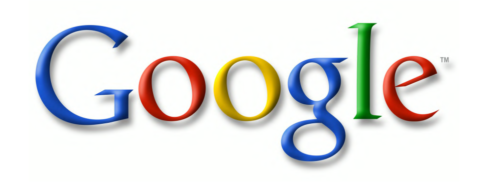
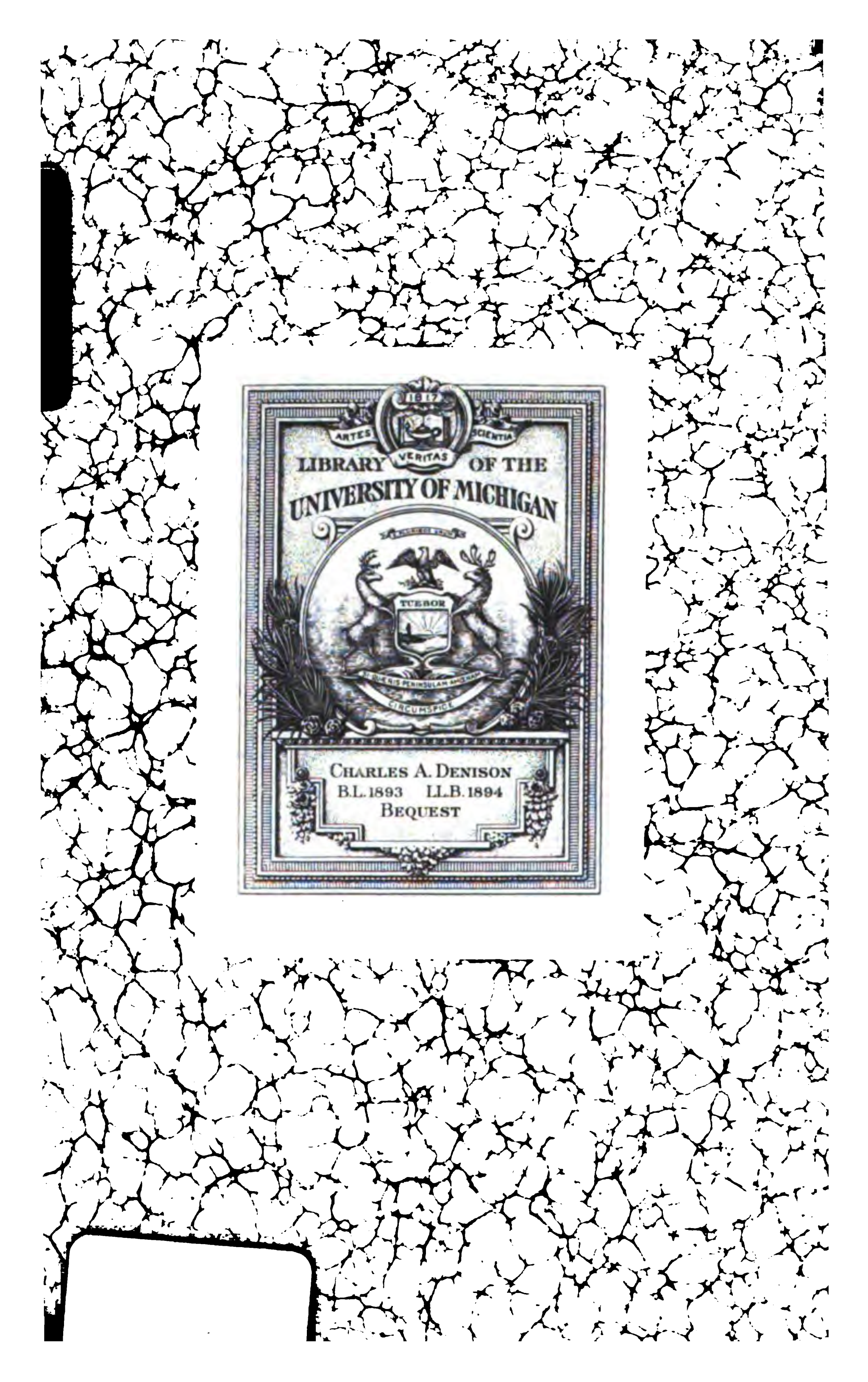
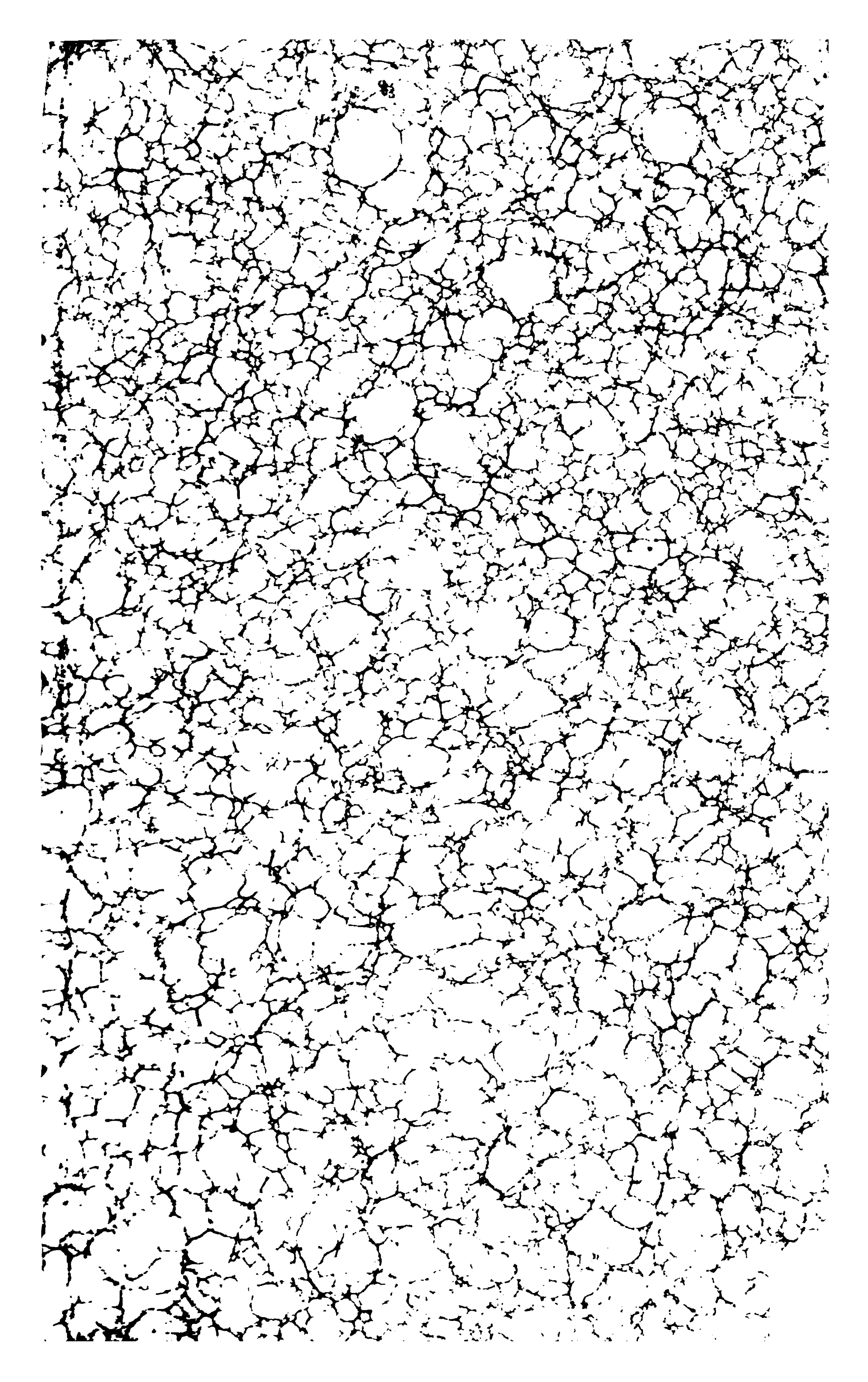




1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST





COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

Paris.—Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

P. C. F. DAUNOU,

PAIR DE FRANCE,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,
GARDE GÉNÉRAL DES ARCHIVES DU ROYAUME,
ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE
AU COLLÉGE ROYAL DE FRANCE, ETC. ETC. ETC.

TOME PREMIER.



PARIS,
CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

1842.



PRÉFACE.

« On a coutume de partager les connaissances humaines en deux ordres, selon qu'elles sont susceptibles d'une exactitude parfaite, ou condamnées à manquer plus ou moins de précision et de rigueur. Les sciences du premier genre n'admettent rien de vague ni d'ambigu dans leur langage, rien d'arbitraire dans leurs procédés, rien d'obscur dans leurs résultats : soustraites à l'empire de l'habitude et de l'autorité, de la croyance et de l'enthousiasme, elles se perfectionnent et s'étendent par des observations attentives, par des expériences scrupuleuses, par des analyses sévères.

« Est-il possible d'imprimer ce caractère à toutes les notions que reçoit l'esprit humain ? Jusqu'ici l'on s'est persuadé que la nature même des choses le refusait au plus grand nombre, à presque toutes celles qui sont comprises sous les noms de littérature, d'histoire, de philoso-

phie générale, de théories morales et politiques. Il a semblé que ces notions diverses qui occupent néanmoins un si vaste espace dans notre intelligence, et qui tiennent si étroitement à nos plus chers intérêts, devaient le plus souvent échapper aux analyses proprement dites, et se puiser à des sources plus élevées ou plus mystérieuses, qu'on appelle instinct, sens intime, imagination ou sentiment.

« Quoique cette question paraisse décidée, elle est d'une si haute importance, qu'il serait, je crois, fort à désirer qu'on la pût discuter et approfondir. Je ne l'envisagerai point dans toute son étendue; mais j'essaierai de la traiter dans ce premier volume, en ce qui concerne l'histoire. Réduite à ce seul article, elle embrasse encore beaucoup de détails; et peut-être ne réussirai-je qu'à montrer combien elle est compliquée. Voici les motifs qui m'ont engagé dans ce travail :

« J'ai considéré d'abord que les sciences mathématiques et physiques, aujourd'hui si pures et si sages, ne se sont pourtant dégagées que par de longs efforts, des erreurs grossières où les préjugés vulgaires et les fausses méthodes les avaient plongées. Confondues avec l'astrologie, l'alchimie

et d'autres sciences occultes, elles ont traversé plusieurs siècles sans savoir se diriger elles-mêmes et presque sans faire d'autres progrès que ceux qu'elles devaient à des causes accidentelles, indépendantes de leurs propres mouvements. Si depuis elles ont pu se placer et avancer à si grands pas sur la route de toutes les vérités qui leur appartiennent, pourquoi l'histoire se condamnerait-elle à rester défigurée par tant de mensonges poétiques ou superstitieux qui se sont mêlés à ses récits?

« Il n'est pas vrai qu'elle n'ait rien fait encore pour s'en débarrasser; elle y travaille avec plus ou moins de succès depuis environ trois cents ans. C'est le but d'un grand nombre de recherches, entreprises dans l'espoir de porter plus de lumières sur les temps antiques, d'éclairer et d'épurer les annales de tous les âges. Au milieu des égarements de l'esprit humain, on s'aperçoit pourtant qu'un penchant naturel l'entraîne à chercher la vérité, et que si les erreurs le séduisent, il sent aussi quelquefois les maux qu'elles lui causent. Sans doute, la science des faits n'a pas été aussi heureusement renouvelée que d'autres genres de connaissances; mais si l'on com-

pare son état actuel à ce qu'elle était à la fin du xve siècle, on ne pourra, sans trop d'injustice, méconnaître ses progrès.

« Ayant été chargé en 1819 de professer l'histoire au collége royal de France, j'ai dû me demander quels devaient être, au sein de cette grande école, le caractère et la méthode d'un tel enseignement; et les plus simples réflexions m'ont convaincu qu'il y deviendrait inutile, s'il ne continuait de tendre à la plus grande exactitude. Il me semblait que de purs récits, pareils à ceux qui remplissent les ouvrages des historiens de tous les peuples, conviendraient assez peu dans la chaire publique que j'étais appelé à remplir, et qu'il me faudrait, pour les rendre profitables, y joindre beaucoup plus de discussions critiques et d'observations morales que n'en comportent les livres intitulés histoires. C'est ce que j'ai déjà tenté d'exécuter à l'égard des plus anciennes annales, c'est-à-dire de célles qui sont antérieures à l'ère chrétienne. Mais avant d'entreprendre cet exposé ou cet examen de l'histoire des nations antiques, j'avais eu besoin de m'en tracer le plan par une étude générale des sources, des usages et des méthodes de

la science historique. Ces préliminaires, qui ont pris une assez grande étendue, embrassent les matières que je vais indiquer.

« J'ai à rechercher premièrement quelles sont les sources de l'histoire, par combien de voies diverses les souvenirs se transmettent, de quelles manières la connaissance des choses passées a pu naître et se perpétuer, comment les différentes espèces de traditions, de monuments et de relations originales ont contribué à constituer des corps de notions historiques. C'est par l'énumération et l'observation de toutes ces sources, c'est par la décomposition des recueils ou dépôts où les résultats qu'elles ont fournis se rassemblent, qu'on obtient les moyens de juger les témoignages, de vérifier les faits, de discerner dans les récits, ce qui est vrai, ce qui n'est que probable, ce qui manque de vraisemblance, ce qu'il convient de rejeter comme fabuleux, chimérique ou même impossible. Ainsi s'établissent des règles de critique, assez sûres et assez rigoureuses pour donner à l'histoire le caractère d'une véritable science composée de faits positifs dont on a reconnu la parfaite certitude, ou apprécié la probabilité.

« Je suis donc fort éloigné d'adopter une opinion qui semblait prévaloir dans le cours du dernier siècle, et qui tendait à refuser toute consistance et pour ainsi dire toute valeur aux connaissances historiques. Mais ce pyrrhonisme excessif était provoqué, j'ai presque dit justifié, par l'aveugle crédulité qu'avaient professée ou même exigée la plupart des historiens; et si l'on veut que l'histoire se place au rang des études raisonnables, on a un égal besoin de la défendre contre les sophistes qui la déclarent essentiellement fabuleuse, et contre les compilateurs qui la remplissent d'inepties. Son crédit lui doit être rendu par la critique saine et inflexible qui l'aura séparée des fables.

« Il n'est qu'une seule limite que cette critique ait à respecter : c'est l'autorité sacrée des récits révélés qui sont textuellement consignés dans l'Écriture sainte, ou solennellement proclamés par des décisions de l'Église. Il n'y a jamais lieu de discuter les faits de cette nature; la croyance en est prescrite; tout examen en est interdit. Mais le respect qui leur est dû ne s'étend point sur ceux qui, n'ayant pas reçu un caractère dogmatique, sont seulement accrédités et non

consacrés. S'il fallait admettre toutes les narrations qui se qualifient pieuses et qui ne se recommandent que par l'intention qui les a dictées, les plus déplorables parties des annales du moyen âge échapperaient à la critique, et jamais l'histoire ne redeviendrait une étude sérieuse. Ces fables puériles se rattacheraient à celles que les fausses religions de l'antiquité ont jetées avec profusion dans les fastes de l'Égypte, de l'Asie, de la Grèce et de Rome; de proche en proche, tous les récits prendraient la même teinte, et il ne resterait aucun moyen, aucun espoir de retrouver là une science.

« Une autre cause a influé sur le discrédit où sont tombées les connaissances historiques: elles ont paru purement conjecturales dans les livres de quelques savants, qui, plus jaloux de les étendre que de les affermir, et se flattant, non sans quelque témérité, d'en pouvoir remplir les lacunes, ont cru découvrir des faits dans des textes mutilés, ou dans quelques informes débris de monuments antiques. A force de rapprochements et d'interprétations, ils ont fait des additions, des suppléments aux récits des historiens; ils ont publié de nouvelles hypothèses, imaginé

des systèmes. Je sais ce qu'on doit d'hommages à ces travaux pénibles, à la profonde érudition qu'ils supposent et à l'ingénieuse sagacité qu'ils exercent. Mais lorsque les hasardeux résultats, obtenus ou arrachés ainsi d'obscurs et incomplets documents, viennent à s'introduire dans l'histoire même, ils lui communiquent un caractère divinatoire qui exclut la confiance réservée aux sciences positives. Presque jamais une méthode exacte ne préside à ces savantes recherches, ni une logique sévère aux déductions qu'elles amènent. La vérification de toutes les notions admises dans les annales anciennes et modernes, serait, ce me semble, bien plus utile que ne peuvent l'être des découvertes qui demeurent douteuses, et dont le prix ne consiste bien souvent que dans leur difficulté; car il faut avouer encore que, pour l'ordinaire, l'objet en est fort peu important, qu'il ne s'agit que de minces détails qui ne méritent guère de figurer dans le tableau des choses mémorables.... »

Telle est la préface que M. Daunou avait préparée et non terminée, lorsqu'en 1824 il se proposait de publier son cours d'études historiques. Des motifs qui nous sont inconnus l'em-

pêchèrent de donner suite à ce projet de publication ; et nous avons retrouvé dans ses papiers toutes ses savantes leçons qui vont voir le jour pour la première fois.

Le cours entier, tel qu'il a été professé pendant onze années (de 1819 à 1830) au collége royal de France, et tel qu'il sera publié, se partage en trois parties ; la première est intitulée : Examen et choix des faits. Cette première partie est elle-même sous-divisée en deux livres, dont le premier a pour objet la *critique historique*. Il contient l'examen des sources diverses où se puisent les notions d'histoire, traditions, monuments, relations écrites, etc. Ce sont des *préliminaires* indispensables pour se préparer à écrire avec talent et à lire avec fruit les compositions historiques.

Le second livre traite des *usages de l'histoire;* il expose les moyens de reconnaître entre les faits vérifiés, ceux dont la connaissance importe à la société, c'est-à-dire, ceux qui peuvent être considérés comme des expériences propres à éclairer certaines branches et certains détails des sciences morales et politiques.

La deuxième partie du cours a pour objet la Classification des faits.

Cette classification embrasse la *géographie* et la *chronologie*. M. Daunou ne s'est point engagé dans les détails de la première de ces études; il s'est borné à exposer l'origine et les progrès des connaissances géographiques, leurs divers états durant les siècles antiques, au moyen âge, dans les temps modernes, et les méthodes qui doivent en garantir de plus en plus l'exactitude.

La *chronologie* a été traitée par lui avec beaucoup plus d'étendue; elle se divise en trois branches, sous les titres de chronologie *technique*, *litigieuse et positive*.

La troisième et dernière partie du cours traite de l'EXPOSITION DES FAITS.

M. Daunou a commencé par développer la théorie générale du style, et en particulier celle de l'art d'écrire l'histoire; il fait connaître les traités qui ont paru sur cet art, depuis Cicéron jusqu'à la fin du dernier siècle, etc.

Puis, pour appuyer ces doctrines de l'autorité des exemples les plus mémorables, il analyse avec le plus grand soin les principaux historiens de l'antiquité. Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, etc., apparaîtront tour à tour, et

dérouleront avec profusion toutes leurs richesses sous les yeux du lecteur. Leurs récits sont rapprochés des monuments anciens relatifs aux faits qu'ils ont racontés, et forment ainsi un cours complet d'histoire profane antérieure à l'ère chrétienne.

L'ouvrage se termine par l'examen des systèmes philosophiques appliqués à l'histoire, et par un précis de l'histoire de la philosophie, depuis Platon jusqu'au XIX[e] siècle.

On peut dire que cette grande composition est celle dans laquelle M. Daunou s'est appliqué avec le plus de méthode à développer toutes les qualités qui le distinguent. Aussi pensons-nous qu'elle prendra place, dans notre littérature, parmi les ouvrages du premier ordre.

Nous sommes secondé, dans la publication du *Cours d'Études historiques*, par deux des savants confrères de M. Daunou à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, MM. Guérard et Natalis de Wailly. C'est donner une garantie suffisante que le texte sera reproduit avec toute l'exactitude désirable.

Comme nous l'avons dit, M. Daunou s'était proposé, en 1824, de publier lui-même les leçons

d'histoire qu'il professait alors au collége royal de France. Le premier volume, embrassant le premier livre, fut imprimé sous ses yeux par M. Firmin Didot. Les feuilles de ce volume étaient restées en magasin; ce sont celles qui paraissent aujourd'hui; il avait même commencé de préparer l'impression du second volume, lorsqu'il prit malheureusement le parti d'ajourner cette publication. Nous regrettons vivement qu'il n'ait pu la reprendre et l'achever avant de mourir. Il s'était réservé très-certainement de soumettre son travail à une révision scrupuleuse pour en perfectionner à la fois et la forme et le fond; il aurait voulu que son ouvrage, au moment de paraître, reproduisît les dernières découvertes de la science historique; il aurait pu indiquer les sources auxquelles il a puisé, vérifier les citations, rectifier les erreurs. En un mot, M. Daunou aurait été pour lui-même, ainsi qu'il en avait l'habitude, un correcteur aussi habile que sévère.

Un éditeur pouvait-il exercer les mêmes droits et remplir les mêmes devoirs? Après avoir publié la portion du texte revue par M. Daunou, devions-nous continuer la même révision? ajou-

ter, retrancher ou corriger? disposer de son œuvre comme d'une chose qui nous appartînt? Non sans doute. Loin de prendre le rôle et d'assumer sur nous la responsabilité d'un auteur, nous n'avons même pas voulu continuer, comme M. Daunou l'avait fait, de transformer les leçons en chapitres; car il aurait fallu, pour supprimer les allocutions directes du professeur à ses élèves, modifier la structure de certaines phrases, et risquer par conséquent d'altérer le style, peut-être même de porter involontairement quelque atteinte à la pensée de l'auteur. Nous n'étions pas libre d'ailleurs d'examiner si les avantages d'une telle révision pourraient en compenser les inconvénients. En effet, M. Daunou avait déclaré dans son testament, que ses ouvrages, s'ils étaient publiés, devraient l'être *identiquement tels qu'il les avait composés.* Notre premier devoir était donc de livrer au public ce dépôt tel que nous l'avions reçu de l'auteur à son lit de mort; style et pensées, tout devait appartenir à M. Daunou. Tout lui appartient en effet dans l'ouvrage que nous publions aujourd'hui : ses anciens élèves y retrouveront avec bonheur les moindres détails de ces leçons

où brillaient d'un même éclat le talent de l'écrivain, la science de l'érudit éclairée par une critique judicieuse, la morale sévère de l'homme probe et du bon citoyen.

A. TAILLANDIER.

DISCOURS
D'OUVERTURE
DU COURS D'HISTOIRE,

PRONONCÉ

AU COLLÉGE ROYAL DE FRANCE,

LE 13 AVRIL 1819.

MESSIEURS,

La seule étendue de la carrière où je m'engage en commençant un cours d'histoire, me semblerait effrayante, quand je pourrais me dissimuler les difficultés de tout genre que j'y dois rencontrer, avec si peu de moyens de les vaincre. Les autres sciences ne connaissent pas non plus de limites : les faits à observer ou à découvrir y sont innombrables ; mais, du moins, tous ces faits existent ensemble, et le système en est achevé tout entier dans la nature, avant de se dévoiler à l'intelligence humaine : c'est au contraire la matière même de l'histoire civile qui naît et s'accroît successivement, se développe ou se renouvelle, s'agrandit et quelquefois se décompose en traversant les siècles. Les faits que la physique observe sont vivants, et ceux que recherche l'histoire sont morts, a dit M. de Volney, qui donnait ainsi, dès l'entrée d'un cours véritablement normal, une trop juste idée de ce genre d'études (1). En

(1) Leçons d'histoire prononcées à l'école normale, en l'an III, 3ᵉ édit.; Paris, 1810 ; 1 vol. in-8°.

effet, Messieurs, l'histoire ne ressuscite pas les faits qu'elle s'applique à retracer, elle marche sur des tombes, et ne peut nous présenter, à vrai dire, qu'une immense collection d'épitaphes. Un autre avantage que les connaissances physiques ont sur elle, est de pouvoir presque toujours effacer toutes les traces des erreurs qu'elles ont dissipées, tandis que l'histoire a besoin de conserver parmi les souvenirs qu'elle rassemble, celui même des fables dont elle se dégage, parce que la croyance que ces fables ont obtenue et l'influence qu'elles ont exercée, sont des faits qu'il ne lui est pas permis d'omettre. Elle est ainsi, de toutes les sciences, la plus indéfinie dans ses objets, la plus limitée dans ses moyens; celle qui admet le moins d'observations immédiates et de méthodes rigoureuses; celle qui a le plus de peine à revenir de ses écarts et qui peut le moins se simplifier par ses progrès. Il en faut convenir, le jour de la nature ne luit point sur elle; sa pénible route, dans la nuit des temps passés, n'est éclairée que par des jours artificiels dont la lumière s'affaiblit, et dont le nombre diminue à mesure qu'on s'éloigne du temps présent.

Tous ces désavantages de l'histoire, je ne les rendrai que trop sensibles, en l'enseignant au sein d'une école où les autres connaissances humaines brillent à la fois du vaste éclat qu'elles ont acquis, et des lumières qu'y ajoutent chaque jour ceux qui les professent. Les uns perfectionnent les méthodes, enrichissent les détails, étendent les applications des sciences mathématiques et physiques: tantôt ils en éclaircissent même l'histoire, jaloux de la rendre exacte comme ces sciences elles-mêmes (1); tantôt ils obtiennent, par des expériences et des analyses nouvelles, les résultats les plus propres à confirmer, compléter ou rectifier les notions acquises; à remplir, dans la des-

(1) M. Delambre continuait alors son Cours d'Histoire de l'Astronomie.

cription de la nature et dans la théorie de ses lois, des lacunes qu'eux seuls y ont aperçues. Les autres, appliquant des méthodes non moins sévères et non moins fécondes à l'étude des langues de l'Orient et de la Grèce, font jaillir, des profondeurs de la science grammaticale, des lumières vives et pures, dignes d'éclairer la philosophie, la littérature, et sans doute aussi l'histoire. Ceux qui traitent de l'éloquence et de la poésie, soit ancienne, soit moderne, ont à révéler des secrets cachés dans les replis les plus délicats de l'esprit et du cœur de l'homme; mais, après tout, ces secrets sont ceux des arts où ils excellent eux-mêmes; et quelque difficile que nous en paraisse la théorie, ils n'ont jamais, pour proposer les meilleurs préceptes, qu'à se souvenir de ce qu'ils ont fait pour offrir des modèles. Ici donc tous agrandissent la carrière qu'ils parcourent, et donnent à leurs leçons l'autorité ou de leurs découvertes ou de leurs exemples. La tâche qu'ils m'ont appelé à remplir parmi eux est l'une des plus honorables qui m'aient jamais été imposées, mais elle est aussi la plus laborieuse; et si j'avais pu être distrait de la reconnaissance que je dois à leurs suffrages, je l'aurais été par le travail que m'a commandé, depuis que je les ai obtenus, l'ambition de les mériter. Cependant, Messieurs, l'unique recherche dont j'aie pu m'occuper encore, est celle des méthodes mêmes que je dois suivre pour donner quelque exactitude à l'enseignement de l'histoire, et je me suis persuadé que ces études préliminaires, qui m'étaient nécessaires à moi-même, ne seraient point inutiles à ceux qui me feront l'honneur de m'entendre. Mes leçons n'auront longtemps pas d'autre objet, et se diviseront en trois parties, dont la première concernera l'examen et le choix des faits; la seconde, leur distribution dans l'ordre des temps et des lieux; la troisième enfin, la manière de les exposer, pour en former à la fois

un tableau sensible et un corps de véritables connaissances.

La science historique n'a pas d'autre source que les témoignages, et pas d'autre instrument que la critique appliquée à reconnaître l'authenticité, le sens précis et la vérité de chacune de ces dépositions. Celles-ci, selon leurs différents caractères, prennent les noms de traditions, de monuments, de relations, et s'offrent à nous sous des aspects si divers, qu'il nous sera difficile de former un tableau systématique de leurs genres et de leurs espèces. Nous ne pourrons pourtant pas nous dispenser de ce travail; car il peut seul fournir à la critique historique les données dont elle a besoin pour devenir une théorie sûre et complète. Elle ne doit être que le résumé des observations qu'on aura faites sur les différentes sources d'où jaillit la connaissance des faits, sur les signes qui les rappellent, sur les récits qui les exposent, sur les voies directes ou obliques, éclairées ou obscures, par lesquelles tant de souvenirs nous parviennent. Il s'en faut que toutes les notions qui appartiennent à l'histoire soient homogènes; les unes ne sont que traditionnelles, les autres se rattachent à des monuments contemporains ou à des relations originales. Les faits, considérés en eux-mêmes, s'accordent plus ou moins, soit entre eux, soit avec l'ordre constant ou habituel des choses humaines : les témoignages, à leur tour, changent non-seulement de valeur, mais pour ainsi dire de nature, selon leur nombre, leur époque, leur cohérence, et selon les facultés, les habitudes, les intérêts et le caractère moral des témoins. Voilà, Messieurs, les éléments et les circonstances dont il nous faudra tenir compte, pour déduire d'un tableau fidèle et complet, s'il se peut, de toutes les sources de l'histoire, les maximes qui devront nous diriger dans l'examen des faits qu'elle retrace. En résultera-t-il une véritable science, comparable à celles où

chaque notion tient par une chaîne indissoluble, soit à des vérités que leur expression même rend évidentes, soit à des phénomènes naturels immédiatement observés? Nous ne devons pas l'espérer. Mais il y a de l'exactitude encore à rejeter ce qui est faux, à distinguer ce qui est probable, à ne donner pour certain que ce qu'il est impossible de révoquer en doute; et c'est du moins à cette précision que peut aspirer l'histoire.

Cependant, Messieurs, pour former une science proprement dite, il ne suffit pas que les notions qu'elle doit rassembler soient exactes, il faut aussi qu'elles soient utiles; et il y a cette différence encore entre les sciences naturelles et les études qui vont nous occuper, que dans les premières aucune vérité n'est sans importance, ni aucun détail sans quelque prix, quand il est exact; au lieu que l'histoire n'est que trop exposée à se surcharger de récits dont la fidélité n'excuserait pas l'insignifiance. Dans ce que renferme et dans ce que fait la nature, rien de ce qui nous est accessible ne saurait nous être indifférent; tout ce que nous en pouvons étudier nous touche par quelque point, et par conséquent nous importe; mais parmi ces innombrables actions humaines qui vont se succédant et se répétant dans le cours des siècles, ne convient-il pas de choisir celles que leur éclat, leurs objets ou leurs effets, rendent vraiment mémorables, et n'a-t-on pas le droit de négliger les autres à proportion de ce qui leur manque pour être dignes qu'on les considère comme des expériences? Il en est un bien grand nombre dont l'oubli n'est aucunement un dommage; les connaître n'est pas s'éclairer ni même s'instruire, et c'est au contraire en les accumulant avec tant de peine et si peu de profit, qu'on peut compromettre la dignité de l'histoire, et fournir des prétextes à ceux qui en contestent l'utilité.

Ainsi qu'une personne humaine ne demeure la même

que par le souvenir de ce qu'elle a senti et de ce qu'elle a fait, l'identité permanente d'un peuple suppose quelques vestiges de ses annales, quelque mémoire des événements à travers lesquels il s'est formé, civilisé ou dépravé. Des générations qui s'écouleraient sans laisser de traces, se succéderaient sans se continuer. C'est en se transmettant des souvenirs qu'elles deviennent une nation qui dure, et qui passe en quelque sorte par tous les âges de la vie. Je ne sais, Messieurs, si je ne m'exagère point l'importance du genre d'études auquel je dois me consacrer; mais je me figure qu'il tient de si près aux grands intérêts et à la vie même des corps politiques, qu'on pourrait presque toujours juger de leur état et de leurs progrès par les siens. Je n'ignore pas que des philosophes justement célèbres ont regardé la connaissance des faits « comme étant seulement « d'une nécessité convenue, comme une des ressources les « plus ordinaires de la conversation; en un mot, ajoutent-« ils, comme une de ces inutilités si nécessaires, qui ser-« vent à remplir les vides immenses et fréquents de la so-« ciété (1). » Je n'entreprendrai point une réfutation directe de cette opinion, plus répandue qu'on ne pense; mais pour recueillir les règles à suivre dans le choix des faits, il faudra qu'après avoir recherché les sources de l'histoire, je reconnaisse aussi les divers usages auxquels il convient de la destiner; et je présume qu'il résultera de cet examen qu'elle est éminemment utile.

Le goût des connaissances historiques est peut-être le plus persévérant de tous les goûts littéraires. Il s'accroît d'ordinaire à mesure qu'on avance dans la vie: il s'allie à l'esprit d'observation qui s'exerce au sein de la société et aux souvenirs qu'on en rapporte dans la retraite; souvent il est actif encore à l'âge ou toute autre étude n'est plus

(1) D'Alembert, Réflexions sur l'histoire.

qu'une fatigue impuissante. On sait bien que ce genre de littérature n'est pas toujours à l'épreuve d'une critique exigeante qui discuterait avec rigueur la vérité et l'enchaînement des faits, la justesse des applications et des conséquences; mais il offre au moins des tableaux variés, s'ils ne sont pas toujours fidèles, et un grand nombre de points lumineux, s'il en reste beaucoup d'obscurs. C'est un édifice dont plusieurs parties sont ruineuses, mais dont l'ensemble n'est pourtant pas sans consistance. La raison y jouit de l'instruction qu'elle y recueille, et même de l'examen des erreurs qu'elle écarte.

Quand on n'envisagerait que les services qu'obtiennent de l'histoire presque tous les beaux-arts, et particulièrement l'art d'écrire, les idées qu'elle leur suggère, les grands traits dont elle enrichit leurs productions, combien tous les talents, combien le génie lui-même, auraient encore de grâces à lui rendre! A fort peu d'exceptions près, les écrivains les plus illustres, et les plus riches de leur propre fonds, sont précisément ceux qui se plaisent le plus à puiser dans celui de l'histoire. Cicéron, Montaigne, Montesquieu, Voltaire, associent à chaque instant ses souvenirs à leurs propres pensées, l'introduisent de toutes parts dans leurs conceptions, et la font briller dans leurs chefs-d'œuvre. N'est-ce pas d'elle que la poésie emprunte les germes ou les détails de ses compositions les plus hardies? et, sans parler de l'épopée dont les fictions s'élancent, en quelque sorte, du sein de l'histoire, la scène tragique a-t-elle une autre origine, et n'est-ce pas dans les annales des peuples qu'elle sait découvrir l'esquisse de la plupart de ses tableaux, saisir les grands traits des figures qu'elle ranime, retrouver César et Brutus, Auguste, Néron et Tibère? Ceux donc qui veulent reléguer l'histoire au nombre des choses superflues dont on a besoin, devraient expliquer au moins que ce sont la philosophie, l'élo-

quence, la poésie, la peinture, les lettres enfin et les arts, qui ne sauraient se passer d'elle.

Mais j'aurai surtout à la rapprocher de la science des mœurs; car la chaire que je viens occuper a porté jusqu'ici le titre d'histoire et morale; et le devoir que je désire le plus de bien remplir, est de resserrer l'antique lien de ces deux genres d'études. Je ne conçois aucunement ce que pourrait être l'histoire, ni comment elle serait une science, si elle n'était pas la morale expérimentale. Pour comprendre qu'en effet elle n'est pas autre chose, il suffirait de réfléchir sur ces rapports intimes que nous venons d'apercevoir entre elle et la littérature, et qui proviennent, ce me semble, de ce qu'elles aspirent, l'une à dévoiler le cœur humain, et l'autre à le peindre. Toutes deux aboutissent à des sentiments moraux, à des idées morales; elles tendent également, chacune selon le caractère et la direction de ses travaux, à observer les penchants et les passions des hommes, à reconnaître quels sont nos devoirs et nos droits.

Les connaissances morales se divisent en deux ordres distincts : les unes ne consistent qu'en observations, et quelquefois même en simples descriptions; les autres, au contraire, forment un système ou une série de préceptes à suivre dans la conduite de la vie. Les premières ont pour objet l'influence que notre organisation et nos habitudes exercent sur les mouvements de notre volonté, sur le caractère de nos mœurs, sur le cours de nos actions : il ne s'agit point encore de ce que la raison nous prescrit de faire, mais de ce que nos idées et nos penchants font de nous; c'est un simple recueil de phénomènes moraux où pourtant les effets sont déjà rapprochés de leurs causes, et où les résultats des expériences commencent à se généraliser. La seconde partie de la morale a pour but de nous expliquer le code des lois primitives que la nature nous

impose; de nous prescrire des règles de conduite fondées à la fois sur notre propre condition, sur nos relations avec nos semblables, sur nos intérêts individuels présents et futurs, c'est-à-dire, sur les biens ou les maux que nos actions, bonnes ou mauvaises, doivent attirer sur nous-mêmes. Or, l'histoire touche immédiatement à l'un ou à l'autre de ces deux genres de connaissances, et fournit, à vrai dire, presque tous les éléments du premier. Ce n'est pas que le commerce ordinaire de la vie ne soit aussi un cours d'expériences morales; mais, de même que l'étude des sciences physiques nous rend plus attentifs aux phénomènes naturels qui chaque jour frappent nos sens, et nous exerce à les mieux saisir, la plupart des hommes ont un pareil besoin de faire, dans l'histoire, l'apprentissage des observations sociales, et d'apprendre par ses leçons à recueillir celles qu'ils doivent recevoir ailleurs. Voilà pourquoi Cicéron la nommait la maîtresse de la vie, la science qui enseigne à vivre : elle mérite d'autant mieux ces titres, qu'elle semble ordinairement n'avoir d'autre fin que de confirmer par des exemples tous les préceptes de la morale pratique. Car la conséquence la plus constante de ses innombrables récits est que, parmi tant de destinées diverses, au sein des fléaux que les vices répandent autour d'eux et sur eux-mêmes, les chances les plus favorables sont pourtant celles de la vertu; que de toutes les douleurs les siennes sont encore les moins accablantes; qu'il n'y a rien de si téméraire que l'iniquité, de si périlleux que d'être perfide; et que les plus heureux crimes sont ceux qui ne sont expiés que par des remords funestes et par le dégoût des jouissances qu'on s'était promises en les commettant.

Si les connaissances historiques ont de tels rapports avec les deux branches de la morale privée, elles en ont de plus habituels encore avec la morale publique; mais on

a imposé à celle-ci un nom qui semble la détacher et presque la séparer de la première; on l'a déguisée et, peu s'en faut, dénaturée en l'appelant Politique, et en comprenant sous ce dernier titre tant d'idées et de maximes étrangères à l'équité, qu'il semble signifier tout autre chose qu'une partie de la science des mœurs. C'est néanmoins, Messieurs, le seul sens véritable et honorable qu'il puisse avoir: la politique est la morale des gouvernements, divisible, comme celle des particuliers, en un corps d'observations et d'expériences, et en un système de conseils et de préceptes fondés sur la plus rigoureuse justice. Justice et vérité sont deux mots tout à fait synonymes quand il s'agit des règles à suivre, soit dans les relations privées, soit dans l'administration des États. Voilà du moins l'idée que nous en donnera l'étude de l'histoire; et c'est à ce genre de conséquences qu'aboutissent le plus souvent les faits que nous aurons à recueillir. En effet, Messieurs, la plupart des actions et des événements dont le souvenir a paru digne d'être conservé, ont un caractère politique : en vain nous tenterions de nous interdire toute considération sur les destinées et les intérêts des peuples, sur le pouvoir et les devoirs de ceux qui les gouvernent; nous y serions ramenés malgré nous par le récit des guerres, des conquêtes, des usurpations, des troubles intérieurs, des révolutions, des coups d'État, des catastrophes. Sans doute l'histoire doit embrasser aussi l'origine et le développement des sciences, les progrès des arts, les institutions et les lois, les mœurs et les usages des nations : il est vrai même que ces objets, trop souvent considérés comme accessoires, sont les plus importants de tous; mais ils tiennent aussi plus ou moins immédiatement à des idées politiques; en sorte qu'à l'exception de quelques détails biographiques, d'actions purement privées, c'est le tableau des empires et des gouvernements qui sera sans cesse sous nos yeux. La

matière de nos études nous est donnée, il n'est pas en notre pouvoir de la dénaturer ou de la modifier; et si nous parvenions en effet à la réduire à ce qui n'intéresserait aucunement le système social, nous ne réussirions qu'à la rendre stérile, et qu'à substituer des recherches oiseuses à des connaissances essentiellement profitables.

Ainsi nous ne craindrons pas d'observer studieusement le jeu des intérêts et des passions politiques; de démêler, s'il nous est possible, les ressorts secrets des plus vastes mouvements; de recueillir enfin, à travers les siècles passés, toutes les leçons de l'expérience, afin que, dans nos propres temps, notre expérience immédiate en devienne plus réelle et plus instructive. Il appartient à l'histoire de commencer ce qu'achève l'habitude des affaires, de jeter dans les esprits attentifs les premiers éléments de la connaissance des hommes et les germes de cette vraie sagesse qui se compose de prudence et de probité, trop exercée pour se laisser tromper, trop éclairée pour tromper elle-même. Vous reconnaîtrez, Messieurs, que les maximes les plus loyales sont précisément celles que l'histoire enseigne; les meilleures lois, celles qu'elle recommande; les pratiques les plus équitables, celles qu'elle indique comme les plus habiles et les moins périlleuses. Ne doutons pas que l'art social ne lui doive une grande partie de ses progrès : elle a révélé au monarque éclairé qui nous gouverne, les principes de cette loi fondamentale, où sont mis à profit tous les conseils de l'expérience, où la justice et la liberté ne sont que la double expression d'une même idée, d'un même besoin, d'une seule et même condition de l'association politique. Je ne veux envisager ici que l'un des bienfaits de cette loi suprême : c'est qu'elle rend possible l'enseignement de l'histoire; qu'elle permet de rapprocher et de confondre le tableau des destinées de tous les empires avec la morale des gouvernements. Il n'y aura

ni imprudence ni courage à censurer ce que réprouve la loi constitutive de l'État où nous vivons, la loi qui, chez nous, doit régir toutes les autres : chaque réflexion sur des actions déraisonnables et tyranniques sera un hommage à la sagesse et à l'équité de ses maximes. Je l'avouerai donc, mon intention n'est pas du tout d'exclure du cours que j'entreprends les observations politiques; mais je puis annoncer en un seul mot quels en seront constamment les caractères, l'esprit, le système; car elles auront pour principes et pour limites les dispositions de la charte constitutionnelle, à laquelle s'attachent de plus en plus les affections, les intérêts et les espérances de tous les Français. Du reste, je ne chercherai point à multiplier ces considérations, et je m'abstiendrai surtout de leur donner plus d'étendue qu'il ne leur en appartient, à la suite de l'exposition et de la discussion des faits; mais je serais inexcusable de les éviter, puisqu'elles sont bien souvent la partie la plus claire et la plus constante des études historiques. Oui, Messieurs, telle est la nature de ces études, qu'en général les résultats utiles y sont encore les moins difficiles à découvrir et à vérifier : ce qui n'importe pas est précisément ce qu'il y a de plus incertain et de plus obscur dans les annales des peuples. Quand Montesquieu a recueilli les grands traits de celles des Romains, pour y prendre les textes des plus instructives leçons, il lui a fallu bien moins de recherches minutieuses qu'à tant de dissertateurs pour expliquer, bien plus longuement, de futiles détails sur lesquels ils n'ont pas jeté plus de lumière que d'intérêt.

Le choix des faits suppose donc l'examen non-seulement de leur certitude ou de leur probabilité, mais aussi de leur importance; et pour établir sur ces deux points des règles constantes, on a besoin de reconnaître quelles sont les sources et quels sont les usages de l'histoire. Nous

établirons, en distinguant ces différentes sources, les bases de la critique historique; et en observant en quoi consiste l'utilité de la connaissance des faits, nous déterminerons les caractères philosophiques que l'histoire doit conserver pour se maintenir au nombre des sciences morales.

Après avoir reconnu les méthodes à suivre dans le choix des faits, nous aurons à étudier celles qui concernent leur classification. Les faits historiques ne s'aperçoivent distinctement que lorsqu'ils se fixent aux lieux et aux temps qui leur sont propres : s'ils ne prennent et s'ils ne conservent la double empreinte des temps et des lieux, il devient impossible de les coordonner, et par conséquent de les retenir, même de les bien concevoir. Celui qui a dit le premier que la géographie et la chronologie sont les deux yeux de l'histoire, a trouvé l'expression la plus vive d'une maxime incontestable : il est vrai pourtant que, prise à la rigueur, cette expression pourrait sembler trop exclusive; car ce sont des yeux aussi que cette critique et cette philosophie qui doivent présider, comme nous venons de le reconnaître, à l'examen et au choix des faits; mais nous parlons maintenant de leur distribution, qu'en effet la géographie et la chronologie peuvent seules rendre méthodique.

La première de ces sciences tient à l'astronomie, à la physique et à l'histoire, et prend même des qualifications diverses, selon qu'elle se présente plus particulièrement sous l'un de ces trois aspects. Envisagée sous le troisième, elle se sous-divise en ancienne et moderne, et comprend, d'une part, des recherches souvent épineuses; de l'autre, un nombre infini de nomenclatures et de détails. Je ne m'engagerai, Messieurs, dans aucune des différentes parties d'un si vaste enseignement, parce qu'un simple abrégé

serait fastidieux et superflu, et qu'un véritable cours de géographie, où toutes les notions seraient étroitement enchaînées, tous les faits éclaircis, toutes les questions discutées, prendrait une étendue presque illimitée, et ajournerait, au moins à plusieurs années, l'étude de l'histoire proprement dite. Pour ne pas sortir de la sphère des connaissances purement historiques, je me bornerai à retracer l'histoire même de la géographie; et j'espère que le tableau de son origine, de ses tentatives, de ses écarts et de ses progrès, nous indiquera du moins les meilleures directions à suivre pour la bien étudier; qu'il nous tracera les routes qui sont à parcourir dans cette immense carrière. En voyant se former et se développer successivement le système des connaissances géographiques, nous pourrons, non-seulement en concevoir l'idée générale, nous en représenter les principaux éléments, mais aussi distinguer, mesurer celles de ces notions qui éclairaient les historiens de chaque siècle, et obtenir ainsi des données nécessaires pour lire avec fruit leurs ouvrages.

Je m'arrêterai plus longtemps à la chronologie, beaucoup trop négligée peut-être dans l'enseignement élémentaire, quoiqu'elle nous soit plus indispensable encore que la géographie, si nous ne voulons pas nous contenter de notions éparses et confuses, de souvenirs fugitifs, incomplets, incohérents, desquels il ne doit résulter aucune science utile, ni même usuelle. La chronologie peut se diviser en trois parties, l'une technique, l'autre systématique, et la troisième positive. La première se rattache d'une part à l'astronomie, de l'autre aux institutions qui ont diversement concouru à diviser les temps en différentes séries, petites ou grandes, définies et se renouvelant périodiquement après avoir atteint leur terme, ou bien illimitées et destinées à se prolonger dans le cours entier des siècles. Tous ces cycles et toutes ces ères, après avoir formé des

cadres distincts, se réuniront en un seul tableau comparatif et général, où devront se distribuer les faits historiques; et, selon que cette distribution sera plus ou moins déterminée par des monuments, par des relations originales et précises, la chronologie deviendra ou constante ou problématique. Après avoir exposé quelques-unes des questions qui demeurent en effet difficiles à résoudre, nous nous appliquerons à recueillir des indications positives; et si nous ne pouvons porter assez de lumières sur les âges les plus reculés, nous tenterons du moins d'attacher successivement à chacun des vingt-huit siècles qui se sont écoulés depuis Homère jusqu'à nos jours, ce qui existe de souvenirs précieux à la fois par leur propre consistance, et par l'éclatante célébrité des événements et des personnages qu'ils rappellent. Ainsi se rempliront, non pas tous les points du tableau dont je viens de parler, mais ceux qui peuvent jeter du jour sur les autres, et autour desquels devront se rallier les détails innombrables de toutes les annales générales et particulières. Le temps viendra où nous vérifierons avec rigueur chacun des articles rassemblés dans ce précis d'histoire universelle : en attendant, il nous servira de guide; et s'il peut nous laisser entrevoir les traits distinctifs de chaque époque, s'il peut indiquer l'origine des institutions funestes ou bienfaisantes, le cours des erreurs ou des lumières, le progrès du désordre ou de la civilisation; esquisser enfin l'image des destinées du genre humain, il nous fera pressentir la haute importance des études dont il nous aura tracé le plan.

Quand les faits ont été vérifiés avec exactitude, choisis avec discernement, disposés avec méthode; quand l'historien s'est ainsi rendu maître d'une matière saine, riche et féconde, on a droit d'espérer que, par un autre travail, difficile encore, mais si heureusement préparé, il saura la

revêtir des formes les plus convenables et quelquefois les plus brillantes. Il est rare que la puissance du talent abandonne la raison et le vrai savoir. Un style obscur, incorrect, sans mouvement et sans couleur, est, dans les livres d'histoire, le symptôme ordinaire de la confusion des idées, et même de l'inexactitude des recherches. L'historien capable de nous instruire est celui qui possède l'art de conserver aux faits qu'il expose l'intérêt qu'ils avaient lorsqu'ils étaient des spectacles, qui leur rend même si pleinement ce caractère, que nous assistons en effet à toutes les scènes qu'il nous retrace. Mais pour étudier la théorie de cet art, nous aurons d'abord besoin d'une énumération complète de toutes les différentes formes qu'on a données aux récits, depuis la plus aride chronique jusqu'à ces productions demi-romanesques, où l'écrivain mêle à l'histoire ses propres fictions, comme s'il n'en trouvait pas déjà bien assez dans plusieurs des traditions qu'il recueille! Entre ces deux extrêmes se placent les récits qui admettent plus ou moins certains genres de développements ou d'ornements, tels que les descriptions, les portraits, les parallèles, les harangues, les observations critiques, les considérations politiques ou morales. Nous distinguerons des histoires proprement dites les abrégés, les tableaux ou aperçus généraux, les extraits, les mélanges et les dissertations ou discussions critiques. Une distinction plus importante encore est celle qu'en traitant des sources de l'histoire nous aurons déjà établie entre les relations originales ou contemporaines, et celles qui, composées longtemps après les époques qu'elles rappellent, ne sont en effet que des recueils dont les matériaux étaient fournis par les premières, ou par des monuments et des traditions.

Parmi les relations originales, il en est que le caractère et la beauté de leurs formes placent au nombre des grandes productions de l'art d'écrire; tels sont les ouvrages de

Thucydide sur la guerre du Péloponèse, de Xénophon sur l'expédition de Cyrus le jeune, les commentaires de César, le récit de la conjuration de Catilina par Salluste, et ceux des livres de Tacite qui concernent des événements arrivés tandis qu'il vivait. Sans doute, il ne faut pas espérer de rencontrer de pareilles relations dans le cours du moyen âge; elles ne sont pas non plus très-communes dans nos siècles modernes. La plupart n'ont de prix qu'en leur qualité de sources ou de matériaux. Mais quelque défectueuses qu'en soient les formes, il faut bien recourir à ces textes primitifs toutes les fois qu'il reste à y puiser une véritable instruction; et nous ne sommes dispensés de ces recherches laborieuses que lorsqu'elles ont été bien faites, ce qui est assez rare encore, par les écrivains qui ont composé, dans les siècles postérieurs, des recueils généraux ou particuliers d'annales anciennes ou modernes. Tels sont, Messieurs, les différents genres de productions que nous aurons à observer, pour nous former quelque idée de l'art d'exposer les faits, et pour n'établir cependant qu'un bien petit nombre de règles; car ici les matières sont si diverses et si mobiles, qu'il convient de laisser aux talents et au génie une grande liberté dans le choix des formes. Nous tenterons néanmoins de caractériser les plus heureuses, les plus dignes d'un genre de littérature tellement agrandi par les anciens, que chez eux au moins il tient dans la prose le même rang que l'épopée dans la poésie.

La simplicité du style est le gage de la fidélité des récits; c'est en quelque sorte l'accent nécessaire à un témoin qui veut être cru; il décréditerait sa déposition, en laissant voir qu'il travaille à l'embellir. L'art des anciens est de concilier avec ce caractère essentiel du style historique, l'énergie des expressions, l'éclat des images, la vivacité des sentiments. Leurs narrations si simples, si naïves, produisent cependant les trois grands effets de l'art d'écrire :

éclairer, peindre, émouvoir. Si les observations morales s'y réduisent à leur expression la plus concise, c'est pour devenir des traits de lumière aussi pénétrants que rapides, qui resteront à jamais imprimés dans nos esprits. Si, au contraire, les détails abondent, c'est pour que les événements reprennent leurs couleurs naturelles, revivent tout entiers, et frappent notre imagination comme ils ont jadis frappé les regards des spectateurs. Là, point d'efforts, point d'artifices, pour leur prêter un intérêt dramatique qu'ils n'auraient point d'eux-mêmes; mais aussi ne craignons pas qu'ils perdent rien de celui qu'ils ont en effet: lorsqu'ils devront nous étonner par leur grandeur, nous effrayer ou nous attendrir, l'historien n'amortira aucun des mouvements qu'il leur appartient d'exciter dans nos âmes, il ne nous épargnera aucune des émotions qu'il aura ressenties lui-même. Ici donc, Messieurs, les règles les plus sûres seront à puiser dans les modèles antiques; et s'il nous est pourtant permis d'étendre cette théorie un peu au delà des résultats que ces chefs-d'œuvre garantissent, nous n'userons d'un tel droit qu'avec beaucoup de défiance et de réserve.

Il me semble, Messieurs, que si je parviens à remplir toutes les parties du plan que j'achève de mettre sous vos yeux, je n'aurai négligé aucune des notions préliminaires qui doivent servir d'introduction à l'histoire, puisque j'en aurai successivement fait connaître les sources, les usages, le système géographique et chronologique, les formes, enfin, et les modèles. Mais, après avoir indiqué ainsi les méthodes à suivre pour la bien étudier, il me resterait à reconnaître celle qui devra me diriger moi-même, lorsqu'à la suite de ces préliminaires, il me faudra prendre les annales d'un peuple ancien et moderne, pour l'objet particulier de mes leçons. La question est de savoir si l'enseignement de l'histoire diffère de l'histoire elle-même, s'il y a

autre chose à faire pour l'enseigner que pour l'écrire. Je suis fort porté à croire qu'en ce genre les meilleurs ouvrages seraient aussi les meilleurs cours; et si je n'adopte pas cette méthode, ce n'est pas du tout que je m'en dissimule l'utilité, mais il m'est trop permis d'être effrayé du travail qu'elle m'imposerait, et qui, par cela même qu'il serait supérieur à mes forces, deviendrait peu profitable à ceux à qui je devrais l'offrir.

Oui, sans doute, le meilleur cours d'histoire qu'on ait entendu jamais, fut celui que fit Hérodote lorsqu'il lisait son immortel ouvrage à la Grèce assemblée, mêlant, il est vrai, à des récits instructifs des traditions fabuleuses, mais fixant tous les genres de souvenirs; recueillant, pour ainsi dire, tous les débris des peuples et des siècles; racontant comme Homère invente, toujours simple et riche comme lui; animant ses tableaux, éclairant ses narrations l'une par l'autre, habile à les poursuivre, à les interrompre, à les reprendre; créant, par un chef-d'œuvre de l'art d'écrire, la science des lieux, des temps et des faits; et digne, à tant de titres, de recevoir nos premiers hommages, quand nous entrons dans la carrière que son génie rendait si vaste à l'instant même où il l'ouvrait. Mais il n'appartient qu'aux Thucydide de se destiner à suivre les traces d'Hérodote; et s'il est un genre d'enseignement auquel je puisse me dévouer sans témérité, c'est celui qui recueille avec zèle l'instruction que les talents répandent, qui réfléchit leur lumière sans aspirer à leur éclat; celui qui consiste en quelque sorte à étudier publiquement, à rendre compte de ce qu'on a fait pour essayer de savoir; celui enfin par lequel on associe ses auditeurs à ses propres recherches, à ses doutes, à ses tentatives, et, s'il y a lieu, aux connaissances que l'on croit avoir acquises.

Appliqué à l'histoire, cet enseignement me paraît avoir trois objets principaux. D'abord, il y a des faits si bien

établis et si généralement connus, qu'il doit, ce semble, suffire de les rappeler sommairement, et d'indiquer les narrations qui en développent le mieux les détails. Si l'on ne réduisait point à de simples précis cette partie élémentaire ou familière, il faudrait ou la prendre toute faite, telle qu'elle existe dans les livres, ce qui serait toujours superflu; ou s'efforcer de la revêtir de formes nouvelles, ce qui serait souvent téméraire. Mais il est, en second lieu, un grand nombre d'articles obscurs ou litigieux, à l'éclaircissement desquels on est obligé de s'arrêter, si l'on veut réellement instruire. Je ne parle pas des fictions ou impostures grossières depuis longtemps dévoilées, et dont on ne peut plus être tenté d'entreprendre une réfutation sérieuse : il s'agit de plusieurs points controversés encore, ou qui auraient besoin de l'être; de faits présentés comme vraisemblables quoique indignes de toute croyance, ou donnés pour certains lorsqu'ils sont à peine probables. Afin d'en apprécier, autant du moins qu'il est possible, la vérité ou la fausseté; afin de déterminer ce que de pareils récits peuvent mériter de confiance ou de défiance, il faut bien remonter aux sources, discuter les témoignages, rapprocher les circonstances, appliquer toutes les règles de la critique, en ne donnant toutefois à ces recherches qu'une étendue proportionnée à l'importance des articles qui les exigent. Enfin, l'examen des causes et des effets de tous les grands événements doit, en troisième lieu, conduire à des observations morales et politiques, convertir les faits en expériences, étendre ou confirmer les résultats, les conseils, les préceptes qui composent la théorie des mœurs privées et celle des institutions publiques. Encore une fois, sans de telles applications, je ne sais pas ce qui resterait d'utile ou même de curieux dans l'histoire, et je n'aurais aucune idée du but où doit tendre l'enseignement de cette science.

La plus sainte des obligations que cette nouvelle fonction m'impose, et celle qui me sera la plus chère, est de rechercher scrupuleusement la vérité et de l'exposer avec franchise. Selon Cicéron, la loi suprême de l'histoire est de ne rien dire de faux, et de ne rien taire de ce qui est vrai. Voltaire trouvait de l'exagération dans la seconde partie de ce précepte, et l'on est forcé de convenir que l'accomplissement peut en être souvent périlleux : mais il en est ainsi de bien d'autres devoirs dont on n'est pourtant pas dispensé par les dangers auxquels ils exposent. Personne n'est véridique, ni raisonnable, ni équitable impunément; et si l'on craint d'être sincère, il ne faut pas entreprendre d'écrire l'histoire, ni de l'enseigner. En professant une science, nous contractons avec cette science elle-même des engagements antérieurs et supérieurs à tous les autres : nous lui devons de la présenter telle qu'elle est, sans l'altérer, sans la mutiler, sans rien ôter de ce qu'elle a de positif, d'instructif et de sévère. On demande pourquoi les connaissances morales et politiques ne sont pas exactes, et l'on se laisse persuader que, par leur nature même, elles manquent des moyens de le devenir : il est bien plus certain qu'on a eu rarement la volonté de les rendre telles; et parmi les entraves qui, de toutes parts, ont retardé leurs progrès, il convient de remarquer celles qui ont particulièrement comprimé et déformé l'histoire. Il a fallu qu'elle fût circonspecte, timide, complaisante, attentive à ne rien trouver, dans les choses passées, qui menaçât ou compromît des intérêts présents; habile enfin à nuancer ses récits au gré des puissances les plus ombrageuses. J'avoue que, parmi les parties qu'elle embrasse dans son immense étendue, je ne choisirais pas de préférence, pour l'objet de mes leçons, celles dont l'examen pourrait sembler le plus hasardeux : mais, en traitant celles qui sont ou peuvent être abandonnées à la critique, il ne me suffira

point de ne me permettre aucun déguisement, je ne me prescrirai aucune réticence. Je réclame, au nom des élèves qui doivent m'écouter, la liberté de ne les tromper jamais : leur dire la vérité pure et entière est un respect dû à leur âge, un devoir et un droit du mien. Je sais d'ailleurs qu'ils auraient bientôt déserté une école de servitude et de mensonge; ils exigent qu'on les éclaire : dignes des destinées auxquelles les lois de leur patrie les appellent, ils ne viennent chercher ici qu'une instruction saine qui accélère leurs progrès, féconde leurs talents et développe dans leurs âmes des sentiments généreux.

Si je pouvais, Messieurs, m'écarter de ces devoirs, j'y serais assez rappelé par le souvenir du professeur auquel je succède, et qui les a tous si dignement remplis; qui, dans cette chaire comme sur le tribunal où il avait siégé, n'a connu d'autre science, d'autre loi, d'autre maître que la vérité; qui n'a vécu que pour lui rendre hommage par ses actions, comme dans ses leçons et dans ses livres; qui n'a jamais voulu prévoir si elle lui serait périlleuse, qui la chérissait davantage depuis qu'elle lui avait mérité une honorable disgrâce, et combattait encore pour elle lorsqu'au jour même de sa mort il publiait, le premier en France, une réclamation énergique contre le projet d'une atteinte nouvelle à des libertés nationales. Je n'avais pas besoin d'occuper ici sa place pour que sa mémoire me restât à jamais présente : M. Clavier manque tous les jours à ceux qui l'ont fréquenté, comme moi, chaque jour, durant plusieurs années. Il m'a bien souvent entretenu de cette fonction même que je viens remplir après lui, et je ne prévoyais pas que ses réflexions sur ses propres travaux dussent me servir à diriger un jour les miens. Il ne m'a point légué sa science vaste et profonde, mais il m'a laissé voir par quels soins assidus, par quelles études il l'avait acquise, et continuait de l'enrichir. J'ai vu surtout comment

elle s'alliait chez lui à une raison forte, à des mœurs douces, aux affections les plus honorables. Ses vertus privées et publiques se confondaient à tel point avec ses lumières, qu'on pouvait mettre en doute s'il devait à la nature ou à l'étude un caractère moral à la fois si simple et si noble. Jamais les connaissances historiques n'ont été mieux recommandées par les actions et les habitudes d'une vie consacrée à les cultiver; et s'il est vrai, Messieurs, qu'elles aient une telle influence sur l'esprit et le cœur de ceux qui savent le mieux les acquérir, nous ne devons pas craindre de prendre la plus haute idée de leur utilité. Non, il n'y aura plus d'exagération dans les magnifiques éloges qu'on a donnés à l'histoire : il sera vrai de dire qu'en formant des hommes si vertueux et si bienfaisants, elle est, comme l'ont affirmé les anciens, la bienfaitrice universelle du genre humain.

COURS D'ÉTUDES HISTORIQUES.

PREMIÈRE PARTIE.

EXAMEN ET CHOIX DES FAITS.

LIVRE PREMIER.

CRITIQUE HISTORIQUE.

ÉTUDES HISTORIQUES.

Les souvenirs des temps passés ne peuvent prendre le caractère d'une science que par leur exactitude, leur enchaînement et leur utilité. Si des traditions vagues, si d'ingénieuses fictions suffisent à certains arts et même à certaines doctrines, il faut des faits bien vérifiés, bien observés, méthodiquement classés et soigneusement décrits pour composer une science, c'est-à-dire un système de connaissances exactes et applicables.

Je vais donc chercher quelles sont les méthodes à suivre pour reconnaître d'une part la *vérité*, de l'autre l'*importance* des faits historiques.

Dans un premier livre, je tâcherai de distinguer toutes les sources diverses de l'histoire; et je déduirai de cette analyse les règles qui composent l'art de vérifier les faits, c'est-à-dire de discerner ce qu'il y a de certain ou de probable dans les annales des siècles anciens et modernes, et d'en séparer les récits peu croyables ou pleinement fabuleux.

Un second livre aura pour objet d'examiner quels sont, entre les faits vérifiés, ceux dont la connaissance im-

porte à la société; je veux dire ceux qui tiennent réellement à quelques-uns de ses besoins, et qui peuvent être considérés comme des expériences propres à éclairer certaines branches ou certains détails des sciences morales et politiques.

Le premier de ces livres peut prendre le titre de *Critique historique*; et le deuxième, celui d'*Usages de l'histoire*.

LIVRE PREMIER.

CRITIQUE HISTORIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA CERTITUDE OU DE LA PROBABILITÉ DONT LES CONNAISSANCES HISTORIQUES SONT SUSCEPTIBLES.

Le travail qu'exige la vérification des anciens faits est si long et si austère, qu'avant de l'entreprendre il convient de s'assurer qu'il a un but raisonnable, et qu'il peut l'atteindre. Or, il y a des hommes très-éclairés qui soutiennent d'abord que ce travail est superflu. Suivant eux, l'instruction morale et politique découle aussi riche et aussi pure d'une histoire traditionnelle et mal vérifiée, que de la plus exacte. Ils prétendent que les récits incertains et fabuleux même peuvent, aussi bien et mieux peut-être que les véritables, montrer les effets des bonnes et des mauvaises habitudes, recommander la vertu, flétrir le vice, et mettre enfin, comme on dit, la morale en action; qu'ainsi tant de recherches pour parvenir à la plus sévère exactitude sont inutiles, nuisibles même

au but essentiel de l'histoire; que, réels ou supposés, les exemples qui éclairent sont toujours bons; et qu'il importe assez peu de rencontrer ou non ce qu'il y a de plus vrai, si l'on trouve ce qu'il y a de plus instructif (1).

Ce système tient à celui qui refuse à l'histoire toute certitude: pour nous disposer à penser qu'elle n'en peut avoir aucune, on s'efforce de nous prouver qu'elle n'en a jamais besoin. Mais on a contesté plus directement la possibilité de la composer de résultats précis et dignes de confiance. Des écrivains modernes ont assuré qu'il n'existait aucun moyen de vérifier des faits au milieu des impostures et des fables accumulées dans tous les anciens corps d'annales. La critique, a dit J. J. Rousseau (2), n'est qu'un art de conjecture, l'art de choisir entre plusieurs mensonges celui qui ressemble le mieux à la vérité.

Assimiler l'histoire à des romans, à des poèmes, ne voir en elle qu'un vaste recueil de contes moraux et d'apologues, c'est dire assez qu'elle ne peut jamais devenir une science, et qu'on s'est trop abusé lorsqu'on l'a représentée comme le témoin des temps, le tableau fidèle des choses passées (3). Mais je pense qu'en la dépouillant de ces titres, il ne resterait aucune raison de persévérer à la nommer la source des bons conseils, la règle des mœurs, la directrice de la vie (4); car il y aurait au moins de l'exagération à prétendre que les récits

(1) « N'avez-vous jamais lu Cléopâtre, ou Cassandre, ou d'autres livres de cette espèce ? L'auteur choisit un évènement connu; puis l'accommodant à ses vues, l'ornant de détails de son invention, de personnages qui n'ont jamais existé, et de portraits imaginaires, entasse fictions sur fictions pour rendre sa lecture agréable. Je vois peu de différence entre ces romans et nos histoires, si ce n'est que le roman-

historiques, envisagés dans tout leur cours, tendent aussi sensiblement que de purs apologues à des conséquences pratiques. L'histoire contient un très-grand nombre de détails et de faits desquels il n'y a, quoi qu'on en dise, aucune conclusion immédiate à déduire; et, lorsqu'elle aboutit réellement à des conseils ou à des préceptes, il me semble que l'autorité de ses leçons morales ne se fonde que sur la vérité positive des faits qu'elle a racontés.

On invente des fables, on les arrange tout exprès pour obtenir des résultats prévus, pour établir de sages maximes, et quelquefois pour fortifier de pernicieux préjugés. Dans tous les cas, ces fictions n'ont de valeur qu'autant qu'elles réfléchissent quelque aspect réel des choses humaines, qu'autant qu'elles empruntent de l'expérience et de l'histoire même les couleurs dont elles revêtent des actions supposées et des personnages imaginaires. Loin que par elles-mêmes elles prouvent en effet quelque chose, on juge de leur vérité poétique par le caractère naturel de leurs nœuds et de leurs dénoûments : l'unique service qu'elles rendent, leur seul mérite est de rendre sensibles et brillantes des notions acquises déjà par une étude immédiate de la nature et de la société. L'histoire, au contraire, est cette étude même; elle en est du moins une partie considérable; elle n'a, dans ses recherches impartiales et scrupuleuses, d'autre but que de rassembler des expériences et d'en constater

« cier se livre davantage à sa propre « imagination, et que l'historien s'asservit plus à celle d'autrui; à quoi « j'ajouterai que le premier se propose un but moral, bon ou mauvais, dont l'autre ne se soucie guères. » J. J. Rousseau, Émile, l. IV.

(2) *Ibid.*

(3) Historia..... testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ... nuncia vetustatis. *Cicero*, de Orat. II, 36.

(4) Magistra vitæ. *Ibid.*

la réalité, quelles qu'en puissent être les conséquences. D'elle-même elle ne tend à aucun système philosophique, à aucune théorie prédéterminée; et, si elle éclaire néanmoins, si elle enrichit les sciences morales, c'est précisément parce qu'elle a rencontré et non inventé, vérifié et non composé la série des faits et des phénomènes dont elle vient leur apporter le tribut. Je sais bien que Machiavel et d'autres écrivains, en puisant dans l'histoire des réflexions sur les mœurs privées et publiques, sur les devoirs des citoyens et les intérêts des gouvernements, ont presque indifféremment employé à cet usage les narrations vraies ou fausses, constantes et douteuses; mais je crois qu'ils auraient dû suivre une méthode plus sévère : ce sont les faits reconnus pour vrais qui sont dignes de servir d'exemples; seuls ils fournissent le sujet, les données, les éléments, et non pas seulement le prétexte et l'occasion des observations morales et politiques.

Trois moyens divers sont employés à convaincre les hommes de la vérité des règles de la morale : l'un est de montrer qu'elles sont des volontés divines surnaturellement révélées; l'autre consiste à les conclure de la nature de l'homme, de son organisation, de ses besoins, de ses destinées présentes et futures; la troisième méthode est de représenter les préceptes moraux comme les résultats de toutes les expériences, tant de celles que chacun de nous peut recueillir dans le cours de sa propre vie, que de celles qui ont été faites avant nous, et dont on suppose que le souvenir s'est conservé pur et distinct. Or, en morale comme en physique, il n'y a d'expériences probantes que celles dont on a constaté la réalité. Si vous n'avez à m'offrir que des faits controuvés, vous pourrez bien encore y attacher de très-bons préceptes, mais qui ne seront aucu-

nement établis par vos récits. Ils reposeront ou sur des doctrines soit théologiques, soit philosophiques, ou bien sur de véritables faits, autres que ceux que vous aurez pris la peine de me raconter. Vous n'aurez en effet rien ajouté à la science des mœurs; et si vos narrations ont néanmoins quelque intérêt, ce sera seulement parce que vous aurez habilement imité, reproduit, combiné quelques-unes des expériences morales, récentes ou anciennes.

Je n'hésite donc point à dire que les études historiques mériteraient assez peu d'occuper un esprit raisonnable, si elles ne devaient lui présenter qu'une longue série de fictions. En ce cas, j'aimerais autant, et mieux à certains égards, des poèmes épiques et dramatiques, des romans et de simples fables : l'Odyssée, Télémaque ou Gilblas; Corneille, Molière ou La Fontaine. Pour préférer l'histoire aux livres des romanciers et des poètes, pour la déclarer infiniment plus instructive, on a besoin de voir en elle un recueil authentique d'observations vérifiées. C'est de cette manière seulement qu'elle peut éclairer, soutenir, étendre la théorie des mœurs et des sociétés, en devenir la partie expérimentale, recommander la sagesse et enseigner la prudence.

Il nous importe donc, avant d'entreprendre un cours d'études historiques, de nous assurer que ce genre de connaissances est susceptible d'une très-grande probabilité, et souvent même d'une parfaite certitude.

On a donné particulièrement et presque exclusivement la qualification d'exactes aux sciences qui se composent de propositions tellement enchaînées entre elles, que celles qui suivent ne sont jamais que des conséquences, des développements, des applications, et pour ainsi dire des traductions de celles qui précèdent; en sorte

qu'il est impossible d'en contester une seule sans en dissoudre tout le système, ou sans tomber dans les plus absurdes contradictions.

D'autres sciences sont fondées sur l'observation attentive des phénomènes naturels : elles ont pour premières données des faits immédiatement sensibles, qui subsistent ou se renouvellent sans cesse, et dont la vérité se confond avec la conscience de nos propres affections. En employant des méthodes rigoureuses pour observer ces faits, pour les recueillir et les coordonner, on parvient à reconnaître les rapports qu'ils ont entre eux, les lois générales qui les régissent; et il en résulte des connaissances d'autant plus réelles qu'elles prennent plus d'étendue, et qu'elles s'éclairent davantage l'une par l'autre.

Les faits qui composent la science ou l'espèce de connaissances qu'on appelle Histoire sont d'une autre nature : ils ont cessé de frapper les sens; ils sont morts, ensevelis, et nous ne retrouvons que leurs tombes; ou plutôt ce mot de *faits* appliqué aux notions historiques prend une acception différente de celle que nous lui donnions tout à l'heure en parlant des sciences naturelles. Il n'exprime plus que des souvenirs qui encore ne sont pas les nôtres, mais ceux d'autrui, transmis jusqu'à nous à travers les siècles, et dont la vérité ne peut nous être garantie que par l'examen souvent difficile de l'authenticité, et du sens, et de la fidélité des témoignages.

Aussi a-t-on distingué depuis long-temps trois sortes de certitudes (1) : l'une mathématique, la seconde phy-

(1) V. le commencement de l'article *Certitude* dans l'Encyclopédie.

sique, la troisième historique ou morale. Quoique cette distinction semble assez généralement adoptée, je crois qu'elle a besoin de quelque éclaircissement. Si elle n'a pour but que de faire discerner *trois ordres* de vérités, trois différents genres de connaissances également raisonnables, et de partager en trois classes les sources d'où peuvent émaner des vérités également certaines, cette énumération, quoique peut-être incomplète, ne serait pas très-dangereuse; mais elle tire beaucoup plus à conséquence, si elle tend à établir *trois degrés* de certitude, et à n'accorder aux notions historiques, même aux moins contestables, qu'une grande probabilité. En ce cas, il vaudrait bien mieux se servir franchement de cette dernière expression: car la certitude ou l'impossibilité de douter existe entière, ou n'existe pas du tout. Il reste plus ou moins de doute, c'est-à-dire d'incertitude sur ce qui n'est qu'extrêmement probable, et c'est parler avec trop peu de précision que d'appeler certain ce qui pourrait se trouver faux. La certitude ne commence qu'au point où il ne subsiste aucune chance d'erreur; mais à ce point elle est déjà parfaite.

Ainsi, la première question que nous ayons à traiter est de savoir s'il y a des connaissances historiques assez bien établies pour que la fausseté en soit pleinement impossible. Je n'ai pas besoin d'avertir que je n'élève cette question qu'à l'égard des faits de l'histoire profane, soumis à la critique humaine. La croyance des faits révélés tient à des vérités et à des autorités d'un ordre supérieur: aucune des observations qui vont suivre ne s'appliquera ni directement ni indirectement à des points d'histoire sainte, expressément érigés en articles de foi par des textes sacrés ou par des décisions

dogmatiques. Les discussions historiques ont un champ bien assez vaste, en deçà des limites qui leur sont prescrites.

Pour apprécier, en matière profane, la certitude morale, commençons par les exemples les plus immédiats. L'existence des villes appelées Londres, Madrid, Naples, Constantinople, n'est démontrée ni mathématiquement ni même physiquement pour les personnes qui n'ont pas vu ces grandes cités; et cependant aucun homme instruit et raisonnable n'en peut douter, parce que les témoignages sont si nombreux et d'une telle nature qu'ils ne laissent pas la plus légère chance de déception: on les réduirait à la moitié de leur nombre et de leur force qu'il en resterait encore plus qu'il n'en faudrait pour opérer une certitude complète. Voilà pourquoi nous regardons aussi comme indubitable l'existence de plusieurs autres villes, plus éloignées de nous, et sur lesquelles nous n'avons point, à beaucoup près, autant de relations. Nous n'attendons pas que nous ayons vu de nos yeux, ou qu'on ait de nouveau visité, en notre nom, Madagascar, le Japon, le Brésil, pour nous tenir assurés que ces contrées existent: le doute sur de pareils faits n'est qu'ignorance ou déraison. Les vérités géométriques sont autrement certaines; mais j'ose dire qu'elles ne le sont pas davantage.

De même encore, pour trouver incertain qu'un prince nommé Louis XIV ait régné sur la France depuis 1643 jusqu'en 1715, que durant sa minorité il se soit élevé des troubles appelés du nom de Fronde, qu'il ait révoqué l'édit de Nantes en 1685; que l'un de ses petits-fils ait été, en 1700, proclamé roi d'Espagne; et qu'un arrière-petit-fils de ce même Louis XIV lui ait succédé en

France sous le nom de Louis XV, il faut supposer qu'on a fabriqué tout exprès, pour nous faire accroire ces choses, l'innombrable multitude des monuments divers qui nous les attestent, tableaux, statues, édifices, médailles, inscriptions, pièces monétaires; négociations et traités, correspondances officielles et privées; registres de corps politiques, ecclésiastiques, académiques; mémoires publics et secrets, gazettes, annales, relations particulières, vingt mille ouvrages ou opuscules en prose et en vers, imprimés en France et ailleurs, où sont racontés ou indiqués les détails de ce long règne. Qui peut hésiter, un seul instant, à déclarer tout-à-fait impossible cette conspiration de deux siècles, de l'Europe entière, de tous les arts, de toutes les plumes, de tous les intérêts, pour accréditer et propager ainsi des mensonges? Encore une fois, une démonstration algébrique est d'une autre nature, mais elle ne produit pas une conviction d'un degré supérieur.

Si vous remontez au règne de Henri IV, de François Ier, de Philippe de Valois, de Saint-Louis, etc., les témoignages deviennent moins nombreux sans doute, et cependant suffisent pour environner les principaux faits d'une vive lumière et les maintenir présents à nos regards. A une bien plus longue distance, les expéditions de Jules-César, son usurpation et sa mort, nous sont authentiquement attestées; et quoiqu'il ne nous soit parvenu aucune histoire d'Alexandre, écrite par ses contemporains, son nom retentit avec trop d'éclat dans tous les siècles qui ont suivi le sien, pour qu'il nous soit possible de révoquer en doute les résultats les plus généraux de ses entreprises guerrières. Sur tous ces points historiques, et sur beaucoup d'autres du même genre, ré-

duits à ce qu'ils ont d'essentiel; par exemple, sur la guerre du Péloponnèse, sur celle que les Grecs ont soutenue contre les Perses, même sur certains évènements antérieurs, matériellement considérés, et abstraction faite des détails; en un mot, sur les plus grands faits de l'histoire profane, depuis l'an 776 avant notre ère jusqu'à nos jours, il y a souvent une très-haute probabilité, et quelquefois certitude entière, c'est-à-dire, connaissance acquise sans péril d'erreur.

Pour nous former des idées précises de la probabilité ou de la certitude à laquelle les notions historiques peuvent atteindre, je crois qu'il est à propos de les diviser en trois espèces, selon qu'elles énoncent des faits, ou qu'elles exposent des détails, ou qu'elles offrent le tableau des causes, des effets, et du caractère moral de certaines actions. Aux ides de mars de l'an de Rome 710, quarante-quatre avant notre ère, Jules César fut assassiné dans le Sénat par Cimber, Casca, Cassius, Brutus et d'autres conjurés; il n'y a là que l'action, les personnes, les circonstances du temps et du lieu, ce qui est strictement nécessaire pour que le fait soit déterminé : c'est surtout parmi les notions de ce genre qu'il s'en rencontre d'indubitables, et tel est, de l'aveu de la critique la plus exigeante, le fait que je viens de citer.

Mais il n'en est pas toujours ainsi de l'exposition détaillée des circonstances. Pour nous en tenir au même exemple, Vertot (1), en recueillant ce que divers historiens ont écrit avant lui, nous raconte que les conjurés, afin de justifier leur dessein, en remirent l'exécution au jour même où l'on devait déclarer César roi; que des devins

(1) Révol. Rom. à la fin du livre XII.

lui avaient prédit que ce jour-là devait lui être funeste; que la nuit qui le précéda, Calpurnie, femme de César, poussait, en dormant, de profonds soupirs; qu'on fit le matin beaucoup de sacrifices, et que, voyant qu'il ne s'y trouvait aucun signe favorable, César résolut de congédier le sénat; que Brutus parvint à lui faire abandonner cette résolution, le prit par la main et le tira de son palais; qu'en chemin César reçut plusieurs billets, dans lesquels on lui donnait avis de la conjuration, mais qu'il les remit, sans les lire, à ses secrétaires; qu'au sénat Cimber se présenta devant lui pour lui demander la grace de son frère exilé, prit le bas de la robe de César, et la tira si fortement qu'il lui fit baisser la tête; qu'alors Casca lui porta un coup dans l'épaule; qu'un autre conjuré vint par derrière lui enfoncer un fer dans le côté; qu'en même temps Cassius le frappa au visage; que Brutus lui perça la cuisse; qu'enfin César alla tomber aux pieds d'une statue de Pompée, où il expira après avoir reçu vingt-trois coups de poignard. Voilà des détails qui peuvent n'avoir pas tous la même vérité, ni la même vraisemblance. Les témoignages des contemporains, unanimes sur le fait, ne le sont pas sur toutes ces circonstances. Quelques-unes ont un caractère merveilleux qui doit inspirer de la défiance, et ne sont d'ailleurs rapportées qu'en des écrits composés plus d'un siècle après l'évènement. Il nous est aisé de prévoir que dans cette seconde classe de notions, il s'en trouvera, beaucoup plus que dans la première, qui devront être écartées, ou indiquées seulement comme des récits aventurés par quelques auteurs.

La troisième classe consiste en observations sur les causes ou les effets des évènements, en opinions sur le

mérite ou le démérite des actions, sur les vertus ou les vices des personnages. Quels faits, quels intérêts, quels ressentiments ont amené la conspiration dont Jules César fut victime? Qu'a produit cette catastrophe? Quels hommages ou quels reproches convient-il d'adresser à César lui-même ou aux conjurés? Ce sont là des considérations philosophiques qui se distinguent à tel point des faits et des détails, qu'il faut le plus souvent recourir, pour les apprécier, à un tout autre système d'idées et de connaissances. Ces réflexions, en effet, se rattachent à tout l'ensemble des théories morales et politiques, tandis que le pur et simple examen de la vérité d'un fait et de ses circonstances se réduit ordinairement à la discussion des témoignages.

Je suis loin de vouloir exclure les notions de ce troisième ordre : l'histoire, en s'interdisant de pareils jugements, s'exposerait à dégénérer en une chronique aride, dénuée d'intérêt et d'utilité. J'ignore à quoi peuvent servir l'étude et le discernement des faits, si ce n'est point à exercer la pensée, à enrichir d'observations et d'expériences la science des mœurs, la théorie des sociétés. Mais la première condition pour que ces réflexions soient justes et réellement instructives, c'est que les faits et les détails n'aient pas été choisis, modifiés, arrangés tout exprès pour les amener. Avant de prononcer comme juge, l'historien doit déposer comme témoin, s'il raconte ce qu'il a vu ou entendu lui-même; ou déclarer le fait comme juré, s'il recueille ou analyse les relations de ses devanciers. Or, on a droit d'exiger de tout témoin, de tout juré, cette impartialité rigoureuse, qui n'est au fond que la véracité, que la probité, la bonne foi, l'honneur. L'impartialité du juge n'est pas moins indispensable,

mais elle a un autre objet; elle ne consiste point à n'avoir aucune opinion sur les actions et les personnages : la fonction du juge est au contraire d'approuver ou de condamner, d'appliquer aux faits vérifiés la loi positive dans les tribunaux ordinaires, la loi naturelle dans le tribunal de l'histoire. Après que l'historien nous aura fidèlement exposé toutes les circonstances d'un grand évènement, après qu'il aura rassemblé sous nos yeux toutes les lumières qui doivent éclairer le jugement que nous porterons nous-mêmes, pourquoi n'oserait-il pas nous soumettre le sien propre, provoquer nos réflexions par les siennes, et nous mettre au moins sur la voie de cette instruction morale et sociale qui doit sortir de toutes les pages de son livre? Qu'il prononce donc selon sa conscience, qu'il soit aussi sincère dans ses jugements que véridique dans ses récits : à ces conditions, il a le droit d'exprimer sa pensée, dût-il contredire les arrêts rendus avant lui, et se déclarer, autrement que le destin, entre Pompée et César. Il pourra sans doute errer quelquefois en usant de cette liberté; mais ses erreurs seront bien plus graves s'il n'en use point, et si on lui a prescrit d'avance les opinions qu'il doit énoncer sur les choses et sur les hommes; car cette contrainte ne s'emploie jamais qu'au profit de préjugés faux et nuisibles.

Toutefois, comme les observations générales ou particulières que l'historien ajoute ainsi à ses narrations ne sont pas des faits immédiats et positifs, il importe extrêmement qu'elles en soient toujours séparées ou du moins distinguées avec un grand soin, de peur que leur caractère vague ou conjectural ne semble s'étendre sur l'histoire elle-même. L'abus de ces notions accessoires, indivisiblement entremêlées aux principales, a fort con-

tribué au discrédit des connaissances historiques. On est entraîné à supposer qu'il n'y a rien de constant où l'on rencontre tant d'hypothèses, rien de matériel au milieu de tant de généralités. En admirant la sagacité de l'écrivain, on se défiera de ses systèmes ; et s'il a confondu partout ses récits et ses pensées, l'ensemble en paraîtra plus ingénieux que solide. Combien plus devra-t-on se tenir en garde, lorsqu'en des considérations préliminaires il aura annoncé d'avance les résultats de son travail, déterminé la nature et l'influence d'une série d'évènements! J'avoue que cette manière d'écrire l'histoire est aujourd'hui fort usitée; le talent la préfère et l'accrédite; mais je crains fort qu'elle ne retarde les véritables progrès de la science. Par exemple, on a tellement raisonné sur l'origine, les effets et la décadence du régime féodal; on en a composé des tableaux si divers; et par la dissemblance ou l'opposition même des conclusions, on a jeté une telle obscurité sur le fond de cette matière, qu'elle aurait besoin, plus que jamais, d'être éclaircie par un pur et simple exposé de tous les faits précis et de tous les détails matériels qui la concernent. Elle attend un chroniqueur laborieux et attentif qui n'ait point de but, point de système, pas d'autre plan que de recueillir avec exactitude et de disposer, selon les temps et les lieux, tous les éléments et tous les matériaux de cette histoire spéciale.

Maintenant, en considérant à la fois les notions de tout genre qui entrent dans la composition d'un livre historique, faits, détails et observations, nous pouvons dire qu'il y en a de certaines, de probables, d'invraisemblables et de fausses. L'exactitude en histoire consiste à bien discerner ces quatre espèces de notions. J'ai donné

des exemples de la première. C'est à la seconde qu'appartiennent des parties considérables de l'histoire grecque depuis la première olympiade, de l'histoire romaine depuis le commencement des guerres puniques, de l'histoire de l'Europe durant les cinq premiers siècles de l'ère vulgaire, de l'histoire asiatique du moyen âge : s'il est rare que les témoignages y soient assez nombreux, assez éclatants, pour exclure toute chance d'erreur, ils suffisent fort souvent pour qu'il y ait bien plus de raisons d'admettre les faits que de les rejeter. Mais en troisième lieu, il se rencontre dans ces mêmes corps d'annales, et dans plusieurs autres, des articles peu croyables, c'est-à-dire à l'égard desquels il y a lieu de parier qu'ils sont imaginaires. Régulus est-il retourné à Carthage pour y périr au milieu des plus cruels supplices? Le fait n'est pas impossible, et tant d'auteurs anciens (1) l'affirment, qu'il y aurait de la témérité à le nier d'une manière absolue. Cependant les variantes et les contradictions qui se remarquent dans les textes qui l'énoncent; le silence de Polybe, qui avait occasion d'en parler (2); les paroles ambiguës de Diodore de Sicile (3); enfin la conduite humaine et généreuse des Carthaginois envers leurs autres prisonniers, autorisent à craindre que ce dévoûment héroïque et tragique de Régulus ne soit une des fables dont les Romains ont orné leurs annales. Quant aux articles d'une quatrième espèce, qui sont à rejeter sans réserve comme fabuleux ou mensongers, les exemples en sont innombrables, surtout dans les premières

(1) *Cicer.* de Offic. I, 13; Orat. in Pison. 19. — *Hor.* od. Cœlo tonantem. *T. Liv.* Epitome libri XVII. — *Valerius. Max.* — *Florus.* — *Silius Ital.* — *Appian.* — *Dio Cassius.* — *Zonaras*, etc.

(2) Lib. I, c. 26—38.

(3) Fragm. l. XXIII et XXIV.

pages de chaque grand corps d'histoire, ainsi que dans plusieurs chroniques du moyen âge.

Il est évident que si tous les articles que nous venons de distribuer en quatre classes demeuraient inséparablement confondus en une seule, il n'en résulterait jamais une science. Ce ne serait qu'un amas confus d'hypothèses et de fictions où quelques vérités resteraient dispersées à l'aventure et sans aucun profit, puisque rien n'aiderait à les discerner. Le premier soin doit donc être de débarrasser pour toujours l'histoire des peuples de ces contes puérils, de ces impostures grossières qui la retiennent dans le déplorable état où se trouvaient les sciences naturelles jusqu'au milieu du seizième siècle. Mais il faut considérer que si ces sciences, à mesure qu'elles se perfectionnent, peuvent effacer presque tous les vestiges des erreurs dont elles se délivrent, l'histoire, qui est un recueil de souvenirs, a souvent besoin de retracer celui des fables mêmes dont elle se dégage, parce que la croyance et l'influence que ces fables ont jadis obtenues sont des faits qu'il ne lui est pas permis d'omettre. Si elle ne nous apprenait point ce que les Romains ont cru de la descente d'Énée en Italie, de la naissance et de l'éducation de Romulus, des entretiens de Numa avec la nymphe Égérie, plusieurs détails des annales romaines nous deviendraient inintelligibles. On connaîtrait mal un peuple si l'on ne savait pas quelles ont été ses superstitions, ses traditions, ses erreurs : les raconter n'est point les partager; et ce genre même de connaissances est, à sa manière, susceptible d'exactitude. Tel est aujourd'hui, et tel doit demeurer parmi nous l'état de l'instruction commune, qu'il n'est pas permis d'ignorer la mythologie qui s'est placée en avant

et à côté de toutes les histoires. D'ailleurs, ce ne sont pas ces anciennes croyances populaires qui pourront désormais jeter de l'incertitude et de l'embarras dans la science historique : il est trop aisé de les réduire à leur juste valeur. Leur invraisemblance, leur absurdité même frappe immédiatement les esprits; il est assez rare qu'on daigne remonter à leurs sources, c'est-à-dire rechercher les monuments ou les témoignages qui les concernent; et lorsqu'on prend cette peine, on s'aperçoit bientôt qu'aucune preuve, qu'aucun indice ne soutient en effet de pareils récits.

Il ne sera pas possible non plus d'exclure les faits dont la fausseté, quoique présumable, n'est pourtant pas pleinement démontrée. Car outre qu'à toute force ils pourraient avoir quelque réalité, ils se sont établis aussi dans les opinions et dans les fastes des peuples. Il est seulement nécessaire de les signaler comme invraisemblables, de ne pas les laisser confondus avec ceux qui atteignent un degré plus ou moins élevé de probabilité positive, encore moins avec ceux qui sont tout-à-fait certains, qui ne peuvent pas être faux. La partie la plus difficile des études historiques n'est pas de reconnaître la certitude, quand elle est réelle, mais d'obtenir des mesures un peu justes de la probabilité, soit positive, soit négative, d'un grand nombre d'articles.

On a essayé d'appliquer le calcul à l'appréciation des témoignages historiques. Un géomètre anglais, Jean Craig, persuadé que, par la nature même des faits de l'ordre politique ou moral, leur crédibilité s'affaiblit à mesure qu'ils se transmettent d'une génération à l'autre, a cru trouver que certains évènements, qui remontent au commencement de notre ère vulgaire, cesseront tout-

à-fait d'être croyables l'an de cette même ère 3153, et en conséquence il a indiqué cette année-là comme l'époque assurée de la fin ou de la rénovation du monde. Il écrivait en 1699 (1), et il ne laissait que 1454 ans de durée à l'ordre présent des choses humaines et religieuses. Ditton et Houtteville ont pris la peine de réfuter sérieusement ce système, qui, malgré l'appareil des calculs employés à le développer, n'était au fond que le caprice d'une imagination déréglée, et ne reposait sur aucune donnée réelle.

En reconnaissant que l'hypothèse de Craig est bizarre, et son analyse fautive, M. de La Place (2) accorde néanmoins au temps une grande influence sur la probabilité des faits transmis par une chaîne traditionnelle de témoins. « Il est clair, dit-il, que cette probabilité « doit diminuer à mesure que la chaîne se prolonge.... « L'action du temps affaiblit sans cesse la probabilité « des faits historiques, comme elle altère les monuments « les plus durables. On peut, à la vérité, la ralentir en « multipliant et conservant les témoignages et les mo« numents. L'imprimerie offre, pour cet objet, un grand « moyen malheureusement inconnu des anciens. Malgré « les avantages infinis qu'elle procure, les révolutions « physiques et morales, dont la surface de ce globe sera « toujours agitée, finiront, en se joignant à l'effet iné« vitable du temps, par rendre douteux, après des mil« liers d'années, les faits historiques aujourd'hui les plus « certains. »

On voit que cette opinion tend à ne laisser aux faits

(1) Theologiæ christianæ principia mathematica; Londini, 1699, in-4°. — Lipsiæ, 1755, in-4°. Un autre Anglais, Pierre Peterson, fit paraître à Londres, en 1701, un volume intitulé : *Animadversiones in Joannis Craig principia mathematica.* Peterson soumettait à une autre loi

devenus anciens aucune certitude proprement dite, et par conséquent à refuser aux connaissances historiques la consistance que nous venons de leur attribuer. Ce n'est plus là le système de Craig, vain tissu d'hypothèses chimériques et d'applications arbitraires : c'est une vue générale, de l'ordre le plus élevé, et d'une telle importance, qu'il nous est indispensable de nous y arrêter quelques instants.

Si l'on compte au nombre des révolutions physiques les grandes catastrophes qui peuvent renouveler la face de la terre, détruire une immense partie de ses habitants, et anéantir les monuments qui la couvrent, sans contredit ces désastres effacent presque tous les souvenirs, et par conséquent submergent l'histoire entière ou n'en laissent surnager que de bien faibles débris : de nouveaux siècles ramèneront une histoire nouvelle destinée à disparaître aussi à son tour. Mais les fléaux naturels qui n'ont pas cette étendue, mais les simples vicissitudes de l'ordre social, les expéditions militaires, les calamités politiques, guerres, invasions, déplacements de peuples, bouleversements d'empires, appauvrissent seulement et ne détruisent point les connaissances historiques. Supposons qu'il reste un peu moins de faits constants et de faits probables après quelques-unes de ces révolutions : toujours est-il vrai que si l'état social a déja pris quelques développements quand elles éclatent, si l'esprit humain a imprimé, en divers lieux, des traces profondes de ses travaux, beaucoup de souvenirs, réellement indestructibles et inaltérables, doivent résister à tous ces ravages. Quel-

le décroissement de la probabilité historique, il le faisait beaucoup plus rapide : il trouvait que les faits du commencement de notre ère ne seraient plus du tout croyables en 1789.

(2) Essai phil. sur les probabilités; 4[e] édition. Paris, 1819, in-8°, pag. 154, 155.

quefois même le mélange des nations, le rapprochement de leurs arts et de leurs annales, jette dans l'histoire des lumières nouvelles, et compense ainsi l'abolition de plusieurs monuments. Durant deux siècles les croisades, d'ailleurs si calamiteuses, ont plutôt servi que nui à la communication et à la conservation de ce genre d'instruction publique.

L'action du temps dont parle M. de La Place est bien moins sensible encore, ou, pour mieux dire, elle n'est pas distincte de celle de toutes les causes destructives, soit naturelles, soit artificielles. C'est pour exprimer en un seul mot toutes ces causes, qu'on représente le temps comme un pouvoir destructeur. En me servant de ce langage figuré, je dirai du moins qu'il y a des moyens de ralentir les ravages du temps, et même aussi de les réparer. L'intelligence humaine, à mesure qu'elle se développe, devient une puissance de plus en plus conservatrice; et l'étendue de ses progrès est, je crois, l'un des éléments qui doivent entrer dans le calcul de la durée des certitudes et des probabilités historiques. A cet égard l'heureuse influence de l'imprimerie a été reconnue par M. de La Place. En effet, on doit immédiatement à l'art typographique la publicité, la propagation, la conservation indéfinie des témoignages relatifs aux évènements arrivés depuis qu'il existe : il a substitué aux traditions orales les dépositions permanentes des premiers témoins; il fait que nous ne cessons pas d'entendre Comines, Guichardin, de Thou, L'Étoile, racontant les choses advenues de leurs temps. Mais il a rendu un autre service : il a recueilli, mis en lumière, exposé aux yeux de la critique, soustrait aux mains destructrices des hommes, ou, comme on dit, aux ravages du temps,

presque tout ce qui restait de l'histoire des siècles antérieurs. Que pourra désormais le temps contre ces copies innombrables, partout répandues, perpétuellement renouvelées, de tous les récits, textes et documents historiques? Le temps pourrait bien achever un jour la destruction des pyramides d'Égypte, qui lui résistent néanmoins depuis tant de siècles : aura-t-il le même pouvoir sur tous les exemplaires actuels et futurs des écrits d'Hérodote, de Thucydide, et de Tacite ? Je pense qu'il est permis d'en douter.

Sans l'imprimerie, l'empreinte des âges antiques serait visible encore dans un grand nombre de monuments; mais cet art les a rendus plus que jamais accessibles, comparables et durables. Il nous transporte, pour ainsi dire, au sein de la Grèce, au milieu de Rome, et nous environne des plus vives images de ces deux peuples : il nous fait entendre, sur leurs principales vicissitudes, les paroles de leurs orateurs, de leurs philosophes et de leurs poètes. L'imprimerie a donc changé tout-à-fait l'état de la question relative à la transmission et à la fidélité des anciens souvenirs : il ne s'agit plus d'une chaîne qui se prolonge et qui risque de s'interrompre ou de s'amincir; il s'agit d'un dépôt qui se conserve immuable, et sur lequel veillent à la fois les yeux de plusieurs nations. Prenez les connaissances d'histoire ancienne, telles qu'elles étaient au milieu du quinzième siècle de notre ère : depuis cette époque jusqu'à nos jours, elles n'ont pu éprouver aucun déchet; les faits qui concernent Périclès, Alexandre, Annibal, Jules César, Constantin, Charlemagne, ne sont pas aujourd'hui moins probables qu'ils ne l'étaient en 1450. S'il y a quelque différence, ce n'est pas en moins, c'est en

plus : car on a successivement acquis plus de moyens de vérifier les faits, de les éclaircir, et l'on n'a rien perdu de ce qui pouvait en conserver les traces; au contraire, elles sont devenues plus visibles, plus profondes, plus ineffaçables. Cependant depuis trois cent soixante-dix ans la terre n'a point manqué de fléaux : l'un de ses hémisphères s'est découvert pour être inondé de sang, l'autre a continué d'être dévasté par l'ambition et la discorde. Le cours des révolutions, des guerres, des catastrophes politiques ne s'est point interrompu; et à travers tant de calamités nouvelles, la mémoire des anciennes, loin de s'obscurcir et de s'altérer, s'est mieux établie, s'est propagée plus distincte et plus vive.

Si la puissance destructive du temps a été presque anéantie durant les trois ou quatre derniers siècles, je dois convenir qu'elle n'a été que trop réelle dans le cours du moyen âge, ou même depuis l'ouverture de l'ère vulgaire. Nous savons qu'il existait au temps de Cicéron, et au temps de Pline, des milliers de monuments et de livres qui ont disparu, et dont la perte irréparable a considérablement diminué le nombre des faits certains et la probabilité des autres. Mais il y a, relativement aux siècles où ces destructions se sont opérées, deux questions distinctes à examiner : d'une part, reste-t-il des moyens de connaître les choses arrivées pendant ces siècles mêmes ? de l'autre, jusqu'à quel point ont-ils dévoré ou mutilé l'histoire des âges précédents ? Or, premièrement, en remontant de Charles VII, à Philippe-Auguste, à Charlemagne, aux premiers empereurs romains, nous rencontrons des monuments de chaque époque, monnaies, inscriptions, édifices, chartes, correspondances, chroniques, relations originales, livres et

opuscules de toute espèce; et bien qu'il ne faille pas accepter indifféremment tous ces témoignages, ni admettre sans examen tous les faits qu'ils énoncent, il en résulte des corps d'annales dont les principaux articles ne sont assurément point sans consistance. Aucun homme sensé ne regarde comme imaginaires les noms que je viens de rappeler, ni ceux qui leur ressemblent; et dans l'espace de ces quatorze ou quinze siècles, on compterait mille personnages assez bien connus pour qu'il ne reste aucune chance d'erreurs sur les grands traits de leur histoire. En second lieu, le moyen âge nous a transmis, non pas seulement des traditions antiques, mais quelques monuments et plusieurs livres antérieurs à notre ère, livres dont nous verrons que l'authenticité demeure constante, malgré les altérations accidentelles que certaines pages ont pu subir. Il s'ensuit qu'en effet nos regards atteignent encore Sylla, les Gracques, les Scipions, Annibal, Alexandre, Périclès, Thémistocle; et que si nous ne sommes pas sûrs de bien saisir tous les détails de leur histoire, quelques-uns des grands évènements qui s'attachent à leurs noms ont conservé, malgré le temps, une très-haute probabilité, ou parfois une pleine certitude.

De même que la nature multiplie les individus de chaque espèce fort au-delà du terme nécessaire pour que l'espèce se perpétue, il arrive ainsi, au sein des sociétés civilisées, que les témoignages et les documents, destinés à conserver le souvenir d'un fait historique, sont tellement nombreux au moment où ce fait est récent encore, qu'il peut en périr un très-grand nombre sans que la certitude ou la probabilité en soit compromise. Voilà pourquoi nous pouvons, à vingt-trois siècles de distance, assurer, sans péril de nous tromper, qu'il a existé un

Miltiade, vainqueur à Marathon; et discerner des détails probables dans la guerre entre les Grecs et les Perses, comme dans celle du Péloponnèse. Je crois donc pouvoir conclure que, sauf l'hypothèse d'une catastrophe universelle, d'un bouleversement général du globe, et à partir de l'époque où il recommence à exister assez d'arts et de lumières pour qu'il y ait chez plusieurs peuples une véritable civilisation, l'histoire s'établit, se perpétue, et fournit la matière d'une science proprement dite. J'ose nier que le temps seul, que les seules causes comprises ordinairement sous ce mot aient jamais eu la force d'anéantir le dépôt des connaissances historiques, et surtout qu'elles la puissent acquérir ou reprendre en présence de l'art typographique. On avouera du moins que si la décomposition de ce dépôt était désormais possible, ce serait par des altérations si faibles et si lentes qu'on les pourrait tenir pour nulles dans une durée de cent ou deux cents siècles, à peu près comme certains mouvements insensibles des corps célestes, dont l'effet ne commence à devenir remarquable qu'après de très-longues périodes. Et au surplus, quand il serait vrai qu'après un espace de temps dont nous ne saurions assigner le terme, les annales les plus antiques, les plus immémoriales dussent en effet s'obscurcir, s'amincir, et enfin disparaître, ne seraient-elles pas graduellement remplacées par de bien plus vastes séries d'annales nouvelles? et le corps de la science historique n'irait-il pas se reproduisant sans cesse, acquérant toujours plus qu'il ne pourrait perdre, prenant d'âge en âge plus de consistance, de vigueur et d'étendue?

Cependant pour établir une telle science, pour ne la composer que de faits certains et de faits probables,

pour les discerner de ceux dont la fausseté est présumable ou tout-à-fait reconnue, il faudrait avoir des moyens de mesurer ou d'apprécier ces probabilités. Le peut-on par le calcul? Et si le calcul ne peut servir à cet usage, quel autre genre de procédés y aura-t-il lieu d'employer?

Prenons d'abord une idée des calculs auxquels on a tenté de soumettre cette matière (1). On part d'une donnée incontestable, savoir que parmi les témoignages humains il y en a de vrais et de faux. On ajoute que, sur un certain nombre de fois qu'un homme se donne pour garant d'un fait et certifie qu'il l'a vu, il est tant de fois véridique et tant de fois trompé ou trompeur : on suppose, par exemple, qu'il dit vrai neuf fois sur dix, et en conséquence on exprime la probabilité de son témoignage par la fraction $\frac{9}{10}$, laquelle ne diffère que d'un dixième de l'unité qui représenterait la certitude. Mais ce n'est pas toujours, ce n'est point ordinairement le témoin oculaire du fait qui vient vous le certifier; vous ne l'apprenez que d'un intermédiaire auquel il l'a raconté, et comme cet intermédiaire, à son tour, sur dix rapports vous en fait un faux, il s'ensuit que vous n'avez plus que les $\frac{9}{10}$ de cette première probabilité, qui n'équivalait elle-même qu'aux neuf dixièmes de la certitude parfaite. Ce sera donc $\frac{81}{100}$ ou le quarré de la première fraction : vous aviez 9 dixièmes, vous n'en avez guère plus que 8. Maintenant, si au lieu d'un intermédiaire il s'en trouve 2, 3, 4... 10... 100, etc., la probabilité va s'exprimant par une suite de fractions où le numéra-

(1) Essai hist. sur les probabilités, par M. le marq. de La Place, p. 135-154. — Traité du calcul des probabilités, par M. Lacroix. Paris, 1816, in-8°, p. 219-38.

teur 9 et le dénominateur 10 seront successivement élevés, chacun à sa 3e, 4e, 5e et autres puissances. Dès que vous aurez six intermédiaires, la fraction ne sera que d'un peu plus de 47 centièmes; c'est moins de 5 dixièmes ou d'une demie. Dès lors il y aura plus de chances pour la fausseté que pour la vérité : cette chaîne, formée du témoin oculaire et de six rapporteurs qui disent tenir le fait l'un de l'autre, vous trompe 52 ou 53 fois sur 100. Telle est l'idée générale des calculs que les mathématiciens appliquent aux témoignages *successifs*. En considérant le témoin oculaire comme un père qui raconte à son fils, et en conduisant la chaîne, de père en fils, jusqu'à la septième génération, en prenant d'ailleurs pour terme moyen de la durée d'une génération 33 ans ou un tiers de siècle, il s'ensuivra qu'après 233 ans il y aura 52 à parier contre 48 que le fait, transmis traditionnellement d'un seul rapporteur à un seul, n'est pas vrai. Prolongeons la chaîne, supposons un intervalle double, c'est-à-dire 466 ans, ou bien 5 siècles entiers, et nous ferons avantageusement le même pari à 81 contre 19. Il serait superflu de poursuivre : nous comprenons assez qu'au bout de 3 ou 4 mille ans, de 90 ou 120 générations, la fraction exprimant la probabilité sera devenue extrêmement faible : le numérateur 9 et le dénominateur 10 auront été élevés chacun à sa 90e, ou 120e puissance.

Il ne faudrait pas d'autre calcul si la chaîne traditionnelle ne se composait jamais que d'individus pris un à un, si chaque anneau n'était qu'un homme; mais voici qu'il se présente des témoignages *simultanés*. D'abord le fait a été vu, observé, et certifié par plusieurs personnes à la fois; la probabilité va croître avec le nombre des témoins. Un seul nous tromperait une fois sur 10;

deux attestant le même fait ne nous tromperont qu'une fois sur 20; 3, qu'une fois sur 30; 4, 5, 6, etc., qu'une fois sur 40, 50, 60, et ainsi de suite. Il restera toujours une chance d'erreur : la probabilité s'exprimera par les fractions $\frac{19}{20}$, $\frac{29}{30}$, $\frac{39}{40}$, etc., qui s'approcheront de plus en plus de l'unité, et qui pourtant ne l'atteindront jamais, puisque le dénominateur sera toujours égal au numérateur plus 1; mais enfin selon cette théorie, 10 témoins oculaires du même fait ne nous induisent en erreur qu'une fois sur cent; 100 témoins, qu'une fois sur 1000; mille témoins, qu'une fois sur 10,000. Voilà des données qui seraient plus rassurantes : la base de la tradition prend de la consistance, une grande surface; seulement il faut observer que cette base est en quelque sorte celle d'un cône, qui, en s'élevant à une hauteur indéfinie, doit toujours décroître en diamètre, quoique bien moins rapidement que dans l'hypothèse d'une transmission par individus.

En effet, les dépositions des 10, des 100, des 1000 témoins oculaires sont reçues par de pareils nombres d'auditeurs. Chaque anneau se compose de centaines ou milliers d'hommes; le mot de génération prend un sens plus étendu : c'est une population entière. Quand il n'y aurait eu que 10 témoins immédiats, quand chaque rapport intermédiaire n'aurait été fait que par 10 personnes, la probabilité serait encore après 233 ans de plus de 9 dixièmes, au lieu d'être réduite à moins de 5 dixièmes, comme lorsqu'il s'agissait d'une succession de rapports faits chacun par un seul homme à un seul. Que sera-ce, si nous trouvons à chaque degré, non plus 10 certificateurs, mais 100, ou 1000 ou plusieurs milliers? Les Horaces et les Curiaces ont com-

battu en présence de deux armées. Négligeons celle des Albains, et ne tenons compte, dans celle de Rome, que de 1000 spectateurs; on ne peut pas supposer moins. Ces mille témoins sont le premier anneau de la chaîne: à chacun des termes suivants, on comptera bien aussi 1000 personnes qui écouteront et répèteront ce récit. Depuis l'an avant J. C. 666, date présumée de cet évènement, jusqu'au temps où Ennius le consigne dans ses annales, il n'y a qu'un peu plus de 4 siècles, 12 ou 13 générations; mais comme il ne reste que fort peu de mots de ce récit d'Ennius (1), prolongeons, s'il le faut, la chaîne traditionnelle jusqu'à Denys d'Halicarnasse et Tite-Live: alors le nombre des générations sera porté à 19 ou 20. La probabilité du fait au temps de ces historiens s'exprimera donc par la 19e ou 20e puissance de la fraction $\frac{9999}{10000}$; car cette fraction était la valeur du témoignage unanime des mille premiers témoins oculaires: or, cette 20e puissance est encore supérieure à une demie. Ainsi aujourd'hui même, si nous tenons réellement entre nos mains les livres composés par Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, et si ces livres nous transportent au commencement de notre ère vulgaire, si les 1800 ans écoulés depuis la rédaction de ces livres ne sont aucunement à comprendre dans le calcul du décroissement de la probabilité d'un tel fait; aujourd'hui encore nous avons à parier 3 contre 1 qu'il est véritable. On voit que cette théorie des témoignages *simultanés* ou successivement multiples rendrait beaucoup d'autorité aux traditions; qu'elle remettrait du moins en crédit celles qui s'ouvrent par un nombre considérable de témoignages associés, et que prolongent des rapports toujours

(1) Annal. fragm. l. II, v. 19. 20.

fournis par un même concours. Mais il faut savoir si ces calculs sont fondés en effet sur la nature des choses historiques.

M. Lacroix avoue que l'hypothèse sur laquelle ils reposent, savoir celle d'un certain rapport entre le nombre des témoignages vrais et le nombre des témoignages faux, ne répond point à toutes les circonstances, à tous les aspects que ce genre de questions présente : il avoue que ce sujet ne saurait se prêter au calcul, à cause des changements brusques qu'éprouvent la véracité et la sagacité des hommes quand ils sont fortement agités. Il y a tel témoignage qui seul en vaut mille autres, telle déposition au contraire qui ne mérite aucune sorte de confiance, et qui suffit pour rompre la chaîne d'une prétendue tradition dont il formerait seul l'un des anneaux. Les considérations morales, et les circonstances de toute espèce dont il faut ici tenir compte, sont trop nombreuses, trop diverses et trop délicates pour ne point échapper aux formules générales. Ce serait s'abuser grossièrement que de traiter les témoignages humains comme des quantités abstraites ou mathématiques, et de ne pas comprendre parmi les éléments de cette évaluation la nature des faits, les modes et les accidents des dépositions; le caractère, les lumières et les intérêts des témoins. Peut-être croira-t-on satisfaire à ces conditions moyennant quelques modifications dans les calculs. Par exemple, la probabilité moyenne d'un témoignage humain ayant été supposée $\frac{9}{10}$, on ne prendra que la moitié, le tiers, le quart de cette quantité ou moins encore, si le témoin est Catilina, ou Catherine de Médicis, ou le cardinal Dubois. Au contraire, la déposition d'un Caton, d'un L'Hospital, d'un Malesherbes, équi-

vaudra à celle de 4 ou 5 témoins ordinaires, à plus encore : on en exprimera la probabilité par $\frac{39}{40}$, $\frac{49}{50}$, etc. On attribuerait volontiers une valeur à peu près semblable au témoignage de Cicéron : cependant lorsqu'il s'agira de son consulat, on se souviendra de ses lettres à Lucceius (1), et l'on réduira l'expression à moins de 5 dixièmes. En un mot, on augmentera la fraction $\frac{9}{10}$ en raison des garanties particulières que le témoin aura données de sa véracité ; on la diminuera dans les hypothèses contraires. On tiendra compte, en l'un et l'autre sens, de sa clairvoyance, de sa capacité intellectuelle, de ses habitudes morales, de ses relations personnelles, de ses intérêts privés ou publics, de ses opinions, de ses systèmes, du profit ou du dommage qui lui revient de ce qu'il raconte. Reste à savoir si de tels éléments ne se refusent point à tout calcul proprement dit : ce ne sont point là des quantités homogènes et comparables dont on puisse déterminer, exprimer les sommes, les différences, les produits, les quotients, les puissances ; j'ose dire que toutes ces supputations reposent sur de pures hypothèses, sur des conventions arbitraires.

L'idée générale de 9 témoignages vrais sur 10 n'est présentée par les mathématiciens que comme un exemple, et non comme une donnée positive, fournie par la nature ou par l'expérience ; la fraction numérique $\frac{9}{10}$ remplace et rend plus sensible la fraction générale $\frac{n}{n+1}$ où un numérateur quelconque est inférieur d'une unité au dénominateur. Pour exprimer par un terme moyen le rapport qui existe au sein des sociétés, entre les témoignages vrais et les faux, il faudrait une très-longue série

(1) Epist. fam. l. V, 12, 13.

d'observations attentives; il faudrait avoir pu examiner plusieurs milliers ou plusieurs millions de ces témoignages, sans choisir et sans exclure exprès ceux qui méritent le plus de confiance, ou ceux qui provoquent le plus de soupçons. C'est par cette méthode, c'est-à-dire en accumulant le plus de faits possible, qu'on est parvenu à trouver des termes moyens pour quelques autres vicissitudes humaines. On n'a point encore fait ni même entrepris de recherches aussi exactes sur la véracité ou l'infidélité des témoins ou des rapporteurs; et c'est pourtant par où il conviendrait de commencer, si l'on voulait réellement soumettre la crédibilité des faits historiques à des calculs rigoureux. Tout ce qu'on a pu faire a été d'établir des systèmes de calculs, qui s'appliqueraient à ce genre de probabilités, si l'on avait des données garanties par l'expérience. On sait seulement d'une manière vague que la chance quelconque d'erreur qu'offre un témoignage immédiat, se multiplie par elle-même à chacun des intermédiaires par lesquels il nous est transmis; et d'une autre part on suppose que cette même chance diminue en raison du nombre des personnes qui font ensemble une même déposition ou un même rapport. C'est ainsi qu'on a pu envisager sous des aspects généraux les témoignages individuels ou simultanés, primitifs ou successifs : leurs valeurs ont été représentées par de très-ingénieuses formules; tout ce calcul a reçu dans la langue algébrique des développements que je me suis abstenu d'exposer et même d'indiquer, tant parce qu'il eût été difficile de les traduire dans le langage commun, que parce qu'ils ne sont, à mon avis, d'aucun usage dans l'examen critique des faits rapportés par les historiens.

Peut-être assujettirait-on utilement à une théorie mathématique l'examen des faits récents encore, et dont les témoins, soit immédiats, soit intermédiaires, seraient peu nombreux, bien déterminés et bien connus. Si tous méritaient précisément le même degré de confiance, et si la narration des uns, et celle des autres en un sens différent, étaient en elles-mêmes également vraisemblables, il ne s'agirait que de compter les suffrages. S'il y avait des inégalités dans la vraisemblance des récits et dans les qualités morales ou intellectuelles des narrateurs, il ne serait pas toujours impossible d'exprimer ces différences par des nombres, et d'obtenir ainsi une évaluation plus ou moins précise de la probabilité : c'est un calcul de ce genre que les jurés ont à faire dans les causes criminelles. Mais quand même on parviendrait à établir pour leur usage une théorie générale, elle serait inapplicable aux parties anciennes de l'histoire et même à la plupart des modernes. Lorsqu'Hérodote nous raconte le premier l'histoire des antiques rois d'Égypte, il la tient des prêtres de Memphis, à qui leurs prédécesseurs l'ont transmise. Avons-nous à estimer la valeur des témoignages primitifs, à compter les intermédiaires, à construire une échelle mathématique de la dépréciation des témoignages? En serons-nous plus avancés, quand nous aurons arbitrairement exprimé par une fraction plus ou moins faible, ce qui peut rester de probabilité après 30 ou 300 générations ? C'est à des considérations d'un tout autre ordre que nous aurons besoin de recourir pour savoir si de tels faits sont croyables ou s'ils ne le sont pas.

Il semble fort naturel de penser qu'en plusieurs occasions la probabilité d'un récit croît par le nombre des personnes qui concourent à l'attester. Ainsi, qu'il se pré-

vingt témoins entre lesquels toutes choses soient égales, sans le moindre préjugé favorable ou défavorable à l'un plus qu'à l'autre; si quinze d'entre eux affirment un fait qui n'a rien en soi d'impossible ni d'extraordinaire, et si les cinq autres le nient, je ne préférerai pas la déposition de ces derniers : la raison me conseillera de parier trois contre un que le fait est véritable. Mais pour qu'il y ait lieu de calculer ainsi, il faut dépouiller les choses et les hommes de tout caractère particulier, réduire les témoignages à de simples quantités, comme s'il s'agissait de pièces de monnaies. Or, ce cas d'une égalité absolue entre les qualités des récits et des témoins, est précisément celui qui arrive le moins dans les affaires de ce monde. Je n'ai pas besoin d'exposer les circonstances diverses qui tantôt donneront aux quinze témoins un poids non-seulement triple, mais décuple ou centuple de celui des cinq autres, et tantôt, au contraire, feront équivaloir ou prédominer ceux-ci : il n'est pas rare que cinq hommes véridiques aient à contredire quinze menteurs. Pour apprécier les récits historiques, j'aurai à recueillir bien d'autres données : le nombre des déposants en sera quelquefois une; mais d'ordinaire ce ne sera point la plus digne d'attention. Le problème qui est ici à résoudre est trop compliqué pour n'exiger que de simples opérations d'arithmétique.

L'application du calcul à la transmission des témoignages de générations en générations ne repose, du moins je le crains fort, que sur de très-faux raisonnements, sur de pures pétitions de principes. On peut s'en convaincre par l'exemple même que j'ai cité, le combat des Horaces et des Curiaces. Il est certain que si ce combat a eu lieu avec les circonstances que Tite-Live rap-

porte, bien plus de 1,000 Albains et de 1,000 Romains ont dû en être spectateurs, qu'ils n'ont point manqué de le raconter à des auditeurs encore plus nombreux qui l'ont répété; que de bouche en bouche ce récit est arrivé jusqu'au temps d'Ennius, et que l'extrême probabilité qu'il avait eue d'abord n'aura éprouvé qu'un assez faible déchet dans cet intervalle. Mais la question est précisément de savoir si cette transmission a eu lieu, si quelque romancier n'est pas venu, au milieu de ces quatre siècles, introduire cette narration dans les premières pages des annales romaines, après l'avoir empruntée à des annales arcadiennes ou autres, qui, aux noms près, la contenaient presque entière, et où peut-être elle n'était déjà qu'une fable. Je ne fais que poser cette question, je ne prétends point la décider en ce moment : je dis seulement que le moyen de la résoudre n'est point du tout d'élever la fraction $\frac{9999}{10000}$ à la vingtième puissance, et de montrer qu'en cet état elle est encore supérieure à une demie.

Toutefois, supposons qu'effectivement un peuple entier se dise témoin d'un fait extraordinaire : la probabilité croîtra-t-elle toujours en raison directe du nombre des prétendus spectateurs? Je pense que ce sera quelquefois en raison inverse; car il y a des faits, qui par leur nature n'ont pu être vus que de fort peu de personnes : plus il se présentera de gens qui diront avoir assisté à des scènes qui ont dû être fort secrètes, ou avoir entendu des paroles qui n'ont pu être dites qu'en confidence, moins j'aurai de confiance dans ces rapports. A l'égard même des faits publics, je ne serai pas rassuré par la multitude des témoins : assister ne suffit pas, il faut observer pour bien voir. Il n'a jamais été difficile de per-

suader à des hommes rassemblés qu'ils voyaient ou qu'ils avaient vu ce qu'aucun d'eux n'avait bien regardé. En pareil cas, chacun appréhende de passer pour moins attentif, pour moins clairvoyant qu'un autre: on aime mieux avoir vu plus que moins. On répète ce qu'on entend dire; on y ajoute, si l'on peut, quelque chose; et l'on semble proférer un témoignage, lorsqu'on ne fait réellement que recevoir et propager une tradition qui commence. Je m'en rapporterai sur les circonstances d'une éclipse ou de l'apparition d'une comète, à quatre ou cinq astronomes qui les auront attentivement observées, bien plus volontiers qu'aux récits, ou, comme on dit, à la voix de tout un peuple qui n'aura jeté sur les corps célestes que des regards incertains, égarés par des superstitions et par de folles terreurs. Passé le nombre nécessaire pour garantir l'exactitude et la fidélité des dépositions, l'affluence des témoins ne multiplie par rapport à plusieurs faits historiques, que les chances de déception. Ajoutons que, pour l'ordinaire, cette foule d'assistants ne confirme un récit que par un consentement tacite, partout facile à obtenir ou à supposer, ou bien par des rumeurs vagues qui n'aboutissent à aucun résultat constant. L'imposture prend à témoin un peuple qui ne répond que par le silence, ou elle s'autorise de bruits publics qu'elle a fait elle-même circuler. Les articles les plus faux ou les plus suspects des anciennes histoires, sont justement ceux qu'elles nous donnent pour attestés par des spectateurs innombrables, soit qu'on ait abusé de la crédulité d'une multitude, soit que, ces récits n'ayant été imaginés que long-temps après l'époque qu'on leur assigne, l'intervention de tant de spectateurs y soit aussi chimérique que le fond même des évènements.

C'étaient assurément deux hommes fort estimables et fort éclairés que Pascal et Racine. On les a vus néanmoins se confondre dans la foule des témoins d'un vain prestige. M. de La Place les cite comme deux exemples frappants de l'extrême influence que les préventions et les habitudes peuvent exercer sur les meilleurs esprits. « Il est affligeant (1), dit-il, de voir avec quelle complai-« sance Racine, ce peintre admirable du cœur humain, « rapporte (2) comme miraculeuse la guérison de la jeune « Perrier, nièce de Pascal et pensionnaire à l'abbaye de « Port-Royal. Il est pénible de lire les raisonnements par « lesquels Pascal (3) cherche à prouver que ce miracle « devenait nécessaire à la religion, pour justifier la doc-« trine des religieuses de cette abbaye, alors persécutées « par les Jésuites. La jeune Perrier était, depuis trois « ans et demi, affligée d'une fistule lacrymale : elle toucha « de son œil malade une relique,...et se crut à l'instant « guérie. » Les médecins et les chirurgiens accoururent pour constater la guérison, et ils attestèrent que la nature et les remèdes n'y avaient eu aucune part : combien déjà de témoins et d'experts! Mais voici bien mieux: Racine nous dit que les médecins allèrent remplir tout Paris de la réputation de ce miracle, qu'on ne parlait d'autre chose, que la foule croissait de « jour en jour à « Port-Royal, que Dieu même semblait prendre plaisir « à autoriser la dévotion des peuples par la quantité de « nouveaux miracles qui se firent en cette église; que, « non-seulement tout Paris avait recours à la relique, « mais que de tous les endroits du royaume on deman-

(1) Ess. phil. sur les probab. 148.

(2) Abrégé de l'histoire de Port-Royal, 1re part.

(3) Réponse à un écrit sur les miracles de Port-Royal, à la fin du tom. III des Œuvres de Pascal.

« lui des linges qui yeussent touché, etc. » Nous voyons se réunir ici des dépositions de toute nature : celles de deux hommes à jamais recommandables, celles des connaisseurs en matière de guérisons naturelles ou miraculeuses, celles d'un peuple entier qui a vu de ses yeux une *quantité* de prodiges ; et tout cela se passe en un siècle brillant et justement célèbre, en 1656, à l'époque même où, par un miracle d'un tout autre genre, les Lettres Provinciales voyaient le jour et imprimaient à la littérature française un si éclatant et si heureux caractère. Mais alors, dit M. de La Place, « les miracles et les sor« tiléges ne paraissaient pas encore invraisemblables... « Cette manière d'envisager les effets extraordinaires se « retrouve dans les ouvrages les plus remarquables du « siècle de Louis XIV, dans l'Essai même du sage Locke « sur l'entendement humain (1)... Les *vrais principes* de « la probabilité des témoignages étaient méconnus des « philosophes auxquels la raison est principalement re« devable de ses progrès. »

Il s'agit de savoir quels sont ces *vrais principes*, ou plutôt quelle méthode assez sûre nous pourrons substituer aux calculs rigoureux qui, ainsi que nous venons de le reconnaître, ne sont point applicables à cette matière.

D'abord les faits pleinement certains, qui sont le principal fonds de l'histoire, brillent d'un tel éclat, qu'on n'éprouve aucune difficulté à les discerner : ce sont ceux dont la fausseté supposerait un renversement absolu de toutes les lois de la nature morale. S'il n'est pas vrai qu'il y ait aujourd'hui, en Danemarck, une ville appelée

(1) L. IV, c. 16, 5, 13.

Copenhague, et qu'il ait existé en France, au XVII[e] siècle, un ministre nommé Richelieu, et après lui un autre ministre nommé Mazarin, il faut admettre des déceptions miraculeuses, que toutes les habitudes et les institutions humaines rendent impossibles. Or, plusieurs faits historiques beaucoup plus anciens ont le même caractère. Ainsi, disait Locke (1), « qu'il y ait en Italie « une ville appelée Rome, que dans cette ville ait vécu, il « y a environ 1700 (aujourd'hui plus de 1800) ans, un « homme appelé Jules César, qu'il ait été général d'armée « et qu'il ait gagné une bataille contre un autre général « romain nommé Pompée; quoiqu'il n'y ait rien dans « *l'essence des choses* pour ou contre ces faits, ce- « pendant ils sont tellement attestés, qu'un homme « raisonnable ne saurait éviter de les croire, et n'en « peut non plus douter que de l'existence et des actions « des personnes de sa connaissance, dont il est témoin « lui-même. » A la vérité, Locke semble n'attribuer qu'une grande probabilité aux choses historiques qu'il déclare indubitables : mais il l'assimile, il l'égale à la certitude physique acquise par des sensations immédiates; et s'il place à un degré supérieur la certitude qui tient à *l'essence des choses*, je crois, par les motifs que j'ai déja exposés, que c'est une erreur de langage.

Jamais non plus il n'est bien difficile d'exclure de l'histoire les articles décidément faux, ou, si l'on en fait mention, de ne les présenter que comme des exemples d'impostures grossières ou de croyances insensées. Lorsqu'un auteur du moyen âge (2) nous débite qu'une com-

(1) *Ibid.* 5, 8.

(2) Girald. Cambr. inter. Scriptores rer. gall. et fr. t. XVIII, p. 156.

tesse d'Angers qui venait rarement à l'église, qui arrivait tard à la messe et en sortait avant la préface, se voyant un jour retenue par quatre officiers que son mari avait envoyés pour lui fermer le passage, prit le parti de sauter par la fenêtre avec deux de ses enfants, mais qu'au lieu de tomber à terre elle s'envola, disparut, et qu'on n'entendit plus jamais parler d'elle, nous n'hésitons point à rejeter ce récit comme non attesté, et surtout comme absurde. On aurait beau répéter de tels contes, ils ne deviendraient jamais, de livre en livre, plus dignes de croyance ni même d'excuse. Cependant ils fourmillent, non-seulement chez les chroniqueurs, mais chez des historiens beaucoup plus accrédités : les premières parties des annales romaines sont pleines de ces fictions puériles que la critique ne daigne plus aujourd'hui discuter.

Il ne peut donc rester d'embarras qu'à l'égard des faits probables et des faits invraisemblables : or, je pense encore que si l'on renonce à graduer leur probabilité positive ou négative, à la représenter par des nombres; si l'on se borne à les distinguer par ces deux qualifications générales, ce travail ne sera pas très-épineux. Est-il question de savoir si le *Portus Iccius* où s'embarqua César est Boulogne-sur-Mer, ou Calais, ou le lieu appelé aujourd'hui Wissant? Je ne répondrai point, comme on l'a fait pourtant (1), qu'il y a précisément trois degrés de probabilité pour Boulogne, cinq pour Calais, et pour Wissant dix-neuf; car ces nombres sont purement arbitraires et ne résultent point d'observations précises : je conclurai seulement de l'examen des lieux,

(1) Henry, Essai histor. sur Boulogne-sur-Mer, p. 14-62.

des témoignages et de tous les documents, qu'il y a plus de motifs de croire que c'est en effet Wissant, et qu'en adoptant cette opinion, on a plus de chances pour rencontrer juste que pour se tromper.

Me demandez-vous si les Pandectes de Justinien ont été retrouvées dans Amalfi en 1135? On l'a cru longtemps, et la chose est possible; mais, comme l'a dit M. Hallam (1), cette opinion n'est pas fondée sur des preuves suffisantes, et les raisons de la rejeter, exposées par Ginguené (2), d'après Donato d'Asti (3) et d'autres écrivains, me paraissent fort supérieures à celles de l'admettre. J'ose assurer qu'en toutes les questions de cette espèce sur des articles d'histoire moderne ou ancienne, une étude attentive des relations, des documents, des indices, suffirait toujours pour reconnaître qu'un fait est probable ou qu'il est improbable; que le cas d'un équilibre parfait serait extrêmement rare; et que par conséquent, sans introduire dans la science historique un vain appareil de calculs, on arriverait presque partout à des résultats aussi exacts que le comportent la nature et les divers éléments de cette science. La raison, ou, ce qui revient au même, la critique, en de telles matières, consiste à examiner mûrement tant les circonstances des faits que les témoignages, et à recueillir les conséquences qui naissent de cet examen.

Mais la raison, il faut bien l'avouer, n'est pas l'unique source des croyances humaines : il est des persuasions, et ce ne sont pas les moins vives, que l'imagi-

(1) L'Europe au moyen âge, trad. fr. t. IV, p. 326.

(2) Hist. littér. de l'Italie, I, 154-157.

(3) V. Tiraboschi, storia delle letter. Ital. III, 416-421.

nation, l'habitude et les sentiments passionnés produisent. Qui ne sait combien sont profondes les premières impressions reçues dans l'enfance, et entretenues par une continuelle répétition des actes destinés à les retracer? Dans leurs plus hauts degrés d'exaltation, les persuasions de cette espèce prennent les noms d'enthousiasme ou de fanatisme : leur empire devient alors moins durable, mais il est absolu, despotique tant qu'il subsiste. L'expérience prouve que ces dispositions, bien que tout-à-fait étrangères à la recherche de la vérité ou aux moyens de la découvrir, dissipent néanmoins les doutes, les rendent impossibles, et laissent les esprits de la plupart des hommes dans une sécurité pareille à celle où la raison n'arrive que par une série méthodique d'observations exactes et d'analyses rigoureuses. En ce dernier cas peut-être la conviction est moins inquiète; mais dans l'autre, la persuasion est plus ardente, plus active et plus irritable.

Le progrès de l'intelligence humaine, en tout genre de connaissances, ne consiste au fond que dans la prédominance de la raison sur l'imagination. Depuis qu'il y a des sciences physiques et mathématiques, l'astrologie, la magie, la sorcellerie, toutes les sciences occultes ont presque entièrement disparu. Il s'en faut qu'il en soit de même à l'égard des notions que désignent les noms de métaphysique, de morale, de politique et d'histoire. « Le fait est, dit M. Cuvier (1), que Platon et « Aristote sont les chefs des deux grands partis qui ont « divisé la philosophie jusqu'à nos jours : l'un qui at« tribue aux idées générales une existence indépendante,

(1) Biogr. univ. article Aristote.

« et qui prétend conclure de la définition des choses à « leur nature; et l'autre qui affirme, au contraire, que « nos idées générales ne naissent que par abstraction, « et ont dans l'observation et dans l'expérience leurs « premières racines. Sous les noms de platoniciens, de « réalistes, d'idéalistes, les philosophes du premier parti « ont toujours penché vers les illusions du mysticisme; « sous les noms de péripatéticiens, de nominaux, d'em- « piristes, ceux de l'autre parti nous ont conduits, à « l'aide de l'expérience et d'une raison calme, à tout « ce que nous savons de réel. » De ces deux philosophies, la première n'a jamais été, ne peut jamais être que celle de l'imagination; et toutes les fois qu'elle a prévalu, les véritables lumières se sont éteintes, un âge ténébreux a commencé : c'est ce qui est arrivé après le IIIe, le IVe et le Ve siècles de l'ère vulgaire, quand Plotin, Porphyre, Proclus et d'autres visionnaires eurent enseigné que l'état d'extase ou de ravissement était nécessaire pour découvrir la vérité; c'était recommander de renoncer à la raison, et l'on n'a que trop bien suivi ce conseil, qui, jusqu'à nos jours, n'a pas manqué d'être renouvelé, à différentes époques, avec plus ou moins de succès.

A chacune de ces deux philosophies correspond un genre particulier d'éloquence. Exprimer ses idées avec une précision élégante ou énergique, rendre sensibles par la clarté, la méthode et les graces du discours, les rapports, l'enchaînement et la vérité des pensées, voilà l'éloquence de la raison. Il en faut une plus éclatante pour propager les croyances imaginaires : car alors on a besoin non d'éclairer, mais d'éblouir ou d'aveugler même; non d'éveiller et d'entretenir l'attention, mais

d'exciter et d'exalter l'enthousiasme. Au lieu de convaincre, on persuade; à force de séductions et d'artifices, on émeut, on entraîne, on transporte : rien n'est négligé pour paralyser, anéantir dans les esprits la faculté d'observer et de réfléchir, pour ne laisser d'exercice, d'activité qu'à celle d'imaginer. Telle est, à ce qu'il semble, l'organisation de la plupart des hommes; ou telles sont leurs habitudes, que cette seconde éloquence sera long-temps, et peut-être toujours, la plus puissante : la première a quelquefois besoin d'en imiter les procédés pour acquérir quelque efficacité; elle a trop de désavantage quand elle ne s'adresse qu'à la pure intelligence; il lui est souvent conseillé de mettre en jeu l'imagination, les intérêts, les passions, et de s'exercer à dévoiler la vérité à peu près comme on masque le mensonge. Je n'examine point si cet art peut devenir utile en certaines circonstances de la vie sociale, et s'il est alors assez excusé par le but légitime qu'il se propose; mais je crois qu'il n'est aucunement propre à établir une science.

L'histoire tient de trop près aux connaissances morales et politiques, pour qu'elle n'ait pas subi l'influence de la philosophie fantastique et de l'éloquence fallacieuse. L'imagination a composé les premières pages de toutes les annales. Une fois imbus de ces fictions, les peuples les ont prises pour des souvenirs; ils y ont rattaché leurs origines, leurs titres, leurs intérêts, leur gloire; elles ont servi de fondements aux habitudes, aux institutions : et lorsqu'en des siècles un peu moins grossiers, quelques écrivains auraient pu tenter de dissiper ces prestiges, il n'était plus ou il n'était pas encore temps; ils trouvaient l'histoire faite, et n'osaient la refondre. Ce-

pendant les premières fables en avaient attiré d'autres; et les annales publiques, pour ne pas trop se dépouiller du caractère merveilleux qu'elles tenaient de leur origine, s'étaient surchargées dans tout leur cours d'un nombre infini de détails romanesques : on se figurait qu'elles ne pouvaient plus s'en passer; et les meilleurs esprits consentaient à maintenir ou à tolérer ces illusions consacrées par une longue croyance. Il a fallu partout des révolutions politiques, de grands changements dans le système des idées et des lois, pour qu'on entreprît d'examiner ce qui semblait décidé, convenu, et en quelque sorte prescrit par un immémorial usage. Les savants modernes eux-mêmes ont craint de trop ébranler ces traditions antiques; et ce qu'ils avaient d'imagination, ils l'ont employé à chercher des motifs ou des prétextes de les révérer : un seul passage, une simple citation, des débris informes leur ont suffi pour soutenir les opinions les plus douteuses. Ils ont transformé les apparences en preuves, des indices fugitifs en autorités constantes; ils ont déclaré croyable presque tout ce qui était transmis comme ayant été cru jadis. Voilà comment se sont perpétuées jusqu'à nous les parties les plus ruineuses de l'édifice historique.

Si telle doit être l'histoire, ce n'est plus une science, c'est un genre de romans, une branche de la littérature narrative. Dès-lors il n'est plus besoin d'y regarder de si près : il n'y a qu'à prendre l'histoire de l'antique Égypte dans Hérodote ou dans Diodore; celle de Cyrus dans Xénophon, des premiers siècles de Rome dans Denys d'Halicarnasse ou Tite-Live, des premiers âges de la monarchie française dans les chroniques de saint Denis ou même dans la chronique de Turpin : la cri-

tique est superflue, c'est un oiseux travail. Mais si l'on veut qu'en effet les annales des peuples se composent de faits véritables, dignes d'être considérés comme des expériences réelles, et à ce titre d'être employés à soutenir et à étendre la science des mœurs et des sociétés, il devient indispensable de vérifier chacun de ces faits, d'abord en l'examinant en lui-même, puis en appréciant les témoignages qui tendent à l'établir.

J'ai déja excepté les faits qui ont le caractère de dogmes religieux, énoncés par des textes sacrés, ou proclamés par l'autorité ecclésiastique. Il n'y a lieu à aucun examen critique de ces faits, excepté à l'égard des circonstances qui n'auraient point été expressément déterminées : c'est ainsi que plusieurs dates de l'histoire sainte demeurent abandonnées aux discussions des chronologistes. Tout ce qui a été dogmatiquement décidé se place au-dessus de la science profane, et hors de la portée des controverses historiques.

Mais c'est, à mon avis, fort mal concevoir le respect dû aux faits révélés, que de l'étendre aux *croyances* qualifiées *pieuses*, qui, n'étant ni établies dans les livres saints, ni prescrites par l'église, n'auraient de valeur que par leur vraisemblance naturelle ou par le poids des témoignages. Elles sont presque toutes non-seulement improbables, mais absurdes; et s'il les fallait admettre, toute l'histoire du moyen âge se surchargerait des plus misérables contes. Il n'y a pas plus de piété que de raison à revêtir d'une sorte de ministère sacré des légendaires puérilement crédules ou effrontément imposteurs. L'erreur n'est point un hommage à rendre au Dieu de vérité, et tout mensonge est irréligieux. Ce nom même de *pieuses*, qu'on ose appliquer à de si vaines croyan-

ces, est réellement une impiété, puisqu'il tend à les confondre avec celles que le christianisme consacre. Nous n'hésiterons point à traiter ces récits comme purement profanes, et à les discuter librement, sans excepter ceux qu'on s'est le plus efforcé d'accréditer, par exemple celui qui concerne la sainte Ampoule. Le jésuite Daniel a eu la sagesse, on pourrait dire la hardiesse, d'omettre cette fable. Il n'a pas dit un seul mot de ce prodige tant célébré, ni même du prétendu sacre de Clovis : à l'article de Pepin (1), en exposant les moyens employés par ce prince pour voiler et assurer son usurpation, Daniel, sans faire encore aucune mention du vase miraculeux de Reims, dit que l'onction de Pepin se fit à Soissons, et ajoute : « C'est le premier sacre « de roi qui soit marqué dans notre histoire par des écri- « vains dignes de foi. » Il ne daigne pas même discuter le texte d'Hincmar (2), qui, près de quatre cents ans après Clovis, a écrit la plus ancienne relation que nous ayons du couronnement de ce prince, en y parlant de la sainte Ampoule et de bien d'autres prodiges. Par exemple, Hincmar raconte que saint Remi fit présent au roi d'un flacon d'excellent vin, ayant cette admirable propriété, qu'au commencement et dans le cours d'une expédition militaire, la liqueur baissait si l'on devait être malheureux, montait quand on allait vaincre, et, dans ce dernier cas, ne tarissait plus; en sorte que Clovis, et sa famille royale, et toute l'armée, en pouvaient boire à satiété. On a conté aussi que le monarque avait reçu, des mains d'un ange, un écu d'azur semé de fleurs de

(1) Hist. de Fr. t. III.
(2) Vita S. Remgii, Script. rer. gallic. — Du Chesne, I, 524. — Bouquet, III, 377, 578.

lis. Ces fables sont, de l'aveu de Vertot, une fort *mauvaise compagnie* donnée au miracle de la sainte Ampoule, miracle dont il soutient la réalité dans un déplorable mémoire qu'il est pénible de rencontrer parmi ceux de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1): c'est trop de simplicité ou trop d'hypocrisie. Velly (2) a traité sagement cet article, quoique avec plus de circonspection qu'il n'était nécessaire en 1754. Il serait à jamais impossible que l'histoire devînt une étude sérieuse, s'il n'était pas permis d'en écarter de pareilles puérilités, et, sans exception, tous les miracles dont la croyance n'est pas formellement commandée par l'autorité d'un livre divin ou d'un décret de l'église.

Du reste, on doit bien se garder de confondre avec les miracles, certains évènements extraordinaires, que les historiens représentent comme des prodiges contraires aux lois constantes de la nature, et qui sont néanmoins de purs et véritables effets de ces lois mêmes. Fréret (3) en a recueilli beaucoup d'exemples dans l'antiquité : il a montré comment des phénomènes physiques, mal observés, mal décrits, ont été attribués par l'ignorance ou par la mauvaise foi à des causes surnaturelles. Pour ne citer qu'un seul genre de faits, on voit assez à quelles illusions et à quelles impostures les aérolithes ont pu donner lieu. « Long-temps on a nié, dit « M. Lacroix (4), et nié avec raison, eu égard au ca« ractère des relations et au but des narrateurs, la chute « des pierres tombées du ciel: cet exemple très-récent

(1) T. II, in-4°.

(2) Hist. de Fr. I, 57, 58, in-12.

(3) Réflexions sur les prodiges rapportés par les Anciens. Acad. des Inscript. IV, 411.

(4) Traité élém. des Prob. 235.

« de la manière dont un fait extraordinaire finit par pren« dre place au nombre des réalités, prouve bien que « c'est par des observations successives, particulières, et « par des discussions désintéressées, que la vérité s'éta« blit. » Le caractère merveilleux ou miraculeux donné à un fait par ceux qui le rapportent, n'est donc pas toujours une raison suffisante de le nier, et de ne pas rechercher les rapports qu'il peut avoir avec l'ordre constant de la nature.

Mais pour les merveilles qui ne sont ni des dogmes religieux, ni des effets produits par des causes naturelles, je n'hésite point à dire qu'on n'en doit pas conserver une seule dans l'histoire, à moins qu'on ne veuille la retenir dans les ténèbres les plus épaisses, semblables à celles qui environnaient les sciences physiques, lorsqu'au lieu d'observations et d'expériences elles se composaient de théories occultes ou mystérieuses. « Il y a, « dit M. de La Place (1), des choses tellement extraor« dinaires, que rien ne peut en balancer l'invraisem« blance. La probabilité de la constance des lois de la « nature est, selon cet écrivain, SUPÉRIEURE *à celle de « la plupart des faits historiques que nous regardons « comme* INCONTESTABLES. » C'est peut-être trop dire; car je crois que parmi les faits d'histoire profane, qui ne contredisent en rien l'ordre du monde, il en est de tout-à-fait *certains;* mais du moins faut-il reconnaître qu'à l'égard des prodiges qui ne sont pas divinement attestés, il est toujours infiniment plus probable que la relation qu'on nous en fait est erronée ou mensongère.

(1) Essai philos. sur les probab. 147.

Aucun poids de témoignages purement humains ne peut jamais compenser l'extrême invraisemblance d'une suspension réelle des lois constantes de l'univers. Au surplus, lorsqu'on daigne examiner ces témoignages, on les trouve tous fictifs ou frauduleux: les plus sincères n'expriment que ce goût du merveilleux, ce penchant à croire des prodiges, si commun qu'on peut presque le déclarer naturel, mais auquel les habitudes et les institutions de certains siècles ont donné une activité, une toute-puissance qui pourrait elle-même sembler miraculeuse.

Le caractère surnaturel de ces relations suffit pour dispenser pleinement de les discuter. Si l'on nous parle d'une statue qui de son propre mouvement s'est transportée d'un temple en un autre, ou de boucliers tombés du ciel; ou d'aveugles, de paralytiques guéris subitement par un empereur romain; quand Tacite lui-même (1) nous dirait que les dieux ont voulu manifester ainsi leur prédilection pour Vespasien, et que ces faits sont certifiés par des témoins oculaires qui n'ont point d'intérêt à mentir, nous ne prendrons pas la peine de demander quels sont ces témoins; nous ne chercherons point à expliquer par des nombres la probabilité de ces récits; nous prononcerons avec une pleine certitude qu'il n'y a là qu'illusion ou imposture. Si l'on nous invite à croire que Dieu a suspendu l'ordre éternel établi par lui-même, qu'il a interverti les lois de la nature, émanées de son immuable sagesse, qu'il les a modifiées tout exprès pour procurer à quelques religieuses un triomphe éphémère

(1) Histor. IV, 81: (Ut) quædam in Vespasianum inclinatio numinum ostenderetur... statim conversa ad usum manus, ac cæco reluxit dies. Utrumque, qui interfuere, nunc quoque memorant, postquam nullum mendacio pretium.

et inutile sur d'implacables persécuteurs, aux manœuvres desquels rien ne devait les soustraire, les témoignages de Pascal et de Racine, des chirurgiens et des médecins et de tout Paris, auront pour nous une valeur égale, non à une fraction quelconque de l'unité, mais précisément à zéro : il ne faut, pour arriver à ce résultat, aucune sorte de calcul; la nature des choses physiques et morales le fournit immédiatement. J'ai cru devoir commencer par établir ce point, parce qu'autrement il n'y aurait pas un seul pas de plus à faire dans les études historiques.

Les prodiges, les prestiges, ne sont pas les seuls articles à écarter de l'histoire : on l'a surchargée de bien d'autres récits qui, sans dépasser les possibilités physiques, s'accordent si mal avec l'ordre habituel des choses morales, qu'ils ne sauraient être admis que dans le cas très-rare où leur invraisemblance intrinsèque serait victorieusement contre-balancée par le nombre et la valeur des témoignages. Je parle ici de l'invraisemblance qui consiste ou dans un concours inusité de circonstances romanesques, ou dans l'incohérence des détails, ou en ce que le fait raconté se concilie mal soit avec ceux qui le précèdent ou le suivent dans un même corps d'annales, soit avec les penchants naturels des hommes, avec leurs habitudes communes, avec le cours ordinaire de leurs actions. Les livres historiques, les anciens surtout, sont pleins d'articles de cette espèce, qu'on ne doit pas exclure, puisque, après tout, ce qui n'est pas vraisemblable peut quelquefois être vrai; mais qu'on ne doit admettre que lorsque la fausseté des relations qui les attestent serait plus extraordinaire encore. Bien qu'il soit en général peu croyable qu'un usur-

pateur dépose volontairement et impunément le pouvoir souverain, les preuves de l'abdication de Sylla sont si précises, qu'il n'est guère permis de la révoquer en doute. Il n'en est pas de même, à beaucoup près, de quelques-uns des récits qui se rapportent à de plus anciennes parties des annales romaines, par exemple, au siége de Veies, à la prise de Rome par les Gaulois, et à la délivrance de cette ville. Si en eux-mêmes, et réduits à de simples résultats, ces évènemens demeurent bien établis dans l'histoire, la plupart des détails qui s'y rattachent sentent la fiction, et seraient encore à rejeter comme étranges, lorsqu'on les déclarerait possibles.

Clio est une muse, sœur de Calliope et de Melpomène. Élevée avec elles, elle a dans son enfance parlé leur langage, et long-temps continué d'habiter, comme elles, le Parnasse et l'Hélicon. En vers ou en prose, ses premiers essais ont été des poèmes, et ce n'est qu'en son âge mûr et presque en sa vieillesse qu'elle a commencé de se vouer à la vérité. Sans doute il appartient à l'imagination de former des hypothèses hardies, de créer des fictions brillantes ou sublimes : rendons hommage à l'éclat de ses productions, aux grandes idées dont elle enrichit les arts, les lettres et quelquefois aussi les sciences. Mais, si nous voulons étudier les annales réelles du monde, ne les inventons pas, et ne nous adressons point à ceux qui les inventent. Gardons-nous de ce goût du merveilleux, qui tient à notre organisation naturelle, et que nos habitudes développent; ne contractons pas ce besoin d'erreurs, que les craintes, les espérances, tant d'autres passions peuvent rendre irrésistible. Si, comme l'a dit J. J. Rousseau, c'est au feu de l'imagination que

les passions s'allument, c'est aussi à ce feu que se forgent les erreurs. Nous ne devons avoir d'autre guide en histoire que la raison rigoureuse et froide, qui examine les faits en eux-mêmes, qui rapproche les circonstances, compare les récits, confronte et pèse les témoignages : travail austère, souvent aride et quelquefois stérile, mais sans lequel il est impossible qu'il existe une science historique.

Je n'ai parlé que de l'examen intrinsèque des faits : celui des témoignages est beaucoup plus compliqué; il suppose l'analyse des sources de l'histoire; et ce sera la matière des chapitres suivants.

CHAPITRE II.

TABLEAU GÉNÉRAL DES SOURCES DE L'HISTOIRE.

Il résulte des observations précédentes que plusieurs connaissances historiques sont susceptibles d'une parfaite certitude; que, d'un autre côté, on a introduit dans les annales des peuples un grand nombre de fables et de mensonges dont la fausseté se manifeste d'elle-même; mais qu'entre les faits pleinement certains, et les récits indignes de toute croyance, de tout examen, il reste beaucoup d'articles litigieux à l'égard desquels on parvient seulement à discerner jusqu'à quel point il est ou probable qu'ils sont vrais, ou probable qu'ils sont faux; et s'il est presque toujours impossible d'obtenir des expressions numériques de cette probabilité soit positive soit négative, elle peut s'énoncer du moins en des termes assez clairs pour satisfaire à tous les besoins de la science.

L'examen intrinsèque des faits ne suffisant pas toujours ni même ordinairement pour en reconnaître la certitude ou en apprécier la probabilité, il est le plus souvent nécessaire de discuter les témoignages qui tendent à les établir dans l'histoire ou à les en exclure. Ce nom de témoignages s'étend à toutes les sources diverses

qui fournissent les matériaux des annales humaines, et qui se divisent et soudivisent en plusieurs espèces. Je vais essayer d'en tracer le tableau systématique : je reviendrai, dans les chapitres suivants, sur chacun des éléments de ce tableau : en ce moment, je ne me propose encore que de les rassembler tous, et d'offrir, en quelque sorte, la carte générale des sources, des routes et des canaux qui font arriver jusqu'à nous les souvenirs historiques. C'est un genre de travail qu'à mon avis on ne doit négliger en aucune étude qu'on veut rendre exacte, et qui est surtout nécessaire en commençant celle de l'histoire, puisque cette science doit se composer de faits accidentels dont l'enchaînement ne nous est point immédiatement dévoilé par l'observation de la nature et ne consiste pas dans un simple développement progressif de nos idées : il la faut extraire, et, en quelque sorte, exhumer de tous les dépôts ou tombeaux qui la recèlent.

Pour diriger nos premiers regards, nous partagerons en trois classes, sous les noms de *traditions*, de *monuments* et de *relations* écrites, tout l'ensemble des sources et des voies historiques. Mais je suis loin de présenter cette division comme rigoureusement exacte; car nous verrons quelques traditions prendre le caractère de monuments ou de relations; certains monuments, nous offrir des commencements de récits; et certaines narrations, écrites en présence des faits, se revêtir d'un caractère monumental. Il y a plus : réduite aux trois termes que j'ai énoncés, l'énumération des sources de l'histoire peut sembler incomplète; ne point embrasser, par exemple, les simples mentions ou allusions relatives à des faits historiques, accidentellement insérées dans les lois, dans

les ouvrages des philosophes, des orateurs, des grammairiens et des poètes, et qui sont à compter au nombre des témoignages ou des rapports, contribuant à établir, à éclaircir ou à confirmer ces faits. Toutefois les explications que je donnerai successivement de ces trois titres généraux en détermineront mieux le sens, et les étendront en effet sur tous les genres de dépositions, de documents et indices qui fournissent des matériaux à l'histoire.

Pour éviter toute confusion et prévenir toute équivoque, commençons par écarter une acception que le mot de tradition prend quelquefois, et qui en fait une autorité consacrée, tout-à-fait distincte d'une simple transmission de souvenirs. Dans certaines matières, où il est reconnu que la véritable doctrine est celle qui a été invariablement professée, on donne le nom de tradition à la chaîne de suffrages écrits, qui de siècle en siècle font voir que tel ou tel article a toujours été cru et proclamé. Cette tradition est, par son objet comme par sa nature, tout-à-fait étrangère à celles qui doivent nous occuper. Nous avons à parler non de doctrines, mais de faits purement historiques; non de croyances dogmatiques textuellement énoncées d'âge en âge, mais de communications originellement orales, et qui ont dû demeurer telles durant un long espace de temps.

Il est bien vrai qu'aujourd'hui ce sont des livres, et même déjà fort anciens, qui nous présentent un grand nombre de ces traditions que j'appelle orales. Il est vrai qu'avant d'être écrites elles avaient pu s'attacher à des usages civils ou religieux, se retracer dans des fêtes, dans des hymnes, dans certaines locutions vulgaires. Mais ce qui leur imprime le caractère de traditions, ce

qui les distingue des monuments et des relations positives, c'est de n'avoir d'abord subsisté qu'en passant de bouche en bouche, et de laisser ainsi un intervalle plus ou moins long entre la date des évènements qu'elles concernent, et l'époque où le souvenir en a été fixé soit par des signes précis et durables, soit par des narrations proprement dites, rédigées avec quelque soin.

Il suit de là que les traditions passent successivement par trois états distincts. D'abord elles ne sont que des récits qu'un père fait de vive voix à son fils, ou qu'une génération, composée de plusieurs familles, transmet à la génération suivante. Ce sont là les témoignages ou rapports individuels ou multiples, simultanés ou successifs dont j'ai parlé. On suppose que le premier anneau s'attache immédiatement au fait même et se compose de témoins oculaires; les témoins qui suivent ne sont qu'auriculaires et de simples rapporteurs. Nous concevons aisément qu'un peuple chez qui la civilisation n'a fait encore que peu de progrès, n'a pas d'autre moyen de conserver la mémoire des premiers traits de ses annales : alors les souvenirs ne se transmettent qu'oralement, et l'idée de l'identité persévérante d'une famille ou d'une nation ne se maintient que par la succession et l'accumulation de ces récits.

Le second état des traditions commence au moment où ces notions historiques, vraies ou fausses, pures ou altérées, donnent lieu à des usages domestiques ou publics; se fixent par des cérémonies, des coutumes, des institutions civiles ou religieuses; s'introduisent même dans le langage, s'attachent à des expressions communes, et contribuent à former le vocabulaire.

Dans leur troisième et dernier état, elles sont repré-

sentées par des signes quelconques, emblèmes, images, écriture hiéroglyphique ou alphabétique, registres enfin, mémoires ou annales. Il peut arriver même qu'elles soient recueillies, écrites, publiées par des étrangers : c'est ainsi que l'ouvrage d'Hérodote nous tient lieu des traditions de plusieurs peuples antiques, et qu'il en est pour nous le premier et le plus ancien fonds. Que tôt ou tard on ait fini par écrire les récits traditionnels, cette circonstance, sans laquelle nous ne les connaîtrions pas aujourd'hui, n'en change point la nature : il n'y a toujours là originairement que des transmissions orales plus ou moins prolongées.

Les premières parties de chaque corps d'annales nationales ne consistent guère qu'en traditions ; telles sont, à peu d'exceptions près, les histoires de l'Égypte, de l'Assyrie, de toute l'Asie profane et de la Grèce, jusqu'à l'an 776 avant notre ère et même au-delà ; l'histoire romaine jusqu'à la guerre contre Pyrrhus ; les histoires des peuples modernes jusqu'aux époques où quelque instruction commence à s'établir chez eux. C'est ce qu'on reconnaît parfaitement lorsqu'en lisant ces histoires on remonte à la source de chaque narration ; et ce qu'on peut aussi, sans prendre ce soin, conclure immédiatement de la nature des choses humaines et sociales ; car un peuple ne commence point par ériger des monuments ou par composer des livres : longtemps il n'emploie que le simple langage pour fixer et transmettre des souvenirs.

Ainsi, quand nous voulons distinguer, entre les notions historiques, celles qui ne sont que traditionnelles, il nous faut, d'une part, discerner l'époque à laquelle chaque récit paraît avoir été pour la première fois ou écrit ou

consacré par un monument; et de l'autre, mesurer l'espace compris entre cette époque et celle qui est assignée à l'évènement : il n'y a eu que tradition dans l'intervalle.

On suit une fausse méthode lorsqu'au contraire, en supposant d'abord le fait qui est en question, on prétend rechercher par combien de témoins il a dû être vu, à combien d'auditeurs il a été raconté, par combien de générations il a passé, et dans quelle progression sa probabilité ou crédibilité a décru. Le seul risque n'est pas qu'il s'altère ou se décompose en chemin : on doit craindre encore plus qu'il n'ait été inventé, imaginé tout entier, à un point quelconque de l'espace qui sépare la date qu'il aurait, de celle des premiers écrits ou des premiers monuments qui l'exposent à nos yeux. Nous aurons à examiner quelles sont, à l'égard des traditions de chaque espèce, les chances d'erreur ou d'infidélité, quels signes autorisent ou obligent à les déclarer fausses, en quels cas et à quelles conditions elles peuvent devenir recevables.

J'entendrai par monuments tous les objets matériels qui nous restent des siècles écoulés avant nous, et qui en conservent l'empreinte : meubles, ustensiles, armes, vêtements, ornements, figures peintes ou sculptées, tombeaux, temples, palais, édifices quelconques, cachets, anneaux, monnaies et médailles, inscriptions, chartes, diplômes et autres pièces d'archives. Considérés dans leurs rapports avec les faits historiques, les monuments se divisent en deux classes, selon qu'ils sont contemporains de ces faits, ou qu'ils n'ont commencé d'exister qu'à des époques postérieures. Dans ce dernier cas, ils laissent un long ou un court espace à la simple tradition; dans le premier, ils rendent des témoignages immédiats, et il

ne reste rien de traditionnel en ce qu'ils attestent.

Quel que soit un monument, il faut avant tout s'assurer qu'il est authentique, c'est-à-dire qu'il appartient réellement au temps, au lieu, aux personnages auxquels on le rapporte; qu'il n'a point été fabriqué ou supposé ou altéré depuis. Mais ce premier examen est sur-tout indispensable à l'égard des monuments donnés pour contemporains des évènements qu'ils concernent: il nous importe de savoir s'ils nous mettent effectivement en présence de quelque fait ou de quelque détail de l'histoire.

Un second travail, souvent difficile, est de bien interpréter ces antiquités: plusieurs sont en elles-mêmes, ou par les mutilations, les altérations que le temps leur a fait subir, d'indéchiffrables énigmes. On en donne des explications savantes qui en rendent l'objet et le sens un peu plus incertains. En de telles matières, on réussit quelquefois, mais bien rarement, à éclaircir ce qui n'est pas immédiatement intelligible; et dès qu'il y a des commentaires, des dissertations, des discussions sur un monument, lorsqu'on ne l'interprète qu'à force de conjectures et de rapprochements compliqués, le parti le plus sage est de n'en faire aucun usage en histoire. L'unique fruit des recherches de cette espèce est de prouver l'érudition, l'habileté, la patience de ceux qui les ont faites, et qui en effet ne se proposaient pas d'autre but. Il n'y a de conséquence historique à tirer de ces choses antiques que lorsqu'on peut assurer avec une pleine sécurité que c'est bien la figure ou le nom de tel personnage, l'édifice construit en telle circonstance ou pour tel besoin, la médaille frappée en telle conjoncture, le monument enfin d'un fait déterminé.

Alors il ne s'agit plus que d'apprécier, en troisième lieu, la véracité du témoignage exprimé de cette manière. Nous remarquerons des mensonges gravés par la politique ou par l'adulation sur la pierre et l'airain. Mais pour l'ordinaire, les monuments antiques, dont le sens est clair et l'authenticité bien établie, ne laissent aucun doute sur la réalité du petit nombre de faits matériels qu'ils attestent. Ils sont peu instructifs et rarement imposteurs. Leurs témoignages se restreignent à quelques points historiques d'un faible intérêt, d'une valeur modique. J'excepte néanmoins certaines médailles, certaines inscriptions, et beaucoup de pièces d'archives; trois espèces de monuments qui se distinguent de toutes les autres, parce qu'elles donnent plus de lumières, et qu'elles peuvent exposer à plus d'erreurs.

Il y a deux manières de s'occuper des monuments antiques : l'une est de les rechercher et de les étudier pour eux-mêmes; l'autre, de les recueillir et de les choisir pour l'histoire. La première de ces études a produit une science appelée archéologie, et soudivisée en plusieurs branches, qui, selon les objets qu'elles considèrent spécialement, prennent les noms de numismatique, histoire lapidaire, paléologie, diplomatique, etc. Quoique ces sciences n'aient pas pour objet direct l'histoire proprement dite, qui est essentiellement un genre de connaissances morales et sociales, elles jettent néanmoins sur quelques points historiques, particulièrement sur la chronologie, de vives et précieuses lumières. Elles nous aident à trouver dans les monuments, quand ils sont à la fois authentiques et clairement expliqués, des moyens de reconnaître la certitude parfaite de plusieurs faits et de quelques détails, ou la probabilité de beaucoup

d'autres. Ceux même qui ne prêtent à l'histoire civile qu'un très-léger secours, servent à celle des arts, et, sous ce rapport, ils sont dignes de la curiosité qu'ils excitent. Mais les médailles ou les monnaies fournissent de plus des dates et des noms propres : elles rappellent des lieux, des usages, des évènements. Les inscriptions expriment davantage encore : quelques-unes contiennent des récits plus ou moins circonstanciés; des textes de lois, de traités, de conventions politiques; des suites d'époques, des séries chronologiques de souvenirs traditionnels. Une source plus abondante d'instructions historiques s'ouvre dans les chartes et diplômes, qui, à la vérité, ne commencent pour nous qu'au moyen âge : il n'en subsiste point qui remonte à l'antiquité proprement dite; il s'en présente assez peu de bien authentiques avant l'an 1000 de l'ère vulgaire. Ce n'est qu'à partir du XIIe siècle que ce genre de monuments se multiplie de toutes parts; mais dès-lors il sert, plus qu'aucun des précédents, à éclairer et à étendre la science des faits. Ce genre dans lequel je comprends les contrats, les donations, les testaments, les actes publics, les lois, les traités, les procédures, les jugements, les épîtres et bulles des papes, les ordonnances et lettres des princes, les correspondances officielles, et en un mot toutes les pièces d'archives, suffirait presque seul, par la variété, la multitude, et le caractère original des objets qu'il embrasse, pour composer de très-grandes parties d'annales ecclésiastiques et civiles. Entre les règles de la critique, celles qui le regarderont spécialement pourraient passer pour les plus importantes à l'égard des six derniers siècles.

Nous venons de voir comment les monuments se sont,

par degrés, rapprochés des relations écrites, et, pour ainsi dire, confondus avec elles. Réciproquement, le nom de monuments pourrait, à certains égards, s'appliquer à quelques-unes de ces relations. Il reste néanmoins ici une différence assez sensible : en effet, j'ai réservé le nom de récits ou relations aux écrits dont le but essentiel et même unique est de raconter, tandis que dans ceux dont il vient d'être question, l'exposition ou la mention des circonstances historiques n'est le plus souvent qu'accidentelle, indirecte ou secondaire. Une sentence, par exemple, un contrat, un traité suppose, énonce, établit des faits; mais de pareils actes sont, par leur nature, destinés à déclarer des droits : c'est à nos yeux qu'ils sont devenus des pièces ou documents historiques, presque à l'insu de leurs rédacteurs; et c'est au contraire en qualité d'historiens qu'ont écrit les auteurs des relations dont je vais parler.

Si l'on ne considérait dans les récits que leur étendue et leurs développements, on pourrait les diviser en trois classes : les histoires proprement dites où les faits sont détaillés et enchaînés; les abrégés où ils sont réunis encore, mais réduits à ce qu'ils semblent avoir d'essentiel; et les extraits qui ne les présentent qu'isolés, avec ou sans leurs circonstances. Mais il nous sera plus utile, en ce moment, de mesurer seulement la distance qui existe entre l'époque de chaque fait, et celle où le récit en a été rédigé. Sous ce rapport, les relations vont se distribuer en huit ordres.

Je place dans le premier celles qui sont rédigées en présence du fait même, pendant qu'il s'accomplit ou lorsqu'il est, pour ainsi dire, flagrant. Ces relations portent communément les noms de procès-verbaux, ac-

tes, rapports, plumitifs, bulletins, etc. Le caractère officiel ou public dont elles sont presque toutes revêtues, répond ordinairement de la vérité des faits envisagés dans leurs circonstances les plus générales ou les plus matérielles. Mais on a lieu quelquefois de se défier des couleurs qu'elles leur donnent. Il est assez rare, quand la matière en vaut la peine, que ces premiers récits ne soient pas composés dans quelque système d'intérêts ou politiques ou personnels, et qu'il n'en résulte pas des altérations, des exagérations, tout au moins des réticences. Pour vérifier et compléter ces exposés, on a souvent besoin de les confronter avec des narrations plus libres, plus désintéressées, s'il se peut, ou bien dictées ou surveillées par des intérêts différents.

Quelques particuliers ont tenu pour leur propre usage, ou pour celui de la postérité, des registres historiques, plus ou moins étendus, où ils consignaient, jour par jour, les faits qu'ils avaient vus ou appris. La plupart de ces journaux sont restés manuscrits : il en existe, sur-tout en Italie, un très-grand nombre, qu'on pourrait employer un jour à rectifier les relations publiées : ils serviraient particulièrement à l'histoire du XVe et du XVIe siècle. On a imprimé quelques journaux de cette espèce, par exemple, ceux des règnes de Henri III et de Henri IV par L'Étoile. Sans rien préjuger sur ces recueils de dates, d'évènements et de particularités, sans estimer à quel point ils peuvent être instructifs, on sent bien qu'ils ne doivent pas être négligés. Là, du moins, le narrateur ne dit rien qu'il n'ait été à portée de connaître, rien dont il n'ait le plus récent souvenir, ou presque encore le spectacle sous ses yeux : en sorte qu'il ne reste qu'à examiner la vraisemblance naturelle

de ses récits, leur cohérence, leur accord avec d'autres relations, et, en ce qui n'est rapporté que par lui seul, le degré de confiance que ses qualités intellectuelles et morales peuvent inspirer.

Un troisième ordre de narrations immédiates s'est établi depuis le commencement du XVIIe siècle, sous le nom de Gazettes ou journaux imprimés; et malgré les reproches qu'ont pu mériter quelquefois ces écrits périodiques, ils sont et seront toujours d'immenses et précieux dépôts de matériaux d'histoire. On conçoit même que s'ils avaient toujours été affranchis de censure préalable, et d'influence ministérielle, leur grand nombre, leur concurrence, leurs rivalités auraient pleinement garanti l'exactitude des notions historiques à puiser dans leurs relations comparées. Tels qu'ils sont, malgré les entraves qu'ils ont subies, malgré les mauvaises directions qu'ils ont prises, et les écarts qu'ils n'ont point évités, ils ont contribué, bien plus qu'on ne pense, à certifier et à éclaircir les détails des annales européennes depuis deux cents ans.

Des narrations d'un quatrième genre, quoiqu'en s'éloignant un peu plus de la date précise de chaque fait, sont encore bien réellement immédiates. Ce sont celles où un auteur retrace le tableau de sa propre vie, rend compte des actions, des vicissitudes, des évènements auxquels il a eu part, des rapports qu'il a eus avec plusieurs de ses contemporains. C'est ainsi que Xénophon écrit l'histoire de la retraite des Dix Mille; Jules-César, de ses propres campagnes; et plusieurs modernes, de la carrière militaire, ou politique, ou littéraire, qu'ils ont parcourue. De tels ouvrages sont d'un prix qu'il est aisé de sentir, mais qui peut néanmoins s'af-

faiblir ou s'accroître en conséquence de l'examen rigoureux auquel on les doit soumettre.

Il est un cinquième et dernier ordre d'histoires originales; savoir, celles qui ont pour matière, non plus seulement la vie et les actions personnelles de l'auteur, mais en général des évènements qui se sont passés *de son temps*, expression à laquelle il convient de laisser assez de latitude pour qu'elle embrasse, au besoin, quelques années antérieures à la naissance de l'historien. Les ouvrages de cette cinquième classe sont fort nombreux: le plus ancien qui nous reste, et l'un des plus illustres est celui de Thucydide écrivant la guerre du Péloponèse, dans laquelle il avait d'abord servi lui-même. Chez les Romains, Tacite, né au commencement du règne de Néron, remonte, comme historien, à celui de Tibère. Les regards de sa raison pénètrent tout son siècle, et le tableau qu'il en trace est la plus vive image qu'on ait jamais faite des mœurs politiques. Après ses livres, nous rencontrons, non plus de pareils chefs-d'œuvre, mais des histoires de chaque siècle écrites par des contemporains, et continuant jusque dans le cours du moyen âge, et depuis jusqu'à nos jours, la chaîne des récits originaux. Entre les modernes, je ne citerai en ce moment que de Thou : il a rassemblé dans un vaste ouvrage les détails politiques, militaires, religieux et littéraires des annales de l'Europe, depuis 1543 jusqu'en 1607; il était né en 1553. Sans doute ce n'est guère qu'en France que de Thou a pu observer de très-près les évènements et les hommes; mais il n'a négligé aucune sorte de recherches, et, par exemple, il n'a que trop bien connu, pour son repos, les intrigues et les scandales de la cour de Rome. Condamné par cette cour, il fut abandonné par celle de

France, qui avait d'abord paru disposée à lui rendre justice (1). On révère en lui un historien véridique et judicieux, qui n'a point le génie de Tacite, ni même le talent de Salluste, mais les lumières d'un esprit sage, ennemi de l'adulation et de la satire; qui se trompe quelquefois, mais qui n'a jamais l'intention d'induire en erreur. Nous devrons donner une grande attention à ce cinquième genre de relations écrites; car c'est le plus important de tous, celui qui place le plus d'éléments, le plus de témoignages immédiats dans le corps entier de l'histoire. Les procès-verbaux ou récits officiels ne se multiplient qu'à des époques presque récentes; il ne nous en reste point des siècles antiques : ceux qui nous viennent du moyen âge se réduisent, ou peu s'en faut, à des actes de conciles, et sont des recueils de décrets plutôt que de narrations. Les journaux particuliers sont rares; les journaux publics ou gazettes ne commencent qu'après 1600; et si nous exceptons des temps fort modernes, les exemples d'auteurs écrivant les mémoires de leur propre vie ne sont pas très-nombreux. C'est donc sur-tout à ceux qui ont rédigé les annales de leur temps que nous devons le plus grand nombre de nos connaissances historiques : il conviendra de rechercher scrupuleusement les moyens d'apprécier leurs dépositions.

Quant aux historiens qui ne sont nés qu'un demi-siècle après les évènements qu'ils racontent, ils ne sont pas des témoins, mais de simples rapporteurs. Leurs relations n'ont de valeur qu'autant qu'elles représentent des récits originaux que nous n'avons plus, ou qu'elles

(1) Voyez sa lettre à Jeannin.

répètent, rapprochent ou résument ceux que nous avons encore. Toutefois on peut distinguer et comprendre dans un sixième ordre, les auteurs qui parlent d'époques antérieures seulement d'un ou deux siècles au temps où ils ont écrit. Ils ont pu observer les premiers vestiges des faits et recueillir de véritables témoignages. Polybe n'avait acquis lui-même que de cette manière quelques-unes des connaissances historiques qu'il nous a transmises. Il n'était venu au monde qu'environ quarante ans après la fin de la première guerre punique, que cent vingt ans après la mort d'Alexandre, dont il parle quelquefois. Mais on voit qu'il avait à sa disposition beaucoup de documents qui ne nous sont point parvenus, et qu'il savait en faire un judicieux usage. Il est alors pour nous, à défaut de témoins plus réels et de relations tout-à-fait originales, un historien instructif et digne de confiance. Faudra-t-il concevoir la même idée de tous les auteurs qui ne seront pas plus éloignés que lui des temps dont ils nous retraceront l'histoire? Non sans doute : il conviendra d'apprécier leurs titres à notre estime. Anastase le bibliothécaire, qui écrivait au IXe siècle, est le premier et parfois le seul garant que nous ayons de certains faits de l'histoire pontificale du VIIIe et du VIIe : ce serait son autorité; non son témoignage, car ce n'en est pas un, qui nous ferait croire à la réalité de quelques donations et prérogatives obtenues, dit-on, en ces temps-là par les évêques de Rome. Il importera de rechercher quel est cet Anastase, comment il a su ce qu'il raconte, et s'il est toujours l'auteur des notices qui portent son nom. Il s'interpose des traditions, trois ou quatre générations ou davantage, entre lui et les époques que je viens d'indiquer. Mais ce serait restreindre beaucoup

trop les matériaux de la science historique, que d'exclure tous ceux qui n'appartiennent qu'à cette sixième classe.

La septième comprend des récits composés à de très-longues distances des évènements, et qui ne sont que traditionnels, lorsqu'ils ne reproduisent pas des résultats déjà fournis par des monuments ou par des relations plus anciennes que nous possédons encore ou que nous savons avoir existé. Les livres qui se placent dans ce septième ordre sont des dépôts et non des sources de l'histoire. Telle est l'idée que nous devons prendre d'une grande partie de l'ouvrage d'Hérodote, comme de ceux de Diodore de Sicile, de Denys d'Halicarnasse, de Tite-Live, de Justin, de plusieurs autres historiens, anciens et modernes. En tout ce qui concerne les choses antérieures de plusieurs siècles au travail de ces écrivains, nous devons remonter aux sources qu'ils indiquent; et s'ils n'en indiquent pas, ou si elles ne nous sont plus accessibles, ne considérer leurs récits que comme des traditions.

Nous nous transportons bien plus loin encore de l'histoire primitive, lorsqu'en huitième lieu, nous ne prenons en main d'autres annales de la Grèce et de Rome, que celles qui ont été composées en une langue moderne, dans le cours des deux ou trois derniers siècles. Ce qui serait nouveau en de pareilles compilations, ce qui ne serait point immédiatement fourni soit par des monuments, soit par des relations originales, soit au moins par des recueils antiques, n'aurait pas même le caractère de traditions. Ces livres modernes n'ont de consistance que par l'indication des sources, par des renvois aux anciens textes; d'utilité, que par un choix judicieux des faits, par une distribution méthodique des matières, et sur-tout par l'élégance, le mouvement et la couleur du

style. Car la barbarie, l'obscurité, la négligence de l'expression, sont des symptômes de la confusion des idées, et même aussi de l'inexactitude des recherches. Il est rare qu'on ait le talent de découvrir des vérités historiques, lorsqu'on n'a pas celui de les rendre sensibles; ou qu'on ait apporté assez de soin à des études dont on ne prend pas la peine de bien exposer les résultats. En général, il n'y a guère plus de profit que de plaisir à lire des livres d'histoire mal disposés et mal écrits, à moins qu'ils ne soient des textes originaux, et en quelque sorte des témoins nécessaires: c'est ainsi qu'il est souvent indispensable de recourir à des chroniques du moyen âge, malgré le dégoût que leurs formes peuvent inspirer. Mais celui qui vient, après plusieurs siècles, reproduire ce qu'on a écrit avant lui, ne contribue à propager l'instruction historique qu'en la rendant plus accessible et plus lumineuse.

Telles sont toutes les différentes espèces de relations écrites, à moins qu'on n'en veuille distinguer les abrégés et les extraits.

Rédigés à des distances plus ou moins longues des évènements qu'ils résument, les abrégés, par les époques de leur composition, rentrent et se distribuent dans les divers ordres que nous venons de parcourir. Seulement on peut craindre que la matière ne s'altère en se resserrant; que l'omission de plusieurs circonstances ne dénature les faits, ou n'en laisse prendre que des notions inexactes. Il arrive assez souvent que les histoires les plus succinctes sont celles qui contiennent le plus d'erreurs.

Le nom d'extraits historiques se doit appliquer d'abord aux récits isolés, qui, au lieu de se ranger selon

leurs dates, ne se présentent que dans l'ordre des conséquences morales qu'on en veut déduire. Tel est, par exemple, le plan du livre qui porte le nom de Valère-Maxime. Là non plus, il n'y a pas lieu de compter sur une exactitude bien rigoureuse; car d'ordinaire, l'auteur aura plus songé à établir des maximes qu'à vérifier des récits : son attention se sera principalement ou presque exclusivement portée sur les rapports que ces traits d'histoire peuvent avoir avec une théorie philosophique. C'est un but fort honorable, mais qui est peu rassurant pour ceux qui voudraient que l'histoire, avant de servir à éclairer d'autres sciences, devînt une science elle-même. Je ne conclus point de là qu'il faille négliger les livres de cette espèce : je dis seulement qu'ils ne sont pas les plus propres à fournir immédiatement des notions historiques proprement dites.

Mais ce même nom d'extraits peut s'étendre aux passages qui, en des poëmes, en des harangues, en des traités de philosophie, ou consacrés à certains genres de connaissances, contiennent, sous la forme de citation, d'allusion ou d'exemple, l'indication sommaire ou le récit de quelques actions mémorables. Il se rencontre de pareils traits dans la plupart des livres de littérature, de morale, de politique. Aristote, Cicéron, Horace, ne sont pas des historiens; Montaigne et La Bruyère n'ont point fait de livres d'histoire; Boileau non plus, quoiqu'il fût historiographe : il n'en est pas moins vrai que leurs écrits, parsemés de traits historiques, contribuent à confirmer, ou à éclaircir des témoignages plus directs, à compléter la certitude ou la probabilité de plusieurs faits. Sans contredit beaucoup de livres, étrangers par leurs titres et par leurs sujets à l'histoire, sont à comp-

ter parmi ses sources : ils offrent des témoignages quelquefois d'autant plus sûrs, qu'ils sont indirects, incidents et spontanés. Il y a même des faits importants que nous ne connaissons guère que par cette voie. Aristote, dans sa Politique, nous expose mieux que ne le font les historiens les formes de gouvernement établies chez certains peuples. Les Lettres de Cicéron à Atticus sont les meilleurs mémoires que nous puissions lire sur la dernière époque de la république romaine. D'un autre côté, nous devons avouer que lorsqu'un orateur, un poète, un philosophe fait mention d'évènements arrivés non pas de son temps, mais en des siècles fort antérieurs au sien, il les approprie à son propre usage, sans trop s'embarrasser de ce qu'ils peuvent avoir de probabilité ou d'invraisemblance : il emploie assez indifféremment des traditions vagues et des récits bien attestés.

Ceux de ces passages classiques qui contiennent des faits récents encore au moment où l'auteur les y consignait, pourraient être considérés comme des monuments; car Horace parle sans figure, il emploie le mot propre, lorsqu'il se félicite d'avoir achevé un monument plus durable que l'airain (1); mais il m'a semblé que ces textes s'assimileraient mieux aux extraits historiques, et qu'ils compléteraient l'énumération des sources diverses où se puise la connaissance des choses passées.

Les annales humaines contiennent beaucoup d'articles qui sont fournis à la fois par des monuments et par des relations écrites de presque tous les genres, et qui acquièrent, du concours de ces témoignages, ou la plus haute probabilité, ou une parfaite certitude. Le pyrrhonisme

(1) Exegi monumentum ære perennius. Hor. od. III, xx.

opiniâtre et la crédulité gratuite sont deux erreurs de même nature; ils admettent pareillement de vaines fictions, des hypothèses absurdes, des choses impossibles; ils ramènent également l'esprit humain à l'enfance. En histoire comme en toute étude sérieuse, l'analyse discerne le vrai et le faux, le certain et l'incertain. Il s'agit toujours de décomposer chaque notion, d'en reconnaître les éléments, de remonter aux sources.

CHAPITRE III.

DES TRADITIONS; COMMENT ELLES SE FORMENT ET SE PROPAGENT.

Nous avons déja pris une idée générale des traditions; mais elles occupent tant de place dans l'histoire, qu'il nous importe de mieux connaître leurs origines, leurs divers états, leurs progrès, leurs altérations; ce qu'elles ont été chez les plus célèbres peuples, et quelles règles sont à suivre pour discerner ce qu'elles ont de réel ou de fantastique.

Fréret (1), en comprenant les monuments avec les récits contemporains dans une première classe de preuves de l'histoire, en distingue les traditions, sur lesquelles il s'exprime en ces termes : « Par traditions historiques, « j'entends ces opinions populaires, en conséquence des« quelles toute une nation est persuadée de la vérité « des faits, sans en avoir d'autres preuves que sa per« suasion même et celle des générations précédentes, « et sans que cette persuasion soit fondée sur aucun « témoignage contemporain, subsistant séparément de « la tradition même. »

On reconnaît la justesse de cette définition toutes les fois qu'on peut remonter à l'origine des croyances tra-

(1) Réflexions sur l'étude des anc. hist. et sur le degré de certitude de leurs preuves. Acad. des Inscr. VI.

ditionnelles; car on les voit presque toujours naître de rumeurs populaires, vain bruit de paroles confuses et de voix tumultueuses. Nous savons, par notre propre expérience, que ce sont là bien souvent les premiers éléments de l'histoire récente, et nous en pouvons conclure qu'il en a été de même de plusieurs des histoires qui sont devenues anciennes. Comment attacher quelque valeur à des récits anonymes qui demeurent enveloppés sous de vagues formules, telles que *le bruit court*, *on dit*, *on assure*, formules qui, au fond, signifient *personne n'atteste*, *qui que ce soit ne dépose?* La renommée, que les poètes (1) ont si bien dépeinte comme la propagatrice des fictions, a été la première muse de l'histoire.

L'un dit, l'autre redit, la rumeur en son cours
Grossit de bouche en bouche, et le faux croît toujours.
La crédulité vaine et l'erreur téméraire,
Les paniques terreurs, la joie imaginaire,
Enfants toujours douteux de rapports incertains,
Entourent la déesse en nouveautés féconde (2).

Telle est Clio dans son enfance, ce sont là ses premières trompettes.

Quelque fantastiques que soient ces récits dès leur origine, ils doivent s'altérer beaucoup encore en passant d'une génération à l'autre. « Naturellement, dit Fontenelle (3), les pères content à leurs enfants ce qu'ils ont

(1) Fama, malum quo non aliud velocius ullum,
Mobilitate viget.....
Tam ficti pravique tenax quàm nuntia veri.
VIRGIL. Æneid. IV, 174—188.

(2) Traduction (par Saint-Ange) des vers d'Ovide:

Hic narrata ferunt alii, mensuraque ficti
Crescit, et auditis aliquid novus adjicit auctor, etc.
METAM. XII, 57—61.

(3) Réflexions sur l'histoire.

fait, ce qu'ils ont vu, et cela s'est pratiqué dans les premiers siècles du monde... Comme l'ignorance y était parfaite, la plupart des choses étaient des prodiges... Quand on dit quelque chose de surprenant, l'imagination s'échauffe sur cet objet, l'agrandit encore, et même est portée à y ajouter ce qui manque pour le rendre tout-à-fait merveilleux, comme si elle avait regret de laisser une si belle chose imparfaite. De plus, on est flatté des sentiments de surprise et d'admiration que l'on cause à ses auditeurs, et on est bien aise de les augmenter encore, parce qu'il semble qu'il en revient je ne sais quoi à notre vanité. Ces deux raisons jointes ensemble font que tel homme qui n'a point envie de mentir en commençant un récit un peu extraordinaire, pourra se surprendre lui-même en mensonge sur quelque circonstance, et qu'on a besoin d'une attention particulière et d'une espèce d'effort pour ne dire exactement que la vérité. Que sera-ce, après cela, de ceux qui naturellement aiment à en imposer aux autres et à inventer? Les premiers hommes ont donc vu bien des prodiges, parce qu'ils étaient fort ignorants; mais parce qu'ils étaient hommes, ils les ont exagérés en les racontant... Si ces récits sont déja gâtés à leur source, assurément ce sera bien pis quand ils passeront de bouche en bouche : chacun en ôtera quelque petit trait de vrai, y mettra quelque trait faux, et principalement du faux merveilleux, qui est le plus agréable; et peut-être qu'après un siècle ou deux il ne restera rien du vrai qui y était d'abord, et peut-être peu du premier faux. A ces récits fabuleux se sont joints des systèmes de philosophie aussi fabuleux; car il y a eu de la philosophie même en ces siècles grossiers. Les hommes sont toujours curieux, toujours portés à rechercher la cause de ce qu'ils voient; j'entends les

hommes qui ont un peu plus de génie que les autres. D'où peut venir cette rivière qui coule toujours? a dû dire un contemplatif de ce siècle-là... Après une longue méditation, il a trouvé fort heureusement qu'il y avait quelqu'un qui tenait une urne et avait soin d'en verser l'eau. Mais qui fournissait toujours cette eau? Le contemplatif n'allait pas si loin. Il faut prendre garde que ces idées, que nous appelons des systèmes de ces temps-là, étaient toujours copiées des choses les plus connues. On avait vu souvent verser l'eau d'un vase; on s'imaginait donc fort bien comment un dieu versait celle d'une rivière; et par la facilité qu'on avait à l'imaginer, on était tout-à-fait porté à le croire. Ainsi, pour rendre raison du tonnerre, on se représentait volontiers un dieu de figure humaine, lançant sur nous des flèches de feu; idées qui sont manifestement prises sur des objets qui sont très-familiers, et dont l'imagination s'accommode si bien, qu'encore à l'heure qu'il est, la poésie et la peinture ne s'en peuvent passer. »

Voilà, selon Fontenelle, les *systèmes d'imagination* qui se sont alliés à l'histoire des faits, et l'ont rendue de plus en plus merveilleuse. « Jusqu'ici, ajoute-t-il, tout s'est passé de bonne foi. On est ignorant, et on est étonné de bien des choses. On les exagère naturellement en les racontant; elles se chargent encore de diverses faussetés en passant par plusieurs bouches; il s'établit de mauvais systèmes, et on les mêle avec les faits. Il n'y a point encore à tout cela, pour ainsi dire, de la faute des hommes : mais comme on vit que ces histoires fabuleuses avaient cours, qu'elles réussissaient à merveille, on commença à en forger sans aucun fondement, où l'on ne raconta plus les faits un peu remar-

quables sans les revêtir des ornements propres à plaire. »

Ainsi commença la fraude proprement dite, qui depuis multiplia, pour le service de la politique, les traditions mensongères : on les employa particulièrement à flatter l'orgueil des peuples, à leur donner, comme à leurs rois, des aïeux divins, une origine céleste ou miraculeuse. Les peuples éclairés renoncent à ces prétentions puériles ; ils savent qu'ils ont commencé presque tous par un mélange de brigands étrangers et d'indigènes asservis, et qu'il n'y a eu là de merveilleux que l'énorme férocité des vainqueurs, la détresse extrême des vaincus, et quelquefois les efforts héroïques du courage et de la patience ; mais les peuples encore grossiers veulent avoir été jadis illustres, à peu près comme les individus qui, incapables d'acquérir un éclat personnel, trouvent plus court de se donner des titres et des ancêtres.

Après que les traditions se sont accumulées de toutes ces manières, un temps arrive où, par leur multitude même, et par leurs exagérations, elles provoquent la défiance. Les esprits judicieux cessent d'en être dupes, mais personne encore n'a la volonté ni le pouvoir d'en désabuser le vulgaire. C'est ainsi que s'est maintenu si long-temps l'empire des fables en Occident, aussi-bien que dans les contrées orientales. Car ne croyons pas qu'il faille toujours un soleil vif et brûlant pour dispo-ser les hommes à se repaître de fictions : « à cet égard, « tous les hommes, dit Fontenelle, ont des goûts et des « talents fort indépendants du soleil. » A la vérité, à mesure que les lumières s'introduisent, il se fait moins de prodiges nouveaux, on imagine moins de faux systèmes, mais on en conserve soigneusement l'ancien fonds. Les fausses religions des Égyptiens, des Grecs, des Ro-

mains, ayant consacré une grande partie de ces vieux contes, ils sont devenus nécessaires à la poésie et à la peinture. Les sottises une fois établies, ajoute l'auteur que je viens de citer, ont coutume de jeter des racines bien profondes; et deux causes contribuent à les rendre presque inextricables. La première est la ressemblance ou la liaison intime d'une sottise à une autre; la seconde est le respect pour l'antiquité. Comment renoncer à quelque chose d'ancien? « Nos pères l'ont cru: prétendons-nous être plus sages? Parce que nous sommes déja sots, il nous faut le devenir encore plus; et il nous est défendu de cesser de l'être, parce que nous l'avons toujours été. »

Quelle que soit l'apparente légèreté de ces réflexions de Fontenelle; je crois qu'elles expliquent parfaitement comment les mensonges historiques ont dû naître, s'établir et se perpétuer: ils n'ont rencontré presque aucune contradiction chez de nouveaux peuples, qui, péniblement occupés des moyens de se fixer et de se soutenir, n'écrivaient pas encore d'histoire, parce qu'ils n'en avaient point l'art, ni le temps, ni les occasions. Voltaire (1) observe que, « les hommes ont dû vivre long-temps en corps de peuples, et apprendre à faire du pain et des habits, ce qui était difficile, avant d'apprendre à transmettre toutes leurs pensées à la postérité, ce qui était bien plus difficile encore. » Ainsi les notions historiques ne se perpétuaient que de mémoire; et, comme le souvenir des choses passées s'altérait fort aisément, et presque de lui-même, d'une génération à l'autre, ce fut l'imagination presque seule qui écrivit les premiers livres d'annales. Elle

(1) Diction. philos. art. histoire, sect. 2.

les composait en recueillant de toutes parts les traditions les plus fabuleuses, et en inventant, pour remplir les lacunes, d'autres détails romanesques. Elle n'avait à insérer dans ce tissu poétique, que bien peu de souvenirs réels, car il ne s'était passé encore, en d'incultes pays où la société se formait à peine, qu'un très-petit nombre d'évènements mémorables; et sans fictions, il n'y aurait pas eu d'histoire. Qu'était-il arrivé à ces peuples faibles et mal établis, exposés à reprendre à chaque instant les habitudes hasardeuses d'une vie errante, sinon de se défendre quelquefois contre d'autres barbares, et de chercher péniblement, au jour le jour, les moyens de subsister?

Ce qu'on croit savoir de ces époques primitives, n'est donc qu'un amas de contes populaires, dont il est impossible de bien démêler les sources : on ne tient qu'un bout de la chaîne, l'autre est englouti dans l'abîme du passé. Les faits qui ne sont consignés que dans la mémoire des hommes, ne manquent jamais de s'altérer à mesure qu'ils se transmettent : les narrations vont s'amplifiant, se dénaturant, remplaçant ce qu'elles pouvaient originairement avoir de vrai, par des fictions, par des détails imaginaires. C'est en ne considérant que ce premier état des traditions, et en supposant que toute l'histoire n'est formée que d'éléments de cette espèce, qu'on la représente quelquefois comme un vain tissu d'hypothèses et de mensonges. Saint-Réal, quoique livré par goût à ce genre d'étude, n'a pas craint de déclarer (1) qu'on serait *fort simple* de le cultiver avec l'espérance d'y découvrir ce qui s'est passé : c'est bien assez, dit-il, qu'on sache

(1) Lettre sur l'étude et les sciences, dans les œuvres de St.-Réal, VI, 242.

ce qui a été cru ou rapporté. Énoncée en des termes si généraux, cette idée est d'une injustice extrême; j'ai déja indiqué d'assez grandes parties d'histoire, dont la vérité est pleinement établie par des témoignages contemporains, par des monuments authentiques, par des relations originales et positives. Mais tant qu'il ne s'agit que de traditions orales, et j'entends par là tous les prétendus souvenirs qui n'ont été d'abord transmis que de cette manière, il n'en résulte le plus souvent que des notions vagues ou fausses, ou dont la probabilité demeure extrêmement faible, et qui, par conséquent, ne sauraient fournir aucune base solide aux sciences morales et politiques. L'image des faits, tant de fois déplacée, reçoit, comme l'a dit Volney (1), les teintes, les déviations, les ondulations de toutes les glaces qui l'ont réfléchie. Là se déploient, selon l'expression du même auteur, tous les caprices, toutes les divagations volontaires de l'esprit humain. En vain l'on suppose que les témoins immédiats ou oculaires étaient dignes de confiance, ils sont ordinairement inconnus; et l'on aurait toujours à craindre, même de leur part, quelque erreur ou quelque fraude. Si petite que soit cette chance, elle ira s'accroissant avec rapidité, de toutes les chances pareilles que présentera chaque génération de témoins auriculaires, interposée entre le fait et l'époque où il sera exprimé par un monument ou raconté par écrit. Mais surtout il aura pu être inventé, imaginé tout entier dans cet intervalle.

Pour établir l'autorité des traditions, on attribue une sorte de caractère monumental aux hymnes, aux fêtes, aux usages, aux expressions populaires, aux institutions

(1) Seconde leçon d'histoire.

civiles et religieuses, qui, dit-on, garantissaient et consacraient la transmission des souvenirs. Il est trop sûr que les poètes ont été les premiers historiens. En Occident comme en Orient, dans la Germanie comme dans la Grèce, les annales primitives furent des poëmes. C'est ce que Tacite nous dit particulièrement des Germains, qui récitaient d'anciens vers en l'honneur de Tuiston et de Mannus, et n'avaient pour histoire que des chansons (1). Les premiers récits en prose n'ont guère été que des traductions de ces poésies; c'étaient, comme plusieurs écrivains l'ont remarqué, des compositions poétiques affranchies de la versification; *poesis soluta*. Or, personne n'ignore avec quelle liberté les poètes altèrent tous les éléments des souvenirs historiques, chronologie, géographie, circonstances des évènements, aventures et caractère des personnages. Platon, Aristote, Plutarque, Lucien, s'accordent à dire que la poésie est destinée à embellir, c'est-à-dire à dénaturer l'histoire. De là ces mythologies antiques, mélanges si compliqués d'innombrables fictions et de quelques vérités presque indiscernables aujourd'hui. On a fait, sur cette matière, de profondes recherches, d'ingénieux rapprochements, de savants systèmes. Mais, à travers toute cette science, c'est bien souvent encore l'imagination seule des érudits qui croit saisir des faits historiques dans les produits de l'imagination des poètes. Isis, Osiris, Horus, Cérès, Bacchus et Proserpine, Saturne, Jupiter et Mercure, tant d'autres dieux et demi-dieux, sont, à l'entrée de toutes les antiques histoires, des énigmes diffi-

(1) Germani... Tuistonem et Mannum celebrant carminibus antiquis, quod unum apud eos memoriæ et annalium genus est. Tac. de Mor. Germ. c. 2.

ciles : en remontant, autant qu'il se peut, à l'origine de ces noms et de ceux qui les traduisent en diverses langues, on ne rencontre que des vestiges de souvenirs défigurés, que des emblèmes de notions physiques, astronomiques et palingénésiques profondément ténébreuses. Les systèmes qui tendent à expliquer ces fables ne conservent de vraisemblance que lorsqu'ils se réduisent à certaines vues générales : ils perdent toute consistance dès qu'il s'agit de détails précis, de faits déterminés. Entre mille obstacles qui s'opposent à cette précision, il faut principalement tenir compte des traditions poétiques, déja fabuleuses dans les simples hymnes, bien plus merveilleuses dans les grands poëmes, et surchargées de fictions nouvelles dans les représentations théâtrales. Quand Eschyle, Sophocle, Euripide, s'emparant de ces traditions, se permettaient sans aucun scrupule les modifications, les altérations, les anachronismes qu'ils jugeaient utiles au plan et au succès de leurs tragédies, ils se doutaient fort peu de l'autorité que les élans ou les caprices de leur imagination devaient obtenir un jour. Ils ne prévoyaient pas qu'on aurait recours à leurs vers pour amender ou concilier de plus anciennes fictions, et pour établir des articles historiques. L'effet le plus certain des hymnes, des poëmes, des spectacles, a été d'entretenir dans l'esprit des peuples ce goût naturel du merveilleux, l'antique ennemi de la véritable histoire. Les prosateurs, à l'exemple des poètes, ont cru en racontant des merveilles, se recommander et se faire admirer comme elles ; désespérant, dit Sénèque (1), de captiver l'attention du

(1) Incredibilium relatu commendationem parant, et lectorem aliud acturum, si per quotidiana duceretur, miraculo excitant. SEN. Quæst. Natur. VII, 16.

lecteur, s'ils le conduisaient par des routes battues, sans lui rien offrir d'inusité ni d'incroyable.

Les fêtes, les cérémonies annuelles, les solennités périodiques du paganisme ne garantissaient pas davantage la vérité des traditions qu'elles semblaient consacrer. La plupart n'avaient été instituées que bien long-temps après l'époque des prétendus évènements qu'elles célébraient. Elles ne rappelaient réellement que des fables; et accoutumaient les peuples à croire sans examen; habitude trop aisée à prendre en tout temps et en tout lieu. Les seuls noms de Saturnales, de Bacchanales, de Lupercales, disent assez que l'exacte et sérieuse histoire n'a rien du tout à recueillir dans ces rites allégoriques, dans ces cérémonies mystérieuses et superstitieuses, dont il ne nous reste d'ailleurs que des tableaux fort imparfaits. Si l'on consent à puiser en des pratiques si vaines et si mal connues les matériaux des anciennes annales, il n'y aura point de conte absurde qui ne devienne un fait croyable; car une fable peut, aussi bien et mieux qu'un fait, introduire des usages dans les temples, et même encore certaines expressions dans le langage commun.

Les savants aiment à décomposer les vocabulaires pour y retrouver quelques éléments de l'histoire : ce travail exerce leur sagacité, et aboutit quelquefois à d'ingénieux aperçus; mais de toutes les espèces d'investigations ou de divinations, c'est la plus hasardeuse; ces étymologies sont presque toujours incertaines; et quand par hasard elles sont justes ou plausibles, elles prouvent seulement qu'une tradition a eu cours, et non pas qu'un évènement a eu lieu. Supposons, par exemple, que le mot *cérémonie* vienne du nom de la ville de Céré, ou bien du nom de la déesse Cérès, car on a

formé ces deux hypothèses entre plusieurs autres : pourra-t-on raisonnablement conclure de la première, que Céré a servi de refuge aux idoles des Romains, lors de la prise de leur ville par les Gaulois, ou employer la première à établir l'histoire de Cérès et de ses mystères?

Il y avait chez les anciens des monuments plus matériels, qui ne perpétuaient non plus que des croyances vulgaires, indignes aujourd'hui de tout examen. Pausanias nous assure qu'on lui a montré à Delphes la pierre que Saturne avait dévorée (1); à Trézène, un myrte dont les feuilles percées étaient un monument du désespoir de Phèdre (2). Telles sont les traditions dont Pausanias, parcourant la Grèce, rencontre à chaque instant des vestiges. La seule conséquence qu'on en doit tirer, c'est que pour accréditer les institutions, pour affermir l'autorité des lois, pour obtenir des peuples plus de soumission et de respect, les gouvernements anciens se sont efforcés d'attacher des idées historiques à beaucoup de signes extérieurs, à des figures qui frappaient les regards, à des usages vulgaires, à des pratiques religieuses, à des établissements civils, et à quelques mots du langage familier. L'état grossier des sociétés et la crédulité commune rendaient cet artifice extrêmement peu difficile, et semblaient jusqu'à un certain point l'excuser. Je crois cependant que la raison, la bonne foi, le sentiment de l'intérêt social et de sa liaison nécessaire avec les intérêts particuliers qu'il embrasse, auraient été de bien plus solides garanties de l'empire des lois et de la puissance des gouvernements : mais on s'est figuré presque partout que l'erreur serait utile, et la vérité dange-

(1) Phoc. c. 20. (2) Att. c. 22.

reuse ; et cette opinion, qui a causé des malheurs bien plus graves, a singulièrement contribué à dénaturer l'histoire. S'il y a pour nous quelque profit à tirer de ces anciennes traditions, c'est en les prenant pour les monuments des mœurs et des lumières de chaque peuple, et en observant les caractères particuliers qu'elles présentent selon les habitudes ou les progrès, les goûts ou le génie des nations diverses.

Les traditions, dans leur premier état, sont purement orales; et alors les chances d'altération se multiplient à mesure que la chaîne des générations s'allonge. Dans leur second état, elles s'attachent à des productions poétiques, à des fêtes nationales, à des pratiques religieuses ou civiles, à des expressions de la langue vulgaire ; et, loin qu'il en résulte aucune garantie de la vérité des faits, c'est au contraire à cette seconde époque, que les erreurs se surchargent de mensonges. Arrive un troisième âge, où les traditions se consignent en des écrits secrets ou publics, rédigés par des magistrats, par des pontifes, ou bien par des hommes privés, par des historiens proprement dits. On suppose que chez plusieurs anciens peuples, des registres historiques se tenaient régulièrement dans l'intérieur des temples, dans les palais des rois, dans les édifices consacrés à certaines branches d'administration commune. On ajoute que ces registres authentiques ont été soigneusement compulsés par les premiers auteurs qui, avant Hérodote, avaient écrit, en vers ou en prose, des livres d'histoire ; que ces livres, aujourd'hui perdus, ont servi à composer ceux que nous possédons encore, et nous y sont représentés ; qu'ainsi nous remontons aux historiens contemporains de Thalès, et à leurs devanciers ; par eux, aux plus antiques archives,

et par celles-ci aux faits mêmes : que, par conséquent, nous demeurons toujours en présence des évènements immédiatement enregistrés par des officiers publics; que ce ne sont plus là de simples traditions orales, mais des récits originaux, des dépositions de témoins oculaires. Par exemple, qu'il y ait eu cinq générations d'Inachus à Œnotrus, et dix-sept d'Œnotrus à Anchise, c'est ce que nous lisons dans Denys d'Halicarnasse (1), écrivain postérieur, il est vrai, d'environ douze siècles à la guerre de Troie, mais qui cite des lignes de Phérécyde, des vers de Sophocle, un passage d'Antiochus de Sicile; et Phérécyde, qui n'est venu lui-même que plus de six cents ans après Énée, avait, dit-on, à sa disposition, des registres qui attestaient la généalogie de ce héros, en remontant à travers vingt-deux générations jusqu'à Inachus.

Avant d'adopter ou de rejeter ce système, il convient d'examiner d'abord quel degré de confiance les citations méritent, et en second lieu jusqu'à quel point nous pouvons croire qu'on ait tenu des registres publics dans la plus haute antiquité.

Locke se défie des citations. « La passion, dit-il (2), « l'intérêt, l'inadvertance, une fausse interprétation du « sens de l'auteur, mille bizarreries qui contribuent aux « déterminations de l'esprit humain, peuvent entraîner « un homme à citer à faux les paroles ou le sens d'un « autre homme. Quiconque s'est un peu appliqué à « examiner les citations des écrivains, sait qu'elles méri- « tent peu de croyance quand les originaux manquent, « et qu'en conséquence, on doit encore moins se fier aux

(1) Antiq. Rom. l. I.

(2) Essai sur l'Entend. humain. l. IV, c. 16, § 11.

« citations de citations. » Ces observations de Locke sont d'une parfaite justesse : si, en effet, nous discernons tant de méprises, tant de mécomptes, tant de contre-sens ou d'applications fausses, quand nous pouvons remonter aux textes cités par des auteurs modernes, à combien d'erreurs ne serions-nous pas exposés, si nous acceptions pour des témoignages immédiats ou réels les citations faites par d'anciens écrivains, qui n'avaient ni autant de livres à leur disposition, ni autant de moyens de vérifier, de confronter et d'interpréter les textes, ni l'habitude d'une critique aussi rigoureuse? Remarquons d'ailleurs que le plus souvent ils s'abstiennent de transcrire littéralement les passages qu'ils invoquent : d'ordinaire, ils se contentent de nous renvoyer vaguement à un auteur auquel nous n'avons plus la faculté de recourir. C'est ainsi que Denys d'Halicarnasse et Tite-Live citent Fabius Pictor et d'autres historiens de Rome.

Mais alors même que Denys pourrait nous tenir lieu de Fabius, en ce qui concerne les premiers actes des Romains, et de Phérécyde pour les premiers temps de la Grèce, il resterait encore, entre les évènements et les livres cités par Denys, de très-longs intervalles qu'on ne comblerait que par l'hypothèse de registres publics régulièrement tenus et conservés. Or, sans rappeler ici que Lycurgue avait défendu d'écrire ses lois (1); sans nous arrêter à l'opinion de ceux qui prétendent que l'usage de l'écriture alphabétique est postérieur à Homère, c'était du moins une idée généralement répandue chez les anciens, que cet art n'avait été apporté en Grèce que par Cadmus, environ quatre cents ans après Inachus; et pour

(1) Plutarq. Vie de Lyc.

ce qui regarde Rome, nous apprenons de Tite-Live (1), que ce moyen de fixer des souvenirs était extrêmement peu usité, peu connu avant la prise de la ville par les Gaulois : *Raræ per ea tempora litteræ.*

Il est vrai qu'on a retrouvé quelques débris d'inscriptions, où se lisent des noms propres, des dates, diverses expressions numériques : ce sont là, si l'on veut, des fragments de registres. Mais aucun ne remonte aux premières olympiades, ni même au siècle de Phérécyde. Ces monuments ne sont pas plus anciens que les premiers livres d'histoire : ils appartiennent à des époques où la civilisation était assez avancée, pour qu'on eût l'idée et le moyen de perpétuer ainsi la mémoire de certains faits. Tout annonce qu'auparavant on avait été long-temps réduit aux traditions purement orales, et que la plupart des notions historiques n'ont été transmises que de cette manière; en Grèce, depuis Inachus jusqu'à Lycurgue; à Rome, depuis le siècle où l'on place Romulus, jusqu'aux dictatures de Camille. C'est ce que j'expliquerai mieux dans le chapitre suivant, où j'examinerai particulièrement les traditions des peuples les plus célèbres.

Pour raffermir l'autorité des traditions généralement considérées, Fréret (2) soutient que nous ne sommes assurés que par elles de l'authenticité et de la vérité des anciennes relations écrites, même de celles que nous tenons pour originales. « Je crois, dit-il, qu'Hérodote, « Thucydide, Xénophon, Polybe, etc., ont écrit les li- « vres qui portent leur nom, vivaient dans le temps dont

(1) Hist. VI, 1; VII, 3.

(2) Réflex. sur l'étude des anc. hist., etc.

« ils parlent, et méritaient notre croyance ; je le crois, parce « que les écrivains postérieurs en ont été persuadés, et « parce que, de ces derniers jusqu'à nous, il y a une chaîne « non interrompue de témoins conformes les uns aux « autres, qui déposent tous d'une manière unanime. « L'autorité des témoignages contemporains dépend donc « absolument de la tradition, c'est-à-dire de l'opinion « qu'ont eue de ces témoins ceux qui les ont suivis : l'es- « time qu'ils en ont faite règle la nôtre, et détermine le « degré de notre persuasion. »

Il faut, ce me semble, bien peu d'attention pour reconnaître que ce raisonnement de Fréret n'est fondé que sur une équivoque. Une transmission purement *orale*, et une chaîne de témoignages *écrits*, sont deux choses essentiellement différentes, quoique le même mot de *tradition* puisse désigner l'une ou l'autre. C'est abuser du langage que de prétendre que nous avons également, par voie traditionnelle, ce qu'Hérodote a recueilli concernant les plus antiques annales de divers peuples, et ce qu'il raconte en ses derniers livres, de la guerre entre les Perses et les Grecs. En effet, dans le premier cas, il existe, depuis les dates présumées des faits jusqu'à cet écrivain, d'énormes distances qui ne sont remplies que par des traditions orales; à moins qu'on n'y place des historiens aujourd'hui perdus, et avant eux une longue suite de registres publics : hypothèses dont la première est, comme nous venons de le voir, insuffisante; et la seconde, imaginaire. Au contraire, lorsqu'Hérodote nous entretient de ce qui s'est passé en Grèce peu de temps avant sa naissance ou durant son enfance, il n'y a plus entre lui et les faits, que des témoins oculaires; il a eu les moyens de vérifier immédiatement presque tous

les articles, tous les détails de ses récits; en sorte qu'il ne nous reste qu'à résoudre les trois questions que Fréret a posées : les livres qui portent le nom d'Hérodote sont-ils réellement de lui? a-t-il vécu au cinquième siècle avant notre ère? ses relations sont-elles exactes? Ce triple examen sera sans doute indispensable; mais, quoi qu'en dise Fréret, il ne *dépend* aucunement *de la tradition* proprement dite.

Des exemplaires d'Hérodote que nous avons entre les mains, il nous est aisé de remonter aux premières éditions, aux manuscrits, et de nous assurer par là que son ouvrage existe au moins depuis huit cents ans. Mais les livres de plusieurs autres anciens auteurs se conservent depuis le même temps; et les mentions qui sont faites dans ces livres de ceux d'Hérodote, nous ramènent de proche en proche jusqu'au siècle où il florissait, et qui se trouve être en effet le cinquième avant Auguste. Ce n'est point là une tradition, c'est une série de témoignages écrits qui établit ce point; et l'unique manière de le contester, serait de supposer que tous les livres réputés anciens ont été fabriqués et combinés par d'habiles faussaires, dans le cours des moyens siècles, à partir du quatrième de notre ère. J'avoue qu'on a besoin de rejeter cette hypothèse, de la déclarer déraisonnable, pour conserver quelque certitude ou quelque probabilité aux anciennes histoires : mais aussi cette fraude universelle et gratuite est évidemment impossible; ce serait un renversement de toutes les lois de la nature morale, un prodige pareil à ceux que la saine critique ne peut jamais admettre.

Nous avons donc la preuve écrite de l'authenticité des livres d'Hérodote, et de leur composition à une époque

voisine de celle des faits par lesquels ils se terminent. Une seule question demeure, celle de savoir si les récits de cet historien sont dignes de confiance; et je crois encore que Fréret s'abuse, lorsqu'il fait intervenir ici la tradition, ou *l'opinion qu'ont eue de ce témoin ceux qui l'ont suivi.* Je sais bien que les érudits ont donné le nom de témoignages, *testimonia*, aux textes dans lesquels un auteur approuve ou censure, préconise ou déprécie ceux qui l'ont précédé. Mais d'abord ce seraient là des témoignages *écrits;* et en second lieu, la plupart de ces *opinions* n'ont aucunement le caractère de dépositions testimoniales; tout au plus seraient-elles des autorités, chose d'une bien moindre valeur, quoique le mot semble dire. J'avouerai pourtant que lorsqu'un historien est loué, comme exact et fidèle, par ses contemporains, c'est proprement témoignage; et que s'il s'agit de faits arrivés en ce même temps, la relation confirmée par ceux qui pouvaient la contredire s'ils en eussent reconnu la fausseté, devient de plus en plus croyable. Ce cas n'est point à considérer ici, puisqu'il exclut toute idée de tradition : il est question d'approbateurs et de censeurs qui ne se présentent que dans le cours des âges suivants; or ceux-là ne sont plus des témoins, ils ne sont que des juges, ainsi que nous le sommes nous-mêmes, quand nous énonçons nos opinions sur les historiens des temps passés. Que Cicéron admire Hérodote, qu'il le proclame le père de l'histoire, c'est une recommandation d'un très-grand poids : elle suffit pour attirer notre attention sur les livres qui l'ont obtenue et pour nous déterminer à les étudier profondément; mais non, certes, pour nous entraîner à croire les récits qu'ils contiennent. Car, outre que Cicéron lui-

même déclare (1) qu'on y rencontre beaucoup de fables, le jugement qu'il en porte ne saurait nous dispenser d'y regarder de nos propres yeux, d'examiner la nature des faits, d'apprécier leur vraisemblance, de rechercher s'ils sont réellement attestés. Ne croyons jamais parce que d'autres ont cru, mais seulement quand nous trouvons bonnes les raisons qu'ils ont eues de croire.

En écartant les notions ambiguës, obscures ou fausses que Fréret a répandues sur cette matière, on reconnaît que les traditions, même dans leur troisième état, c'est-à-dire lorsqu'elles sont écrites, n'ont rien de commun avec les relations originales; que dans les livres, comme auparavant dans les entretiens vulgaires, ces traditions restent vagues, banales, dénuées d'autorité, de consistance, et fort souvent de raison. Telle a été partout la première esquisse de l'histoire; car les plus anciens siècles n'avaient laissé presque aucun souvenir réel. « Le monde entier, dit Marmontel (2), était couvert de « ténèbres impénétrables : les nations répandues sur la « surface de la terre, inconnues l'une à l'autre, incon- « nues à elles-mêmes, passaient sans laisser de vestiges, « et se précipitaient successivement d'âge en âge dans « l'immense abîme de l'oubli. » Qu'a-t-on fait lorsqu'on a voulu composer des annales de ces premiers temps? On a recueilli ou imaginé des traditions populaires, telles qu'il en existe encore au sein de quelques peuplades européennes, dans les villages, les bourgades, où l'instruction a peu pénétré. Là se perpétuent des histoires orales, dont la fausseté, si elle n'était immédiatement sensible, se décèlerait également par les variations et par les res-

(1) Apud Herodotum sunt innumerabiles fabulæ. Cic. de leg. I. 1.

(2) Éléments de littérat. Article Histoire.

semblances : car, d'une part, les divers récits d'un même fait se contredisent sur les points les plus importants ; et de l'autre, un même fait se retrouve, aux noms près, appliqué à différentes localités. . .

Bayle (1) a rendu sensible, par une comparaison qui n'est d'ailleurs pas très-noble, les variations que l'histoire traditionnelle éprouve. « On l'accommode, dit-il, « à peu près comme les viandes dans une cuisine ; « chaque nation les apprête à sa manière, de sorte que « la même chose est mise en autant de ragoûts diffé- « rents qu'il y a de pays au monde, et presque toujours « on trouve plus agréables ceux qui sont conformes à sa « coutume. Voilà, ou peu s'en faut, le sort de l'histoire : « chaque nation, chaque secte, prend les mêmes faits « cruds où ils se peuvent trouver, les accommode et les « assaisonne suivant son goût, et puis ils semblent à « chaque lecteur vrais ou faux, selon qu'ils conviennent « ou qu'ils répugnent à ses préjugés. On peut encore « pousser plus loin la comparaison : car, comme il y a « certains mets absolument inconnus à quelques pays, « et dont on ne voudrait aucunement, à quelque sauce « qu'ils fussent, ainsi il y a des faits qui ne sont reçus « que d'un certain peuple ou d'une certaine secte, tous « les autres les traitent de calomnies et d'impostures. »

C'est un effet bien remarquable de la mobilité des traditions, que l'altération qu'elles essuient en passant d'un peuple à l'autre. Consultez sur l'histoire des Juifs les auteurs grecs et latins (2) : ils vous raconteront que Joseph conduisait les Juifs quand ceux-ci sortirent de

(1) République des lettres, mars 1686, p. 277.

(2) Diodor. Sic. l. XL, fragm. — Strab. l. XVI. — Plut. Sympos. Quest. V. — Tacit. Hist. V. — Justin. XXVI, etc.

l'Égypte ; que Moïse, fils de Joseph, bâtit Jérusalem et le temple de Dieu; qu'Aaron fut roi des Juifs; et que depuis Aaron, le sacerdoce et le pouvoir royal demeurèrent réunis en une même personne; que dans le sanctuaire du temple, la statue de Moïse était assise sur un âne; que la tête de cet animal était pour les Juifs l'objet d'un culte religieux, et que leur dieu n'était que le ciel, c'est-à-dire ce qui entoure la terre. Quand nous trouvons chez les peuples les plus instruits de l'antiquité des traditions si grossièrement erronées, comment ne pas nous défier des notions oralement transmises? Au sein de Rome, les uns vous diront que Romulus a disparu, qu'il est monté au ciel; les autres, qu'il a été assassiné, mis en pièces par les sénateurs. Si vous remontez à Énée, c'est un guerrier pieux et fidèle, selon l'opinion commune, et quelques-uns néanmoins font de lui un traître qui a vendu sa patrie.

Mais un phénomène non moins digne d'attention, est de voir certaines traditions devenir communes à plusieurs peuples, et entrer, avec quelques changements de noms et de circonstances, en divers corps d'annales. Stobée (1) en a rassemblé beaucoup d'exemples; et c'est l'objet principal d'un opuscule attribué à Plutarque, et intitulé : *Parallèles de l'Histoire grecque et romaine*. Philonomé, fille de Nictimus, eut du dieu Mars deux jumeaux qui furent jetés dans le fleuve Érymanthe. L'eau porta ces enfants dans le creux d'un arbre, où une louve les allaita; un berger prit soin de les élever, et ils devinrent rois d'Arcadie : voilà Romulus et Rémus retrouvés dans la Grèce. Les Tégéates

(1) Callisth. Demarat. apud Stob. I. 90-100. Parallèles des Grecs et des Romains, dans les œuvres de Plutarque.

et les Phénéates conviennent de terminer les querelles qui les divisent, par le combat de trois frères jumeaux pris dans l'une des deux armées contre trois frères jumeaux pris dans l'autre : ce sont, d'une part, les trois fils de Démostrate; de l'autre, les trois fils de Rheximaque, dont le second, nommé Critolaüs, voyant ses deux frères tombés morts, et ses trois adversaires inégalement blessés, feint de fuir, se retourne pour les combattre successivement, revient victorieux, tue sa sœur, et accusé par sa mère est absous par le peuple : il ne manque ici presque aucun trait de l'histoire des Horaces et des Curiaces, histoire sur laquelle il est bon de remarquer en passant que, de l'aveu de Tite-Live, on ne sait trop, malgré la célébrité de ce fait, lesquels, des Horaces ou des Curiaces, combattaient pour Albe ou pour Rome (1). Brennus, roi des Gaulois, assiégeait la ville d'Éphèse : une femme, nommée Démonice, lui promit de lui livrer une porte, à condition qu'il lui donnerait pour récompense toutes les richesses trouvées dans le temple. Devenu vainqueur, le Gaulois fit jeter sur cette femme une si grande quantité d'or et d'objets précieux, qu'elle en fut écrasée. C'est à peu près ce qui, selon Tite-Live (2), arriva chez les Romains à Tarpéia : elle était convenue avec les Sabins qu'ils lui donneraient, pour prix de sa trahison, ce qu'ils portaient au bras; elle entendait par là leurs bracelets; ils l'accablèrent sous le poids de leurs boucliers. Nous aurions à parcourir bien d'autres détails des annales romaines, si nous entreprenions d'observer toutes les contre-épreuves de cette espèce. Elles prouvent qu'il existait dans l'antiquité, comme

(1) In re tam clarâ nominum error manet, utrius populi Horatii, utrius Curiatii fuerint. Tit. Liv. I, 24.

(2) L. I, c. XI.

depuis, au moyen âge, un fonds banal de traditions merveilleuses que chaque peuple adaptait, comme il pouvait, à sa propre histoire. Le même prodige se reproduisait d'un pays à l'autre, admiré partout comme unique ou incomparable.

Ces observations laissent peu de valeur à la partie traditionnelle des annales humaines; et l'on en pourrait conclure qu'il serait tout aussi sûr de nier ce qu'elle affirme, d'affirmer ce qu'elle nie, que d'accepter les résultats qu'elle présente. Si vous voulez, dit l'Arioste, découvrir la vérité, prenez le contre-pied de ce qu'on vous raconte : croyez que les Grecs ont été vaincus, les Troyens vainqueurs, et Pénélope infidèle.

E se tu vuoi che il ver non ti sia ascoso,
Tutta al contrario l'istoria converti;
Che i Greci rotti, e che Troja vittrice,
E che Penelopea fu meretrice (1).

Nous tâcherons d'établir des règles un peu plus sérieuses. Mais déjà nous avons assez de données pour reconnaître combien était juste l'idée de Varron, lorsqu'il refusait le nom d'histoire aux traditions qui concernaient les temps antérieurs aux olympiades.

On a coutume de diviser les siècles antiques en *fabuleux*, *héroïques* et *historiques*. Les premiers n'ont laissé, dit-on, que des traditions confuses, et défigurées de plus en plus par la superstition, par l'abus des mots, par la mauvaise foi, par mille causes diverses. Les seconds semblent n'offrir que des traditions encore, mais où l'on croît démêler parmi les fictions quelques faits croyables. Le troisième âge présente, soit en traditions,

(1) Orlando fur. canto XXXV, st. 27.

soit en relations contemporaines, une suite d'évènements et d'époques, un ordre chronologique précis et constant. L'essentiel serait de fixer les points où s'ouvrent le second et le troisième de ces âges. C'était ce qu'avait fait Varron, en exprimant d'ailleurs, en d'autres termes, une division à peu près pareille à celle que je viens d'indiquer. Il appelait âge *inconnu* ou obscur celui qu'on a nommé fabuleux; il donnait ce nom de *fabuleux* à celui qu'on a qualifié héroïque; et il admettait en troisième lieu un âge *historique* connu par des histoires véritables ou proprement dites, *veris historiis*, rédigées, publiées par des auteurs contemporains ou presque contemporains des faits qu'ils racontent. Il faisait commencer le deuxième de ces âges aussitôt après le déluge d'Ogygès, et lui donnait seize cents ans de durée jusqu'au renouvellement des jeux olympiques, environ huit ou neuf siècles avant notre ère. C'est saint Augustin (1) qui nous a transmis cette doctrine de Varron. « Varro tria discrimina temporum esse tradit, « primum ab hominum principio ad cataclysmum priorem, quod propter ignorantiam vocatur *adêlon;* secundum à cataclysmo priore ad olympiadem primam, « quod, quia in eo multa fabulosa referuntur, *mythicon* nominatur; tertium à primâ olympiade ad nos, « quod dicitur *historicon*, quia res in eo gestæ *veris* « *historiis* continentur. »

Il reste sans doute à déterminer d'une manière plus précise l'époque du premier déluge et celle de la première olympiade. Peut-être y aurait-il lieu aussi de partager en deux le second âge de Varron, et d'en distin-

(1) De Civitate Dei, XVIII, 10.

guer les deux sections par les noms de Mythologique et d'Héroïque. Mais c'était toujours donner une très-sage direction aux études historiques, que de montrer la limite que la véritable science ne pouvait pas franchir; et ce serait aujourd'hui un très-grand progrès que de revenir à cette doctrine. Les modernes s'en sont fort écartés: ils ont prétendu qu'ils sauraient porter sur les origines des nations, sur les derniers lointains de l'histoire, des regards bien plus pénétrants que ceux du plus savant homme de l'antiquité; et le travail qu'ils se sont imposé pour arriver à ce but ou pour avoir l'air de l'atteindre, a été de réhabiliter, à force d'hypothèses, d'interprétations, de conjectures, les traditions qu'il avait déclarées ténébreuses ou mensongères. Voilà comment s'est formée la fausse science, et comment elle a pris tant d'étendue ou tant d'appareil. Nous serons plus en état de la juger et de la remplacer par des méthodes raisonnables, lorsque nous aurons examiné plus en détail, dans le chapitre suivant, ce qu'ont été, chez les peuples les plus célèbres, ces traditions orales que nous n'avons pu encore envisager que sous des aspects généraux.

CHAPITRE IV.

CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES SUR LES HISTOIRES TRADITIONNELLES DES PEUPLES LES PLUS CÉLÈBRES.

Il faut peu d'attention pour concevoir qu'il ne pouvait y avoir que des souvenirs traditionnels, et encore en fort petit nombre, au sein de peuplades errantes, dispersées sur certains cantons du globe. Peu à peu les Égyptiens, les Phéniciens, les Chaldéens inventèrent quelques moyens de fixer ou de perpétuer un peu mieux la mémoire des faits éclatants. Mais après leurs essais, Homère lui-même ne recueille que des traditions incertaines ou fabuleuses sur la Grèce, la Phrygie et les rives de l'Asie. Il fallut que, plusieurs siècles après Homère, des Grecs pénétrassent en Égypte et dans l'Orient pour en rapporter quelques notions historiques, bien faibles et bien suspectes, presque toutes encore traditionnelles. L'histoire de l'Europe commençait à peine, et seulement à l'égard de la Grèce et de Rome. Les autres Européens, ceux de l'Occident et du Nord, ne savaient de leurs propres annales que ce qu'ils trouvaient consigné dans les vers ou les chansons de leurs poètes (1). Rome subjugua la plupart de ces peuples; et, contente de connaître leurs usages, elle ne daigna pas s'informer

(1) Tacit. de Mor. German. c. 2.

des révolutions ou vicissitudes par lesquelles ils avaient jusqu'alors passé. A son tour, Rome succomba, et lorsqu'elle eut achevé de perdre son indépendance, l'an 476 de notre ère, l'histoire éprouva, dit Marmontel (1), une longue éclipse; l'Europe se replongea dans les ténèbres. Là recommencent les traditions : elles remplissent de fables et de prodiges les premiers siècles de chaque nation moderne. Il est vrai que depuis le renouvellement des sociétés et des lettres, la guerre et l'industrie, les conquêtes et les voyages, le commerce et l'étude, ont fourni des moyens de mieux reconnaître les faits, de mieux apprécier les témoignages. Mais c'est l'histoire moderne qui est devenue plus exacte : l'ancienne est restée à peu près telle que la crédulité, l'ignorance et l'imagination l'avaient faite. Les travaux même des érudits ont contribué à y maintenir un amas énorme de puérilités et de chimères; et je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui encore le temps soit venu de l'en délivrer, en appliquant à cette étude les méthodes rigoureuses qui ont assuré les progrès des autres sciences. Marmontel semblait avoir plus de confiance : il disait (2) que « parmi « nous, lorsque des fanatiques ou des fourbes avaient « prétendu associer les choses saintes et les profanes, « impliquer Dieu dans leurs querelles, l'attacher à leurs « factions, s'en faire un allié, l'engager dans leurs guer- « res, en un mot le rendre complice de leurs passions « et de leurs crimes, une saine philosophie était par- « venue à démêler les intérêts du ciel d'avec ceux de la « terre; et que l'histoire avait, pour ainsi dire, justifié « la Providence, en réduisant les hommes à n'accuser

(1) Éléments de littér., article Histoire.
(2) *Ibid.*

« qu'eux-mêmes des maux qu'ils se sont faits entre eux. » Cela peut bien être vrai, au moins en partie, à l'égard de l'histoire des quatre derniers siècles et de certaines parties des quatorze précédents; mais celle des âges antiques demeure établie sur un tout autre système, et les déceptions ou illusions traditionnelles continuent d'y dominer. A peu d'exceptions près, les annales des temps antérieurs à Hérodote, celles des Romains jusqu'à leurs guerres contre Pyrrhus et contre Carthage, celles des peuples du moyen âge, depuis leurs origines jusqu'aux époques où ils ont commencé de savoir lire et écrire, ne consistent qu'en traditions mal examinées.

Aujourd'hui le mot d'*histoire* exprime immédiatement l'idée de récit, le nom d'historien, l'idée de raconteur: originairement le mot grec Ἵστορ signifiait un homme qui avait recueilli des traditions ou des témoignages, et s'était instruit à force d'informations et de recherches. En effet, nous venons de voir combien étaient peu préparés, peu rapprochés les matériaux qu'il s'agissait de mettre en œuvre; combien, par conséquent, il fallait de perquisitions et de soins pour les rassembler et leur donner quelque valeur. Hérodote est vulgairement appelé le père de l'histoire, parce qu'il est le plus ancien historien que nous puissions lire; mais il avait eu dans cette carrière des prédécesseurs dont les noms au moins nous sont parvenus. D'abord Sanchoniaton de Béryte, ou de Tyr, contemporain, selon les uns, d'Abraham; selon les autres, d'Agamemnon, deux ou trois siècles avant Homère, passe pour avoir écrit en phénicien une histoire des premiers hommes. Des fragments de son ouvrage, traduits en grec par Philon de Biblos, si ce grammairien ne les a pas fabriqués, ont été cités par

Eusèbe et par Porphyre; nous ne les connaissons que de cette manière, et quand on les pourrait tenir pour authentiques, ils ne jetteraient pas de bien vives lumières sur des époques si reculées. Après Sanchoniaton et après Homère, on ne rencontre d'historiens que vers le siècle qui a immédiatement précédé celui d'Hérodote. Alors un Milésien nommé Cadmus s'efforçait d'éclaircir les antiquités de sa patrie : Eugéon, Déiochus, Eudémus, Démoclès; peu après Arcésilaüs, Phérécyde, Hécatée de Milet, Xanthus de Lydie, Hellanicus et quelques autres, composèrent des livres du même genre, tous aujourd'hui perdus, sauf un très-petit nombre d'extraits. Hécatée de Milet, s'il n'était pas le premier qui eût écrit en prose les annales des peuples, avait du moins, en étendant ses descriptions et ses récits au-delà de la Grèce, agrandi l'histoire et commencé la géographie. Xanthus, qui s'était borné aux antiquités lydiennes, est loué comme exact et instructif par Denys d'Halicarnasse (1). Hellanicus de Lesbos s'occupa des différentes nations grecques, et l'on a recueilli des fragments de ses écrits; mais nous n'avons plus rien ni du Syracusain Callias, ni de Charon de Lampsaque, ni de Damastès, historiens fort peu antérieurs à Hérodote, s'il ne les a pas précédés. Né l'an 484 avant l'ère vulgaire, Hérodote remonte, dans ses récits, à plus de trois mille ans avant cette ère : il y insère même des articles dont l'antiquité serait quatre ou cinq fois plus grande, à s'en tenir à la chronologie qu'il emprunte des Égyptiens. Ainsi son ouvrage, si nous en exceptons les parties qui correspondent aux temps vers lesquels il a vécu, est pour nous le premier fonds d'histoires traditionnelles : il avait, pour rassembler tant de notions,

(1) Antiq. Rom. l. I.

parcouru la Grèce, l'Égypte, et certaines contrées de l'Asie. On sait qu'il lut une partie de ses récits aux jeux olympiques de l'an 456 ou 452 avant notre ère; et l'on ignore si les noms des neuf Muses avaient été imposés par Hérodote lui-même aux neuf livres de son histoire, ou si c'est un hommage rendu à ses talents, soit par ses contemporains, soit par la postérité. En tout cas, ces noms heureux convenaient mieux qu'une sèche numération à des livres qui forment, en quelque sorte, dans la littérature, la nuance entre les fictions de la poésie et les narrations historiques.

Peu après sa mort, Hérodote fut contredit par Ctésias; et depuis il a trouvé dans Strabon (1), dans Diodore de Sicile (2), dans Aulugelle (3), des censeurs sévères. Plutarque (4), bien moins réservé encore, ne craint pas d'accuser le père de l'histoire d'être un faux témoin. C'est le comble de l'injustice : ce qu'Hérodote a pu voir lui-même, il le décrit avec une exactitude parfaite qu'on a eu plusieurs occasions de reconnaître et d'admirer. Tout ce qu'il peut faire à l'égard des traditions, est de les recueillir fidèlement et de les exposer d'une manière intéressante : il les apprécie quelquefois avec beaucoup de justesse; mais c'est un soin dont le plus souvent il se dispense. Nous lui devons toutes les connaissances auxquelles nous pouvions prétendre sur cette haute antiquité dont il ne devait nous rester ni relations contemporaines, ni assez de monuments instructifs. Il nous met au fait, non des véritables annales de tant de peuples, mais des croyances qui en tenaient

(1) L. XIV.
(2) L. II.
(3) III, 10; VIII. 4.
(4) Traité de la malignité d'Hérodote.

lieu. Il eut, dit Voltaire (1), le même mérite qu'Homère: tous deux saisirent les beautés propres à un art que l'on croit inconnu avant eux. Personne peut-être n'a porté plus loin l'art de raconter, c'est-à-dire de distribuer et de varier les récits, de les interrompre, de les reprendre, et de jeter, sans efforts, dans un vaste corps d'histoire, tous les charmes qui peuvent naître du mouvement et de la couleur du style.

Après Hérodote, les recueils d'histoires traditionnelles se sont multipliés. Il nous reste quelques fragments des ouvrages de Ctésias et de Théopompe: celui d'Éphore est perdu, à l'exception de certains détails, empruntés par Diodore de Sicile. En descendant au troisième siècle avant notre ère, nous rencontrons plusieurs autres compilateurs de notions historiques, Timée, Abydène, Bérose, Manéthon, et le savant bibliothécaire d'Alexandrie, Ératosthène. Ce dernier s'est occupé spécialement de l'ancienne chronologie, et l'on retrouve des vestiges de ses travaux. Manéthon, grand-prêtre d'Héliopolis, avait composé, par ordre de Ptolémée Philadelphe, une histoire d'Égypte, divisée en trois parties: l'une sur les dieux, l'autre sur les demi-dieux, la troisième sur trente dynasties qui occupaient un espace de cinq mille trois cents ans. La véracité de Manéthon est fort suspecte aux yeux de certains critiques: l'authenticité des récits qui lui sont attribués l'est bien davantage encore. Bérose, pontife et astrologue chaldéen, a mis en ordre de vieilles annales, trouvées, dit-on, dans le temple de Bélus: ce travail n'est pas venu jusqu'à nous; car les cinq livres d'antiquités qui ont été publiés en latin, comme traduits de Bérose, sont du nombre des préten-

(1) Pyrrhonisme de l'hist. c. 6 et 7.

dues histoires antiques qu'Annius de Viterbe fabriquait à la fin du quinzième siècle. On donne plus d'attention aux fragments de Bérose, dispersés dans les écrits d'Eusèbe, de Georges le Syncelle et de quelques autres; mais il s'en faut encore qu'ils méritent une pleine confiance. Nous ne connaissons que par des citations semblables, les livres d'Abydène sur l'Assyrie, ceux de Timée de Sicile sur l'histoire universelle.

Au siècle suivant, Castor de Rhodes écrivit une chronique générale, qui est citée par son contemporain Apollodore et par des auteurs moins anciens. On a sous le nom d'Apollodore, et sous le titre de Bibliothèque, trois livres d'histoire mythologique qui semblent n'être que l'abrégé d'un ouvrage beaucoup plus considérable, et qui renferment toutefois de lointaines généalogies. A la suite de ces écrivains, paraissent Alexandre Polyhistor, Memnon et Nicolas de Damas. Le premier nous est fort vanté pour l'immensité de ses connaissances; mais de ses volumineuses productions, il ne subsiste que des lignes transcrites ou indiquées par Pline, Plutarque, Athénée, Diogène de Laërce et Servius. Photius nous a transmis des extraits d'un ouvrage de Memnon; Constantin Porphyrogénète en a fait recueillir un plus grand nombre de l'histoire générale et de quelque histoires particulières, composées par Nicolas de Damas. Voilà quels étaient les plus antiques recueils de traditions : ils ont presque tous disparu; les débris en sont trop informes, et le plus souvent trop suspects, pour qu'il soit possible d'y puiser une instruction sûre. A vrai dire, en tout ce qui concerne les temps antérieurs à Hérodote, nous passons immédiatement de l'ouvrage de cet historien à celui de Diodore de Sicile, qui vivait ainsi que Nicolas, Mem-

non, et Alexandre Polyhistor, au siècle de Jules-César et d'Auguste. Diodore, malgré la perte de vingt-cinq livres sur quarante, nous présente un deuxième corps d'histoires traditionnelles des anciens peuples. Suivrait l'ouvrage latin de Trogue Pompée; c'était aussi une sorte d'histoire générale, mais elle a péri, et n'est remplacée que par l'abrégé qu'en fit Justin, vers le temps où Céphaléon composait une chronique grecque, fréquemment citée par les chronographes ecclésiastiques.

Cette dernière dénomination s'applique particulièrement à Jules Africain, à Eusèbe, et à Georges le Syncelle. Le premier de ces trois compilateurs n'est à nommer ici que pour mémoire; car la chronique qu'il avait rédigée au troisième siècle de l'ère vulgaire, et qu'il avait composée d'extraits de livres aujourd'hui perdus, s'est perdue elle-même, et n'est représentée que par celle d'Eusèbe. Encore le texte grec d'Eusèbe a-t-il disparu en très-grande partie: long-temps on n'a eu pour le remplacer, qu'une version latine, très-informe à son tour et très-mutilée: ce n'est que depuis fort peu d'années, qu'on a retrouvé et mis au jour une traduction arménienne faite sur le texte grec, mais incomplète. Quoi qu'il en soit, Eusèbe a servi de guide ou de modèle aux chroniqueurs grecs et latins qui sont venus après lui, sur-tout à Georges le Syncelle, qui a vécu au huitième siècle, et dont la compilation, plus étendue et mieux conservée, a dirigé les études historiques dans tout le cours du moyen âge. Depuis le renouvellement des lettres, on a plus immédiatement recherché les traditions antiques dans Hérodote, dans Diodore de Sicile, dans Justin, dans les autres livres ou débris de livres classiques; mais on a continué de se tenir assez près du

plan général, imposé par Eusèbe et par le Syncelle.

Il suffit, ce me semble, d'avoir observé comment l'histoire traditionnelle des premiers âges s'est établie, et comment elle s'est perpétuée jusqu'à nous, pour sentir la nécessité de la soumettre à un rigoureux examen. Originairement vague ou fabuleuse, hasardée ou mensongère, elle a subi, dans son cours, presque tous les accidents qui la pouvaient rendre de plus en plus défectueuse et incertaine. Il est vrai que c'est en Grèce, dans le pays le plus éclairé de la terre, qu'on a formé les premiers recueils des traditions anciennes qui concernaient, outre cette contrée elle-même, l'Égypte et divers autres peuples. Mais d'abord, Fréret (1) confesse que, « les premiers écrivains grecs qui ont parlé « des nations barbares, ne les connaissaient que d'une « manière très-confuse, et que les histoires qu'ils en « racontaient, n'étaient fondées que sur le rapport in- « certain des marchands qui allaient commercer sur les « côtes de l'Égypte et de la Phénicie. Homère, ajoute-t- « il, ne connaissait rien vers l'Orient au-delà de Sidon « et de l'embouchure du Nil; la Sicile et l'extrémité « de l'Italie, étaient le bout du monde vers l'Occi- « dent : au-delà, étaient l'Océan qui entoure la terre, « et le pays des fables, les îles Fortunées, le séjour des « dieux et des héros. Strabon remarque que les fameuses « villes de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane ont été « inconnues à Homère : on y pourrait encore ajouter « Memphis dont il ne parle pas, quoiqu'il fasse mention « de la ville de Thèbes à cent portes, plus éloignée de « la côte, et qu'il indique même la division des Ethio-

(1) Réflexions sur l'étude des anc. hist.

« piens et orientaux et occidentaux... C'était sur le seul « rapport de marchands ignorants, qui n'avaient con- « sulté que la populace des pays où ils commerçaient, « et qui le plus souvent l'avaient mal consultée, qu'é- « taient fondées toutes les opinions des premiers Grecs sur « l'histoire étrangère : ainsi, l'on ne doit pas être surpris « si ce qu'en disent les poètes est si superficiel et si con- « fus ; si les généalogies par lesquelles ils font descendre « des anciens Grecs les héros et les divinités de l'O- « rient, Isis, Osiris ou Bacchus, Bélus et Adonis, sont « si absurdes et si pleines de contradictions. » On doit donc, de l'aveu de Fréret, tenir pour nul ce premier fond de traditions prétendues historiques, apportées des pays étrangers en Grèce, par de grossiers et illétrés voyageurs. Or, si l'histoire n'avait consisté chez les Grecs, jusqu'au temps de Solon, qu'en des notions si vaines, il est fort à craindre qu'elle ne s'en soit jamais pleinement débarrassée.

Fréret, cependant, ouvre au sixième siècle avant notre ère un second âge de l'érudition grecque, durant lequel des hommes éclairés tels qu'Hécatée de Milet, Hérodote, Ctésias, allèrent visiter les contrées dont ils se proposaient d'écrire l'histoire. Qu'ils aient bien observé, bien retracé ce qui s'offrait à leurs regards, nous pouvons le supposer ; mais Fréret est encore obligé de convenir qu'on doit peu compter sur l'exactitude de leurs récits, à l'égard des choses depuis long-temps passées : ils nous redisent ce qu'ils ont appris en des entretiens qui n'étaient pas toujours instructifs ; et immanquablement, ils auront mal compris et mal retenu beaucoup de détails rapidement exposés en des langues qu'ils n'entendaient point, et que leur traduisaient on ne sait trop quels in-

terprètes. « D'ailleurs, dit encore Fréret, ceux qu'ils « consultaient n'avaient peut-être pas étudié leur propre « histoire avec assez de soin, pour en rendre un compte « bien exact de vive voix : ils y mêlaient sans doute des « fables populaires. » Ainsi les voyages d'Hérodote, ceux de ses prédécesseurs et de ses successeurs, nous garantiraient seulement la vérité des descriptions de lieux et de monuments : sur le surplus, il resterait incertain s'ils nous rapportent exactement des traditions en elles-mêmes fort incertaines.

Mais on suppose que plusieurs de ces écrivains grecs ont eu la faculté de fouiller dans les archives publiques ou secrètes des peuples étrangers, et d'en tirer des éléments d'histoires nationales. On assure, par exemple, que Xanthus avait rédigé de cette manière les annales lydiennes, Ctésias celles de la Perse et même de l'Assyrie. Cependant, outre que nous ne possédons pas les ouvrages de ces deux auteurs, nous n'avons non plus aucun moyen de savoir jusqu'à quel point les relations trouvées par eux dans ces archives, étaient authentiques, véridiques, et instructives. Si nous en jugeons par le très-petit nombre d'articles qui nous sont connus, ce n'étaient guère, pour les époques un peu reculées, que des narrations traditionnelles et fabuleuses.

On parle aussi des bibliothèques dans lesquelles les historiens grecs devaient puiser les matériaux de leurs livres, et l'on cite d'abord celle de Pisistrate et de ses fils, enlevée d'Athènes par Xerxès, et depuis renvoyée aux Athéniens par Seleucus Nicator (1). C'étaient probablement quelques centaines de petits volumes, conte-

(1) Aul.-Gell. Noct. Att. VI, 17.

nant des poëmes, des discours et des traités philosophiques plutôt que des annales. Il est sur-tout difficile de supposer qu'il y eût-là aucun morceau, aucune pièce authentique d'histoire étrangère. On a fort peu de renseignements sur les livres qu'avait pu rassembler Alexandre le conquérant, et sur l'usage que les écrivains de son temps en ont pu faire Il a été parlé (1) d'un dépôt du même genre, formé vers le même temps, par le tyran Cléarque, à Héraclée dans le Pont; et nous ne voyons pas non plus que la science des temps et des faits y ait puisé de bien précieuses lumières. Les deux plus célèbres bibliothèques de l'antiquité, celles d'Alexandrie et de Pergame, ne se sont ouvertes qu'au troisième et au deuxième siècle avant l'ère chrétienne, quand Hécatée de Milet, Hérodote, Ctésias, Éphore, Théopompe, et d'autres écrivains, avaient déjà composé, sans de pareils secours, de grands corps d'annales antiques. Qu'Ératosthène, Apollodore, et leurs contemporains, aient eu à leur disposition beaucoup plus de documents qu'il n'avait été possible d'en réunir avant la mort d'Alexandre, on a droit de le présumer; mais nous sommes réduits encore à de simples conjectures, sur l'étendue et la nature des richesses littéraires rassemblées dans ces deux grands dépôts : car les livres qu'ils ont aidé à composer nous manquent presque tous; les résultats des recherches qu'ils donnaient le moyen d'entreprendre, sont pour nous à peu près nuls; et dans l'état où nous sont parvenues les notions traditionnelles que nous appelons Histoire ancienne, dans ce mélange de récits incohérents et divers, fournis par Hérodote, par Diodore de Sicile,

(1) Memnon, in Biblioth. Phot. art. 224.

par Justin, par des compilateurs ecclésiastiques, citant des livres aujourd'hui perdus, ce n'est assurément pas sans peine ni sans péril que nous tenterions de discerner les articles puisés jadis par une critique plus saine, à des sources plus sûres. Pour tout ce qui a précédé la guerre entre les Grecs et les Perses, nous ne sommes réellement en présence que d'un amas de traditions. S'il est vrai que les bibliothèques de Pergame et d'Alexandrie aient en effet recélé des matériaux authentiques d'annales plus anciennes, nous ne sommes plus du tout en mesure d'en profiter. En rendant hommage à la science et aux travaux d'Ératosthène, je n'en conclus pas que l'histoire des premiers âges en soit devenue pour nous plus constante et plus claire : car ce qu'il y a d'historique dans les débris de ses écrits, se réduit à quelques pages ou même à quelques lignes (1); et l'influence qu'il peut avoir exercée sur ce genre d'études, pendant sa vie et pendant les deux siècles qui ont suivi le sien, se manifeste infiniment peu dans les livres qui nous en restent.

Afin de mieux reconnaître encore l'état où s'offrent aujourd'hui à nos regards les traditions antiques, il convient de prendre une idée de ce qu'elles nous apprennent des Égyptiens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs et des Romains. Elles se distribueront ainsi par nations, et en quelque sorte par espèces, selon les divers théâtres des faits ou des objets dont elles perpétuaient les souvenirs. Presque tous les peuples, mais sur-tout ceux de l'Asie, se donnaient la plus lointaine origine, et s'obligeaient ainsi à remplir d'évènements ou

(1) Voy. le recueil intitulé *Eratosthenica*, publié par M. Bernhardy, à Berlin, 1822, in-8°.

de personnages, d'effrayantes séries de siècles. Les Égyptiens, que l'on comprenait alors parmi les Asiatiques, remontaient, selon Hérodote, à plus de dix-sept mille ans avant Xerxès. Les cinq ou six premiers mille ans ne présentaient qu'un gouvernement théocratique et des révolutions sacerdotales. Les dieux, les cultes, les familles royales ou célestes, et les colléges de prêtres, se dépossédaient tour-à-tour.[1] Ménès enfin commence une dynastie de trois cent trente rois; et, après dix-sept dynasties qui suivirent la sienne, la dix-neuvième eut, dit-on, pour chef Sésostris, sous qui l'empire égyptien s'étendait à la haute Asie. En travaillant à établir la chronologie de tous ces princes, Ératosthène n'a fait qu'en montrer l'extrême incertitude: tous les rois qu'il nomme, excepté Ménès, Athotès et la reine Nitocris, sont différents de ceux d'Hérodote, de Manéthon et de Diodore. On ne parvient à jeter quelque jour sur ces nomenclatures ténébreuses, qu'en supposant des dynasties parallèles de rois de Thèbes et de rois de Memphis: on a même porté le nombre des royaumes à quatre et jusqu'à huit; et la variété des systèmes imaginés à cet égard par les savants modernes, prouve de plus en plus la profonde obscurité de la matière. Cependant, des pasteurs arabes s'emparèrent de l'Égypte et la possédèrent durant plusieurs siècles: les Éthiopiens l'envahirent aussi à différentes reprises, et leur roi Sabacon la gouverna. Quand les Éthiopiens furent chassés, le pays se divisa de nouveau en plusieurs royaumes. Mais Psammitichus, monarque de l'un de ces états égyptiens, conquit tous les autres par le secours des Grecs. C'est, selon Hérodote à ce Psammitichus que l'histoire d'Égypte commence à s'éclaircir et à s'établir. Or, de ce règne à la conquête

de l'Égypte par le roi de Perse Cambyse, il reste à peine un siècle et demi. Tout est donc, auparavant, tradition plus ou moins incertaine ou chimérique, hors ce que peuvent attester des monuments tels que les Pyramides, d'autres édifices et des inscriptions, en supposant qu'on ait des moyens de bien fixer les époques et de bien comprendre le sens de ces antiquités. Il est vrai que Manéthon parle d'un livre écrit par un roi d'Égypte, qui se glorifiait d'avoir eu commerce avec les dieux; Manéthon, dit-on, travaillait lui-même d'après des mémoires gravés sur des colonnes par le premier Mercure : il y avait eu aussi un roi Mercure, auteur de livres que l'on portait solennellement dans une procession qui se faisait encore du temps de saint Clément d'Alexandrie (1). Mais est-il besoin de dire que ces livres apocryphes ne sont point à distinguer des traditions auxquelles ils se rapportent? La seule opinion qu'on en puisse concevoir est celle que Lucien exprime en ces termes (2): « Si vous « allez en Égypte, vous y trouverez des docteurs et des « prophètes qui vous diront mystérieusement que les « dieux, pour se sauver des mains des géants, vinrent se « cacher près du Nil, sous la figure de différents ani- « maux, dont les Égyptiens révèrent encore les images à « cause de cette aventure; et pour que vous n'en dou- « tiez pas, les prêtres vous diront que cela est écrit, depuis « plus de dix mille ans, dans leurs livres sacrés : leur « parole est le seul gage que vous aurez de la vérité de « ces livres. » Ainsi, la prodigieuse antiquité que les Égyptiens s'attribuent, les autres fables dont ils remplissent leurs prétendues annales, les livres divins fabri-

(1) Stromat. l. VI.
(2) Vers la fin de l'Opuscule, intitulé : Des Sacrifices, Περὶ θυσίων.

qués par leurs prêtres, l'impossibilité de concilier ce que racontent de ce peuple Hérodote, Manéthon, Ératosthène, Diodore de Sicile, Justin et d'autres anciens auteurs, tout concourt à décréditer cette première série de traditions, et à montrer que jusqu'à l'époque de Psammitichus ou même de Cambyse, elles ne nous apprennent rien de positif (1).

Pour reléguer pareillement au rang des traditions vagues toute l'histoire assyrienne, il suffit d'observer à quel point elle varie dans les divers ouvrages où elle a été recueillie. Hérodote, Ctésias et leurs successeurs semblent parler chacun d'un peuple différent lorsqu'ils nous entretiennent des premiers Assyriens. Hérodote réduit à trois cent vingt ans la durée de leur empire en Asie: Ctésias la porte à quatorze cents; et, s'il faut l'en croire, les Assyriens ont possédé, pendant plus de dix siècles, non-seulement, la haute Asie, mais encore l'Asie-Mineure. Ce même Ctésias raconte que Teutamus, roi d'Assyrie, envoya au secours de Priam, son vassal, dix mille Éthiopiens, dix mille hommes du pays de Suze, et dix mille chariots : mais Homère n'a point eu connaissance de ce fait; il n'en existe aucune trace dans le dénombrement que fait ce poète, des peuples qui combattaient pour les Troyens. En vain Bérose nous attestera qu'il y avait à Babylone de très-antiques registres ou mémoires : que penser d'une suite de registres publics qui embrassait, dit-on, l'histoire de cent cinquante mille ans, ou même de quatre cent soixante-dix mille? Cette exagération, que Cicéron a fait remarquer (2), repousse assez

(1) Nous ne parlons pas encore des monuments.

(2) Quod aiunt quadringenta et septuaginta millia annorum...... Babylonios posuisse, falsum. Cicer. de Divinat. II, 46.

toute confiance. Tant que les faits ne sont point fixés par des relations précises et authentiques, ils sont des fantômes qui se grossissent ou s'amincissent, s'approchent ou s'éloignent, et prennent des formes diverses, selon les yeux qui les contemplent. Ninus et Sémiramis sont placés tantôt à la suite de Bélus, vers le vingtième siècle avant notre ère, tantôt seulement au treizième ou au douzième peu avant la guerre de Troie, et leurs légendes varient, d'ailleurs, au gré des écrivains qui recueillent ces traditions. Il en est à peu près ainsi de plusieurs autres rois assyriens : on ne doit point douter de l'existence de ceux de ces princes qui sont nommés dans la Bible; mais l'embarras devient extrême, quand on veut établir une concordance entre les noms qu'elle leur donne et ceux qu'ils portent chez les auteurs profanes.

Mêmes difficultés sur l'histoire des Mèdes; mêmes contradictions entre Hérodote et Ctésias, sur le nombre des rois, que le premier borne à quatre, et que le second étend à huit; sur la durée de cet empire, et sur es pays qu'il y faut comprendre. Les motifs de la préférence à donner, ici et ailleurs, à la chronologie et aux récits d'Hérodote, ont été habilement exposés par Volney (1). Mais des variantes si graves et si difficiles à concilier, attestent l'absence de renseignements positifs, et ne laissent aucune garantie contre les erreurs. De quelque manière qu'on dispose les annales des Assyriens et des Mèdes, il est sûr au moins que l'empire de l'Asie passa aux Perses : Cyrus conquit Babylone, l'Asie-Mineure, et même, selon Xénophon (2), l'Égypte.

(1) Chronologie des Mèdes dans le supplément à l'Hérodote de Larcher, et § VIII de la deuxième partie des Recherches sur l'hist. ancienne.

(2) Cyrop. l. I.

C'est à Cambyse que cette dernière conquête est attribuée avec beaucoup plus de vraisemblance, par Hérodote et par la plupart des anciens. Jusqu'en des temps si voisins des beaux siècles de la Grèce, l'histoire d'Astyage, de Crésus et de Cyrus, des Mèdes, des Lydiens et des Perses, continue de se remplir de détails fabuleux ou incertains. A peine encore un faible jour guide nos pas dans ces ténèbres: les historiens contemporains ne commencent que pour les règnes qui ont suivi celui de Cambyse.

Que serait-ce donc, si nous prétendions remonter au premier âge des Perses, à leurs Dives et à leurs Péris, à leur premier homme Caiounmarath, à leurs dynasties des Pichdaliens et des Kianams, ou Kaians? Les ténèbres qui enveloppent ces longues séries de règnes, se prolongent jusqu'aux temps de Cyrus et de Zoroastre. La mort de Cyrus est racontée de deux manières tout-à-fait différentes; et l'on sait quel roman Xénophon a composé sur l'éducation et la vie de ce prince, sans doute d'après quelques traditions particulières. Zerdust ou Zoroastre, qui probablement n'a vécu que vers le temps de Darius, fils d'Histaspe, serait de trois cents ans plus ancien, suivant une seconde opinion que Volney (1) a préférée. Saint Clément d'Alexandrie, Ammien-Marcellin, Apulée, Porphyre, Iamblique, Agathias, ont embrassé la première; l'autre est soutenue par Justin, saint Augustin, Arnobe et Orose. Il existe de pareils dissentiments sur presque tous les points qui ne sont que traditionnels.

J'aurai occasion de parler ailleurs des traditions non moins vagues qui composent, jusqu'au sixième siècle

(1) P. 209-278 des Rech. nouvelles sur l'hist. ancienne.

avant notre ère, et même au-delà, le fonds des annales de l'Inde, de la Chine, du Japon, et du nord de l'Asie et de l'Europe. Je ne m'arrêterai plus ici qu'aux deux peuples qui occupent ordinairement le plus de place dans les livres d'histoire ancienne, les Grecs et les Romains.

Que, jusqu'à la guerre contre les Perses, l'histoire de la Grèce ne soit qu'un amas de traditions, c'est ce qu'avouent expressément Thucydide, Strabon, Diodore de Sicile et Plutarque. « La distance des temps, dit Thu« cydide (1), ne permet point d'acquérir des connaissan« ces sûres et distinctes; mais autant que je puis en ju« ger en portant mes regards sur la plus haute antiquité, « je crois que rien de grand ne s'était accompli encore, « ni en paix ni en guerre. Le pays n'était point habité « d'une manière constante; il était sujet à de fréquentes « émigrations. Ceux qui s'arrêtaient dans une contrée, « l'abandonnaient sans peine, chassés par de nouveaux « occupants qui se succédaient toujours en plus grand « nombre. Il n'y avait point de commerce : les hommes « ne pouvaient, sans crainte, communiquer entre eux ni « par terre ni par mer; et la culture étant limitée par « les besoins, on ne connaissait pas les richesses. Point « de plantations : aucune muraille ne les aurait défen« dues. Les fruits du travail restaient sans garantie, et la « seule chose facile était de changer de place. Avec ce « genre de vie, les Grecs n'étaient puissants ni par la « grandeur des villes, ni par aucun autre moyen de dé« fense. Enfin, on ne voit pas qu'ils aient rien fait en « commun avant la guerre de Troie. » Ainsi, jusqu'à cette époque, ces Grecs dont les descendants ont brillé d'un si vif éclat sur la terre, ne sont encore, aux yeux de

(1) L. I, c. 1-15.

Thucydide, qu'un peuple qui commence, et chez lequel on chercherait en vain, non-seulement l'art, mais la matière même de l'histoire. Quand ce judicieux écrivain a si peu de lumières sur le premier âge de la Grèce sa patrie, combien ne devons-nous pas admirer celles que les savants modernes croient avoir acquises à l'aide d'un petit nombre de textes moins anciens et moins authentiques que le sien! Il n'a aucune connaissance de ces registres qu'ils disent avoir été tenus de temps immémorial en chaque cité, et qui, suivant eux, contenaient les éléments des tableaux généalogiques dressés depuis, et remontant à Inachus. Thucydide réduit tout le passé aux moindres termes : il craindrait, s'il en disait plus, de retomber dans les fictions déplorables que ses prédécesseurs avaient recueillies. Si nous voulons de plus longs détails sur les antiquités, il les faut demander à des auteurs moins scrupuleux. Pour lui, il ne voit dans le siége et la prise de Troie qu'une expédition mesquine. Agamemnon n'avait levé qu'une petite armée; il espérait que la guerre la nourrirait en pays ennemi; mais la disette des vivres obligea ses soldats de cultiver des terres et de se livrer au brigandage : si l'on était arrivé avec des munitions suffisantes, on aurait continué de combattre sans se laisser distraire par la piraterie ni par l'agriculture, et il n'eût pas fallu dix ans pour prendre une bicoque. Après cette pénible victoire, les Grecs se dispersèrent encore et ne firent aucun progrès. Leur marine remonte à peine au troisième siècle avant la guerre du Péloponèse; et le premier combat naval dont Thucydide ait connaissance, est celui qui se livra entre les Corinthiens et les Corcyréens, vers l'an 660 avant notre ère; les Ioniéns n'eurent de flottes que sous les

règnes de Cyrus et de Cambyse. En nous présentant un exposé si modeste, ce grand historien ne dissimule point les incertitudes qui subsistent même à l'égard des faits peu éloignés de l'époque où il écrit. Ainsi, dit-il, on croit généralement, à Athènes, qu'Hipparque était en possession du pouvoir, lorsqu'il fut tué par Harmodius et Aristegiton : on ignore qu'Hippias, fils aîné de Pisistrate, tenait alors les rênes du gouvernement.

Quelque réservé que soit Thucydide, en traçant au commencement de son ouvrage le tableau des origines grecques, et quoiqu'il l'ait resserré en fort peu de pages, il y a laissé certains détails qui ne seraient pas à l'abri de toute contestation. Par exemple, il croit que Minos, ayant créé une marine, chassa les Cariens des Cyclades, et pour s'en assurer la possession, fit gouverner par ses enfants ces îles nouvellement conquises. Hérodote (1) affirme, au contraire, que Minos n'enleva point les Cyclades aux Cariens ; qu'ils eurent la liberté de les cultiver comme par le passé, à la seule condition de fournir quelques vaisseaux aux flottes que le roi de Crète jugerait à propos d'équiper ; et comme Hérodote était Carien de naissance, comme il déclare qu'il s'est livré sur ce point à des recherches particulières, il peut sembler plus croyable, en ce point, que Thucydide, ainsi que l'a observé Sevin dans une dissertation sur l'histoire de la Carie (2). Disons du moins, que cette différence entre nos deux plus anciens historiens, sur un tel fait, nous avertit assez de l'incertitude et des difficultés de cette antique partie de l'histoire. On a d'ailleurs élevé la question de savoir si c'est un seul et même Minos qui a été le législateur des Crétois

(1) Clio, c. 171.

(2) Mém. de l'Acad. des Inscr. t. IX.

et le maître de la mer; qui, disposant de flottes puissantes, a purgé les côtes des pirates qui les infestaient, et fait une descente en Afrique pour venger la mort d'Androgée son fils. On pourrait aussi demander s'il n'y a pas eu deux Idoménées et plus de deux Cyrus; car la variété des traditions et des légendes autoriserait à supposer pour chacun de ces noms plusieurs personnages; ainsi qu'on est presque forcé de le faire à l'égard des noms d'Hercule, de Bacchus, de Mercure et de Jupiter. Minos, est-il dit, avait assujetti les Athéniens à un odieux tribut: Thésée les en affranchit; il se transporta en Crète, et en revint sur une galère que l'on conserva dans Athènes, en y substituant de nouvelles pièces à celles qui tombaient en pouriture; ce qui donnait lieu à des arguments de sophistes, pour prouver que ce vaisseau était encore ou n'était plus celui de Thésée. Toute la vie de ce héros est pleine de détails semblables ou plus merveilleux, dont Plutarque (1), en les recueillant, ne peut pas dissimuler l'invraisemblance. Après Thésée, parurent les Héraclides ou descendants d'Hercule, personnages déclarés jadis fabuleux, bien qu'on ait discerné depuis, dans leur histoire, quelques points fort admissibles. L'expédition des Argonautes, les malheurs d'Œdipe, la guerre de Troie sont si diversement racontés, que ces évènements, dégagés même de ce qu'ils ont de plus miraculeux, pourraient sembler encore incertains: il est surtout difficile de leur assigner des époques bien déterminées. On a montré au voyageur Pausanias (2), le lieu où fut tué Laïus, le tombeau de ce prince et celui de son serviteur; mais lorsqu'il s'agit

(1) Vie de Thésée, n. 1. (2) Phoc. c. 5.

des fils d'Œdipe, la tradition de Pausanias n'est plus conforme à celle des poètes. Étéocle et Polynice sont nés, selon lui (1), d'Euryganie, fille d'Hyperphas, et non pas de Jocaste. Cette indécision se prolonge jusqu'au temps de Lycurgue et fort au-delà : ce n'est qu'à partir de la guerre contre les Perses, que nous rencontrons dans l'histoire grecque des routes nettement tracées et suffisamment éclairées; Plutarque (2) compare les siècles précédents à ces terres inconnues, que les géographes, dans leurs cartes, remplissent d'animaux monstrueux.

A ces preuves sensibles et à ces aveux formels de l'obscurité des premiers temps de la Grèce, Fréret oppose un tableau des lumières qui éclairaient le siècle de Cyrus, des monuments qui s'y conservaient, des registres et des inscriptions qui dirigeaient et facilitaient les travaux de Phérécyde et des autres rédacteurs d'annales. « C'était, dit-il, le siècle de Thalès, de Solon, de Pytha-« gore, de Pisistrate, d'un grand nombre d'hommes cé-« lèbres par leur sagesse, par leur habileté, par leur « amour pour les sciences : on ne pourrait le comparer, « sans injustice, à ces siècles grossiers et ignorants dans « lesquels nos pères prenaient les fabuleuses chroniques de « l'archevêque Turpin, du Saint-Graal, de Lancelot du « Lac, de tant d'autres héros imaginaires, pour des his-« toires véritables.... La philosophie était cultivée parmi « les Grecs avec trop d'ardeur, pour qu'on eût approuvé « des histoires de pure invention. »

Je n'ai point assurément la pensée de rabaisser les historiens grecs contemporains de Cyrus ; j'y serais fort

(1) Béotie, c. 5.

(2) Commencement de la vie de Thésée

embarrassé, puisque nous n'avons plus leurs livres, et que le peu de lignes qui nous en restent ne suffit point pour les apprécier. Mais par cette raison même, la haute idée que Fréret nous en veut donner est de pure imagination. Après tout, nous ne connaissons ces auteurs que par les témoignages de leurs successeurs. Or, Denys d'Halicarnasse, à qui l'on accorde une grande autorité en ces matières, traite assez mal (1) Eugéon, Deiochus, Eudémus et Démoclès. Platon (2) et saint Clément d'Alexandrie (3) se moquent des généalogies arrangées par Acusilaüs. Thucydide (4) se plaint de l'aridité et des anachronismes d'Hellanicus de Lesbos. Diodore de Sicile (5) a peu de confiance dans les opinions d'Hécatée, autre généalogiste dont la critique était si peu rigoureuse, qu'il attribuait le don de la parole au bélier qui avait transporté Phryxus et sa sœur en Colchide (6).

Celui de ces vieux historiens qui est le plus préconisé, est Phérécyde d'Athènes, qu'on ne confond point avec le philosophe Phérécyde de Syros, plus ancien d'environ un siècle, et, selon Pline (7), inventeur de l'art d'écrire en prose. Les fragments historiques de Phérécyde d'Athènes ont été rassemblés avec ceux d'Acusilaüs (8) : il s'était appliqué surt-out à dresser les généalogies des familles indigènes de l'Attique, et à les rattacher toutes à quelques divinités : Orion était fils de Neptune et d'Euryalé; Triptolème, de l'Océan et de la Terre (9); Barthélemy a fait remarquer ce travers (10). Quant à Cadmus

(1) Judic. de Thucyd.
(2) Tim.
(3) Stromat. l. I, p. 380.
(4) L. I, c. XCVII.
(5) L. I, § 1, p. 23.
(6) Voy. le Mémoire de Sevin sur Hécatée. Acad. des Inscr. VI.
(7) Hist. natur. VII, 57.
(8) Gera, 1789, in-8°. — *Ibid.* 1798, in-8°.
(9) Apollod. Biblioth. l. I.
(10) Voy. d'Anach. c. LXV.

de Milet, contemporain de l'un ou de l'autre Phérécyde, et qui nous est aussi donné par Pline pour l'auteur des premier essais en prose (1), son Histoire d'Ionie en quatorze livres n'existait déjà plus au temps de Denys d'Halicarnasse.

Les noms de ces auteurs, les modiques débris de leurs livres, et les mentions fugitives qui en ont été faites, seraient d'assez faibles recommandations des annales de l'antique Grèce, recomposées après eux, si l'on ne supposait qu'ils avaient à leur disposition des inscriptions, des registres, des monuments de tout genre, d'une parfaite authenticité; et c'est une hypothèse que ne manquent point de soutenir, d'après Denys d'Halicarnasse (2), la plupart des érudits modernes, Fréret, Bougainville aîné (3), Barthélemy lui-même. Il est certain que, selon Tacite (4), les Messéniens produisaient encore de son temps un traité gravé sur la pierre, et qui avait réglé, au neuvième siècle avant notre ère, le partage du Péloponèse entre les descendants d'Hercule. On peut citer quelques autres inscriptions de la même espèce, mais bien moins anciennes, toutes postérieures au siècle de Cyrus. Il s'agit de savoir si, parce qu'on a trouvé jadis et qu'on retrouve encore de pareils monuments, en fort petit nombre, il est permis de conclure que la Grèce en était remplie, quand Phérécyde, Acusilaüs et leurs contemporains écrivaient des livres qui sont perdus. Que de questions seraient ici à élever! Ces inscriptions, ces annales publiques ne perpétuaient-elles que des souvenirs véritables? étaient-elles authentiques?

(1) Pline dit de Cadmus Milésien, *primus historiam condere instituit*. Hist. nat. VII, 57; — et, *prosam primus condere instituit*. V, 31.

(2) Antiq. Rom. l. I.

(3) Acad. des Inscr. XXIX.

(4) Annal. IV, 43.

avaient-elles été rédigées aux époques des évènements qu'elles énonçaient? remontaient-elles aux temps de Lycurgue, d'Agamemnon, de Thésée, de Cécrops, d'Inachus? Les premiers historiens n'en ont-ils fait que des extraits fidèles? Ne s'en est-il altéré aucun article dans les transcriptions postérieures qu'en ont faites Éphore et Théopompe, Timée et Abydène, Castor et Apollodore, Denys d'Halicarnasse et Céphaléon, Jules Africain, Eusèbe et Georges le Syncelle? Convenons-en : l'intacte conservation d'un dépôt qui a passé par tant de mains depuis les siècles héroïques jusqu'au moyen âge, serait un bonheur miraculeux; et si, n'ayant plus guère aujourd'hui, sur l'histoire de premiers Grecs, que des livres composés au troisième siècle avant notre ère, ou même bien plus tard, nous tenons néanmoins encore tous les fils de tant de successions et de nomenclatures lointaines, il faut que la fortune ait été bien constante à favoriser une telle science, à la préserver de toutes les chances de déception et d'erreurs. Cette transmission si longue et si fidèle doit nous sembler de plus en plus étonnante, quand nous observons d'abord que plusieurs des noms antiques qui nous sont ainsi parvenus, sont de pures et simples syllabes, auxquelles aucun fait historique ne se rattache; en second lieu, que lorsqu'il s'y joint en effet quelque récit, il en faut presque toujours retrancher des circonstances évidemment fabuleuses; enfin, que le siècle de Périclès, encore plus éclairé que celui de Cyrus, et possédant, selon toute apparence, le même fond de registres publics, d'inscriptions instructives et de monuments divers, paraît avoir ignoré ou dédaigné tout ce qu'avaient su Phérécyde, Acusilaüs, Hécatée, concernant les Inachides, les Héraclides, les

filiations des héros de Colchos et des vainqueurs de Troie. Car Hérodote, quoique assez peu difficile dans le choix des matériaux de son histoire, n'en admet guère de cette classe, et le judicieux Thucydide n'en place à peu près aucun dans son excellent précis de l'histoire grecque jusqu'à la guerre du Péloponèse. Telles seraient les considérations qui me détermineraient à croire que ce n'étaient là que des traditions extrêmement vagues, et le plus souvent fictives.

M. Cuvier (1) est persuadé que l'on ne parvient à lier les dieux et les héros à l'histoire véritable que par des généalogies évidemment factices. « Tout le monde con« naît, dit-il, le parti que feu Clavier a cherché à en « tirer pour rétablir une sorte d'histoire primitive de la « Grèce. Mais lorsqu'on connaît les généalogies des Ara« bes et celles des Tartares, et toutes celles que nos vieux « moines chroniqueurs avaient imaginées pour les diffé« rents souverains de l'Europe, et même pour des par« ticuliers, on comprend très-bien que des écrivains « grecs ont dû faire pour les premiers temps de leur « nation, ce qu'on a fait pour toutes les autres à une « époque où la critique n'éclairait pas l'histoire. Mais « ce qui est bien certain encore, c'est que tout ce qui « les avait précédés ne pouvait s'être conservé,... et n'au« rait pu être suppléé que par de pures inventions pa« reilles à celles de nos moines du moyen âge sur les « origines des peuples de l'Europe. » En laissant à part ce qui concerne les généalogies des Arabes et des Tartares, ces réflexions de M. Cuvier sont d'une justesse parfaite, et la vérité en devient évidente, lorsqu'on se

(1) Disc. prélim. des Recherches sur les ossements fossiles.

met en présence des textes informes où ces antiques généalogies sont énoncées, lorsqu'on mesure les énormes distances qui séparaient un Georges le Syncelle, un Denys d'Halicarnasse, un Apollodore, même avant eux un Phérécyde et un Acusilaüs, des époques lointaines à travers lesquelles ils prétendaient établir ces filiations. Les moines chroniqueurs du moyen âge étaient ordinairement plus près des personnages qu'ils prenaient pour souches de leurs arbres généalogiques, et ils avaient à leur disposition un bien plus grand nombre de documents. Si l'on s'est désabusé de leurs fictions, comment se fait-il qu'on s'obstine à en révérer de plus anciennes, bien plus dénuées de vraisemblance et d'autorité? C'est que l'érudition est, de sa nature, aussi crédule que magistrale et décisive. Lorsqu'elle emploie les expressions *il est constant, prouvé, certain*, où il serait déjà téméraire de dire, *il est probable*, elle cède à une persuasion intime, produite en elle par l'habitude de recueillir et de rapprocher d'anciens textes, et d'attribuer toujours quelque valeur à ce que de vieux auteurs ont écrit.

Cette habitude est si entraînante, que Fréret n'a pas craint d'invoquer à l'appui des annales de la Grèce primitive, l'autorité des marbres de Paros, quoiqu'il ait démontré lui-même l'inexactitude de plusieurs articles de cette chronique sommaire (1), qui n'a été rédigée que l'an 264 avant notre ère. Si elle est fautive, comme on n'en peut douter, à l'égard de certaines époques peu distantes de celle de sa propre composition, peut-elle mériter une confiance sans réserve relativement aux plus

(1) Fréret, Observations sur plusieurs époques de la chronique des marbres de Paros, t. XXVI des Mém. de l'Académie des Inscr.

antiques? Elle est mutilée, et ne présente souvent que les conjectures, d'ailleurs ingénieuses, de ses éditeurs. Dans l'état où on la possède, elle ne remonte qu'au seizième siècle avant Auguste; et de là jusqu'au commencement du sixième, elle n'énonce que trente-sept époques, dont plusieurs ne rappellent que des souvenirs mythologiques. Pas une seule ne se rapporte aux cent vingt-cinq années comprises entre 1202 et 1077 : cette dernière date est l'unique pour tout le siècle onzième; et il y aurait lieu de remarquer bien d'autres omissions. Je ne prétends pas dire que les marbres de Paros soient inutiles à l'étude de la chronologie ancienne; nous ne sommes point assez riches en documents de cette nature pour négliger celui-là, quelque défectueux qu'il puisse être. Mais vouloir que cette inscription ait été extraite de registres publics, et l'employer à prouver l'existence d'annales authentiques dans la Grèce, à partir de Cécrops ou même d'Inachus, c'est renoncer à toute méthode raisonnable et à toute science réelle. Je conclus que l'histoire grecque jusqu'au sixième, ou à tout le moins jusqu'au huitième siècle avant l'ère vulgaire, ne consiste qu'en traditions incohérentes, indécises, et ordinairement fabuleuses.

La descente des Troyens aux bords du Tibre, l'établissement d'Énée dans le Latium, son règne, et, pendant environ quatre cents ans, les règnes de ses successeurs, forment, en avant de l'histoire de Rome, des préliminaires dont on reconnaît assez volontiers l'incertitude. Les faits qu'ils énoncent sont en petit nombre, la plupart invraisemblables, et tous dénués de preuves. Depuis Romulus, vers l'an 754 avant notre ère, le corps

des annales romaines est compris tout entier dans les temps que Varron appelle historiques; nous allons voir néanmoins que, jusqu'en 300, il n'est encore que traditionnel. Pour lui donner un autre caractère, les savants imaginent que, dès l'origine de Rome, les magistrats et les pontifes de cette ville ont tenu, comme en Grèce, des registres publics, et rédigé périodiquement des journaux ou mémoires qui ont servi de premier fonds aux historiens que nous n'avons plus et à ceux dont nous possédons les livres. Cicéron nous dit en effet (1) qu'afin de conserver le souvenir des choses importantes, le grand-pontife, depuis le commencement de Rome jusqu'à Publius Mucius, grand-pontife lui-même au septième siècle de cette ville, écrivait ce qui se passait dans le cours de l'année, et ne manquait pas d'exposer ensuite ces registres aux yeux du peuple. Voilà, continue Cicéron, ce qu'on nomme encore aujourd'hui les très-grandes annales : *Hique etiam nunc annales maximi nominantur*. Devons-nous conclure de ces paroles qu'au temps de Cicéron, toute la série des annales romaines, à partir ou de Romulus ou de Brutus, subsistait intacte? Les savants se plaisent à tirer cette conséquence, mais elle est tout-à-fait inconciliable avec ce que nous disent Tite-Live (2) et Plutarque (3), soit de la destruction de ces annales, quand Rome fut envahie et incendiée par les Gaulois, soit plus généralement de l'obscurité profonde des anciens temps et des difficultés qu'on éprouve à composer avec si peu de débris, avec de si faibles

(1) De Orat. II, 52. Ep. ad Attic. XII, 24.

(2) L. V, c. 1.

(3) Au commencement de la Vie de Numa, et à la fin du Traité de la Fortune des Romains.

renseignements, une histoire complète de la république. D'ailleurs les fragments qui nous ont été conservés de ces annales pontificales, ou d'une des copies qu'on en avait faites (car il paraît qu'il s'en était répandu des copies très-diverses), ces fragments, dis-je, ne nous donneraient pas une bien haute idée des lumières ou de la bonne foi des rédacteurs. Nous y lirions que les statues des dieux, transportées de Lavinium à Albe, et gardées à vue par les Albains, trompaient la vigilance des sentinelles et retournaient à Lavinium; que Romulus était fils d'Énée et frère d'Ascagne; qu'il bâtit quatre villes appelées Rome, Anchise, Énée et Capoue. Les fastes ou livres des magistrats, recueil distinct, à ce qu'il semble, des annales pontificales, n'étaient pas moins suspects aux yeux de Tite-Live, qui pourtant ne se piquait pas d'une rigueur excessive en cette matière. On parle aussi de livres de lin ou de toile, de tables de marbre, de tables d'ivoire, d'actes du sénat, d'actes du peuple : mais assigner le temps où l'on avait commencé de tenir ces sortes de registres, s'assurer de l'authenticité des faibles débris qui en restent, savoir enfin quelle instruction pouvaient offrir de tels recueils, quelle confiance ils devaient inspirer, ce sont là des points que nous n'avons aucun moyen d'éclaircir. Le plus sûr est de nous en rapporter à Tite-Live, selon lequel l'usage de l'écriture était si rare chez les anciens Romains, qu'ils attachaient des clous au mur d'un temple pour marquer le nombre des années (1). Une nuit impénétrable couvrirait, à nos yeux, tous ces temps antiques, sans le soin qu'ont pris les historiens, non de compulser des

(1) *Clavum, quia raræ, per ea tempora, litteræ erant, notam numeri annorum fuisse.* T. Liv. VII, 3.

registres, mais de mettre en ordre et de fixer enfin, autant qu'il était possible, des traditions éparses, confuses et fugitives. Fabius Pictor, Cincius Alimentus, Claudius Quadrigarius, et quelques autres, se sont livrés à ce travail dans le cours du troisième et du second siècle avant notre ère; et leurs livres étant perdus, sauf de bien modiques parcelles, ce ne sont plus que des contemporains de Jules César et d'Auguste, Denys d'Halicarnasse et Tite-Live, qui nous présentent ces premiers corps d'annales romaines.

Tite-Live, le mieux instruit, quoi qu'on en dise, et le plus judicieux de ces deux historiens, nous déclare qu'à travers les ténèbres qui couvrent l'histoire de l'ancienne Rome, on ne peut aucunement s'assurer ni des noms des consuls, ni des évènements de chaque année; il ajoute que les honneurs funèbres, les faux titres, les images mensongères, les monuments privés et publics altérés par l'orgueil et l'ambition des familles, ont rempli de confusion toutes ces annales, et qu'il n'est aucun historien contemporain au témoignage duquel il y ait lieu de se confier (1). Plutarque (2) exprime plus nettement encore la même opinion. Pourquoi, dit-il, m'arrêter aux premiers siècles de Rome? Le défaut de monuments authentiques et de mémoires fidèles laisse tout

(1) LT. iv. II, 21. *Tanti errores implicant temporum, aliter apud alios ordinatis magistratibus, ut nec qui consules secundùm quosdam, nec quid quoque anno actum sit, tantâ in vetustate non rerum modò, sed etiam auctorum digerere possis*. Ceci se rapporte aux années qui ont suivi immédiatement l'expulsion des Tarquins.

VIII, 40. *Vitiatam memoriam funebribus laudibus reor, falsisque imaginum titulis, dum familia ad se quæque famam rerum actarum honorumque, fallente mendacio, trahit. Inde certè et singulorum gesta et publica monumenta confusa, nec quisquam æqualis temporibus illis scriptor extat quo satis certo auctore stetur*. Ce second texte s'applique au temps de la guerre des Samnites.

(2) De la Fortune des Romains, n° 30.

dans les ténèbres. C'est ce que les érudits modernes ont beaucoup de peine à reconnaître; cependant, dès 1722 et 1724, l'évêque de Pouilly (1) osa soutenir, au sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que les premières parties des annales du peuple romain n'étaient qu'un tissu de fables. Ses mémoires, qui se font distinguer par une excellente méthode et par un judicieux emploi du savoir, trouvèrent des contradicteurs. Sallier, Anselme et Fréret se flattèrent de les avoir réfutés. Mais Beaufort, en 1738, publia des discours (2) où l'opinion de Pouilly est habilement développée. Elle s'est reproduite, en grande partie, en 1783, dans un autre recueil de dissertations critiques (3); et la dispute se renouvela, en 1804, au sein de l'Institut. Larcher (4) fit un grand éloge des Tarquins; il se récria vivement contre le scepticisme, combattit certaines hypothèses de M. Frédéric-Auguste Wolf, qui ne tenaient ni ne touchaient à l'histoire de Rome, s'engagea dans beaucoup d'autres digressions, et n'essaya point d'expliquer, bien que tel fût l'unique sujet de sa longue dissertation, pourquoi l'histoire des premiers siècles romains doit nous paraître plus certaine qu'elle ne le semblait à Tite-Live, de qui nous l'avons apprise. Il réprimandait vertement Pierre-Charles Lévesque, qui avait professé à l'Académie et au Collége de France la doctrine sceptique de Pouilly, et qui l'a exposée depuis dans les trois volumes intitulés *Histoire critique de la république romaine* (5). Une partie de cet ouvrage a pour but

(1) Acad. des Inscript. t. VI.

(2) Dissertations sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'hist. romaine, par L. de Beaufort, 1738, 2 tom. 1 vol. in-8°— 2e éd. en 1750.

(3) Discours sur l'hist. romaine, 3 vol. in-8°.

(4) Mémoires de l'Institut, classe d'hist. et littér. anc. t. II.

(5) Paris, 1807, 3 vol. in-8°.

d'affaiblir et même d'éteindre les sentiments d'estime et d'admiration que les Romains sont en possession d'exciter : il y a là matière à des discussions morales et politiques, étrangères au sujet qui nous occupe en ce moment. Mais lorsque l'auteur élève des doutes sur un grand nombre de faits antérieurs à la descente de Pyrrhus en Italie, il traite la question même qui vient de se présenter à nous ; il remonte à la source de chaque récit, et s'applique à prouver que tout y est traditionnel. Ce livre a eu peu d'influence, soit parce que les observations de l'auteur ont paru trop austères, soit peut-être parce que les idées politiques et morales qu'il entremêle à l'examen des points de fait sont plus paradoxales qu'ingénieuses. Toutefois depuis qu'on a su en France que des auteurs allemands rejetaient, comme invraisemblables et mal attestés, plusieurs détails de l'histoire des Romains, l'autorité de quelques noms étrangers a suffi pour accréditer parmi nous une opinion raisonnable dont les motifs avaient été vainement exposés par des Français. La mode est aujourd'hui chez nous d'accueillir toute doctrine, même sensée, qui vient ou revient d'au-delà du Rhin.

Il y a plus de cent ans que l'académicien de Pouilly ne craignait pas de dire, en France, qu'il reste encore moins de monuments historiques de l'ancienne Rome, moins de traditions plausibles sur son premier âge, qu'il n'en subsiste pour commencer les annales des nations du Nord. Il trouvait l'histoire d'Odin mieux établie que celle de Numa, quoiqu'on ne sache pas, ajoutait-il, en quel temps Odin a vécu, et qu'il y ait lieu seulement de le croire antérieur à l'ère vulgaire. Peut-être aurons-nous dans la suite l'occasion et le moyen de mieux détermi-

ner cette époque. Mais sur beaucoup d'autres points, les traditions des Scandinaves sont à peu près aussi vagues, aussi entremêlées de fictions que celles du peuple romain. Il s'est écoulé environ dix ou onze siècles entre Odin et le premier historien islandais. Quelle confiance accorder à des récits qui ont traversé oralement tant de générations peu éclairées? Les souvenirs se conservaient, dit-on, dans les poésies scaldiques : mais, répond Mallet (1), est-il probable qu'on eût si bien su par cœur, si soigneusement retenu des poëmes non écrits qui auraient eu huit ou neuf cents ans d'ancienneté? et quelle garantie aurions-nous, d'ailleurs, de leur exactitude historique?

Il en faut dire autant des commencements de toutes les nations modernes. Il y a toujours entre leur établissement et l'époque où se rédigent leurs premières chroniques, un intervalle rempli par des traditions incohérentes, variables, mensongères. Sans rappeler ici les fictions imaginées au moyen âge, pour faire descendre les Francs des Troyens, ne voyons-nous pas que les annales de la dynastie Mérovingienne ne sont, en grande partie, que des ouï-dire? Le nom du roi Pharamond ne se lit dans aucun livre composé au cinquième, au sixième, ni même au septième siècle. L'auteur anonyme d'un recueil de fables intitulées *Gesta regum francorum* (2) est le premier qui ait parlé de ce prince, trois cents ans après l'époque où il le place. Une chronique qui porte le nom de saint Prosper (3), et dans laquelle

(1) Hist. du Danemarck, Introd.

(2) Inter Script. rerum Gallic. D. Bouquet, t. II, p. 539-577.

(3) T. I, Biblioth. N. mss. Phil. Labbe.

on puise l'histoire de Clodion, se décrédite elle-même par les anachronismes dont elle fourmille; Tillemont (1) et les meilleurs critiques ont prouvé qu'il est impossible de la regarder comme authentique. Le moine Roricon, qui a composé une prétendue histoire de France jusqu'à la mort de Clovis (2), vivait au huitième et au neuvième siècle, et copiait l'anonyme dont je viens de parler. Si l'on veut, sur ces premiers temps de notre histoire, ne s'en rapporter qu'à des écrits authentiques et contemporains, on est à peu près réduit à quelques extraits d'historiens étrangers, comme Procope, Jornandès, Agathias, et à ce qui concerne le sixième siècle dans l'ouvrage de Grégoire de Tours. Voilà, avec des Vies de saints, avec quelques diplômes dont l'authenticité n'est pas très-sûre, avec les livres rédigés par Frédégaire au septième siècle, par Aimoin au dixième; enfin, avec des chroniques monastiques, les principales sources où se puise l'histoire de France depuis l'an 410 jusqu'en 750. Les articles traditionnels, c'est-à-dire écrits long-temps après la date attribuée aux faits, y sont fort nombreux.

Tant de croyances invraisemblables, décousues, contradictoires, ne forment qu'un ténébreux chaos; et l'histoire, au contraire, doit être vérité, ordre et lumière. Cependant, si nous écartons sans réserve tous les récits traditionnels, c'en est fait, nous venons de le voir, d'une bien vaste partie des annales humaines. Faut-il dire qu'il n'y a rien de visible, rien de réel dans les longs espaces de temps anciens et modernes que je viens d'indiquer?

(1) Mémoires pour servir à l'hist. ecclés. t. XVI.

(2) T. III, p. 1-20 du Rec. des Hist. de Fr. de Bouquet.

Ou bien y a-t-il des règles à suivre pour mesurer, sinon avec une précision rigoureuse, du moins avec une exactitude qui suffise à notre raison et à nos besoins, le degré de confiance que chaque tradition mérite? C'est ce que nous allons examiner.

CHAPITRE V.

RÈGLES DE CRITIQUE, APPLICABLES A LA PARTIE TRADITIONNELLE DE L'HISTOIRE.

Quoique les considérations générales et particulières qui ont rempli les chapitres précédents, n'aient pas dû nous inspirer une idée avantageuse des narrations traditionnelles, la première règle que j'établirai est que nous devons prendre connaissance de toutes celles qui ont acquis de l'éclat, soit par la nature des faits qu'elles tendent à consacrer, soit par le succès avec lequel elles se sont répandues en divers pays et perpétuées pendant plusieurs siècles. Sans doute malgré leur retentissement, elles peuvent bien être fausses; et la plupart en effet nous paraîtront telles, après un mûr examen. Mais il en est au moins quelques-unes qui, par elles-mêmes, ou par divers rapprochements, par leurs rapports avec des monuments contemporains, ou avec les faits qui ont suivi ceux qu'elles énoncent, pourront atteindre à un assez haut degré de vraisemblance. D'ailleurs, fussent-elles imaginaires, il serait encore indispensable de les connaître, par cela seul qu'elles existent, et que les corps d'annales où elles se sont introduites sembleraient incomplets sans elles. Pour ramener l'histoire à ce qu'elle est de sa nature, il

faut commencer par l'envisager telle qu'on nous l'a faite; et lorsque pour la première fois elle se présente à nos yeux et s'offre à notre examen, ce doit être avec tout le fard, les ornements, les excroissances dont on l'a surchargée.

Mais il nous importe aussi de distinguer en elle ce qui n'est que tradition, de ce qui est attesté par des monuments, ou consigné en des relations originales, c'est-à-dire composées au temps même des évènements. Ce discernement n'est jamais difficile : car toutes les fois qu'entre l'époque assignée à un fait, et celle de la rédaction du récit qui nous en est offert, il s'est écoulé plus d'un siècle, la connaissance de ce fait n'est pour nous que traditionnelle. Cependant, si l'on voulait prendre plus de latitude, il y aurait deux moyens d'étendre le titre d'originale à quelques relations un peu plus tardives.

D'une part, au lieu de limiter toujours l'intervalle à cent ans, il serait possible de le prolonger quelquefois jusqu'à cent cinquante, en supposant qu'à ce terme, la mémoire d'un grand évènement était fort vive encore; que les effets en demeuraient sensibles dans l'état, les habitudes et les formes de la société; qu'enfin, s'il ne restait plus de témoins oculaires ni même de premiers témoins auriculaires, il en subsistait qui avaient entendu raconter le fait par ceux qui le tenaient immédiatement des spectateurs. A la distance d'un siècle et demi, on pouvait avoir des moyens assez sûrs de vérification, à l'égard d'un siége, d'une bataille, d'une révolution, d'une catastrophe, qui avait eu une éclatante publicité et de graves conséquences.

D'un autre côté, si un historien postérieur lui-même de plusieurs siècles aux choses qu'il raconte, cite ex-

pressément et textuellement des auteurs plus anciens, nous pourrons être souvent autorisés à substituer leur époque à la sienne, et nous tenir ainsi pour rapprochés des témoignages immédiats. Mais plusieurs conditions, bien rarement réunies, sont ici nécessaires pour qu'on obtienne par cette voie une relation réellement originale, au lieu d'une simple tradition. D'abord, il faut que l'écrivain cité soit contemporain des faits, c'est-à-dire qu'il appartienne au siècle où ils se sont passés, ou à tout le moins au suivant. Qu'importe que Denys d'Halicarnasse nous cite Phérécyde, quand il s'agit de personnages antérieurs à ce Phérécyde de plus de mille années ? La citation sera aussi de nulle valeur, si elle est vague, si elle ne présente aucun énoncé positif; ou bien si l'auteur cité n'est connu que par cette mention même, si nous n'avons point par d'autres voies des renseignements précis sur le temps et le lieu où il vivait, sur les droits qu'il peut avoir à notre confiance; ou enfin, si l'historien qui le cite ne la mérite pas pleinement lui-même par une scrupuleuse exactitude et par une bonne foi inaltérable.

Il me semble que d'après ces observations, on ne devra jamais être embarrassé à reconnaître les récits qui ne sont que traditionnels. Tels seront d'abord tous ceux qui remontent avant l'âge que Varron a qualifié historique, c'est-à-dire, avant les premières olympiades. Mais cette classification des temps, qui est l'une des bases de la critique, a besoin, comme je l'ai annoncé, d'être plus soigneusement éclaircie.

Presque tous les peuples de l'Orient et de l'Occident ont eu l'idée d'un déluge ou partiel ou général. Celui auquel nous attachons le nom de Noé, eut lieu, selon

Scaliger (1) et la plupart des chronologistes, l'an 2293 avant l'ère vulgaire; selon le P. Petau (2), l'an 2328. Petau place à l'an 1756 le déluge d'Ogygès, qui dévasta l'Afrique et la Béotie; et à l'an 1529, toujours avant Jésus-Christ, celui de Deucalion, par lequel la Thessalie fut inondée. Les anciens auteurs parlent aussi des déluges d'Osiris, de Xisuthrus, de Prométhée, de Dardanus : déluges dont il est difficile de marquer les époques; et dont les uns sont peut-être, sous différents noms, une même catastrophe diversement racontée; les autres, de simples inondations locales. Quoi qu'il en soit, sans examiner encore si ces désastres se confondent entre eux, ou s'ils demeurent distincts, et en prenant pour la fin des temps antédiluviens une époque moyenne entre celles qu'on assigne à Noé, il résulte que l'an 2300 avant notre ère peut passer pour une sorte de limite au-dessus de laquelle il ne faut chercher d'autres souvenirs que ceux qui sont consacrés par l'autorité de nos livres divins. Il est vrai que les prêtres égyptiens, consultés par Hérodote, faisaient remonter l'histoire de leur pays à plus de dix-sept mille ans; et que les Chinois se sont attribué une antiquité de deux millions sept cent soixante mille années, ou de deux cent vingt-sept mille six cents, ou au moins de trente-six à quarante-six mille, en sorte que Fouhi, qui leur donnait des lois environ cinq siècles, selon leurs calculs, avant le déluge de Noé, ne serait qu'un personnage assez moderne dans leur histoire. Nous aurions droit de rejeter ces vaines hypothèses, par la seule considération de leur excessive étendue : des annales qui depuis quatre

(1) De Emendatione Temporum, l. II.
(2) De Doctrinâ Temporum, l. IX, c. 8-11.

cents siècles ne sont interrompues par aucune catastrophe du globe, ne sauraient obtenir notre croyance. Mais sans recourir aux doctrines théologiques, qui ne nous permettent point d'admettre de pareilles antiquités, il nous suffirait d'observer que les Chinois n'ont presque point de faits, ni même de fables à distribuer dans cet immense espace, et que les Égyptiens ne le remplissent que par des fictions absurdes. En vain l'on s'est appliqué à concilier la chronologie chinoise avec celle qui est reçue parmi nous; en vain l'on a prétendu que Fouhi et Noé n'étaient qu'un même personnage: Bayer (1) et les auteurs anglais de l'Histoire universelle ont, avec bien plus de raison, nié l'authenticité des livres de la Chine, de ceux du moins qu'on donne pour antérieurs à Confucius. Vainement Voltaire (2) a déclaré l'antiquité des Chinois digne d'examen, aussi-bien que celle que s'attribuent les Indiens, les Japonais et les Perses; ce n'est point ici le lieu d'exposer les détails de ces controverses : on convient aujourd'hui presque universellement, qu'il n'existe, hors de nos livres saints, que des traditions sur les siècles antédiluviens. Voilà donc jusqu'à l'an 2300 avant notre ère, l'âge inconnu, ἄδηλον, comme dit Varron : nous n'en savons d'une manière positive que ce qui nous en a été surnaturellement révélé.

Dans les temps qui le suivent, les huit cents premières années, savoir celles qui aboutissent vers l'époque où Petau a placé le déluge de Deucalion, ne composent encore qu'un âge fabuleux. Ce n'est pas que les noms d'Inachus, de Pélasgus, de Danaüs, de Cé-

(1) Theoph. Sigifr. Bayeri Musæum Sinicum. Petropoli, 1730, 2 vol. in-8°.

(2) Philos. de l'hist., article, Ch. et ch. 1 et 2 de l'Essai sur les Mœurs des nations.

crops, n'aient pu appartenir à des personnages réels. Mais les faits sont si peu nombreux et si peu cohérents, ils sont d'ailleurs presque tous si merveilleux et tellement inconciliables avec l'ordre de la nature et le cours des choses humaines, qu'ils ne sauraient jamais devenir les éléments d'une histoire exacte et raisonnable. Des difficultés souvent insolubles en embarrassent la chronologie; et le très-petit nombre de résultats positifs qu'on parvient à y démêler ne vaut guère la peine qu'on se donne pour les établir. Ils n'ont, par eux-mêmes, presque pas d'importance, et n'en prennent qu'aux yeux des savants auxquels ils ont coûté des recherches si laborieuses. C'est proprement l'âge mythologique, l'âge de Saturne, de Jupiter, de Mercure, de plusieurs personnages puissants ou fameux, dont il est à peu près impossible de retrouver la véritable et humaine histoire, depuis qu'ils ont été transformés en dieux.

Une troisième série, comprenant sept cent vingt-quatre années, savoir, de l'an 1500 à 776 avant l'ère chrétienne, peut recevoir la qualification d'héroïque ou demi-fabuleuse. Cet âge est celui d'Hercule, de Thésée, de Laïus et d'Œdipe, de Médée, de Jason et des Argonautes, de Pélops et de ses fils Atrée et Thyeste, de la guerre de Troie, d'Homère, d'Hésiode et de Lycurgue. Les fictions que la plupart de ces noms rappellent, nous avertissent assez que le jour pur de l'histoire ne luit point encore : mais on en voit arriver en quelque sorte le crépuscule, à mesure qu'il s'établit plus de liaison entre les faits, plus d'ordre dans les généalogies; à mesure que l'on remarque moins de confusion et de lacunes, quoiqu'il y en ait toujours beaucoup, dans la succession chronologique des personnes et des évènements.

Des deux âges que je viens de distinguer par les noms de Mythologique et d'Héroïque, Varron n'en faisait qu'un seul qu'il appelait fabuleux, μυθικὸν : j'ai pensé qu'il y aurait de l'avantage à ne pas les confondre, quoiqu'ils ne nous soient connus l'un et l'autre, quant aux parties profanes, que par des traditions long-temps restées orales. Tous deux obscurs, ils le sont inégalement; et j'y aperçois cette différence, qu'à l'égard du moins ancien, les récits deviennent plus nombreux, plus développés, et moins surnaturels. La distinction est à peu près la même qu'entre les dieux et les demi-dieux ou héros.

Les jeux olympiques, qu'on croyait institués par Pélops et Hercule, furent, après une longue interruption, renouvelés par Lycurgue, Cléosthénès et Iphitus. Le nom de ce dernier est resté à une première série de vingt-sept olympiades, composées de quatre ans chacune, et formant ensemble cent huit ans, à partir de l'an 884 avant Jésus-Christ, et à finir au moment où, pour la première fois, on inscrivit sur un regître public le nom du vainqueur aux jeux olympiques, lequel, en cette année, se nommait Corœbus. Une seconde série d'olympiades s'ouvre ainsi l'an 776, et là commence un quatrième âge que nous qualifions historique. Il répond à celui que Varron comptait pour le troisième, et auquel il donnait la même dénomination ἱστορικὸν. Seulement il se pourrait qu'il le fît partir de 884, époque d'Iphitus, ou qu'il ne distinguât pas bien les deux séries d'olympiades dont je viens de parler; c'est un point qui est resté long-temps mal éclairci, et sur lequel je reviendrai, quand je traiterai de la chronologie. Du reste, en prenant pour point de départ l'an 776

avant notre ère, nous faisons remonter l'âge historique aussi haut qu'il est possible, puisque nous l'ouvrons près de trois siècles avant la naissance d'Hérodote, avant les évènements sur lesquels ses relations peuvent passer pour originales. Ce n'est qu'en tenant compte des écrivains qui l'avaient précédé et dont il recueillait les témoignages, et qu'en prenant aussi en considération quelques monuments et quelques productions littéraires de ces trois siècles, qu'on les peut comprendre en effet parmi ceux où l'histoire proprement dite commence à s'associer aux traditions.

Voilà donc comment les temps antérieurs à l'ouverture de l'ère vulgaire se partagent en quatre âges: l'antédiluvien, le mythologique jusqu'en 1500, l'héroïque jusqu'en 776, et au-delà l'historique. Hors des annales sacrées, rien de connu dans le premier, rien de probable dans le second, rien de certain dans le troisième; et il faut noter encore que les trois premiers siècles du quatrième se sont écoulés sans laisser de relations originales qui nous soient authentiquement parvenues. A peu d'exceptions près, l'histoire demeure purement traditionnelle, pour l'Asie et la Grèce, jusqu'au milieu du sixième siècle avant notre ère; pour Rome, jusqu'à la fin du quatrième; pour la France, jusqu'au huitième après Jésus-Christ; pour les autres peuples, jusqu'à une époque plus ou moins distante de leur établissement. L'un des premiers travaux de la critique appliquée à l'étude de l'histoire doit être de reconnaître partout les espaces de temps à l'égard desquels on est réduit à de simples traditions.

Avant d'admettre ou de rejeter ces traditions, il les

faut examiner soit en elles-mêmes, soit dans leurs rapports avec les autres éléments de la science historique.

Lorsqu'en matière profane elles tendront à établir de prétendus faits que nous reconnaîtrons pour inconciliables avec les lois de la nature, sans autre examen, et sans distinction, nous refuserons toute croyance à ces prodiges, quelles que soient les époques qu'on leur assigne. J'en ai déjà donné la raison (1) : c'est qu'en matière non dogmatique, la constance des lois physiques du monde est toujours infiniment plus probable que la vérité d'une tradition ou même d'un témoignage quelconque. Or il faut convenir qu'en ce qui concerne les trois premiers des quatre âges que j'ai distingués, les récits traditionnels ne sont, le plus souvent, qu'un tissu de prodiges et d'aventures miraculeuses. Les historiens de l'antiquité qui ont recueilli ces traditions portaient, en général, au dernier excès, l'aveuglement et même la mauvaise foi. Polybe, tout judicieux qu'il est, ne trouve-t-il pas excellent (2) qu'à l'égard de ces époques reculées, on ne s'attache point avec trop de scrupule à la vérité, et que, lorsqu'il s'agit de tenir les peuples en respect, on n'épargne pas les fictions propres à leur inspirer l'admiration et la crainte? Quel étrange, quel vil métier que celui d'écrire, s'il doit consister à tromper les hommes, à river leurs fers et à épaissir les ténèbres où la tyrannie et l'imposture les ont plongés! Et, d'un autre côté, quel singulier argument que d'alléguer, comme on l'a fait tant de fois, en faveur de ces fables populaires la croyance qu'elles ont obtenue durant

(1) V. ci-dessus, p. 50-52.

(2) Fragm. libri VI, n. 56.

plusieurs siècles! « Non, dit Fréret dans un Mémoire « publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Let- « tres (1), non, le consentement des peuples disposés à « tout croire sans jamais avoir rien vu, ne peut avoir « plus de force pour nous faire recevoir ces sortes d'his- « toires, que les témoignages des prêtres païens, qui ont « été, en tout pays et en tout temps, trop intéressés à « faire valoir ces sortes de prodiges pour en être des « garants bien sûrs. »

Nous parlons des sources de l'histoire, mais jetons aussi les yeux sur celles du mensonge. D'un côté, l'intérêt, la vanité, l'esprit de parti, le despotisme; de l'autre, l'ignorance, l'insouciance, l'amour du merveilleux, la superstition, le fanatisme, voilà des sources toujours ouvertes, d'où les fables se sont répandues à grands flots dans les annales humaines. Voltaire (2), en fort peu de lignes d'un ton léger, mais d'une raison profonde, a jugé sans appel toutes ces fictions. « Les origines des peu- « ples, dit-il, sont visiblement des fables. L'histoire des « temps anciens ne peut être transmise que de mémoire, « et on sait assez combien le souvenir des choses pas- « sées s'altère de génération en génération. C'est l'ima- « gination seule qui a écrit les premières histoires. Jus- « qu'au temps des olympiades, tout est plongé dans « une obscurité profonde. Hérodote arrive aux jeux olym- « piques, et raconte aux Grecs rassemblés l'enlèvement « d'Io et la fable de Gygès et de Candaule. Ailleurs, le « grand Romulus, roi d'un village, est fils du dieu Mars. « Un bouclier tombe du ciel exprès pour Numa. Castor « et Pollux viennent combattre pour Rome, et la trace

(1) Réflexions sur les prodiges. Acad. des Inscript. IV.

(2) Dictionn. Philosoph. art. Hist. sect. 2.

« des pieds de leurs chevaux demeure imprimée sur la « pierre. Les Gaulois viennent saccager la ville : les uns « disent qu'ils furent chassés par des oies, les autres « qu'ils remportèrent beaucoup d'or et d'argent; mais « il est probable que dans ce temps il y avait en Italie « beaucoup moins d'argent que d'oies. Quelle serait « l'histoire utile ? Celle qui nous apprendrait nos droits « et nos devoirs. »

Après que nous aurons retranché des récits traditionnels tout ce qui est prestige, prodige, interruption du cours ordinaire et de l'ordre constant des lois de la nature, le surplus, quoique possible, ne sera pas toujours probable. En effet, la saine critique déclare encore inadmissibles, dans l'histoire proprement dite, les narrations traditionnelles qui offrent un concours inusité de circonstances romanesques, des incohérences entre les détails, des faits qui ne se peuvent lier à ceux qui les précèdent ou qui les suivent, des articles positivement démentis soit par d'autres traditions, soit par des monuments ou des témoignages immédiats. Remarquons d'abord, d'après le seul énoncé de cette règle, comment l'invraisemblance est susceptible de graduation : il est sensible qu'elle doit s'accroître selon qu'on pourra faire à une tradition deux ou plusieurs de ces reproches, ou tous ces reproches à la fois. S'il faut un exemple de ces narrations incroyables, je citerai ce qu'Hérodote raconte (1) du roi d'Égypte Rhampsinite, qui avait fait construire un édifice pour cacher ses trésors. L'architecte de ce bâtiment expliqua, peu avant sa mort, à ses deux fils, comment ils pourraient, en dérangeant une

(1) Euterpe, 121.

pierre, disposer des richesses royales. Ils mirent à profit cette instruction paternelle; mais le seigneur roi, s'apercevant que ses trésors diminuaient de jour en jour, fit placer des piéges autour des vases qui les contenaient. L'un des deux frères y fut pris, et l'autre lui coupa la tête qu'il emporta. Sa majesté ne trouva que le cadavre sans tête, ne le reconnut point, et le fit toujours pendre, tant pour l'exemple qu'afin de discerner et de saisir ceux à qui ce spectacle arracherait des signes de douleur. Vain artifice : le frère survivant eut l'adresse d'enivrer les gardes, de les endormir et d'enlever le corps. Il se conduisit ensuite si habilement avec la fille de Rhampsinite, que le prince la lui donna en mariage. Ce récit qui, dans Hérodote, est aussi détaillé qu'il peut l'être, ne contient rien qui ne soit à toute force possible; mais le caractère romanesque de toutes les circonstances suffirait pour le décréditer, quand même il n'y aurait pas huit cents ans d'intervalle entre cette aventure et l'historien qui nous la rapporte. Elle est d'ailleurs sans liaison avec le reste des annales égyptiennes; et de plus on la retrouve, au moins en partie et sous d'autres noms, dans le voyage de Pausanias (1). Là, les deux frères sont des architectes béotiens, Trophonius et Agamède : ils veulent ravir le trésor d'Hyriéus : Agamède est pris au piège, et Trophonius lui coupe la tête. C'est un nouvel exemple de ces fictions banales qui, à différentes époques des siècles antiques et du moyen âge, couraient de peuple en peuple, et se travestissaient en chaque pays sous d'autres noms, ainsi que je l'ai remarqué (2). Ces fictions appartiennent de droit à tous les romanciers successivement; mais

(1) Béotie, 37.

(2) Ci-dessus, p. 96-97.

l'histoire ne manque pas de les leur dérober, quand elle ne possède encore presque rien en propre. Tel était, chez les anciens, ce combat des Horaces et des Curiaces, qu'il est pénible d'effacer des annales romaines, aujourd'hui que le souvenir en est à la fois consacré par l'admirable récit de Tite-Live, et par des chefs-d'œuvre modernes de la poésie et de la peinture. Cependant le caractère même si poétique et si pittoresque de ce récit, trois frères jumeaux de part et d'autre, tant de détails merveilleux que leur extrême intérêt et leur admirable coïncidence rendent de plus en plus suspects, des variantes assez graves entre la tradition suivie par Denys d'Halicarnasse et celle qu'adopte Tite-Live, l'hésitation de ce dernier sur la patrie soit des Horaces, soit des Curiaces, les mêmes circonstances appliquées par Plutarque ou par un ancien auteur à un combat entre trois jumeaux phénéens et trois jumeaux tégéens, tout concourt à inspirer des doutes que rien assurément ne peut dissiper, malgré le charme attaché à la narration brillante d'un évènement héroïque.

Quelquefois l'invraisemblance et la fausseté même d'une tradition sont assez établies par son incompatibilité avec une autre tradition, ou avec un témoignage plus positif : en voici un exemple. Tous ceux qui écrivent la vie de Virgile racontent traditionnellement qu'il récita, en présence d'Auguste et d'Octavie, le deuxième, le quatrième et le sixième livre de l'Énéide; et que, lorsqu'il en vint aux vers qui concernent Marcellus, fils d'Octavie (1), cette princesse fondit en larmes, et récompensa le poète en lui faisant compter dix grands ses-

(1) Æneid. VI, v. 860-86.

terces par vers. Ce fait a été raconté pour la première fois près de trois cents ans après la mort de Virgile, par un auteur du troisième siècle de l'ère vulgaire (1). Il est répété cent ans plus tard par Servius (2), qui le donne pour constant, *constat*, tandis que le premier auteur avait dit seulement *fertur*, on rapporte. M. Mongèz (3) a opposé à cette tradition le témoignage de Sénèque, qui touchait de bien plus près à l'époque d'Auguste et de Virgile. Jamais, dit Sénèque (4), jamais Octavie, tant qu'elle survécut à Marcellus, ne souffrit qu'on prononçât devant elle le nom de ce prince : jamais elle ne voulut ni regarder ses images, ni écouter les vers composés pour célébrer sa mémoire. Il faut ici donner un démenti ou à Sénèque ou à la tradition, et ce second parti est de beaucoup le plus raisonnable.

Il y a des traditions si victorieusement contredites, ou tellement invraisemblables en elle-mêmes, ou si contraires aux lois de la nature, et par conséquent à celles du bon sens, qu'il ne reste rien du tout à conserver des prétendus faits qu'elles racontent. Mais nous devons convenir avec Fréret, que les circonstances incroyables ajoutées aux grands évènements par amour du merveilleux, n'autorisent pas toujours à nier le *fond des choses*, c'est-à-dire les faits réduits à ce qu'ils ont d'essentiel et de possible. Cette maxime, dont Fréret (5) a jugé à propos de faire une règle particulière de critique, se présente assez d'elle-même à tous les esprits; et l'on rencontre, en étu-

(1) Tiberius Claud. Donatus.

(2) In libr. VI Æneid.

(3) Voy. Journal des Sav., janvier 1819, p. 58.

(4) *Nullam imaginem filii carissimi voluit, nullam sibi fieri de illo mentionem : carmina celebrandæ Marcelli memoriæ composita, aliosque studiorum honores rejecit.* Sen. Consol. ad Marciam.

(5) Réflex. sur l'étude des anciennes histoires.

diant l'histoire, de fréquentes occasions de l'appliquer. Après avoir lu la Cyropédie de Xénophon, nous dirons, comme Cicéron, que c'est un roman philosophique ou politique (1); et nous pourrons d'ailleurs rester indécis entre les deux traditions contradictoires dont la mort de Cyrus est l'objet : mais nous maintiendrons au nombre des choses très-probables, ou même certaines, l'existence d'un roi des Perses nommé Cyrus, qui prit Babylone et renversa l'empire d'Assyrie. Car nous en sommes instruits par plusieurs autres récits, et pour n'en citer que de profanes, par ceux d'Hérodote (2), né moins de cinquante ans après la mort de ce monarque. Xénophon, qui écrit ces aventures près de deux cents ans après l'époque où elles se seraient accomplies, ne les rapporte que traditionnellement, si même il ne les tire pas de sa propre imagination. Dans Hérodote, cette histoire, quoique entremêlée aussi de beaucoup de fables, pourrait passer pour originale, si l'on ne considérait que la date de sa rédaction. Toujours résulte-t-il d'un examen impartial de ces divers récits, un fonds historique dont la vérité n'est pas contestable. Je doute néanmoins qu'il y ait lieu d'établir, à l'égard de ces mélanges du vrai et du faux, la nouvelle règle de critique que Fréret propose; car cette distinction entre le fabuleux et le croyable est assez comprise dans les règles que nous avons exposées et dans celles que nous y allons joindre, déduites, les unes et les autres, de la nature même des narrations traditionnelles et du tableau de leurs différentes espèces.

Lorsque, par une analyse rigoureuse de ces narra-

(1) Cyrus ille a Xenophonte, non ad historiæ fidem scriptus, sed ad effigiem veri imperii. Cic. Epist. I, ad Quintum fr.

(2) Clio. 55-214.

tions, on a mis à l'écart ce qui est impossible, ce qui est invraisemblable, et ce qui est démenti par de plus croyables témoignages; quelque nombreuses, quelque étendues qu'aient été ces trois classes de fictions, il peut demeurer encore un certain nombre de résultats dignes, par leur probabilité, d'être admis dans l'histoire. Un fait traditionnellement connu est probable, si n'offrant en lui-même rien qui repousse la croyance, il se réduit ou peut se réduire à des détails cohérents et naturels, en même temps qu'il se lie ou s'accorde avec ceux qui le précèdent comme avec ceux qui le suivent. Il serait plus probable encore si, en outre, il avait été uniformément raconté, et si la tradition en était indirectement confirmée par quelque monument. Nous voyons encore ici que la probabilité s'accroît selon le nombre et la force des considérations qui l'établissent. Je n'ai pas besoin de répéter (1) qu'elle ne saurait se graduer numériquement, puisqu'il s'agit de ce qu'il y a de plus *ondoyant et divers*, comme dit Montaigne, dans les idées, les penchants et les intérêts des hommes; mais chacun des accroissements qu'elle prend, pour n'être pas strictement déterminé, n'en est pas moins sensible et reconnaissable.

Lycurgue est antérieur d'un siècle à la première olympiade corébique, et sa vie ne nous est connue que par des récits traditionnels où des fictions se sont introduites. Mais qu'il ait donné des lois aux Spartiates, toute l'antiquité le déclare, et toute la suite des annales de Lacédémone le suppose : c'est un point dont la probabilité est déjà très-haute. Nous avons encore plus de raisons de croire qu'un peu avant le temps de Lycurgue,

(1) Voy. ci-dessus, p. 27-39.

Homère avait composé l'Iliade et l'Odyssée, Hésiode une Théogonie et un poëme des Travaux et des Jours; car ces ouvrages ne sont pas seulement attribués à ces deux poètes par une tradition constante, uniforme et solennelle, ils sont des monuments qui subsistent, et qui, attentivement examinés dans leur ensemble, attestent leur propre origine. Il est vrai que de modernes savants n'ont voulu voir dans l'Odyssée, dans l'Iliade, qu'une suite de rhapsodies qui n'appartiendraient pas plus à Homère qu'à vingt autres ménestrels ses prédécesseurs, contemporains ou successeurs; et l'on a donné en France quelque attention à ce système, parce qu'il venait d'un Allemand (1). J'aurai occasion d'en reparler, quoiqu'il paraisse assez peu digne d'une réfutation sérieuse : il substitue une hypothèse gratuite et de tout point invraisemblable, à un fait simple et naturel, aussi prouvé qu'il peut l'être.

L'espace compris entre le couronnement de Corœbus et la naissance d'Hérodote fournit un assez grand nombre d'évènements mémorables que la saine critique ne révoque point en doute : à Rome, l'expulsion des Tarquins et l'établissement du consulat; en Grèce, les deux premières guerres messéniennes, les travaux philosophiques de Thalès et de Pythagore, les lois de Solon, l'usurpation de Pisistrate; en Asie, les conquêtes de Cyrus et de Cambyse, le commencement de la guerre entre les Perses et les Grecs. Sans doute il n'existe aucune relation originale de la plupart de ces faits; nous n'en avons que des récits traditionnels, souvent parsemés de détails fabuleux; et, en conséquence, il est permis de

(1) M. Fréd. Aug. Wolf. Præfat. ad Homeri et Homeridarum reliquias.

dire que les trois siècles qui vont de l'an 776 à 484 avant notre ère, ne sont encore que demi-historiques; mais en débarrassant les traditions qui s'y rapportent des articles mensongers ou romanesques, on ne saurait, sans dépasser les limites d'un scepticisme raisonnable, méconnaître dans plusieurs de ces grands souvenirs un degré de consistance qui, pour de telles époques, doit suffire à l'histoire.

Loin de regarder ces faits comme peu croyables, j'élèverais plutôt la question de savoir si, réduits à leurs termes rigoureux, et en quelque sorte à leur moindre expression, ils ne sont pas tout-à-fait certains, et j'inclinerais fort à les déclarer tels; car la pleine et entière fausseté ne m'en paraît pas possible, elle serait contraire au cours naturel des choses morales. Il n'en est pas moins vrai qu'en général, et sauf un petit nombre de cas pareils à ceux que je viens d'indiquer, il n'y a point de certitude en histoire où il n'y a que tradition.

La transmission orale des connaissances naturelles ou philosophiques peut s'opérer avec une sûreté parfaite, parce que celui qui reçoit ces notions a toujours les moyens de faire lui-même les observations, les expériences, les analyses d'où elles dérivent : ce n'est même que de cette manière qu'il apprend, et qu'il parvient à savoir réellement quelque chose. Au contraire, à l'égard des notions historiques qui n'ont pas été fixées au moment même où s'accomplissaient les faits qu'elles retracent, il n'y a lieu qu'à de simples croyances qui, en matière profane, sont toujours plus ou moins aventurées. Mais comment se fixent en effet les notions qui composent la véritable histoire? C'est ce qu'il importe de bien comprendre.

Supposons qu'il s'agisse d'un fait récent, d'un incendie, par exemple, qui aura consumé hier un grand nombre d'habitations. Vous n'avez point assisté à ce désastre, mais il ne tient qu'à vous d'en aller reconnaître sur les lieux tous les effets : là, au lieu d'un seul témoin que vous avez entendu, vous en trouverez cent qui vous rapporteront chaque détail; en comparant toutes ces dépositions entre elles et avec le spectacle que vous aurez sous les yeux, vous acquerrez une connaissance de ce fait, que je ne crains pas d'appeler précise et certaine. Maintenant je suppose que la distance des lieux ou des temps vous empêche de faire vous-même ces vérifications : il faudra savoir si d'autres personnes les ont faites, et vous assurer qu'elles y ont mis autant d'exactitude que vous en auriez apporté. C'est ce qui arrive encore, du moins pour les principales circonstances d'un grand fait, dans les pays où la civilisation s'est développée, où les communications sont devenues sûres et rapides. Là, en effet, les témoignages acquièrent une telle publicité, et les faits entraînent tant de conséquences, qu'ils sont et demeurent, pour ainsi dire, exposés à tous les regards. Qui de nous révoquerait en doute le fléau qui désolait une ville d'Espagne en 1822, et le dévouement généreux des médecins français qui ont bravé, pour le combattre, des périls auxquels l'un d'eux a succombé? Certains pour nous, malgré l'intervalle des lieux, ces faits ne le seront pas moins pour la postérité, malgré l'éloignement des époques : ils ne cesseraient de l'être que par la destruction des monuments qui nous en instruisent nous-mêmes; hypothèse que nous avons reconnue pour inadmissible dans le cours ordinaire des affaires, et même des bouleversements politiques. De

telles connaissances historiques sont invariablement fixées; elles resteront à jamais présentes : pour elles, point de traditions orales, point de transmissions successives, point de chances d'altérations graves. A leur égard, le pyrrhonisme n'est qu'un travers, l'incrédulité qu'une faiblesse d'esprit, toute pareille à celle où tombe le vulgaire le plus ignorant et le plus grossier, lorsqu'en accueillant avec enthousiasme tous les anciens prodiges qu'on lui veut raconter, il refuse obstinément de croire les faits récents et publics dont on lui montre les preuves et les effets palpables.

Je viens d'indiquer et de caractériser, autant que j'ai pu, la partie constante de l'histoire, celle qu'ont méconnue des dissertateurs et des philosophes même, qui ont prétendu montrer l'incertitude générale de cette science. Leur erreur est d'assimiler ce que des monuments, ce que des textes originaux et authentiques nous apprennent, par exemple, de la mort de Louis XIV, de Henri IV, de saint Louis, de Jules César, d'Épaminondas, avec ce qu'on a traditionnellement et diversement débité sur celle de Cyrus, de Sémiramis et de Ninus. Ce sont là deux systèmes de notions si distincts, qu'il est fort à regretter que le même nom d'histoire leur soit indifféremment appliqué. Le second ne devrait s'appeler que fable : ce n'est qu'un recueil de narrations poétiques ou populaires dont la plupart manquent de vraisemblance, et dans lesquelles il est presque toujours impossible de puiser des connaissances précises. On ne saurait surtout y chercher avec quelque sécurité les éléments d'une chronologie exacte : les dates traditionnelles ne sont jamais qu'approximatives; et le plus souvent elles sont tout-à-fait erronées ou imaginaires. Les mesures du temps ne se déterminent

avec justesse et ne se conservent sans altération que par un genre quelconque d'écriture. Nous en pouvons dire autant de beaucoup de détails relatifs aux lieux, aux personnes, aux magistratures, à l'étendue et aux limites des droits privés et des pouvoirs publics. Sur de tels objets les transmissions orales restent vagues et inexactes, deviennent aisément mensongères. Elles ne peuvent donc jamais constituer une histoire proprement dite; et c'est beaucoup si, dans leur amas confus, on peut saisir çà et là quelques souvenirs constants, quelques notions générales dignes d'une pleine confiance.

Nous avons dû nous arrêter long-temps à l'examen des traditions, parce que leur mélange avec les relations originales est la principale cause qui s'oppose aux progrès des études historiques. Il a fallu les envisager à leur origine, où elles ne sont que des rumeurs vagues, des bruits populaires; puis dans leur premier âge, où, purement orales, elles prennent tous les développements que l'imposture et la crédulité leur veulent donner; ensuite dans les cantiques, les poëmes, les cérémonies et les institutions diverses auxquelles on les rattache pour accroître et consacrer leur mensongère autorité; enfin dans les livres où elles ont été tardivement recueillies et confondues avec de plus véritables parties de l'histoire. Sans doute l'empire qu'elles ont obtenu sur les esprits, l'influence qu'elles ont exercée sur le sort des peuples, sont des faits historiques qu'il importera toujours d'observer; mais s'il est indispensable de connaître ces croyances, il est déraisonnable de les partager; et la première attention qu'il convient d'avoir, en étudiant les annales des siècles passés, est d'y bien distinguer les parties qui ne sont que traditionnelles, afin de les sou-

mettre à un plus rigoureux examen. Plusieurs, considérées en elles-mêmes, seront inconciliables avec les lois du monde physique, ou avec le cours naturel des choses morales : plusieurs aussi, rapprochées soit des récits authentiques, soit des faits antérieurs ou postérieurs, se trouveront démenties tantôt par des témoignages plus croyables, tantôt par la suite même des évènements. Si l'on n'admet que celles qui résisteront à ces épreuves, le nombre n'en sera pas considérable; et encore n'auront-elles qu'un degré quelconque de probabilité : j'ai indiqué les cas extrêmement rares où il serait permis de leur attribuer de la certitude. Je ne crains donc pas de conclure que s'il n'y avait que des traditions, il n'y aurait pas d'histoire; mais il existe un assez grand nombre de monuments divers des choses passées.

CHAPITRE VI.

DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Nous avons donné le nom de *monuments* à une deuxième classe de souvenirs historiques, qui comprend tous les restes et tous les vestiges des temps passés, à l'exception des traditions qui ont formé la première classe, et des relations écrites qui composeront la troisième. C'est ne désigner encore la seconde que par ses limites; mais envisagée dans son ensemble, elle embrasse des éléments si divers, qu'il est difficile d'en donner d'abord une définition générale qui soit juste et claire : on ne peut prendre une première idée de tous ces monuments, qu'en reconnaissant les termes où ils commencent et finissent, qu'en les distinguant des autres sources de l'histoire.

Quoiqu'il s'agisse surtout des monuments qui subsistent encore aujourd'hui, et dont il nous est possible d'acquérir une connaissance immédiate, nous devons observer néanmoins que, parmi ceux que le temps a détruits, il en est dont l'établissement et la longue durée nous sont tellement certifiés, qu'il serait déraisonnable de n'en pas tenir compte. Qui doutera jamais qu'il ait existé, à l'une des extrémités de Paris, une for-

teresse appelée la Bastille, où le pouvoir arbitraire ensevelissait quelquefois ses victimes. Leurs gémissements se prolongeront dans l'histoire, où doit aussi retentir, de siècle en siècle, le tragique écroulement de cet odieux édifice. Durant quatre cent vingt ans, depuis 1369 jusqu'en 1789, trop de relations, de descriptions, d'images, ont fixé ce souvenir, pour qu'il puisse de long-temps s'effacer; on aura toujours des moyens de connaître ce monument presque aussi bien que s'il continuait d'exister encore. Mais nous pourrions en citer beaucoup d'autres qui, après avoir disparu, ont laissé des traces assez sensibles et assez profondes pour les représenter à jamais, et les maintenir perpétuellement au service de l'histoire. Hérodote, Polybe, Strabon, Pausanias, divers auteurs nous en décrivent un grand nombre. Toutefois pour que ces descriptions nous tiennent lieu en effet de ce qu'elles retracent, il faut qu'elles soient immédiates, c'est-à-dire faites en présence des objets; qu'elles comprennent un nombre suffisant de détails précis, clairs, instructifs, et que la vérité nous en soit garantie par les lumières et la probité de l'écrivain. Ces conditions ne sont pas toujours remplies. La description du tombeau d'Osymandyas, par Diodore de Sicile (1), est si ambiguë, quoique prolixe, qu'on ne sait trop s'il veut peindre ce qu'il a observé, ou s'il répète ce qu'il a entendu dire : on a discuté cette question sans la résoudre. Pausanias voit tant de statues, de tableaux, d'édifices, et il les parcourt si rapidement, qu'il y a quelquefois fort peu d'instruction à puiser dans les notices qu'il en donne. A l'égard des monuments qui ne sont connus que

(1) L. I, § 1, c. 5.

par voie traditionnelle, ou sur lesquels on ne possède que des renseignements plus vagues encore, plus incomplets, plus fugitifs que ceux qu'offre Pausanias, ils sont à réputer pour nuls dans l'étude de l'histoire : loin de pouvoir servir de preuves, ils auraient besoin d'être prouvés eux-mêmes.

N'envisageant ici les monuments antiques qu'en tant qu'ils sont des sources ou des preuves de l'histoire, je dois écarter les notions qui ont seulement pour objet de les décrire, de les classer, de les expliquer, et qui composent la science appelée archéologie et ses différentes branches. Ces détails, dont on a rempli une multitude de volumes, peuvent sembler des suppléments ou des appendices de l'histoire ; mais ils n'en sont pas les préliminaires : car s'il fallait passer par cette énorme science pour arriver à celle des faits, on ne commencerait jamais l'étude qui aurait exigé une si longue initiation. Ce serait prendre le change que de substituer à une partie importante de la critique historique des recherches de pure curiosité.

Le mot d'antiquité n'a pas, de lui-même, une valeur absolue et précise : il n'exprime qu'un rapport. Le cours du temps vieillit toutes choses, et l'on a fort diversement marqué le terme où les faits et les monuments doivent être déclarés antiques. Cette qualification n'est appliquée, le plus souvent, qu'aux siècles qui ont précédé ou l'ère vulgaire, ou la division de l'empire, ou la chute d'Augustule. En général, on emploie les termes d'antiquités italiennes, françaises, germaniques, etc., pour désigner plus particulièrement ce que ces contrées peuvent exposer ou recéler de monuments antérieurs à l'an 476 de l'ère vulgaire. Mais cette limite, qui n'est pas toujours

rigoureuse, que certains livres d'archéologie dépassent et que d'autres n'atteignent pas, est pleinement étrangère au sujet que nous avons à traiter; car j'ai déjà étendu le nom de monuments à tous les restes des siècles moyens et modernes, à tous les objets qui sont ou seront des vestiges et des témoins d'évènements passés.

Quant aux archéologues ou antiquaires, ce n'est pas toujours, ni même ordinairement, à la vérification des évènements proprement dits que tendent leurs investigations savantes. J'avoue qu'elles tiennent à l'histoire lorsqu'elles ont pour but de reconnaître à chaque époque ancienne, et dans chaque pays, l'état des arts, les usages domestiques, civils et religieux; repas, habillements, costumes, mariages, funérailles, institutions gymnastiques, service militaire, marine, finances, lois et magistratures: plusieurs de ces objets sont d'une haute importance; et la science historique doit les embrasser, si elle veut être complète et instructive. Mais il est trop vrai que ce qui grossit les livres d'antiquités, ce sont de minutieux et obscurs détails qu'il serait inutile d'éclaircir, et qu'en effet on ne parvient point à expliquer. Presque toutes les particularités antiques dont l'intérêt est nul, sont en même temps inaccessibles; et il est aisé d'en sentir la raison, en comparant, sous ce rapport, les temps anciens et les modernes.

Depuis bientôt quatre siècles, la gravure et l'imprimerie ont multiplié les moyens de représenter, avec une précision indéfinie, toutes les formes de nos institutions publiques, les produits de nos arts, les usages de notre vie privée. Il n'est presque plus un seul renseignement de ce genre qu'on ne puisse obtenir immédiatement de nos dictionnaires, de nos manuels, de nos statistiques,

de nos journaux, de nos almanachs, des relations de nos voyageurs et de nos immenses recueils d'estampes. Si tout ce bagage, si du moins une partie considérable de ces collections parvient, comme il me paraît infaillible, à notre plus lointaine postérité, il ne tiendra qu'à elle de ne rien ignorer de nos coutumes, des procédés de notre industrie, des détails de nos pratiques civiles et domestiques. Mais si elle ne possédait de tous nos livres que des poésies, des harangues, des romans, des histoires, des traités de philosophie; et s'il ne lui restait d'ailleurs que de minces débris de nos édifices et de nos meubles; débris altérés, déplacés, mutilés par toutes les injures des temps: elle aurait besoin, à son tour, d'érudits assez experts pour découvrir dans Boileau, dans Voltaire, dans Montesquieu, les matières, les formes et variétés de nos habitations, de nos vêtements et de nos ustensiles. Or telle est à peu près notre position à l'égard des Latins et des Grecs. D'une part, quelques anciens textes; de l'autre, quelques restes matériels de choses antiques, voilà le fonds dans lequel il faut retrouver les usages des Athéniens et des Romains. Ce fonds est exigu, mais l'art est sans bornes. Les monuments sont rares, informes, défectueux; n'importe : à peine déterrés, on les décrit, on les restaure, et l'on fait tant qu'on les explique. Les textes sont obcurs, tronqués, équivoques : on les commente, on les corrige, on les rétablit, ou, pour employer le terme de l'art, on les *restitue*; et l'on en tire enfin, de gré ou de force, tous les renseignements désirables ou non désirables sur les plus minces détails, non des mœurs, mais des us et ustensiles de l'antiquité. Il est vrai que pour obtenir, pour se donner un tel savoir, on a besoin d'une logique particulière, plus

expéditive et moins incommode que celle des géomètres et des timides philosophes : car si, avant de conclure, il fallait toujours compléter les énumérations, apprécier la valeur et déterminer le sens des témoignages, s'assurer de la constante signification des mots et de l'identité de ceux qu'on admet comme moyens termes dans les raisonnements, on parviendait difficilement à étendre si loin la science archéologique. Mais en exigeant de chaque texte qu'il fournisse une conséquence; en déduisant de plusieurs passages comparés ce qu'aucun n'exprime ni en tout ni en partie; en imaginant des analogies et des allusions; en recueillant des homonymies, des synonymies; en forgeant des étymologies; en prenant toujours le possible pour probable, et le probable pour avéré, on composera mille traités d'histoire lapidaire, de numismatique, de paléographie, de mythographie, etc.; la science ira grossissant de jour en jour; et si par aventure elle jette quelque trait de lumière sur certains points des annales civiles, on s'autorisera de ce bonheur accidentel pour recommander une érudition moins utile, celle qui introduit dans les études historiques des méthodes peu propres à diriger l'esprit humain vers de réelles connaissances. Par là, toute l'histoire semblera se transformer en un art conjectural, dégénérer en divination; et tant d'hypothèses, nées de la prétention de n'ignorer rien, de l'habitude de ne douter de rien, finiront par répandre une apparente incertitude et un injuste discrédit sur les résultats constants auxquels on les aura entremêlées.

Les anciens ne dédaignaient pas la recherche des origines et la conservation des monuments. Mais faire de ces études un genre particulier de littérature, c'est à

quoi ils ne songeaient point. Aristote, Varron, Cicéron, Pline, Plutarque, étaient des hommes fort instruits, profondément érudits, dans le plus honorable sens de ce mot : ils avaient surtout médité l'histoire; et ils n'écrivaient sur une matière qu'après avoir recueilli de toutes parts les faits et les vestiges qui pouvaient y aboutir. Du reste, ils abandonnaient le soin de raccorder et d'expliquer les débris d'antiquités aux exégètes et aux mystagogues de profession. Un exégète ou interprète était précisément ce qu'est encore en Italie un *cicerone*. C'était un érudit de canton, qui conduisait les voyageurs à travers les monuments et les ruines, savait l'âge, et l'origine, et l'objet, et l'histoire de toute ancienne chose, et débitait, à juste prix, sa provision de traditions et de souvenirs. Pausanias interrogeait partout les exégètes : il a tant cité et si peu choisi leurs relations, que son voyage dans la Grèce, précieux à d'autres titres, l'est surtout par une exposition fidèle de l'état où se trouvait de son temps ce genre de connaissances. Le nom de mystagogues (introducteurs à la science des mystères) est appliqué par Cicéron (1) à ceux qui montraient les raretés, les curiosités des temples; et nous ne voyons pas qu'aucun habile antiquaire ait alors rempli cette fonction.

Aulugelle, Athénée, et quelques auteurs chrétiens, comme saint Clément d'Alexandrie, Origène, Lactance, Eusèbe et saint Augustin, ont inséré dans leurs ouvrages plusieurs détails archéologiques fort instructifs; mais les livres de ces auteurs ne sont en eux-mêmes que des mélanges de littérature ou des traités de théologie, et

(1) In Verr. act. II, l. IV, n° 59.

non pas des conversations d'exégètes, des leçons de mystagogues ou des dissertations d'érudits.

Revenons donc à envisager les monuments dans leurs rapports avec l'histoire. S'il le faut avouer, ceux qui la peuvent éclairer ou enrichir ne sont pas en très-grand nombre; car avant de les employer à cet usage, on doit s'être assuré de leur authenticité, de leur signification et de leur véracité; et il y en a fort peu qui subissent heureusement ce triple examen.

Cyriaque d'Ancône, durant plusieurs années du quinzième siècle, parcourut la Grèce et l'Italie, faisant grand bruit de ses recherches savantes. Plusieurs de ses contemporains, le Pogge (1) entre autres, et Décembrio (2), ne voulurent reconnaître en lui qu'un imposteur habile, qu'un charlatan peu instruit, peu attentif, qui voyait mal, qui copiait inexactement, qui forgeait quelquefois des antiquités. Peut-être ce jugement est-il, à certains égards, trop sévère : Cyriaque n'avait aucun intérêt à tromper, dit Ginguené (3); et « c'eût été pour lui « trop de malheur, que de s'être donné tant de peines « pendant sa vie, pour ne laisser, après sa mort, que la « réputation d'un homme de mauvaise foi ou de peu de « lumières. » Cependant depuis qu'on a publié des fragments de ses écrits, les lecteurs les moins exercés ont reconnu qu'il s'était trompé sur la date et l'authenticité de la plupart des monuments qu'il a entrepris d'expliquer. Au fond, ce précurseur des archéologues se hâtait beaucoup trop d'assigner l'âge, l'origine et l'objet de ces restes de l'antiquité. Ce travail exige plus de

(1) Poggii Opera. Basil. 1538, p. 330, 442.

(2) In Vita Philippi Vicecom. inter Script. Rer. Italic. t. XXX.

(3) Hist. littér. d'Italie, III, 410.

comparaisons et de rapprochements qu'il n'était à portée d'en faire. Pour reconnaître qu'un monument est authentique, c'est-à-dire qu'il appartient à l'époque, au lieu, aux faits, aux personnages auxquels on veut le rapporter, on a besoin de le confronter avec beaucoup d'autres monuments du même genre, et de faire entrer dans cet examen toutes les notions chronologiques, géographiques, historiques, déjà vérifiées, auxquelles il peut se rattacher. Observons qu'en histoire ces rapprochements ne sont pas des cercles vicieux : ce n'est point là prouver deux choses réciproquement l'une par l'autre; mais s'assurer qu'il existe un parfait accord entre toutes les indications qui ont un même objet; et c'est précisément cet accord qui sert de base à toute certitude ou probabilité historique. Il a donc fallu rassembler des suites nombreuses de monuments de chaque espèce, et recueillir aussi tous les anciens textes ou témoignages relatifs aux mêmes temps ou aux mêmes faits : il n'y avait pas d'autre moyen d'obtenir la preuve d'un véritable concours, d'une harmonie parfaite de tous les documents; ou, dans le cas contraire, de sentir les dissonances et de découvrir les indices de supposition; en un mot de bien discerner, d'une part, les monuments que des différences essentielles de matières, de formes et de style devaient faire écarter comme faux, douteux ou suspects; de l'autre, ceux dont l'authenticité était probable ou certaine.

Cet examen difficile n'a jamais été réel que lorsqu'il a pu être impartial et pleinement désintéressé. Toutes les fois qu'il est destiné à établir ou à détruire un système, qu'il tend à des résultats prévus, désirés, espérés, il est illusoire, et se fléchit en tout sens selon les opinions de ceux qui l'entreprennent. Nous en avons un exemple

dans les diverses manières de fixer l'âge des zodiaques égyptiens, et particulièrement de celui qui a été transporté à Paris. On les fait remonter à plusieurs milliers d'années avant Jésus-Christ, ou seulement à quinze siècles, à dix, à sept, que dis-je? à des époques bien moins lointaines : ils ne seront plus que du temps des Ptolémées, ou des premiers Césars, ou des Antonins. N'est-il pas fort à craindre que ces conjectures si divergentes ne soient que l'expression de la doctrine de chaque auteur sur l'origine de toutes choses ou sur l'ancien état des notions astronomiques? Peut-être manquons-nous de tout moyen d'assigner l'époque, même approximative, de ces zodiaques : je crois qu'il est permis de dire, en général, que l'âge d'un monument n'est connu que lorsqu'il offre immédiatement sa propre date, ou bien lorsqu'on la peut directement conclure des anciens textes où il est indiqué, rappelé, décrit. En ces deux cas encore, il peut rester quelques doutes; mais du moins la discussion est précise, elle a un objet déterminé : en tout autre cas elle est vague; on n'examine plus, on disserte, et par conséquent on ne sait pas. Quels sont les monuments authentiques? ceux qui sont universellement reconnus pour tels, ou sur lesquels il ne s'élève que des questions circonscrites, faciles à résoudre par des données matérielles ou par des textes positifs.

Une seconde condition requise dans un monument pour qu'il serve à éclaircir, à compléter, à confirmer l'histoire, est d'avoir un sens clair, une signification déterminée et incontestable. L'obscurité de plusieurs monuments antiques s'annonce par les efforts mêmes qu'ils exigent de qui veut les interpréter, par l'étendue et la complication des controverses auxquelles ils don-

nent lieu. Sans contredit, certaines explications immédiates, soit historiques, soit grammaticales, sont fort souvent indispensables pour rendre ces antiquités intelligibles aux personnes peu avancées dans ce genre d'études : ce sont là des soins utiles et qui propagent l'instruction. Mais les hypothèses gratuites, mais les conjectures forcées qu'on accumule pour donner un sens à ce qui n'en a point, ne répandent que le faux savoir ; et cette érudition, qu'à tant d'égards on jugerait innocente, a le double inconvénient de distraire quelques bons esprits de travaux plus raisonnables, et d'introduire dans les études humaines la logique spéciale des devins. Voici un exemple qui me dispensera d'un plus grand nombre de réflexions à ce sujet. Une médaille présente d'un côté la tête d'un jeune homme sans diadême, mais couronnée de rayons : de l'autre, une Victoire qui tient de la main droite une couronne de lauriers ; de la gauche, une branche de palmier. On y lit cette légende : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΑΜΟΥ ΘΕΟΣΕΒΟΥΣ ΚΑΙ ΔΙΚΑΙΟΥ, du roi Samus, religieux et juste ; on aperçoit de plus les deux lettres grecques λ, γ, qui marquent le nombre 33. Sur ce, l'abbé Belley (1) imagine (c'est ici le mot propre), qu'entre les princes qui se soulevèrent contre Antiochus, roi de Syrie, il y eut un nommé Samos, Samus ou Samès, qui s'établit dans la Comagène, y prit le titre de roi, y bâtit une ville qui, du nom de ce prince, fut appelée Samosate, et que la médaille en question y fut frappée l'an 33 du règne de ce prince, ou, si l'on ne veut pas qu'il ait régné si long-temps, l'an 33 de cette nouvelle dynastie, ou l'an 33 de la fondation de la ville.

(1) Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres, t. XXVI.

Ne demandez point de faits à l'appui de cette découverte; il n'y en a pas; on en trouverait plutôt de contraires; car Samosate paraît une ville beaucoup plus ancienne. Tout, dans la dissertation de Belley, consiste en rapprochements de syllabes grecques et de syllabes arabes. Vous direz qu'employer ainsi des considérations grammaticales à établir un fait dans l'histoire, n'était pas une méthode extrêmement sûre. C'est bien ce qui fut remontré en effet à l'académicien Belley, par son confrère De Boze (1). Celui-ci déclara même, apparemment en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qu'il était peu convenable à la dignité de cette compagnie de s'arrêter à ces étymologies arbitraires, à ces faux rapports de noms que le hasard offre à tout instant : il invita sur-tout l'abbé Belley à ne point conclure de quelques syllabes informes, qu'un roi inconnu, qui n'est nommé nulle part, eût fondé, dans l'un des siècles les plus célèbres, une capitale à laquelle les historiens ont toujours attribué une origine plus antique. Mais à la suite de ces réflexions judicieuses, ne voilà-t-il pas que De Boze, à son tour, s'engage dans des conjectures dont le résultat est que Samus était Sohème, roi de l'Iturie, antique séjour des tribus de Dan, de Ruben et de Manassé? Belley répliqua (2) : il démontra sans peine que Sohème ne pouvait aucunement être le Samus de la médaille, et persistant plus que jamais dans son hypothèse, il prétendit prouver par la langue arménienne, que, de son aveu, il ne savait pas, qu'il fallait absolument que Samosate eût été fondée par Samus, roi de Comagène, à l'insu de tous les

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

historiens et géographes de l'antiquité, comme à l'insu de tous les savants passés, et même aussi de tous les savants futurs, s'il n'était venu, lui Belley, prouver ce fait par une médaille. Il est à propos d'observer que certains monuments du même genre portent les noms de Balleus, Mostylus, Ryonnus, et de plusieurs autres prétendus monarques qu'aucun auteur n'a nommés, et sur lesquels il n'existe d'ailleurs aucune espèce de renseignement. Comment et pourquoi en est-il ainsi? Il est pénible de n'en rien savoir; mais ce n'est pourtant pas une raison de trouver des royaumes à tous ces princes, et de fonder, dans l'histoire, autant de dynasties nouvelles. Tout ce que j'en veux dire, c'est qu'il y a beaucoup de monuments dont l'obscurité reste impénétrable, qui ne peuvent recevoir aucune lumière, et qui par conséquent n'en sauraient réfléchir aucune sur les choses historiques. Nous n'avons donc à tenir compte ici que de ceux qui sont authentiques et parfaitement clairs, pourvu encore qu'ils soient, en troisième lieu, des témoignages fidèles du fait qu'ils énoncent.

On sait trop comment les hommes font mentir le marbre et l'airain : les prêtres égyptiens, pour justifier leur chronologie, montrèrent à Hérodote (1) les statues d'un si grand nombre de pontifes et de rois, que ces personnages remplissaient, dans les annales sacrées, un espace de onze mille trois cent quarante ans. Nous savons aussi que, lorsqu'un titre, un honneur quelconque est disputé entre deux villes, ni l'une ni l'autre ne manque de monuments qui justifient sa prétention. Tite-Live (2) demeure indécis sur le lieu et le temps de la

(1) Euterpe, 141-144.

(2) XXVII, 52-54.—XXXIX, 52.

mort de Scipion l'Africain : il n'y avait guère pourtant qu'un siècle et demi d'intervalle entre ce Scipion et Tite-Live; mais les uns soutenaient que Scipion avait fini ses jours à Linterne; les autres, qu'il était mort à Rome; et des deux parts, on produisait à l'appui de chaque opinion des inscriptions, des statues, des tombeaux. Combien de belles choses, montrées en Grèce à Pausanias, seraient susceptibles de pareilles observations!

Entre les causes qui altèrent partout la vérité et qui gravent le mensonge jusque sur les monuments publics, l'adulation est, je crois, la plus active. En contemplant l'arc de triomphe de Titus, nous y lisons que ce prince a le premier réussi et presque seul aspiré à prendre Jérusalem : *Urbem Hierosolymam omnibus ante se ducibus, regibus, gentibusque aut frustrà petitam aut omninò intentatam delevit* (1). Cependant Cicéron (2) avait donné à Pompée le titre de Jérosolymitain, *Hierosolymarius;* il l'avait loué d'avoir pris cette ville, et d'avoir embelli sa victoire par une modération généreuse : *Magnus Pompeius, captis Hierosolymis, victor ex illo fano nihil attigit.* On ne pouvait ignorer ce fait au temps de Vespasien; mais on flattait Titus même, qui ne régnait pas encore. En général, dans les inscriptions faites pour des princes vivants, il faut chercher tout au plus des dates et quelques faits matériels : l'adulation ajoute les circonstances qui amplifient leur gloire, quand cette gloire n'est pas une pure fiction. Si les louanges que la pierre et le bronze leur prodiguent peuvent nous apprendre quelque chose, c'est parce qu'elles sont,

(1) Gruter. Corpus inscript. t. I, pag. CCXXLIV, n° 6.

(2) Epist. ad Attic. II, 9.

pour l'ordinaire, une mesure assez juste du mal qu'ils ont fait au monde; et l'on a droit d'assurer, en admettant toutes les exceptions convenables, que les plus mauvais princes ont été ceux dont on a célébré ainsi la prétendue gloire avec le plus de profusion et de solennité. Toutefois il se glisse encore dans les monuments d'autres mensonges que ceux des flatteurs : la négligence y introduit aussi des méprises. Il paraît (1) que, sous le règne de Charles IX, on s'est servi quelquefois, pour les monnaies, des coins de Henri II, et qu'en conséquence l'effigie et le nom de Henri II, mort en 1559, se voient sur des pièces d'or et d'argent frappées en 1567; en sorte que si une postérité lointaine n'avait plus sur ce point d'autre document que celui-là, elle serait induite à retarder de huit années au moins l'avènement de François II; et les érudits futurs partiraient de là pour déranger toute la chronologie de la seconde branche des Valois. Heureusement, on doit penser qu'il y a peu de mécomptes pareils dans les monnaies antiques; car elles ne contribueraient plus du tout à tracer le fil chronologique des évènements, principal et presque unique service que l'histoire ait à recevoir d'elles.

Les monuments dont il n'y a lieu de contester ni l'authenticité, ni la clarté, ni l'exactitude, servent à fixer l'ordre des temps, à distribuer les faits et les personnages : ils se rattachent parfois à des traditions orales, et leur prêtent quelque valeur; plus souvent ils confirment des relations écrites; en un mot, ils sont à compter au nombre des sources pures de notions historiques; ils contribuent à la probabilité, ou même à

(1) Encycl. méthod. Antiq. Art. Monnaies.

la certitude de quelques parties ou de quelques points d'histoire. Mais je ne crains pas d'avancer que la plupart des restes matériels de choses antiques sont assez peu propres à cet usage, soit parce qu'ils ne tiennent à aucun fait distinct et proprement dit, à aucune de ces actions personnelles, de ces évènements individuels qui forment la matière ordinaire des récits d'un historien, soit aussi parce qu'un examen sévère doit écarter beaucoup de ces monuments comme non authentiques, ou comme ambigus, ou mensongers. Pour exposer les règles particulières qui sont à suivre dans ce triple examen, il est indispensable de distribuer en plusieurs espèces ces témoins matériels des choses passées.

J'ai averti (1) que je n'y comprendrais pas les passages où les poètes, les orateurs, les philosophes retracent ou rappellent, par des allusions ou par des mentions expresses, certains évènements mémorables. Quelque droit que ces ouvrages et ces textes puissent avoir au nom de monuments, ils se joindront plus naturellement aux relations écrites.

Mais nous avons d'abord à considérer ici les produits des arts du dessin, tableaux, statues, édifices. Ces divers ouvrages ne sont pas seulement les premiers matériaux, les principales pièces de l'histoire particulière de ces trois arts : ils retracent vivement beaucoup d'autres souvenirs qui appartiennent à l'histoire générale. Depuis qu'un art moderne, la gravure, a multiplié indéfiniment les copies de tout ce qui nous reste des productions antiques de la peinture, de la sculpture et de l'architecture, les connaissances historiques sont de-

(1) Voy. ci-dessus, p. 73.

venues, à la fois, plus accessibles et plus étendues. Toutefois, il en faut convenir, nous recevons une instruction plus précise encore et plus profonde, lorsqu'il nous est donné de nous placer en présence de ces productions mêmes, et sur-tout d'en contempler quelques-unes dans les lieux qui leur sont propres; car c'est là qu'elles tiennent, qu'elles adhèrent à l'histoire, et qu'elles rappellent à la vie des personnages célèbres. Cicéron, au commencement du cinquième livre de son Traité *de Finibus*, nous peint avec son éloquence ordinaire les effets de ce genre de monuments. Est-ce une illusion, dit-il, est-ce un sentiment naturel que cette émotion qui nous saisit à l'aspect des lieux habités jadis par des hommes mémorables? A Rome, je ne vois jamais la cour du Sénat, non pas la nouvelle, que je trouve moins grande depuis qu'elle est devenue plus spacieuse, mais l'ancienne, la cour Hostilie, que je ne songe à Caton, à Scipion, à Lælius, aux anciens modèles des vertus publiques. Quand je fis un voyage à Métaponte, je n'en voulus pas sortir sans avoir visité la maison de Pythagore, et sans m'être assis sur le siège qu'il avait coutume d'occuper. Maintenant, nous parcourons Athènes: là, discourait Platon, voici ses modestes jardins; ils ne rappellent pas sa mémoire, ils le reproduisent lui-même à mes yeux. Ici, parlait Speusippe; là, Xénocrate, qu'écoutait Polémon assis à l'endroit même où se portent mes regards. Voyez-vous la chaire de Carnéade? Veuve d'un si grand homme, elle regrette les temps où elle retentissait des accents de sa voix éloquente. Êtes-vous disciple d'Épicure? Vous venez de passer près des jardins de votre maître; mais je sais bien que vous ne pouvez l'oublier, tant vous possédez, vous et vos amis, d'an-

neaux, de vases et de coupes où son image est empreinte! Cultivez-vous l'art oratoire? Voici la tribune d'Eschine et de Démosthène; et voilà le rivage où ce Démosthène venait déclamer au bruit des flots, pour s'exercer à triompher des importuns murmures d'une assemblée tumultueuse. Pour moi, je cours à Colone où s'est retiré Sophocle; je l'y retrouve tout entier, et j'y rencontre aussi son Œdipe qui me demande, en y arrivant, le nom de ce lieu fatal. Je le sens bien, c'est une vaine image, mais elle a pourtant frappé mes yeux et mon ame. Nous aurions à visiter encore le tombeau de Périclès et mille autres monuments; car, tout est plein, dans cette ville, de souvenirs immortels, et l'on n'y peut faire un pas qui ne se fixe sur quelque point de l'histoire: *Quacumque ingredimur, in aliquam historiam vestigium ponimus.* »

Une deuxième classe de monuments se compose de tous les produits anciens des arts appelés mécaniques; arts dans lesquels doit bien entrer aussi le dessin, mais qui sont réputés plus grossiers, plus vulgaires que l'architecture, la sculpture et la peinture proprement dites. Les objets à comprendre dans cette classe commune d'antiquités sont si nombreux et si divers, qu'il ne serait pas moins difficile que superflu d'en compléter l'énumération. Ce sont les vêtements, ornements et meubles de toute espèce, les armes, instruments et ustensiles quelconques, les chars, les lits, les siéges, les tables, les vaisseaux et vases, les lampes, anneaux, cachets, etc. Combien il a fallu de recherches et de confrontations pour obtenir les moyens de s'assurer de l'authenticité de ces monuments, et pour reconnaître les époques et quelquefois les pays auxquels ils appartiennent! On ne parvient

pas toujours, au milieu de tant de détails, à une précision parfaite : c'est beaucoup que de pouvoir distinguer les choses véritablement anciennes de celles que la fraude a données et l'ignorance acceptées pour telles. Mais, en histoire, l'usage de ces débris de l'antique monde, même après qu'on a vérifié qu'ils sont authentiques, doit être encore extrêmement circonspect. On s'expose à bien des erreurs, si l'on en tire d'autres conséquences que celles qu'ils expriment ou qu'ils indiquent immédiatement : en cette matière, les conjectures, les hypothèses, loin de conduire à la science, sont des barrières dont on l'environne, des fossés que l'on creuse autour d'elle et qui la rendent inaccessible. Il s'en faut donc que les monuments, tant du second genre que du premier, répandent sur les annales des peuples, autant de lumières qu'on se plaît à le supposer. Ils contribuent à nous faire mieux connaître certaines coutumes, certaines pratiques de la vie sociale ; et j'avoue que ce service est très-important ; mais il est assez rare, quoique cela ne soit pas sans exemple, qu'on les puisse employer à vérifier un évènement ou à éclaircir ses circonstances. On n'en tire guère ce genre d'instruction que lorsqu'on peut les rapprocher de quelque relation originale, dont ils offrent l'explication et le complément. En ce cas, l'étude d'un fait doit embrasser l'examen des choses antiques qui ont, avec ce fait, un rapport direct ; et il est encore moins permis de négliger ces rapprochements lorsqu'il s'agit des usages communs, des mœurs et de l'état général d'un peuple. Mais ce sont sur-tout les médailles, les inscriptions et les chartes qui ont été employées à la reconnaissance des faits historiques.

CHAPITRE VII.

DES MÉDAILLES ET DES INSCRIPTIONS.

J'AI tâché d'expliquer comment les monuments, soit qu'ils aient continué d'exister depuis les faits qu'ils retracent jusqu'à nos jours, soit que leur existence ait été certifiée et demeure, en quelque sorte, fixée par des témoignages contemporains, peuvent jeter, dans l'histoire, des notions précises. Cependant il y en a beaucoup, même parmi les plus authentiques et les plus véridiques, qui demeurent à peu près étrangers à l'histoire civile, et qu'on n'étudie guère que pour eux-mêmes, dans des intentions qui ne sont pas celles que nous nous proposons ici.

Plusieurs princes ont formé de riches collections de médailles; et quelques particuliers se sont ruinés en imitant cet exemple. Quoiqu'il puisse entrer dans ce goût autant d'ostentation que de curiosité, il n'en est pas moins vrai que les monuments numismatiques sont quelquefois utiles : ils servent a éclaircir des points d'histoire et sur-tout de chronologie, sans parler des détails qu'ils fournissent aux histoires spéciales des langues et des arts. Ces monuments sont susceptibles d'un très-grand nombre de divisions et sous-divisions : médailles antiques et modernes; parmi les premières, celles d'Asie,

d'Égypte, de Carthage et de la Grèce, celles de Rome soit consulaires soit impériales, celles des peuples ou des villes ou des colonies; parmi les modernes, celles des empereurs, des rois et des papes; et dans chacune de ces classes, médailles d'or, d'argent ou de bronze; petit, moyen ou grand module, et médaillons. En un mot, il y a lieu d'envisager les médailles relativement aux époques, aux pays, aux grandeurs, et aux matières.

La classification des médailles avait été à peine ébauchée par Vaillant (1) qui, toutefois, avait tolérablement disposé quelques suites de rois et d'empereurs. Ézéchiel Spanheim (2), malgré l'importance de ses observations générales, n'avait pas non plus établi tout le système de la science numismatique; et quelque profitables que soient les notions rassemblées dans l'ouvrage de Jobert, augmenté par La Bastie (3), et dans celui de Zaccaria (4), on y chercherait en vain une énumération méthodique de tous les genres et de toutes les espèces de médailles. Hardouin (5) avait, le premier, divisé celle des villes en autonomes et royales, c'est-à-dire, d'une part, celles que ces villes avaient fait frapper de leur propre autorité; de l'autre, celles qui rappelaient la puissance d'un empereur ou de quelque autre prince : mais Hardouin ne disposait encore ses catalogues que dans l'ordre alphabétique des noms de cités. Pellerin (6) rangea les médailles autonomes selon les années auxquelles elles appartenaient; il

(1) Nummi antiqui. Amst. 1703, 2 tom. 3 vol. in-fol.—Numismata imperatorum. Romæ, 1743; 3 vol. in-4°, etc.

(2) Dissertationes de præstantiâ et usu numismatum, 1706 et 1717, 2 vol. in-folio.

(3) La Science des médailles. Paris, de Bure, 1739; 2 vol. in-12.

(4) Institut. Antiquario-numism. Ven. 1793, in-8°.

(5) Nummi antiqui populorum. Paris, 1684, in-4°, etc.

(6) Recueils de médailles de Rois, de peuples et de villes, etc. Paris, 1762-1778, 10 vol. in-4°.

appliqua la même distribution aux médailles de rois et de colonies, en ne plaçant d'ailleurs les villes de chaque contrée que dans l'ordre alphabétique. C'est Eckhel (1), qui est considéré comme le principal auteur de la classification numismatique aujourd'hui adoptée, et dans laquelle se retrouvent les idées fondamentales d'Hardouin et de Pellerin. Eckhel était allemand, et, à ce titre, il a été déclaré en France bien plus habile que les Français qui lui avaient ouvert la route. Il établit deux grandes classes de médailles anciennes, les romaines et celles de tout le reste de l'ancien monde; il sous-divise l'une et l'autre en médailles autonomes, et médailles royales ou impériales; et, en chacune de ces sections, il suit, autant qu'il peut, l'ordre géographique. On pourrait demander si une seule série chronologique de tous ces monuments ne serait pas plus immédiatement utile à l'histoire, sauf à former supplémentairement des catalogues particuliers par ordre de villes, avec distinction des médailles autonomes et de celles qui ont été frappées sous l'autorité des princes, rois ou empereurs. En suivant le système d'Eckhel, MM. Sestini (2) et Mionnet (3) y ont ajouté des développements, et en ont rempli les lacunes au moyen des riches collections qui se conservent à Florence et à Paris.

Les antiquaires s'accordent bien à diviser les médailles en antiques et modernes, mais non à fixer une limite entre les unes et les autres: ils la placent, cette limite,

(1) Doctrina numorum veterum. Vindobonæ, 1792-98, 8 vol. in-4°.

(2) Descriptio numorum veterum cum animadversionibus in doctrinam Eckhelianam. Lips. 1796, in-4°. — Lettere e dissertazioni numismatiche. Berolini, 1804-1806, 9 vol. in-4°, etc.

(3) Description des médailles grecques et romaines. Supplément, etc.

tantôt à Constantin, tantôt à Augustule, quelquefois à Charlemagne ou à la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. Le partage eût été, ce semble, un peu moins vague, si l'on eût formé une classe intermédiaire ou du moyen âge, entre Constantin ou bien Augustule et Mahomet II. C'était bien assez étendre l'âge antique, que de le faire descendre jusqu'à l'an 476 de notre ère; mais j'avoue que, s'il finissait au règne d'Auguste, il fournirait trop peu de médailles : car il ne subsiste qu'une partie de celles qui avaient été frappées en Grèce, avant cette époque; et, en ce qui concerne Rome, quoiqu'il soit dit que le roi Servius avait fait fabriquer des monnaies de bronze (1), et même d'argent, les médailles consulaires sont les plus anciennes dont on puisse former quelques suites. On a donc jugé à propos d'appliquer le nom d'antiques aux impériales ou, du moins, à un très-grand nombre d'entre elles, et jusqu'à un terme que l'on n'a point invariablement fixé : on les a soudivisées en Haut et Bas-Empire, et c'est ainsi qu'elles descendent dans le moyen âge, et, si l'on veut, jusqu'au quinzième siècle. Entre les modernes, celles des papes ne font suite que depuis Martin V qui mourut en 1431. En général, la nomenclature chronologique des médailles est restée fort indécise; on a beaucoup plus travaillé à les classer géographiquement.

L'or de la plupart des anciennes médailles grecques, et des impériales, est au plus haut titre. La république romaine n'avait eu aucune monnaie de ce métal jusqu'à l'an de Rome 547, ou 207 avant Jésus-Christ, et les mon-

(1) Ovid. Fast. V, 281. — Plin. XXXIII, 3. — Plutarch. Quæst. Rom. 40. — Varron, cité par le grammairien Charisius.

naies d'argent ne remontaient qu'à soixante-deux ans plus haut (1). Les autres métaux, cuivre, plomb, étain, pour l'ordinaire, s'appellent tous *bronze* dans la langue numismatique. Quant à la grandeur des médailles, elle varie depuis trois pouces de diamètre jusqu'à un quart de pouce : entre ces limites, on distingue arbitrairement, et sans règle fixe, le grand, le moyen et le petit module. Le nom de médaillon s'applique aux plus grandes médailles, à l'égard desquelles on a élevé la question de savoir si elles ont servi de monnaies. C'est, aujourd'hui, ce que soutiennent, contre l'avis de leurs devanciers, plusieurs antiquaires. Il paraît au moins constant que les médaillons avaient, dans le commerce, un cours libre à raison de leur poids et de leur titre. Pour les moyennes et petites médailles, on s'accorde généralement à penser qu'elles ont toutes, ou presque toutes, été employées comme pièces monétaires. On excepte pourtant les contorniates, médailles de cuivre dont le contour semble détaché par une rainure assez profonde à chaque côté.

Les deux côtés d'une médaille se distinguent par les noms de tête et de revers. On a compté six ordres de têtes; déités, génies de villes ou de colonies, familles, rois, empereurs, hommes illustres. Certaines médailles réunissent plusieurs têtes soit affrontées, c'est-à-dire en regard l'une de l'autre, soit accolées, c'est-à-dire, dont les profils se suivent dans la même direction. Les revers présentent ou des inscriptions ou des figures, même de simples têtes, et quelquefois celle de l'autre côté reproduite dans une plus grande dimension. Les

(1) Garnier, Hist. de la Monnaie, t. II, p. 80.

plus anciennes monnaies portaient l'image d'un mouton, ou d'un bœuf : de là l'étymologie, *pecunia à pecude*. Quant aux mots gravés sur les médailles, ils s'appellent *inscriptions*, lorsqu'ils occupent le champ ou le milieu de l'un des côtés; *légende*, quand ils environnent et dominent les têtes et les figures; *exergue*, s'ils ne remplissent que l'espace inférieur. Dans beaucoup de médailles, les mots ont une orthographe particulière; *viirtus*, *feelix*, pour *virtus*, *felix*, etc.; la lettre *b* pour *v*, l'omicron (ο) ou l'alpha (α) pour oméga (ω), etc. C'est l'effet de la diversité des dialectes, et plus souvent peut-être de l'ignorance des monnayeurs.

Une circonstance qui tient à la nature même et à la destination des monuments numismatiques, les distingue de tous les autres restes de l'antiquité, et peut donner plus de consistance, plus de valeur à leur témoignage : c'est le grand nombre d'exemplaires primitifs de chaque médaille, nombre considérable encore aujourd'hui à l'égard de quelques-unes. Celles qui sont devenues rares acquièrent, à ce titre, plus de prix aux yeux des amateurs, bien qu'à vrai dire, ces médailles rares ou uniques soient précisément celles qui serviraient le moins à établir la probabilité d'un fait qui n'aurait pas d'autre garantie; leur authenticité est plus difficile à vérifier, et leur témoignage moins sûr.

Lorsqu'on demande si une médaille est authentique, c'est-à-dire si elle appartient au temps, au lieu, aux personnages qui lui sont assignés, la question a deux sens très-divers, selon qu'il s'agit ou d'un seul exemplaire, ou de la médaille elle-même, et, si je puis m'exprimer ainsi, de l'édition entière. Les questions du premier genre n'ont aucun rapport avec le sujet que je traite : les moyens

de les résoudre, exposés fort au long dans plusieurs Traités de numismatique, sont tout-à-fait étrangers à la critique historique. Je ne dois point entrer dans le détail des précautions à prendre, et des renseignements à suivre, pour n'être pas dupe des artifices par lesquels on contrefait avec plus ou moins d'habileté cette espèce de monuments. L'authenticité de la médaille même ou de l'édition présente beaucoup moins de difficulté : elle s'établit immédiatement sur le nombre et la conformité des exemplaires connus, sur les circonstances qui en indiquent l'objet et l'époque; sur l'accord du monument avec les notions historiques au milieu desquelles il prend place. En général, les grandes suites de médailles, rassemblées en divers cabinets et dont on a donné connaissance au public par des descriptions et des explications instructives, sont reconnues pour authentiques; et presque toutes celles qui ne le sont pas, ont été particulièrement signalées, en sorte qu'à cet égard, il reste fort peu d'erreurs graves à redouter dans l'usage historique qu'on en peut faire. Il faut se souvenir pourtant qu'il y avait des faux-monnayeurs chez les anciens, et que, depuis le renouvellement des lettres, il s'est formé, en Italie et ailleurs, de très-habiles fabricateurs de prétendues médailles antiques. Lorsque Pétrarque eut donné l'exemple de rechercher ces monuments, et qu'il eût conçu le premier l'idée d'une collection chronologique de médailles impériales (1), ce goût se répandit peu à peu, et depuis la fin du quatorzième siècle jusqu'au commencement du seizième, les amateurs se multiplièrent. Pour satisfaire à leurs demandes, on eut

(1) Ginguené, Hist. littér. de l'Italie, II, 433, 434.

recours à des artifices qui trompèrent aisément leur avide et inexperte curiosité. Duchoul et Le Pois, quoique antiquaires de profession, se sont laissés abuser par ces faussaires qui, non-contents de contrefaire les véritables médailles, savaient aussi en inventer plusieurs dont il n'existait aucun modèle. Cet art a été fort perfectionné par le graveur padouan, Jean Cavino, qui, vers 1565, s'adjoignit Alexandre Bassiano, et devint bientôt si fameux que le nom de *Padouans* s'employa pour désigner de fausses médailles. Cavino se plaisait à dérouter les archéologues, en donnant à ses productions des formes inusitées et contraires aux règles numismatiques qu'ils avaient établies : ces anomalies piquaient leur curiosité plus qu'elles n'excitaient leur défiance. Les plus fameux successeurs de Cavino et de son collaborateur ont été Michel Dervieux, Carteron, Cogornier, Webber dont les travaux ont enrichi beaucoup de collections publiques et particulières. Ces habiles artistes ont égaré la science des plus renommés antiquaires ou, comme on dit, *numismates*, y compris Pellerin dont Khell, Barthélemy et le grand maître Eckhel, ont relevé les erreurs. Eckhel lui-même en a commis à son tour: il travaillait principalement d'après les cabinets de l'Allemagne où abondent, plus qu'ailleurs, les monuments apocryphes. C'est Tôchon qui fait cette dernière remarque, en ajoutant que « l'on ne saurait trop prévenir les « antiquaires d'examiner soigneusement tout ce qui leur « arrive d'Allemagne (1). »

On s'est appliqué à discerner, entre les médailles, celles qui avaient été retouchées ou refaites à des époques

(1) Biogr. univers. art. Cavino.

postérieures aux évènements et aux personnes qu'elles concernent. Telles sont spécialement les contorniates : le père Hardouin les déclarait fabriquées au treizième siècle; il leur faisait l'honneur de les traiter comme l'Énéide et d'autres chefs-d'œuvre de l'ancienne littérature. Des antiquaires plus judicieux placent la fabrication des contorniates à la fin du troisième siècle de l'ère vulgaire, et dans le cours du suivant (1); ce qui éloigne déjà beaucoup ces médailles des personnages qu'elles représentent. Les têtes des premiers empereurs romains y ressemblent à celles de leurs successeurs : le goût ou le caractère de la gravure, le style des légendes, les physionomies, les traits des figures demeurent les mêmes pour plusieurs siècles; il ne manque, en un mot, aucun des indices d'un long intervalle entre l'objet de ces monuments et leur confection. La supposition de quelques autres médailles se décèle assez d'elle-même par différentes circonstances; et pour ne citer qu'un seul genre d'exemples, par un caractère malveillant ou satirique. C'est ainsi que les protestants ont fait certaines médailles des papes du seizième siècle, sur lesquelles on lisait: *Gens et regnum quod non servierit tibi, peribit* : la nation, le royaume qui ne vous servira point, périra. Comme la cour de Rome avait publié ailleurs des déclarations tout aussi positives de son ambition dominatrice, on ne trouvait pas invraisemblable qu'elle eût fait frapper elle-même de pareilles médailles, et l'on y fut long-temps trompé. Mais la critique du dix-huitième siècle a reconnu et signalé presque toutes ces fraudes.

Concluons qu'il n'y a plus guère lieu aujourd'hui à un

(1) Voy. l'Analyse d'une dissert. de Mahudel, sur les Méd. contorniates. Acad. des Inscript., t. III.

examen particulier de l'authenticité des médailles, sinon en certains cas qui peuvent se réduire à six : 1° si elles sont uniques ; 2° si elles n'existent qu'en des cabinets d'Allemagne ; 3° si elles sont contorniates ; 4° si quelque observateur éclairé les a jugées apocryphes ; 5° si elles s'accordent mal avec d'autres monuments ou avec des relations originales ; 6° si elles tendent à établir dans l'histoire un fait qui n'ait aucun autre garant. En ce cas, il convient de prendre connaissance de tous les détails matériels de la médaille, et de s'assurer par des confrontations attentives, qu'elle ne présente aucun indice de supposition. Mais ce n'est pas tout qu'elle soit authentique. A-t-elle un sens clair ? Et peut-on compter sur la vérité de ce qu'elle annonce ?

Il s'en faut que la signification des figures et des légendes numismatiques soit toujours facile à saisir : lorsqu'en parlant des monuments en général, j'ai écarté, comme inutiles à l'histoire, ceux dont l'explication ne pouvait consister qu'en vaines conjectures, c'est une médaille qui m'a servi d'exemple (1). On a vu comment, à force d'étymologies, l'abbé Belley y découvrait un roi de Comagène et une dynastie entière dont il n'est pas dit un seul mot ailleurs. Je ne puis trop redire que ces hypothèses bizarres, données pour des recherches profondes, décréditent les études historiques, en les transformant en une espèce d'art divinatoire. Si l'on veut conserver ou rendre à l'histoire la précision et l'exactitude qui caractérisent une véritable science, il est temps qu'on se prescrive de n'employer à son usage d'autres médailles que celles dont le sens est parfaitement déterminé, et qui

(1) Voy. ci-dessus, p. 170-172.

peuvent indiquer bien clairement la succession des princes, la durée et les grands évènements de leurs règnes. Tant mieux s'il subsiste des suites de monuments numismatiques qui fournissent immédiatement ces indications; mais les médailles énigmatiques ne peuvent jamais servir qu'à occuper les loisirs et à exercer la sagacité des érudits: elles nuisent aux progrès de l'instruction commune, quand on surcharge l'histoire de prétendus résultats arrachés des traits informes qu'elles ont offerts. Qu'il y ait eu, du temps de Jules César et de Pompée, un prince thrace, appelé Rascipolis, Rhasipolis, Trascypolis, Rhascoupolis, nous l'apprenons de César (1), de Lucain (2), de Suétone (3) et d'Appien (4): il combattit pour Pompée et pour Brutus; et lorsqu'ils eurent été vaincus, il obtint les bonnes graces d'Antoine et d'Octave. Quelques renseignements, quoique plus obscurs, nous autorisent à supposer qu'il eut pour successeurs un Cotys IV, un Rhescuporis II, un Rhémetalcès, un Rhescuporis III, un Cotys V qui mourut l'an 19 de notre ère, et nous pouvons attacher à ces noms des faits énoncés par des auteurs classiques tels qu'Ovide et Florus. Mais lorsqu'il s'agit des Rhescuporis, des Cotys, des Rhémetalcès, des Sausomatès et du Rhaméadis qui ont régné dans le Bosphore cimmérien, depuis le premier jusqu'au septième siècle de notre ère, on est réduit à déchiffrer des médailles; et les notions qu'on en tire sont si fugitives, si variables, qu'il n'a pu s'établir aucun accord entre les *numismates* qui ont pris la peine de les exposer, Vail-

(1) De Bello civili. l. III, 1.
(2) L. V, v. 55.
(3) Tiber, c. 37.
(4) De Bello civili, l. IV, c. 37 et 105.

lant (1), Hardouin (2), Souciet (3), Cary (4), Eckhel (5), Visconti (6) et de plus modernes savants. Rien n'est convenu encore ni sur le nombre de ces rois, ni sur l'ordre de leurs règnes, ni sur la manière dont ils se succèdent en une seule dynastie ou en plusieurs. Les combinaisons s'accumulent, modifiées ou renversées l'une par l'autre; et le seul point qui demeure parfaitement prouvé, c'est l'inutilité de ces recherches, d'abord parce qu'elles n'aboutissent qu'à des hypothèses divergentes, ensuite parce que chaque médaille nouvelle présente, en effet, un problême de plus dont la solution est inconciliable avec les explications qu'on a données des précédentes; enfin, parce qu'alors même qu'on parviendrait, contre toute espérance, à établir numismatiquement la succession chronologique des Rhescuporis et des autres rois du Bosphore cimmérien, pendant les quatre premiers siècles de l'ère vulgaire, il n'en résulterait aucune instruction profitable, digne des soins pénibles qu'on aurait pris pour l'acquérir. Car tout se réduirait à des noms et à des dates : encore ces dates ne seraient-elles souvent qu'approximatives, et à peine un seul de ces noms aurait-il une orthographe déterminée. Que faire de ces vaines syllabes et de ces chiffres indécis qui ne se placeraient dans aucun récit, qui ne tiendraient à aucun fait historique? Il est, en effet, bien avéré que les Rhescuporis du Bosphore postérieurs au règne d'Auguste ne sont connus que par des mé-

(1) Achæmenidarum imperium. Paris, 1725, in-4°.

(2) Num. populor. p. 141.

(3) Hist. chronol. des rois du Bosph. Paris, 1736, in-4°

(4) Hist. des rois de Thrace du Bosph. Cimm. p. 46 et 47.

(5) Doctrina num. Veter. II, 373.

(6) Iconol. gr. II, 149.

dailles, que pas un seul écrivain n'a daigné faire mention d'eux; et ce silence absolu pendant six siècles qui nous ont laissé beaucoup de livres, autorise à penser que ces princes étaient peu puissants et peu célèbres. En vain l'on nous dit que le nombre de leurs médailles, le poids et le titre élevé de celles qui sont d'or, sont des indices de puissance et de prospérité : il est ordinaire aux petits princes et aux petites associations de se donner ainsi, à peu de frais, un air de grandeur et d'importance : telle académie, dont nul historien ne parlera, frappe des médailles magnifiques. On ajoute que le commerce de la mer Noire était entre les mains des Rhescuporis, et qu'ils surveillaient les mouvements des Scythes : ce sont là des points assez peu éclaircis; et, d'ailleurs, il est aisé de comprendre que le Bosphore cimmérien était réellement dominé par les empereurs romains, qui, à la vérité, ne l'avaient pas réuni à leurs états, mais qui pouvant, quand ils le voudraient, humilier, inquiéter ou détrôner ses rois, ne leur laissaient qu'une indépendance précaire.

Je me suis arrêté à cet exemple, parce qu'il m'a semblé propre à montrer combien est circonscrite et incertaine l'instruction à puiser dans la plupart des médailles. On ne peut s'en étonner, lorsqu'on observe que ces monuments n'ont qu'une étroite surface occupée, en grande partie, de l'un et de l'autre côté, par des figures ou des emblêmes, et qu'ils ne présentent qu'un fort petit nombre de mots, de syllabes ou de lettres, souvent informes et à demi effacées. Ils sont donc d'une bien faible ressource, quand il n'y a pas moyen de les rapprocher de quelque texte historique, relatif aux personnages et aux évènements qu'ils indiquent. C'est en

ce cas seulement, qu'ils peuvent éclairer la chronologie, diriger la critique, étendre l'iconographie, contribuer à nous donner quelques connaissances des costumes et des usages. Encore faut-il, lorsque les médailles sont authentiques et clairement expliquées, discerner, en dernier lieu, les faits positifs et constants qu'elles énoncent, des erreurs ou des mensonges que l'inattention, l'habitude ou la flatterie ont pu y introduire. On lit sur les médailles de Gallien, *ubique pax* : et ces mots nous induiraient à croire que la *paix* a régné *partout* sous la domination de cet empereur, si nous ne savions par de plus sûrs témoignages que son indolence et son luxe encouragèrent les séditions, que sa cruauté les ranima sans cesse; que l'Égypte, la Gaule, l'Italie se révoltèrent; que Posthume, Macrin, trente tyrans usurpèrent la couronne impériale et déchirèrent toutes les parties de l'empire jusqu'à ce que Gallien et son frère Valérien périrent, non loin de Milan, sous les coups d'assassins conjurés contre eux (1). Il y a eu fort peu d'années plus orageuses que les huit de ce règne; mais *ubique pax* était une formule usitée dont les officiers monétaires ne pouvaient se départir. C'est ainsi qu'on a vu les rois d'Angleterre continuer de s'intituler rois de France sur leurs monnaies; et il y a d'autres exemples de ces prétentions bizarres qui semblent innocentes à force d'être puériles, et qui, en effet, ne sauraient égarer l'histoire, tant qu'elles sont contredites par les autres monuments. Mais il est aisé de concevoir qu'à de certaines distances de temps et de lieux, elles pourraient occasioner des méprises, et même aussi, à la faveur de quelques conjonctures, servir de prétextes à des entreprises violentes

(1) Trebell Pollio, Galliani duo, n° 14.

et calamiteuses : ce sont des dénégations expresses de ce qui existe; de ridicules, mais opiniâtres protestations contre des droits ou des possessions établies. Toutefois je n'en veux rien conclure en ce moment, sinon que l'autorité des monuments numismatiques ne doit jamais prévaloir sur celles des relations originales et uniformes, et qu'elle n'est admissible en histoire que pour confirmer ces relations ou pour y ajouter les circonstances de temps et de lieu qu'elles auraient omises, ou certaines particularités conciliables avec les résultats des autres témoignages.

Je suis loin de méconnaître les services que la science numismatique a pu rendre, et de blâmer le goût très-ardent et presque passionné qu'elle inspire à ses adeptes. Que Foi-Vaillant, se voyant menacé de tomber une seconde fois entre les mains d'un corsaire algérien, ait avalé vingt médailles, pour les soustraire aux yeux et à l'avidité des ravisseurs auxquels pourtant il eut, cette fois, le bonheur d'échapper lui-même, ce dévouement est d'autant plus excusable, qu'en s'efforçant de retrouver dans ce genre de monuments les annales des Séleucides rois de Syrie, celles des Arsacides rois des Parthes, des Ptolémées rois d'Égypte, des rois de Pont, de Thrace et de Bithynie, il a donné une plus utile direction aux études des *numismates*. Il est vrai que les édifices chronologiques qu'il construisait ainsi n'étaient pas d'une solidité à toute épreuve, et qu'il a fallu depuis les reprendre en sous-œuvre; mais c'était beaucoup que d'avoir interrompu le cours des recherches purement oiseuses et indiqué le but raisonnable auquel on pouvait tendre. Il suit, des considérations que je viens d'exposer, que, si les occasions de faire usage des mé-

dailles dans l'histoire proprement dite ne sont pas très-fréquentes, on ne doit pourtant jamais négliger de joindre à l'étude des récits l'examen des monuments numismatiques qui peuvent s'y rapporter.

Le nom d'inscriptions s'applique ordinairement à de très-courts écrits, composés d'un petit nombre de lignes, et qui, placés sur des tombeaux, sous des statues, en d'autres sculptures, aux portes ou aux frontons des édifices, sont destinés à perpétuer la mémoire de quelques évènements ou de certains personnages. De plus amples monuments de la même nature contiennent des textes de lois ou de traités, ou bien des séries de noms ou d'époques. La coutume de fixer ainsi des souvenirs sur la pierre ou sur l'airain remonte à la plus haute antiquité. Hérodote (1) raconte que par un décret des Amphictyons, on érigea un édifice avec une épitaphe en l'honneur des braves qui avaient péri aux Thermopyles. Thucydide (2) atteste qu'il subsistait, de son temps, des colonnes où était signalée l'injustice des tyrans qui avaient usurpé l'autorité souveraine. On rencontre chez le même historien de fréquentes mentions des tableaux sur lesquels les peuples de la Grèce écrivaient leurs traités de paix ou d'alliance. Platon, dans son dialogue intitulé Hipparque nous apprend que le fils de Pisistrate avait fait graver sur des colonnes de pierre des préceptes de morale à l'usage des agriculteurs (3). Tite-Live (4) raconte qu'Annibal éleva un autel sur lequel se lisait en langue punique et en langue grecque le récit de ses exploits.

Il serait superflu d'observer que les Grecs rédigeaient

(1) Polymnie, 228.
(2) VI, 55.
(3) Ἔστησεν... Ἑρμᾶς κατὰ τὰς ὁδούς... ἐπιδείγματα τῆς σοφίας ἐπέγραψεν.
(4) XXVIII, 46.

leurs inscriptions en grec, et que les Romains composaient les leurs en latin, si en France nous n'avions jugé à propos d'écrire les nôtres en langue latine, attendu, disons-nous, que la langue française a, comme la grecque, des articles qui ne conviennent pas au style lapidaire, et que, toute fixée qu'elle est par des chefs-d'œuvres immortels, on ne la pourra déclarer immuable que lorsqu'elle sera morte. En attendant, les dignités et les magistratures modernes ont reçu en latin des noms empruntés d'inscriptions antiques; les baillis et les maires sont devenus des préteurs; les échevins, des édiles; et les parlements érigés en sénats, en ont conçu une plus haute idée de leur puissance. Nos voisins, Italiens et Allemands, en ont usé à peu près de même; leurs annales, ainsi que les nôtres, ont été datées par nones, ides et calendes; et l'on a quelquefois porté le scrupule jusqu'à substituer aux prénoms puisés dans le calendrier ecclésiastique des noms propres plus classiquement anciens: on a travesti Jean, en *Janus* ou *Jovianus,* Luc en *Lucius*, Pierre en *Pierius* ou *Petreius*, Jacques en *Iacchus;* le tout pour ne point commettre, disait-on, d'anachronismes, et afin qu'il ne fût pas dit qu'on eût inséré dans une inscription un seul mot latin qu'on ne pût montrer dans un texte dûment reconnu pour classique. Peut-être y avait-il des moyens de mieux pourvoir à l'instruction de la postérité, de l'exposer à moins d'embarras ou à moins d'erreurs. Mais aussi, de quel droit la postérité voudrait-elle que nos monuments fussent clairs et intelligibles pour elle quand ils ne le sont pas pour la plupart de nos contemporains? Au surplus, ce procès débattu à plusieurs reprises entre la raison et l'érudition, et toujours jugé contre la pre-

mière, est étranger au sujet que nous traitons ici, ou ne s'y rattachera du moins, que lorsque nos inscriptions modernes seront devenues antiques. Au lieu donc de nous arrêter, en ce moment, aux difficultés que doit offrir un jour le langage des inscriptions de nos derniers siècles, et qui seraient presque insurmontables sans les lumières plus vives et plus pures que répandront les autres monuments, prenons une idée du nombre des inscriptions anciennes conservées jusqu'à nos jours, de leurs formes, de l'usage historique qu'on en peut faire, et des moyens d'en vérifier l'authenticité, la signification et l'exactitude.

Dès le commencement du quinzième siècle, les regards des hommes de lettres se portèrent sur les inscriptions qui couvraient les murs et les pavés des temples, ou les débris des plus anciens édifices, sur celles aussi qui restaient déposées en certains cabinets, et celles enfin qu'on exhumait en creusant la terre. Il fut aisé d'en rassembler un assez grand nombre : une galerie entière du Vatican en est tapissée, et une partie considérable du pavé de l'église de Saint-Paul, hors des murs de Rome, est formée de débris d'inscriptions lapidaires. Cyriaque d'Ancône en avait transcrit beaucoup d'autres dans le cours de ses voyages; mais j'ai déjà parlé (1) de la négligence et de l'inhabileté qu'il apportait à ses recherches. Il fallut du temps pour apprendre à former avec un peu de méthode et de clairvoyance des recueils d'inscriptions antiques. Enfin, Gruter, en profitant des travaux de Joseph Scaliger et de Velser, publia en 1601 une collection qui s'est accrue depuis et qui, dans l'édition que Grævius en a donnée (2), rem-

(1) Voy. ci-dessus, p. 167, 168.
(2) Corpus inscriptionum antiquar. totius orbis. Amst. 1707, 4 vol. in-folio.

plit quatre volumes in-folio : elle renferme environ dix mille articles. On dut à Reinesius (1), à Jean-Baptiste Doni (2), à Sertorio Orsato (3), à Marquard Gude (4) la publication de plusieurs autres suites d'inscriptions: Chishull en fit connaître d'asiatiques (5); et pour ne rien dire encore des savants qui se sont bornés à expliquer un seul monument de ce genre, ou à mettre en lumière ceux que fournissait le territoire d'une seule ville, le *Novus thesaurus inscriptionum* de Muratori (6) étendit considérablement la partie de l'archéologie qu'on nomme histoire lapidaire. Elle s'est enrichie d'ailleurs par les recherches et par les travaux de Maffei à Vérone (7), de Gori en Étrurie (8), de Richard Pockocke en Orient (9), de Benoît Passionéi dans le cabinet de son oncle à Frascati (10), de Galletti à Rome (11), à Venise, à Bologne et en Piémont; mais Galletti n'a recueilli que des inscriptions du moyen âge. L'Asie mineure, la Grèce, et spécialement l'Attique, en ont fourni de plus précieuses à Richard Chandler (12); la plupart étaient jusqu'alors restées inédites. Le prince de Torremusa s'est particulièrement occupé de celles de la Si-

(1) Syntagma inscriptionum a Grutero omissarum. Lips. 1682, in-fol.

(2) Inscriptiones antiquæ. Florentiæ, 1731, in-fol.

(3) Marmi eruditi. Padova, 1719, in-4°.

(4) Inscriptiones antiquæ. Leovardiæ, 1731, in-fol.

(5) Antiquitates Asiaticæ. Lond. 1728, in-fol.

(6) Mediolani, 1739, 4 vol. in-folio.

(7) Musæum Veronense, 1749, in-folio.

(8) Inscript. antiquæ in Etruriæ urbibus exstantes. Florentiæ, 1727-43, 3 vol. in-folio.

(9) Inscriptionum antiquar liber, curâ Rich. Pockock et Jerem. Milles, Londini, 1752, in-folio.

(10) Iscrizioni antiche. Lucca, 1763, in-folio.

(11) Inscriptiones infimæ medii ævi. Romæ, 1750, 3 vol. in-4°. — Bononienses, 1759, in-4°. Venetæ, 1757, in-4°. — Pedemontanæ, 1766, in-4°, etc.

(12) Inscript. antiquæ. Oxonii, 1774, in-folio.

cile (1); et François-Eugène Guasco, de celles du Musée capitolin (2). Ces recueils, et ceux qu'on a continué de composer depuis, ont porté à plus de vingt mille le nombre des inscriptions antiques dont on peut prendre aujourd'hui connaissance. Quant à celles du moyen âge et des derniers siècles, la multitude en est telle que jamais, sans doute, on n'entreprendra d'en publier des collections complètes. Plusieurs ont été transcrites çà et là, dans les histoires particulières de provinces, de villes et de personnes, dans les mémoires d'Académies, en divers autres livres, et l'on en rencontre beaucoup d'inédites, en parcourant les églises, les palais, les tombeaux et tous les lieux publics.

Voilà donc, en apparence, d'inépuisables sources de témoignages ou de documents historiques, et l'on serait tenté d'espérer que presque tous les points importants des annales humaines en pourront être éclairés; mais il faut retrancher d'abord les inscriptions insignifiantes qui sont partout les plus nombreuses, je veux dire celles qui, dictées par des affections domestiques, ou n'exprimant que des souvenirs locaux, ne rappellent aucun évènement mémorable, et se détachent de tous les grands intérêts de la société. Supposons qu'après deux mille ans il ne subsiste que la centième partie des épitaphes qui se lisent aujourd'hui dans la vaste et dévorante enceinte qui porte le nom du Père La Chaise. Il est probable qu'on y retrouverait à peine cinq ou six noms tenant à l'histoire civile, militaire ou littéraire de notre âge, et peut-être seraient-ils difficiles à discer-

(1) Siciliæ et objacentium insularum veteres Inscript. Panormi, 1769, 2 vol. in-folio.

(2) Romæ, 1775-78, 3 vol. in-folio.

ner au milieu de plusieurs milliers de noms tout-à-fait obscurs, même malgré les vains titres dont quelques-uns resteraient décorés. On voudrait néanmoins s'en servir pour découvrir ou deviner nos usages; et dieu sait que de conséquences on déduirait d'un seul fait ou d'un très-petit nombre! C'est à peu près l'image de la position où nous nous trouvons nous-mêmes en parcourant le recueil de Gruter et ceux du même genre. Observons, d'ailleurs, que parmi les inscriptions qui ont échappé aux ravages du temps, beaucoup ne nous sont parvenues que mutilées: il y manque des lettres, des syllabes, des mots, des lignes entières, et l'on s'abuse extrêmement lorsqu'on suppose que les savants possèdent d'infaillibles secrets pour remplir ces lacunes. Il reste même dans ceux de ces textes, qui sont complets, d'épineuses difficultés à la solution desquelles la connaissance des langues anciennes de l'Orient, de la Grèce et de Rome ne suffit pas toujours. Car le langage particulier des inscriptions est peu déterminé; il varie selon les dialectes, les pays, les époques, l'ignorance ou l'habileté des rédacteurs et des graveurs. Souvent encore on a besoin, pour déchiffrer ces légendes, de certaines notions spéciales relatives à l'orthographe, à l'écriture numismatique, aux abréviations et aux autres habitudes graphiques de chaque siècle. S'il est vrai que la paléographie grecque de Montfaucon (1), l'explication des notes tironiennes par Carpentier (2), les recherches de Hugo sur l'écriture primitive (3), et d'autres traités ou dissertations semblables aient fort éclairci cette matière, ce

(1) Paris, 1708, in-folio.

(2) Alphabetum Tironianum. Paris, 1752, in-folio.

(3) De primâ scribendi origine, etc. Traj. ad Rh., 1738, in-8°.

n'est pourtant pas sans y laisser bien des points obscurs, bien des questions indécises : les règles générales y sont tellement compliquées, elles sont modifiées par tant d'exceptions, que les applications, pour être sûres et précises, exigent ordinairement une attention scrupuleuse.

L'expression très-usitée de style lapidaire suppose qu'il y a des locutions, des constructions, des tours de phrase qui sont propres aux inscriptions publiques; et quelques auteurs modernes, Monaldini (1), Zaccaria (2), Morcelli ont essayé d'exposer la théorie de ce style. Morcelli, quoiqu'il ne se soit occupé que des inscriptions latines (3), est celui qui a traité ce sujet avec le plus d'étendue et de succès. Mais au fond, il n'est pas certain que les anciens aient suivi, dans ce genre de compositions, une méthode constante : on en doute fort, lorsqu'on examine avec quelque soin les recueils de leurs inscriptions. En général, il y a peu d'uniformité, et encore moins de régularité dans les formes. La plupart de ces légendes sont dénuées de toute espèce d'art, de l'art qui ne se montre pas, comme de celui qui se laisse voir : on les attribuerait volontiers à des rédacteurs vulgaires qui n'avaient fait aucune étude de la théorie du discours, ni même de leur propre langue. Ce serait bien plutôt dans quelques lignes des grands écrivains de l'antiquité, qu'on trouverait les modèles de ce laconisme élégant et de cette énergique simplicité qui caractérisent ce que nous appelons style lapidaire. Tite-Live, par exemple, en parlant de la mort de Menenius Agrippa (4), s'exprime en ces termes : *Eodem anno*

(1) Istituzione Antiquario-lapidaria. Roma, 1776, in-8°.

(2) Istituz. antiquario-lapid. Venez. 1793, in-8°.

(3) De Stylo inscriptionum latinarum, libri III. Romæ, 1780, in-4°.

(4) L. II, c. 33.

Agrippa Menenius moritur, vir omni vitâ pariter patribus ac plebi carus; post successionem carior plebi factus : huic interpreti arbitroque concordiæ civium, legato patrum ad plebem, reductori plebis romanæ in urbem, sumptus funeri defuit : extulit eum plebs sextantibus collatis in capita. « L'an 262 « de Rome, Menenius Agrippa mourut, citoyen également cher aux patriciens et aux plébéiens dans le « cours de sa vie; devenu plus cher au peuple depuis la « retraite (sur le mont Sacré) : organe et arbitre de la « concorde publique, député du sénat au peuple, il a « ramené les Romains dans Rome, et n'a pas laissé « de quoi payer ses funérailles : le peuple y pour- « vut par la contribution d'un sixième d'as par tête. » Voilà, si je ne me trompe, la précision qui conviendrait aux inscriptions publiques : voilà comment elles énonceraient, avec autant de noblesse que de clarté, un grand fait et ses principales circonstances. Or tel n'est point, à beaucoup près, le caractère ordinaire de celles que Gruter et ses successeurs ont ramassées : plus triviales que simples, prolixes dans leur briéveté, surchargées d'épithètes et même de répétitions, obscures malgré l'accumulation des détails, elles ne peuvent pas plus passer pour d'heureux produits de l'art d'écrire, que pour de précieux matériaux de l'histoire.

Elles deviennent tout-à-fait barbares dans le cours du moyen âge; et, lorsqu'elles sont versifiées, ce qui est fréquent depuis le neuvième siècle jusqu'au quatorzième, le langage n'en est que plus incorrect, le sens plus vague, tout l'énoncé moins exact ou moins instructif : en prose, comme en vers, les solécismes, les ambiguités et les inutilités y abondent. Voici, pour ne citer qu'un exem-

ple, une inscription que Zaccaria rapporte (1) et qu'il a remarquée à Ferrare :

US DUO DORMIIIN PACE
VI ET DEMISIT FILI
TU ANNOS III MESES
AT FECET CON MARI
NUS ANNUS XXIIII
ANNUS PLUS MI
PECTORIA QUÆ VICXIT.

Pour y comprendre quelque chose, il faut commencer par la ligne dernière; et en rétrogradant de ligne en ligne, on lit : *Pectoria quæ vicxit* (vixit) *annus* (annos) *plus minus annus* (ANNOS, inutilement répété) *XXIIII*, *et fecet* (fecit) *con maritu* (cum marito) *annos III*, *meses* (menses) *VI*, *et demisit filius duo* (filios duos) *dormi* (dormit) *in pace*. Pectoria qui a vécu vingt-quatre ans plus ou moins, et qui a fait (passé) avec son mari trois ans six mois, et mis au monde deux fils, dort en paix. De telles inscriptions, sans doute, ne vaudraient pas la peine d'être lues, si elles ne rendaient sensibles l'ignorance, la négligence et la bizarrerie de ceux qui les rédigeaient. Je ne veux pas dire que toutes celles des moyens siècles soient aussi déplorables; mais il n'y a guère plus d'instruction historique à tirer de la plupart. Ce n'est qu'après le renouvellement des lettres qu'on s'est prescrit un peu plus de précision, d'élégance ou de régularité dans ce genre d'écrits. La latinité en est devenue plus pure; on l'empruntait des modèles

(1) Iter litter. per Ital. p. 1, c. 10, p. 171.

classiques; et ces compositions auraient atteint la perfection dont elles sont susceptibles, si l'on ne s'était avisé, afin de paraître plus érudit, d'y reproduire les formes des inscriptions grutériennes, au lieu des expressions fournies par les meilleurs livres de l'antiquité. On a supposé, fort gratuitement et même contre toute apparence, que les rédacteurs de ces anciennes légendes étaient d'habiles écrivains qui possédaient l'art et les secrets du vrai style lapidaire.

En France, on institua, en 1663, une Académie des médailles, qui prit ensuite le nom d'Académie des Inscriptions, et qui fut chargée de fournir les figures et et les paroles à graver sur les pièces numismatiques, aussi bien que les lignes ou phrases à inscrire sur les monuments publics. Elle avait à composer ainsi l'histoire métallique et lapidaire du royaume, à partir du règne de Louis XIV. On lui doit, en effet, une grande partie de ce travail; mais comme il ne la pouvait assez occuper, elle joignit bientôt à la rédaction des inscriptions nouvelles, la recherche et l'interprétation des anciennes; et ce second genre de travaux prévalut d'autant plus sur le premier, qu'il s'étendit, de proche en proche, à toutes les branches d'antiquités, à l'archéologie tout entière, même à la littérature ancienne et à celle du moyen âge. Aussi le titre d'Académie royale des inscriptions et médailles fut-il changé, par un arrêt du conseil rendu le 4 janvier 1716, en celui d'Académie des inscriptions et belles-lettres. « On pouvait encore, » dit l'histoire de cette compagnie (1), « supprimer le titre d'*inscriptions* « qui n'ajoute rien à celui de *belles-lettres* dont les ins-

(1) Acad. des Inscript. t. I.

« criptions font partie ; mais on ne fut pas fâché de con-
« server un ancien nom qui indiquait plus particulière-
« ment l'origine de l'Académie, et elle savait bien que
« le public, qui supprime volontiers les titres, sur-tout
« lorsqu'ils sont inutiles ou indifférents, ne la nomme-
« rait guère autrement que l'Académie des Belles-Lettres,
« comme il paraît que c'est déjà l'usage. » Sur ce dernier point, les académiciens et leur secrétaire perpétuel se sont trompés ; car, tout au contraire, lorsqu'on ne désigne cette compagnie que par un seul nom, c'est celui d'Inscriptions qu'on emploie, et l'on supprime celui de Belles-Lettres, comme s'il n'était qu'accessoire. A vrai dire, il y a quelque chose d'étrange dans la réunion de ces deux noms, dont le premier, et le plus apparent, n'exprime qu'une assez faible branche de la science archéologique, tandis que le deuxième, qui semble n'être que supplémentaire, embrasse une partie considérable des connaissances humaines. On dirait que, par une sorte de fatalité, le langage doit perdre toute précision et toute convenance, dès qu'il s'agit d'inscriptions.

Quoi qu'il en soit, nous avons à examiner quel usage on peut faire de ces monuments, pour la vérification des faits historiques, et malheureusement nous venons de reconnaître que la plupart sont d'une extrême insignifiance, et, par conséquent, d'une très-modique utilité. Toujours en reste-t-il plusieurs auxquels il importe de recourir, à mesure qu'on s'occupe des évènements dont le souvenir y semble fixé ou rappelé. Les inscriptions, réellement historiques, peuvent se diviser en trois ordres : 1° celles qui concernent de grands faits, des personnages célèbres, des institutions mémorables, et qui, malgré leur briéveté, expriment des détails positifs, des

dates précises; 2° celles qui offrent des textes entiers ou plusieurs fragments de lois, de conventions, de traités; 3° celles qui, plus étendues encore, presentent des séries d'époques ou des abrégés d'annales.

L'usage de ces monuments, comme de tous les autres, n'est profitable que lorsqu'on a commencé par reconnaître leur authenticité. Il y a des inscriptions qui ont paru forgées par des savants du seizième siècle; et beaucoup plus qui, publiées sur de simples copies, non sur les originaux, ne sont pas dignes d'une parfaite confiance. Antoine-Augustin (1) en a fait l'aveu : Fulvio Orsini eut la bonne foi d'en indiquer de fausses parmi celles qu'il avait fournies lui-même à Gruter. Celui-ci n'a souvent pour garant que des copies qui lui étaient transmises par des jésuites et par d'autres correspondants. Un antiquaire fort habile, La Bastie (2), a déduit d'un grand nombre d'exemples et d'observations une règle que le simple bon sens pouvait immédiatement suggérer, savoir qu'on doit mettre une très-grande différence entre les inscriptions qui existent, et celles qu'on ne saurait retrouver; comme aussi entre les inscriptions que des auteurs attentifs ont copiées fidèlement eux-mêmes sur l'original, et celles qui, extraites de collections manuscrites, sans indication ni du lieu ni du temps où on les a découvertes, ne sont venues à nous que de copies en copies. En un mot, les transcriptions ont fort peu de valeur quand l'original ne se rencontre plus nulle part.

Ce que j'ai dit de la mutilation de plusieurs inscriptions, d'ailleurs authentiques, fait pressentir une partie

(1) Dialogo de las Medallas, inscriptiones, etc. Tarragon, 1575, in-4°.

(2) Remarques sur la Science des médailles, de Jobert.

des difficultés qu'on éprouve à les expliquer. Il en est que le temps a si fort défigurées, qu'il ne leur reste aucun sens déterminé, et qu'elles n'ont conservé de prix qu'aux yeux des antiquaires dont elles exercent le talent: ils les restaurent, ils les commentent; mais le profit qui en revient à la véritable et sérieuse histoire n'est pas considérable. Dans celles mêmes qui sont ou semblent intactes, le déchiffrement des formules et des abréviations est surtout très-hasardeux : c'est quelquefois divination toute pure. Au-dessus du village de Fontaine, près de Joinville, on lut ou l'on crut lire, au milieu d'une pyramide : *Viromarus istat il if.* L'académicien Mautour (1) fit d'abord observer que Jules César, au septième livre de ses Commentaires sur la guerre des Gaules (2), parle plusieurs fois de Viridomarus, prince d'Autun; et il en inféra que c'était le personnage nommé dans l'inscription, où de Viridomarus on avait fait, par syncope, *Vir-Omarus*, avec la lettre *O* plus grosse que les autres. *Istat* se décompose en *I* initiale de *Jovi* et *stat*, premières lettres de *Statori :* la syllabe apparente IL donne *ingentem lapidem ;* et IF, *inscribi fecit :* en somme, Viridomarus fait inscrire cette grande pierre à Jupiter Stator. Reste à deviner comment, dès le temps de Jules César, les princes gaulois élevaient des pyramides au Jupiter des Romains, et composaient des inscriptions en langue latine. D'autres érudits ont traduit IL par *Jovi liberatori;* IF par *Jovi feretrio,* à Jupiter libérateur, à Jupiter férétrien; et pour sauver tout anachronisme, ils ont prétendu qu'il n'y avait rien à changer dans le mot *Viromarus,* que ce devait être le

(1) Acad. des Inscript, t. IX. (2) C. 38, 40, 54, 63.

nom de quelque chef des Gaulois alliés à l'empire. Assurément si l'histoire ne devait consister qu'en de pareilles conjectures, elle ne mériterait pas d'être étudiée. Or, voilà ce qu'elle deviendrait si on ne la puisait qu'en des inscriptions.

Il n'y a d'instruction à tirer de ces monuments que lorsqu'étant authentiques et clairs, ils offrent d'ailleurs de suffisantes garanties de leur véracité. Souvenons-nous qu'à toute époque on a gravé des mensonges sur l'airain et sur le marbre. J'en ai cité d'anciens exemples (1); et il serait aisé d'en recueillir encore plus aux époques modernes ou récentes. On lit sur la tombe de l'empereur Frédéric III, qui mourut en 1493, après avoir régné cinquante-trois ans sans gloire et presque sans puissance : « Frédéric III, empereur pieux, auguste « souverain de la chrétienté, roi de Hongrie, de Dal- « matie, de Croatie, archiduc d'Autriche, etc. » Il n'était rien de tout cela, comme l'a remarqué Voltaire (2); il ne posséda, du royaume de Hongrie, que les diamants de cette couronne, qu'il garda toujours sans les renvoyer à Ladislas, qui en était roi, ni à ceux que les Hongrois élurent ensuite. A peine était-il maître de la moitié de l'Autriche ; ses cousins en avaient tout le reste; et le titre de souverain de la chrétienté lui convenait si peu, qu'il se vit forcé, en 1463, de céder le gouvernement même de l'Autriche viennoise. Plus nous descendons dans les siècles voisins du nôtre, plus il est imprudent de chercher sur les épitaphes et inscriptions quelconques, autre chose que des dates et des noms propres : les éloges, et même les qualifications qui s'y

(1) Voy. ci-dessus, p. 172, 173.
(2) Essai sur les Mœurs des nations, ch. 102.

joignent, doivent toujours nous inspirer de la défiance, jusqu'à ce que nous ayons pu les confronter avec les autres témoignages originaux qui sont relatifs aux mêmes faits, et qui répandent plus de lumières. Il suit de toutes ces règles que les inscriptions ne sauraient servir à composer l'histoire, mais seulement à la compléter par l'addition ou la vérification de certains détails.

J'excepte néanmoins les marbres qui contiennent ou contenaient des textes entiers et authentiques de traités ou de lois : ce sont là de réels et précieux éléments des annales anciennes. Une inscription grecque assez étendue, et consistant en un traité entre les Smyrnéens et les Magnésiens au troisième siècle avant notre ère, nous a été conservée; mais plusieurs autres tables de pierre et d'airain ne subsistent plus, et ne nous sont connues que par les transcriptions ou les extraits que des écrivains ont eu occasion d'en faire : c'est ainsi que nous avons des fragments de la loi des douze tables. Sans nul doute il convient de recueillir avec un soin religieux ces débris de l'antiquité.

Barthélemy (1) avoue qu'il ne subsiste que très-peu d'inscriptions grecques remontant à plus de trois siècles avant Auguste. Je viens d'en indiquer une du troisième: celle qui est connue sous le nom de marbre de Nointel (2) n'est que d'*environ l'an 450 avant l'ère vulgaire*, dit Barthélemy; et elle passait néanmoins pour le plus ancien monument de ce genre, lorsque Chishull publia celle de Sigée, qui a seulement cent ans de plus,

(1) Mém. sur l'Inscript. grecque trouvée dans le temple d'Apollon Amycléen. Académie des Inscript. t. XXIV.

(2) Dissert. de La Bastie, dans le tome I du *Nov. Thesaur. inscriptionum* de Muratori.

et que l'on traduit ainsi (1) : « Je suis (la statue de) « Phanodicus, fils d'Hermocrate le Proconésien. C'est « moi qui ai donné aux Sigéens une coupe, une sou- « coupe et un couloir pour servir de monuments dans « leur prytanée. Si j'éprouve quelque accident, c'est à « vous, ô Sigéens! d'y mettre ordre. Je suis l'ouvrage « d'Ésope et de ses frères. » Il n'y a pas là de quoi enrichir beaucoup l'histoire : mais l'abbé Michel Fourmont fut, en 1724, envoyé avec Sevin en Orient; et lorsqu'il en revint en 1732, il se vanta d'avoir découvert en Grèce plus de douze cents inscriptions qui avaient échappé à Spon et à Whéler. On a révoqué en doute la fidélité de ses récits, ou du moins l'exactitude de ses transcriptions; et, s'il faut le dire, ce qui a été publié de ses Mémoires dans le recueil de l'Académie des Belles-Lettres n'inspire pas une très-haute idée de son jugement, de sa méthode et de son savoir. Il se glorifiait, en écrivant à Fréret et au comte de Maurepas, d'avoir détruit un grand nombre de monuments de l'antiquité profane, d'avoir dévasté pour cette bonne œuvre cinq villes de la Grèce, et arraché jusqu'à la pierre fondamentale du temple d'Apollon Amycléen. De tels ravages mériteraient une grave censure, si l'on n'avait lieu de penser que, pour se donner quelque importance, Fourmont se faisait plus coupable qu'il n'avait pu l'être.

Quoi qu'il en soit, au milieu des inscriptions peu authentiques ou insignifiantes qu'il a fait connaître tant bien que mal, on a distingué celle d'Amyclée. Elle a vingt-six lignes, dont la première va de droite à gauche; la seconde, de gauche à droite, et les autres de

(1) Nouv. Traité de Diplomatique, I, 629, 630.

même alternativement; c'est ce qu'on appelle écriture boustrophédone, imitant les allées et retours des bœufs qui tracent des sillons. Mais dans les formes et les caractères de ces différentes lignes, on remarque des variétés qui autorisent à croire qu'elles n'ont pas toutes été gravées en un même temps sur la pierre. Les Bénédictins, auteurs du nouveau Traité de Diplomatique, ont publié les premiers cette inscription (1), quoiqu'elle tînt assez peu au sujet de leur ouvrage, et ils l'ont traduite de cette manière : « Ménalie, « mère d'Amyclée; Écalipaxe, mère de Calimaque; Né« cie, mère de Calimaque; Caradéris, mère de Cadre, « et Amomone, mère de Dérothée; Chamamone, mère « d'Olige; Ménaigoïe, mère d'Aristandre et d'Aristoma« que; Lamachaïs, mère d'Aristomaque; aussi-bien « qu'Ergée, fille d'Acérate; Nagmomone, fille de Ca« limaque; Lamomone, mère de Sécépaüs; et Salamis, « mère de Sécépaüs; Sécole, mère de Sécile; Nbsèce, « belle-mère d'Alcidoce; Apésopis, mère d'Anchidame; « Apéromène, mère de Sermèbe; et Opoloxe, mère de « Pirandre; et Polybée, fille d'Aristandre; et Ménalippe, « fille de Mnason; Asalamis, fille d'Aristonaque; et Mé« nalippe, fille de Ménalippus; et Marpesse, fille de « Pisandre; Mélanippe, fille de Pisandre; Médésite, fille « de Ménalippus; Bagaïe, fille de Lysistrate, et... »

Barthélemy, qui a examiné avec un peu plus d'attention cette inscription grecque, a trouvé que les Bénédictins l'avaient mal lue, et sur-tout qu'ils n'y avaient pas distingué les lettres numérales placées après les noms propres, et destinées sans doute à indiquer un nombre d'années applicable à chaque personne. Il s'est aperçu

(1) Nouv. Traité de Diplomatique, I, 620.

d'ailleurs qu'il manquait des lignes avant celle qui commence par le nom de Ménalie; et il a rapproché de ce marbre un autre fragment qui a dû en être autrefois la tête, bien qu'il y ait encore une lacune entre ces deux débris. Les Bénédictins, en convenant qu'il était fort permis de voir dans les vingt-six lignes une liste de prêtresses d'Apollon Amycléen, inclinaient à penser que ce pouvait bien être aussi la liste des citoyennes d'Amyclée qui s'étaient distinguées dans quelque action guerrière, ainsi qu'il arrivait quelquefois (et qu'il arrive encore) à des femmes grecques. Barthélemy préfère la première de ces deux explications; il la croit même incontestable, et la confirme par l'observation des lettres numérales, exprimant la durée du sacerdoce de chacune de ces prêtresses d'Apollon. En conséquence, il estime que la première partie de ce monument (avant les vingt-six lignes) remonte à deux cent trente-trois ans avant la guerre de Troie; ce serait environ mille quatre cent dix-sept ans avant notre ère. Le nom de Ménalie et ceux qui le suivent auraient été successivement ajoutés jusque vers l'an 848; c'est à peu près le résultat auquel on aboutit, si d'une part on tient compte de trente-trois ans avant Ménalie, et si, de l'autre, on additionne tous les nombres exprimés par des lettres dans les vingt-six lignes. Ce Mémoire de Barthélemy se recommande, comme toutes ses autres productions, par une saine logique et par un profond savoir : la justesse et la parfaite liaison des idées s'y manifestent par l'élégante précision du style. Toutefois il ne dissimule point que « l'inscrip-
« tion d'Amyclée, dans l'état où elle se trouve à présent,
« ne peut fournir aucune lumière pour la chronologie;
« 1° parce que les deux fragments ne se suivent pas

« immédiatement; 2° parce que, dans le second, il y a « quelques époques que des accidents arrivés au marbre « ont fait disparaître. » Les Bénédictins avaient aussi reconnu que ce monument si fameux ne pouvait être d'aucune utilité à l'histoire.

On tirerait bien plus de parti des marbres qui présentent quelques séries d'époques, et des tableaux chronologiques appelés Fastes; mais nous n'en possédons pas de très-antiques. J'ai déjà parlé de ceux de Paros (1) : on sait que cette longue et célèbre inscription, retrouvée dans une des îles Cyclades au commencement du dix-septième siècle, n'a été faite que l'an 264 avant l'ère vulgaire; que la première date qu'elle énonce remonte à peu près à l'an 1570 avant cette même ère; que cette première époque est celle de Cécrops régnant dans Athènes, et que les vingt-sept suivantes précèdent le siècle d'Homère. Les personnages qu'elles rappellent sont Deucalion, Amphictyon son fils, Minos, Cérès, Triptolème, Hercule, Thésée, Oreste; et bien que ces noms réveillent des souvenirs fabuleux, Voltaire (2) a remarqué fort judicieusement que cette inscription grecque n'énonce aucun fait qui tienne du prodige. « La « date des inventions de Triptolème et de Cérès s'y « trouve; mais Cérès n'y est point appelée déesse. On « y fait mention d'un poëme sur l'enlèvement de Pro- « serpine, mais il n'est point dit qu'elle soit fille de « Jupiter et femme du dieu des enfers. Hercule est « initié aux mystères d'Éleusis, mais pas un mot sur ses « douze travaux, ni sur son passage en Afrique, ni sur « sa divinité, ni sur le gros poisson par lequel il fut

(1) Voy. ci-dessus, p. 128, 129.
(2) Dict. Philos. art. Histoire, sect. 1.

« avalé, et qui le garda trois jours et trois nuits dans « son ventre, selon Lycophron. » En continuant la suite de ces époques depuis la vingt-neuvième inclusivement jusqu'à la soixante-dix-neuvième ou dernière, on y remarque bien quelques erreurs plus ou moins graves; mais rien ne décèle l'intention de tromper. Thomas Arondel fit transporter ces marbres en Angleterre, et les déposa dans la bibliothèque d'Oxford : ils sont en conséquence appelés quelquefois marbres d'Oxford, marbres d'Arondel, souvent aussi marbres ou chronique de Paros. On les compte parmi les sources de la chronologie ancienne, et l'on rapproche les dates qu'ils énoncent, de ce qu'on peut recueillir de dates précises des mêmes temps dans les historiens grecs et latins, et en d'autres monuments. Toutefois ces dates, à l'exception de celles qui se rapprochent de l'an 264, ne sont, comme je l'ai observé, que traditionnelles. Cette inscription fixe des notions transmises d'âge en âge jusqu'au temps de sa rédaction : elle n'atteste immédiatement que les faits les plus voisins de cette époque même; ce qui, à vrai dire, se réduit à rien dans l'état où ces marbres ont été retrouvés; car les derniers articles avaient disparu ou étaient mutilés. Il n'en restait aucun après le soixante-dix-neuvième, qui se rapporte à l'archontat de Diotime, l'an 354 avant Jésus-Christ; c'est-à-dire près d'un siècle avant la formation de ce monument.

Les inscriptions égyptiennes avaient jusqu'à présent fort peu éclairé l'histoire : mais on a depuis peu conçu l'espoir d'obtenir d'elles ce service. M. Champollion le jeune, en rendant compte de ses ingénieuses découvertes sur les différentes écritures employées dans l'antique Égypte, établit déjà qu'on peut remonter, à l'aide de ces

monuments, au dix-neuvième siècle avant Auguste, reconnaître les noms propres des anciens Pharaons, traduire leurs légendes royales, assigner les époques de la construction des temples et des palais, rattacher à l'histoire plusieurs nomenclatures que la critique avait presque déclarées imaginaires, et même retrouver aussi, à une très-haute antiquité, les vestiges de la civilisation de la Nubie (1). Tout ce travail se recommande par son utilité comme par sa méthode; mais il est si récent encore, que le temps ne semble pas venu d'en adopter les résultats chronologiques et historiques, ceux sur-tout qui se rattachent au système de Manéthon, auqnel peut-être on accorde aujourd'hui beaucoup trop d'autorité.

A l'égard des inscriptions grecques et latines, quoique les observations que j'ai présentées, tendent à prouver que les unes ne sont pas des témoignages originaux, que plusieurs autres manquent d'authenticité, que la plupart sont obscures, et qu'il y en a de mensongères, on voit pourtant déjà qu'au moyen des monuments lapidaires et numismatiques, la connaissance des anciens faits ne se réduit pas toujours à des traditions vagues; que parmi les médailles et les inscriptions, il s'en rencontre qui peuvent éclairer des points d'histoire. Les relations originales seront plus instructives; mais avant de nous en occuper, nous devons nous arrêter à un troisième et dernier genre de monuments, savoir, aux chartes, et pièces d'archives. J'écris *chartes*, du latin *charta*, du grec χάρτης, et non pas *chartres*, mot corrompu que les Bénédictins n'ont point employé dans leur grand traité de diplomatique, le plus savant ouvrage qui existe sur cette matière (2).

(1) Précis du système hiéroglyphique, etc. Paris, 1824, in-8°.

(2) Nouveau Traité de Diplomatique. Paris, 1755-65, 6 vol. in-4°.

CHAPITRE VIII.

DES CHARTES ET PIÈCES D'ARCHIVES.

Les médailles, par les légendes, exergues et autres lignes écrites, se rapprochent des inscriptions; et quelques-unes de celles-ci, savoir celles qui offrent le texte original d'une loi, d'un traité, sont des chartes gravées sur le marbre ou le bronze: mais pour l'ordinaire, le nom de chartes est réservé aux actes manuscrits sur parchemin ou sur papier; et il y a d'ailleurs entre les pièces d'archives et les deux genres précédents de monuments cette différence, que les médailles et les inscriptions servent principalement à l'histoire ancienne, et sont d'un assez faible secours aux annales modernes qu'on a coutume de puiser à des sources plus directes et plus fécondes, tandis qu'au contraire il ne nous reste des temps antiques aucune charte manuscrite, et que c'est seulement au moyen âge que cette classe de matériaux historiques se multiplie.

Le nom de charte, *charta*, qui s'appliquait immédiatement au papier, au parchemin, aux matières sur lesquelles on écrivait, a été transporté aux choses écrites, aux titres ou actes publics. On emploie aussi presque dans le même sens le mot de diplome, qui signifie originairement ou une charte pliée en deux, ou bien un duplicata, un double, une copie d'un acte dont la minute restait ou devait rester entre les mains

du prince, du gouvernement, de l'administration, d'où il émanait. Les dépôts où se conservaient ces originaux ou ces copies ont pris le nom d'archives, soit du mot latin *arca*, arche, ou coffre, ou vaisseau, soit du grec ἀρχαῖος ancien, ce que je croirais plus probable; mais on n'est point d'accord sur cette étymologie. Quoi qu'il en soit, ces dépôts, à partir du moyen âge, se sont fort multipliés et enrichis dans les monastères, dans les églises, dans les palais, auprès des gouvernements, des administrations ou juridictions diverses, tant civiles qu'ecclésiastiques. Il est bien aussi fait mention d'archives publiques ou secrètes, entretenues dans les anciens temps et même fort avant l'ère vulgaire, en Asie, en Égypte, en Grèce et à Rome; mais il n'en subsiste à peu près aucun vestige aujourd'hui.

Du mot *diplome* s'est formé celui de *diplomatique*, par lequel on désigne la connaissance technique des chartes, et quelquefois aussi une tout autre science, savoir celle des négociations. Cependant pour distinguer cette dernière, on a forgé depuis quelque temps le mot de *diplomatie*. Ces deux genres d'instruction, quoique désignés par le même nom ou par des noms radicalement pareils, n'ont à peu près rien de commun. On peut croire que dom Mabillon, si expert à déchiffrer de vieux titres, n'eût pas été le plus fin négociateur de son temps; et les hommes qui entendent le mieux les intrigues et les intérêts présents des cours, qui savent rédiger, interpréter, éluder des transactions politiques avec le plus de dextérité, ne sont pas ceux que l'on consulterait de préférence sur l'âge, l'authenticité et l'épellation des anciennes chartes. Il serait possible d'appeler les élèves de Mabillon *diplomatistes*, et de réserver aux

ambassadeurs et autres hommes réputés habiles en relations ou communications extérieures, le nom plus nouveau de *diplomate*. Mais ce mot est, à vrai dire, un peu barbare, ainsi que celui de *numismate*, qui d'ailleurs ne se distingue pas de *numismatiste*. Il vaudrait mieux n'emprunter aucunement du mot *diplome* la dénomination des agents ou négociateurs politiques, et consacrer exclusivement le nom de diplomatique à la science qui a pour objet les monuments historiques appelés chartes.

Le premier traité un peu complet qui ait paru sur cette matière importante est celui que Mabillon publia en 1681 (1), et dont il a été publié de plus amples éditions en 1709 et en 1789. « Personne n'ignore, dit De Boze (2), « que c'est dans cet ouvrage que l'on donne les moyens « de distinguer les véritables titres d'avec ceux qu'une « industrieuse avidité a pu supposer. Le papier d'Égypte, « l'écorce et les autres matières sur lesquelles on écri- « vait, y sont examinés ; la conformation des caractères « y est discutée. Le style et le goût des différents siècles, « les manières de dater, l'usage des souscriptions et des « sceaux, rien n'échappe aux remarques de l'auteur, et « son génie paraît jusque dans le choix des pièces qui « servent de preuves à son système. » Il s'est élevé pourtant de vives réclamations contre ces pièces, et même contre quelques-unes des règles de critique établies par dom Mabillon. Plusieurs des chartes qu'il acceptait et donnait pour originales ont paru fort apocryphes à quelques savants ses contemporains, tels que Warthon, Hickesius, Richard Simon, les jésuites Germon et Har-

(1) De re diplomaticâ, libri VI, in-folio.

(2) Éloge de Mabillon. Acad. des Inscript. t. I.

douin. Germon sur-tout (1) a porté dans cette discussion beaucoup de science et de sagacité: Il avoue qu'à partir du douzième siècle, il y a moyen d'apprécier les chartes; parce que depuis lors on en trouve d'authentiques dans les dépôts publics, et qu'il ne s'agit que d'en bien reconnaître les caractères. Mais dom Mabillon a voulu remonter plus haut: il a produit des diplomes carlovingiens, mérovingiens même; et comme les archives civiles ne les lui fournissaient pas, il les a tirés de celles des églises et des monastères. Or le P. Germon soutient que les pièces antérieures à l'an 1000, trouvées en ces dépôts particuliers, sont fausses ou du moins suspectes; et il le prouve tant par des considérations générales que par l'examen de plusieurs de ces chartes. Il suffirait, pour s'en défier, d'observer que les plus anciens monastères sont tombés au pouvoir soit d'abbés laïcs intéressés à supprimer des titres contraires à leurs droits ou à leurs prétentions, soit d'armées barbares qui ont détruit de bien plus solides monuments. On sait d'ailleurs que chaque siècle du moyen âge a vu paraître des faussaires exercés à contrefaire les sceaux, les dates, les souscriptions; et pour ne plus rappeler qu'une seule des raisons de révoquer en doute l'authenticité de ces pièces, Mabillon en produit qui jadis ont été inconnues à des écrivains auxquels il eût été facile de les voir et important de les citer. Ainsi le moine anonyme, auteur du livre intitulé *Gesta Dagoberti primi*, ce moine qui vivait et écrivait dans l'abbaye de Saint-Denis, sinon au temps de Dagobert, du moins cent ou deux cents ans après, ne fait mention que de dix-neuf ou vingt chartes

(1) De veteribus regum Francorum diplomatibus disceptationes tres. Parisiis, 1703-1707, 3 vol. in-12.

de ce prince, de la reine Nantilde et de Clovis II; tandis que dom Doublet (1), au dix-septième siècle, en trouve jusqu'à vingt-neuf, savoir, vingt-quatre dont l'anonyme, mille ou neuf cents ans auparavant, n'avait eu aucune connaissance, et six seulement de celles qui sont citées dans le *Gesta Dagoberti*. Un demi-siècle après Doublet, vient Mabillon, qui ne retrouve plus à Saint-Denis ou qui néglige, apparemment comme apocryphes, la plupart de ces chartes mérovingiennes : il n'en conserve que cinq, mais il en ajoute trente-une autres que Doublet n'a point employées à l'histoire du monastère de St.-Denis, quoiqu'il eût quelquefois occasion d'en faire cet usage. En conséquence, Germon écarte d'abord une charte de Dagobert, que le silence de Doublet, le silence de l'anonyme, et d'autres considérations rendent en effet bien suspecte. Il n'admet ni celle où Clovis II confirme, dans une assemblée de Clichy, en 653, un privilége accordé par saint Landri aux moines de Saint-Denis, et qui, entre autres souscriptions invraisemblables, est signée d'un Radobert, prenant le titre de majordome, qu'il ne pouvait alors avoir; ni celle qui est datée de l'an 17 du règne de Thierry, et dans laquelle l'église de Saint-Vincent est appelée basilique de Saint-Germain, nom qui ne lui fut donné que sous le règne de Pepin-le-Bref. Germon discute ainsi et réprouve, par de semblables motifs, plus de quinze des chartes produites par dom Mabillon. Celui-ci a essayé de répondre (2) à ces critiques : son confrère dom Coustant (3), l'italien Fontanini (4) et d'autres savants ont pris sa

(1) Histoire de l'Abbaye de Saint-Denys. Paris, 1625, 2 vol. in-4°.

(2) Librorum de re diplomaticâ supplementum. Paris, 1704, in-fol.

(3) Vindiciæ, mss. codicum. Paris, 1706, in-8°. Paris, 1715, in-8°.

(4) Vindiciæ antiquorum diplomatum. Romæ, 1705, in-4°.

défense. Il existe une histoire de ce démêlé littéraire, écrite par l'abbé Raguet (1) avec beaucoup de méthode, de discernement et même d'impartialité, quoiqu'elle puisse entraîner à préférer l'opinion du P. Germon. Celle de Mabillon a été soutenue, autant qu'il était possible, par les Bénédictins, et en général par les antiquaires, toujours enclins à maintenir l'autorité des choses anciennes ou données pour telles : à ne consulter que leurs livres, on croirait que cette opinion a partout triomphé. Quelques sceptiques cependant ont persévéré à dire, avec Germon, que les originaux sur lesquels Mabillon fonde sa diplomatique étant suspects, les règles qu'il pose ne sont pas bien sûres.

Depuis que cette dispute s'est assoupie, Maffei (2), Godefroy de Bessel (3), Baring (4), et quelques autres se sont occupés de recherches du même genre. Mais on a peu recours à leurs livres depuis 1765, époque où s'est achevée la publication des six volumes in-4° intitulés *Nouveau Traité de diplomatique*, par deux Bénédictins, Toustain et Tassin. On y peut suivre en effet l'histoire des diverses écritures, des formes données à chaque lettre de l'alphabet, et de toutes les pratiques relatives à la numération, aux abréviations, à l'orthographe et au style des diplomes. Là sont rassemblés tous les renseignements nécessaires pour constater l'authenticité de ces monuments, non-seulement par l'écriture et les formules, mais aussi par les sceaux, les contre-sceaux, les armoiries, les signatures, les ornements, dessins et appendices de toute espèce. Les rédacteurs n'ont mis aucun terme

(1) Histoire des contestations sur la diplomatique. Paris, 1708, in-12.

(2) Istoria diplomatica con documenti. Mantova, 1727, in-4°.

(3) Dans les préliminaires du *Chronicon gotwicense*, 1752, in-folio.

(4) Clavis diplomatica. Hanoveræ, 1754, 2 vol. in-4°.

à leur patience, et ils ont eu le droit de compter sur celle de leurs lecteurs; car enfin ce n'est qu'à force de comparaisons et d'observations minutieuses qu'on parvient, en cette matière, à une exactitude suffisante. Entre les innombrables détails que contient ce traité, on peut regarder comme instructifs et parfaitement garantis, ceux qui se rapportent aux siècles qui ont suivi le dixième. Mais l'envie de soutenir l'autorité des anciennes chartes, l'exemple de Mabillon, la force des habitudes et des traditions monastiques, ont entraîné Tassin et Toustain à rédiger, presque uniquement dans des intérêts spéciaux, certaines parties de leur grand ouvrage, et surtout les règles de critique qui le terminent et le déparent. Après de très-fausses ou très-inexactes définitions de la *certitude*, de la *conjecture* et du *soupçon;* après d'inutiles ou obscurs axiomes, tels que: une chose ne peut pas être et n'être pas tout à la fois: l'essence des choses est immuable: du seul vrai on ne conclut pas au faux, ni du faux au vrai, etc., ils s'engagent dans un dédale de conséquences et de règles générales ou particulières dont le nombre excède cinq cents, et dont presque aucune ne s'appliquerait utilement et sûrement aux titres antérieurs à l'an 1000.

L'étendue et le succès de ce traité ont donné lieu d'en publier des abrégés et des extraits, sous les noms de Manuels, Institutions, Dictionnaires de diplomatique (1). On a aussi continué d'imprimer des recueils de chartes, ainsi qu'avaient fait depuis long-temps Leibnitz, Ludewig, Rymer, Dumont et Rousset, Martène et Durand, et d'au-

(1) Dictionnaire de diplomatique, par Montignot, in-8°. Par Dom de Vaines. Paris, 1774, 2 vol. in-8°. — Diplomatique pratique par Le Moine. Metz, 1759, in-4°, etc.

tres compilateurs. Une collection de ce genre, commencée par Bréquigny et Dutheil, en 1791, n'a pas été continuée : elle devait contenir les diplômes relatifs à l'histoire de France (1), et le premier tome renferme en effet des chartes mérovingiennes; mais les deux suivants sont remplis de lettres d'Innocent III. Un volume in-folio, intitulé *Papiri diplomatici*, parut à Rome en 1805 : il comprend cent quarante-six actes sur papyrus, avec des notes de l'éditeur Gaetano Marini. Ce sont des bulles, des diplomes de princes, des testaments, des donations, des contrats de vente, et diverses transactions particulières. Ces pièces ne jettent pas un grand jour sur l'histoire, mais quelques-unes sont ou semblent être du cinquième siècle. Les plus remarquables étaient déjà connues : elles avaient été insérées dans les collections précédentes, dans les ouvrages de Mabillon, dans le tome IV des Historiens de France, de dom Bouquet; dans l'Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, par Doublet; en d'autres histoires particulières de monastères, de villes et de provinces. Les notes de Marini sont souvent empruntées de celles de ses prédécesseurs; il n'entre sur-tout dans aucune discussion nouvelle sur l'authenticité de ces pièces, dont quelques-unes, réprouvées par Germon ou négligées par dom Bouquet, sont extrêmement suspectes.

Tels sont les ouvrages où l'on peut puiser la connaissance des chartes, soit parce qu'ils en contiennent des recueils, soit parce qu'ils exposent les éléments, les règles, les détails de l'art diplomatique. Nous, qui n'avons à considérer ces monuments qu'à raison de l'usage qu'on en peut faire pour vérifier les faits historiques, nous devons nous appliquer à distinguer, autant qu'il est pos-

(1) Diplomata, Chartæ, Documenta ad res francicas spectantia. Parisiis, 3 vol. in-folio.

sible, les différentes espèces de chartes, et à discerner les titres apocryphes, obscurs, mensongers ou inutiles, de ceux qui, par leur vérité, leur clarté, leur importance, éclairent en effet certaines parties d'annales.

Mabillon partageait tous les titres en quatre principaux genres : chartes ecclésiastiques, diplomes impériaux ou royaux, actes publics, cédules privées; et il soudivisait presque indéfiniment chacune de ces quatre classes. Toustain et Tassin ont jugé à propos d'en établir neuf ou dix : ils ont placé dans la première les lettres, épîtres, indicules et rescripts; dans la seconde, les actes qui portent expressément le nom de chartes, et qui expriment des serments, des hommages, des donations, ventes, promesses, etc.; dans la troisième, les *notices* publiques et privées (il aurait mieux valu dire les notifications), commençant par les mots, *notum sit*, *notum facimus*, *noveritis*, *noverint universi*; dans la quatrième, les pièces judiciaires, mandats, procurations, procédures, enquêtes, exploits, assignations, libelles d'accusation et autres, jugements, sentences ou arrêts; dans la cinquième, les pièces législatives, lois, édits, constitutions, capitulations, ordonnances, déclarations, privilèges, préceptes, etc.; dans la sixième, les actes conventionnels ou synallagmatiques, les concordats, les contrats de mariage, d'autres transactions, tous les syngraphes, et même des chirographes, des obligations, des quittances et des actes réellement unilatéraux; dans la septième, les testaments, codicilles et fidéi-commis; dans la huitième, les brefs, brevets, billets et cédules, en un mot, les actes réputés courts ou sommaires; dans la neuvième, ceux qui portent spécialement les dénominations de *documents*, *enseignements*, *évidences*, *écri-*

tures, *titres* ou *instruments*, noms presque tous génériques en eux-mêmes, et qui devaient rester communs, comme celui de charte, à tous les monuments dont nous parlons dans ce chapitre, mais qui ont été appliqués en propre à certains actes de nature très-diverse. Enfin, l'on a composé une dixième classe avec les registres, rôles, matricules, censiers, terriers, pouillés, inventaires, cartulaires et autres recueils de chartes, de copies ou d'extraits. Cette classification est un peu confuse, mais elle répond à peu près aux intitulés des différentes pièces d'archives.

Si l'on voulait ou si l'on pouvait établir ici un système fondé sur la nature des choses, on distinguerait: 1° les traités de paix, d'amitié, d'alliance entre deux ou plusieurs états; 2° les lois intérieures, quels qu'en soient les titres et les formes; 3° les actes de gouvernement, d'administration générale, spéciale, locale et personnelle; 4° les titres des domaines et propriétés publiques, les comptes des recettes et dépenses de l'état, et toutes les écritures relatives aux finances; 5° les actes judiciaires; 6° les transactions entre particuliers, rédigées et conservées dans les tabellionages ou notariats; 7° les titres de l'état civil des personnes, actes de naissances, mariages et décès; 8° les lettres, correspondances, et autres pièces purement historiques qui n'auraient pu se classer en aucune des sections précédentes; 9° les pièces relatives à l'instruction publique, aux établissements littéraires, aux progrès des connaissances humaines, aux inventions ou découvertes; 10° enfin les monuments d'histoire ecclésiastique et monastique, si multipliés dans le cours du moyen âge, et si nombreux dans la plupart des archives européennes, qu'il est presque indispensable d'en

former une classe particulière. Mais je suis loin de penser que cette classification soit facilement applicable à tous les dépôts de chartes qui existent aujourd'hui. L'une ou l'autre de ces dix classes manquerait dans quelques-uns, et il se rencontrerait au contraire presque partout des circonstances qui obligeraient d'ériger en section principale ce qui ne serait ailleurs qu'une branche accessoire ou très-inférieure. Nulle part même on ne réussirait à séparer les lois des autres actes de l'autorité, sinon à l'égard des temps où la puissance législative aurait eu une organisation déterminée, une existence distincte et visible; car s'il fallait recourir à une définition abstraite de la loi, on ne saurait où se prendre, au milieu de plusieurs théories très-vagues encore aujourd'hui et très-discordantes. Les pouvoirs que nous appelons législatif, exécutif et judiciaire, se sont confondus, entrelacés en tant de sens divers, qu'on est souvent fort embarrassé à démêler leurs actes. En France, en Allemagne, et surtout en Italie, des officiers publics, isolés ou associés, ont été chargés à la fois d'administrer et de juger, sans savoir eux-mêmes quand ils exerçaient l'une ou l'autre de ces fonctions. Il faut observer encore que, dans les lieux où un congrès, une diète, une assemblée quelconque a joui du pouvoir législatif ou d'une partie mal définie de la puissance publique, les discussions et délibérations de ces corps ont produit une énorme quantité de pièces d'archives. Il suit de toutes ces considérations que la classification est à modifier ou même à établir tout exprès pour chaque dépôt. Mais ici nous envisageons tous les dépôts ensemble comme renfermant des matériaux d'histoire universelle; et c'est sous ce rapport seulement que j'ai risqué de distribuer

en dix principaux genres tous les monuments et documents qu'ils recèlent. Cette division, que je crois moins vague que celle de Mabillon, et plus claire que celle de ses successeurs, peut nous donner une première idée de l'étendue des lumières historiques à puiser dans les chartes et dans les autres pièces sur lesquelles on étend ce nom.

Les affaires ecclésiastiques et civiles sont indivisiblement mêlées dans les archives romaines, aujourd'hui les plus vastes qui existent. Il s'y trouve à la vérité des parties purement administratives ou judiciaires qui, bien que volumineuses, touchent peu à l'histoire du moyen âge, et desquelles on n'extrairait, pour les temps plus modernes, que des détails de statistique. Mais il y a des faits importants à recueillir dans les papiers des congrégations particulières du Saint-Office et de l'Index (1), de la Propagande (2), des rites et canonisations (3); des évêques, des réguliers et des immunités (4); dans ceux aussi de la congrégation dite du Concile de Trente, en y joignant les actes originaux de cette assemblée mémorable (5). Les innombrables écritures de la pénitencerie, de la chancellerie et de la daterie (6) ne serviraient qu'à l'histoire spéciale de la discipline et de la jurisprudence canonique pratiquées à la cour de Rome; mais les archives générales du Vatican (7) sont infiniment précieuses. Elles comprennent, 1° environ douze mille chartes, soit détachées, soit réunies en des portefeuilles; 2° des collections de bulles depuis Grégoire VII; 3° des

(1) Plus de 6500 liasses, portefeuilles ou registres.
(2) Environ 4000, *idem*.
(3) 5000.
(4) 19,000.
(5) Avec ces actes, plus de 3600 regist. ou portefeuilles.
(6) Plus de 14,000.
(7) Plus de 35,000.

titres, mémoires et pièces diverses relatives aux possessions ou aux prétentions du siége apostolique; 4° les correspondances de ses légats à Avignon, à Ferrare, à Bologne, à Urbin; de ses nonces en France, à Venise, à Vienne, et auprès des autres cours; 5° les papiers de la secrétairerie d'état, et les lettres originales adressées aux papes et à des cardinaux par des princes, des prélats, des hommes de lettres et divers autres personnages. Là se sont accumulés d'innombrables matériaux de l'histoire : là se découvriraient des particularités instructives qui sont restées secrètes. Depuis le Concile de Trente jusqu'à la mort de Louis XIV, la correspondance des nonces contient une multitude de détails peu connus sur les affaires publiques et sur les personnes célèbres de la plupart des états de l'Europe; détails souvent susceptibles d'examen, mais qu'il importerait de vérifier en les rapprochant des pièces et des relations qui ont été publiées. Pendant soixante-dix ans sur-tout, de 1574 à 1644, les nonces établis à Paris, hommes très-actifs et très-habiles, écrivent presque jour par jour ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent, ce qu'ils apprennent à la cour, dans les sociétés, dans les lieux publics, dans des entretiens secrets avec les princes, les grands, les ministres, les magistrats, les chefs de parti.

Comme presque toutes les villes d'Italie ont été des chefs-lieux de principautés, de républiques, de gouvernement ou d'administration, elles possèdent encore des archives, non pas sans doute comparables à celles de Rome, mais essentiellement historiques; et pour ne citer qu'une seule de ces cités, on trouvait à Florence, en 1811, outre les archives judiciaires, outre celles des contrats,

et quelques autres moins importantes, trois riches dépôts l'un diplomatique, l'autre domanial, et le troisième politique. Le premier se composait d'une très-longue série de chartes sur parchemin, à partir de l'an 716, d'un grand nombre sur papier, et de quatre sur papyrus. On en comptait presque autant de milliers dans le dépôt domanial; et le troisième corps d'archives se divisait en quatre principales sections : république florentine, maison Médicis, gouvernement de la Toscane sous les grands-ducs de la maison de Lorraine depuis 1737, et administrations spéciales tant anciennes que récentes. On distinguait dans cette quatrième section, environ soixante mille articles relatifs à la confiscation des biens des Gibelins.

Il s'en faut qu'on ait conservé en France avec autant de soin, les monuments historiques de tous les lieux et de toutes les époques. En général, nos plus précieuses archives étaient celles des monastères, sur-tout de l'ordre de Saint-Benoît. Cependant, nous pouvons citer encore le vaste dépôt qui contient les actes du parlement de Paris et de plusieurs autres juridictions : on y retrouve particulièrement les quatre anciens regîtres qui portent le nom d'*Olim;* ils commencent en 1254 et finissent en 1318. Il reste aussi, malgré l'incendie de 1737, une partie considérable des archives de la chambre des Comptes. On a, pour les siècles modernes, des séries à peu près complètes d'édits, d'ordonnances, d'arrêts du conseil d'état, d'actes administratifs de toute espèce, et l'immense collection des pièces originales qui proviennent des assemblées tenues en France, depuis celles des notables en 1787 et 88. Mais la partie la plus précieuse des archives françaises, est celle que désigne le nom de

Trésor des chartes (1): elle remonte à Philippe-Auguste, et il existe plusieurs copies manuscrites de l'inventaire qu'en ont fait, en 1615, Pierre Dupuy et Théodore Godefroy. Ils n'y ont pas établi un ordre très-méthodique, et ils n'ont pu d'ailleurs y replacer plusieurs articles qui en avaient été distraits. Mais leur inventaire et les tables rédigées depuis ont rendu faciles les recherches à faire dans ce dépôt sur l'histoire politique de la France, à partir de la fin du douzième siècle, jusqu'au commencement du dix-septième.

En multipliant les détails de cette nature, on donnerait une idée de plus en plus précise des parties d'annales dont les matériaux sont fournis par les chartes, ou plus généralement par les pièces d'archives, par tous les écrits qui stipulent des droits et des obligations, garantissent des propriétés, déterminent l'état des choses ou des personnes.

Cette classe de monuments est à considérer comme nulle à l'égard des temps antiques, et jusqu'après le cinquième siècle de notre ère. Dès ce siècle, à la vérité, on commence à rencontrer des chartes; mais si l'on écarte d'une part les faux titres, de l'autre ceux qui n'ont aucune importance historique, parce qu'ils ne concernent que des intérêts particuliers ou locaux, que d'obscurs démêlés cléricaux ou monastiques dont le souvenir est tout-à-fait inutile, on peut dire qu'entre le milieu du cinquième siècle et le milieu du douzième, les chartes n'offrent guère plus de secours à l'histoire que ne lui en apportent, durant le même intervalle, les médailles et les inscriptions. Dans tout cet âge, le service des monuments est rare, intermittent, accidentel, et ne remplacerait point

(1) Voy. sur le Trésor des Chartres, un mémoire (instructif, quoique fort incomplet) de Bonamy, Académ. des Inscript. t. XXX.

celui des chroniques et relations contemporaines des faits; au lieu que depuis l'an 1200 jusqu'à nos jours, on retrouverait dans les archives d'Italie, de France, d'Allemagne, d'Angleterre, sinon toute l'histoire, du moins les renseignements nécessaires pour établir l'ordre chronologique et les principales circonstances des plus mémorables évènements; on y démêlerait même encore un grand nombre de détails mal connus ou tout-à-fait ignorés. Bien entendu qu'avant de faire un usage historique de ces pièces, il est indispensable d'en vérifier l'authenticité, d'en reconnaître le sens, et d'apprécier la véracité de leurs témoignages.

Le but des traités de diplomatique est d'enseigner à distinguer les chartes pleinement authentiques de celles qui sont apocryphes ou supposées. C'est dans cette vue que Mabillon, Toustain et Tassin, et quelques autres savants, ont rassemblé tant de notions concernant, 1° les matières sur lesquelles les chartes sont écrites; 2° les instruments employés pour les écrire; 3° les encres ou liqueurs diverses destinées à former et à fixer les caractères; 4° les genres, espèces et variétés des écritures; 5° l'orthographe, les dates et le style des diplomes; 6° enfin leurs appendices ou ornements. Mais entre les détails presque innombrables qui ont été accumulés sous ces divers titres, il en est beaucoup d'inapplicables à la vérification de l'authenticité des pièces d'archives. J'écarte d'abord ce qui concerne les chartes gravées sur des pierres ou des métaux ou des planches de bois; elles rentrent dans la classe des inscriptions, et sont d'ailleurs peu nombreuses. Les tablettes enduites de cire ne sont pas non plus très-communes ni d'un âge très-reculé. Quant aux pinceaux, plumes, roseaux et autres

instruments dont se sont servis les écrivains ou copistes des différents siècles, il n'est pas fort aisé de les bien connaître; et ce sont là, au surplus, des recherches de pure curiosité. Je regarde aussi comme étrangères à l'examen des diplomes, les dissertations sur les hiéroglyphes, et sur la disposition orbiculaire ou perpendiculaire donnée aux lignes d'écriture alphabétique : de telles pièces sont infiniment rares dans les archives, qui même présentent peu d'exemples d'écriture boustrophédone, c'est-à-dire, allant alternativement de gauche à droite, et de droite à gauche. Le point capital serait d'établir des règles certaines pour discerner toujours les chartes réellement antérieures à l'an mil; mais je suis forcé d'avouer que ces règles supposent ce qui est en question, savoir, l'authenticité d'un assez grand nombre d'actes provenant des cinq siècles précédents : elles se déduisent de l'état, bien ou mal observé, de ces actes mêmes, dont elles servent ensuite à prouver l'authenticité, lorsqu'il y a contestation; c'est évidemment un cercle vicieux. En vain l'on nous affirme qu'il existe des diplomes et d'autres manuscrits qui ont en effet cette ancienneté: il faudrait en avoir pu étudier et comparer de bien longues séries, pour assigner les caractères auxquels se reconnaîtront tous ceux des mêmes temps. A n'envisager la science diplomatique que dans ses rapports avec la vérification exacte des faits mémorables, elle se réduirait aux renseignements techniques qui concernent les chartes des sept ou huit derniers siècles, et dont je vais donner une idée.

La plupart de ces chartes sont écrites sur des peaux d'animaux préparées à cet effet, et connues sous les noms de parchemin et de vélin; mais on s'était auparavant servi de papier d'Égypte, formé de plusieurs couches de l'écorce

du papyrus, croisées l'une sur l'autre. On a fabriqué aussi, sur-tout en Orient, des papiers de coton, de soie et d'autres matières: le papier de chiffe dont nous faisons usage est plus moderne. L'opinion de Muratori qui en reportait l'origine au dixième siècle, est généralement abandonnée. Ceux qui le disent inventé au douzième siècle se fondent sur les mots, *ex rasuris veterum pannorum*, employés par Pierre le Vénérable (1) pour désigner la matière sur laquelle il écrivait. Mais jusqu'ici on n'a pu produire aucun morceau de papier de chiffe antérieur au quatorzième siècle. Le plus ancien dont on ait connaissance est celui sur lequel est écrite (en 1309) la minute de l'acte d'accusation des Templiers, conservée au Trésor des chartes de France. Maffei qui en retardait l'usage jusqu'à l'an 1367, se trompait de plus d'un demi-siècle. Mais sans contredit, on aurait droit de tenir pour supposé tout acte qui s'offrirait sur ce papier, avec une plus haute date que l'année 1250.

Les Bénédictins ont soigneusement décrit, déterminé toutes les formes d'écriture majuscule ou minuscule, onciale ou demi-onciale, ronde ou carrée, cursive ou gothique ou mixte, usitées d'âge en âge depuis le règne de Hugues-Capet. Ils ont donné pour chaque époque le tableau de tous les procédés graphiques; sigles ou lettres initiales tenant la place des mots, monogramnes ou assemblage de plusieurs caractères entrelacés, qui semblent n'en former qu'un seul; autres abréviations multipliées sur-tout entre les années 1200 et 1300; chiffres arabes introduits aussi en Europe au treizième siècle; manières diverses d'exprimer les nombres; ponctuation, alinéas saillants ou

(1) Dans son Traité contre les Juifs.

rentrants, ou remplacés par de simples intervalles au milieu des lignes; sténographie et cryptographie ou écriture secrète. Comme les objets de comparaison abondent, chacun de ces détails a de la précision et une garantie suffisante. Voilà plus de moyens de reconnaissance qu'il n'en faut, pour s'assurer qu'une charte convient par ses formes, par son matériel, au temps qui lui est assigné. Mais on a, de plus, les sceaux et les armoiries, gravés quelquefois sur l'or, sur des pierres précieuses, sur l'ivoire, l'argent, le bronze, la craie, la terre sigillée. Les sceaux, depuis l'an mil, sont le plus communément en cire; du reste, la couleur de cette matière a fort varié: cire blanche sous les premiers rois Capétiens, rouge au treizième siècle, verte néanmoins en des actes de Philippe-Auguste, et depuis dans la plupart des lettres d'anoblissement et de faveurs quelconques. On remarque des sceaux ornés de colombes, de poissons, d'instruments de musique, de croix, de couronnes, de diadêmes; quelques-uns n'offrent qu'une tête, d'autres qu'un buste: mais le roi de France, Henri Ier, est assis; Louis-le-Gros est à cheval, sans selle et sans étrier. Les monarques suivants sont ou à cheval, ou assis sur des lions, etc. On est parvenu à former une histoire complète des figures de tous les sceaux des princes et seigneurs de l'Europe, au moins pour le cours des huit derniers siècles.

Toutefois, avant l'an 1100, beaucoup de seigneurs n'avaient point encore de sceaux; ils y suppléaient par des morceaux de cuir ou de parchemin noués et attachés à leurs chartes; la qualité de *miles* ne paraît dans les sceaux que vers le douzième siècle. Il y avait eu auparavant des sceaux de ville et de bourgeois, et ils ont continué d'être employés durant tout le moyen âge. Ceux des papes ne

remontent pas très-haut; on cite des bulles scellées en plomb peu après le milieu du huitième siècle; mais le premier plomb désignant un pontife par son numéro, entre les papes du même nom, appartient à Léon IX, installé en 1048. L'anneau du pêcheur a été employé par Clément IV, au treizième siècle, et pouvait être un peu plus ancien. Quant au contre-scel, c'est une figure imprimée au revers du sceau principal; l'usage en est rare dans les anciens diplomes : depuis, on s'est servi quelquefois du seul *contra-sigillum, sigillum minus* ou *secretum*, en remplacement du grand sceau. Long-temps les sceaux avaient été pendants, avant d'être en placard : ils tenaient à la partie haute de la charte par des attaches de parchemin, de soie, de laine, de paille ou de corde; dans la suite, on les a placés au bas des pièces. Il n'est pas toujours énoncé dans le diplome qu'il est scellé, et avant le douzième siècle les sceaux n'étaient pas nécessaires pour la validité des actes.

Outre ces notions techniques, dont je ne puis offrir ici qu'un petit nombre d'exemples, le discernement des chartes suppose la connaissance des langues du moyen âge, tant du latin barbare que des idiomes modernes pris à leur origine, et suivis durant le cours de leurs lents progrès. Ces idiomes ont eu beaucoup de peine à s'introduire dans les actes publics; et les exemples qu'on en trouve au onzième siècle, soit en France, soit chez les Anglo-Saxons ou ailleurs, sont assez rares. La plupart des actes jusqu'au-delà de l'an 1300 continuent d'être en latin, si l'on doit conserver ce nom à une langue dont le vocabulaire se surchargeait de mots informes, d'expressions celtiques ou tudesques, et dont la syntaxe même s'était altérée. Il suffit de se souvenir

qu'un légat du pape saint Grégoire le Grand, dès le sixième siècle, avait écrit *cum tres filias*, au lieu de *cum tribus filiabus* (1), pour n'être jamais étonné des solécismes qui fourmillent dans les diplomes des âges suivants : ce serait plutôt l'élégance du style qui les rendrait suspects. Il faut noter pourtant, que ceux du douzième siècle sont un peu moins barbares ; mais ceux du treizième le redeviennent beaucoup ; et l'incorrection ne recommence à devenir moins grossière qu'après 1350. On doit une attention spéciale aux formules diverses qui se sont successivement introduites en ce genre d'écrits, et qui exprimaient certaines idées universellement répandues. Les mots *mundi termino appropinquante* avaient été fort usités aux approches de l'an mil qu'on prenait pour le terme final de la durée du monde, et ils ont continué d'être employés après cette époque. On exprimait la même idée par le progrès ou l'épaississement des ténèbres, *crebrescentibus tenebris*, formule qui eût été plus vraie dans un autre sens qu'on ne lui donnait point. Il convient aussi d'observer les titres ou qualifications qui, selon les lieux et les temps, s'appliquaient aux souverains, à de puissants personnages, à des corporations et communautés, soit dans le corps des actes, soit dans les intitulés et les souscriptions. Le nom de seigneur, *dominus* ou *domnus*, a été long-temps réservé aux rois, qui prenaient d'ailleurs les titres d'excellence, d'altesse, de mansuétude, etc., et qui en parlant à leurs officiers les traitaient de votre grandeur, votre utilité, votre industrie, *magnitudo*, *utilitas*, *industria vestra* : cette étiquette qui entrait dans la *diplomatie* de ces

(1) Avec trois filles. Muratori, Anecd. t. II.

temps-là, doit occuper une place dans les traités de *diplomatique*, mais c'est là encore un article fort compliqué, fort variable, et qui peut-être dépendait moins alors de conventions positives que du caprice des rédacteurs. A l'égard des noms propres ou surnoms, ils ne sont d'un usage général qu'après l'année 1200.

Entre les renseignements diplomatiques que je viens d'indiquer, il en est qui pourraient se classer chronologiquement, se distribuer d'âge en âge. Les plus anciennes chartes épiscopales se distinguent par les imprécations qui s'y trouvent insérées, et par des signatures avec des croix. Celles des papes contiennent des invocations de la Trinité, la formule de salutation *bene valete*: on y remarque des monogrammes; et le chef de l'église romaine prend déjà, au dixième siècle, des titres imposants, comme *summus sedis apostolicæ episcopus*. Au onzième, les malédictions s'accumulent dans les bulles, où se présentent aussi des figures circulaires renfermant des sentences. La formule *datum* au lieu de *data*, et une croix tracée de la main du pape, sont des indices plus propres au douzième siècle qu'à tout autre : les évêques de ce même temps emploient des sigles et la formule *salvo jure*. Des contre-seings d'officiers de la cour de Rome sur le repli des bulles, s'aperçoivent entre les années 1200 et 1300: c'est aussi l'âge auquel on rapporte l'origine des brefs, et l'emploi de la formule *ad perpetuam rei memoriam* dans les chartes ecclésiastiques et royales. Au quatorzième siècle, les papes décrètent *motu proprio*, et signifient leurs ordres suprêmes *sub annulo piscatoris*: les prélats baisent les pieds du pontife romain, et se disent évêques *par la grâce du Saint-Siège*. En 1415, le titre de Très-Chrétien est donné

au roi de France Charles VI, dans une épître du clergé. L'âge suivant est remarquable par l'établissement d'un nouveau genre d'archives, savoir, par des actes de l'état civil : un concile de Séez en 1523, et une ordonnance de François I[er] en 1539, prescrivent de tenir des regîtres de baptêmes et de mariages; ce qui n'a pourtant commencé d'être assez régulièrement exécuté en France, que depuis 1736.

J'ai dû rassembler ces détails, pour montrer comment il est possible de vérifier l'authenticité des chartes. En cette matière, la première règle consiste dans la distinction des époques avant ou après Hugues Capet. Car antérieurement à ce règne, l'histoire ne doit se fonder qu'avec infiniment de circonspection et de réserve sur des chartes; la plupart sont très-suspectes : Mabillon, malgré son vaste savoir, n'a point, quoi qu'on en dise, réussi à les défendre. Depuis Diophante, secrétaire du fils d'Hérode, jusqu'à Isidore Mercator et au-delà, on formerait une liste chronologique de faussaires, que l'ignorance commune, de jour en jour plus grossière, enhardissait indéfiniment, et dispensait presque d'habileté. Nous savons par Suétone (1), que sous les premiers empereurs, des grands de Rome avaient fabriqué des testaments. Plusieurs lois de Marc-Aurèle et des princes qui l'ont suivi (2), certaines dispositions de la loi des Wisigoths (3), divers canons de conciles, attestent les progrès et les excès de ce genre de fraude. Les Donatistes et les Nestoriens en ont été accusés, et rien ne les en peut disculper. Mais d'un autre côté, l'on a forgé

(1) Claud. n. 15. — Ner. n. 17. — Vespas. n. 12.

(2) Dig. l. XLVIII, t. X, 7..... — Cod. l. VII, t. LVIII, 1.

(3) L. VII, t. V. l. 1-8.

des donations de Constantin, de Pepin, de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire, et long-temps elles ont passé pour réelles. Aujourd'hui les originaux n'en existent nulle part, et toutes les circonstances en décèlent si clairement la fausseté, que l'opinion de ceux qui leur attribuent encore quelque valeur a perdu le droit d'être réfutée. Jamais non plus les décrétales auxquelles un imposteur du huitième siècle, Isidore Mercator, attacha le nom des plus anciens papes, ne sauraient recouvrer leur premier crédit : leur autorité n'en a pas moins pesé sur le moyen âge tout entier; et ce qui est bien plus merveilleux, c'est que, depuis qu'on les a reconnues pour fausses, leurs funestes maximes se sont maintenues dans la jurisprudence canonique, et continuent de régir ou de menacer les rois et les peuples. Les titres des premières propriétés des moines, de leurs immunités, de leurs priviléges, viennent des mêmes siècles et sont des produits du même art. C'est le jugement qu'en avait porté Joseph Scaliger (1), bien avant la controverse dont j'ai parlé au commencement de ce chapitre; et loin qu'en cette matière la critique moderne ait été trop sévère, on s'étonnera peut-être un jour des ménagements dont elle use encore.

L'un des arguments qu'emploient les Bénédictins et les autres moines pour défendre leurs vieux titres, est de les assimiler aux manuscrits dans lesquels l'ancienne littérature classique nous a été conservée. Ces manuscrits, disent-ils, sont des mêmes temps que les chartes mérovingiennes et carlovingiennes : ils concourent avec

(1) Ego multa monasteriorum..... diplomata vidi, regum, imperatorum, ducum nomina et scripturæ vetustatem præferentia, quæ vix ulli commentitia esse suboluit, nobis autem primo oculi conjectu odore falsitatis suæ nares percusserunt. *Jos. Scalig.* ep. 348.

elles à fournir les données sur lesquelles on établit, pour ces temps-là, l'histoire des écritures et les règles de la diplomatique. S'ils ne sont point apocryphes, pourquoi les chartes qui leur ressemblent passeraient-elles pour supposées? Mais qu'il nous soit permis d'observer d'abord qu'un diplome en faveur de l'abbaye de Saint-Denis se fabrique bien plus facilement qu'un livre de Thucydide ou de Virgile; qu'on avait plus d'intérêt à doter les monastères qu'à enrichir la littérature grecque ou romaine, et qu'enfin la dissemblance entre ces deux genres d'écrits, dans les idées comme dans le style, est trop palpable, trop fortement prononcée, pour qu'il y ait quoi que ce soit à conclure de l'un à l'autre. Veut-on ne considérer que le matériel de ces écritures? Il s'en faut encore qu'on ait assez d'indices pour déterminer l'âge de chacune d'elles. Le nombre n'est pas grand des manuscrits classiques antérieurs à l'an mil; et c'est seulement par conjecture qu'on attribue un peu plus d'ancienneté à quelques-uns. On ne peut avoir de données bien satisfaisantes qu'à l'égard de ceux qu'on sait avoir appartenu à des établissements ou à des personnages dont les époques sont connues. Lorsqu'on ne se guide que par les formes de l'écriture, par l'état des parchemins ou autres matières, on est exposé, entre les années 500 et 1000, à des erreurs de deux ou trois siècles. Aussi n'est-ce point du tout par l'âge des manuscrits que se prouve l'authenticité des livres classiques; car on aurait beau reculer cet âge, il resterait toujours un énorme intervalle entre la composition d'un ouvrage antique et la plus vieille copie qui en existe. Qu'importe que le dixième siècle fournisse des manuscrits d'Hérodote et de Thucydide? ces deux historiens vivaient environ 1500 ans auparavant. Quand certaines

copies de Diodore de Sicile et de Tite-Live remonteraient au neuvième siècle ou au huitième, il n'y en aurait pas moins une lacune de huit à neuf cents ans, depuis le travail de ces deux auteurs. J'ai déjà dit (1) que l'authenticité des livres antiques ne nous est garantie que par les mentions qu'ils font les uns des autres, par les rapports qu'ils ont entre eux et avec d'autres monuments: elle est fondée sur l'impossibilité de supposer qu'ils aient été fabriqués et combinés tous ensemble dans un même temps, et sur-tout au sein des ténèbres du moyen âge. Or, il n'y a rien de pareil à dire relativement aux chartes qui ont enrichi les moines et appauvri le monde.

Cependant les Bénédictins, pour multiplier ces pièces, veulent admettre jusqu'aux simples copies qui en ont été faites plus tard, pour peu qu'elles paraissent certifiées ou qu'elles se disent collationnées sur les originaux. Ceux-ci leur ont semblé sur-tout suffisamment remplacés par les actes postérieurs qui les confirment ou les renouvellent. En effet, il est arrivé fort souvent, depuis la fin du douzième siècle, que les princes ou autres personnes publiques, pour consolider une possession ou un privilège, déclaraient en avoir vu le titre primitif. Cela s'exprimait par le mot *inspeximus* sous Philippe-Auguste, et plus communément depuis, par le mot *vidimus*. De là le terme *vidimées*, par lequel on désigne les chartes dont l'existence n'est connue et attestée que de cette manière. Secousse (2) a observé qu'en les reproduisant ainsi, on ne les transcrivait pas bien scrupu-

(1) Voy. ci-dessus, p. 91-93.

(2) Ordonnances des Rois de France, t. IV, Préliminaires, p. cxxiv et pp. 393.

leusement, qu'on en changeait le style pour le rajeunir, et même qu'on se contentait quelquefois d'en donner de simples sommaires ou extraits. Cependant je crois qu'en général, et lorsque le doute n'est provoqué par aucune circonstance particulière, les *vidimus* peuvent représenter les pièces originales. Mais pour accorder la même confiance aux recueils appelés *cartulaires*, il faudrait commencer par bien expliquer ce qu'on entend par cette expression; et c'est ce que les Bénédictins ne font pas. Ils l'ont appliquée fort improprement à des volumes où se trouvent rassemblées, reliées ensemble, des pièces originales, munies de leurs sceaux; et parce que ces pièces conservent évidemment, sous cette forme accidentelle, toute l'authenticité qui leur est propre, ils se sont efforcés d'attribuer la même valeur à des collections d'une tout autre espèce, c'est-à-dire à des regîtres composés de pures copies. Grégoire de Tours (1) et d'autres auteurs du sixième siècle et du septième indiquent, sous le nom de *Tomi chartarum*, on ne sait trop quels recueils : selon Ducange (2) ou ses éditeurs, ces deux mots ne signifient qu'archives ou chartriers; selon Maffei (3), c'étaient des minutes de notaires, ou bien des regîtres dans lesquels un souverain, un prélat, des moines consignaient les lettres qu'ils avaient écrites ou reçues. Comme il ne subsiste aucun de ces monuments, il est impossible de s'en former une idée juste. Nous ne connaissons rien de plus ancien en ce genre que le Cartulaire de Farfa, écrit en 1080, et distinct de la chronique de cette abbaye. Les religieux du mont Cassin en possèdent un qu'ils disent

(1) Histor. Francor. l. X, c. 19.
(2) Glossar. med. et inf. lat. v. Tomus et Charta.
(3) Istoria diplomatica, p. 97.

rédigé vers le milieu du douzième siècle par Pierre, diacre d'Ostie; celui de l'église de Compostelle est à peu près de la même époque; et l'un des plus célèbres est le regître où le camérier Cencio, en 1200, recueillit les titres des droits de l'église romaine. Les Bénédictins avouent que plusieurs de ces recueils ne sont que des chroniques contenant des copies ou des abrégés ou des commentaires d'anciennes chartes, réelles ou apocryphes; mais ils prétendent distinguer, parmi ces cartulaires, des regîtres tout-à-fait dignes de foi.

« Qui oserait, disent-ils (1), rejeter des diplomes re« cueillis par les soins et sous les ordres d'aussi saints « personnages qu'un saint Odon, un saint Odilon, et tant « d'autres grands hommes? » La mémoire d'Odilon et d'Odon mérite beaucoup de respect sans doute, mais la critique historique doit se prescrire des règles plus rigoureuses, plus indépendantes des apothéoses monastiques. Il y a des saints qui se sont trompés, ou dont le nom a couvert de pieux mensonges. La vérité est que rien ne garantit la fidélité des copies qu'on a faites, dans ces cartulaires, des chartes antérieures à l'an 1000, et que presque aucune ne soutient un examen un peu sérieux. « Il faut, dit Richard Simon (2), bien prendre garde « que les moines ont inséré dans leurs cartulaires des « priviléges qu'ils ont fabriqués eux-mêmes; et à l'égard « de ceux qui sont vrais, ils les ont souvent beaucoup « plus étendus qu'ils n'étaient dans les originaux. » Les cartulaires ont été définis, dans les Mémoires du clergé de France (3), « des recueils où sont transcrits les contrats

(1) Nouv. Traité de Diplomatique, I, 184.
(2) Hist. de l'origine des Revenus ecclésiast. I, 153.
(3) Mémoires du clergé, t. VI, Col. 1084.

« d'achat ou de vente, de décharge ou autres, les donations « qu'on dit avoir été faites à des communautés, les con- « cessions d'exemption et autres chartes. » A cette définition, le rédacteur des Mémoires du clergé ajoute que « les cartulaires sont ordinairement fort postérieurs aux « actes qu'ils contiennent; que les compilateurs ne se « sont pas donné la peine de transcrire la plupart de « ces actes en entier, qu'ils les ont réduits à leur ma- « nière, et selon le sens et les inductions qu'ils voulaient « en tirer; qu'enfin si l'on veut comparer les actes « originaux avec les copies rapportées dans les cartu- « laires, on y remarque une différence très-grande « outre que les copies de la même pièce, transcrites en « différents cartulaires, ne sont pas toujours conformes. » N'hésitons point à conclure qu'il n'y a de bien authentique dans ces regîtres que les parties relatives aux sept ou huit derniers siècles, durant lesquels en effet les transcriptions de pièces nouvelles ont été plus surveillées, plus fidèles, et les falsifications de plus en plus difficiles. Nous n'avons guère, pour l'âge antérieur, que des copies qui, entreprises trop long-temps après les dates qu'elles rappellent, ne méritent, quand les originaux n'existent plus, qu'une confiance proportionnée à la vraisemblance naturelle des faits, et à l'accord de ces pièces avec de plus véritables monuments.

Lorsqu'on a bien reconnu l'authenticité d'un diplome, il s'agit de savoir encore quel sens il exprime, et jusqu'à quel point on peut compter sur la vérité des faits qu'il indique. Mais ces deux questions n'offrent pas ordinairement des difficultés fort graves. Quoique le langage des chartes soit très-barbare, il est le plus souvent fort clair, du moins pour ceux qui ont acquis les con-

naissances préliminaires relatives aux formules, aux qualifications et aux dates. Il est rare aussi que les faits récents au moment de la rédaction d'une charte y soient essentiellement altérés : quant aux faits anciens qui peuvent s'y trouver rappelés, je n'ai pas besoin de dire qu'il faut en chercher ailleurs la connaissance immédiate. Ainsi l'examen doit principalement porter sur l'authenticité de ces pièces; et en ce point, la règle générale la plus certaine consiste, comme je l'ai exposé, dans la distinction des époques. La saine critique rejettera la plupart des chartes qui se donneront pour antérieures au règne de Hugues Capet; elle en écartera beaucoup encore entre les années 1000 et 1200; et plus elle avancera au-delà de ce dernier terme, moins elle en trouvera de suspectes.

Assimiler des documents apocryphes à des témoignages positifs, à des preuves péremptoires, c'est une méthode commune à ceux qui veulent que tout soit certain, et à ceux qui déclarent que rien ne doit l'être. Quoi! parce que les ordonnances des rois de France depuis Philippe-Auguste, les délibérations du parlement de Paris depuis Philippe-le-Bel, sont d'une authenticité manifeste, faudra-t-il révérer des donations mérovingiennes, conservées ou seulement transcrites dans l'ombre des cloîtres, pour justifier les possessions ou les prétentions d'un couvent ou d'un ordre de moines? Et parce que les moines ont fabriqué en effet de pareils titres, deviendra-t-il douteux que l'empereur Charles IV ait publié la bulle d'or en 1356, ou que François Ier ait signé, en 1516, un concordat dont l'original se conserve dans les archives de Rome et de France?

On a publié, comme je l'ai déjà dit (1), d'amples collections de chartes ou diplomes, et autres pièces d'archives; et on a mis en lumière aussi un très-grand nombre de médailles, d'inscriptions et de monuments de toute espèce. Mais en général ceux qui ont préparé, formé ces recueils se sont bien moins proposé de fournir immédiatement des matériaux à l'histoire que de faciliter l'étude de la paléographie, de la diplomatique, ou de la science numismatique, ou de quelque autre branche d'archéologie. Il y a quatre sortes de monuments dont il ne faut jamais tirer aucune sorte de conséquence historique : 1° ceux qui manquent d'authenticité; 2° ceux qui n'offrent pas un sens clair ou facile à éclaircir, et qu'on ne parvient à expliquer qu'à force d'hypothèses et de conjectures; 3° ceux qui n'accréditent que des erreurs ou des mensonges, et qui contredisent des témoignages dignes de foi; 4° enfin ceux qui ne tiennent qu'à des faits dénués de toute importance, étrangers aux intérêts de la société, et par conséquent à ses annales. Si, en écartant ces quatre espèces, dont chacune est fort nombreuse dans les archives et dans les collections imprimées, on publiait un jour des recueils chronologiques de monuments tenant en effet à l'histoire, spécialement de médailles, d'inscriptions, et sur-tout de pièces d'archives, on rendrait à la science historique un éminent service; on lui fournirait les moyens d'acquérir une précision rigoureuse, de devenir de plus en plus exacte, de se composer du moins d'éléments positifs, de notions utiles et méthodiques dont la probabilité ou la certitude serait toujours appréciable. Le discrédit où

(1) Voy. ci-dessus, p. 221, 222.

l'histoire est quelquefois tombée ne tient qu'à la confusion des matériaux qu'on l'a forcée d'admettre, qu'à cet inextricable mélange d'erreurs et de vérités, de ténèbres et de lumières, d'inutilités et d'instruction réelle que ce genre d'enseignement a le plus souvent présenté. Le but auquel tendent les réflexions que j'ai rassemblées dans ce chapitre et dans les précédents, est de montrer de quelle simplicité, de quelle pureté les connaissances historiques sont susceptibles, quand on ne les puise qu'à leurs véritables sources.

Cependant les plus fécondes de ces sources, savoir les relations originales, ne se sont point encore ouvertes à nos yeux : nous n'avons considéré les faits que dans les traditions qui les transmettent et dans les monuments qui en perpétuent le souvenir. Toujours avons-nous vu se dégager de la nuit des temps et des nuages de la fable l'aurore de l'histoire. Nous avons vu les traditions acquérir par degrés plus de consistance et de vraisemblance, les siècles devenir de plus en plus historiques, à mesure qu'ils se rapprochaient de celui d'Hérodote. Les médailles ont fixé des dates; indiqué des suites de princes, constaté l'existence des cités, des colonies et des autres établissements politiques; conservé la mémoire et même les traits de plusieurs personnages, l'idée générale, et, pour ainsi dire, l'expression sommaire de certains évènements. Les inscriptions ont donné un peu plus de développement à quelques-unes de ces notions, et en ont fourni plusieurs autres. Lors même qu'elles deviennent adulatrices, leur témoignage est encore admissible ou même sûr en ce qui concerne les temps, les lieux et les circonstances étrangères aux intérêts des hommes puissants qu'elles célèbrent : elles sont plus

instructives encore lorsqu'elles offrent les textes des lois, des conventions, des traités; et malgré les lacunes qu'elles laissent, ainsi que les médailles et les autres monuments antiques, dans les annales des nations, elles contribuent néanmoins à en tracer en quelque sorte une première esquisse par des points précis jetés dans l'espace des temps. Des chartes authentiques nous rendent le même service même avant le treizième siècle de l'ère vulgaire; et à partir de cette époque, ce genre de monuments se multiplie à tel point, et devient si facile à vérifier par des confrontations attentives, qu'il offre un ensemble de souvenirs fixes, constants, invariables. Dès-lors, ce n'est plus par des points épars çà et là, c'est par des lignes que l'histoire commence à se dessiner, et quelquefois même plus complètement ou plus fidèlement que dans les relations proprement dites.

Voici donc les notions historiques que nous devons aux traditions et aux monuments : d'abord tout ce que nous pouvons savoir des temps antérieurs à Hérodote, sauf à distinguer, dans les récits traditionnels, les prodiges et les fictions qu'un esprit raisonnable ne saurait admettre, des articles qui n'ont rien d'incroyable et qui atteignent un certain degré de probabilité; en second lieu, pour les cinq derniers siècles avant l'ère vulgaire et pour les douze premiers siècles de cette ère, des tableaux sinon historiques, du moins chronologiques, tracés avec plus ou moins de continuité par les médailles, les inscriptions et les chartes; enfin, pour les six derniers siècles avant celui où nous vivons, assez de documents à puiser dans les archives européennes, pour qu'il soit possible d'en composer un corps d'histoire déjà plein de faits, même de détails et d'aperçus sur le caractère et

la politique des personnages; sur les causes, l'enchaînement et les effets des évènements. Ainsi, la plus grande lacune qui reste à combler et que nous verrons se remplir en effet par les relations originales, par les livres des historiens contemporains de chaque fait, est d'environ seize à dix-sept siècles, depuis la naissance de Périclès jusqu'à l'avènement de Philippe-Auguste, espace historique que les traditions feraient mal connaître, et dont les monuments ne fourniraient guère qu'une chronologie souvent défectueuse. Mais sur les six derniers siècles même, les ouvrages des historiens proprement dits, c'est-à-dire racontant ce qui s'est passé sous leurs yeux ou de leur temps, ajouteront beaucoup aux connaissances fournies par les pièces d'archives, principalement en ce qui concerne les opérations militaires, les guerres civiles, les troubles intérieurs, l'état des opinions, les usages, les mœurs, la vie privée des personnages célèbres. L'histoire de ces six siècles est sans contredit la mieux établie, parce qu'on y peut comparer un plus grand nombre de témoignages divers, et que souvent leur accord parfait exclut tout motif et tout prétexte de doute et d'hésitation. La lumière que jettent les siècles antérieurs est proportionnée à celle qui a lui sur eux-mêmes : ceux de Périclès et d'Alexandre dans la Grèce; ceux de Cicéron, de Sénèque et des Antonins dans Rome, sont les mieux connus, parce qu'ils ont été les plus éclairés. Les ténèbres où l'Europe s'est replongée depuis demeurent étendues sur cette partie de son histoire : alors les traditions fabuleuses recommencent, les annales redeviennent des tissus de légendes miraculeuses, et la critique doit s'armer de la plus rigoureuse défiance.

J'ai distingué (1) plusieurs ordres de relations écrites, selon que l'époque de leur rédaction se rapproche ou s'éloigne de l'époque des évènements qu'elles décrivent. Les règles de critique applicables à ces récits, à chacune de leurs espèces, seront exposées dans les chapitres suivants.

(1) Ci-dessus, ch. II, p. 64-74.

CHAPITRE IX.

DES RELATIONS ÉCRITES AU MOMENT MÊME OU LES FAITS S'ACCOMPLISSENT, OU PEU DE JOURS APRÈS.

Ce qui caractérise les traditions, c'est d'être ou d'avoir été purement orales; et ce qui distingue les monuments des relations, c'est que, pour l'ordinaire, les monuments, médailles, inscriptions et chartes, n'énoncent les faits que d'une manière très-concise, qu'ils n'en donnent qu'une idée sommaire ou incomplète, tandis que les relations ont essentiellement un but historique, et qu'on ne les écrit que pour raconter les évènements, en montrer le fil, en détailler les circonstances.

J'ai annoncé (1) que nous aurions à considérer huit classes de récits, depuis ceux qui se rédigent presque en même temps que les faits se passent, jusqu'à ceux qui en sont séparés par de longs intervalles de temps et de lieux. Dans ce système, j'ai placé au premier rang les procès-verbaux, actes, rapports, bulletins, plumitifs, en un mot, les récits qui s'écrivent en présence même du fait, tandis qu'il s'accomplit, et lorsqu'il est, pour ainsi dire, flagrant; récits officiels, qui ont même une sorte de caractère monumental, et qui, à ce titre, sont

(1) Voy. ci-dessus, p. 64-74.

immédiatement recueillis dans des archives ou dépôts publics. Ils forment, en quelque sorte, la nuance entre les monuments et les relations. A cette première classe appartiennent les actes de plusieurs conciles, les regîtres des parlements et de quelques autres corps judiciaires ou administratifs, les procès-verbaux des assemblées politiques, ecclésiastiques, littéraires.

Il est fort probable qu'on a rédigé de tels actes, tenu de pareils regîtres dans l'antiquité, surtout en Grèce et à Rome; mais il n'en subsiste rien; et nous n'en possédons point d'authentiques des premiers siècles de l'ère vulgaire. Au quatrième, le César Maximin s'avisa, du moins Eusèbe (1) l'en accuse, de forger des Actes de Pilate, remplis d'impiétés et de blasphêmes, et qui tendaient à rendre odieuse la religion des chrétiens. Ils étaient datés du quatrième consulat de Tibère, septième année de son empire, an 21 de notre ère, et Pilate n'a commencé d'être gouverneur de Judée qu'en 26 : cet anachronisme aurait suffi pour dévoiler la fausseté de ces calomnieuses écritures. En 681, le sixième concile général déposa le patriarche Macaire (2), qui avait falsifié les actes du cinquième. Les ennemis du célèbre Photius l'ont déclaré faussaire; ils ont prétendu (3) que pour se maintenir sur le siége patriarcal de Constantinople, il avait produit les actes d'un concile imaginaire. Plus d'une fois, au moyen âge, on a supposé des actes de synodes tenus dans la primitive église. La superstition, l'ambition, la cupidité conseillaient ces fourberies, que l'ignorance commune rendait extrêmement faciles; car c'est par trop s'abuser que de

(1) Histor. l. IX, c. 5-7.
(2) Fleury, Hist. ecclésiast. l. XL.
(3) *Ibid.* L et LI.

croire, avec les Bénédictins, qu'il y avait alors de la critique. Il n'y en aurait point aujourd'hui même, si l'on ne rejetait pas, comme apocryphes, tous les prétendus procès-verbaux antérieurs à l'an 600, dont les originaux ne se retrouvent nulle part, ou qui, non-souscrits ou mal datés, sont restés long-temps inconnus. Ces mêmes considérations doivent en faire écarter beaucoup encore entre le septième siècle et la fin du quatorzième. Mais à partir de l'an 1400 et même d'un terme un peu plus reculé, il n'est presque aucun récit officiel dont l'authenticité ne soit à l'abri de tout soupçon. A la vérité, les légats du pape Eugène IV (1), au concile de Bâle, essayèrent d'insérer un faux décret dans les actes de cette assemblée. Ils avaient corrompu le dépositaire du petit coffre qui contenait les sceaux du concile : par le moyen de ce sécretaire et d'un autre domestique du cardinal Julien, on avait arraché les serrures du coffre, et scellé le décret prétendu. Mais l'artifice fut bientôt découvert; et le concile, d'une voix unanime, chargea douze prélats d'informer contre les auteurs de cette fraude et de leur faire le procès. A son tour, ce même concile de Bâle a été accusé d'avoir falsifié les actes de celui de Constance; c'est ce qu'a osé avancer, sans aucune preuve, un théologien du dix-septième siècle, nommé Schelestrate (2), zélé partisan de la cour de Rome par laquelle il était soudoyé. Cette accusation, dénuée de tout fondement, a été victorieusement réfutée par Bossuet, dans la Défense (3) de la déclaration du clergé de

(1) Hist. ecclés. de Fleury, continuée par Fabre, CVII, 41.

(2) Acta constansiensis concilii ad expositionem decretorum, etc. Antuerpiæ, 1683, in-4°.—Tractatus de sensu et autoritate concilii constantiensis. Romæ, 1686, in-4°.

(3) Defensio declarationis cleri Gallic. Part. II, l. V, c. 4, 5, 6, etc...

France, de 1682, déclaration dont l'un des articles porte que la supériorité des conciles généraux sur l'autorité papale a été reconnue par le concile de Constance.

Je ne dirai rien de la manière d'expliquer les procès-verbaux : car la partie purement narrative y est ordinairement fort claire; les circonstances y sont détaillées avec un soin quelquefois excessif. Quant aux décisions dogmatiques ou aux dispositions législatives, aux doctrines ou aux statuts qu'ils peuvent renfermer, l'interprétation de ces articles dépasse les bornes de la simple critique historique; et quoiqu'on puisse, pour les éclaircir, emprunter de l'histoire quelques données, on a sur-tout besoin de recourir à des notions de théologie ou de jurisprudence en même temps que de grammaire. A ne considérer que les faits énoncés, affirmés dans les récits officiels, le principal objet de la critique d'apprécier la véracité de ces témoignages; car il s'en est faut que l'autorité dont les relations de ce premier genre semblent revêtues par leurs souscriptions, par l'adhésion expresse ou tacite d'un grand nombre d'hommes publics, garantisse de toute erreur. Au contraire, il est trop aisé de comprendre qu'elles ne peuvent jamais rien contenir qui ne convienne aux intérêts de la puissance dont elles émanent, qui les commande ou les approuve. Sur tous les points qui ne compromettent pas ces intérêts, elles sont presque toujours d'une fidélité parfaite, d'une exactitude scrupuleuse; mais nous devons nous attendre à toutes les modifications, altérations, exagérations ou réticences qu'exigera, que désirera le pouvoir. De notre temps même nous avons vu, en des circonstances graves, la rédaction de ces procès-verbaux se recommencer trois ou quatre fois; et ce redoublement de soins n'avait

aucunement pour but de rendre les récits plus véridiques. Il fallait de l'art et du travail pour éviter les mensonges grossiers et parvenir néanmoins à des résultats trompeurs, pour masquer la vérité en se tenant toujours à côté d'elle.

Lisez les procès-verbaux des séances tenues par la Convention le 31 mai et le 2 juin 1793 (1), vous n'y rencontrerez presque aucune trace des réclamations énergiques qui s'y sont élevées contre les calomnies et les violences des séditieux : ceux-ci vous seront représentés comme des citoyens vertueux et paisibles; on a eu soin d'omettre les plus héroïques paroles de leurs victimes; on a osé écrire que l'assemblée « étant sortie en corps « et ayant parcouru tous les rangs des troupes postées « tout autour du palais, toutes ces troupes et les ci- « toyens assistants l'ont accueillie *avec des démonstra- « tions d'honneur et de bienveillance, parmi cependant quelques propos inconsidérés.* » Telle est la relation officielle de cet attentat public commis devant deux mille témoins, mais couronné par un succès qui déterminait la couleur du tableau qu'on en devait tracer. Toutefois cet étrange récit se termine en faisant mention des protestations signées à l'instant sur le bureau par un grand nombre de membres de l'assemblée; et cette circonstance suffirait pour avertir de la nécessité de le confronter, en tout ce qui précède, avec des relations plus libres et plus fidèles qui ont été presque aussitôt publiées de ces déplorables scènes.

Qu'un soldat ambitieux vienne avec ses complices et ses satellites assiéger, disperser, dissoudre tout un corps

(1) Procès-verb. de la Conven. t. XII, p. 279-293. — t. XIII, p. 17-31.

législatif, et s'emparer à main armée du pouvoir suprême : aucune forme régulière ne manquera au procès-verbal qui transformera cet attentat en un triomphe, et l'usurpation en un mandat légal ; rien n'y sera dit de l'oppression des vaincus, ni des extravagances et de l'extrême lâcheté du vainqueur : on osera y représenter comme des séditieux les victimes désarmées de la plus violente agression, exprimer leur consentement à des actes qui n'ont pu être consommés qu'en leur absence ; on ouvrira enfin par d'impudents mensonges un long cours de tyrannie. Dès l'instant même une sombre inquisition ravira la faculté de parler et d'entendre, et tout un peuple rentrera dans ces temps que dépeint Tacite, où l'on eût perdu avec la voix la mémoire même, s'il était aussi possible d'oublier que de se taire (1). Je n'aurais point rappelé le 19 brumaire, si le procès-verbal de cette journée (2) n'était, à ma connaissance, le plus frappant exemple des impostures officielles. Là, les trois quarts ou les quatre cinquièmes d'une assemblée sont appelés une minorité *factieuse, furieuse, conspiratrice, un attroupement de perturbateurs qui s'élancent les uns armés de pistolets et de poignards, les autres en menaçant de la main* : il est parlé *de grenadiers accourus au bruit de cet effroyable désordre, et repoussant les coups des assassins qui ne dissimulent pas leur rage et qui exhalent hautement leurs regrets de ne pouvoir poignarder* personne. La vérité est qu'il n'y eut ce jour-là de fureur que

(1) Adempto per inquisitiones et loquendi audiendique commercio, memoriam quoque ipsam cum voce perdidissemus, si tam in nostrâ potestate esset oblivisci quam tacere. Tacit. Vita Agric, n. 2.

(2) Procès-verb. du conseil des Cinq-cents, brumaire an VIII; pag. 307-367.

celle qui a dicté ces expressions, d'armes qu'entre les mains des soldats de l'usurpateur, et de complot qu'entre lui et ses affidés. Mais ce qui est le comble de l'impudence est d'ajouter qu'*à neuf heures du soir, la majorité du conseil s'est réunie* : le conseil était dispersé, il n'en restait pas cinquante membres sur cinq cents.

Ce n'est point assez de reconnaître que parmi les relations officielles il en est de fort mensongères : il faut dire encore qu'entre celles qui ne le sont pas, il y en a peu qui suffisent; que la plupart ne nous apprennent rien de très-important ni même de très-exact, si elles ne sont ou confirmées ou rectifiées ou complétées par des narrations libres. Les actes du concile de Trente sont assurément bien authentiques : les prélats qui composaient cette assemblée les ónt souscrits, pour obéir à une bulle pontificale qui le leur ordonnait sous peine d'excommunication. Qui veut étudier l'histoire de ce concile doit sans doute en lire les actes; mais que d'intrigues secrètes, que de curieux détails, que de particularités instructives ils lui laisseront ignorer, s'il n'a recours à ce qu'ont écrit sur le même sujet Pallavicini et sur-tout Fra Paolo! On sent assez que des confrontations pareilles seront indispensables, quelle que soit la matière des récits. Voudrait-on, par exemple, s'en rapporter aveuglément aux bulletins militaires que publiera un général ou un empereur? Ne prévoit-on point qu'on y trouvera, pour le moindre succès, un chant de triomphe; pour une action indécise, une victoire; pour un revers, un avantage; et pour un désastre, un simple échec? La prudence exige au moins qu'avant de rien croire, on ait lu des contre-bulletins, ou écouté d'autres rapports, ou apprécié les effets de chaque engagement, de

chaque bataille, observé en quelle position elle a laissé les armées, quels mouvements, quels armistices, quels traités elle a préparés ou amenés.

Encore une fois, la conséquence de ces réflexions n'est pas de refuser toute autorité aux narrations officielles : on y peut recueillir avec confiance les dates, les indications locales, les résultats matériels des évènements et toutes les circonstances qu'aucun intérêt n'a pu conseiller d'altérer. Ces relations sont même des sources pleinement pures, quoique ordinairement un peu arides, à l'égard de tous les faits qui ne touchent point aux opinions, aux habitudes, aux besoins des gouvernements, des hommes publics ou des factions ; mais elles n'instruisent jamais qu'à demi, fort souvent elles induisent en erreur : presque toujours elles dépouillent les faits de leurs couleurs morales, si elles n'en dénaturent pas tout-à-fait le caractère. En un mot, on ne doit pas les négliger ; mais il importe de rechercher en même temps s'il n'y a point, sur les objets qu'elles concernent, des témoignages plus désintéressés, plus indépendants et moins circonscrits.

Une seconde espèce de relations immédiates, ou contemporaines, consiste dans les regîtres historiques où de simples particuliers se sont plu à consigner, jour par jour, les évènements qu'ils venaient de voir ou d'apprendre. Plusieurs de ces journaux sont restés manuscrits en Italie, en France et ailleurs : le Vatican sur-tout en récèle plusieurs qui se rapportent à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième. Mais il en a été publié quelques-uns, par exemple, celui du

pontificat d'Alexandre VI par Burchard (1), maître des cérémonies de ce pape, et témoin de sa vie publique et privée; ceux aussi qu'auparavant un bourgeois de Paris dont le nom n'est pas connu, avait écrits dans notre langue, sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, depuis l'an 1409 jusqu'en 1449 (2). C'était l'époque de la plus grande activité des factions de Bourgogne et d'Orléans : l'auteur est dévoué à la première, il est un ennemi passionné de ceux qu'on appelait Orléanais ou Armagnacs. C'est une raison de n'avoir point en lui une confiance aveugle; mais c'en est une aussi de confronter ses récits ou ses notes avec les ouvrages composés, au même siècle, dans un esprit opposé, spécialement avec ceux de Jouvenel ou Juvénal des Ursins, Armagnac déterminé. Il règne, quoi qu'on en ait dit, beaucoup plus d'impartialité dans les journaux de Henri III et Henri IV, écrits par Pierre de l'Estoile : ils embrassent, sauf quelques lacunes, un espace de trente-six ans, de 1574 à 1610, et sont assez généralement connus, ayant été plusieurs fois imprimés (3). Anquetil en a donné une idée parfaitement juste, dans les observations qui précèdent son Esprit de la ligue (4). « Les affaires de l'État, » dit-il, « y sont jetées pêle-mêle « et jour par jour avec les affaires de famille, les morts, « les naissances, le prix des denrées, les maladies, les « évènements gais et tragiques, et tout ce qui peut faire « le sujet des conversations ordinaires. L'Étoile se ré- « tracte avec autant de bonne foi qu'il avait affirmé

(1) J. Burchardi Historia arcana, sive de vitâ Alexandri VI, edita ex Diario; à G. G. Leibnitzio. Hanoveræ, 1697, in-4°.

(2) Paris, Gandouin, 1729, in-4°.

(3) La dernière et la meilleure édition est celle de 1744 et 1741, 9 vol. in-8°, auxquels on joint les Mémoires de l'Étoile. Cologne, 1719, 2 vol. in-8°.

(4) P. xxxiv, n° 4 des ouvrages cités.

« avec facilité. Ce répertoire est un de ceux dans les« quels on peut prendre une juste idée des bruits popu« laires, de leur origine souvent si incertaine, de leur « accroissement impétueux, de leur chute aussi rapide. « L'auteur était très-honnête homme, bon serviteur du « roi et fort attaché au parlement. Il cache sous un air « de naïveté un caractère caustique et malin, et il a l'art « de piquer la curiosité, de sorte qu'on le quitte diffi« cilement quand on l'a commencé. » Cependant, quel que puisse être l'attrait de cette lecture, ce n'est pas sans effroi qu'on y suit le fil chronologique des dissentions, des crimes, des calamités qui remplissent cette partie de notre histoire. Le journal de Henri III, tel qu'il est sorti des mains de l'Étoile, est assez court; mais c'est un tissu d'attentats et de supplices, de combats et de trahisons, de ravages et d'incendies. « En ce temps-là, dit-il (sous l'année 1587), les Allemands et les Suisses passant par la Champagne brûlèrent l'abbaye de Saint-Urbin, appartenant au cardinal de Guise, lequel pour s'en venger, fit brûler, en sa présence, le château de Brême, sis à trois ou quatre lieues de Château-Thierry, appartenant au duc de Bouillon, et n'en partit qu'il ne fût réduit en cendres (1). » Telles étaient alors les mœurs des peuples, des ducs et des cardinaux.

Dans un siècle plus poli et sous un règne moins orageux, le marquis de Dangeau, membre de l'Académie Française et de celle des Sciences, a composé un journal du même genre, mais qu'on a trouvé beaucoup trop long pour tenter de l'imprimer en entier. Voltaire (2) croyait y reconnaître l'ouvrage de quelque vieux valet

(1) Journ. de Henri III, t. II, p. 26.

(2) Siècle de Louis XIV, c. XXVI, et Dissertation sur la mort de Henri IV, à la suite de la Henriade.

de chambre, plutôt que d'un académicien, et l'on est forcé d'avouer que l'abrégé qui en a été publié, il y a peu d'années (1), n'en fait pas concevoir une idée très-avantageuse. Nous n'y trouvons guère que des dates, des formules, des détails de cérémonies et d'étiquette, détails dont le public s'obstine à ne pas sentir l'importance, quoiqu'ils en aient une très-grande à la cour d'un roi absolu tel que Louis XIV. L'éditeur de ce mémorial sec et monotone prend la peine de nous avertir qu'*on est certain* que rien n'y est embelli. En effet, on n'a point à craindre d'être ébloui par la parure du style: jamais Dangeau ne se laisse entraîner ni à penser ni à sentir ni à peindre, quel que soit l'éclat des personnages ou des faits dont il s'occupe. Au premier coup d'œil, vous seriez tenté de croire que cette absence même de toute recherche et de tout soin, est un gage de la fidélité des récits et doit rassurer les lecteurs contre le péril d'être trompés ou séduits : reste pourtant à savoir si celui qui a pu enregîtrer si froidement des faits mémorables, y a pris assez d'intérêt pour les observer avec clairvoyance. « On ne peut lui reprocher, dit Voltaire (2), d'avoir inventé ce qu'il raconte, rien ne serait plus injuste que de lui attribuer de l'imagination, et l'on ne peut pas non plus l'accuser d'être indiscret; car il garde un profond silence sur toutes les affaires d'état. » Toutefois il se rencontrait dans le volumineux, l'interminable fatras de Dangeau, un petit nombre d'articles qui concernaient ou certains actes de l'autorité suprême, comme des exils et des lettres de cachet, ou bien des affaires ecclésiastiques, ou

(1) Paris, chez Treuttel et Wurtz, 1817, 4 vol. in-8°.

(2) Réflexions sur les Mém. de Dangeau, pag. 593 et suiv. du tome XXI de l'édit. de M. Beuchot.

même l'histoire littéraire. La plupart de ces articles étaient restés inédits : M. Lémontey les a publiés (1); mais on pourrait dire qu'il en a lui-même fort affaibli l'intérêt, en y joignant un bien meilleur ouvrage de sa propre composition, sous le titre de Tableau du gouvernement de Louis XIV. Dangeau ne fournissait point assurément les matériaux d'un pareil travail.

Les exemples que je viens de citer suffiront pour montrer en quoi consiste ce deuxième genre de relations originales : je ne saurais dire qu'il ait fort enrichi l'histoire; car l'antiquité n'a laissé aucun mémorial de cette espèce qui nous soit parvenu : il faut descendre, pour en trouver de bien connus, de bien authentiques, au quinzième siècle de notre ère; et jusqu'ici ceux de l'Étoile sont presque les seuls qui aient fixé l'attention publique. Cependant on peut considérer comme appartenant au même ordre de récits les notes écrites jour pour jour qui se rencontrent accidentellement dans certaines correspondances, dans certaines relations de voyages ou d'expéditions militaires. Nous avons ainsi des journaux de routes, de navigations, de campagnes, de sièges, de négociations, de conférences. Des médecins en ont rédigé, pour tracer les progrès des maladies et des cures; et quelle que soit la matière de ces notices quotidiennes, en quelque livre qu'elles aient été insérées, leur contact immédiat avec les faits qu'elles énoncent les rend précieuses. Elles confirment les autres témoignages qui s'accordent avec elles; et le leur, quand il est seul, n'est pas toujours sans autorité. Un vieil adage de jurisprudence qui refusait toute valeur à la déposition d'un seul

(1) Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV, précédé de nouv. Mém. de Dangeau. Paris, 1818, in-8°.

témoin (1), n'est pas applicable à la critique historique. Sans doute, la seule affirmation de l'auteur d'un mémorial particulier ne suffit jamais pour qu'un fait soit certain; mais elle peut lui donner uue probabilité plus ou moins grande, selon la nature de ce fait et ses rapports avec ceux qui l'avoisinent, selon aussi le degré de confiance qu'inspireront les lumières de cet écrivain, son caractère moral et son exactitude habituelle dans ceux de ses récits qu'il est possible de vérifier. Plusieurs particularités de la vie privée du pape Alexandre VI ne nous sont connues que par le journal de Burchard (2); et quelque horribles qu'elles soient, elles n'en sont pas moins croyables : ces derniers excès de la débauche qu'on voudrait juger impossibles, et qui le seraient en toute autre histoire, n'entrent que trop naturellement dans celle de ce pontife.

Le nom de *journaux* a été appliqué presque exclusivement à un troisième genre de relations immédiates, savoir, à celles qui se publient périodiquement et qui ont été d'abord appelées gazettes. Ceux qui veulent absolument trouver à toute chose une origine antique, assimilent tant qu'ils peuvent à nos gazettes modernes ces regîtres publics qu'on tenait, comme nous l'avons vu (3), dans l'ancienne Rome, et dont les différents noms rappelaient, tantôt la matière sur laquelle ils étaient écrits, livres de toile, tables d'ivoire, tables de marbre, etc., tantôt l'objet auquel ils étaient consacrés, annales ou actes du peuple, actes du sénat, livres des magistrats, livres des pontifes, livres des augures. Les fragments

(1) Testis unus, testis nullus.

(2) Diar., fol. 77. — Voy. aussi la Vie d'Alex. VI, par Gordon, t. II, pag. 47-49 de la traduct. française.

(3) Voy. ci-dessus, p. 130, 131.

qui subsistent de ces antiquités ne sont pas nombreux, et il s'en faut qu'ils soient tous authentiques. Mais enfin l'on se plaît à les regarder comme les plus anciens débris de gazettes, attendu que nous n'avons plus rien des regîtres grecs, persans, assyriens, égyptiens, qui avaient pu servir de modèles à ceux des Romains. Je ne parle point des journaux qu'on suppose avoir circulé dans Rome sous les premiers empereurs (1) : il n'en reste aucune parcelle, et c'est un article sur lequel on a trop peu de renseignements. On sait mieux que depuis fort longtemps il se fait des publications à peu près périodiques dans l'empire chinois. L'imprimerie tabellaire, c'est-à-dire celle qui emploie, non des caractères mobiles, mais des planches solides, y est fort ancienne. Quelques-uns soutiennent que cet art existait en Chine dès le siècle d'Alexandre-le-Grand (2) ; Couplet (3) ne le fait remonter qu'au dixième siècle de notre ère ; Maffei (4), Kircher (5), Duhalde (6), avouent qu'il est difficile de fixer l'époque où il a commencé. Duhalde assure même que les Chinois font usage de caractères mobiles sculptés en bois, qu'ils s'en servent pour publier ou rectifier tous les trois mois le tableau de l'état de leur empire ; mais on a tout lieu de croire avec Kircher qu'ils ignoraient autrefois ce procédé (7), et qu'ils ne l'ont appris que des Européens.

(1) Non apud auctores rerum, non *diurnâ actorum scripturâ* reperio. *Tac.* Annal. III, 3.

(2) Roccha ; Biblioth. Vaticana illustrata. Romæ, 1591, in-4°, pag. 410.

(3) Sub hoc (Mimçum) typographia cœpit. Page 65 de la Table chronol. qui termine le vol. intitulé : *Confucius, Sinarum philos.* Paris, 1687, in-folio.

(4) Histor. Ind. Coloniæ 1589, in-folio, p. 112.

(5) China illustrata. Amst. 1667, in-folio, p. 222.

(6) Description de la Chine. Paris, 1735, 4 vol. in fol. p. 229 du t. I.

(7) De hoc invento Sinis olim nihil innotuit.

La typographie (1), telle qu'elle se pratique depuis l'an 1450 en Europe, pouvait seule donner une vaste publicité et une circulation rapide aux écrits périodiques; et cependant cet art a subsisté durant plus d'un siècle et demi, avant d'être employé à cet usage. Seulement on prit bientôt l'habitude d'imprimer des relations particulières de divers évènements à mesure qu'ils s'accomplissaient, sur-tout des descriptions de cérémonies publiques, mariages de princes, entrées solennelles, couronnements, pompes et triomphes. Beaucoup de récits de cette espèce ont paru séparément et successivement depuis 1480 jusqu'en 1600; et l'on publiait quelquefois de la même manière des relations de procès fameux, de controverses religieuses, de démêlés ou négociations politiques, et d'actions militaires. Il ne s'agissait plus que de concevoir l'idée d'un recueil périodique qui pût embrasser toutes ces publications et tenir lieu de tant de feuilles détachées. Les premiers essais s'en firent à Venise vers la fin du seizième siècle (2) et furent appelés *Gazettes*, du nom de la petite monnaie que coûtait chaque numéro : cette étymologie donnée par Ottavio Ferrari (3) a été adoptée par Ménage (4). On ne s'étonnera point que les premiers journaux politiques aient paru en Italie, si l'on observe avec Voltaire (5) que cette contrée était encore le centre des négociations européennes, et celle aussi où la littérature et l'art typographique avaient le plus d'activité.

Bientôt toutes les capitales, tant de l'Italie que des

(1) Imprim. en caract. mobiles.

(2) Magliabecchi avait rassemblé, en 15 tomes, les premières gazettes italiennes. Voy. Introduz. al Giornale de' Letterati, pages XVI, XVII.

(3) Orig. Ling. Ital. p. 253.

(4) Dict. Étymol. au mot Gazette.

(5) Dict. Philosoph., art. Gazette.

pays voisins eurent, aussi des gazettes. La France en eut dès 1605 : rédigées par le médecin Théophraste Renaudot, elles portèrent le titre de *Mercure français*, jusqu'en 1644. Quand le même Renaudot entreprit, en 1631, une autre collection périodique intitulée *Gazette de France*, il avait déjà, depuis vingt-six ans, imprimé et distribué, outre ses Mercures, un grand nombre d'affiches, d'avis, d'annonces; feuilles détachées dans lesquelles on recherche encore plusieurs détails de l'histoire de ce temps. Mais la gazette privilégiée dont il devint le rédacteur et le propriétaire en 1631, mérite une attention particulière, sinon à cause des articles qu'y insérait quelquefois Louis XIII, du moins parce qu'elle se publiait plus régulièrement qu'aucune autre et qu'elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Cependant comme elle était, au dix-septième siècle et au dix-huitième, surveillée ou même dictée par le gouvernement, on y fit, à différentes époques, des suppléments plus libres, écrits aussi en français, et imprimés dans les Pays-Bas sous les noms de Gazettes de Leyde, de la Haye, d'Utrecht, d'Amsterdam; papiers fameux de leur temps, moins utiles depuis qu'on a fait entrer en d'autres recueils ce qu'ils contenaient de plus curieux, et restés pourtant au nombre des sources primitives de plusieurs notions historiques. La liberté de ces journaux ne tarda point à être qualifiée licence : elle excita de vives réclamations dont Camusat (1) rend compte avec une extrême naïveté. « Croit-on, » dit-il, « que, s'il y avait eu des gazettes « à Rome du temps de Claude (2), Agrippine eût trouvé

(1) Hist. Critiq. des Journaux, p. 123-125.

(2) Voy. le texte de Tacite, ci-dessus.

« bon qu'un gazetier indiscret eût annoncé la mort de « cet empereur et rompu par là les mesures qu'elle pre« nait pour faire tomber l'empire à son fils? Non cer« tainement, *et elle eût eu raison*. Il n'est rien de si rai« sonnable que cette gêne que les princes imposent aux « gazetiers quand c'est pour une fin légitime; et en « général, il ne serait point à propos de laisser à ces « sortes d'écrivains une liberté sans bornes, ni de leur « permettre les réflexions hardies plutôt que sensées qui « ne leur sont que trop ordinaires en certains pays. L'ar« rangement de la société demande qu'on les réprime; « et l'expérience apprend que dans les pays où les nou« vellistes se piquent de sincérité, leurs gazettes sont « moins des relations que des satires. En voici un exem« ple dont l'Europe a été témoin. Les Hollandais ont « affecté autrefois de maintenir une grande liberté d'é« crire, *et en cela ils suivaient les vues d'une politique « saine et éclairée* (1); mais qu'en est-il aussi arrivé? « C'est que le gazetier s'étant emporté à parler inso« lemment de Louis XIV déjà irrité des libelles insul« tants et des médailles frappées contre lui, ce prince « s'en prit à ses maîtres et leur fit payer chèrement leur « condescendance. M. de La Fare (2) attribue en partie « la guerre de 1672 à cette cause. Dans la suite, il s'est « trouvé des auteurs qui ont porté si loin leurs invecti« ves contre les têtes couronnées et eu si peu de ména« gements pour les puissances, que les États-Géné« raux ont été dans l'obligation de mettre ordre eux« mêmes à tant d'excès. C'est ce qu'ils ont fait, par

(1) Étrange aveu, difficile à concilier avec ce qui précède et avec ce qui suit.

(2) Mém. et Réfl. sur les principaux évènements du règne de Louis XIV, ch. 5.

« exemple, à l'égard des Nouvelles des cours de l'Eu-
« rope, publiées par Gueudeville. Sur les plaintes que
« M. d'Avaux leur porta, ils défendirent à Gueudeville
« de se mêler d'un métier où le savoir-vivre, le sang-froid
« et l'observation des bienséances sont d'un si grand
« usage. »

Je n'ai point à offrir ici le tableau de toutes les gazettes politiques qui ont circulé en Europe depuis 1600: il en existe d'énormes amas en toute langue; c'était l'un des genres d'écrits qui devaient le plus pulluler. L'histoire en a été à peine ébauchée par Camusat, qui ne s'est guère occupé que des journaux littéraires : elle serait fort compliquée, parce que la plupart de ces recueils ont été interrompus ou supprimés, remplacés ou reproduits sous différentes formes. Il n'y a guère que la Gazette de France qui présente une suite continue et un peu régulière. Le Mercure Galant entrepris par Donneau de Visé, en 1672, embrassait les nouvelles politiques : il a eu pour appendices des relations purement historiques, comme l'ambassade de Guilleragues, la prise de Philipsbourg et de Namur, les batailles de Steinkerke et de Nerwinde, les siéges de Landau et de Brissac. Après la mort de Donneau de Visé en 1712, le Mercure Galant a été rédigé par Dufresny jusqu'en 1714, par Lefebvre jusqu'en 1716, par Buchet jusqu'en 1721. A partir de cette époque, il a pris le titre de Mercure de France, et a eu successivement pour rédacteurs principaux La Roque, Fuzelier, Raynal, Boissy, Marmontel; mais il s'y est introduit une partie littéraire qui a fini par devenir la plus étendue et la plus importante.

Je ne dois considérer en ce moment les journaux littéraires qu'en tant qu'ils rapportent les faits dont se

compose l'histoire spéciale des sciences, des lettres et des arts; histoire sans laquelle les annales générales du genre humain seraient par trop incomplètes, ainsi que Bacon l'a déclaré (1). Les observations grammaticales, philologiques ou philosophiques qui se joignent à l'exposé de ces faits, et qui occupent un très-grand espace dans les journaux de littérature, sont étrangères à l'histoire, et par conséquent nous n'avons point à en tenir compte. Du reste nous pouvons remarquer en passant que l'établissement de cette classe de journaux n'est pas dû à l'Italie (Tiraboschi (2) en convient), mais à la France. Le plus ancien de ces recueils est celui que Denis de Sallo commença en 1665, sous le titre de Journal des Savants, et qui s'est continué jusqu'à nos jours. Il a servi de modèle à celui qu'on entreprit à Venise en 1668; aux Actes de Leipsick, commencés par Othon Mencke, en 1682; aux journaux de Bayle et de Leclerc, en 1684 et 1686; et depuis à une multitude d'autres, dont la liste serait ici déplacée.

Je reviens aux journaux politiques ou historiques, dans lesquels encore je n'envisage que le récit ou l'exposé des faits, et non les réflexions, opinions ou discussions qui s'y entremêlent. Réduites à leur matière essentielle, ces feuilles contiennent des matériaux d'histoire, périodiquement publiés. Là, tous les évènements qu'on a pu saisir, en quelque sorte, à leur passage, se produisent au grand jour, et quelque publics qu'ils aient été par eux-mêmes, ils le deviennent bien davantage. Nous y lisons aujourd'hui l'histoire d'hier, et la postérité y recherchera des souvenirs qui seront devenus loin-

(1) De dignit. et augm. scientiar. l. II, c. 4.

(2) Stor. della Letter. Ital. Sec. XVII, l. III, c. 1, n° 33.

tains. Les faits, conservés ou ensevelis, selon qu'ils en sont dignes, dans cet amas toujours croissant de relations hâtives, demeurent à la disposition de l'avide curiosité comme de la critique rigoureuse. Sans doute ils peuvent s'y présenter sous de faux aspects, soit qu'on ait été trop impatient de les raconter pour avoir pris le temps de les bien voir, soit que des intérêts personnels ou politiques les aient revêtus tout exprès de couleurs mensongères. A tout prendre, la meilleure garantie de la fidélité de ces récits consiste dans l'indépendance de ceux qui les rédigent, dans la liberté qu'ils ont de les publier, de les contredire et de les rectifier. Je n'examine point les raisons d'état qui peuvent conseiller de maintenir, ou de restreindre, ou de refuser cette liberté : puisque les gouvernements se sont presque toujours plaints d'elle, il faut bien qu'elle leur soit incommode. Mais en ne parlant que dans l'intérêt de la science historique, je ne puis hésiter à reconnaître l'utilité des témoignages parfaitement libres, affranchis de toute contrainte et de toute influence. Camusat est persuadé que Richelieu, Mazarin, Louis XIV, *auraient eu raison* de ne laisser insérer dans les gazettes que des récits conformes à leurs intérêts : je ne prétends pas contester ce point ; je dis seulement qu'aujourd'hui nous étudions beaucoup mieux leur histoire, quand nous pouvons confronter les relations qu'ils permettaient, ou qu'ils dictaient, avec celles qui devaient leur déplaire.

Toutefois la liberté, partout si désirable, n'est point ici la seule condition requise : la critique doit s'enquérir encore si le narrateur était instruit, éclairé, véridique. Je n'ajoute point impartial, parce que c'est toujours l'être assez que de n'offenser jamais la vérité et de la

dire tout entière : j'aurai occasion de prouver, dans le chapitre suivant, qu'on n'a droit d'exiger aucune autre neutralité. Il n'y a déjà que trop de préjugés, bien ou mal fondés, contre les journaux politiques : rédigés à la hâte, destinés quelquefois à soutenir ou à ébranler un gouvernement, à fortifier une faction, à propager les opinions d'une secte, souvent aussi entrepris pour gagner vite beaucoup d'argent, ils ne sont à placer au nombre des sources de l'histoire qu'autant qu'on les envisage collectivement. Comparés les uns aux autres, ils garantissent, par leur multitude et par la divergence même de leurs directions, la certitude absolue des faits sur lesquels ils s'accordent, et la probabilité des résultats qu'on obtient en recueillant leurs variantes, en balançant les plus et les moins, en pesant les témoignages. A les prendre avec tous leurs défauts, les gazettes des deux derniers siècles jettent sur l'histoire de cet âge une lumière si éclatante et si continue, qu'on regrette qu'elle ait été si tardive. On sent trop qu'elle manque aux anciens âges, quels que soient les jours ou demi-jours qui les éclairent. De quel prix ne seraient point à nos yeux des tableaux périodiques du dernier siècle de la république romaine, pareils à ceux qui instruiront la postérité des évènements dont nous avons été nous-mêmes témoins? La chronologie sur-tout acquiert, par ces publications quotidiennes, une précision et une sûreté qu'elle obtient fort rarement au même degré par les autres voies. Depuis 1600, il n'y a presque plus un seul fait tant soit peu mémorable dont nous ne sachions exactement la date rigoureuse, l'année, le mois, le jour, et quelquefois l'heure même.

S'il était besoin de prouver, par un exemple particu-

lier, quels services les gazettes peuvent rendre à l'histoire, je citerais le Moniteur français, tel qu'il a été depuis 1789 jusqu'au commencement de l'an 1800, c'est-à-dire avant d'être pleinement asservi à la volonté du pouvoir suprême. Il est vrai que même durant ses onze premières années, il prenait successivement la couleur de chaque époque; mais c'était avec tant de mesure, qu'il semblait ne s'en revêtir qu'afin d'être une image plus fidèle des divers temps qu'il devait retracer. Je crois qu'on pouvait alors le désigner comme celui de tous les journaux, tant français qu'étrangers, qui avait acquis le plus d'autorité : il a été le plus précieux des recueils périodiques par son étendue, par l'importance et l'enchaînement des matières, par le caractère, sinon d'indépendance, au moins de modération qu'il conservait quand il n'était point officiel, et par l'authenticité des pièces qu'il rassemblait quand il fallait qu'il le fût.

De toutes les observations qui précèdent, on peut conclure que la première règle générale à suivre dans l'usage historique des journaux, est de regarder comme constantes les dates et les circonstances matérielles qu'ils énoncent, à moins qu'un motif particulier d'en douter ne résulte ou de la nature même du fait, ou de quelque autre témoignage.

En second lieu, tous les faits qui ne sont pas incroyables ou invraisemblables de leur nature, doivent être tenus pour avérés quand ils sont uniformément racontés par toutes les gazettes, rédigées en des sens divers, en des systèmes opposés.

Dans les cas où les récits de ce genre se contredisent entre eux, une troisième règle nous prescrira d'avoir recours à d'autres relations plus mûrement rédigées,

d'examiner intrinsèquement chaque détail, et de juger les témoignages d'après les données qu'on peut avoir sur les lumières ou sur la bonne foi de chaque narrateur.

Mais en quatrième lieu, il convient sur-tout de se défier des gazettes dont les gouvernements disposent à leur gré sans les publier eux-mêmes : les faits qui ne seraient annoncés que de cette manière, devraient toujours passer pour non-attestés. Un journal purement officiel et que l'autorité publie comme son propre ouvrage, garde toujours quelque mesure dans ses plus trompeuses narrations : il évite les mensonges grossiers, il énonce avec exactitude les articles qu'il serait impossible de dissimuler; il se contente d'altérations accidentelles, de réticences furtives, en un mot de demi-mensonges; au lieu qu'il est possible que cette même autorité, en ne parlant point en son nom, et en employant un organe mercenaire qu'elle peut désavouer au besoin, se permette sans scrupule des impostures dont elle profite sans en répondre. Voilà de toutes les espèces de journaux ceux qui jetteraient le plus d'erreurs et de désordres dans l'histoire, si la critique n'y prenait garde. Un mensonge imprimé dans une gazette libre, est contredit, réfuté le lendemain dans une autre. Mais lorsqu'un gouvernement retient sous ses ordres toutes les feuilles publiques, il ne souffre pas qu'on désabuse ceux qu'il a trompés; et alors la vérité n'a de refuge que dans les pays étrangers et dans les mémoires qui se préparent en secret pour être publiés sous un autre régime. C'est ainsi que tant de faits ignorés ou mal connus en France durant les treize premières années du dix-neuvième siècle n'ont été un peu librement racontés que depuis 1814.

Avant de quitter les relations périodiques, je dois rattacher à cette classe certaines notices qui ne portent le nom ni de journaux ni de gazettes, mais qui se publient néanmoins à des intervalles réglés, tous les ans, par exemple, sous les noms d'Almanachs, d'Annuaires ou d'Éphémérides. Je ne parle point de ceux qui ne sont qu'astronomiques ou astrologiques; mais il en est qui tiennent à l'histoire, puisque le calendrier y est suivi de la nomenclature des princes, des magistrats, dignitaires ou fonctionnaires de chaque pays. Les plus anciens que nous ayons eus de ce genre dans notre langue, étaient intitulés États de la France: ils remontent à l'an 1648, et ils ont été remplacés par l'Almanach royal, qui commence en 1679. C'est, disait Fontenelle, le livre qui contient le plus de vérités; et, en effet, quoiqu'il s'y rencontre bien quelques inexactitudes, on doit le compter au nombre des sources où l'histoire peut puiser avec le plus de sûreté des dates et des nomenclatures. Il ne conviendrait pas d'accorder tout-à-fait la même confiance aux regîtres annuels qui ont été composés en Angleterre et en France pour retracer les évènements de l'année précédente, car les détails n'en sont pas d'un ordre aussi positif, aussi matériel; il s'y mêle des aperçus politiques qui sont quelquefois à vérifier; cependant ces résumés devront être consultés encore, comme tenant de fort près aux époques précises des évènements.

On vient de voir que les trois premières classes de relations originales, savoir, les procès-verbaux, les mémoriaux privés, et les publications périodiques, sont, pour l'histoire des quatre derniers siècles, sur-tout du dix-septième et du dix-huitième, des sources directes,

fort abondantes et souvent très-sûres. Il est sensible que de telles relations ajoutent beaucoup à l'instruction qu'on peut puiser dans les traditions et dans les monuments; mais les matériaux historiques qu'indiquera le chapitre suivant sont encore d'une plus haute importance.



CHAPITRE X.

RELATIONS ÉCRITES DANS LE COURS DU SIÈCLE OU LES ÉVÈNEMENTS SE SONT ACCOMPLIS, OU PEU DE TEMPS APRÈS CE SIÈCLE.

Jusqu'ici, je n'ai compris au nombre des sources historiques aucun livre proprement dit; car si j'ai parlé de quelques ouvrages où sont consignés d'antiques souvenirs transmis long-temps d'âge en âge avant d'être écrits, je n'ai considéré ces livres que comme les derniers anneaux d'une chaîne traditionnelle, et comme les seuls moyens que nous ayons aujourd'hui de remonter aux siècles antérieurs à ceux qu'on nomme historiques. Il y a même, dans plusieurs des siècles auxquels s'étend cette dénomination, certaines parties qui ne nous sont connues que de cette manière, et sur lesquelles aussi les livres ne font que nous apporter des traditions. D'une autre part, nous avons vu différents genres de monuments fixer des points de chronologie, établir un petit nombre de faits principaux en de longs espaces: plus tard, et sur-tout après l'an 1200 de l'ère vulgaire, les chartes, les pièces d'archives ont commencé à donner plus de cohérence et d'ensemble aux éléments des annales humaines. Sont survenus les procès-verbaux et d'autres récits officiels, les mémoriaux particuliers

écrits jour par jour, et formant des recueils de notes plutôt que des compositions régulières; enfin les gazettes publiques, dont chacune n'est aussi qu'une feuille éphémère, remplie elle-même d'articles fugitifs. De toutes ces espèces de documents et de témoignages, de tous ces tributs apportés par des voies diverses à l'histoire, il s'est formé un tissu de plus en plus serré, plein et solide. Cependant il reste, depuis le cinquième siècle avant notre ère jusqu'au règne de Philippe-Auguste, et même encore depuis ce règne jusqu'à nos jours, quantité de faits dont nous ne devons la connaissance qu'à des compositions historiques, qu'à de véritables livres, qu'à des tableaux tracés par des auteurs contemporains; et c'est maintenant sur ces ouvrages qu'il faut porter nos regards, afin d'apprécier la certitude ou la probabilité des faits qu'ils nous apprennent.

Entre ces livres, nous distinguerons d'abord, comme tenant plus immédiatement que les autres à l'époque qu'ils retracent, ceux où un auteur raconte, soit ses propres actions, soit les évènements auxquels il a eu part, ce qui s'est passé entre lui et des personnages de son temps. Pour ne rien dire ici de l'ouvrage de Xénophon sur la retraite des Dix-Mille, qu'il avait lui-même en partie commandée et dirigée, les Commentaires ou Mémoires de Jules César sur la Guerre des Gaules et sur la Guerre Civile, nous offrent l'un des plus anciens et des plus célèbres exemples de cette classe de relations. Quoiqu'il soit difficile de raconter avec plus de modestie et de décence ses propres exploits, les livres de César n'ont point été à l'abri de la critique. De son temps même, ou peu après sa mort, on lui reprochait d'avoir écrit avec trop de négligence, quelquefois avec trop peu

de fidélité; d'avoir admis sans examen les rapports qu'on lui faisait des actions où il n'était pas; et d'avoir altéré, soit par oubli, soit à dessein, la description de celles où il s'était trouvé en personne : on ne l'excusait qu'en supposant qu'il s'était promis de retoucher un jour et de corriger cet ouvrage. Voilà, selon Suétone (1), ce qu'en pensait Asinius Pollion : mais il ne faudrait pourtant pas souscrire à cette sentence avec une confiance aveugle; car Asinius censurait aussi Salluste, Cicéron, Tite-Live; il trouvait plus aisé d'être leur juge que leur émule (2); et si nous en croyons les deux Sénèque (3), et Quintilien, ou l'auteur, quel qu'il soit, du Dialogue sur la corruption de l'Éloquence (4), Asinius était un de ces littérateurs durs et secs (*durus et siccus*), qui auraient besoin pour eux-mêmes de l'indulgence qu'ils n'accordent à personne (5). Du reste, nous n'avons à peu près aucun renseignement qui puisse nous aider à discerner les erreurs, sans doute bien légères, que Jules César aurait commises dans le récit de ses expéditions. Montaigne (6) lui reproche *les fausses couleurs de quoy il veut couvrir sa mauvaise cause et l'ordure de sa pestilente ambition;* mais sauf cette restriction, qui est à la vérité fort grave, il le préfère à tous les autres historiens : il le loue particulièrement « d'avoir mis tant « de sincérité dans ses jugements, parlant de ses enne-

(1) *Vita Jul. Cæs. n.* 56. Cæsaris Commentarios Pollio Asinius parùm diligenter parùmque integrâ veritate compositos putat, cùm Cæsar pleraque quæ per alios erant gesta temerè crediderit, et quæ per se, vel consulto, vel etiam memoriâ lapsus, perperàm ediderit; existimatque rescripturum et correcturum fuisse.

(2) Sueton. de Illustr. Gramm. n° 10. Quintil. Instit. Rhet. I, 5. VIII, 1.

(3) Seneq. Philos. epist. 100.

(4) De Caus. corr. eloq. n. 21.

(5) Adeò ut in multis illi veniâ opus esset quæ ab ipso vix impetrabatur. Sen. Rhet. Procem. l. IV Controvers.

(6) Essais, livre II, ch. 10.

« mis, que si l'on peut trouver quelque chose à redire,
« c'est qu'il a été trop épargnant à parler de soi; car
« tant de grandes choses ne peuvent avoir été exécutées
« par lui, qu'il n'y soit allé beaucoup plus du sien qu'il
« n'y en met (1). »

Il y aurait lieu à des observations pareilles sur tous les auteurs qui, depuis César jusqu'aux plus récentes époques, ont laissé des histoires plus ou moins étendues de leur propre vie, l'exposé des divers détails de la carrière politique, militaire ou littéraire qu'ils avaient parcourue. Je ne vais point m'arrêter à chacun de ces écrivains; la liste seule en serait fort longue et difficile à rendre bien complète. Pour n'en extraire qu'un petit nombre de noms, j'indiquerai le Juif Josèphe, au premier siècle de l'ère chrétienne; au quatrième et au cinquième, Libanius, saint Grégoire de Nazianze et saint Augustin; au douzième, Abélard; au quatorzième, Pétrarque; au quinzième et au seizième, Érasme, Hutten, Cardan, Buchanan, Reineccius et Tycho-Brahé; au dix-septième, De Thou, d'Aubigné, Campanella, Bentivoglio, Bassompierre, Liceti, Févret, Malpighi, Hobbes, Antoinette Bourignon, Borrichius, Bussi-Rabutin, Ludolf et Bayle; au dix-huitième, Baluze, Huet, le cardinal Quérini, Hume, Jean-Jacques Rousseau, Francklin, Goldoni, Alfiéri, Marmontel. Par les souvenirs que la plupart de ces noms rappellent, on conçoit assez que les livres dont nous parlons ici tiennent plus à l'histoire spéciale des lettres qu'aux annales générales des gouvernements et des peuples; on en distingue cependant quelques-uns qui éclairent l'histoire politique; et le nombre en paraîtrait beaucoup plus considérable, si je conti-

(1) Essais, l. II, c. 10.

nuais, depuis 1790 jusqu'en 1825, le catalogue des personnes qui ont écrit, ou sous le nom desquelles on a publié, des relations de leurs propres aventures. Leurs noms (1) suffiraient pour montrer que leurs mémoires embrassent une grande partie des évènements arrivés depuis trente-cinq années en France ou même dans l'Europe entière, et que par conséquent cette classe d'ouvrages est à distinguer parmi les sources historiques.

Je suis loin pourtant de les avoir tous désignés; et je dois y joindre, comme ayant sinon le même objet dans toute son étendue, du moins le même caractère, les correspondances épistolaires, les récits de voyages, de négociations, de campagnes ou expéditions guerrières, d'entreprises commerciales, industrielles, politiques; quand ces lettres et ces relations sont écrites ou dictées par ceux même qui sont intervenus dans ces diverses affaires, non-seulement comme témoins, mais comme acteurs ou comme personnellement et directement intéressés. C'est ainsi qu'appartiennent à l'histoire beaucoup d'épîtres de Cicéron, la correspondance de Trajan et de Pline le Jeune; plusieurs lettres de Symmaque, de Cassiodore, d'Hincmar, d'Ives de Chartres, d'Abélard, de saint Bernard, de Pierre de Blois, de Pierre des Vignes, d'un très-grand nombre de princes, de papes, de prélats et autres hommes puissants ou fameux du moyen âge. Aussi n'a-t-on pas manqué d'en insérer de longues séries dans les collections historiques (2). Les quatre derniers siècles en fournissent davantage encore de Jean Hus, de Gerson, du Pogge,

(1) Mémoires des Contemporains, publiés chez les Fr. Baudouin; in-8°, collection déjà volumineuse.

(2) Particulièrement dans celle des Historiens de France, publiés par Dom Bouquet... et par M. Brial, 19 vol. in-folio.

d'Æneas Sylvius ou Pie II, d'Ange Politien, de Louis XI et de Louis XII; d'Érasme, de Delphini, de Pierre Martyr, du cardinal Volsey, de Thomas Morus, de Bembo, de Sadolet, de Busbecq, du cardinal d'Ossat et de Henri IV; ensuite des cardinaux Richelieu et Mazarin, de Guy Patin, du chevalier Temple, de Louis XIV et de madame Maintenon, pour ne rien dire des articles anecdotiques qui se rencontrent dans les lettres de madame de Sévigné. Combien de documents ou renseignements du même genre à puiser encore après 1700, dans une autre suite de correspondances volumineuses, entre lesquelles je ne rappellerai que celle de Voltaire! Sans doute parmi les lettres que je viens d'indiquer, et dans le nombre, bien plus grand, de celles dont je n'ai pas fait mention, il y en a beaucoup qui, n'étant consacrées qu'à l'expression d'affections privées ou bien à des discussions littéraires, philosophiques, théologiques, demeurent tout-à-fait étrangères à la science des faits; mais cette science a tant de matériaux à recueillir dans le genre épistolaire généralement considéré, qu'elle s'exposerait, en le négligeant, à rester défectueuse ou inexacte.

Ce serait prendre un soin superflu que d'expliquer comment les relations des voyageurs contribuent à étendre et à perfectionner la géographie, à éclairer et enrichir d'autres branches de l'histoire. Les narrations ou descriptions de ce genre, peu nombreuses et peu fécondes dans les temps antiques, commencent à le devenir au treizième siècle de notre ère, et se multiplient extrêmement depuis la fin du quinzième. Peu après, une autre classe importante de mémoires originaux s'est composée des écrits où des guerriers, des ambassadeurs, des ministres, des hommes d'état ont rendu compte des opé-

rations dont ils avaient été chargés. A partir de l'an 1500, il n'y a presque pas un seul intervalle de dix années auquel ne correspondent des mémoires de cette nature. Tels sont ceux que l'on doit aux Du Bellay de Langey, aux Noailles, à Montluc, à Sully, à Mornay, aux cardinaux d'Ossat et Du Perron, au président Jeannin, au duc de Rohan, au comte de Bryenne, à Dudley Carleton, à Bassompierre, au marquis de Feuquières, au cardinal de Retz, au comte d'Estrades, à Bellièvre et à Sillery, à Forbin, à De Witt, à Duguay-Trouin; aux négociateurs d'Avaux, de Torcy et Montgon; au chevalier d'Éon, à Robert et Horace Walpole, etc. Il sera toujours indispensable de recourir à ces mémoires, si l'on veut rechercher à leurs sources plusieurs articles des annales politiques.

Ce qui caractérise les relations que je viens de désigner, et que j'ai distribuées en plusieurs genres, c'est d'être écrites par des personnages qui ont dû avoir une parfaite connaissance des faits, puisque ce sont leurs propres actions, ou des évènements avec lesquels ils se sont trouvés immédiatement en contact. Ils ne les racontent point au moment même où ils s'accomplissent, mais ils n'en sont pas à une longue distance lorsqu'ils écrivent. Ainsi, de leur part, l'erreur est peu présumable : il s'agit de faits sensibles qu'ont aperçus de près et observés avec un vif intérêt des hommes d'un esprit cultivé, les plus capables, par leur position personnelle, de les bien connaître et de les exposer exactement. Toutefois il est possible que d'anciennes préventions les aveuglent; que leurs habitudes, que les mouvements de leur imagination dérangent l'ordre de leurs idées et de leurs sensations mêmes. On est tenté du moins

d'expliquer de cette manière les aventures miraculeuses qu'attestent, comme témoins oculaires, ou même comme agents ou patients, des auteurs dont on a peine à révoquer en doute la bonne foi. Il est plus aisé de supposer que Pascal se trompe en croyant que sa nièce a été guérie par l'attouchement d'une relique (1), que de le déclarer imposteur. Quelques pieux auteurs ont inséré de pareils prodiges dans les récits qu'ils ont composés de leurs vicissitudes personnelles : or, nous savons bien (2) qu'il n'y a qu'une autorité surnaturelle qui puisse nous rendre croyable ce qui contredit les lois de la nature; et à cet égard, toutes les croyances que cette autorité n'exige pas sont interdites par le bon sens, quel que puisse être le poids des témoignages; car la raison pèse encore plus. Il peut arriver aussi quelquefois qu'un auteur écrivant sa propre vie soit mal servi par ses souvenirs, s'il n'a conservé aucune note écrite, et s'il n'a pris la plume qu'à un âge fort avancé : voilà comment on remarque de temps en temps, dans ce genre de relations, de fausses dates et des inexactitudes légères dont on serait porté à les croire exemptes, et qu'on est pourtant forcé de reconnaître quand les autres récits et l'enchaînement des faits les dévoilent. Mais, en général, on a bien moins à redouter les illusions de cette classe d'historiens que leurs mensonges.

Nul, dans sa propre cause, ne doit être cru sur parole et sans examen. C'est précisément parce que l'auteur a eu part ou a pris un très-vif intérêt à ce qu'il rapporte, que la prudence nous conseille d'y regarder après lui; soit qu'il s'agisse d'évènements merveilleux ou inusités, soit que rien ne dépasse en effet les bornes

(1) Voy. ci-dessus, p. 38, 39. (2) Voy. ci-dessus, ch. v.

du possible et de l'ordinaire. Je veux bien croire que, dans toute cette classe de relations originales, les mensonges grossiers, complets, absolus, seront assez rares; mais les artifices et les déguisements n'y sont que trop communs; et l'on conçoit aisément les causes qui peuvent en écarter ou y modifier certains détails qui mieux exposés donneraient aux faits un tout autre aspect, un autre caractère. J'ai indiqué, au commencement de la liste des mémoires politiques, ceux de Guillaume Du Bellay de Langey, revus et achevés par son frère Martin : leur contemporain Montaigne (1) y voyait un grand *déchet de l'ancienne franchise et liberté d'écrire*. « C'est icy, dit-il, plustost un « plaidoyer pour le roy François contre l'empereur Char« les cinquiesme, qu'une histoire. Je ne veulx pas croire « qu'ils ayent rien changé quant au gros du faict; mais « de contourner le jugement des évènements souvent « contre raison, à nostre advantage, et d'obmettre tout « ce qu'il y a de chatouilleux en la vie de leur maistre, « ils en font mestier : temoing les reculements (2) de « messieurs de Montmorency et de Brion, qui y sont « oubliez; voire le seul nom de madame d'Estampes (3) « ne s'y treuve point. On peut couvrir les actions se« crettes, mais de taire ce que tout le monde sçait et les « choses qui ont tiré (4) des effects publicques et de « telle conséquence, c'est un défaut inexcusable. Somme, « pour avoir l'entière cognoissance du roy François et « des choses advenues de son temps, qu'on s'addresse « ailleurs, si l'on m'en croit. Ce qu'on peult faire icy de « proufit, c'est par la déduction particulière des batailles « et exploicts de guerre où ces gentilshommes se sont

(1) Essais, l. II, c. 10.

(2) Les retraites.

(3) Maîtresse de François I[er].

(4) Attiré, amené, produit.

« trouvez, quelques paroles et actions privées d'aulcuns « princes de leur temps, et les practiques et négocia- « tions conduictes par le seigneur de Langeay, où il y a « tout plein de choses dignes d'être sceues et des dis- « cours non vulgaires. »

Quoique Montaigne ne parle ici que d'un seul ouvrage, ce qu'il en dit est si profondément judicieux qu'on y trouve le germe de toutes les règles de critique à établir concernant les relations du même genre. Disons d'abord qu'il est nécessaire de recourir à ces écrits, si l'on entreprend une étude sérieuse de l'histoire, si l'on veut puiser à leurs sources les notions dont elle se compose : en général, cette classe de livres historiques ne saurait être remplacée par aucune autre qu'avec un désavantage extrême, égal au moins à celui qu'on éprouve en littérature, quand on se contente d'une traduction au lieu d'un texte original. Nous devons, en second lieu, reconnaître que ces relations contribuent à donner une pleine et entière certitude à un assez grand nombre de faits et de détails; je veux dire à ceux qui, étant unanimement attestés par elles, le sont encore par d'autres récits et par des monuments publics. Quel doute pourrait nous rester sur de tels faits, s'ils sont d'ailleurs vraisemblables en eux-mêmes, s'ils se lient naturellement à ceux qui les ont précédés ou suivis, et si enfin nous ne rencontrons rien qui les démente? Or il y a dans les annales des trois derniers siècles beaucoup d'articles qui réunissent toutes ces conditions, et qui, par conséquent, ne laissent aucune sorte de fondement ni de prétexte au système qui n'accorde aux connaissances historiques, quelles qu'elles soient, que plus ou moins de probabilité. Mais il est trop vrai, en troisième lieu, qu'on ne doit pas

toujours une pleine croyance à ce qu'un auteur raconte de sa propre vie et des affaires dont il s'est mêlé : la critique y distinguera quelquefois de purs mensonges, souvent des récits qui manqueront de vraisemblance, d'autres qui ne seront que probables. Ce discernement dépend à la fois de l'examen intrinsèque des faits, du rapprochement et de la confrontation des témoignages, de l'idée que l'historien nous aura inspirée lui-même ou que ses contemporains nous auront donnée de sa probité, de son exactitude, de ses lumières ; et ce qu'il pourrait mériter de défiance croîtrait en proportion de l'intérêt direct et personnel qu'il aurait aux résultats de sa relation.

Quelque nombreux que soient les récits originaux sur lesquels nous venons de jeter les yeux, il va s'en présenter une classe infiniment plus considérable. C'est celle que composent les livres des historiens qui nous racontent non pas ce qu'ils ont fait, ni toujours même ce qu'ils ont vu ; mais ce qui s'est passé de leur temps, ce qu'ils ont appris de témoins oculaires, ce qu'ils ont enfin immédiatement vérifié ou pu vérifier. *De leur temps*, est une expression qu'il ne faut point restreindre ici avec trop de rigueur ; elle serait encore juste, quand elle comprendrait avec les années de leur vie, quelques-unes de celles qui ont précédé leur naissance, toutes celles par exemple qu'avaient vues les parents qui leur ont donné le jour. Nous devons une grande attention à cette classe d'historiens ; car entre les sources de l'histoire, c'est la plus féconde ; celle qui fournit à la science que nous avons entrepris d'étudier, les éléments les plus multipliés et aussi les plus précieux. Pour mesurer l'étendue et l'importance de cet ordre de relations originales, nous aurons

besoin d'observer avant tout, comment il s'est formé, continué, agrandi de siècle en siècle. Il comprenait beaucoup de livres qui se sont perdus, et dont, par cette raison, je ne ferai aucune mention en ce moment; mais parmi ceux qui sont encore à notre usage, je ne puis me dispenser d'indiquer les principaux, ceux qui ont placé le plus de faits, réels ou supposés, exacts ou altérés, dans les annales des peuples.

Hérodote est né vers l'an 484 avant notre ère; et la guerre des Perses et des Grecs, qui avait commencé vingt-trois ans auparavant, est, à partir de la dernière partie de son cinquième livre, le sujet le plus ordinaire de ses récits, qui, à la fin du neuvième, se terminent avec l'année 479. Ainsi la seconde moitié de son ouvrage est à considérer, sauf les digressions ou narrations incidentes, comme un tissu de relations originales : l'historien a vécu avec des témoins oculaires, il a recueilli des souvenirs récents, et il a vu de ses yeux les effets immédiats de cette guerre mémorable, qui n'a fini complètement qu'en 449, lorsqu'il était âgé de 35 ans.

Thucydide naquit probablement en 471 : il vit éclore en 431 la guerre du Péloponèse, y servit quelque temps dans l'armée athénienne, et en écrivit l'histoire, après avoir soigneusement recherché les causes, étudié l'enchaînement, recueilli et verifié les circonstances des succès et des revers. Cette guerre dura vingt-huit ans ; mais le huitième livre de Thucydide finit à l'an 21, si tant est même que ce dernier livre soit de lui, ce que plusieurs savants ont contesté (1). A ce propos, je dois observer que la première précaution à prendre dans l'usage des relations originales ou données pour telles, est de bien s'assurer de leur authenti-

(1) Voy. une dissertation de M. Gail sur ce sujet.

cité : on la constate, non-seulement par l'examen intrinsèque de l'ouvrage, de ses formes et de ses matières, des idées, opinions ou préjugés qu'il retrace, mais aussi par le témoignage des contemporains et par les citations successives qui en ont été faites dans le cours des âges suivants. Toutes ces considérations tendraient, je crois, à montrer que le huitième livre attribué à Thucydide, lui appartient en effet; mais ce n'est point ici le lieu d'entrer dans cette discussion particulière.

Xénophon, outre son récit de l'expédition de Cyrus le Jeune et de la retraite des dix mille Grecs, a laissé une histoire grecque commençant où finit Thucydide, et comprenant avec les dernières années de la guerre du Péloponèse les quarante-une années suivantes, jusqu'à la victoire et à la mort d'Épaminondas à Mantinée en 362. Là, comme dans ses livres sur Socrate et sur Agésilas, en un mot dans tous ses ouvrages, excepté la Cyropédie, Xénophon est un historien contemporain des personnages qu'il met en scène; car, bien qu'il reste des incertitudes sur la date de sa naissance, on est sûr au moins qu'il était né avant 421.

Polybe, qui naquit vers l'an 200 et vécut environ quatre-vingt-deux ans, avait principalement consacré son ouvrage au demi-siècle compris entre 219 et 169 ou plus précisément 166, espace qui correspond aux trente-quatre premières années de sa vie, et aux dix-neuf qui avaient immédiatement précédé sa naissance. Mais ses deux premiers livres ne sont qu'une introduction qui remonte à des époques antérieures : le troisième livre, le quatrième et le cinquième subsistent; il ne reste que de faibles débris des trente-cinq suivants. Le jugement que Denys

d'Halicarnasse a porté (1) de ces mémoires, est d'une extrême injustice et d'une amertume indécente : s'il y a des écrivains plus ornés et plus ingénieux que Polybe, il est peu d'historiens plus instructifs, fort peu sur-tout qui aient plus fixé l'attention des hommes de guerre et des hommes d'état; il a été loué, quoique trop faiblement, par Tite-Live (2), qui n'a souvent fait que le traduire. Digne élève de Philopœmen, illustre ami des plus grands personnages de son siècle, Polybe a rendu d'éminents services aux Grecs ses compatriotes, qui, si nous en croyons Pausanias (3), lui ont élevé des statues; et il a plus de droits encore à la reconnaissance de la postérité que ses écrits ont instruite. Voilà déjà quatre historiens, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, qui, à l'égard des choses arrivées de leur temps, sont des témoins dignes de confiance, sauf pourtant l'examen dont certains articles de leurs ouvrages peuvent sembler susceptibles. Si l'histoire de tous les peuples se prolonge d'âge en âge par des relations immédiates d'une aussi grande autorité, elle méritera un rang distingué parmi nos plus véritables et plus utiles connaissances.

Deux historiens latins, Salluste et Tacite, ont écrit, non d'anciennes annales, comme Tite-Live, mais les évènements de leur siècle. Il est vrai que la guerre de Jugurtha avait précédé d'environ vingt-cinq ans la naissance de Salluste, mais il était dans son cinquième lustre lorsque éclata la conjuration de Catilina; et le tableau qu'il en a tracé, passe pour l'un des chefs-d'œu-

(1) Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων, c. 4.

(2) Haud quanquam spernendus auctor. XXX, 45.

(3) Arcad. c. 37.

vre, sinon du genre historique généralement considéré, du moins du genre particulier de relations auquel ce livre appartient. A la vérité, on a quelque peine à reconnaître un grand maître dans un long préambule tiré de bien loin, et fort étranger au sujet: toutefois on y admire déjà la précision et l'élégance d'un style qui dans les récits, lorsqu'enfin ils commenceront, deviendra rapide, nerveux, pittoresque. Salluste excelle à jeter dans l'histoire des vérités morales, dont quelques-unes pourraient sembler trop familières, s'il ne les exprimait avec une énergie nouvelle. De son temps, ces sages maximes étaient d'autant plus remarquées dans les livres, qu'elles avaient moins d'influence sur les mœurs publiques. Il paraît sur-tout qu'elles s'accordaient assez mal avec la conduite personnelle de cet historien lui-même; car on le cite comme l'un des hommes les plus dépravés d'un siècle très-corrompu. En le lisant, on ne s'aperçoit de sa perversité ou de son injustice que lorsqu'on observe avec quel soin il atténue les services rendus par Cicéron à la république romaine: on a besoin de chercher, dans les harangues de cet orateur, le complément d'une narration si partiale. Salluste occuperait sans doute une place plus éminente parmi les historiens, si le temps n'avait dévoré son principal ouvrage: c'était une histoire générale du septième siècle de Rome.

Au premier des siècles de notre ère, Tacite a donné, comme citoyen et comme écrivain, d'honorables et immortels exemples. Un peu plus âgé que Pline le Jeune, Tacite a dû naître vers le commencement du règne de Néron, qui monta sur le trône impérial en 54. Je rappelle cette date, pour montrer de quelle manière et jusqu'à quel point Tacite est contemporain des évène-

ments qu'il décrit. Ses deux grands ouvrages, Annales et Histoires, embrasseraient, si nous les possédions entiers, un espace de quatre-vingt-deux ans, depuis la mort d'Auguste en l'année 14 (quarante ans avant la naissance de l'historien), jusqu'à l'avènement de Nerva en 96. Ce qui en subsiste correspond à quarante-deux années qui ne sont pas consécutives. Dans les Annales, où les faits sont plus éloignés de lui, la narration de Tacite est plus concise : les livres intitulés Histoires commencent par le règne de Galba, en 68; ils ont admis plus de détails. Mais les deux parties ont également obtenu les hommages des hommes les plus éclairés et les plus dignes d'en recevoir eux-mêmes. Un autre succès de Tacite est d'avoir eu pour détracteurs les Séjans et les Tibères de tous les âges. Chénier, quand il disait de lui que *son nom prononcé fait pâlir les tyrans* (1), rappelait ce qui venait de se passer au sein d'une cour (2). Si des courtisans ont écrit contre Tacite, des philosophes ont pris sa défense (3); mais personne, ce me semble, n'a mieux que Thomas révélé les secrets de l'art profond de cet historien, mieux peint celui que Racine (4) appelait le plus grand peintre de l'antiquité. Selon Thomas (5), dix pages de Tacite

(1) Épître à Voltaire.

(2) Conversation entre Buonaparte, Suard, etc., sur Tacite, en 1805.

(3) Préf. de Britannicus.

(4) Voy. d'Alembert, Mél. de littérat. t. III, etc.

(5) « Si l'on me demande quel est l'homme qui a le mieux peint les vices et les crimes, et qui inspire le mieux l'indignation et le mépris pour ceux qui ont fait le malheur des hommes, je dirai : C'est Tacite. Qui donne un plus saint respect pour la vertu malheureuse, et la représente d'une manière plus auguste, ou dans les fers, ou sous les coups d'un bourreau; c'est Tacite. Qui a le mieux flétri les affranchis et les esclaves, et tous ceux qui trompaient, flattaient, pillaient et corrompaient à la cour des empereurs? c'est Tacite. Qu'on me cite un homme qui ait jamais donné un caractère plus imposant à l'histoire, un air plus terrible à la postérité. Philippe II, Henri VIII et Louis XI n'auraient jamais dû voir

enseignent à connaître les hommes plus que ne le pourraient faire les trois quarts des histoires modernes ensemble : c'est, ajoute-t-il, le livre des vieillards, des philosophes, *des courtisans et des princes*. Sur ces derniers mots, je remarquerai que Juste-Lipse (1), qui admirait aussi les ouvrages de Tacite, en trouvait la lecture trop sérieuse pour des souverains, et les engageait seulement à la prescrire à leurs conseillers-d'état, apparemment à ceux qui n'étaient pas des courtisans. Néanmoins on assure que certains princes, Côme de Médicis, le pape Paul III, Christine de Suède, se plaisaient à lire cet historien (2). Cela est possible, mais il est mieux prouvé que Tacite intéresse vivement les solitaires, et les esprits mûris par une longue expérience : « Il console des hommes celui qui en est loin, il éclaire « celui qui est forcé de vivre avec eux ; et s'il n'apprend « pas à les estimer, on serait encore trop heureux que « leur commerce ne fût pas, à cet égard, plus dange- « reux que Tacite même (3). »

Contemporain de Tacite, et, comme lui, ami de Pline le Jeune (4), Suétone a écrit les Vies des douze premiers empereurs romains. Ce qu'il raconte de Jules César et d'Auguste ne saurait passer pour original ; car on a

Tacite dans une bibliothèque sans une espèce d'effroi. Quel homme a dessiné plus fortement les caractères, est descendu plus avant dans les profondeurs de la politique, a mieux tiré de grands résultats des plus petits évènements ; a mieux fait à chaque ligne, dans l'histoire d'un homme, l'histoire de l'esprit humain de tous les siècles ; a mieux surpris la bassesse qui se cache et s'enveloppe ; a mieux démêlé tous les genres de courage, tous les secrets des passions, tous les motifs des discours, tous les contrastes entre les sentiments et les actions, tous les mouvements que l'ame se dissimule ? Enfin dix pages de Tacite, etc. » *Thomas*, Essai sur les Éloges, ch. XV.

(1) Præfat. ad Tacit.

(2) Voy. Bayle. Dict., art. Tacite, note F.

(3) Thomas, *ibid.*

(4) Plin. epist. I, 18 ; III, 8 ; V, 11 ; IX, 34 ; X, 95.

lieu de croire qu'il n'était né qu'après la mort de Néron. Mais il avait vécu sous Domitien, sous ses prédécesseurs Titus et Vespasien, peut-être aussi sous Vitellius, Othon et Galba : il avait entendu beaucoup de témoins des trois ou quatre règnes précédents, qui n'avaient duré ensemble que cinquante-quatre années. On peut donc, à partir de Tibère, ou du moins de Caligula, tenir les relations de Suétone pour très-voisines des faits qu'elles exposent. Elles n'offrent pas l'histoire politique de l'empire : ce n'est qu'un tableau de la vie privée des empereurs; qu'un recueil d'anecdotes souvent scandaleuses et si scandaleusement racontées, que saint Jérôme (1) trouvait autant de licence dans les récits que dans les actions mêmes. De telles peintures en effet ne sont profitables que lorsqu'elles sont décentes; et pour montrer à nu la dépravation et l'ignominie des tyrans, il faut un art qui manquait à Suétone. Ses douze Vies contiennent d'affreux détails que nous ignorerions sans elles, et qui malheureusement ne sont que trop croyables, quoique si peu attestés : car les mœurs du despotisme sont naturellement dissolues; et ses vices, plus ignobles que ceux même de ses esclaves.

Le premier siècle de notre ère nous fournit une autre histoire immédiate : celle de la guerre de Judée, par le Juif Josèphe, témoin dont il est permis de se défier quelquefois, mais qu'il convient pourtant d'entendre. Ce qui nous reste de livres historiques composés au deuxième siècle, concerne des temps fort antérieurs, et ne nous instruit guère de ce qui s'est passé en ce siècle même : il ne nous a laissé, pour servir à ses propres

(1) Eâdem libertate scripsit quâ ipsi vixerunt.

annales, que des médailles, des inscriptions, d'autres monuments, et des articles à extraire d'ouvrages philosophiques, poétiques ou théologiques. Nous rencontrons, au troisième, Hérodien, qui prend l'histoire de l'empire à l'an 180, et la continue jusqu'en 238 : il avait vécu durant ces cinquante-huit ans; et par cette considération, son témoignage semblerait préférable à celui des auteurs qui n'ont raconté les mêmes faits qu'après lui, et avec lesquels on a pourtant besoin de le confronter; car son exactitude n'est pas toujours parfaite. C'est avec la même précaution qu'on doit lire la partie des livres d'Eusèbe qui traite de plusieurs évènements arrivés pendant sa vie; il est mort en 338. Ammien Marcellin, qui lui a survécu plus de cinquante ans, nous instruit, dans ceux de ses livres qui nous restent, de ce qui s'est accompli de plus mémorable depuis 353 jusqu'en 378 : il est, selon Gibbon (1), un guide habile et fidèle, exempt des préventions et des passions qui égarent trop souvent les historiens contemporains. Sulpice Sévère est à peu près du même temps; mais il n'y a lieu de faire ici mention de lui qu'à cause de sa Vie de saint Martin, dont la mort, arrivée vers l'an 400, a servi d'époque pour compter les années du siècle suivant. Idace mourut peu après l'an 468, terme où finit sa chronique, qui commence en 381; elle est donc originale presque en sa totalité.

Procope et Agathias, auteurs du sixième siècle, ont écrit l'histoire de leur temps; et leurs récits, sur-tout ceux de Procope, mériteront une attention particulière. En ce même temps, le corps de nos annales françaises

(1) History of the decline and fall of the roman Emp. c. XXVI.

commence par les dix livres de Grégoire de Tours : les deux premiers remontent aux origines de la monarchie; mais dès la fin du second, l'auteur arrive à l'an 500, et bientôt il devient contemporain des personnages dont il parle; car il vivait, selon toute apparence, de 539 à 593; et c'est à 591 qu'aboutit son dixième livre. Frédégaire, son continuateur jusqu'à 641, a vécu pendant ce demi-siècle. Théophylacte-Simocatta avait été pareillement témoin de ce qu'il raconte du règne de l'empereur Maurice, depuis 582 jusqu'en 602. L'histoire ecclésiastique d'Angleterre, par Bède, finit en 731, quatre ans avant la mort de l'historien. Au neuvième siècle, Éginhard écrit les annales de Charlemagne, dont il a été le secrétaire, et celles de Louis-le-Débonnaire, jusqu'en 829. Thégan, et un anonyme dit l'Astronome, tracent des tableaux moins incomplets du second de ces règnes, qu'ils avaient vu de fort près. Nithard, petit-fils de Charlemagne, raconte les dissensions des successeurs de ce prince; et divers articles des livres d'Hincmar, qui mourut en 882, archevêque de Reims, servent à compléter l'histoire des quatre premiers rois carlovingiens. Les affaires de l'Italie et de quelques autres contrées, depuis 862 jusqu'en 964, nous sont connues par Liutprand, évêque de Crémone, l'un des hommes les plus éclairés au sein des ténèbres de cet âge, où l'on peut distinguer aussi Flodoard, auteur d'une chronique de France, de 919 à 966, époque de sa mort. Il serait fort aisé d'étendre cette liste de relations originales; mais j'écarte beaucoup de chroniqueurs obscurs, et particulièrement ceux qui, remontant au commencement du monde ou de l'ère vulgaire, et descendant jusqu'à leurs propres temps, ne doivent être considérés comme

des témoins que dans les dernières parties de leurs ouvrages. Tout le moyen âge, jusqu'à l'an 1400, a produit de ces chroniques universelles, qui ne seraient d'aucun usage aujourd'hui, si les pages qui les terminent n'offraient quelquefois des documents en effet originaux.

Raoul Glaber, mort en 1050, a laissé une chronique qui ne remonte qu'à l'an 900, et qui, depuis 987, époque de l'avènement de Hugues Capet, jusqu'en 1046 où elle se termine, est ce que nous pouvons lire de plus instructif sur les premiers règnes capétiens. Les annales byzantines se continuent par les relations originales de Nicéphore Bryenne, entre les années 1057 et 1081; d'Anne Comnène, jusqu'en 1148; de Cinnamus et de Nicétas Acominatus, dans le reste du douzième siècle. En France, la vie de Louis VI est écrite par Suger, ministre de Louis VII: celui-ci fut suivi en Orient par Odon de Deuil, l'un de ses historiens. Chez les Allemands, Othon de Frisingue fait l'histoire des quatre premières années (1) du règne de son neveu, Frédéric Barberousse; après avoir, en d'autres livres, retracé les principaux évènements des règnes précédents. Foucher de Chartres et Guillaume de Tyr avaient accompagné les croisés, dont ils ont décrit les entreprises et les malheurs: Guibert de Nogent, autre historien de ces expéditions, en était contemporain. Geoffroy de Villehardouin et son continuateur nous récitent, en langue française, ce qu'ils ont vu à Constantinople, la prise de cette ville en 1204, et les suites de cet évènement. Rigord et Guillaume le Breton, sujets de Philippe-Auguste, et attachés à son service, décrivent en prose latine et en vers latins ses exploits guerriers, et les actes

(1) 1152-1156.

de son gouvernement intérieur. Trois livres, composés par Jacques de Vitry, contiennent un exposé des affaires d'Orient et d'Occident jusqu'en 1240, quatre ans avant la mort de l'auteur. Les chroniques byzantines de Georges Acropolite et de Georges Pachymère correspondent aussi, à peu près, aux années du treizième siècle où ils ont vécu. L'Anglais Mathieu Pâris a voulu remonter à Guillaume-le-Conquérant; mais il détaille avec plus de connaissance et de soin les faits arrivés pendant sa propre vie, de l'an 1200 à 1259. Geoffroy de Beaulieu, Joinville, Guillaume de Nangis et le confesseur de la reine Marguerite, historiens de saint Louis, sont des témoins oculaires d'une grande partie des faits qu'ils exposent.

Le quatorzième siècle a vu mourir ou a vu naître plusieurs des écrivains qui ont rédigé ses annales; par exemple, Nicéphore et Jean Cantacuzène en Orient, Froissart et Théodoric de Niem en Occident. C'est ainsi que jusqu'à l'ouverture du quinzième siècle, des narrations propres à chaque époque remplissent presque sans lacune tout le moyen âge; et quoiqu'il y ait lieu de reprocher à la plupart de ces écrits de porter beaucoup trop la teinte de la barbarie des temps qu'ils retracent et dans lesquels on les a composés, ils continuent pourtant l'histoire, en accumulent les matériaux, et nous rendent possible le discernement des faits et des fictions. Il faut noter que plusieurs évènements particuliers ont fourni la matière d'une multitude de petites relations originales que je n'ai pas entrepris d'indiquer, et qui deviennent sur-tout innombrables après l'an 1400. Depuis lors même, les mémoires d'une grande étendue se multiplient à tel point, que je me bornerai aux exemples les plus propres à tracer l'ordre des temps.

Les annales écrites par Léonard Bruni d'Arezzo commencent en 1378 et finissent en 1440 : ce sont, à quelques années près, les époques où il a lui-même commencé et fini de vivre. Monstrelet, son contemporain, a fait une chronique des règnes de Charles VI depuis l'an 1400, et de Charles VII jusqu'en 1453 : c'est une continuation de Froissart. Le premier de ces règnes a eu d'ailleurs, pour historien, Juvénal ou Jouvenel des Ursins ; et Alain Chartier a travaillé sur le second, par lequel commencent les Mémoires d'Olivier de la Marche. Ceux de Comines sont connus comme la principale source où doit se puiser l'histoire de Louis XI. Il y a des littérateurs qui, ne sachant louer qu'en exagérant, appellent Comines le Tacite de la France : on peut du moins estimer en lui un observateur attentif, un auteur instruit, un témoin éclairé quand il veut être fidèle. Hors de la France, le quinzième siècle nous a laissé les chroniques byzantines de Laonic Calchondyle et de Jean Ducas Vatace, lesquelles sont originales en ce qu'elles contiennent de relatif aux années 1380 à 1462. On a aussi, pour les années 1458 à 1463, des Mémoires d'Æneas Sylvius, qui fut le pape Pie II ; et une excellente relation de l'attentat des Pazzi en 1478, par Ange Politien.

En lisant successivement les Vies de Louis XII, par Seyssel et d'Authon ; l'Histoire d'Italie, par Guichardin ; de Venise, par Bembo ; les divers écrits historiques de Paul Jove, de Marco Guazzo, d'Adriani, de Noël Lecomte, de Campana, de Gratiani, d'Agrippa d'Aubigné, de Palma-Cayet, d'Auguste de Thou, on avancerait de la fin du quinzième siècle dans tout le cours du seizième et jusqu'aux premières années du dix-septième.

Mais combien d'autres récits particuliers, originaux comme ceux-là, se présenteraient à travers cet âge! Là les témoignages se pressent de toutes parts; ils répondent à chaque fait, à chaque détail. J'oserais presque dire que notre temps ne nous est pas plus facile à connaître que celui-là; et je n'ai pas besoin d'ajouter que depuis la mort de Henri IV jusqu'à celle de Louis XV, les mémoires, les relations immédiates de toute espèce continuent d'être innombrables. Elles sont trop voisines de nous pour qu'il soit nécessaire de les nommer: l'aperçu que j'ai donné de celles qui concernent les âges précédents suffit, ce me semble, pour montrer comment jaillissent de chaque époque des sources historiques, de plus en plus nombreuses et fécondes; et comment les récits immédiats tracent en tout sens des dessins, des figures, des tableaux, où les monuments auraient seulement marqué des points et commencé quelques lignes.

Il nous faudra déterminer la méthode à suivre dans l'examen de tant de relations; mais auparavant il est à propos de jeter les yeux sur celles qui ont été un peu plus tardives, qui laissent entre l'époque de leur rédaction et l'époque des évènements un intervalle de plus de cinquante, de cent, ou même de cent cinquante ans, et moins de deux cents toutefois. Elles forment une classe à part, que nous avons comptée pour la sixième après les procès-verbaux, les mémoriaux privés, les gazettes ou journaux, les livres où les actions et les aventures d'un homme sont racontées par lui-même, et ceux qui exposent ce qui s'est passé du temps de leurs auteurs. Maintenant cette expression, *de leur temps*, ne conviendra plus; et cependant la distance ne sera point encore assez longue, pour qu'on ne puisse pas

supposer que chaque écrivain a eu des moyens de recourir immédiatement aux sources de ses récits.

Nous venons de voir qu'à l'égard de quelques siècles antiques ou déjà fort reculés, il n'existe plus de relations écrites par les contemporains des faits : il faut bien alors se contenter des plus voisines. De tous les historiens dont les livres nous sont parvenus, aucun ne se rapproche plus qu'Hérodote des temps où vivaient Thalès, Solon, Pisistrate, Crœsus, Cyrus et Cambyse, Darius Ier et Xerxès. Il y avait entre eux et lui à peu près le même intervalle qu'entre un historien qui serait né en 1820, et les règnes des successeurs de Louis XIII. Le plus ancien récit que nous ayons de la première guerre punique, nous le devons à Polybe, né plus d'un demi-siècle après l'époque où elle s'est ouverte. Si nous possédions tous les livres de Diodore de Sicile et de Tite-Live, nous y distinguerions de même des articles qu'ils seraient les premiers à nous offrir, et qui remonteraient à un, deux ou trois demi-siècles avant leur naissance. L'âge où vécurent Jules César et Auguste ne nous est connu, du moins en très-grande partie, que par des relations écrites vers la fin du premier siècle de l'ère vulgaire; et l'histoire du second siècle de cette même ère n'existe guère pour nous qu'en des livres composés au troisième et au quatrième. En général, jusqu'à l'an 800, nous ne pouvons étudier l'histoire de chaque âge qu'avec le secours des historiens nés dans le suivant. Les écrits du temps même, quelque précieux qu'ils nous doivent être, ne nous fourniraient souvent qu'une instruction incomplète. Il suit de-là que les relations du sixième ordre sont à considérer comme des suppléments tout-à-fait nécessaires.

Je conviens, au reste, qu'elles ne sauraient avoir la même valeur, la même autorité que celles du cinquième. Il est toujours fâcheux que des faits d'une haute importance, au lieu de nous être rapportés par des contemporains, ne le soient que par des fils, des petits-fils, des arrière-petits-fils des témoins oculaires. Quand ces narrateurs tardifs n'ont à citer ni monument, ni témoignage écrit avant eux, il y a là un commencement de tradition, et par conséquent des chances d'erreurs. C'est précisément ainsi qu'ont été composées et mises en circulation dans le cours du moyen âge, la plupart de ces légendes populaires, qu'il est injuste d'appeler pieuses puisqu'elles sont absurdes et mensongères. Mais alors même que les faits racontés après un ou deux siècles n'ont en eux-mêmes rien d'invraisemblable, le seul retard de la narration suffit pour qu'on ne leur puisse attribuer qu'une probabilité quelconque, et presque jamais une pleine certitude.

CHAPITRE XI.

RÈGLES DE CRITIQUE APPLICABLES AUX RELATIONS CONTEMPORAINES OU VOISINES DES ÉVÈNEMENTS.

QUAND une relation nous est donnée pour originale, notre premier soin doit être de nous assurer de son authenticité, c'est-à-dire d'examiner si en effet elle appartient à l'auteur, au lieu, au temps, à l'époque qu'on lui assigne. Presque aucun siècle n'a manqué d'imposteurs plus ou moins adroits qui, afin d'assurer le succès de leurs productions, les ont parées de divers noms illustres ou connus, et qui ont accrédité ainsi, par de faux titres, des romans ou des mensonges. Pour ne remonter qu'à la fin du dix-septième siècle, un Gatien de Courtils, sieur de Sandras, que Voltaire a pris pour un Gascon, mais qui était de Paris (1), a publié des Mémoires de Rochefort, de Montbrun, d'Artagnan, et pour ainsi dire une bibliothèque entière de prétendues histoires secrètes, relations et pièces originales, y compris un testament politique de Colbert. Ce titre de testament politique a été imposé à bien d'autres livres apocryphes; et si c'était ici le lieu d'examiner particulièrement celui qui porte le nom du cardinal de Richelieu, nous trou-

(1) Voltaire l'a donné pour parisien dans le Siècle de Louis XIV, t. I. Catal.

verions, je crois, que Voltaire (1) a eu raison d'en contester l'authenticité, quoiqu'elle ait été soutenue par Foncemagne (2) et par d'autres critiques recommandables. Mais nous ne devons entamer encore aucune de ces discussions particulières : nous avons seulement à établir les maximes générales qui doivent servir de guides dans toutes les recherches de cette nature. Or il résulte, de la nature même des témoignages humains, qu'on doit tenir pour suspect et soumettre par conséquent à une vérification sévère tout ouvrage historique qui aura été inconnu dans le siècle où il se dit composé, et dans les âges qui ont immédiatement suivi. Ce n'est pas qu'on n'ait retrouvé quelquefois des livres depuis long-temps cachés ; mais d'ordinaire leur existence avait été révélée par des citations ou des mentions qui aidaient à les reconnaître : je parle au contraire de ceux dont l'apparition n'aurait été aucunement annoncée ni prévue ; et je pense qu'on a le droit, sinon de les déclarer apocryphes sans autre examen, du moins d'exiger des preuves ou des indices suffisants de leur authenticité. On se montrera plus difficile encore à l'égard de ceux qui, au moment de leur publication, auraient excité la défiance des hommes éclairés, ainsi qu'il est arrivé, quand Bayle (3) réclama contre les mémoires fabriqués par ce Courtils qui s'en disait l'éditeur. Nous serons en garde aussi contre tout livre dont les manuscrits et les éditions présenteront un grand nombre de variantes assez essentielles pour en augmenter ou en diminuer

(1) Des Mensonges imprimés, et du Testament politiq. de Richelieu, t. III des Mélanges historiq. XXXIII de la collection in-12 des œuvres de Voltaire.

(2) Lettre insérée dans l'édition du Testam. de Richelieu 1764, 2 vol. in-8°.

(3) Réponses aux questions d'un Provincial, ch. 27. — Lettr. 26, etc.

considérablement l'étendue, ou pour y introduire des détails, des idées, des systèmes peu conciliables avec l'origine qu'on lui attribue, avec l'époque à laquelle on le rapporte. Mais il sera sur-tout impossible de ne point écarter comme supposée une production qui, par le style, par la méthode, par les doctrines, se mettra évidemment en désaccord avec les ouvrages authentiques de l'auteur dont elle porte le nom; celle aussi que des fables puériles, des anachronismes, des fautes grossières rendraient indigne de l'écrivain auquel on voudrait l'attribuer; à plus forte raison celle où se remarqueraient des expressions qui n'ont eu cours qu'en des temps postérieurs, ou qui ferait mention d'usages, de cérémonies, d'opinions non encore établies au siècle où l'on prétendrait qu'elle est née elle-même. Dans la multitude des livres supposés durant le moyen âge, et parmi ceux qu'on a risqué de publier depuis l'invention de l'imprimerie, il n'en est pas un seul qui puisse résister à ces épreuves.

Je dois observer que dans les livres d'histoire les plus authentiques, il se rencontre quelquefois des pages ou des lignes qui ne le sont point, soit que les copistes les aient altérées, soit que des commentateurs y aient introduit leurs scholies, leurs gloses, soit que des érudits modernes aient fait subir à d'anciens textes l'opération qu'ils appellent restitution. Ces accidents ne sont assurément pas des raisons de réprouver tout un livre, mais d'examiner de plus près le passage qui les a essuyés; de rechercher, par la confrontation des manuscrits, la leçon la plus plausible; et de rapprocher ces textes douteux de ceux qui, en d'autres historiens, concernent le même fait, la même circonstance. Loin d'attacher plus de va-

leur aux leçons imaginées, ou, comme on dit, restituées par des savants, je pense qu'elles ne devraient jamais être admises, lorsqu'elles tendent à des conséquences historiques; car elles sont alors suggérées par quelque système particulier. Les faits ne s'établissent que par des témoignages positifs; et c'est un caractère que des passages contestés ou tourmentés ne peuvent jamais avoir. Rien n'est à conclure non plus de ceux qui ne sont pas immédiatement clairs, dont le sens est controversé, et qu'on ne parvient à interpréter que par une longue série de rapprochements et d'inductions. Il vaut mieux abandonner les articles obscurs de l'histoire, que de la remplir de vaines conjectures; car ces divinations pénibles finissent par lui ôter sa consistance, et par accréditer l'injuste prévention de ceux qui la représentent comme un tissu de notions hypothétiques et incertaines.

Vérifier l'authenticité d'une relation originale n'est qu'un simple préliminaire : la vérité des choses qu'elle contient sera l'objet d'un examen plus compliqué, plus sérieux, qui embrassera deux sortes de considérations, les unes relatives à la nature des faits racontés, les autres aux qualités personnelles du narrateur.

Ce que j'ai dit (1) des prodiges ou évènements surnaturels dont le souvenir s'est transmis par des traditions orales, je le répète à l'égard de ceux qui sont exposés, même attestés dans les relations écrites. Qu'importe que l'auteur soit contemporain, et même qu'il se donne pour témoin oculaire d'une chose impossible? En aucun cas, de pareils récits ne méritent l'attention d'un lecteur judicieux. J'excepte toujours la foi due à

(1) Voy. ci-dessus, p. 37-54, et chap. III, IV, V.

une révélation divine; et je ne veux d'ailleurs parler que de faits réellement contraires aux lois de la nature, non de ceux qui ne les blessent qu'en apparence et qui en sont au contraire de véritables résultats. Mais des armures qui tombent du ciel entre les mains des guerriers; mais une vestale qui tire avec sa ceinture et remet à flot un navire engravé; mais un génie qui apparaît à Brutus avant la bataille de Philippes, et lui prédit sa défaite; mais Vespasien opérant des guérisons miraculeuses: de tels contes sont des inepties encore plus méprisables lorsqu'on les donne pour des aventures récentes, que lorsqu'on les répète comme des traditions du vieux temps. Tout chroniqueur ou légendaire du moyen âge a vu des choses merveilleuses, ou les a entendu raconter par ses contemporains les plus véridiques, qui les certifiaient comme témoins immédiats. On dirait qu'un système général de miracles et d'enchantements régissait alors le monde; ou plutôt l'on s'aperçoit que l'ignorance et l'hypocrisie avaient fait de si énormes progrès, qu'une histoire sans fictions n'eût plus été présentable. Là donc il n'est question que de prodiges, de visions, d'apparitions et de songes prophétiques. Pendant que Philippe-Auguste assiège Châteauroux en 1186, un des soldats de la garnison lance une pierre contre une statue de la Sainte-Vierge au portail de l'église, et brise en deux le bras de l'enfant Jésus : de la moitié qui tombe à terre, découle une grande abondanee de sang humain; ceux qui peuvent en recueillir quelques gouttes sont guéris de leurs infirmités, et un prince anglais emporte ce demi-bras tout sanglant *en grant révérence* (1). Ailleurs,

(1) Gestes de Phil. Aug. Extr. des Chron. de Saint-Denis, dans le Rec. des Histor. de Fr. XVII, 365.

un seigneur du Mans s'écrie, dans un accès de fièvre : Où sont mes gens ? qu'on aille vite avertir le roi d'Angleterre Henri II, qu'il mette ordre à sa conscience; car je vais partir, et il me suivra dans deux mois et demi. Le médecin qui entend ce propos veut calmer le malade, qui réplique : Et toi aussi, songe à ton ame; car tu partiras quinze jours après Henri: ce qui ne manque point de s'accomplir (1). Telles sont les relations originales des moyens siècles; ou du moins c'est à travers cet amas de puérilités qu'il y faut chercher la trace des véritables souvenirs. Par la puissance des habitudes, ces illusions se sont prolongées jusque dans les temps modernes. Les astrologues tirent l'horoscope de presque tous les princes du seizième et du dix-septième siècle; et les annales sont tellement arrangées que les évènements justifient toujours les prédictions. Guillaume Postel, fameux par l'indépendance de ses opinions, croit fermement aux plus étranges merveilles (2). De Thou lui-même parle de maléfices; il accuse Diane de Poitiers d'avoir ensorcelé Henri II avec des philtres (3). D'autres nous attestent que peu de jours avant la Saint-Barthélemy, des gouttes de sang, en vain essuyées, reparurent à plusieurs reprises sur une table où Henri de Navarre, depuis Henri IV, le duc d'Alençon et le duc de Guise jouaient aux dés (4).

C'est ainsi que de prétendus témoins oculaires ont accumulé, dans les annales des empires et sur-tout dans celles de l'Église, tant de mensonges et de sot-

(1) Girald. Camb. dans le Recueil des Histor. de Fr. XVIII, 151.

(2) Voy. son Hist. mémor. des expéditions depuis le déluge, etc., 1552, in-16; ses Très-merveilleuses victoires des Femmes du Nouveau-Monde, 1553, in-16, etc.

(3) L. III, ann. 1547.

(4) Mémoires de Sully. — P. Mathieu. — Note de Voltaire sur le ch. de la Henriade, etc.

tises, que plusieurs théologiens, pieux et orthodoxes, en ont conçu de justes alarmes. Melchior Cano, l'un d'eux, s'en est plaint comme du scandale le plus capable de provoquer et d'entretenir l'incrédulité (1). La religion et la raison se réunissent pour nous prescrire d'arracher sans réserve toute cette ivraie que la superstition et la fourberie ont semée dans le champ de l'histoire; et la pratique d'un précepte si sûr, si nécessaire, offre peu de difficultés : elle n'exige que l'application des connaissances physiques bien établies et généralement répandues. Il doit être enfin passé, le temps où le caractère merveilleux d'un récit était un titre de recommandation, et où l'on prenait même au sérieux des narrations toutes poétiques. Ce travers a bien assez duré : je m'abstiendrai d'en citer des exemples trop voisins de nous, et me bornerai à rappeler ce qu'on écrivait sérieusement, vers la fin du dix-septième siècle, sur un conte de pure imagination, adressé par Érasme, en 1532, à Charles Uthénovius (2). Érasme était poursuivi, calomnié par les moines, spécialement par les Franciscains qui l'avaient déclaré l'ennemi de leur saint fondateur. « Saint François, répond-il, est si peu irrité contre moi, et nous sommes si bien ensemble, qu'il vient de m'apparaître en songe au milieu d'une nuit (3). Il n'était point vêtu comme ses prétendus disciples; et je n'ai d'ailleurs vu sur lui aucune apparence des cinq stigmates. Mais il s'est approché de moi d'un air serein, m'a témoigné

(1) De Locis theolog. l. XI, c. 6.
(2) Epistol. l. XXVII, ep. 5.
(3) Putant mihi Franciscum iratum : atqui nuper in somnis mihi post mediam noctem apparuit.

beaucoup d'amitié, et m'a fort remercié de mon zèle à réprimer des désordres qu'il déteste. En s'en allant, il m'a tendu la main, et m'a vivement exhorté à combattre avec courage l'hypocrisie et la superstition. » Érasme s'amuse long-temps à décrire les habillements sous lesquels saint François s'est montré à lui, et à les mettre en opposition avec le costume des Franciscains. « Au surplus, ajoute-t-il, peu importerait l'habit, s'ils avaient les vertus de leur patriarche (1). » Assurément il faut bien peu de réflexion pour reconnaître qu'il n'y a là ni miracle ni imposture, mais une simple plaisanterie, un jeu d'esprit, une sorte de prosopopée. C'était ainsi qu'il convenait à l'auteur de l'Éloge de la Folie de répondre aux invectives de ses adversaires. Ils avaient eu tant de visions, qu'il lui était bien permis d'en avoir une à son tour; et la manière dont il la raconte est si peu celle d'un imposteur, qu'ils ne devaient pas y être trompés eux-mêmes. Il les parodiait seulement, sans avoir assurément la prétention de les imiter. Ils saisirent toutefois cette occasion de l'accuser d'imposture; ils dénoncèrent sa fiction comme un mensonge. Ce qui est presque inconcevable, ce qui montre combien ont été lents en Europe les progrès de la critique, c'est que vers l'an 1700, les apologistes d'Érasme, d'honnêtes et savants théologiens hollandais, acceptaient encore cette même fiction pour un récit tout-à-fait sincère, soutenaient que l'auteur n'avait été ni trompé ni trompeur, et prouvaient gravement la possibilité, la vraisemblance, la réalité de cette apparition nocturne de saint Fran-

(1) Quanquam de cultu non arbitror laborandum, si modo patriarcham suum virtutibus referant.

çois d'Assise à Didier Érasme, de Rotterdam, en l'an de grace 1532 (1).

Peut-être ne tomberait-on plus aujourd'hui dans de si grossières méprises; mais on semble croire que les narrations les plus fabuleuses du moyen âge, ou d'un âge quelconque, doivent être soigneusement recueillies, reproduites dans les nouveaux livres d'histoire. Il faut les y rappeler sans doute, afin de montrer quelles étaient à chaque époque la crédulité des peuples et les fourberies de leurs maîtres : la question est de savoir si l'on doit continuer de confondre ces vains contes avec les faits avérés ou croyables, et laisser au lecteur le soin d'en faire le discernement. Or je pense que ce serait perpétuer une instruction fausse et pernicieuse. On prend, lorsqu'on écrit pour le public, et spécialement quand c'est un livre historique qu'on lui veut offrir, l'engagement de vérifier tout ce qu'il contient, et de le composer de telle sorte qu'il n'induise personne à croire ce qu'on ne croit pas soi-même.

Je passe aux choses qui sont physiquement possibles, mais que certaines circonstances ou considérations morales rendent invraisemblables. Tels sont d'abord les faits vaguement énoncés sans indication précise de temps et de lieu, sans aucun renseignement qui mette sur la voie des recherches nécessaires pour les vérifier. Tels sont aussi, quoique par une raison toute contraire, ceux qui se présentent accompagnés de détails par trop positifs et suspects d'exagération. Par exemple, les récits des anciennes batailles expriment quelquefois des nombres d'hommes, de chevaux, de chameaux, d'éléphants, de

(1) Sentiments d'Érasme.—Apologie d'Érasme, etc.

chariots et de navires, qui semblent excéder toute mesure, et que notre excellent roi Louis XII, lorsqu'il lisait l'histoire de ces campagnes antiques au retour des siennes, trouvait extrêmement peu croyables (1). Ces nombres sont toujours à comparer avec la mesure des productions naturelles et artificielles de chaque pays, avec les moyens de subsistance et d'administration.

La probabilité d'un fait suppose un parfait accord entre toutes les circonstances qui le composent : il ne suffit pas de les juger isolément, il convient de les considérer réunies en un seul tableau. Si leur ensemble s'écarte du cours naturel des choses, il faudra plus de témoignages et plus de récits unanimes, pour l'établir dans l'histoire. C'est alors que le silence d'un historien contemporain et judicieux deviendra un argument négatif d'un très-grand poids, sur-tout si le fait dont il s'agit n'a pu avoir lieu sans que cet écrivain en eût connaissance, et s'il a eu quelque occasion directe d'en parler. Ainsi, lorsqu'on voit des annalistes et d'autres auteurs du neuvième siècle servir avec zèle la cause des pontifes de Rome, et ne rapporter cependant aucune des concessions que venaient, dit-on, de faire au Saint-Siège, Pepin, Charlemagne et Louis Ier, n'en pas insérer un seul mot en des récits où de si récents souvenirs auraient été appelés par les besoins du sujet, une telle omission jette d'autant plus de doute sur ces prétendues donations, qu'elles demeurent en même temps sans effet, et que tout se passe dans le monde, aussi bien que dans les livres, comme si elles n'existaient pas. L'argument négatif n'a pas toujours la même force; il s'affaiblit en proportion du nom-

(1) Arn. Ferron, l. III, de gestis Gallor. Lud. XII.

bre et de la force des causes qui ont pu occasionner ou commander le silence sur lequel il se fonde; mais il mérite d'ordinaire une attention sérieuse, et il est quelquefois péremptoire.

Voltaire se sert beaucoup, et un peu trop peut-être, de cet argument. Quand Guichardin (1) raconte comment Alexandre VI mourut empoisonné par un breuvage préparé pour un de ses cardinaux, à ce récit très-détaillé et très-motivé d'un historien recommandable, qui avait vingt-un ans au moment de l'évènement dont il s'agit, qui déjà commençait à se distinguer à Florence dans la carrière des lettres, et qui a consacré à des recherches historiques une grande partie de sa vie; à ce récit, dis-je, Voltaire (2) oppose le silence de Burchard, qui, dans son Journal du Pontificat d'Alexandre VI (3), ne dit rien en effet de cette cause de la mort du pape. Mais il y a bien d'autres omissions, non moins graves, dans ce Journal; et le témoignage de Guichardin, confirmé par ceux de Raphaël Maffei de Volterra (4), d'Onofrio Panvini (5), et, sauf quelques différences légères, de Pierre Martyr d'Anghiera (6), n'a été contredit par aucun contemporain. Le premier qui ait élevé des doutes sur ce fait est Raynaldi (7), qui, au dix-septième siècle, cent cinquante ans après la mort d'Alexandre VI, continuait Baronius. Chez nous le continuateur de Fleury (8) s'en tient à la narration de Guichardin, qui n'a pas cessé de prévaloir même depuis Voltaire; peut-être,

(1) Hist. d'Italia, l. VI, n. 9.
(2) Dans la dissertation sur la mort de Henri IV, etc.
(3) Voy. ci-dessus, p. 258.
(4) Comment. l. XXII.
(5) Supplément de Platina.
(6) Epist. 264.
(7) Raynaldi ou Rinaldi. Annal. ecclés., ann. 1503.
(8) Fabre, Hist. ecclés. l. CXX, n. 6.

je l'avoue, parce que Alexandre VI et son neveu sont des personnages si pervers, qu'on ne craint pas d'errer, en leur imputant un crime de plus; mais aussi parce qu'en effet le silence de Burchard ne saurait contrebalancer plusieurs relations positives.

L'éclatante publicité de plusieurs faits et la clandestinité de quelques-uns résultent souvent de leur nature même : les uns appartiennent à l'histoire publique, les autres à l'histoire secrète. Du premier genre sont les guerres soit extérieures, soit intestines, les proscriptions, les incendies, les massacres, les lois tyranniques, les révocations de lois bienfaisantes, toutes les calamités dont la fausse politique afflige l'espèce humaine. Tels sont aussi les traités promulgués, les cérémonies, les couronnements, les naissances, mariages, divorces et décès des princes et des autres personnages fameux, les procès ou causes célèbres, les grandes productions des arts, les établissements ou institutions mémorables. L'histoire secrète au contraire a pour matière les détails de la vie privée, le développement des penchants et des passions; les manœuvres de l'ambition, de la cupidité, de la vengeance; les intrigues ténébreuses, les premiers fils des conspirations, les origines des discordes, les causes long-temps cachées et les lents préparatifs des grands évènements, l'avant-scène de tous les drames politiques; enfin plusieurs faits qui commencent et finissent dans une obscurité profonde; par exemple, les mystérieuses et horribles destinées de certaines victimes du despotisme, dérobées par lui à tous les regards et torturées au fond des tombeaux où il les retient vivantes.

Des deux espèces d'histoire que nous venons de distinguer, la seconde pourrait bien être la plus instruc-

tive, et c'est assurément celle qui excite le plus de curiosité; mais on ne saurait espérer, sans se faire trop d'illusion, qu'elle puisse acquérir la même consistance que la première, le même degré de probabilité ou la même certitude. Quelles que soient les lumières à puiser en des mémoires contemporains, et celles qui peuvent jaillir un jour du fond des archives jusqu'ici restées secrètes, il y a lieu de craindre qu'on ne parvienne jamais à introduire dans ces souterrains de l'histoire que des demi-jours et une clarté douteuse. De tout temps néanmoins, on s'est appliqué à chercher çà et là des traits ou fragments d'histoire secrète, auxquels on a donné le nom d'*anecdotes;* car ce mot qui a pris un sens plus étendu, signifie originairement des choses non publiées. Dans ce sens primitif, il désigne des faits qui se sont passés au sein des cabinets ou des cours, certains mystères de la vie politique des princes, divers détails de leur vie domestique. Procope a intitulé Anecdotes le livre où il peint de couleurs si odieuses l'empereur Justinien et Théodora son épouse. Chez les modernes, Varillas a mis au jour de prétendues Anecdotes de la maison de Florence ou de Médicis; et ce même titre a été donné, avec plus ou moins de justesse, à un très-grand nombre de recueils. Mais on manque le plus souvent des moyens de vérifier ces récits; et en laissant à part, comme nous le faisons en ce moment, toute considération relative à la personne qui les publie, on conçoit qu'en général la parole d'un seul homme n'est pas une garantie suffisante. Bayle (1), en parlant de l'ouvrage de Varillas sur les Médicis, dit qu'il y a peu de livres où il soit moins permis de puiser, à tout homme qui a quelque

(1) Nouv. de la Rép. des lettres, mai 1685, art. 1.

amour et quelque respect pour la vérité. Quoique les livres de Guy Patin soient remplis d'anecdotes piquantes et souvent profitables, sa bonne foi et sa raison ne le préservent pas toujours des erreurs : il en commet parfois de grossières ; par exemple, lorsqu'il dit que Voiture est né à Paris. On sait que Voiture était d'Amiens ; et si Guy Patin a pu se tromper sur un fait presque public, à plus forte raison ne faudra-t-il pas, sur des particularités secrètes, se confier aveuglément à tout ce qu'il pourra dire et croire. Il prête au cardinal de Richelieu des propos dont la fausseté n'est, je l'avoue, ni démontrée ni démontrable, mais que leur insignifiance extrême, j'ai presque dit leur niaiserie, ne permet guère d'attribuer à cet imposant personnage (1).

L'abus ou même la licence des histoires secrètes était déjà portée si loin au commencement du dix-septième siècle, que, pour y remédier d'une manière efficace, Gomberville proposait sérieusement, en 1620 (2), de réserver aux rois seuls le droit de composer ou faire composer des livres historiques. « Plût à Dieu, » s'écriait-il, « qu'il fût défendu à tout le reste du monde, *sous peine « d'être écorché vif*, d'entreprendre une histoire. » Cet étrange préservatif peut nous donner une idée de l'état des lumières publiques, ou du progrès de la servilité au temps où cet auteur écrivait, et où pourtant Richelieu ne régnait point encore. Je doute qu'on reproduise le projet de loi de Gomberville ; mais je n'en dirai pas moins qu'il faut se défier des anecdotes, que l'histoire secrète

(1) Voy. sur les Lettres de G. Patin, sur les fausses nouvelles et les détails inexacts qui s'y trouvent, Bayle, Dict., art. Patin ; Menagiana, t. II. — Voltaire, siècle de Louis XIV, etc.

(3) Discours des vertus et des vices de l'histoire, p. 158.

est rarement certaine, et que pour acquérir de la probabilité, elle a besoin de se fonder sur quelque monument, du moins sur quelque indice, ou de se rattacher naturellement à l'histoire publique, ou enfin d'être fortement garantie par les qualités personnelles des écrivains qui l'exposent au grand jour.

Ces qualités sont à considérer dans tout auteur d'une relation originale, quelle qu'en soit la matière; et jamais on ne doit se dispenser d'examiner, d'une part, s'il a été bien informé; de l'autre, s'il est sincère. La première de ces questions serait extrêmement difficile à résoudre, si l'on ne consentait point à l'énoncer en des termes moins rigoureux, et à rechercher, non s'il a été parfaitement instruit de chaque fait, de chaque circonstance, mais seulement s'il a eu des moyens de l'être. A-t-il été témoin oculaire de ce qu'il rapporte? C'est une condition trop rare pour qu'il soit raisonnable de l'exiger toujours. Si elle existe, nous en tiendrons compte; nous nous souviendrons, en lisant Joinville, qu'il vivait à la cour de saint Louis et qu'il accompagnait ce prince dans ses expéditions militaires; nous n'oublierons pas que Louis XI témoignait quelque confiance à Comines, si tant est qu'un prince, si peu digne lui-même de confiance, pût en avoir en quelqu'un. Nous accorderons à Saint-Hilaire fils, qui se trouvait à côté de Turenne, quand ce général fut tué, le droit de nous exposer tous les détails de cet évènement, et de nous dire : « Telles « sont les véritables circonstances de la mort de ce « grand homme; ceux qui en ont écrit n'ont pu le sa- « voir comme moi (1). » Mais à défaut de témoignages

(1) Mémoires de Saint-Hilaire. — Griffet, Preuves de l'histoire, p. 223-225.

aussi directs, nous ne rejetterons pourtant pas les résultats des informations soigneusement prises par un auteur contemporain sur les faits qu'il n'a pu voir. S'il les tenait des témoins immédiats, cette condition serait encore rassurante : malheureusement elle n'est pas non plus fort commune; et si l'on ne se résignait à s'en passer quelquefois, ou du moins à la présumer quand elle n'est pas impossible, on réduirait beaucoup trop la science de l'histoire. Après tout, lorsque l'écrivain qui se présente est né au sein du pays où sont arrivés les évènements qu'il raconte, lorsqu'il a vécu au milieu de ceux qui en ont été les témoins ou les acteurs, pourquoi ne supposerions-nous pas qu'il a recueilli leurs dépositions, leurs indications; qu'il n'a négligé, pour vérifier les détails, aucune des recherches que sa position lui rendait faciles? Cette hypothèse est naturelle, légitime, raisonnable, tant qu'aucun indice, aucune donnée contraire ne la vient détruire. Un tel historien, toutes choses étant égales d'ailleurs, sera exposé à moins de méprises, d'omissions, d'inexactitudes, qu'un voyageur, qu'un étranger, que Davila racontant les guerres civiles de France; Bentivoglio, celles de Flandre; Vertot, la révolution de Portugal.

Cependant il serait injuste de négliger toujours de pareils auteurs; car le désavantage d'être étranger peut se trouver compensé par le surcroît de soins qu'il exige. Celui qui n'a pu rien voir de près, rien apprendre immédiatement, se croit plus obligé de remonter aux sources, il apporte à son travail une exactitude plus craintive; et s'il ne se contente point de bruits populaires, s'il parvient, par d'opiniâtres recherches, à se procurer des renseignements précis, des mémoires authentiques, il

n'est pas impossible qu'il compose une relation fidèle. Au surplus, qu'on soit du pays ou qu'on n'en soit pas, il n'arrive guère qu'on entreprenne d'écrire une histoire contemporaine sans avoir eu d'avance quelques moyens de s'en instruire; et ces moyens déjà tout acquis mettent sur la voie des autres connaissances; ils sont les premiers anneaux d'une chaîne qui embrassera tous les détails qu'on doit parcourir. Nous n'aurons donc jamais beaucoup de peine à discerner jusqu'à quel point l'historien a pu s'éclairer ou par ses propres observations ou par des informations sûres; car il nous suffira de savoir en quel temps, en quels lieux il a vécu, à quelles scènes il a lui-même assisté, quels documents lui ont été accessibles, quels témoins il lui a été facile d'interroger, quels rapports il lui a été permis de recueillir. Il ne manquera guère de nous l'apprendre, et s'il ne s'en explique point ou si nous craignons de nous en rapporter à lui sur de tels articles, nous interrogerons ses contemporains.

Les philosophes qui prennent à tâche de réduire à des fictions ou à des hypothèses tous les récits de l'histoire, s'appliquent sur-tout à tracer le tableau des obstacles qu'on éprouve à bien savoir les faits du temps où l'on vit; et personne peut-être n'a mieux exposé que le jésuite Le Moyne les considérations qui induiraient à penser qu'aucun historien n'a jamais été bien informé. Voici ce qu'il en dit dans un Traité de l'Histoire (1), aussi remarquable par l'originalité des idées que son poëme de Saint-Louis le sera toujours par l'éclat de l'imagination et par l'excès du mauvais goût. « Sans re-

(1) Pa is, 1670, in-12.

« monter jusqu'aux espaces perdus de l'antiquité, toutes « les affaires qui sont du temps de l'historien sont-elles « de sa connaissance? Voit-il autre chose que l'écorce et « la couverture de celles qui se font devant ses yeux? De « quoi lui sert la vue de la montre, s'il n'a pas celle « du mouvement et des ressorts? Et qui peut la lui don- « ner aussi nette et aussi sincère que la foi publique et « la vérité de l'histoire la lui demandent? Les lettres « des princes, les mémoires de leurs ministres et les ins- « tructions de leurs ambassadeurs lui sont d'un grand « secours : mais les princes et les ministres ne mentent- « ils jamais par écrit? Leurs plumes sont-elles de meil- « leure foi que leurs lèvres? Et ne met-on pas les ambas- « sadeurs en droit de tromper, puisqu'on les trompe les « premiers? Les guerres, les révoltes, les batailles, les « siéges sont comme des spectacles publics. Chacun voit « le jeu des machines, et les révolutions de la scène; « mais les ressorts qui font jouer ces révolutions, sont- « ils exposés à qui les veut voir? Les princes font-ils « confidence de leurs pensées aux gazetiers? Leur ren- « dent-ils compte des motifs qui les portent à prendre « les armes? Et quel compte en rendraient-ils s'ils n'en « sont pas eux-mêmes informés, s'ils ne voient leurs af- « faires que dans les jours et sous les couleurs dont on « les déguise, s'ils ne sont quelquefois que les acteurs « des pièces composées par leurs valets (1)? Sans aller « jusqu'en Macédoine, ni remonter à ce Philippe qui « s'attira une grosse guerre par le mépris qu'il fit d'une « femme vaine et licencieuse; en la descente de l'île

(1) Charles IX, Louis XIII, et bien d'autres princes ont fort mal connu leurs propres affaires.

« de Ré, le roi d'Angleterre (1) croyait entreprendre « une guerre de religion d'un aussi grand mérite que les « croisades, et c'était une guerre de pure galanterie en- « treprise sur les imaginations amoureuses de son fa- « vori (2). Il en arrive presque toujours de même dans « les mouvements des états : on s'y figure de grandes « machines et de grandes roues, et il n'y a qu'une plan- « che et un bout de corde ; c'est un dépit, un caprice qui « ébranle ces grands corps et qui les met hors de leur « assiette. »

Ces réflexions peuvent sembler ingénieuses ; mais elles portent principalement sur la partie secrète de l'histoire, partie qui, en effet, et comme nous en sommes convenus, a toujours quelque peine à se dégager de son obscurité naturelle. Le P. Le Moyne ne propose ici aucun argument contre la probabilité ou la certitude des connaissances qu'un historien contemporain peut acquérir des faits publics et de leurs circonstances manifestes. Or ces faits constituent le corps de l'histoire, et à mesure qu'ils deviennent plus précis, plus détaillés, plus nombreux, ils réfléchissent plus de lumière sur leurs propres origines, sur les causes lointaines et prochaines qui les ont amenés et produits. En se rapprochant l'un de l'autre, ils laissent entrevoir des rapports qui n'avaient pu être immédiatement aperçus ; et peu à peu des yeux attentifs pénètrent jusqu'aux ressorts qui ont excité, entretenu, dirigé tant de mouvements, jusqu'aux dispositions ou affections morales qui ont conseillé ou déterminé des actions, commandé des crimes, préparé des succès ou des malheurs. Il est vrai qu'entre ces res-

(1) Charles I. (2) Buckingham.

sorts secrets, il en est qui ont échappé à la vue des personnages qu'ils mettaient en jeu, que plusieurs princes ont fort mal su ce qu'ils faisaient, et qu'ils n'étaient, selon l'expression du P. Le Moyne, que *les acteurs des pièces composées par leurs valets*. Il entre malheureusement beaucoup de fraudes, de trahisons, d'artifices dans la plupart des évènements célèbres; et pour qu'il y ait tant de fourbes sur la scène du monde, il faut bien qu'il s'y trouve aussi des dupes, même sur les trônes. Mais une erreur grave du P. Le Moyne est de supposer que les historiens ne puissent pas être mieux informés que ne l'étaient les personnages dont ils racontent les aventures, les illusions et les méprises. Il ne veut pas considérer que les lumières qu'on avait intérêt de cacher à ces princes, frappaient, autour d'eux, d'autres regards, plus pénétrants ou moins égarés. Pour peu qu'un historien contemporain ait de sagacité, ses recherches l'ont bientôt placé dans une position semblable à celle des spectateurs d'une tragédie, auxquels se dévoilent, de scène en scène, des faits et des projets ignorés des personnages. Les exemples même que cite Le Moyne détruisent, par cela seul qu'il les cite, la conséquence qu'il en veut tirer; car il n'est si bien instruit lui-même de ce que certains rois n'ont pas su de leurs propres affaires, que parce que les yeux de l'histoire ont été plus clairvoyants que les leurs.

Mais c'est peu que l'historien ait été bien informé ou du moins qu'il ait pu l'être, nous avons à demander encore quelque garantie de sa sincérité, de sa véracité scrupuleuse. Car divers intérêts privés ou publics ont introduit beaucoup de mensonges dans les Mémoires historiques; et pour commencer par le plus grossier,

par le plus vil de ces intérêts, le premier exemple que je citerai sera celui de Tavannes fils écrivant la vie du maréchal son père, et osant affirmer que si le roi de Navarre, qui depuis fut le roi de France Henri IV, et le prince de Condé, n'avaient pas été compris dans le massacre de la Saint-Barthélemi, ils en étaient redevables à ce maréchal, qui, membre du conseil des assassins, y avait obtenu, par ses représentations, par ses instances, deux exceptions si difficiles et si heureuses. « De ce seul avis et de « cette seule voix, » dit Tavannes fils (1), « ce grand « Henri vivant aujourd'hui et le feu prince de Condé « tiennent la vie; et le malheur est pour la postérité du « sieur de Tavannes que sa majesté n'en sait la vérité. » Ces expressions décèleraient assez le motif de l'auteur; il demande trop clairement la récompense qu'il prétend que son père a méritée. Un témoignage dicté par une cupidité si basse ne saurait prévaloir sur celui de l'historien de Thou attestant (2) qu'à l'égard du roi de Navarre, nouvellement marié à la sœur de Charles IX, la résolution de l'épargner n'éprouva aucune sorte de difficulté et par conséquent ne fut point inspirée par le seul Tavannes; que si le prince de Condé ne fut pas sacrifié, il dut son salut aux remontrances (non de Tavannes), mais de Louis de Gonzague, duc de Nevers. Tavannes est d'ailleurs signalé par Brantôme (3) comme l'un des plus fanatiques et des plus perfides ennemis de tous les protestants.

Les Mémoires du cardinal de Retz sont universellement estimés; il y règne un ton de franchise qui attire

(1) Mém. de Tav.

(2) Ann. 1572.

(3) Article de Tavannes dans les œuvres de Brantôme, t. V, p. 452-459, édit. de 1787. Voy. aussi Griffet, Pr. de l'hist. p. 134, etc.

la confiance : tous les faits importants y sont rapportés avec une exactitude qui semble être à l'épreuve du plus rigide examen. Peut-être ne sont-ils pas tout-à-fait aussi véridiques à l'égard de certaines particularités presque indifférentes en elles-mêmes, mais auxquelles le cardinal attachait assez d'intérêt pour les présenter sous des aspects qui lui convinssent. Lorsqu'en remontant au premier démêlé qu'il eut avec la cour de France (1), à cause d'une proposition qu'il avait faite à l'assemblée du clergé en 1645, il dit qu'il ne se souvient pas précisément de la manière dont cette affaire s'accommoda, cet oubli pourrait fort bien être affecté et masquer une réticence ou omission volontaire (2). En racontant son évasion du château de Nantes (3), il n'attribue l'accident qu'il éprouva qu'au brusque mouvement de son cheval effrayé d'une réverbération : mais Joly (4), témoin oculaire, et qui était attaché au cardinal, assure qu'à peine échappé de sa prison, ce prélat fut saisi d'un si grand trouble, que son cheval, trop vigoureux, et dont il ne tenait pas même la bride, s'abattit sur le pavé, et que le cavalier, s'étant trouvé engagé dessous, se démit l'épaule. Dans le récit que fait de Retz, c'est contre la borne d'une pierre, et non sous le cheval, que l'épaule gauche est déboitée. Nous pouvons au moins hésiter entre ces deux relations; mais non sans avouer que fort peu d'hommes ont parlé d'eux-mêmes avec plus d'impartialité que ne le fait ordinairement le cardinal de Retz. Il s'est peint aussi fidèlement qu'il l'a pu; et ses

(1) Mémoires, première partie, p. 66.

(2) On a lieu de croire qu'il fit des excuses et des promesses à Mazarin.

(3) Mémoires. t. V. p. 81, 82, édit. de 1718.

(4) Mémoires, t. II, p. 76, édit. de 1718.

Mémoires inégalement écrits, mais souvent remarquables, comme l'a dit Voltaire (1), par leur air de grandeur et par l'impétuosité du génie, sont l'image de sa conduite. La plus commune connaissance du cœur humain suffit pour concevoir comment celui qui révèle ses fautes les plus graves ne veut pas convenir de la peur qui le prit lorsqu'il s'évadait du château de Nantes : un Français avoue plus volontiers des étourderies, des emportements que des mouvements de frayeur. Quoi qu'il en soit, le temps a de plus en plus affermi la réputation de ces Mémoires, tandis qu'il a flétri celle que certains autres avaient usurpée. Ceux de Pontis, après avoir joui d'une grande vogue au dix-septième siècle, et durant une partie du dix-huitième, ont été reconnus pour un misérable tissu de fables; et l'on a fini par révoquer en doute leur authenticité même (2). Ce n'est donc pas une maxime bien sûre que celle qui donne pour un signe de la vérité d'une relation, l'approbation qu'elle a reçue des contemporains; car il suffit quelquefois de flatter ou d'offenser un gouvernement, de complaire à une puissance ou à des factions, et de mentir comme elles, pour obtenir leurs bruyants suffrages : j'aurais plus de penchant à m'en rapporter à un récit qui aurait essuyé de leur part des contradictions violentes; mais je conclurai seulement que cet assentiment n'a de valeur que lorsqu'il est accordé réellement et persévéramment par des sectes opposées entre elles.

Tout homme est, dit-on, menteur : c'est ainsi qu'on

(1) Siècle de Louis XIV, c. 4.

(2) D'Avrigny, préf. des Mém. histor. p. 24-36. — Grosley; Journal Encyclop., mai 1776.

traduit un texte sacré (1), qui néanmoins semble signifier seulement que tout homme se laisse tromper. Croyons plutôt qu'un écrivain ne descend au rôle d'imposteur, que lorsqu'il y est entraîné par des intérêts, ou des passions ou des habitudes, qui aveuglent sa raison et qui triomphent de sa conscience. Avant de l'accuser de mensonge, nous devons rechercher s'il a eu des motifs de s'avilir ainsi à nos yeux et aux siens propres. Défend-il sa propre cause? Veut-il exalter ou courtiser ses maîtres? ou bien dénigrer ses ennemis? Est-il l'un des chefs ou des partisans passionnés, ou des organes serviles de quelque faction turbulente ou perfide? Ou bien, enfin, n'est-il pas un de ces menteurs de profession qui se plaisent à imprimer à tous leurs récits un caractère merveilleux, bizarre, extraordinaire, et qui se trouvent assez récompensés de leurs fictions, lorsqu'en effet elles ont induit le public ou le vulgaire en erreur? Dans ces divers cas, la suspicion est trop légitime: si nous attachons du prix à la vérité, à une instruction saine et pure, nous ne lirons qu'avec précaution et défiance les historiens apologistes d'eux-mêmes, ou panégyristes d'autrui; ceux que leurs penchants, leurs affections, le caractère ou les habitudes de leur esprit, disposent sensiblement soit à la satire, soit à quelque fanatisme religieux ou politique, soit aux exagérations et aux fictions romanesques.

Les ministres, les négociateurs, les guerriers, les hommes de lettres qui écrivent sur leur propre vie, sur leurs actions personnelles, des mémoires apolégétiques, doivent être écoutés sans doute, mais comme des par-

(1) Omnis homo mendax, Ps. 115, 2.

ties plutôt que comme des témoins : il convient de recevoir d'eux des indications, des renseignements, et d'examiner si les résultats de leurs récits sont d'accord avec des témoignages plus désintéressés. Ce n'est pas que la modestie et la véracité de César n'aient eu des imitateurs parmi les guerriers qui ont, comme lui, raconté leurs propres exploits. Mais la prudence nous conseille de nous défier davantage de ce que viendront nous dire un négociateur de sa franchise et de son habileté ; des ministres d'état, de leur sagesse politique ; un auteur, de ses travaux, de ses succès, de ses rivaux ou de ses ennemis.

Quels qu'aient été pourtant les mensonges de l'orgueil et de la vanité, la servile adulation s'en est montrée plus prodigue encore. Je ne parle point des écrits qui portent expressément les titres d'éloges, de panégyriques, d'oraisons funèbres ; on sait bien que ce ne sont point là des morceaux d'histoire. Il est juste d'admirer l'éloquence de Bossuet, et fort utile d'étudier les secrets du style élégant et harmonieux de Fléchier ; mais personne, je crois, ne sera tenté de s'adresser à ces orateurs pour savoir ce qu'ont fait, ce qu'ont été Marie-Thérèse d'Autriche, Le Tellier, Turenne et Condé. Là, du moins, il n'y a pas de fraude à reprocher à l'écrivain : l'exagération est une condition du genre, et le titre de l'ouvrage annonce assez qu'on n'a pris d'autre engagement que celui de louer, d'encenser, d'offrir des hommages. Je parle des adulateurs qui ont osé usurper le nom d'historien, et revêtir la flatterie des formes sacrées du témoignage. Velleius Paterculus, dans la plus grande partie de son second livre, trace l'histoire de son propre temps ; il y met en scène Séjan et Tibère, et nous les présente l'un et l'autre comme les modèles de toutes

les vertus humaines. Tibère, le premier des Romains par sa puissance, les surpasse tous par les bons exemples qu'il leur donne : il suffit de voir ce qu'il fait pour apprendre à bien faire (1). Séjan ignore seul l'étendue de son propre mérite : le prince et les citoyens se disputent à qui l'estimera davantage ; il obtient tout en ne réclamant rien ; il est grave avec aménité ; sa gaîté a une couleur antique ; son activité ressemble au repos ; et tandis que ses traits et ses mœurs annoncent une tranquillité profonde, son génie ne sommeille jamais (2). Voilà un art d'écrire l'histoire dans lequel Velleius Paterculus n'a été surpassé par personne, quoique assurément il n'ait manqué d'imitateurs en aucun des dix-huit siècles suivants. J'ignore si dans ce long espace il a existé un seul Séjan, un seul Tibère, qui n'ait reçu de pareils hommages dans quelque livre historique ; je n'excepterais du moins que ceux qui sont tombés du faîte de la puissance, avant d'avoir eu des historiens : s'ils n'ont pas été préconisés, ils doivent s'en prendre à leurs revers, non à leurs vices et à leurs crimes. Du reste, ces louanges emphatiques ne sont pas celles qui peuvent le plus abuser la postérité, pour peu qu'elle ait de raison et de clairvoyance. Elle sera bien plus aisément induite en erreur par les demi-mensonges, par les réticences officieuses, par d'autres secrets artifices. Interrogez, sur la vie de Charles VII, Monstrelet et l'auteur de la chro-

(1) Facere rectè cives suos princeps optimus faciendo docet ; cùmque sit imperio maximus, exemplo major est. Vell. Pat. l. II, 126.

(2) In hujus virtutum æstimatione, judicia civitatis cum judiciis principis certant... Virum severitatis lætissimæ, hilaritatis priscæ, actu otiosis simillimum, nihil sibi vindicantem eòque assequentem omnia ; semper infrà aliorum æstimationes se metientem, vultu vitâque tranquillum, animo exsomnem. *Ibid.*, c. 129.

nique de Saint-Denis, ils s'étudieront à dissimuler les fautes et les faiblesses de ce prince, jusqu'à son penchant pour Agnès Sorel; et en ce point ils oseront démentir l'opinion publique, contredire ce qu'ils appellent eux-mêmes la *commune renommée*. Mais est-il besoin de tant d'observations pour comprendre qu'on ne doit faire à peu près aucun fond sur ce qui a été écrit de la vie d'un monarque, par ses sujets, durant son règne, ou peu après sa mort, quand sa mémoire était encore une puissance inviolable et formidable? Il paraît qu'en 1752, lorsque Voltaire achevait son Siècle de Louis XIV, le temps n'était pas encore venu de publier une histoire sincère et complète de ce grand règne, terminé en 1715.

Perpétuer le souvenir des fautes et des crimes, des actions répréhensibles, coupables, odieuses; recommencer sans cesse le portrait de tous les vices, les regarder et les peindre sous tous leurs aspects, c'est un pénible ministère; mais c'est celui de l'historien, son travail n'a le plus souvent pas d'autre matière; et, comme l'a dit Saint-Réal (1), comme l'a répété Mabillon (2), sans ces tristes et sombres couleurs, les tableaux historiques ne sont ni fidèles, ni utiles. Cependant, on a coutume de reléguer aussi parmi les écrivains suspects ceux qui sont enclins à la satire, c'est-à-dire apparemment, ceux qui non contents de voir le vice où il est, le cherchent encore où il ne se montre pas, n'ont de talent que celui de médire, et de zèle que pour accuser. Dirai-je que ce penchant est moins dangereux que l'excès contraire,

(1) Disc. II, sur l'usage de l'Hist.

(2) Traité des études monastiques, part. II, c. 8.

qu'il expose à moins d'erreurs, et que s'il faut pécher par trop de rigueur ou par trop de complaisance, il vaut mieux se résigner au premier de ces deux malheurs: *In istam partem potiùs peccato* (1)? Non; je reconnaîtrai au contraire que tous les excès sont condamnables, que la vérité seule est légitime, qu'il n'appartient qu'à elle d'applaudir et de condamner; que l'unique maxime salutaire est celle que Cicéron a si bien exprimée : ne rien dire de faux, ne rien taire de ce qui est vrai (2). C'est la loi que Tacite, quelque reproche qu'on ait prétendu lui faire, a religieusement observée; il ne médit pas, il raconte: l'ignominie dont il couvre les tyrans n'est jamais que celle de leurs œuvres; et toutes les fois qu'il y a moyen d'être indulgent, il en profite. L'ouvrage de l'empereur Julien sur les Césars, ses prédécesseurs, est intitulé satire; et les formes, qui répondent trop bien à ce titre, devraient nous inspirer des doutes sur la vérité du fond, si presque tous les détails énoncés dans ce livre n'étaient justifiés par d'autres témoignages. Mais Constantin est apprécié par Julien, comme par Zosyme et par Sozomène; et quoique une fiction serve de cadre à ce tableau, les personnages que nous y voyons passer sous nos yeux sont peints de couleurs historiques. Un auteur satirique, plus difficile à justifier, est Procope; car il avait écrit huit livres en l'honneur du prince qu'il dénigre dans le neuvième. J'ai déjà indiqué ce dernier livre (3); mais Procope étant le plus ancien et le meilleur des historiens byzantins, il n'est pas inutile de nous arrêter quelques instants à ses ouvrages. Après avoir été avocat et pro-

(1) Terent. Adelph. A. II, sc. 1.

(2) Eam esse historiæ legem ne quid falsi dicere audeat, ne quid veri non audeat. *De Orat.*, l. II.

(3) Voy. ci-dessus, p. 293 et 313.

fesseur d'éloquence, il s'acquitta d'une manière distinguée de plusieurs fonctions civiles et militaires : Justinien le fit sénateur et préfet de Constantinople. Les guerres de cet empereur contre les Perses et contre les Goths, sont les principaux objets des huit premiers livres de Procope ; livres intéressants par l'élégance du style, malgré des incorrections, par la vérité des récits, par un tableau fidèle des mœurs de ces nations barbares. On y a remarqué d'importants détails sur les maladies et sur les moyens employés pour les guérir. La peste qui ravagea Constantinople, en 543, est sur-tout si habilement décrite, qu'on a prétendu que l'auteur exerçait l'art d'Hippocrate et de Galien. Nos docteurs modernes l'ont en quelque sorte reçu médecin, et lui ont consacré des articles dans les histoires spéciales de leur profession (1). Quoi qu'il en puisse être, contraint à beaucoup de réticences en écrivant ses huit premiers livres, Procope déclare au commencement du neuvième qu'il va révéler les faits qu'il a dû taire, et développer les causes de ceux dont il lui a été permis de rapporter les résultats. Craignant de n'être pas cru quand ses récits auront vieilli, il invoque le témoignage de ses contemporains, dont plusieurs, dit-il, ont vu Théodora et Justinien tels qu'il va les dépeindre. Ces mémoires offrent en effet de terribles correctifs aux éloges que Procope avait donnés à Justinien ; et ce qui concerne Théodora semble passer toute croyance (2). Lévesque de la Ravallière (3) et Marmontel (4) ont soutenu que Procope n'était point l'auteur de ce livre qui,

(1) Freind, Hist. de la Méd. — Portal, Hist. de l'anat. — Éloy, Dict., etc.

(2) Voy. Menagiana, édit. de la Monnaie, t. I, p. 347, 348, 349.

(3) Mém. de l'Académie des Inscript. t. XXI.

(4) Préf. de Bélisaire.

disent-ils, n'a commencé de lui être attribué que par Suidas (1), six cents ans après le règne de Justinien. Dans cet intervalle, Agathias (2) et Photius (3) font mention des autres livres de Procope et ne parlent point de celui-là. On aimerait à douter de la vérité et de l'authenticité d'une histoire où Bélisaire est presque aussi maltraité que l'ingrat empereur dont il avait défendu le trône. Cependant l'opinion la plus commune, est que nous tenons du même auteur et cette histoire secrète, et celle des guerres contre les Perses, les Vandales et les Goths, et la description des édifices construits ou restaurés sous Justinien. Ce qui demeure certain, c'est qu'ici le malheur d'avoir loué décrédite, sinon la satire, du moins le satirique. Pour donner une grande autorité à la censure, celui qui l'exerce doit inspirer, comme Tacite, une pleine confiance, ne mériter lui-même que des hommages, se montrer constamment éclairé par des études profondes et par l'expérience des affaires humaines; n'avoir d'intérêts que ceux des peuples, et de passions que celles qui se confondent avec les mouvements d'une ame vertueuse. A de tels signes, il sera toujours facile de distinguer les historiens sévères de ces libellistes de profession, dont le nombre, l'impudence et l'ignominie n'ont cessé de croître depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours; détracteurs aussi mercenaires et plus méprisables que les flatteurs mêmes, et dont il faut pourtant parcourir quelquefois les relations odieuses, lorsqu'on veut recueillir sur certains faits obscurs tous les genres possibles de renseignements.

(1) Suidas en cite des passages en divers endroits de son Lexique. — Evagre, IV, 31, avait, dès la fin du sixième siècle, fait mention de ces anecdotes.

(2) Præfat.

(3) Biblioth., art. 63.

On ne lit non plus qu'avec défiance les historiens qui ont appartenu à une faction ou à une secte; et sur ce point, on porte quelquefois la rigueur jusqu'à exiger de celui qui écrit les annales de son temps une parfaite impartialité. Mais je crois que ce dernier mot a besoin d'explication, et qu'il importe d'en bien déterminer le sens. Que tous les faits aient été vérifiés avec une exactitude scrupuleuse, qu'aucune recherche, aucune perquisition n'ait été négligée pour découvrir et constater chaque détail, et qu'aucun élément de la narration ne soit altéré par les opinions ou les affections de l'auteur, ce sont là des conditions indispensables; mais vouloir qu'il raconte avec indifférence ce qu'il a démêlé avec tant de soin, recueilli avec tant de zèle, c'est demander à un peintre habile et laborieux un tableau inanimé. Les grands évènements font sur les hommes dignes de les raconter, des impressions profondes qui, retracées dans leurs ouvrages, y jettent des charmes et non des prestiges. Tout talent suppose des sentiments vifs : et s'il ne faut mettre au rang des historiens recommandables que ceux qui ne laissent jamais voir à quelle nation, à quelle religion, à quelle cour, à quel parti politique, à quelle secte philosophique leurs habitudes les ont attachés, nous serons forcés d'écarter tous ceux dont le style aura de la couleur; l'esprit, quelque étendue; et l'ame, quelque activité. Il est de la nature des grands mouvements politiques d'inspirer à ceux qui en sont les témoins des affections diverses, toujours très-vives chez les hommes distingués par leur génie ou par leur caractère: on voit alors presque toujours les personnages les plus éclairés et les plus équitables, se diviser entre deux causes qui ne sont quelquefois ni l'une ni l'autre complètement

bonnes. Quelle impartialité pouvons-nous exiger d'un historien contemporain de ces orages, sinon celle qui consiste dans l'exactitude matérielle de tous les faits, de toutes les circonstances, de tous les détails? S'il a observé les évènements d'assez près pour les bien savoir, et s'ils l'ont assez ému pour qu'il soit capable de les peindre, ils lui ont infailliblement suggéré des opinions, imprimé des directions incompatibles avec une froide neutralité. Tacite n'est point impartial entre le vice et la vertu, entre les tyrans et les opprimés. Toutes les histoires contemporaines sont plus ou moins partiales; et celles qui ne le sont pas du tout se réduisent à d'arides chroniques, dont la lecture est trop fastidieuse pour être jamais profitable. Déjà nous avons distingué (1), d'une part, les faits et les détails positifs qui forment le fond de l'histoire; de l'autre, les jugements de l'historien sur les choses et sur les personnes : jugeons, s'il le faut, autrement que lui; mais ne lui reprochons pas d'avoir jugé avant nous, s'il a fidèlement rassemblé sous nos yeux tous les matériaux dont l'ensemble nous inspire des opinions contraires aux siennes. Dénaturer les éléments de l'histoire est une fourberie honteuse; s'abstenir, en les voyant, de penser et de sentir, est une apathie fort peu honorable. Polybe est bien d'avis que les historiens sachent, au besoin, accuser ceux qu'ils aiment, et louer ceux qu'ils n'aiment pas; mais il ne leur recommande point de n'avoir ni amis ni ennemis, d'être indifférents entre leur patrie et les étrangers armés contre elle. Lui-même admirateur d'Aratus, fils de Lycortas, ami de Philopœmen, il ne dissimule pas leurs fautes, et ne

(1) Voy. ci-dessus, p. 12-16.

cesse point, en les censurant, de les estimer et de les chérir. Quand Lucien (1) veut que l'auteur d'une histoire soit sans maître et sans roi (2), et qu'il ne reçoive de lois que de lui-même (3), il réclame l'indépendance et non l'insensibilité. Le plus sûr préservatif contre l'influence que le pouvoir exerce sur les écrivains, est l'énergie de leurs sentiments, énergie qui suppose des opinions décidées et persévérantes.

En toute matière, il est difficile à celui qui ne sent rien de nous apprendre quelque chose. La vraie sensibilité est en soi si naturelle et si bonne, que lors même qu'elle s'exalte jusqu'à la passion, elle peut encore jeter quelque lumière. Ainsi en pensait un écrivain qu'on n'accuse pas d'une chaleur extrême, et qui n'a point ignoré les dangers de l'enthousiasme, s'il n'y a pas toujours échappé. Cet auteur est Nicole, qui a la bonne foi de reconnaître (4) qu'un historien fait deux choses, qu'il rapporte des faits, et qu'il les juge : fonctions si distinctes, qu'on peut fort bien, en remplissant la première, ne point écouter la passion par laquelle on est égaré dans l'exercice de la deuxième. Quand l'auteur de la Logique de Port-Royal fait cette distinction, nous pouvons trouver bien étrange que le romancier Gomberville prétende exiger (5) qu'il ne reste dans l'histoire aucune trace des sentiments de celui qui l'écrit. « Je « veux, dit-il, je veux qu'un homme qui entreprend « d'écrire l'histoire, se soit jeté dans les affaires; mais « je veux aussi que lorsqu'il est sorti des troubles pour

(1) De la manière d'écrire l'hist.
(2) Ἀβασίλευτος.
(3) Αὐτόνομος.
(4) Logique de Port-Royal, part. IV, c. 13. — Traité de la Foi humaine. — Réponse au min. Claude.
(5) Discours des vertus et des vices de l'histoire.

« prendre la plume, il ne lui soit pas demeuré plus « d'*impression* et de *sentiment* de tout ce qui s'est « passé, qu'il ne demeure d'agitation à la mer lors- « qu'elle est entièrement apaisée. » La comparaison est poétique; mais la mer rendue à ce grand calme ne prétend pas retracer la tempête; et il est à présumer que s'il ne demeurait, comme le veut Gomberville, aucune *impression* des troubles civils dans l'homme qui vient d'en être témoin, ses souvenirs se seraient effacés en même temps que ses *sentiments*, et qu'il ne lui resterait à peu près rien à écrire. Ce que nous avons à lui demander, c'est une probité inflexible, celle qui consiste à raconter selon sa conscience, et non selon ses affections; à juger selon ses lumières propres, et non selon les opinions d'autrui. Or la probité, s'il est vrai qu'elle soit rare dans les temps orageux, se rencontrera plutôt encore dans les hommes constamment et irrévocablement attachés à l'un des partis, que dans ceux qui prétendront n'en avoir préféré aucun, parce qu'ils les auront tous suivis et abandonnés l'un après l'autre. Quand il arrive, ce qui n'est pas commun sans doute, qu'un parti politique soit apprécié avec une équitable sévérité par un auteur contemporain, c'est par l'un de ceux qui l'ont embrassé et qui persévèrent à le suivre. Si vous voulez savoir quels reproches ont mérités les ennemis de Jules César, lisez les lettres du pompéien Cicéron. Je n'ose guère, en parlant de probité, citer le cardinal de Retz; cependant il est encore vrai que ce frondeur déterminé est le meilleur et le plus rigoureux historien de la Fronde. Au fond, tous les lieux communs sur les préventions, les affections, les haines, les ressentiments, sur l'esprit de secte ou de faction,

tiennent la place d'une question fort simple. Il s'agit de savoir si ces dispositions ont dépravé le cœur ou altéré la raison de l'écrivain, s'il est devenu imposteur ou fanatique; or, quand l'un ou l'autre de ces vices a perverti l'historien, l'empreinte s'en aperçoit assez d'elle-même dans son ouvrage.

Ce n'est donc point à ses opinions et à ses pensées qu'on doit la principale attention, mais à la rectitude ou aux travers de son esprit, à la droiture ou à la perversité de ses habitudes morales, à la force ou à la faiblesse de son caractère. Si l'histoire est sans cesse corrompue et profanée, c'est, selon Rapin (1), par la lâcheté des flatteurs. « La plupart des historiens, dit-il, étant d'ordinaire pensionnaires des cours, et ne pouvant par conséquent se mettre au-dessus de l'espérance, de la crainte, et de toute sorte d'intérêt, ni avoir la force de dire toujours la vérité, il leur devient presque impossible de ne pas tromper leurs lecteurs. » Telle a été dans tous les siècles, et telle sera long-temps la plus féconde source des mensonges historiques. On risque moins d'être abusé par les auteurs qualifiés historiographes; car ce titre avertit assez de ne pas les prendre pour des historiens : mais tous les annalistes adulateurs ne portent pas cette moderne enseigne; et l'on a besoin de les envisager de plus près pour les reconnaître. Il en est que de bien faibles récompenses ont voués à la servitude. Si peu de frais, si peu d'oboles ont suffi pour les acheter, que la muse Clio a été quelquefois appelée *scortum triobolare* (2). Les faussetés qui se glissent dans les re-

(1) Réflexions sur l'hist. § IX.

(2) Le Gendre, Traité de l'opinion, V. 316, etc.

lations contemporaines proviennent de cette corruption, beaucoup plus que de l'esprit de parti, qui n'est à redouter que lorsqu'il s'exalte jusqu'au fanatisme ou se déprave jusqu'à la mauvaise foi. Quoique ces deux excès soient plus rares qu'on ne le suppose, il y en a pourtant trop d'exemples. Pierre de Vaux Cernay, décrivant les guerres contre les malheureux Albigeois, est un fourbe s'il n'est un insensé; et la démence de Carré de Montgeron est extrême, lorsqu'il raconte les miracles du diacre Pâris.

Une dernière classe de relations fort suspectes ou absolument inadmissibles, tout originales qu'elles sont, se compose de celles dont les auteurs mentent, non par corruption, ni par malveillance, ni par esprit de parti, ni par intérêt personnel, mais seulement pour le plaisir de mentir. Leurs propres goûts et ceux de leurs contemporains les entraînent à recueillir ou à fabriquer des narrations merveilleuses, à reproduire ou à imaginer des aventures bizarres, des détails romanesques. Quelquefois néanmoins ces fictions ne sont pas pleinement désintéressées : on veut exciter la curiosité des lecteurs, offrir à leur imagination des spectacles tout-à-fait différents de ceux que leurs yeux aperçoivent dans la nature et dans la société. Plusieurs voyageurs ont fait cette spéculation, à laquelle un peu d'habileté procure un succès éphémère: mais le discrédit est prompt et irrémédiable : le rapprochement des récits et le progrès des connaissances ont rendu ce dernier genre d'imposture trop facile à reconnaître. Il a mieux réussi dans l'antiquité et surtout au moyen âge. L'Anglais Mandeville, qui visita quelques contrées de l'Asie vers 1327, près d'un siècle après Ascelin, Plancarpin et Rubruquis,

voulut renchérir sur leurs relations : il parla d'îles habitées par des géants qui avaient cinquante pieds de haut, de diables qui vomissaient des flammes, et d'un agneau engendré par un melon. Au milieu de toutes ces merveilles, il inséra divers morceaux extraits des romans et des légendes de cette époque. Alors tous les récits, quel que fût leur titre, roman, légende, voyage, histoire, avaient besoin de fables et de prodiges pour intéresser des lecteurs crédules qui n'auraient pas voulu être détrompés. Le temps a, par degrés, modifié ce goût. Depuis trois ou quatre siècles, il a fallu presque renoncer à cette manière d'abuser les peuples, se contenter des fictions établies par d'anciennes traditions, et se borner, pour les âges modernes, aux mensonges moins grossiers que dictaient des intérêts privés ou publics, et que la puissance des gouvernements ou des factions était capable de soutenir.

La conséquence la plus générale à déduire des observations que je viens d'exposer, est que pour déterminer le degré de confiance ou de défiance que mérite une relation originale, il est nécessaire de connaître, autant que nous en avons les moyens, l'auteur qui l'a écrite; de recueillir dans ses livres même et dans ceux de ses contemporains, tout ce qu'on peut savoir de sa vie, de ses habitudes, de ses mœurs, de ses lumières et de son caractère, afin de juger, par ces données immédiates plus encore que par la réputation qu'il a conservée, s'il est ou s'il n'est pas un de ces hommes sages et intègres qui sont esclaves de la vérité et indépendants de tout autre maître.

Les règles de critique jusqu'ici exposées, et applicables

aux relations immédiates, aux monuments et aux traditions orales, excluraient des annales humaines un très-grand nombre d'hypothèses, d'erreurs et d'impostures; mais elles y maintiendraient comme probables ou comme certains beaucoup de faits et de détails, de ceux sur-tout qui ont eu une éclatante publicité. Il résulte de ces règles et des observations d'où elles dérivent, que l'histoire est une véritable science, dans laquelle sans doute se sont introduites, comme en beaucoup d'autres, des notions vagues, fausses ou incertaines, mais qu'il est possible d'assujettir à des méthodes rigoureuses qui la rendraient exacte en faisant discerner le vrai du faux, le possible de l'impossible, ce qui a quelque vraisemblance de ce qui n'en présente aucune, et les faits constants ou certains de ceux qui n'atteignent qu'un degré plus ou moins élevé de probabilité. Pour nous en convaincre, il suffirait de quelques réflexions sur les évènements qui viennent de se passer depuis trente-six ans parmi nous, et sur les moyens qu'on aura, dans quelques siècles, de les connaître aussi bien et peut-être un peu mieux qu'aujourd'hui; hors le seul cas où il arriverait au globe terrestre une de ces subversions générales qui interrompent et recommencent le cours des choses, abolissent et renouvellent les sociétés, les arts, et toutes les connaissances humaines, y compris l'histoire. En exceptant cette hypothèse, on peut assurer sans crainte que de si grands souvenirs ne pourront jamais s'éteindre ni s'altérer. En effet, ils ne seront pas transmis par de simples traditions; et leur durée ne dépendra point de celle de quelques monuments fragiles, mutilés ou énigmatiques. Nous avons vu, depuis trente-

cinq ans, chaque parti renverser avec un empressement puéril les trophées de celui qu'il croyait avoir terrassé; et peu s'en est fallu que le plus magnifique monument des triomphes de nos armées ne tombât sous les coups de l'envie et de la vengeance. Ces triomphes n'en seraient pas moins immortels, alors même que disparaîtraient aussi et les médailles, et les inscriptions, et les autres signes matériels qui les retracent. On aura tant d'autres moyens de fixer par années, par mois, par jours, la chronologie de tous ces évènements militaires et civils, que les pièces numismatiques, les bronzes, les marbres qui pourront survivre, sembleront presque superflus, inutiles à qui voudra pénétrer dans l'histoire, et dignes seulement d'occuper les loisirs de ceux qui s'abstiendront de l'étudier elle-même, contents d'approfondir ce qui est enseveli ou délaissé autour d'elle. Les pièces d'archives resteront si nombreuses, et l'imprimerie en aura tellement multiplié les copies, aussi-bien que celles des procès-verbaux, des regîtres, des autres récits officiels, des journaux particuliers, des gazettes publiques, des mémoires personnels et des relations originales de toute nature, qu'on ne manquera d'aucun moyen de compter, de confronter et d'apprécier les témoignages, de suivre enfin dans tous ses mouvements, dans tout son cours, une histoire qui jaillira de toutes ses sources à la fois. Après cela, ne demandons point quel jugement l'on portera de ces évènements, de leurs causes, de leurs effets, du caractère et des actions des personnages. Ce sont là, je l'ai dit assez, des questions étrangères à l'histoire purement narrative : elles ne tiennent qu'aux théories morales et politiques qui se

mêlent. aux récits Ces questions ne se résolvent point immédiatement par des témoignages : les témoignages n'établissent que les faits; et dès que les faits sont constatés, les juger est un droit qui n'est pas réservé exclusivement aux témoins, mais qui appartient à quiconque a recueilli leurs dépositions. C'est une fonction que la postérité remplit aussi bien, et souvent beaucoup mieux que les contemporains. Que m'importe ce magnifique éloge que Clarendon (1), pour se montrer impartial, décerne à Olivier Cromwel? Puis-je ignorer combien les hommes de cour et les peuples mêmes ont de penchant à chercher l'excuse de leur soumission et de leur patience dans le prétendu génie des usurpateurs? N'a-t-il pas presque toujours suffi de nuire à ses semblables, de les tromper, de les opprimer, pour obtenir d'eux les hommages dus à une habileté profonde? Il convient à notre vanité de penser que nous n'avons pu succomber que sous la puissance des conceptions les plus hautes; et de peur de nous trop abaisser, nous exhaussons nos oppresseurs. Nous prenons d'eux une idée pareille à celle qu'on avait de certaines divinités malfaisantes; nous ne voulons avoir été victimes ou esclaves que de quelques puissants génies. Si j'ai appris de Clarendon lui-même, et des autres écrivains de son siècle, tous les faits dont se compose la vie publique et privée du protecteur de la Grande-Bretagne, j'aurai le droit d'examiner à mon tour ce qu'ils me disent de la sublimité de son esprit et de la magnanimité de son cœur; et je

(1) History of the rebellion and civil wars. Hist. de la rébellion, etc. t. VI, p. 517.

me souviendrai qu'il y a toujours de fortes présomptions contre la générosité d'un tyran, et encore plus peut-être contre ses lumières (1). Mais, encore une fois, ces discussions sont tout-à-fait distinctes de celles qui ont pour objet la vérité des faits énoncés dans les relations originales.

(1) M. Villemain a publié, en 1819, une Vie de Cromwell, en 2 vol. in-8°. Elle est écrite avec beaucoup de talent et puisée aux meilleures sources : rien n'y est omis de ce qui peut nous mettre à portée de juger ce personnage par le détail de ses actions, et non par les hommages anciens ou nouveaux qu'il a reçus, ni même d'après les réflexions particulières de M. Villemain.

CHAPITRE XII.

DES RECUEILS OU DÉPÔTS HISTORIQUES.

DANS la recherche que nous venons de faire de toutes les sources immédiates de l'histoire, traditions, monuments, relations écrites à l'époque même ou à peu de distance des évènements, nous n'avons pas rencontré les livres qui, aujourd'hui, servent le plus à répandre ce genre d'instruction; ceux dans lesquels l'enfance, la jeunesse, la plupart des gens du monde, et peut-être aussi des hommes de lettres, étudient le plus ordinairement les annales des peuples anciens et modernes. Il n'y a guère que les savants de profession qui aient recours aux chartes, aux inscriptions, aux médailles, aux divers débris matériels des temps passés. A moins de quelque besoin particulier, on ne prend pas la peine de remonter aux procès-verbaux officiellement rédigés en présence des faits, non plus qu'aux notes privées où des contemporains de ces mêmes faits en ont consigné les récents souvenirs; et l'on craindrait bien plus encore de s'engager dans la lecture de ces innombrables gazettes, qui depuis deux siècles ont raconté presque chaque jour l'histoire de la veille. C'est bien assez de lire les journaux du temps présent, et même c'est trop peut-

être; car ils sont devenus si nombreux et si volumineux, qu'ils enlèvent une très-grande partie du temps qui pourrait être consacré à des études plus utiles. Quant aux Mémoires de divers personnages sur leur propre vie ou sur les choses arrivées soit de leur temps, soit durant le siècle qui a précédé immédiatement leur naissance, en général ils ont besoin de se recommander par la grace, l'éclat ou la singularité de leurs formes pour attirer beaucoup de lecteurs; et il est extrêmement rare qu'on entreprenne une étude complète et méthodique de cette classe de livres. Où donc se puisent d'ordinaire les connaissances ou notions historiques? En des recueils composés à de longues distances des faits et des récits originaux. Mézerai, ou Daniel, ou Vély et Villaret nous enseignent l'histoire de France; Baronius ou Fleury, l'histoire ecclésiastique; Vertot, l'histoire de Rome; Rollin, celle de la Grèce, de l'Assyrie ou de l'Égypte. Quand on prendrait de plus anciens maîtres, tels que Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, on ne trouverait encore dans ce qui nous reste de leurs livres que des recueils d'annales romaines, grecques ou asiatiques déjà vieillies à l'époque où ils écrivaient.

C'est dans les livres de cette nature que l'histoire se développe avec le plus d'étendue, qu'elle présente de longues séries de faits, un riche enchaînement de détails, un vaste ensemble de souvenirs. Mais quelque instructifs que ces ouvrages puissent être, je n'ai pas dû jusqu'ici en tenir compte, puisque, au lieu d'être des sources, ils ne sont que de simples dépôts dont tous les articles ont dû être pris dans ces sources mêmes. Il est temps de nous former une idée précise des rapports qu'ils ont avec elles, et de savoir jusqu'à quel point

ils en peuvent tenir lieu. Beaucoup plus répandus et plus accessibles que les originaux, ces recueils ont une visible et inévitable influence sur l'état, le progrès ou l'imperfection de la science historique. Je les ai divisés en deux ordres (1) : les uns se sont formés à la fin des périodes dont ils offrent le tableau, au sein du peuple dont ils racontent les destinées ; les autres sont séparés de leur matière par de longs intervalles de temps et de lieux. Les noms seuls d'Hérodote et de Rollin rendraient sensible la distinction que je viens de rappeler. Hérodote compose une histoire qui se prolonge jusqu'au temps où il vit : Rollin n'entreprend la sienne que plusieurs siècles après les derniers faits qu'elle rassemble. Les historiens à comprendre dans ces deux ordres sont extrêmement nombreux : je ne me propose point de les nommer tous ; mais il nous est indispensable d'en connaître plusieurs, sur-tout de la première classe, afin de réunir les données sur lesquelles doivent reposer les règles de critique relatives à leurs écrits.

Les quatre premiers livres d'Hérodote n'ont aucunement le caractère de relations originales, puisqu'ils remontent à des âges fort antérieurs au sien. Mais Hérodote a pu recueillir et il a recueilli en effet des traditions ; la peine qu'il prend de les rapporter ne nous prive pas du droit de les soumettre à un sévère examen. Il a visité, observé des monuments ; il a eu entre ses mains des mémoires, des écrits que nous n'avons plus : il nous tient lieu de tout ce qui doit nous manquer à jamais ; et ses livres, s'ils ne sont pas des sources primitives, sont au moins les plus anciens dépôts où il nous soit

(1) Voy. ci-dessus, p. 70.

permis de puiser. Diodore de Sicile, qui écrivait quatre cents ans plus tard, était, en traitant les mêmes matières, moins à portée de les étudier; mais durant trente années de recherches, de voyages et de travaux, il a pu sans doute découvrir encore quelques vestiges échappés à Hérodote; et lorsqu'il retrace des évènements postérieurs au siècle de cet écrivain, par exemple les guerres d'Alexandre, les dissentions des successeurs de ce conquérant, sa position redevient la même que celle d'Hérodote à l'égard des siècles écoulés depuis Homère jusqu'à Xerxès. Diodore n'a point à un très-haut degré le talent de raconter : son style, ordinairement noble et simple, n'est presque jamais animé ni pittoresque, et manque souvent d'élégance. Peu scrupuleux sur le choix des faits, il accumule les détails frivoles ou fabuleux : ce n'est pas qu'il soit plus crédule qu'un autre, mais il ne veut pas renoncer aux matériaux qu'il s'est donné la peine de rassembler. Cependant son ouvrage, si nous l'avions complet (il s'en faut de vingt-cinq livres sur quarante), serait le plus vaste dépôt d'anciennes histoires : tel qu'il est, c'est une lecture indispensable à quiconque veut suffisamment connaître les siècles antérieurs à l'ère vulgaire.

Un historien latin, Trogue Pompée, avait embrassé presque autant de matières que Diodore; mais il ne subsiste de son ouvrage qu'un abrégé presque toujours fort aride, quelquefois au contraire si brillant et si animé, qu'on a droit de supposer que ce sont là de véritables morceaux du texte. L'abréviateur, qui eût bien fait d'être plus souvent copiste, est connu sous le nom de Justin : on croit qu'il vivait au temps de Marc-Aurèle; Orose et divers auteurs du moyen âge, Isidore de

Séville, Jornandès, Jean de Sarisbéry, paraissent l'avoir confondu avec saint Justin, martyr et docteur de l'Église. Cette erreur nous montre combien peu de renseignements on a sur son compte; cependant ce que nous savons de lui suffirait encore pour nous donner à peu près la mesure de son autorité : il abrège un ouvrage qui n'existe plus, mais dont l'auteur, contemporain d'Auguste, était fort estimé. Il s'ensuit que Justin et Trogue Pompée lui-même pourraient être qualifiés modernes, eu égard aux époques antiques dont ils nous entretiennent, sur-tout lorsqu'il s'agit des Assyriens, des Mèdes et des Perses; mais ils parlent aussi des successeurs d'Alexandre, des guerres puniques, du roi de Pont, Mithridate, et de plusieurs autres évènements qui se rapprochent de leurs siècles.

La vie d'Alexandre a occupé une si grande place dans les souvenirs des hommes, qu'il est à propos de remarquer les anciens livres où nous la trouvons écrite. Ceux qu'on avait composés sur ce sujet dès le temps du héros et dans le cours des deux cents années suivantes ne s'étant point conservés, ses premiers historiens sont pour nous Diodore de Sicile, et Trogue Pompée représenté par Justin. Deux livres sur la Fortune d'Alexandre, qui se rencontrent parmi les œuvres de Plutarque, ne sont probablement pas de cet écrivain; c'est un panégyrique également dépourvu de chaleur et de méthode : mais la vie du roi de Macédoine, dont Plutarque est réellement l'auteur, est pleine d'intérêt, riche de détails qui ne sont nulle part présentés sous les mêmes aspects, et dont quelques-uns ne se trouvent aucunement ailleurs. Arrien de Nicomédie, qui vivait au deuxième siècle de l'ère vulgaire, a laissé une histoire de ce prince en sept livres, outre

un huitième, qui consiste en un Journal de l'expédition d'Alexandre depuis l'Indus jusqu'à l'Euphrate. Photius (1) a fait avec complaisance l'analyse des sept premiers livres, et n'a mêlé aucune critique aux éloges dont il les a comblés : il loue la brièveté des récits, la décence du style, l'harmonie, la pureté et la clarté de la diction. Il n'y trouve même aucune digression répréhensible, quoiqu'il y en ait une très-longue sur l'existence des Amazones. Bien avant Photius, les contemporains d'Arrien le comparaient à Xénophon. Les littérateurs modernes se bornent à le préférer aux autres historiens du conquérant macédonien : il écrit plus sagement, croit moins, et loue avec plus de réserve; quand il s'agit d'un trait magnanime, il souhaite qu'il soit véritable et s'abstient de l'affirmer. La vie du même personnage, composée en latin par Quinte-Curce, est universellement connue. Plus écrivain que philosophe, Quinte-Curce apprécie peu, admire beaucoup, compose des harangues, et se plaît à décrire plus qu'à raconter. On doit avouer néanmoins avec Marmontel (2), que son illusion sur son héros étant sans intérêt, elle est exempte de bassesse; et je pourrais ajouter qu'il n'a pas laissé de mêler de graves censures à tant d'éloges : Alexandre lui semblerait plus heureux s'il eût vaincu son orgueil et sa colère; s'il n'eût pas, dans ses festins, égorgé ses amis, les émules de ses exploits, les compagnons de ses triomphes (3). On ne sait pas bien

(1) Biblioth. n. 58.

(2) Éléments de Littér., art. Histoire.

(3) Feliciorem fuisse crederem... (si) vicisset profectò superbiam atque iram, mala invicta; abstinuisset, inter epulas, cædibus amicorum, egregiosque bello viros et tot gentium domitores, indictâ causâ veritus esset occidere. (III, 12.)

On doit aussi savoir gré à Quinte-Curce d'avoir dit (IX, 4), *Equidem plura transcribo quam credo.*

en quel temps vécut Quinte-Curce. Les uns le placent sous le règne de Tibère, de Caligula ou de Claude (1); d'autres le retardent jusqu'à Constantin, jusqu'à Théodose, et même au-delà (2) : je le croirais contemporain d'Arrien ou même de Plutarque; toujours n'aurait-il écrit que plus de quatre siècles après les hauts faits qu'il célèbre. Ainsi nous ne possédons aucune histoire originale d'Alexandre; et il en est de même de toutes les annales antiques de l'Asie et de la Grèce, à l'exception de ce qu'Hérodote nous apprend de la guerre contre les Perses, Thucydide de celle du Péloponèse, Xénophon de l'expédition de Cyrus le Jeune et des évènements qui l'ont suivie jusqu'à la mort d'Épaminondas; Polybe enfin, de la ligue achéenne et des derniers efforts des villes grecques pour conserver ou recouvrer leur indépendance. Sur presque tout le surplus, nous n'avons hérité de l'antiquité que de bien modiques fragments et les recueils ou compositions tardives dont je viens de parler.

Malheureusement, il en est à peu près de même à l'égard des quatre ou cinq premiers siècles de Rome. Denys d'Halicarnasse, après un séjour de vingt-deux ans dans cette ville, après une étude quelconque de ses historiens indigènes qui n'étaient pas fort anciens, écrivit, peu de temps avant l'ouverture de l'ère vulgaire, vingt livres d'Antiquités, dont les neuf derniers ont disparu, sauf quelques extraits. Les onze qui subsistent ne correspondent qu'aux trois premiers siècles romains, en sorte qu'il y en a quatre d'intervalle entre

(1) Perizonius, Tillemont, Tellier, Dubos, Tiraboschi, Ste-Croix. Barthius place Q. Curce sous Théodose. — Bodin, Gui Patin, Jean le Clerc pensent que cette hist. d'Alexandre n'a été composée qu'au moyen âge.

(2) Bagnolo, Ragionam. della Genta Curzia e dell' età di Q. Curzio. — Kunze, édit. de Q. C., 1795. —

la fin de cette partie d'histoire et le temps où ce compilateur grec a vécu. Il s'arrête long-temps aux origines mythologiques de l'Italie, et recueille beaucoup de traditions fabuleuses. A mesure qu'il approche d'époques moins obscures, depuis les rois jusqu'aux décemvirs, ses récits deviennent un peu plus historiques, mais continuent d'être prolixes et fort incertains. Cependant, faute de véritables sources, on s'est accoutumé à chercher dans son ouvrage les notions et les détails qui peuvent concerner les plus antiques institutions de la république romaine, ses lois, ses usages, ses croyances et pratiques religieuses. Tite-Live ne prétend point en savoir autant sur ces premiers âges; il resserre en trois livres la matière qui en occupe onze chez Denys; mais Tite-Live a l'avantage d'écrire dans la langue du peuple dont il nous peint les destinées. Des cent quarante-deux livres qu'il avait laissés, nous n'en possédons que trente-cinq : les dix premiers conduisent les annales romaines jusqu'à la fin de la guerre des Samnites; et à partir de l'an 292 avant notre ère, il y a lacune jusqu'en 218; c'était la matière de la deuxième décade. Le livre vingt-un et les vingt-quatre qui le suivent contiennent l'histoire d'environ cinquante années, et se terminent par le tableau de l'asservissement de Prusias, roi de Bithynie, aux volontés du sénat. Plus rien au-delà de l'an 167; rien, dis-je, des quatre-vingt-dix-sept livres qui continuaient ces annales jusqu'à l'an de Rome 744, dixième avant Jésus-Christ. Ainsi ce grand ouvrage, dans la partie qui s'en est conservée, n'est réellement qu'un recueil, et ne saurait passer pour original que comme production littéraire, non comme histoire. Caligula et le pape Grégoire Ier ont été accusés d'avoir

détruit le plus qu'ils ont pu les livres de cet historien; Caligula par démence, et Grégoire par une sorte de jalousie : ce pontife, dit-on, voyait avec peine tant de miracles dans une histoire profane ; mais nous aurons occasion d'examiner plus tard si cette imputation n'est pas calomnieuse, et si l'ouvrage ne subsistait pas encore tout entier au douzième siècle, au temps de Guillaume de Malmesbury (1). On a plusieurs fois annoncé la découverte de quelques-uns des cent sept livres perdus : tout s'est réduit jusqu'ici à un fragment du quatre-vingt-onzième, qui a été publié en 1773 (2). Je n'ai pas besoin de dire combien cette perte est regrettable; on sait ce que vaut Tite-Live, soit comme écrivain, soit comme historien. Qu'est-ce que cette patavinité que lui reprochait l'hypercritique Asinius Pollion, et sur laquelle Morhof (3), et d'autres érudits modernes, ont tant disserté? N'était-ce pas là une de ces censures hasardées que se permettait si volontiers Asinius (4)? Et si elle avait quelque fondement, ne manquons-nous pas des notions et, pour ainsi dire, des organes nécessaires pour sentir un tel défaut? N'est-il pas plus sûr de souscrire aux éloges qu'Auguste croyait devoir à Tite-Live, quoiqu'il le trouvât pompéien (5), aux hommages que lui ont rendus Cremutius Cordus (6), Sénèque (7), Pline l'Ancien (8), Quintilien (9), et Tacite même (10), le plus

(1) Lib. II, Rerum Angl. p. 183. Guill. de Malmesb. cite en cet endroit ce que Tite-Live racontait des exploits de Jules César.

(2) A Leipsick, in-8°, avec une préf. d'Ernesti. Ce morceau était tiré d'un mss. du Vatican.

(3) De Patavinitate Livianâ, 1684, in-4°.

(4) Voy. ci-dessus, p. 277.

(5) Tac. Annal. IV, 34.

(6) *Ibid.*

(7) De Irâ, l. I, c. 16.

(8) Præfat. Hist. nat.

(9) Institution. VIII, 1. X, 1.

(10) Annal. IV, 34.

éclairé de ses juges, le plus redoutable de ses rivaux? D'un autre côté, en admirant le talent de Tite-Live, la riche harmonie et l'éclat pittoresque que prend la langue latine dans ses récits, dans ses descriptions, dans ses harangues, faut-il, avec Mably (1), le préférer à tous les historiens de l'antiquité? N'aurait-on pas le droit de lui reprocher ou quelque lenteur dans sa marche, ou un peu trop de complaisance à recueillir des traditions fabuleuses et à les présenter presque sous les mêmes formes, sous les mêmes couleurs que les faits les plus avérés? Ce n'est point ici le lieu de discuter ces questions : tout ce que nous avions à reconnaître, c'est que son ouvrage, dans l'état où il nous est parvenu, n'est qu'un dépôt historique, et ne nous présente aucun témoignage immédiat.

A la suite des deux corps d'histoire romaine composés par Denys d'Halicarnasse et par Tite-Live, se placent d'anciens abrégés latins, dont je parlerai dans l'un des chapitres suivants, et des ouvrages plus étendus écrits en grec par Plutarque, Appien et Dion-Cassius. Une moitié des vies de Plutarque appartient à l'histoire grecque, l'autre à l'histoire romaine; et bien que cet auteur écrive fort long-temps après la plupart des faits qu'il raconte, il peint les personnages et décrit les évènements avec une admirable naïveté. Son talent n'est, pour ainsi dire, que l'accent de sa bonne foi : il y a des récits plus savants et plus brillants que les siens; il n'y en a guère dont l'intérêt soit plus profond et plus durable. Sa critique n'est pas très-sévère, quoiqu'il ait traité bien rigoureusement Hérodote; mais il s'est livré à de nom-

(1) De la manière d'écrire l'Hist. Entret. I.

breuses recherches qui, entreprises avec un zèle honorable, ont été judicieusement dirigées. En conséquence, on a fait à Plutarque une réputation imposante, un peu exagérée peut-être : ce n'est point par la hauteur des pensées ni par l'éclat du style qu'il l'a obtenue; il la doit à son heureuse fécondité, à l'importance des sujets qu'il traite, à la simplicité de ses longs récits, à la sagesse des réflexions qu'il y mêle, à un grand art de disposer les détails biographiques. Il a eu de plus en France, dès le seizième siècle, le bonheur de trouver un traducteur dont le style, ou même le langage, représente fidèlement le sien. Environ un demi-siècle après Plutarque, Appien d'Alexandrie composa, en vingt-quatre livres, une histoire militaire des Romains, distribuée non par époques, mais par nations. Nous en avons perdu près de la moitié; les livres conservés sont ceux qui retracent les guerres d'Afrique, de Syrie, d'Ibérie ou Espagne, des Parthes, d'Annibal, de Mithridate, et les guerres civiles, outre des fragments sur celles d'Illyrie et sur quelques autres expéditions. Appien, quoiqu'on lui ait reproché des plagiats, des omissions, des erreurs assez grossières, trop de prévention ou de complaisance pour les Romains, fournit à l'histoire des articles qu'on ne rencontre point ailleurs, et à l'égard desquels ses récits, instructifs et quelquefois animés, remplacent les relations originales qui nous manquent. Ses ouvrages ne sont pas tout-à-fait indignes de l'éloge que Photius en a fait (1). Dion-Cassius, après avoir été gouverneur de diverses provinces, préteur, édile, et deux fois consul, haï des prétoriens qu'il avait contenus sous le joug d'une

(1) Biblioth. art. 57.

discipline rigoureuse, prit le parti de sortir de Rome l'an 230 de l'ère vulgaire, et vint respirer, écrire et mourir dans son pays natal, à Nicée en Bithynie. Il avait employé dix ans à rassembler les matériaux d'une histoire de Rome; il en consacra douze à la composer. Elle comprenait quarante-huit livres, remontait à l'arrivée des Troyens en Italie, et finissait à la septième année du règne de Septime-Sévère, c'est-à-dire au temps même de l'historien. Les trente-cinq premiers livres ont disparu, à l'exception de quelques fragments. Ce qui reste du trente-sixième commence à la guerre des Pirates; et les dix-sept livres complets qui suivent nous conduisent jusqu'à l'an de Rome 731, sous l'empire d'Auguste; six autres, fort mutilés, se terminent à l'avènement de Néron : ils étaient suivis de vingt derniers livres, dont il subsiste à peine quelques débris; en sorte que, sans les abrégés de cet ouvrage, rédigés par Xiphilin au onzième siècle, et par Zonaras au douzième, nous n'en connaîtrions pas un tiers; et ce tiers se rapporte à des époques qui sont à la distance de deux ou trois siècles de celui où Dion-Cassius vivait. On loue la facilité de son style et la clarté de ses narrations. Photius (1) le compare à Thucydide (2), et Tillemont (2) le préfère à Hérodien : c'est exalter beaucoup un écrivain sans doute utile, mais souvent crédule, et qui n'a de hardiesse que pour outrager la mémoire des Romains les plus illustres, de Cicéron par exemple et de Sénèque.

Tels nous sont parvenus les principaux corps d'histoires anciennes, composés par des auteurs qui aujourd'hui peuvent être eux-mêmes appelés anciens, quelque

(1) Biblioth. art. 71.
(2) Hist. des Emper. t. III, p. 235, 239, 602, 614.

éloignés qu'ils soient déjà des temps où leurs livres nous transportent. Que renferment de pareils recueils? des récits ou purement traditionnels, ou fondés sur des monuments, ou empruntés de relations originales. Tout ce qui ne remonterait point à l'une de ces trois sources, et n'appartiendrait qu'à des écrivains si tardifs, ne serait par cela même d'aucune valeur, du moins lorsqu'il s'agirait de faits et de particularités, non d'observations générales ou de réflexions morales et politiques. Toutes les fois qu'ils ne citent et qu'on ne peut citer pour eux ni monument ni récit primitif, il n'y a que fiction ou hypothèse, ou tout au plus tradition; et ce dernier cas nous reporte aux maximes que nous avons établies sur la partie traditionnelle des annales humaines : rejeter comme fabuleux tout ce qui, en matière profane, contrarie réellement les lois de la nature physique; et comme invraisemblable, tout ce qui ne s'accorde point avec le cours ordinaire des choses morales; n'attribuer à tout le surplus qu'une probabilité proportionnée à la cohérence des détails, au caractère et à l'enchaînement des circonstances. Si les faits sont indiqués par des monuments qui subsistent encore, c'est alors sur ces monuments mêmes que l'examen doit se porter immédiatement : il faut en vérifier l'authenticité, en reconnaître le sens, en apprécier l'autorité. S'il n'en subsiste aucun débris, la perte n'en peut sembler compensée que par des témoignages et par des descriptions assez détaillées pour nous offrir tous les éléments des opinions que nous en devons prendre. Quand Pausanias, ou quelque autre ancien auteur, affirme qu'il a vu une inscription, une statue, un édifice, je veux bien l'en croire sur ce point, et accepter même la description qu'il me présente de ce

monument, bien qu'il ait pu ne pas l'observer avec assez d'attention et de clairvoyance; mais je ne me tiens pas pour obligé d'adopter également les explications qu'il en donne et les conséquences historiques qu'il en prétend déduire. J'ai le droit de juger d'après les données qu'il m'offre.

Dans le cas où l'auteur d'un recueil historique allègue des récits antérieurs aux siens, différentes questions s'élèvent d'elles-mêmes sur ces citations. Les récits auxquels on nous renvoie sont-ils encore entre nos mains, ou le temps les a-t-il détruits? N'ont-ils été composés eux-mêmes que long-temps après les faits, ou sont-ils originaux? Si nous les possédons, c'est sur eux que doit s'exercer directement la critique. S'ils ne sont plus à notre disposition, jusqu'à quel point l'auteur qui les cite est-il digne de notre confiance? Quels motifs avons-nous de croire que les transcriptions ou les simples mentions ont été fidèles? Il importe encore plus de savoir en quel temps, voisin ou éloigné des faits, a vécu l'écrivain cité. S'il était contemporain des personnes dont il a raconté les actions et les aventures, ou s'il ne leur était postérieur que d'un petit nombre d'années, sa relation serait originale, et par conséquent susceptible d'être examinée conformément aux règles que j'ai exposées dans les deux chapitres précédents. Mais, d'ordinaire, les livres cités ainsi n'étaient eux-mêmes que des recueils, et, par surcroît, ils sont le plus souvent perdus, en sorte qu'ils n'ajoutent à peu près rien du tout à l'autorité du compilateur ou de l'auteur qui les invoque. Par exemple, Denys d'Halicarnasse et Tite-Live citent Fabius Pictor, Cincius Alimentus, et d'autres historiens dont les écrits ont disparu, et qui

vivaient au troisième et au second siècle avant notre ère, cinq cents ou quatre cents ans après les rois de Rome et les premiers consuls.

Voilà donc comment, en décomposant les recueils ou dépôts historiques, on y trouve des relations antérieures, rarement originales, ordinairement fort tardives, quelques indications monumentales, et beaucoup de narrations traditionnelles. Ce dernier caractère, qui est le moins rassurant, s'étend à tout ce qui ne nous est point expressément présenté comme revêtu de l'un des autres; à moins pourtant qu'il n'existe des récits originaux auxquels l'auteur du recueil ne renvoie point, quoiqu'ils aient précisément la même matière que les siens. Alors on ne doit pas manquer d'y recourir, et de comparer ce qui s'écrivait sur les évènements à leur époque même, avec ce qui en a été rapporté long-temps après. Disons plus généralement que cette confrontation est indispensable toutes les fois qu'elle est possible, soit qu'il y ait, soit qu'il n'y ait pas de citation. Ainsi, quand Diodore de Sicile, dans son douzième livre et dans les suivants, parle de la guerre du Péloponèse et de l'expédition de Cyrus le Jeune; quand il revient, après trois ou quatre siècles, sur les sujets immédiatement traités par Thucydide et par Xénophon, le principal moyen de juger ses récits est de les rapprocher des leurs; et nous en devons dire autant de ceux de Tite-Live et d'Appien sur les guerres puniques, racontées avant eux par Polybe.

Je conclus qu'à l'égard des corps d'histoire composés à une longue distance de la plupart des évènements, le travail de la critique consiste à les décomposer, et à faire sur chaque élément l'examen qu'a fait ou dû faire l'auteur même qui les a rassemblés. Rien n'y doit

rester qui lui appartienne, sinon la distribution et l'enchaînement des matières, le mouvement et la couleur du style, les aperçus généraux, les applications politiques et morales : et c'est bien assez pour que ces ouvrages, malgré ce nom de recueils que leur impose leur nature même, puissent obtenir des rangs éminents parmi les productions littéraires; et, sinon entre les sources, du moins entre les grands dépôts de connaissances historiques.

Jusqu'ici je n'ai parlé que des recueils historiques de première classe, savoir de ceux qui ont été achevés à la dernière des époques dont ils retracent tout le système, et je n'ai point, à beaucoup près, indiqué tous les ouvrages que cette classe doit embrasser. Car elle ne comprend pas seulement des livres antiques tels que ceux que je viens de désigner; elle s'étend aux livres modernes qui n'ont pour objet que des annales postérieures aux trois ou quatre premiers siècles de notre ère, sur-tout à ceux qui ont été composés dans le pays et dans la langue du peuple qu'elles concernent. Il en existe de tels pour la France.

Si l'on considère à la fois toutes les espèces de livres qui concernent notre histoire, ils sont devenus si nombreux, que le catalogue qui en a été publié remplit cinq volumes in-folio (1), et contient environ cinquante mille articles qui existaient avant 1772. Mais là se trouvent des pièces et des relations originales du genre de celles que j'ai déjà caractérisées; il s'y rencontre aussi des dissertations sur quelques points particuliers, des recherches sur certains ordres de faits, d'usages et d'in-

(1) Biblioth. histor. de la Fr., par le P. Lelong. — Et Fevret de Fontette...

stitutions. Le nombre des recueils ou corps complets d'histoire de France n'y est pas très-considérable, et l'est trop néanmoins pour que j'en puisse entreprendre ici une énumération complète qui serait d'ailleurs inutile au but que je me propose.

Dès le temps de Charlemagne, on voit les religieux de Saint-Denis occupés de travaux historiques : ils n'avaient pas discontinué de s'y livrer quand Suger conçut la pensée de former un recueil méthodique où toutes les chroniques rédigées avant le douzième siècle fussent enchaînées, fondues en un seul corps, et continuées par l'histoire de chaque nouveau règne. Les textes qui se rassemblaient ainsi étaient tous en latin, jusqu'à la fin du treizième siècle, époque où, pour en étendre l'usage, on s'avisa de les traduire en français. C'est à cette version, modifiée et prolongée dans le cours des deux siècles suivants, que s'appliquent les noms de Chroniques de Saint-Denys ou de grandes Chroniques de France. La dernière rédaction est de Jean Chartier, religieux du même monastère sous Charles VII (1), sauf les additions qu'on y fit sous Louis XI et Charles VIII. Ce recueil a fourni le premier fond de nos annales : il présente le tableau des notions historiques, tant réelles que fabuleuses, répandues chez les Français à la fin du quinzième siècle.

Le choix des faits n'est guère plus heureux dans le volume latin de Robert Gaguin; seulement les formes y sont un peu moins déplorables. L'auteur était homme de lettres et même homme du monde, en même temps que général des Mathurins. Nicole Gilles, qui mourut en 1503,

(1) Voy. Mém. de l'Académ. des Inscript. et Belles-Lettres, XV, 580. XVI, 175.

avait rédigé en langue française des chroniques de France depuis la destruction de Troie : c'est un tissu romanesque de traditions vulgaires, au moins en ce qui précède l'an 1400. Nous sommes forcés de convenir que nous devons à un Italien, Paul-Émile de Vérone, la première histoire de France qui se fasse lire avec intérêt. Bien des fables et trop de harangues la surchargent; mais Paul-Émile a de la méthode, de la sagacité, du style, une latinité qui n'est plus barbare, et tout autant de droiture qu'il en pouvait concilier avec ses préventions ultramontaines et avec sa prédilection, d'ailleurs si pardonnable, pour les Italiens ses compatriotes. Son ouvrage est, à tous égards, fort supérieur à ceux qui furent publiés par Belleforêt sous le titre de Grandes Annales, et par Jean de Serres, sous le titre d'Inventaire; compilations fastidieuses dont la seconde dégoûta, dit-on, Louis XIII d'étudier l'histoire de son royaume. On ne fait aujourd'hui à peu près aucun usage ni de l'une ni de l'autre, non plus que de celles de Du Haillan et de Scipion Dupleix. Du Haillan, toutefois, s'il était moins crédule, serait estimable par son impartialité et par sa franchise quelquefois hardie. Dupleix, au contraire, flatteur de Richelieu, a été convaincu de plus de mensonges qu'il n'a reproché d'erreurs à Jean de Serres. Mézerai vint, et la France eut en effet un historien : on doit regretter qu'il ne remonte pas toujours aux sources; car il y puiserait avec clairvoyance et discernement : d'ordinaire, il se borne à travailler d'après les compilateurs que je viens de nommer, depuis Jean Chartier jusqu'à Dupleix; et ce n'est pas être assez judicieux que de l'être un peu plus que de tels auteurs. Un esprit libre et distingué, des idées saines,

des lumières rares encore lorsqu'il écrivait, guident assez heureusement Mézerai, sans le sauver pourtant de tous les écueils. En relevant dans son ouvrage quelques incorrections, quelques négligences, on a cru critiquer son style, dont l'aisance, la plénitude et la noblesse méritaient au contraire des éloges. C'est le style des historiens antiques appliqué à des récits qui peut-être n'en sont pas toujours assez dignes, et transporté dans une langue qui, en 1640, n'avait encore offert en ce genre de prose aucun modèle, et, à vrai dire, aucun essai. Après avoir écrit ce grand ouvrage, Mézerai en a fait un abrégé moins inexact, et, sous ce rapport, plus utile.

Au commencement du dix-huitième siècle, on sentait généralement le besoin de mieux vérifier les faits, et le P. Daniel entreprit, sur les règnes mérovingiens et carlovingiens, des recherches rigoureuses que personne encore ne s'était prescrites. Son Histoire de France eut aussitôt beaucoup de vogue : Louis XIV la déclara excellente, il fit expédier à l'auteur un brevet d'historiographe; et tous les courtisans unirent leurs voix à celles de tous les jésuites pour célébrer ce chef-d'œuvre. Longuerue cependant (1), Voltaire (2) et Mably (3) ont fort rabaissé cette réputation : ils ont accusé Daniel d'irréflexion, d'infidélité, d'intolérance. Son moindre défaut était d'écrire avec une négligence extrême; mais on doit lui savoir gré de ce qu'il a le premier porté la critique et la lumière dans les parties les plus lointaines et les plus obscures de nos annales; il a ouvert une route où

(1) Rec. de pièces sur l'Hist. de France.
(2) Siècle de Louis XIV, t. I. Catal.
(3) De la manière d'écrire l'Hist. Entr. 1.

nul des compilateurs précédents n'avait osé ou su pénétrer. Son ouvrage, défectueux à tant d'égards, a été long-temps difficile à remplacer : celui qu'a publié Le Gendre n'a eu à peu près aucun succès; et quelle que fût l'estime due au savoir et aux intentions de cet auteur, son nom eût été bientôt oublié, si en fondant les prix de l'université de Paris, il n'eût trouvé le moyen de perpétuer sa mémoire par la proclamation annuelle d'un legs si honorable. Une autre histoire de France, commencée par Velly, continuée par Villaret et Garnier, s'est mieux soutenue : mais on a droit de reprocher à Velly des omissions et des erreurs graves; il est moins instruit que le P. Daniel. Villaret, avec plus de philosophie, n'a pas toujours une critique plus sûre; il est prolixe, parce qu'il ne travaille point assez pour être précis et rapide; enfin l'unique éloge à faire des volumes rédigés par Garnier, depuis Philippe de Valois jusqu'à Charles IX, est de reconnaître qu'ils sont riches d'extraits ou d'analyses de pièces historiques d'un assez haut intérêt. Le trentième volume s'arrête à l'année 1564; et l'on est d'autant plus effrayé de cette étendue, qu'elle deviendrait au moins double pour les deux siècles suivants, si l'on y maintenait les dimensions employées à l'égard des règnes de Henri II, de François II, et des cinq premières années de Charles IX. Depuis peu l'on a tenté d'achever ce recueil sur un plan moins étendu et plus raisonnable; et six volumes ont suffi pour offrir le tableau des quarante-six années comprises entre 1564 et la mort de Henri IV (1).

Comme en tous lieux et à toute époque les lecteurs

(1) Hist. de Fr. par M. Dufau. Paris, 1819 1821, in-12.

se sont aisément dégoûtés ou effrayés des corps d'histoire qui s'agrandissaient indéfiniment, on a presque partout, et de siècle en siècle, rédigé des abrégés dont je ne parlerai que dans l'un des chapitres suivants, parce qu'ils forment une classe de livres essentiellement distincte de celle des recueils ou dépôts que nous avons à considérer ici. Nos annales françaises ont été ainsi resserrées, à diverses reprises, en de très-courts espaces, où l'instruction devait être ou paraître superficielle ou insuffisante. Il restait à prendre un juste milieu entre des sommaires si succincts et des compilations interminables: M. de Sismondi, qui avait déjà si bien saisi cette mesure dans son ouvrage sur les républiques italiennes, a essayé de l'appliquer à nos annales; il les a conduites, en six volumes, jusqu'à l'avènement de saint Louis (2); et nous avons plus que jamais l'espoir de posséder enfin une véritable histoire des Français. Au lieu d'en embrasser toute l'étendue, plusieurs écrivains se sont bornés à certaines périodes, à des règnes, à des guerres, à des évènements spéciaux; par exemple, aux croisades, à la ligue, à la fronde; et par des recherches plus concentrées, ils ont quelquefois jeté un jour nouveau sur des faits déjà anciens de leur temps. D'autres n'ont eu en vue qu'une province, qu'un arrondissement, qu'une seule ville; et parmi ces histoires locales, on distingue celles qui sont dues à de laborieux Bénédictins, sur-tout celle du Languedoc, par dom De Vic et dom Vaissette: elle tient lieu de tout ce qu'avaient écrit sur cette contrée, et particulièrement sur Toulouse, Catel, La Faille et quelques autres.

(1) Hist. des Français. Paris, 1821-1823, in-8°.

Toutes les nations modernes ont des histoires générales qui descendent souvent jusqu'aux époques où elles ont été composées dans leur sein. Avant M. de Sismondi, Sigonius, Muratori, Denina, avaient recueilli des parties plus ou moins considérables des annales de toute l'Italie. On doit à Sigonius vingt livres sur l'empire d'Occident, depuis 287 jusqu'en 585, et vingt autres sur le royaume d'Italie jusqu'à la fin du treizième siècle. C'était, dit Tiraboschi (1), un désert où personne encore n'avait osé pénétrer : Sigonius fouilla les archives, compulsa les manuscrits, conféra les relations, et parvint à tracer une route large et lumineuse : il ne se s'est pas toujours assez défié d'Annius de Viterbe et de certains autres imposteurs; mais son exactitude, sa méthode et sa latinité méritent des éloges. Muratori (2) puise aussi dans les sources; il établit ou rectifie la chronologie; il rassemble et coordonne tous les détails importants jusqu'au milieu du dix-huitième siècle; et sans la sécheresse du style, son ouvrage suffirait à la plupart des lecteurs. Giannone a porté, sur l'histoire particulière de Naples, les regards fermes et pénétrants d'une raison saine et d'un esprit éclairé. La cour de Rome, jugée par lui fort sévèrement, s'en est vengée par des persécutions pareilles à celles qu'il avait censurées; et il n'a trouvé en Piémont d'autre asile qu'une prison : il convient de profiter de ses travaux; car ils lui ont coûté fort cher. Le jésuite San-Felice et Jean-Antoine Bianchi ont publié des écrits théologiques contre Giannone, qui leur a répondu afin de se disculper de tout soupçon d'hérésie. Pour contre-balancer

(1) Sect. XVI, part. III, l. III, c. 1, n. 13.

(2) Il s'agit de ses *Annali d'Italia*, 12 vol. in-4°.

son ouvrage, qui avait rendu à peu près inutiles tous ceux qui existaient auparavant sur la même matière, Placido Troyli la traita de nouveau, en 1747, dans un esprit différent; cette compilation n'ayant pas eu de succès, on a publié une autre histoire de Naples en 1805 (1).

Dès le quatorzième siècle, le doge André Dandolo avait composé une chronique vénitienne fort bonne pour un tel temps, mais qu'on ne doit pas s'attendre à trouver exempte de toute empreinte de la crédulité du moyen âge; elle remonte à saint Marc, et finit à l'an 1342. Bernard Giustiniani, qui a écrit la sienne cent ans plus tard, s'est arrêté à l'an 801, et l'on n'a rien de plus instructif sur ces anciennes époques. Sabellic ne sait pas si bien apprécier les sources, il prend de toute main, et emploie sans art ce qu'il a reçu sans choix : les récits qu'il compile atteignent l'an 1487. Sanuto et Navagero reprennent dès l'origine l'histoire de Venise, et la conduisent jusqu'à la fin du quinzième siècle : les Italiens donnent quelques éloges au premier (2); ils conviennent que le second a ramassé beaucoup de fables; et malgré le prénom d'André que porte ce Navagero, ils pensent qu'il pourrait bien être distinct du poète que ces deux noms désignent. Au dix-septième siècle, Paul Morosini compila un corps d'annales vénitiennes, depuis l'établissement de la république jusqu'en 1486; son frère, qui n'a traité qu'une époque plus moderne, a mieux réussi (3). Si nous écartons de vieilles chroniques, les premières histoires générales du Milanais seront celles de Bernard Corio et de Tristan Calchi.

(1) Annali critico-diplomatici del regno di Napoli, da Aless. Meo, 7 vol. in-4°.

(2) Voy. Tiraboschi, sect. XV, part. II, l. III, c. I, n. 36.

(3) Sur les histoires de Venise, etc., écrites par des Français, voy. ci-dessous. p. 398, etc.

Celui-ci, qui s'était arrêté à l'an 1315, a été continué par Ripamonti jusqu'à Charles-Quint. Un ouvrage plus complet sur les Fastes de Milan a été mis au jour par Pierre Verri, en 1783. Les annalistes de Parme sont Jean de Cornazanis, jusqu'en 1354; Ange de Ferrare, jusqu'en 1591 : Affo, qui avait entrepris une histoire de cet état, mourut en 1797, sans l'avoir conduite au-delà de 1346, quoiqu'il eût fait quatre volumes in-4°, ou même douze, si l'on y joint ce qu'il a écrit sur les monnaies de Parme, sur les littérateurs parmesans et sur le duché de Guastalla. Sigonius, l'un des hommes dont les productions littéraires ont le plus honoré la ville de Bologne, en est aussi le meilleur historien, du moins pour les anciens temps; car son travail finit à l'année 1267. On n'arrive non plus qu'à 1274 au bout du sixième volume in-4°, publié sur le même sujet par un auteur du dix-huitième siècle (1).

Malespini, qui vivait au quatorzième, a laissé une chronique florentine qui remonte aux époques les plus reculées et ne se remplit que de fables : elle se terminait en 1281; elle a été continuée jusqu'en 1286 par un neveu de l'auteur, et jusque vers l'an 1312 par Dino Compagni, gibelin déguisé, qui, pour donner plus de poids à ce qu'il dit de favorable à ce parti, fait semblant d'être guelfe. Jean Villani mourut de la peste en 1348; c'est le terme où finit son Histoire de Florence, extrêmement précieuse en ce qui concerne les années postérieures à 1280; mais puisée dans Malespini pour ce qui précède. Un frère et un neveu de Villani ont con-

(1) Annali della città bolognese da Lod. Savioli. Basano, 1788-1795, 3 tom. 6 vol. in-4°.

duit cette chronique jusqu'en 1365, et ces dernières parties rentrent dans la classe des relations originales. Léonard Bruni d'Arezzo, outre ses Mémoires de son propre temps, a composé douze livres d'annales florentines; Donat Acciauoli les a traduits du latin en italien; et c'est dans cette langue qu'a d'abord paru cet ouvrage élégant, méthodique, et aussi exact que l'a permis la circonspection un peu timide de l'auteur. On y descend de l'an 80 avant Jésus-Christ, à l'an 1440 de notre ère. Le Pogge, dont les récits atteignent l'année 1444, mérite davantage encore et les mêmes éloges et la même critique; sa plume est celle d'un secrétaire de la république de Florence : il a eu pour traducteur en langue toscane son fils Jacopo, qui fut mis à mort comme complice de la conjuration des Pazzi. Ainsi que le Pogge, Machiavel fut à la fois secrétaire et historien des Florentins. Son ouvrage, écrit en italien, remplit les lacunes qu'on remarque dans ceux de ses prédécesseurs : observateur plus exercé, Machiavel est généralement plus impartial, et possède au moins autant qu'eux l'art de distribuer et d'exposer les évènements politiques. On a de Vincent Borghini moins une histoire qu'une suite de discours ou de mémoires sur l'origine de Florence, et sur les destinées de cette ville dans le cours du moyen âge : ils se recommandent par une critique judicieuse et par un style élégant. Le seizième siècle a produit deux autres historiens de la Toscane, Jean-Michel Bruto et Scipion Ammirato. Le premier se montre l'ennemi des Médicis, bien qu'il finisse son ouvrage à la mort de Laurent-le-Magnifique, c'est-à-dire à une époque où cette maison n'avait encore aspiré qu'à la véritable gloire. Bruto écrit

en latin; Ammirato, en toscan, et c'est à lui qu'on doit le plus grand corps d'histoire florentine; car le premier livre s'ouvre par les plus lointaines origines, et le trente-cinquième ou dernier atteint l'année 1573. Ammirato s'occupe beaucoup des intérêts et des prétentions des familles : s'il était un peu moins généalogiste, il serait plus historien. Dans le cours du dix-huitième siècle, Bianchini et Galuzzi ont publié, en italien, des annales de la maison Médicis. Bianchini ne fait guère que disserter; M. Galuzzi raconte, et ne craint pas d'étendre, peut-être un peu trop, ses récits.

La liste des historiens de l'Espagne peut s'ouvrir par les noms de Florian d'Ocampo, d'Ambroise Moralès et de Sandoval, dont les ouvrages réunis forment un corps d'annales qui, bien que volumineux, ne dépasse point l'année 1124 : écrit en castillan, et à tous égards intéressant pour les Espagnols, il est utile aux érudits des autres nations, malgré les erreurs qui s'y rencontrent. Si Garibai eût accordé moins de confiance aux fictions d'Annius de Viterbe, il pourrait tenir ici un rang distingué; car il a de la méthode, un style concis et quelquefois énergique. Mariana est bien plus fameux : les Jésuites, ses confrères, l'ont égalé à Thucydide et à Tacite; et quoique les bons critiques l'aient apprécié un peu moins favorablement, on a imprimé plusieurs fois et son texte latin et la version castillane qu'il en a donnée lui-même. Jamais on n'a mis au jour le prétendu texte espagnol d'une compilation que Massuet a publiée comme traduite d'Alvarès de Colmenar, et qu'il a intitulée Annales d'Espagne et de Portugal. En écartant cet article, on arrive à l'annaliste espagnol qui est le plus lu, au moins en France : c'est Jean de Ferreras, savant et ju-

dicieux écrivain, qui fut bibliothécaire de Philippe V et curé de Madrid; il a été traduit en français par d'Hermilly. Une histoire des Portugais, depuis la création jusqu'à l'an 1385 de l'ère vulgaire, est l'ouvrage de cinq Bénédictins, dont le premier, Bernard de Brito, l'a entreprise au seizième siècle; Antoine Brandam, François Brandam, Raphaël de Jésus, et Emmanuel dos Santos, qui est mort en 1740, l'ont successivement continuée. Il est à regretter qu'on n'achève point ce corps d'histoire, qui n'est pas un chef-d'œuvre de style ni de critique, mais qui rassemble tous les récits, toutes les traditions qu'il peut importer de connaître.

Il est bien rare qu'on ait recours aux histoires générales de la Suisse par Tchudi et par Watteville, depuis qu'on a celle de Muller. Cet écrivain tient l'un des rangs les plus éminents parmi les modernes qui ont cultivé le genre historique : il sait distribuer les faits, animer les récits, juger les hommes, discerner le vrai et chérir la liberté. On peut seulement le trouver un peu long, pour la matière qu'il traite; car il ne dépasse pas le quinzième siècle; ce qui oblige de lire, après son ouvrage, celui de Paul-Henri Mallet, où l'on parcourt, en moins de volumes, plus d'espace. Les Mémoires critiques de Bochat sur l'ancienne Helvétie se recommandent par leur exactitude; mais ils appartiennent moins à la classe des livres d'histoire générale qu'à celle des dissertations ou recherches historiques; et il en est à peu près de même de l'Histoire de Genève par Jacob Spon. Jean des Roches et M. Dewez ont essayé de recueillir toutes les annales anciennes et modernes des Pays-Bas ou provinces Belgiques. On a beaucoup de livres consacrés seulement ou à la Flandre ou au Hainaut, ou au

Brabant ou à la Hollande; et ils sont, en général, moins recommandables que ceux de Strada et de Grotius sur les troubles et les révolutions qui ont éclaté dans ces contrées durant le seizième siècle: mais ces deux auteurs écrivent à si peu de distance des évènements qu'ils racontent, que leurs ouvrages ont plutôt le caractère de mémoires originaux que de recueils historiques. Grotius qui, né en 1583, mourut en 1645, commence ses récits à l'an 1550 et les termine à 1609. Imitateur un peu servile de Tacite, il n'atteint assurément pas son modèle; du moins il s'efforce d'en approcher, et ne se montre jamais indigne de marcher sur de tels vestiges. Fort peu de modernes ont mieux réussi à écrire l'histoire en langue latine.

Schmidt et Milbiller sont les auteurs du corps d'annales germaniques le plus complet qui existe en langue allemande. On a de Laurent Krafft une volumineuse Histoire de la maison d'Autriche; de Schiller, et de Woltman, son continuateur, un récit très-détaillé de la guerre de Trente ans, c'est-à-dire de 1618 à 1648. Si nous pouvions nous engager dans le détail des cercles ou provinces, nous rencontrerions des Annales de la Souabe, par Félix Faber et par Martin Crusius; de la Saxe, par Witikind, chroniqueur du dixième siècle, par Albert Krantz et David Chytræus, au seizième; de la Westphalie, par Stangefeld et par le jésuite Nicolas Schaten; de Spire, par Conrad, bénédictin du seizième siècle, et deux cents ans après par Christophe Lehman; de Mayence, par Serrarius; de Trèves, par Brower et Masenius, ou avec plus d'étendue, c'est-à-dire depuis l'an 418 jusqu'en 1745, par de Hontheim; de la Bohême, par Cosme de Prague, et par Dubravius évêque d'Olmutz;

en un mot, une foule de recueils anciens ou nouveaux, généraux ou particuliers, dont les plus utiles sont ceux où se trouvent transcrites des pièces et des relations originales.

Entre les historiens de l'Angleterre antérieurs au douzième siècle, les uns ne racontent que des évènements arrivés de leur temps; les autres ne reprennent de plus haut que les affaires ecclésiastiques. On peut donc désigner comme l'un des premiers corps d'annales anglaises, la Chronique Saxonne qui va de l'an 1er de notre ère à l'an 1154. Suivent les Chroniques de Guillaume de Malmesbury, de Roger de Hoveden, de Guillaume de Neubridge, de Raoul de Diceto, auxquels je ne joins pas Mathieu Paris, dont les écrits, comme je l'ai déjà remarqué, ne prennent de développement que lorsqu'il arrive au treizième siècle, qui est le sien. Toutefois il part de l'an 1056, et il donne d'ailleurs des notices sur les rois Merciens et sur les premiers abbés de Saint-Albans. Il habitait cette abbaye de bénédictins, et y avait puisé quelques préjugés monastiques auxquels se joignaient chez lui des préventions contre la France : à cela près, il est sincère, laborieux et pesamment exact. Son livre est une des plus amples productions historiques du treizième siècle et s'appelle *Historia Major*, nom qui devait le distinguer d'un abrégé intitulé *Historia Minor*; mais ce second ouvrage n'a pas vu le jour. Celui de Raoul de Higden descend de la création à l'an 1357 où cet auteur vivait. En écartant d'autres chroniques générales de la Grande-Bretagne, rédigées au quatorzième et au quinzième siècle, on arrive à celle de Holinshed et de ses continuateurs, dont les dernières parties sont précieuses. Milton a écrit six livres d'histoire

qui n'aboutissent qu'à Guillaume-le-Conquérant, et n'ont paru, en 1670, qu'en subissant des mutilations exigées par la cour de Charles II. James Tyrrel, après le détrônement de Jacques II, s'est efforcé de défendre la cause de la liberté anglaise par de longues Annales ecclésiastiques et civiles qui ont eu peu de succès; il laissait trop voir le but qu'il voulait atteindre : quand on veut répandre des idées saines, il faut intercéder plutôt que combattre pour elles, et à force d'art, leur obtenir grace.

La Grande-Bretagne doit à un Languedocien, Rapin de Thoyras, l'une de ses histoires les plus étendues : je la place parmi les recueils formés au sein du pays qu'ils concernent, parce qu'elle a été composée en Angleterre et en langue anglaise, et que d'ailleurs les notes que Tyndall et Wateley y ont jointes la rattachent de plus en plus aux productions britanniques. Rapin de Thoyras laisse beaucoup trop éclater son ressentiment contre la France, d'où le bannissait l'édit de 1685; mais cette disposition même l'a souvent engagé dans des recherches utiles et neuves encore lorsqu'il écrivait. Moins laborieux, Lawrence Échard a plus de talent : les Anglais font beaucoup de cas et les Français peu d'usage de ses trois in-folio; on nous a pourtant traduit Smolett, dont les narrations ne sont guère moins fatigantes. Hume parut, et son inflexible impartialité nuisit d'abord au succès de son histoire : il déplut aux républicains, aux royalistes, aux Whigs, aux Torys, aux Catholiques, aux Protestants, parce qu'il n'était l'avocat ni l'adversaire d'aucune secte. Les savants furent scandalisés de la naïveté de ses récits et de la simplicité de sa science. Mably (1) ne voit en lui qu'un

(1) De la manière d'étudier l'Hist. Entr. 1.

ignorant qui n'a pas étudié les lois normandes. On a critiqué aussi son style, et les plus secs écrivains ont prétendu y trouver de la raideur, de la dureté. Le temps a fait justice de toutes ces censures et placé Hume au premier rang parmi les historiens modernes. Aucun sur-tout n'a mieux pesé l'importance des faits, ni plus exactement mesuré l'étendue que comporte une histoire nationale. Assurément il ne dit pas tout, et laisse à rechercher ailleurs beaucoup de particularités d'un intérêt spécial ; mais il n'omet rien de ce qui doit instruire la plupart des lecteurs, et ne s'arrête à rien de ce qui les pourrait ennuyer. Il cherche de bonne foi et habilement la vérité : quand il ne la découvre pas, il doute; il évite le charlatanisme autant que l'erreur. Peut-être ses couleurs ne sont-elles pas assez brillantes ; mais du moins elles sont si vraies et si pures, qu'elles fixent toujours les regards et laissent quelquefois des impressions vives. C'est dans son ouvrage, qui se termine à l'année 1689, que l'Europe étudie l'histoire d'Angleterre. Cependant cette matière a été encore traitée depuis par Robert Henry et par John Barrow, pour ne dire rien ici des simples abréviateurs. Quelques auteurs anglais se sont bornés à un seul des règnes antérieurs à celui sous lequel ils écrivaient : on a ainsi des Histoires d'Alfred par Spelman; de Henri II, par Georges Littleton; de Richard III, par Thomas Morus et par Horace Walpole; de Henri VII, par Bacon; de Jacques 1er et de ses successeurs, par Harris et par mademoiselle Macauley; de Jacques II, par Fox. L'Écosse a deux historiens illustres, Buchanan et William Robertson, qui ont écrit, l'un en latin au seizième siècle, l'autre en anglais au dix-huitième; tous deux amis éclairés et courageux de la li-

berté publique. Robert Heron et Malcolm Laing ont rédigé de plus longues annales de l'Écosse. Les œuvres de James Warrée, auteur du dix-septième siècle concernent l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de l'Irlande, histoire qui a été, dans l'âge suivant, écrite avec plus de méthode par Mac-Géoghegan, Thomas Leland et James Gordon.

Si l'on voulait pénétrer jusqu'aux origines des peuples du nord de l'Europe, il faudrait recourir aux chroniques des Goths par Jornandès et par Isidore de Séville; à celles des Slaves, par Hermold et Arnold. Si l'on se contente de notices sur les plus anciens rois établis dans la Scandinavie, un Islandais du treizième siècle, Snorron, fils de Sturla, a recueilli ce qu'on savait ou ce qu'on croyait savoir de leurs règnes. L'histoire de ces pays, avant l'an 1300, n'est encore qu'un tissu de fictions grossières dans l'ouvrage de Jean Magnus, compilateur inhabile qu'il ne faut pas confondre avec son frère Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal, mort en 1560, et de qui l'on a un tableau des fastes et des mœurs du Septentrion. C'est un ouvrage plus historique, et pourtant parsemé encore de récits merveilleux ou suspects. Messénius, au dix-septième siècle, a traité ce sujet avec plus d'érudition et de critique. Le Danemark a des historiens qui lui sont propres: Suénon, et Saxon le grammairien au moyen âge; Harald Huitfeld, vers l'an 1600; ensuite Isaac Pontanus, Swaning et Holberg, sans parler des étrangers comme Meursius, des Roches et Mallet, qui ont écrit des Annales danoises. Thermodus Torfæus, qui mourut en 1720, est auteur d'une grande Histoire de Norwège, de trois livres sur les îles Orcades, et de recherches sur le Groenland : celles

d'Arngrin Jonas avaient eu pour objet l'Islande; et celles de Jean Scheffer, ainsi que de Rudbeck le fils, la Laponie. Les Suédois ont d'anciennes chroniques dont les textes gothiques ont été publiés par Vérélius avec des versions latines et des notes : ils ont des corps d'annales qu'ils doivent à Locuénius, à Puffendorf, à Olof Dalin. Les chroniques polonaises du moyen âge ne sont pas nombreuses; peut-être ne les connaît-on point encore toutes : la plus ancienne qu'on ait publiée est de Vincent Kadlubko, qui mourut en 1223 : celle de Boguphale se termine à l'an 1252; une autre atteint 1278; Jean Dlugossi, Mathias de Michou et Martin Cromer ont étendu ce travail jusqu'au seizième siècle.

L'Académie de Pétersbourg a publié, en 1767, la Chronique de Nestor, auteur né en 1056 : il en a paru d'autres éditions; celle qu'a donnée M. Schlœzer contient, avec le texte esclavon, une version allemande et un commentaire. La Russie a d'autres chroniqueurs du moyen âge; mais Nestor est le plus ancien, et il a eu des continuateurs. Avant la découverte de ces vieux livres, on avait bien peu de renseignements positifs sur l'établissement et les premiers progrès de cette nation. Les historiens de la Moscovie, que des imprimeurs de Francfort ont rassemblés en 1600, étaient tous modernes, c'est-à-dire, du quinzième et du seizième siècle, à six cents ou sept cents ans de distance des premiers faits qu'ils avaient à démêler; et, de plus, ils étaient presque tous Allemands, Anglais, Italiens, étrangers enfin à la nation dont ils racontaient les destinées : Herberstein, le plus judicieux de tous, est aussi celui dont l'ouvrage embrasse et enchaîne une plus longue suite de faits. Ce que le dix-septième siècle nous offrirait ici de plus re-

marquable serait une courte histoire de la Moscovie qui fait partie des œuvres de Milton; mais le dix-huitième et le dix-neuvième ont produit beaucoup de livres sur cette matière, qui pourtant se réduiraient à ceux de Lomonosow, de M. Karamsin, et à bien peu d'autres, si l'on ne tenait compte que des écrivains nés en Russie.

En écartant de même pour ce moment les Européens qui ont composé des annales de contrées asiatiques, africaines, américaines, les recueils historiques tout-à-fait propres à ces pays ne seront pas non plus fort nombreux, soit parce qu'en effet il n'en existe guère, soit parce qu'aucune publication ou traduction ne nous les a fait assez connaître. Toutefois, vers l'an de notre ère 442, Moïse de Khoren écrivit une Histoire d'Arménie, dont les trois premiers livres imprimés depuis 1695 ont jeté quelque lumière et versé aussi quelques erreurs sur certaines parties des fastes de l'antiquité. Georges Elmacin, Égyptien et chrétien, a fait au treizième siècle une Histoire des Sarrasins, sinon instructive, du moins curieuse. Aboulfaradj, qui lui a peu survécu, était un médecin arménien; il professait aussi le christianisme : qu'il l'ait abjuré, cela est moins sûr, on le dit cependant. Nous avons de lui une Histoire des dynasties arabes, qui remonte le plus loin qu'elle peut. Aboulféda, mort en 1332, a laissé, outre des livres de géographie qui sont très-estimés, des Annales qui s'étendent jusqu'à Saladin; mais elles sont universelles, et trouveront à ce titre leur place dans un autre genre de recueils (1). En attendant il ne faudrait pas concevoir une très-haute idée du mérite de ces historiens orientaux; ils ne font que des compilations, qui souvent ne valent guère mieux que celles des chro-

(1) Voy. ci-dessous, p. 390.

niqueurs européens du moyen âge; mais sur ce qui concerne leur pays, sur les vieilles traditions qu'ils y recueillaient, et à plus forte raison sur ce qui s'y passait de leur temps, la raison veut qu'on les interroge.

Cette maxime s'appliquerait même à des séries d'Annales en langue turque qui ont été imprimées à Constantinople, et dont les auteurs ne paraissent pas d'ailleurs mériter une extrême confiance. La Perse a un historien plus célèbre, Mirkhond, qui vivait au quinzième siècle, et dont le véritable nom est, dit-on, Haman Eddyn Mirckhawend Mohammed, ou Ibn Khawend-Chah, Ibn Mahmoud. On n'a publié encore que des morceaux de son grand ouvrage; mais les analyses qu'on a données de tout l'ensemble, font voir que c'est une sorte d'histoire générale de la Perse, et même d'une grande partie de l'Asie à partir de la création. Malheureusement on s'aperçoit trop que Mirkhond n'est après tout qu'un compilateur sans goût et sans critique, trop comparable à ceux de l'Europe jusqu'en 1500. Il n'a point l'art de lier les faits, il y laisse des lacunes et des dates inexactes; son style manque de couleur, et sa narration d'intérêt. Quatre cents ans avant lui, Otby, dans le livre intitulé Tarickh Yeminey, avait beaucoup mieux raconté les révolutions arrivées dans la Perse orientale sous les trois derniers Samanides. Bien que jusqu'ici ce qu'on nous a fait connaître d'histoires écrites dans les langues orientales soit d'une médiocre valeur, il n'en est pas moins à désirer, pour le progrès ou le développement de cette branche de nos connaissances historiques, que ces publications se multiplient et qu'elles embrassent particulièrement tout ce qui tient aux croisades.

Les livres de l'Arabe Édrissi, géographe du douzième

siècle; les écrits de ses contemporains Abdallatif et Allatafed, auteurs de chroniques; de Macrisi, qui peu après eux s'imposa un travail du même genre; et de Jean Léon, né vers 1500 à Grenade, au sein d'une famille maure, ont contribué à ébaucher la description et l'histoire de l'Égypte sous les Musulmans, celle de l'Abyssinie et de quelques autres parties de l'Afrique. Mais c'est plutôt dans les ouvrages des Européens que peuvent se puiser les connaissances historiques relatives à cette grande péninsule, et il est presque superflu de dire qu'il en doit être de même à l'égard de l'Amérique. Cependant un historien du Pérou et de la Floride, Garcilaso ou Garcias Laso de la Vega, était Péruvien de naissance, fils d'un Espagnol et d'une princesse américaine de laquelle il tenait le titre d'inca. Son principal but est de raconter des faits passés de son temps; mais les premières parties de ses livres sont des recueils de tout ce qui existait de souvenirs ou de traditions des siècles antérieurs : on ne doit point négliger ses récits, malgré le désordre et l'excessive crédulité qui les caractérisent (1). D'autres Américains ont écrit divers mémoires sur des évènements arrivés depuis le milieu du dix-huitième siècle; mais ce sont là des relations contemporaines.

Nous aurions donc terminé l'aperçu général des recueils historiques composés au sein de chacun des peuples dont ils retracent les destinées, s'il ne convenait d'y joindre ceux qui tiennent à l'histoire spéciale soit des sciences et des arts, soit des classes nobiliaires ou privilégiées, soit sur-tout des institutions religieuses. Je ne m'arrêterai qu'à ce dernier genre, qui par le cours qu'ont

(1) Voy. Robertson, note 29, sur le livre VI de son Hist. d'Amérique.

pris les choses humaines depuis quatorze siècles, est celui qui tient le plus étroitement aux annales des peuples.

L'histoire ecclésiastique est une sorte d'histoire générale : elle embrasse presque tous les empires modernes; on a besoin d'elle pour éclaircir et compléter chacune des histoires nationales. Comme celles-ci, elle existe essentiellement dans les monuments et dans les relations contemporaines de chaque fait. Mais les détails historiques et les récits originaux s'y sont aussi multipliés à tel point, qu'on n'a pu tarder à concevoir l'idée de les rassembler en corps d'annales. Eusèbe, dès le quatrième siècle, et dans le cours des deux suivants, Socrate, Sozomène, Théodoret, Sulpice-Sévère, Philostorge, Cassiodore, ont tracé des tableaux du premier âge de l'église chrétienne. La plupart des chroniques universelles compilées en Europe depuis l'an 600 jusqu'en 1500, sont beaucoup plus ecclésiastiques que civiles. En 1552, commença la publication d'une Histoire des treize premiers siècles ou treize premières centuries du Christianisme; ouvrage de Francowitz, dit Flaccus Illyricus, de Wigand, de Mathieu Judex et d'autres théologiens hétérodoxes, connus sous la dénomination commune de centuriateurs de Magdebourg. Quoiqu'ils aient encore moins de goût et de critique que d'orthodoxie, leur recueil méthodique n'a pas été sans quelque utilité. Mais on rencontre et même on distingue dans les œuvres de Sigonius quatorze livres d'Histoire ecclésiastique, où la latinité, l'érudition et les doctrines ont paru presque également irréprochables. Le cardinal Baronius, qui mourut, comme Sigonius, en 1607, a construit un bien plus vaste édifice. Ses Annales depuis l'ouverture de notre ère jusqu'à l'année 1198 remplissaient douze in-folio dès la première

édition achevée à Rome en 1593; Rinaldi les a continuées jusqu'en 1564, et Jacques de Laderchis jusqu'à 1700. En y joignant les observations critiques, souvent fort exactes, d'Antoine Pagi, on a formé du tout trente-neuf in-folio, où rien, ce semble, ne doit être omis.

Après un si vaste recueil, il n'y a guère lieu de rappeler celui d'Antoine Godeau, qui n'a que cinq tomes, et dans lequel d'ailleurs on n'aurait à louer que les soins pris par l'auteur pour donner à son style et à notre langue de la noblesse ou de l'emphase. Tillemont s'est livré à un travail plus austère : dans ses Mémoires sur les six premiers siècles de l'Église, comme dans son Histoire des empereurs du même temps, il remonte aux sources, discute les témoignages, et cherche la vérité avec une sincérité parfaite. Ce dernier éloge est dû à Fleury, auteur de la meilleure Histoire ecclésiastique qui existe, bien qu'elle soit fort au-dessous des discours ou considérations générales qui l'accompagnent. Elle comprend un grand nombre de récits invraisemblables, qu'il n'est ni facile ni prescrit d'admettre; mais s'il importait que toutes les traditions fussent rassemblées sans triage, elles ne pouvaient l'être avec plus de méthode et de clarté. Fleury s'était arrêté à l'an 1414 : son continuateur Fabre n'arrive qu'au bout de seize nouveaux tomes à l'an 1595. Noël Alexandre a joint des dissertations savantes à son histoire latine du christianisme : l'ouvrage qu'Orsi et Becchetti ont composé sur le même sujet en langue italienne, et qui remplit quarante-trois in-quarto, est peu connu en-deçà des Alpes. L'impartialité veut qu'on fasse mention des Annales ecclésiastiques rédigées au dix-septième et au dix-huitième siècle par des protestants; mais il doit être permis de dire que celles de Basnage, de Le Sueur et de Benoît Pictet sont bien

mal écrites. Mosheim a beaucoup plus de lecteurs; il a fait un très-bon abrégé des centuries de Magdebourg.

L'histoire de l'église embrasse tant de détails, qu'elle se soudivise en plusieurs branches dont chacune est susceptible d'une grande étendue. Telle est d'abord l'histoire des papes, qui s'ouvre par les notices qu'Anastase le Bibliothécaire a recueillies. Cet ouvrage a de l'ensemble, de l'unité; car tout y porte l'empreinte des opinions du neuvième siècle ou des intérêts que la cour de Rome avait alors à défendre; et si les premiers articles sont beaucoup plus courts que les derniers, c'est qu'il est naturel que les objets lointains s'offrent sous une moindre image aux regards de l'historien. Entre les autres histoires de la papauté, l'une des plus complètes fut composée au quinzième siècle par Platina ou Sacchi de Piadena, habile écrivain, qui savait douter, examiner, confronter, réfléchir. La première édition de son livre donnée, en 1479, est recherchée, à cause des retranchements opérés dans la plupart des suivantes. Cent ans après Platina, Alfonse Ciaconius ou Chacon a plus étendu cette matière; son recueil embrasse, avec les pontifes romains, les cardinaux; et Guarnacci l'a continué. Quant aux annales du saint-siége composées par des hérétiques, tels que Duplessis-Mornay, Du Moulin, Henri Heidegger, François Bruys, Archibald Bower, il est évident qu'on ne doit les lire que comme des mémoires de parties adverses. La compilation de Bruys est sur-tout si déplorable, que les protestants la désavouent tant qu'ils peuvent. Les livres qui ne concernent ou qu'un seul pape ou qu'un petit nombre de ses successeurs, se sont fort multipliés : je ne citerai ici que l'utile collection de Baluze sur les papes d'Avignon, de 1305 à 1394. Je laisse

aussi les recueils relatifs aux seuls cardinaux, et les histoires particulières de chacune des églises, nationales ou provinciales, de la chrétienté. Mais les tableaux historiques des hérésies tiennent aux annales de l'esprit humain comme à celles des empires; et en ce genre il convient de remarquer les histoires du Manichéisme par Beausobre, du Pélagianisme par Noris, des sectes nouvelles par Bossuet, de l'Édit de Nantes par Élie Benoît, de l'Inquisition par Philippe de Limborch et par Marsollier. Je ne dis rien ni des Annales monastiques ni des Vies de saints : l'indication, même sommaire, des livres qui les contiennent occuperait ici trop d'espace.

Les détails que nous venons de parcourir suffisent pour nous donner une idée des recueils historiques les plus importants, de ceux qu'on pourrait appeler de première classe, parce qu'ayant été composés à la fin des périodes qu'ils embrassent, et sur les lieux où se sont accomplis les faits dont ils rendent compte, ils semblent tenir de plus près aux sources de l'histoire. Il arrive même que, par une illusion dangereuse, on les prend quelquefois pour des récits originaux. On a contracté l'habitude de citer Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Tite-Live comme des témoins. On en use de même à l'égard d'Eusèbe, d'Anastase le Bibliothécaire, des Chroniques de Saint-Denys et de bien d'autres compilations, lorsqu'il s'agit de faits dont il n'existe plus de relation contemporaine, et qui nous sont pour la première fois racontés par ces auteurs. C'est trop abuser des apparences et du langage : jamais il ne peut exister de témoignage réel à plus de deux siècles de distance. J'ai dû réserver la qualification d'originales aux récits immédiats ou très-voisins des évènements, et me garder de l'étendre à ceux qui sont seulement les plus anciens que nous puissions lire

dans l'état actuel de nos livres historiques. Hors des sources proprement dites, tout n'est que transcription ou traduction, insuffisamment garantie, jusqu'à ce que par la décomposition dont j'ai parlé (1), on ait pu retrouver, reconnaître, vérifier chaque élément; démêler ce qui est ou traditionnel, ou fondé sur des monuments, ou énoncé par de vrais témoins; se mettre, s'il y a lieu, en présence des textes primitifs; examiner s'ils sont authentiques, ce qu'ils signifient, et quel droit ils ont à notre confiance. N'oublions pas que ces textes, relativement à de grandes parties d'annales, par exemple à la première dynastie des rois de France, ne forment point une chaîne continue; qu'ils laissent des lacunes remplies par de simples traditions. Ils deviennent plus nombreux, plus complets sous la deuxième race; ils se multiplient et se pressent davantage sous la troisième. C'est à mesure qu'on avance vers les derniers temps, que les pièces d'archives et les mémoires originaux concourent de plus en plus à former un tissu véritablement historique. Les recueils modernes n'ont donc en effet d'autorité que celle qu'ils empruntent de ces monuments et de ces textes qu'ils devraient toujours transcrire ou du moins indiquer, afin de nous en épargner ou de nous en faciliter la recherche. Mais ce sont là des soins dont les historiens se dispensent volontiers, et qui le plus souvent demeurent à la charge du lecteur, s'il ne veut pas croire sur parole ce que des compilateurs lui racontent, quelquefois en le croyant sur parole eux-mêmes.

Cette négligence est moins pardonnable encore et plus pernicieuse dans les recueils du second ordre ou de seconde main, qui seront le sujet du chapitre suivant.

(1) Ci-dessus, p. 354, 355.

CHAPITRE XIII.

DES RECUEILS HISTORIQUES COMPILÉS A DE LONGUES DISTANCES DES TEMPS ET DES LIEUX DONT ILS CONTIENNENT LES ANNALES.

PRESQUE partout aujourd'hui les livres d'histoire les plus nombreux et les plus étudiés sont ceux que l'on a composés hors des pays qu'ils concernent, et à de très-longues distances des temps qu'ils rappellent et même des catastrophes par lesquelles ils se terminent. Cette classe en effet comprend toutes les histoires dites universelles, ou grecques, ou romaines, qui ont été rédigées soit dans le cours du moyen âge, soit dans les trois derniers siècles; et de plus, tout ce qu'on a écrit d'histoires orientales en Europe, et en chaque pays, d'histoires étrangères. Les anciens Grecs eux-mêmes s'étaient exercés en ce genre de composition; nous en avons un éclatant exemple dans Hérodote. Car sans parler d'une Histoire d'Assyrie qu'on suppose avoir été entreprise ou peut-être achevée par cet écrivain, et qui aurait été distincte de son grand ouvrage, une grande partie de ses neuf livres nous transporte à la fois loin de la Grèce et fort au-dessus de l'âge où il vivait. C'est un fait assez remarquable, que le plus ancien corps d'histoire qui nous reste, ne soit, du moins dans sa première moitié, qu'une

compilation empruntée et déjà même de seconde main. Pour ne rien dire de plusieurs auteurs grecs qui après Hérodote avaient composé des Annales, aujourd'hui perdues, de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Perse antique, nous voyons Diodore de Sicile remonter aussi aux époques les plus réculées, et pénétrer autant qu'il peut dans les contrées les plus lointaines.

Il est trop aisé de comprendre comment un peuple avide d'instruction sent le besoin de lire en sa propre langue le récit des évènements qui se sont passés avant lui et loin de lui. Il ne sait point les langues étrangères ; il n'a point à sa disposition les livres écrits en ces idiomes : quand il pourrait entreprendre de les étudier, il serait fréquemment arrêté par des difficultés épineuses qui résulteraient de la dissemblance des mœurs, des lois, des religions, des systèmes politiques. A chaque instant il demanderait des explications, des éclaircissements, que ne lui offriraient presque jamais des historiens étrangers qui n'en auraient pas prévu la nécessité. Si de son propre sein s'élèvent des hommes plus instruits qui promettent de lui épargner tout ce travail, d'apprêter et d'arranger pour son plus commode usage les annales de ses prédécesseurs et de ses voisins, d'y porter immédiatement de vives lumières qui ne laisseront rien d'obscur ni rien de décoloré, sans doute il s'empressera de profiter d'un tel service, et d'encourager ceux qui voudront le lui rendre. Beaucoup d'écrivains s'engageront à l'envi dans cette carrière, tant qu'elle pourra sembler neuve encore et que les juges ne deviendront point assez éclairés pour la rendre difficile. Long-temps les auteurs jouiront d'une grande liberté dans le choix des matières et des formes, et n'auront guère à observer d'autres rè-

gles que celles qu'il leur aura plu de s'imposer. Pour l'ordinaire, ils resteront maîtres d'imprimer à ces histoires étrangères ou antiques la teinte de leurs opinions et de leurs affections soit nationales, soit personnelles; et les faits qu'ils viendront raconter de si loin, seront des textes auxquels se rattacheront les maximes et les doctrines qu'ils auront quelque intérêt, quelque besoin de propager. . . . . .

Ces observations laissent entrevoir les défauts dont les recueils historiques du second ordre ont peine à se préserver; mais elles n'autoriseraient point à contester l'utilité ou même la nécessité de ce genre de livres. A l'exemple des Grecs, les Romains en ont fait usage. Nous ne pouvons savoir jusqu'à quel point les écrits de Varron embrassaient les annales grecques, égyptiennes et asiatiques; nous sommes du moins assurés que l'ouvrage de Trogue Pompée avait à peu près cette étendue; l'abrégé de Justin en fait foi; et il demeure ainsi prouvé que, dès le temps des premiers empereurs, l'histoire universelle se lisait en langue latine. Le moyen âge a été si fertile en productions de la même nature, que je ne dois pas entreprendre d'en offrir un tableau détaillé. Ce serait un soin superflu, puisque en général ces compilations ne sont presque plus étudiées ni consultées, depuis qu'il en existe de nouvelles. Elles ont eu de la vogue, chacune à son tour, et l'on ne saurait leur refuser le mérite d'avoir contribué à répandre quelques notions historiques. La plupart ont reçu le nom de *Chroniques*, mot que l'Académie française définit *Histoire* DRESSÉE *selon l'ordre des temps*. En effet, ce sont là ordinairement des livres de chronologie plutôt que d'histoire : les auteurs s'appliquent à distinguer par époques, par siè-

cles, par années, les faits qu'ils puisent dans quelques-uns des historiens de l'antiquité; je dis quelques-uns, parce qu'il y en a qu'ils ne connaissent point ou qu'ils négligent. Ils rédigeaient sans trop de soin, ou, pour parler académiquement, ils *dressaient* des histoires arides et incomplètes, que la critique moderne a eu beaucoup de peine à redresser ou à mieux ordonner.

Pour n'être pas trompés par les mots, nous devons observer que celui de *chronique* s'est quelquefois appliqué à des livres tout-à-fait différents de ceux que nous envisageons ici. Les mémoires de quelques auteurs sur leurs propres temps, ceux de Froissart, par exemple, portent le nom de chroniques, et sont compris par conséquent dans la classe des relations originales dont nous nous sommes occupés (1). Mais d'abord il est souvent arrivé que des chroniqueurs dont le but immédiat était de raconter ce qui venait de se passer durant leur propre siècle, se croyaient obligés de placer avant cette relation un tableau général de toutes les annales du monde, un précis qu'ils empruntaient, sauf rédaction, des auteurs qui les avaient précédés. L'examen de ces écrits ne pourrait aujourd'hui nous servir qu'à reconnaître en quel état se trouvait, en chacun des moyens siècles, ce genre de connaissances, et qu'à faire, en quelque sorte, l'histoire de l'histoire : car ils n'attirent point par les formes; et à l'égard du fond, il vaut bien mieux le chercher directement dans les sources antiques, ou, si l'on se résigne à le tenir de seconde main, le prendre dans les recueils tout-à-fait modernes. Il est pourtant, depuis le cinquième siècle jusqu'au quinzième, certaines chroniques générales qu'on peut distinguer au milieu de cette foule. Je

(1) Chap. IX et X.

n'en retirerai pas celle de Lucius Dexter, qui va jusqu'à l'an 430 : elle est si fabuleuse et si confuse qu'on doute de son authenticité. Celle qui porte le nom de Prosper est d'une sécheresse extrême, et ne vaut pas la peine qu'on se donnerait pour en discerner le véritable auteur : continuée par Marius d'Avenches au sixième siècle, par Mathieu et Mathias Palmer au quinzième, elle embrasse toute l'histoire depuis Adam jusqu'à 1481. Bède, surnommé le Vénérable, qui a vécu depuis 673 jusqu'en 735, paraît être l'un des premiers qui ait partagé les fastes du monde en six âges; division qui depuis a été si souvent reproduite ou imitée. Le premier de ces âges commence à la création; le second au déluge; le troisième à la vocation d'Abraham; le quatrième à la sortie d'Égypte; le cinquième à Salomon; le sixième à Jésus-Christ. Le travail de Bède ne dépasse point le règne de Dioclétien, ou la fin de notre troisième siècle; et c'est aussi le terme où s'arrête son contemporain Georges le Syncelle.

J'ai déjà eu occasion de parler de ce dernier chronographe (1), dont la compilation a fort attiré l'attention des savants, parce qu'elle diffère, en certains points, des précédentes, et qu'elle donne plus de détails sur les dynasties égyptiennes. Elle est entrée dans la collection byzantine, à laquelle appartiennent d'autres chroniques, qui sont, comme elle, écrites en grec, mais qui conduisent plus loin les annales des peuples : telles sont la chronique paschale et l'alexandrine, qui, toutes deux anonymes, vont jusqu'à Héraclius. Celles que Fréculphe, Adon de Vienne et Réginon composèrent en latin, sont

(1) Voy. ci-dessus, p. 108.

aussi universelles : la première se termine au sixième siècle, la seconde au neuvième, la troisième en 996; et le Grec Cédrenus ne finit la sienne qu'en 1057. Le secret des chroniqueurs de ces siècles, pour jeter de l'intérêt ou de la variété dans leurs livres, pour ne pas se borner à copier sans cesse Justin et Orose, était de chercher en d'autres sources et, au besoin, d'imaginer eux-mêmes de plus merveilleux détails, par exemple, qu'Alexandre-le-Grand avait un œil noir et un œil bleu, qu'il trouva en Asie des hommes sans tête, des oiseaux qui parlaient grec, et des arbres qui sortaient de terre au lever du soleil pour y rentrer au coucher; que tandis qu'il ravageait ces contrées lointaines, le roi Cabronias s'emparait de la *ville* de Macédoine : car on prenait volontiers les royaumes pour des villes, et les places fortes pour des empires. Voilà jusqu'où devait s'égarer et descendre l'intelligence humaine, lorsque successivement dégradée par le pouvoir absolu des empereurs d'Occident et d'Orient, par les rêveries des néo-platoniciens, et par les irruptions des peuples barbares, elle retombait sous la double influence du régime féodal et de l'enseignement scholastique. Des causes pareilles produiraient encore les mêmes effets.

On ne sait pas bien si le Byzantin Zonaras était déjà moine, quand il fit sa chronique générale depuis Adam jusqu'en 1118; mais il est peu de compilations plus indigestes, et où la crédulité soit portée plus loin : cependant, on a pris l'habitude de la citer presque aussi respectueusement qu'un livre classique, à cause de certains extraits qui s'y trouvent insérés. La plus tolérable compilation de ce genre que le douzième siècle ait produite, serait celle d'Othon de Frisingue en langue latine : il s'en

fant pourtant qu'elle soit un modèle de bon goût et de critique. Othon déclare qu'il a travaillé d'après Jornandès, saint Jérôme, Eusèbe, Varron, et Trogue Pompée; mais quand il cite Trogue Pompée, ce sont toujours des textes de Justin qu'il transcrit. Au treizième siècle, je ne distinguerai en ce moment que le Miroir historial de Vincent de Beauvais, l'une des quatre parties d'une sorte d'encyclopédie du moyen âge, composée par cet auteur: cette histoire universelle nous offre un tissu d'extraits dont les formes ne sont pas très-arides, et dont le fonds est quelquefois assez riche. On y rencontre de nombreux fragments de livres perdus; et l'on y peut envisager, beaucoup mieux qu'ailleurs, l'ensemble et l'enchaînement de ce qui existait, au temps de saint Louis, de connaissances historiques: elles étaient puisées à des sources si diverses, si mélangées, et, pour ainsi dire, si intermittentes, que nous ne devons pas être étonnés de trouver les récits de Vincent parsemés de contes et d'anachronismes. La plupart des monuments antiques lui étaient inconnus, et l'art de rapprocher ceux dont il pouvait disposer lui manquait davantage encore. Il savait mieux recueillir qu'apprécier les traditions, les relations et les témoignages; et tel était le goût de ses contemporains et le sien propre, qu'il eût cru faire un ouvrage incomplet et décoloré, s'il ne l'eût enrichi de toutes les merveilles dont brillaient les légendes fabuleuses. Du reste, il n'est point à confondre dans la foule des compilateurs de cet âge; l'étendue de son plan et la clarté de son style l'en distinguent.

Dans le même temps, Aboulfaradj achevait sa Chronique générale des dynasties depuis l'origine du monde; ouvrage qui atteste le progrès des études en Orient, mais estimé sur-tout en ce qui concerne les peuples de

breuses recherches qui, entreprises avec un zèle honorable, ont été judicieusement dirigées. En conséquence, on a fait à Plutarque une réputation imposante, un peu exagérée peut-être : ce n'est point par la hauteur des pensées ni par l'éclat du style qu'il l'a obtenue; il la doit à son heureuse fécondité, à l'importance des sujets qu'il traite, à la simplicité de ses longs récits, à la sagesse des réflexions qu'il y mêle, à un grand art de disposer les détails biographiques. Il a eu de plus en France, dès le seizième siècle, le bonheur de trouver un traducteur dont le style, ou même le langage, représente fidèlement le sien. Environ un demi-siècle après Plutarque, Appien d'Alexandrie composa, en vingt-quatre livres, une histoire militaire des Romains, distribuée non par époques, mais par nations. Nous en avons perdu près de la moitié; les livres conservés sont ceux qui retracent les guerres d'Afrique, de Syrie, d'Ibérie ou Espagne, des Parthes, d'Annibal, de Mithridate, et les guerres civiles, outre des fragments sur celles d'Illyrie et sur quelques autres expéditions. Appien, quoiqu'on lui ait reproché des plagiats, des omissions, des erreurs assez grossières, trop de prévention ou de complaisance pour les Romains, fournit à l'histoire des articles qu'on ne rencontre point ailleurs, et à l'égard desquels ses récits, instructifs et quelquefois animés, remplacent les relations originales qui nous manquent. Ses ouvrages ne sont pas tout-à-fait indignes de l'éloge que Photius en a fait (1). Dion-Cassius, après avoir été gouverneur de diverses provinces, préteur, édile, et deux fois consul, haï des prétoriens qu'il avait contenus sous le joug d'une

(1) Biblioth. art. 57.

discipline rigoureuse, prit le parti de sortir de Rome l'an 230 de l'ère vulgaire, et vint respirer, écrire et mourir dans son pays natal, à Nicée en Bithynie. Il avait employé dix ans à rassembler les matériaux d'une histoire de Rome; il en consacra douze à la composer. Elle comprenait quarante-huit livres, remontait à l'arrivée des Troyens en Italie, et finissait à la septième année du règne de Septime-Sévère, c'est-à-dire au temps même de l'historien. Les trente-cinq premiers livres ont disparu, à l'exception de quelques fragments. Ce qui reste du trente-sixième commence à la guerre des Pirates; et les dix-sept livres complets qui suivent nous conduisent jusqu'à l'an de Rome 731, sous l'empire d'Auguste; six autres, fort mutilés, se terminent à l'avènement de Néron : ils étaient suivis de vingt derniers livres, dont il subsiste à peine quelques débris; en sorte que, sans les abrégés de cet ouvrage, rédigés par Xiphilin au onzième siècle, et par Zonaras au douzième, nous n'en connaîtrions pas un tiers; et ce tiers se rapporte à des époques qui sont à la distance de deux ou trois siècles de celui où Dion-Cassius vivait. On loue la facilité de son style et la clarté de ses narrations. Photius (1) le compare à Thucydide (2), et Tillemont (2) le préfère à Hérodien : c'est exalter beaucoup un écrivain sans doute utile, mais souvent crédule, et qui n'a de hardiesse que pour outrager la mémoire des Romains les plus illustres, de Cicéron par exemple et de Sénèque.

Tels nous sont parvenus les principaux corps d'histoires anciennes, composés par des auteurs qui aujourd'hui peuvent être eux-mêmes appelés anciens, quelque

(1) Biblioth. art. 71.
(2) Hist. des Emper. t. III, p. 235, 239, 602, 614.

éloignés qu'ils soient déjà des temps où leurs livres nous transportent. Que renferment de pareils recueils? des récits ou purement traditionnels, ou fondés sur des monuments, ou empruntés de relations originales. Tout ce qui ne remonterait point à l'une de ces trois sources, et n'appartiendrait qu'à des écrivains si tardifs, ne serait par cela même d'aucune valeur, du moins lorsqu'il s'agirait de faits et de particularités, non d'observations générales ou de réflexions morales et politiques. Toutes les fois qu'ils ne citent et qu'on ne peut citer pour eux ni monument ni récit primitif, il n'y a que fiction ou hypothèse, ou tout au plus tradition; et ce dernier cas nous reporte aux maximes que nous avons établies sur la partie traditionnelle des annales humaines : rejeter comme fabuleux tout ce qui, en matière profane, contrarie réellement les lois de la nature physique; et comme invraisemblable, tout ce qui ne s'accorde point avec le cours ordinaire des choses morales; n'attribuer à tout le surplus qu'une probabilité proportionnée à la cohérence des détails, au caractère et à l'enchaînement des circonstances. Si les faits sont indiqués par des monuments qui subsistent encore, c'est alors sur ces monuments mêmes que l'examen doit se porter immédiatement : il faut en vérifier l'authenticité, en reconnaître le sens, en apprécier l'autorité. S'il n'en subsiste aucun débris, la perte n'en peut sembler compensée que par des témoignages et par des descriptions assez détaillées pour nous offrir tous les éléments des opinions que nous en devons prendre. Quand Pausanias, ou quelque autre ancien auteur, affirme qu'il a vu une inscription, une statue, un édifice, je veux bien l'en croire sur ce point, et accepter même la description qu'il me présente de ce

monument, bien qu'il ait pu ne pas l'observer avec assez d'attention et de clairvoyance; mais je ne me tiens pas pour obligé d'adopter également les explications qu'il en donne et les conséquences historiques qu'il en prétend déduire. J'ai le droit de juger d'après les données qu'il m'offre.

Dans le cas où l'auteur d'un recueil historique allègue des récits antérieurs aux siens, différentes questions s'élèvent d'elles-mêmes sur ces citations. Les récits auxquels on nous renvoie sont-ils encore entre nos mains, ou le temps les a-t-il détruits? N'ont-ils été composés eux-mêmes que long-temps après les faits, ou sont-ils originaux? Si nous les possédons, c'est sur eux que doit s'exercer directement la critique. S'ils ne sont plus à notre disposition, jusqu'à quel point l'auteur qui les cite est-il digne de notre confiance? Quels motifs avons-nous de croire que les transcriptions ou les simples mentions ont été fidèles? Il importe encore plus de savoir en quel temps, voisin ou éloigné des faits, a vécu l'écrivain cité. S'il était contemporain des personnes dont il a raconté les actions et les aventures, ou s'il ne leur était postérieur que d'un petit nombre d'années, sa relation serait originale, et par conséquent susceptible d'être examinée conformément aux règles que j'ai exposées dans les deux chapitres précédents. Mais, d'ordinaire, les livres cités ainsi n'étaient eux-mêmes que des recueils, et, par surcroît, ils sont le plus souvent perdus, en sorte qu'ils n'ajoutent à peu près rien du tout à l'autorité du compilateur ou de l'auteur qui les invoque. Par exemple, Denys d'Halicarnasse et Tite-Live citent Fabius Pictor, Cincius Alimentus, et d'autres historiens dont les écrits ont disparu, et qui

vivaient au troisième et au second siècle avant notre ère, cinq cents ou quatre cents ans après les rois de Rome et les premiers consuls.

Voilà donc comment, en décomposant les recueils ou dépôts historiques, on y trouve des relations antérieures, rarement originales, ordinairement fort tardives, quelques indications monumentales, et beaucoup de narrations traditionnelles. Ce dernier caractère, qui est le moins rassurant, s'étend à tout ce qui ne nous est point expressément présenté comme revêtu de l'un des autres; à moins pourtant qu'il n'existe des récits originaux auxquels l'auteur du recueil ne renvoie point, quoiqu'ils aient précisément la même matière que les siens. Alors on ne doit pas manquer d'y recourir, et de comparer ce qui s'écrivait sur les évènements à leur époque même, avec ce qui en a été rapporté long-temps après. Disons plus généralement que cette confrontation est indispensable toutes les fois qu'elle est possible, soit qu'il y ait, soit qu'il n'y ait pas de citation. Ainsi, quand Diodore de Sicile, dans son douzième livre et dans les suivants, parle de la guerre du Péloponèse et de l'expédition de Cyrus le Jeune; quand il revient, après trois ou quatre siècles, sur les sujets immédiatement traités par Thucydide et par Xénophon, le principal moyen de juger ses récits est de les rapprocher des leurs; et nous en devons dire autant de ceux de Tite-Live et d'Appien sur les guerres puniques, racontées avant eux par Polybe.

Je conclus qu'à l'égard des corps d'histoire composés à une longue distance de la plupart des évènements, le travail de la critique consiste à les décomposer, et à faire sur chaque élément l'examen qu'a fait ou dû faire l'auteur même qui les a rassemblés. Rien n'y doit

rester qui lui appartienne, sinon la distribution et l'enchaînement des matières, le mouvement et la couleur du style, les aperçus généraux, les applications politiques et morales : et c'est bien assez pour que ces ouvrages, malgré ce nom de recueils que leur impose leur nature même, puissent obtenir des rangs éminents parmi les productions littéraires; et, sinon entre les sources, du moins entre les grands dépôts de connaissances historiques.

Jusqu'ici je n'ai parlé que des recueils historiques de première classe, savoir de ceux qui ont été achevés à la dernière des époques dont ils retracent tout le système, et je n'ai point, à beaucoup près, indiqué tous les ouvrages que cette classe doit embrasser. Car elle ne comprend pas seulement des livres antiques tels que ceux que je viens de désigner; elle s'étend aux livres modernes qui n'ont pour objet que des annales postérieures aux trois ou quatre premiers siècles de notre ère, sur-tout à ceux qui ont été composés dans le pays et dans la langue du peuple qu'elles concernent. Il en existe de tels pour la France.

Si l'on considère à la fois toutes les espèces de livres qui concernent notre histoire, ils sont devenus si nombreux, que le catalogue qui en a été publié remplit cinq volumes in-folio (1), et contient environ cinquante mille articles qui existaient avant 1772. Mais là se trouvent des pièces et des relations originales du genre de celles que j'ai déjà caractérisées; il s'y rencontre aussi des dissertations sur quelques points particuliers, des recherches sur certains ordres de faits, d'usages et d'in-

(1) Biblioth. histor. de la Fr., par le P. Lelong. — Et Fevret de Fontette...

stitutions. Le nombre des recueils ou corps complets d'histoire de France n'y est pas très-considérable, et l'est trop néanmoins pour que j'en puisse entreprendre ici une énumération complète qui serait d'ailleurs inutile au but que je me propose.

Dès le temps de Charlemagne, on voit les religieux de Saint-Denis occupés de travaux historiques : ils n'avaient pas discontinué de s'y livrer quand Suger conçut la pensée de former un recueil méthodique où toutes les chroniques rédigées avant le douzième siècle fussent enchaînées, fondues en un seul corps, et continuées par l'histoire de chaque nouveau règne. Les textes qui se rassemblaient ainsi étaient tous en latin, jusqu'à la fin du treizième siècle, époque où, pour en étendre l'usage, on s'avisa de les traduire en français. C'est à cette version, modifiée et prolongée dans le cours des deux siècles suivants, que s'appliquent les noms de Chroniques de Saint-Denys ou de grandes Chroniques de France. La dernière rédaction est de Jean Chartier, religieux du même monastère sous Charles VII (1), sauf les additions qu'on y fit sous Louis XI et Charles VIII. Ce recueil a fourni le premier fond de nos annales : il présente le tableau des notions historiques, tant réelles que fabuleuses, répandues chez les Français à la fin du quinzième siècle.

Le choix des faits n'est guère plus heureux dans le volume latin de Robert Gaguin; seulement les formes y sont un peu moins déplorables. L'auteur était homme de lettres et même homme du monde, en même temps que général des Mathurins. Nicole Gilles, qui mourut en 1503,

(1) Voy. Mém. de l'Académ. des Inscript. et Belles-Lettres, XV, 580. XVI, 175.

avait rédigé en langue française des chroniques de France depuis la destruction de Troie : c'est un tissu romanesque de traditions vulgaires, au moins en ce qui précède l'an 1400. Nous sommes forcés de convenir que nous devons à un Italien, Paul-Émile de Vérone, la première histoire de France qui se fasse lire avec intérêt. Bien des fables et trop de harangues la surchargent; mais Paul-Émile a de la méthode, de la sagacité, du style, une latinité qui n'est plus barbare, et tout autant de droiture qu'il en pouvait concilier avec ses préventions ultramontaines et avec sa prédilection, d'ailleurs si pardonnable, pour les Italiens ses compatriotes. Son ouvrage est, à tous égards, fort supérieur à ceux qui furent publiés par Belleforêt sous le titre de Grandes Annales, et par Jean de Serres, sous le titre d'Inventaire; compilations fastidieuses dont la seconde dégoûta, dit-on, Louis XIII d'étudier l'histoire de son royaume. On ne fait aujourd'hui à peu près aucun usage ni de l'une ni de l'autre, non plus que de celles de Du Haillan et de Scipion Dupleix. Du Haillan, toutefois, s'il était moins crédule, serait estimable par son impartialité et par sa franchise quelquefois hardie. Dupleix, au contraire, flatteur de Richelieu, a été convaincu de plus de mensonges qu'il n'a reproché d'erreurs à Jean de Serres. Mézerai vint, et la France eut en effet un historien : on doit regretter qu'il ne remonte pas toujours aux sources; car il y puiserait avec clairvoyance et discernement : d'ordinaire, il se borne à travailler d'après les compilateurs que je viens de nommer, depuis Jean Chartier jusqu'à Dupleix; et ce n'est pas être assez judicieux que de l'être un peu plus que de tels auteurs. Un esprit libre et distingué, des idées saines,

des lumières rares encore lorsqu'il écrivait, guident assez heureusement Mézerai, sans le sauver pourtant de tous les écueils. En relevant dans son ouvrage quelques incorrections, quelques négligences, on a cru critiquer son style, dont l'aisance, la plénitude et la noblesse méritaient au contraire des éloges. C'est le style des historiens antiques appliqué à des récits qui peut-être n'en sont pas toujours assez dignes, et transporté dans une langue qui, en 1640, n'avait encore offert en ce genre de prose aucun modèle, et, à vrai dire, aucun essai. Après avoir écrit ce grand ouvrage, Mézerai en a fait un abrégé moins inexact, et, sous ce rapport, plus utile.

Au commencement du dix-huitième siècle, on sentait généralement le besoin de mieux vérifier les faits, et le P. Daniel entreprit, sur les règnes mérovingiens et carlovingiens, des recherches rigoureuses que personne encore ne s'était prescrites. Son Histoire de France eut aussitôt beaucoup de vogue : Louis XIV la déclara excellente, il fit expédier à l'auteur un brevet d'historiographe ; et tous les courtisans unirent leurs voix à celles de tous les jésuites pour célébrer ce chef-d'œuvre. Longuerue cependant (1), Voltaire (2) et Mably (3) ont fort rabaissé cette réputation : ils ont accusé Daniel d'irréflexion, d'infidélité, d'intolérance. Son moindre défaut était d'écrire avec une négligence extrême ; mais on doit lui savoir gré de ce qu'il a le premier porté la critique et la lumière dans les parties les plus lointaines et les plus obscures de nos annales ; il a ouvert une route où

(1) Rec. de pièces sur l'Hist. de France.
(2) Siècle de Louis XIV, t. I. Catal.
(3) De la manière d'écrire l'Hist. Entr. 1.

nul des compilateurs précédents n'avait osé ou su pénétrer. Son ouvrage, défectueux à tant d'égards, a été long-temps difficile à remplacer : celui qu'a publié Le Gendre n'a eu à peu près aucun succès; et quelle que fût l'estime due au savoir et aux intentions de cet auteur, son nom eût été bientôt oublié, si en fondant les prix de l'université de Paris, il n'eût trouvé le moyen de perpétuer sa mémoire par la proclamation annuelle d'un legs si honorable. Une autre histoire de France, commencée par Velly, continuée par Villaret et Garnier, s'est mieux soutenue : mais on a droit de reprocher à Velly des omissions et des erreurs graves; il est moins instruit que le P. Daniel. Villaret, avec plus de philosophie, n'a pas toujours une critique plus sûre; il est prolixe, parce qu'il ne travaille point assez pour être précis et rapide; enfin l'unique éloge à faire des volumes rédigés par Garnier, depuis Philippe de Valois jusqu'à Charles IX, est de reconnaître qu'ils sont riches d'extraits ou d'analyses de pièces historiques d'un assez haut intérêt. Le trentième volume s'arrête à l'année 1564; et l'on est d'autant plus effrayé de cette étendue, qu'elle deviendrait au moins double pour les deux siècles suivants, si l'on y maintenait les dimensions employées à l'égard des règnes de Henri II, de François II, et des cinq premières années de Charles IX. Depuis peu l'on a tenté d'achever ce recueil sur un plan moins étendu et plus raisonnable; et six volumes ont suffi pour offrir le tableau des quarante-six années comprises entre 1564 et la mort de Henri IV (1).

Comme en tous lieux et à toute époque les lecteurs

(1) Hist. de Fr. par M. Dufau. Paris, 1819 1821, in-12.

se sont aisément dégoûtés ou effrayés des corps d'histoire qui s'agrandissaient indéfiniment, on a presque partout, et de siècle en siècle, rédigé des abrégés dont je ne parlerai que dans l'un des chapitres suivants, parce qu'ils forment une classe de livres essentiellement distincte de celle des recueils ou dépôts que nous avons à considérer ici. Nos annales françaises ont été ainsi resserrées, à diverses reprises, en de très-courts espaces, où l'instruction devait être ou paraître superficielle ou insuffisante. Il restait à prendre un juste milieu entre des sommaires si succincts et des compilations interminables : M. de Sismondi, qui avait déjà si bien saisi cette mesure dans son ouvrage sur les républiques italiennes, a essayé de l'appliquer à nos annales; il les a conduites, en six volumes, jusqu'à l'avènement de saint Louis (2); et nous avons plus que jamais l'espoir de posséder enfin une véritable histoire des Français. Au lieu d'en embrasser toute l'étendue, plusieurs écrivains se sont bornés à certaines périodes, à des règnes, à des guerres, à des évènements spéciaux; par exemple, aux croisades, à la ligue, à la fronde; et par des recherches plus concentrées, ils ont quelquefois jeté un jour nouveau sur des faits déjà anciens de leur temps. D'autres n'ont eu en vue qu'une province, qu'un arrondissement, qu'une seule ville; et parmi ces histoires locales, on distingue celles qui sont dues à de laborieux Bénédictins, sur-tout celle du Languedoc, par dom De Vic et dom Vaissette : elle tient lieu de tout ce qu'avaient écrit sur cette contrée, et particulièrement sur Toulouse, Catel, La Faille et quelques autres.

(1) Hist. des Français. Paris, 1821-1823, in-8°.

Toutes les nations modernes ont des histoires générales qui descendent souvent jusqu'aux époques où elles ont été composées dans leur sein. Avant M. de Sismondi, Sigonius, Muratori, Denina, avaient recueilli des parties plus ou moins considérables des annales de toute l'Italie. On doit à Sigonius vingt livres sur l'empire d'Occident, depuis 287 jusqu'en 585, et vingt autres sur le royaume d'Italie jusqu'à la fin du treizième siècle. C'était, dit Tiraboschi (1), un désert où personne encore n'avait osé pénétrer : Sigonius fouilla les archives, compulsa les manuscrits, conféra les relations, et parvint à tracer une route large et lumineuse : il ne se s'est pas toujours assez défié d'Annius de Viterbe et de certains autres imposteurs; mais son exactitude, sa méthode et sa latinité méritent des éloges. Muratori (2) puise aussi dans les sources; il établit ou rectifie la chronologie; il rassemble et coordonne tous les détails importants jusqu'au milieu du dix-huitième siècle; et sans la sécheresse du style, son ouvrage suffirait à la plupart des lecteurs. Giannone a porté, sur l'histoire particulière de Naples, les regards fermes et pénétrants d'une raison saine et d'un esprit éclairé. La cour de Rome, jugée par lui fort sévèrement, s'en est vengée par des persécutions pareilles à celles qu'il avait censurées; et il n'a trouvé en Piémont d'autre asile qu'une prison : il convient de profiter de ses travaux; car ils lui ont coûté fort cher. Le jésuite San-Felice et Jean-Antoine Bianchi ont publié des écrits théologiques contre Giannone, qui leur a répondu afin de se disculper de tout soupçon d'hérésie. Pour contre-balancer

(1) Sect. XVI, part. III, l. III, c. 1, n. 13.

(2) Il s'agit de ses *Annali d'Italia*, 12 vol. in-4°.

son ouvrage, qui avait rendu à peu près inutiles tous ceux qui existaient auparavant sur la même matière, Placido Troyli la traita de nouveau, en 1747, dans un esprit différent; cette compilation n'ayant pas eu de succès, on a publié une autre histoire de Naples en 1805 (1).

Dès le quatorzième siècle, le doge André Dandolo avait composé une chronique vénitienne fort bonne pour un tel temps, mais qu'on ne doit pas s'attendre à trouver exempte de toute empreinte de la crédulité du moyen âge; elle remonte à saint Marc, et finit à l'an 1342. Bernard Giustiniani, qui a écrit la sienne cent ans plus tard, s'est arrêté à l'an 801, et l'on n'a rien de plus instructif sur ces anciennes époques. Sabellic ne sait pas si bien apprécier les sources, il prend de toute main, et emploie sans art ce qu'il a reçu sans choix : les récits qu'il compile atteignent l'an 1487. Sanuto et Navagero reprennent dès l'origine l'histoire de Venise, et la conduisent jusqu'à la fin du quinzième siècle : les Italiens donnent quelques éloges au premier (2); ils conviennent que le second a ramassé beaucoup de fables; et malgré le prénom d'André que porte ce Navagero, ils pensent qu'il pourrait bien être distinct du poète que ces deux noms désignent. Au dix-septième siècle, Paul Morosini compila un corps d'annales vénitiennes, depuis l'établissement de la république jusqu'en 1486; son frère, qui n'a traité qu'une époque plus moderne, a mieux réussi (3). Si nous écartons de vieilles chroniques, les premières histoires générales du Milanais seront celles de Bernard Corio et de Tristan Calchi.

(1) Annali critico-diplomatici del regno di Napoli, da Aless. Meo, 7 vol. in-4°.

(2) Voy. Tiraboschi, sect. XV, part. II, l. III, c. 1, n. 36.

(3) Sur les histoires de Venise, etc., écrites par des Français, voy. ci-dessous. p. 398, etc.

Celui-ci, qui s'était arrêté à l'an 1315, a été continué par Ripamonti jusqu'à Charles-Quint. Un ouvrage plus complet sur les Fastes de Milan a été mis au jour par Pierre Verri, en 1783. Les annalistes de Parme sont Jean de Cornazanis, jusqu'en 1354; Ange de Ferrare, jusqu'en 1591 : Affo, qui avait entrepris une histoire de cet état, mourut en 1797, sans l'avoir conduite au-delà de 1346, quoiqu'il eût fait quatre volumes in-4°, ou même douze, si l'on y joint ce qu'il a écrit sur les monnaies de Parme, sur les littérateurs parmesans et sur le duché de Guastalla. Sigonius, l'un des hommes dont les productions littéraires ont le plus honoré la ville de Bologne, en est aussi le meilleur historien, du moins pour les anciens temps; car son travail finit à l'année 1267. On n'arrive non plus qu'à 1274 au bout du sixième volume in-4°, publié sur le même sujet par un auteur du dix-huitième siècle (1).

Malespini, qui vivait au quatorzième, a laissé une chronique florentine qui remonte aux époques les plus reculées et ne se remplit que de fables : elle se terminait en 1281; elle a été continuée jusqu'en 1286 par un neveu de l'auteur, et jusque vers l'an 1312 par Dino Compagni, gibelin déguisé, qui, pour donner plus de poids à ce qu'il dit de favorable à ce parti, fait semblant d'être guelfe. Jean Villani mourut de la peste en 1348; c'est le terme où finit son Histoire de Florence, extrêmement précieuse en ce qui concerne les années postérieures à 1280; mais puisée dans Malespini pour ce qui précède. Un frère et un neveu de Villani ont con-

(1) Annali della città bolognese da Lod. Savioli. Basano, 1788-1795, 3 tom. 6 vol. in-4°.

duit cette chronique jusqu'en 1365, et ces dernières parties rentrent dans la classe des relations originales. Léonard Bruni d'Arezzo, outre ses Mémoires de son propre temps, a composé douze livres d'annales florentines; Donat Acciauoli les a traduits du latin en italien; et c'est dans cette langue qu'a d'abord paru cet ouvrage élégant, méthodique, et aussi exact que l'a permis la circonspection un peu timide de l'auteur. On y descend de l'an 80 avant Jésus-Christ, à l'an 1440 de notre ère. Le Pogge, dont les récits atteignent l'année 1444, mérite davantage encore et les mêmes éloges et la même critique; sa plume est celle d'un secrétaire de la république de Florence : il a eu pour traducteur en langue toscane son fils Jacopo, qui fut mis à mort comme complice de la conjuration des Pazzi. Ainsi que le Pogge, Machiavel fut à la fois secrétaire et historien des Florentins. Son ouvrage, écrit en italien, remplit les lacunes qu'on remarque dans ceux de ses prédécesseurs : observateur plus exercé, Machiavel est généralement plus impartial, et possède au moins autant qu'eux l'art de distribuer et d'exposer les évènements politiques. On a de Vincent Borghini moins une histoire qu'une suite de discours ou de mémoires sur l'origine de Florence, et sur les destinées de cette ville dans le cours du moyen âge : ils se recommandent par une critique judicieuse et par un style élégant. Le seizième siècle a produit deux autres historiens de la Toscane, Jean-Michel Bruto et Scipion Ammirato. Le premier se montre l'ennemi des Médicis, bien qu'il finisse son ouvrage à la mort de Laurent-le-Magnifique, c'est-à-dire à une époque où cette maison n'avait encore aspiré qu'à la véritable gloire. Bruto écrit

en latin; Ammirato, en toscan, et c'est à lui qu'on doit le plus grand corps d'histoire florentine; car le premier livre s'ouvre par les plus lointaines origines, et le trente-cinquième ou dernier atteint l'année 1573. Ammirato s'occupe beaucoup des intérêts et des prétentions des familles : s'il était un peu moins généalogiste, il serait plus historien. Dans le cours du dix-huitième siècle, Bianchini et Galuzzi ont publié, en italien, des annales de la maison Médicis. Bianchini ne fait guère que disserter; M. Galuzzi raconte, et ne craint pas d'étendre, peut-être un peu trop, ses récits.

La liste des historiens de l'Espagne peut s'ouvrir par les noms de Florian d'Ocampo, d'Ambroise Moralès et de Sandoval, dont les ouvrages réunis forment un corps d'annalès qui, bien que volumineux, ne dépasse point l'année 1124 : écrit en castillan, et à tous égards intéressant pour les Espagnols, il est utile aux érudits des autres nations, malgré les erreurs qui s'y rencontrent. Si Garibai eût accordé moins de confiance aux fictions d'Annius de Viterbe, il pourrait tenir ici un rang distingué; car il a de la méthode, un style concis et quelquefois énergique. Mariana est bien plus fameux : les Jésuites, ses confrères, l'ont égalé à Thucydide et à Tacite; et quoique les bons critiques l'aient apprécié un peu moins favorablement, on a imprimé plusieurs fois et son texte latin et la version castillane qu'il en a donnée lui-même. Jamais on n'a mis au jour le prétendu texte espagnol d'une compilation que Massuet a publiée comme traduite d'Alvarès de Colmenar, et qu'il a intitulée Annales d'Espagne et de Portugal. En écartant cet article, on arrive à l'annaliste espagnol qui est le plus lu, au moins en France : c'est Jean de Ferreras, savant et ju-

dicieux écrivain, qui fut bibliothécaire de Philippe V et curé de Madrid; il a été traduit en français par d'Hermilly. Une histoire des Portugais, depuis la création jusqu'à l'an 1385 de l'ère vulgaire, est l'ouvrage de cinq Bénédictins, dont le premier, Bernard de Brito, l'a entreprise au seizième siècle; Antoine Brandam, François Brandam, Raphaël de Jésus, et Emmanuel dos Santos, qui est mort en 1740, l'ont successivement continuée. Il est à regretter qu'on n'achève point ce corps d'histoire, qui n'est pas un chef-d'œuvre de style ni de critique, mais qui rassemble tous les récits, toutes les traditions qu'il peut importer de connaître.

Il est bien rare qu'on ait recours aux histoires générales de la Suisse par Tchudi et par Watteville, depuis qu'on a celle de Muller. Cet écrivain tient l'un des rangs les plus éminents parmi les modernes qui ont cultivé le genre historique : il sait distribuer les faits, animer les récits, juger les hommes, discerner le vrai et chérir la liberté. On peut seulement le trouver un peu long, pour la matière qu'il traite; car il ne dépasse pas le quinzième siècle; ce qui oblige de lire, après son ouvrage, celui de Paul-Henri Mallet, où l'on parcourt, en moins de volumes, plus d'espace. Les Mémoires critiques de Bochat sur l'ancienne Helvétie se recommandent par leur exactitude; mais ils appartiennent moins à la classe des livres d'histoire générale qu'à celle des dissertations ou recherches historiques; et il en est à peu près de même de l'Histoire de Genève par Jacob Spon. Jean des Roches et M. Dewez ont essayé de recueillir toutes les annales anciennes et modernes des Pays-Bas ou provinces Belgiques. On a beaucoup de livres consacrés seulement ou à la Flandre ou au Hainaut, ou au

Brabant ou à la Hollande; et ils sont, en général, moins recommandables que ceux de Strada et de Grotius sur les troubles et les révolutions qui ont éclaté dans ces contrées durant le seizième siècle: mais ces deux auteurs écrivent à si peu de distance des évènements qu'ils racontent, que leurs ouvrages ont plutôt le caractère de mémoires originaux que de recueils historiques. Grotius qui, né en 1583, mourut en 1645, commence ses récits à l'an 1550 et les termine à 1609. Imitateur un peu servile de Tacite, il n'atteint assurément pas son modèle; du moins il s'efforce d'en approcher, et ne se montre jamais indigne de marcher sur de tels vestiges. Fort peu de modernes ont mieux réussi à écrire l'histoire en langue latine.

Schmidt et Milbiller sont les auteurs du corps d'annales germaniques le plus complet qui existe en langue allemande. On a de Laurent Krafft une volumineuse Histoire de la maison d'Autriche; de Schiller, et de Woltman, son continuateur, un récit très-détaillé de la guerre de Trente ans, c'est-à-dire de 1618 à 1648. Si nous pouvions nous engager dans le détail des cercles ou provinces, nous rencontrerions des Annales de la Souabe, par Félix Faber et par Martin Crusius; de la Saxe, par Witikind, chroniqueur du dixième siècle, par Albert Krantz et David Chytræus, au seizième; de la Westphalie, par Stangefeld et par le jésuite Nicolas Schaten; de Spire, par Conrad, bénédictin du seizième siècle, et deux cents ans après par Christophe Lehman; de Mayence, par Serrarius; de Trèves, par Brower et Masenius, ou avec plus d'étendue, c'est-à-dire depuis l'an 418 jusqu'en 1745, par de Hontheim; de la Bohême, par Cosme de Prague, et par Dubravius évêque d'Olmutz;

en un mot, une foule de recueils anciens ou nouveaux, généraux ou particuliers, dont les plus utiles sont ceux où se trouvent transcrites des pièces et des relations originales.

Entre les historiens de l'Angleterre antérieurs au douzième siècle, les uns ne racontent que des évènements arrivés de leur temps; les autres ne reprennent de plus haut que les affaires ecclésiastiques. On peut donc désigner comme l'un des premiers corps d'annales anglaises, la Chronique Saxonne qui va de l'an 1er de notre ère à l'an 1154. Suivent les Chroniques de Guillaume de Malmesbury, de Roger de Hoveden, de Guillaume de Neubridge, de Raoul de Diceto, auxquels je ne joins pas Mathieu Paris, dont les écrits, comme je l'ai déjà remarqué, ne prennent de développement que lorsqu'il arrive au treizième siècle, qui est le sien. Toutefois il part de l'an 1056, et il donne d'ailleurs des notices sur les rois Merciens et sur les premiers abbés de Saint-Albans. Il habitait cette abbaye de bénédictins, et y avait puisé quelques préjugés monastiques auxquels se joignaient chez lui des préventions contre la France : à cela près, il est sincère, laborieux et pesamment exact. Son livre est une des plus amples productions historiques du treizième siècle et s'appelle *Historia Major*, nom qui devait le distinguer d'un abrégé intitulé *Historia Minor*; mais ce second ouvrage n'a pas vu le jour. Celui de Raoul de Higden descend de la création à l'an 1357 où cet auteur vivait. En écartant d'autres chroniques générales de la Grande-Bretagne, rédigées au quatorzième et au quinzième siècle, on arrive à celle de Holinshed et de ses continuateurs, dont les dernières parties sont précieuses. Milton a écrit six livres d'histoire

qui n'aboutissent qu'à Guillaume-le-Conquérant, et n'ont paru, en 1670, qu'en subissant des mutilations exigées par la cour de Charles II. James Tyrrel, après le détrônement de Jacques II, s'est efforcé de défendre la cause de la liberté anglaise par de longues Annales ecclésiastiques et civiles qui ont eu peu de succès; il laissait trop voir le but qu'il voulait atteindre : quand on veut répandre des idées saines, il faut intercéder plutôt que combattre pour elles, et à force d'art, leur obtenir grace.

La Grande-Bretagne doit à un Languedocien, Rapin de Thoyras, l'une de ses histoires les plus étendues : je la place parmi les recueils formés au sein du pays qu'ils concernent, parce qu'elle a été composée en Angleterre et en langue anglaise, et que d'ailleurs les notes que Tyndall et Wateley y ont jointes la rattachent de plus en plus aux productions britanniques. Rapin de Thoyras laisse beaucoup trop éclater son ressentiment contre la France, d'où le bannissait l'édit de 1685; mais cette disposition même l'a souvent engagé dans des recherches utiles et neuves encore lorsqu'il écrivait. Moins laborieux, Lawrence Échard a plus de talent : les Anglais font beaucoup de cas et les Français peu d'usage de ses trois in-folio; on nous a pourtant traduit Smolett, dont les narrations ne sont guère moins fatigantes. Hume parut, et son inflexible impartialité nuisit d'abord au succès de son histoire : il déplut aux républicains, aux royalistes, aux Whigs, aux Torys, aux Catholiques, aux Protestants, parce qu'il n'était l'avocat ni l'adversaire d'aucune secte. Les savants furent scandalisés de la naïveté de ses récits et de la simplicité de sa science. Mably (1) ne voit en lui qu'un

(1) De la manière d'étudier l'Hist. Entr. 1.

ignorant qui n'a pas étudié les lois normandes. On a critiqué aussi son style, et les plus secs écrivains ont prétendu y trouver de la raideur, de la dureté. Le temps a fait justice de toutes ces censures et placé Hume au premier rang parmi les historiens modernes. Aucun sur-tout n'a mieux pesé l'importance des faits, ni plus exactement mesuré l'étendue que comporte une histoire nationale. Assurément il ne dit pas tout, et laisse à rechercher ailleurs beaucoup de particularités d'un intérêt spécial ; mais il n'omet rien de ce qui doit instruire la plupart des lecteurs, et ne s'arrête à rien de ce qui les pourrait ennuyer. Il cherche de bonne foi et habilement la vérité : quand il ne la découvre pas, il doute; il évite le charlatanisme autant que l'erreur. Peut-être ses couleurs ne sont-elles pas assez brillantes ; mais du moins elles sont si vraies et si pures, qu'elles fixent toujours les regards et laissent quelquefois des impressions vives. C'est dans son ouvrage, qui se termine à l'année 1689, que l'Europe étudie l'histoire d'Angleterre. Cependant cette matière a été encore traitée depuis par Robert Henry et par John Barrow, pour ne dire rien ici des simples abréviateurs. Quelques auteurs anglais se sont bornés à un seul des règnes antérieurs à celui sous lequel ils écrivaient : on a ainsi des Histoires d'Alfred par Spelman ; de Henri II, par Georges Littleton ; de Richard III, par Thomas Morus et par Horace Walpole; de Henri VII, par Bacon ; de Jacques 1er et de ses successeurs, par Harris et par mademoiselle Macauley ; de Jacques II, par Fox. L'Écosse a deux historiens illustres, Buchanan et William Robertson, qui ont écrit, l'un en latin au seizième siècle, l'autre en anglais au dix-huitième ; tous deux amis éclairés et courageux de la li-

berté publique. Robert Heron et Malcolm Laing ont rédigé de plus longues annales de l'Écosse. Les œuvres de James Warrée, auteur du dix-septième siècle concernent l'histoire civile, ecclésiastique et littéraire de l'Irlande, histoire qui a été, dans l'âge suivant, écrite avec plus de méthode par Mac-Géoghegan, Thomas Leland et James Gordon.

Si l'on voulait pénétrer jusqu'aux origines des peuples du nord de l'Europe, il faudrait recourir aux chroniques des Goths par Jornandès et par Isidore de Séville; à celles des Slaves, par Hermold et Arnold. Si l'on se contente de notices sur les plus anciens rois établis dans la Scandinavie, un Islandais du treizième siècle, Snorron, fils de Sturla, a recueilli ce qu'on savait ou ce qu'on croyait savoir de leurs règnes. L'histoire de ces pays, avant l'an 1300, n'est encore qu'un tissu de fictions grossières dans l'ouvrage de Jean Magnus, compilateur inhabile qu'il ne faut pas confondre avec son frère Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal, mort en 1560, et de qui l'on a un tableau des fastes et des mœurs du Septentrion. C'est un ouvrage plus historique, et pourtant parsemé encore de récits merveilleux ou suspects. Messénius, au dix-septième siècle, a traité ce sujet avec plus d'érudition et de critique. Le Danemark a des historiens qui lui sont propres: Suénon, et Saxon le grammairien au moyen âge; Harald Huitfeld, vers l'an 1600; ensuite Isaac Pontanus, Swaning et Holberg, sans parler des étrangers comme Meursius, des Roches et Mallet, qui ont écrit des Annales danoises. Thermodus Torfæus, qui mourut en 1720, est auteur d'une grande Histoire de Norwège, de trois livres sur les îles Orcades, et de recherches sur le Groenland : celles

d'Arngrin Jonas avaient eu pour objet l'Islande; et celles de Jean Scheffer, ainsi que de Rudbeck le fils, la Laponie. Les Suédois ont d'anciennes chroniques dont les textes gothiques ont été publiés par Vérélius avec des versions latines et des notes : ils ont des corps d'annales qu'ils doivent à Loccénius, à Puffendorf, à Olof Dalin. Les chroniques polonaises du moyen âge ne sont pas nombreuses; peut-être ne les connaît-on point encore toutes; la plus ancienne qu'on ait publiée est de Vincent Kadlubko, qui mourut en 1223 : celle de Boguphale se termine à l'an 1252; une autre atteint 1278; Jean Dlugossi, Mathias de Michou et Martin Cromer ont étendu ce travail jusqu'au seizième siècle.

L'Académie de Pétersbourg a publié, en 1767, la Chronique de Nestor, auteur né en 1056 : il en a paru d'autres éditions; celle qu'a donnée M. Schlœzer contient, avec le texte esclavon, une version allemande et un commentaire. La Russie a d'autres chroniqueurs du moyen âge; mais Nestor est le plus ancien, et il a eu des continuateurs. Avant la découverte de ces vieux livres, on avait bien peu de renseignements positifs sur l'établissement et les premiers progrès de cette nation. Les historiens de la Moscovie, que des imprimeurs de Francfort ont rassemblés en 1600, étaient tous modernes, c'est-à-dire, du quinzième et du seizième siècle, à six cents ou sept cents ans de distance des premiers faits qu'ils avaient à démêler; et, de plus, ils étaient presque tous Allemands, Anglais, Italiens, étrangers enfin à la nation dont ils racontaient les destinées : Herberstein, le plus judicieux de tous, est aussi celui dont l'ouvrage embrasse et enchaîne une plus longue suite de faits. Ce que le dix-septième siècle nous offrirait ici de plus re-

marquable serait une courte histoire de la Moscovie qui fait partie des œuvres de Milton; mais le dix-huitième et le dix-neuvième ont produit beaucoup de livres sur cette matière, qui pourtant se réduiraient à ceux de Lomonosow, de M. Karamsin, et à bien peu d'autres, si l'on ne tenait compte que des écrivains nés en Russie.

En écartant de même pour ce moment les Européens qui ont composé des annales de contrées asiatiques, africaines, américaines, les recueils historiques tout-à-fait propres à ces pays ne seront pas non plus fort nombreux, soit parce qu'en effet il n'en existe guère, soit parce qu'aucune publication ou traduction ne nous les a fait assez connaître. Toutefois, vers l'an de notre ère 442, Moïse de Khoren écrivit une Histoire d'Arménie, dont les trois premiers livres imprimés depuis 1695 ont jeté quelque lumière et versé aussi quelques erreurs sur certaines parties des fastes de l'antiquité. Georges Elmacin, Égyptien et chrétien, a fait au treizième siècle une Histoire des Sarrasins, sinon instructive, du moins curieuse. Aboulfaradj, qui lui a peu survécu, était un médecin arménien; il professait aussi le christianisme : qu'il l'ait abjuré, cela est moins sûr, on le dit cependant. Nous avons de lui une Histoire des dynasties arabes, qui remonte le plus loin qu'elle peut. Aboulféda, mort en 1332, a laissé, outre des livres de géographie qui sont très-estimés, des Annales qui s'étendent jusqu'à Saladin; mais elles sont universelles, et trouveront à ce titre leur place dans un autre genre de recueils (1). En attendant il ne faudrait pas concevoir une très-haute idée du mérite de ces historiens orientaux; ils ne font que des compilations, qui souvent ne valent guère mieux que celles des chro-

(1) Voy. ci-dessous, p. 390.

niqueurs européens du moyen âge; mais sur ce qui concerne leur pays, sur les vieilles traditions qu'ils y recueillaient, et à plus forte raison sur ce qui s'y passait de leur temps, la raison veut qu'on les interroge.

Cette maxime s'appliquerait même à des séries d'Annales en langue turque qui ont été imprimées à Constantinople, et dont les auteurs ne paraissent pas d'ailleurs mériter une extrême confiance. La Perse a un historien plus célèbre, Mirkhond, qui vivait au quinzième siècle, et dont le véritable nom est, dit-on, Haman Eddyn Mirckhawend Mohammed, ou Ibn Khawend-Chah, Ibn Mahmoud. On n'a publié encore que des morceaux de son grand ouvrage; mais les analyses qu'on a données de tout l'ensemble, font voir que c'est une sorte d'histoire générale de la Perse, et même d'une grande partie de l'Asie à partir de la création. Malheureusement on s'aperçoit trop que Mirkhond n'est après tout qu'un compilateur sans goût et sans critique, trop comparable à ceux de l'Europe jusqu'en 1500. Il n'a point l'art de lier les faits, il y laisse des lacunes et des dates inexactes; son style manque de couleur, et sa narration d'intérêt. Quatre cents ans avant lui, Otby, dans le livre intitulé Tarickh Yeminey, avait beaucoup mieux raconté les révolutions arrivées dans la Perse orientale sous les trois derniers Samanides. Bien que jusqu'ici ce qu'on nous a fait connaître d'histoires écrites dans les langues orientales soit d'une médiocre valeur, il n'en est pas moins à désirer, pour le progrès ou le développement de cette branche de nos connaissances historiques, que ces publications se multiplient et qu'elles embrassent particulièrement tout ce qui tient aux croisades.

Les livres de l'Arabe Édrissi, géographe du douzième

siècle; les écrits de ses contemporains Abdallatif et Allatafed, auteurs de chroniques; de Macrisi, qui peu après eux s'imposa un travail du même genre; et de Jean Léon, né vers 1500 à Grenade, au sein d'une famille maure, ont contribué à ébaucher la description et l'histoire de l'Égypte sous les Musulmans, celle de l'Abyssinie et de quelques autres parties de l'Afrique. Mais c'est plutôt dans les ouvrages des Européens que peuvent se puiser les connaissances historiques relatives à cette grande péninsule, et il est presque superflu de dire qu'il en doit être de même à l'égard de l'Amérique. Cependant un historien du Pérou et de la Floride, Garcilaso ou Garcias Laso de la Vega, était Péruvien de naissance, fils d'un Espagnol et d'une princesse américaine de laquelle il tenait le titre d'inca. Son principal but est de raconter des faits passés de son temps; mais les premières parties de ses livres sont des recueils de tout ce qui existait de souvenirs ou de traditions des siècles antérieurs : on ne doit point négliger ses récits, malgré le désordre et l'excessive crédulité qui les caractérisent (1). D'autres Américains ont écrit divers mémoires sur des évènements arrivés depuis le milieu du dix-huitième siècle; mais ce sont là des relations contemporaines.

Nous aurions donc terminé l'aperçu général des recueils historiques composés au sein de chacun des peuples dont ils retracent les destinées, s'il ne convenait d'y joindre ceux qui tiennent à l'histoire spéciale soit des sciences et des arts, soit des classes nobiliaires ou privilégiées, soit sur-tout des institutions religieuses. Je ne m'arrêterai qu'à ce dernier genre, qui par le cours qu'ont

(1) Voy. Robertson, note 29, sur le livre VI de son Hist. d'Amérique.

pris les choses humaines depuis quatorze siècles, est celui qui tient le plus étroitement aux annales des peuples.

L'histoire ecclésiastique est une sorte d'histoire générale : elle embrasse presque tous les empires modernes; on a besoin d'elle pour éclaircir et compléter chacune des histoires nationales. Comme celles-ci, elle existe essentiellement dans les monuments et dans les relations contemporaines de chaque fait. Mais les détails historiques et les récits originaux s'y sont aussi multipliés à tel point, qu'on n'a pu tarder à concevoir l'idée de les rassembler en corps d'annales. Eusèbe, dès le quatrième siècle, et dans le cours des deux suivants, Socrate, Sozomène, Théodoret, Sulpice-Sévère, Philostorge, Cassiodore, ont tracé des tableaux du premier âge de l'église chrétienne. La plupart des chroniques universelles compilées en Europe depuis l'an 600 jusqu'en 1500, sont beaucoup plus ecclésiastiques que civiles. En 1552, commença la publication d'une Histoire des treize premiers siècles ou treize premières centuries du Christianisme; ouvrage de Francowitz, dit Flaccus Illyricus, de Wigand, de Mathieu Judex et d'autres théologiens hétérodoxes, connus sous la dénomination commune de centuriateurs de Magdebourg. Quoiqu'ils aient encore moins de goût et de critique que d'orthodoxie, leur recueil méthodique n'a pas été sans quelque utilité. Mais on rencontre et même on distingue dans les œuvres de Sigonius quatorze livres d'Histoire ecclésiastique, où la latinité, l'érudition et les doctrines ont paru presque également irréprochables. Le cardinal Baronius, qui mourut, comme Sigonius, en 1607, a construit un bien plus vaste édifice. Ses Annales depuis l'ouverture de notre ère jusqu'à l'année 1198 remplissaient douze in-folio dès la première

édition achevée à Rome en 1593; Rinaldi les a continuées jusqu'en 1564, et Jacques de Laderchis jusqu'à 1700. En y joignant les observations critiques, souvent fort exactes, d'Antoine Pagi, on a formé du tout trente-neuf in-folio, où rien, ce semble, ne doit être omis.

Après un si vaste recueil, il n'y a guère lieu de rappeler celui d'Antoine Godeau, qui n'a que cinq tomes, et dans lequel d'ailleurs on n'aurait à louer que les soins pris par l'auteur pour donner à son style et à notre langue de la noblesse ou de l'emphase. Tillemont s'est livré à un travail plus austère : dans ses Mémoires sur les six premiers siècles de l'Église, comme dans son Histoire des empereurs du même temps, il remonte aux sources, discute les témoignages, et cherche la vérité avec une sincérité parfaite. Ce dernier éloge est dû à Fleury, auteur de la meilleure Histoire ecclésiastique qui existe, bien qu'elle soit fort au-dessous des discours ou considérations générales qui l'accompagnent. Elle comprend un grand nombre de récits invraisemblables, qu'il n'est ni facile ni prescrit d'admettre; mais s'il importait que toutes les traditions fussent rassemblées sans triage, elles ne pouvaient l'être avec plus de méthode et de clarté. Fleury s'était arrêté à l'an 1414 : son continuateur Fabre n'arrive qu'au bout de seize nouveaux tomes à l'an 1595. Noël Alexandre a joint des dissertations savantes à son histoire latine du christianisme : l'ouvrage qu'Orsi et Becchetti ont composé sur le même sujet en langue italienne, et qui remplit quarante-trois in-quarto, est peu connu en-deçà des Alpes. L'impartialité veut qu'on fasse mention des Annales ecclésiastiques rédigées au dix-septième et au dix-huitième siècle par des protestants; mais il doit être permis de dire que celles de Basnage, de Le Sueur et de Benoît Pictet sont bien

mal écrites. Mosheim a beaucoup plus de lecteurs; il a fait un très-bon abrégé des centuries de Magdebourg.

L'histoire de l'église embrasse tant de détails, qu'elle se soudivise en plusieurs branches dont chacune est susceptible d'une grande étendue. Telle est d'abord l'histoire des papes, qui s'ouvre par les notices qu'Anastase le Bibliothécaire a recueillies. Cet ouvrage a de l'ensemble, de l'unité; car tout y porte l'empreinte des opinions du neuvième siècle ou des intérêts que la cour de Rome avait alors à défendre; et si les premiers articles sont beaucoup plus courts que les derniers, c'est qu'il est naturel que les objets lointains s'offrent sous une moindre image aux regards de l'historien. Entre les autres histoires de la papauté, l'une des plus complètes fut composée au quinzième siècle par Platina ou Sacchi de Piadena, habile écrivain, qui savait douter, examiner, confronter, réfléchir. La première édition de son livre donnée, en 1479, est recherchée, à cause des retranchements opérés dans la plupart des suivantes. Cent ans après Platina, Alfonse Ciaconius ou Chacon a plus étendu cette matière; son recueil embrasse, avec les pontifes romains, les cardinaux; et Guarnacci l'a continué. Quant aux annales du saint-siége composées par des hérétiques, tels que Duplessis-Mornay, Du Moulin, Henri Heidegger, François Bruys, Archibald Bower, il est évident qu'on ne doit les lire que comme des mémoires de parties adverses. La compilation de Bruys est sur-tout si déplorable, que les protestants la désavouent tant qu'ils peuvent. Les livres qui ne concernent ou qu'un seul pape ou qu'un petit nombre de ses successeurs, se sont fort multipliés : je ne citerai ici que l'utile collection de Baluze sur les papes d'Avignon, de 1305 à 1394. Je laisse

aussi les recueils relatifs aux seuls cardinaux, et les histoires particulières de chacune des églises, nationales ou provinciales, de la chrétienté. Mais les tableaux historiques des hérésies tiennent aux annales de l'esprit humain comme à celles des empires; et en ce genre il convient de remarquer les histoires du Manichéisme par Beausobre, du Pélagianisme par Noris, des sectes nouvelles par Bossuet, de l'Édit de Nantes par Élie Benoît, de l'Inquisition par Philippe de Limborch et par Marsollier. Je ne dis rien ni des Annales monastiques ni des Vies de saints : l'indication, même sommaire, des livres qui les contiennent occuperait ici trop d'espace.

Les détails que nous venons de parcourir suffisent pour nous donner une idée des recueils historiques les plus importants, de ceux qu'on pourrait appeler de première classe, parce qu'ayant été composés à la fin des périodes qu'ils embrassent, et sur les lieux où se sont accomplis les faits dont ils rendent compte, ils semblent tenir de plus près aux sources de l'histoire. Il arrive même que, par une illusion dangereuse, on les prend quelquefois pour des récits originaux. On a contracté l'habitude de citer Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Tite-Live comme des témoins. On en use de même à l'égard d'Eusèbe, d'Anastase le Bibliothécaire, des Chroniques de Saint-Denys et de bien d'autres compilations, lorsqu'il s'agit de faits dont il n'existe plus de relation contemporaine, et qui nous sont pour la première fois racontés par ces auteurs. C'est trop abuser des apparences et du langage : jamais il ne peut exister de témoignage réel à plus de deux siècles de distance. J'ai dû réserver la qualification d'originales aux récits immédiats ou très-voisins des évènements, et me garder de l'étendre à ceux qui sont seulement les plus anciens que nous puissions lire

Mais après le retranchement de toutes ces espèces de superfluités ou de commentaires, quand l'histoire est réduite aux faits et aux détails qui la doivent composer, il est encore permis d'apprécier l'importance des uns et des autres, et d'élaguer ceux qui auraient trop peu d'intérêt pour les lecteurs auxquels on s'adresse.

Ainsi l'on se contentera d'indiquer le temps, le lieu, les grandes circonstances et les résultats d'une bataille; on se dispensera d'en suivre les mouvements, d'observer toutes les particularités qui auraient fixé l'attention d'un tacticien. Il suffira de même que l'exposé d'une négociation, d'une intrigue, d'un complot, soit parfaitement clair: on se dispensera de retracer le jeu de tous les ressorts, les manœuvres de chaque acteur, principal ou subalterne. Voilà pour les détails : mais il se rencontrera même des faits dont on croira pouvoir ne conserver aucune trace. On négligera, dans l'histoire d'une guerre, quelques légers engagements; dans les annales de l'église, une hérésie obscure, un synode diocésain, une dissension locale; dans la vie d'un prince, des actions vulgaires; et parmi ses enfants ou ses courtisans ou ses ministres, ceux qui sont restés sans éclat et sans influence. De toutes ces manières, les recueils historiques rentreront dans des limites de plus en plus étroites.

Moins les abrégés offrent de surface, plus ils rendent difficile le travail que la critique doit s'imposer pour les juger avec une clairvoyante équité : car elle doit, d'une part, examiner ce qu'ils contiennent, et de l'autre, apprécier aussi ce qu'ils omettent.

Si l'abréviateur n'a fait que l'épitome d'un grand ouvrage encore subsistant, la question essentielle est de savoir quelle confiance est due à cet ouvrage même : il ne

s'agirait ensuite que de vérifier jusqu'à quel point il a été fidèlement et judicieusement analysé, ce qui n'est susceptible d'aucune difficulté bien sérieuse. C'est ainsi qu'il a suffi jadis, pour juger Justin, de le comparer à Trogue Pompée : mais si celui-ci était aussi méthodique, aussi entraînant qu'on nous l'assure, nous avons lieu de penser qu'en supprimant ou en resserrant les diverses parties de ses livres, Justin n'a pas eu l'art de maintenir assez la liaison qui régnait entre elles. A l'égard du fond des récits, l'examen de l'épitome redevient pour nous ce qu'eût été celui de l'ouvrage entier; il nous faut discuter immédiatement les faits et les témoignages, confronter les récits de Justin avec ceux d'Hérodote, de Diodore, et de plusieurs autres historiens sur les mêmes matières; appliquer, en un mot, toutes les règles exposées dans les précédents chapitres. Entre les précis modernes, il en est bien quelques-uns qui, en effet, ne présentent que l'analyse des grands recueils que nous possédons encore; mais cette hypothèse, de toutes la plus simple, n'est pas la plus fréquente. Il arrive plus souvent aux abréviateurs de puiser à la fois dans plusieurs dépôts, ou même en de véritables sources, qu'ils ne prennent pas la peine d'indiquer. Leur demander des citations, des garants de ce qu'ils affirment, il ne faut pas y songer : les formes de leurs opuscules les exemptent d'un pareil soin. Ils laissent donc la critique dans un vague extrême, et la condamnent à toutes les recherches dont ils semblent proclamer les résultats. C'est à elle de reconnaître les articles attestés soit par des monuments, soit par des témoins, ou déjà compris en des corps d'annales, et de les soumettre aux épreuves ordinaires. Si nous en discernons qui ne se rencontrent

en aucun autre lieu, il faudra que leur vraisemblance naturelle soit bien forte pour que nous consentions à les admettre sur la foi d'un seul auteur si peu grave. Il y a néanmoins des faits qui ne sont connus que pour être énoncés ainsi en des abrégés antiques, et particulièrement dans celui de Velléius Paterculus, ainsi que Vossius l'a remarqué (1). Ces faits peuvent quelquefois sembler probables; mais la raison de s'en défier est sensible : c'est qu'en général le rédacteur d'un abrégé ne s'est point livré à des recherches bien rigoureuses, et qu'on n'a pas droit d'attendre de lui autant d'exactitude que d'un historien proprement dit. On n'hésiterait point à rejeter tout ce qui, dans un précis moderne, ne serait justifié par aucun document antérieur.

Un examen non moins épineux est celui des motifs qui ont déterminé l'abréviateur à préférer certains articles et à écarter les autres. La nature et le titre même de ces compositions historiques autorisent les omissions; mais plus d'une fois l'esprit de parti en a profité pour ne faire ressortir que les faits qui semblaient favoriser un système. On consacre volontiers au soutien de quelque doctrine ou de quelques intérêts une histoire élémentaire dont l'influence sur de nombreux lecteurs, et spécialement sur les plus jeunes, est immanquable et presque irrésistible. Velléius Paterculus et Florus écrivent, le premier pour recommander le pouvoir impérial, et le second pour célébrer Rome. D'autres intentions deviennent plus sensibles encore dans les abrégés rédigés au moyen âge; et il serait trop aisé de remarquer dans nos temps modernes, et en des sens divers,

(1) Quædam habet quæ haud alibi reperias. De Histor. lat. l. I, c. 24.

des exemples d'une semblable partialité. Qu'un historien qui n'a rien dissimulé, qui a raconté tous les faits, ose ensuite les juger à sa manière, nous n'avons pas le droit de nous en plaindre, puisqu'il nous a fourni les moyens d'en concevoir d'autres opinions : mais celui qui abrège peut nous induire en erreur par les omissions qu'il se croira permises ; et si nous sommes incapables, comme il arrive le plus souvent, de nous donner à nous-mêmes l'instruction qu'il nous refuse, nous n'échapperons à aucun des préjugés qu'il voudra nous communiquer. Non-seulement il use de la liberté de supprimer beaucoup de récits, il choisit encore à son gré, dans ceux qu'il esquisse, les circonstances, les traits, les couleurs qui conviennent au plan et au but de son livre. Florus nous dira qu'au moment où les Gaulois assiégeaient Clusium, le peuple romain leur envoya des ambassadeurs, mais que, les barbares ne connaissant aucun droit, cette démarche ne fit qu'enhardir leur farouche orgueil (1). S'il nous apprenait que ces ambassadeurs étaient trois jeunes patriciens qui, au lieu de négocier, prirent les armes et se joignirent aux Clusiens pour combattre les Gaulois, nous demanderions peut-être de quel côté il y avait plus de barbarie, plus d'ignorance ou de mépris du droit des gens.

Telles sont les réticences contre lesquelles il faut sans cesse se tenir en garde en lisant des abrégés. Le péril n'est pas moindre quand l'auteur remplace les détails par des expressions générales qui, au lieu de retracer les faits, se bornent à les caractériser. Chez le même Florus, le roi Servius-Tullius divise le peuple romain en classes, le dis-

(1) Missi ex more legati ; sed quod jus apud barbaros? ferociùs agunt. Flor. l. I, c. 13.

tribue en curies et colléges, *curiis atque collegiis distributus*, et ordonne si habilement la république, que toutes les distinctions de patrimoine, de rang, d'âge, de professions et d'offices, étant consignées sur les regîtres, une cité déjà populeuse était aussi régulièrement administrée que la moindre famille (1). Il est évident qu'après un exposé si vague d'une classification très-compliquée et très-importante, l'auteur peut l'admirer fort à son aise et sans craindre que nous le puissions contredire, à moins que nous ne cherchions ailleurs comment se composaient ces classes et ces curies, ou plutôt ces centuries; car Florus se dispense ici même d'employer les termes propres. Je n'ai point à discuter si l'opération de Servius Tullius était bonne ou mauvaise : j'observe seulement que l'abréviateur la préconise et ne la fait nullement connaître : il ne raconte pas, il enseigne. C'est précisément le contraire de ce qu'on attend d'un historien; et tel est le vice essentiel des précis, quand ils ne sont pas rédigés avec une fidélité scrupuleuse et avec un soin extrême. Il faudrait un très-long travail pour faire l'histoire si courte.

Puisque des livres de cette espèce peuvent altérer de tant de manières l'instruction historique, et qu'ils sont néanmoins utiles, peut-être nécessaires pour la propager, il importe que ceux qui continuent d'avoir des lecteurs soient scrupuleusement examinés. Les plus anciens, jusqu'à celui d'Orose inclusivement, doivent être étudiés avec la même attention que les livres des autres historiens classiques, sur-tout en ce qui concerne les nouveaux articles que ces abrégés tendent à introduire dans l'his-

(1) Flor. l. I, c. 6.

toire. J'écarte les chroniques sommaires composées au moyen âge, et même jusqu'en 1680 : il serait superflu d'y regarder. Elles ont pu, chacune à son tour, retarder les progrès de la vraie science, mais elles sont aujourd'hui presque toutes oubliées et ensevelies l'une sur l'autre : il les faut laisser en paix. Depuis 1681, l'Histoire universelle de Bossuet et divers autres livres se sont mis et maintenus en possession de répandre ce genre de notions élémentaires; et l'on voudrait en vain se dissimuler leur influence : ils représentent l'état de l'instruction commune; on ne la peut perfectionner qu'en rectifiant les erreurs dont ils sont encore parsemés. Combien de Français ont fort mal su l'histoire de leur pays, pour ne l'avoir apprise que dans un catéchisme puéril rédigé par le Ragois, et dont les éditions se sont multipliées sans s'améliorer depuis 1684 jusqu'au milieu du dix-huitième siècle! Hénault et Millot ont fort relevé cette étude, susceptible pourtant de plus d'exactitude encore. Goldsmith, chez les Anglais, a réussi à resserrer le tableau de leurs annales dans une suite de lettres instructives; mais il a moins heureusement tenté de réduire les annales de la Grèce et de Rome : il ne se tient pas, sur ces matières, au niveau des connaissances acquises de son temps. Si l'on veut un modèle d'abrégé historique, celui que je citerais avec le plus de confiance est le premier volume du Voyage d'Anacharsis, volume qui, sous le titre d'Introduction, retrace toute l'histoire de l'antique Grèce, depuis les premiers temps jusqu'à Périclès. Là, nulle condition ne manque, ni l'élégance du style, ni le choix judicieux des faits, ni la rigueur des recherches, ni la vérité des résultats, ni même les renvois aux sources qui les ont fournis. Mais pour com-

poser de tels précis, il faut s'être mis en état d'entreprendre un ouvrage complet; et en histoire, comme dans les autres branches d'instruction, le défaut de la plupart des livres élémentaires est de ne point atteindre le degré de précision où la science est parvenue. On s'abuse extrêmement lorsqu'on suppose que de simples manuels sont dispensés de cette perfection : ils n'embrassent pas sans doute la science entière, mais ils ne doivent rien contenir qui ne soit parfaitement exact, et présenté sous les formes les plus pures.

Je conclus qu'à l'égard des abrégés historiques dont la jeunesse et le public font usage, le travail de la critique consiste 1° à relever les erreurs positives qui s'y seraient introduites; 2° à remarquer les omissions qui dénaturent l'histoire en la mutilant, soit qu'il s'agisse de faits mal à propos passés sous silence, soit que la supposition particulière de certaines circonstances fasse prendre aux récits des couleurs mensongères; 3° à noter les expressions vagues qui ne jetteraient dans les esprits que des idées obscures ou fausses, si elles en laissaient en effet quelqu'une. Ce sont là les trois défauts essentiels que l'on peut reprendre dans la matière des abrégés: je n'ai point à parler ici de leur style, ni de leur méthode, ni même des systèmes politiques ou moraux qui auraient présidé à leur rédaction; je n'envisage que les faits qu'ils retracent avec ou sans fidélité.

Ce n'est point les censurer sérieusement ni utilement que de les représenter ou comme des productions superficielles, ou comme tenant à des doctrines que l'on réprouve. Car d'un côté, il y en a d'instructifs, de savants même, comme celui de Barthélemy, que je viens de rappeler, et celui de Pfeffel, sur l'Allemagne; et de l'autre,

la discussion des doctrines philosophiques ne doit jamais se confondre avec l'examen des récits. Prouvez d'abord que l'exposé des faits n'est pas fidèle; et si vous montrez ensuite qu'on les a défigurés pour les adapter à des théories, ce sera contre celles-ci un préjugé redoutable, puisqu'on ne les aura soutenues qu'en recourant à des mensonges, ou à des réticences frauduleuses, ou à de vaines généralités. Si au contraire vous commencez par condamner des systèmes, et si vous n'éclaircissez aucun fait, votre critique ne sera qu'injurieuse, et restera inefficace.

Dumarsais (1) reconnaît l'utilité des abrégés quand ils font prendre une connaissance entière de la chose dont ils parlent, et qu'ils sont ce qu'est un portrait en miniature par rapport à un portrait en grand. Selon lui, il est fort possible de présenter un tableau réel, quoique général, d'une grande histoire : mais il conseille de ne jamais entamer un détail qu'on ne peut ou qu'on ne veut pas éclaircir, et dont on ne donnerait qu'une idée confuse qui n'apprendrait rien, qui ne réveillerait aucune idée déjà acquise. C'est avec raison qu'il insiste sur ce point, dont les abréviateurs n'ont pas assez senti l'importance. Si, en parlant des décemvirs, on se borne à dire qu'ils furent chassés à cause de la lubricité d'Appius, cela ne laisse dans l'esprit rien qui le fixe et qui l'éclaire, à moins qu'on ne sache d'avance l'histoire d'Appius. « Je ne fais cette remarque, ajoute Dumarsais, que parce qu'on met ordinairement entre les mains des jeunes gens des abrégés dont ils ne tirent aucun fruit, et qui ne servent qu'à leur inspirer du dégoût.

(1) Œuv. t. IV, p. 27, 28.

Leur curiosité n'est excitée que d'une manière qui ne leur fait pas venir le désir de la satisfaire. Les jeunes gens, n'ayant point encore assez d'idées acquises, ont besoin de détails ». En vain répondrait-on à Dumarsais qu'on n'écrit que pour réveiller les souvenirs de ceux qui savent : ce but ne doit jamais être que secondaire, et même on ne l'atteint parfaitement que lorsqu'on en dit assez pour instruire ceux qui ne savent pas.

CHAPITRE XV.

DES EXTRAITS HISTORIQUES.

La multitude et la diversité des applications que l'on peut faire des détails de l'histoire, ont donné lieu de la disperser dans presque tous les genres d'écrits, et de la mettre, pour ainsi dire, en monnaie courante. On a rompu la liaison naturelle que l'ordre des temps établit entre les récits qui la composent, et on les a distribués sous les différents titres que semblait présenter le système de la science morale ou de quelque autre science. Nous avons, sous le nom de Valère Maxime, un recueil divisé en neuf livres, et contenant des extraits historiques relatifs aux choses religieuses, aux magistratures civiles et militaires, aux sentiments généreux, aux habitudes de modération et de bienveillance, aux affections domestiques, à la foi publique et privée, au bonheur et à la sagesse, aux témoignages et aux jugements, enfin aux vices et aux mauvaises actions. Un tel plan n'est pas sans doute le résultat d'une analyse bien rigoureuse : on le trouve plus défectueux encore et plus informe, lorsqu'on en parcourt les soudivisions et les derniers détails ; mais on conçoit aisément comment il a été facile à remplir par des traits d'histoire. L'ouvrage est dédié à l'empereur Tibère, le modèle et le protecteur de toutes les vertus, l'ennemi

de tous les vices (1). Cet hommage nous donne à la fois l'époque où vivait l'auteur, et la mesure de sa dignité morale. Nous savons d'ailleurs par Pline l'Ancien (2), par Plutarque (3), par Aulugelle (4), que Valère Maxime s'était en effet occupé, en ce temps-là, d'un pareil travail. Seulement il se pourrait que nous n'eussions qu'un mauvais abrégé du livre qu'il avait laissé; abrégé dont Érasme (5) trouvait la latinité digne d'un Africain du moyen âge, et qui, à vrai dire, méritait encore moins par ses formes que par le choix et la distribution des matières, les honneurs classiques qu'il a obtenus. Ceux même qui s'obstinent à le prendre pour le véritable et authentique ouvrage de Valère Maxime (6), sont obligés d'avouer que les traditions fabuleuses y fourmillent, entre-mêlées sans discernement et sans critique aux narrations plus croyables. Ordinairement ce livre ne fait que reproduire ce qui se lit ailleurs, sans y jeter aucune lumière nouvelle, et sans rien ajouter à ce que les faits peuvent avoir de certitude ou de probabilité. S'agit-il des articles et des détails qui lui sont propres? presque toujours ils sont énoncés obscurément, et jamais ils n'offrent une garantie valable. Peu s'en faut donc que ce livre, vanté pourtant quelquefois, ne doive être tenu pour nul; et il serait permis d'en dire à peu près autant de toutes les compi-

(1) Te... Cæsar, invoco : cujus cœlesti providentiâ virtutes de quibus dicturus sum, benignissimè foventur, vitia severissimè vindicantur. *Val. Max.* Præf.

(2) L. I, Ind.

(3) Vie de Marcellus.

(4) I, 7.

(5) Valerius Maximus tam similis est Ciceroni quam malus homini; adeo ut vix credas vel Italum fuisse qui scripsit, vel hoc ætatis quod præ se fert vixisse; tam diversum est dictionis genus! Afrum quempiam esse dicas, etc. *Erasm.* Dial. Ciceron.

(6) Tiraboschi, Letterat. Ital. t. II, lib. I, cap. IV, n. 4, 5, pag. 141-144.

lations anciennes et modernes, exécutées sur des plans semblables. L'unique soin des auteurs est de trouver un contingent de *gestes* et de *dits* mémorables pour chaque vertu, pour chaque vice, pour chaque paragraphe d'un traité des habitudes et des actions humaines. Ils n'ont ni le loisir ni la tentation de vérifier les faits : les meilleurs sont ceux qui vont le plus directement se rattacher aux maximes qu'il s'agit d'établir; et ce seraient peut-être les plus douteux. On risquerait, par un importun examen, de miner et de ruiner tout l'édifice qu'on veut élever. Je ne sais pas si les recueils de cette espèce ont contribué aux progrès de la science des mœurs; mais ils ont servi à retarder ceux de la science des faits, et à l'empêcher de devenir exacte.

L'enseignement moral n'est pas le seul pour lequel on ait rassemblé des extraits historiques. Peu après Valère Maxime, un contemporain des deux Pline, Jules Frontin composa quatre livres de stratagêmes militaires : c'est un tissu d'exemples fournis par les grands capitaines grecs, gaulois, carthaginois, romains, et qui correspondent aux différentes branches de l'administration et de la direction des armées. L'art de cacher ses entreprises et de découvrir celles de l'ennemi, de choisir et de disputer les postes, de dresser des embûches et d'y échapper, d'apaiser les séditions et d'enflammer le courage, de se ménager les avantages du temps et du lieu, de ranger les troupes en bataille et de déconcerter les dispositions prises par son adversaire, de dissimuler ses propres revers et de les réparer; l'habileté nécessaire dans les retraites, dans les assauts, dans les siéges, dans le passage des fleuves, dans les approvi-

sionnements; la conduite à tenir à l'égard des transfuges et des traîtres; enfin le maintien de la discipline, et la pratique des plus rigoureuses vertus, justice, modération et constance, au sein des camps, des combats, des désastres et des triomphes: tel est le plan de ce recueil. On a douté aussi de son authenticité; mais Poleni (1) a exposé les raisons de croire que Jules Frontin l'a réellement rédigé sous le règne de Domitien. Dans tous les cas, il serait fort préférable à celui de Valère Maxime, et par la méthode, quoiqu'elle ne soit pas toujours parfaite, et par la précision des idées, et surtout par le choix des faits. C'est l'ouvrage d'un bien meilleur esprit: en général, Frontin puise aux sources historiques les plus recommandables; et lorsqu'il ajoute quelques notions à celles que renferment les grands corps d'annales, elles sont claires, instructives, propres à compléter ou à enrichir l'histoire militaire de l'antiquité. Au deuxième siècle de l'ère vulgaire, un auteur grec, nommé Polyen, a traité le même sujet avec plus d'étendue. Son recueil de stratagêmes, divisé en huit livres, contenait plus de neuf cents faits de cette nature; il n'en reste que huit cent trente-trois, parce que les livres VI et VII sont mutilés. On a beaucoup de peine à établir le texte des autres parties de l'ouvrage; il n'est épuré que dans l'édition que M. Coray en a donnée en 1809. Polyen, qui puisait en plusieurs histoires grecques que nous n'avons plus, nous raconte un grand nombre de particularités et d'anecdotes dont il est pour nous le seul garant; et il y en a qui repoussent toute confiance, par leur invraisem-

(1) Sexti Julii Frontini vita.

blance naturelle, par leur désaccord et leur confusion. Il étend d'ailleurs le nom de stratagème à des actions et à des paroles qui n'ont point du tout ce caractère; et les éloges qu'il prodigue à d'abjectes iniquités, à de viles perfidies, ne donnent point une idée honorable de son jugement ni de ses affections morales. Son style n'est pas non plus celui d'un habile écrivain ; toutefois on discerne encore chez lui quelques articles dignes d'entrer dans le corps des notions historiques. Il était contemporain d'un Élien, auteur d'un Traité de tactique où se rencontrent aussi des traits d'histoire.

Un autre Élien (car on les croit distincts, quoiqu'ils aient tous deux le prénom de Claude) a laissé, outre un traité de la nature des animaux, quatorze livres d'Histoires diverses; ce sont des extraits ou mélanges, du genre de ceux que nous appelons *ana*, ainsi que l'observe M. Dacier, traducteur de ce recueil. Il y est particulièrement question de la Grèce, des hommes illustres qu'elle a produits dans la carrière civile et dans celle des lettres. Du reste, les articles sont à peu près sans liaison entre eux, et leur arrangement ne semble aucunement prémédité. L'auteur paraît avoir un esprit cultivé par des lectures très-variées, un discernement peu sévère, une sagacité médiocre, et de l'aptitude à écrire purement et clairement des choses communes. Il n'indique point les sources où il puise, et cette omission diminue l'autorité de ses rapports, quand il s'agit de faits ou de détails que nous n'apprenons que de lui; mais comme suppléments aux anciens livres d'histoire, les siens ne sont point à négliger, sauf à ne tenir aucun compte de ce qu'il débite d'inconciliable avec de plus sûrs témoignages. Il dit, par exem-

ple (1), que l'amour du plaisir et de la débauche ayant réduit à l'indigence Périclès et Callias et Nicias, quand ils se virent sans ressource, ils se présentèrent l'un à l'autre la ciguë, et terminèrent ainsi leur vie et leur festin. Il est infiniment plus croyable que Périclès mourut de la peste.

Cet Élien vivait au deuxième siècle de notre ère: le troisième a produit un auteur latin d'extraits historiques qui ont un objet spécial. C'est un relevé d'évènements merveilleux ou extraordinaires, par Jules Obséquent. Dans l'état où ce livre nous est parvenu, il ne commence qu'à l'an de Rome 563; mais un Allemand, Conrad Wolfhart ou Lycosthénès, y a joint un supplément qui remonte à Romulus, et y a fait d'autres additions; en sorte qu'on y trouve un tableau chronologique de tous les faits de cette nature, vrais ou faux, explicables ou non par les lois de la nature, qui sont racontés comme arrivés durant les sept siècles et demi de la république romaine. Je n'ai pas besoin de rappeler en quoi consiste la critique applicable à un tel livre; mais il est d'un usage commode, et n'est pas le moins curieux des recueils d'articles extraits de l'histoire.

Je parle ici des livres originairement formés de pareils extraits, et non de ceux qui ne prennent à nos yeux cette apparence que parce que la perte du plus grand nombre des parties qui les composaient les a réduits à des fragments décousus. Néanmoins entre les collections qui ont été faites de ces débris, on peut distinguer celle qui fut disposée au dixième siècle par les soins ou les ordres de Constantin Porphyrogénète, et qui comprenait,

(1) L. IV, c. 23.

sous cinquante-trois titres, des suites d'articles principalement historiques. Il ne subsiste que le titre des Ambassades et celui des Vertus et des Vices : ils appartiennent l'un et l'autre, dans leur état actuel, à l'espèce de recueils que nous envisageons ici. Il y faudrait aussi rapporter les *Adversaria*, mal à propos attribués à Luitprand ; c'est un mélange d'histoires diverses, aussi bien que les quatre livres de Pétrarque, *de Rebus memorandis*, le traité de Boccace sur les malheurs des hommes célèbres, neuf livres de Gestes et Dits mémorables, par Frégose ou Fulgose, et dix livres d'Exemples par Sabellic. Wolfhart ou Lycosthénès entreprit, son gendre Théodore Zuinger poursuivit, et Jacques Zuinger, fils de Théodore, acheva une plus vaste compilation de traits d'histoire, intitulée Théâtre de la vie humaine, et partagée en vingt-neuf livres. D'autres, comme Thomæus, Gilbert Cousin, Dinoth, auteurs de lieux communs historiques, se sont contenus dans des bornes plus étroites ; mais tous ces recueils, plus ou moins semblables à celui de Valère Maxime, ont été bientôt délaissés : celui de Polydore Vergile s'est mieux soutenu, parce qu'il avait un objet spécial, savoir, les inventeurs anciens et modernes.

Les Leçons de Jean-Jérôme Wolf et plusieurs autres mélanges publiés au seizième et au dix-septième siècle, tiennent aux belles-lettres autant qu'à l'histoire. Mais celle-ci aurait à revendiquer les Avis et les modèles de Juste-Lipse, le livre de Gracian sur les infortunes des illustres personnages, le Miroir tragique de Dickinson, les Méditations historiques de Philippe Camerarius ; les Exemples de vertus et de vices, par

Jean-Victor Rossi (1); les Évènements arrivés sur mer et sur les rivages, par Morisot; la *Silva de varia Leccion,* par Pedro Mexia, ou Pierre Messie; les Dits et Faits célèbres de Domenichi et ses quatorze livres d'Histoires diverses, ainsi que les Parallèles de Tomaso Porcacchi. Le genre romanesque réclame les Histoires ou Nouvelles de Bandello; et dans notre langue, celles de Belleforest, de Rosset, de Simon Goulart, et même les trente-trois livres de Diversités de l'évêque Camus. Des matières plus spéciales ont recommandé pendant quelque temps les Histoires des Favoris, par Dupuy et par Louvet; des Favorites, par madame de Roche-Guilhem; des Imposteurs insignes, par Rocoles; des Imposteurs démasqués ou des Usurpateurs punis, par Chaudon, etc. Cependant on est revenu aux mélanges indéterminés qui, depuis la fin du dix-septième siècle jusque dans le dix-neuvième, se sont indéfiniment multipliés sous divers titres, particulièrement sous ceux d'*Ana*, d'*Anecdotes* et de *Beautés historiques*. On en formerait aujourd'hui trois collections volumineuses, dans lesquelles se rencontreraient quelques livres réellement instructifs.

Quoique je n'aie point, à beaucoup près, épuisé l'énumération des recueils d'extraits historiques, j'en ai indiqué assez pour montrer qu'ils se divisent en plusieurs espèces. Les uns se composent de traits d'histoire qui n'appartiennent ni aux mêmes temps ni aux mêmes lieux; les autres sont limités entre certaines époques, et consacrés à un seul peuple. Dans les premiers,

(1) Ou Janus Nicius Erythræus : Janus pour Jean; Nicius, de νίκη, victoire; Erythræus, d'ἐρυθραῖος, rouge.

les faits sont tantôt choisis et distribués systématiquement, tantôt pris au hasard et accumulés sans méthode. S'il y a système, les exemples viennent remplir les divisions et soudivisions d'un traité de morale, de politique, ou de quelque autre science, ou d'un art quelconque, particulièrement de l'art militaire; ou bien ils se rattachent à un même genre d'observations et de recherches, à une même classe de personnages. S'il n'y a pas de système, si les articles n'ont entre eux aucun enchaînement visible ni secret, leur diversité dépend du caprice des rédacteurs, de l'étendue de leurs connaissances, et de l'introduction d'un plus ou moins grand nombre de fictions au milieu des récits vrais ou probables. Quant aux extraits qui n'appartiennent qu'à un même corps d'annales, ils tendent presque toujours à se disposer dans l'ordre chronologique, et ils ne diffèrent des histoires proprement dites, que par les lacunes qu'ils admettent entre eux, par la suppression de tous les liens qui les enchaînaient les uns aux autres.

Maintenant, si l'on demande comment la critique doit examiner et juger ces extraits, c'est à une tout autre distinction qu'il convient de recourir. Ou bien les faits qu'ils retracent sont déjà établis, soit en des relations originales, soit en de grands corps d'histoire; et alors l'examen se reporte naturellement sur les sources ou les dépôts qui les ont fournis : ou bien ces faits apparaissent pour la première fois, et réclament dans l'histoire une place qu'ils n'y avaient point encore occupée. En ce cas, la défiance et la rigueur sont commandées par toutes les considérations relatives à la nature même de ces recueils, à la précipitation extrême avec laquelle ils sont ordinairement composés, et au

peu d'autorité des compilateurs, presque toujours séparés des évènements qu'ils racontent par de longs intervalles de lieux et de temps, résignés à employer indifféremment les matériaux de toute espèce, et dénués des moyens de les vérifier. Je ne conclus pourtant point de là qu'il n'y ait jamais lieu d'admettre les notions qui ne nous sont parvenues que par ces voies obliques et par ces publications tardives. Si elles sont en elles-mêmes très-vraisemblables, si elles se rattachent parfaitement à celles qu'on a déjà mieux acquises, si elles peuvent servir à combler quelques lacunes, et si d'ailleurs l'écrivain qui nous les présente a, par ses lumières, par ses talents, par son caractère moral, quelque titre à notre confiance, la raison nous conseillera de les comprendre parmi les notions probables dignes de figurer dans l'histoire.

Je viens de parler des anecdotes ou récits détachés qui se présentent sous la forme ou même sous les noms d'extraits, de variétés, de mélanges; mais on en peut rapprocher les courtes notices biographiques et les articles dont les dictionnaires historiques se composent. Ce ne sont encore là que des démembrements de tous les grands corps d'annales.

Entre les vies d'hommes illustres, il en est qui, par leur étendue ou par les autres circonstances de leur composition, se placent au nombre des livres d'histoire proprement dits, et rentrent ainsi dans quelqu'une des classes soit de relations originales, soit de recueils historiques que nous avons déjà parcourues. Il ne nous reste à considérer ici que des notices fort succinctes qui laissent entre elles des intervalles de temps et de lieux, et qui ne prennent l'apparence d'un ouvrage que par leur

réunion accidentelle. Nous en avons un exemple dans l'un de nos anciens livres biographiques, celui qui porte le nom de Cornélius Népos. Le morceau le plus étendu qu'il renferme est consacré à Pomponius Atticus. Le surplus consiste en vingt petits articles sur autant de généraux ou magistrats grecs, et en quelques pages sur les rois de Perse, sur Amilcar, Annibal et Caton l'Ancien. On a fort vanté ces notices, et l'on s'est presque scandalisé de la franchise avec laquelle Saint-Réal en a parlé. « Népos, dit-il (1), est le plus grand flatteur « qui fut jamais, ou plutôt il est la plupart du temps « un menteur de bonne foi, dont le génie était fort mé- « diocre, *ainsi qu'il paraît par tout ce qui nous reste « de lui.* Il avait donné tête baissée dans tous les pié- « ges... On ne peut être plus suspect en toute manière. » Les admirateurs de Cornélius Népos répondent à cette censure, non par un examen approfondi du livre qui lui est attribué, mais par les hommages que cet auteur a reçus de ses contemporains et de ses successeurs. Il s'agit d'un écrivain qui a été l'intime ami de Cicéron, Aulugelle (2) nous l'assure, et de qui Cicéron lui-même a dit (3) : *ille quidem* ἄμβροτος; pour Népos, c'est un homme divin (4). Les premiers vers de Catulle (5) sont adressés à Cornélius Népos, et le félicitent de son docte travail, de l'art avec lequel il a expliqué, en trois feuilles ou en trois livres, l'histoire de tous les âges (6). D'après ces témoignages, Mongault (7) n'hésite point à le dé-

(1) Saint-Réal, Caractère de Pomponius Atticus. Œuvr. III, 116-118.

(2) Liv. XV, c. 28.

(3) Ad Attic. l. XVI, ep. 5.

(4) Traduction de Mongault.

(5) Ad Corn. Nepòt. I.

(6) Jam tum, quum ausus es, unus Italorum,
Omne ævum tribus explicare chartis,
Doctis, Juppiter! et laboriosis.

(7) Remarques sur l'épître de Cicéron citée ci-dessus.

clarer un excellent écrivain, et il ajoute : *comme on le voit par tout ce qui nous reste de lui;* sans doute afin de contredire plus expressément Saint-Réal.

Avant de se déterminer entre ces deux opinions opposées, il est bon d'observer que Népos avait composé plusieurs ouvrages que nous n'avons plus, et que celui qui porte son nom n'a jamais été loué ni cité par les anciens. Catulle vient de nous parler de trois livres qui comprennent les annales de tous les siècles : *Omne ævum tribus chartis.* Ce n'est point là le recueil d'articles biographiques qui nous est parvenu; car il ne remonte qu'au temps de Miltiade, ou tout au plus de Cyrus, et il n'est divisé qu'en deux livres. Le premier se termine par l'article d'Annibal : Il est temps, disent les dernières lignes, de finir ce livre, et de passer aux Romains (1). De ce deuxième livre, il ne subsiste que deux ou trois pages sur Caton l'Ancien, et une vingtaine sur Atticus. Pour excuser la brièveté du premier article, l'auteur renvoie au livre particulier qu'il a composé sur la vie et les mœurs de Caton l'Ancien (2). Quant à la notice sur Atticus, c'est celle que Saint-Réal a spécialement critiquée, parce qu'en effet elle est pleine d'erreurs ou de mensonges. L'abbé Paul, traducteur de Népos, renonce à le justifier sur ce point. « Je conviens, dit-il (3), « qu'il ment lorsqu'il avance qu'Atticus ne prêtait point « d'argent à intérêt, qu'il n'était jamais entré dans des « traités, qu'il avait toujours eu pour Cicéron une amitié « constante et fidèle, etc. »

(1) Sed nunc tempus est hujus libri facere finem et Romanorum explicare imperatores.

(2) Hujus de vitâ et moribus plura in eo libro persecuti sumus, quem separatim de eo fecimus, rogatu Titi Pomponii Attici. Quare studiosos Catonis ad illum volumen delegamus.

(3) Préface de la trad. de Corn. Nep. p. IX.

On croit que les trois livres de Népos, célébrés par Catulle, correspondaient aux trois âges que Varron avait distingués par les noms d'inconnu, de fabuleux et d'historique. Outre cette composition et le livre sur Caton, Cornélius Népos avait laissé un Opuscule sur la différence qui existe entre un homme lettré et un érudit (1); un Recueil d'exemples dont le deuxième livre est cité dans Aulugelle (2); des Lettres à Cicéron, qui nous sont indiquées par Suétone (3), Macrobe (4) et Lactance (5); une Vie de Cicéron, dans le premier desquels Aulugelle reprend une erreur de date (6). Enfin Cornélius Népos avait écrit non pas deux, mais au moins seize livres de Vies d'hommes illustres; car le grammairien Charisius (7) fait mention du onzième, du quinzième et du seizième; et aucun des mots qu'il en cite ne se retrouve dans le Cornélius Népos actuel. Deux autres productions, long-temps attribuées au même historien, sont reconnues aujourd'hui pour moins antiques : l'une est la version latine de l'Histoire de la prise de Troie, par Darès de Phrygie; l'autre est le livre, *de Viris illustribus*, qui paraît appartenir à Aurélius Victor.

Les premières éditions des petites notices biographiques, dont on veut que Népos soit l'auteur, ne portent point son nom; mais celui d'Æmilius Probus, qui vivait

(1) Libellus quo distinguit literatum ab erudito. — Cité ainsi par Suétone, De Grammaticis, c. 4.

(2) Noct. Attic. l. VII, c. 18.

(3) Cæsar, 55.

(4) Saturnal. l. II, c. 1.

(5) Instit. l. III, c. 15.

(6) Noct. Attic. l. XV, c. 28. — Cornelius Nepos... in primo librorum quos de vitâ illius (Ciceronis) composuit, errasse videtur. — L'erreur consiste en ce que Corn. Népos ne donne que 23 ans, au lieu de 27, à Cicéron, lorsqu'il défendit Roscius.

(7) Sosipater Charisius, Institutionum gramm. l. II.

au temps de Théodose, et qui, dans les plus anciens manuscrits, présente son livre à cet empereur, et y joint des vers où il se nomme (1). Il était assez naturel d'en conclure qu'Æmilius Probus avait composé ce volume; et c'est en effet la conséquence qu'en ont tirée les éditeurs, les commentateurs, et la plupart des savants jusqu'au milieu du seizième siècle. Lambin est l'un des premiers qui ait, non pas encore substitué, mais accolé le nom de Cornélius Népos à celui de Probus (2). L'opinion qui assigne ce livre à Népos seul, se fonde d'abord sur un vers où Probus dit qu'en ce volume *est la main* ou l'ouvrage de sa mère, de son aïeul et de lui-même (3). On conclut de là que Probus n'a fait que transcrire ce livre, qu'en achever la copie commencée par son aïeul, ornée de peintures ou d'autres accessoires par sa mère. Il est assez étrange de voir trois générations employées non à composer, mais à copier un fort petit livre; il l'est encore plus que Probus, croyant se l'être approprié par ce travail mécanique, s'avise de s'en déclarer *l'auteur*. L'hommage solennel s'explique, dit-on, par la magnificence de l'exemplaire qu'il offrait à l'empereur. Mais les vers disent, au contraire, que la parure en est fort modeste; que si les livres stériles ont besoin d'ornements, les bons écrits plaisent, dans leur nudité, au grand Théodose (4). Malgré ces difficultés, les savants ne veulent accorder à Probus que l'honneur d'avoir transcrit ce recueil; ils soutien-

(1) Vade liber noster, fato meliore memento,
Cum leget hæc dominus, te sciat esse meum...
Si rogat auctorem, paullatim detege nostrum
Tunc domino nomen, me sciat esse Probum.

(2) Cornelii Nepotis, seu Æmilii Probi liber de Vitâ excell. imperatorum. Lutetiæ, 1549, in-4°.

(3) Corpore in hoc manus est genitricis avique, meaque.

(4) Ornentur steriles....
Theodosio... carmina nuda placent.

nent que ni lui, ni aucun de ses contemporains, à la fin du quatrième siècle, n'aurait eu une diction si correcte, une latinité si pure : c'est l'argument de Vossius (1). Il est vrai que la rédaction de ces notices n'est point barbare ; mais la clarté qu'on y remarque tient beaucoup moins à la précision de l'expression qu'à l'extrême simplicité et au caractère familier des idées : on n'y est point arrêté par l'originalité des pensées ni par la nouveauté des formes. C'est un cours de notions vulgaires, où le style ne paraît jamais tomber, parce qu'il ne s'élève jamais ; où, rien n'étant peint, il n'y a point de fausses couleurs à reprendre. Cependant, pour attacher à ce volume le nom de Cornélius Népos, Lambin fait valoir une considération plus grave, celle qui se fonde sur certaines observations politiques qui s'y rencontrent, et qui, dit-on, ne seraient pas venues à l'esprit d'un sujet de Théodose. On cite le passage où, après avoir loué le roi de Sparte, Agésilas, de son obéissance aux ordres du sénat et du peuple qui le rappelaient, l'auteur s'écrie : Plût à Dieu que nos généraux eussent imité ce modèle (2) ! J'oserais demander à Lambin si cette réflexion dépasse réellement les bornes de la liberté que pouvait laisser à des écrivains un empereur du quatrième siècle ; et si elle n'aurait pas dû offenser encore plus directement Jules César, Antoine et Octave, dont Cornélius Népos était le contemporain ; et quelquefois, à ce qu'il paraît, le courtisan. Le dernier argument de Lambin et de ceux qui partagent son opinion, se tire de la première ligne de ce recueil : *Je ne doute point, Atticus, que ce genre d'écrire ne paraisse bien léger à*

(1) De historicis lat. l. I, c. 14.

(2) Cujus exemplum utinam imperatores nostri sequi voluissent ! *Agesil.*

la plupart des lecteurs (1). Sans doute ce n'est point Æmilius Probus qui s'adresse à Atticus, à moins qu'on ne suppose qu'il y ait eu de son temps quelque autre personnage de ce nom, ce qui est peu probable. Mais il est fort possible que le mot *Attice* ait été ajouté dans dans les manuscrits subséquents : nous n'avons point celui qui fut présenté à Théodose; et l'on a d'ailleurs peine à comprendre comment Probus aurait laissé ce mot à la tête d'un livre qu'il donnait pour son propre ouvrage. J'ajouterai que ce mot se détache tout-à-fait du reste de la préface, et qu'il en pourrait être effacé tout seul, sans aucun embarras ni dommage. Ordinairement, dans une dédicace, on ne se contente point d'un si simple vocatif; on dit à celui qui la doit recevoir quelque chose de plus que son nom : dans celle-ci, pas un seul trait, pas une syllabe ne s'applique à la personne d'Atticus. Toutefois je dois dire que le nom de ce personnage reparaît à la fin de la notice sur Caton (2), et qu'il faudrait encore supposer qu'il y a été introduit par un copiste des âges suivants : nous ne manquerions pas, pour justifier cette hypothèse, d'exemples d'interpolations semblables. J'inclinerais donc à penser que le mince volume dont il s'agit, et qui ne porte que depuis 1569 le nom de Cornélius Népos, n'est qu'une série d'extraits assez mal choisis dans la collection considérable qu'il avait laissée sous ce même titre de Vies des hommes illustres ; qu'Æmilius Probus, en rassemblant ainsi les notices qui nous sont parvenues, a fort bien pu les modifier quelquefois, et qu'elles ont subi

(1) Non dubito, *Attice*, fore plerosque qui hoc genus scripturæ leve... judicent. *Præfat.*

(2) Rogatu Titi Pomponii Attici.

d'autres altérations encore entre les mains des copistes qui l'ont suivi. Cette conjecture se fonde sur trois motifs principaux. D'abord les anciens ont connu la grande collection biographique de Népos, et nullement l'informe abrégé qui nous a été transmis. En second lieu, pour qu'Æmilius Probus se soit exprimé comme il l'a fait, sur cet ouvrage, et qu'il ait osé le déclarer sien, il fallait bien qu'il l'eût, sinon construit, du moins décomposé et rendu presque méconnaissable. Troisièmement enfin, je crois avec Saint-Réal que, dans l'état où nous possédons ce livre, il n'est plus qu'une production fort médiocre, indigne par le fonds et par les formes d'un ami d'Atticus et de Cicéron. Car il ne faut pas s'y tromper : les récits, pour être succincts, n'en sont pas plus rapides; le style n'a jamais de mouvement; et la précision énergique, qui serait le seul mérite d'un tel abrégé, est justement ce qui y manque le plus.

Les restes les plus authentiques des récits de cet auteur sont précisément ceux qu'on ne met point entre les mains de la jeunesse. Ce sont divers morceaux, presque tous fort courts, et qui nous ont été conservés textuellement ou substantiellement par voie de citation. Les auteurs qui les fournissent sont Pomponius Méla, Pline, Suétone, Aulugelle, Macrobe, Ammien Marcellin; les grammairiens Donat, Servius, Charisius, Diomédès et Priscien; les théologiens Lactance et saint Jérôme; mais sur-tout Plutarque. Observons que ce dernier écrivain ne cite jamais et ne connaît certainement pas le Cornélius Népos abrégé, qu'on explique dans nos écoles. Ce qu'il cite ne s'y trouve point, et contredit quelquefois ce qui s'y trouve. Par exemple, la notice sur Annibal ne parle du consul Marcellus que pour dire qu'il

fut tué près de Venuse (1) : après quoi l'abréviateur ajoute qu'Annibal, tant qu'il fut en Italie, n'essuya aucun échec; que personne de lui résista; qu'après la bataille de Cannes, on n'osa plus venir camper devant lui; qu'enfin il avait été constamment victorieux et invaincu jusqu'au moment où il fut rappelé en Afrique pour défendre sa patrie (2). Or Plutarque nous dit tout le contraire, en prenant à témoin Cornélius Népos : d'abord il entre en de bien plus longs détails sur Marcellus, et il assure que c'est dans Népos qu'il les puisé (3); ensuite il avoue que certains auteurs prétendent qu'Annibal n'avait jamais été vaincu jusqu'à l'époque où les Carthaginois le rappelèrent; mais il ajoute qu'il aime mieux croire, avec Cornélius Népos (4), qu'Annibal avait été quelquefois défait et mis en fuite par Marcellus. Ces passages de Plutarque, si les savants y avaient donné quelque attention, devaient au moins leur inspirer des doutes sur l'authenticité comme sur l'exactitude des notices succinctes dont je viens de parler; et je joins ce motif aux raisons déjà exposées de ne pas les attribuer à Cornélius Népos. Par quelle fatalité ou par quel discernement a-t-on choisi ces informes notices pour en faire un livre classique, l'un de ceux par lesquels s'ouvre, dans les écoles, l'étude de l'histoire et de la littérature? J'ai cru devoir m'y arrêter, pour montrer combien il importe de soumettre à un examen sévère tous les extraits et opuscules de cette espèce.

(1) M. Claudium Marcellum quinquies consulem, apud Venusiam pari modo interfecit.

(2) Quandiù in Italià fuit, nemo ei in acie restitit, nemo adversùs eum post Cannensem pugnam in campo castra posuit. Hic invictus patriam defensum revocatus...

(3) Ταῦτα μὲν... περὶ Κορνήλιον Νέπωτα ἱστορήκαμεν.

(4) Ἡμεῖς δὲ Νέπωτι πιστεύομεν.

Le plus célèbre biographe de l'antiquité est Plutarque : il plaît à la jeunesse; les vieillards aiment à le relire; il instruisait l'âge mûr de Montaigne et de Jean-Jacques Rousseau. Mais la plupart des vies qu'il a écrites ont une étendue et une importance qui ne permet pas de les reléguer dans la classe des extraits ou des simples notices. Elles contiennent assez souvent tout ce qu'on sait d'un personnage illustre, et quelquefois un peu plus que ce qu'il est possible d'en bien savoir. Aussi les ai-je comptées parmi les recueils historiques (1). Les biographes du moyen âge ont été beaucoup plus succincts : je n'en citerai qu'un seul; et s'il en faut convenir, ce sera bien moins par estime pour son travail en ce genre, que par égard pour son nom. Il s'agit de Pétrarque, à qui sont attribuées les Vies d'hommes célèbres, presque tous Romains, outre des vies de pontifes et d'empereurs : on révoque en doute l'authenticité du deuxième de ces recueils, et l'on ne sait trop si le texte du premier était originairement italien ou latin. Il n'y aurait guère d'instruction à puiser aujourd'hui dans l'un ni dans l'autre. Au seizième siècle, Paul Jove, outre des productions historiques dont j'ai déjà fait mention, a composé en latin sept livres d'Éloges des guerriers fameux anciens et modernes, et des Notices biographiques sur douze Visconti seigneurs de Milan, sur douze empereurs turcs, sur les papes Léon X et Adrien VI, et sur le cardinal Pompée Colonne. Ce Paul Jove, évêque de Nocéra, est universellement accusé de vénalité; et sans doute il est difficile de l'en absoudre, lorsqu'il l'avoue et qu'il s'en vante lui-même. Il déclare qu'il n'écrit point quand on

(1) Ci-dessus, p. 351, 352.

ne le paie pas (1), et qu'il ne voit dans la profession d'auteur qu'un moyen de faire fortune. Il distribue donc équitablement les hommages et les outrages, selon qu'il a reçu des bienfaits ou essuyé des refus. S'il avait eu une plus noble idée de son art, il pouvait y obtenir des succès, y exceller peut-être; mais le sort de tout talent mercenaire est de se dégrader, de se réduire à la simple facilité: Paul Jove n'a point donné assez de charmes à son style pour accréditer long-temps ses mensonges (2).

Papyre Masson, avec bien moins de talent, s'est fait estimer davantage par sa naïve sincérité : sous le titre d'Éloges des hommes les plus célèbres dans la carrière des armes et dans celle des lettres, il a esquissé leurs vies, et mérité qu'on y joignît la sienne, écrite par De Thou. L'un des plus anciens biographes en langue française est André Thévet; mais les nombreuses Notices que l'on a de lui sont moins consultées que les Éloges rédigés en latin par Papyre Masson. Brantôme, leur contemporain, a conservé plus de lecteurs : j'ai déjà fait mention de lui (3), parce que ses opuscules prennent le plus souvent le caractère de mémoires originaux, à raison de la proximité des faits qu'il y raconte. Il en faudrait dire autant d'un recueil publié par Charles Perrault, si l'on faisait encore quelque usage de ce qu'il a écrit à la fin du dix-septième siècle sur les hommes

(1) Voi sapete che adesso sto in ocio e non lavoro, *quia nemo nos conduxit*... Sapete ben... ch'io voglio mangiar due volte il di e con minestra, e ch'io voglio fuoco da San Francesco a San Giorgio.... A fare questo non si puo l'uomo alambicare il cervello, *impensis propriis*. Lett. di Paolo Giovio, p. 100.

(2) Voy. Bayle, Dict. art. Jove. — Tiraboschi, t. VIII, 2, part. III, l. III, c. 1, n. 37, 38.

(3) Ci-dessus, p. 321.

illustres qui avaient paru en France depuis 1600. Beaucoup d'autres notices, succinctes ou prolixes, concernent les grands personnages, soit de tous les temps et de tous les lieux, soit d'un seul pays ou d'un seul âge; outre les biographies spéciales des guerriers, des marins, des savants, des artistes et des femmes. La plupart de ces recueils n'ont eu qu'une vogue éphémère : ils ne trompent ou n'instruisent plus personne. On recherche davantage ceux où les notices sont accompagnées de portraits, sur-tout lorsque ces portraits ont été gravés d'après des médailles ou d'autres monuments authentiques, comme dans les collections publiées par Orsini, Canini, Bellori, Visconti et M. Mongez. On trouve aussi, dans les trois premiers tomes des Antiquités grecques de Gronovius, des suites d'effigies et de sommaires historiques. La prosopographie mise au jour en 1573 et 1603 par Duverdier était moins savante; et les iconographies de Boissard ne passent point pour fidèles (1) : mais le nom de Van-Dyck recommande les volumes où l'on a joint aux portraits des hommes illustres du dix-septième siècle quelques précis biographiques. Il existe plusieurs autres iconographies nationales ou spéciales, qui promettent le même genre d'instruction. Un semblable recueil, entrepris par Dreux Du Radier, embrasse l'Europe entière, mais seulement depuis l'année 1400. La galerie de M. Landon s'étend à toutes les nations et à tous les siècles. Il s'en publie une en ce moment qui n'est consacrée qu'à la France; et des écrivains très-distingués coopèrent aux notices qui l'enrichissent.

(1) V. Observationes hallenses, t. II, obs. 2. — Shelhorn, Amœnit. t. II, p. 107.

L'image des traits d'un personnage n'est point étrangère à son histoire ; elle ajoute à ce que les récits nous apprennent de ses actions, de ses mœurs, de son caractère. Mais il faut savoir jusqu'à quel point on peut compter sur la fidélité de ces représentations ; et à cet égard, le travail de la critique est de remonter aux monuments qui ont fourni les portraits gravés en tant de recueils. S'il ne s'agit que des temps modernes, l'examen se réduit à celui du talent des peintres ou des sculpteurs, des dessinateurs et des graveurs ; de leur habileté à saisir les ressemblances, à exprimer les physionomies : c'est un succès que, malgré les progrès des arts du dessin, il est peut-être assez rare d'obtenir complètement. Toujours sommes-nous redevables aux artistes des trois derniers siècles de la conservation d'un très-grand nombre de figures historiques. Nous n'avons point, à beaucoup près, les mêmes secours en ce qui concerne le moyen âge : nous sommes réduits aux images plus ou moins grossières que présentent les médailles, les miniatures des manuscrits, quelques autres portraits peints, quelques statues, et les sculptures des tombeaux, des églises et de certains autres édifices. L'iconographie ancienne se tire des statues, des bas-reliefs, des camées, de tous les monuments qui retracent quelques personnages, et trop souvent des seules médailles. On conçoit que cette dernière source n'est pas la plus sûre, soit à cause des dégradations que plusieurs monuments numismatiques ont subies dans le cours des siècles, soit aussi parce qu'il n'est pas certain que les monnayeurs aient eu les moyens ou même la volonté de représenter bien exactement les figures : on sait au contraire qu'ils reproduisaient quelquefois sous de nouveaux noms, de

plus anciennes effigies (1). L'autorité des autres monuments iconographiques n'est pas non plus très-grande; car on est assez rarement certain qu'ils remontent ou qu'ils touchent aux époques antiques qu'ils retracent. Quant aux notices jointes à ces portraits, elles sont à juger comme tous les extraits dont nous avons déjà parlé, c'est-à-dire en examinant jusqu'à quel point les faits ou les résultats qu'elles renferment sont justifiés par des relations originales, ou par les corps d'histoire les plus dignes de confiance.

D'autres collections d'extraits historiques ou de notices biographiques ont pris la forme de dictionnaires.

L'histoire n'existe que par la liaison des faits, par leur distribution systématique dans la durée et dans l'espace : elle ne saurait donc consister en des catalogues alphabétiques de noms propres; mais plusieurs de ses matériaux y peuvent être en effet dispersés. L'origine de ce genre de recueils ne s'aperçoit guère dans la littérature antique. Même aux premiers siècles de l'ère vulgaire, les lexiques grecs de Mœris, de Phrynichus, de Jules Pollux, d'Harpocration, d'Hésychius, ne sont que grammaticaux, et c'est accidentellement que certaines notions historiques s'y rencontrent. Peut-être celui d'Étienne de Byzance aurait-il à nos yeux le même caractère, si nous le possédions bien authentique et bien entier; mais l'aride abrégé qui nous en reste, et qui fut dédié à Justinien par le grammairien Hermolaüs, se compose d'articles géographiques, et peut passer pour le plus ancien lexique relatif à cette branche de l'histoire. Suidas, au douzième siècle, ou peu auparavant, a aussi associé la géographie et l'histoire à la

(1) Voy. ci-dessus, p. 187.

grammaire; et l'autorité que sa compilation a semblé acquérir, a contribué à jeter plus d'une erreur dans le tableau des anciens faits. On a reconnu pourtant d'énormes défauts dans ce dictionnaire; des citations inexactes ou déplacées, des notions confuses, des noms pris l'un pour l'autre; des traits appartenant à divers personnages, accumulés sur un seul. Il est possible que plusieurs de ces méprises et de ces inepties aient été ajoutées par d'ignorants copistes à un texte déjà trop défectueux en lui-même. Mais la prudence conseille de se défier extrêmement de tout détail historique dont on n'aurait pas d'autre garant que ce lexicographe, lors même qu'il cite ceux qui l'avaient précédé.

Robert Estienne publia, en 1541, un Tableau alphabétique des noms propres répandus dans les auteurs classiques; noms d'hommes, de femmes, de peuples, d'idoles, de fleuves, de montagnes et d'autres localités. Un Dictionnaire intitulé Historique, géographique et politique, porte le nom de Charles Estienne, frère de Robert; mais Lloyd y a fait depuis tant d'additions et de corrections, qu'il en est presque devenu le véritable auteur. Ces premiers lexicographes ne prétendaient point enseigner l'histoire : leur unique but était d'offrir au public des répertoires commodes où l'on pût retrouver au besoin des noms, des dates, et quelques autres notions fugitives. Les lexiques de Baudrand et de J. J. Hoffmann ont été composés en latin, comme les deux précédents; celui de Baudrand, traduit depuis en français, est consacré à la géographie ancienne et moderne; Hoffmann embrassait dans le sien toute l'histoire, et même la littérature, outre certaines branches des sciences physiques : ils ont été remplacés l'un et l'autre

par des recueils moins incomplets et moins inexacts. Le dictionnaire historique, rédigé en langue française par Moréri, parut en 1674 en un seul volume in-folio : il en a dix depuis 1759; et quoiqu'il porte encore le nom de Moréri, c'est assurément bien moins l'ouvrage de ce bénédictin, que le produit des compilations successives de Leclerc, de Vaultier, de Dupin, de Jacques Bernard, de La Barre-Beaumarchais, de Goujet et de Drouet. Le plus heureux effet de l'essai de Moréri est d'avoir inspiré à Bayle l'idée de son Dictionnaire critique, dont la publication est l'un des grands faits de l'histoire littéraire des dernières années du dix-septième siècle. C'était la première fois qu'on appliquait une méthode rigoureuse à la vérification des détails historiques. Les meilleurs esprits (Boileau, par exemple) admirèrent dans ce mémorable ouvrage une érudition riche et profonde, une critique aussi ingénieuse qu'éclairée. Si le style en est un peu prolixe, il est toujours clair et facile, souvent gracieux et original. Bayle n'a pourtant pas manqué de censeurs : Renaudot, Jurieu, Reimann, Josse Leclerc, Crouzas et Philippe-Louis Joly ont fait sur son travail des remarques dont plusieurs ont paru dignes d'attention. Mais, traduit en anglais, en allemand, le Dictionnaire critique eut des lecteurs dans l'Europe entière. Chauffepié et Prosper Marchand essayèrent de l'imiter; et d'autres, de l'abréger : il s'est maintenu vivace et inébranlable sur cet amas de censures, de copies, d'extraits et de suppléments. Il vient d'en paraître, par les soins de M. Beuchot, une édition mieux disposée qu'aucune des précédentes (1).

(1) Paris, 1820-1824, 16 vol. in-8°.

Le Dictionnaire historique, géographique et presque encyclopédique de Thomas Corneille n'a pas obtenu un pareil succès. La géographie, qui en était la partie principale, a été mieux développée dans le lexique de La Martinière, et en ce qui concerne la France, dans celui d'Expilly. On sait que les recueils alphabétiques de notions d'histoire se sont multipliés et diversifiés à l'infini dans tout le cours du dix-huitième siècle : la plupart ont des objets spéciaux ; ils sont restreints à certains peuples, ou à certains siècles ; ou à certains genres de faits politiques, militaires, littéraires ; ou à la description des lieux, ou à l'explication des antiquités. Je ne ferai point ici l'énumération de ces travaux particuliers, quoiqu'il y en ait de très-estimables et qui ont acquis plus d'exactitude à mesure que la matière se resserrait davantage. Je n'indiquerai pas non plus tous les lexiques qui embrassent l'histoire entière ; car ils se sont supplantés l'un l'autre ; et les plus nouveaux ont seuls, avec celui de Bayle, qui ne peut vieillir, conservé de l'influence. L'esprit de secte en a néanmoins fait subsister un peu plus long-temps quelques-uns : c'est ainsi que Voltaire (1) qualifie *vocabuliste* des jansénistes, l'abbé Barral, auteur d'un Dictionnaire universel des hommes illustres.

La partie historique avait été fort négligée et presque omise dans l'Encyclopédie de d'Alembert et Diderot : elle occupe plus d'espace dans l'Encyclopédie méthodique, et y donne son nom à l'un des dictionnaires qui composent ce vaste recueil ; mais il est peu lu, rarement

(1) Dictionnaire philosoph., article *Dictionnaire*.

consulté, et l'on puiserait plus de véritable instruction historique dans ceux qui l'accompagnent sous les titres d'Antiquités et de Géographie (1). Depuis 1780 jusqu'en 1810, le dictionnaire historique qui a eu le plus de vogue est celui de Chaudon, successivement amplifié dans un assez grand nombre d'éditions et de traductions. On y découvrait pourtant de jour en jour tant d'omissions et d'erreurs, qu'on s'aperçut enfin qu'il n'était pas susceptible d'être suffisamment amélioré. La Biographie universelle est incomparablement ce qu'on a de mieux en ce genre. Sans doute les articles relatifs à des personnages morts après 1789 ou même depuis 1777, se ressentent quelquefois des opinions politiques de chaque rédacteur, et tranchent des questions qui sont encore délicates. Mais à l'égard des temps antérieurs, la plupart des notices comprises dans cette collection réunissent, à l'élégante précision du style, un choix judicieux des faits, la rigueur des recherches, l'exactitude des indications chronologiques et bibliographiques. Fort souvent les rédacteurs sont des écrivains spécialement versés dans les matières auxquelles tiennent les sujets qu'ils traitent. Les éléments de beaucoup d'articles sont puisés dans les meilleurs dictionnaires historiques généraux ou particuliers; et quelquefois même immédiatement dans les sources les plus pures de l'histoire, c'est-à-dire dans les relations originales, dans les monuments, dans les principaux corps d'annales; et lorsque de plus, ces sources diverses sont indiquées, rien ne manque en effet à l'instruction qu'on peut espérer de

(1) Dict. de Géogr. physique, par Desmarest. — Ancienne, par Mentelle. — Moderne, par Masson, Mentelle, Robert, etc. — D'Antiquités, par M. Mongez, etc.

trouver en un recueil de cette nature. Celui-là se distingue de tous les autres par sa nouveauté comme par son étendue ; malgré les lacunes, les méprises, les préventions et les autres imperfections, presque inévitables dans une collection à laquelle tant de personnes ont coopéré.

Offrir un catalogue complet des hommes dont le souvenir intéresse ; indiquer d'une manière sûre et précise leurs noms, leur patrie, leur profession, les dates de leurs naissances et de leurs morts ; donner une notice exacte de leurs actions ou de leurs productions, et citer les livres où l'on peut en puiser une plus ample connaissance : voilà les services qu'on est en droit d'attendre d'un lexique historique, et qu'avant 1811 aucun n'avait rendu encore, pas même celui de Bayle, puisqu'il n'est pas universel, et qu'il ne contient que les articles dont il a plu à l'auteur de s'occuper. L'unique moyen de remplir parfaitement toutes ces conditions est de recourir, pour rédiger chaque notice, aux sources que l'on doit indiquer en la terminant ; et ce n'est aussi qu'en remontant à ces mêmes sources, que la critique peut apprécier la vérité ou la fausseté, la certitude, la probabilité ou l'invraisemblance des faits et des détails consignés en ces dictionnaires.

Il ne nous reste plus qu'un seul genre d'extraits à considérer : ce sont les mentions ou allusions accidentelles qui, en des livres étrangers à l'histoire par leurs matières et par leurs formes, rappellent d'anciens faits ou en font connaître de récents. Sous ce rapport, il est assez peu de productions de l'art d'écrire qui ne contribuent à compléter le système des connaissances historiques ; car il se mêle inévitablement des souvenirs

d'actions humaines, d'évènements publics, à la plupart des doctrines ou théories philosophiques et des compositions littéraires. Il n'y a pas jusqu'aux grammairiens qui n'aient à énoncer un grand nombre de faits, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre en parcourant les livres de Varron sur la langue latine, les débris de ceux de Verrius Flaccus et de Festus, et le Traité des origines d'Isidore de Séville. Les Institutions oratoires de Quintilien, et en général les ouvrages des rhéteurs, fournissent aussi des matériaux à la science des faits, surtout à l'histoire spéciale de la littérature; et personne n'ignore quel usage Démosthène, Cicéron, tous les orateurs anciens et modernes, savent faire des notions ou données historiques qui se rattachent aux intérêts qu'ils défendent. J'ai déjà eu occasion de parler des épistolaires (1), et de l'habitude qu'ils prennent si volontiers de raconter ce qui vient de se passer autour d'eux. Beaucoup de romans ont aussi des teintes historiques, soit parce qu'ils peignent les mœurs des siècles qui les produisent, soit parce que le premier fonds en est emprunté de quelques traditions ou relations anciennes. Nous en devons dire autant des poëmes épiques ou héroïques, ainsi que de la tragédie; et parmi les autres genres poétiques, l'ode, l'épître, l'épigramme, et sur-tout la satire, nous retracent à chaque instant des tableaux de l'âge où chaque poète a vécu. Les mélanges de littérature d'Athénée, d'Aulugelle, de Macrobe, de tous leurs imitateurs depuis quinze siècles, sont parsemés de traits d'histoire, et dispersent, dans presque tous les corps d'annales, des documents et des suppléments quel-

(1) Ci-dessus, p. 279, 280.

quefois profitables. Est-il, depuis Platon et Aristote jusqu'à Jean-Jacques Rousseau et Mably, un seul traité de philosophie, de morale, de politique, où les souvenirs ne se mêlent aux analyses, où les faits ne soient invoqués à l'appui des maximes? C'est de même en recueillant les expériences des temps passés que la jurisprudence s'est rétablie sur des fondements solides, et qu'elle a pris place parmi les sciences. Il suffirait enfin d'ouvrir les livres de Pline l'Ancien pour concevoir comment l'histoire des sociétés et des arts s'associe à celle de la nature, et peut étendre sa lumière jusque sur les connaissances physiques.

Ainsi de très-nombreux ouvrages, dont les titres, les sujets, les caractères ne promettent rien d'historique, énoncent néanmoins des faits mémorables, les dévoilent ou les retracent, les éclaircissent ou les confirment par des témoignages qui, pour être indirects et presque fortuits, n'en sont quelquefois que plus dignes de confiance. On peut distinguer, dans les annales anciennes et modernes, plusieurs articles dont la connaissance ne se puise qu'à de pareilles sources : j'en ai déjà cité des exemples (1). J'ajouterai seulement qu'on a besoin des orateurs grecs, et particulièrement de Démosthène, pour compléter le tableau de ce qui s'est passé en Grèce dans le cours du quatrième siècle avant l'ère vulgaire. Tous les chefs-d'œuvre de Cicéron, c'est-à-dire tous ses écrits, oraisons, correspondances, traités de littérature et de philosophie, sont tellement pleins de faits qu'il n'y a peut-être pas un seul auteur classique, y compris les historiens de profession, dont la lecture soit plus indispensable à qui veut étudier les mœurs, les lois, les tra-

(1) Ci-dessus, p. 73.

ditions et les fastes des anciens peuples. Par la multitude et l'importance des souvenirs et des observations que ses ouvrages renferment, Cicéron est pour nous l'un des grands témoins de l'antiquité entière. Et quand il n'y aurait à y rechercher que les détails de sa propre vie, quel intérêt n'aurions-nous pas encore à contempler de si près l'un des derniers défenseurs de la liberté; à pénétrer dans ses pensées, et avec lui dans celles de ses contemporains ! Quelque bruyantes que soient d'autres renommées, et quelque profitable qu'on puisse rendre en effet le tableau des conquêtes, des perfidies et des crimes, ni Rome ni les cités grecques n'ont jamais produit de personnages plus dignes de mémoire que les écrivains illustres qui servaient leur patrie en même temps qu'ils éclairaient la terre. L'histoire de leur vie, il le faut avouer, n'est pas toujours consolante; car elle raconte leurs souffrances, et même aussi leurs erreurs, leurs égarements : mais aucune n'instruit et n'avertit davantage; aucune sur-tout n'inspire une plus haute idée de la dignité de l'homme; leur génie est le titre de noblesse de l'espèce humaine. Il est donc impossible de bien connaître les temps passés si l'on n'étudie, de siècle en siècle, les chefs-d'œuvre et les plus estimables essais de presque tous les genres de littérature, à commencer par les productions de l'éloquence et de la poésie classique, grecque et latine. Ce sont là, comme je l'ai dit, de véritables monuments, non-seulement du goût et du génie des nations, mais aussi de leurs mœurs et de leurs vicissitudes. Ils ajoutent de grands traits aux tableaux des sociétés et des cours, des révolutions et des entreprises ; ils dessinent et gravent mieux ceux qui déjà ont été aperçus ailleurs. Une partie considé-

rable de l'histoire morale des premiers siècles de l'ère vulgaire est à recueillir dans les écrits de Sénèque, de Lucien, de saint Augustin, de Claudien. Les temps dont il ne reste que des chroniques, par cela même demeurent obscurs : tels sont les trois siècles qui ont suivi le septième. Après l'an 1000, et jusqu'en 1400, beaucoup de livres de littérature soit ecclésiastique soit profane s'entremêlent à ceux des chroniqueurs, et en complètent les récits : nous rencontrons successivement dans cet intervalle Pierre Damien, Lanfranc, Anselme, archevêque de Cantorbéry, Abélard, saint Bernard, Pierre-le-Vénérable, Pierre de Blois,.... Roger Bacon; et fort souvent leurs écrits contiennent des allusions instructives à ce qui se passait de leurs temps.

Nous connaîtrons mal les mœurs et les affaires de ces siècles si nous n'avons pas recours aux sermons, aux épîtres, aux divers traités de ces théologiens, aussi bien qu'aux romans de chevalerie, aux poésies des troubadours et des trouvères. Il n'y a pas jusqu'au roman de la Rose, quelque ennuyeux qu'il soit, qui ne recèle des détails historiques. Mais depuis 1400, trop de noms seraient à placer avant et après ceux d'Érasme et de Montaigne, pour que nous songions à les recueillir. Telles ont été, dans ce dernier âge, les relations des études avec les mœurs, de la science avec la politique, des talents avec la puissance, que la littérature y est devenue une partie intégrante de l'histoire. Quelle collection de médailles et d'inscriptions du dix-huitième siècle vaudra jamais, pour l'instruction historique de la postérité, la correspondance et les autres œuvres de Voltaire?

Une réflexion fort simple fait sentir combien sont in-

times ces rapports des belles-lettres avec la connaissance des évènements mémorables : il suffit de considérer que l'art d'écrire s'exerce de préférence sur des idées morales, et que sa théorie suppose une étude profonde du cœur humain. Pour que cet art s'élève, soit en prose, soit en vers, à un intérêt plus haut que celui qui résulte de l'élégance de la diction et de l'éclat des images, il a besoin de pensées générales et de sentiments moraux. Sans un riche fonds de philosophie, il ne resterait à la littérature que des formes plus vides que pures, et qu'auraient dédaignées sans nul doute non-seulement Corneille et Molière, Pascal et La Bruyère, mais aussi Boileau, Racine, La Fontaine et Fénélon. Or cette science des mœurs, sans laquelle il est impossible que le style soit énergique, plein et animé, a une partie expérimentale qui se confond avec l'observation des faits publics, présents et passés. Voilà pourquoi les grands souvenirs affluent de toutes parts dans le plus grand nombre des chefs-d'œuvre de l'art d'écrire. Ainsi ne craignons pas de dire qu'en général les meilleurs livres de littérature, quel qu'en soit le genre, tiennent étroitement à l'histoire : ils contiennent presque tous des allusions aux évènements contemporains, ou des mentions expresses, ou même des récits de ces faits ; et ces allusions, ces mentions, ces récits doivent entrer comme des éléments de la plus haute valeur dans le calcul de la probabilité des résultats historiques : souvent même ce sont là des preuves péremptoires qui établissent ou complètent la certitude.

A l'égard de ces faits contemporains, je ne crois pas que la critique ait aucune distinction à faire entre le témoignage d'un historien de profession, et celui d'un

autre écrivain qui trouve l'occasion de les indiquer ou de les énoncer. Des deux parts il y a lieu au même examen et de la nature et des circonstances de ces faits et des qualités personnelles du témoin. Si, d'un côté, l'historien a pu se prescrire un travail plus exact, des recherches plus étendues, des vérifications plus rigoureuses; de l'autre, on peut craindre qu'il n'ait été plus entraîné, plus égaré par quelque système général, par l'envie d'établir plus d'unité dans ses narrations, d'en raccorder les détails, d'en diriger tout le cours vers un but déterminé. Il n'arrive guère à un orateur, à un moraliste, à un poète, de s'emparer d'un fait récent, de le citer en exemple, de le proclamer avec solennité, sans avoir pour garant le public même auquel il le rappelle et qu'il en prend à témoin. Il est rare qu'il n'y ait pas un fond de vérité jusque dans les tableaux poétiques d'une victoire ou d'une autre action éclatante : après qu'on a fait la part de la flatterie et de la fiction, pour l'ordinaire il reste encore un trait d'histoire. Je ne prétends pas dire que ces narrations incidentes doivent être immédiatement admises avec une aveugle confiance : je crois seulement qu'elles sont dignes d'être examinées, qu'elles sont à comprendre parmi les témoignages proprement dits, c'est-à-dire parmi les sour ces des notions historiques.

Ce serait plutôt, en ce qui concerne des faits depuis long-temps accomplis, que j'accorderais moins d'autorité aux poëmes, aux livres de simple littérature ou de philosophie, qu'aux annales proprement dites. Là, en effet, l'écrivain n'a plus une connaissance directe de l'évènement qu'il rappelle fortuitement, et pour ainsi dire à l'improviste. Rien ne nous autorise à

présumer qu'il ait pris la peine de le vérifier avec une scrupuleuse exactitude; il lui a suffi de le trouver propre à l'usage qu'il en voulait faire : ce n'est plus là qu'un extrait de la nature de ceux qui tendent à un but, et dont, par cette raison même, nous avons reconnu qu'il convenait de se défier. Ici tout l'avantage revient à l'annaliste, à cause du travail méthodique qu'il a dû se commander. Cependant l'histoire ancienne, qui n'est déjà pas trop riche, aurait à perdre beaucoup d'articles, quelquefois importants, s'il fallait écarter ceux qui ne sont connus que par des livres non historiques, tels que les écrits d'Aristote, de Cicéron, d'Aulugelle, de Macrobe et d'Athénée. Tous ces articles sont à recueillir, sauf à les soumettre aux règles de critique établies pour les ouvrages des historiens.



CHAPITRE XVI.

CONCLUSION.

J'ai essayé d'énumérer et de distinguer toutes les sources où se puisent les connaissances historiques, et je les ai comprises sous les titres de traditions, de monuments, et de relations originales.

Une notion historique n'est que traditionnelle, lorsqu'elle a été long-temps transmise oralement avant d'être fixée par une narration écrite ou même d'être consignée en un corps d'annales. Une très-grande partie de l'histoire des anciens peuples, les origines et les premières vicissitudes de la plupart des peuples modernes, ne nous sont connues que de cette manière.

On étend le nom de monuments à tous les restes ou débris matériels des choses passées, à ceux du moins qui tiennent ou semblent tenir à des faits. Quoiqu'on ait fort exagéré le service historique de ces monuments, et que plusieurs n'aient donné lieu qu'à des recherches spéciales, étrangères à l'étude des annales humaines, il en est pourtant qui servent à établir ou des nomenclatures, ou des dates, ou certains autres détails des affaires politiques. Telles sont particulièrement les mé-

dailles, les inscriptions, et les chartes ou plus généralement les pièces d'archives. J'ai exposé comment les inscriptions et les médailles jettent çà et là des traits de lumière sur les fastes des empires, à partir du huitième siècle avant l'ère chrétienne; et comment les pièces d'archives éclairent encore plus vivement tout le cours des annales modernes, depuis le onzième, et surtout depuis l'ouverture du treizième siècle de cette ère.

J'entends par relations originales celles qui ont été rédigées à des époques assez peu distantes des faits, pour que les auteurs puissent être considérés comme des témoins. Quelques-unes ont été écrites peu d'instants ou peu de jours après les évènements qu'elles racontent: cette proximité recommande 1° les procès-verbaux composés en présence des faits; 2° les mémoriaux privés où un particulier consigne, jour par jour, ce qu'il vient de voir ou d'entendre; 3° les journaux ou gazettes publiques qui se publient depuis le commencement du dix-septième siècle.

D'autres récits, quoique leur rédaction soit séparée de l'époque précise des faits par un intervalle de plusieurs années, doivent passer aussi pour originaux. Ce caractère appartient aux mémoires d'un auteur sur sa propre vie, sur les affaires auxquelles il a eu part, et même encore à ceux où il raconte les évènements divers qui se sont passés de son temps. Voilà cinq classes de relations originales : on en peut, à leur défaut, former une sixième avec celles qui ne sont postérieures que de deux ou trois demi-siècles à l'accomplissement des actions, des aventures, des révolutions qu'elles retracent.

Je ne crois pas qu'il soit possible d'étendre plus loin l'énumération des récits dignes d'être qualifiés origi-

naux ou immédiats, à moins pourtant qu'on n'ajoute comme appendices, à ces six classes, les mentions accidentelles qu'un écrivain aura faites, dans un livre non historique, des choses advenues durant sa propre vie ou peu avant sa naissance.

Les lacunes très-considérables que les monuments laisseraient dans les annales des peuples sont en partie comblées par les relations originales. A la vérité, les procès-verbaux, les mémoriaux privés et les gazettes ne correspondent qu'à un assez petit nombre de détails ou d'espaces historiques, et ne se multiplient que dans les siècles modernes. Les auteurs qui ont écrit leur histoire personnelle ne sont pas non plus très-nombreux. Mais à partir du cinquième siècle avant notre ère, on a, sauf quelques interruptions, des tableaux de chaque âge tracés dans cet âge même; et ce sont les compositions de ce genre qui fournissent le plus d'éléments, de matériaux, à la science des faits passés.

Telles sont donc les différentes sources de cette science; elle n'en a point d'autres. S'il existe sous son nom un bien plus grand nombre de livres, ce ne sont que des dépôts, que des recueils où l'on a rassemblé les récits traditionnels, les résultats à tirer des monuments, et les détails énoncés dans les relations immédiates, c'est-à-dire tout ce que fournissaient les sources.

Ces recueils se divisent en deux ordres, selon qu'ils ont été formés au sein du peuple qu'ils concernent, et à la fin des périodes qu'ils embrassent, ou qu'ils n'ont été entrepris qu'à de longues distances de temps et de lieux. Les seconds n'ont de valeur que celle qu'ils empruntent soit des premiers, soit des sources même de l'histoire d'où ils seraient immédiatement tirés. Les pre-

miers ont plus d'autorité : pour diverses parties des annales antiques, ils tiennent lieu des sources qui ont disparu; mais il importe de ne jamais les confondre avec elles, et de se souvenir que les relations qu'ils nous offrent, pour être les plus anciennes qui nous soient accessibles, ne sont cependant point primitives ou originales. A ces recueils volumineux ou abrégés s'adjoignent les extraits historiques dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, sauf à distinguer parmi ces extraits les articles qui concerneraient des faits récents à l'époque où vivait le rédacteur, articles qui se rattacheraient à la classe des récits originaux.

C'est sur cette analyse de toutes les sources et de tous les dépôts de l'histoire que repose le système des règles à suivre pour démêler les faits dont la fausseté est ou évidente ou présumable; ceux, au contraire, dont la vérité est probable ou pleinement certaine.

Quelque attention qu'il convienne d'apporter à la discussion des témoignages, on en doit une plus sérieuse aux faits mêmes intrinsèquement considérés; car il en est que leur nature, leurs caractères, leurs circonstances rendent inadmissibles, quelque attestés qu'ils puissent jamais paraître.

Nous avons excepté les faits érigés en dogmes par un texte sacré, ou par une décision expresse et solennelle de l'Église. Ceux-là sont supérieurs à la critiquc humaine: nous ne parlons que de ceux qui lui demeurent abandonnés. Les règles que j'ai déduites de l'examen des sources, et que je vais recueillir, s'arrêtent aux limites qui circonscrivent la science historique, purement profane.

I. Tout fait, non révélé, qui ne peut se concilier avec les lois constantes de la nature physique, est à rejeter

comme fabuleux : ce serait un soin superflu que de compter et de peser les témoignages qui l'énoncent. Il est nécessairement erroné ou mensonger.

II. Avant néanmoins de rejeter un fait comme surnaturel et chimérique, il importe d'examiner si le narrateur qui lui attribue ce caractère ne s'est pas laissé tromper par de vaines apparences; et si ce qu'il a pris pour un prodige n'est pas le résultat de quelque loi physique mal connue. En ce cas il suffirait, pour rendre le récit croyable, de le débarrasser des circonstances qui le surchargent, et de la teinte miraculeuse que la crédulité lui aurait imprimée.

III. La raison refuse aussi toute confiance aux récits qui s'accordent mal avec ceux qui les précèdent et qui les suivent, ou qui présentent un tissu de détails romanesques, peu compatibles avec le cours ordinaire des choses sociales. De pareils faits sont à toute force possibles, mais leur invraisemblance est frappante et les exclut de l'histoire, qui ne doit admettre que le probable ou le certain.

IV. Le seul cas où un fait invraisemblable en soi devrait obtenir une place parmi les résultats historiques, serait celui où les témoignages qui l'établiraient sembleraient à-la-fois si positifs, si uniformes, si nombreux et si graves, que leur fausseté deviendrait plus extraordinaire, plus étrange, plus inexplicable que ne pourrait l'être le fait même.

V. Si une croyance historique, inadmissible d'après les règles précédentes, a été long-temps accréditée, et si l'influence qu'elle a exercée sur les peuples mérite d'être observée dans leur histoire, il convient d'en faire mention, mais en des termes qui ne laissent lieu à au-

cune erreur, et qui ne permettent plus de confondre une fable avec les articles réellement historiques.

VI. Pour peu qu'une tradition offre un caractère ou miraculeux ou insolite, elle est à rejeter sans autre discussion.

VII. Les traditions ne sont admissibles que lorsqu'elles sont en elles-mêmes très-vraisemblables; et en ce cas, qui n'est pas fréquent, il ne faut encore leur attribuer, pour l'ordinaire, qu'un degré quelconque de simple probabilité.

VIII. Un récit traditionnel ne doit être considéré comme certain, que lorsqu'étant intrinsèquement probable, il a de plus retenti durant plusieurs siècles chez divers peuples, et obtenu partout une pleine croyance.

IX. Avant de rien conclure d'un monument, le premier soin doit être de s'assurer qu'il est authentique, c'est-à-dire qu'il appartient au temps, au lieu, aux personnages auxquels on le rapporte. Quand cette assurance s'obtient, c'est par l'examen du monument même, et par les mentions qui en ont été successivement faites à différentes époques après sa création.

X. La perte d'un monument n'est en partie réparée ou compensée que par des descriptions authentiques et fort détaillées, faites par des auteurs attentifs et véridiques, qui l'ont vu de près et observé long-temps.

XI. Il n'y a jamais de conséquence historique à déduire des monuments énigmatiques; et nous devons considérer comme tels tous ceux qui ne sont pas immédiatement intelligibles, tous ceux dont l'objet ne se détermine et le sens ne s'explique qu'à force de rapprochements, de conjectures et de dissertations.

XII. Les médailles et les inscriptions, quand elles

sont à-la-fois claires et authentiques, fournissent à l'histoire des nomenclatures et des dates ordinairement dignes de confiance.

XIII. Des médailles et des inscriptions ne suffisent point pour établir des faits proprement dits, pour constater des actions mémorables, parce que l'adulation et la politique y introduisent souvent des inexactitudes ou des mensonges : on ne peut pas même toujours se confier aux qualifications qu'elles énoncent; mais ces monuments servent à confirmer les détails qui se retrouvent présentés de même dans les relations originales.

XIV. Beaucoup de chartes qui se donnent pour antérieures à l'an 1000 de l'ère vulgaire, sont fausses : jusqu'à cette époque, on ne doit employer historiquement ce genre de monuments qu'avec une extrême circonspection.

XV. A partir de l'an 1000, et sur-tout de l'an 1200, il existe des moyens sûrs de constater l'authenticité des pièces d'archives, qui dès-lors deviennent des sources pures et de plus en plus fécondes d'instruction historique.

XVI. Les procès-verbaux, rapports, bulletins, etc., rédigés en présence des faits, donnent en général d'une manière exacte les noms, les dates et les circonstances matérielles.

XVII. Ces relations officielles ont été quelquefois altérées, plus ou moins gravement, par des intérêts politiques; et lorsqu'il y a moyen de les confronter avec des récits particuliers publiés en même temps sur les mêmes sujets, c'est une précaution qu'il ne faut point négliger.

XVIII. Les procès-verbaux les plus fidèles ne don-

nent jamais une parfaite connaissance du caractère moral et politique des évènements ni des personnages.

XIX. La confiance due aux mémoriaux privés, écrits jour par jour, est proportionnée à celle qu'inspirent les qualités personnelles du rédacteur, sa clairvoyance et sa bonne foi. Il en faut toujours retrancher ce qui sent le prodige ou le roman; et le surplus n'est que probable, à moins que d'autres relations immédiates ne le confirment.

XX. Depuis le commencement du dix-septième siècle, les journaux publics ou gazettes politiques fournissent avec exactitude beaucoup de dates et de circonstances matérielles des grands évènements.

XXI. On doit regarder comme certains les détails sur lesquels s'accordent des feuilles périodiques, librement rédigées et publiées en divers systèmes d'intérêts et d'opinions.

XXII. Les journaux expressément avoués par les gouvernements sont ordinairement exacts en ce qui concerne les circonstances extérieures et les résultats visibles des faits publics.

XXIII. Aucune sorte de confiance n'est due aux gazettes qu'un gouvernement dictait et dirigeait sans les avouer; et les récits qu'elles contiennent sont à réputer pour nuls, s'ils ne sont confirmés par des relations écrites avec une pleine indépendance.

XXIV. Les mémoires d'un auteur sur ses propres actions, sur ses aventures, sur les affaires auxquelles il a pris part, méritent d'être recueillis, sinon comme des témoignages désintéressés, du moins comme des documents et renseignements utiles, donnés en parfaite connaissance de cause; mais par une partie intéressée. Les

écrits de ce genre offrent à l'histoire des matériaux précieux, mais qu'elle doit soumettre à un examen sévère.

XXV. Les mémoires des écrivains de chaque siècle sur les choses qui se sont passées de leur temps, c'est-à-dire pendant leur vie et même en remontant à quelques années avant leur naissance, composent le principal fonds de la science historique : cette science a d'autres sources, mais c'est ici la plus féconde et la plus digne d'attention.

XXVI. Le premier soin, à l'égard de cette classe de relations originales, est de s'assurer de leur authenticité, d'écarter celles qui auraient été fabriquées après coup, et faussement attribuées aux écrivains dont elles portent les noms.

XXVII. Le véritable auteur étant reconnu, il importe de recueillir tout ce qu'on peut savoir de sa vie personnelle, de ses habitudes, de ses relations, de ses qualités intellectuelles et morales, de la confiance et de l'estime qu'il a inspirées à ses contemporains.

XXVIII. Ses témoignages ne seraient d'aucune valeur, si l'on s'apercevait qu'il n'a pas eu les moyens de vérifier les faits qu'il rapporte.

XXIX. Il n'y a pas lieu de s'en tenir à ses récits, lorsqu'il est évident qu'ils lui sont dictés par ses intérêts personnels,

XXX. On a droit de se défier encore plus de celui qui n'écrit que pour complaire à ses maîtres, pour flatter des hommes puissants, ou une faction redoutable.

XXXI. Le titre d'historiographe pensionné rend suspect l'écrivain qui l'a obtenu, quoiqu'il ait été décerné à quelques hommes qui ont laissé d'honorables travaux.

XXXII. Il est prudent, non de rejeter, mais d'exami-

ner de près les relations d'un historien qui se montre enclin à la satire, et qui se plaît à dénigrer les personnages qu'il met en scène.

XXXIII. On a droit de reléguer parmi les romanciers, les auteurs qui par la disposition naturelle de leur esprit, ou pour frapper plus vivement l'imagination de leurs lecteurs, accumulent les narrations merveilleuses, et trouvent, dans la plupart des faits, des circonstances extraordinaires.

XXXIV. En se défiant de celui qui laisse voir son dévouement à une secte, à un parti, à une faction, il ne faut pas se figurer pourtant qu'il n'y ait de véracité à espérer que de la part des chroniqueurs assez apathiques pour enregîtrer avec indifférence les entreprises, les révolutions, les catastrophes dont ils se disent les témoins.

XXXV. Lorsqu'il y a diversité ou contradiction entre les relations originales, la critique décide entre elles par la confrontation et par le poids plus que par le nombre des témoignages; mais en ce cas le résultat ne peut presque jamais être déclaré certain; il n'atteint qu'un degré quelconque de probabilité.

XXXVI. On appelle argument négatif celui qui se fonde sur le silence d'un contemporain; et cet argument acquiert une très-grande force, quand l'auteur qui n'a rien dit du fait, est un homme éclairé, judicieux, exact, qui n'aurait pu ni l'ignorer ni l'omettre.

XXXVII. A défaut de relations écrites au temps même où les faits s'accomplissaient, on est obligé ou autorisé à prendre pour originales celles qui n'ont été rédigées que deux ou trois demi-siècles plus tard; mais il convient de les soumettre plus rigoureusement à toutes

les épreuves précédentes ; et d'ordinaire encore, de ne regarder que comme probables les résultats qu'elles fournissent.

XXXVIII. Hors des différents ordres de récits immédiats qui viennent d'être désignés, et des indications monumentales, il n'existe que des recueils ou dépôts de notions historiques.

XXXIX. Il est naturel d'accorder plus d'autorité à ceux de ces recueils qui ont été formés au sein du pays qu'ils concernent, et à la fin des périodes qu'ils embrassent. Mais il en existe un grand nombre, qui n'ont été compilés qu'à de bien plus longues distances de temps et de lieu.

XL. Le travail de la critique sur ces recueils ou dépôts, de l'une et de l'autre classe, consiste à les décomposer, à reconnaître ce qu'ils contiennent ou de traditionnel, ou de monumental, ou d'emprunté aux relations contemporaines ou voisines des faits.

XLI. Il y a des recueils ou corps d'annales qui ne sont en grande partie composés que de traditions : ils renferment beaucoup de récits qui ne sont fondés ni sur des monuments, ni sur des relations originales encore existantes.

XLII. Les citations ou mentions faites dans ces recueils, de livres plus anciens et aujourd'hui perdus, n'ont de valeur que par la réunion de deux conditions fort rares; savoir, 1° que l'auteur cité ait été contemporain des faits; 2° qu'à l'égard de l'auteur citant, la fidélité des citations que nous ne pouvons vérifier immédiatement nous soit garantie par l'exactitude de celles dont la vérification nous est possible.

XLIII. Les compilations modernes d'histoires an-

ciennes ou étrangères ne peuvent se recommander que par l'indication précise des sources où tous les matériaux ont été puisés.

XLIV. En examinant les abrégés historiques, la critique doit écarter comme faux ou comme suspect, tout ce qu'elle ne retrouve pas dans les sources ou du moins dans les grands corps d'annales.

XLV. Les abrégés altèrent aussi les notions historiques, lorsqu'ils suppriment des faits ou des détails essentiels, ou bien lorsqu'ils remplacent des énoncés précis, par des expressions vagues, par des généralités fugitives ou immatérielles.

XLVI. Les simples extraits historiques n'ont qu'une très-mince autorité, sur-tout quand leur classification répond à quelque système moral ou scientifique; car alors il est présumable que le compilateur s'est beaucoup plus occupé des intérêts de ce système, que de la vérification des faits.

XLVII. Dans tous les cas, la critique juge ces extraits, en remontant aux sources qui doivent les avoir fournis.

XLVIII. Elle emploie le même procédé à l'égard des courtes notices biographiques rassemblées par ordre chronologique, ou par ordre alphabétique.

XLIX. On peut considérer enfin comme des extraits, les mentions ou allusions historiques, faites en des livres étrangers à l'histoire, quand il s'agit de faits antérieurs à l'époque même où ces livres se composaient. Quoiqu'il y ait des articles d'histoire ancienne qui ne nous sont connus que de cette manière, on ne doit admettre ce genre de documents qu'avec beaucoup de

réserve, parce qu'en général les auteurs qui nous les offrent se sont bien moins appliqués à les vérifier qu'à les adapter aux divers sujets qu'ils avaient à traiter.

Telles sont les règles de la critique historique proprement dite, je veux dire de celle qui tend à juger de la certitude ou de la probabilité des faits par l'examen, tant de ces faits intrinsèquement considérés, que des récits immédiats ou tardifs qui nous en sont offerts.

Le mot de critique vient du grec κρίσις, qui signifie jugement, examen, censure : il prend des acceptions diverses selon la nature des objets sur lesquels il s'agit de prononcer. Il y a une critique purement littéraire qui apprécie le style, la méthode et le mérite des ouvrages : celle-là s'applique aussi à l'histoire, mais ce n'est point celle qui nous a occupés dans ce volume. Il y a encore une critique grammaticale qui consiste à déterminer le sens et même à reconnaître le véritable texte des anciens livres ; à corriger ou, comme on dit, à restituer des passages, à rectifier les leçons ou les versions, à y joindre des notes, des scholies, des gloses, des paraphrases, des dissertations. En s'y prenant de toutes ces manières, on est parvenu à publier, sur les écrivains classiques, vingt fois plus de volumes qu'ils n'en ont laissé, et il faut que cette mine soit inépuisable, puisque l'exploitation dure encore. En général, il serait permis de dire qu'après tant d'interprétations, ce qui était clair ne l'est pas devenu davantage, et que ce qui était obscur l'est un peu plus. Mais nous devons ajouter que la critique même grammaticale peut rendre et a rendu en effet quelques services à l'histoire, en fixant avec plus de précision le sens des témoignages.

« Les restituteurs de la littérature antique, dit Mar-
« montel (1), n'avaient guère qu'une voie encore très-
« incertaine. C'était de rendre les auteurs intelligibles
« l'un par l'autre, et à l'aide des monuments. Mais pour
« nous transmettre cet or antique, il a fallu périr dans
« les mines. Avouons-le, nous traitons cette espèce de cri-
« tique avec trop de mépris, et ceux qui l'ont exercée si
« laborieusement pour eux et si utilement pour nous,
« avec trop d'ingratitude. Enrichis de leurs veilles, nous
« nous nous faisons gloire de posséder ce que nous vou-
« lons qu'ils aient acquis sans gloire. Il est vrai que le
« mérite d'une profession étant en raison de son utilité
« et de sa difficulté combinées, celle d'érudit a dû per-
« dre de sa considération, à mesure qu'elle est devenue
« plus facile et moins importante : mais il y aurait de
« l'injustice à juger de ce qu'elle a été par ce qu'elle
« est. » C'est Marmontel qui parle ainsi; et sans doute
il est fort permis d'adoucir ces derniers termes, s'ils pa-
raissent aujourd'hui trop rigoureux.

« Dans l'histoire profane, ajoute cet écrivain, donner
« plus ou moins d'autorité aux faits, suivant leur degré
« de possibilité, de vraisemblance, de célébrité, et sui-
« vant le poids des témoignages qui les confirment;
« examiner le caractère et la situation des historiens;
« s'ils ont été libres de dire la vérité, à portée de la
« connaître, en état de l'approfondir, sans intérêt de la
« déguiser; pénétrer, après eux, dans la source des
« évènements, apprécier leurs conjectures, les comparer
« entre eux, les juger l'un par l'autre : quelles fonctions

(1) Éléments de littérature, article Critique.

« pour un critique ! et s'il s'en veut acquitter digne-
« ment, combien de connaissances à acquérir ! Les mœurs,
« le naturel des peuples, leur éducation, leurs lois, leur
« culte, leur gouvernement, leur police, leur discipline,
« leurs intérêts, leurs relations, les ressorts de leur po-
« litique, leur industrie, leur commerce, leur popula-
« tion, leur force et leurs richesses ; les talents, les ver-
» tus, les vices de ceux qui les ont gouvernés ; leurs
« guerres au-dehors, leurs troubles domestiques, leurs
« succès, leurs revers, et les causes de leur prospérité
« et de leur décadence ; enfin tout ce qui, dans les
« hommes, les choses, les lieux et les temps, peut con-
« courir à former la chaîne des évènements et les vicis-
« situdes des fortunes humaines, doit entrer dans le
« plan d'après lequel un savant discute l'histoire. Com-
« bien un seul trait, dans cette partie, ne demande-t-il
« pas souvent, pour être éclairci, de réflexions et de
« lumières ! Qui osera décider si, pour l'intérêt de Rome,
« il était à souhaiter que Carthage fût détruite, comme
« le voulait Caton, ou qu'on la laissât subsister, selon
« l'avis de Scipion Nasica ?... »

Mais dans ces dernières lignes, Marmontel dépasse la limite du pur et simple examen de la vérité des faits : il envisage leurs conséquences, leurs caractères moraux et politiques. Ce sera le sujet du volume où nous traiterons des usages de l'histoire. Jusqu'ici nous n'avons recherché que ses sources, que les moyens de discerner dans les récits ce qui est ou faux ou suspect, ce qui est ou probable ou certain.

J'ai essayé de prouver que par ce discernement l'histoire pouvait devenir une science proprement dite. Ce

qui autorise à lui refuser ce nom, c'est la multitude de fictions et de prodiges dont elle a été surchargée. Or, il est assurément fort aisé de les reconnaître et de l'en débarrasser : le plus simple bon sens y suffirait, si l'on voulait renoncer enfin à tant de vieilles et grossières erreurs.

Il ne saurait être non plus fort difficile de sentir l'invraisemblance d'une autre espèce de faits, très-nombreuse encore ; savoir, de ceux qui, bien que possibles, s'écartent si fort du cours ordinaire et naturel des choses morales et historiques, qu'il y a infiniment plus de chances pour qu'ils soient faux.

En refusant toute croyance à ce double amas de fables, en les omettant ou en les signalant comme chimériques, s'il est indispensable d'en faire mention, l'histoire cesserait de présenter dans tout son cours ces teintes poétiques ou superstitieuses, que le paganisme antique et la crédule ignorance du moyen âge lui ont imprimées ; et lorsqu'elle ne se composerait plus que de faits probables et de faits certains, soigneusement distingués les uns des autres, il ne resterait plus à la philosophie aucun prétexte de la repousser comme mensongère, ou de la dédaigner comme puérile.

Elle acquerrait sans doute un plus rigoureux caractère, s'il était en son pouvoir de graduer mathématiquement la probabilité de chacun des faits qu'elle doit énoncer ; et nous avons reconnu, tout au contraire, que les choses historiques se refusaient, par leur nature même, à des calculs si précis : mais c'est une science réelle encore et même exacte, que celle qui a des moyens sûrs de reconnaître toujours ce qui est pro-

bablement vrai, c'est-à-dire ce qu'il serait plus imprudent, plus déraisonnable de rejeter que d'admettre. Or les faits de ce genre sont innombrables : il en existe déjà beaucoup dans les siècles qui ont précédé l'ère vulgaire, et ils se multiplient de plus en plus à mesure qu'on descend jusqu'à notre âge. Je suis d'ailleurs persuadé que l'on distinguerait, sur-tout dans les temps modernes, un nombre presque égal de faits pleinement certains, c'est-à-dire à l'égard desquels il ne demeure aucune chance d'erreurs, et qui par conséquent se placent sur la même ligne que les vérités dont les sciences physiques et mathématiques se composent et se glorifient. La différence ne consiste que dans les moyens de connaître; la connaissance est également acquise de part et d'autre.

Il appartient sans doute à l'imagination d'animer les récits historiques, d'en peindre les détails, de les rendre plus sensibles par le mouvement du style, par la couleur des expressions, par l'éclat des images. Mais la charger de trouver les faits, lui permettre de les agrandir, de les orner de ce qui leur manque, d'y ajouter des fictions et des hypothèses, des harangues, des dialogues et je ne sais quels autres intermèdes, se confier enfin à son instinct, et, comme on l'a dit depuis peu, à son *impartialité*, c'est préférer les prestiges aux souvenirs, et détruire une science utile pour créer un art fallacieux. Faites des romans; il en est d'instructifs, mais ce sont ceux qui se donnent pour ce qu'ils sont; jamais ceux qui usurpent, ainsi qu'il est trop souvent arrivé, le nom d'histoire, et qui mêlent *impartialement* aux vérités les inepties et les mensonges.

Ce n'est qu'en décomposant ce monstrueux mélange qu'on peut retrouver de véritables connaissances historiques, applicables à la morale privée, domestique et sociale, et dignes de contribuer ainsi au progrès de l'intelligence humaine, au maintien et aux développements des insti tutions raisonnables.

FIN DU LIVRE PREMIER.

TABLE ANALYTIQUE

DU TOME PREMIER

DES ÉTUDES HISTORIQUES.

Pages.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

moderne, est le tableau de tous les rapports des hommes avec cette terre qu'ils n'habitent pas seulement, mais qu'ils possèdent presque entière, sur laquelle ils s'associent ou s'entre-détruisent, qu'ils fécondent ou qu'ils ravagent, qu'ils couvrent d'embellissements ou de ruines. Sous ces points de vue, la géographie, pour être complétement et profondément étudiée, doit l'être, à mon avis, dans tous les monuments successifs de ses propres tentatives et de ses progrès; par exemple, pour ce qui concerne les siècles antiques, dans les abrégés de Pomponius Méla et de Pline, dans le savant ouvrage de Strabon, dans les leçons et les cartes de Ptolémée. Après ces lectures, indispensables pour se préparer à celle des historiens de l'antiquité, pour acquérir les connaissances géographiques que possédaient alors les hommes les plus instruits, on peut parcourir particulièrement la Grèce avec Pausanias, et, afin de mieux concevoir l'ancien système de géographie, profiter des recherches de quelques savants modernes, tels que Cluvier, Cellarius, Fréret, Danville et M. Gossellin. Depuis la fin du second siècle de l'ère vulgaire jusqu'au milieu du treizième, ce qui s'est conservé de notions saines, mais conservé sans se perfectionner, et au contraire en s'altérant quelquefois, est consigné dans les précis de Martianus Capella, d'Isidore de Séville et de Vincent de Beauvais. Mais si nous voulons savoir à quel point extrême elles se corrompaient ou s'effaçaient dans les ténèbres de cet âge, nous en pouvons prendre une trop juste idée, dans l'informe compilation de l'anonyme de Ravenne. Toutefois, depuis Strabon jusqu'aux croisades, il y a une partie considérable d'études réellement

géographiques, qui se confond tout à fait avec l'histoire, et dont on ne peut retrouver les éléments que dans les chroniques de ce temps ou dans les dissertations du nôtre. Je veux parler de la face nouvelle que faisaient prendre au monde politique, dans certaines parties de l'Asie et de l'Afrique, dans l'Europe presque entière, les transmigrations, les expéditions, les conquêtes, les établissements des Huns, des Slaves, des Celtes, des Goths, des Vandales, des Lombards, des Francs, des Bourguignons et autres peuples barbares. Les progrès de la science depuis ces révolutions sont à suivre d'une part dans les écrits des Arabes, de l'autre dans les relations que nous ont laissées quelques voyageurs du moyen âge et qui ont été recueillies par Bergeron, mais principalement dans celle du Vénitien Marco Polo. Pour tous les voyages suivants jusqu'à celui de Chardin exclusivement, les analyses de Prévost ou de la Harpe ou de M. Walckenaer semblent ordinairement suffisantes. Il reste néanmoins, hors de ces analyses, des faits géographiques d'un grand intérêt à puiser dans l'histoire des deux Indes par Raynal, ainsi que dans l'histoire des navigations aux terres australes, composée par le président de Brosses; et d'ailleurs la lecture immédiate des relations originales pourrait commencer, avant celle de Chardin, par les lettres de Busbec. L'innombrable multitude des relations du même genre qui ont paru depuis 1700, autorise ou exige un choix rigoureux, peut-être même parmi celles que j'ai désignées comme les plus importantes et sur lesquelles je crois superflu de revenir. Chacun, dans un tel choix, consulte ses goûts personnels ou suit la direction particulière

de ses études. Mais personne ne voudra se priver de la lecture d'un livre classique tel que le voyage de Volney en Égypte et en Syrie; et d'un autre côté, il y a des relations qui sans avoir, à beaucoup près, le même mérite, tiennent trop étroitement aux progrès de la science géographique pour qu'il soit permis de les négliger. Tels sont presque tous les voyages autour du monde dont j'ai parlé dans cette séance même, aussi bien que ceux qui ont eu pour objet les parties du globe qui sont encore les moins connues, c'est-à-dire les terres australes, l'intérieur de l'Afrique, le nord de l'Asie et de l'Amérique.

Depuis Marco Polo jusqu'à nos jours, c'est dans les livres de voyages que se manifestent et se succèdent presque tous les progrès de la géographie positive; c'est là que la terre s'étend graduellement, se développe, se configure et s'achève. Cependant, pour saisir d'un coup d'œil les progrès de chaque époque et pour se les rendre tous plus sensibles, il est nécessaire de joindre à la lecture attentive de ces relations l'étude ou l'examen des cartes qui y correspondent, non-seulement de celles qui accompagnent les récits des voyageurs, mais de celles encore que publièrent au seizième siècle Ortelius et Gérard Mercator, au dix-septième les Sanson, au dix-huitième Guillaume Delisle, Danville et leurs successeurs, et qui toutes ont pour appendices les livres où elles sont appliquées par ces géographes, spécialement les exposés, analyses et traités de Danville. Ce cours d'études doit comprendre aussi les chorographies ou topographies, surtout la grande carte de France de Cassini et les atlas dont elle a été le modèle; enfin les essais ou traités de sta-

tistique où l'état des choses est rapproché de celui des personnes, où la description des lieux se rattache à l'économie publique, à l'arithmétique politique et à plusieurs branches de la science sociale. Vous vous souvenez, messieurs, que nous avons remarqué des essais de statistique recueillis dès le dix-septième siècle; mais, à vrai dire, c'est un genre nouveau, qui peut-être n'est pas aussi bien déterminé qu'il pourrait l'être ni aussi avancé qu'on le suppose, quoique déjà l'Angleterre, l'Allemagne, la France et surtout l'Amérique se soient à l'envi appliquées à l'établir et à l'étendre. Les encouragements que l'une des académies de l'Institut promet à ce genre d'observations et de travaux, en redoubleront sans doute l'activité, et, ce qui sera plus heureux encore, contribueront à lui imprimer une direction sûre qui en multipliera les fruits et en garantira de plus en plus l'utilité.

Voilà, messieurs, quelle étendue prendrait un véritable cours de géographie : voilà les routes diverses où il eût fallu nous engager si nous avions entrepris cette étude : il a dû me suffire de vous les indiquer toutes; et l'ordre chronologique que j'ai suivi m'a paru avoir deux avantages, l'un de mieux faire apercevoir les rapports de la géographie avec les annales des peuples et comment elle doit leur servir de préliminaires, l'autre de nous offrir d'avance une première ébauche de la chronologie elle-même qui va se présenter à nous comme une seconde avenue de l'histoire. Il nous faudra la parcourir d'un pas un peu moins rapide que la première, précisément parce qu'elle est moins fréquentée, moins éclairée, et qu'on ne nous l'a point ouverte ou qu'on ne nous y a fait faire presque

aucun pas dans les premiers degrés de notre instruction. D'ailleurs il est bien plus aisé de visiter des lieux qui subsistent, que de pénétrer dans les temps qui ne sont plus; et cependant je ne sais si, les faits historiques étant passés eux-mêmes, les souvenirs qui les représentent ne se rattachent pas davantage encore aux points de la durée qu'à ceux des espaces terrestres. En général, la chronologie passe pour une étude fort austère; et il est certain qu'elle embrasse ordinairement plusieurs longues séries de notions techniques, d'épineux problèmes et de tables arides, où les faits, dépouillés de leurs circonstances dramatiques, de leurs mouvements et de leurs couleurs, sont réduits à des expressions si simples qu'on n'y laisse guère entrer que des noms propres, des noms de lieux et des dates. Voilà sans doute pourquoi la chronologie ne s'enseigne pas, ne se lit pas, mais demeure ensevelie en d'épais volumes qui sont rarement ouverts, ou résumée en des manuels que l'on se contente de consulter et qui sont presque tous inexacts. Peut-être, messieurs, la trouverons-nous un peu moins inabordable. En effet, si, conformément aux règles de la métaphysique et de la vraie philosophie, nous ne composons l'histoire que de faits certains ou du moins probables qui soient d'ailleurs utiles à connaître, à raison de leurs rapports avec la morale privée ou publique; si nous repoussons les traditions fabuleuses ou vagues, les monuments supposés ou altérés, obscurs ou mensongers; si nous mesurons avec rigueur l'autorité des relations écrites, soit de seconde main, soit même originales; si, d'une autre part, nous renonçons à tout ce qui ne saurait nous apprendre ni à observer le cœur hu-

main, ni à concevoir la théorie des préceptes moraux, ni à reconnaître les éléments naturels du corps social, ni à tenter l'analyse et la classification des systèmes politiques, ni enfin à bien comprendre quels sont les devoirs des chefs, des représentants, des agents et de tous les membres de la société, il ne nous restera pour matière de nos études historiques et même chronologiques, que des faits étroitement liés aux grands intérêts de l'espèce humaine et par conséquent dignes de toute l'attention, de toutes les recherches nécessaires pour tracer le tableau de leur succession durant tout le cours des âges.

C'est, je crois, une grave erreur que celle qui suppose que l'exactitude rembrunit la science, qu'elle éteint ou affaiblit le charme de la pensée et de l'expression. Il est vrai que lorsqu'il s'agit d'histoire, les fictions ne sont point admises; elles ont d'autres domaines. Mais la vérité est toujours belle, alors même qu'elle est triste et sévère; et dans les sciences historiques où son but immédiat est de rendre les hommes plus sages, par conséquent plus libres et plus heureux, son extrême intérêt doit suffire pour l'environner d'un vif éclat. La chronologie n'est au fond que le tableau général des destinées successives du genre humain. Non, ce tableau ne devient confus que lorsque les erreurs l'obscurcissent, il ne se décolore qu'en se surchargeant d'inutilités. S'il est précis et fidèle, ses couleurs, je l'avoue, seront souvent sombres, et il pourra bien nous attrister; mais, à moins qu'il ne soit mal tracé, il ne saurait nous être indifférent, puisque c'est à nous-mêmes qu'aboutissent tous les événements qu'il enchaîne, toutes les cata-

strophes qu'il retrace, et que depuis les derniers lointains dont il nous offre la perspective, jusqu'à ces générations récemment éteintes qui viennent d'y prendre place, et qui vont bientôt nous y céder le premier plan, il n'y a là rien qui ne nous touche, rien qui ne nous instruise ou ne nous menace. Tandis que la chronologie s'occupera de mettre en ordre un immense amas de ruines, des leçons terribles sortiront de ces tombeaux innombrables qu'elle arrangera sous nos yeux, de ces tombeaux dont « l'aspect, dit Volney, « épouvante les tyrans, empoisonne de terreurs secrè-« tes les jouissances impies, retient le cœur du sage « dans les bornes de l'équité, et du sommet desquels « l'esprit de l'homme, embrassant la scène des peuples « et des temps, ne se déploie qu'à de grandes affec-« tions et ne conçoit que des idées solides de vertu « et de gloire. »

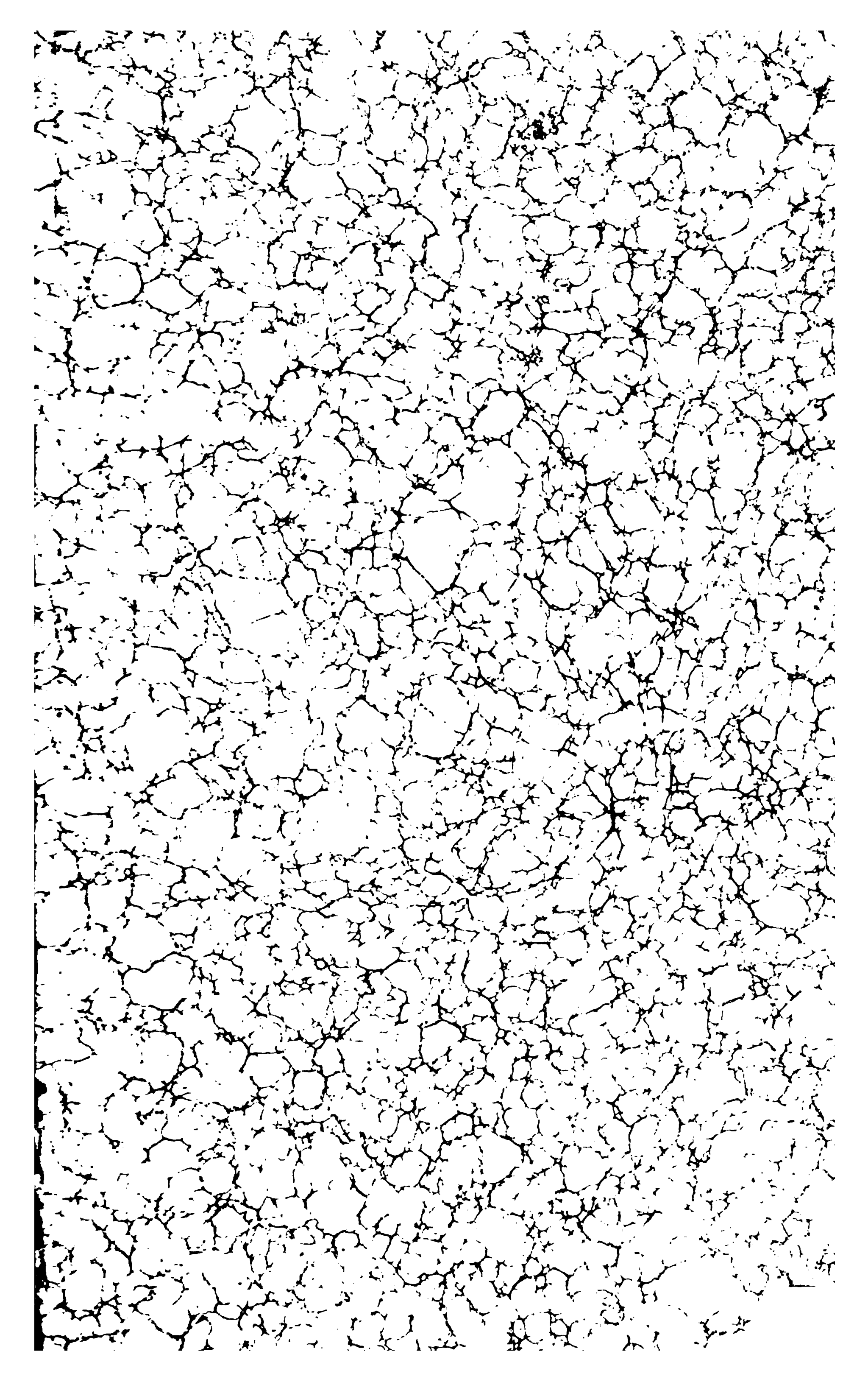
FIN DE LA GÉOGRAPHIE.

TABLE ANALYTIQUE

DU TOME SECOND

DES ÉTUDES HISTORIQUES.

Pages



COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

Paris.—Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

COURS

D'ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

P. C. F. DAUNOU,

PAIR DE FRANCE,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES,
GARDE GÉNÉRAL DES ARCHIVES DU ROYAUME,
ANCIEN PROFESSEUR D'HISTOIRE
AU COLLÉGE ROYAL DE FRANCE, ETC. ETC. ETC.

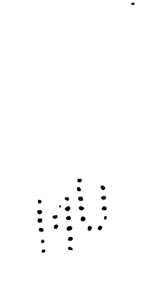
TOME DEUXIÈME.



PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

1842.



COURS D'ÉTUDES HISTORIQUES.

PREMIÈRE PARTIE.

EXAMEN ET CHOIX DES FAITS.

LIVRE DEUXIÈME.

USAGES DE L'HISTOIRE.

ÉTUDES HISTORIQUES.

En remontant à toutes les sources de l'histoire, nous avons cherché les méthodes à suivre pour ne la composer que de faits certains ou probables et pour la dégager des erreurs et des impostures dont elle s'est surchargée dans le cours des siècles. S'il faut qu'elle traîne encore à sa suite quelques fictions à cause de leur célébrité ou de leur ancienne influence, il importe du moins de ne plus les confondre avec elle et de la rétablir ainsi au rang des connaissances réelles. Mais pour qu'une série de faits constitue une science, il ne suffit pas qu'ils aient été bien vérifiés, il faut encore qu'ils aient de l'importance, qu'ils soient instructifs et profitables. Je vais donc examiner quels sont, entre les faits dignes de croyance, ceux dont il y a lieu de faire des applications utiles et un raisonnable usage.

L'histoire a quelquefois éclairé les sciences physiques : Aristote, Pline et d'illustres naturalistes modernes ont employé ses récits à confirmer ou à compléter leurs théories. Elle est en effet un recueil d'expériences dont quelques-unes peuvent jeter de la lumière sur les lois et les

vicissitudes de l'univers, sur la formation et les révolutions du globe terrestre, sur les propriétés et les accidents de plusieurs substances minérales ou végétales, sur les origines et les destinées de certaines espèces ou familles d'animaux. Le tableau de ces applications spéciales des notions historiques prendrait aujourd'hui une assez grande étendue; et il ne serait pas sans utilité, s'il comprenait l'examen des récits dont on a fait de pareils usages. Mais je n'indique cette matière que pour avertir que je ne la traiterai point : je n'envisagerai l'histoire que dans ses rapports avec les sciences appelées morales et politiques : c'est un assez long et assez épineux travail.

LIVRE DEUXIÈME.

USAGES DE L'HISTOIRE.

CHAPITRE PREMIER.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES RAPPORTS DE L'HISTOIRE AVEC LA SCIENCE DES MŒURS ET DES SOCIÉTÉS.

De tous les éloges que l'on a faits de l'histoire, l'un des plus dignes d'attention est celui qui sert de préface à l'ouvrage de Diodore de Sicile. « Tous les peuples de la terre, dit cet historien, doivent de la reconnaissance aux écrivains qui, en composant des histoires universelles, s'efforcent de contribuer par leur travail au bien général de la société humaine et préparent au lecteur une instruction commode et tranquille. L'expérience qu'on acquiert par soi-même est le fruit de mille fatigues et de mille dangers. Le héros d'Homère (Ulysse) qui avait vu tant de villes, connu tant de nations, avait aussi beaucoup souffert : l'expérience que donne l'histoire est affranchie de toutes ces peines. Les historiens ramènent, pour ainsi dire, aux mêmes principes et aux mêmes lois cette multitude d'hom-

mes que la nature unit, que la différence des temps et des climats sépare. Ainsi que la puissance divine n'a fait de tous les astres, de toutes les créatures répandues dans l'immense espace, qu'un seul et même univers, les historiens, ministres et imitateurs de la Providence, rassemblent en un seul corps tout ce qui a paru de grand dans tous les lieux et dans tous les siècles. C'est un bonheur extrême que de pouvoir se redresser par les écarts et les chutes d'autrui, d'avoir pour guides, dans les hasards de la vie et dans l'incertitude du succès, non une recherche aventureuse de l'avenir, mais une connaissance assurée du passé. Si pour quelques années de plus, les vieillards sont préférés aux jeunes gens dans les conseils particuliers et publics, quelle estime ne devons-nous pas à l'histoire qui nous apporte l'expérience de tant de siècles! Elle supplée à l'âge qui manque à la jeunesse; elle étend indéfiniment l'âge des vieillards. Ce n'est pas sans raison qu'elle a toujours passé pour la plus utile des sciences, pour la plus efficace des instructions. Par elle, des hommes obscurs sont devenus d'illustres capitaines; et l'immortalité qu'elle attache aux noms illustres a été une semence féconde de belles actions. Elle encourage les bons citoyens par les éloges qu'elle décerne à ceux qui se sont exposés pour le salut de la patrie : elle menace les méchants de l'opprobre éternel dont elle a couvert ceux auxquels ils ressemblent. La gloire, la reconnaissance publique qu'elle promet aux grands hommes, a déterminé les uns à fonder des cités, les autres à les affermir par les lois ou à les embellir de l'éclat des sciences et des arts : en formant des cœurs bienfaisants, elle est elle-même la bienfaitrice universelle du genre humain.

Après tout, si la seule description des enfers à laquelle les poëtes ont mêlé tant de fictions est capable de retenir les mortels dans les limites du devoir, de les asservir aux lois de l'équité, faut-il s'étonner que l'histoire, qui décrit les actions et en dévoile les effets, nous entraîne à la vertu et soit pour nous une école de philosophie et de bonnes mœurs ? Il n'est accordé à chacun de nous pour la durée de sa vie qu'un moment de l'éternité; la mémoire de ceux qui ont vécu inutiles et obscurs périt avec eux : mais l'histoire éternisant l'honneur et la réputation des grands citoyens sauve du trépas ce qu'ils avaient de plus précieux, et le sage qui sait estimer la valeur des biens, s'empresse d'acheter par de courts travaux une gloire qui ne doit pas finir. L'histoire, selon la mesure des hommages qu'elle distribue, inscrit les uns dans la liste des héros, élève les autres au rang des dieux. Le temps qui dévore les monuments muets et matériels érigés aux hommes célèbres, se constitue le dépositaire et le gardien des témoignages que leur rend l'histoire. Les monuments demeurent fixés en un seul lieu, exposés à tous les hasards : les récits répandus en toutes les contrées échappent au moins en quelques-unes aux accidents qui les détruiraient en d'autres. A tant d'avantages de l'histoire ajoutons qu'elle perfectionne l'éloquence, cette arme partout victorieuse, qui a valu aux Grecs leur prééminence sur les barbares, aux hommes habiles les succès qui les ont distingués du vulgaire, et quelquefois à un seul homme la puissance qu'il a exercée sur un peuple entier. Cette éloquence que les historiens recommandent, ils la cultivent eux-mêmes; et souvent les grandes actions doivent une partie de leur éclat et de leur prix au talent qui les ra-

conte. La poésie est plus agréable qu'utile; les lois menacent plus qu'elles n'instruisent; certaines connaissances sont stériles, d'autres sont nuisibles aux mœurs : il y a des professions qui semblent avoir pour but d'obscurcir et de repousser la vérité. L'histoire seule, en joignant la solidité du fond aux grâces des formes, réunit les avantages de tous les genres d'écrire : elle porte des lumières dans les esprits; elle imprime dans les cœurs l'amour de la justice, le sentiment de la vertu. »

Je n'ai voulu interrompre ce discours de Diodore de Sicile par aucune des réflexions qu'il peut suggérer : les principaux usages de l'histoire y sont exposés ou indiqués avec une clarté parfaite; et l'on y doit remarquer surtout la distinction judicieuse que l'auteur établit entre les monuments matériels qui répandent fort peu d'instruction et les relations écrites qui seules donnent de l'étendue et de la consistance aux connaissances historiques; mais on ne peut voir aujourd'hui qu'une exagération puérile dans la prééminence que Diodore accorde à ce genre d'études. Il n'est aucune science pour laquelle le premier rang n'ait été pareillement réclamé. La théologie l'obtient comme essentiellement divine; la jurisprudence, comme arbitre des intérêts, des droits et du sort des humains; la philosophie, à titre d'interprète de toute la nature; la poésie, parce qu'elle parle à la terre le langage des cieux; l'histoire enfin, parce qu'elle est le témoin des siècles, le flambeau de la vérité, la règle des mœurs. Il est trop aisé de réduire ces déclamations à leur juste valeur : toutes les connaissances véritables et proprement dites sont utiles par elles-mêmes et le deviennent encore plus par les rapports mutuels qui les unissent, qui leur impriment une tendance

commune et qui ne laissent subsister entre elles aucun vestige, aucune apparence de rivalité.

D'ailleurs l'idée qu'on prendra de l'utilité de l'histoire sera fort diverse, selon les articles qu'on extraira des livres qui portent son nom; car il s'y rencontre un grand nombre de notions dénuées de tout genre d'intérêt, et qui sont, quelque vraies qu'elles puissent être, d'une insignifiance extrême. J'ouvre, par exemple, l'un des volumes de la continuation de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury (1), et j'y trouve, à propos d'une promotion de trente-trois cardinaux, faite en 1517 par Léon X, d'interminables détails sur chacun de ces personnages dont la plupart n'ont acquis aucun renom, conservé aucune importance historique. L'un des moins obscurs est un Antoine Bohier, natif d'Issoire en Auvergne, fils, nous dit-on, d'Austremoine Bohier, baron de Saint-Ciergue, et d'Anne Duprat, tante du chancelier Duprat. On ajoute que ce Bohier avait été religieux à Fécamp, dont il fut ensuite abbé, que depuis il posséda l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen; qu'il était archevêque de Bourges quand on le fit cardinal; qu'il eut le titre de Saint-Anastase et qu'il en prit dans la suite un autre. De quoi nous peuvent servir ces particularités sur un homme dont le nom ne se lie à aucun événement, à aucun souvenir instructif? Cependant, comme si ce n'était point assez de nous les avoir dites une fois, on nous les répète presque dans les mêmes termes sous l'année 1519 (2), époque de la mort de ce cardinal; et tout ce qu'on nous apprend de plus, non moins inutilement, c'est qu'il ne jouit pas longtemps de son

(1) Hist. ecclésiastique pour servir de continuation à celle de l'abbé Fleury; éd. de Bruxelles, 1729, t. XXV; p. 442.

(2) Id., p. 588.

éminente dignité; qu'il mourut le 27 novembre; que son corps fut porté à Bourges et enterré dans la cathédrale à laquelle il avait fait plusieurs présents, entre autres une tapisserie sur laquelle étaient ses armes et celles de ses ancêtres. Ne voilà-t-il pas une instruction bien profitable? et n'est-ce pas un temps bien sagement employé que celui qu'on passe à lire ou à écrire de pareils détails? Qu'on en veuille consigner quelques-uns en certaines annales particulières, pour l'usage spécial de certaines classes de lecteurs ou de certaines localités, cela se conçoit encore; mais on en a composé, rempli, allongé beaucoup de volumes d'histoire générale; et c'est ainsi qu'on a dégoûté d'excellents esprits de ce genre d'études. Malebranche commença, dit Fontenelle (1), par lire Eusèbe, Socrate, Sozomène, Théodoret; mais les faits ne se liaient point dans sa tête les uns aux autres; ils ne faisaient que s'effacer mutuellement; et un travail inutile produisit bientôt le dégoût. Je ne veux pas dire que tout ressemble, dans ces quatre historiens ecclésiastiques, aux futilités que je viens d'extraire de l'un de leurs successeurs; mais il est trop vrai que le plus souvent ils mesurent fort mal l'importance des matières. Cependant les faits ne se fixent dans la mémoire qu'en vertu de l'attention vive qu'ils ont excitée, et nous ne sommes attentifs qu'à proportion de l'intérêt que nous prenons à ce qu'on veut nous apprendre. Il est vraisemblable que Malebranche qui, dans sa *Recherche de la vérité*, a écrit deux livres sur les inclinations et les passions humaines, n'aurait pas dédaigné des tableaux historiques où il eût pu les con-

(1) Éloge du P. Malebranche dans les œuvres de Fontenelle, t. V, p. 428 de l'éd. de 1767.

templer revêtues de leurs couleurs naturelles. Il est permis de conjecturer que les récits de Tacite auraient frappé son imagination ardente et pu servir d'aliment à ses méditations profondes. Tacite, en effet, et en général tous les grands historiens de l'antiquité ne racontent rien qui ne soit digne d'être su et retenu. Ceux même dont la critique est quelquefois peu sévère en ce qui concerne la certitude ou la probabilité des faits, ne s'abusent presque jamais sur leur importance. Ils évitent les inutilités encore plus que les erreurs; et nous sommes continuellement occupés en les lisant du caractère moral des hommes, de l'influence des vertus, des vices, des penchants, des habitudes, sur le bonheur des individus et sur les progrès de la société.

Les chroniqueurs du moyen âge n'ont pas mieux choisi que vérifié les faits : sous l'un et l'autre rapport, ils ont dénaturé, dégradé l'histoire. Tous les matériaux, réels ou chimériques, insignifiants ou instructifs, leur étaient indifférents : ils n'avaient du moins de prédilection que pour les fables et les futilités. En vain *même* ils resserraient quelquefois les cadres de leurs recueils, le superflu abonde dans leurs abrégés; il n'y manque jamais que le nécessaire; et la plupart de leurs livres, quelque modique ou quelque spacieuse qu'en soit l'étendue, sont à la fois démesurés et défectueux; ils enregistrent, ils accumulent de petits détails dont le souvenir importe à peine aux contemporains et ne doit intéresser en aucune manière la postérité. Sans doute, on a mieux fait depuis le quinzième siècle; mais l'habitude était prise de tout recueillir, de ne rien juger; et il a fallu du temps pour rendre peu à peu à l'histoire le caractère dramatique et moral que les anciens lui

avaient imprimé. Il est même douteux qu'elle ait achevé de le reprendre, et c'est beaucoup si au milieu des fastidieux récits qu'elle ne se croit pas encore permis d'omettre, elle fait du moins ressortir les expériences mémorables.

Pour démêler ce qu'il y a d'utile dans l'histoire, il suffirait de considérer l'usage qu'en font les philosophes, les orateurs, les poëtes et les artistes. Qu'y vont-ils chercher? Des exemples, des expériences propres à compléter la connaissance du cœur humain, à confirmer les conseils et les préceptes de la morale privée et de la morale publique. Les poëtes sans doute se dispensent d'un examen rigoureux de la vérité des événements et des circonstances; ils s'emparent de plein droit de tout ce qui peut prendre de l'intérêt : la liberté avec laquelle ils en disposent s'étend jusqu'à retrancher ce qui ne leur convient pas, à modifier ce qui leur convient, à enrichir tout ce qu'il leur plaît d'employer. Mais enfin leurs compositions ont fort souvent un fond historique d'où ils savent faire jaillir de vives lumières sur la science des mœurs. L'art de la tragédie s'est si rapidement perfectionné chez les Athéniens, qu'il ne pouvait guère trouver encore de matériaux que dans les traditions populaires : il s'est exercé sur des sujets que nous appelons aujourd'hui mythologiques, parce qu'à la distance où nous en sommes, nous n'avons à peu près aucun moyen de discerner ce qu'ils ont de primitif et de réel, des additions fabuleuses dont la crédulité des peuples et l'imagination des écrivains les ont surchargés. Chez les modernes, le génie tragique a puisé davantage dans l'histoire proprement dite. La mythologie antique n'a fourni à

Shakspeare qu'un seul sujet, Troïle et Cresside : ce poëte n'a même emprunté de l'histoire grecque que sa pièce de Timon. Rome, le moyen âge, les annales du Nord et particulièrement de l'Angleterre remplissent la plus grande partie de son théâtre. Sept monarques anglais depuis le treizième siècle jusqu'au seizième y paraissent successivement, et l'on assiste, pour ainsi dire, à un cours d'histoire britannique. Les tragiques français, tout en prenant soin de transporter dans notre littérature ces grandes scènes mythologiques qui sont en possession de captiver l'attention et l'admiration des peuples cultivés, n'en ont pas moins recherché dans les fastes de la Grèce et de Rome et dans tout le cours des annales du monde, depuis l'ère vulgaire, les spectacles les plus attachants et les plus instructifs. Je suis loin de penser qu'il n'y ait d'utile dans l'histoire que ce qui a un vif éclat sur la scène; je dis seulement que les faits importants à connaître sont ceux qui offrent au moins le germe d'une composition dramatique, c'est-à-dire qui présentent le cœur humain sous l'un de ses aspects sensibles, ou qui aboutissent à quelque précepte de la morale pratique. Si l'on veut distinguer, parmi les faits que la critique aura reconnus vrais ou probables, ceux qui méritent d'être soigneusement racontés, il les faut envisager, sinon des yeux d'un poëte et d'un peintre, du moins des yeux d'un moraliste et d'un philosophe.

Le souvenir des faits n'acquiert une haute importance qu'autant qu'il se lie à quelque connaissance de leurs causes et de leurs effets; c'est par là qu'ils deviennent des expériences profitables. Ces causes, quelle qu'en soit la diversité, ont été comprises par Condil-

lac (1) dans trois grandes classes, savoir : les penchants communs à tous les hommes et qui dérivent de la nature humaine; en deuxième lieu, les circonstances qui modifient ce caractère général; enfin, les accidents et les hasards. D'abord l'organisation, la sensibilité, les premiers besoins, les premiers mouvements par lesquels tous les hommes se ressemblent, influent universellement sur ce qui leur arrive. Ce premier genre de causes, toujours et partout le même, tend à produire sans cesse les mêmes effets; et de là vient l'uniformité qui se remarque dans les commencements de presque toutes les sociétés. Mais à mesure que le genre humain se divise en nations séparées, le climat, le sol, les institutions politiques, les progrès inégaux des arts et des sciences, en un mot, différentes circonstances physiques et morales deviennent un deuxième ordre de causes qui concourent à diversifier les événements, jusqu'à ce que des communications plus habituelles entre les peuples, leurs relations commerciales, le développement commun de leur industrie et de leur instruction, affaiblissent peu à peu les nuances qui les distinguaient, introduisent chez plusieurs d'entre eux les mêmes arts, les mêmes coutumes, les mêmes habitudes; les rapprochent par des imitations réciproques, et les fassent, par degrés, non pas arriver, mais tendre au point où ils recommenceront à se rassembler. Quant aux hasards, chacun sait que ce mot n'exprime jamais que notre ignorance; nous l'employons d'autant moins que nous nous instruisons davantage. Les causes fortuites ne sont que celles qui nous paraissent trop compliquées pour que nous puissions en saisir l'origine, l'enchaîne-

(1) Histoire ancienne. OEuvres de Condillac, éd. de 1798, t. IX, p. 20.

ment, le système. Le hasard consiste surtout dans la coïncidence de plusieurs causes dont chacune, isolément considérée, pourrait sembler assez bien connue, mais dont rien ne nous explique le rapprochement éventuel. Leur simultanéité est elle-même une cause qui agit sur beaucoup d'événements et même sur tout le cours de l'histoire. Si Carthage avait manqué à Rome, ou Rome à Carthage, les destinées de l'une et de l'autre n'auraient pas été, à beaucoup près, telles qu'on les a vues : il a fallu qu'il existât en même temps un Pompée et un César, un Grégoire VII et un empereur Henri IV, un Charles-Quint et un François I[er], un Charles XII et un Pierre le Grand, pour que ces personnages fissent ce qu'ils ont fait, et même pour qu'ils fussent ce qu'ils ont été. Il y a sans doute des raisons de ces coïncidences; mais il n'appartient qu'à une intelligence infiniment plus pénétrante que la nôtre, de savoir comment de pareils faits s'enchaînent. Nous qui ne pouvons saisir leur cohérence, nous avons eu besoin d'inventer pour désigner les causes inconnues de plusieurs événements : sans ce troisième et dernier genre de causes, l'énumération serait par trop incomplète.

Les effets d'un événement consistent dans les événements qui le suivent quand il y a lieu de reconnaître qu'ils ne seraient point arrivés sans lui. L'erreur à éviter ici est celle qui prend la simple succession pour un enchaînement, sophisme que jadis on désignait dans les écoles par la formule : *post hoc, ergo propter hoc*. Cette illusion, fort commune dans le cours de la vie, est fréquente aussi dans les études historiques. Il y a toutefois des effets tellement immédiats et sensibles qu'il est impossible de les méconnaître. L'émigration des

protestants français, la perte des produits de leur industrie en France et l'appauvrissement du royaume ont été des résultats visibles de leur proscription par l'édit de 1685. Mais plus une cause a subi de transmutations pour aboutir à l'effet, plus ce rapport devient incertain et conjectural. A force de se prolonger, le fil par lequel on suppose que deux faits tiennent l'un à l'autre, s'atténue et peut entièrement disparaître. Fort souvent on aurait besoin d'avoir sur les circonstances de l'un et de l'autre des renseignements plus nombreux et plus précis que ceux que l'on a pu obtenir; et il arrive quelquefois que des découvertes nouvelles changent ou modifient le système qu'on s'était pressé d'établir. Si l'on voit assez bien quels ont été les effets de l'édit dont je viens de parler, il n'est peut-être pas aussi aisé de démêler par quelles causes il a été produit lui-même; et, quoiqu'il semble naturel de l'attribuer à l'ambition et à l'intolérance du clergé romain et au fanatisme qui s'était perpétué dans certains esprits depuis la Ligue, on peut douter que les manœuvres de quelques prélats et la frénésie de quelques enthousiastes aient suffi pour entraîner le gouvernement en 1685 à cet excès d'injustice et de déloyauté. Des éclaircissements puisés par Rulhière (1) dans des archives secrètes ont prouvé ou du moins fait présumer que cette iniquité barbare avait été de plus irréfléchie et commise étourdiment à la suite d'intrigues misérables où s'étaient égarées des ambitions fort étrangères aux choses religieuses. Rulhière montre comment Louvois, impatient d'arracher Louis XIV aux tracasseries ecclésiastiques et

(1) Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes.

de le rappeler à des projets militaires, contribua plus qu'aucun théologien à proscrire tous les calvinistes, non assurément par haine, ni par zèle, ni par fanatisme, mais afin qu'il ne fût plus parlé d'eux ni de leurs ennemis, et qu'on s'occupât d'entreprises qui fussent directement de son ressort. Il est permis de n'accorder que le nom de conjectures aux résultats de ces recherches de Rulhière; mais on ne saurait les confondre avec tant d'hypothèses futiles, fondées seulement sur la ressemblance de quelques noms, sur de petites circonstances, sur des traditions vagues et sur des calculs incomplets.

Nous avons deux moyens de saisir ou d'entrevoir l'enchaînement des faits. L'un est de le conclure de leur succession et de leurs circonstances; l'autre est de le découvrir immédiatement dans la plus secrète partie des actions humaines. Ce second moyen serait le plus sûr, s'il pouvait être toujours employé; mais l'usage en est circonscrit par la nature même des choses. J'ai divisé ailleurs (1) les faits en deux ordres selon leur éclat ou leur clandestinité; j'ai distingué deux histoires, l'une publique, l'autre secrète; et j'ai montré que la seconde, qui excite le plus de curiosité, ne saurait jamais acquérir autant de consistance, de certitude ou de probabilité que la première. A défaut de renseignements secrets dignes de confiance, on est réduit à chercher dans les circonstances extérieures des faits jusqu'à quel point ils sont causes ou effets les uns des autres; et, comme il n'y a que leur succession qui soit positivement donnée, on a besoin de comparaisons, de rapprochements, d'analyses, pour découvrir leur enchaînement:

(1) T. I, p. 312.

on n'y parvient que par un long travail ou même que par une sorte de bonheur : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas.* Il est aisé de hasarder des conjectures : il est rare d'obtenir en ce genre des résultats vraiment historiques.

Fabius Pictor avait établi deux causes de la seconde guerre punique, savoir, le siége mis devant Sagonte par les Carthaginois, et l'infraction du traité par lequel ils s'étaient engagés à ne point s'étendre au delà de l'Èbre. Pour moi, dit Polybe (1), j'accorderai bien que ce furent là les commencements de la guerre, mais je ne puis convenir que tels en aient été les motifs : c'est comme si l'on disait que l'irruption d'Alexandre en Asie a été la cause de la guerre contre les Perses, et que la guerre des Romains contre Antiochus est venue de la descente que le roi fit à Démétriade. Assurément l'irruption d'Alexandre n'est pas la cause des desseins auparavant formés contre les Perses par ce prince et par son père Philippe. Les Étoliens aussi s'étaient préparés à combattre les Romains bien avant que Démétriade fût menacée par Antiochus. Polybe explique la différence qui existe entre le commencement, le prétexte et la cause : il montre que de ces trois choses, le commencement n'est que la dernière (2); il réserve le nom de causes aux pensées et aux dispositions qui précèdent les entreprises et les déclarations publiques. La guerre contre les Perses eut, selon lui, deux causes, premièrement le retour des Grecs qui, ramenés par Xénophon des satrapies de l'Asie supérieure, n'avaient trouvé personne qui osât s'opposer à leur retraite; secondement

(1) ἥ δε ἀρχὴ τελευταῖον
(2) ἀλόγιως καὶ ψευδῶς.

le passage d'Agésilas en Asie où ce roi de Sparte ne rencontra non plus rien qui mît obstacle à ses desseins : il les eût accomplis, s'il n'eût été rappelé dans la Grèce par les troubles dont elle était alors agitée. Peu de temps après, Philippe considérant d'une part la mollesse et la lâcheté des Perses, de l'autre sa propre aptitude et celle de ses concitoyens aux expéditions militaires, excité d'ailleurs par l'éclat et la grandeur des conquêtes dont il concevait l'espoir, soutenu par les Grecs dont il s'était concilié la faveur, résolut enfin de porter la guerre au sein de l'Asie, en prenant pour prétexte les injures que les Grecs y avaient reçues et dont il fallait tirer vengeance. Quant à la guerre de Rome contre Antiochus, Polybe en découvre les premiers germes dans les ressentiments des Étoliens qui, impatients d'humilier les Romains dont ils se croyaient méprisés, s'allièrent à Antiochus. Le prétexte fut de remettre les Grecs en liberté. C'était le but qu'on proposait *sans raison et faussement* (1) à toutes les villes. Antiochus descendit enfin à Démétriade, et ce fut le commencement, l'ouverture et non la cause de la guerre. Je me suis arrêté longtemps sur cette distinction, dit Polybe, non pour censurer les historiens, mais parce que l'instruction des lecteurs l'exigeait; car de quelle utilité sera pour les malades un médecin qui ne sait pas la cause des maladies? Qu'attendre d'un administrateur qui ne connaît ni les motifs ni les origines des affaires d'un État? Bien souvent les plus grandes choses naissent des plus faibles germes, et l'origine des catastrophes remonte à de légers mouvements qu'il était facile d'amortir.

(1) ἀλόγως καὶ ψευδῶς.

Venant ensuite aux causes de la seconde guerre punique, Polybe rappelle ce qu'en dit Fabius Pictor. Selon celui-ci, Asdrubal ayant acquis une puissance énorme en Espagne, se mit en tête, à son retour en Afrique, d'abolir à Carthage le gouvernement républicain et d'y fonder une monarchie. Les principaux magistrats s'opposèrent à ce projet : Asdrubal repartit pour l'Espagne qu'il administra dès lors à sa guise, sans avoir égard aux ordres du sénat carthaginois. Annibal, qui dès l'enfance était entré dans ces mêmes vues, se conduisit avec tout autant de témérité, quand on lui eut confié l'Espagne, et fit la guerre aux Romains malgré les Carthaginois dont la plupart, et surtout les plus distingués, désapprouvèrent le siége de Sagonte. Après la prise de cette ville, les Romains descendirent en Afrique, déterminés à déclarer la guerre à Carthage, si elle ne leur livrait Annibal. Voilà le récit ou plutôt le système de Fabius. Mais Polybe demande pourquoi, si l'entreprise d'Annibal déplaisait aux Carthaginois, ceux-ci ne s'empressaient pas de prévenir une guerre périlleuse en livrant celui qui seul l'avait provoquée, celui dont l'ambition menaçait la liberté de Carthage autant que la puissance romaine. Tout au contraire, les Carthaginois combattent durant dix-sept ans sous les ordres d'Annibal et ne posent les armes que lorsqu'il ne leur reste plus d'espoir. C'est pourtant un contemporain, c'est de plus un sénateur de Rome que ce Fabius Pictor qui explique ainsi l'origine de cette guerre ; et l'on pourrait être tenté de s'en rapporter à un historien qui semble n'avoir manqué d'aucun moyen d'être bien instruit.

Polybe expose un tout autre système. Je crois, dit-il,

qu'entre les causes qui ont armé les deux républiques l'une contre l'autre, la première est le ressentiment d'Amilcar surnommé Barca, père d'Annibal. Amilcar avait été défait en Sicile; mais, loin que son courage en fût abattu, il comptait sur le dévouement des troupes qu'il avait commandées à Eryce et qui étaient encore entières. S'il cédait aux circonstances; si, après la bataille perdue sur mer par les Carthaginois, il signait un traité de paix, son indignation n'en demeurait pas moins vive et n'attendait que le moment d'éclater. Il n'aurait point tardé à reprendre les armes contre Rome, sans la guerre que Carthage eut à soutenir contre les soldats mercenaires. Cette révolte une fois apaisée, les Carthaginois songèrent aussitôt à défendre des droits, à leur avis, incontestables et dont le triomphe leur semblait infaillible. Le sort des combats en décida autrement : accablés et sans ressources, ils consentirent pour vivre en repos à évacuer la Sardaigne, et à joindre au tribut qu'ils payaient déjà une somme de douze cents talents. Cette exaction fut une nouvelle cause de guerre. En effet, Amilcar, animé par son propre ressentiment et par celui de ses concitoyens, tourna toutes ses pensées vers l'Espagne, espérant qu'elle serait bientôt pour lui d'un très-grand secours dans l'expédition qu'il méditait contre les Romains. Les progrès qu'il fit chez les Espagnols sont, aux yeux de Polybe, la troisième cause de la seconde guerre punique. Elle ne commença, il est vrai, que dix ans après la mort d'Amilcar; mais ce général n'en est pas moins le principal et le véritable auteur : il l'avait léguée à ses compatriotes et particulièrement à son fils Annibal, ainsi que ce dernier l'a depuis déclaré lui-même à Antiochus. « Mon père, disait-

il, m'a fait jurer sur les victimes que je serais comme lui l'irréconciliable ennemi de Rome. » C'est donc la haine d'Amilcar, ce sont les projets qu'elle lui dicta qui réarmèrent Asdrubal son gendre, Annibal son fils et tous les citoyens de Carthage. De là Polybe dit que ceux qui gouvernent doivent apprendre combien il leur importe de pénétrer dans les motifs qui portent les puissances à signer des traités de paix ou d'alliance : si ce n'est que pour céder au temps, on doit se tenir sur la réserve et s'attendre à quelque explosion prochaine des ressentiments qui ne sont pas éteints.

Ces exemples nous montrent comment les véritables causes des événements sont quelquefois à rechercher à une assez longue distance avant l'époque où ils ont éclaté. Les traités surtout ont recélé les germes de plusieurs guerres : les dispositions où ces transactions laissent les parties contractantes, préparent de loin les ruptures, et presque toujours on a puisé les motifs de reprendre les armes dans les conditions qu'il a fallu subir en les déposant. Mais sans discuter en ce moment les observations particulières de Polybe sur les faits dont il vient de nous entretenir, il est du moins un résultat général que nous en pouvons déduire avec lui, c'est que si l'on retranche des études historiques l'explication des causes, des fins, des moyens, des effets, ces études n'exerceront que la mémoire et ne laisseront dans l'esprit aucune instruction réelle (1).

Ce qui dans le moyen âge a le plus contribué à dépouiller l'histoire de son caractère moral ou philosophique, c'est l'habitude de la réduire, comme je l'ai dit, à de simples registres des actions de chaque roi, ou la

(1) Ἀγώνισμα μὲν, μάθημα δὲ οὐ γίνεται.

manie plus déplorable encore de la transformer en de perpétuels panégyriques. Il faut savoir gré à un auteur aujourd'hui fort peu connu (1) d'avoir osé écrire, sous Louis XIV, qu'à la vérité les rois sont les plus remarquables personnes de l'histoire, mais que l'enchaînement des grandes révolutions en est le principal sujet, et que le fil des annales humaines est perdu, lorsqu'*on se met en tête* (ce sont ses expressions) de ne parler des affaires que selon qu'elles servent à relever ou à diminuer la gloire des princes; qu'au contraire on ne doit parler d'eux que pour montrer quels ont été les différents mouvements de l'État. Saint-Réal, qui a composé sept discours sur l'usage de l'histoire (2), n'a pas manqué non plus de considérer cette science dans ses rapports avec la morale : il commence par déclarer qu'il ne connaît rien de plus inutile que les études historiques telles qu'on a coutume de les faire. « On « charge, dit-il, sa mémoire d'un très-grand nombre « de dates de faits et d'événements. Pourvu qu'on puisse « redire ce qu'on a lu ou ouï dire, on passe pour être « savant. Cependant le véritable usage de l'histoire ne « consiste pas à savoir beaucoup d'événements et d'ac- « tions, sans y faire aucune réflexion. Cette manière « de les connaître seulement par la mémoire ne mérite « pas même le nom de savoir; car il faut savoir con- « naître les choses par leurs causes. Ainsi savoir l'his- « toire, c'est connaître les hommes qui en fournissent « la matière, c'est juger de ces hommes sainement, « c'est étudier les motifs, les opinions et les passions

(1) Cordemoy.
(2) De l'Usage de l'histoire. Œuvres de Saint-Réal; éd. de 1757, in-12; t. III, p. 195.

« pour en connaître tous les ressorts, les tours et les « détours; enfin toutes les illusions qu'elles savent faire « aux esprits et les surprises qu'elles font aux cœurs. » En appliquant ce genre d'analyse à l'ensemble des annales humaines, Saint-Réal trouve que la bizarrerie ou la folie est quelquefois la cause des actions les plus éclatantes; que la malignité ou la méchanceté entre dans beaucoup de nos sentiments; que l'ignorance et l'erreur président trop souvent à notre conduite, et que la vanité est le principal mobile de nos actions. Les trois derniers discours de cet écrivain ont pour objet commun l'opinion, qui, suivant lui, pervertit les sens, enchaîne la raison et rend tout recevable en certaines matières. Peut-être ces conclusions sont-elles énoncées en termes beaucoup trop généraux, vu surtout le petit nombre et le peu d'importance des exemples cités pour les justifier (1). Saint-Réal ne porte ses regards que sur nos vices; il ne tient aucun compte de nos dispositions à la vertu. On peut douter enfin que les résultats qu'il présente embrassent en effet tous les usages moraux et politiques de l'histoire. Il croit néanmoins en avoir établi tout le système : il se flatte d'avoir représenté au naturel (ce sont ses termes) les quatre principaux traits de l'âme humaine. « La folie, continue-t-il, la « malice et l'ignorance ne sont en quelque sorte que « l'ébauche de cette peinture. C'est la vanité qui

(1) L'horreur bizarre qu'un empereur ottoman avait conçue pour le nom de ligue qui désignait alors en France une faction fameuse; le goût de plusieurs peuples pour les spectacles sanguinaires ou périlleux; certaines circonstances particulières de la fortune d'Amyot, traducteur de Plutarque; les négociations qui eurent lieu à Rome pour le mariage d'une princesse huguenote avec un prince catholique; les variations de la mode relativement à la barbe entretenue ou coupée; le jugement de Charles-Quint sur le démêlé de deux dames qui se disputaient le rang; enfin quelques impostures employées à l'établissement et à la propagation des fausses religions.

« finit l'ouvrage. Ce sont là les quatre éléments de « l'esprit humain et ses quatre qualités premières, du « mélange divers et de l'assemblage desquelles toutes « les autres sont composées; de sorte que qui connaîtrait « parfaitement toute leur étendue et la sphère de leur « activité pourrait à bon droit se vanter de connaître « les hommes et rendre raison de tout ce qu'ils sont. » Saint-Réal est persuadé que tous les faits historiques bien observés remontent à l'une de ces quatre causes, folie, malice, ignorance et vanité, auxquelles toutefois il nous permet d'en ajouter une cinquième, savoir l'ascendant de l'opinion; et par ce mot d'opinion, il entend seulement les préjugés que nous tenons d'autrui, les maximes établies dont nous subissons l'influence. Selon lui, l'histoire n'est bien étudiée, bien analysée, que lorsque chacun des faits qu'elle raconte a été rapporté à l'une de ces causes. Voilà, dit-il, l'ordre requis dans cette anatomie spirituelle des actions humaines.

Il attribue à l'opinion trois effets dont le premier est de pervertir les sens; non qu'elle altère la fidélité de leurs témoignages directs; mais elle influe à tel point sur les idées que nous prenons de la beauté, de la bienséance, que le même objet finit par produire sur nous des impressions toutes différentes de celles que nous en recevions. A vrai dire, l'erreur n'est point là dans la sensation, mais dans les jugements qui la suivent. Cet effet de l'opinion n'est réellement pas distinct de celui que Saint-Réal compte pour le deuxième, et qui consiste à troubler ou éteindre la raison : conséquence immédiate de la définition qu'il a donnée de l'opinion, puisqu'il n'entend par ce mot que l'assujettissement à des préjugés déraisonnables. Après avoir appliqué cette qua-

lification à des maximes ou conventions universellement reçues et avoir tranché ces questions délicates avec une hardiesse extrêmement remarquable dans un écrivain du XVIIe siècle, il trouve qu'en dernier lieu l'empire des préjugés anéantit celui de la conscience; et ce résultat est incontestable à tous égards. Mais il s'engage ensuite dans l'examen particulier des opinions religieuses; il recherche les causes des succès qu'ont obtenus les impostures des prêtres païens; et tout en déplorant l'excès des superstitions antiques, il prétend néanmoins que de faibles mortels ne s'avisaient point encore de faire des libéralités aux dieux, pour s'en glorifier auprès des peuples; que ce raffinement était réservé à nos temps modernes; et à ce sujet il cite Louis XI transportant, par un acte de 1478, le droit et le titre du comté de Boulogne à la Vierge Marie. Je crois qu'il y a ici une double erreur. D'une part, les anciens offraient des dons et consacraient des domaines à leurs divinités : de l'autre, quand Saint-Réal dit que Louis XI demeurait en pleine possession du comté qu'il semblait céder; que ni lui ni ses peuples ne le pouvaient ignorer; mais qu'habile à se servir de tous les artifices de la politique, il crut pouvoir employer impunément celui-là, les esprits étant préparés à recevoir et à supporter une illusion si grossière, ces réflexions ne reposent pas sur une connaissance assez précise du fait dont il s'agit. Le roi d'Angleterre Édouard IV réclamait les villes d'Ardres, de Boulogne et quelques autres places voisines de Calais, en même temps que Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne, songeait à faire valoir les droits qu'il croyait avoir sur le comté de Boulogne. Ce comté relevait de celui d'Artois qui appartenait à la maison

de Bourgogne, en sorte que Louis XI, s'il se fût emparé en son propre nom du Boulonais, serait devenu le vassal d'un de ses vassaux. Pour lever à la fois toutes ces difficultés, il traita avec Bertrand de la Tour qui reçut en échange le comté de Lauraguais; et transportant de son autorité royale le comté de Boulogne, auquel renonçait Bertrand, à l'image de Notre-Dame révérée dans cette ville, il vint présenter à cette image un cœur d'or du poids de treize marcs comme une redevance féodale à laquelle il obligeait tous ses successeurs. C'était donc bien moins la prétention de se signaler par une libéralité à la Vierge Marie, c'était bien moins la fantaisie de la faire comtesse, qu'une manière adroite d'acquérir un domaine en éludant par l'empire des idées superstitieuses de ce siècle, les réclamations du monarque anglais et les effets des institutions féodales.

On voit combien il s'en faut que ce système de Saint-Réal soit exact, précis et complet : mais les idées générales qu'il embrasse sont du nombre de celles qui doivent être présentes à l'esprit de ceux qui écrivent ou étudient l'histoire, s'ils veulent établir, par la recherche des causes et par l'examen des effets, un enchaînement sensible et naturel entre les choses racontées.

A beaucoup d'égards, les idées de Fontenelle (1) sur cette matière se rapprochent de celles qui viennent d'être exposées : seulement il y a jeté la teinte de son scepticisme; il est fort enclin à rabaisser au rang des simples conjectures ou des divinations hasardeuses tout

(1) Réflexions sur l'histoire.

ce que les historiens nous disent des effets et des causes. « L'historien, dit-il, a un certain nombre de faits « dont il imagine les motifs et sur lesquels il bâtit le « mieux qu'il peut un système d'histoire plus incertain « encore et plus sujet à caution qu'un système de philo-« sophie. Tacite et Descartes me paraissent deux grands « inventeurs de systèmes en deux espèces bien différen-« tes; mais tous deux également hardis, d'un génie élevé « et fécond, et par ces endroits-là même également sujets « à se tromper. » Nous accorderons à Fontenelle qu'en histoire il est assez rare que les causes puissent être assignées avec une certitude parfaite; les faits mêmes sur lesquels on raisonne sont trop souvent incertains; et lorsqu'ils sont avérés, il peut arriver encore que leurs origines demeurent cachées aux regards les plus pénétrants. Mais il y a de l'injustice à ne pas reconnaître que les aperçus historiques dont nous parlons s'élèvent quelquefois à un très-haut degré de probabilité. Personne aujourd'hui ne serait tenté de comparer Tacite dévoilant la politique de Tibère, ni Montesquieu expliquant la grandeur et la décadence des Romains, à Descartes bâtissant un romanesque système de physique générale, duquel au reste Fontenelle lui-même était loin d'avoir reconnu toute la futilité. La gloire de Descartes et, dans un moindre degré, celle de Fontenelle est d'avoir entraîné l'esprit humain à des progrès qu'ils n'avaient pas faits eux-mêmes. Mais voici d'autres réflexions de Fontenelle dont il y a lieu, ce me semble, de tirer plus de profit et qui touchent de plus près à la théorie morale de l'histoire.

« Quelqu'un qui aurait bien de l'esprit, dit-il, en con-« sidérant simplement la nature humaine, devinerait

« toute l'histoire passée et toute l'histoire à venir, sans « avoir jamais entendu parler d'aucuns événements. Il « dirait : La nature humaine est composée d'ignorance, « de crédulité, de vanité, d'ambition, de méchanceté ; « d'un peu de bon sens et de probité par-dessus tout « cela, mais dont la dose est fort petite en comparai- « son des autres ingrédients. Donc ces gens-là feront « une infinité d'établissements ridicules et un très-petit « nombre de sensés ; ils se battront souvent les uns avec « les autres, et puis feront des traités de paix presque « toujours de mauvaise foi. Les plus puissants oppri- « meront les plus faibles et tâcheront de donner à leurs « oppressions des apparences de justice. Après quoi, si « cet homme voulait examiner toutes les variétés que « peuvent produire ces principes généraux et les faire « jouer, pour ainsi dire, de toutes les manières possibles, « il imaginerait en détail une infinité de faits, ou arrivés « effectivement, ou tout pareils à ceux qui sont arrivés. « Cette méthode d'apprendre l'histoire ne serait assuré- « ment pas mauvaise : on serait à la source des choses, « et de là on en contemplerait en se divertissant les sui- « tes qu'on aurait déjà prévues ; car les principes généraux « étant une fois bien saisis, on envisage d'une vue univer- « selle tout ce qui en peut naître, et les détails ne sont « plus qu'un divertissement que l'on peut même négliger « quelquefois à cause de son inutilité... Cependant, comme « nous ne saisissons presque jamais les principes géné- « raux si parfaitement que notre esprit n'ait besoin d'y « être soutenu par les applications particulières et que « tout au moins ces applications particulières donnent « un spectacle agréable à ceux qui ont le mieux saisi les « principes généraux, il est bon que l'histoire accompa-

« gne et fortifie la connaissance que nous pouvons avoir « de l'homme. Elle nous fera voir, pour ainsi dire, « l'homme en détail, après que la morale nous l'aura « fait voir en gros; et ce qui sera peut-être échappé à « nos réflexions générales, des exemples et des faits pra- « ticuliers nous le rendront. Je conçois donc que l'his- « toire n'est bonne à rien si elle n'est alliée avec la mo- « rale. Son utilité n'est pas dans tous ces faits différents « qu'elle nous présente, mais dans l'âmed e cesfaits qu'elle « nous laisse le plus souvent découvrir. Ce n'est point l'his- « toire... des guerres et des mariages des princes qu'il faut « étudier; mais, sous cette histoire, il faut développer celle « des erreurs et des passions humaines qui y est cachée, « et donner tous ses soins à l'apprendre exactement... « Nous sommes des fous qui ne ressemblent pas tout « à fait à ceux des Petites-Maisons. Il n'importe à cha- « cun d'eux de savoir quelle est la folie de son voisin « ou de ceux qui ont habité sa loge avant lui; mais « il nous est fort important de les avoir. L'esprit hu- « main est moins capable d'erreur, dès qu'il sait et à « quel point et de combien de manières il en est capable; « et jamais il ne peut trop étudier l'histoire de ses éga- « rements. »

Je m'abstiens d'examiner en ce moment s'il n'y a pas quelque exagération dans ce tableau et si nos égarements ne tiennent pas beaucoup moins à nos dispositions naturelles qu'aux déplorables habitudes que de mauvaises institutions nous ont fait contracter : c'est l'une des plus importantes questions que l'histoire ait à éclaircir. L'histoire elle-même devient une de ces institutions vicieuses qui nous égarent et nous dépravent, quand elle ne nous montre pas les véritables sources

de nos erreurs et de nos vices. Elle a comme les autres études morales, une influence plus ou moins étendue, salutaire ou funeste, selon qu'elle propage des lumières ou qu'elle entretient des préjugés. Il y a des livres historiques dont la lecture n'a jamais été que pernicieuse : l'ignorance serait de beaucoup préférable à la prétendue instruction. Mais ce que nous avons à observer ici, c'est une sorte de contradiction entre ce que Fontenelle vient de nous dire du cours des choses humaines et ce qu'il nous a dit auparavant de l'incertitude des systèmes que les historiens établissent relativement aux causes des événements. D'un côté, il ne voit que des conjectures extrêmement hasardées dans les motifs qu'on attribue aux actions historiques; selon lui, c'est l'imagination seule des lecteurs qui s'efforce de remonter des faits particuliers à des considérations générales, et, d'un autre côté, pourtant, il prétend qu'il suffirait d'étudier la nature humaine et d'en connaître les principes généraux, pour deviner l'histoire entière, passée et future, ou du moins pour trouver des faits particuliers tout pareils à ceux qui sont arrivés ou qui arriveront. Recourir des effets aux causes ou descendre des causes aux effets sont deux procédés parallèles et qui, bien qu'inverses l'un de l'autre, supposent les mêmes rapports dans les objets. Le premier ne saurait être plus difficile que le second, et nous pourrions au contraire le trouver bien moins hasardeux, puisqu'il part de données plus positives. Il se trouverait, je crois, beaucoup de mécompte dans l'histoire anticipée qu'on tenterait de faire aujourd'hui des soixante-quinze dernières années du XIXe siècle : mais si l'on réussissait effectivement à prévoir quelques-uns

des événements qui les doivent remplir, ce serait par des observations et des analyses toutes semblables à celles que les historiens emploient pour rattacher les faits passés les uns aux autres et pour les subordonner à l'action des causes générales.

La théorie de cet enchaînement est l'objet de cinq longs mémoires d'un académicien de Berlin, nommé Wéguelin (1). Il y règne une métaphysique leibnitzienne qui n'est pas toujours fort lumineuse. Cependant on y peut discerner quelques aperçus vrais et utiles. Telle est, selon lui, la nature des faits humains qu'ils se servent d'acheminement l'un à l'autre : dès qu'on les arrange en séries, soit à raison de leurs époques, soit à raison de leurs objets, on découvre aussitôt des rapports entre eux ; et l'on voit qu'ils ont été déterminés à se succéder par un principe qui leur tient lieu d'origine ou de base commune. Ainsi les premiers éléments de la constitution romaine ont par degrés produit ou amené tous les autres ; et une fois que cette constitution a eu pris tous ses développements, tout ce qu'elle avait d'invariable et tout ce qui pouvait y rester d'indécis concouraient à produire, par l'éternelle discorde des plébéiens et des nobles, les révolutions intérieures qui n'ont jamais cessé d'agiter cette république, et même les guerres extérieures qui empêchaient sa dissolution et accroissaient sa puissance. De l'expulsion de Tarquin à l'usurpation de Jules César, il n'y a qu'une seule et même chaîne de causes et d'effets. L'État se relève toujours de ses pertes, tant que le rapport établi entre les parties constitutives n'est pas détruit. Mais Wéguelin veut s'élever à de plus hautes considérations : il rapproche

(1) Mémoires de l'Académie de Berlin, t. XVII, in-4°, 1786.

le monde politique du monde moral et du monde naturel ; et il ne distingue ces trois ordres de phénomènes que pour en montrer l'union et l'influence réciproque. Les phénomènes du premier ordre sont ceux qui tiennent immédiatement à l'organisation naturelle de l'homme : on les peut appeler physiologiques; Wéguelin les nomme psychologiqnes; quelque expression que l'on emploie, il s'agit toujours de ce qu'il y a de primitif dans nos sentiments, nos idées et nos volontés, dans les facultés de notre intelligence. Les phénomènes moraux qui composent un second ordre sont ceux qu'amène l'état de société généralement considéré, ceux qui se manifestent quand des êtres organisés comme nous le sommes ont entre eux des relations habituelles. Un troisième nom, celui de politique, désigne les phénomènes qui résultent de certaines institutions sociales, propres à tels temps et à tels lieux. Voilà trois classes de causes et d'effets; mais leur coexistence les lie entre elles, les modifie l'une par l'autre et fait qu'elles tendent à ne former qu'un système unique. C'est réellement à bien démêler dans une suite de faits ce système général et ses divers éléments que l'histoire doit aspirer, pour être bonne à quelque chose.

Wéguelin suppose entre le mot *fait* et le mot *événement* une différence qu'il n'éclaircit point assez, mais qui, mieux expliquée, ne me semblerait pas chimérique. Je remarquerai d'abord que Girard (1) n'a comparé *événement* qu'à *accident* et *aventure ;* il n'a point défini le mot *fait*. Selon lui, « *événement* se dit « en général de tout ce qui arrive dans le monde soit

(1) Synonymes français.

« au public, soit aux particuliers, et il est le mot conve-« nable pour les *faits* qui concernent l'État ou le gouver-« nement. *Accident* se dit de ce qui arrive de fâcheux, « soit à un seul, soit à plusieurs particuliers, et il s'appli-« que également aux *faits* qui ne sont pas personnels « comme à ceux qui le sont. *Aventure* se dit uniquement « de ce qui arrive aux personnes, soit que les choses « viennent inopinément, soit qu'elles soient la suite « d'une intrigue, et ce mot marque quelque chose qui « tient plus du bonheur que du malheur. Le hasard a « moins de part dans l'idée d'*événement* que dans « celle d'*accident* ou d'*aventure*. Les révolutions d'É-« tat sont des *événements*, les chutes d'édifices sont « des *accidents*. Les succès de jeunes gens sont des « *aventures*. » Ces explications ne sont pas d'une justesse rigoureuse, et le mot *fait*, qui sert ici à définir les autres, demeure dans un vague qui s'étend nécessairement sur eux. Si nous avons recours à l'étymologie du mot *événement*, il se décomposera en *venire* et la préposition *ex* ou *è;* ce qui vient, ce qui procède d'une chose antérieure. Cicéron (1) a distingué les événements des desseins et des actes qui les précèdent : *consilia primùm, deinde acta, postea eventus*. J'ajouterai que Sénèque a pris le mot *evenire* dans le même sens, lorsqu'en exposant la doctrine des stoïciens sur l'enchaînement universel des choses, il dit : *non incidunt sed eveniunt cuncta :* rien ne survient, tout procède. Le mot *fait* restera donc générique; il embrassera tout ce qu'il arrive aux hommes ou de faire ou d'éprouver, toutes leurs actions et aventures, soit que n'en connaissant pas bien les causes, on

(1) *De Oratore*, II, 15.

les appelle accidents ou incidents, soit que par la qualification d'événement on les représente comme des résultats de ce qui a précédé. Le nom d'événement exprimerait donc l'idée d'un résultat, d'un effet général auquel le hasard n'aurait point de part. C'est le *rei exitus*, le terme où aboutissent les entreprises et les actions. Ainsi, de tout ce qui se passe dans une tragédie, il n'y aurait que le dénoûment qui pût être qualifié événement : tous les faits antérieurs ne seraient que des nœuds, des incidents, des préparatifs. Mais au fond, tous ces précédents sont à leur tour des résultats plus ou moins considérables, des effets de tout ce qui avait été opéré, disposé, résolu avant leur accomplissement; et d'une part, les plus grands événements une fois accomplis, se placent au nombre des causes qui en amèneront de nouveaux. Il n'est presque aucun anneau de la chaîne historique, qui ne soit à la fois effet et cause, fin et moyen, dénoûment et nœud. Par conséquent les mots que nous examinons n'expriment réellement que les vues particulières de notre esprit qui envisage chaque élément de l'histoire, tantôt comme amené par ceux qui le précèdent, tantôt comme amenant ceux qui le suivent. Nous pouvons seulement conclure que l'usage le plus régulier du mot *événement* est de le réserver à des faits considérés comme les produits définitifs de plusieurs autres : encore faut-il ordinairement pour autoriser cette dénomination que les produits aient en eux-mêmes quelque éclat ou quelque grandeur.

Lorsqu'on examine attentivement tous les matériaux de l'histoire et chaque article sous tous les rapports que je viens d'indiquer, on est à la fois frappé de la diver-

sité indéfinie des faits et de leur tendance commune à une sorte d'uniformité. La prolongation et la continuité du fil historique tiennent à cette variété des détails et à cette persistance de l'ensemble. Voilà pourquoi l'histoire d'un peuple se perpétue plutôt qu'elle ne se renouvelle, et se diversifie sans s'interrompre. « Si l'on « voulait, dit à ce sujet M. Wéguelin, faire le résumé « de tous les états par lesquels on a vu passer les sociétés, « il faudrait énoncer ces états par des formules dans « lesquelles entreraient les rapports constants et varia- « bles des notions subordonnées aux lois de la continuité « et aux lois de la diversité indéfinie des actions hu- « maines : il faudrait prendre la somme et la différence « des forces vives et des forces mortes. » Je crois qu'on ne gagne jamais rien à transporter ainsi aux choses morales la théorie des mouvements physiques, et qu'il est possible d'exposer, dans un langage moins obscur et plus vrai, les résultats que l'académicien de Berlin paraît avoir en vue.

Nous ne saurions méconnaître la puissance qu'exercent les anciennes institutions, les traditions, les croyances et les coutumes qui ont traversé les âges. Alors même que l'on commence à les juger et à douter de leur sagesse, on cède encore à leur empire. Quoique imparfaites ou pernicieuses, on les croit tutélaires et seules capables de protéger efficacement les existences et les possessions. Elles ont jeté dans toutes les parties du corps social des racines qui sont en effet profondes et qui passent pour l'être encore plus qu'elles ne le sont. Cette puissance qui ne s'étend plus, qui ne s'accroît plus, se maintient toujours : elle est une des causes générales de tout ce qui subsiste d'uniforme et de continu dans

les sociétés. A côté d'elle pourtant il s'élève des forces indépendantes, qui ne deviendront une puissance publique que lorsqu'elles retentiront à un seul centre, mais qui en attendant diversifient les détails de l'histoire, modifient les actions et quelquefois même les événements. Ces forces consistent dans l'activité de quelques esprits qui s'élancent hors de la carrière commune, dans l'énergie de certains caractères qui résistent à l'influence des institutions ou qui subissent moins que les autres le joug des habitudes vulgaires, dans le développement des sciences et des arts, dans les progrès enfin qui appellent peu à peu chaque membre de la société à jouir plus librement de sa propre personne, de ses propriétés, de son industrie et de sa pensée. Si l'historien et ses lecteurs ne savent pas quelles sont à chaque époque les directions et la mesure de ces deux espèces de forces, ils n'auront le secret d'aucune continuité ou d'aucune révolution : ils ne comprendront ni ce qui dure ni ce qui change, et ne sauront pas mieux expliquer les catastrophes que les hommes d'État n'ont su les prévenir et les éviter.

Plus on recherche attentivement les traces de ces deux genres de causes, moins on laisse d'action et d'espace à cette vague et aveugle puissance que nous nommons le hasard et qui en effet, lorsque notre ignorance l'introduit dans l'histoire, y rompt l'enchaînement des faits et les dépouille de leur caractère instructif. Condillac a tenu compte de ces causes inconnues, et nous avons suivi son exemple. Il n'est pas bon d'ignorer ce qu'on peut savoir ; mais il est encore plus honteux de se vanter d'une science qu'on n'a pas. Nous aurons à recueillir une instruction assez vaste encore, si nous

observons tout ce que nos regards peuvent atteindre. Les variétés naturelles de l'espèce humaine, sa condition primitive, ses premières agrégations, les moyens d'exister des nouveaux peuples, leurs manières de vivre, le mélange des colons et des indigènes, l'organisation politique, les vices et les avantages des constitutions, des lois, des différentes formes sociales; les habitudes, les mœurs, les caractères distinctifs de chaque nation; les progrès de son industrie, de sa civilisation, de sa liberté, les sources de sa richesse, les causes de sa durée ou de ses révolutions; les talents, les vertus ou les vices des hommes qui l'ont gouvernée ou qui ont influé sur ses destinées; comment de l'ambition, de l'envie et de la cupidité sont nés les discordes, la guerre et le luxe, la superstition et le fanatisme, les rivalités nationales et les démêlés personnels; d'où est venu l'ascendant de quelques hommes extraordinaires et par quels ressorts ils ont entraîné la multitude à servir leurs intérêts et leurs passions : voilà ce que nous avons à demander à l'histoire; voilà, dit Marmontel (1), ce que le présent et l'avenir ont besoin de savoir du passé pour en tirer les fruits d'une expérience anticipée et pour se rendre, s'il est possible, meilleurs, plus sages et plus heureux. Marmontel voudrait même qu'exclusivement consacrée à cette haute instruction, l'histoire se dégageât d'une foule de détails oiseux, stériles et frivoles que la vanité seule d'une ville, ou d'une province, ou d'un corps, ou d'une famille rend importants pour elle, et qui, pour le reste du monde, ne sont dignes que de l'oubli. C'est trop de rigueur peut-être; mais si, par ménagement pour quelques intérêts particuliers, on admet quelque-

(1) Éléments de littérature, V° *Histoire*.

fois de pareils détails dans un livre d'histoire, il faut du moins qu'ils occupent bien peu de place et que le fond de l'ouvrage demeure essentiellement philosophique. La philosophie est, selon l'auteur que je viens de citer, la vertu de l'histoire. Ce n'est pas dire assez : l'histoire ne mériterait pas l'attention d'un homme raisonnable, si elle n'était l'une des principales branches de ces connaissances morales et politiques auxquelles s'applique le nom de philosophie.

Tacite n'est qu'un philosophe qui entreprend de tracer le tableau des destinées humaines. « J'ai à peindre, nous dit-il (1), un siècle fertile en événements, « en combats cruels, en troubles, en séditions; terrible « même durant la paix; quatre empereurs égorgés, « trois guerres civiles, un plus grand nombre de guerres extérieures, souvent le mélange des unes et des « autres; des succès en Orient; dans l'Occident, des « revers; l'Illyrie troublée, les Gaules chancelantes, la « Bretagne subjuguée et presque aussitôt abandonnée; « les nations sarmates et suèves liguées contre nous; « le Dace illustré par nos défaites et par les siennes; « les Parthes aussi tout prêts à s'armer, abusés par un « faux Néron; bientôt l'Italie affligée de calamités encore « inouïes ou qui ne s'étaient pas renouvelées depuis « une longue suite de siècles; des villes englouties ou « renversées; les bords fertiles de la Campanie et Rome « elle-même en proie aux flammes; nos plus anciens « temples consumés, le Capitole embrasé par les mains « des citoyens, les cérémonies profanées, l'adultère flétrissant des noms illustres, les mers se couvrant « d'exilés, les rochers teints de sang, plus d'horreurs

(1) Hist. I, 2.

« encore au sein de la capitale; les titres, les biens, les « honneurs qu'on refuse et ceux qu'on reçoit, impu- « tés à crime; les vertus vouées à une mort inévitable; « les délateurs infâmes par leurs récompenses non moins « que par leur scélératesse, se partageant comme des « dépouilles tantôt les sacerdoces et les consulats, tan- « tôt le gouvernement intérieur et extérieur, la puis- « sance de tout faire et de tout bouleverser; la haine « et la terreur soulevant les esclaves contre les maîtres, « et les affranchis contre les patrons; ceux qui man- « quaient d'ennemis, perdus par leurs amis mêmes. Et « pourtant ce siècle n'a pas été si stérile en vertus qu'il « n'ait offert aussi de bons exemples : des mères ac- « compagnant la fuite de leurs enfants, des épouses « suivant leurs maris en exil, des parents généreux, « des gendres dévoués, des esclaves opiniâtrément fi- « dèles au milieu des tortures, d'illustres victimes sup- « portant et quittant la vie avec un égal courage; des « morts glorieuses, comparables aux plus belles morts « de l'antiquité... Mais avant d'ouvrir le cours de ces « récits, il faut retracer l'état de Rome, l'esprit des ar- « mées, l'aspect des provinces, reconnaître quelles « étaient dans le corps entier de l'empire les parties « saines ou malades, afin que l'histoire ne se réduise « point à des événements dont la plupart sembleraient « fortuits, mais qu'elle en montre le système et les « causes. »

Ce morceau de Tacite dit plus que toutes les théories; il nous apprend mieux quelle est l'étendue de l'histoire, combien de choses il faut sentir et comprendre en l'étudiant. Ayant recueilli néanmoins ce qu'ont enseigné sur cette matière, sur cet enchaînement des causes

et des effets, Polybe chez les anciens, Saint-Réal, Fontenelle, Condillac, Wéguelin et Marmontel chez les modernes, je crois devoir y joindre les résultats d'une philosophie de l'histoire, composée en italien par M. Bertola et publiée en 1787. Cet ouvrage est le plus souvent dirigé contre les philosophes anglais et français du XVIIIe siècle qui ont fait des livres historiques ou raisonné sur ce genre d'études. M. Bertola est persuadé qu'à cet égard les méthodes les plus sûres sont celles de ses compatriotes (1). Mais quelles sont à peu près ces excellentes doctrines? c'est, à vrai dire, ce que M. Bertola n'explique point. Son traité est divisé en trois livres dont le premier concerne les causes, le deuxième les moyens, et le troisième les effets. Les causes sont les climats, les institutions, les religions, les gouvernements et les lois, les mœurs, la politique. On ne trouve ici sur chacun de ces objets que des amplifications stériles qui n'ajoutent aucun aperçu neuf à ce qu'en avaient dit Machiavel, Bodin, Montesquieu, Mably et d'autres écrivains. Sous le nom de moyens, l'auteur ne désigne réellement que d'autres causes, mais secondaires, plus prochaines, touchant de plus près aux événements : ces prétendus moyens sont les guerres, le commerce, la navigation, les colonies, les arts et les sciences, les caractères. Cette deuxième énumération qui ne résulte, non plus que la première, d'aucune sorte d'analyse, confond, ainsi qu'elle, différents ordres d'éléments, et, loin d'éclaircir la matière, y jette beaucoup d'obscurité. Il n'y a là que des titres sous lesquels se placent des maximes ou des réflexions, ordinairement fort communes et fort vagues. Le troisième livre, inti-

(1) Il préconise spécialement M. Denina.

tulé *Analyse des effets*, contient cinq chapitres qui traitent des époques florissantes, des conquêtes, des époques de décadence, des révolutions et des ruines. L'auteur a un tact si sûr, il est si habile dans la théorie des révolutions qu'il démontre, en 1787, que l'Europe n'en a plus à craindre, *l'Europa già più non la teme;* que la perfection des systèmes politiques a mis enfin les peuples et les gouvernements à l'abri de ces orages; qué désormais il ne reste presque plus de réformes à opérer, et que dans tous les cas elles seraient fort rares et fort paisibles. Tel est, dans cet ouvrage, le degré de profondeur des observations sur les effets et les causes. Le dernier chapitre, qui traite des ruines, n'a rien de commun avec une production célèbre que Volney (1) a laissée sous le même titre et dont une partie considérable tient au sujet qui nous occupe; car Volney remonte aussi aux principes des sociétés, à l'origine des gouvernements et des lois, à la source des maux qui ont toujours été immenses et innombrables, à la source des biens partout si faibles et si rares. Il cherche les causes générales des progrès, des révolutions et de la ruine des anciens États, pourquoi les leçons des temps passés, répétées dans les temps modernes, demeurent infructueuses; quels obstacles s'opposent à l'amélioration du sort des peuples et de l'art de les gouverner. L'ignorance et la cupidité sont, selon Volney, les deux sources des tourments de la vie des hommes, de cette guerre secrète qui fermente au sein de chaque État, qui partage la société en oppresseurs et opprimés, en maîtres et esclaves. Voilà les deux génies malfaisants qui ont perdu la terre; voilà les décrets du sort qui

(1) Les Ruines, par Volney.

ont renversé les empires, abattu des murs jadis glorieux et converti la splendeur des cités populeuses en des solitudes de deuil et de ruines.

En portant nos regards sur les plus anciens temps, nous n'apercevons que des peuplades plongées dans une affreuse barbarie, victimes de passions grossières qui les égarent, jusqu'à ce que l'excès de leurs malheurs commence leur instruction et que des hasards heureux ou que des hommes de génie les civilisent. C'est en Asie et en Égypte que nous voyons naître l'état social; là des empires s'élèvent, quand le reste de la terre semble encore inculte. Ensuite, l'Europe se polit par degrés. Enfin de toutes parts s'établissent des villes, des lois, des magistrats, des arts, mais aussi des erreurs et des vices. L'ambition, l'avarice, l'iniquité, la discorde, amènent et prolongent jusqu'à nos jours les guerres et les révolutions. Cependant la Grèce antique brille souvent de l'éclat des talents et même des vertus. On serait tenté de croire qu'il ne manque à la patrie des Aristide, des Socrate, des Sophocle, des Aristote, rien de ce qui peut honorer l'humanité. Rome au premier coup d'œil nous offre un spectacle plus imposant encore : aussitôt qu'elle est libre, elle est grande; elle a des héros dès qu'elle a des citoyens. Quand aucune instruction ne l'éclaire encore, de nobles sentiments l'entraînent aux plus hautes destinées; et longtemps les dissensions intérieures ne suffisent ni pour la rabaisser ni pour l'affaiblir; elle ne succombe que sous le poids des richesses dont elle s'empare et de la tyrannie qu'elle exerce sur ses tributaires. Dans le cours des âges suivants, l'état social se dégrade et semble presque se décomposer au sein de l'Europe et en plusieurs contrées

de l'Asie : il ne renaît ou ne se perpétue qu'en prenant des formes barbares; peu à peu cependant les nouvelles institutions s'améliorent; et, après de longues vicissitudes, les progrès de l'industrie, des arts et des lumières, ramènent la civilisation et quelquefois la liberté. Tel est le tableau général dont il s'agit de dessiner et d'enchaîner les détails; car ne considérer l'histoire que comme un amas immense qu'on tâche de ranger par ordre de dates dans sa mémoire, ce serait, dit Condillac (1), ne satisfaire qu'une vaine et puérile curiosité qui décèle un petit esprit, ou se charger d'une érudition infructueuse qui n'est propre qu'à faire un pédant.

C'est donc en se rattachant au système des mœurs et des sociétés que les faits se lient étroitement les uns aux autres, qu'ils prennent les caractères de causes et d'effets et qu'ils composent un corps d'instruction utile aux siècles futurs. Hors de là il ne reste que des minuties incohérentes qui ne méritent pas qu'on en conserve le souvenir. Je ne connais du moins qu'un seul genre de faits qui puissent, quoique isolés et quoique étrangers aux sciences morales, conserver de l'importance et demeurer historiques : ce sont les grands phénomènes physiques, les catastrophes naturelles, telles que les tremblements de terre, les éruptions de volcan, les vastes inondations, en un mot, les faits qui, bien qu'indépendants de la volonté des hommes, ont eu néanmoins de l'influence sur leurs destinées. Encore peut-on dire que, par cette influence même, ils se rattachent à l'histoire des sociétés, et que d'ailleurs leurs effets sont quelquefois modifiés par le progrès de la civilisation et des arts.

(1) De l'étude de l'histoire. Ch. I.

A cette exception près, les seuls faits qui soient dignes d'entrer dans l'histoire sont ceux qui peuvent jeter quelque lumière sur les sciences morales et politiques, et par conséquent pour se diriger dans le choix de ces faits, il est indispensable de prendre au moins quelques notions des sciences qu'ils doivent éclairer. Sans de pareilles notions il nous serait impossible de faire un pas de plus dans la philosophie de l'histoire.

Les connaissances morales se divisent en deux branches, les unes consistent en observations ou expériences, en expressions générales de tous les phénomènes moraux que présente la vie des hommes. Les autres sont pratiques; elles énoncent positivement des droits et des devoirs, présentent une série ou, s'il se peut, un système de règles ou de conseils à suivre dans tout le cours des actions humaines.

Les connaissances morales prennent le nom de Politique, lorsqu'on les applique spécialement aux rapports que les institutions civiles établissent entre les hommes, et alors aussi elles se partagent en deux genres, d'une part les observations, et de l'autre les préceptes.

Nous allons rechercher comment l'histoire se doit mettre en contact avec chacune de ces sections de la science des mœurs et des sociétés.

CHAPITRE II.

RAPPORTS DE L'HISTOIRE AVEC L'ÉTUDE DES PENCHANTS DE L'HOMME, SOIT NATURELS, SOIT ACQUIS.

Quels sont les penchants naturels de l'homme et quels sont ceux qu'il contracte? Quelle influence exerce sur lui l'éducation qu'il reçoit, la profession qu'il embrasse, les sociétés qu'il fréquente, les institutions sous l'empire desquelles il est placé? Comment toutes ces causes contribuent-elles à jeter des idées ou des opinions dans les esprits, à imprimer aux âmes des mouvements qui, selon le degré de leur vivacité, prendront les noms de goûts, ou de sentiments, ou de passions, à nous donner enfin des habitudes, des mœurs ou même cette manière d'être plus décidée et plus constante que nous appelons caractère? Par le seul énoncé de ces questions, on voit que la partie de la science morale qui aspire à les résoudre est essentiellement historique, qu'elle consiste en faits ou du moins en résultats généraux donnés par les faits, que par conséquent le premier devoir de l'histoire sera de recueillir toutes les expériences qui tendront à éclaircir chacune de ces premières notions.

Sans doute la connaissance de nos penchants naturels peut dériver immédiatement d'une analyse philosophique de notre organisation, de nos besoins et de nos

facultés; mais, outre que cette analyse serait illusoire, si elle n'était fondée sur des faits soigneusement observés, les résultats en deviennent plus certains et plus clairs, quand ils sont vérifiés par des expériences mémorables. Au point de civilisation où nous sommes arrivés, il nous est assez difficile de faire sur nous-mêmes de pareilles expériences; car les modifications que nous avons reçues de toutes parts se sont tellement combinées et compliquées avec notre propre nature, que nous devons souvent craindre d'attribuer à celle-ci ce qui n'appartient qu'à d'autres causes : l'histoire nous offrirait à cet égard des renseignements plus sûrs, si elle pouvait saisir les hommes au moment même où ils se réunissent en associations politiques et lorsqu'ils n'ont encore subi l'influence d'aucune institution. Malheureusement il est rare qu'elle ait de ces tableaux à nous présenter. Nous avons vu combien toutes les origines sont restées obscures, combien les peuples ont peu de moyens, lorsqu'à peine ils existent, de conserver et de transmettre des souvenirs. Toute nation, comme tout homme, a eu une enfance dont les premières années n'ont rien laissé dans sa mémoire. Nous ne savons de cette enfance d'un peuple que ce qu'en ont pu découvrir les nations adultes dont il était alors environné, et peut-être ne l'ont-elles aperçu que lorsqu'il avait déjà fait quelque progrès. Les Germains, quand Tacite (1) nous peint leurs mœurs, ont des rois, des chefs, des coutumes, des croyances, des poëtes. A défaut pourtant de relations véritablement primordiales, celles qui se rapportent à des temps où la civilisation est en-

(1) *De Moribus Germanorum*.

core fort imparfaite, sont d'un extrême intérêt, quand on peut les tenir pour exactes ou pour probables; et, sous ce rapport, le livre de Tacite, que je viens de rappeler, est l'un des plus instructifs que nous ait laissés l'antiquité.

Puisque j'ai parlé de questions à résoudre, j'en citerai deux ou trois exemples, non pour proposer aucune solution, mais pour indiquer certains genres d'observations à faire en étudiant l'histoire. Les hommes sont-ils, de leur nature, bons ou méchants? Est-il vrai qu'ils ne soient dépravés que par l'état social, que par les institutions vicieuses qu'ils créent eux-mêmes? Si tout était bien en eux et autour d'eux, d'où leur est venu et comment ont-ils acquis ce penchant à tout pervertir? Le genre humain va-t-il se dégradant de plus en plus, comme le prétendait Horace (1)? et devons nous reconnaître que les contemporains de ce poëte, moins corrompus que ceux de Juvénal, l'étaient plus que ceux de Cicéron, quoique les mœurs de ces derniers ne valussent pas celles que Caton l'Ancien avait censurées? Ou bien faut-il soutenir avec Sénèque, que la somme des désordres reste constamment la même, et qu'il n'y a de variations que dans les espèces de déréglements? Vaut-il mieux dire qu'il y a des époques plus honorables ou plus tolérables les unes que les autres, mais que le genre humain, par les vicissitudes mêmes qui le détériorent et l'amendent successivement, se trouve ramené à une sorte d'état moyen, ou du moins assujetti à un cours réglé d'oscillations? Ne serait-il pas au contraire permis de penser que, malgré les fréquentes

(1) *Œtas parentum, pejor avis,* etc. Carminum liber III. od. 6.

interruptions de ses progrès, il est appelé à se perfectionner par degrés dans une suite indéfinie de siècles? Nous n'avons en ce moment rien à répondre à ces questions : nous ne devons pas prévoir comment l'histoire les éclaircira; je dis seulement que tout ce qui, dans ses récits, semblera tendre à ce but, méritera une attention sérieuse.

Ne pouvant avoir, sur le petit globe que nous habitons, qu'une bien faible connaissance de l'univers dont il n'est qu'une parcelle et pour ainsi dire qu'une miette imperceptible, ne démêlant bien ni les grandes lois de la nature, ni les rapports des parties au tout, ni leur enchaînement entre elles, nous devons trouver imparfaits ou déréglés tous les mouvements ou accidents qui nous dérangent ou nous blessent. S'il ne tenait qu'à nous, il s'établirait entre nous et les choses qui nous touchent des relations qui nous conviendraient mieux que celles qui existent, et nous donnerions à notre propre organisation des perfectionnements qui la rendraient, ce semble, plus forte et plus heureuse. Ce qu'il faut conclure de nos désirs, de nos regrets et de notre impuissance, c'est que les lois du monde ne tendent point exclusivement à la plus parfaite satisfaction de notre espèce ni d'aucune des espèces qui peuplent avec nous ce globe terrestre dont cent millions d'autres globes ne soupçonneront peut-être jamais l'existence.

Au fond, le pouvoir humain se borne à modifier, arranger ou déranger un certain nombre de petits détails naturels; et ce pouvoir, extrêmement circonscrit quand il n'est exercé que par un seul homme, ne se développe d'une manière sensible qu'à mesure que des centaines, des millions d'individus associent leurs forces

pour en faire un commun usage. L'histoire offre le tableau des tentatives et des actes quelconques de cette puissance et signale les personnages qui dans le cours des siècles y ont le plus participé.

Il s'en faut en effet que tous les hommes y prennent une égale part. On peut, au contraire, les diviser, à cet égard, en deux classes.

L'homme qui ne puiserait qu'en lui-même toutes ses déterminations, qui résisterait victorieusement à toute influence extérieure, serait parvenu au plus haut degré possible d'activité. On regarderait au contraire comme descendu au dernier terme de la faiblesse et comme absolument passif celui qu'une organisation débile, mobile, indécise, condamnerait à recevoir d'autrui toute affection, toute opinion, tout mouvement. Il est probable qu'à la rigueur ni l'un ni l'autre de ces deux extrêmes n'existe; du moins les exemples en sont fort rares; mais chaque individu de notre espèce se rapproche plus ou moins, soit du premier, soit du second, et, en prenant le milieu de l'intervalle qui les sépare, on est autorisé à distinguer deux classes d'hommes, l'une plus active, l'autre plus passive.

C'est la nature même qui attache ou qui appelle chacun de nous à l'une et à l'autre. On appartient à la première par des penchants naturels plus déterminés, par le caractère plus énergique des sentiments, des pensées et des volontés; à la seconde, par une disposition native à l'inertie, à la mollesse, à l'indifférence. Sans doute il survient des circonstances qui accroissent ou affaiblissent l'activité, qui entretiennent ou réveillent l'inaction; mais il y a là un premier fonds qui n'est point acquis, des inclinations primitives, bonnes ou vicieu-

ses, qui ne sont point contraires, qui ont été seulement cultivées ou exercées dans le cours de la vie.

La deuxième des classes que je viens d'indiquer est de beaucoup la plus nombreuse, et c'est sur elle que différentes causes extérieures exercent un empire auquel n'échappe pas toujours la première. Ces causes, quoique très-multipliées, sont, je crois, presque toutes comprises sous les quatre dénominations générales d'éducation, de profession, de société et de gouvernement. J'emploie ici le mot d'éducation dans le sens vulgaire : ce sont les soins que l'on prend de l'enfance et de la jeunesse. La profession consiste dans le genre d'occupations auquel un long espace de la vie est consacré. La société dont j'entends parler est celle des personnes avec qui nous avons les relations les plus ordinaires de parenté, de voisinage, de travaux, d'intérêts ou de plaisirs, d'amitié ou de bienveillance. Je prends enfin le mot de gouvernement pour l'ensemble des institutions politiques d'un pays : ce n'est pas l'acception la plus juste de ce mot, mais nous n'avons pas encore besoin d'une précision rigoureuse. Maintenant, il s'agit de savoir quel jour l'histoire pourra jeter sur le système et le jeu de ces quatre causes.

Les parents, la nourrice, les maîtres, les serviteurs, les voisins, les condisciples, presque tous ceux qui approchent un enfant, coopèrent à son éducation. Qui de nous sait le nombre des personnes qui ont influé sur le premier âge de sa vie? C'est, au surplus, cette multiplicité d'instituteurs d'un même élève qui affaiblit leur puissance. Les impressions qu'il en reçoit ne sauraient être homogènes; l'une efface ou amoindrit l'autre. Donnée ou dirigée fortement par un seul homme, l'éduca-

tion aurait un pouvoir extrême. Assoupir les affections originelles en leur refusant les occasions de se manifester, ou les développer au contraire par la présence et les attraits des objets qui leur correspondent; assujettir les actions et les mouvements d'un élève à des règles si constantes, que leur empire lui paraisse nécessaire et le devienne presque en effet; établir un parfait accord entre ce qu'il voit faire et ce qu'on veut qu'il fasse; n'offrir au besoin qu'il a d'imiter que des exemples assortis aux lois qu'on lui impose; voilà ce que pourrait une éducation véritablement homogène, ce qu'elle accomplirait pour le bien ou pour le mal de celui qu'elle maîtriserait si pleinement.

Naturellement la curiosité des élèves est le principal moyen de l'éducation intellectuelle, et leur penchant à l'imitation le premier levier de l'éducation morale. C'est par là que les sujets les plus actifs laissent toujours quelque prise; car, loin qu'ils échappent plus que les autres à ce penchant, peut-être l'éprouvent-ils davantage; seulement il prend de bonne heure chez eux la teinte de l'émulation. Tourmentés du besoin de sentir vivement leur existence, leur puissance, le progrès de leurs facultés, ils essayent de faire de même, dans l'espoir de faire bientôt mieux et d'être imités à leur tour. On les dégraderait en éteignant leur activité; on ne ferait, en la comprimant, que les habituer à la dissimuler : il la faut employer à leur insu et à leur profit. Après l'imitation, le plus puissant ressort serait l'expérience de l'avantage ou du dommage qu'une action bonne ou mauvaise amène à sa suite, non comme récompenses ou châtiments, mais comme effets immédiats et naturels. Mais ces résultats ne deviennent infaillibles qu'à raison

des circonstances particulières dont on a su environner l'élève; ce qui exige des soins délicats et difficiles, dont on s'est le plus souvent dispensé, en y substituant des méthodes artificielles. Telles ont été les froids et secs commandements, les moyens coactifs et répressifs, et divers genres de terreurs mensongères. J'avoue que c'est traiter les enfants comme des hommes que de les asservir et de les tromper; je n'examine point en détail quels maux ou quels biens une telle éducation doit produire : son principal effet est d'achever quelquefois l'automatisme des sujets passifs.

Il est presque impossible à l'éducation appelée publique de se passer des ressorts que je viens de qualifier artificiels : c'est ce qu'on prouverait à la fois par la nature même des choses, et par toutes les expériences que l'histoire a pu recueillir. Mais il importe d'observer que ces systèmes d'éducation commune, qui semblent avoir tant d'unité à l'égard de tous les élèves, sont précisément ceux qui en ont le moins à l'égard de chacun d'eux individuellement considéré; car la multitude des leçons et des exemples qu'il reçoit durant plusieurs années, la variété des influences qu'il subit, le conflit des vices qui le pressent, en diminuent nécessairement l'efficacité. Il ne saurait contracter tant d'habitudes quand elles ne seraient que diverses; et les essais de celles qu'il ne prend pas affaiblissent toujours celles qui lui restent : on peut craindre seulement que l'effet le plus général de ce genre d'institutions ne soit d'amoindrir les caractères, et de peupler la société d'hommes légers, souples et variables.

On a donc lieu de penser que le pouvoir de l'éducation n'est complet que lorsqu'elle a, par système ou

par hasard, une sorte d'homogénéité; qu'en ce cas, ses élèves sont longtemps ou même toujours reconnaissables; purs automates, si elle a conspiré avec la nature à les rendre tels; énergiquement bons ou méchants, si elle a développé en eux des caractères actifs; que ce pouvoir décroît en raison du nombre des instituteurs d'un même élève, de l'incohérence et de la divergence des méthodes qu'ils suivent; que la plupart des éducations étant ainsi mixtes et indécises, les impressions qu'elles produisent sont diverses et mobiles; et qu'il en résulte néanmoins toujours certaines modifications, salutaires ou funestes, des penchants naturels. Sur ce sujet, deux genres d'articles seront à recueillir dans les annales des peuples : d'une part ceux qui concerneront les systèmes ou modes d'éducation, soit privée, soit commune, usités chez les divers peuples; de l'autre, les détails relatifs à l'enfance et à la jeunesse des hommes illustres.

L'influence de la profession est, à certains égards, plus circonscrite que celle de l'éducation; mais elle est ordinairement moins vague, plus déterminée. Nous avons tous une profession; car ce serait encore en avoir une que de n'en vouloir embrasser aucune : ce serait du moins une condition, une manière d'exister qui deviendrait digne d'être observée, s'il arrivait qu'elle inspirât, à ceux qui s'y condamnent, de la présomption et de l'arrogance. Le nom d'orgueil a été appliqué au vif sentiment des services qu'on rend à ses semblables, et à la prétention de ne leur en devoir aucun : ce sont là deux dispositions assez différentes pour mériter des noms distincts. La première peut bien avoir ses erreurs, ses excès et ses ridicules; mais la seconde tend directe-

ment au mal commun, tandis que l'autre est la cause de tous les biens que des facultés actives peuvent opérer en ce monde. L'orgueil de bien faire est éminemment social; il rattache notre existence aux jouissances d'autrui; il nous ramène sans cesse de nous-mêmes à nos semblables, et de leurs besoins à notre énergie personnelle. Quant à l'autre orgueil, c'est le traiter avec indulgence que de l'appeler vanité, puisque ce mot ne l'accuse que d'être inutile et mal fondé : fierté conviendrait davantage, si ce terme était encore, comme dans la langue où nous l'avons puisé (1), synonyme de férocité. Cependant il est plus d'une fois arrivé que ceux qui ne faisaient rien, et qui, par cette raison, croyaient mieux valoir, le persuadaient si bien aux autres que chacun n'aspirait plus qu'à leur noble oisiveté. Cette manière d'être modifiait jusqu'à la multitude qui n'en pouvait jouir, et les professions se graduaient en raison inverse de l'intensité des travaux : les plus laborieuses passaient pour les moins nobles.

En divers lieux et à plus d'une époque, le service militaire n'a été qu'un devoir commun à tous les citoyens. L'histoire nous dira comment il est devenu, chez plusieurs peuples, une profession particulière, et comment les classes qui se la réservaient, fières, dans leurs loisirs, des désastres qui signalaient les époques de leur activité, ont prétendu dominer et opprimer les sociétés qu'elles s'étaient chargées de défendre; comment, esclaves de toutes les tyrannies et rebelles aux pouvoirs légitimes, elles alliaient des mœurs licencieuses à la plus passive obéissance, et semblaient croire que le plus noble usage de la vie était de la partager

(1) *Fier* vient de *ferus*.

entre la fainéantise et le brigandage. On voit, dans l'antiquité profane, une autre profession inspirer, avec moins de fracas, des terreurs encore plus profondes ; se réserver l'interprétation des lois du ciel et de celles de la terre, les secrets des sciences, particulièrement ceux de l'art médical ; se déclarer les médecins des corps et des âmes, en même temps que les juges des peuples et des rois. Ces fonctions se sont divisées depuis, mais non sans conserver bien longtemps dans leurs mœurs, dans leur langage, jusque dans leurs costumes, des vestiges de leur antique alliance. L'histoire est éminemment instructive, lorsqu'elle peut exposer les origines, les progrès, les vicissitudes et le caractère moral de ces classes privilégiées.

Extraire, cultiver, recueillir les productions de la terre ; leur faire subir les préparations, les modifications, les métamorphoses qui les approprient à nos besoins ; échanger tous les bienfaits de la nature et de l'industrie l'un contre l'autre, ou contre le signe par lequel ils sont tous représentés ; les transporter ainsi dans tous les lieux qui les réclament, répandre sur la société les profits et les charmes de l'instruction et des arts : tous ces emplois divers de nos facultés physiques ou intellectuelles tendent immédiatement au bien général de l'espèce humaine. On ne déprave ces professions honorables qu'à force d'entraves ou de priviléges, de mépris ou de prédilections, qu'à force de multiplier pour l'homme les tentations de nuire ou les occasions de se défendre. Dès qu'un système particulier de traditions, de prétentions, d'opinions et de pratiques, aura fait de chaque art une corporation, la bonté naturelle de cet art ne suffira plus pour assu-

rer ni le progrès de sa théorie ni la pureté de sa morale. Bon gré, mal gré, chacun prendra l'esprit de son état; ce qui ne signifie point qu'il y deviendra plus habile, mais qu'il y contractera les habitudes par lesquelles ses confrères se distinguent et se séparent, le plus qu'ils peuvent, des autres classes de la population. Ces habitudes professionnelles ne s'étendent point, je l'avoue, à toutes les actions de la vie sociale. Elles n'embrassent point la moralité entière d'un individu; mais, plus concentrées, elles n'en deviennent que plus impérieuses; les actes qu'elles régissent se répètent chaque jour durant une longue suite d'années. Que ne pourront-elles pas sur la passive multitude, quand nous voyons ce qu'elles peuvent sur des hommes énergiques, s'ils ne sont aidés par beaucoup de circonstances? Il ne s'agit plus d'affections légères qui s'évaporent dans l'atmosphère du monde; il s'agit d'influences régulières et persévérantes au sein desquelles on vieillit, et qu'on reçoit d'autant mieux qu'on les communique. Peut-être les subit-on depuis l'enfance. C'est du moins ce qui arrive quand la profession est héréditaire, circonstance qui n'est pas rare dans l'histoire, et qui est restée fréquente dans les sociétés actuelles. Alors la profession nous saisit dès le berceau; elle détermine notre éducation; elle nous choisit, pour toute notre vie, des amis, des familiers, des alliés, des proches : elle a marié nos pères et nos sœurs, nous aussi peut-être, et nos enfants; elle n'a cessé de nous atteindre par vingt espèces de relations, d'assimilations et de convenances. Il n'y a donc pas moyen de révoquer en doute l'utilité des notions historiques qu'il sera possible d'acquérir sur ces différentes espèces de travaux, d'exercices ou de conditions; sur le partage des popula-

entre la fainéantise et le brigandage. On voit, dans l'antiquité profane, une autre profession inspirer, avec moins de fracas, des terreurs encore plus profondes; se réserver l'interprétation des lois du ciel et de celles de la terre, les secrets des sciences, particulièrement ceux de l'art médical; se déclarer les médecins des corps et des âmes, en même temps que les juges des peuples et des rois. Ces fonctions se sont divisées depuis, mais non sans conserver bien longtemps dans leurs mœurs, dans leur langage, jusque dans leurs costumes, des vestiges de leur antique alliance. L'histoire est éminemment instructive, lorsqu'elle peut exposer les origines, les progrès, les vicissitudes et le caractère moral de ces classes privilégiées.

Extraire, cultiver, recueillir les productions de la terre; leur faire subir les préparations, les modifications, les métamorphoses qui les approprient à nos besoins; échanger tous les bienfaits de la nature et de l'industrie l'un contre l'autre, ou contre le signe par lequel ils sont tous représentés; les transporter ainsi dans tous les lieux qui les réclament, répandre sur la société les profits et les charmes de l'instruction et des arts : tous ces emplois divers de nos facultés physiques ou intellectuelles tendent immédiatement au bien général de l'espèce humaine. On ne déprave ces professions honorables qu'à force d'entraves ou de priviléges, de mépris ou de prédilections, qu'à force de multiplier pour l'homme les tentations de nuire ou les occasions de se défendre. Dès qu'un système particulier de traditions, de prétentions, d'opinions et de pratiques, aura fait de chaque art une corporation, la bonté naturelle de cet art ne suffira plus pour assu-

rer ni le progrès de sa théorie ni la pureté de sa morale. Bon gré, mal gré, chacun prendra l'esprit de son état; ce qui ne signifie point qu'il y deviendra plus habile, mais qu'il y contractera les habitudes par lesquelles ses confrères se distinguent et se séparent, le plus qu'ils peuvent, des autres classes de la population. Ces habitudes professionnelles ne s'étendent point, je l'avoue, à toutes les actions de la vie sociale. Elles n'embrassent point la moralité entière d'un individu; mais, plus concentrées, elles n'en deviennent que plus impérieuses; les actes qu'elles régissent se répètent chaque jour durant une longue suite d'années. Que ne pourront-elles pas sur la passive multitude, quand nous voyons ce qu'elles peuvent sur des hommes énergiques, s'ils ne sont aidés par beaucoup de circonstances? Il ne s'agit plus d'affections légères qui s'évaporent dans l'atmosphère du monde; il s'agit d'influences régulières et persévérantes au sein desquelles on vieillit, et qu'on reçoit d'autant mieux qu'on les communique. Peut-être les subit-on depuis l'enfance. C'est du moins ce qui arrive quand la profession est héréditaire, circonstance qui n'est pas rare dans l'histoire, et qui est restée fréquente dans les sociétés actuelles. Alors la profession nous saisit dès le berceau; elle détermine notre éducation; elle nous choisit, pour toute notre vie, des amis, des familiers, des alliés, des proches : elle a marié nos pères et nos sœurs, nous aussi peut-être, et nos enfants; elle n'a cessé de nous atteindre par vingt espèces de relations, d'assimilations et de convenances. Il n'y a donc pas moyen de révoquer en doute l'utilité des notions historiques qu'il sera possible d'acquérir sur ces différentes espèces de travaux, d'exercices ou de conditions; sur le partage des popula-

tions en classes professionnelles, et sur les mœurs propres à chacune de ces diverses manières d'exister.

On voit que ce second genre d'influences morales se confond souvent avec celui que j'ai considéré comme le troisième, et auquel j'ai attaché le nom de sociétés privées. J'ai dit que j'entendais par là le commerce d'idées et d'affections qui s'établit entre chacun de nous et les personnes dont il se trouve le plus ordinairement rapproché. Nul, dans l'état présent des choses humaines, n'échappe à l'action de la société ainsi définie. Celui qui trace le cercle le plus étroit autour de sa personne n'en demeure que mieux exposé à l'influence du petit nombre d'individus auprès desquels il faut bien qu'il vive : il est plus profondément modifié par trois ou quatre qu'il ne le serait par dix mille; et l'on parviendrait quelquefois à reconnaître duquel de ses paucissimes il tient chacun de ses tics. C'est plutôt l'homme de tous, qui n'est de la façon d'aucun; son vagabondage le préserve et l'isole en quelque sorte plus que ne ferait la retraite. Tant de cercles qu'il parcourt ne lui donnent que des manières : on prend des habitudes, et à la longue des mœurs, dans les tête-à-tête ou dans les sociétés fort resserrées. A travers les tourbillons du monde, il faut, selon les temps et les lieux, apprendre et oublier beaucoup de rôles : au contraire, lorsqu'on a réduit à quelques scènes tout le drame de la vie, on demeure imbu de tous leurs détails, entraîné par tous leurs mouvements. En un mot, le commerce intime pénètre et assimile; au lieu que l'homme qui se plonge dans la multitude, et qui n'y veut différer de personne, parvient à ne conserver d'autre caractère que la mobilité commune.

Depuis les brillantes assemblées des cours jusqu'aux veillées des hameaux, il y a partout des sociétés où les hommes agissent d'autant plus les uns sur les autres qu'ils s'y retrouvent plus souvent et en moindre nombre. L'ascendant naturel des caractères énergiques ne s'y manifeste pas toujours, soit que des conjonctures particulières les empêchent de l'exercer, soit qu'ils dédaignent d'en prendre la peine. Plusieurs réservent leur activité à d'autres moments de la vie : ils ne cherchent là que le repos, et se délassent plus délicieusement à observer qu'à se faire voir; esprits éclairés et circonspects, toujours mesurant ce qui leur manque, et non de combien ils dépassent les autres : ils enseignent le moins qu'ils peuvent, ils recommencent d'examiner; ils n'ont jamais fini leurs études. Ils écoutent avec résignation, même avec docilité, le plus vain verbiageur qui a le bonheur de ne pas douter de sa prééminence. La condition des sots ne serait point assez belle, s'ils n'étaient admirés et révérés que par de plus sots : leur empire s'étend fort au-dessus d'eux-mêmes; et il serait permis de croire qu'ils ont fort souvent régi ce bas monde. Mais qu'il leur soit facile, en s'agitant quelque peu, de régenter la bonne compagnie comme la mauvaise, on n'en peut douter. Nulle part ce n'est le plus fort qui prime, c'est le plus présomptueux : toute coterie a son pédagogue qui décide, qui loue, qui censure, qui donne le ton à ceux-là même qui en auraient un bien meilleur. Ceux qui croient en lui le soutiennent contre ceux qui le jugent : applaudi des uns, il est ménagé par les autres, et imposé par tous à chacun. Quelques-uns s'étaient d'abord sentis capables de lui résister; mais pour avoir différé d'user de ce pouvoir

ils l'ont perdu, et ce joug qu'ils avaient méprisé, comme aisé à secouer, voilà qu'ils l'ont subi pour toujours. C'est à peu près ainsi que se fonde en tous lieux le règne des sots, de ceux du moins que leur arrogance distingue des purs imbéciles, et qui savent se mettre en valeur.

Sociétés, professions, éducation, tout ce qui nous donne des habitudes en reçoit des gouvernements, qui deviennent ainsi la cause principale, et pour ainsi dire unique, des modifications bonnes ou mauvaises que subit notre nature morale. Ils disposent immédiatement des écoles publiques, et l'éducation privée parvient rarement à se soustraire aux maximes, aux usages, aux intérêts dont ils l'environnent. Chaque profession prend la teinte des lois qu'ils lui imposent, et par leurs établissements divers, par l'intervention de leurs agents, ils maîtrisent plus ou moins les réunions ou associations particulières. C'est donc surtout par eux et à cause d'eux qu'en presque tous les pays et tous les siècles, la plupart des hommes deviennent autres que ne les ferait la faiblesse ou l'énergie de leur propre nature. La disposition même à résister au pouvoir, quand certains individus ou certains ordres la contractent, est une manière d'être qu'ils n'auraient pas connue sans lui, et dont les conséquences sont fort graves. L'histoire sera beaucoup plus instructive sur toute cette matière que sur les articles précédents : elle nous exposera tous les détails de cette vaste influence; et il ne tiendra qu'à nous de vérifier par les faits les résultats établis ou énoncés par les philosophes. L'appréciation rigoureuse de ces résultats suppose, relativement à la nature des gouvernements, à leurs espèces, à leurs formes, des notions

que je n'ai point encore exposées. Toutefois je ferai dès cet instant mention d'une doctrine de Montesquieu, parce qu'elle tient au sujet que nous traitons, et qu'on en peut prendre une idée, sans remonter au delà des notions les plus familières.

Cet écrivain a désigné certains genres d'affections morales comme propres et nécessaires à chaque forme de gouvernement (1). Le despotisme, a-t-il dit, inspire la crainte et ne se maintient que par elle. L'honneur est, dans le même sens, le principe de la monarchie; la modération, de l'aristocratie; la vertu, de l'état populaire. Quelque sensible, quelque immédiat qu'ait paru à quelques esprits le rapport de chacune de ces affections avec le système politique auquel Montesquieu l'a fait correspondre, jamais sans doute une pareille théorie ne sera pleinement garantie que par l'expérience : j'oserai même ajouter qu'on a besoin de recueillir beaucoup de faits pour la bien concevoir, c'est-à-dire pour attacher des idées précises aux mots qui l'expriment, pour l'étendre et la modifier peut-être, pour saisir les termes moyens, les variétés, les nuances qu'elle n'énonce pas. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet. Il nous suffit en ce moment de reconnaître qu'un système politique est à la fois un système moral; que le tableau des mœurs, du caractère d'un peuple, retrace les effets des institutions qui le régissent. Mais outre cette influence générale qu'exerce la forme du gouvernement, il n'est aucune loi particulière qui n'ait aussi la sienne, soit qu'elle développe ou perfectionne les mœurs que l'on a commencé d'avoir, soit qu'elle les contrarie ou les altère. Voilà comment les annales des nations recèlent les prin-

(1) Esprit des lois, liv. III, ch. 1 et suiv.

cipaux éléments de la partie des connaissances morales qui consiste en observations.

Cet empire si direct et si constant des institutions publiques, ou, comme on dit, des gouvernements sur les mœurs, a pourtant une limite : il est quelquefois contre-balancé par celui d'une instruction générale, acquise sans le concours du pouvoir, par le progrès libre et purement national des sciences, des lettres et des arts. Bacon, et, après lui, plusieurs philosophes ont attribué à ces lumières publiques une puissance invincible : frappés de leur éclat, et considérant surtout les moyens qu'elles ont de se propager depuis l'invention de l'imprimerie, ils ont pensé qu'elles ne pouvaient plus s'éteindre, qu'elles sortiraient toujours plus resplendissantes des nuages éphémères qu'on s'efforcerait d'élever autour d'elles; et qu'agrandissant dans le cours des siècles leurs propres destinées, elles allaient de plus en plus éclairer le monde, adoucir et fortifier les mœurs. Une éducation, disent ces philosophes, ne modifie que son élève; une société, une profession n'imprime qu'à un certain nombre d'hommes l'esprit qui la caractérise; un système politique n'a d'empire que sur une seule nation : tous les peuples et tous les siècles sont exposés à ces clartés générales et progressives qui, s'insinuant peu à peu dans les écoles, dans les corporations, dans les cercles, finissent par luire sur les gouvernements eux-mêmes. Il serait d'autant plus pénible d'avoir à combattre une opinion si consolante, qu'un moyen de maintenir ou d'accroître l'influence des lumières est de la représenter comme inévitable; elles obtiennent plus de pouvoir en paraissant en avoir davantage : *possunt quia posse videntur*. Parmi les puissances qui

régissent le monde moral, il en est plusieurs dont la force consiste ainsi dans l'idée même qu'on s'en est formée. Ceux qui, dans les siècles qui suivront le nôtre, étudieront l'histoire à leur tour, auront sur cette question plus de données que nous n'en pouvons avoir encore. Toujours aperçoit-on les progrès, bien tardifs et bien lents, à la vérité, d'une instruction que le gouvernement ne propageait pas, et dont les effets se sont faits quelquefois sentir dans les siècles suivants. Il importera partout de distinguer avec soin de l'instruction que le pouvoir répandait lui-même, celle qui se propageait à son insu, ou sans son concours, ou même quelquefois malgré lui; de démêler, s'il se peut, dans l'état des mœurs de chaque âge historique, les produits des institutions politiques, et ceux des lumières spontanément écloses et librement disséminées; de rechercher quels gouvernements ont eu le malheur d'être vaincus par les lumières, ou la sagesse de s'en laisser éclairer. Ce sont des faits d'un haut intérêt, que ceux qui concernent les tentatives, les succès, les vicissitudes des sciences, des arts et des lettres. L'histoire littéraire est la principale branche de l'histoire générale; elle en est l'œil, comme a dit Bacon. Gardons-nous pourtant de nous dissimuler l'ascendant que les superstitions et la tyrannie peuvent obtenir; les moyens qu'elles ont eus de faire, à plus d'une époque, rétrograder l'esprit humain; et souvenons-nous qu'après les siècles de Cicéron, de Tite-Live et de Tacite, sont venus ceux des gnostiques et des réalistes, ceux d'Attila et d'Hildebrand.

Toutes les causes que je viens d'indiquer, éducation, profession, fréquentations privées, établissements politiques, instruction générale et indépendante, contribuent à jeter des opinions dans les esprits, à imprimer

des mouvements aux volontés. Je ne considère ici les opinions que dans leurs rapports avec les habitudes morales, rapports qui méritent, ce me semble, toute l'attention des esprits studieux. Je conviens qu'il y a beaucoup d'hommes qui auraient peine à se rendre un compte bien exact de leurs idées, et qui n'attachent aucun sens précis à la plupart des mots qu'ils profèrent, surtout aux mots, toujours un peu abstraits, de la langue morale : du moins ont-ils accepté des maximes, ou, si l'on veut, des formules qui déterminent plusieurs de leurs habitudes et régissent un grand nombre de leurs actions. Il est vrai encore que les hommes les plus instruits agissent quelquefois avec trop de précipitation ou de passion, pour écouter les conseils qu'ils auraient à se donner à eux-mêmes; mais le cours habituel de leur conduite n'en porte pas moins l'empreinte des idées saines qu'ils ont adoptées, et des erreurs qui s'y sont mêlées. S'il faut avouer enfin que des personnages très-cultivés ont paru quelquefois n'avoir aucune opinion fixe, et se sont montrés excessivement habiles dans l'art de professer tour à tour toutes les doctrines, cette versatilité même est un phénomène très-remarquable; et lorsqu'elle devient commune, elle est un grand trait de la physionomie morale d'un pays ou d'une époque. La persévérance dans un même système d'idées, quand elle est véritablement constante, quand elle n'est ni fanatisme, ni intolérance, ni opiniâtreté; quand elle n'exclut pas l'examen et la réflexion, est un signe de force, un gage de sagesse. Dans tous les cas, les opinions, sans avoir la principale part aux déterminations des volontés humaines, sont des mobiles dont il ne faut jamais négliger de mesurer la puissance. Ainsi nous compte-

rons au nombre des pages les plus utiles de l'histoire celles où nous pourrons découvrir quelles ont été, en chaque lieu, en chaque siècle, les persuasions, les croyances, les préventions, les lumières soit des hommes célèbres, soit de la multitude, soit surtout des maîtres qui la gouvernaient.

Nos affections sont des causes beaucoup plus immédiates, plus ordinaires, plus puissantes de nos résolutions et de nos actions. Elles prennent, selon le degré de leur vivacité, différents noms que j'ai déjà remarqués, et dont je conviendrai que le sens n'est pas toujours rigoureusement déterminé. Goûts, penchants, sentiments, passions, ces mots, et quelques autres qui leur ressemblent, sont restés un peu vagues; mais ils forment une sorte de progression, dont la passion proprement dite est le plus haut terme. Les sentiments n'ont pas la turbulence de la passion, mais ils sont des émotions plus vives, plus profondes, plus entraînantes que les goûts et même que les simples penchants. Les passions ont plus d'activité et moins de durée que les autres affections. Elles ont été divisées par les moralistes en deux genres principaux, la haine et l'amour, selon qu'elles ont pour objet le mal ou le bien. On distingue par des dénominations particulières, non-seulement les différentes manières d'aimer et de haïr, mais aussi quelques circonstances de ces deux affections, et leurs directions spéciales vers certains objets. Quoique l'imperfection des langues se laisse apercevoir dans les détails de ce système, Descartes (1) est parvenu à le rendre assez méthodique et surabondant peut-être, plutôt qu'incomplet. On y a compris presque tous les mouvements de notre cœur,

(1) Traité des passions, Œuvres de Descartes, t. IV.

quelle qu'en soit l'intensité; et on l'a étendu ainsi aux sentiments, aux penchants, aux goûts même, par conséquent fort au delà de ces véritables passions qui s'emparent de l'âme, et s'y attachent comme à une proie.

La haine et les passions dont elle est le genre sont souvent des vices et toujours des malheurs : des vices, lorsqu'injustes et effrénées, elles nous entraînent à violer les lois sociales; et des malheurs, par l'amertume qu'elles répandent sur notre propre destinée, alors même qu'elles ne nous font commettre aucune mauvaise action. Il n'y a peut-être qu'une seule passion de cette première classe qui ne soit pas toujours funeste, et c'est pourtant la plus impétueuse de toutes, la disposition à la colère. On voit dans le monde et dans l'histoire des hommes excellents qui se débarrassent par ces explosions soudaines du fiel que leurs âmes ne sauraient nourrir; et cette irascibilité, que je ne prétends point recommander, puisqu'elle peut trop aisément devenir malfaisante, produit de très-heureux effets toutes les fois qu'elle ne l'est pas. Elle donne plus d'énergie à la probité, plus d'empire à la vertu : la vraie manière de haïr le vice est d'en être indigné, et de se montrer devant lui plus redoutable que lui-même. A cette exception près, toute passion haineuse est funeste en elle-même et dans ses effets : elle tourmente pour exciter à mal faire; c'est une maladie du cœur et un fléau de la société. Haïr, craindre, envier, c'est souffrir en se disposant à nuire, et s'exciter à la perversité par le malaise.

Il s'en faut que les passions qui ont le bien pour objet soient toujours heureuses; elles ne sont pas même toujours raisonnables. Trop souvent elles prennent pour un bien ce qui ne l'est pas; et lors même qu'il

n'y a pas lieu de les accuser de cette erreur, elles sont encore imprudentes, si elles s'engagent à lutter contre des obstacles plus forts qu'elles. Après qu'un sentiment a pris le caractère d'une passion, il n'est guère plus temps de dissiper les illusions dans lesquelles on serait tombé. A proprement parler, quiconque peut se désabuser n'est plus passionné ou ne l'est pas encore. L'habitude amortit les passions, quelquefois même les éteint; mais, pour les extirper toutes vives, il faut des déchirements et presque des catastrophes. C'est au moment où elles vont éclore qu'on doit se presser d'en juger l'objet, d'en prévoir les conséquences, de calculer les chances de bonheur ou d'infortunes qu'elles pourront amener, de les considérer enfin dans leurs rapports avec les circonstances et les institutions dont elles subiront l'empire. Elles tiennent de bien plus près que nos opinions à notre organisation, à nos dispositions naturelles; mais l'état social les environne pourtant d'influences qui les modifient, qui les dirigent ou les compriment. Ici donc doit s'ouvrir un nouveau champ d'observations morales à recueillir dans les récits historiques; car des passions ou vertueuses ou criminelles ou insensées ont produit le plus grand nombre de ces actions diversement célèbres dont ils éternisent la mémoire. Ils ont tout à nous apprendre sur l'origine, les développements, les effets de ces affections vives qui décident souvent du sort de ceux qu'elles agitent et quelquefois de la destinée des nations. Ces tableaux occupent beaucoup d'espace dans l'histoire; et ils y sont si animés, si fidèles et si complets, que la métaphysique n'a pu y ajouter que des rêveries et des fictions.

Ainsi, les actions humaines ont leurs causes, soit

dans notre propre nature morale, soit dans les modifications qu'elle a reçues par notre éducation, par notre profession, par nos relations de sociétés, par le système politique qui nous régit, et par les lumières publiques qui nous environnent. Ces causes agissent sur notre intelligence et sur notre sensibilité, qui toutes deux président immédiatement, mais la seconde beaucoup plus que la première, aux déterminations de notre volonté.

Maintenant, si nous considérons dans le cours de la vie d'un homme toute la suite de ses résolutions ou des actions qui en résultent, nous remarquerons entre elles des rapports, des ressemblances, une sorte de ton général, de couleur constante; et, sauf certaines exceptions, il nous semblera facile de prévoir par les actions précédentes de cet homme, celles auxquelles il devra se déterminer en des conjonctures données. Nous serons fondés à supposer qu'il a un caractère personnel, ou bien des mœurs, ou tout au moins des habitudes. Ces trois termes d'habitudes, de mœurs, de caractère, forment aussi une progression à laquelle il faut donner encore quelque attention.

L'exercice augmente à tel point la flexibilité de nos organes qu'ils finissent par répéter comme d'eux-mêmes les mouvements qui leur ont été fréquemment imprimés. A force d'accomplir certaines volontés, ils semblent ne les plus attendre : leur obéissance est si prompte qu'on la croirait prévenante. C'est à ce genre de phénomènes que nous donnons en général le nom d'habitudes, particulièrement lorsque les actes que nous avons tant de facilité et de tendance à répéter ne tiennent point à des dispositions naturelles, et qu'au contraire nous

y avons été entraînés par les leçons, les exemples et l'autorité d'autrui. Les hommes que la nature n'a pas doués de quelque activité, de quelque énergie qui leur soit propre, n'ont, à vrai dire, que des habitudes. Leurs déterminations dépendent de l'action immédiate et présente de certaines causes morales et physiques. S'il arrive qu'une de ces causes agisse longtemps et persévéramment sur eux, leurs habitudes auront plus de durée, sans avoir réellement plus de consistance et de profondeur. La destinée de cette partie considérable du genre humain est de recevoir l'influence des mœurs qu'elle n'a pas et des caractères qui la dominent; de vouloir, de croire et de faire tout ce que détermine la puissance; et j'entends ici par ce mot de puissance la cause quelconque qui se trouve être la plus forte entre celles qui s'exercent sur les hommes passifs.

Il convient de réserver le nom de mœurs, à une classe particulière d'habitudes, à celles qui forment un système, qui sont tellement cohérentes qu'on n'en saurait rompre une seule sans ébranler presque toutes les autres. Elles ont acquis par leur enchaînement plus de force et de solidité. Ce qui fait que la plupart des habitudes manquent de cette liaison et de cette consistance, c'est que les causes qui les ont fait naître, l'éducation, les sociétés particulières, les institutions politiques n'ont pas été homogènes, ne se sont pas combinées pour atteindre un but déterminé. Mais lorsqu'en effet ces causes diverses conspirent à produire uniformément les mêmes effets, elles érigent les habitudes en véritables mœurs, bonnes ou mauvaises, austères ou molles, franches ou artificieuses. Ces mœurs-là,

quelles qu'elles soient, deviennent celles des hommes instruits ou cultivés, s'introduisent peu à peu ou se réfléchissent, sauf quelque déchet, dans un grand nombre de rangs inférieurs, et constituent la civilisation d'un peuple. Sans elles il n'y a qu'aggrégation, que des troupeaux de créatures humaines. On n'échappe à l'empire de ces mœurs nationales que de deux manières, ou par l'ignorance et la grossièreté qui ramènent à l'état d'aggrégation brute, et retiennent dans la sphère des simples habitudes; ou bien par l'énergique activité qui permet de prendre un caractère personnel.

Si des écrivains célèbres, et particulièrement La Bruyère [1], ont paru distinguer au sein de la société, une très-grande variété de caractères, c'est qu'ils ont fort étendu la signification de ce nom : ils l'ont appliqué à toute manière d'être, à des mœurs, à des habitudes, à des routines et à des tics. Mais on a si bien reconnu depuis la nature des caractères proprement dits, que, pour la mieux faire sentir, on a introduit dans la langue certaines expressions nouvelles; par exemple, *homme à caractère, manquer de caractère, avoir du caractère.* Je ne cite pas ces expressions pour les recommander; la dernière surtout me semble fort vicieuse; mais l'observation morale qu'elles veulent énoncer est, à mon avis, très-vraie et très-importante. Il est des hommes qui ne se conforment aux mœurs communes qu'autant qu'ils les jugent raisonnables ou convenables. Une âme énergique, des opinions décidées, des affections fortes, des passions vives les affranchissent plus ou moins de l'empire des exemples et des leçons d'autrui. Cet em-

[1] Les caractères de Théophraste avec les caractères ou les mœurs de ce siècle, par La Bruyère.

pire, ils l'exerceraient plutôt eux-mêmes, et lorsqu'en effet les circonstances leur permettent de prendre quelque ascendant, leurs volontés, fermes et constantes, entraînent avec eux au bien ou au mal ceux qui les approchent ou les environnent : les caractères dont nous parlons ici se confondent avec les plus hautes vertus ou avec les vices les plus audacieux dont l'humanité soit susceptible. Les personnages doués de cette énergie sont proportionnellement bien plus nombreux dans l'histoire que dans nos sociétés. Ils remplissent, par les bienfaits ou les fléaux qu'ils répandent sur les peuples, une vaste partie des annales du monde. La plupart des faits mémorables leur appartiennent; ils sont les acteurs des plus grandes scènes politiques. Ainsi en ce genre spécial de connaissances morales, comme en plusieurs de ceux que je viens de retracer, l'instruction historique dépasse de beaucoup celle que chacun de nous peut acquérir par ses expériences immédiates et personnelles dans le cours de la vie.

J'ajouterai pour prévenir toute erreur, qu'un caractère vraiment énergique ne se fait distinguer ni par des singularités extérieures ni par l'audace artificielle des démarches et des paroles, mais par l'indépendance des opinions, par la fermeté des desseins, par la plus constante fidélité aux mêmes règles de conduite, sans égard aux contradictions, aux menaces, aux vicissitudes, et quoi qu'il en puisse advenir. Il ne se propose point d'attirer les regards, il veut rester digne des siens propres, et craindrait de n'être point assez ce qu'il faut qu'il soit s'il cherchait trop à le paraître. Il suit les usages reçus dans le pays qu'il habite, tant qu'il les trouve conciliables avec les devoirs qu'il s'est

imposés, et il ne s'écarte des sentiers communs que dans les occasions, bien assez fréquentes, où il ne pourrait y rester sans perdre sa propre estime. C'est néanmoins une illusion fort ordinaire dans le monde, que d'attribuer de la force à ceux qui en étalent l'apparence, et que de prendre le bruit pour du courage ou de l'activité. Mais la science morale est si peu faite qu'aucune de ces erreurs ne doit nous étonner.

Un peuple a toujours, comme un individu, ou seulement des habitudes, ou bien des mœurs, ou enfin, ce qui est rare, un caractère. Dans ce dernier cas, il est appelé à dominer ses voisins et ses rivaux restés dans les deux degrés inférieurs. On verra que telle est la cause de tous les triomphes des Romains. Une nation qui n'a que des mœurs n'a pas le même avantage sur celles qui n'ont que des habitudes; car ces mœurs peuvent être molles et contribuer à diminuer les forces à l'entretien desquelles de simples habitudes suffisent quelquefois. C'est ainsi que des hordes barbares envahissent et soumettent des contrées civilisées. Les destinées des familles humaines se règlent partout d'après l'état et la direction de leurs facultés intellectuelles et morales.

Ces réflexions font assez comprendre combien il importe à une nation d'acquérir un caractère énergique, ou de posséder au moins un grand nombre d'hommes qui en soient doués, et qui donnent l'exemple d'une honorable persévérance dans leurs sentiments. Cependant on nous enseigne aujourd'hui que « la fixité « des principes, la constance des opinions, la fidélité « aux maximes ne sont point le partage des hommes « supérieurs : qu'une tête un peu vaste a plusieurs

« cases; qu'à mesure que l'une se vide, l'autre se rem-
« plit; qu'il n'y a que la médiocrité qui soit douée,
« en quelque sorte, de l'immobilité de ses idées
« par leur indigence; que n'ayant pas beaucoup, elle
« garde ce qu'elle a, s'y attache et s'y cramponne. » Ce système, qui jadis eût semblé fort étrange, ne doit plus nous étonner au milieu de tant d'autres protestations contre les doctrines morales, philosophiques et littéraires du 17e et du 18e siècle. L'histoire, à la vérité, dirait que l'inconstance n'a pas besoin de si hautes lumières, et que les plus grossiers intérêts suffisent à tous les changements d'opinion ou de langage; mais on a raison de flétrir la constance et d'ennoblir la versatilité, quand on entreprend de prouver à un grand peuple, illustré dans toutes les carrières, qu'il doit aujourd'hui, abjurant ses titres de gloire et méconnaissant ses progrès, se replonger dans son moyen âge; et, s'il n'y retrouve point assez de modèles romantiques et mystiques, en mendier chez ses voisins pour avoir à son tour une littérature, une histoire, et une philosophie.

J'ai tâché d'exposer comment l'histoire correspond à tous les détails de la partie des connaissances morales qui consiste en observations. J'ai dû me borner à en présenter le système général : mon but n'était pas d'établir et de rassembler tous les résultats dont cette science se compose; mais seulement d'indiquer, en cette partie, les usages de l'histoire, les différents genres de renseignements ou d'instructions que nous aurons à lui demander. J'ai donc placé au nombre des faits dignes d'attention ceux qui font connaître les dispositions naturelles ou inclinations primitives des hommes, les modifications qu'elles reçoivent, les diverses

causes extérieures qui agissent sur elles depuis l'enfance jusqu'aux derniers âges, l'influence immédiate que les opinions et plus encore les affections exercent sur les actions humaines, la liaison plus ou moins étroite et constante de ces actions entre elles quand on les envisage dans tout le cours de la vie d'un homme ou d'un peuple, et les divers degrés de leur ressemblance ou de leur uniformité, qui sont représentés par les mots d'habitudes ou de mœurs ou de caractères. Telles sont, ce me semble, les études qui appartiennent à la morale d'observation : elles sont historiques par leur nature même. Mais il est une autre partie, bien plus utile, de la science morale; savoir, celle qui tend à diriger, par un système de préceptes, toute la conduite de la vie; et c'est à cette morale pratique, considérée aussi dans ses rapports avec l'histoire, que le chapitre suivant doit être consacré.

CHAPITRE III.

PRÉCEPTES DE MORALE A RECUEILLIR DANS L'HISTOIRE.

Autant il y a de présomption et de futilité à imaginer des systèmes généraux de causes et d'effets, pour en composer *à priori* des histoires idéales, autant il est utile et sage d'observer, dans l'histoire positive, les faits qui prennent le caractère d'expériences, et qui fournissent ainsi des données aux sciences morales et politiques. J'ai tâché d'exposer comment une analyse circonspecte et même timide peut néanmoins démêler quelquefois, dans les actions historiques, ce qui appartient aux penchants naturels et communs à tous les hommes, ce qui dérive au contraire des circonstances diverses qui ont modifié ces penchants; et distinguer au sein d'un peuple, dès qu'il commence à faire des progrès, deux classes d'individus, l'une plus passive, qui se laisse modifier par tout ce qui l'environne; l'autre douée d'une activité, d'une énergie qui la destine à exercer de pareilles influences plutôt qu'à les subir. C'est principalement sur la première et la plus nombreuse de ces deux classes que les causes ou puissances extérieures obtiennent et conservent un empire auquel la seconde n'échappe pas toujours pleinement.

Nous avons compris toutes ces causes sous les quatre dénominations d'éducation, de profession, de sociétés habituelles et de gouvernement, en remarquant toutefois, qu'en certains lieux, et en quelques siècles, il s'en est établi une cinquième qui consistait dans les progrès libres d'une instruction générale, indépendante des institutions communes. Telles sont les différentes puissances qui agissent sur l'intelligence et sur la sensibilité des hommes, qui leur communiquent d'une part des idées, des opinions, des maximes; de l'autre, des affections qui, selon le degré de leur vivacité, reçoivent les noms de goûts, de sentiments ou de passions. Ce sont ces idées et plus encore ces affections qui influent immédiatement sur les volontés et par conséquent sur les actions humaines. Les mots d'habitudes, de mœurs, de caractères, expriment la ressemblance, plus ou moins constante, la liaison plus ou moins étroite qui se maintient dans le cours entier des déterminations et des mouvements d'un homme ou d'un peuple. Voilà comment nous avons conçu un premier genre de connaissances morales, celui qui ne consiste encore qu'en simples observations, et qui est ainsi purement historique. Une autre partie de la morale se compose de préceptes : c'est celle que nous devons considérer en ce moment, mais seulement dans ses rapports avec l'histoire.

La morale la plus sublime, celle qui doit obtenir le plus de vénération et d'empire, a pour base les dogmes et les sentiments religieux; c'est l'objet d'une instruction théologique, supérieure à nos études et à nos discussions profanes. Les philosophes enseignent aussi les règles à suivre dans la conduite de la vie; et tant qu'il

ne s'agit que de ces préceptes mêmes, les sectes semblent souvent se rapprocher : elles ne se divisent d'une manière tranchante que lorsqu'elles recherchent les fondements de la morale, c'est-à-dire les motifs généraux de tous ses préceptes. Sur ce sujet, les doctrines sont fort variables et peuvent néanmoins se distribuer en deux classes, qui correspondent à deux grandes écoles philosophiques. D'une part on rattache la science des mœurs aux idées archétypes du beau, du bon et du juste; de l'autre on la puise dans l'observation des choses humaines, dans l'expérience positive, dans l'analyse des relations de l'homme avec tout ce qui le domine ou l'environne. Nous n'aurons point à prononcer entre ces deux théories; et s'il nous arrive de faire plus d'usage de la seconde que de la première, c'est que nous y serons entraînés par la nature même de nos études historiques. En effet, l'histoire ne peut enseigner qu'une morale expérimentale; elle n'expose les règles que par des exemples.

Toutes les langues anciennes et modernes ont caractérisé les différentes actions humaines par les noms de justes ou injustes, de bienfaisantes ou malfaisantes, de courageuses ou pusillanimes. Quand un transfuge, médecin, dit-on, du roi d'Épire, offrait aux consuls romains d'empoisonner ce monarque, s'ils voulaient mettre un prix à ce service, Fabricius, qui refusait de profiter d'une si honteuse infidélité, faisait une action louable, et Pyrrhus s'était écrié lui-même qu'on détournerait plutôt le soleil de son cours, que Fabricius des voies de la justice. Tite-Live et Cicéron (1) nous racontent qu'après la bataille de Cannes, des prisonniers

(1) Tite Liv. XXII, 58; Cic., de Officiis. III, 32.

romains obtinrent la permission d'aller à Rome solliciter leur rachat, s'engageant à revenir au camp des Carthaginois, s'ils ne l'obtenaient point. L'un de ces captifs, et celui-là, dit Cicéron, n'avait point une âme romaine, *minime romani ingenii homo*, sorti à peine du camp ennemi, y rentra aussitôt, en feignant d'avoir oublié quelque chose; et comme on l'en laissa ressortir sans exiger de lui une nouvelle promesse, il se tint pour dégagé de la première qu'il prétendait avoir remplie par ce retour simulé. Le sénat romain n'en jugea point ainsi : il fit saisir et remettre aux mains d'Annibal, ce prisonnier dont la misérable supercherie avait le caractère que nous réprouvons sous le nom de mauvaise foi.

Lorsque Titus pardonne à ceux qui ont conspiré sa perte, lorsqu'il s'empresse de calmer les inquiétudes de la mère et du fils de l'un de ces conjurés; lorsqu'il déclare qu'il aime mieux périr que de nuire à qui que ce soit; lorsqu'il regrette, comme perdu, le jour qu'il n'a marqué par aucun bienfait, nos voix s'unissent à celles qui l'ont proclamé les délices du genre humain. Mais si dans cette même Rome, où régnaient avec Titus la clémence et la bonté, Domitien son successeur, recommence les proscriptions de Tibère et de Néron; si, en des siècles plus modernes, un Sixte IV aiguise au Vatican les poignards qui frapperont les Médicis à Florence; si, peu après, un Alexandre VI gouverne l'Église et le monde par des trahisons et des vengeances; si, plus tard, un jeune roi ordonne en France d'épouvantables massacres, les noms de perfidie, d'inhumanité, de férocité suffisent à peine pour exprimer l'horreur que ces attentats nous inspirent. Nous admirerons dans

les trois cents Spartiates des Thermopyles, et bien des fois dans les légions romaines, le plus sublime héroïsme où l'amour de la patrie puisse élever des mortels. Au contraire, nos mépris flétrissent, autant qu'il est en notre pouvoir, ceux que déconcerte l'aspect du péril, soit dans les combats, soit aussi dans les affaires civiles : ce Prusias, par exemple, que les menaces des Romains entraînent à trahir Annibal. D'où viennent et sur quoi reposent tous ces jugements? Pourquoi n'estimons-nous pas la poltronnerie, la tyrannie, l'infidélité? Quels droits la probité, la bonté, la magnanimité ont-elles à nos hommages?

Ces droits, quelle qu'en soit l'origine et de quelque manière qu'ils tiennent à la nature des choses humaines, sont établis, proclamés par tous les faits dont les annales des nations se composent. De savoir si le type de toutes ces idées morales est originellement imprimé dans nos âmes; ou bien si elles sont les produits du développement de nos organes, les résultats des lois générales qui nous régissent et que Dieu a données au monde; ou bien enfin si les mots de droits et de devoirs ou d'obligations n'expriment que les premières conventions sociales, que les conditions sans lesquelles la société n'existerait pas, que les liens communs de tous les intérêts individuels, l'histoire ne résout point immédiatement ces questions; elle les abandonne aux philosophes, et se contente de rassembler toutes les données qui peuvent contribuer à les éclaircir. Elle nous montre l'homme invinciblement entraîné à vivre en société; et par conséquent à reconnaître les maximes ou axiomes qui sont les fondements nécessaires de toute association, savoir que nous devons tenir les engage-

ments par nous contractés, soit expressément, soit par le fait même de notre existence volontaire au sein d'une société, et n'y jamais faire à autrui ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse. C'est la base d'un premier ordre de lois morales; de toutes celles que résume le mot d'équité. Mais, en second lieu, l'expérience acquise ou par le commerce ordinaire de la vie ou par les études historiques, nous découvre dans les hommes une disposition à compatir aux maux de leurs semblables, un besoin plus ou moins urgent de secourir la faiblesse, d'adoucir la douleur, de guérir la souffrance; disposition qui tient sans doute à notre organisation naturelle, et qui devient la source d'une seconde classe de devoirs que nous pouvons comprendre sous le nom générique de bonté. Je dis que ce sont aussi des devoirs, parce que, selon le langage le plus vulgaire et à la fois le plus précis, c'est être inhumain, dénaturé que de les enfreindre. Il importe de remarquer entre les deux ordres de devoirs que je viens d'indiquer, une différence essentielle. Le calcul exact de nos intérêts personnels suffirait pour nous prescrire les premiers : car en donnant l'exemple de les transgresser, nous renoncerions aux droits qu'ils nous garantissent. Ce même calcul a-t-il lieu à l'égard des devoirs du second genre? Je ne le crois pas. La compassion ne nous est point inspirée par la prévoyance du besoin que nous pourrons en avoir à notre tour; elle est elle-même un besoin immédiat, un mouvement naturel auquel nous ne résistons qu'en éprouvant d'abord un malaise extrême. L'habitude de cette résistance ne se contracte que par des efforts pénibles qui dépravent notre nature et qui opèrent en nous une véritable dégénération. Être injuste, c'est ces-

ser d'être raisonnable; être insensible est pire encore; c'est, à vrai dire, cesser d'être homme. Celui à qui les souffrances d'autrui sont devenues étrangères n'appartient plus à l'espèce humaine : dès qu'il ne dit plus, *humani nihil a me alienum puto*, il n'a plus le droit de dire *homo sum.* Tout au contraire, la pratique habituelle des deux ordres de devoirs que nous venons de distinguer, exalte et perfectionne à tel point notre nature morale que l'homme, en certaines circonstances, paraît s'élever au-dessus de lui-même. Ce phénomène a lieu, quand il faut, pour accomplir des devoirs, braver d'imminents périls, compromettre et sacrifier des intérêts personnels qui semblent les plus immédiats et les plus chers, tranquillité, santé, fortune, honneurs, la vie même et quelquefois encore la réputation. Le mot de courage (espèce d'augmentatif de cœur) représente l'idée générale de ce troisième ordre d'obligations morales; car ce sont là, en des conjonctures données, des obligations positives et rigoureuses : ce n'est bien souvent qu'à ce prix qu'on se maintient honnête homme, bon citoyen et défenseur fidèle de sa patrie, soit dans la noble carrière des guerriers, soit dans l'exercice des fonctions civiles. Les mêmes degrés qui sont représentés par les mots de raison, talent et génie, lorsqu'il s'agit du développement de l'intelligence humaine, le sont pour l'ordre moral, par ceux d'équité, bonté et magnanimité. De part et d'autre, ce qui se place au premier de ces trois degrés, obtient notre estime; nous sommes disposés à aimer ce qui appartient au second, et nous admirons ce qui s'élève au troisième. Je crois que les préceptes de la morale sociale, c'est-à-dire de celle qui concerne les relations que les hommes

ont entre eux, se distribuent sous les trois titres que je viens d'énoncer, et qu'ils dérivent tous et de nos intérêts, et de nos progrès, et de notre nature même. La morale embrasse aussi nos devoirs envers Dieu et envers nos propres personnes; mais je ne parlerai que des rapports de l'homme avec ses semblables : c'est un sujet fort étendu encore; et c'est d'ailleurs celui sur lequel l'histoire jette le plus de lumières, quoiqu'elle offre aussi le tableau des institutions religieuses, et dans certains détails biographiques, les exemples des soins que chacun doit prendre de sa conservation et de son bien-être.

L'expérience, et dans ce terme je comprends surtout l'histoire, suffirait pour nous suggérer, par le spectacle de tous les désordres, l'idée de tous les devoirs sociaux. Certes! elles ne sont que trop fréquentes, et que trop tardives, les leçons que nous donnent l'inhumanité, la perfidie lâche et cruelle. Nos regards ne sont que trop tôt frappés de l'éclat des grands crimes, tant de ceux que les lois répriment, que de ceux qui s'accomplissent quelquefois au nom des lois. En avançant dans la vie, nous marchons à travers les infidélités, les fourberies, les intrigues; et si nous pouvions être assez distraits pour ne pas les voir quand elles ne blessent que nos voisins, nous serions bien forcés de les sentir quand elles s'exercent sur nous-mêmes. Quiconque a souffert, quiconque a été ou délaissé ou secouru dans ses souffrances, sait à merveille en quoi la bonté consiste; et celui que l'on a trompé a une idée fort nette de l'équité. L'histoire nous montre, presque à chaque page, comment l'imposture égare les peuples, et comment des ambitions insensées dévas-

tent la terre, même à ces époques brillantes où des vices élégants et fastueux dissimulent et consomment la misère publique; comment l'astuce et la violence s'efforcent d'éteindre les lumières et d'étouffer les institutions bienfaisantes. Dans les annales antiques comme dans les sociétés modernes, l'injustice apparaît sous toutes ses formes : elle ne se cache qu'autant qu'il le faut pour demeurer impunie; et le voile qui sert à la garantir, n'a pas besoin d'être assez épais pour l'empêcher d'être aperçue. Il y a eu des temps où c'était plutôt la probité qu'on avait peine à découvrir; où la vertu, plus obscure encore qu'elle n'était rare, loin d'avoir intérêt à se montrer, ne se croyait plus ostensible. Les époques où on la préconise en la laissant souffrir (*laudatur et alget*), ne sont pas les plus déplorables : il en est où elle se passe de louanges, où il lui serait dangereux d'en obtenir, où la prudence lui conseille de voiler non-seulement son éclat, mais jusqu'à ses souffrances. Non, nous ne pouvons ni vivre dans le monde, ni remonter le cours des siècles passés, sans avoir sans cesse sous les yeux le tableau de l'iniquité, sans ressentir le mal qu'elle nous fait ou du moins sans être avertis de celui qu'elle peut nous faire; et pour que des impressions si fréquentes et si profondes nous suggèrent les premières notions de morale, notre sensibilité doit suffire; notre attention est assez excitée par le devoir naturel de nous préserver de tant d'atteintes.

On donne une idée générale et positive de la probité en la définissant la fidélité aux engagements et en y comprenant avec ceux qui ont été formellement contractés, ceux qui résultent, comme je l'ai déjà dit, du fait même de l'association. Il est des conventions qui n'ont

pu être que tacites, celle, par exemple, d'observer les conventions expresses. L'intérêt commun établit immédiatement les lois qui interdisent l'assassinat, le vol, la calomnie; elles n'en seraient pas moins sacrées, si elles n'étaient pas authentiques. Nous pouvons, sans aucune fiction, considérer comme effectives les transactions qui sont également réclamées par l'intérêt de tous contre chacun et par l'intérêt de chacun contre tous; celles qui protégent le faible contre le fort, et le fort contre la multitude des faibles. Il est convenu entre les hommes associés que chacun vivra et jouira le mieux qu'il lui sera possible, mais jamais au détriment des individus de son espèce; et ici peut se placer une observation que je ne crois pas sans importance. Quelles que soient les affections qu'il nous arrive de ressentir ou de feindre pour d'autres espèces d'animaux, la vérité est qu'ils sont les victimes de nos caprices ou, si l'on veut, de nos besoins. Nous pouvons bien éloigner de nos yeux le tableau du mal que nous leur faisons; mais notre espèce, comme chacune des autres, vit en état de guerre contre des espèces différentes. C'est sans doute une loi de la nature; et ces hostilités, ces destructions, ces carnages entrent dans le système universel de la transmutation et de la reproduction des substances. Ce qui constitue la sociabilité humaine, c'est la loi de ne jamais nous traiter mutuellement en ennemis, hors le cas de la défense naturelle, c'est-à-dire d'une agression à repousser; et cette loi est d'autant plus évidente et nécessaire, que notre nature nous entraîne à ne pas nous traiter même en étrangers. La condition des hommes est de ne vivre qu'aux dépens des êtres qui ne sont pas du genre humain.

Il est vrai que de peuple à peuple ces maximes ont été fort mal observées. Des guerres injustes, insensées, cruelles, ensanglantent les annales de tous les siècles. On dirait que chaque nation a resserré ce qu'elle avait d'équité, dans les limites de son territoire, et n'a connu aucune obligation à remplir au delà. Rome surtout présentera trop d'exemples de cet oubli de la justice. Cependant si l'on excepte les hordes barbares qui n'entraient dans aucune discussion des motifs de leurs incursions et de leurs brigandages, on verra que les peuples tant soit peu civilisés n'ont pris les armes qu'en se prétendant attaqués, offensés ou lésés. Ce n'étaient là le plus souvent que de vains prétextes, que de bien fausses applications du droit naturel de se défendre. Mais ces allégations bien ou mal fondées, ces manifestes raisonnables ou sophistiques, contiennent une reconnaissance expresse des lois communes qui doivent régir le monde social, et par lesquelles tous les hommes sont obligés à ne se permettre l'un contre l'autre aucune offense.

Ce pacte fondamental a deux causes, la raison et le sentiment; la raison, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen de garantir nos droits, nos jouissances, notre existence; le sentiment, parce que telle est en général l'organisation des hommes qu'ils sont attirés l'un vers l'autre et enclins à mettre en commun ce qu'ils ont de bonheur ou de peines. Mais soit absence, soit affaiblissement de cette affection, il se rencontre des hommes insociables qui, malgré les conseils de leur raison, demeurent, autant qu'il est en eux, en état de guerre contre les individus de leur propre espèce, et qui s'efforceraient de briser les liens de la société, s'ils ne trouvaient

mieux leur compte à profiter pour eux-mêmes des conventions dont ils savent secouer ou éluder l'empire. Ils troublent autour d'eux l'ordre et le repos, bien moins en attaquant les institutions sociales, qu'en les faisant servir à leurs desseins malfaisants. Ils emploient la fraude plus souvent que la violence. On les voit, selon les conjonctures, brigands, hypocrites, intrigants, factieux ou tyrans. Leur but est toujours de se rendre heureux du malheur d'autrui, et leur sort de rester malheureux au milieu des infortunes dont ils s'environnent. Cependant, loin que ce malaise dans lequel ils vivent, serve à les corriger, ils ne croient jamais avoir fait assez de mal : leur perversité n'a de frein que l'opinion qu'ils se forment de l'efficacité des obstacles et de la probabilité du châtiment; ils ne s'abstiennent que des crimes qui seraient ou empêchés ou punis. La peur est leur seule conscience; elle est aussi leur seule religion, quand ils en ont une. On a inventé contre eux des moyens répressifs auxquels ils ont assez souvent l'habileté d'échapper : ils ont rendu nécessaire, dans les grands États, une surveillance inquiète dont ils se font quelquefois les instruments. Ils jouent dans l'histoire des rôles ou subalternes ou éminents, selon les directions que les circonstances leur impriment et le degré d'intensité que prennent leurs vices. On distingue entre eux des personnages qui ne s'étaient d'abord proposé qu'un but honorable, et qui en se roidissant contre les obstacles, se sont engagés dans une longue carrière d'égarements et de forfaits. Mais plus on examine de près et en détail la vie des malfaiteurs les plus célèbres, plus on se désabuse d'une erreur trop commune, qui consiste à concevoir une haute idée de leurs facul-

tés intellectuelles. Loin qu'un esprit distingué leur soit nécessaire, les lumières finiraient par diminuer la force de leurs volontés perverses. Ils risqueraient presque de s'amender en s'éclairant et de vouloir moins opiniâtrément le mal, à mesure qu'ils connaîtraient mieux le vrai. Des idées incomplètes, des connaissances superficielles, beaucoup d'à peu près et point de doutes, voilà le genre d'esprit qui garantit le mieux l'énergie et l'empire des mauvais cœurs. Sous ce rapport, la distance n'est jamais aussi grande qu'on le suppose entre les scélérats obscurs, dont les attentats n'ont qu'un étroit théâtre, et les oppresseurs fameux qui prennent un peuple entier pour victime. Les voleurs et les usurpateurs, les assassins et les tyrans, sont, à tous égards, de la même catégorie.

Mais nos regards doivent se fixer aussi sur les personnages chez qui la justice est un sentiment actif et profond. Le pacte social est toujours présent à leurs yeux : l'idée des engagements qu'ils ont contractés ne les abandonne jamais; la fidélité aux lois est leur disposition constante. Je dis fidélité plutôt qu'obéissance, parce qu'il ne s'agit point de la soumission servile que la crainte pourrait commander; mais de la probité, c'est-à-dire de la conscience des obligations sociales, du besoin de les observer pour l'amour d'elles et pour soi-même; indépendamment des obstacles et des menaces qui empêcheraient de les enfreindre. C'est ainsi que sont disposés les hommes justes; créatures éminemment sociables, qui le seraient encore, quand il n'y aurait aucun profit à l'être, aucun péril à ne l'être pas. Ils craindraient de perdre, par la plus légère infidélité, leur propre estime, de déranger l'ordre

dans lequel ils se complaisent, hors duquel ils ne conçoivent ni garanties ni jouissances. L'histoire nous fera connaître beaucoup d'hommes intègres, et nous apprendra à les diviser en deux classes. La sociabilité des premiers est fort rigide : ils sont tellement accoutumés à régler leurs propres actions avec l'exactitude la plus sévère, que pour peu qu'il leur soit prescrit ou permis d'y assujettir les actions des autres, ils veulent à tout prix maintenir ou introduire une rectitude inflexible dans toutes les relations humaines. D'ordinaire on les voit plus occupés du mal qu'il faut éviter que du bien qu'on peut faire; et l'énergie habituelle de leur résistance au désordre ne laisse pas toujours assez d'aménité ou de douceur à leur caractère. En général, ils sont plus craints qu'aimés, et la froide estime de quelques-uns de leurs concitoyens les défend faiblement contre les ressentiments des autres. Ils jouissent donc fort peu de cet ordre parfait qu'ils prétendent affermir ou rétablir autour d'eux. Toutefois leur influence est encore salutaire : ils empêchent beaucoup de mal. La société n'est point assez reconnaissante envers les hommes de cette trempe; elle leur doit, en grande partie, ce qui reste de régularité dans son sein; et leurs services peuvent sembler d'autant plus recommandables qu'ils sont le plus souvent gratuits, pénibles et dangereux. Du reste, j'avouerai que lorsqu'on envisage de près quelques-uns de ces personnages, tels que nous les peint l'histoire, on est fort autorisé à ne pas les trouver assez bons; leur intraitable probité serait plus sûre et plus parfaite, s'ils pouvaient être plus sensibles, et l'on aurait moins à craindre de leur part cette rigueur extrême qui con-

fine à l'injustice. Caton l'Ancien est en quelque sorte le type de cette première classe d'hommes équitables, à laquelle avaient appartenu avant lui, plusieurs des hommes publics de Rome qui ont laissé de grands souvenirs.

C'est plutôt en Grèce, dans Aristide, dans Socrate, que nous trouverions des modèles d'une probité, non moins réelle, mais plus miséricordieuse. Jamais non plus les hommes de ce caractère ne s'écartent, dans leur conduite personnelle, des sentiers étroits de l'équité; ils ne s'en laissent détourner par aucune passion, par aucune circonstance. Ils sacrifient à la justice, qui est le premier et le plus grand des intérêts, tous les intérêts particuliers qui lui sont ou semblent contraires. Seulement ils savent que le plus sûr moyen d'être juste est d'être humain. S'ils abhorrent le crime, ils peuvent excuser la faiblesse, et donnent plus volontiers des exemples que des leçons d'une sagesse austère. A vrai dire, ils ne contribuent pas très-efficacement à extirper les vices, et à rectifier les habitudes morales de leurs contemporains : je ne sais pas même si en regardant de trop près les détails de leur propre vie, on ne serait pas tenté de les soupçonner d'avoir étendu quelquefois sur eux-mêmes l'indulgence dont ils usaient envers autrui. Mais nous ne parlons encore que de la simple équité, que de la fidélité aux engagements et aux lois; et je crois qu'à ne considérer que ce premier genre de devoirs sociaux, l'intégrité s'est alliée à des mœurs douces et paisibles, aussi bien qu'à des caractères tranchants et rigides.

Entre les qualités morales, la bonté semble celle qui tient le plus à notre organisation. Elle n'est que le développement des affections sympathiques. Qui n'a

pas souffert en voyant souffrir? qui n'a pas senti le besoin de guérir ou d'amortir en autrui les maux dont l'aspect l'a frappé? Les douleurs humaines se communiquent : elles sont électriques et pour ainsi dire contagieuses. Aucun sentiment n'est plus indélibéré que la pitié; aucun ne ressemble autant à une sensation pure et simple. Toutefois variable ou inégale, comme nos autres dispositions naturelles, la pitié se laisse modifier par les habitudes; plus tendre chez les uns, plus active dans les autres, tantôt resserrée dans le cercle d'une seule famille, tantôt s'étendant à de plus grandes associations, à tous les habitants d'un même pays, à tous les hommes et même au delà du genre humain. Il doit être permis de penser que l'absence absolue de cette disposition est extrêmement rare et presque impossible; car le spectacle de la souffrance a souvent ému des cœurs endurcis, et quelques-uns se pressent de le fuir, de peur qu'il ne leur échappe une larme, peut-être même un bienfait. Nous n'en devons pas moins reconnaître que ce sentiment, tout naturel qu'il est, a besoin de culture : il se développe avec tout le système de nos organes, et ses progrès ne sont pas aussi rapides qu'on se plaît à le supposer. Nous vantons beaucoup l'enfance, sous prétexte que nous n'avons pas eu le temps de la pervertir. Sans doute, elle est innocente, mais elle est encore peu sensible : de tous les âges de la vie, c'est, comme on l'a remarqué, celui qui inspire le plus de pitié et qui en ressent le moins, double résultat de sa faiblesse. La compassion vive, active, bienfaisante est un symptôme d'adolescence. Au moment où les facultés intellectuelles et morales prennent leur essor, une âme encore pure est assaillie,

pénétrée de toutes les affections sympathiques. Avide d'existence et d'émotions, elle voudrait sentir dans tout ce qui vit, être heureuse dans tout ce qui sent. La nature et la société ne s'offrent à elle que sous des couleurs riantes, et chaque relation nouvelle lui promet un bonheur de plus. Dans le monde, dans les livres, dans les mensonges brillants des arts, elle saisit partout la bonté ou ses images. Le monde social s'ouvre devant elle comme une immense carrière de bienfaits à recueillir et à répandre. Heureux printemps de la vie que des plaisirs purs embellissent, que le chagrin ne flétrit pas, où grandissent rapidement les plus nobles facultés de l'homme; où germent et fleurissent tous les sentiments généreux qui doivent fructifier un jour! Il est bien rare qu'on puisse acquérir dans les âges suivants la bonté qui n'a point éclaté dans celui-là. C'est donc une partie fort instructive de l'histoire des hommes célèbres, que celle qui nous dévoile dans leur jeunesse l'apprentissage de leurs vices ou de leurs vertus, qui nous montre comment la licence des passions éteint la sensibilité après l'avoir égarée; comment au contraire les travaux utiles, les goûts honnêtes, les amitiés honorables, la dirigent et la fécondent; comment les âmes qui se sont amollies s'endurcissent, et comment celles qui ont acquis de l'énergie demeurent tendres et bienveillantes.

On vante à bon droit l'expérience : elle instruit, elle éclaire; mais aussi elle désenchante et quelquefois elle déprave. La défiance garantit, mais elle flétrit et dessèche : elle est, dit-on, la mère de la sûreté, mais il y a telle manière de craindre les méchants qui expose à le devenir soi-même. Les hommes expérimen-

tés, comme Socrate, Cicéron, Montaigne, ont eu besoin, pour se maintenir bons et sensibles, de rencontrer ou de choisir des amis dignes de confiance et d'estime. Ces relations nobles et douces sont des liens nécessaires pour continuer de tenir au reste du genre humain, pour éviter le malheur extrême de mépriser ou de haïr ses semblables. Si ceux avec lesquels on vit habituellement ne ressentent et n'inspirent aucune bienveillance, il devient de jour en jour plus difficile de la nourrir en son propre cœur; on se livre peu à peu aux passions haineuses qui sont le tourment de la vie et la plus périlleuse épreuve de la vertu; et l'on peut perdre à la longue toute disposition à bien aimer et à bien faire. Je sais qu'il y a une misanthropie compatible, malgré la contradiction formelle des termes, avec une philanthropie ardente. L'indignation des âmes énergiques contre les vices des humains n'est réellement qu'une expression vive du désir passionné qu'elles ont de les voir heureux et sages. Mais outre qu'il y a toujours de l'exagération et qu'il entre aussi quelque orgueil dans ces jugements sévères portés sur l'espèce humaine, une humeur si chagrine dispose immédiatement à la dureté et prépare de loin à l'injustice. La première de nos erreurs est de croire les hommes meilleurs qu'ils ne sont, la seconde de leur attribuer beaucoup trop de méchanceté. Ne craignons pas de dire que la première est la plus excusable et que la seconde est la plus pernicieuse. L'histoire, qui ne pèche pas sur cet article par excès d'indulgence, nous donne des idées plus justes des vertus de quelques hommes, de la profonde corruption de plusieurs, de la faiblesse du plus grand nombre, et surtout de la

part qu'ont eue à leurs déréglements les institutions politiques dont ils ont subi l'empire. Il en faut conclure que leur faire beaucoup de bien est encore la manière la plus sage de les empêcher de mal faire.

Sénèque (1) et d'autres moralistes, à force de recommander aux bienfaiteurs un désintéressement absolu et pour ainsi dire aveugle, ont presque fait l'apologie de l'ingratitude. Celui-là sans doute est trop circonspect, qui ne hasarde point de bienfaits : pour en bien placer quelques-uns, il faut savoir en perdre un grand nombre. J'ignore pourtant s'il y a autant de profit que le prétend Sénèque à faire des ingrats : l'idée qu'ils donnent du cœur humain finit par endurcir après avoir attristé; et je pense que si l'on veut entretenir en soi-même des dispositions bienfaisantes, il importe de n'en pas faire, au moins tout exprès, un mauvais usage. La véritable bonté, celle qui ne dégénère ni en imprudence ni en faiblesse, trouve bien assez d'exercice. Des conjonctures particulières lui font prendre, outre le nom de bienfaisance, ceux de clémence, indulgence, commisération, humanité, reconnaissance, amitié, tendresse et d'autres encore. C'est toujours le même sentiment considéré dans ses divers actes, dans ses rapports avec différents objets. Patiente et douce, la bonté n'est jamais envieuse, jamais injuste. Exempte surtout de vanité, elle n'a d'autre ambition que de bien faire, et ne connaît de bonheur qui soit assez à elle que celui qu'elle communique ou qu'elle partage : il lui faut des associés à toutes ses jouissances. Elle ne sait nourrir ni ressentiment ni soupçon : l'aspect de l'iniquité

(1) De Beneficiis.

l'afflige et ne l'irrite pas. Trop amie de la vérité pour devenir crédule ou présomptueuse, elle se console, en doutant du mal, de l'impossibilité de croire toujours le bien; et sans embrasser de vaines espérances, elle ne s'abandonne à aucun désespoir; elle consent à supporter tout ce qui s'amende, comme à seconder ce qui se perfectionne. Elle anime et soutient autour d'elle tous les efforts utiles, toutes les tentatives qui aspirent au plus grand bonheur des humains. Il y a dans le cœur de l'homme trois sources des actions honnêtes, la magnanimité, la justice et la bonté. La magnanimité est la plus sublime; la justice, la plus nécessaire; mais la bonté est la plus féconde.

La plupart des moralistes employent le mot de vertu dans un sens général qui embrasse toutes les dispositions ou habitudes morales qui sont ou paraissent dignes d'éloges. C'est ainsi que les anciens comptaient quatre vertus principales; la prudence, la tempérance, la justice et la force ou le courage. J'ai parlé de la justice : la prudence et la tempérance tiennent spécialement au soin de notre propre personne. A la vérité, elles influent par occasion ou d'une manière indirecte sur les relations sociales; mais elles existeraient encore hors du cercle de ces relations. Un homme qui vivrait tout seul ne trouverait guère à exercer ce qu'il aurait de justice ou de bonté; mais il devrait être prudent et tempérant. Au surplus, la prudence est une habitude de l'esprit plus qu'une disposition du cœur : c'est une manière d'observer et de juger autant qu'une manière de vivre; et la tempérance n'est que la prudence appliquée à la conservation de notre santé et de nos organes, ou bien de notre fortune et de nos au-

tres avantages. Ces deux vertus entrent dans la théorie des devoirs que chaque homme peut se prescrire envers lui-même; or, c'est seulement de ses rapports avec ses semblables, de ses obligations envers eux que je me suis proposé de traiter en ce moment.

Je remarquerai cependant que cette énumération de quatre vertus fondamentales est aussi défectueuse que la plupart des autres nomenclatures anciennes. Il y avait quatre vertus, comme il y avait quatre éléments, quatre tempéraments, quatre gouvernements. Ce qui doit étonner le plus, c'est que la bonté soit omise dans cette classification des plus grandes et des plus belles qualités du cœur humain. Gardons-nous pourtant d'en conclure que la bonté n'entrait point dans le système des mœurs antiques : l'histoire des Grecs et des Romains démentirait cette conséquence. Les sentiments que la nature inspire sont de tous les siècles; et ceux qui nous rendent humains et frères sont exprimés dans les plus anciens livres avec une éloquence qui en atteste la vivacité et la profondeur. Cent fois, au milieu des vastes théâtres d'Athènes et de Rome, les accents pathétiques de la douce et clémente humanité ont retenti dans les âmes, et provoqué des acclamations solennelles. Mais il suffirait de rappeler l'antique hospitalité pour prouver que la philanthropie n'est point moderne et que les moralistes qui jadis l'ont oubliée dans leurs nomenclatures, l'auraient aperçue dans les mœurs de leurs contemporains, s'ils n'avaient été plus pressés de classer que d'observer.

Le mot de vertu qui, selon toute apparence, tire son origine de *vis* (la force), ou plus immédiatement de *vir* (homme); ce mot de vertu, si on ne lui avait

donné, comme nous venons de le voir, une signification très-étendue, serait le plus propre à exprimer ce que nous appelons courage, magnanimité, force ou grandeur d'âme; ce qu'enfin j'ai considéré comme le troisième et le plus haut degré de la moralité humaine. Cette vertu n'a point d'objets qui lui soient particuliers : tous ses actes sont des traits de probité ou de bonté, ou quelquefois de tempérance; ce qui les distingue, c'est la circonstance d'un péril grave et imminent qu'il faut braver pour être bon, juste ou raisonnable; d'un grand obstacle à vaincre, d'un triomphe à remporter sur soi-même, en résistant à une affection naturelle, à une passion violente. C'est l'héroïsme de la philanthropie, ou de la justice, ou de la sagesse sacrifiant tous les intérêts au devoir. La valeur des guerriers a ce caractère : elle affronte, pour le salut ou pour l'honneur de la patrie, tous les hasards des combats, la captivité, les blessures, les mutilations, la mort. On sait bien que les caprices des gouvernements et l'ambition des conquérants abusent de ce dévouement sublime; qu'ils tournent contre l'humanité ses sentiments les plus généreux, ses mouvements les plus énergiques. Un grand peuple n'en doit pas moins d'hommages à ses défenseurs intrépides; et c'est toujours un légitime orgueil que celui que lui inspirent les lauriers et les cyprès même de ses braves. On ne recherche pas quelles prétentions ou quels droits ont à soutenir des bataillons invincibles qui meurent et ne se rendent pas. Ni la cause ni l'événement n'affaiblissent leur gloire, parce que leurs sacrifices ne sont offerts qu'à la patrie et que rien n'est perdu quand le patriotisme et l'honneur ne le sont point. Mais

l'exercice du courage s'étend fort au delà des champs de bataille. Les accidents de la vie physique et les désordres de la vie sociale ne multiplient que trop les occasions d'être courageux. Chez les peuples corrompus, la dépravation commune produit le double effet d'éteindre les germes de toute générosité dans la plupart des âmes, et de les développer avec tant de vigueur et d'éclat dans quelques-unes, qu'on serait tenté de rendre grâce à la cause d'un si admirable phénomène. Loin que la vertu, prise dans le sens primitif et rigoureux de force d'âme, soit l'attribut distinctif, le caractère habituel des États les mieux constitués et les mieux gouvernés, elle y trouverait d'autant moins d'exercice que le système politique approcherait davantage de la perfection : les citoyens y seraient bons et justes, mais le plus souvent sans péril et par conséquent sans efforts. Seulement, on y compterait un plus grand nombre d'hommes auxquels il ne manquerait, pour se montrer magnanimes, que des occasions de l'être. En général, les actions courageuses supposent des malheurs physiques ou moraux, et il faut plaindre les siècles et les pays où l'on aurait besoin qu'elles devinssent fréquentes. Toujours sont-elles les plus riches ornements de l'histoire; elles nous y donnent les plus sublimes leçons.

Dans l'absence même des grands orages et au milieu de circonstances qui semblaient paisibles, tel a été le malaise habituel de la plupart des peuples anciens et modernes, qu'il a fallu pour s'y conserver intègre, une âme forte et des sentiments élevés. Les iniquités impunies ou récompensées ont été si ordinaires qu'on a quelquefois décerné à la probité sim-

ple et vulgaire, les magnifiques éloges dus à la vertu généreuse. Tel homme a été loué pour s'être abstenu de s'enrichir et de s'agrandir par des infidélités : on ne craignait pas de lui exprimer, comme un hommage, l'étonnement où l'on était qu'il n'eût pas été malhonnête, pouvant l'être impunément et avec tant de succès. Compliment sans doute étrange, mais qui n'indique pourtant pas encore le dernier degré de la dépravation sociale : car après que la probité purement innocente a porté les noms de délicatesse, de désintéressement et presque d'héroïsme, un temps arrive où elle ne passe plus que pour inhabileté; où celui qui n'a pas su franchir les limites de son devoir, est jugé indigne des faveurs que lui offrait la fortune, et où s'attache à la simple probité un dédain qui la rend presque courageuse.

Nous venons de reconnaître qu'il faut des circonstances graves, le sacrifice des richesses ou du crédit, le danger de perdre la santé ou le repos, la liberté ou la vie, pour qu'un acte rigoureusement prescrit par la loi morale se transforme en une action héroïque. A ce propos, on a fort souvent cité l'exemple de Régulus. Si en effet ce personnage avait pris l'engagement de retourner à Carthage, aussitôt que les Romains auraient délibéré sur le traité que proposaient les Carthaginois, et s'il était persuadé que ce traité blessait l'intérêt ou l'honneur de Rome, il ne faisait que son devoir en conseillant aux Romains de continuer la guerre et en allant reprendre ses fers en Afrique. Il eût été un mauvais citoyen si, dans une délibération publique, il n'eût consulté que son intérêt personnel, et un parjure, s'il n'eût pas rempli l'obligation qu'il

avait contractée en partant de Carthage. Mais le sort affreux qui l'attendait à son retour dans cette ville ennemie imprime à sa loyauté le caractère du dévouement : il ne reste honnête homme qu'en devenant magnanime. Seulement on pourrait demander si le conseil qu'il donnait aux Romains était le plus raisonnable; et si avant d'accepter la mission dont le chargeaient les Carthaginois, il n'eût point agi avec plus de franchise, en les avertissant qu'il ne plaiderait pas leur cause au sein de Rome et qu'au contraire il userait contre leurs propositions de toute son influence. Mais on sait qu'aucune circonstance de ce fait n'est avérée, quoique Cicéron l'ait tenu pour constant. Le silence de Polybe, les variantes et les contradictions des autres historiens, et certaines considérations relatives à la conduite ultérieure de la famille de Régulus nous autoriseront à révoquer en doute ce fameux récit. Je le rappelle ici néanmoins, parce qu'il mettrait en tout son jour le phénomène moral dont je m'occupe en ce moment, savoir la transformation de la simple équité en grandeur d'âme.

Au premier coup d'œil, on croirait qu'il y a encore plus de force ou de vertu proprement dite, dans les sacrifices que la probité n'exige pas et que la bonté seule inspire. Cependant la nature nous présente immédiatement des modèles presque vulgaires de ce second genre de générosité; et pour ne citer qu'un seul genre d'exemple, la tendresse maternelle n'est-elle pas disposée d'elle-même et entraînée au plus courageux dévouement? Ah! ne réclamons pas le nom fastueux d'héroïsme, pour un sentiment si tendre, pour des mouvements si soudains : ils sont bien plus beaux dans leur

naïveté, dans leur essor naturel, que s'ils méritaient par quelques efforts d'être qualifiés vertueux. Mais l'histoire, pour l'honneur de l'état social, et comme en compensation des perfidies et des lâchetés qu'elle est condamnée à raconter, nous fait retrouver quelquefois et admirer une image, une contre-épreuve des plus vives affections de famille, dans les élans de l'amitié, de la pitié et du patriotisme.

On applique enfin le nom de vertu ou de force à la constance dans l'adversité, à la dignité paisible qui se conserve et s'accroît au sein des infortunes et des angoisses : spectacle auguste, que nous jugeons si supérieur à nos hommages, à toutes nos admirations, qu'avec Sénèque nous appelons, pour le contempler, les regards de Dieu même. (1) Tel fut Socrate attendant la ciguë et jouissant, dans les dernières heures de sa vie, de toute l'activité de sa pensée, de toute la sérénité de son âme. Tel brilla Coligny sous les poignards qu'avait aiguisés Médicis ; et tels se sont montrés à nos yeux mêmes, dans les plus affreux de nos jours, les victimes illustres d'un fanatisme insensé, fidèles amis de la liberté, lorsqu'on les immolait en son nom, acceptant, sans ostentation et sans faiblesse, leurs horribles destinées, et saluant de leurs derniers regards leur patrie malheureuse. Voilà de quel caractère auguste se revêt la nature humaine, quand des habitudes honorables et des mœurs douces ont développé les germes de force et de grandeur qu'elle recèle.

O vous, jeunes citoyens (2) qui n'avez fait encore que

(1) Ecce spectaculum dignum ad quod respiciat intentus operi suo Deus : vir fortis cum mala fortuna compositus. *De providentiâ*, II.

(2) Péroraison de la leçon du 17 mai 1819, dont ce chapitre formait le texte.

les premiers pas dans la vie sociale, et devant qui vont bientôt s'ouvrir toutes les carrières honorables des lettres, des armes, des professions civiles, des fonctions politiques, sans doute ce que vous demandez à l'histoire, c'est qu'elle signale à vos yeux les routes périlleuses, et vous indique les sentiers dont il vous importera de ne jamais vous écarter. Ah! s'il ne s'agissait que d'une série ou d'un système d'époques et d'événements, que d'un tissu de dates, de localités, de nomenclatures, il y faudrait encore de la précision, du discernement, de la méthode; mais après tout, vos progrès dans une telle étude, pourraient sembler assez indifférents aux devoirs et aux destinées qui vous attendent. Apparemment vous venez chercher ici les résultats des expériences que vos prédécesseurs ont faites, afin de mieux profiter de celles que vous ferez vous-mêmes et de les acheter, s'il se peut, moins cher. Il est question de savoir de quel profit les annales des siècles passés seront pour le siècle qui doit grandir avec vous, qui chaque jour échappe à vos pères et va bientôt n'appartenir qu'à vous seuls et à vos enfants. Ne vous dissimulez pas que dans le cours des trois derniers siècles, vos aïeux ont agrandi la plupart des connaissances utiles, soumis les institutions publiques à l'influence des lumières, obtenu par des mœurs plus raisonnables des lois plus justes, et, jetant de toutes parts les semences de la liberté, entraîné, par d'opiniâtres et pénibles efforts, l'industrie, les gouvernements, l'état social à des progrès qu'il vous faut continuer, si vous prétendez en jouir. Voudrez-vous, quand vos devanciers ont si bien mérité de vous-mêmes, encourir les reproches des générations qui vous suivront, inter-

rompre le cours des idées saines, le progrès des lumières fécondes? souvenez-vous qu'au seizième siècle, quand le despotisme à peine affaibli du moyen âge régnait encore dans les cours et sur les peuples, des hommes énergiques et laborieux entreprirent de le désarmer. Demandez à l'histoire par combien de découvertes, de travaux et de services, les talents, le génie et le courage conspiraient alors, au sein des infortunes particulières et des désastres publics, à renouveler pour vous la civilisation européenne? Que d'actions de grâces vous avez à rendre à ce siècle orageux qui n'a presque joui d'aucun des biens qu'il vous a légués; et dont les efforts si constants, si douloureux, ont préparé, en France, l'éclat de l'âge qui l'a suivi! Tant de chefs-d'œuvre que vous admirez dans la littérature française du dix-septième siècle, ont perfectionné pour vous encore cette civilisation si péniblement acquise dont ils étaient les premiers et brillants fruits; monuments immortels où s'est reproduit le génie des siècles antiques, pour exprimer, dans votre langue, tous les sentiments équitables, humains, généreux. Le dix-huitième siècle vous a transmis ce dépôt, et n'a pu vous l'apporter sans l'enrichir. En même temps qu'il ouvrait des carrières plus vastes aux sciences mathématiques et physiques, et à tous les arts qui en dépendent, il recommençait les sciences morales et politiques, en les rattachant d'une part à l'histoire, de l'autre à la théorie des idées et des facultés de l'entendement humain. Il a multiplié les applications de tous les genres de connaissances, resserré les liens qui les unissent, et dirigé leur marche commune vers les plus grands intérêts de la société : d'horribles orages l'ont

terminé; nous en avons subi les malheurs, vous en recueillez les fruits, et nos souvenirs les plus déchirants seront pour vous les plus instructifs. De tant de périls et de fléaux, il vous reste les institutions salutaires que la raison et le courage ont conqnises. Par un bonheur inespéré, une tyrannie militaire a soudainement disparu, qui, née au sein des troubles et justifiant ses excès par ceux de la licence qui l'avait précédée, travaillait avec trop d'art et de succès à vous replonger dans les fers et dans les ténèbres. Une charte auguste a ramené la lumière, et vous a garanti des droits et des bienfaits qu'à votre âge nous n'envisagions que dans un lointain fort obscur. Mais ces bienfaits et ces droits, vous les perdrez infailliblement, si vous ne savez vous en rendre dignes : il vous faudra autant de sagesse pour les conserver qu'il a fallu d'efforts pour vous les obtenir; songez qu'en effet ils n'appartiennent qu'à des hommes justes, humains, et vertueux. Étudiez donc, cultivez ces sciences morales et politiques, qui, malgré tant de travaux, se dégagent à peine des nuages et des entraves qui les empêchaient d'éclore : elles sont jeunes comme vous; il vous appartient de les étendre, elles ont besoin de s'agrandir par vos progrès. L'histoire est l'une de leurs sources : puisez-y l'horreur des vices qui, plus redoutables que les factions et que les tyrans, vous raviraient la liberté, et faites qu'un jour votre propre histoire honore votre siècle et assure de plus en plus à votre patrie le rang éminent qu'elle tient parmi les nations.

CHAPITRE IV.

RELATIONS DOMESTIQUES, AMICALES, COMMERCIALES, CIVILES.

L'USAGE de l'histoire consiste dans l'application des faits aux sciences morales et politiques. Si elle peut nous apprendre quels sont les penchants naturels des hommes, et comment ces penchants sont modifiés par l'éducation, par les sociétés, par la profession, par les gouvernements, par le progrès universel des études et des connaissances; si elle nous montre l'influence immédiate que les opinions et les passions, et à défaut des passions, les goûts et les sentiments exercent sur les actions humaines; si elle nous rend sensibles les rapports plus ou moins constants que les actions d'un même homme ont entre elles, et qui autorisent à lui attribuer ou des habitudes, ou des mœurs ou un caractère, elle jettera les plus vives lumières sur la morale d'observation, c'est-à-dire sur celle qui, n'énonçant encore aucun précepte, se borne à recueillir des faits, à les distinguer, à les comprendre dans un système général. Cette morale est tout historique, et ne peut évidemment consister qu'en résultats d'expériences. Mais elle ne devient aussi utile qu'elle peut l'être qu'en aboutissant à des règles de conduite, ou, en d'autres termes, en nous faisant discerner, entre nos actions, celles qui

sont bonnes ou mauvaises, insensées ou sages, pernicieuses ou salutaires. Ces règles découlent de notre sociabilité naturelle, c'est-à-dire des penchants et des besoins qui nous entraînent à vivre ensemble, et qui nous seraient certifiés par l'histoire si nous avions le malheur de n'en pas trouver le témoignage dans nos propres cœurs. Tous les devoirs que résume le mot de justice ne sont que les conditions immédiates et nécessaires de la vie sociale, que le développement d'une seule maxime, ne pas faire à autrui ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse; maxime sans laquelle aucune société n'est concevable, et qui par conséquent se révèle à notre raison, dès que nous avons des rapports avec les autres hommes. Mais notre organisation même, notre sensibilité, notre disposition naturelle à compatir, nous donne des leçons plus rapides encore et d'un ordre supérieur : elle nous élève au-dessus de la simple justice; quand la raison nous détourne de mal faire, le sentiment nous appelle à faire du bien, il nous entraîne aux actions diverses dont l'idée générale s'exprime par le mot de bonté. Tout ce que nous avons ou faisons d'estimable ou d'aimable est compris sous ces deux titres d'équité et d'humanité; tous les crimes et tous les vices insociaux, quels qu'en soient le nombre, les noms, les variétés, se distribueraient sous les deux titres contraires. Nous n'aurions l'idée d'aucune autre obligation envers nos semblables, si l'accomplissement de ces deux genres de devoirs n'était quelquefois assez difficile et assez périlleux pour exiger de grands efforts et un généreux dévouement. Cette force ou grandeur d'âme achève et peut seule garantir la bonté active et la parfaite

équité. On serait tenté de douter s'il faut se plaindre des désordres qui donnent de l'exercice à cette vertu ou leur savoir gré du caractère énergique et sublime dont ils l'obligent à se revêtir, pour la plus grande gloire de l'espèce humaine. Il est sûr au moins que les actions courageuses, les traits magnanimes sont les plus riches ornements de l'histoire, et qu'entre les exemples innombrables par lesquels elle confirme tous les préceptes de la morale, ceux-là sont à la fois les plus admirables et les plus instructifs, qui laissent dans nos âmes les plus profonds souvenirs, les plus nobles sentiments. Voilà déjà bien des usages de l'histoire; et d'innombrables détails de morale pratique que nous ne parcourons point encore, nous sont au moins assez indiqués pour qu'il ne tienne qu'à nous de les reconnaître à mesure qu'ils se présenteront dans le cours des annales anciennes et modernes. Cependant, pour acquérir des notions plus complètes de nos obligations envers les autres hommes, il est temps de commencer l'analyse de la société dont l'histoire nous offrira le tableau, de distinguer les différentes relations que ce mot de société doit comprendre. Ces relations sont, ce me semble, de quatre espèces : elles sont ou domestiques, ou amicales, ou commerciales, ou politiques; et ces quatre termes forment une sorte de progression où la société va s'agrandissant quant au nombre des individus qu'elle embrasse, mais aussi devenant par degrés moins habituelle, moins étroite et moins sensible. Cicéron a distingué ces divers degrés des associations humaines, et représenté celle qui existe entre les parents comme la plus intime, comme une sorte d'abrégé de la société universelle du genre humain.

La nature institue la famille et nous en rend les liens si doux, que dès notre jeune âge nous cherchons à les étendre par des amitiés. A mesure que nous avançons dans la vie, notre industrie et les propriétés qui en résultent nous rapprochent de beaucoup d'autres hommes par des transactions, par tous les rapports que représentent vaguement les mots de commerce et d'affaires : enfin toutes ces relations se passent au sein d'une société plus vaste que nous appelons l'État, et qui les doit toutes protéger et garantir. Nos devoirs, dans ces différentes situations, ne sont toujours que des actes de justice et de bonté, accomplis avec franchise, et, quand il le faut, avec courage; mais ils s'offrent sous des aspects divers que la morale étudie et que l'histoire expose. En parlant ici des relations politiques, je ne considère encore que les obligations individuelles qu'elles imposent à ceux qui vivent sous l'empire des lois et des pouvoirs : la théorie de ces pouvoirs et de ces lois, l'observation de leurs différents caractères et la recherche des principes d'équité et d'humanité sur lesquels il conviendrait de les fonder, se rattachent à une partie des connaissances morales qui ne nous occupe pas encore; nous n'envisageons en ce moment que la morale des particuliers, mais en y comprenant comme il est nécessaire de le faire, pour qu'elle soit complète, leurs devoirs envers l'État: nous voulons être avertis de ce que l'histoire contiendra d'instructif sur ce quatrième genre de relations aussi bien que sur les trois autres.

Tout sera du plus haut prix dans ce qu'elle nous apprendra de l'état des familles, des relations d'époux, de père et de fils, de frères, de maîtres et de serviteurs.

Car les familles, bien plutôt que les individus, sont les vrais éléments de chaque empire; et elles sont, s'il est permis de parler ainsi, les unités dont la société politique est la somme. Ce sont, dans l'histoire, ces petites sociétés domestiques, qu'on voit se réunir originairement en tribus, en peuplades, et enfin en corps de nation; où nul individu ne figure que comme le représentant d'une famille, à moins que des circonstances singulières ne l'aient isolé et ne le fassent compter accidentellement pour une famille entière. La justice, loi suprême de toute société, préside sans doute au régime domestique, mais en tant qu'elle est comprise dans le sentiment beaucoup plus étendu de la bonté. La nature ne maintient les familles, elle n'en garantit l'ordre et le bonheur que par les affections tendres et bienveillantes qu'elle inspire à tous ceux qui les composent. Là, le précepte de se faire l'un à l'autre le plus de bien qu'il est possible est la première condition de l'association. Là, il n'y aurait naturellement point d'autres droits, point d'autres devoirs que ceux qui se confondent avec les besoins et les penchants que cette association suppose. Mais les lois civiles y ont introduit un grand nombre de maximes et de pratiques dont nous aurons à remarquer l'origine, à mesurer la sagesse, à observer l'influence. On sait quelle étendue le pouvoir du chef de famille avait acquis chez les Romains : l'autorité paternelle indéfinie dans sa durée, embrassait jusqu'au droit de vie et de mort : ailleurs nous la trouverons mieux adaptée aux besoins des enfants, plus limitée par leurs progrès, plus resserrée dans ses bornes naturelles. Partout les affections domestiques, dirigées ou contrariées par les lois, éclateront

encore dans leur pureté primitive; nous aurons occasion d'en admirer l'activité, l'énergie, la constance, je dirais même l'héroïsme, si cette qualification pouvait convenir à ce qui s'accomplit sans efforts et par le seul élan des âmes. Laissons à l'histoire le soin de nous montrer les modèles des épouses dans celles de Phocion, de Caton d'Utique, de Brutus, de Grotius enfin, pour n'en citer qu'une seule des temps modernes; les modèles des époux dans ceux de Xantippe et de Cornélie; des mères dans Cornélie elle-même, Blanche de Castille et Jeanne d'Albret; des fils et des pères dans Henri IV; des frères dans Artamène, Scipion Émilien, et ce Proculéius, à qui Horace a promis et donné une gloire immortelle (1). Nous serons assez sûrs de la vérité des préceptes, si nous voulons nous en rapporter à l'éclat des exemples.

Les mots de maître et de serviteurs ne donnent pas une notion très-exacte de la relation qu'ils énoncent. Ils tendent à placer tous les droits d'un côté, tous les devoirs de l'autre; ils effacent tant qu'ils peuvent l'idée d'un contrat. Ils ne sont vrais et précis qu'en des systèmes qui ne sont plus ordinaires dans l'Europe moderne, et qui mériteront toute notre attention dans les annales des siècles antiques et du moyen âge. En effet les systèmes politiques qui réduisaient à l'état de servitude une partie du genre humain ne laissaient guère subsister d'autre morale entre les maîtres et les esclaves que celle qui disposait les premiers à remplacer par des sentiments d'humanité les devoirs de justice dont ils étaient affranchis par les lois; et qui recommandait aux seconds de ne point aggraver leurs propres in-

(1) Liv. II. ode 2.

fortunes par des infidélités, mais d'encourager au contraire par la docilité, par la reconnaissance même, la bienfaisance ou l'équité volontaire dont ils avaient besoin. Sous nos lois actuelles, il n'y a plus là que l'échange d'un service contre un salaire; mais d'un service habituel, exclusif, et qui exige la cohabitation de celui qui le rend et de ceux qui le reçoivent. Une famille suppose quelque entreprise industrielle, des travaux communs qui souvent prennent trop d'étendue pour que ses propres membres y suffisent; ils y associent des étrangers qui, venant habiter la même maison, prennent le nom de domestiques. Cette relation nouvelle, évidemment soumise à la loi générale de tous les contrats, aux immuables règles de la justice, devrait d'ailleurs entraîner de part et d'autre, quelque développement des affections naturelles aux hommes que des circonstances particulières tiennent ainsi rapprochés. Il y a néanmoins des temps où rien n'est plus commun que la dureté des maîtres, sinon l'infidélité des serviteurs : ces deux genres de désordres n'en sont, à proprement parler, qu'un seul; ils se provoquent l'un l'autre; d'ordinaire c'est le second qui fait le plus de progrès; mais il n'y a moyen d'y porter remède qu'en commençant par affaiblir ou extirper le premier. A cet égard, les bons exemples de plusieurs anciens, entre autres de Caton le Censeur et de Cicéron, devront nous sembler d'autant plus précieux, qu'on a moins lieu de les attendre de maîtres absolus, dispensés par les lois d'être humains et même équitables.

Hors du cercle des habitudes et des affections domestiques, la société la plus intime et la plus parfaite est celle qui porte le nom d'amitié. Le tableau historique de cette

relation ne peut manquer d'être d'un intérêt profond, non-seulement à cause du charme qu'elle a jeté sur la vie de plusieurs hommes estimables, mais aussi par l'influence politique qu'elle a quelquefois exercée soit dans les temps orageux, soit au sein des peuples libres. La puissance des partis et des factions n'est que trop facile à observer, les maux qu'elle produit sont toujours assez visibles : on aperçoit moins les services que rendent les amitiés, la résistance paisible et constante qu'elles opposent en secret aux progrès de l'anarchie ou de la tyrannie, la part qu'elles ont au retour de l'ordre, au maintien des sages lois, au règne de la liberté. Les bonnes institutions seraient mal garanties dans un pays où l'on ne verrait pas se former et s'affermir beaucoup d'amitiés honorables. Ne soyons donc pas surpris que Cicéron ait donné à cette partie de la morale une attention profonde; il l'a rattachée à l'histoire des plus illustres Romains, il a rapproché de tous les préceptes qui la concernent, les souvenirs qui les expliquent et les confirment. « Je ne sais point, dit-il, si après la sa-
« gesse, l'amitié n'est pas le plus grand bienfait que
« l'homme ait reçu des dieux immortels. Les uns préfè-
« rent les richesses; les autres la santé; ceux-ci, la puis-
« sance; ceux-là, les honneurs; plusieurs, les voluptés.
« Ce dernier bonheur est celui des brutes; et les autres
« biens, incertains et périssables, dépendent moins de
« la prudence de l'homme que des caprices de la for-
« tune. C'est une grande pensée que de placer le souve-
« rain bien dans la vertu; mais la vertu produit et ren-
« ferme l'amitié qui ne peut subsister sans elle. Quels
« seront, à nos yeux, les hommes de bien, les hommes
« vertueux, sinon les Paul, les Caton, les Gallus, les

« Scipion? Or en de tels personnages, l'amitié se mêle « à tous les nobles sentiments. D'abord, y a-t-il une « existence parfaite et véritablement vitale, comme « dit Ennius, (*vita vitalis*), ailleurs que dans le sein « d'une amitié réciproque? Quoi! ne vous faut-il pas « un ami à qui vous osiez parler comme à vous-même? « Que deviennent les fruits de votre prospérité, si vous « n'avez quelqu'un qui en jouisse autant que vous? et « comment supporterez-vous l'infortune, si vous ne trou- « vez dans un autre cœur, une affliction plus profonde « que la vôtre? De tous les biens que vous recherchez, « chacun ne porte qu'un seul fruit : l'opulence vous « procure des services; le crédit, des clients; les digni- « tés, des flatteurs; la volupté, des instants d'ivresse; « la santé, de l'activité sans douleur et sans fatigue; « l'amitié plus féconde et plus diverse dans ses bien- « faits, vous rencontre et vous sert partout; nulle part « elle n'est étrangère, jamais déplacée, jamais impor- « tune. Le feu et l'eau ne sont pas d'un plus fréquent « usage. *Non aquâ, non igne pluribus locis utimur* (1) ».

L'un des caractères qui distinguent les associations amicales, c'est qu'on ne les forme point à dessein, comme on veut, quand on veut, avec qui l'on veut; elles s'établissent d'elles-mêmes et par degrés entre des personnes que leurs penchants, leurs habitudes et les circonstances de leur vie ont rapprochées. Le plus souvent même, ceux qui contractent ce genre d'engagement, de tous le plus moral et le plus doux, n'en ont observé ni l'origine, ni le progrès : ils ne se sont pas faits amis, ils le sont devenus; aucune sorte de convention n'a déclaré ni réglé les rapports qu'ils ont

(1) De Amicitiâ. V.7.

ensemble. D'ordinaire, un homme ne rencontre dans les mouvements de la vie, qu'un assez petit nombre de ses semblables, et la plupart de ceux qui lui sont connus n'ont avec lui que des relations éphémères. Il y en a même de si indifférentes, de si froides par leur nature, qu'il n'en résulte aucune liaison véritable. Il faut des communications d'idées et de sentiments pour acquérir quelque habitude les uns des autres, et pour commencer au sein de la société universelle, des sociétés particulières. De la simple connaissance à l'amitié, l'intervalle est immense; et cependant les fréquentations les plus vagues et les plus vulgaires ne sont pas sans quelque importance encore. Cicéron les déclare agréables et utiles : *vulgaris et mediocris amicitia quæ tamen ipsa et delectat et prodest.* Ceux que nous voyons souvent, nous deviennent par cela même moins étrangers; et s'il est des bornes à l'affection, au dévouement que nous leur devons, du moins faut-il encore quelque sincérité dans les témoignages d'estime et d'amitié même que ces relations entraînent. Il est affreux de masquer la malveillance sous les formes de la politesse. Avouons-le pourtant, cette perfidie est l'un des traits généraux de nos mœurs modernes; c'est l'une des habitudes que le moyen âge nous a léguées : voilà ce qui rend méprisable ou dangereux parmi nous, un commerce qui de lui-même ne serait que vague et superficiel; qui disposerait même aux véritables amitiés et leur fournirait les occasions de se former. En effet, il faut bien des degrés dans le rapprochement des hommes; et l'amitié, degré suprême de cette échelle, suppose d'ordinaire qu'on a passé par quelques-uns des autres. Ce sentiment ne germe point

dans les cœurs qu'un froid égoïsme a rétrécis, ni dans ceux qu'endurcissent l'injustice et la vanité. Les méchants ont des associés qu'ils n'aiment pas, des complices dont ils sont haïs. L'amitié suppose une sensibilité exquise, et c'est là, je crois, tout ce qu'il y a de vrai dans l'ancienne maxime qui n'accorde qu'aux hommes vertueux la faculté d'être amis. Vertu est trop dire, du moins dans le sens élevé que nous avons attaché à ce mot : probité et bonté suffisent, et ces deux conditions excluent bien assez de monde. Si l'on voulait quelque restriction encore, je hasarderais d'ajouter que la délicatesse et l'étendue de l'esprit sont peut-être nécessaires, non pour que l'amitié subsiste, mais pour qu'elle devienne aussi profonde et aussi délicieuse qu'elle peut l'être. Car elle se nourrit de communications intimes, et si des qualités purement morales garantissent assez sa constance, son activité peut dépendre du nombre et de la richesse des pensées qu'elle met en commun. Ses jouissances ne sont inépuisables qu'entre des hommes également distingués par leur sociabilité et par leurs lumières. La destinée la plus heureuse des relations mêmes domestiques, conjugales, paternelles, filiales et fraternelles, est de se résoudre en une tendre amitié, et l'on peut dire en général que les hommes les plus capables de ce sentiment sont ceux que les affections de fils, de frère, d'époux et de père ont le plus vivement pénétrés. Les lois fatales de la nature, la succession nécessaire des générations, les vicissitudes et le terme de la vie humaine, rompent les relations domestiques : ce malheur de notre condition ne saurait être mieux compensé que par les amitiés libres, contractées à tous les âges. La justice et la bonté

de qui peut vivre sans amis, me sont fort suspectes; et s'il fallait comprendre tous les préceptes de la morale dans un seul, je ne sais trop si ce n'est pas l'amitié qu'il faudrait prescrire. J'avoue qu'un tel précepte, ainsi énoncé, pourrait sembler en certaines circonstances une sorte de commandement impossible; il n'est immédiatement praticable qu'à ceux qui en ont accompli beaucoup d'autres; mais par cela même il n'en résumerait que mieux toutes les leçons de la science des mœurs.

Mille échanges vulgaires qui ne supposent ni amitié, ni parenté, ni quelquefois même de liens politiques; échanges de biens, de travaux, de droits, de services; voilà ce que j'ai entendu par le terme de relations commerciales. L'équité naturelle en dicte si clairement les lois qu'il ne reste de difficultés en cette matière que celles qui résultent de la complication des lois civiles, ou qui ont été imaginées dans l'oisiveté des écoles. Il y aurait cependant trop d'inexactitude à réduire la morale des contrats au seul précepte d'en remplir scrupuleusement les conditions; ce n'est là tout juste que la moitié de la probité commerciale; car si l'on doit être fidèle après avoir contracté, il a falu aussi être équitable en contractant, n'induire et ne laisser même en aucune erreur celui qui traitait avec nous, ne profiter ni de son ignorance ni de sa détresse. Dans l'enfance des sociétés, les échanges, nouveaux ou rares, n'ont point de règle encore; l'échelle n'en est pas construite : on manque de la plupart des données sur lesquelles doivent reposer les transactions; nul rapport n'est encore établi entre le nombre des vendeurs et celui des acheteurs, entre la quantité des denrées et

l'étendue des demandes ou des consommations, entre les substances et les travaux, entre les matières et les services. Mais le développement des affaires sociales, en multipliant, en épuisant ces combinaisons, en fait connaître le système, les variations, les vicissitudes, et fixe ainsi, dans un état donné de faits et de connaissances, le véritable prix actuel des choses, ou du moins les limites entre lesquelles on le peut supposer variable; en sorte que s'il est encore possible d'être trompé, il ne l'est plus guère d'être trompeur, que lorsqu'on veut bien l'être. Mais ainsi que nous l'avons déjà remarqué, il n'y a pas de probité parfaite sans quelque commencement de bonté. Si l'homme qui traite avec nous n'est, à nos yeux, qu'un étranger, qu'un adversaire, s'il nous importe peu de rendre sa position pire, la rigueur dont nous userons envers lui ressemblera fort à l'injustice, et nous nous croirons innocents de tous les dommages auxquels il aura consenti. La pleine garantie de l'équité des transactions n'existe que dans les sentiments d'humanité que les parties contractantes s'inspirent l'une à l'autre. Ajoutons même que l'observation des devoirs de ce genre peut donner quelque exercice à la force ou grandeur d'âme, dans les circonstances où la probité devient un triomphe difficile sur l'intérêt personnel. Celui qui accomplit à son préjudice un pacte qu'il pourrait enfreindre sans péril, ne fait que son devoir sans doute; il n'use pas de la facilité de mal faire, mais de pareilles conjonctures relèvent et ennoblissent sa fidélité. L'histoire nous présentera la bonne foi et la fraude sous tous leurs aspects divers. Hélas! nous remarquerons peut-être des époques où la dépravation des mœurs publiques encourage

l'astuce et la rend si fière, si glorieuse même, qu'on trompe quelquefois par orgueil presque autant que par cupidité. Il se rencontre des fripons qui le sont moins pour le profit qu'ils en retirent que pour jouir de je ne sais quelle réputation de finesse et d'habileté. On ne doit pas s'attendre à trouver une probité bien sévère dans les temps et les lieux où la vanité règne : car la vanité n'est satisfaite d'une transaction qu'autant qu'elle croit y avoir obtenu quelque avantage : elle a besoin de se vanter d'un contrat comme de toute autre chose; et de quoi se vanterait-elle ici, sinon de quelque triomphe remporté sur la justice? Au fond, il serait bien plus honorable d'avoir été trompé, puisque c'est souvent une preuve de bonne foi; mais ce n'est point ainsi qu'en jugent les peuples fort civilisés; et après tout, il est plus sage d'éviter d'être dupe, de peur surtout d'être tenté de prendre un jour sa revanche. Une étude attentive des annales humaines nous apprendra que la sainteté des contrats dépend moins de la forme des gouvernements que de la simplicité des lois et des mœurs; que les lois obscures et compliquées entretiennent l'esprit de chicane; qu'à la vérité les mœurs peuvent demeurer pures en devenant élégantes; que les mouvements actifs et variés de l'industrie animent l'état social et multiplient les véritables jouissances, mais que la vanité y substitue un faste stérile, ruineux, immoral, et affaiblit à tel point dans la plupart des âmes les sentiments de justice et de bonté, qu'il faut réellement de la vertu pour n'être pas trompeur, et presque autant de bonheur que de prudence pour n'être pas trompé. Cicéron qu'il faudrait citer sans cesse, quand on parle de morale, a consacré au

8.

genre de relations qui vient de nous occuper, une grande partie du troisième livre de son traité *des Devoirs;* et recueillant à la fois les leçons de la philosophie et celles de l'histoire, il a revêtu de tout l'éclat de son éloquence, les résultats généraux que je viens d'indiquer.

Il nous reste à considérer les relations de l'homme avec les lois et le gouvernement de son pays; et comme nous n'avons point encore à examiner sur quels principes de morale reposent les systèmes politiques, il nous suffira, pour le moment, de diviser ces systèmes en trois ordres, afin de distinguer les divers devoirs que nous avons à remplir à l'égard de chacun d'eux.

Je comprends dans la première classe les régimes quelconques où il ne reste aux habitants d'un pays, ou du moins à la plupart d'entre eux, aucune sûreté ou liberté personnelle, aucune garantie de leurs propriétés ni du libre exercice de leur industrie. La deuxième classe renfermera les systèmes où l'état social présente à la fois de grands avantages et des inconvénients graves; où les droits individuels tantôt protégés, tantôt offensés, ne sont pourtant ni pleinement méconnus ni constamment sacrifiés. Enfin, les constitutions politiques de la troisième classe ressemblent à celle qui nous a été donnée : elles tendent réellement, quoique avec plus ou moins d'efficacité, au maintien de la liberté individuelle, et même au plus grand bien-être des personnes.

Dans la première de ces trois hypothèses, c'est-à-dire sous le pur despotisme, on est tenté de réduire tous les devoirs à l'obéissance passive, envisagée comme une suite nécessaire d'une condition qu'on ne peut pas changer, comme un moyen de la rendre plus suppor-

table, de l'empêcher au moins de devenir plus accablante. Sans doute l'histoire décerne de justes éloges aux Harmodius, aux Virginius, aux Guillaume Tell, à tous ceux qui ont osé attaquer et frapper la tyrannie toute-puissante et pour ainsi dire toute vive. Mais pour rendre hommage à ces entreprises courageuses, l'histoire exige assez ordinairement que le succès les ait couronnées; et il est bien rare qu'elle applaudisse ou même qu'elle pardonne à des révoltés vaincus. Elle nous enseignerait plutôt, qu'alors qu'il ne reste aux opprimés aucun moyen, aucun espoir raisonnable de s'affranchir, la soumission est le soin qu'ils ont à prendre d'eux-mêmes; que la loyauté de leurs services est la dignité qui convient à leur état; que plus ils montrent de résignation et de courage dans les fers, plus il y a lieu d'augurer qu'ils seraient de bons citoyens d'un État libre. Ce n'est pas sous leurs maîtres, c'est sous la nécessité qu'ils fléchissent. Il est toujours juste et honorable de résister à la tyrannie qui s'établit; il a toujours été, l'histoire nous l'apprendra, imprudent et téméraire d'opposer à sa toute-puissance acquise et affermie, de vaines rébellions qui la rendaient à la fois plus forte et plus malveillante. L'unique disposition raisonnable était d'espérer qu'elle s'affaiblirait par ses propres égarements, d'épier les symptômes de sa décadence et de se préparer par la sagesse et la vertu à de meilleures destinées.

Si tant de patience est longtemps nécessaire sous le despotisme absolu, à plus forte raison est-il sage de supporter un régime imparfait, capricieux même et désordonné, mais où l'on jouit pourtant d'une grande partie des avantages de l'état social. Je sais que le mal devient plus sensible, quand il est imprévu, accidentel,

intermittent; je sais qu'on perd aisément et qu'on reprend avec peine l'habitude de souffrir; je sais qu'on acquiert, dans les moments de repos et de liberté, l'idée d'une garantie constante, qu'on en contracte le besoin, qu'on trouve dans les alternatives de justice et d'iniquité quelque chose de plus infidèle et même de plus arbitraire que dans la tyrannie inflexible; et ceci nous montre la cause de ce long cours d'agitations publiques, qui remplit les annales de la plupart des peuples. Car le deuxième genre de système politique dont nous parlons ici a été de beaucoup le plus fréquent; il domine dans l'histoire et aboutit bien plus souvent que le premier aux révolutions, aux catastrophes, aux vastes calamités. En dévoilant ainsi ses effets, l'histoire ne le recommandera pas sans doute, mais elle nous indiquera les dispositions morales que doivent se prescrire les hommes qui s'y trouvent soumis. La première est de mettre à profit, pour corriger, amender par degrés un tel régime, toutes les occasions qu'il en fournit lui-même, les moments où il manque soit du pouvoir, soit de la volonté de nuire; les faiblesses, les écarts et les excès même où sa propre nature l'entraîne. Voilà ce qu'ont fait, dès le moyen âge et surtout depuis le quinzième siècle, plusieurs générations de citoyens vertueux. Je les appelle citoyens, et à mon avis ils méritent d'autant mieux ce titre que, privés des droits qu'il suppose, ils n'avaient que les sentiments qu'il inspire. L'Europe doit à leur sagesse, à leur courage, à leurs malheurs, les progrès actuels de sa civilisation. Ils voulaient, ils croyaient avoir une patrie; ils ne se trompaient pas, car c'en est une encore que celle qu'on veut rendre heureuse, à défaut de celle où

dejà l'on serait heureux soi-même. Ainsi dans l'hypothèse dont je parle, la deuxième règle est de chérir son pays malgré les fléaux qui l'affligent, ou précisément à cause des maux qu'il endure. Au fond, quels que soient les abus et les désordres, partout où ne règne pas le pur despotisme, l'état social est par lui-même un immense bienfait; l'habitude nous empêche d'en mesurer toute l'étendue, mais nous en sentons si bien le prix que toutes nos plaintes politiques signifient seulement que nous ne le trouvons pas complet. Le juste regret de ce qui manque, n'autorise point à méconnaître ce qui ne manque pas, et à le compromettre par la désobéissance aux lois, par des attentats au pouvoir. Les factions et les séditions enfantent immédiatement l'anarchie, et finissent toujours par recomposer le despotisme : il n'appartient qu'aux lumières, aux vertus, au patriotisme de perfectionner la société.

Victime du plus odieux arrêt, Socrate se détermine à le subir, non-seulement par obéissance aux lois, mais par reconnaissance pour la protection qu'il a reçue d'*elles*. « Ne leur dois-je pas, s'écrie-t-il, tout ce que je suis, tout ce que je possède? mon état, mon éducation, ma profession, ma fortune si modique, tout a été sous leur sauvegarde, je leur appartiens tout entier. J'ai dû des services et des conseils au pouvoir, j'ai tenté de le ramener à la sagesse, je lui dois aujourd'hui de souffrir sans murmure ce qu'il a le malheur d'ordonner. » Telle est la véritable sociabilité, telle est toute la morale du citoyen et sous les régimes de la deuxième classe et sous ceux aussi de la troisième pareils à celui qui est établi parmi nous. En effet, il faut s'attendre dans cette troisième espèce de gouvernements,

à beaucoup d'imperfections encore; on ne trouvera pas dans tous leurs actes, la justice régulière que leur institution promet; la condamnation de Socrate en est un trop frappant exemple, et l'histoire des États libres, soit républicains soit monarchiques, est trop souvent flétrie par des iniquités du même genre. Ce qui caractérise ces États, ce qui les distingue des précédents, c'est que le maintien des droits individuels est le but auquel ils tendent, s'ils ne l'atteignent pas toujours, et qu'ils ont été établis, non comme une domination fatale, mais comme une puissance tutélaire, destinée à régir les intérêts d'une société proprement dite. Dès lors la morale civique devient à la fois fort vaste et fort simple. Là, les lois nous obligent, en leur qualité de contrats; nous n'en saurions enfreindre une seule sans violer nos engagements; les observer n'est plus obéissance, c'est fidélité. Là aussi le dévouement à l'intérêt social n'est que la plus sage direction de l'intérêt personnel; et jamais on ne songe mieux à soi que lorsqu'on ne songe point à soi seul. Voyez ce vaisseau qui flotte sur une mer orageuse; y a-t-il pour aucun des hommes qu'il renferme un intérêt plus direct que le salut du vaisseau même? c'est l'image de la cité. Là enfin se développent et semblent se confondre en un seul, les sentiments les plus honorables du cœur humain, l'amour de la liberté, de la patrie, et de la gloire. Le véritable indice d'un amour ardent de la liberté est l'observation scrupuleuse des lois qui nous font libres et qui n'ont cette puissance qu'autant qu'elles sont révérées. Nous attachons ainsi notre bonheur propre au bonheur social; et dès lors l'image de la patrie se présente à nous immédiatement, dégagée de tout

souvenir personnel; disposition strictement nécessaire pour que les intérêts publics soient profondément étudiés, les besoins sentis, les périls conjurés; en un mot pour que le corps politique ait réellement des sensations et des mouvements, une vie pleine et active. Cependant ce patriotisme si fécond en vertus, qui donne aux États libres des chefs magnanimes, des citoyens zélés, des guerriers intrépides, peut avoir, comme toutes les affections humaines, ses maladies, ses aberrations, ses travers : l'histoire nous dira comment il peut devenir soupçonneux, ingrat, turbulent, dur et cruel; comment il réduit quelquefois les gouvernements à ce degré de faiblesse qui manifeste le dépérissement du corps social et présage la servitude; comment la défiance injuste et vague, plus funeste que la fausse sécurité, décourage à la fois ceux qui la conçoivent et ceux qu'elle poursuit, intimide les pouvoirs, déconcerte l'administration, isole les intérêts et finit souvent par provoquer en effet les trahisons. Un autre égarement du patriotisme est de mépriser ou de haïr les nations étrangères. Ce n'est pas seulement injustice, inhumanité; c'est de plus un funeste oubli des plus chers intérêts de la patrie elle-même; et sur ce point encore, les leçons de l'histoire seront éclatantes. Nous y apprendrons que tout peuple ambitieux, conquérant, oppresseur, s'il n'est écrasé par ses ennemis, doit être asservi par ses propres chefs; que l'excès de puissance où il s'élève est la mesure de la servitude où il doit descendre; qu'il perdra plus que les autres peuples les droits dont il les dépouille; que ses orgueilleux triomphes sont de magnifiques avant-coureurs de ses désastres. Rien ne s'accorde mieux avec un civisme éclairé qu'une sage

philanthropie. Sans doute on garde à sa patrie un amour fidèle, un dévouement actif et tendre, qu'on ne promet pas aux autres familles du genre humain; mais toutes les grandes expériences consignées dans les annales de la terre prouvent qu'entre les peuples, comme entre les hommes, nul n'est longtemps heureux du malheur d'un autre, qu'il faut se maintenir juste, si l'on veut rester libre, et qu'une loi puissante, immuable, qui régit en secret les vicissitudes de ce monde, punit toujours la barbarie par des calamités, et l'injustice par l'oppression.

La véritable gloire est celle qui d'âge en âge est consacrée par les bénédictions des peuples et par les hommages des hommes éclairés. C'est l'éclat dont resplendissent dans l'histoire les noms de Solon, d'Aristide, d'Épaminondas, de Cicéron, de Marc-Aurèle, de Henri IV. Le désir de cette gloire perd sa noblesse, son énergie, sa nature même, quand il se dégrade et dégénère en ambition, quand on cherche, au lieu de l'estime, la faveur; au lieu de la vénération, la vogue; au lieu de la gloire enfin, le pouvoir; et sans contredit ces dispositions insociables sont au nombre des plus redoutables périls qui menacent les États libres. Mais ces mêmes États, s'il ne s'y rencontre des hommes vertueux, tourmentés du besoin de mériter une vaste reconnaissance, ne sont ni appelés à un haut degré de prospérité, ni même assez garantis des dangers qu'ils peuvent courir. L'histoire du sentiment dont je parle ici, de son origine, de ses progrès, de ses effets, de ses écarts même, sera éminemment instructive; il en résultera, je le présume, que l'amour de la gloire est digne, à tous égards, d'être inspiré aux jeunes citoyens,

et qu'ils ne donnent à la patrie de grandes espérances que lorsqu'il se développe et s'exalte même dans leurs âmes. On ne se désabuse que trop dans le cours de la vie des séductions de toutes les gloires; on n'est que trop entraîné par de tristes expériences, par la fatigue des facultés, par le besoin du repos, à ne plus trouver que des vanités dans les choses humaines : il faut avoir acquis une extrême activité durant la jeunesse, pour en conserver assez à l'âge mûr; et c'est, je crois, à ces jeunes et brûlants désirs de la gloire, plus peut-être qu'à toute autre disposition, que la plupart des hommes célèbres ont dû le premier essor et le parfait développement de leurs facultés intellectuelles et morales; la patrie, les services qu'ils lui ont rendus; le genre humain, les leçons, les exemples et les bienfaits qu'ils lui ont offerts. Je pourrais ajouter que ce sentiment, ou si l'on veut cette passion, est de toutes la plus capable d'en comprimer ou diriger quelques autres qui sont bien plus périlleuses qu'elle. Mais je la considère dans ses rapports avec les besoins de l'état social, et je doute qu'aucun autre aiguillon soit aussi puissant, pour nous précipiter dans les carrières laborieuses, pour nous commander ces efforts longs et pénibles, presque violents, sans lesquels aucun grand succès n'est possible : *Immensum gloria calcar habet.* Ah! laissons le genre humain recueillir et bénir les fruits de la plus noble des passions. C'est par elle que les talents font pour le bonheur de la société tout ce qu'il leur est permis de faire. C'est elle qui suscite et forme les hommes excellents, c'est elle qui les détourne de toute action lâche, injuste, oppressive, leur commande l'usage le plus salutaire et le plus étendu de leurs facul-

tés. Pourquoi leur interdire l'espoir de la reconnaissance publique, quand cet enivrant espoir suffit pour renouveler, agrandir et multiplier leurs bienfaits?

Ainsi nous chercherons dans les annales des peuples libres comment ils se sont élevés, défendus, maintenus par l'amour de la liberté, de la patrie et de la gloire; comment leur décadence et leur chute ont été préparées et consommées par l'attiédissement et l'extinction de ces trois sentiments. Nous apprendrons ce qu'on doit de fidélité aux lois des États libres, d'obéissance à celles des gouvernements arbitraires ou même despotiques. Nous étudierons les devoirs qui résultent non-seulement de ces diverses relations civiles, mais aussi des relations plus resserrées de commerce, d'amitié et de famille; et nous retrouverons partout les deux grands traits de la morale sociale, qui sont la justice et l'humanité, et qui prennent le caractère de courage, lorsqu'on ne les peut conserver intacts qu'en affrontant des périls, en renversant des obstacles, en sacrifiant des intérêts présents et directs, en triomphant même des penchants et des passions qu'on porte en son propre cœur. Tels sont les éléments dont se compose la sociabilité, c'est-à-dire le genre de morale que l'histoire met en action et nous offre en spectacle. Car le plus souvent elle ne nous présente les hommes que dans leurs rapports avec leurs semblables; et c'est d'ordinaire, du bien ou du mal qu'ils se font l'un à l'autre, des devoirs réciproques qu'ils observent ou transgressent, qu'elle se plaît à nous entretenir. Cependant parmi les détails biographiques qu'elle comprend, il y en a qui ne correspondent qu'à une autre classe de préceptes, que les moralistes ont dis-

tinguée par le titre de devoirs envers soi-même. Il nous importe donc de prendre aussi une idée précise de ces préceptes ; mais auparavant nous nous arrêterons à une observation générale qui s'applique à la fois à ce nouveau genre de devoirs et à ceux dont nous venons de nous occuper.

On a souvent agité la question de savoir si l'intérêt personnel est le principe, le motif de toutes les lois morales ; et en traitant cette question à l'entrée même de la science qu'elle intéresse, avant d'avoir rassemblé toutes les données qui doivent servir à la résoudre, on s'est privé même du moyen de la bien poser. Quand il ne s'agit que des devoirs d'un homme envers sa propre personne, c'est-à-dire des soins qu'il doit prendre de sa vie, de sa santé, de sa fortune, de sa réputation, tous ces termes disent assez que de pareilles obligations se confondent avec les intérêts individuels bien connus et bien garantis. Mais le nom seul de morale sociale annonce un ordre d'intérêts et de sentiments qui dépasse évidemment une sphère si étroite. Sans doute encore la justice et la bonté, considérées dans tout le cours de la vie d'un homme, doivent sembler les voies les plus sûres où il puisse entrer, celles qui lui offrent, à tout prendre, le plus de chances de repos, de bien-être ou même de bonheur : mais ce résultat cesse d'être aussi positif ou du moins aussi sensible, quand il s'agit de quelques circonstances particulières, de quelque action isolée : alors le nom d'intérêt personnel semble s'appliquer plus naturellement au motif qui excite à mal faire, qu'à celui qui prescrit de rester équitable, humain, de l'être surtout avec effort, avec courage ; et c'est même presque toujours quelque intérêt personnel, direct, im-

médiat qui, en de telles circonstances, nous entraine à des actions coupables. Quand les amis de Socrate le pressent de s'échapper de sa prison, il avoue que son propre intérêt le lui a conseillé avant eux. « Je serais assurément très-ravi, répond-il à Criton, que vous pussiez me persuader de sortir d'ici. » Quels sont donc les liens sacrés qui l'y retiennent, sinon des sentiments sociaux, supérieurs et même contraires au soin actuel de sa personne. Nul homme, dit Cicéron, ne peut se conserver juste, s'il craint la mort, ou la douleur, ou l'exil ou la pauvreté (1). L'égoïsme est l'ennemi né, l'adversaire irréconciliable de la sociabilité : l'unique but de la morale sociale est de nous inspirer un tel respect et un tel amour pour nos semblables qu'il ne nous reste d'amour de nous-mêmes, de dévoûment à nos propres intérêts, que ce qui est compatible avec l'intérêt universel. Cette disposition seule fait les hommes honnêtes, bons et vertueux. Les lois qui ne comptent pas et ne doivent point compter sur elle, s'appliquent à donner, par l'établissement des peines et quelquefois des récompenses, d'autres motifs à l'accomplissement des obligations; et l'on est contraint d'avouer que ces suppléments de la morale sont devenus trop nécessaires. Mais le sentiment social serait encore plus efficace si tout, dans le système politique, concourait à l'inspirer et à le propager; et il y a lieu de penser que même aujourd'hui, malgré la dépravation des mœurs, beaucoup plus de crimes sont prévenus, empêchés par ce sentiment que par les menaces des lois pénales. La doctrine qui ramène tous les

(1) Nemo enim justus esse potest, qui mortem, qui dolorem, qui exilium, qui egestatem timet. De officiis, lib. II, c. XI.

devoirs à l'intérêt personnel a donc deux désavantages : premièrement, on suppose qu'elle autorise l'égoïsme, qu'elle aboutit ainsi à des conséquences que désavouent toutefois ceux qui la soutiennent. Secondement, on peut craindre qu'elle ne repose point sur une notion assez complète de la sociabilité. Mais si elle se réduisait à dire, et c'est en effet la seule idée qu'entendent exprimer la plupart de ceux qui la professent; si, dis-je, elle se réduisait à enseigner que la raison prescrit la justice, que notre intérêt propre, conçu sous l'aspect le plus général et le plus abstrait, se rattache et, quand il le faut, se sacrifie lui-même à l'intérêt commun, ce système, quoique susceptible peut-être d'éclaircissement, ne mériterait pourtant pas de si graves censures. Il n'a jamais été plus éloquemment attaqué que dans le discours en vers de M. J. de Chénier sur l'intérêt personnel ou plutôt contre l'égoïsme.

L'homme sent, l'homme agit, et sa raison le guide;
Mais de cette raison chancelante et timide
Nous voulons découvrir le mobile éternel.
Quel est-il? c'est, dit-on, l'intérêt personnel.
Nous agissons par lui; son empire est suprême;
Des vices, des vertus l'origine est la même;
Le sage ou l'insensé, le juste ou le pervers,
Soit qu'il traîne ses jours sous le poids des revers,
Soit qu'en ses moindres vœux le destin le seconde,
De lui seul occupé, se fait centre du monde....
Les goûts sont variés, et chacun suit son goût;
Mais je vois toujours l'homme, et l'intérêt partout.
Non, l'homme n'est point là, l'intérêt fait nos vices;
Il les cache avec art sous des vertus factices;
Mais la vertu réelle est dans les cœurs bien nés.
Sous vos crayons malins ses traits sont profanés :
Des sentiments moraux vous effacez l'image.
Si l'homme est isolé, c'est dans l'état sauvage.

Cet état n'est qu'un rêve; et la divinité
Forma le genre humain pour la société.
Or du nœud social quelle est la garantie?
C'est le pouvoir secret qu'on nomme sympathie,
Ce besoin de sortir des limites du *moi*,
De vivre utile au monde en vivant hors de *soi*.
De là ces doux liens d'époux, de fils, de pères,
La tendresse angélique empreinte au cœur des mères;
Et les épanchements de la tendre amitié,
Et les bienfaits pieux que répand la pitié,
L'amour, consolateur des peines de la vie,
Ce qui fait les héros, l'amour de la patrie,
Et, ce que célébrait un éloquent Romain,
La source des vertus, l'amour du genre humain.

Au fond, aucun philosophe n'a contesté ces maximes, et si l'on écarte les égoïstes qui méconnaissent en effet les liens de la société, tous ceux qui ont une morale, y comprennent ces grands devoirs, quel que soit le chemin qu'ils prennent pour en découvrir l'origine, ou le langage dont ils se servent pour en exposer les fondements. Cicéron a traité cette question dans ses trois livres *sur les Devoirs*: le premier a pour objet l'honnête, le deuxième l'utile, et le troisième compare ces deux caractères de nos actions. L'éloquence y révèle partout les pensées généreuses et les sentiments purs qui germent au cœur de l'homme de bien et du citoyen vertueux : mais après tout, le résultat de tant de détails admirables, presque tous fondés sur l'histoire, est qu'il n'y a rien de vraiment utile qui ne soit honnête, rien d'honnête qui ne soit utile; que rien n'est réellement profitable à un membre de la société, que ce qui l'est à la société entière; qu'en prétendant détacher nos intérêts propres de ceux de nos semblables, c'est-à-dire en méconnaissant nos intérêts essen-

tiels pour ne consulter que des intérêts d'exception, nous tombons dans une erreur pareille à celle que commettrait un membre de notre corps, s'il croyait pouvoir vivre, profiter et prospérer aux dépens des autres (1).

Le système qui fonde les obligations sur l'intérêt personnel ne sera donc immédiatement et pleinement applicable qu'à ces devoirs de chacun de nous envers lui seul, dont on a fait une partie distincte de la morale, et qui tous, quel qu'en soit l'objet, consistent d'une part à acquérir la connaissance la plus exacte possible de ce qui doit nous être utile ou dommageable, de l'autre à prendre pour règle invariable de conduite les résultats de cette connaissance. Nous manquons de deux manières aux soins que nous nous devons à nous-mêmes; ou par l'ignorance des choses qui nous conviennent, ou en cédant à l'attrait présent et momentané des choses qui ne nous conviennent pas. S'engager dans une route aussi difficile que la vie, sans étudier les moyens de se préserver de tant d'écueils et d'accidents est une témérité extrême; s'exposer sciemment pour de courts plaisirs, à de longs malheurs, à des douleurs, tout au moins à des périls, est un délire plus inconcevable encore, et dont néanmoins les exemples abonderont dans l'histoire. Il serait superflu d'entrer ici dans le détail des préceptes qui dérivent de ces expériences; ils sont tous résumés par les trois mots de prudence, de tempérance et d'activité. La prudence n'est qu'un examen attentif de nos véritables intérêts et la tempé-

(1) Unum quodque membrum sensum hunc haberet, ut posse putaret se valere, si proximi membri valetudinem ad se traduxisset: debilitari et interire totum corpus necesse est, sic, si unus quisque nostrum rapiat ad se commoda aliorum, detrahat que quod cuique possit emolumenti sui gratiâ, societas hominum et communitas evertatur necesse est. Cic. de officiis, lib. III, c. v.

rance qu'un grand soin de notre vie, de notre santé, de nos facultés, fondé sur la nature même de nos organes, sur la mesure et les limites de leurs forces. L'activité seule enfin nous garantit le maintien et l'accroissement honorable de nos possessions, l'estime de nos semblables, et une parfaite jouissance de nous-mêmes. Le travail est le plus constant et pour ainsi dire, le plus fidèle de nos plaisirs; il est même le plus vif pour les hommes dont l'énergie naturelle n'a été ni éteinte ni égarée; Aristote, Cicéron, Voltaire et bien d'autres personnages historiques lui ont dû les plus heureux moments de leur existence. Je doute même qu'un être sensible puisse devenir assez passif pour ne pas éprouver le besoin d'exercer quelqu'une de ses facultés; toute faculté est entreprenante et l'action est sa plus douce manière d'être. Qui plus, qui moins, nous sommes tous nés travailleurs; et je pense que nous éviterions l'oisiveté comme un supplice, et en quelque sorte comme une mort anticipée, si elle ne nous avait été dès notre enfance ou vantée comme honorable, ou interdite comme délicieuse. Elle ne mérite assurément ni l'une ni l'autre de ces recommandations : elle est, ainsi qu'on l'a dit bien plus justement, la mère de tous les vices; elle est au moins le terrain sur lequel ils germent. Nous aurions encore à indiquer ici l'économie, si elle n'était point assez comprise dans l'activité, la tempérance et la prudence : éviter de se nuire à soi-même ou par l'avarice ou par la prodigalité est une sagesse impossible aux hommes inconsidérés, aux intempérants et aux paresseux. Il est pourtant une négligence compatible avec des habitudes d'ailleurs honnêtes et laborieuses : trop souvent, par exemple, des gens de lettres, par

un déplorable abandon de ces soins économiques, se sont livrés aux dédains et aux largesses des grands de la terre, et se sont ainsi exposés à perdre leur indépendance, leur influence sur l'instruction et la félicité des peuples. En des hommes vulgaires, un effet de cette incurie est de les disposer à l'injustice. Ce qu'on a dit des joueurs seuls, s'applique à bien d'autres situations : partout l'inhabileté et les dommages qu'elle attire servent d'apprentissage à la fraude, et il est quelquefois prudent de se défier un peu des hommes qui se sont laissé tromper : mais il l'est encore plus de se tenir en garde contre ceux que la vanité entraîne à des dépenses insensées, je veux dire à celles qu'on ne fait que pour qu'elles soient aperçues; ostentation puérile et ruineuse dont tous les effets sont funestes. Nos besoins et nos plaisirs ont des limites; la vanité est infinie de sa nature, c'est un vide immense, un abîme où s'engloutissent les richesses particulières et la richesse nationale. Les flatteurs d'un homme vain lui persuadent qu'il encourage les arts; la vérité est qu'il en ravit les produits à ceux qui sauraient en jouir; qu'il enlève à l'agriculture, à l'industrie les bras de ses serviteurs oisifs; qu'il entasse et consomme en pure perte des matières dont on manque ailleurs; qu'en se ruinant avec tant d'ennui, il impose des privations à tout ce qui l'environne; qu'il diminue de plus en plus le nombre des travaux, des reproductions, des échanges; qu'il travaille avec un égal succès à son propre malheur et à la misère publique. Du reste, je n'entends point aborder encore par ces réflexions la question relative à l'utilité du luxe; car ce mot, trop peu défini comme bien d'autres, peut s'appliquer à plusieurs genres de dépenses qui ne sont

pas stériles comme celles dont je viens de parler. L'histoire éclaircira par des faits cette matière importante et n'omettra d'ailleurs aucun des détails qui concernent le soin et l'emploi raisonnable d'une grande ou d'une médiocre fortune.

Elle fixera encore nos regards sur une branche plus élevée de la morale, savoir sur celle où l'homme est considéré dans ses rapports avec Dieu. Nous retrouverons chez tous les peuples la connaissance et le culte du maître de l'univers, puissance éternelle, sagesse infinie, en qui tout est perfection, par qui tout vit, tout se meut et s'ordonne, à qui sont dus les hommages, l'adoration, l'obéissance de tout ce qui peut sentir, penser et vouloir. Les devoirs des hommes envers l'arbitre suprême de leurs destinées, nous seront diversement retracés dans les écrits des philosophes, dans les codes des législateurs, dans les croyances et les pratiques des nations anciennes et modernes. Nous verrons sortir du spectacle admirable de la nature et du tableau des désordres de la société, du sentiment de ce que nous sommes et de ce qui nous manque, l'idée d'une vie future où l'équité divine doit achever le châtiment du crime et la récompense de la vertu; idée sublime et salutaire qui domine toutes les parties de la morale, en sanctionne tous les préceptes, donne un motif plus solennel à l'accomplissement de tous les devoirs. La vie des personnages profondément et sincèrement religieux, tels que Socrate, Marc-Aurèle, saint Louis, Las Casas, Fénelon, méritera une étude attentive. A toute époque, nous remarquerons des hommes dont la probité, la bonté, le courage, soit dans leur conduite privée, soit dans l'exercice des fonctions publiques, se fondaient sur des affections

et des habitudes religieuses et parvenaient au plus haut terme où la faiblesse humaine puisse aspirer. Ainsi l'utilité, la puissance, la parfaite moralité de ce sentiment seront des résultats historiques que nous nous appliquerons à bien reconnaître. Malheureusement nous aurons aussi trop d'occasions de gémir sur les calamités que la superstition, le fanatisme, l'intolérance ont répandues sur la terre. Mais en remontant à l'origine de ces fléaux, et en suivant les traces sanglantes de leurs progrès, il nous sera facile de nous convaincre qu'ils n'ont été nulle part l'ouvrage de la piété éclairée et sincère, nulle part le produit des sentiments religieux ni des croyances religieuses, et qu'on ne les doit attribuer qu'à l'hypocrisie, à l'imposture, c'est-à-dire à ce qu'il y a jamais eu de plus immoral et de plus irréligieux dans les mœurs humaines. La religion, juste et charitable de sa nature, ne veut pas qu'on l'établisse par la contrainte, qu'on la propage par la persécution : elle ne veut avoir d'empire sur les esprits que par les lumières, sur les cœurs que par sa sainteté. Il n'y a point, pour affaiblir son ascendant suprême, de plus infaillible moyen que l'intolérance. L'une des plus constantes leçons de l'histoire, l'un de ses plus précieux usages, sera de rendre sensibles tous les périls auxquels on expose les gouvernements, les peuples et surtout les idées religieuses, quand on prétend s'interposer entre la Divinité et la conscience des hommes.

Déjà, quoique nous n'ayons encore envisagé directement que la morale privée, nous avons reconnu un grand nombre des usages de l'histoire. Nous avons senti l'importance de tous les faits qui donnent lieu d'observer ou les dispositions naturelles du cœur hu-

main, où les causes étrangères qui agissent sur lui, ou l'influence immédiate qu'exercent sur les déterminations de notre volonté, soit nos opinions, soit surtout nos affections, quelle que soit leur vivacité, depuis les simples goûts jusqu'aux passions les plus ardentes; ou enfin cet enchaînement de toutes les actions d'une même vie, qui, selon qu'il est plus ou moins constant ou profond, prend les noms d'habitudes, de mœurs ou de caractère. Les faits qui aboutiront à ces notions, composeront un cours d'observations morales. D'autres faits rendront sensibles tous les préceptes de la vie sociale, compris sous les titres généraux d'équité, d'humanité, de courage, et diversement applicables aux relations domestiques, amicales, commerciales et civiles. L'histoire descendra même jusqu'aux détails biographiques, relatifs aux soins à prendre par chacun de nous de sa propre vie, de sa santé, de ses facultés, de sa réputation, de sa fortune; et d'une autre part s'élevant jusqu'à la considération des devoirs de l'homme envers Dieu, elle racontera les bienfaits de la religion et les crimes de l'intolérance. Mais les usages des études historiques s'étendent fort au delà des principes et des règles de la morale individuelle, et quoiqu'il nous ait été impossible d'envisager les devoirs de l'homme privé vivant en société, sans jeter quelques regards sur les institutions politiques, celles-ci considérées en elles-mêmes vont offrir une matière nouvelle aux leçons morales de l'histoire.

CHAPITRE V.

ÉLÉMENTS NATURELS DU CORPS SOCIAL.

Avant de rechercher les préceptes de la morale privée, nous avons eu besoin de recueillir des observations sur les penchants naturels de l'homme, sur les modifications qu'ils subissent, sur les causes immédiates des déterminations de la volonté, sur le système général des actions de la vie humaine. Je crois que nous devons suivre la même méthode à l'égard de la morale des États; c'est-à-dire que pour bien étudier les règles à observer soit par le corps social, soit par ceux qui le représentent ou le gouvernent, il nous importe de commencer par acquérir des idées précises de tous les éléments et de tous les mouvements dont le système politique se compose. Cette première analyse est purement historique; elle ne tend point à déterminer ce qui doit être, mais à reconnaître ce qui est, et à distribuer un grand nombre de faits selon leurs genres et leurs espèces. C'est une étude qui se confond tout à fait avec celle des annales des peuples, du moins avec tout ce qu'elles peuvent contenir de relatif à l'organisation de ces grandes sociétés que nous appelons *états*, *royaumes*, *empires*, *républiques*. On a coutume de diviser immédiatement ces sociétés en plusieurs espèces, et surtout en quatre qui se distinguent

par les qualifications de despotique, monarchique, aristocratique, démocratique, que l'on impose à leurs gouvernements, ou à leurs constitutions. Nous trouverons peut-être que cette énumération est fort incomplète, qu'il y a beaucoup de faits historiques qu'elle n'embrasse pas, auxquels du moins elle n'assigne point des places assez déterminées. Cette distribution ou toute autre classification générale ne peut résulter que de l'examen d'une multitude de détails : il n'y a guère d'idées plus complexes que celle de l'organisation d'une société politique ; et l'on ne peut trop s'appliquer à décomposer cette idée, si l'on veut la rendre exacte et claire.

D'abord, la société se composant d'individus, les premiers regards doivent se porter, ce me semble, sur ce qu'elle retranche de leurs droits naturels ou sur ce qu'elle y ajoute. Il faut savoir si tous, ou la plupart, ou plusieurs, ne perdent pas, dans son sein, la propriété de leurs personnes; s'ils n'y deviennent pas esclaves ou demi-esclaves; s'ils sont possédés ou seulement gouvernés; si quelques-uns au contraire n'y obtiennent pas des avantages particuliers, des priviléges réels ou des titres honorifiques; s'il en est enfin qui aient quelque part soit immédiate, soit indirecte, à la surveillance des intérêts communs, et dont les volontés individuelles concourent à former une volonté générale. En un mot, il faut connaître l'état civil et politique des personnes; état dont les variations sont presque innombrables dans l'histoire.

Une société n'existe pas seulement par les hommes qu'elle réunit, mais aussi par les choses qu'elle place sous des garanties communes. Ces choses sont les pro-

ductions et les consommations; le travail, l'industrie, les possessions, les propriétés, les jouissances. Voilà un second objet d'observations historiques; car on ne connaît point un État, si l'on ne sait comment s'y forment et s'y distribuent les produits; comment ils s'échangent, comment ils se consomment, comment ils renaissent, et en quelles proportions les diverses parties de la population sont appelées à y coopérer et à en jouir.

C'est sur ces deux genres d'éléments naturels du corps social, les hommes et les choses, que s'exerce l'action des institutions politiques que nous verrons se partager et se sous-diviser en plusieurs branches; les pouvoirs, les lois, la force publique, les recettes et dépenses de l'État. A la suite même ou au milieu de ces institutions nécessaires, l'histoire nous présentera le plus souvent encore un culte public, des établissements publics soit d'éducation et d'instruction, soit de travaux, soit enfin de bienfaisance. Toutes ces institutions principales ou accessoires forment une troisième division de faits politiques indéfiniment variables, et qui seront à recueillir précieusement dans les annales de tous les pays et de tous les siècles.

Ce n'est, à mon avis, que sur les trois genres de notions qui viennent d'être indiquées que pourra se fonder, en quatrième et dernier lieu, une classification systématique des gouvernements. En effet, un pareil tableau de tous les genres, de toutes les espèces, de toutes les variétés que présentent les constitutions politiques, ne saurait être que le résumé des observations faites sur les divers états des personnes, sur les différentes manières d'obtenir, de consommer, et de

renouveler les produits, et sur les principes, les formes, les circonstances qui caractérisent chez chaque peuple les autorités, la législation, et les établissements quelconques fondés par la loi et entretenus par le pouvoir.

Nous allons jeter quelques regards sur les deux premières espèces de faits que nous venons de distinguer, c'est-à-dire sur les personnes et sur les choses, deux grands ordres d'éléments primitifs et naturels de toute grande société.

I. D'abord, c'est un point extrêmement remarquable dans l'histoire des hommes que l'état d'esclavage où quelques-uns d'entre eux ont été réduits. Cet esclavage s'appelle politique, lorsqu'il s'agit d'un peuple entier, sur lequel un maître absolu exerce à son gré tous les pouvoirs, y compris celui de vie et de mort. On le nomme civil, quand on le considère seulement dans l'intérieur d'une habitation, où certaines personnes sont devenues la propriété d'une autre; à tel point que leur vie, tout l'exercice et tous les fruits de leur industrie lui appartiennent. En ce qui concerne le droit des personnes, disent les Institutes de Justinien, la division fondamentale consiste en ce que les unes sont libres et les autres esclaves (1) : et l'esclavage est une disposition du droit des gens, par laquelle un homme est soumis, contre la nature, au domaine d'un autre (2). On croirait que cette expression *contre la nature* signifie que l'esclavage est con-

(1) Summa itaque divisio de jure personarum hæc est, quod omnes homines aut liberi sunt aut servi. Lib. 1, tit. III.

(2) Servitus autem est constitutio juris gentium, qua quis dominio alieno, contra naturam, subjicitur. Id.

traire au droit naturel, à l'équité, à la raison. Mais les jurisconsultes, loin de l'interpréter ainsi, trouvaient dans la pitié même, l'origine de cette institution antique. En effet, disaient-ils, on a le droit de tuer des prisonniers de guerre; par pitié on les asservit, on les vend ou on les possède. Un créancier peut exercer sur la personne de ses débiteurs les plus rigoureux traitements; par pitié on a permis aux débiteurs de se vendre eux-mêmes. Enfin, un père esclave n'a pas le moyen de nourrir ses enfants; par pitié on les fait esclaves comme lui. Nous n'avons point à discuter ces trois arguments, nous les envisageons comme des faits qui, dès les temps les plus reculés, ont servi de fondements à ce partage de la population d'un même pays, en deux classes si distinctes. Tout ce que nous rencontrerons dans l'histoire ancienne de relatif à l'esclavage, à ses origines, à ses modes, à ses restrictions, à l'affranchissement et aux diverses circonstances qui prolongeaient ou terminaient la servitude, méritera l'attention la plus sérieuse. Les siècles du moyen âge nous le présenteront sous des formes plus compliquées : nous y verrons des hommes attachés à des fonds de terre, et considérés comme des parties d'un domaine. L'établissement, le progrès, les variations, la décadence du régime féodal, l'origine du droit de bourgeoisie, l'institution des communes seront, à cette époque, les articles les plus curieux et les plus importants des annales européennes. Le pur et simple esclavage se reproduira dans les siècles modernes, sur un autre hémisphère. On le fondera, non plus sur la pitié, mais sur le mépris que la faiblesse inspire à la force, sur les habitudes grossières des peuplades in-

cultes, sur la couleur de quelques races d'hommes, et comme l'a observé Montesquieu, sur l'intérêt même de la religion. « Louis XIII, dit-il, se fit une peine « extrême de la loi qui rendait esclaves les nègres de « ses colonies: mais, quand on lui eut bien mis dans l'es- « prit que c'était pour les convertir, il y consentit (1). » Enfin, malgré la philosophie, malgré la religion qui désavoue cette iniquité barbare, la traite des noirs n'est pas encore universellement abolie; quelques peuples persistent dans l'usage d'employer comme meubles et marchandises les malheureux qu'ils saisissent ou qu'ils achètent sur les côtes d'Afrique pour les transporter dans les colonies américaines. Montesquieu encore a parfaitement exposé les raisons de cette pratique. « Les peuples de l'Europe, dit-il, ayant exterminé « ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage « ceux de l'Afrique pour s'en servir à défricher tant « de terres. Le sucre serait trop cher si l'on ne fai- « sait travailler la plante qui le produit par des es- « claves. Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds « jusqu'à la tête, et ils ont le nez si écrasé qu'il est « presque impossible de les plaindre. On ne peut se « mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très- « sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans « un corps tout noir.... Une preuve que les nègres n'ont « pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas « d'un collier de verre que de l'or, qui, chez les nations « policées, est d'une si grande conséquence. Il est im- « possible que nous supposions que ces gens-là soient « des hommes, parce que si nous les supposions des

(1) Esprit des lois, liv. XV, c. 4.

« hommes, on commencerait à croire que nous ne « sommes pas nous-mêmes des chrétiens (1). »

Il y a fort peu de pays, fort peu de siècles, où n'ait existé et même dominé quelque idée de l'esclavage; et c'est sans doute de cette idée qu'a dû naître celle de disposer quelquefois arbitrairement des personnes même que l'on déclarait libres : il a fallu qu'un gouvernement se considérât, plus ou moins, comme possesseur et maître de ces personnes, pour exercer sur elles des droits absolus, illimités; pour se permettre de les arrêter et de les emprisonner par des actes de bon plaisir, d'entraver leur industrie, d'attenter à leurs propriétés, à la liberté de leurs opinions et de leurs consciences. Celui qu'on traite ainsi, on le possède, on ne le gouverne pas. Le gouverner ne serait que le protéger, tant qu'il ne nuit à aucun de ses semblables, et le réprimer quand il porte atteinte aux droits d'autrui. Nous aurons donc à démêler dans chaque branche de l'histoire jusqu'à quel point les hommes appelés libres, l'ont été réellement, ou jusqu'à quel degré la propriété de leurs personnes demeurait compromise par l'extension que prenait l'autorité publique; en un mot, quelles étaient la mesure et les garanties de leurs droits individuels.

L'examen si important des personnes embrasse celui des tribus, des castes, des ordres, des classes quelconques distinguées entre elles par la privation ou la jouissance de certains droits; par des restrictions, ou des immunités, ou des priviléges. Ces distinctions se sont diversement introduites chez presque tous les peuples anciens et modernes de l'Orient et de l'Occi-

(1) Id., c. 5.

dent : elles seront l'objet d'une étude partout indispensable et quelquefois difficile ; car il s'en faut que leur origine, leurs limites, leurs effets, soient toujours clairement énoncés et déterminés dans l'histoire. Nous aurons à rechercher, dans les obscures institutions du moyen âge, les premiers éléments de toutes les noblesses modernes, personnelles ou héréditaires, militaires ou féodales, privilégiées ou simplement honorifiques. Nous verrons les noms de certaines fonctions se transformer en titres constants, en qualifications transmissibles, exprimant ou des droits effectifs, ou des dignités purement nominales. L'échelle des conditions se déplacera, se modifiera sans cesse; mais quelque mobiles, quelque variables qu'en soient les degrés, nous en retrouverons au moins quelques-uns au sein de toute société politique. La nature elle-même a distribué inégalement ses dons entre les mortels ; l'éducation que nous recevons et celle que nous nous donnons à nous-mêmes rendent cette inégalité plus sensible encore. Surviennent des causes moins immédiates et moins connues que nous exprimons par le mot de fortune, et qui agissent, en tout sens, sur les produits de nos travaux, pour les diminuer ou les accroître, pour nous les conserver ou nous les ravir. Il se forme ainsi, à mesure qu'un peuple se civilise, une opinion plus ou moins équitable, qui applique aux actions, professions ou fonctions sociales, différentes mesures d'estime, d'honneur, de célébrité; et l'effet inévitable de toutes ces causes, est une distinction quelconque de rangs et de conditions. Mais jusqu'à quel point cette distinction devient-elle constante et déterminée? Quelle influence a-t-elle sur les relations civiles? Laisse-t-elle à l'équité

le même empire sur tous, et à chacun un droit égal à la protection de la société entière? Voilà les questions auxquelles l'histoire devra répondre par des faits, sur chaque nation et sur chaque siècle.

Enfin, pour acquérir une idée complète de l'état des personnes, ce n'est pas seulement la jouissance, les restrictions ou l'absence des droits civils qu'il faut examiner, il convient de considérer encore l'exercice des droits politiques; c'est-à-dire la part immédiate ou indirecte que chacun peut ou ne peut pas prendre à la déclaration des droits et des intérêts de la cité, à la formation d'une volonté générale. Ces droits périlleux, mais sans lesquels il est difficile et, à vrai dire, impossible que les droits civils se maintiennent, ont été extrêmement variables; tantôt refusés à tout le monde, tantôt réservés à une caste, au moins attachés à certaines conditions d'âge et de fortune, resserrés d'ailleurs dans des limites plus ou moins étroites. Nouvelle matière d'observations historiques de la plus haute importance; car les actes des citoyens sont bien moins des droits que des devoirs d'une vaste étendue. Ils agrandissent la morale, ils animent l'histoire, ils achèvent le tableau de la vie sociale. Tous les aspects de ce tableau seront dignes de fixer tour-à-tour nos regards. La condition des hommes, qu'ils soient citoyens ou sujets, fiers de leur liberté ou vains de leurs priviléges, gouvernés par une autorité tutélaire ou possédés par des maîtres; fussent-ils des serfs, des mainmortables, des esclaves : leurs vertus ou leurs vices dans ces divers états, leurs espérances et leurs souffrances, leurs lents progrès et leurs longs malheurs forment le premier fonds de l'histoire politique.

II. Le second objet de cette histoire consiste dans les choses dont la production et la consommation entretient la société. On a donné le nom d'économie politique et à mon avis beaucoup plus justement le nom d'économie publique à la science qui traite de la production, de la division du travail, des différents genres d'industrie, des échanges, des consommations, de la richesse des individus et de l'État. Il est vrai que cette science peut embrasser le système monétaire et s'étendre aux dépenses et aux recettes publiques : mais ces dernières branches dépasseraient les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer en ce moment : elles appartiennent à la théorie de l'administration publique, dont il n'est pas temps de nous occuper, et qui compose une théorie, c'est-à-dire l'exposé des règles d'un art. En ce moment il ne s'agit que de faits, que de notions historiques. Nous n'envisageons dans les productions et les consommations que ce qui résulte du seul fait de l'association des travaux humains, indépendamment du régime établi par les lois positives et par les autres actes des gouvernements. Cette étude, il faut l'avouer, est toute moderne : il n'en subsiste, au moins dans les livres des anciens, que des notions éparses, bien vagues et bien incomplètes. Nous pouvons avouer même, qu'il est devenu plus facile d'en chercher immédiatement les éléments dans l'état actuel de la société que dans l'histoire des siècles passés. Mais c'est précisément pour cette raison qu'on la doit considérer comme un préliminaire essentiel des études historiques. On a besoin d'elle pour être averti de l'intérêt d'un grand nombre de détails, pour tirer de plusieurs faits des conséquences qui peut-être ont échappé

aux historiens même qui les racontaient; pour recueillir enfin tout ce qui peut, à l'égard de chaque pays et de chaque époque, nous éclairer sur l'état de l'industrie, sur ses produits, sur la distribution des richesses, sur le degré de misère ou de prospérité d'une nation entière ou des diverses parties d'une population. Nous n'avons que par ce genre de connaissances, une idée claire et complète de la société où nous vivons; et l'histoire ne peut nous transporter au milieu des générations qui nous ont précédés qu'en nous les représentant sous ces mêmes aspects.

Parmi les auteurs qui, dans le cours du XVIII[e] siècle, ont successivement contribué aux progrès de la science économique, on a surtout distingué Adam Smith (1) qui réellement a jeté de vives lumières sur les effets de la division du travail, sur les autres causes qui ont agrandi les forces productrices, sur la distribution des produits entre les différentes classes de la société, sur la nature, l'accumulation et l'emploi des fonds ou capitaux, sur le développement de la richesse nationale. Mais deux écrivains français, M. de Tracy (2) et M. Say (3), ont rassemblé plus méthodiquement toutes ces notions : ils en ont éclairci, étendu, rectifié un grand nombre; ils les ont mises dans l'état où elles avaient besoin d'être pour devenir l'objet d'un enseignement public. L'une des créations récentes qui honorent le gouvernement français est la chaire d'économie politique qu'il a établie en 1820 auprès du conservatoire des arts et métiers; et pour concevoir l'étendue des lumières qu'elle doit répandre, il suffit de savoir qu'elle a été

(1) Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations.
(2) Traité d'économie politique. (3) Traité d'économie politique.

confiée à M. Say, l'un des hommes de l'Europe qui a le mieux éclairci et le plus agrandi cette science. Les progrès immenses qu'ont faits depuis un demi-siècle notre industrie et nos institutions sociales, réclamaient cet enseignement qui ne peut manquer de contribuer à les perfectionner. C'est une vaste et profonde étude dont l'intérêt se fait sentir sous quelque aspect qu'on la considère. D'abord il n'appartient qu'à elle de bien diriger les particuliers dans la conduite de leurs affaires domestiques, industrielles et commerciales. Secondement elle embrasse toutes les données et tous les principes sur lesquels doit reposer la théorie de l'administration publique; elle est strictement nécessaire aux hommes d'État, et se rattache même par plusieurs points à la jurisprudence. Enfin elle est une des clefs de l'histoire; c'est parce que ce genre de connaissances a manqué à beaucoup d'historiens que plusieurs parties des annales humaines sont restées obscures et défectueuses : je vais donc envisager l'économie publique dans ses rapports avec l'histoire, et présenter au moins quelques notions succinctes que je crois tout à fait indispensables à qui veut étudier sérieusement les annales anciennes et modernes.

Il n'est au pouvoir des humains ni d'anéantir ni de créer un seul atome : mais en transformant les corps ou en provoquant leurs transformations, nous établissons d'autres rapports entre eux et nous : nous les approprions à nos besoins ou à nos usages; nous les mettons dans l'état où ils doivent se trouver pour être absorbés, ou, comme on dit, consommés. Il y a des consommations en pure perte, qui ne sont que des dommages, de véritables incendies; telles sont celles

que le luxe fait par ostentation, et seulement pour avoir l'honneur de les faire. D'autres nous donnent des sensations agréables et ne sont des pertes absolues que lorsqu'elles enlèvent aux besoins ce qu'elles prodiguent aux plaisirs. La consommation par nécessité est à la fois le but principal et le moyen le plus général des productions, puisque l'objet ainsi consommé devient l'un des soutiens de notre vie et de nos travaux. La quatrième et dernière espèce de consommations tend directement à reproduire; par exemple, on brûle du bois ou du charbon pour forger des instruments de labourage; c'est un gain, toutes les fois que la dépense est moindre que le profit qui doit s'ensuivre; on s'est enrichi de l'excédant. La mesure, les proportions de ces quatre sortes de consommations, en tous lieux, en chaque siècle, doivent être placées au nombre des recherches historiques les plus recommandables.

La conservation d'un seul homme exige tant de soins qu'elle n'a été pleinement garantie que par l'association et la division des travaux. Les uns se sont chargés de pourvoir à la nourriture de tous, d'autres de préparer les habillements, les habitations, les objets divers qui correspondent à nos différents besoins. Bientôt même, l'on a classé par espèces les matières à produire; et pour chaque espèce on a distingué les travaux propres à les faire éclore, ou à les manufacturer ou à les placer sous la main des consommateurs. Les industries se sont ainsi partagées en agricoles ou extractives, fabricantes et commerciales, quoiqu'il y ait des circonstances où l'extraction est un commencement de fabrique et où le commerce continue la manufacture et en prend le caractère.

Chacune de ces trois séries de travaux admet ou exige le concours de plusieurs classes d'hommes industrieux; les théoriciens, qui propagent ou étendent les connaissances nécessaires pour bien produire; les entrepreneurs qui dirigent les opérations, et enfin les simples ouvriers. L'activité de chacune de ces classes et leurs relations entre elles sont encore des points essentiels à observer dans les annales de toute grande société.

Les produits, à mesure que la division des travaux les a multipliés, ont excédé les consommations; ces excédants accumulés sont devenus des moyens de produire davantage et ont pris le nom de capitaux. On en peut distinguer cinq espèces. D'abord des matières quelconques, soit manufacturées et transportées, soit seulement extraites, donnent les moyens d'entretenir un certain nombre d'ouvriers et de rendre leurs travaux plus productifs. Nous en devons dire autant des outils, autant en troisième lieu des habitations qui satisfont à l'un des besoins de tous les producteurs, et dont quelques-unes d'ailleurs peuvent être disposées tout exprès pour faciliter certaines productions. En quatrième lieu, un fonds de terre étant véritablement une machine où s'élaborent les produits de l'industrie agricole, les portions du sol ont dû se placer au nombre des capitaux. Enfin, depuis que certaines matières que nous appelons monnaies font la fonction de termes moyens entre tous les autres produits, entre les éléments des quatre précédentes espèces de capitaux, elles en sont devenues une cinquième espèce que nous pouvons regarder comme la dernière; car les voitures et les navires sont des outils de transport; et

les animaux sont entre nos mains, ou des instruments tant que nous les laissons vivre, ou après leur mort des comestibles ou des matières d'habillements.

Il ne suffit pas de posséder quelqu'une de ces choses, pour concourir à l'industrie commune : il faut qu'en effet l'usage ou la consommation de ces capitaux serve à des reproductions. Une somme d'argent assez considérable pour suffire aux besoins et aux plaisirs de la plus longue vie, mais qui se conserverait immobile, qui ne serait du moins dépensée que graduellement, à mesure qu'il en faudrait échanger une partie contre l'objet immédiat d'une consommation nécessaire, resterait inutile à la société. En vain le consommateur dirait-il qu'en consommant il excite à reproduire et qu'on doit lui en être bien obligé : il ne fait tort à personne, mais il ne met rien en production commune. Il n'y a jamais d'avantageux que l'accroissement des produits; et les consommations oisives de cet homme ne font que les diminuer. En consommant une chose qui lui appartient, il fait un vide sans aider aucunement à le remplir. Son argent et l'objet à consommer existaient l'un et l'autre avant l'échange : à présent il n'y a plus que l'argent, et s'il est un moyen de produire, il l'était tout autant lorsqu'il y avait de plus le produit qui vient de disparaître. Assurément il serait impossible que la société subsistât composée de consommateurs pareils : plus il y en a de cette espèce, moins on produit. Les producteurs ne sont réellement secondés que par ceux qui leur offrent, non de simples occasions de produire en remplacement de ce qui est consommé, mais des moyens de produire au delà de ce qui était déjà produit.

On ne cède point gratuitement l'usage des capitaux;

il s'agit, non d'un bienfait, mais d'un concours, de l'association de ce que chacun possède de puissance productive. Point de moissons à recueillir sans un art, des bras, un champ, d'autres outils et des semences. Une part des fruits appartient à quiconque a fourni l'un des éléments de la production; à celui par conséquent qui a cédé l'usage de certaines matières ou machines sans lesquelles on n'eût pas produit, ou qui a cédé, car cela revient au même, l'usage de l'argent qu'on a donné en échange de ces machines ou de ces matières. C'est ainsi qu'il existe au sein d'un État, des propriétaires, des capitalistes, c'est-à-dire des hommes dont les productions antérieures ont tellement excédé leurs propres consommations que ces excédants amassés servent à toutes leurs consommations futures, pourvu qu'ils soient employés par eux ou par d'autres comme moyens de produire encore. Que ces excédants soient le fruit du travail personnel d'un homme ou qu'ils lui aient été légitimement transmis par ceux qui ont travaillé, il n'importe; la propriété est le fruit des travaux soit nouveaux soit anciens : à ce titre elle est partout sacrée, partout l'une des conditions naturelles et fondamentales de la société, et l'usage productif qu'on en fait, la rend de plus en plus respectable : elle est une des grandes bases de l'état social, et les faits qui la concernent sont du nombre de ceux que l'histoire doit s'appliquer à rendre sensibles.

Il est presque superflu de remarquer qu'un même homme est souvent producteur de plusieurs manières à la fois, et qu'à mesure que la société se perfectionne, presque tous le deviennent au moins de l'une de ces différentes manières. Les enfants qui ne sont encore ni

propriétaires ni travailleurs, les indigents invalides, les personnes qui reçoivent des salaires pour des services ou des fonctions inutiles, et les possesseurs qui ne livreraient ce qu'ils ont conservé qu'en échange des objets qu'ils consommeraient immédiatement, sont les seuls consommateurs qui ne contribuent à aucune production.

Nous venons de voir comment, de la division du travail et de l'accumulation des produits, il résulte un système de consommations et de productions qui est en même temps un système d'échange. On échange des monnaies, des fonds de terre, des habitations, des outils, des matières brutes ou fabriquées, voiturées ou non voiturées, et les services à rendre soit comme théoriciens, soit comme entrepreneurs, soit comme artisans; et chacune de ces choses peut s'échanger contre chacune des autres. Mais pour établir un échange, il faut connaître le rapport ou la valeur des choses; et cette valeur est ou naturelle ou vénale.

La valeur naturelle d'une chose est égale à la somme des consommations qu'il a fallu faire pour la produire et pour la mettre dans l'état où elle est au moment de l'échange : c'est le total des frais quelconques d'extraction, de manufacture et de transport. Un service ou travail personnel vaut naturellement la somme des consommations que les besoins du travailleur ont exigées pendant la durée de ce service. Les valeurs naturelles ne sont point invariables : elles s'élèvent ou décroissent selon les lieux, les temps, les circonstances qui rendent les diverses productions plus ou moins dispendieuses. L'invention d'une machine peut diminuer soudainement la valeur naturelle d'un produit. L'art

typographique a produit cet effet : un *exemplaire* imprimé des œuvres de Cicéron ne valait plus *naturellement*, à la fin du quinzième siècle, autant qu'une copie beaucoup moins bonne, mais manuscrite, et qui avait exigé, pour elle seule, un travail de plusieurs mois. La valeur vénale se détermine par le rapport actuel du nombre de certains produits au nombre des demandes que l'on en fait. Si les consommateurs demandent 100,000 livres pesant d'une denrée, où il n'y en a que cinq cents livres, la valeur vénale excédera de beaucoup la valeur naturelle, qu'au contraire elle n'atteindrait pas si l'on ne demandait que cinq cents livres de cette même denrée à celui qui en aurait accumulé 100,000. Quoique les deux valeurs, naturelle et vénale, soient ordinairement inégales, elles tendent à se rapprocher, quand la liberté des productions et des échanges n'est point entravée. Alors dès qu'une denrée surabonde, on cesse de la produire, jusqu'à ce qu'il y ait de nouvelles demandes à satisfaire; et la valeur vénale se relève par degrés durant la suspension de ces travaux. Si au contraire une marchandise devient rare, et si par cela même elle s'échange plus avantageusement, les producteurs ne tarderont point à la multiplier assez pour en diminuer progressivement la cherté. Les objets qui conservent toujours une grande valeur vénale sont ceux qui, par leur nature, ne peuvent jamais devenir communs, bien qu'ils soient demandés ou désirés de toutes parts. La valeur vénale est donc essentiellement variable, elle dépend de causes accidentelles, de vicissitudes, de spéculations, même de caprices : mais les limites de ces variations tendent à se rapprocher à mesure que

le commerce embrasse une plus grande partie de la surface du globe, et qu'il y a concurrence entre un plus grand nombre de producteurs et de consommateurs. L'étendue du marché diminue, autant qu'il est possible, la différence entre le total des produits de chaque espèce et le total des demandes; il en résulte surtout, que des objets qui resteraient sans usage en tel lieu, qui ne seraient jamais consommés ni employés, acquièrent en ce lieu même plus de valeur, parce qu'on sait qu'ils en ont en des pays éloignés de celui-là.

Le mot de commerce, pris dans sa généralité, renferme deux idées, transport et échange. Comme transport, il est une profession particulière: comme échange, c'est l'acte le plus commun de la vie sociale. Dans l'état présent des choses humaines, nous produisons afin d'échanger et nous consommons en échangeant : sous cet aspect nous sommes tous des commerçants et nous ne subsistons qu'en faisant ce métier universel qui embrasse tous les autres. La plus ancienne manière de le faire a été sans doute de troquer la chose qu'on avait produite, contre celle qui l'avait été par l'homme avec qui l'on contractait. Mais ces trocs immédiats étaient bien circonscrits, souvent difficiles, toujours imparfaits ou inexacts. La facilité des échanges n'a été procurée que par l'institution d'une sorte de marchandise moyenne, universellement acceptable en retour de toute autre; et comme il fallait pour remplir cette fonction, une matière fort divisible, peu susceptible de se détériorer, peu volumineuse, commodément transportable et dont il fût aisé de vérifier le poids ou la quotité, on n'a pas dû tarder à charger de cet emploi certaines matières métalliques.

Appliqués à d'autres usages, les métaux ont une valeur naturelle et une valeur vénale; mais leur service monétaire augmente la seconde de tout le surcroît de demandes que cet emploi doit entraîner. La valeur des monnaies est donc variable, non-seulement à raison des fluctuations qui ont lieu dans la valeur des marchandises, mais aussi en vertu des vicissitudes qui affectent intrinsèquement les monnaies elles-mêmes. Je ne parle point des altérations que les gouvernements leur ont fait quelquefois subir : je n'ai en vue que des causes plus légitimes de l'élévation ou de l'abaissement de leur prix, telles que l'inégalité de leur dissémination, le ralentissement ou la rapidité de leur circulation, leur rareté ou leur très-grand nombre, l'emploi de signes écrits qui les représentent, l'ouverture et l'exploitation plus ou moins active, plus ou moins dispendieuse de mines plus ou moins fécondes. Observons d'ailleurs que le rapport entre la valeur d'un métal et celle d'un autre n'est point fixe : lorsque, dans les usages de la vie, on le suppose tel, lorsqu'on dit, par exemple, qu'une certaine pièce d'or vaut précisément vingt pièces d'argent déterminées et chacune de celles-ci cent petites pièces de cuivre, c'est bien moins là un fait qu'une convention. Toujours est-il que l'introduction de ce moyen universel d'échanges a modifié la langue; on a nommé prix d'une chose, sa valeur vénale exprimée en somme de monnaie.

Un genre de recherches historiques, aussi important que difficile, est celui qui concerne la valeur des monnaies et le prix des choses dans tous les pays et à chaque époque. C'est un problème extrêmement compliqué, qui embrasse au moins trois questions distinc-

tes. La première est purement grammaticale, elle consiste à trouver la signification précise des noms de monnaies, tels que talent, sesterce, denier, etc.; travail déjà épineux, soit parce que les anciens livres donnent rarement des définitions expresses de ces mots, soit parce qu'un même terme est quelquefois susceptible de plusieurs sens ou acceptions, soit aussi parce qu'outre les monnaies réelles, il en a quelquefois existé de nominales ou de simple compte, comme l'était chez nous la livre. Ainsi l'on a besoin de rassembler beaucoup de faits, beaucoup de textes pour parvenir à quelque exactitude dans ce premier genre de notions. Le second point est de reconnaître les rapports de ces anciennes monnaies avec nos monnaies actuelles, eu égard au poids, au titre, en un mot à toutes les circonstances qui concourent à établir ou l'égalité ou des différences déterminées; recherche encore laborieuse, quoique facilitée par ce qui subsiste de médailles ou monnaies anciennes. Mais toute traduction faite d'anciennes monnaies en monnaies immédiatement connues, un troisième ordre de questions s'élève : il s'agit de savoir comment les diverses marchandises qui s'échangent et se consomment dans le cours de la vie, se mesuraient avec des quantités déterminées de métaux monnayés, et par conséquent quelle somme de jouissances était représentée par une somme précise d'or ou d'argent, quel degré de richesse effective s'exprimait par un nombre déterminé de certaines pièces de monnaies métalliques. En cette matière, chaque génération est témoin de variations qui, à de plus longs intervalles de temps, deviennent plus sensibles, mais qu'on s'exagère lorsqu'on en juge sur de simples expressions.

Pour ne pas remonter bien haut, madame de Maintenon, dans l'une de ses lettres, entre dans les plus menus détails de la dépense d'une maison composée, à Paris, de deux maîtres et dix domestiques : il en résulte que pour ces douze personnes, tous les combustibles, bois, chandelle et bougie, et tous les comestibles sans exception, pain, viandes de toute espèce, légumes, fruits, sucreries, vin et autres boissons, coûteront ensemble chaque jour, eu égard aux surcroîts accidentels ou extraordinaires, une somme moyenne de quatorze livres treize sous ou, pour n'y pas regarder de trop près, quinze livres. Cela donne pour l'année cinq mille quatre cent soixante-quinze livres, mais madame de Maintenon veut bien en allouer six mille; et ajoutant mille livres pour le loyer d'un hôtel, autant pour les gages et les habits des dix serviteurs, autant encore pour l'entretien et la parure de la dame, plus, dit-elle, *pour les habits, opéra et magnificence de Monsieur*, trois mille livres, le total de douze mille répond à tout, ou du moins ne laisse en dehors, selon madame de Maintenon, que l'entretien de deux carrosses, deux cochers et quatre chevaux. Ce dernier article, qui n'est point évalué ici par cette dame, pourrait l'être, d'après d'autres Mémoires du temps, à trois mille livres. Ainsi quinze mille livres suffisaient alors à la dépense totale d'une très-grande maison. Nous tomberions pourtant dans une erreur grave, si nous nous pressions d'en conclure que la valeur vénale de la monnaie s'est réduite au tiers, ou ce qui revient au même, que les denrées et les services ont acquis relativement à cette monnaie trois ou quatre fois plus de valeur : car il convient d'observer

qu'au temps où cette lettre a été écrite, la livre était une plus grande partie du marc qu'elle ne l'a été depuis.

Éclairée par les notions qui précèdent, l'histoire pourra donner des idées exactes de la richesse domestique et de la richesse nationale. Un homme ou plutôt une famille est riche par la pleine suffisançe de ses consommations actuelles et par la garantie de ses consommations futures. D'abord tous ses besoins présents et réels doivent être satisfaits; et comme la mesure précise de ses besoins n'est point assignable, ce qui leur suffit n'est pleinement assuré que par ce qui les dépasse un peu. Il faut de nécessité, du superflu pour ne manquer jamais du nécessaire. D'ailleurs est-on condamné à ne consommer que pour ses besoins? les jouissances d'un homme sont-elles complètes, s'il ne peut jamais rien accorder au plaisir? Est-ce que la nature ne le destine pas aux biens, dont elle lui suggère le désir, et qui correspondent aux facultés qu'il tient d'elle? Pourvu que cet homme reste en deçà des limites que la raison prescrit à ses désirs, pourquoi n'aimerait-il point à trouver, dans ses travaux présents ou passés, les moyens d'embellir son existence, de l'animer et de la rendre plus active? Comme les besoins, les vrais plaisirs ont des bornes naturelles, au delà desquelles ils ne sont que des dommages. Ce qui n'en a point, c'est le faste : le champ de la sottise est indéfini. Les profusions de la vanité ne sont donc point à compter parmi les éléments de la véritable richesse; elles sont sans mesure ainsi qu'en pure perte : elles ne tournent jamais soit dans la maison, soit dans l'État, qu'au détriment des jouissances animatrices et reproductrices.

La plénitude des jouissances actuelles n'est, comme je l'ai dit, que l'une des conditions de la richesse. Il faut encore que les jouissances futures soient garanties par des produits accumulés et transformés en moyens de produire; c'est-à-dire en un capital dont le revenu entretienne et ravive perpétuellement le même système de consommations. Le revenu le plus simple, le plus naturel est celui du travail. La capacité de produire en travaillant est un vrai capital que nous n'acquérons que par un apprentissage dispendieux, que par le sacrifice d'un capital de quelque autre genre. Mais si cette espèce de revenu est la plus honorable, elle n'est pas la plus sûre, puisque enfin divers accidents peuvent suspendre ou éteindre en nous la faculté de travailler. Ainsi les consommations futures ne sont assurées solidement que par des fonds de terre ou des habitations, ou des sommes de monnaies ou d'autres avances, soit mobilières, soit immobilières, dont l'emploi ou la location donnera lieu à des reproductions périodiqûes. Voilà l'un des aspects sous lesquels l'histoire devra considérer la société : il est à désirer qu'elle puisse souvent mettre sous nos yeux l'état, la distribution, la nature des fortunes individuelles.

On a quelquefois distingué trois sortes ou trois parties de revenus; d'abord le salaire ou prix des travaux et des services; ensuite le profit ou l'excédant des fruits d'une entreprise sur les dépenses qu'elle exige; en troisième lieu, la rente, c'est-à-dire la part de ces mêmes fruits qui demeure attribuée au capital employé à la reproduction. Cette rente s'appelle intérêt, si elle provient de la location d'une somme d'argent, et loyer si c'est d'une habitation dont l'on a cédé l'usage. Elle

conserve le nom de rente ou de revenu, ou en prend quelques autres, lorsqu'elle consiste en une part réservée au propriétaire d'un fonds de terre exploitée. Ces distinctions ont été jusqu'ici fort peu utiles; car il n'y a rien de constant dans les observations que l'on a tenté de faire sur les rapports qui s'établissent entre ces différentes parties ou espèces de revenus. Le résultat le mieux vérifié serait que la somme du salaire, du profit et de la rente, est plus forte, toutes choses égales d'ailleurs, quand le même homme est à la fois capitaliste, entrepreneur et ouvrier : au reste, la proportion entre ces trois éléments, quand ils sont divisés, ne peut manquer de varier, selon la valeur vénale des travaux et des capitaux; valeur qui dépend, comme nous l'avons vu, de l'étendue de la demande comparée à l'abondance, suffisance ou rareté de la chose demandée.

Il nous importera surtout de démêler, s'il est possible, dans l'histoire, les diverses relations établies entre les propriétaires de fonds territoriaux et les ouvriers ou entrepreneurs employés à l'agriculture ou à une exploitation quelconque : nous y remarquerons d'abord des esclaves pleinement possédés par des maîtres; puis des serfs inséparablement attachés à la glèbe ou à des fonds de terre qu'ils cultivaient avec obligation de rendre une certaine quantité de fruits; puis des ouvriers ou journaliers, travaillant librement et pour un prix convenu; ensuite des métayers proprement dits, auxquels une moitié des produits est abandonnée, à la charge de remettre l'autre; enfin des fermiers qui, pour un prix annuel et déterminé, cultivent à leur propre compte. Observer l'origine et les

effets de ces différents modes, leur influence sur l'agriculture, sur l'économie rurale, plus généralement sur l'industrie et sur la fortune des familles et des États, est un des principaux soins à prendre pour ceux qui veulent étudier avec fruit les annales du genre humain.

La richesse nationale ne se compose que de richesses individuelles : une nation riche serait celle dont tous les membres se trouveraient en état de pourvoir à tous leurs besoins, et d'obtenir en même temps, de leurs travaux et de leurs capitaux quelconques, des revenus supérieurs à leurs consommations. Ceci admet et suppose même une très-grande inégalité entre les fortunes; inégalité nécessaire, immanquable et désirable, parce que sans elle la division du travail resterait incomplète, la production moins active, la richesse totale infiniment moindre. Mais il ne s'ensuit pas que des millions de misérables, asservis par quelques milliers de consommateurs fastueux, aient jamais pu passer pour un peuple riche. Faste et misère sont deux termes corrélatifs : il y a partout autant de privations que de profusions, autant de paresse que d'ostentation, autant d'hôpitaux que de palais. C'est une étrange question que celle de savoir s'il y a du profit à consommer sans besoin et sans plaisir naturel, ce qui, s'ajoutant à un capital, accroîtrait les produits et les vraies jouissances. Assurément, entre l'indigence qui manque du nécessaire et le faste qui le dissipe, il reste à l'inégalité indispensable et salutaire des conditions une très-longue échelle que divisent en un nombre indéfini de degrés les mesures diverses de jouissances et les différentes masses de produits accumulés : échelle toujours visible dans les États pros-

pères, où cet accroissement des capitaux, qu'empêchent ailleurs les excès des uns et la détresse extrême des autres, est au contraire favorisée par tous les moyens qui peuvent rendre l'exploitation plus complète, la fabrication plus experte et le commerce plus actif.

L'exploitation complète est celle qui, de toutes les parties du sol non réclamées pour servir aux habitations et aux communications des habitants, extrait la plus grande quantité possible des matières qui, à chaque époque, ont à la fois le moins de valeur naturelle et le plus de valeur vénale; c'est-à-dire dont le prix surpasse le plus les consommations que l'extraction exige. Ainsi le système d'extraction doit correspondre, d'une part, aux qualités des territoires, aux influences climatériques, aux circonstances météorologiques; de l'autre, aux mouvements du commerce, à la mesure des demandes. L'exploitation habile produit, en meilleure qualité, une plus grande quantité des choses les plus demandées. Dans la fabrication et dans l'extraction même, la quantité et la qualité des produits dépendent non-seulement de l'activité des ouvriers, mais aussi de la puissance des instruments. A la vérité, il se peut qu'au moment de l'invention d'une machine qui, à moins de frais, multiplie et perfectionne certains produits, quelques centaines d'ouvriers se trouvent sans ouvrage : les copistes de livres ont dû éprouver ce dommage au quinzième siècle, quand l'imprimerie s'est établie dans plusieurs villes de l'Europe; mais ce nouvel art, en rendant l'usage des livres infiniment plus commun, a fini par employer cent fois plus de typographes, de papetiers, de voituriers, de colpor-

teurs, de relieurs et de libraires, que les manuscrits n'avaient occupé de scribes, d'enlumineurs, d'artisans et de marchands. Produire plus et mieux, en consommant moins, est toujours un grand avantage.

Pour peu qu'un pays ait d'étendue, il arrive qu'un de ses cantons produit ou peut produire certaines denrées au delà de ce que ses habitants en consomment, tandis qu'il leur refuse d'autres consommations nécessaires, utiles ou agréables. Il est sensible que la richesse d'un tel empire s'accroîtra par la facilité de transporter chaque espèce de marchandise, des lieux où elles surabondent, en ceux où elles manquent. Ce commerce intérieur multipliera non-seulement les consommations, mais aussi les produits et les moyens de produire. Il entraînera un plus avantageux emploi de chaque portion du sol, de chaque industrie et de tous les capitaux. Cependant, comme il est bien rare qu'une contrée habitée par un seul peuple, quelque grande qu'on la suppose, produise précisément tout ce que ses habitants demandent, sans rien produire de ce que demandent les habitants des autres pays, on conçoit qu'après que le commerce intérieur aura pris toute l'activité dont il est susceptible, la richesse nationale devra s'accroître encore par l'exportation de plusieurs produits indigènes, et par l'importation de plusieurs produits étrangers. De là le commerce extérieur, qui met en société tous les peuples du globe. La plus grande étendue du marché devant amener le plus juste équilibre entre les consommations et les produits, et par conséquent la plus forte quantité de travaux utiles et la plus grande puissance de l'industrie, il s'ensuit

que l'intérêt du genre humain réclame la pleine liberté d'extraire, de fabriquer, d'exporter et d'importer de toutes parts.

Mais en poursuivant ces observations, nous serions entraînés dans l'examen d'institutions politiques que nous ne devons pas considérer encore, et qui consistent dans les lois relatives à l'industrie et au commerce, tant intérieur qu'extérieur, dans la fabrication, l'émission et l'administration des monnaies, enfin dans le système des dépenses et des recettes de l'État. Ces dernières parties de l'économie publique dépassent la théorie des premiers éléments de la société; c'est-à-dire le tableau des personnes, des choses et des actes sur lesquels s'exerce la puissance des gouvernements. Il nous suffit pour le moment d'avoir envisagé la société comme un laboratoire immense où, par l'association des forces humaines aux forces de la nature, se produisent tous les objets que les hommes ont besoin de consommer pour vivre et pour reproduire. Mais cet admirable système n'a pu s'établir et se développer que par degrés; les hommes et les choses ont dû passer par divers états avant de parvenir au terme que le mot de civilisation exprime. L'histoire nous a conservé assez peu de notions des premiers progrès, soit parce qu'ils ont été rapides, soit parce qu'avant de les avoir faits on n'avait presque aucun moyen d'en fixer et d'en transmettre les souvenirs. Nous pouvons toutefois regarder les peuples appelés chasseurs comme les plus voisins de l'état purement sauvage : la vie pastorale fut un grand progrès, les troupeaux devinrent de véritables richesses; mais les peuplades occupées de ce second genre d'industrie

n'étaient point encore sédentaires; le besoin de chercher de nouveaux pâturages les forçait à changer perpétuellement de demeure. On les appelle quelque fois nomades, du mot grec νομὴ qui signifie pâturage : *Nomades*, dit Pline, *à permutandis pabulis* : ils n'avaient pour habitations que les champs mêmes qu'ils parcouraient, ou les chariots qui les transportaient d'un lieu à l'autre : quelques-uns ont été nommés Amaxabiens, des deux mots ἅμαξα, char, et βίος, vie; vivant dans des chars. Cette vie errante devint trop aisément guerrière; les occasions de se disputer le terrain ne manquèrent pas, et il y a lieu de croire que beaucoup de champs ont été ensanglantés avant d'être cultivés. La société n'a été réellement fondée que par la vie agricole qui fixa les peuplades, et renferma chaque famille dans une habitation proprement dite. Peu à peu l'agriculture, pour multiplier ses propres instruments, pour perfectionner ses produits et en étendre l'usage, suscita plusieurs autres arts; après avoir extrait, on fabriqua; et les travaux se divisant de plus en plus, le canton, la cité, l'État commença d'être en effet un seul et même laboratoire. La multiplication des produits entraîna les échanges, et l'on vit le commerce, d'abord au sein d'un même peuple, puis entre les peuples voisins, achever l'état social. Cependant chacune de ces associations successives donna lieu d'établir des lois et des chefs, et, selon toute apparence, des chefs avant des lois. L'idée de prendre pour règle la volonté d'un maître, sembla la plus simple; d'abord c'était celle qui convenait le mieux au maître lui-même, et d'un autre côté, les premiers sujets pouvaient n'être point assez avancés pour en bien concevoir une autre. L'o-

rigine des gouvernements serait à rechercher dans les différentes situations de l'espèce humaine, et malheureusement le jour de l'histoire ne luit pas vivement sur les plus anciennes. Tout porte à croire que l'autorité qui régissait des peuples chasseurs, errants, ou guerriers, avait une sorte de caractère militaire; c'est celui qui convient à des habitudes agressives et défensives. Les premiers essais d'établissements agricoles ont dû accoutumer à des idées et à des pratiques plus économiques, plus paternelles, plus patriarcales, et le chef de l'État a cru ou fait croire que son pouvoir ressemblait à celui du chef d'une famille. On entrevoit que l'esclavage remonte à ces établissements. Presque partout l'on remarque dans ces premières habitations des esclaves qui, sans doute, avaient été originairement asservis dans le cours des expéditions errantes, et dont les travaux forcés étaient nécessaires aux entreprises agricoles de chaque famille devenue sédentaire. Le développement de l'agriculture et les progrès du commerce firent concevoir d'autres notions des rapports qui doivent exister, soit entre les hommes privés, soit entre une nation entière et l'autorité qui la gouverne. En suivant l'histoire de chaque peuple, on arrive assez promptement à l'époque où l'on n'aperçoit plus, dans ses vicissitudes intérieures, qu'une lutte continuelle entre lui et les divers pouvoirs qui le dominent. Et peut-être ces agitations proviennent-elles généralement de ce que les gouvernements établis, affermis bien avant la civilisation de chaque peuple, se sont civilisés encore plus difficilement, plus lentement que lui-même, et n'ont jamais suivi que de loin et avec peine les progrès de son industrie, de son activité, de

ses connaissances. Voilà, ce me semble, la cause du plus grand nombre des événements qui entrent dans un cours d'annales nationales, ou du moins dans la partie de ces annales qui ne concerne pas des guerres étrangères ou des relations de peuple à peuple. Encore ces guerres ont-elles eu souvent pour but de prévenir ou d'amortir des troubles intérieurs, de fortifier l'autorité, de lui donner plus d'exercice ou plus d'ascendant. Quoi qu'il en soit, nous aurons à faire l'analyse du système politique, c'est-à-dire, l'énumération des divers genres de pouvoirs, de lois et d'établissements quelconques auxquels se trouvent soumises les personnes et les choses qui composent la société. Cette analyse sera une autre clef de l'histoire et celle dont l'usage devra être le plus fréquent. Mais les deux grands ordres d'éléments naturels et primitifs de l'état social, dont je viens de parler, d'une part les hommes et leurs conditions diverses, de l'autre l'industrie, les espèces, les échanges et la consommation de ses produits, sont des objets qu'il ne faut jamais perdre de vue dans les études historiques. Il est sans doute fort utile d'éclaircir si Annibal traversant les Alpes a dû passer par Embrun ou par Montmeillan; il est même, quoi qu'on en ait dit, fort curieux de savoir comment Vaugirard s'appelait du temps des Druides; mais il ne serait pas indifférent de connaître aussi quel était en ces divers lieux, l'état des personnes, des propriétés, des produits, des jouissances; s'il y avait des esclaves ou des hommes libres; comment ils savaient pourvoir à leurs besoins; à quels travaux ils se livraient; quels échanges ils pouvaient faire; jusqu'à quel point la vie leur était pénible ou agréable.

On se perdrait, dit Millot, dans l'immensité de l'histoire, si l'on y marchait au hasard et sans principe, et si l'on ne suivait les deux grandes règles de cette étude; l'une de chercher le vrai en tout, l'autre de se borner à l'utile. Nous avons essayé de développer la première de ces deux règles, en remontant aux différentes sources des connaissances historiques, et en déterminant les signes auxquels on peut reconnaître les narrations certaines, ou seulement probables, ou indignes de toute confiance. L'utile, dans ce genre d'études, est ce qui tient à la morale ou privée ou publique, aux habitudes et aux destinées des hommes, à la composition naturelle du corps social, à son organisation politique. Nous avons déjà reconnu quelques-uns de ces usages de l'histoire, et nous poursuivrons cet examen, en nous efforçant de recueillir et de coordonner les détails qu'embrasse le système d'institutions positives auquel on donne, dans une acception générale, le nom de gouvernement.

CHAPITRE VI.

ANALYSE DU SYSTÈME POLITIQUE. — INSTITUTIONS DU PREMIER ORDRE.

Après avoir considéré l'histoire dans ses rapports avec la morale privée, c'est-à-dire avec les devoirs de chacun de nous envers ses semblables, envers lui-même et envers Dieu, nous nous sommes proposé de rechercher quels conseils, quels préceptes l'expérience des temps passés pourrait offrir à une nation entière et surtout aux hommes appelés à la gouverner. Il a bien fallu nous occuper de cet usage de l'histoire; car c'est l'application la plus ordinaire de ses récits. Elle nous entretient bien plus souvent d'intérêts publics que d'actions particulières. Les rois, les pontifes, les chefs d'armée, les magistrats sont les personnages qu'elle se plaît à mettre en scène : ils sont les principales et quelquefois les seules figures de ses tableaux; ils y occupent toujours le premier plan : les détails intérieurs de la société ne se montrent que dans le lointain; et l'on a peine à découvrir des hommes privés dans cette foule d'hommes publics. Ainsi la morale dont nous aurons à faire un cours expérimental, en étudiant les annales du monde, sera surtout celle qui a reçu le nom de Politique, et qui embrasse la connaissance de l'organisation des gouvernements. La politique, dont

le nom vient du mot grec πόλις, ville ou cité, est à la fois une puissance, une science et un art. Comme puissance, son histoire se confond avec celle des empires; comme science, elle offre un système de faits généraux à recueillir dans cette même histoire; comme art, elle doit consister en préceptes, en pratiques, dont la source est encore la même. La question est de savoir si cet art ne sera qu'artifice; si ces préceptes n'exprimeront que les intérêts immédiats et personnels des gouvernants, s'il ne s'agit que d'un simple jeu entre les dépositaires, les agents et les sujets du pouvoir; que des expédients, des astuces, des tours d'adresse par lesquels on peut le conquérir, le conserver, l'étendre; ou bien si, fondées sur l'intérêt de la société entière et par conséquent sur les véritables intérêts des gouvernants eux-mêmes, les règles de cet art se confondent avec celles de la morale et n'admettent d'autre prudence que celle qui se concilie avec la justice et l'humanité. Voilà sous ce seul nom de Politique, deux arts fort distincts; l'histoire nous les montrera, nous les enseignera l'un et l'autre : mais elle ne recommandera que le second, et l'expérience parlera aussi haut que notre raison et notre sensibilité en faveur de la bonne foi. Mais nous ne sommes point encore arrivés à ce genre de considérations, et nous devons nous préparer auparavant à bien distinguer, dans l'histoire, les diverses parties de l'édifice politique.

Déjà nous avons reconnu les éléments naturels du corps social, qui sont les hommes et les choses, c'est-à-dire, d'une part, les personnes associées, mais dont les conditions ont différé, depuis celle d'esclave jusqu'à celle de citoyen; depuis la privation absolue de tout

droit civil, jusqu'à la jouissance de certains priviléges, ou, ce qui est plus précieux et plus rare, jusqu'à l'exercice des droits politiques; de l'autre, le concours et la division des travaux, le mouvement et les directions de l'industrie, l'origine, l'échange, la consommation et le renouvellement des produits, la formation et la distribution des richesses, enfin la propriété et ses différentes espèces; car il n'est plus permis de n'appliquer ce terme de propriété qu'aux seuls domaines territoriaux; ce serait trop ignorer ou trop méconnaître l'état présent des affaires sociales. Par la nature même de la société, ces deux ordres d'éléments, les hommes et les choses, commencent d'exister, au moins d'une manière imparfaite, avant le développement des institutions positives destinées à les régir, à les garantir, quelquefois à les comprimer. En traçant le tableau systématique de ces institutions, nous ne les envisagerons encore que comme des faits et nous n'aurons d'autre but immédiat que d'en faire, s'il se peut, une énumération complète et de les classer avec méthode. Sont-elles bonnes ou mauvaises, salutaires ou dangereuses? Nous ne discuterons point encore ces questions, et si la seule exposition des faits semble quelquefois les résoudre, nous laisserons ces conséquences se présenter d'elles-mêmes, sans prendre aucun soin de les rechercher. Il ne s'agit pas non plus d'imposer encore à un ensemble d'institutions politiques les noms de despotisme, óu de monarchie, ou de république, soit aristocratique, soit populaire : ce sont là des idées générales et abstraites que nous ne serons sûrs de bien comprendre qu'après avoir clairement conçu toutes les idées particulières que ces dénominations préten-

dent résumer. En un mot, la question que nous nous proposons ne consiste qu'à savoir quels différents genres d'établissements l'on a formés pour soumettre à un régime quelconque les personnes et les choses.

Entre ces institutions, il en est qui ont paru si nécessaires que nous les retrouverons partout, et que nous ne concevons même plus comment un système politique existerait sans elles. D'autres, quoique fort usitées, peuvent sembler moins indispensables, et il y a des exemples, rares ou fréquents, de leur absence. Celles de la première et principale classe sont toutes comprises sous les quatre titres de pouvoirs, de lois, de force publique, et de finances. Nous allons nous efforcer de prendre des idées précises de ces quatre espèces d'institutions, afin de pouvoir les démêler et les reconnaître dans l'histoire.

I. Bien qu'il paraisse naturel que les pouvoirs ne soient institués que par des lois, ils sont nés fort souvent avant elles. Ils apparaissent les premiers au commencement de toutes les histoires, et l'on compte même au nombre des pouvoirs celui de faire les lois; on le distingue de ceux qui consistent à les exécuter et à les appliquer. Aristote a indiqué le premier, dans le quatrième livre de sa Politique, ces trois branches de la puissance publique qui ont été si soigneusement discernées et définies par Montesquieu. Après avoir dit que la première fait les lois pour un temps ou pour toujours, les corrige ou les abroge, Montesquieu (1) étend sur la seconde et sur la troisième, le nom de puissance exécutrice; mais il circonscrit l'une, savoir le pouvoir judiciaire, dans le jugement des différends

(1) Esprit des lois, liv. XI, c. VI.

qui s'élèvent entre des particuliers et dans l'application des peines aux crimes ou délits, et il réserve plus particulièrement le nom d'exécutif au pouvoir chargé de faire, pour le parfait accomplissement des lois, pour le maintien de l'ordre et pour la défense de l'État, tout ce que ne font pas les deux pouvoirs précédents. Cette distinction est d'autant plus remarquable, elle a exigé une attention d'autant plus profonde qu'elle n'est pas, à beaucoup près, donnée par l'histoire qui, au contraire, nous présente immédiatement, tantôt la confusion absolue de ces trois puissances en une seule, tantôt divers amalgames de leurs attributions, tantôt la division de chacune d'elles entre plusieurs personnages ou plusieurs corps. Nous verrons le pouvoir de faire la loi réuni à celui de juger, soit dans les mains des monarques, soit au sein de certaines assemblées ou patriciennes ou populaires. Nous verrons des corps originairement et essentiellement judiciaires s'attribuer des fonctions exécutives, surtout celles qu'on a coutume de désigner par le mot de Police, et s'arroger en même temps une part de l'autorité législative. L'exécution ou l'administration sera souvent difficile à reconnaître, et pour ainsi dire à retrouver, soit parce qu'elle se sera confondue avec des actes d'une autre nature, soit parce qu'on l'aura disséminée, morcelée entre plusieurs ordres de magistrats. Montesquieu a fait remarquer comment le consulat romain fut successivement décomposé par la création des tribuns, des préteurs, des questeurs, des édiles et des censeurs. De pareils phénomènes nous seront offerts par presque toutes les annales, spécialement par celles des peuples qui ont

joui de quelques droits politiques, et il nous faudra beaucoup de soins pour démêler en chaque pays, à chaque époque, les fils compliqués de ces trois grandes divisions du pouvoir. Ce sont là néanmoins des recherches tout à fait nécessaires, sans lesquelles trop de faits importants resteraient obscurs, incohérents, inexplicables.

Pour nous guider dans cette recherche, nous avons besoin de notions précises sur la nature des trois pouvoirs et particulièrement de celui qu'on appelle législatif. Il fait ou abroge les lois : mais qu'est-ce qu'une loi? C'est, dit Bodin (1), *le commandement du souverain usant de sa puissance;* c'est, dit Rousseau (2), *l'expression de la volonté générale :* ces deux définitions indiqueraient tout au plus l'origine de la loi; elles n'expliqueraient point quels sont ses objets, quelle est sa matière, en quoi elle consiste, en quoi elle diffère des actes qui ne sont qu'exécutifs ou judiciaires. Cependant la division des pouvoirs n'est que nominale, tant qu'on se borne à en indiquer les dépositaires sans en caractériser les actes. Nous n'aurions pas à remonter bien haut dans l'histoire pour apercevoir, d'une part, de simples décisions administratives revêtues du titre de loi; de l'autre, de plus véritables lois proclamées sous le nom de décrets, ordonnances, arrêtés de la puissance exécutive. Cette confusion est à peu près sans conséquence, quand les divers pouvoirs sont réunis dans les mêmes mains : mais si l'on prétend qu'ils soient réellement distincts, qu'ils s'exercent par des actes propres à chacun d'eux,

(1) Les six livres de la république, liv. I, ch. x.
(2) Contrat social, liv. II, ch. VI.

il n'est assurément point hors de propos de définir ces actes par leurs objets; car, sans cette précision, il n'y a point de vrai partage. Montesquieu lui-même n'a point donné une définition précise de la loi : « Je ne traite point des lois, dit-il, mais de l'esprit des lois. (1) » En conséquence, il se borne à des aperçus généraux et, s'il faut l'avouer, très-vagues, qui ne sauraient nous éclairer aussi sur le caractère, les attributions et les limites du pouvoir législatif. C'est une question très-élevée, qui, à ma connaissance, n'a encore été traitée nulle part avec toute l'attention qu'elle mérite, et que nous ne trouverons pas résolue par l'histoire, où nous ne rencontrerons, sur ce point, que des pratiques variables et divergentes. Ce qu'on en peut dire aujourd'hui de moins indécis, c'est que les lois sont des dispositions générales qui ont pour but d'établir ou des droits et des obligations, ou des pouvoirs et des institutions politiques, ou des dépenses et des recettes communes. Mais il s'en faut que cette explication éclaircisse toutes les difficultés.

Une circonstance, un caractère propre à l'autorité judiciaire, est que tous ses actes supposent des faits qu'elle n'a point provoqués et qui surviennent d'eux-mêmes; des démêlés, des crimes, des délits. Elle ne fait rien de son propre mouvement; voilà du moins comment nous la concevons; c'est en se confondant avec quelque autre puissance, qu'elle prend d'autres attitudes dans l'histoire. Mais soit qu'elle se renferme dans ses attributions, soit qu'elle les dépasse, rien n'est si variable que la manière dont elle s'exerce; tantôt concentrée, tantôt morcelée selon les différents

(1) Esprit des lois, liv. I, c. I.

genres d'affaires; ici distribuée en plusieurs degrés de juridiction; là partagée entre plusieurs ordres d'arbitres. Les procès en matière criminelle et souvent aussi en matière civile présentant à la fois des questions de fait et des questions de droit, on a fait, en certains pays, décider les premières par des personnes distinctes des juges et connues depuis quelques siècles sous le nom de Jurés. La destinée des hommes et des choses qui composent le corps social tient de si près à l'action de l'autorité judiciaire, qu'il est impossible de ne pas sentir l'extrême intérêt de cette partie encore difficile des études historiques.

L'idée la plus simple qu'on puisse prendre du pouvoir exécutif, c'est qu'il embrasse tous les actes politiques qui ne sont ni des lois ni des jugements : bien que cette notion ne paraisse que négative, je la crois plus claire et plus exacte qu'une énumération positive qu'il ne serait pas aisé de rendre complète. L'administration générale de l'État, la direction de la force publique au dedans et au dehors, la conduite des expéditions militaires et des négociations diplomatiques, l'entretien de tous les établissements nationaux, la fabrication des monnaies, tous les soins qu'exigent les recettes et les dépenses qui sont à faire au nom de la société entière; telles sont les principales fonctions de la puissance exécutrice; elle a plus d'activité et de surface que les deux autres ensemble. On la voit presque illimitée entre les mains de la plupart des monarques qui figurent dans l'histoire; elle s'accroît, comme je l'ai dit, d'attributions législatives et judiciaires. Certains peuples, au contraire, effrayés d'un pouvoir déjà si vaste quand il se contient dans ses propres limites, ont hasardé de

le démembrer, de le disperser çà et là entre plusieurs mains : avant les Romains, dont Montesquieu nous a parlé, les Grecs avaient déjà fait cette épreuve. La puissance exécutrice fut partagée à Sparte entre les deux rois, les cinq éphores, les sénateurs et quelques autres magistrats; chez les Athéniens, entre les neuf archontes qui remplissaient chacun des fonctions particulières, et dont l'autorité était d'ailleurs limitée, même en des matières administratives, par celle de l'aréopage, ou du conseil des cinq cents, ou de l'assemblée du peuple. Mais dans les pays même où le pouvoir exécutif s'est le plus concentré, le nombre et la variété de ses actes l'ont forcé d'employer plusieurs ordres d'agents, ou de délégués, dont les titres et les services seront à démêler dans les récits des historiens. Ces agences qui se multiplient et se compliquent en proportion de l'étendue des empires, peuvent se diviser en deux classes : les unes sont spéciales et les autres locales. Les premières consistent dans l'administration d'une espèce particulière d'affaires, comme la guerre, les finances, les monnaies, etc. Les secondes s'appliquent aux provinces, aux cantons, aux communes, aux diverses parties du territoire. Ces deux systèmes, qui ont toujours entre eux des rapports, se composent de détails presque innombrables à recueillir dans tous les grands corps d'annales : ils ne se sont pourtant perfectionnés qu'en des temps assez modernes, quand d'autres institutions que j'ai indiquées en parlant de l'état des personnes sont tombées en décadence, quand le régime féodal s'est affaibli, décomposé et presque éteint.

Toute la puissance publique est donc comprise sous les trois titres de législative, de judiciaire et d'exécu-

tive : mais encore une fois, il sera bien rare que le tableau de ces trois pouvoirs se présente immédiatement dans les fastes des nations; il en faudra rechercher les éléments diversement confondus, combinés, engagés l'un dans l'autre. Il en faudra aussi remarquer le lien commun, lorsqu'ils en ont un en effet, c'est-à-dire lorsqu'ils ont pour centre, soit une assemblée ou populaire ou représentative, soit un sénat aristocratique, soit enfin la royauté. Celle-ci a existé de plusieurs manières qui peuvent se réduire à trois : elle a été absolue; elle a été bornée aux fonctions exécutives; elle a eu, outre l'exercice plein et direct de ces fonctions, une part à la puissance législative par la proposition ou par la sanction des lois, une part même à l'autorité judiciaire par la nomination des juges, et par le ministère d'agents particuliers chargés de provoquer les jugements et d'en procurer l'exécution. De ces trois royautés, la première ou l'absolue confine au despotisme; la seconde, strictement resserrée dans la pure et simple exécution, n'a jamais été durable; le troisième mode, celui qui réunit à la plénitude du pouvoir exécutif une coopération déterminée aux actes des deux autres pouvoirs est le seul qui ait donné à la fois de la solidité au trône et des garanties aux sujets.

Ce que nous venons de dire des pouvoirs, va s'éclaircir par les notions relatives aux lois, qui forment une seconde classe de grandes institutions politiques.

II. Rousseau a distingué trois espèces de lois; les lois politiques, civiles, et pénales. Il y en a bien d'autres espèces, mais ces trois-là sont en effet les principales. Les lois politiques sont celles qui disent comment ces pouvoirs mêmes qui viennent de nous

occuper, sont conférés, transmis, exercés; comment ils se divisent, se croisent ou se balancent, quelle est leur étendue, quelles sont leurs limites. Dans les pays où la nation a exercé immédiatement ou indirectement la puissance législative ou une partie de cette puissance, dans ceux où elle participait même à des jugements et à des décisions administratives, dans ceux enfin où les magistratures se conféraient par voie d'élection, les lois politiques ont eu deux objets : d'une part, elles avaient à régler l'exercice des droits de cité, à en déterminer les conditions et les divers actes; de l'autre, elles devaient définir, distribuer, constituer les pouvoirs proprement dits, savoir ceux qui s'acquéraient par transmission ou par voie de suffrages, désigner les attributions législatives, ou exécutrices, ou judiciaires de chaque ordre de magistrats ou hommes publics. Entre ces diverses lois politiques, on a quelquefois cherché à distinguer les plus importantes et à leur imprimer un caractère immuable, en les déclarant fondamentales; ce sont celles qui, dans nos temps modernes, ont composé, en Amérique et en Europe, certains codes appelés constitutions. Les autres lois politiques n'ont pas obtenu le même degré de consistance et d'autorité; on les a seulement qualifiées organiques ou réglementaires, et on les a soumises à plus de chances de révision et d'abrogation. Mais un fait bien digne d'être observé dans tout le corps de l'histoire, c'est que le plus souvent les lois politiques, et particulièrement celles qui pouvaient mériter le nom de fondamentales, n'ont point été écrites, et qu'aucune rédaction ne les ayant fixées, elles restaient au nombre de ces traditions historiques, dont nous

avons reconnu précédemment l'incertitude et la mobilité. L'absence de tout texte positif et précis, en une matière si grave, n'a pu manquer d'avoir sur les destinées des peuples la plus fatale influence. Mais elle en a une très-grande aussi sur l'étude de l'histoire; elle y sème des difficultés sérieuses et quelquefois insurmontables. Rien assurément ne saurait nous aider davantage à bien concevoir les faits dont le tissu forme les annales d'une nation, que la connaissance des lois politiques sous l'empire desquelles tant d'événements se sont succédé. Nous ne serons presque jamais éclairés par un tel flambeau. Au contraire, il nous faudra chercher ces lois dans les faits mêmes, rassembler des particularités, des circonstances, des accidents, afin d'en conclure des usages et de composer, s'il se peut, de ces usages, un code politique. La plupart des peuples anciens et modernes n'ont pas eu d'autres constitutions que leur histoire même, racontée, expliquée à chaque époque, ainsi qu'il plaisait à leurs maîtres; et les faits, d'autant plus variables qu'ils n'étaient régis par aucune loi connue et constante, apportaient sans cesse de nouveaux obstacles à l'établissement d'un système régulier ou déterminé. Lors même qu'il existe des textes de lois politiques, le champ des commentaires est souvent bien vaste encore; et il peut s'établir une jurisprudence qui modifie et altère ces codes. Mais quand, au lieu de textes, il n'y a que des souvenirs incertains, que des faits incohérents, que des croyances traditionnelles, les interprétations ont une latitude tout à fait indéfinie, et cette source de malheurs pour chaque génération en devient une d'incertitudes et d'illusions pour la postérité. Mably

s'accuse d'avoir commis des erreurs grossières et sans nombre dans son parallèle des Romains et des Français. Il n'a reconnu que plus tard, et par des études profondes, les variations qu'ont subies chez nos aïeux les formes du gouvernement, « et les causes qui, en empêchant, dit-il, que rien n'ait été stable chez eux, les « ont livrés pendant une longue suite de siècles à de continuelles révolutions (1). » Du reste, il est trop aisé de concevoir les motifs de l'antique aversion des hommes puissants ou privilégiés pour toute rédaction d'un code politique. La tyrannie se complaît dans le vague; au fond elle ne saurait avoir une meilleure garantie, et il est naturel que l'aspect d'une limite l'effarouche. Il n'appartient qu'à une puissance légitime et tutélaire de se circonscrire elle-même : c'est sa gloire, c'est sa sûreté. Mais les plus éclatants exemples de cette équité généreuse sont tous modernes ou plutôt récents. L'idée d'une déclaration textuelle et précise des objets et des bornes de chaque pouvoir est un progrès immense que la civilisation vient de faire depuis un demi-siècle; c'est le legs le plus précieux que les générations qui vont finir aient à faire et à recommander à celles qui s'élèvent.

Plutarque dit que Lycurgue défendit d'écrire les lois même civiles (2), et sur ce point plusieurs savants soutiennent que cette défense aurait été superflue, que les lettres, qui ne furent jamais en honneur à Lacédémone, y étaient à peu près inconnues du temps de Lycurgue, qu'on n'écrivait pas ses lois, par la grande raison qu'on ne savait pas écrire. Ils ajoutent

(1) Observations sur l'histoire de France. Avertissement.

(2) Vie de Lycurgue.

que cette ignorance n'était point particulière aux Spartiates; qu'elle régnait dans la Grèce entière; que de courtes inscriptions, grossièrement gravées sur la pierre ou sur le plomb, étaient les seuls monuments écrits que l'on connût alors. Telle est surtout l'opinion de M. Frédéric-Auguste Wolf (1), qui est persuadé qu'Homère n'avait pas écrit ni pu écrire ses poëmes. Quoi qu'il en soit, il paraît incontestable qu'à Rome, Caïus Papirius recueillit, peu de temps après l'expulsion des Tarquins, les lois que le peuple romain, distribué en curies ou en centuries, avait sanctionnées, et qui portent encore les noms de *curiatæ*, *centuriatæ*. Cicéron, Tite-Live, Plutarque et d'autres écrivains nous ont conservé des parcelles du recueil ou droit Papirien, qui ont été rassemblées en trente-six articles. On est parvenu de même à recomposer, à distribuer en douze titres et en plus de cent articles la loi des Douze Tables, deuxième code romain, rédigé par les Décemvirs sur le modèle des lois grecques. Les quatre siècles qui s'écoulèrent depuis les Décemvirs jusqu'à Auguste forment une troisième époque durant laquelle, les codes, les édits, les décrets sont plus nombreux que célèbres. Aucun texte ne subsiste ni du droit Flavien, ouvrage où Cneïus Flavius avait expliqué les formules judiciaires; ni du droit Élien, autre manuel de formules rédigé par Ælius Catus, l'an de Rome 533. Les préteurs publiaient des édits qui déterminaient pour un an les formes à suivre dans l'administration de la justice. On eut ainsi un droit prétorien qui interprétait les lois, suppléait à leur silence, modi-

(1) Prolegomena ad Homerum.

ou Reynier de Grancis, c'est un autre écrivain du XIVe siècle qui nous en parlent les premiers et tous deux en des termes fort ambigus. Les plus judicieux critiques ont relégué ce récit parmi les fables, et ils ont cherché ailleurs les causes de la renaissance du droit romain. Il paraît qu'il s'en était conservé des traditions dans le clergé, des vestiges parmi les jurisconsultes, et que l'un de ces derniers, Irner ou Warner, enseignait le droit Justinien à Bologne dès les premières années du XIIe siècle, avant 1137. Mais l'introduction de ce droit chez les peuples modernes, son ascendant, son influence durant les sept derniers siècles, mériteront une attention plus particulière dans le cours de nos études historiques. Des liens si étroits rapprochent l'histoire et la jurisprudence qu'on ne saurait les étudier assez bien l'une sans l'autre.

Les lois romaines observées ou connues dans les Gaules, quand les Francs y pénétrèrent, étaient celles dont se composaient les codes Grégorien, Hermogénien et Théodosien. Ce fut dans ces codes qu'on puisa ceux que promulguèrent Évarix, Alaric II, Théodoric, Gondebaud. Au reste, toutes ces hordes barbares, Goths, Wisigoths, Ostrogoths, Germains, Bavarois, Saxons, Frisons, Bourguignons, Thuringiens, Francs et Lombards, qui, au Ve siècle, au VIe et au VIIe, fondèrent en Europe tant de royaumes sur les débris de l'empire romain, tous ces peuples avaient déjà des traditions, des lois coutumières, qu'ils ne tardèrent point d'écrire, après leurs conquêtes et leurs premiers établissements. Le temps a respecté plusieurs de ces codes qui alors régissaient les personnes plutôt que les territoires. « Le « Franc, dit Montesquieu, était jugé par la loi des

« Françs, l'Allemand par la loi des Allemands, le Bour-
« guignon par la loi des Bourguignons, le Romain par
« la loi romaine; et bien loin qu'on songeât, dès ces
« temps-là, à rendre uniformes les lois des peuples con-
« quérants, on ne pensa pas même à se faire législateur
« du peuple vaincu (1). » Il est pourtant vrai qu'à mesure que les nouveaux établissements prenaient de la consistance, chaque loi tendait à s'attacher plus particulièrement à certaines contrées, la loi salique, par exemple, aux bords de la Seine, la loi gothique aux pays voisins de la Loire, la loi des Ripuaires aux rives du Rhin, la loi romaine aux provinces du midi. Mais partout le clergé invoquait déjà le droit romain et le droit canonique.

Depuis Childebert Ier au milieu du VIe siècle, jusqu'à Louis le Fainéant à la fin du Xe, nous avons, sous le nom de Capitulaires, une suite de lois publiées par les rois français de la première et de la deuxième dynastie. Elles obtenaient dans les champs de Mars ou de Mai le consentement des peuples, c'est-à-dire des grands, des nobles et du clergé; car le reste n'était pas compté. Les capitulaires de Charlemagne offrent, comme les autres, une étrange bigarrure de droit romain, de droit canon et d'usages gothiques. Sous ses successeurs, le régime féodal détériora de plus en plus la législation civile; et nous ne pouvons trop déplorer l'ignorance de nos ancêtres, s'il est vrai qu'après avoir passé des coutumes de la Germanie aux lois écrites, ils aient pu redescendre de ces lois positives à des us traditionnels. Or voilà, selon Fleury, Dubos et Bouhier, comment au moyen âge, quand on eut cessé d'étudier l'ancienne

(1) Esprit des lois, liv. XXVIII, ch. II.

jurisprudence, quand presque personne ne savait écrire, quand les provinces communiquaient à peine entre elles, voilà comment le droit coutumier naquit en France du confus mélange de toutes les législations antérieures, lois romaines et lois barbares, canons de l'Église et usages féodaux. Les contrées du midi, où le droit féodal fit le moins de progrès, conservèrent le droit romain et furent appelées pays de droit écrit : ailleurs des traditions vagues réglèrent ou confondirent de cent manières différentes les relations et les droits des individus. Montesquieu, cependant, donne à nos coutumes une origine plus ancienne; il les croit établies dès le IX[e] siècle (1); et Grosley (2) les fait remonter aux anciens Gaulois. Les Romains, selon Grosley, avaient maintenu dans la Gaule septentrionale les institutions qu'elle possédait, ils ne l'avaient pas comprise au nombre des provinces romaines. Les Francs, au V[e] siècle, respectèrent aussi les lois ou les coutumes qu'ils trouvèrent en vigueur au nord de la Loire, et ce fleuve a limité ainsi jusqu'à nos jours le domaine du droit romain. La communauté de biens entre les époux, le douaire, le retrait lignager et quelques autres dispositions, sont, aux yeux de Grosley, autant de traits caractéristiques qui distinguent notre législation gauloise ou coutumière, et qu'elle n'a, selon lui, empruntés ni des Romains, ni des Francs. On a contesté ces exemples, les uns comme étrangers à plusieurs de nos coutumes, les autres comme se retrouvant dans les lois romaines. Nous ne devons pas entrer dans cette discussion; mais alors même qu'on accorderait une ori-

(1) Esprit des Lois, liv. XXVIII, ch. XIV.
(2) Recherches pour servir à l'histoire du droit français; in-12, 1752.

gine gauloise au droit coutumier, il semble impossible de ne pas reconnaître que tous les autres droits l'ont successivement modifié durant dix siècles. En vain l'on avait tenté, au sein des ténèbres du moyen âge, de rédiger quelques-unes de nos coutumes provinciales : le projet d'une rédaction régulière, authentique et générale, ne fut en effet conçu que sous Charles VII, qui la prescrivit par l'un des articles de son ordonnance de 1453. On dit même que ce prince n'en eût voulu qu'une seule pour tout le royaume, ce qui eût été les abolir toutes et les remplacer par un code civil : mais les jurisconsultes se bornèrent à écrire les coutumes locales, et y procédèrent fort lentement. Celle du Ponthieu parut en 1498, sous Charles VIII; les autres n'ont été rédigées que dans le cours du XVIe siècle.

Cependant les rois capétiens avaient, à l'exemple des Mérovingiens et des Carlovingiens, publié un grand nombre de lois. Le nom de Capitulaires est resté à celles des deux premières races; celles de la troisième sont en général nommées Ordonnances. Quelques-unes néanmoins sont intitulées Établissements ou Codes. Montesquieu ne voit, dans les Établissements de Saint-Louis qu'un mélange obscur, confus, ambigu, de jurisprudence française et de droit romain. Selon lui et plusieurs autres critiques, nous n'avons point les Établissements de Saint Louis, mais une compilation qui les cite et qui en diffère par conséquent. Quelque opinion qu'on adopte sur l'authenticité de ce code, sur l'époque et le mode de sa rédaction et de sa publication, on doit reconnaître au moins que les lois civiles de saint Louis n'avaient un empire immédiat et absolu que dans ses propres domaines, que dans une partie de la France

et non sur les sujets de ses grands vassaux. Son règne n'en est pas moins une très-mémorable époque dans l'histoire de la législation et de la civilisation des Français par diverses causes qu'il n'est pas temps d'exposer. Le système entier ne s'est plus perfectionné d'une manière très-sensible que sous Louis XIV : les ordonnances de ce monarque sont à compter au nombre des plus glorieux monuments de son règne. Ces ordonnances, les capitulaires, les coutumes, les restes du droit féodal, le droit canon, les lois gothiques, tels étaient, avant 1789, les éléments de la législation française. Mais de plus, le droit romain était en possession de régir certaines provinces, et obtenait même dans les autres on ne sait quelle autorité vague, routinière et problématique; on le citait, on le qualifiait raison écrite; et les compilations justiniennes étaient invoquées religieusement au sein d'une nation surchargée de l'amas confus de ses propres lois. Cette confusion amena dans les cours de justice des décisions fort diverses, qui acquirent elles-mêmes une sorte d'autorité qu'on appela celle des choses jugées ou la jurisprudence des arrêts. Les jugements qui ne devaient être fondés que sur les lois, tenaient presque lieu de lois; ils en devenaient au moins les commentaires et les suppléments.

Dans tous les codes anciens, moyens et modernes, que je viens de rappeler, ce sont les lois civiles qui dominent, mais non sans quelque mélange de dispositions politiques et pénales. Par lois civiles, on entend celles qui doivent régler les relations que les particuliers ont entre eux soit dans l'intérieur des familles, soit dans la société commune; déterminer comment les obliga-

tions se contractent, comment les propriétés s'acquièrent, se transmettent, s'échangent et se conservent. Nous pouvons rattacher à ce genre de lois celles qui concernent les transactions et relations commerciales, et celles qui ont pour objet les procédures civiles. L'action de toute cette deuxième classe de lois sur les personnes et sur les choses qui composent le corps social, est directe, habituelle, universelle; et par conséquent on ne connaît l'histoire d'un peuple que lorsqu'on sait jusqu'à quel point elles étaient chez lui claires ou confuses, justes ou partiales, raisonnables ou capricieuses.

Désigner, entre les actions humaines, celles qui doivent être réprimées comme des crimes, des délits ou des contraventions, annoncer les peines que subiront ceux qui s'en seront rendus coupables, régler les formes à observer pour appliquer ces peines aux actions qui les auront méritées; voilà trois genres de dispositions à comprendre sous le titre de lois pénales. Celles du premier genre contiennent une sorte de déclaration des préceptes les plus indispensables de la stricte équité. Elles nous apprennent quelles idées chaque peuple avait de la justice et des obligations rigoureuses; par les détails qu'elles prévoient et qu'elles expriment, nous pouvons juger de la fréquence de certains désordres. La gradation des peines nous peut aussi donner la mesure de l'importance qu'on attachait à chaque prohibition, de l'horreur qu'inspiraient certains crimes; ou bien de la difficulté qu'on éprouvait à les réprimer, du besoin qu'on croyait avoir d'une rigueur extrême, pour les empêcher de devenir communs. En général la gravité des peines, la barbarie

des supplices est un symptôme assez sûr de la dépravation publique, de l'inhumanité des mœurs, ou de la tyrannie des gouvernements. Mais les procédures criminelles réclament peut-être encore plus l'attention des observateurs; elles ont été presque partout si étranges qu'il n'y a rien à perdre de ce que l'histoire en peut révéler. Ces combats et ces épreuves judiciaires qu'on appelait jugements de Dieu et qui abandonnaient à la superstition, à la force, à l'artifice, les destinées de l'innocent et du coupable, ne sont pas, en ce genre, les pratiques les plus surprenantes. C'étaient des adoucissements de la torture antique, à laquelle on est revenu et qui a subsisté en France jusqu'à nos jours. Quarante ans à peine se sont écoulés depuis qu'on a reconnu que l'unique intérêt et le seul droit de la société sur un prévenu, sur un accusé, est de s'assurer de sa personne et de l'empêcher d'anéantir les preuves du fait qu'on lui impute. De vrais jurés d'accusation et de jugement ne sont pas anciens et sont rares encore dans l'histoire des peuples; les autres procédures criminelles ont eu le caractère de la vengeance plutôt que de la justice, et surtout que de l'humanité.

J'ai dit que la division des lois, en politiques, civiles et pénales, n'était pas complète. En effet, il en est de militaires, de fiscales, de religieuses, de relatives à l'éducation ou à l'instruction publique et à d'autres établissements. Il y en a eu de somptuaires, qui sont presque partout tombées en désuétude, mais qui ont laissé des traces historiques.

Zaleucus et Lycurgue passent pour avoir donné les premiers exemples de ces règlements. Les Romains en ont fait un grand nombre : par exemple, il était

défendu de dépenser plus de dix as dans une fête ordinaire, plus de cent dans les fêtes solennelles; et Aulu-Gelle nous apprend que dix as étaient le prix d'un mouton, et cent celui d'un bœuf. En Angleterre, jusqu'au règne de Charles Ier, et en France jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, il a été publié plusieurs lois somptuaires; mais elles ont été presque partout si mal observées qu'on ne saurait dire qu'elles aient fait ni un grand bien ni un grand mal.

III. Les pouvoirs, les lois, voilà deux premiers genres d'institutions politiques. Le troisième consiste dans les forces publiques, sans lesquelles ni les lois, ni les pouvoirs ne seraient jamais sûrs de prévaloir sur les forces particulières de ceux qui voudraient méconnaître ou ébranler leur empire. La tranquillité intérieure de l'État eût été un motif d'instituer une force armée qui, réduite à ce seul emploi, n'eût pas été bien considérable; mais les guerres entre les peuples ou entre les gouvernements lui ont donné de tels développements et une telle activité, que ce troisième genre d'institutions est réellement celui qui remplit le plus d'espace dans les annales du monde. Nous en serons bien assez souvent occupés dans le cours de nos études : qu'il nous suffise de reconnaître ici son origine, sa destination, et de prévoir la multitude infinie des détails que nous offrira le tableau de son organisation et de ses mouvements. Le Beau l'aîné a écrit sur la seule légion romaine vingt-cinq mémoires dont l'ensemble surpasse quatre ou cinq fois, en volume, le traité si complet de Montesquieu sur la grandeur et la décadence des Romains. Cet abus extrême de l'érudition ne doit pas décréditer un genre de

recherches qui, mieux dirigé, a obtenu quelquefois de plus heureux résultats. Puisque les peuples se sont si souvent entre-choqués, il faut bien savoir comment ils se disposent, s'exercent et se dévouent à ces grands désastres; il convient de suivre les progrès du plus terrible des arts, de celui qui a produit les plus vastes effets. Dans les pays qui confinent à la mer, la force armée a des occasions de se déployer sur cet élément. De là, sous le nom de Marine, un second ordre d'institutions militaires. L'histoire nous présente la marine sous trois aspects, c'est-à-dire dans ses rapports avec la guerre, avec le commerce et avec des colonies séparées par des mers de leur métropole. La puissance navale de chaque État est donc à remarquer dans tout le cours des progrès et des destinées des nations anciennes et modernes.

IV. Quand il ne faudrait qu'entretenir des forces de terre et de mer, c'en serait assez pour exiger une quatrième classe d'institutions, savoir, celle que désigne le mot de finances. Mais n'a-t-on pas à payer bien d'autres services publics, ceux des dépositaires et des agents de tous les pouvoirs, ceux même des personnes employées à recevoir et à dépenser pour l'État? n'aura-t-on pas à y ajouter les frais de divers établissements accessoires dont je parlerai bientôt? Peut-être ces dépenses s'accroîtront-elles du payement d'une dette constituée et de pensions viagères. Il a été plus ordinaire à toutes ces espèces de dépenses de s'accroître sans cesse et sans mesure, que de se contenir dans les bornes étroites qu'eût posées l'intérêt général, s'il eût été seul consulté. De là, comme on le sent trop, la nécessité d'une recette équivalente, et qui

peut dériver de cinq sources diverses : ou du produit des domaines et propriétés quelconques de l'État; ou des profits de certains services publics; ou de la confiscation soit totale, soit partielle et par voie d'amende, des biens de certains condamnés; ou des tributs et dépouilles qui se prennent sur quelque peuple étranger qu'on a vaincu; ou, enfin, des contributions à payer par les membres de la société. C'est par l'examen de toutes ces espèces de recettes et de dépenses qu'on parvient à connaître les affaires d'un peuple, à découvrir les causes de sa prospérité ou de sa détresse, des embarras ou des troubles qui l'ont agité. Les tributs à exiger des pays étrangers sont des profits accidentels sur lesquels on ne doit pas compter. Les amendes deviennent odieuses dès qu'elles s'élèvent à des taux qui laissent voir qu'elles sont de même nature que les confiscations. Il est rare que l'État subvienne à ses dépenses par le seul produit de ses propriétés territoriales et autres; peut-être néanmoins serait-ce là, dans l'hypothèse d'une administration sage et régulière, la branche de recette qui offrirait le plus d'avantages et le moins d'inconvénients. Restent les émoluments des services publics et les impôts.

On a coutume de confondre avec les impôts indirects, ce que j'ai appelé profits de services publics. Entre beaucoup d'autres exemples, je ne citerai que le transport des lettres. C'est un service que des particuliers pourraient entreprendre et qui leur aurait donné droit à des bénéfices que l'État se réserve exclusivement. Il n'y a point là d'impôt; mais il y a monopole; et plus on comptera de travaux, d'exploitations, de négoces, mis au rang des actes de l'administration

publique, plus on aura fermé de carrières à l'industrie privée. Comme il arrivera peut-être aussi que le prix de ces services et de ces marchandises s'élèvera fort au-dessus du terme où la libre concurrence des vendeurs l'aurait arrêté, ce genre de recettes publiques pourra devenir en effet aussi onéreux aux consommateurs que préjudiciable aux producteurs. La question est de savoir si ces désavantages ne seront pas compensés par une meilleure qualité de ces productions et de ces services; et si tout autre moyen d'obtenir pour l'État les mêmes revenus n'entraînerait pas des inconvénients plus graves. Je n'entre pas dans ces discussions, j'ai voulu seulement distinguer cette classe de recettes de la perception des impôts proprements dits.

Les contributions que l'État exige de ses membres sont devenues en plusieurs pays la principale branche de ses revenus annuels. Elles se sont multipliées à tel point qu'il a fallu les diviser et les sous-diviser en plusieurs espèces. Les unes sont directes, c'est-à-dire, immédiatement établies sur les propriétés, l'existence personnelle et l'industrie de chacun. Le tableau en est rédigé d'avance; les quotités en sont déterminées. On appelle indirectes celles qui ne se perçoivent qu'à l'occasion de ce qui se passe éventuellement dans les choses sociales, celles qui s'appliquent aux mutations et aux transmissions de propriétés, aux transactions, aux échanges, celles qui saisissent des produits industriels aux différentes époques de leur formation, de leur consommation, de leurs mouvements soit dans l'intérieur du pays, soit aux frontières pour en sortir ou pour y entrer. L'histoire doit nous montrer l'origine, les vicissitudes, les effets de tous ces impôts, et dans leur nombre pres-

que infini nous faire surtout connaître ceux qui, comme les dîmes et les tailles, se distinguent par des influences particulières. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il faut tenir compte de ceux qui s'établissent dans une province, dans une commune pour subvenir à des besoins locaux, et qui se mettent plus ou moins à la disposition de l'administration générale de l'État.

Tout ce système de recettes et de dépenses publiques est contenu sous le titre général de Finances, mot dont l'origine n'est pas très-bien connue. Il paraît avoir quelque rapport avec l'ancien mot français *finer*, qui signifiait tantôt trouver, tantôt exiger; et par là avec le mot latin *finis*, fin, parce qu'on exigeait un paiement au terme reconnu par le débiteur comme la fin de tout délai. Quoi qu'il en soit, l'histoire des finances embrasse encore celle des monnaies fabriquées par le gouvernement, et des papiers qui les ont quelquefois représentées.

La monnaie, ainsi que nous l'avons observé dans le chapitre précédent, n'est ni un signe, ni une mesure de valeurs; c'est une marchandise comme une autre, mais dont le service est de faciliter tous les genres d'échanges. Les métaux précieux se présentent sous trois formes dans le commerce, 1° comme lingots ou tels qu'ils ont été extraits des mines; 2° comme ustensiles ou meubles; 3° comme monnaies. Pour qu'une pièce de métal pût remplir ce dernier service, il a fallu qu'on eût une garantie de son poids et de sa pureté ou de son titre; et cette garantie n'a pu être acquise que par le droit exclusif donné au gouvernement de fabriquer la marchandise appelée monnaie. Par là on s'est

tenu pour dispensé de peser et d'essayer chaque pièce, vérification qui eût entravé tous les échanges. Manufacturiers des monnaies, les gouvernements ont plus d'une fois usé de la facilité qu'ils avaient de tromper sur le titre et même sur le poids. Lorsqu'ils ont mis ainsi en circulation des pièces défectueuses, les personnes volées ont été celles entre les mains desquelles ces monnaies se trouvaient au moment où l'on en reconnaissait l'altération : alors le public ne les admettait plus en échange, le gouvernement lui-même ne les recevait plus de ses débiteurs, et les déclarait d'une valeur inférieure à celle qu'il leur avait attribuée. Cette pratique financière aujourd'hui décriée et devenue presque impossible se fera remarquer à plusieurs époques des siècles passés.

La quantité de monnaie à mettre en circulation doit correspondre, comme à l'égard de toute autre marchandise, à l'étendue de la demande. Or la demande de la monnaie a ses bornes et n'est pas même toujours en raison directe de l'activité du commerce; d'abord parce que la circulation peut devenir si rapide que la même pièce soit échangée vingt fois en un seul jour, ensuite parce que, pour plusieurs grandes transactions, des billets, des obligations, des lettres de change, deviennent des signes de la monnaie et en opèrent ou en suppléent le transport à toute distance. Mais il est encore arrivé aux gouvernements d'abuser de la facilité d'émettre de pareils billets; et le dernier siècle a offert deux grands exemples de ce genre d'erreur ou de fraude. Du moment où les papiers-monnaies sous-divisés jusqu'aux sommes les plus minces ont eu un cours forcé, ils ont cessé de s'échanger sans perte contre la quan-

tité d'espèces métalliques dont ils étaient les signes; et ce qu'on avait imaginé comme un moyen de prospérité est devenu un désastre. En effet, des gages quelconques en meubles ou en immeubles ne pouvaient donner à des papiers une valeur monétaire : les prix énormes où bientôt s'élevaient ces prétendus gages, comparativement aux billets, étaient la mesure de la dépréciation de ceux-ci, et de l'abîme où devait se submerger, après beaucoup de fortunes privées, la fortune publique elle-même.

Ainsi le cours des monnaies et des signes qui les représentent, les impôts indirects ou directs, les domaines publics, les revenus quelconques de l'État, ses dettes et ses dépenses de toute nature, en un mot tout le système financier, forme dans l'histoire de chaque peuple, un quatrième genre d'institutions dont on a besoin d'acquérir des idées exactes si l'on veut suivre avec clairvoyance le fil des événements : trois autres classes d'institutions principales, savoir, la force armée de terre et de mer; la législation pénale, civile et politique; et avant tout, la manière dont se combinent, se distribuent ou s'enchaînent les pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif, appellent au même titre l'attention de quiconque veut tirer quelque fruit de la lecture des livres historiques. Le système politique exige ces quatre premières espèces d'établissements : il en admet plusieurs autres qui sans doute auraient pu être abandonnés aux soins des particuliers ou des familles, et demeurer ainsi au nombre des éléments naturels de la société, mais que l'on a compris presque en tout temps et en tous lieux parmi les institutions publiques. Le culte de la Divinité tient, dans l'histoire, le premier rang en-

tre ces institutions accessoires, et souvent même il domine celles que nous venons d'envisager comme essentielles. Il sera le premier objet de nos observations dans le chapitre suivant où nous traiterons aussi des autres établissements secondaires, savoir, de ceux qui sont relatifs à l'éducation et à l'instruction, à des travaux entrepris par l'État, et à la bienfaisance publique.

CHAPITRE VII.

ANALYSE DU SYSTÈME POLITIQUE. — INSTITUTIONS DU DEUXIÈME ORDRE.

L'USAGE raisonnable de l'histoire consiste dans l'application des faits aux sciences morales et politiques. Ce qui ne tend point à rendre les hommes meilleurs ou la société plus heureuse n'a d'importance qu'aux yeux d'une curiosité puérile. Mais tout ce qui fait connaître les mobiles ou les règles de nos actions, les éléments et la constitution du corps social, touche immédiatement aux besoins et aux intérêts de l'espèce humaine. Déjà nous avons prévu les instructions que nous donnera l'histoire sur l'état et les conditions des personnes, sur l'activité, la division et les fruits des travaux; nous avons même commencé l'analyse du système politique établi pour régir les personnes et les choses, et nous y avons distingué quatre principaux genres d'institutions dont il nous faudra étudier les variations et les combinaisons diverses dans les annales de tous les peuples et de tous les siècles. Ces institutions sont les pouvoirs, les lois, les forces et les finances publiques; les pouvoirs qui se diviseraient en législatif, exécutif et judiciaire, si l'histoire ne les présentait pas presque toujours confondus ou décomposés; les lois politiques, civiles et pénales auxquelles sont à joindre toutes celles qui concernent

jurisprudence, quand presque personne ne savait écrire, quand les provinces communiquaient à peine entre elles, voilà comment le droit coutumier naquit en France du confus mélange de toutes les législations antérieures, lois romaines et lois barbares, canons de l'Église et usages féodaux. Les contrées du midi, où le droit féodal fit le moins de progrès, conservèrent le droit romain et furent appelées pays de droit écrit : ailleurs des traditions vagues réglèrent ou confondirent de cent manières différentes les relations et les droits des individus. Montesquieu, cependant, donne à nos coutumes une origine plus ancienne; il les croit établies dès le IXe siècle (1); et Grosley (2) les fait remonter aux anciens Gaulois. Les Romains, selon Grosley, avaient maintenu dans la Gaule septentrionale les institutions qu'elle possédait, ils ne l'avaient pas comprise au nombre des provinces romaines. Les Francs, au Ve siècle, respectèrent aussi les lois ou les coutumes qu'ils trouvèrent en vigueur au nord de la Loire, et ce fleuve a limité ainsi jusqu'à nos jours le domaine du droit romain. La communauté de biens entre les époux, le douaire, le retrait lignager et quelques autres dispositions, sont, aux yeux de Grosley, autant de traits caractéristiques qui distinguent notre législation gauloise ou coutumière, et qu'elle n'a, selon lui, empruntés ni des Romains, ni des Francs. On a contesté ces exemples, les uns comme étrangers à plusieurs de nos coutumes, les autres comme se retrouvant dans les lois romaines. Nous ne devons pas entrer dans cette discussion; mais alors même qu'on accorderait une ori-

(1) Esprit des Lois, liv. XXVIII, ch. XIV.
(2) Recherches pour servir à l'histoire du droit français; in-12, 1752.

gine gauloise au droit coutumier, il semble impossible de ne pas reconnaître que tous les autres droits l'ont successivement modifié durant dix siècles. En vain l'on avait tenté, au sein des ténèbres du moyen âge, de rédiger quelques-unes de nos coutumes provinciales : le projet d'une rédaction régulière, authentique et générale, ne fut en effet conçu que sous Charles VII, qui la prescrivit par l'un des articles de son ordonnance de 1453. On dit même que ce prince n'en eût voulu qu'une seule pour tout le royaume, ce qui eût été les abolir toutes et les remplacer par un code civil : mais les jurisconsultes se bornèrent à écrire les coutumes locales, et y procédèrent fort lentement. Celle du Ponthieu parut en 1498, sous Charles VIII; les autres n'ont été rédigées que dans le cours du XVI[e] siècle.

Cependant les rois capétiens avaient, à l'exemple des Mérovingiens et des Carlovingiens, publié un grand nombre de lois. Le nom de Capitulaires est resté à celles des deux premières races; celles de la troisième sont en général nommées Ordonnances. Quelques-unes néanmoins sont intitulées Établissements ou Codes. Montesquieu ne voit, dans les Établissements de Saint-Louis qu'un mélange obscur, confus, ambigu, de jurisprudence française et de droit romain. Selon lui et plusieurs autres critiques, nous n'avons point les Établissements de Saint Louis, mais une compilation qui les cite et qui en diffère par conséquent. Quelque opinion qu'on adopte sur l'authenticité de ce code, sur l'époque et le mode de sa rédaction et de sa publication, on doit reconnaître au moins que les lois civiles de saint Louis n'avaient un empire immédiat et absolu que dans ses propres domaines, que dans une partie de la France

et non sur les sujets de ses grands vassaux. Son règne n'en est pas moins une très-mémorable époque dans l'histoire de la législation et de la civilisation des Français par diverses causes qu'il n'est pas temps d'exposer. Le système entier ne s'est plus perfectionné d'une manière très-sensible que sous Louis XIV : les ordonnances de ce monarque sont à compter au nombre des plus glorieux monuments de son règne. Ces ordonnances, les capitulaires, les coutumes, les restes du droit féodal, le droit canon, les lois gothiques, tels étaient, avant 1789, les éléments de la législation française. Mais de plus, le droit romain était en possession de régir certaines provinces, et obtenait même dans les autres on ne sait quelle autorité vague, routinière et problématique; on le citait, on le qualifiait raison écrite; et les compilations justiniennes étaient invoquées religieusement au sein d'une nation surchargée de l'amas confus de ses propres lois. Cette confusion amena dans les cours de justice des décisions fort diverses, qui acquirent elles-mêmes une sorte d'autorité qu'on appela celle des choses jugées ou la jurisprudence des arrêts. Les jugements qui ne devaient être fondés que sur les lois, tenaient presque lieu de lois; ils en devenaient au moins les commentaires et les suppléments.

Dans tous les codes anciens, moyens et modernes, que je viens de rappeler, ce sont les lois civiles qui dominent, mais non sans quelque mélange de dispositions politiques et pénales. Par lois civiles, on entend celles qui doivent régler les relations que les particuliers ont entre eux soit dans l'intérieur des familles, soit dans la société commune; déterminer comment les obliga-

tions se contractent, comment les propriétés s'acquièrent, se transmettent, s'échangent et se conservent. Nous pouvons rattacher à ce genre de lois celles qui concernent les transactions et relations commerciales, et celles qui ont pour objet les procédures civiles. L'action de toute cette deuxième classe de lois sur les personnes et sur les choses qui composent le corps social, est directe, habituelle, universelle; et par conséquent on ne connaît l'histoire d'un peuple que lorsqu'on sait jusqu'à quel point elles étaient chez lui claires ou confuses, justes ou partiales, raisonnables ou capricieuses.

Désigner, entre les actions humaines, celles qui doivent être réprimées comme des crimes, des délits ou des contraventions, annoncer les peines que subiront ceux qui s'en seront rendus coupables, régler les formes à observer pour appliquer ces peines aux actions qui les auront méritées; voilà trois genres de dispositions à comprendre sous le titre de lois pénales. Celles du premier genre contiennent une sorte de déclaration des préceptes les plus indispensables de la stricte équité. Elles nous apprennent quelles idées chaque peuple avait de la justice et des obligations rigoureuses; par les détails qu'elles prévoient et qu'elles expriment, nous pouvons juger de la fréquence de certains désordres. La gradation des peines nous peut aussi donner la mesure de l'importance qu'on attachait à chaque prohibition, de l'horreur qu'inspiraient certains crimes; ou bien de la difficulté qu'on éprouvait à les réprimer, du besoin qu'on croyait avoir d'une rigueur extrême, pour les empêcher de devenir communs. En général la gravité des peines, la barbarie

des supplices est un symptôme assez sûr de la dépravation publique, de l'inhumanité des mœurs, ou de la tyrannie des gouvernements. Mais les procédures criminelles réclament peut-être encore plus l'attention des observateurs; elles ont été presque partout si étranges qu'il n'y a rien à perdre de ce que l'histoire en peut révéler. Ces combats et ces épreuves judiciaires qu'on appelait jugements de Dieu et qui abandonnaient à la superstition, à la force, à l'artifice, les destinées de l'innocent et du coupable, ne sont pas, en ce genre, les pratiques les plus surprenantes. C'étaient des adoucissements de la torture antique, à laquelle on est revenu et qui a subsisté en France jusqu'à nos jours. Quarante ans à peine se sont écoulés depuis qu'on a reconnu que l'unique intérêt et le seul droit de la société sur un prévenu, sur un accusé, est de s'assurer de sa personne et de l'empêcher d'anéantir les preuves du fait qu'on lui impute. De vrais jurés d'accusation et de jugement ne sont pas anciens et sont rares encore dans l'histoire des peuples; les autres procédures criminelles ont eu le caractère de la vengeance plutôt que de la justice, et surtout que de l'humanité.

J'ai dit que la division des lois, en politiques, civiles et pénales, n'était pas complète. En effet, il en est de militaires, de fiscales, de religieuses, de relatives à l'éducation ou à l'instruction publique et à d'autres établissements. Il y en a eu de somptuaires, qui sont presque partout tombées en désuétude, mais qui ont laissé des traces historiques.

Zaleucus et Lycurgue passent pour avoir donné les premiers exemples de ces règlements. Les Romains en ont fait un grand nombre : par exemple, il était

défendu de dépenser plus de dix as dans une fête ordinaire, plus de cent dans les fêtes solennelles; et Aulu-Gelle nous apprend que dix as étaient le prix d'un mouton, et cent celui d'un bœuf. En Angleterre, jusqu'au règne de Charles Ier, et en France jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, il a été publié plusieurs lois somptuaires; mais elles ont été presque partout si mal observées qu'on ne saurait dire qu'elles aient fait ni un grand bien ni un grand mal.

III. Les pouvoirs, les lois, voilà deux premiers genres d'institutions politiques. Le troisième consiste dans les forces publiques, sans lesquelles ni les lois, ni les pouvoirs ne seraient jamais sûrs de prévaloir sur les forces particulières de ceux qui voudraient méconnaître ou ébranler leur empire. La tranquillité intérieure de l'État eût été un motif d'instituer une force armée qui, réduite à ce seul emploi, n'eût pas été bien considérable; mais les guerres entre les peuples ou entre les gouvernements lui ont donné de tels développements et une telle activité, que ce troisième genre d'institutions est réellement celui qui remplit le plus d'espace dans les annales du monde. Nous en serons bien assez souvent occupés dans le cours de nos études : qu'il nous suffise de reconnaître ici son origine, sa destination, et de prévoir la multitude infinie des détails que nous offrira le tableau de son organisation et de ses mouvements. Le Beau l'aîné a écrit sur la seule légion romaine vingt-cinq mémoires dont l'ensemble surpasse quatre ou cinq fois, en volume, le traité si complet de Montesquieu sur la grandeur et la décadence des Romains. Cet abus extrême de l'érudition ne doit pas décréditer un genre de

recherches qui, mieux dirigé, a obtenu quelquefois de plus heureux résultats. Puisque les peuples se sont si souvent entre-choqués, il faut bien savoir comment ils se disposent, s'exercent et se dévouent à ces grands désastres; il convient de suivre les progrès du plus terrible des arts, de celui qui a produit les plus vastes effets. Dans les pays qui confinent à la mer, la force armée a des occasions de se déployer sur cet élément. De là, sous le nom de Marine, un second ordre d'institutions militaires. L'histoire nous présente la marine sous trois aspects, c'est-à-dire dans ses rapports avec la guerre, avec le commerce et avec des colonies séparées par des mers de leur métropole. La puissance navale de chaque État est donc à remarquer dans tout le cours des progrès et des destinées des nations anciennes et modernes.

IV. Quand il ne faudrait qu'entretenir des forces de terre et de mer, c'en serait assez pour exiger une quatrième classe d'institutions, savoir, celle que désigne le mot de finances. Mais n'a-t-on pas à payer bien d'autres services publics, ceux des dépositaires et des agents de tous les pouvoirs, ceux même des personnes employées à recevoir et à dépenser pour l'État? n'aura-t-on pas à y ajouter les frais de divers établissements accessoires dont je parlerai bientôt? Peut-être ces dépenses s'accroîtront-elles du payement d'une dette constituée et de pensions viagères. Il a été plus ordinaire à toutes ces espèces de dépenses de s'accroître sans cesse et sans mesure, que de se contenir dans les bornes étroites qu'eût posées l'intérêt général, s'il eût été seul consulté. De là, comme on le sent trop, la nécessité d'une recette équivalente, et qui

peut dériver de cinq sources diverses : ou du produit des domaines et propriétés quelconques de l'État; ou des profits de certains services publics; ou de la confiscation soit totale, soit partielle et par voie d'amende, des biens de certains condamnés; ou des tributs et dépouilles qui se prennent sur quelque peuple étranger qu'on a vaincu; ou, enfin, des contributions à payer par les membres de la société. C'est par l'examen de toutes ces espèces de recettes et de dépenses qu'on parvient à connaître les affaires d'un peuple, à découvrir les causes de sa prospérité ou de sa détresse, des embarras ou des troubles qui l'ont agité. Les tributs à exiger des pays étrangers sont des profits accidentels sur lesquels on ne doit pas compter. Les amendes deviennent odieuses dès qu'elles s'élèvent à des taux qui laissent voir qu'elles sont de même nature que les confiscations. Il est rare que l'État subvienne à ses dépenses par le seul produit de ses propriétés territoriales et autres; peut-être néanmoins serait-ce là, dans l'hypothèse d'une administration sage et régulière, la branche de recette qui offrirait le plus d'avantages et le moins d'inconvénients. Restent les émoluments des services publics et les impôts.

On a coutume de confondre avec les impôts indirects, ce que j'ai appelé profits de services publics. Entre beaucoup d'autres exemples, je ne citerai que le transport des lettres. C'est un service que des particuliers pourraient entreprendre et qui leur aurait donné droit à des bénéfices que l'État se réserve exclusivement. Il n'y a point là d'impôt; mais il y a monopole; et plus on comptera de travaux, d'exploitations, de négoces, mis au rang des actes de l'administration

publique, plus on aura fermé de carrières à l'industrie privée. Comme il arrivera peut-être aussi que le prix de ces services et de ces marchandises s'élèvera fort au-dessus du terme où la libre concurrence des vendeurs l'aurait arrêté, ce genre de recettes publiques pourra devenir en effet aussi onéreux aux consommateurs que préjudiciable aux producteurs. La question est de savoir si ces désavantages ne seront pas compensés par une meilleure qualité de ces productions et de ces services; et si tout autre moyen d'obtenir pour l'État les mêmes revenus n'entraînerait pas des inconvénients plus graves. Je n'entre pas dans ces discussions, j'ai voulu seulement distinguer cette classe de recettes de la perception des impôts proprements dits.

Les contributions que l'État exige de ses membres sont devenues en plusieurs pays la principale branche de ses revenus annuels. Elles se sont multipliées à tel point qu'il a fallu les diviser et les sous-diviser en plusieurs espèces. Les unes sont directes, c'est-à-dire, immédiatement établies sur les propriétés, l'existence personnelle et l'industrie de chacun. Le tableau en est rédigé d'avance; les quotités en sont déterminées. On appelle indirectes celles qui ne se perçoivent qu'à l'occasion de ce qui se passe éventuellement dans les choses sociales, celles qui s'appliquent aux mutations et aux transmissions de propriétés, aux transactions, aux échanges, celles qui saisissent des produits industriels aux différentes époques de leur formation, de leur consommation, de leurs mouvements soit dans l'intérieur du pays, soit aux frontières pour en sortir ou pour y entrer. L'histoire doit nous montrer l'origine, les vicissitudes, les effets de tous ces impôts, et dans leur nombre pres-

que infini nous faire surtout connaître ceux qui, comme les dîmes et les tailles, se distinguent par des influences particulières. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il faut tenir compte de ceux qui s'établissent dans une province, dans une commune pour subvenir à des besoins locaux, et qui se mettent plus ou moins à la disposition de l'administration générale de l'État.

Tout ce système de recettes et de dépenses publiques est contenu sous le titre général de Finances, mot dont l'origine n'est pas très-bien connue. Il paraît avoir quelque rapport avec l'ancien mot français *finer*, qui signifiait tantôt trouver, tantôt exiger; et par là avec le mot latin *finis*, fin, parce qu'on exigeait un paiement au terme reconnu par le débiteur comme la fin de tout délai. Quoi qu'il en soit, l'histoire des finances embrasse encore celle des monnaies fabriquées par le gouvernement, et des papiers qui les ont quelquefois représentées.

La monnaie, ainsi que nous l'avons observé dans le chapitre précédent, n'est ni un signe, ni une mesure de valeurs; c'est une marchandise comme une autre, mais dont le service est de faciliter tous les genres d'échanges. Les métaux précieux se présentent sous trois formes dans le commerce, 1° comme lingots ou tels qu'ils ont été extraits des mines; 2° comme ustensiles ou meubles; 3° comme monnaies. Pour qu'une pièce de métal pût remplir ce dernier service, il a fallu qu'on eût une garantie de son poids et de sa pureté ou de son titre; et cette garantie n'a pu être acquise que par le droit exclusif donné au gouvernement de fabriquer la marchandise appelée monnaie. Par là on s'est

tenu pour dispensé de peser et d'essayer chaque pièce, vérification qui eût entravé tous les échanges. Manufacturiers des monnaies, les gouvernements ont plus d'une fois usé de la facilité qu'ils avaient de tromper sur le titre et même sur le poids. Lorsqu'ils ont mis ainsi en circulation des pièces défectueuses, les personnes volées ont été celles entre les mains desquelles ces monnaies se trouvaient au moment où l'on en reconnaissait l'altération : alors le public ne les admettait plus en échange, le gouvernement lui-même ne les recevait plus de ses débiteurs, et les déclarait d'une valeur inférieure à celle qu'il leur avait attribuée. Cette pratique financière aujourd'hui décriée et devenue presque impossible se fera remarquer à plusieurs époques des siècles passés.

La quantité de monnaie à mettre en circulation doit correspondre, comme à l'égard de toute autre marchandise, à l'étendue de la demande. Or la demande de la monnaie a ses bornes et n'est pas même toujours en raison directe de l'activité du commerce; d'abord parce que la circulation peut devenir si rapide que la même pièce soit échangée vingt fois en un seul jour, ensuite parce que, pour plusieurs grandes transactions, des billets, des obligations, des lettres de change, deviennent des signes de la monnaie et en opèrent ou en suppléent le transport à toute distance. Mais il est encore arrivé aux gouvernements d'abuser de la facilité d'émettre de pareils billets; et le dernier siècle a offert deux grands exemples de ce genre d'erreur ou de fraude. Du moment où les papiers-monnaies sous-divisés jusqu'aux sommes les plus minces ont eu un cours forcé, ils ont cessé de s'échanger sans perte contre la quan-

tité d'espèces métalliques dont ils étaient les signes; et ce qu'on avait imaginé comme un moyen de prospérité est devenu un désastre. En effet, des gages quelconques en meubles ou en immeubles ne pouvaient donner à des papiers une valeur monétaire : les prix énormes où bientôt s'élevaient ces prétendus gages, comparativement aux billets, étaient la mesure de la dépréciation de ceux-ci, et de l'abîme où devait se submerger, après beaucoup de fortunes privées, la fortune publique elle-même.

Ainsi le cours des monnaies et des signes qui les représentent, les impôts indirects ou directs, les domaines publics, les revenus quelconques de l'État, ses dettes et ses dépenses de toute nature, en un mot tout le système financier, forme dans l'histoire de chaque peuple, un quatrième genre d'institutions dont on a besoin d'acquérir des idées exactes si l'on veut suivre avec clairvoyance le fil des événements : trois autres classes d'institutions principales, savoir, la force armée de terre et de mer; la législation pénale, civile et politique; et avant tout, la manière dont se combinent, se distribuent ou s'enchaînent les pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif, appellent au même titre l'attention de quiconque veut tirer quelque fruit de la lecture des livres historiques. Le système politique exige ces quatre premières espèces d'établissements : il en admet plusieurs autres qui sans doute auraient pu être abandonnés aux soins des particuliers ou des familles, et demeurer ainsi au nombre des éléments naturels de la société, mais que l'on a compris presque en tout temps et en tous lieux parmi les institutions publiques. Le culte de la Divinité tient, dans l'histoire, le premier rang en-

tenu pour dispensé de peser et d'essayer chaque pièce, vérification qui eût entravé tous les échanges. Manufacturiers des monnaies, les gouvernements ont plus d'une fois usé de la facilité qu'ils avaient de tromper sur le titre et même sur le poids. Lorsqu'ils ont mis ainsi en circulation des pièces défectueuses, les personnes volées ont été celles entre les mains desquelles ces monnaies se trouvaient au moment où l'on en reconnaissait l'altération : alors le public ne les admettait plus en échange, le gouvernement lui-même ne les recevait plus de ses débiteurs, et les déclarait d'une valeur inférieure à celle qu'il leur avait attribuée. Cette pratique financière aujourd'hui décriée et devenue presque impossible se fera remarquer à plusieurs époques des siècles passés.

La quantité de monnaie à mettre en circulation doit correspondre, comme à l'égard de toute autre marchandise, à l'étendue de la demande. Or la demande de la monnaie a ses bornes et n'est pas même toujours en raison directe de l'activité du commerce; d'abord parce que la circulation peut devenir si rapide que la même pièce soit échangée vingt fois en un seul jour, ensuite parce que, pour plusieurs grandes transactions, des billets, des obligations, des lettres de change, deviennent des signes de la monnaie et en opèrent ou en suppléent le transport à toute distance. Mais il est encore arrivé aux gouvernements d'abuser de la facilité d'émettre de pareils billets; et le dernier siècle a offert deux grands exemples de ce genre d'erreur ou de fraude. Du moment où les papiers-monnaies sous-divisés jusqu'aux sommes les plus minces ont eu un cours forcé, ils ont cessé de s'échanger sans perte contre la quan-

tité d'espèces métalliques dont ils étaient les signes; et ce qu'on avait imaginé comme un moyen de prospérité est devenu un désastre. En effet, des gages quelconques en meubles ou en immeubles ne pouvaient donner à des papiers une valeur monétaire : les prix énormes où bientôt s'élevaient ces prétendus gages, comparativement aux billets, étaient la mesure de la dépréciation de ceux-ci, et de l'abîme où devait se submerger, après beaucoup de fortunes privées, la fortune publique elle-même.

Ainsi le cours des monnaies et des signes qui les représentent, les impôts indirects ou directs, les domaines publics, les revenus quelconques de l'État, ses dettes et ses dépenses de toute nature, en un mot tout le système financier, forme dans l'histoire de chaque peuple, un quatrième genre d'institutions dont on a besoin d'acquérir des idées exactes si l'on veut suivre avec clairvoyance le fil des événements : trois autres classes d'institutions principales, savoir, la force armée de terre et de mer; la législation pénale, civile et politique; et avant tout, la manière dont se combinent, se distribuent ou s'enchaînent les pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif, appellent au même titre l'attention de quiconque veut tirer quelque fruit de la lecture des livres historiques. Le système politique exige ces quatre premières espèces d'établissements : il en admet plusieurs autres qui sans doute auraient pu être abandonnés aux soins des particuliers ou des familles, et demeurer ainsi au nombre des éléments naturels de la société, mais que l'on a compris presque en tout temps et en tous lieux parmi les institutions publiques. Le culte de la Divinité tient, dans l'histoire, le premier rang en-

tre ces institutions accessoires, et souvent même il domine celles que nous venons d'envisager comme essentielles. Il sera le premier objet de nos observations dans le chapitre suivant où nous traiterons aussi des autres établissements secondaires, savoir, de ceux qui sont relatifs à l'éducation et à l'instruction, à des travaux entrepris par l'État, et à la bienfaisance publique.

CHAPITRE VII.

ANALYSE DU SYSTÈME POLITIQUE. — INSTITUTIONS DU DEUXIÈME ORDRE.

L'USAGE raisonnable de l'histoire consiste dans l'application des faits aux sciences morales et politiques. Ce qui ne tend point à rendre les hommes meilleurs ou la société plus heureuse n'a d'importance qu'aux yeux d'une curiosité puérile. Mais tout ce qui fait connaître les mobiles ou les règles de nos actions, les éléments et la constitution du corps social, touche immédiatement aux besoins et aux intérêts de l'espèce humaine. Déjà nous avons prévu les instructions que nous donnera l'histoire sur l'état et les conditions des personnes, sur l'activité, la division et les fruits des travaux; nous avons même commencé l'analyse du système politique établi pour régir les personnes et les choses, et nous y avons distingué quatre principaux genres d'institutions dont il nous faudra étudier les variations et les combinaisons diverses dans les annales de tous les peuples et de tous les siècles. Ces institutions sont les pouvoirs, les lois, les forces et les finances publiques; les pouvoirs qui se diviseraient en législatif, exécutif et judiciaire, si l'histoire ne les présentait pas presque toujours confondus ou décomposés; les lois politiques, civiles et pénales auxquelles sont à joindre toutes celles qui concernent

les établissements de tout genre qui s'élèvent au sein de l'État; la force armée destinée d'abord au maintien de l'ordre intérieur et à faire prévaloir les lois et les pouvoirs sur les forces particulières, mais ensuite employée avec bien plus de développement, à combattre sur terre et sur mer des ennemis étrangers; enfin les finances, c'est-à-dire l'ensemble des recettes et des dépenses publiques. Cependant, l'histoire doit nous offrir le tableau de plusieurs autres ressorts politiques, dont quelques-uns ont acquis, en certains lieux et en certains temps, une puissance égale ou supérieure à celle des institutions que nous avons regardées comme essentielles; en sorte que nous n'aurions qu'une idée fort incomplète du système social historiquement considéré, si nous n'y comprenions pas les établissements publics de bienfaisance, d'industrie, d'instruction et d'éducation, et surtout ceux qui ont eu pour objet le culte de la Divinité.

I. En terminant le tableau des préceptes de morale privée qui sont recommandés par l'histoire, j'ai fait observer comment ils ont été sanctionnés et couronnés par les idées religieuses. On a vu que toutes les nations ont compté au nombre des devoirs de l'homme, ceux qui résultent de ses rapports avec Dieu; et qu'à tous les motifs qui commandent l'accomplissement des devoirs quelconques, elles ont ajouté l'espoir des récompenses et la crainte des châtiments, que l'équité divine doit distribuer dans une vie future. Il est de fait, qu'à fort peu d'exceptions près, ces maximes ont présidé à l'organisation de toutes les sociétés politiques, anciennes et modernes, et que le culte se présente presque partout comme l'une des grandes institutions positives, soit qu'on laissât quelque latitude aux opinions, aux

croyances et aux pratiques des particuliers, soit qu'on enchaînât, comme il est souvent arrivé, surtout depuis quatorze siècles, toutes les consciences au joug d'une religion exclusivement dominante. Le culte public occupe ainsi un espace considérable dans les annales humaines, et par conséquent dans la politique historique. Depuis Constantin, l'histoire dite ecclésiastique est devenue le centre et le lien commun de presque toutes les autres histoires; et sans contredit celle qui mérite d'être le plus profondément étudiée, tant pour elle-même qu'à cause des lumières qu'elle répand sur tout ce qui l'environne. Mais en des temps même plus reculés, à Rome, en Grèce et chez les anciens peuples de l'Asie, le culte vient ouvrir, conduire, achever la plupart des annales, souvent les remplir, les ensanglanter quelquefois, leur imprimer presque toujours certains caractères. Il faut descendre à des époques très-modernes pour trouver des peuples qui, bien que fort civilisés et même fort religieux, se soient abstenus, comme les Anglo-Américains, d'entretenir un culte national, de l'ériger en institution publique, et qui n'aient pas craint d'abandonner à chacun le droit et le soin d'honorer, selon sa conscience, la Divinité. Partout ailleurs nous rencontrerons une religion de l'État, quelquefois conciliable avec le libre exercice de tout autre culte, plus souvent investie d'une puissance absolue et coactive. Tantôt cette puissance s'est confondue avec le pouvoir civil; tantôt elle en est restée distincte ou pour le dominer, ou pour lui être subordonnée, ou pour vivre avec lui dans un état habituel de rivalité. Elle a été non-seulement une très-grande institution publique, mais, à vrai dire, un corps politique tout entier composé

de tous les éléments divers dont nous faisons ici l'énumération : elle a plus ou moins attiré, entraîné dans ses attributions particulières, les établissements de bienfaisance et d'éducation dont nous parlerons bientôt. Plus d'une fois elle a mis en mouvement la force publique, provoqué des guerres intérieures ou des expéditions lointaines, levé, dirigé et presque conduit des armées. Durant plusieurs siècles, elle a eu en propre, à son compte et à son profit, un système complet de finances, et de lois, et de pouvoirs. Possédant des domaines et percevant des impôts, elle faisait elle-même, et avec la moindre intervention possible de l'autorité séculière, ses recettes et ses dépenses : elle avait une législation pénale, civile et politique, qui, ne se bornant point à régir l'exercice du culte, s'étendait jusqu'à l'état des personnes privées, jusqu'à certains genres d'obligations et de contrats civils. L'étendue de son pouvoir judiciaire serait assez indiquée par le nom seul de l'inquisition; mais elle avait institué sous d'autres noms, des tribunaux plus actifs encore, s'ils étaient moins formidables. Elle remplissait, entre autres fonctions administratives, celle de rédiger et de conserver les actes de naissances, de mariages et de sépultures. Elle exerçait enfin, soit en des assemblées solennelles, soit du siége le plus éminent de son empire, une autorité législative encore imposante aux yeux des peuples, alors même qu'elle était contestée par les princes. Si nous ajoutons que cette puissance était le premier ordre de l'État, et qu'après avoir si bien établi son existence, elle a fini par prétendre que l'État n'existait que dans elle-même, il sera sans doute impossible de ne pas reconnaître en elle l'un des plus imposants objets de nos études histo-

riques. Voilà ce qui donne du prix à l'ouvrage de Fleury, surtout aux admirables discours qu'il y a joints (1). C'est pour rendre un hommage de plus à la sainteté des dogmes et de la morale du christianisme que ce pieux écrivain trace avec tant de bonne foi et d'exactitude le tableau des progrès et des abus de la puissante politique du sacerdoce.

Il y a aussi plusieurs parties de l'histoire ancienne, asiatique, grecque et romaine, qui ne s'éclaircissent qu'à mesure qu'on pénètre dans les temples, et qu'on découvre les liens secrets de la politique et des institutions religieuses. Les Athéniens honoraient douze divinités principales que les Égyptiens leur avaient fait connaître, et quelques autres qu'ils avaient empruntées des Libyens et de différents peuples. Il fut défendu, sous peine de mort, d'admettre des dieux étrangers, autrement qu'en vertu d'un décret de l'Aréopage; mais ce tribunal permit le culte des dieux de la Thrace et de la Phrygie, dont on se moquait néanmoins publiquement sur les théâtres. Un culte presque aussi solennel était offert aux héros, à Hercule surtout, en reconnaissance de ses grands services. On enseignait des doctrines théologiques ou philosophiques dans les mystères d'Éleusis et de Bacchus; mais la religion populaire ne consistait qu'en pratiques extérieures. Aucune croyance n'était strictement commandée, sinon celle de l'existence des dieux rémunérateurs de la vertu dans cette vie ou dans l'autre. On se rassemblait dans les temples pour prier, sacrifier et se purifier. Les uns détaillaient dans leurs prières tous leurs besoins personnels, domestiques ou commerciaux; les autres, persua-

(1) Discours sur l'histoire ecclésiastique par l'abbé Fleury. 1 vol. in-12, 1763.

dés que les hommes ne sont jamais assez éclairés sur leurs véritables intérêts et qu'ils font mieux de s'en rapporter à la bonté des dieux, se bornaient à cette formule : « O vous qui êtes le roi des cieux, accordez-« nous ce qui nous est utile, soit que nous le deman-« dions, soit que nous ne le demandions pas; et refusez-« nous ce qui nous est nuisible quand même nous le « demanderions. » Longtemps on s'était borné à offrir les fruits de la terre; les sacrifices sanglants eurent peine à s'introduire : mais à la longue l'art des prêtres s'étendit à un très-grand nombre de pratiques qu'il fallait observer dans les différents sacrifices : les pontifes retenaient une part des victimes, brûlaient l'autre en l'honneur des dieux, et remettaient la troisième à ceux par qui la victime avait été présentée. Malheureusement le fréquent usage des sacrifices d'animaux conduisit les anciens Grecs jusqu'à des sacrifices humains, ainsi que l'a observé saint Clément d'Alexandrie, et cet affreux progrès se remarque chez bien d'autres peuples. L'eau qui purifie les corps parut propre à purifier aussi les âmes. De là les lustrations, soit expiatoires pour apaiser la colère des dieux, soit préparatoires pour implorer leur secours. Les Athéniens purifiaient particulièrement les enfants nouveaux-nés, les meurtriers involontaires, et certains malades. Ils purifièrent ensuite les autels, les temples, les maisons, les rues, les champs, la ville d'Athènes. Il en résulta des rites nombreux, variés et compliqués, qui occupèrent beaucoup de prêtres et de prêtresses; nulle part, selon Xénophon, il n'y eut autant de fêtes, de temples et de ministres du culte, que dans cette ville. Le premier pontife est quelquefois appelé grand prêtre; il avait sous ses ordres

le néocore, des sacrificateurs, des aruspices, des hérauts. Quelques textes de Platon, d'Aristote, de Démosthène et d'Eschine, donnent lieu de penser que des laïques remplissaient, pour l'entretien du culte, des fonctions analogues à celles de nôs marguilliers. On remarque chez les Athéniens des sacerdoces attachés à d'anciennes maisons et qui se transmettaient de père en fils : d'autres étaient conférés par le peuple, d'après un examen des mœurs et du savoir des aspirants. Le revenu de quelques habitations et autres fonds territoriaux, le dixième des dépouilles enlevées à l'ennemi, une part du produit des confiscations et des amendes, enfin les offrandes des particuliers servaient à l'entretien des temples et des prêtres. Ceux-ci n'osaient aspirer aux priviléges dont jouissait le clergé égyptien qui, formant le premier corps de l'État, possédait un tiers des biens-fonds sans payer d'impôt. Les Athéniens n'avaient toléré aucune relation d'intérêt entre les ministres des différents temples; ils les avaient soumis à la juridiction des tribunaux ordinaires, et ne leur avaient guère attribué d'autre avantage que des places distinguées aux spectacles. Mais ces mêmes Athéniens honoraient les devins et les entretenaient dans le Prytanée. Ce n'était pas l'unique source de superstition populaire : l'auteur du voyage d'Anacharsis parle d'imposteurs errant de ville en ville, qui, n'ayant reçu leur mission que de leur zèle ou de leur secte, nourrissaient parmi le peuple une crédulité qu'ils avaient eux-mêmes, ou qu'ils affectaient d'avoir. Ces scandales et quelques autres provoquèrent à la fin le scepticisme et l'irréligion, dont on voulut arrêter le progrès par des actes d'intolérance. Les Eumolpides, famille sacerdotale, vouée au culte de Cérès

jugeaient d'après de prétendues lois non écrites, ceux qu'on accusait d'avoir outragé cette déesse, prononçaient contre eux une sorte d'excommunication qui les livrait à la vengeance des hommes et à celle des dieux infernaux. Des jugements pour crime d'impiété furent aussi rendus par des tribunaux d'Athènes contre le poëte Eschyle, contre les philosophes Diagoras, Protagoras, Prodicus de Céos, Anaxagore et Socrate. A la vérité, le dernier de ces attentats fut peut-être l'ouvrage d'une faction politique; c'est du moins ce que Freret s'est efforcé de prouver dans un mémoire qui n'a été publié que depuis peu d'années; mais, en cette circonstance, comme en bien d'autres, la religion eut le malheur de servir de prétexte.

Les Romains avaient aussi douze grands dieux, et plusieurs ordres de divinités inférieures. Mais chez eux les ministres de la religion ne formaient point une classe distincte; on élevait ordinairement au sacerdoce les citoyens les plus distingués de l'État : les uns, sous les noms de pontifes, d'augures, d'aruspices, de quindécemvirs, de septemvirs, étaient employés au culte de tous les dieux; les autres présidaient au culte particulier de certaines divinités; les flamines étaient prêtres de Jupiter; les saliens, de Mars; les luperques, de Pan; les *pinarii*, d'Hercule; les *galli*, de Cybèle. On sait de quels honneurs jouissaient les vestales ou prêtresses de Vesta. On ne choisissait non plus que dans des rangs élevés les citoyens qu'on employait à des fonctions religieuses moins importantes et moins habituelles, comme les douze *ambarvales* qui offraient des sacrifices pour la fertilité des terres; les trente *curiones* qui célébraient les rites des curies,

les *feciales* qui proclamaient la guerre et la paix; le *rex sacrorum* ou *rex sacrificulus* qui demeura chargé des rites que les anciens rois de Rome avaient jadis célébrés eux-mêmes. Tous ces prêtres, sans exception, reconnaissaient pour chef le grand pontife, *pontifex maximus*, dignité éminente qu'on ne conférait guère qu'à des hommes qui en avaient possédé successivement plusieurs autres. La plupart de ces sacerdoces romains étaient de véritables magistratures politiques qui embrassaient certaines fonctions administratives et judiciaires. Dans les temples, l'adoration des dieux consistait en prières, en vœux, en actions de grâces, en sacrifices. On immolait des animaux, et, puisqu'il le faut avouer, on sacrifiait aussi des victimes humaines, non-seulement des condamnés pour crimes, mais des légionnaires dévoués par un dictateur, par un consul, par un préteur. Macrobe dit (1) que dans les premiers siècles de la république ces exécrables sacrifices avaient lieu une fois chaque année; et Pline rend grâces au sénat qui abolit cet usage l'an de Rome 657. Toutefois en 708 deux hommes furent encore immolés au champ de Mars comme victimes expiatoires; et plus tard Octave fit sacrifier sur un autel quatre cents partisans d'Antoine, ou trois cents selon Suétone. Malgré ces horreurs, et quoique le peuple romain ne manquât point assurément d'habitudes superstitieuses, on ne trouve à Rome, depuis les rois jusqu'aux premiers empereurs, presque aucune trace de ce que nous appelons intolérance, c'est-à-dire de persécutions pour des opinions théologiques ou philosophiques; et l'absence de ce genre de fléau, ailleurs

(1) Saturnaliorum libri VII.

si commun, provenait sans doute de la constitution particulière du sacerdoce et de sa réunion à des dignités civiles.

Il serait inutile de citer en ce moment d'autres exemples : nous aurons à faire une étude spéciale de ce genre d'institutions chez les peuples asiatiques anciens et modernes; elles y ont exercé et y exercent encore un très-grand empire. L'analyse historique du paganisme, de l'idolâtrie, du mahométisme, nous présentera d'abord les idées religieuses fondamentales, c'est-à-dire la croyance en un dieu, en une providence, en une vie future; 2° la morale naturelle et pure qui se rattache à ces idées; 3° des dogmes accessoires qui pour l'ordinaire sont des souvenirs traditionnels, plus ou moins défigurés, ainsi que nous l'avons vu, par l'imposture, par l'imagination, par l'ignorance, et plus ou moins obscurcis encore par le mélange de quelque doctrine physique ou métaphysique; 4° une morale surnaturelle qui dérive de ces dogmes, et qui en conserve le caractère; 5° des rites ou cérémonies qui, par leur multiplicité, leur complication et leurs formes mystérieuses, donnent de l'étendue et de l'importance aux fonctions sacerdotales; en sixième et dernier lieu, certaines relations politiques du culte et de ses ministres avec les gouvernements, avec tout le corps social. Sous les cinq premiers de ces rapports, l'histoire des cultes tient étroitement à celle des mœurs et des lumières publiques, des habitudes et des opinions de chaque peuple; mais c'est principalement sous le sixième aspect que les cultes se placent au nombre des institutions positives dont nous avons entrepris de tracer un tableau systématique : c'est par

là qu'ils obtiennent une influence quelquefois égale à celle des pouvoirs et des lois et des forces et des richesses dont l'État dispose; toujours supérieure à celle des établissements purement secondaires dont il nous reste à parler, et qui sont consacrés à l'éducation, à des entreprises laborieuses et à des actes de bienfaisance.

II. Nous avons déjà considéré l'éducation comme l'une des grandes causes extérieures qui modifient nos dispositions naturelles (1) : son empire s'étend sur nos organes physiques, sur nos idées, sur nos penchants, sur nos actions; et si elle pouvait être uniforme, systématique, toujours dirigée vers les mêmes fins, elle déterminerait presque toutes les destinées de ses élèves, de ceux au moins que la nature n'aurait pas doués d'une très-grande énergie. Puisqu'elle commence dès le berceau, qu'elle accompagne et dirige les premiers progrès, qu'elle assiste et coopère au développement de toutes les facultés, elle n'est, par elle-même, qu'une longue suite de soins maternels et paternels, que l'un des ministères de la vie domestique; elle a dû rester assez longtemps concentrée au sein des familles, avant d'être placée au nombre des institutions de l'État. Mais on conçoit deux motifs qui ont pu conseiller aux législateurs de s'en emparer. D'abord beaucoup de parents ont paru peu capables de s'acquitter avec succès de ces devoirs difficiles; ni leurs lumières ni leurs habitudes morales ne semblaient des gages assez sûrs des progrès auxquels il fallait que l'éducation entraînât l'industrie, les arts, les mœurs, tout le sys-

(1) Ci-dessus. p. 49 et suivantes.

tème de la société. D'une autre part, ce vaste édifice que tendent à composer les pouvoirs, les lois, le culte, la force armée et les finances, avait besoin, pour s'affermir, du concours ou du moins de la soumission de toutes les personnes sur lesquelles il s'établissait; il importait de mettre leurs opinions et leurs affections en accord avec l'esprit général de tant d'institutions positives; et pour modifier à ce point un si grand nombre d'hommes, pour les former et les disposer sur un plan commun, on devait se presser de les atteindre tandis qu'ils étaient encore élèves. Parmi les législateurs qui ont conçu ces idées, Lycurgue est un des plus célèbres : il voulut que l'éducation fût publique, commune aux pauvres et aux riches; les enfants, selon lui, appartenaient à l'État, non aux familles; et les conséquences de ce prétendu principe furent poussées si loin à Sparte qu'on jetait dans un gouffre, auprès du mont Taygète, les nouveaux-nés qu'on jugeait trop débiles pour devenir utiles à la république. Un Spartiate perdait les droits de citoyen s'il ne livrait ses enfants âgés de sept ans, aux écoles et aux maîtres que l'État entretenait. Les détails de ces institutions Lacédémoniennes sont connus : on n'y donnait aux élèves qu'une bien faible teinture des lettres; ils apprenaient à obéir, à supporter les plus durs travaux, à livrer et gagner des batailles. Montesquieu, (1) après avoir trouvé dans les lois de la Crète l'origine de celles de Lacédémone, dans les unes et les autres le type des projets de Platon, admire le génie de ces législateurs. Cet enthousiasme d'un si grand écrivain pour un système qui de

(1) Esprit des lois. liv. IV, ch. VI.

son aveu choque et confond toutes les idées, prouve au moins, comme l'a remarqué celui de ses commentateurs que j'ai déjà cité, (1) la force des premières impressions sur les meilleurs esprits et par conséquent l'extrême importance de l'éducation. Au surplus, nous n'avons point de jugement à porter sur ces établissements antiques : nous les donnons pour exemple du plus haut terme de la puissance publique en ce qui concerne les soins à prendre de l'enfance et de la jeunesse.

Chez les Athéniens l'éducation resta beaucoup plus domestique : l'État ne la dirigeait point immédiatement, il n'influait sur elle que par les idées et les usages généralement répandus. La plupart des enfants étaient élevés dans le sein de leurs familles, et fréquentaient d'ailleurs des écoles, ou établies par le gouvernement, ou abandonnées à l'industrie particulière. Nous retrouvons à Rome à peu près le même régime; et à mesure qu'il s'y élève des maisons opulentes, nous remarquons un plus grand nombre d'instituteurs privés. Le zèle de Quintilien à soutenir les avantages de l'instruction publique est une preuve du discrédit où elle tombait dans certaines classes de la société : encore ne faut-il pas s'abuser sur le sens de ce mot *publique*; il s'agit en effet bien moins d'institutions fondées et entretenues par l'État, que d'écoles librement ouvertes, comme celle de Quintilien, à un grand nombre d'élèves et seulement autorisées par les lois. A Rome, ainsi que dans la plus grande partie de la Grèce, l'État n'entretenait guère d'autres établissements d'instruction que ceux qu'on distingue par le nom de gym-

(1) M. de Tracy.

nastiques; et nos systèmes actuels d'éducation réellement publique ne remontent qu'au moyen âge.

A partir du sixième siècle de l'ère vulgaire, on voit dans les nouveaux royaumes de l'Europe, la partie morale de l'éducation se confondre presqu'entièrement avec le culte, avec les institutions religieuses. On voit aussi s'ouvrir, au sein des monastères et des églises, les premières écoles consacrées à l'enseignement des lettres et des sciences. Au treizième siècle encore, l'organisation que prenaient en France les universités était en très-grande partie ecclésiastique. Les évêques conservaient sur ces établissements l'autorité qu'ils avaient sur les écoles annexées à leurs cathédrales, et l'exerçaient, ou par eux-mêmes, ou par un prêtre que désignait le nom de Scholastique, ou Écolâtre, ou celui de Chancelier. Ils nommaient ou instituaient les professeurs, excommuniaient les maîtres et les étudiants. Des quatres facultés, la théologie était la principale; c'est quelquefois la seule qu'on aperçoive distinctement; celle de droit était alors à peu près restreinte à la jurisprudence canonique, du moins dans Paris. Pour retrouver les premiers statuts des facultés de médecine et des arts, il faut puiser dans les bulles des papes, dans les réglements de leurs légats, et dans les décrets des conciles, bien plus que dans les ordonnances des princes. Ces établissements ne sont devenus civils ou à demi-civils que par le cours insensible des choses, et par le progrès toujours lent de la civilisation.

Dans l'état présent des sociétés européennes, les trois ou quatre premières années de l'enfance, hors le cas d'abandon ou d'indigence extrême, échappent en

général à l'éducation publique. Tout dépend à leur égard, de ce qui peut exister de raison, de lumières et de sagesse dans l'intérieur de chaque famille. Mais on a ouvert presque partout, pour l'âge qui suit, des écoles élémentaires dont l'influence mérite l'attention des observateurs. Car la différence devient de plus en plus sensible entre un homme dénué de toute instruction, et celui qui sait au moins lire; entre une population condamnée à une ignorance profonde, et celle où l'usage de la lecture et de l'écriture s'introduit dans tous les rangs, à tous les étages. Quelque grossier que soit cet enseignement, et malgré l'alliage d'idées fausses et d'habitudes serviles qui le peuvent altérer quelquefois, il produit à la longue des effets si salutaires que le pouvoir absolu s'en est souvent alarmé; plusieurs amis du despotisme ont eu l'instinct de sentir et la candeur de signaler les dangers de cette imprudente propagation des premières connaissances. Nous devons des hommages aux gouvernements qui ont persisté à les répandre de toutes parts. En effet, dans les pays où beaucoup de fortunes individuelles sont si modiques, qu'il y a lieu de craindre que cette instruction ne puisse pas toujours être immédiatement payée par ceux qui ont besoin de la recevoir, la rendre peu dispendieuse pour tous, et gratuite pour plusieurs, est un des plus grands bienfaits du système politique. C'en serait un autre que de la rendre saine, et tout annonce qu'en effet les meilleurs méthodes ne tarderont pas à y prévaloir. Leurs succès sont proclamés par les obstacles même qu'elles rencontrent; et ce combat qui s'est engagé en quelque sorte aux avant-postes du savoir humain, présage à la routine et à l'ignorance une défaite de plus.

Un deuxième ordre d'écoles est destiné à l'enseignement de la grammaire, de la littérature, de l'histoire et de la philosophie; études qui introduisent, soit entre les individus, soit entre les nations, une différence plus frappante encore que celle dont nous parlions tout à l'heure. C'est en les cultivant durant la jeunesse, qu'on s'ouvre les plus honorables carrières de la vie. Tel est aujourd'hui en Europe le cours des idées et des affaires, que la culture de l'esprit va devenir de plus en plus l'échelle des distinctions sociales. Mais il y a longtemps que la gloire des divers peuples se mesure sur leurs progrès dans les lettres. Quels que soient le retentissement des exploits guerriers, le terrible éclat qui les environne et la dure influence qu'ils exercent sur les destinées des humains, il est à remarquer pourtant que les beaux-arts et la liberté laissent partout de plus grands et de plus longs souvenirs. C'est à ce genre de succès que regarde l'histoire pour assigner des rangs aux nations. La raison publique, malgré tant d'efforts des conquérants et des imposteurs pour l'égarer et la dépraver, a toujours conservé de la droiture dans la distribution de ses hommages : elle en réserve constamment la première part aux talents et aux lumières qui tendent le mieux au plus grand bien de l'espèce humaine. Cette équité, qui persévérait même au moyen âge, a rallumé dans les derniers siècles le flambeau des lettres; et les études littéraires ont ranimé les peuples vieillis, en leur inspirant le désir, l'amour, l'enthousiasme de la liberté. Ce fut donc une idée heureuse et salutaire que celle de fonder, en plusieurs lieux, des écoles publiques du genre de celles que nous appelons colléges, où, malgré l'imperfection

et les vices des méthodes, les langues et les chefs-d'œuvres antiques, devenant le principal fonds de l'enseignement moderne, ont offert des exemples de bon goût et de grandes leçons de morale sociale. Jamais des entreprises purement particulières n'eussent donné le même degré d'activité à cet enseignement digne, à tous égards, du nom de libéral, qu'il s'est donné; *liberale studium*. Sans lui, les Grecs et les Romains auraient eu chez nous moins d'élèves et moins d'émules; les derniers progrès de la civilisation, ou ce qui revient au même de la liberté, auraient été beaucoup moins sûrs, moins vastes et moins rapides.

Les deux degrés d'écoles dont je viens de parler, sont à comprendre sous le titre d'établissements publics d'éducation. Le terme d'instruction publique embrasse, outre ces deux ordres d'écoles, tous les moyens d'acquérir des connaissances, que l'État met à la disposition de toutes les professions et de tous les âges. Ces moyens ne sont pas seulement les établissements destinés à faciliter de plus hautes études, ou spécialement consacrés à certaines sciences et à leurs applications, à la jurisprudence par exemple et à la médecine, mais aussi les musées, les bibliothèques, les académies et sociétés littéraires. L'origine, les progrès, l'influence de toutes ces institutions appartiennent à l'histoire politique autant qu'à celle des lettres. C'est par des créations de cet ordre que les gouvernements se sont associés aux grands travaux de l'esprit humain, en ont immédiatement profité eux-mêmes, et les ont fait servir à perfectionner plusieurs branches du système social. Ce n'est pas que ces établissements n'aient pu accidentellement suspendre ou retarder quelquefois la marche

de certaines connaissances, mais ils l'ont plus souvent accélérée; et les talents qu'ils ont fécondés sont plus nombreux que ceux qu'ils ont égarés ou découragés. Dans ces associations laborieuses d'hommes voués à tous les genres d'études, et dans ces vastes dépôts où sont rassemblés les richesses de la nature ou les grands produits de tous les arts, principalement de l'art d'écrire, les sciences réfléchissent l'une sur l'autre toutes leurs lumières, et chacune d'elle s'agrandit de tout ce qu'elle a reçu et communiqué. C'est ainsi qu'une instruction plus libre s'est portée fort en avant de l'état où l'habitude et l'autorité la retenaient dans les colléges, et s'est tenue plus au niveau de toutes les connaissances acquises. Il en est résulté pour les gouvernements l'inappréciable avantage de concourir eux-mêmes aux progrès de l'intelligence humaine, et d'avoir moins à craindre ceux qu'elle peut faire hors de la sphère des institutions qu'ils entretiennent. C'est au contraire accroître dangereusement la puissance des lumières nouvelles que de leur fermer l'entrée des écoles publiques; il vaut mieux creuser des canaux à des eaux impétueuses, que de les resserrer entre des digues qu'elles auraient bientôt renversées.

III. Tels sont donc les différents établissements soit d'éducation, soit plus généralement d'instruction publique, qui peuvent prendre place dans un système politique, à la suite des pouvoirs, des lois, des forces et des finances; et y former après le culte un deuxième genre d'institutions accessoires. Le troisième consiste dans les travaux entrepris aux dépens et au profit du corps social, ordonnés par la loi, dirigés par le gouvernement. Toute l'histoire est pleine d'exem-

ples de ces entreprises. Partout se rencontrent des temples, des théâtres, des édifices et monuments de toute nature, égoûts, aqueducs, grandes routes, canaux, ports, remparts, citadelles et autres fortifications. En général l'industrie privée n'aurait ni la volonté ni les moyens d'entreprendre de pareils travaux. Sans doute ce qu'elle veut et peut faire, elle le fait toujours mieux et à moins de frais que ne ferait la puissance publique : mais il s'agit d'entreprises qui dépassent ordinairement la sphère des besoins et des moyens particuliers. Quand l'État les forme et les accomplit avec sagesse, elles annoncent et augmentent la prospérité nationale, facilitent les relations, contribuent à la défense et à la salubrité du pays, à la fertilité des terres et à l'instruction même des habitants : voilà dans l'histoire une nouvelle matière d'observations. Quels ont été, en chaque lieu et à chaque époque, les objets, les caractères, le nombre et le cours de ces travaux? Que sait-on des vues, des soins, des lumières qui y ont présidé? quels en ont été les effets moraux, politiques, économiques et surtout à quelles conditions diverses les bras des hommes y ont-ils été employés? Quand ce sont des entrepreneurs et des ouvriers libres qui s'attachent pour des prix convenus à ces travaux, il en doit résulter, sous plusieurs rapports, de très-grands avantages, à moins pourtant que la dépense n'excède la mesure de la richesse publique. Mais on a fait travailler ainsi tantôt des esclaves, tantôt des soldats, tantôt des corvéables; et chacun de ces modes devra être soigneusement reconnu et apprécié. On ne sait pas bien l'étymologie du mot *corvée*, si *corvata* est une altération de *curvata*, venant de *curvare* cou-

ber, ou bien si *corvée* signifie peine du corps, en prenant la première syllabe pour équivalente à corps, *corpus;* et la deuxième pour le vieux mot français *vée* qui voulait dire travail ou peine; mais on découvre l'origine de ce service forcé dans l'un de ceux dont les affranchis restaient, chez les Romains, redevables à leurs maîtres : cette servitude est entrée de plein droit dans le régime féodal. On appela corvéables les sujets d'un seigneur, tenus de faire ses moissons et ses vendanges, et de curer les fossés de son château; corvéables à merci, ceux qui devaient ainsi des services illimités en tout genre et en tout temps. Bientôt, ces corvées particulières servirent de modèles aux corvées publiques qui furent établies pour l'intérêt d'une commune, d'une province, d'un royaume. Il était d'ailleurs entendu que les corvéables devaient se fournir de tous les outils et instruments nécessaires, et pourvoir à leur nourriture. Parmi les requêtes que reçut un empereur, dans le cours de ses voyages, on en cite une qui était conçue en ces termes. « Très gracieux « empereur; quatre jours de corvées par semaine; le « cinquième à la pêche, le sixième il faut suivre le « seigneur à la chasse, le septième est consacré à « Dieu : jugez, empereur très-magnifique, s'il nous est « possible de payer la taille ». On voit par un mémoire de Boulanger, (1) combien étaient défectueux les ouvrages exécutés de cette manière : c'était le moindre défaut de la corvée; on s'en plaignait surtout comme de l'impôt le plus iniquement réparti; on y reconnut enfin un vestige de l'ancien esclavage; mais il a fallu beaucoup

(1) Encyclopédie. art. Corvée.

de temps pour adoucir par degrés, diminuer, extirper ce fléau, et il n'y a que trente deux ans qu'il a disparu en France. C'est donc encore un article qui ne doit pas être négligé dans le tableau historique des travaux entrepris ou ordonnés par les gouvernements.

IV. Je n'indiquerai plus que des établissements d'un quatrième genre, ceux qui sont consacrés à la bienfaisance. Ils sont rares dans les anciennes annales; d'autres institutions en tenaient lieu. L'esclavage, en laissant à la charge des maîtres, une partie de la population, diminuait le nombre des nécessiteux abandonnés à la commisération générale. Les travaux publics, et surtout les guerres, occupaient et défrayaient un très-grand nombre d'hommes. Quelques lois avaient prévu l'indigence de certaines personnes et désigné celles qui seraient obligées de les secourir. Une autre ressource accidentelle, mais fréquente, était ouverte aux classes peu fortunées, dans les distributions et les largesses fastueuses que s'imposaient les grands et les princes. Enfin l'hospitalité et d'autres usages bienfaisants semblaient dispenser l'administration publique de ce genre de soin. Cependant l'on retrouve chez les anciens quelques traces d'hospices destinés à recueillir des étrangers et d'autres personnes sans asile; et quoiqu'à Rome les mots *hospitia*, *hospitalia*, paraissent s'appliquer à des appartements construits pour cet usage dans les maisons des plus riches citoyens, il est permis de supposer qu'il y avait quelques édifices publics du même genre. Le christianisme les a fort mutipliés. Le clergé a provoqué et distribué les aumônes. Les croisades ont réparé une partie des maux qu'elles causaient : on leur doit la fondation de beaucoup de

les établissements de tout genre qui s'élèvent au sein de l'État; la force armée destinée d'abord au maintien de l'ordre intérieur et à faire prévaloir les lois et les pouvoirs sur les forces particulières, mais ensuite employée avec bien plus de développement, à combattre sur terre et sur mer des ennemis étrangers; enfin les finances, c'est-à-dire l'ensemble des recettes et des dépenses publiques. Cependant, l'histoire doit nous offrir le tableau de plusieurs autres ressorts politiques, dont quelques-uns ont acquis, en certains lieux et en certains temps, une puissance égale ou supérieure à celle des institutions que nous avons regardées comme essentielles; en sorte que nous n'aurions qu'une idée fort incomplète du système social historiquement considéré, si nous n'y comprenions pas les établissements publics de bienfaisance, d'industrie, d'instruction et d'éducation, et surtout ceux qui ont eu pour objet le culte de la Divinité.

I. En terminant le tableau des préceptes de morale privée qui sont recommandés par l'histoire, j'ai fait observer comment ils ont été sanctionnés et couronnés par les idées religieuses. On a vu que toutes les nations ont compté au nombre des devoirs de l'homme, ceux qui résultent de ses rapports avec Dieu; et qu'à tous les motifs qui commandent l'accomplissement des devoirs quelconques, elles ont ajouté l'espoir des récompenses et la crainte des châtiments, que l'équité divine doit distribuer dans une vie future. Il est de fait, qu'à fort peu d'exceptions près, ces maximes ont présidé à l'organisation de toutes les sociétés politiques, anciennes et modernes, et que le culte se présente presque partout comme l'une des grandes institutions positives, soit qu'on laissât quelque latitude aux opinions, aux

croyances et aux pratiques des particuliers, soit qu'on enchaînât, comme il est souvent arrivé, surtout depuis quatorze siècles, toutes les consciences au joug d'une religion exclusivement dominante. Le culte public occupe ainsi un espace considérable dans les annales humaines, et par conséquent dans la politique historique. Depuis Constantin, l'histoire dite ecclésiastique est devenue le centre et le lien commun de presque toutes les autres histoires; et sans contredit celle qui mérite d'être le plus profondément étudiée, tant pour elle-même qu'à cause des lumières qu'elle répand sur tout ce qui l'environne. Mais en des temps même plus reculés, à Rome, en Grèce et chez les anciens peuples de l'Asie, le culte vient ouvrir, conduire, achever la plupart des annales, souvent les remplir, les ensanglanter quelquefois, leur imprimer presque toujours certains caractères. Il faut descendre à des époques très-modernes pour trouver des peuples qui, bien que fort civilisés et même fort religieux, se soient abstenus, comme les Anglo-Américains, d'entretenir un culte national, de l'ériger en institution publique, et qui n'aient pas craint d'abandonner à chacun le droit et le soin d'honorer, selon sa conscience, la Divinité. Partout ailleurs nous rencontrerons une religion de l'État, quelquefois conciliable avec le libre exercice de tout autre culte, plus souvent investie d'une puissance absolue et coactive. Tantôt cette puissance s'est confondue avec le pouvoir civil; tantôt elle en est restée distincte ou pour le dominer, ou pour lui être subordonnée, ou pour vivre avec lui dans un état habituel de rivalité. Elle a été non-seulement une très-grande institution publique, mais, à vrai dire, un corps politique tout entier composé

de tous les éléments divers dont nous faisons ici l'énumération : elle a plus ou moins attiré, entraîné dans ses attributions particulières, les établissements de bienfaisance et d'éducation dont nous parlerons bientôt. Plus d'une fois elle a mis en mouvement la force publique, provoqué des guerres intérieures ou des expéditions lointaines, levé, dirigé et presque conduit des armées. Durant plusieurs siècles, elle a eu en propre, à son compte et à son profit, un système complet de finances, et de lois, et de pouvoirs. Possédant des domaines et percevant des impôts, elle faisait elle-même, et avec la moindre intervention possible de l'autorité séculière, ses recettes et ses dépenses : elle avait une législation pénale, civile et politique, qui, ne se bornant point à régir l'exercice du culte, s'étendait jusqu'à l'état des personnes privées, jusqu'à certains genres d'obligations et de contrats civils. L'étendue de son pouvoir judiciaire serait assez indiquée par le nom seul de l'inquisition; mais elle avait institué sous d'autres noms, des tribunaux plus actifs encore, s'ils étaient moins formidables. Elle remplissait, entre autres fonctions administratives, celle de rédiger et de conserver les actes de naissances, de mariages et de sépultures. Elle exerçait enfin, soit en des assemblées solennelles, soit du siége le plus éminent de son empire, une autorité législative encore imposante aux yeux des peuples, alors même qu'elle était contestée par les princes. Si nous ajoutons que cette puissance était le premier ordre de l'État, et qu'après avoir si bien établi son existence, elle a fini par prétendre que l'État n'existait que dans elle-même, il sera sans doute impossible de ne pas reconnaître en elle l'un des plus imposants objets de nos études histo-

riques. Voilà ce qui donne du prix à l'ouvrage de Fleury, surtout aux admirables discours qu'il y a joints (1). C'est pour rendre un hommage de plus à la sainteté des dogmes et de la morale du christianisme que ce pieux écrivain trace avec tant de bonne foi et d'exactitude le tableau des progrès et des abus de la puissante politique du sacerdoce.

Il y a aussi plusieurs parties de l'histoire ancienne, asiatique, grecque et romaine, qui ne s'éclaircissent qu'à mesure qu'on pénètre dans les temples, et qu'on découvre les liens secrets de la politique et des institutions religieuses. Les Athéniens honoraient douze divinités principales que les Égyptiens leur avaient fait connaître, et quelques autres qu'ils avaient empruntées des Libyens et de différents peuples. Il fut défendu, sous peine de mort, d'admettre des dieux étrangers, autrement qu'en vertu d'un décret de l'Aréopage; mais ce tribunal permit le culte des dieux de la Thrace et de la Phrygie, dont on se moquait néanmoins publiquement sur les théâtres. Un culte presque aussi solennel était offert aux héros, à Hercule surtout, en reconnaissance de ses grands services. On enseignait des doctrines théologiques ou philosophiques dans les mystères d'Éleusis et de Bacchus; mais la religion populaire ne consistait qu'en pratiques extérieures. Aucune croyance n'était strictement commandée, sinon celle de l'existence des dieux rémunérateurs de la vertu dans cette vie ou dans l'autre. On se rassemblait dans les temples pour prier, sacrifier et se purifier. Les uns détaillaient dans leurs prières tous leurs besoins personnels, domestiques ou commerciaux; les autres, persua-

(1) Discours sur l'histoire ecclésiastique par l'abbé Fleury. 1 vol. in-12, 1763.

dés que les hommes ne sont jamais assez éclairés sur leurs véritables intérêts et qu'ils font mieux de s'en rapporter à la bonté des dieux, se bornaient à cette formule : « O vous qui êtes le roi des cieux, accordez-« nous ce qui nous est utile, soit que nous le deman-« dions, soit que nous ne le demandions pas; et refusez-« nous ce qui nous est nuisible quand même nous le « demanderions. » Longtemps on s'était borné à offrir les fruits de la terre; les sacrifices sanglants eurent peine à s'introduire : mais à la longue l'art des prêtres s'étendit à un très-grand nombre de pratiques qu'il fallait observer dans les différents sacrifices : les pontifes retenaient une part des victimes, brûlaient l'autre en l'honneur des dieux, et remettaient la troisième à ceux par qui la victime avait été présentée. Malheureusement le fréquent usage des sacrifices d'animaux conduisit les anciens Grecs jusqu'à des sacrifices humains, ainsi que l'a observé saint Clément d'Alexandrie, et cet affreux progrès se remarque chez bien d'autres peuples. L'eau qui purifie les corps parut propre à purifier aussi les âmes. De là les lustrations, soit expiatoires pour apaiser la colère des dieux, soit préparatoires pour implorer leur secours. Les Athéniens purifiaient particulièrement les enfants nouveaux-nés, les meurtriers involontaires, et certains malades. Ils purifièrent ensuite les autels, les temples, les maisons, les rues, les champs, la ville d'Athènes. Il en résulta des rites nombreux, variés et compliqués, qui occupèrent beaucoup de prêtres et de prêtresses; nulle part, selon Xénophon, il n'y eut autant de fêtes, de temples et de ministres du culte, que dans cette ville. Le premier pontife est quelquefois appelé grand prêtre; il avait sous ses ordres

le néocore, des sacrificateurs, des aruspices, des hérauts. Quelques textes de Platon, d'Aristote, de Démosthène et d'Eschine, donnent lieu de penser que des laïques remplissaient, pour l'entretien du culte, des fonctions analogues à celles de nôs marguilliers. On remarque chez les Athéniens des sacerdoces attachés à d'anciennes maisons et qui se transmettaient de père en fils : d'autres étaient conférés par le peuple, d'après un examen des mœurs et du savoir des aspirants. Le revenu de quelques habitations et autres fonds territoriaux, le dixième des dépouilles enlevées à l'ennemi, une part du produit des confiscations et des amendes, enfin les offrandes des particuliers servaient à l'entretien des temples et des prêtres. Ceux-ci n'osaient aspirer aux priviléges dont jouissait le clergé égyptien qui, formant le premier corps de l'État, possédait un tiers des biens-fonds sans payer d'impôt. Les Athéniens n'avaient toléré aucune relation d'intérêt entre les ministres des différents temples; ils les avaient soumis à la juridiction des tribunaux ordinaires, et ne leur avaient guère attribué d'autre avantage que des places distinguées aux spectacles. Mais ces mêmes Athéniens honoraient les devins et les entretenaient dans le Prytanée. Ce n'était pas l'unique source de superstition populaire : l'auteur du voyage d'Anacharsis parle d'imposteurs errant de ville en ville, qui, n'ayant reçu leur mission que de leur zèle ou de leur secte, nourrissaient parmi le peuple une crédulité qu'ils avaient eux-mêmes, ou qu'ils affectaient d'avoir. Ces scandales et quelques autres provoquèrent à la fin le scepticisme et l'irréligion, dont on voulut arrêter le progrès par des actes d'intolérance. Les Eumolpides, famille sacerdotale, vouée au culte de Cérès

jugeaient d'après de prétendues lois non écrites, ceux qu'on accusait d'avoir outragé cette déesse, prononçaient contre eux une sorte d'excommunication qui les livrait à la vengeance des hommes et à celle des dieux infernaux. Des jugements pour crime d'impiété furent aussi rendus par des tribunaux d'Athènes contre le poëte Eschyle, contre les philosophes Diagoras, Protagoras, Prodicus de Céos, Anaxagore et Socrate. A la vérité, le dernier de ces attentats fut peut-être l'ouvrage d'une faction politique; c'est du moins ce que Freret s'est efforcé de prouver dans un mémoire qui n'a été publié que depuis peu d'années; mais, en cette circonstance, comme en bien d'autres, la religion eut le malheur de servir de prétexte.

Les Romains avaient aussi douze grands dieux, et plusieurs ordres de divinités inférieures. Mais chez eux les ministres de la religion ne formaient point une classe distincte; on élevait ordinairement au sacerdoce les citoyens les plus distingués de l'État : les uns, sous les noms de pontifes, d'augures, d'aruspices, de quindécemvirs, de septemvirs, étaient employés au culte de tous les dieux; les autres présidaient au culte particulier de certaines divinités; les flamines étaient prêtres de Jupiter; les saliens, de Mars; les luperques, de Pan; les *pinarii*, d'Hercule; les *galli*, de Cybèle. On sait de quels honneurs jouissaient les vestales ou prêtresses de Vesta. On ne choisissait non plus que dans des rangs élevés les citoyens qu'on employait à des fonctions religieuses moins importantes et moins habituelles, comme les douze *ambarvales* qui offraient des sacrifices pour la fertilité des terres; les trente *curiones* qui célébraient les rites des curies,

les *feciales* qui proclamaient la guerre et la paix; le *rex sacrorum* ou *rex sacrificulus* qui demeura chargé des rites que les anciens rois de Rome avaient jadis célébrés eux-mêmes. Tous ces prêtres, sans exception, reconnaissaient pour chef le grand pontife, *pontifex maximus*, dignité éminente qu'on ne conférait guère qu'à des hommes qui en avaient possédé successivement plusieurs autres. La plupart de ces sacerdoces romains étaient de véritables magistratures politiques qui embrassaient certaines fonctions administratives et judiciaires. Dans les temples, l'adoration des dieux consistait en prières, en vœux, en actions de grâces, en sacrifices. On immolait des animaux, et, puisqu'il le faut avouer, on sacrifiait aussi des victimes humaines, non-seulement des condamnés pour crimes, mais des légionnaires dévoués par un dictateur, par un consul, par un préteur. Macrobe dit (1) que dans les premiers siècles de la république ces exécrables sacrifices avaient lieu une fois chaque année; et Pline rend grâces au sénat qui abolit cet usage l'an de Rome 657. Toutefois en 708 deux hommes furent encore immolés au champ de Mars comme victimes expiatoires; et plus tard Octave fit sacrifier sur un autel quatre cents partisans d'Antoine, ou trois cents selon Suétone. Malgré ces horreurs, et quoique le peuple romain ne manquât point assurément d'habitudes superstitieuses, on ne trouve à Rome, depuis les rois jusqu'aux premiers empereurs, presque aucune trace de ce que nous appelons intolérance, c'est-à-dire de persécutions pour des opinions théologiques ou philosophiques; et l'absence de ce genre de fléau, ailleurs

(1) Saturnaliorum libri VII.

si commun, provenait sans doute de la constitution particulière du sacerdoce et de sa réunion à des dignités civiles.

Il serait inutile de citer en ce moment d'autres exemples : nous aurons à faire une étude spéciale de ce genre d'institutions chez les peuples asiatiques anciens et modernes; elles y ont exercé et y exercent encore un très-grand empire. L'analyse historique du paganisme, de l'idolâtrie, du mahométisme, nous présentera d'abord les idées religieuses fondamentales, c'est-à-dire la croyance en un dieu, en une providence, en une vie future; 2° la morale naturelle et pure qui se rattache à ces idées; 3° des dogmes accessoires qui pour l'ordinaire sont des souvenirs traditionnels, plus ou moins défigurés, ainsi que nous l'avons vu, par l'imposture, par l'imagination, par l'ignorance, et plus ou moins obscurcis encore par le mélange de quelque doctrine physique ou métaphysique; 4° une morale surnaturelle qui dérive de ces dogmes, et qui en conserve le caractère; 5° des rites ou cérémonies qui, par leur multiplicité, leur complication et leurs formes mystérieuses, donnent de l'étendue et de l'importance aux fonctions sacerdotales; en sixième et dernier lieu, certaines relations politiques du culte et de ses ministres avec les gouvernements, avec tout le corps social. Sous les cinq premiers de ces rapports, l'histoire des cultes tient étroitement à celle des mœurs et des lumières publiques, des habitudes et des opinions de chaque peuple; mais c'est principalement sous le sixième aspect que les cultes se placent au nombre des institutions positives dont nous avons entrepris de tracer un tableau systématique : c'est par

là qu'ils obtiennent une influence quelquefois égale à celle des pouvoirs et des lois et des forces et des richesses dont l'État dispose; toujours supérieure à celle des établissements purement secondaires dont il nous reste à parler, et qui sont consacrés à l'éducation, à des entreprises laborieuses et à des actes de bienfaisance.

II. Nous avons déjà considéré l'éducation comme l'une des grandes causes extérieures qui modifient nos dispositions naturelles (1) : son empire s'étend sur nos organes physiques, sur nos idées, sur nos penchants, sur nos actions; et si elle pouvait être uniforme, systématique, toujours dirigée vers les mêmes fins, elle déterminerait presque toutes les destinées de ses élèves, de ceux au moins que la nature n'aurait pas doués d'une très-grande énergie. Puisqu'elle commence dès le berceau, qu'elle accompagne et dirige les premiers progrès, qu'elle assiste et coopère au développement de toutes les facultés, elle n'est, par elle-même, qu'une longue suite de soins maternels et paternels, que l'un des ministères de la vie domestique; elle a dû rester assez longtemps concentrée au sein des familles, avant d'être placée au nombre des institutions de l'État. Mais on conçoit deux motifs qui ont pu conseiller aux législateurs de s'en emparer. D'abord beaucoup de parents ont paru peu capables de s'acquitter avec succès de ces devoirs difficiles; ni leurs lumières ni leurs habitudes morales ne semblaient des gages assez sûrs des progrès auxquels il fallait que l'éducation entraînât l'industrie, les arts, les mœurs, tout le sys-

(1) Ci-dessus. p. 49 et suivantes.

tème de la société. D'une autre part, ce vaste édifice que tendent à composer les pouvoirs, les lois, le culte, la force armée et les finances, avait besoin, pour s'affermir, du concours ou du moins de la soumission de toutes les personnes sur lesquelles il s'établissait; il importait de mettre leurs opinions et leurs affections en accord avec l'esprit général de tant d'institutions positives; et pour modifier à ce point un si grand nombre d'hommes, pour les former et les disposer sur un plan commun, on devait se presser de les atteindre tandis qu'ils étaient encore élèves. Parmi les législateurs qui ont conçu ces idées, Lycurgue est un des plus célèbres : il voulut que l'éducation fût publique, commune aux pauvres et aux riches; les enfants, selon lui, appartenaient à l'État, non aux familles; et les conséquences de ce prétendu principe furent poussées si loin à Sparte qu'on jetait dans un gouffre, auprès du mont Taygète, les nouveaux-nés qu'on jugeait trop débiles pour devenir utiles à la république. Un Spartiate perdait les droits de citoyen s'il ne livrait ses enfants âgés de sept ans, aux écoles et aux maîtres que l'État entretenait. Les détails de ces institutions Lacédémoniennes sont connus : on n'y donnait aux élèves qu'une bien faible teinture des lettres; ils apprenaient à obéir, à supporter les plus durs travaux, à livrer et gagner des batailles. Montesquieu, (1) après avoir trouvé dans les lois de la Crète l'origine de celles de Lacédémone, dans les unes et les autres le type des projets de Platon, admire le génie de ces législateurs. Cet enthousiasme d'un si grand écrivain pour un système qui de

(1) Esprit des lois. liv. IV, ch. VI.

son aveu choque et confond toutes les idées, prouve au moins, comme l'a remarqué celui de ses commentateurs que j'ai déjà cité, (1) la force des premières impressions sur les meilleurs esprits et par conséquent l'extrême importance de l'éducation. Au surplus, nous n'avons point de jugement à porter sur ces établissements antiques : nous les donnons pour exemple du plus haut terme de la puissance publique en ce qui concerne les soins à prendre de l'enfance et de la jeunesse.

Chez les Athéniens l'éducation resta beaucoup plus domestique : l'État ne la dirigeait point immédiatement, il n'influait snr elle que par les idées et les usages généralement répandus. La plupart des enfants étaient élevés dans le sein de leurs familles, et fréquentaient d'ailleurs des écoles, ou établies par le gouvernement, ou abandonnées à l'industrie particulière. Nous retrouvons à Rome à peu près le même régime; et à mesure qu'il s'y élève des maisons opulentes, nous remarquons un plus grand nombre d'instituteurs privés. Le zèle de Quintilien à soutenir les avantages de l'instruction publique est une preuve du discrédit où elle tombait dans certaines classes de la société : encore ne faut-il pas s'abuser sur le sens de ce mot *publique*; il s'agit en effet bien moins d'institutions fondées et entretenues par l'État, que d'écoles librement ouvertes, comme celle de Quintilien, à un grand nombre d'élèves et seulement autorisées par les lois. A Rome, ainsi que dans la plus grande partie de la Grèce, l'État n'entretenait guère d'autres établissements d'instruction que ceux qu'on distingue par le nom de gym-

(1) M. de Tracy.

nastiques; et nos systèmes actuels d'éducation réellement publique ne remontent qu'au moyen âge.

A partir du sixième siècle de l'ère vulgaire, on voit dans les nouveaux royaumes de l'Europe, la partie morale de l'éducation se confondre presqu'entièrement avec le culte, avec les institutions religieuses. On voit aussi s'ouvrir, au sein des monastères et des églises, les premières écoles consacrées à l'enseignement des lettres et des sciences. Au treizième siècle encore, l'organisation que prenaient en France les universités était en très-grande partie ecclésiastique. Les évêques conservaient sur ces établissements l'autorité qu'ils avaient sur les écoles annexées à leurs cathédrales, et l'exerçaient, ou par eux-mêmes, ou par un prêtre que désignait le nom de Scholastique, ou Écolâtre, ou celui de Chancelier. Ils nommaient ou instituaient les professeurs, excommuniaient les maîtres et les étudiants. Des quatres facultés, la théologie était la principale; c'est quelquefois la seule qu'on aperçoive distinctement; celle de droit était alors à peu près restreinte à la jurisprudence canonique, du moins dans Paris. Pour retrouver les premiers statuts des facultés de médecine et des arts, il faut puiser dans les bulles des papes, dans les réglements de leurs légats, et dans les décrets des conciles, bien plus que dans les ordonnances des princes. Ces établissements ne sont devenus civils ou à demi-civils que par le cours insensible des choses, et par le progrès toujours lent de la civilisation.

Dans l'état présent des sociétés européennes, les trois ou quatre premières années de l'enfance, hors le cas d'abandon ou d'indigence extrême, échappent en

général à l'éducation publique. Tout dépend à leur égard, de ce qui peut exister de raison, de lumières et de sagesse dans l'intérieur de chaque famille. Mais on a ouvert presque partout, pour l'âge qui suit, des écoles élémentaires dont l'influence mérite l'attention des observateurs. Car la différence devient de plus en plus sensible entre un homme dénué de toute instruction, et celui qui sait au moins lire; entre une population condamnée à une ignorance profonde, et celle où l'usage de la lecture et de l'écriture s'introduit dans tous les rangs, à tous les étages. Quelque grossier que soit cet enseignement, et malgré l'alliage d'idées fausses et d'habitudes serviles qui le peuvent altérer quelquefois, il produit à la longue des effets si salutaires que le pouvoir absolu s'en est souvent alarmé; plusieurs amis du despotisme ont eu l'instinct de sentir et la candeur de signaler les dangers de cette imprudente propagation des premières connaissances. Nous devons des hommages aux gouvernements qui ont persisté à les répandre de toutes parts. En effet, dans les pays où beaucoup de fortunes individuelles sont si modiques, qu'il y a lieu de craindre que cette instruction ne puisse pas toujours être immédiatement payée par ceux qui ont besoin de la recevoir, la rendre peu dispendieuse pour tous, et gratuite pour plusieurs, est un des plus grands bienfaits du système politique. C'en serait un autre que de la rendre saine, et tout annonce qu'en effet les meilleurs méthodes ne tarderont pas à y prévaloir. Leurs succès sont proclamés par les obstacles même qu'elles rencontrent; et ce combat qui s'est engagé en quelque sorte aux avant-postes du savoir humain, présage à la routine et à l'ignorance une défaite de plus.

Un deuxième ordre d'écoles est destiné à l'enseignement de la grammaire, de la littérature, de l'histoire et de la philosophie; études qui introduisent, soit entre les individus, soit entre les nations, une différence plus frappante encore que celle dont nous parlions tout à l'heure. C'est en les cultivant durant la jeunesse, qu'on s'ouvre les plus honorables carrières de la vie. Tel est aujourd'hui en Europe le cours des idées et des affaires, que la culture de l'esprit va devenir de plus en plus l'échelle des distinctions sociales. Mais il y a longtemps que la gloire des divers peuples se mesure sur leurs progrès dans les lettres. Quels que soient le retentissement des exploits guerriers, le terrible éclat qui les environne et la dure influence qu'ils exercent sur les destinées des humains, il est à remarquer pourtant que les beaux-arts et la liberté laissent partout de plus grands et de plus longs souvenirs. C'est à ce genre de succès que regarde l'histoire pour assigner des rangs aux nations. La raison publique, malgré tant d'efforts des conquérants et des imposteurs pour l'égarer et la dépraver, a toujours conservé de la droiture dans la distribution de ses hommages : elle en réserve constamment la première part aux talents et aux lumières qui tendent le mieux au plus grand bien de l'espèce humaine. Cette équité, qui persévérait même au moyen âge, a rallumé dans les derniers siècles le flambeau des lettres; et les études littéraires ont ranimé les peuples vieillis, en leur inspirant le désir, l'amour, l'enthousiasme de la liberté. Ce fut donc une idée heureuse et salutaire que celle de fonder, en plusieurs lieux, des écoles publiques du genre de celles que nous appelons colléges, où, malgré l'imperfection

et les vices des méthodes, les langues et les chefs-d'œuvres antiques, devenant le principal fonds de l'enseignement moderne, ont offert des exemples de bon goût et de grandes leçons de morale sociale. Jamais des entreprises purement particulières n'eussent donné le même degré d'activité à cet enseignement digne, à tous égards, du nom de libéral, qu'il s'est donné; *liberale studium*. Sans lui, les Grecs et les Romains auraient eu chez nous moins d'élèves et moins d'émules; les derniers progrès de la civilisation, ou ce qui revient au même de la liberté, auraient été beaucoup moins sûrs, moins vastes et moins rapides.

Les deux degrés d'écoles dont je viens de parler, sont à comprendre sous le titre d'établissements publics d'éducation. Le terme d'instruction publique embrasse, outre ces deux ordres d'écoles, tous les moyens d'acquérir des connaissances, que l'État met à la disposition de toutes les professions et de tous les âges. Ces moyens ne sont pas seulement les établissements destinés à faciliter de plus hautes études, ou spécialement consacrés à certaines sciences et à leurs applications, à la jurisprudence par exemple et à la médecine, mais aussi les musées, les bibliothèques, les académies et sociétés littéraires. L'origine, les progrès, l'influence de toutes ces institutions appartiennent à l'histoire politique autant qu'à celle des lettres. C'est par des créations de cet ordre que les gouvernements se sont associés aux grands travaux de l'esprit humain, en ont immédiatement profité eux-mêmes, et les ont fait servir à perfectionner plusieurs branches du système social. Ce n'est pas que ces établissements n'aient pu accidentellement suspendre ou retarder quelquefois la marche

de certaines connaissances, mais ils l'ont plus souvent accélérée; et les talents qu'ils ont fécondés sont plus nombreux que ceux qu'ils ont égarés ou découragés. Dans ces associations laborieuses d'hommes voués à tous les genres d'études, et dans ces vastes dépôts où sont rassemblés les richesses de la nature ou les grands produits de tous les arts, principalement de l'art d'écrire, les sciences réfléchissent l'une sur l'autre toutes leurs lumières, et chacune d'elle s'agrandit de tout ce qu'elle a reçu et communiqué. C'est ainsi qu'une instruction plus libre s'est portée fort en avant de l'état où l'habitude et l'autorité la retenaient dans les colléges, et s'est tenue plus au niveau de toutes les connaissances acquises. Il en est résulté pour les gouvernements l'inappréciable avantage de concourir eux-mêmes aux progrès de l'intelligence humaine, et d'avoir moins à craindre ceux qu'elle peut faire hors de la sphère des institutions qu'ils entretiennent. C'est au contraire accroître dangereusement la puissance des lumières nouvelles que de leur fermer l'entrée des écoles publiques; il vaut mieux creuser des canaux à des eaux impétueuses, que de les resserrer entre des digues qu'elles auraient bientôt renversées.

III. Tels sont donc les différents établissements soit d'éducation, soit plus généralement d'instruction publique, qui peuvent prendre place dans un système politique, à la suite des pouvoirs, des lois, des forces et des finances; et y former après le culte un deuxième genre d'institutions accessoires. Le troisième consiste dans les travaux entrepris aux dépens et au profit du corps social, ordonnés par la loi, dirigés par le gouvernement. Toute l'histoire est pleine d'exem-

ples de ces entreprises. Partout se rencontrent des temples, des théâtres, des édifices et monuments de toute nature, égoûts, aqueducs, grandes routes, canaux, ports, remparts, citadelles et autres fortifications. En général l'industrie privée n'aurait ni la volonté ni les moyens d'entreprendre de pareils travaux. Sans doute ce qu'elle veut et peut faire, elle le fait toujours mieux et à moins de frais que ne ferait la puissance publique : mais il s'agit d'entreprises qui dépassent ordinairement la sphère des besoins et des moyens particuliers. Quand l'État les forme et les accomplit avec sagesse, elles annoncent et augmentent la prospérité nationale, facilitent les relations, contribuent à la défense et à la salubrité du pays, à la fertilité des terres et à l'instruction même des habitants : voilà dans l'histoire une nouvelle matière d'observations. Quels ont été, en chaque lieu et à chaque époque, les objets, les caractères, le nombre et le cours de ces travaux? Que sait-on des vues, des soins, des lumières qui y ont présidé? quels en ont été les effets moraux, politiques, économiques et surtout à quelles conditions diverses les bras des hommes y ont-ils été employés? Quand ce sont des entrepreneurs et des ouvriers libres qui s'attachent pour des prix convenus à ces travaux, il en doit résulter, sous plusieurs rapports, de très-grands avantages, à moins pourtant que la dépense n'excède la mesure de la richesse publique. Mais on a fait travailler ainsi tantôt des esclaves, tantôt des soldats, tantôt des corvéables; et chacun de ces modes devra être soigneusement reconnu et apprécié. On ne sait pas bien l'étymologie du mot *corvée*, si *corvata* est une altération de *curvata*, venant de *curvare* cou-

ber, ou bien si *corvée* signifie peine du corps, en prenant la première syllabe pour équivalente à corps, *corpus;* et la deuxième pour le vieux mot français *vée* qui voulait dire travail ou peine; mais on découvre l'origine de ce service forcé dans l'un de ceux dont les affranchis restaient, chez les Romains, redevables à leurs maîtres : cette servitude est entrée de plein droit dans le régime féodal. On appela corvéables les sujets d'un seigneur, tenus de faire ses moissons et ses vendanges, ét de curer les fossés de son château; corvéables à merci, ceux qui devaient ainsi des services illimités en tout genre et en tout temps. Bientôt, ces corvées particulières servirent de modèles aux corvées publiques qui furent établies pour l'intérêt d'une commune, d'une province, d'un royaume. Il était d'ailleurs entendu que les corvéables devaient se fournir de tous les outils et instruments nécessaires, et pourvoir à leur nourriture. Parmi les requêtes que reçut un empereur, dans le cours de ses voyages, on en cite une qui était conçue en ces termes. « Très gracieux « empereur; quatre jours de corvées par semaine; le « cinquième à la pêche, le sixième il faut suivre le « seigneur à la chasse, le septième est consacré à « Dieu : jugez, empereur très-magnifique, s'il nous est « possible de payer la taille ». On voit par un mémoire de Boulanger, (1) combien étaient défectueux les ouvrages exécutés de cette manière : c'était le moindre défaut de la corvée; on s'en plaignait surtout comme de l'impôt le plus iniquement réparti; on y reconnut enfin un vestige de l'ancien esclavage; mais il a fallu beaucoup

(1) Encyclopédie. art. Corvée.

de temps pour adoucir par degrés, diminuer, extirper ce fléau, et il n'y a que trente deux ans qu'il a disparu en France. C'est donc encore un article qui ne doit pas être négligé dans le tableau historique des travaux entrepris ou ordonnés par les gouvernements.

IV. Je n'indiquerai plus que des établissements d'un quatrième genre, ceux qui sont consacrés à la bienfaisance. Ils sont rares dans les anciennes annales; d'autres institutions en tenaient lieu. L'esclavage, en laissant à la charge des maîtres, une partie de la population, diminuait le nombre des nécessiteux abandonnés à la commisération générale. Les travaux publics, et surtout les guerres, occupaient et défrayaient un très-grand nombre d'hommes. Quelques lois avaient prévu l'indigence de certaines personnes et désigné celles qui seraient obligées de les secourir. Une autre ressource accidentelle, mais fréquente, était ouverte aux classes peu fortunées, dans les distributions et les largesses fastueuses que s'imposaient les grands et les princes. Enfin l'hospitalité et d'autres usages bienfaisants semblaient dispenser l'administration publique de ce genre de soin. Cependant l'on retrouve chez les anciens quelques traces d'hospices destinés à recueillir des étrangers et d'autres personnes sans asile; et quoi qu'à Rome les mots *hospitia*, *hospitalia*, paraissent s'appliquer à des appartements construits pour cet usage dans les maisons des plus riches citoyens, il est permis de supposer qu'il y avait quelques édifices publics du même genre. Le christianisme les a fort mutipliés. Le clergé a provoqué et distribué les aumônes. Les croisades ont réparé une partie des maux qu'elles causaient : on leur doit la fondation de beaucoup de

refuges, d'infirmeries, d'hopitaux, d'ordres monastiques de l'un et de l'autre sexe, voués au soin des pauvres et des malades. Depuis le quinzième siècle, les développements de l'industrie et du commerce ont introduit successivement plus d'ordre et de régularité dans ces services, et ont appelé l'autorité civile à y exercer plus d'influence. De nos jours, quelques écrivains anglais et français, en cherchant à perfectionner les établissements d'humanité, en ont aussi éclairci l'histoire; mais pour acquérir une idée complète de cette branche d'institutions, il y faut comprendre la distribution des secours au sein des familles indigentes, et suivre toutes les routes par lesquelles la bienfaisance publique atteint et soulage la pénurie. Le signe d'un succès complet en ce genre serait l'abolition de la mendicité vagabonde : mais le spectacle de la misère oisive est encore presque partout le symptôme des imperfections des institutions de ce genre, et même de toutes celles que je viens de faire concourir à former le système politique.

Nous venons de reconnaître l'un après l'autre les ressorts d'une machine très-vaste et très-compliquée : pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire; lois politiques, civiles et pénales; force armée de terre et de mer; dépenses et recettes de l'État; institutions religieuses ou instructives, ou laborieuses ou secourables, qui impriment un caractère public à des actes naturellement privés, c'est-à-dire au culte divin, aux soins à prendre de l'éducation des enfants et de l'instruction des hommes, aux mouvements de plusieurs industries et aux bienfaits dûs à l'indigence, actes qui, érigés en établissements politiques, peuvent acquérir

plus de développements, d'efficacité, de puissance, lorsqu'en même temps ils conservent, en tout ou en grande partie, leur liberté primitive. Voilà les parties, tant principales que secondaires, du régime institué et positif auquel on a diversement soumis les éléments naturels du corps social : d'une part, les hommes associés sous différentes conditions; de l'autre, les choses, c'est-à-dire les travaux et les produits qui en résultent. Telle sera, je crois, l'idée générale que l'histoire nous donnera de la société, si nous sommes attentifs à démêler et à classer systématiquement les faits politiques qu'elle dispersera sur les divers points du globe et dans le cours des siècles.

Cependant elle fixera nos regards, non-seulement sur l'organisation intérieure de chaque État, mais souvent aussi sur les relations qui ont existé entre deux ou plusieurs peuples, soit armés l'un contre l'autre, soit rapprochés par des traités de paix, ou d'alliance, ou de commerce. Nouvelle matière d'observations historiques d'une très-haute importance. Mais avant d'y arriver, il y a entre les aggrégations d'hommes, certains autres genres de relations, moins faciles à saisir et qu'il est indispensable d'étudier, sous peine de mal comprendre l'histoire et le système des sociétés.

Membres d'une grande nation qui, dans les diverses parties de son vaste territoire, vit aujourd'hui tout entière sous un seul et même régime de pouvoirs, de lois, de forces, de finances et d'établissements quelconques; accoutumés ainsi à l'idée d'une parfaite unité nationale, nous devons être enclins à considérer sous le même point de vue, la plupart des peuples anciens et modernes : ce serait une erreur fort grave; car il

est arrivé très-souvent l'une de ces deux choses, ou que la partie centrale et principale d'une nation, se réservant à elle seule la jouissance de certains droits, a tenu les autres sous sa dépendance, et ne leur a laissé ou permis que des manières d'être différentes de la sienne propre; ou bien au contraire que certaines fractions d'un empire n'ont consenti à s'associer qu'à certains égards, et en conservant sous plusieurs rapports, des droits et des intérêts particuliers, quelques restes enfin d'indépendance. Il y a fort peu d'annales nationales, républicaines ou monarchiques, qui ne présentent, au moins à quelque époque, le premier ou le second de ces phénomènes; et si l'on n'y fait une attention spéciale, on court le risque d'appliquer avec trop d'inexactitude les mots de constitutions et de gouvernements; de n'avoir aucune idée du régime positif auquel les peuples ont été assujettis.

Les anciens Romains pourront seuls nous offrir assez d'exemples de l'inégale et variable application du système politique aux différentes parties d'un grand empire. Ce n'était guère qu'au sein même de la ville de Rome qu'on était pleinement régi par tout l'ensemble des institutions que nous appelons romaines et qu'exprimait le terme de *jus civitatis*. Les Latins ou habitants du Latium, entre la Toscane et le Garillan, jouissaient de droits politiques moins étendus, et les lois civiles même étaient modifiées à leur égard : de là, un droit du Latium, *jus latinitatis* ou *jus Latii*. On désignait spécialement par le nom d'Italie, l'Italie septentrionale, et il y avait pour elle un *jus italicum* qui modifiait davantage encore les droits et les obligations des citoyens. Ce ne fut que par degrés et d'une ma-

nière incomplète qu'on accorda des droits romains aux villes étrangères qui obtinrent le titre de *municipia;* mot qui, composé de *munus* et de *capere*, indiquait la faculté de remplir les charges. Entre les colonies on en distinguait de romaines et de latines; et quoique les premières fussent plus honorablement traitées, la différence était sensible encore entre elles et la métropole. Festus expliquant le mot *provinciæ*, s'exprime en ces termes : *Provinciæ appellantur quod populus romanus eas provicit id est ante vicit.* Les provinces sont ainsi appelées parce que le peuple romain les a préalablement vaincues; en effet leur sort était celui d'un pays conquis par les armes, il dépendait des affections qu'elles inspiraient à leurs nouveaux maîtres, il devenait plus dûr à proportion de la résistance qu'elles leur avaient opposée. Nous n'aurons donc point une idée juste de l'organisation politique d'un vaste État, si nous n'en regardons que le centre, qui n'en est souvent que la plus petite partie.

Mais ailleurs ce sont les fractions même d'un empire qui ont mis des restrictions et des réserves à leur association. Les exemples en seront fréquents, surtout depuis le cinquième siècle de l'ère vulgaire, et se diviseront en deux principales espèces que peuvent nous indiquer d'avance les termes de régime féodal et de système fédératif. « L'hérédité des fiefs, dit Montesquieu (1), « et l'établissement général des arrière-fiefs éteignirent « le gouvernement politique et formèrent le gouver- « nement féodal. Au lieu de cette multitude innombra-

(1) Esprit des lois, liv. XXXI, ch. XXXII.

« ble de vassaux que les rois avaient eus, ils n'en eurent « plus que quelques-uns dont les autres dépendirent. « Les rois n'eurent presque plus d'autorité directe : un « pouvoir qui devait passer par tant d'autres pouvoirs, « et par de si grands pouvoirs, s'arrêta ou se perdit « avant d'arriver à son terme. De si grands vassaux « n'obéirent plus; et ils se servirent même de leurs « arrière-vassaux pour ne plus obéir. Les rois, privés « de leurs domaines, réduits aux villes de Reims et de « Laon, restèrent à leur merci. L'arbre étendit trop « loin ses branches et la tête se sécha. Le royaume se « trouva sans domaine, comme est aujourd'hui l'empire. « On donna la couronne à un des plus puissants vassaux.» Ainsi la France, en 987, se trouvait à peu près partagée en sept États, dont trois portaient les noms de comtés de Toulouse, de Flandres et de Champagne; quatre les noms de duchés de Normandie, d'Aquitaine, de Bourgogne et de France. La royauté, réunie dans les mains de Hugues Capet au duché de France, lui donna la suzeraineté directe sur les autres grands vassaux, et fut réputée une seigneurie alodiale qui n'avait point de supérieur féodal. Mais, à proprement parler, le roi ne gouvernait immédiatement que son propre duché; il requérait des autres, pour l'intérêt général de l'État, des services militaires qu'il n'obtenait pas toujours. Il exerçait en certains cas quelques actes d'une suprématie indéterminée et litigieuse. Du reste, on battait monnaie dans chacun de ces sept États; on y entretenait des institutions particulières; on y observait des lois ou des coutumes locales : ce qui existait d'administration avait le même caractère et la justice était rendue au nom des ducs, des comtes, des barons, et autres seigneurs

possesseurs de fiefs ou arrière-fiefs. Car chacune de ces grandes parties du royaume se sous-divisait en fractions et presque en parcelles assujetties à différents régimes. Nous voyons ainsi que pour désigner le gouvernement français à une telle époque, il ne suffit point de l'appeler monarchique; on le caractériserait mieux en l'appelant féodal; et dans tous les cas, il faut rassembler beaucoup de détails, d'incidents, de variétés, et modifier considérablement l'idée de l'unité nationale, pour acquérir des notions exactes de l'état réel des hommes, des choses et des institutions politiques.

Après même que les grands fiefs eurent été réunis à la couronne, quand la France eut pleinement acquis par divers événements d'autres provinces, comme la Bretagne par le mariage d'Anne avec Charles VIII, puis avec Louis XII; la Navarre par l'avénement de Henri IV; après que l'autorité royale se fut concentrée et grandie par la décadence du régime féodal, les débris de ce régime, les restes d'une multitude d'usages et de priviléges locaux conservaient au gouvernement français, pris dans tout son ensemble, une empreinte fédérative, fort affaiblie sans doute, mais sensible encore avant 1789. La confédération se montre bien plus à découvert dans le corps germanique; elle en complique l'histoire intérieure, et y rend l'étude des faits absolument inséparable de celle du droit. En Helvétie et dans les Pays-Bas, l'unité, le lien national n'a consisté aussi qu'en un petit nombre de principes communs et dans le concours de toutes les parties de l'État à sa défense. Ces associations diverses ont admis des variétés quelconques dans les magistratures, dans la législation, dans la religion même, malgré l'intérêt si vif

que ce dernier article a coutume d'inspirer aux gouvernements et aux peuples. De nos jours, les États-Unis d'Amérique ont offert un nouvel exemple du système fédératif, bien qu'ils en aient resserré les nœuds et qu'ils aient fortifié la puissance centrale. En voilà trop pour conclure qu'on ne peut connaître la constitution et plus généralement les institutions d'un pays ancien ou moderne, sans considérer les rapports des parties avec le centre ou avec le tout.

Hors de ces rapports, il n'y en a plus que de véritablement extérieurs, qui sont ou hostiles ou pacifiques. Les premiers ont toujours été les plus fréquents; ils remplissent une si grande partie des annales humaines qu'on est tenté de les en croire le principal objet; et cette idée est l'une de celles qui ont contribué quelquefois au discrédit des études historiques. Au fond, ce spectacle éternel de massacres, d'incendies et de rapines, ne serait ni consolant, ni fort utile; et l'horreur que l'ambition insatiable des conquérants devrait inspirer, les pleurs à répandre sur tant d'infortunes particulières et de calamités publiques, l'ennui surtout de tant de récits monotones où se reproduit sans cesse le tableau des marches, des campements, des siéges, des batailles, seraient trop peu compensés par l'admiration qu'exciteraient de temps en temps des actions héroïques, de grands traits de bravoure, et quelquefois de justice ou d'humanité. C'est par une application savante des idées morales que les meilleurs historiens parviennent à bien choisir les faits militaires, à leur donner à la fois un brillant éclat et un profond intérêt. Je comprends dans les sanglantes annales de la guerre, les alliances offensives et défensives que plusieurs

peuples forment entre eux contre un seul ; ces ligues éphémères et presque toujours déloyales, qu'on voit soumises aux mêmes chances que les combats, et que des intérêts mobiles, des succès, des revers, des hasards dissolvent, déplacent et dénaturent sans cesse. Il arrive en effet presque toujours, que l'un de ces peuples imprudemment alliés, devient la victime de l'infidélité des autres, qui se réunissent subitement contre lui à l'ennemi commun, qu'ils avaient attaqué ensemble. Ainsi la ligue de Cambrai, formée contre Venise, entre le pape, l'empereur, l'Espagne et la France, ne tarda point à se tourner contre Louis XII. Il n'y a donc encore là que des entreprises véritablement hostiles ; et les relations dignes du nom de pacifiques sont celles qui sont fondées sur d'autres genres de traités. L'histoire offre peu de matières aussi graves que les négociations : lorsqu'il est permis d'en suivre le fil et d'en sonder les mystères, on y aperçoit les causes des événements postérieurs, des rivalités, des démêlés, des catastrophes ; les germes de la guerre sont ordinairement déposés et recélés dans les traités de paix ; les simples trêves ont été en général plus franches et quelquefois plus durables. Les pactes de famille et les traités de commerce devront être examinés dans leurs rapports avec les intérêts des peuples, avec ces travaux et ces produits industriels que nous avons placés au nombre des éléments naturels du corps social. Le ministère des ambassadeurs et autres agents diplomatiques, ministère qui jadis était purement accidentel, mais qui est devenu, depuis quelques siècles, habituel et permanent, au moins entre certaines nations, n'a pu rester sans influence ; et il sera curieux d'observer ce

que les gouvernements, ce que les peuples ont pu perdre ou gagner à ces communications réciproques.

Ainsi plus nous avançons, plus s'étendent et se multiplient les usages de l'histoire. Quand on jette les yeux sur les annales humaines, spécialement sur celles du moyen âge et des siècles modernes, il semble, dit Montesquieu (1), que tout est mer et que les rivages mêmes manquent à la mer. « Tous ces écrits, continue-« t-il, froids, secs, insipides et durs, il faut les lire, il « faut les dévorer, comme la fable dit que Saturne dé-« vorait les pierres. » Sans doute, ces livres n'offriraient à des lecteurs inattentifs presque aucune instruction profitable : mais étudiés avec réflexion, et rapprochés de ceux des historiens antiques, ils jettent sur toutes les parties des sciences morales et politiques les lumières de l'expérience. Ils enseignent à observer le cœur humain, ses penchants naturels, les modifications que différentes causes étrangères leur font subir, l'influence immédiate des opinions et des affections sur les actions humaines; et dans les cours de celles-ci, les ressemblances, les rapports ou la constance qu'expriment les mots d'habitudes, de mœurs et de caractères. Ils recommandent la justice, la bonté, le courage comme les seuls moyens d'ordre et de bonheur dans les relations domestiques, amicales, commerciales et civiles. Ils nous aident à reconnaître dans le corps social, d'abord ses éléments primitifs, c'est-à-dire l'état ou les conditions diverses des personnes, et l'état des choses que toutes les industries productives viennent placer sous des garanties communes; puis les institutions politiques destinées au maintien de ces garanties

(1) Esprit des lois, liv. XXX, ch. XI.

et qui sont d'une part les pouvoirs, les lois, les forces et les finances publiques, ressorts partout nécessaires, et partout en effet manifestes; de l'autre, les établissements secondaires dont nous venons de parcourir le tableau et de reconnaître l'influence. Enfin ils attirent nos regards, soit sur les rapports que les différentes parties d'un même État ont entre elles et avec le centre ou l'ensemble du corps politique dans lequel elles sont comprises, soit sur les relations hostiles ou pacifiques qui ont existé entre les nations tout à fait distinctes l'une de l'autre. Cependant, après avoir fait ainsi l'analyse du système politique, généralement considéré, après en avoir reconnu tous les éléments naturels ou institués, principaux ou accessoires, on peut vouloir encore rechercher les diverses combinaisons dont ils sont susceptibles, et demander une classification méthodique, non plus de ces éléments eux-mêmes, mais des espèces de gouvernements qu'ils concourent à former; question difficile dont nous allons tenter l'examen.

CHAPITRE VIII.

CLASSIFICATION DES GOUVERNEMENTS.

Nous avons attaché des idées distinctes aux deux expressions de corps social et de système politique. Par corps social, nous avons entendu les hommes et les choses qui sont à considérer comme les éléments naturels de la société. Quelles que soient les diverses conditions des personnes, et les circonstances de la formation, de la consommation, de la distribution des produits, partout où il y a des hommes qui se divisent entre eux des travaux pour en recueillir, échanger, conserver les fruits, il y a une société. Mais il en résulte un très-grand nombre de relations qui ont besoin d'être déterminées, protégées, garanties; et voilà pourquoi s'élèvent sur les hommes et sur les choses, des institutions positives dont l'ensemble est ce que nous avons appelé le système politique. L'analyse de ce système nous a successivement offert les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, les lois constitutionnelles, civiles et pénales, la force armée de terre et de mer, et tout ce que le mot de finances peut représenter de recettes et de dépenses, d'acquisitions et de consommations faites au nom et au compte de l'État. Outre ces quatre genres d'institutions strictement nécessaires pour que les hommes et les choses continuent d'exister socialement, nous en avons reconnu d'accessoires qui ont

pour objets le culte divin, l'éducation et l'instruction, des travaux publics, des actes de bienfaisance; établissements secondaires dont l'influence, attestée par l'histoire, est quelquefois égale ou même supérieure à celle des institutions du premier ordre. Mais ce système politique ne s'est pas toujours uniformément appliqué à toutes les parties d'un même empire; l'uuité nationale n'a pas été partout absolue, soit que l'association des territoires n'ait été que fédérative ou bien que féodale, soit qu'une métropole, gardant pour elle seule la plénitude de ses institutions, ne les ait communiquées qu'avec épargne aux colonies, villes ou provinces qu'elle tenait sous sa dépendance. Enfin il existe, entre des nations tout à fait distinctes l'une de l'autre, des relations hostiles ou pacifiques, qui, bien qu'étrangères à leur système politique intérieur, le peuvent encore accidentellement modifier.

Voilà donc toutes les données, tous les faits historiques, dont il faut à la fois tenir compte, pour classer en genres et en espèces, les systèmes ou formes de gouvernement. L'histoire ne saurait nous fournir immédiatement ces classifications, mais elle seule en met sous nos yeux tous les matériaux, toûs les détails; il s'agit de coordonner ce qu'elle disperse, au gré de l'inconstance humaine, dans les vastes espaces des lieux et des temps. Sans doute, on aperçoit quelquefois des types communs à plusieurs gouvernements, fondés aux mêmes époques ou en des contrées voisines; c'est ainsi que nous pourrions rattacher à un même genre, plusieurs empires absolus établis surtout dans l'Asie ancienne ou moderne, et comprendre sous d'autres dénominations génériques, soit les cités grecques, soit les républiques

italiennes du moyen âge, soit divers États européens marqués de l'empreinte féodale, soit enfin ceux qui ont été constitués plus tard sur les principes qui tendent à la division des pouvoirs, ou à l'alliance de la monarchie avec un patriciat politique et une représentation nationale.

On distingue, à différentes époques, des systèmes dominants, des modèles accrédités que les peuples s'empruntent l'un à l'autre et qui aident à rapprocher leurs institutions. Mais ces ressemblances, toujours incomplètes et peu durables, déguisées d'ailleurs par des nomenclatures diverses dont il est difficile d'établir la concordance, ont besoin d'être studieusement recherchées : au premier coup d'œil, on ne serait frappé que de la variété presque infinie des formes de gouvernements; et chaque nouveau corps d'annales semblerait présenter un système politique encore neuf. Que dis-je! un même peuple passe successivement sous plusieurs régimes, il en change tantôt brusquement, tantôt par des altérations graduelles et insensibles. Où prendre, par exemple, depuis le commencement du treizième siècle jusqu'à la fin du quinzième, une idée fixe de la constitution des Génois, quand on les voit gouvernés par un podestat, puis par un capitaine du peuple, ensuite par deux capitaines, tantôt étrangers, tantôt Liguriens; en 1310 par un conseil de douze membres, en 1311 par l'empereur Henri VII, dans la suite par un corps de vingt-quatre magistrats, par un podestat étranger, par deux capitaines du peuple; par le roi de Naples Robert et par le pape Jean XXII; de nouveau par deux capitaines; en 1339 par un doge, en 1353 par Jean Visconti, plus tard par le roi de France

Charles VI, par Théodore Paléologue; par un doge en 1413, par le duc de Milan en 1421, par un doge encore en 1442, bientôt par huit capitaines de la liberté génoise, par le roi de France Charles VII, ensuite alternativement par un doge, et par huit capitaines, par François Sforce, Galéas Sforce et Louis XII? C'est, dit-on, une république, tantôt indépendante, tantôt subjuguée : mais ni dans l'un ni dans l'autre de ces états, rien ne reste jamais déterminé de ce qui peut concerner l'état des personnes, la distinction des classes, les principes de la législation, l'exercice et les limites des pouvoirs.

Dans le cours entier de l'histoire, la liberté ou l'esclavage des personnes, les priviléges des castes, l'usage ou la privation des droits civils et politiques, l'activité, les garanties ou les entraves des industries productives, ont dû se combiner de mille manières avec la division ou la confusion des trois pouvoirs, avec toutes les branches de la législation, avec l'ascendant des corps et des chefs militaires, avec les institutions fiscales, avec l'influence ou la puissance des ministres de la religion, avec les effets de l'éducation et de l'instruction publique, avec la dépendance ou l'indépendance des parties diverses du territoire de chaque empire. Ces combinaisons inépuisables ne sauraient permettre d'assigner le nombre des genres, des espèces, et surtout des variétés à comprendre dans une classification des gouvernements; et par surcroît ce mot même de gouvernement est si peu défini dans l'histoire, que ceux qui le prononcent sont assez rarement bien sûrs de parler d'une seule et même chose. Rousseau(1) a tenté de lui donner une signi-

(1) Contrat social, liv. III, ch. 1.

fication précise, en le restreignant à signifier l'exercice légitime de la puissance exécutive. Cette définition, admissible et nécessaire peut-être, dans un traité purement théorique, ne serait guère applicable à l'histoire, où le plus souvent cette puissance exécutrice exerce en tout ou en partie le pouvoir de faire des lois. Aussi est-il ordinaire d'étendre le titre de gouvernements sur ces deux pouvoirs, et même aussi sur l'autorité judiciaire envisagée à ses plus hauts degrés, surtout lorsqu'elle s'immisce dans des fonctions administratives ou législatives. Disons donc qu'en général, ce mot de gouvernement désigne la puissance souveraine, soit concentrée dans une seule personne ou dans un seul corps, soit distribuée en plusieurs mains distinctes. Quelquefois on sépare de l'idée du gouvernement celle des agents inférieurs que le pouvoir suprême emploie, délègue et tient sous ces ordres; quelquefois on considère avec lui tous les instruments et les ressorts qu'il fait mouvoir; souvent enfin l'on emploie ce même mot pour exprimer bien moins l'exercice des pouvoirs que leur constitution. Lorsqu'on parle des actes d'un gouvernement, de son habileté ou de ses fautes, il s'agit évidemment de la personne ou des personnes qui exercent le pouvoir : mais lorsqu'on dit que le gouvernement de tel peuple est despotique, monarchique, ou aristocratique, ou démocratique, c'est d'un système qu'il est question. Ce dernier sens est celui que Montesquieu (1), quoiqu'il n'en avertisse point, donne au terme de gouvernement, la première fois et presque toutes les fois qu'il s'en sert. Comme lui, nous allons aussi le prendre pour synonyme de

(1) Esprit des lois, liv. II, ch. I.

système politique, c'est-à-dire de tout l'ensemble des institutions positives que nous avons parcourues, et qui régissent les personnes et les choses dont se compose le corps social. Mais il n'est pas inutile de remarquer combien cette indétermination, cette ambiguïté des mots et des expressions qui forment le dictionnaire spécial des sciences morales et politiques nuit au progrès de ces sciences, entrave les efforts qu'elles font pour devenir exactes, et les retient loin du terme où sont parvenues celles des connaissances humaines dont le langage a toujours une précision rigoureuse.

Je rappelais précédemment les noms des quatre grandes espèces de gouvernements que l'on a coutume de distinguer, et dont il convient en effet de prendre une idée avant d'examiner s'il ne serait pas possible de proposer une énumération plus méthodique, plus complète, et par laquelle les faits historiques fussent plus exactement résumés.

Un seul homme qui, sans loi et sans règle, entraîne tout par sa volonté et par ses caprices, voilà une idée, extrêmement simple, c'est celle que Montesquieu (1) nous donne du despotisme. Un tel gouvernement ne se vante point d'avoir été institué par le consentement des peuples; au contraire il est enclin à désavouer cette origine, lorsqu'on s'avise de la lui attribuer; il en revendique une plus haute et plus mystérieuse. Boulanger, qui prétendait rattacher toutes les choses antiques à la catastrophe universelle qui avait renouvelé l'état du globe, en faisait naître immédiatement le pouvoir despotique. Selon lui, les hommes qui survécurent à cette révolution, en conservèrent un pro-

(1) Esprit des lois, liv. II, ch. 1.

fond sentiment de terreur, qui devint le principe essentiel de leur religion et de leur politique, les confondit l'une et l'autre, et composa de leur alliage la théocratie ou le gouvernement immédiat des dieux. Le même auteur ajoute qu'il s'éleva bientôt des hommes qui, se disant les ministres des divinités, le persuadèrent facilement à des imaginations épouvantées. Ce fut une seconde époque, celle du gouvernement sacerdotal. La troisième ne se fit pas longtemps attendre : elle arriva quand un seul prêtre s'empara de la toute-puissance, afin que l'unité de l'action et de la nature divine fût plus exactement représentée. En recueillant tous les usages théocratiques des anciens despotes, leur invisibilité, leur manifestation à certains jours, le culte qu'ils exigeaient, Boulanger s'efforce de ne rien omettre de ce qui peut montrer l'origine commune de la théocratie, du despotisme et de l'idolâtrie. L'histoire ne nous en dira pas tant; ses traditions sur des temps si reculés sont, comme nous l'avons vu, fort obscures et fort incomplètes; mais elle nous montrera bien assez de despotes, pour qu'il ne tienne qu'à nous d'étudier à fond cette espèce de gouvernement, de toutes la plus uniforme et la moins compliquée. Plusieurs écrivains ne l'ont considérée que comme un abus, une dégénération de la monarchie. Aristote lui-même paraît en avoir jugé ainsi; car il ne divise les systèmes politiques qu'en trois genres; la royauté, si l'empire est déféré au plus digne; l'aristocratie, si la puissance du petit nombre n'est que la prérogative de la vertu; la république, si la souveraineté réside dans la classe moyenne. Mais observant les altérations de chacune de ces trois formes, il dit qu'au lieu de royauté, il y a

tyrannie, quand l'usurpation et la violence établissent la domination d'un seul. On sait que l'idée de l'usurpation était celle que les anciens attachaient principalement au mot de tyrannie qui, dans notre langage actuel, exprime plus ordinairement les excès d'un pouvoir quelconque. Par despotisme, nous entendons une puissance absolue, illimitée et concentrée sans réserve ni contre-poids dans les mains d'un seul homme, quel que soit l'usage, bon ou mauvais, qu'il se détermine à en faire; s'il arrivait qu'un despote gouvernât avec sagesse, justice et bonté, nous ne l'appellerions pas tyran. Du reste, comme c'est historiquement que nous considérons ici les systèmes politiques, il me paraît difficile de n'y pas comprendre le despotisme, de ne pas avouer qu'il a existé, qu'il s'est soutenu par la crainte qu'il lui est naturel et nécessaire d'inspirer. Ce genre de gouvernement se distingue même par des caractères qui lui sont propres. Ses lois sont courtes et claires, souvent précises : une administration directe et rapide en garantit fortement l'exécution. L'ordre qu'elles établissent semble indispensable; on suppose à peine qu'il soit possible de les enfreindre. Une sorte de régularité, d'équité même, devient l'une des habitudes de la multitude; je parle de cette équité négative qui consiste à s'abstenir d'actes injustes et qui ne manque guère d'être ordonnée par un despote affermi. Car il ne fait point acception des personnes; toutes sont également serviles à ses yeux, et en ce qui ne le concerne pas lui-même, il n'a point d'intérêt à l'iniquité. Content de conserver le pouvoir de nuire, pourquoi permettrait-il le dommage qu'il ne commande pas et qui ne tourne pas à son profit?

Que dis-je? une action injuste est despotique de sa nature, et doit à ce titre être exclusivement réservée au despotisme souverain. Ne craignons pas d'en convenir, le premier degré de la moralité humaine, l'équité inoffensive est conciliable avec ce régime : mais il ne faut rien demander de plus à des esclaves. La bonté est trop active, ce serait s'émanciper, se donner des impulsions à soi-même, étendre ses relations avec ses semblables, entrer dans un nouveau système d'association, tendre à une meilleure manière d'exister ensemble. Dispensons-nous d'observer que la grandeur d'âme est étrangère aux peuples sur lesquels la puissance absolue s'est appesantie : il leur est presque impossible d'en concevoir l'idée, il n'y a souvent dans leurs langues, quelque emphatiques qu'elles soient, aucun mot pour l'exprimer. Ils n'ont ni caractère national, ni mœurs sociales, mais des habitudes craintives ; et tel est leur besoin de rester esclaves, que la chute assez fréquente des despotes n'entraîne pas celle du despotisme.

Le gouvernement monarchique est, selon Montesquieu (1), *celui où un seul gouverne, mais par des lois fixes et établies* J'ignore si cette définition peut fixer la limite qui sépare la vraie monarchie du despotisme. D'abord si le pouvoir de faire et de défaire les lois est compris dans la puissance monarchique, comment servirait-il à la restreindre? Tout au plus les sujets pourraient-ils se croire à l'abri des actes particuliers d'exécution qui n'auraient pas été autorisés par des lois générales; encore faudrait-il pour cela qu'on sût bien en quoi la loi consiste, quels sont ses

(1) Esprit des lois, liv. II, ch. II.

objets propres et naturels, quels sont les points où la législation finit et où l'administration commence; et c'est là, comme nous l'avons remarqué, une démarcation qui est encore aujourd'hui difficile à faire. Enfin, dans le cas où il plairait à un monarque de gouverner autrement que d'après des lois, quelle borne infranchissable arrêterait ses entreprises? je pense donc que pour bien apprécier la monarchie, et ne lui rien soustraire de ce qui la doit rendre recommandable, il la faut concevoir comme plus réellement limitée.

Elle peut l'être d'abord par les mœurs, si en effet la nation a des mœurs dont le type soit surtout visible dans celles du prince lui-même; c'est ce qui a particulièrement distingué la monarchie française. Il suffit qu'un peuple ne consente point à se croire esclave, pour qu'il ne le soit pas tout à fait, et pour que, parmi les opinions dont le monarque est imbu, il y en ait toujours qui tendent à régler l'exercice de sa puissance. Louis XIV, quoiqu'il ait porté l'autorité royale au plus haut terme qu'elle ait jamais atteint en France, était loin de se croire tout permis; plus d'une fois sa volonté impérieuse a subi l'empire des idées nationales, parce qu'elles étaient encore les siennes. Villeroi montrant à Louis XV, encore enfant, une multitude innombrable rassemblée au jardin des Tuileries en un jour de fête, lui répétait, en le menant d'une fenêtre à l'autre : « Voyez, mon maître, voyez ce peuple; eh bien! tout cela est à vous, tout cela vous appartient, vous en êtes le maître. » On ne s'y prendrait pas mieux pour élever l'autocrate le plus absolu : mais les mœurs du royaume, et de la cour même, démentaient cette

étrange leçon; et parmi ces milliers de Français qu'on montrait ainsi à leur jeune roi comme son domaine, il n'y en avait pas un seul qui ne mît en son cœur des restrictions à cette appartenance : l'un des hommages qu'ils rendaient à leur prince était de ne pas le rabaisser au rang des despotes. Un sentiment général de dignité personnelle, développé dans les uns, instinctif dans les autres, sert de limite à la souveraineté monarchique, quand elle n'en a point d'authentiquement déterminée par des institutions positives. Ce sentiment est, je crois, ce qui mériterait le mieux le nom d'honneur; mais il dégénère trop aisément en ambition, en vanité, en amour des préférences gratuites et des distinctions extérieures; et alors il cesse de produire son effet naturel, il ne circonscrit plus la puissance; il la flatte ou l'inquiète; il prépare la servitude ou la discorde. Aussi, quelque réelle que soit la force des opinions et des mœurs, a-t-on cherché des garanties plus expresses, quand on a voulu se mettre à l'abri des abus, ou des troubles, ou de l'oppression. L'histoire va nous indiquer plusieurs autres manières de tempérer le pouvoir monarchique, mais qui ne tourneront pas toutes au profit de ses sujets.

D'abord, le sacerdoce ancien et moderne a fort souvent contre-balancé l'empire. Il n'y a pas moyen de regarder comme des princes absolus, les empereurs Henri IV et Henri V; les rois de France Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, Robert, Philippe Ier, Louis VII, Philippe-Auguste, Louis XII, Henri II, Henri III et Henri IV, qui ont tant subi des censures ecclésiastiques, ont tous été frappés ou menacés par des pontifes, par des conciles. L'auteur de *L'Esprit*

des lois trouve que le pouvoir du clergé est convenable dans une monarchie, surtout dans celles qui vont au despotisme. « Où en seraient, dit-il, l'Espagne et « le Portugal depuis la perte de leurs lois, sans ce « pouvoir qui arrête seul la puissance arbitraire? Bar« rière toujours bonne, ajoute-t-il, lorsqu'il n'y en a « point d'autre; car, comme le despotisme cause à la « nature humaine des maux effroyables, le mal même « qui le limite est un bien (1). » Je crois que cette réflexion ne serait au moins aucunement applicable à la France : que pouvaient gagner nos aïeux aux anathèmes lancés contre leurs meilleurs princes? Non, jamais le mal fait chez nous au gouvernement par d'ambitieux pontifes, n'a été un bien pour les gouvernés. Mais qu'en effet ce soit là, historiquement parlant, une limite de l'autorité royale, on ne saurait en disconvenir, puisque c'est la résistance la plus redoutable qu'elle ait éprouvée, la guerre la plus périlleuse qu'elle ait eue à soutenir.

Le régime féodal la restreint aussi, puisque même il la décompose, et qu'à vrai dire, il n'en laisse guère subsister que l'apparence dans les siècles où il s'étend et se développe. Si nous persistons à donner à plusieurs gouvernements du moyen âge la qualification de monarchiques, c'est une suite de l'illusion que produit en nous une ancienne nomenclature, dans laquelle la féodalité, qui les caractériserait bien mieux, n'a point de place, sinon sous la dénomination vague et obscure d'aristocratie. Une véritable royauté n'a recommencé d'exister dans quelques grands États de l'Europe que par la décadence de l'édifice féodal, et lorsqu'il n'en

(1) Liv. II, ch. IV.

resta plus que des titres et des rangs de noblesse. Alors ces conditions, ces étages intermédiaires entre le trône et le peuple, ont paru être à la fois des soutiens et des tempéraments de la puissance royale : du moins Montesquieu l'a pensé ainsi.

Nous devons compter encore parmi les causes qui ont modéré cette puissance, les usages et priviléges conservés à certaines parties du territoire, les institutions communales et provinciales, tous les débris et tous les essais d'un système fédératif, tous les obstacles à la centralisation absolue de l'administration. Ce qu'obtenaient de crédit ou de force les corps de ville et les états provinciaux diminuait d'autant l'activité du gouvernement royal, et il en a été de même lorsque de grandes cours de justice, sortant de la sphère de leurs attributions judiciaires, s'investirent de quelques portions de l'autorité administrative ou législative. Voilà déjà bien des causes qui empêchaient le pouvoir d'un seul de devenir ou de rester longtemps absolu; mais il a eu des limites plus nationales, il a été mis quelquefois en regard des droits politiques de tous les membres de l'État, en présence des éléments naturels de la société.

A différentes époques, il s'est tenu des assemblées publiques sous les noms de parlements, de diètes, d'états généraux; et quelque indécises, quelque variables qu'aient été leur organisation et leur puissance, elles ont exercé avec plus ou moins d'étendue et de continuité, l'influence qui appartient toujours à de grandes réunions d'hommes. Le progrès rapide de l'agriculture, de tous les arts, du commerce et des lumières, a fait davantage encore dans le cours des trois derniers siè-

cles; il a rendu aux peuples le sentiment de leur existence sociale, a montré peu à peu la nécessité de la division des pouvoirs, a mûri enfin l'idée d'un système représentatif, conciliable avec la monarchie. On a compris qu'une nation trop nombreuse et trop disséminée pour concourir immédiatement elle-même à la formation de ses lois, à la création et au maintien de tous ses établissements politiques, pouvait investir de ce droit des représentants élus par elle à cet effet; qu'en chaque province, les agents d'exécution, délégués par le gouvernement, seraient utilement surveillés par de plus petites assemblées représentatives, capables d'exprimer les besoins locaux, d'apercevoir et de dénoncer les abus, d'éclairer ainsi quelquefois l'autorité suprême, et de remédier aux inconvénients des distances; qu'enfin, si des citoyens, impartialement et régulièrement désignés, intervenaient dans les jugements, pour y déclarer, sur les questions de fait, des opinions franches et désintéressées, il en résulterait une plus équitable administration de la justice. Ces institutions et les développements qu'elles ont entraînés, ont achevé de séparer à jamais la monarchie du despotisme, et de la consacrer comme une puissance tutélaire, concourant à la confection des lois, chargée seule de les exécuter, et nommant les juges inamovibles qui les appliquent dans les procès civils et, d'après les déclarations des jurys, en matière criminelle.

Envisagée sous tous les aspects qu'elle prend dans l'histoire, selon la diversité des limites qui l'ont circonscrite, la monarchie a été ou élective ou héréditaire; et ce dernier mode, le plus usité des deux, est recommandé par presque toutes les expériences que

l'on a faites du premier. Dans tous les cas, on voit que la monarchie peut se définir la puissance d'un seul, puissance suprême, mais non absolue, parce qu'elle est tempérée ou par quelques institutions, ou par des abus, ou à tout le moins par les opinions et les mœurs.

Le gouvernement aristocratique est, dit-on, celui où la souveraineté réside dans une classe, dans un certain nombre de personnes qui font des lois et en procurent l'exécution; tandis que le reste du peuple demeure privé de tout droit politique, comme jadis à Venise, ou condamné à l'esclavage ou demi-esclavage civil, comme en Pologne. Mais ce dernier exemple nous montre en même temps que l'aristocratie ne reste pas toujours simple, qu'elle s'allie à la monarchie au moins élective. La Pologne s'appelait indifféremment royaume ou république; et quoique chez d'autres peuples, il se soit établi des gouvernements purement aristocratiques, le plus souvent cette forme ne se présente que comme l'une de celles qui entrent dans les constitutions mixtes. Réunie à la royauté chez les Polonais, l'aristocratie l'a été chez les Romains à la démocratie ou à ce qu'on appelle de ce nom : elle l'est aujourd'hui à l'une et à l'autre en Angleterre et en France. La présenter isolément, n'est plus guère qu'une abstraction; c'est du moins un fait trop rare pour figurer comme l'un des quatre principaux termes d'une nomenclature générale. Mais ce gouvernement n'en est pas moins remarquable par ses effets moraux. La multitude y obéit à des pouvoirs absolus; les grands y vivent en république, alliant aux vices de la puissance l'amour de la liberté et de la patrie. Le peuple, dés-

hérité par les lois politiques, s'exerce à tous les manéges de l'adulation et de l'intrigue : pour se consoler de sa nullité que lui rend sensible le spectacle de l'activité patricienne, il imite et surpasse les déréglements de ses maîtres; leurs vertus ne sont point à son usage. Cette extrême inégalité entre quelques-uns et la plupart efface ou affaiblit à la longue dans les uns et dans les autres le sentiment naturel de l'équité; car, ainsi que l'ont dit Sénèque et Montaigne, *prima pars æquitatis est æqualitas*, l'égalité est la première pièce de l'équité. Dans les États purement aristocratiques, l'astuce est partout; et chez les gouvernants elle remplace l'énergie. Une police ténébreuse, plus immorale que les désordres qu'elle réprime, entretient de toute part la délation, l'inquisition, l'hypocrisie, la défiance*: c'est là que s'est perfectionnée la politique artificieuse. Cependant, comme s'il était impossible à une forme quelconque de gouvernement, d'exclure à la fois toutes les bonnes qualités morales, l'aristocratie, qui rend les hommes fripons et vils, leur permet souvent d'être officieux et sensibles. L'astuce dispose à la politesse, et la politesse à la bonté; car on finit par contracter un peu les habitudes que l'on contrefait. Il s'établit d'ailleurs entre les grands des rivalités qui amènent immanquablement le luxe, les arts, le commerce et par conséquent la bienfaisance. Quoi qu'il en soit, ce gouvernement est exposé à des altérations graves; il tend surtout à se resserrer en un petit nombre de personnes, et c'est ce qu'exprime le mot d'oligarchie.

Démocratie ou gouvernement du peuple est une expression à laquelle il n'est pas très-facile d'attacher

des idées précises; elle est applicable à des choses très-diverses. D'abord cette forme se combine, comme nous venons de l'observer, avec l'aristocratie, avec la monarchie, avec l'une et l'autre à la fois; et de là résultent trois différents systèmes mixtes, dont l'histoire nous offrira des exemples, et dans chacun desquels l'élément démocratique consiste en ce que tous les membres de l'État sont appelés à exercer, dans une mesure quelconque, des droits de cité, soit par un concours direct aux résolutions publiques, soit seulement par l'élection de ceux qui devront délibérer au nom de tous. Dans ce dernier cas, la démocratie se réduit au système représentatif; et ce n'est plus guère que de cette manière qu'elle entre aujourd'hui dans les constitutions des grands peuples.

La démocratie pure est celle qui n'admettant ni représentation, ni mélange de royauté, ou de patriciat, appelle immédiatement tous les citoyens à délibérer sur leurs intérêts communs; et ce système, qui n'est physiquement praticable qu'au sein d'un fort petit peuple, et, pour ainsi dire, dans l'enceinte d'une seule ville, est susceptible encore de plusieurs variations. D'abord les délibérations communes peuvent n'avoir pour objet que les lois proprement dites, de telle sorte que les pouvoirs exécutif et judiciaire soient pleinement conférés à des magistrats choisis ou désignés à cet effet. Il peut alors arriver ou que le peuple n'élise lui-même qu'un très-petit nombre de ces magistrats, en les chargeant de nommer tous les autres; ou qu'il se réserve la faculté de les élire tous. Quelquefois il prétend retenir en partie, ou en totalité, la surveillance suprême ou la décision immédiate des affaires

administratives et judiciaires; et c'est par ces degrés qu'on arrive rapidement aux désordres et aux désastres qu'expriment les mots de démagogie, d'ochlocratie, d'anarchie. Il y aura deux cas, trop fréquents l'un et l'autre, où la démocratie pure ne se montrera dans l'histoire que comme anarchie, c'est-à-dire comme la plus funeste et la plus ignoble des calamités sociales : premièrement, lorsque dans un pays très-étendu, chez un peuple composé de plusieurs millions d'hommes, elle ne se réduira pas au système représentatif; secondement, lorsqu'au sein même d'un très-petit État, les délibérations communes auront d'autres objets que les lois, l'élection des premiers magistrats, et la surveillance régulière des principaux actes de leur gestion. Alors, il ne restera presque aucune chance pour la rectitude des résolutions publiques; Aristide sera exilé, Phocion condamné à mort; et les excès de la licence ouvriront l'abîme de tous les malheurs. La démocratie, envisagée sous ces aspects, n'est qu'une ennemie déclarée de la liberté individuelle; ses bras sanglants s'étendent sur les personnes et sur les choses; elle décompose la société, en dénature les éléments, en désordonne les relations, flétrit et déprave tous les genres d'institutions publiques. L'une des leçons, l'un des grands usages de l'histoire, sera de nous inspirer une horreur profonde pour de si criminels et si funestes égarements.

Mais l'histoire nous enseignera aussi, à ne point confondre avec ces démocraties déréglées et délirantes, celles qui ont, au contraire, pour origine et pour but, la garantie des personnes et des propriétés, et qui se divisent en trois espèces, selon qu'elles sont ou mixtes

ou représentatives, ou limitées. J'appelle mixtes, celles qui s'allient à la monarchie, ou à l'aristocratie, ou à toutes deux ensemble : l'intervention du peuple n'est là qu'un gage de la liberté universelle, qu'une barrière nécessaire pour prévenir ou arrêter les envahissements, et sans laquelle tôt ou tard, ce peuple tomberait infailliblement dans la servitude, s'affaisserait sous le poids de ses chaînes, ou se blesserait en les secouant. En second lieu, la démocratie réduite au système représentatif, quoique sans mélange de patriciat ni de royauté, s'est conciliée quelquefois avec des mœurs sages, avec une administration régulière et paisible, avec le progrès de la prospérité publique; les Américains en ont fourni la preuve, et continuent jusqu'ici d'en montrer l'exemple. Enfin la démocratie, même pure et immédiate, mais limitée à l'exercice du pouvoir législatif et à un très-petit nombre d'autres actes, a pu convenir, quoique bien rarement, à des cités fort resserrées, peu populeuses, et que des mœurs simples préservaient des passions et des orages politiques.

Ainsi le nom de démocratie s'applique également à des habitudes anarchiques et à des institutions salutaires, sans qu'il y ait rien de commun entre les unes et les autres, sinon une intervention quelconque du peuple, tantôt tumultueuse et désastreuse, tantôt légitime et régulière. Il serait déraisonnable d'étendre sur des choses si essentiellement différentes, le même jugement; et il est déjà fâcheux que le même mot serve à les exprimer. Nous venons de voir que l'aristocratie est aussi très-diverse, et n'est fort souvent que l'un des éléments d'un système; que la monarchie subit dans l'histoire des restrictions et des modifications presque

innombrables, qui la réduisent quelquefois à n'être qu'un accident, que l'une des formes d'un gouvernement où un autre principe prédomine, tandis qu'ailleurs elle devient par degrés une puissance illimitée, absolue, despotique. Il suit de là que des quatre termes de l'ancienne nomenclature, despotisme, monarchie, aristocratie, démocratie, il n'y a réellement que le premier qui représente une idée invariable et qui corresponde à des faits déterminés.

Trouver une classification plus réelle, est une entreprise hasardeuse. Helvétius a proposé la division la plus simple. « Je ne connais, écrivait-il à Montesquieu, que « deux espèces de gouvernements, les bons et les mau-« vais : les bons, qui sont encore à faire (cette lettre « est de l'année 1750); les mauvais, dont tout l'art est, « par différents moyens, de faire passer l'argent de la « partie gouvernée dans la bourse de la partie gouver-« nante. » Cette division, bien que fort claire, ne nous guiderait pas bien loin dans nos études historiques; car il nous resterait toujours à savoir quels sont ces *différents moyens*, par lesquels la relation dont parle Helvétius, s'est établie entre les gouvernements et les sujets. M. de Tracy, dans son *Commentaire de l'Esprit des lois*, partage tous les gouvernements en deux classes; il appelle les uns nationaux ou de droit commun, et les autres spéciaux ou de droit particulier et d'exceptions (1). Il range, dans la première classe, tous ceux où l'on tient pour principe, que tous les droits et tous les pouvoirs appartiennent au corps entier de la nation, résident en lui, sont émanés de lui, n'existent que par lui et pour lui. Du reste, ces gouverne-

(1) Liv. II, p. 12 de l'éd. de 1819.

ments prendront différentes formes et différents noms, selon que la nation exercera elle-même tous les pouvoirs ou quelques pouvoirs, ou en investira des citoyens élus et renouvelés par elle, ou bien les abandonnera en partie ou en totalité à une ou plusieurs classes ou corporations, soit à vie, soit avec succession héréditaire; ou enfin les confiera, dans une certaine mesure ou sans restriction, à un seul chef soit électif, soit héréditaire. De là, diverses démocraties pures ou mixtes, divers systèmes représentatifs, différentes aristocraties, différentes royautés. Mais, dit l'auteur, toutes ces formes ont cela de commun qu'elles peuvent toujours être modifiées, ou même abolies, par la volonté générale qui les a instituées; circonstance essentielle qu'il croit suffisante pour que toutes ces organisations ne forment qu'une seule classe de gouvernements. Il compose la seconde, savoir celle des gouvernements spéciaux ou d'exceptions, de tous ceux qui ont une autre source, une autre règle, et qui existent, soit comme institutions théocratiques, soit comme résultats de la conquête, de la force, des avantages de la naissance, qui ont en un mot pour but, non l'intérêt public, mais des intérêts particuliers; pour principe, non la volonté commune, mais des possessions acquises. Cette classe admet des monarchies et des aristocraties, simples ou mixtes, absolues ou limitées : elle n'exclut que le système représentatif et la démocratie; encore y peut-on comprendre ces deux dernières formes, lorsque, appliquées seulement à une partie de la population et du territoire, elles maintiennent l'esclavage civil ou politique des autres.

J'ai rappelé une distinction que je crois très-im-

portante entre les mots, corps social et système politique. C'est à cette distinction, beaucoup plus qu'à des idées de souveraineté primitive, que peut se rattacher la division des gouvernements en deux grandes classes. Les uns ont pour but le meilleur état possible des personnes et des choses, qui sont les éléments naturels du corps social; voilà les gouvernements que j'appellerais nationaux, ou légitimes; les autres ne sont calculés que dans l'intérêt des pouvoirs et des autres institutions qui composent le système politique; voilà les gouvernements spéciaux ou usurpés. Les premiers existent pour les gouvernés, les seconds pour les gouvernants et les privilégiés.

Historiquement parlant il y aurait lieu de commencer par les gouvernements spéciaux, parce qu'ils sont les plus fréquents, peut-être aussi les plus anciens, je ne dis pas sur la terre, mais dans les temps qui nous sont connus. Il convient, ce me semble, de rejeter dans cette première classe tous les systèmes politiques où nous apercevons, soit la servitude domestique, soit quelque dégradation civile, soit l'extinction absolue des droits de cité dans une partie des habitants d'une même ville ou d'un même empire. A la vérité, il y a deux manières de considérer ces derniers gouvernements : celui de Rome, par exemple, pourra paraître national, si l'on n'envisage que les citoyens romains, si l'on ne tient compte ni des esclaves, ni des provinces; mais si nous étendons nos regards sur tous les humains qu'il régissait, il nous sera difficile de ne pas le déclarer spécial. En tout cas, il offrirait deux aspects; il se reproduirait dans les deux classes, et l'on concevrait facilement à quel titre il appartiendrait à l'une et à

l'autre. La même observation s'applique à plusieurs autres peuples soit anciens, soit modernes, à la Pologne par exemple, où les paysans ne pouvaient se croire nationalement gouvernés, tandis que les nobles, c'est-à-dire les seuls membres proprement dits de l'État, vivaient en effet sous un régime national.

Les gouvernements purement spéciaux, usurpés, tyranniques, illégitimes à tous égards, sont ceux où il n'existe aucun élément démocratique ni représentatif. Les espèces dans lesquelles se divise cette grande classe sont la théocratie, le despotisme, la monarchie limitée seulement par les opinions et les mœurs, celle encore qui ne l'est que par des institutions sacerdotales, ou aristocratiques, ou judiciaires, ensuite le régime militaire, le régime féodal et toutes les autres aristocraties, soit pures, soit combinées avec la monarchie seule. Je sais bien qu'il peut subsister au sein des peuples gouvernés de quelqu'une de ces manières, certains vestiges de maximes nationales auxquelles en effet il convient d'avoir égard dans une classification théorique. Mais en histoire, quand il ne s'agit que de faits et de résultats positifs, on est, je crois, fort dispensé de tenir compte de ces maximes; d'abord parce que dans les pays où elles semblaient se maintenir traditionnellement, elles étaient affaiblies ou même expressément contredites par d'autres dogmes politiques; de plus, parce qu'elles n'avaient à peu près aucune influence sur le cours des affaires, sur le sort des hommes, sur l'état de la société; enfin, parce qu'il est au moins douteux que la volonté générale ait jamais établi aucun des gouvernements que je viens de désigner. Des volontés particulières usurpaient son nom : d'elle-même elle n'aurait pu s'égarer au point

de se mettre en interdit et d'abdiquer en effet sa puissance, en ne se réservant aucune force contre les forces instituées et placées hors d'elle. Non, de tous ces gouvernements, pas un seul ne doit être, quand nous ne parlons qu'historiquement, retranché de la classe spéciale, laquelle, encore une fois, occupe incomparablement le plus d'espace de lieux et de temps dans les annales du genre humain.

Il suit de là que les systèmes nationaux se réduisent à deux espèces, la démocratie directe et la représentation; la première qui n'est qu'un essai, ordinairement fort malheureux, de l'organisation politique; la seconde qui au contraire annonce, développe et garantit les progrès des grandes sociétés. Mais chacun de ces deux systèmes admet plusieurs sous-divisions; car 1° il est pur ou mixte; 2° il est indivisible ou fédéral; 3° il s'applique au corps social entier, ou, comme chez les Romains, il n'appartient qu'à une partie de la population, qu'à une portion du territoire; et chacune de ces trois différences se pouvant combiner diversement avec les deux autres, il en résulte un très-grand nombre de variétés, dont l'histoire nous offrira des exemples.

Nous avons assez dit que la démocratie immédiate ne produit que des troubles, que des calamités, lorsqu'elle s'établit dans un État considérable, et même encore lorsque, dans un fort petit État, elle appelle tous les citoyens à délibérer indistinctement, non-seulement sur les lois, mais sur des affaires administratives ou judiciaires. Ce régime est, de lui-même, un despotisme d'autant plus terrible qu'il semble avoir un caractère national; il mène immanquablement par ses excès à une usurpation quelconque, c'est-à-dire à l'établisse-

ment de quelque gouvernement spécial. Si nous faisions ici une théorie, nous en écarterions tout à fait la démocratie directe, comme devenue inconciliable avec l'étendue que l'industrie, les arts, les relations commerciales et politiques font prendre aujourd'hui à presque tous les États; mais nous ne la pouvons empêcher de figurer dans l'histoire; et si quelquefois nous l'y trouvons tolérable ou recommandable, ce sera quand nous la verrons fort circonscrite dans son territoire et dans ses actes, ou bien quand elle ne sera qu'un élément auquel s'allieront l'aristocratie ou la monarchie; ou enfin quand elle se divisera entre plusieurs provinces réunies par un lien fédéral. Mais cette dernière hypothèse conduit à l'idée de la représentation, puisque le collége ou congrès qui sert de régulateur et de centre à une telle association est nécessairement représentatif.

Considéré dans l'intérieur d'un seul État, le système représentatif peut, comme nous l'avons dit, se maintenir pur et simple, au lieu de devenir mixte en s'alliant ou à l'aristocratie, ou à la monarchie, ou à l'une et à l'autre ensemble. Dans chacune de ces hypothèses, il peut encore, ou rester indivisible, ou s'adapter à une confédération, dans laquelle chaque portion de l'empire conserve ses institutions propres et son système particulier de représentation.

En deux mots, gouvernements spéciaux soit despotiques, soit diversement oligarchiques; et constitutions nationales, soit démocratiques, soit représentatives, prenant des modes indéfiniment variés selon qu'elles s'allient ou non à la monarchie, ou à l'aristocratie, ou à toutes deux selon qu'elles supposent ou ne sup-

posent point une confédération; voilà un cadre assez étendu et assez divisible, pour que tous les systèmes politiques dont l'histoire fera mention puissent y trouver des places déterminées, quelque indéfini que soit le nombre des variétés auxquelles donnent lieu les différentes manières de distribuer, combiner et constituer les pouvoirs. Nous n'avons particulièrement appliqué le nom de république à aucun de ces systèmes, parce que ce mot est l'un de ceux dont le sens n'a pas été assez fixé. Puisqu'il ne signifie que la chose publique, il convient à tous les gouvernements nationaux : cependant on l'a employé pour en désigner de spéciaux, comme l'aristocratie vénitienne; et plus communément il a servi à désigner les États dont le régime était démocratique ou représentatif, sans mélange de royauté. On a beaucoup parlé de la vertu nécessaire aux républiques : un point incontestable c'est que le principe conservateur de tout gouvernement national est l'amour de la liberté, autrement dite équité. Nous ne saurions trop répéter que ces deux mots ne sont que des traductions l'un de l'autre; c'est la même idée morale envisagée sous deux aspects, comme droit et comme dveoir. L'égalité civile qui règne sous un gouvernement représentatif, et ce qui s'y conserve d'égalité politique, rappellent fortement à l'équité, tandis que l'inégalité des fortunes laisse à l'industrie, aux arts, au commerce une immense latitude. Là, toutes les causes de la bienfaisance subsistent, toutes les sources de la sensibilité demeurent ouvertes. Le patriotisme y a sans doute moins d'exercice, moins d'explosion que dans les démocraties pures; mais l'intérêt public y est profondément senti : il suffit d'un grand péril, d'un revers ou d'un

triomphe, pour que la voix de la patrie retentisse au fond des cœurs; et si l'on ne cherche pas les occasions de se montrer magnanime, on profite de celles qu'on rencontre. Probité, mœurs douces et sentiments élevés, voilà ce que ce système comporte ou plutôt ce qu'il exige; il n'y en a pas qui embrasse plus étroitement la morale tout entière. Les hommes vulgaires et passifs deviennent nuls sous un despote, vains sous un prince fastueux, vils sous des aristocrates, et fanatiques au sein des orages de la démocratie; un gouvernement représentatif les maintient paisibles, les rend honnêtes et même laborieux. Une grande énergie naturelle serait un malheur de plus pour un esclave; elle dégénère en fierté dans les monarchies absolues, en astuce sous la pure aristocratie, et trop souvent en une ambition désastreuse dans les États populaires. Le système représentatif occupe, dirige et tempère cette activité; lorsqu'il ne l'entraîne point à se montrer héroïque, il la préserve au moins des égarements et des crimes. Si, comme tout l'annonce, les mœurs humaines sont indéfiniment perfectibles, c'est à ce genre d'organisation politique qu'elles devront les grands progrès qu'elles ont encore à faire.

Ici se terminera le tableau des observations à recueillir dans les annales des peuples sur l'organisation politique des empires : il me reste à parler des leçons morales que l'histoire doit offrir aux gouvernants, à tous les hommes publics, aux nations même, en un mot aux chefs et aux membres d'une grande société. Il y a, comme nous l'avons remarqué, deux arts très-distincts qui prennent le titre de politique. L'un consiste en mensonges, en tours d'adresse,

en artifices dont on a fort admiré la finesse ou la profondeur; l'autre n'est que la morale simple et commune qui recommande ingénument la justice, la bienfaisance et le courage dans les fonctions publiques aussi bien que dans la vie privée. On a bien plus étudié et enseigné le premier de ces deux arts que le deuxième. Plusieurs Italiens de seizième siècle se sont appliqués à composer méthodiquement des traités de politique transcendante : ils ont rassemblé en corps de préceptes tous les grands exemples d'habileté qu'avaient donnés les princes de leurs temps et ceux des époques antérieures. En ce genre, on a fait tout l'usage possible de l'histoire, sans se laisser décourager par les conseils et les menaces qui ressortent de ses récits lorsqu'elle expose les périls et les résultats malheureux de ces manœuvres savantes. Abaisser les personnages éminents et se défaire des hommes énergiques; ne rien permettre aux hommes vulgaires de ce qui pourrait leur inspirer des sentiments élevés, ni surtout de ce qui établirait entre eux des liaisons étroites; semer la discorde entre les amis, entre les pauvres et les riches, entre le peuple et les nobles; entretenir l'espionnage, non-seulement dans les lieux publics, mais dans les réunions privées; appauvrir les diverses classes de la société, les unes par le luxe, les autres par l'ignorance, toutes par l'excès des impôts; à défaut de calamités intérieures, entreprendre des guerres pour occuper la multitude, pour la tenir dans la dépendance, pour conserver ou rendre au gouvernement civil les formes du commandement militaire : voilà, selon Machiavel, comment s'acquiert ou se maintient la puissance absolue. Il est pourtant des circonstances difficiles qui obligent de suspendre ou de mo-

dérer l'usage de ces moyens rigoureux et de les remplacer par de plus délicats : il sera quelquefois expédient de paraître juste, pourvu qu'on s'abstienne de l'être; et l'on fera bien d'éviter les vices honteux qui flétriraient le pouvoir, à condition qu'on se préservera aussi des vertus qui l'affaibliraient. La clémence; la fidélité aux paroles données, l'humanité, la religion, la sincérité, sont, dit le même auteur, cinq qualités qu'il faut paraître avoir, puisque les hommes les estiment, mais qui seraient, ajoute-t-il, fort nuisibles au prince, s'il les avait réellement. Qu'il vienne à bout de conserver sa vie, ses États et sa toute-puissance, il aura été bien assez vertueux : on ne regarde qu'aux résultats, et les moyens sont toujours honorables quand ils ont été efficaces. L'un des modèles cités par Machiavel est l'empereur Ferdinand le Catholique, qui ne parlait jamais que de paix et de bonne foi, mais qui n'a dû ses prospérités et sa gloire qu'à des agressions prudentes et à d'habiles infidélités. Ces principes généraux s'éclaircissent et se développent par des applications particulières à une autorité depuis longtemps affermie, à une tyrannie nouvelle ou à un nouveau tyran, aux temps paisibles ou aux années de troubles et de révolutions, à l'administration intérieure d'un État et aux relations avec d'autres empires : c'est une très-vaste science, mais je ne crois pas qu'il convienne d'en parler plus longtemps dans une chaire consacrée à la morale; et il me semble d'ailleurs qu'une telle doctrine a besoin de rester occulte, qu'elle ne gagne rien à devenir publique, et que Machiavel, s'il n'a pas voulu trahir les secrets de la tyrannie et de l'imposture, a été au moins fort indiscret. Bacon lui a rendu grâces de tant de

franchise et J. J. Rousseau était persuadé que l'auteur du traité *du Prince* n'avait eu réellement d'autre but que de donner des leçons aux peuples. Malheureusement Ginguené (1) a rassemblé beaucoup de faits et d'observations qui ne permettent guère d'attribuer à Machiavel des intentions honorables; et l'on doit avouer de plus que dans le cours des deux derniers siècles et dans les treize premières années du dix-neuvième son ouvrage a plus d'une fois servi de manuel aux ennemis violents ou astucieux de la liberté; de pareils livres instruisent les oppresseurs quand ils n'éclairent pas les opprimés; et les nations qui ne savent point en profiter en souffrent plus qu'on ne pense. Quoi qu'il en soit, cette science du pouvoir est celle des gouvernements spéciaux et n'est point à l'usage d'un gouvernement national. Des pouvoirs légitimes ne doivent avoir aucun penchant à l'étudier, ils n'ont surtout aucun intérêt à la mettre en pratique; elle ne pourrait que les égarer et les affaiblir. Car, après tout, elle ne consiste qu'en des illusions que les lumières de la raison publique auraient bientôt dissipées. Au sein d'un peuple véritablement libre, il n'y a rien de sûr que la bonne foi, rien de puissant que la vérité, rien d'habile que la vertu. Quels seraient désormais parmi nous les mensonges, les prestiges, les simulacres qui séduiraient encore une nation avertie par tant d'expériences? devraient-ils surtout avoir la moindre prise sur des générations nouvelles qui n'auraient pas eu le temps d'achever, sous un em-

(1) Histoire littéraire d'Italie, t. VIII, p. 1—184.—M. Daunou a développé cette opinion sur Machiavel en rendant compte, dans le Journal des Savants de novembre 1834, de l'ouvrage de M. Artaud, intitulé MACHIAVEL, *son génie et ses erreurs*.

pire usurpé, l'apprentissage de la servitude et de la crédulité; qui, ne contractant que des habitudes honnêtes, n'ouvriraient leurs âmes qu'à des sentiments honorables, n'appliqueraient leurs esprits qu'à des études saines et profondes; qui n'admireraient, dans les productions du talent et du génie, dans les chefs-d'œuvre de la littérature, que l'expression énergique ou gracieuse, mais simple et précise, des idées morales; qui emprunteraient aux sciences exactes, et appliqueraient aux connaissances historiques et politiques, ces méthodes rigoureuses, cette analyse à la fois circonspecte et pénétrante, seule capable d'étendre en effet l'intelligence humaine en la préservant des erreurs? Ah! puissent-elles, ces générations avides d'instruction, de liberté et de bonheur, devenir un peuple généreux et sage, à jamais incapable de supporter le joug du despotisme et de secouer celui des pouvoirs tutélaires. Qu'elles sachent bien qu'il n'y a de lumières pures que celles qui perfectionnent les mœurs; qu'on cesse de s'éclairer quand on se déprave; qu'une nation n'est libre qu'à proportion qu'elle est juste, bonne et courageuse; que les arts et les sciences ne sauvent de la servitude que ceux qu'ils préservent des vices, et qu'un peuple corrompu est une proie promise aux tyrans, à peu près comme ces cadavres qu'on abandonne aux bêtes farouches. Cette liberté, déjà si coûteuse à conquérir et qui ne s'élève en France que sur un sol arrosé de pleurs et de sang, on verra combien elle est encore exigeante, alors même qu'il ne s'agit plus que de la conserver.

CHAPITRE IX.

PRÉCEPTES POLITIQUES.

Si nous voulons que l'histoire nous apprenne quelles ont été les destinées des peuples, il nous faudra d'abord recueillir dans ses récits des notions exactes sur les divers états des personnes et des choses dont les sociétés se sont composées; démêler à toute époque, et en chaque lieu, à quel point les hommes réunis en un même corps social étaient libres ou esclaves, égaux ou privilégiés, pourvus ou privés de droits politiques; à quel point aussi les travaux associés étaient actifs et productifs, capables d'entretenir et d'accroître la richesse nationale. Nous devrons, après ces premiers faits, reconnaître ceux qui concernent les institutions positives, soit principales, soit accessoires, à l'empire ou à l'influence desquelles on a soumis les choses et les personnes; examiner comment ces institutions s'appliquent à chaque partie de la population ou du territoire; acquérir des connaissances précises sur les divers systèmes qu'ont formés partout les pouvoirs, les lois, les forces, les finances, et les établissements consacrés au culte, à l'instruction, à des travaux publics ou à des actes de bienfaisance. C'est en résumant ces détails, en généralisant ces idées particulières, qu'on peut entreprendre de partager tous les gouvernements qui ont existé, en plusieurs classes divisées elles-mêmes en genres et en espèces. Une

étude attentive des faits historiques pourra seule éclairer les doutes que nous avons élevés sur les anciennes classifications, et justifier pleinement celle qui a été récemment proposée par un commentateur de Montesquieu et qui nous a paru préférable. Nous avons seulement posé des questions que l'histoire devra résoudre; ce sera l'un de ses plus importants usages. Elle nous dira si, en comprenant tous les gouvernements sous les quatre titres de despotisme, monarchie, aristocratie et démocratie, on faisait une énumération précise et complète; si les trois derniers de ces mots n'expriment pas plus souvent de purs accidents ou de simples formes que des systèmes proprement dits; si, par exemple, il n'y a pas eu beaucoup de constitutions qui ont été plus essentiellement féodales, ou fédératives, ou représentatives, que monarchiques, aristocratiques ou populaires; si l'on ne parviendrait pas à une distribution plus claire et plus réelle des gouvernements, en distinguant ceux qui ont été institués pour des intérêts particuliers ou spéciaux, et ceux qui n'ont pour but que l'intérêt du corps social. Par leur nature même, la théocratie, le despotisme et la féodalité appartiennent à la première classe; nous n'y avons compris ni la monarchie, ni même l'aristocratie : elles ne sont spéciales que lorsqu'elles n'admettent à se combiner avec elles aucun élément démocratique ou représentatif. Les gouvernements nationaux sont ceux que caractérisent la présence et l'activité de l'un ou de l'autre de ces deux éléments, démocratie ou représentation. Il nous a paru que la démocratie immédiate n'était, à peu près comme le despotisme, qu'une première et grossière ébauche de l'association politique, et qu'im-

praticable dans les grands États, elle devenait encore dangereuse dans les petits, à moins qu'elle n'y fût étroitement limitée : mais elle existe dans l'histoire; elle s'y montre même, si nous exceptons les temps modernes, bien plus fréquemment que le système représentatif. Celui-ci, dernier progrès de la civilisation, demeure quelquefois pur et simple, sans mélange d'aristocratie ni de monarchie; plus ordinairement il s'allie à l'une ou à l'autre, ou à toutes les deux à la fois; il s'adapte enfin ou à un seul peuple indivisible qui conserve une parfaite unité, ou à plusieurs États réunis par un lien fédéral. Voilà le cadre que nous avons provisoirement tracé, sauf à le modifier et à l'étendre, dans le cas où certains faits ne pourraient y trouver place. S'il y a deux sortes de gouvernements, les uns spéciaux et les autres nationaux, il est nécessaire qu'il y ait aussi deux arts de gouverner; que l'un ne tende qu'au maintien des intérêts particuliers du pouvoir, et que l'autre n'aspire qu'au bien-être de la société entière. La première théorie, savamment exposée par Machiavel, avait été si souvent mise en pratique à toute époque et en tout pays, que c'est encore de l'histoire que cet habile homme l'a si bien apprise. Nous l'étudierons après lui dans les annales des potentats, et ce qu'il nous a révélé de leurs secrets pourra nous aider à mieux démêler les fils de tant d'intrigues et d'artifices. Il est trop vrai que cette science est une des clefs de l'histoire; mais elle repose sur des maximes générales qu'il nous a suffi de rappeler brièvement; elles ne sont pas du tout difficiles à comprendre, puisque les mots de violence, d'audace, d'hypocrisie, d'infidélité, d'imposture, en offrent immédiatement le

sommaire et toute la substance. Nous donnerons aux applications de ces maximes, à tous les détails de cet art fameux, l'attention sérieuse qu'ils mériteront, à mesure qu'ils se présenteront dans les récits des historiens. Nos regards vont se fixer sur la politique des gouvernements nationaux : mais si cette seconde politique se réduit à la morale, si sa plus haute habileté consiste à être juste, bienfaisant et magnanime, nous serons, en l'étudiant, presque toujours ramenés à la théorie générale des vertus humaines que nous avons déjà envisagée.

Le sujet que nous aurions à traiter en ce moment est à peu près celui d'un livre qui termine le cours d'études de Condillac, mais dont Mably est le principal auteur. Ce livre est divisé en trois parties, dont la première a été louée comme neuve et utile. C'est, selon M. Garat, ce que Mably a jamais imprimé de plus neuf et de plus utile. L'ouvrage entier est intitulé *de l'étude de l'histoire*, et n'est qu'un résumé des leçons que l'histoire donne à la politique, et qui sont ici réduites à cinq vérités fondamentales : savoir, que l'état social pour se maintenir et prospérer a besoin de lois et de magistrats; que la justice ou l'injustice des lois est la première cause de tous les biens et de tous les maux de la société; que les magistrats doivent obéir aux lois comme les citoyens aux magistrats; qu'il faut se tenir en garde contre les passions et l'influence des étrangers; et qu'un État ne doit point se proposer un autre bonheur que celui auquel il est appelé par la nature. « Voilà, « dit Mably, voilà, quoi qu'on en puisse dire, à quoi « se réduit toute la science de rendre les sociétés heu-

« reuses et florissantes. Le reste n'est qu'une pure « charlatanerie, dont les intrigants et les ambitieux « couvrent leur ignorance ou leurs mauvaises inten- « tions. Cette charlatanerie, qu'on ose appeler politi- « que, n'est propre qu'à tromper les peuples, et à « pallier leurs maux. Toujours subordonnée aux cir- « constances, aux passions, aux événements, elle est « tour à tour heureuse ou malheureuse, comme il plaît « à la fortune. » Les *entretiens de Phocion*, où Mably s'est efforcé de donner à ces mêmes vérités une sorte d'intérêt dramatique, ont conservé plus de réputation que son traité *de l'étude de l'histoire*. Mais c'est aussi un spectacle digne d'attention que de le voir, lui et son frère Condillac, en écrivant pour une cour et en s'adressant à un jeune prince (1), ne lui parler que des limites dans lesquelles il devra circonscrire sa puissance; que des respects dus aux droits civils et politiques des citoyens; de l'injustice et des dangers de toute loi de circonstance ou d'exception; des garanties que le pouvoir exécutif se donne à lui-même, en appelant à l'exercice ou au partage de l'autorité législative, des représentants librement élus par les gouvernés. « Accoutumez-vous, lui disent-ils, à ne pas croire que tout vous appartienne et que tout soit fait pour vous : ne pensez pas qu'on soit trop heureux de se sacrifier à vos fantaisies. Dans le sujet qui vous révère, voyez un frère que vous devez aimer et qui ne doit vous obéir que parce que vous devez le protéger. Le moyen d'éviter l'anarchie est de ne pas gêner la liberté. Les princes sont les administrateurs et non

(1) L'Infant, duc de Parme et de Plaisance.

pas les maîtres des nations. Soyez sûr que vos sujets, malgré le respect machinal et d'étiquette qu'ils vous marqueront, vous feront l'affront de ne pas compter sur vos promesses, s'ils ne voyent en vous qu'un jeune prince qui, se conduisant par caprice ou se laissant abuser par des suggestions perfides, est incapable de rien vouloir avec constance. » Voilà le langage qu'au dix-huitième siècle des philosophes circonspects et religieux ne craignaient pas d'adresser aux princes et de laisser entendre aux peuples. Mais depuis, on s'est fort récrié contre cette philosophie; on l'a déclarée l'ennemie de tous les pouvoirs; tous les crimes et tous les désastres lui ont été attribués; on sait comment M. Andrieux résume ces accusations :

On nous a démontré, par des principes sûrs,
Que tous les maux passés, et présents, et futurs,
Décadence des mœurs, guerre, grêle, incendie
Viennent directement de la Philosophie.

Il faut en effet que cette philosophie soit bien coupable, car les annales du monde nous attesteront avec quel zèle on a toujours réprimé ou prévenu ses attentats. Anitus et Mélitus l'accusaient dans Athènes, Domitien l'a bannie de Rome, des pontifes l'ont excommuniée; de nos jours les parlements la condamnaient encore; des juges plus terribles l'ont frappée, en 1793, de leurs glaives exterminateurs : un autre est venu qui durant quatorze années l'a tenue captive, et l'a forcée d'entendre en silence les anathèmes du pouvoir. Proscrite de siècle en siècle, elle s'est traînée jusqu'à nous sur les échafauds, dans les cachots, à travers les disgrâces, et au bruit des imprécations. Ni les cours, ni les sénats, ni les tumultueuses

assemblées des peuples ne l'ont trouvée tolérable; elle a déplu à la multitude autant qu'aux seigneurs et aux princes absolus, à l'anarchie encore plus qu'à l'inquisition : nous aurons à recueillir contre elle les suffrages de presque tous les gouvernements qui ont régné sur la terre, et certaines parties d'histoire n'auront pas d'autre fond que la guerre qu'ils lui ont faite. Ses réclamations éternelles les ont incommodés, fatignés, leur ont paru en tout temps intempestives; et ils n'ont vu dans ses principes inflexibles qu'un despotisme exercé sur eux-mêmes et dont ils ne pouvaient accepter le joug, sans renoncer à la faculté d'en imposer un à leurs propres sujets. Cependant, ceci nous reconduirait au point même d'où nous sommes partis; il s'agirait toujours de savoir si le gouvernement est spécial ou national. Dans le premier cas, la philosophie ne saurait lui convenir : il y a pour lui une politique uniquement fondée sur ses intérêts particuliers; croire est la seule logique qu'il puisse permettre; et obéir, la seule morale qn'il doive enseigner. Mais au contraire, un régime national ou ce qui revient au même, représentatif, ne se soutient qu'à force de raison, de loyauté, de vérité, de sagesse; et quand nous appellerions toutes ces choses du nom de Philosophie, elles n'en deviendraient pas moins nécessaires. Il n'y a réellement que deux espèces d'opinions humaines, les vraies et les fausses; ce n'est rien dire pour elles ni contre elles que les qualifier philosophiques, si on ne les examine au fond, pour s'assurer de leur exactitude ou de leur futilité.

« A ce mot de philosophie, je m'arrête, dit le vieux Apollonius par qui Thomas a fait louer Marc-Aurèle.

Quel est ce nom sacré dans certains siècles, et abhorré dans d'autres?... Romains, oserai-je louer la philosophie dans Rome, où tant de fois les philosophes ont été calomniés, d'où ils ont été bannis tant de fois! C'est d'ici, c'est de ces murs sacrés, que nous avons été relégués sur des rochers et dans des îles désertes. C'est ici que nos livres ont été consumés par les flammes. C'est ici que notre sang a coulé sous les poignards. L'Europe, l'Asie et l'Afrique nous ont vus errants et proscrits, chercher un asile dans les antres des bêtes féroces, ou condamnés à travailler chargés de chaînes, parmi les assassins et les brigands. Quoi donc! la philosophie serait-elle l'ennemie des hommes et le fléau des États? Romains, croyez-en un vieillard qui depuis quatre-vingts ans étudie la vertu et cherche à la pratiquer. La philosophie est l'art d'éclairer les hommes pour les rendre meilleurs. C'est la morale universelle des peuples et des rois, fondée sur la nature et sur l'ordre éternel. Regardez ce tombeau : celui que vous pleurez était un sage; la philosophie sur le trône a fait, vingt ans, le bonheur du monde. C'est en essuyant les larmes des nations qu'elle a réfuté les calomnies des tyrans. »

De la seule hypothèse d'un gouvernement national, c'est-à-dire institué pour l'intérêt du corps social par la volonté commune, il résulte immédiatement que les personnes et les choses, éléments naturels et primitifs de la société, ne sont pas mises à la disposition, mais sous la protection des pouvoirs; qu'ainsi la sûreté individuelle, l'activité industrielle, les propriétés diverses qui sont les fruits du travail, la liberté des opinions et des consciences, doivent

non-seulement demeurer intactes, mais trouver des garanties qu'elles n'auraient pas eues hors de l'empire des institutions politiques. Ce régime n'apporte que trois espèces de modification à l'état des hommes et des choses; premièrement, les mesures répressives, et non préventives, qui sont à prendre contre les délits ou les crimes; secondement, la participation au service militaire et quelquefois à certains services civils; en troisième lieu, la contribution aux dépenses de l'État. Pour qu'il ne se mêle aucune injustice à ces trois genres de restrictions, il suffit, d'une part, qu'elles soient réellement exigées par les besoins communs, de l'autre, qu'elles soient équitablement appliquées.

L'injustice peut exister ou dans les lois, ou dans l'exécution, ou dans les jugements; et les peuples n'en ont jamais été préservés que par la division des pouvoirs et par le système représentatif. La confusion des pouvoirs exclut la responsabilité; en agrandissant la puissance, elle rend les abus plus probables et les remèdes impossibles. Souvent, à la vérité, on a mis avec succès le pouvoir exécutif en contact avec les deux autres; et quelquefois on a donné à l'un des corps concourant à faire les lois, certaines attributions judiciaires. Mais partout où nous remarquerons un corps ou une personne en qui résidera la plénitude de ces trois autorités ou même de deux d'entre elles, il n'y aura bientôt qu'une puissance entreprenante et arbitraire, jusqu'à ce que le gouvernement redevienne tout à fait spécial. L'histoire des républiques, soit anciennes, soit du moyen âge, nous en offrira trop d'exemples. Nous nous convaincrons aussi, par beaucoup de faits, de la nécessité d'une représentation dans les grands États;

et déjà nous avons reconnu que les gouvernements qui n'admettent point d'élément démocratique ou représentatif ne sont pas nationaux.

Tous ces points supposés, il s'ensuit que la politique intérieure des chefs d'un État libre consiste à respecter et à protéger tous les droits individuels, à se contenir dans les limites assignées à chaque pouvoir, et à n'emprunter aucune des pratiques propres aux gouvernements spéciaux. De même que ceux-ci s'affaibliraient par la franchise, se perdraient par la loyauté, un gouvernement national n'a de sauvegarde que dans sa propre justice; toute infidélité le compromet; son plus grand péril est de réussir, pour quelques instants, à tromper; ses artifices ne sont jamais que des contre-sens et des erreurs. L'alliage de deux politiques si distinctes, si opposées entre elles, ne produit que des troubles, des commotions, des catastrophes, que l'altération du système politique, ou le discrédit du pouvoir. Quand Cimon s'aperçut que tous les magistrats de son temps, à l'exception d'Aristide et d'Éphialtès, ne songeaient qu'à leurs intérêts personnels, il prévit la chute de la république athénienne: il s'en tint pour assez averti par les vices et les richesses de ceux qni la gouvernaient. Cicéron, dans son traité *des devoirs*, dans son traité *des lois*, dans ses mémorables lettres à son frère Quintus, répand sur ces mêmes principes de la morale politique toutes les lumières de son génie et toutes celles aussi de l'histoire. Il nous apprend que l'une des issues du labyrinthe des vicissitudes humaines est un précipice où s'abîment les magistrats infidèles des républiques; et ici, il ne faut pas que ce mot de république nous fasse illu-

sion ; les anciens l'étendaient à tout empire, à toute monarchie où l'autorité était légitime et instituée pour garantir la liberté des sujets. Il est vrai que nous ne rencontrerons bien souvent, dans les annales de la terre, que des gouvernements spéciaux, soit sous le titre de monarchies, soit sous celui de républiques. Mais lorsqu'en effet nos yeux se fixeront sur des peuples libres, quels que soient les noms et les formes, du pouvoir, là tous les essais d'usurpations, coups d'État, entreprises violentes ou astucieuses, lois d'exception ou de circonstances, prétendues mesures de salut public, de sûreté générale; en un mot, toutes les fourberies, impostures, ou infidélités, décèleront autant d'impéritie que d'injustice, et seront encore des fautes, lors même qu'elles sembleront d'heureux crimes. Les malheurs publics qu'elles auront causés ne tourneront jamais, du moins d'une manière durable, au profit des gouvernants iniques, à moins qu'ils ne parviennent à renverser la constitution de leur pays et à extirper la liberté; genre de succès qui lui-même n'est souvent qu'éphémère, qui demeure presque toujours incertain et mal garanti.

Ces réflexions nous indiquent des phénomènes historiques du plus haut intérêt. Nous aurons à observer, tantôt les effets de la bonne foi dans les gouvernements spéciaux, tantôt ceux de la déloyauté dans les États libres; d'une part, l'influence qu'ont exercée sur de mauvais systèmes politiques les vertus réelles et non simulées de quelques princes tels que Marc-Aurèle, Louis IX, Louis XII, Henri IV; de l'autre, les résultats d'une administration perverse sous une constitution nationale. Ces deux grandes vues embrassent

beaucoup de faits, et sont du nombre de celles qui rendent immédiatement sensible l'extrême utilité de l'histoire. Mais au-dessous des dépositaires suprêmes de l'autorité exécutive, il existe, comme nous l'avons remarqué, plusieurs ordres et plusieurs degrés d'agences secondaires, de magistratures déléguées ou subdéléguées, qui doivent retentir au même centre, recevoir une impulsion commune, servir de ressorts à une seule puissance. Les devoirs de ces magistrats, agents ou employés, sont immédiatement tracés dans les mandats impératifs qu'ils reçoivent de leurs supérieurs : ils ont promis un service régulier, une obéissance ponctuelle. Cependant leurs obligations envers l'État sont plus sacrées encore; elles sont antérieures à celles qu'ils ont contractées avec le pouvoir, et s'il arrivait qu'il leur fût commandé d'enfreindre les lois, d'attenter aux droits des citoyens, aux propriétés, à la liberté des personnes, ils se rendraient, en obéissant, aussi coupables que leurs maîtres. La sûreté publique n'est point assurée dans un pays où la tyrannie trouve à son gré des instruments, où des fonctions qu'on ne peut conserver sans crime ne sont point à l'instant abdiquées, où l'intérêt personnel a une autre voix et une voix plus impérieuse que celle de la conscience.

Il suit de là que la morale et la liberté d'un peuple sont mises à une forte épreuve, quand les agents de l'autorité se multiplient outre mesure; d'abord, parce qu'il y a plus de chances pour qu'il s'en trouve d'infidèles au gouvernement ou à la société; ensuite, parce qu'il est dangereux que tant de milliers d'hommes contractent les habitudes de dépendance et d'obéissance qu'exige un service public. De trop grandes armées

soit de soldats, soit d'employés, compriment ou menacent la liberté commune; elles finissent par étendre sur tout un peuple le joug qu'elles subissent elles-mêmes. Les constitutions nationales ne s'affermissent que lorsque la plupart des citoyens vivent dans leurs familles, dans leurs affaires privées, dans les détails de leur industrie ou de leur négoce, en un mot dans ce que nous avons nommé le corps social, beaucoup plus que dans les mouvements du système politique. Jamais les relations entre les gouvernants et les gouvernés ne sont plus étroites, plus pures et mieux garanties, que lorsqu'elles sont peu habituelles, presque insensibles et qu'elles se réduisent, en quelque sorte, à leur moindre expression.

Nous avons soigneusement distingué des agents de la puissance exécutrice, les dépositaires du pouvoir judiciaire. Le nom de justice que portent les établissements où s'exerce ce pouvoir, dit assez quelle en est la morale, déclare assez que cette morale en compose toute la politique. On voyait en Égypte des statues de juges sans yeux et surtout sans mains : mais depuis longtemps la confusion des lois, l'anarchie féodale, la complication des procédures, l'ascendant des gouvernements ont relégué cet emblème au rang des antiquités; et s'il est encore intelligible, c'est par le contraste que forment souvent avec lui les mœurs modernes. Cependant qu'est-ce que juger? c'est appliquer des lois à des causes particulières, civiles ou criminelles; il ne s'agit là que de bien connaître ces lois et ces causes; l'équité réprouve toute autre habileté; des faits et des textes, voilà tout ce qu'elle permet qu'on envisage; il y faut chercher la vérité qui doit dominer despotique-

ment tous les intérêts privés et même publics; ceux des parties, et des juges, et des gouvernants, et des peuples même, s'ils avaient le malheur d'en avoir d'autres que le sien. Hélas! l'histoire des jugements s'est bien plus compliquée, et telle que les passions humaines l'ont faite, elle tient de trop près aux observations morales et politiques, pour qu'il n'importe pas de la recueillir tout entière, dans ce que les traditions, les monuments et les relations écrites pourront nous en apprendre. C'est l'un des soins que nous prendrons spécialement en étudiant les annales de Rome.

Les constitutions nationales ont établi dans les grands États une espèce nouvelle d'hommes publics qu'on a désignés par les noms de représentants. Ils sont chargés d'exprimer des opinions et des volontés conformes, non à des mandats positifs, non à des instructions impératives, mais à l'intérêt général dont on suppose qu'ils ont la connaissance et le sentiment. Si cette hypothèse se trouve fausse, c'est qu'ils ont été mal choisis ou mal désignés; que la violence, l'intrigue, les manœuvres des candidatures ambitieuses et turbulentes ont faussé les élections : en ces cas, c'est dans le système politique, ou bien dans le corps social lui-même que le mal réside. Mais nous n'avons à raisonner en ce moment qu'en tenant l'hypothèse pour vraie, et en recueillant les conséquences qui en découlent. Elles peuvent se réduire toutes à une seule, savoir, à l'obligation pour tout représentant de ne céder jamais à aucune sorte d'intérêt personnel, étranger ou contraire à ce qu'il sait être l'intérêt général. Or cet intérêt se confond avec l'équité dans les questions qu'elle décide, avec les lois fondamen-

tales dans tous les cas qu'elles ont prévus; avec la sûreté et la prospérité du pays dans tout le reste. Maintien de tous les droits civils ou politiques des personnes, garantie des propriétés de toute nature, entretien et conservation fidèle des pouvoirs constitués, respect inviolable pour leur dignité légitime, vigilance attentive sur leurs limites; opposition ferme et constante à tout projet de suspendre les lois fondamentales, de les infirmer par des exceptions; résistance persévérante à l'exagération des impôts et aux dilapidations de la fortune publique, voilà d'incontestables devoirs. Pour les remplir, il faut n'avoir ou n'écouter du moins aucune affection privée, ne rechercher aucune bienveillance particulière, aucune faveur ni du prince, ni du peuple, contredire au besoin et César et la multitude, au risque de tous les périls dont la vertu peut se voir menacée par la puissance ou par l'anarchie (1).

Les périls dont je viens de parler ne deviennent imminents et graves qu'en des temps d'oppression ou de troubles, qui n'arrivent guère sous un gouvernement représentatif qu'à la suite de beaucoup d'actes de complaisance et de faiblesse imputables aux représentants. S'il arrive que la tyrannie leur fasse expier le courage qu'ils s'avisent de montrer en certaines circonstances, c'est le plus souvent parce qu'ils en ont manqué en d'autres : le seul calcul sûr est d'en avoir toujours. Non, l'audace du crime n'est pas la seule audace que la fortune favorise, et dans les orages politiques, comme à la guerre, il y a des chances pour la bravoure. Mais il faut conclure de ces réflexions, trop confirmées par

(1) Non civium ardor prava jubentium, etc. *Horace*, Ode 5, liv. III, 3.

l'histoire, que le système représentatif ne se développe et ne prospère qu'au sein d'un peuple qui s'en rend digne par la force de ses mœurs, par la noblesse de ses sentiments; que ce système exige, à un très-haut degré, les qualités morales qu'expriment les mots de probité, désintéressement, grandeur d'âme, et que s'il ne perfectionne ceux qui l'ont adopté, s'il ne les rend intègres, sages et même austères, il sera miné par leur frivolité, ébranlé par leurs passions, renversé par leurs vices.

Les représentants que nous venons de considérer particulièrement sont ceux qui concourent à la formation de la loi; mais le caractère représentatif peut s'étendre à d'autres hommes publics chargés seulement de surveiller des administrations locales, d'exprimer les besoins, les vœux, les plaintes d'une province, d'un canton, d'une commune; et ce que nous avons dit des obligations à remplir par les premiers, s'applique dans une mesure quelconque à ces degrés inférieurs de représentation. Partout ce régime suppose l'absence ou le sacrifice des intérêts personnels contraires aux intérêts communs. Le résultat d'une civilisation parfaite serait de confondre ces deux genres d'intérêts en un seul; les vices ou les vertus des hommes publics feront prévaloir les uns ou les autres, et décideront par conséquent de la destinée des peuples. Je n'ajoute rien sur la fonction des jurés, quoiqu'on les puisse envisager aussi comme des représentants qui interviennent dans l'exercice du pouvoir judiciaire. Leurs devoirs sont assez indiqués par leur institution même. Ils ont à vérifier des faits et à les déclarer selon leur conscience. Ils ne font point, à leur gré, des

innocents ou des coupables; ils n'ont qu'à les reconnaître, afin d'empêcher autant qu'il se peut l'impunité d'un crime, et de rendre tout à fait impossible la condamnation de l'innocence. Leur appartient-il par surcroît de déguiser, de démentir leur conviction intime, de modifier leurs déclarations, afin de prévenir l'application d'une loi pénale trop sévère? Je n'hésite point à répondre que ce serait une infidélité, une usurpation du pouvoir des législateurs ou de celui des juges; et que si cet abus s'établissait, il ne tarderait point à dénaturer, à décréditer, à éteindre l'institution du jury; adoucissez, réformez vos lois barbares, mais n'introduisez pas le mensonge dans le sanctuaire de la justice.

Si nous pouvions entrer dans tous les détails de l'exercice des diverses fonctions publiques, nous n'y verrions jamais que des actes d'équité, de bienfaisance ou de courage, prescrits, au nom de la société, à tous les hommes qu'à des titres quelconques elle a investis de ses pouvoirs et chargés de ses affaires. Tout consisterait en application des règles universelles de la morale. On demandera cependant s'il n'y a pas des procédés adroits, ingénieux, qui constituent l'art de la politique, et qui produisent des effets qu'on n'obtiendrait point par le seul accomplissement des préceptes moraux? S'il s'agit de procédés interdits par ces préceptes, j'ose dire qu'ils sont à tous égards aussi funestes que déraisonnables, aussi périlleux pour ceux qui les emploient que désastreux pour les peuples qui les subissent. Mais si, entre des actions dont aucune n'est commandée ni défendue par la morale, il est question de démêler celle qui sera la plus avantageuse à l'État, ou même à ceux qui le gouvernent ou l'administrent,

nul doute que ce qu'ils auront de prudence, d'habileté, même de dextérité, méritera des hommages. De deux hommes qui ne font de tort à personne, et qui font du bien à plusieurs, le plus sage est sans contredit celui qui sait le mieux prendre soin de lui-même, qui tire un meilleur parti de ses forces, de ses talents, de son industrie, de ses propriétés; qui régit le mieux ses affaires personnelles, qui compromet le moins sa santé, ses facultés, sa fortune. Nous retombons ici dans cette partie de la morale qui a pour objet nos obligations envers nous-mêmes, et qui, appliquée aux gouvernements, semble comprise tout entière sous le nom de prudence. Cette prudence politique suppose une connaissance approfondie de tout ce qui est utile ou nuisible à l'État, et consiste dans l'usage à faire de ces lumières en des conjonctures données. L'instruction qu'exige l'administration d'un empire est si vaste qu'il est impossible à des gourvernants de la posséder tout entière : elle comprend plusieurs branches dont il suffit qu'ils puissent disposer, en les empruntant au besoin de ceux qui les ont acquises : tels sont les branches les plus élevées des sciences mathématiques et physiques, les arts mécaniques et chimiques, les beaux-arts, la philologie; encore est-on peu capable de diriger les affaires d'un grand peuple, si au moins, par quelque essai de la plupart de ces études, on ne s'est efforcé d'acquérir l'étendue et l'activité qu'elles donnent à l'esprit. Mais les connaissances morales et politiques, desquelles je ne sépare ni la saine littérature, ni la vraie philosophie, celle qui se fonde sur l'expérience, ni par conséquent l'histoire judicieusement étudiée, ces connaissances, dis-je, sont immé-

diatement nécessaires, indispensables à quiconque est appelé par sa naissance, ou par le cours des événements à remplir des fonctions publiques. On ne saurait faire d'un seigneur ignorant qu'un instrument aveugle de la tyrannie, qu'un conquérant, qu'un despote, qu'un ennemi du genre humain : presque tous les bons ministres avaient reçu ou s'étaient donné toute l'instruction à laquelle on pouvait aspirer de leur temps. Les lumières fondent ou achèvent la bonté morale, et les hommes les plus éclairés sont aussi les meilleurs hommes. Il est donc, sous tous les rapports, extrêmement désirable que l'État ne soit gouverné, administré, servi, représenté que par des citoyens éclairés et studieux, bien convaincus que la pensée est la plus véritable et la moins limitée des forces humaines. Les sciences dont je viens de parler, si utiles par elles-mêmes, le sont encore parce qu'elles servent de base à un très-grand nombre de notions positives et, pour ainsi parler, circonstancielles, dont un homme public a sans cesse besoin. On se souvient de ce dialogue de Platon (1), où le jeune Alcibiade, impatient d'entrer dans la carrière politique, est accablé des questions que lui fait Socrate et sur les généralités de la science sociale, et sur les détails qui concernent particulièrement la république athénienne, ses intérêts, ses relations, ses besoins et sa puissance.

Les différentes branches de l'instruction morale, politique, historique et statistique, qui viennent d'être sommairement indiquées, sont, à mon avis, le fonds essentiel de la prudence et de l'habileté de tous les dépositaires

(1) Le premier Alcibiade. t. V de la traduction de Platon par M. Cousin.

ou agents du pouvoir. Mais il est incontestable que chacun de leurs actes réclame encore beaucoup de circonspection, de discernement et de perspicacité. Le secret, les délais, les ménagements; la vigilance des mouvements tantôt gradués, tantôt soudains, toujours combinés; tout ce qui n'est pas fraude, tout ce qui ne prépare et ne cache que des bienfaits : voilà un art honorable et difficile que l'histoire enseigne, mais dont elle montre les limites. Il finit, en ce qui concerne les affaires intérieures, au point où commencent les artifices des gouvernements spéciaux; il est circonscrit, pour les relations de peuple à peuple, par la justice et l'humanité. Il lui appartient, au dedans, de corriger les mœurs par les lois, d'exciter ou de seconder par les mouvements de l'administration ceux de l'industrie, d'animer les arts, de féconder les talents, d'entraîner les sciences à d'immenses progrès; au dehors, de maintenir, venger, reconquérir l'indépendance nationale. On a tant célébré les hautes lumières des négociateurs qu'il nous importera d'en rechercher tous les vestiges dans l'histoire; mais je crains fort que les résultats de cette recherche ne soient pas considérables, si nous en retranchons les mensonges adroits ou grossiers, les infidélités, les trahisons. C'est peut-être dans les hommes francs et loyaux, qui ont rempli quelquefois ces fonctions délicates, que nous admirerons une sagacité profonde; car la droiture est plus clairvoyante qu'on ne pense. Qui dédaigne l'astuce, n'en sait que mieux découvrir les piéges. Le simple et bon Franklin était le plus habile des négociateurs de son temps, le plus difficile à tromper, précisément

parce qu'il ne voulait tromper personne. Employer des fripons dans ces transactions mystérieuses, est toujours une grave imprudence; car ils sont fort souvent dupes, et lorsqu'ils ne peuvent abuser les étrangers, ils trahissent leurs propres maîtres pour ne pas perdre l'habitude et les profits d'un si grand art.

Mais alors même que tous les hommes publics rempliraient parfaitement leurs devoirs, on peut assurer que leurs talents et leurs vertus ne suffiraient point au maintien d'un gouvernement national, si les hommes privés ne le soutenaient par la sagesse, la force, la dignité de leurs mœurs. Déjà, en traitant de la morale privée, nous avons exposé les obligations qui résultent pour chaque membre de la société, non-seulement de ses relations domestiques, amicales et commerciales, mais aussi de ses rapports avec les institutions politiques; et nous avons reconnu que, plus ces institutions étaient pures et amies de la liberté, plus elles exigeaient de quiconque veut en recueillir et conserver les bienfaits, la pratique austère de toutes les vertus humaines, probité, bienfaisance et courage. Vouloir être vicieux et libre est une prétention folle que l'expérience a toujours démentie, et qui serait immédiatement désavouée par la raison : car il y a contradiction dans les termes. La liberté est mutuelle de sa nature : elle n'est que l'ordre établi entre les hommes par leur justice réciproque; nulle part il ne saurait y avoir plus de droits respectés qu'il n'y a de devoirs accomplis, et tout désordre est un commencement d'oppression. Cette vérité devient surtout sensible, lorsqu'on envisage, non plus la conduite d'un seul particulier, mais les habitudes morales d'une nation entière. Une

multitude d'hommes iniques, durs et lâches, ne peut pas, ne veut pas être libre; elle n'en conçoit pas l'idée; elle serait opprimée par les excès de sa propre licence, si elle ne l'était pas par quelque autre tyrannie. Voilà pourquoi, dans l'histoire, la mesure de la dépravation publique est constamment celle de la servitude. C'est toujours par les mêmes progrès qu'un peuple devient raisonnable, moral, libre et heureux; toujours par la même décadence qu'il redevient frivole, vicieux, esclave et misérable. Si la sagesse le gêne, si les dérèglements lui plaisent, il n'a qu'à se laisser imposer un gouvernement spécial; c'est une faveur qu'il n'est jamais difficile d'obtenir. Mais s'il aspire à être gouverné et non possédé, s'il veut être véritablement une nation, il doit se résigner à subir le joug de la vertu, se prescrire des mœurs si pures, des devoirs si sévères, qu'en effet les exemples d'un tel régime sont extrêmement rares dans tout le cours des annales du genre humain.

Sous un gouvernement national, les services qu'on rend à la société ne sont réellement que de grands soins qu'on prend de soi-même. Un homme qui aurait échappé à toute relation domestique ne contemplerait qu'avec surprise les affections et les actions des fils et des pères; il ne concevrait pas peut-être comment on fait pour son propre bonheur ce qu'on ne fait pas pour soi seul. C'est à peu près ainsi que les peuples esclaves admirent le civisme des nations libres. Toute la merveille consiste en ce que ces nations sont réellement des sociétés où les intérêts particuliers s'identifient ou se subordonnent aux intérêts généraux. Partout ailleurs le corps social a été déformé; ses éléments naturels ont été altérés; il ne reste que des agrégations;

et lorsque jadis on donnait le nom de troupeaux aux peuples soumis à des despotes qui prenaient le nom de pasteurs, on s'exprimait avec infiniment de justesse. Il y a loin des habitudes serviles et moutonnières aux affections généreuses et patriotiques qui sont les produits d'une sociabilité complète, et que nous verrons éclater dans quelques pages de l'histoire. Si nous ne les trouvons pas toujours assez pures, ni assez bien dirigées, chez les Grecs et chez les Romains, la faute en est à la démocratie immédiate, qui rend le patriotisme inquiet et la liberté ombrageuse. Ce régime qui, dans son exagération, confine à l'autre extrême, c'est-à-dire, au despotisme, entraîne les esprits à craindre qu'il n'y ait de la faiblesse dans la douceur, de l'imprudence dans la clémence, quelque lâcheté dans la politesse, trop d'ambition dans la bienfaisance. Alors, de peur d'affaiblir l'association générale, on ne permet point aux associations particulières de devenir trop étroites; et les relations domestiques elles-mêmes prennent une forte teinte de sévérité. Tout au contraire, le système représentatif, par l'impartialité de ses lois, par la puissance de ses magistratures, par l'ordre qu'il établit dans toutes les affaires sociales, privées et publiques, par les mouvements qu'il imprime à l'industrie, inspire un patriotisme à la fois actif et paisible, rappelle sans cesse aux conseils de la raison, et confond enfin la politique avec la morale.

En lisant l'histoire, nous serons souvent tentés de penser que la durée d'un système politique se divise, comme la vie de l'homme, en plusieurs périodes; enfance, adolescence, maturité, vieillesse. La caducité des démocraties nous présentera un double spectacle :

des vices audacieux et des exemples héroïques, un peuple dégénéré et quelques vertus qui resplendiront au sein des calamités communes. D'autres phénomènes signaleront le dépérissement des gouvernements spéciaux : ce seront là fort souvent des années de triomphes pour la philosophie, pour l'industrie, pour la bienfaisance. Plus heureux mille fois, malgré leurs plaintes et leurs déplaisirs, ceux qui font chanceler le despotisme que ceux qui le renversent et lui survivent! il est affreux de vivre à travers les orages politiques. La perversité humaine se dévoile sous ses plus horribles aspects aux spectateurs des révolutions; c'est peu de s'y développer, elle s'y exalte et dépasse, à vrai dire, ses limites naturelles : c'est l'époque de la plus grande malfaisance du régime qui finit, des plus rudes épreuves de celui qui commence; époque d'intrigue et de lâcheté, d'hypocrisie et d'inconstance, de contradiction, d'infidélités et de fureurs. L'adolescence des institutions nationales inspire au moins de l'espoir : mais lorsqu'elle n'est pas fort courte, elle est presque immédiatement suivie de la vieillesse. C'est un résultat déplorable dont nous trouverons trop de preuves encore dans l'histoire; l'âge mûr de plusieurs peuples libres sera si indécis et si fugitif que nous l'apercevrons à peine. Quand on ne se hâtera point d'y arriver par des progrès moraux fort rapides, la toge virile de la nation ne couvrira qu'une précoce décrépitude. Cette maturité d'un système politique serait l'âge de la sécurité et de la puissance; celui où il ferait le plus de bien s'il était bon, le moins de mal s'il était vicieux de sa nature. Toutefois, s'il n'est que spécial, à la longue il s'affaiblira; car il n'aura pour résister à l'action des

forces intérieures et extérieures qui le menaceront, que des ressources artificielles dont les succès ne sont pas durables. Il n'aura, s'il est national, pas d'autre invasion à redouter que celle des vices ; pas d'autre maladie à prévenir que le relâchement et la corruption des mœurs publiques.

Nous terminons ici le tableau ou plutôt l'esquisse des différents usages de l'histoire. Elle doit nous aider à reconnaître les penchants naturels du cœur humain; nous montrer les causes étrangères qui les modifient, c'est-à-dire l'influence de l'éducation, des professions, des sociétés privées, des institutions publiques, des lumières générales; nous rendre sensible l'empire immédiat qu'exercent sur les actions humaines les opinions qui se fixent dans les esprits, et les affections qui agitent les âmes, affections qui, selon le degré de leur activité, prennent les noms de goûts, de sentiments, de passions; nous apprendre à observer dans les actions d'un homme ou d'un peuple l'uniformité plus ou moins constante que représentent les mots d'habitudes, de mœurs, de caractère. L'histoire fournit ainsi les éléments d'une morale de simple observation, qui ne prescrit encore aucune règle et rassemble seulement les données sur lesquelles les préceptes doivent s'établir. Sa manière de nous enseigner ces préceptes eux-mêmes est de nous offrir d'éclatants exemples de justice, de bonté, de courage, et de frapper aussi nos regards du spectacle odieux de tous les vices opposés à ces vertus. Tantôt présentées sous des aspects généraux, tantôt particulièrement attachées à chaque espèce de relations domestiques, amicales, commerciales et civiles, ces leçons embrassent toute la science des mœurs sociales, et s'entremêlent aux

conseils qui concernent les soins que chacun de nous doit prendre de sa propre personne, comme à l'exposé des obligations religieuses.

Une autre classe de leçons historiques correspond au genre de connaissances que le nom de Politique a coutume de désigner. Tels sont d'abord les faits qui placent sous nos yeux les éléments primitifs du corps social, d'une part, les conditions diverses des personnes, de l'autre, l'économie naturelle des choses produites, échangées, consommées ou acquises. Sur ce corps social s'élève pour le garantir ou le régir, un système politique comprenant les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire; les lois constitutionnelles, civiles et pénales, les forces armées de terre et mer, les dépenses et les revenus de l'État, divers autres établissements relatifs au culte divin, à l'instruction commune, à des travaux publics, à des actes de bienfaisance. Il faut tenir compte de toutes ces institutions et de la manière dont elles s'appliquent aux différentes parties de la population et du territoire, pour attacher une idée précise au mot de gouvernement, et pour classer sous cette dénomination générique toutes les espèces qu'elle doit comprendre. J'ai présenté des observations positives qui tendaient à cette classification, et qui devaient aboutir enfin à la politique pratique, c'est-à-dire à l'art des gouvernements spéciaux, et surtout à la morale des gouvernements nationaux, dernier article que nous venons de traiter. Tels sont les usages de l'histoire, ou ce qui revient au même, tels sont les rapports des faits qu'elle raconte, avec la science des mœurs et des sociétés.

Mais pour tirer de ces faits une instruction réelle,

il faut les avoir vérifiés, s'être assuré de leur propre réalité par l'examen, soit de leurs caractères intrinsèques, soit des témoignages ou des récits par lesquels ils nous sont connus. Aussi avons-nous commencé par exquisser le tableau de toutes les sources de l'histoire, traditions, monuments, relations écrites, en distinguant les espèces comprises sous ces trois genres, afin d'obtenir par cette analyse quelque connaissance des règles à suivre pour apprécier l'authenticité et la valeur de chaque témoignage.

D'une part, la critique qui discerne les faits véritables, qui les sépare des fictions et des mensonges; de l'autre, les applications de la science historique aux sciences morales et politiques; voilà les deux ordres d'observations qui doivent composer, à ce qu'il me semble, ce qu'on a nommé Philosophie de l'histoire. On voit que de cette manière la science des faits se rattache à deux des principales branches de la philosophie, qui sont la logique et la morale, prises l'une et l'autre dans toute leur étendue. A l'égard de la métaphysique, je crois qu'il n'appartient point à l'histoire de s'allier à une si haute science, et qu'elle doit s'en tenir toujours à une distance respectueuse. La philosophie historique est d'un ordre moins élevé, plus humain, plus terrestre; elle n'a point d'inspirations, et le *pays des intuitions* ne lui est point accessible. Les abstractions et la prescience de la synthèse ne sont point à son usage. Toute sa théorie consiste, comme on l'a vu, en résultats positifs obtenus par des observations immédiates, par des énumérations aussi complètes qu'elle les peut faire, par des analyses enfin qu'elle tâche de rendre claires et rigoureuses.

Je n'examine point quel sens peut avoir l'expression de faits internes ou de conscience; je dis seulement que ces faits-là ne sont point ceux que l'histoire est chargée de recueillir : il lui est déjà bien assez difficile de reconnaître et d'exposer les faits externes ou sensibles. Je sais que l'intelligence humaine a la faculté de combiner et de généraliser les idées acquises par les sens : c'est ainsi que s'exerce son activité et que s'étend sa puissance. Mais je sais aussi qu'elle peut, en s'éloignant par degrés de la sensation pure, avancer et s'égarer assez dans cette route pour ne plus apercevoir le point d'où elle est partie, et pour se persuader qu'elle a connu avant de sentir, découvert avant de rechercher, contemplé le monde idéal avant d'étudier celui qui n'est que réel. Cette philosophie est assurément bien plus sublime que celle qui vérifie des faits, les compare, les coordonne et recommence vingt fois son travail, craignant toujours d'y avoir commis quelque méprise. La première vous dévoile d'un seul coup l'édifice entier des connaissances humaines, déjà tout élevé sur des fondements nécessaires, sur des principes absolus, universels, éternels, antérieurs à toute expérience. La seconde va rassemblant pièce à pièce tous les matériaux de cet édifice, et ne les emploie qu'après les avoir mesurés, étiquetés, assortis avec scrupule : elle préfère le doute à l'inexactitude, l'étude à l'illumination, l'ignorance elle-même à l'erreur; plus amie de la vérité que du savoir, elle n'enseigne point, elle raconte, comme disait Montaigne, et s'applique surtout à s'exprimer avec une clarté parfaite, se figurant que ce qui est obscur n'est jamais instructif, et par conséquent n'aspirant point à devenir *incompréhensible de profondeur*. On doit

s'étonner qu'une philosophie si vulgaire, si menue, et, comme on dit, si étroite, ait eu des partisans de siècle en siècle, jusqu'au sein des écoles : car malgré l'extrême timidité qui la caractérise, c'est elle que d'ordinaire on dénonce comme audacieuse : toute la puissance des principes, c'est-à-dire des traditions et des institutions, se déploie contre elle : on la déclare bien hardie d'ignorer tant de choses, bien téméraire de rester si peu décisive. Ce sont des époques bien critiques que celles où l'esprit humain semble hésiter entre ces deux directions opposées; car le choix qu'il fait règle les destinées d'une très-longue suite de générations. Mais nous n'avons à nous occuper ici que de l'histoire, et toutes les observations que j'ai faites m'entraînent à penser que la méthode expérimentale, dût-on la nommer sensualisme, est la seule qui convienne à ce genre d'études. C'est par respect pour les intuitions et les inspirations, pour la science *à priori* et la synthèse transcendante, que nous les avons réservées à la pure métaphysique.

FIN DU LIVRE DEUXIÈME.

Je n'examine point quel sens peut avoir l'expression de faits internes ou de conscience; je dis seulement que ces faits-là ne sont point ceux que l'histoire est chargée de recueillir : il lui est déjà bien assez difficile de reconnaître et d'exposer les faits externes ou sensibles. Je sais que l'intelligence humaine a la faculté de combiner et de généraliser les idées acquises par les sens : c'est ainsi que s'exerce son activité et que s'étend sa puissance. Mais je sais aussi qu'elle peut, en s'éloignant par degrés de la sensation pure, avancer et s'égarer assez dans cette route pour ne plus apercevoir le point d'où elle est partie, et pour se persuader qu'elle a connu avant de sentir, découvert avant de rechercher, contemplé le monde idéal avant d'étudier celui qui n'est que réel. Cette philosophie est assurément bien plus sublime que celle qui vérifie des faits, les compare, les coordonne et recommence vingt fois son travail, craignant toujours d'y avoir commis quelque méprise. La première vous dévoile d'un seul coup l'édifice entier des connaissances humaines, déjà tout élevé sur des fondements nécessaires, sur des principes absolus, universels, éternels, antérieurs à toute expérience. La seconde va rassemblant pièce à pièce tous les matériaux de cet édifice, et ne les emploie qu'après les avoir mesurés, étiquetés, assortis avec scrupule : elle préfère le doute à l'inexactitude, l'étude à l'illumination, l'ignorance elle-même à l'erreur; plus amie de la vérité que du savoir, elle n'enseigne point, elle raconte, comme disait Montaigne, et s'applique surtout à s'exprimer avec une clarté parfaite, se figurant que ce qui est obscur n'est jamais instructif, et par conséquent n'aspirant point à devenir *incompréhensible de profondeur*. On doit

s'étonner qu'une philosophie si vulgaire, si menue, et, comme on dit, si étroite, ait eu des partisans de siècle en siècle, jusqu'au sein des écoles : car malgré l'extrême timidité qui la caractérise, c'est elle que d'ordinaire on dénonce comme audacieuse : toute la puissance des principes, c'est-à-dire des traditions et des institutions, se déploie contre elle : on la déclare bien hardie d'ignorer tant de choses, bien téméraire de rester si peu décisive. Ce sont des époques bien critiques que celles où l'esprit humain semble hésiter entre ces deux directions opposées; car le choix qu'il fait règle les destinées d'une très-longue suite de générations. Mais nous n'avons à nous occuper ici que de l'histoire, et toutes les observations que j'ai faites m'entraînent à penser que la méthode expérimentale, dût-on la nommer sensualisme, est la seule qui convienne à ce genre d'études. C'est par respect pour les intuitions et les inspirations, pour la science *à priori* et la synthèse transcendante, que nous les avons réservées à la pure métaphysique.

FIN DU LIVRE DEUXIÈME.

COURS
D'ÉTUDES HISTORIQUES.

DEUXIÈME PARTIE.

CLASSIFICATION DES FAITS.

GÉOGRAPHIE.

Il est sans doute à regretter que la division en livres et chapitres, introduite après coup par l'auteur dans les premières parties de son ouvrage, n'ait pas été par lui effectuée, comme il en avait le projet, sur toutes les autres qu'il lui restait à revoir; mais l'éditeur ne s'est pas cru autorisé à faire ce travail, qui aurait rendu indispensables des changements dans le texte. On a donc conservé pour tout ce qui va suivre la division par leçons, telle qu'elle existe dans la rédaction originale.

GÉOGRAPHIE.

PREMIÈRE LEÇON.

GÉOGRAPHIE JUSQU'A L'ÈRE VULGAIRE.

Messieurs, en remontant aux sources de l'histoire et en examinant les usages de cette science, nos regards se sont portés sur un assez grand nombre de faits qui se présentaient à nous comme exemples de ce qui est bien ou mal connu, de ce qui est bon ou inutile à connaître. Mais n'ayant aperçu ces faits que par occasion et, pour ainsi dire, par aventure, les ayant rencontrés sur notre route et non sur la leur, nous n'avons pu saisir la liaison naturelle que leur succession établit entre eux : ils sont restés si indépendants l'un de l'autre, qu'il nous serait à peu près impossible de nous les retracer tous et d'en composer un tissu historique. Tant que nos idées demeurent incohérentes, nous n'avons que des réminiscences : la mémoire proprement dite suppose l'enchaînement des souvenirs ; c'est ainsi qu'elle devient le dépôt d'un véritable savoir. Il ne suffit donc pas que les faits à recueillir dans l'histoire soient en eux-mêmes vrais et utiles; il faut encore qu'ils se distribuent avec méthode dans les lieux et dans les temps auxquels ils appartiennent.

Un philosophe allemand qui a cherché avec un bon-

heur extrême les expressions les plus obscures des notions les plus simples, a dit que l'*où* et le *quand* étaient nos deux grandes intuitions pures, les deux grandes formes de notre sensibilité. Selon lui, notre sensibilité comprend les sensations et l'imagination reproductrice; et comme un objet sensible ne peut exister qu'en un lieu et à une époque, il s'ensuit que pour l'apercevoir et pour en conserver un souvenir bien distinct, il faut s'attacher à un point de l'espace et à un point de la durée : l'intuition de cet objet ou de ce fait se place et se moule dans les deux formes de l'*où* et du *quand*. Lorsqu'on a dit, en un langage plus humain et plus ingénieux, que la géographie et la chronologie étaient les deux yeux de l'histoire, on a exprimé ce même résultat, au moins en ce qui concerne cette science.

La géographie, à s'en tenir à son nom, n'est que la description de la terre : mais tel est l'enchaînement des connaissances humaines, qu'une seule science peut quelquefois se faire le centre de plusieurs autres; et la géographie a usé amplement de cette faculté. Non-seulement elle s'est rattachée, ainsi qu'il était nécessaire, à l'astronomie et à la physique; mais il y a peu de branches de l'histoire naturelle et de l'histoire civile qui ne soient devenues ses tributaires : elle décrit les productions de la nature et celles des arts, les monuments anciens et les choses modernes, et enrichit ainsi ses nomenclatures d'une variété presque infinie de faits et d'observations.

Elle commence par envisager le globe terrestre dans l'immense univers, afin d'assigner la place qu'il y occupe ou de tracer la route qu'il y parcourt et d'établir

des rapports exacts entre ce globe et ceux dont il est environné ou dans le cortége desquels il entre lui-même. Hélas! il n'est qu'un point obscur, qu'un atome imperceptible dans cet océan de mondes dont la plupart ne soupçonneront probablement jamais qu'il existe. Il ne s'en est pas moins cru jadis le centre de leurs révolutions; il les a longtemps regardés comme des satellites créés pour son usage ou son service. Vous savez, messieurs, comment des observations attentives ont suggéré des idées plus saines, et conduit par degrés l'esprit humain à la connaissance du véritable système de l'univers; vous savez quelle précision rigoureuse on a pu porter dans tout ce qui concerne la figure et la mesure de la terre, ses mouvements et ses relations avec les autres corps célestes. La géographie a donc pour préliminaire indispensable un abrégé plus ou moins complet d'astronomie. M. Lacroix, en détachant de cette dernière science les notions strictement nécessaires pour servir d'introduction à la première; c'est-à-dire pour concevoir comment à l'aide de l'observation des astres, on peut déterminer la position des différents points du globe terrestre, et en joignant à ces notions une théorie de la construction et de l'usage des sphères et des cartes, des diverses représentations de la terre et de ses parties, M. Lacroix, dis-je, a rassemblé dans un assez court espace les éléments de la géographie mathématique. Mais cet enseignement, quoique aussi précis que lumineux, nous retiendrait encore trop longtemps sur les confins et hors de l'enceinte des études historiques proprement dites.

La géographie physique a pour objets immédiats la

configuration extérieure du globe, l'aspect naturel que présentent les mers, les îles, les continents, les chaînes de montagnes, le cours des fleuves. Elle peut envisager de plus la distribution locale des minéraux, des plantes et des animaux, étudier la structure intérieure de la terre, les substances diverses qui la composent, l'atmosphère qui l'environne, suivre le cours des vicissitudes qui modifient peu à peu sa surface, remonter aux révolutions graduelles ou aux catastrophes soudaines qu'elle a pu subir, entreprendre même d'expliquer comment elle a été primitivement formée; voilà, messieurs, en laissant à part les systèmes hasardés, la matière de plusieurs sciences importantes, mais trop étrangères aussi à un cours d'histoire.

Reste la géographie la plus vulgaire, celle qu'on peut nommer positive ou historique et qui décrit successivement toutes les parties de la surface du globe, en représente les démarcations naturelles ou convenues; divise et sousdivise chaque contrée, et s'arrête à tous les lieux, à tous les points qu'elle trouve dignes d'une attention particulière. Les anciens avaient divisé la terre en trois parties : la découverte d'un nouvel hémisphère en a introduit une quatrième; les géographes en ajoutent aujourd'hui une cinquième qu'ils désignent par le nom de monde maritime ou d'Océanie, et qui semble offrir les débris d'un hémisphère ou d'une grande portion australe jadis submergée. Cette cinquième partie se compose d'archipels, d'îles éparses, et d'un continent ou du moins d'une île beaucoup plus considérable que les autres, dont les limites ne sont pas toutes bien connues. Quant aux anciennes parties de la terre, les événements po-

litiques en ont si souvent changé les circonscriptions, ils ont tant de fois modifié ou même renouvelé le système des nomenclatures géographiques qu'il est indispensable à qui veut étudier méthodiquement l'histoire, de connaître d'avance et de confronter ces dénominations diverses. N'avons-nous pas nous-mêmes traversé vingt années dont chacune amenait, au moins pour certaines parties de l'Europe, une géographie nouvelle? Ces vicissitudes n'ont pas toujours été aussi rapides, aussi fréquentes; mais il n'y a point de siècle qui n'en offre des exemples; et la division de la géographie en ancienne et moderne serait insuffisante, si l'on ne distinguait pas plusieurs époques dans l'une et dans l'autre. Il semble même fort convenable d'intercaler entre elles une géographie moyenne pour les treize siècles qui se sont écoulés depuis l'an 200 jusqu'à l'an 1500 de l'ère vulgaire. Nous devons considérer ici non-seulement les variations qui n'ont cessé d'avoir lieu dans le partage des empires, des contrées, des provinces, mais aussi l'état des connaissances géographiques à chaque époque, les notions justes ou inexactes que l'on avait de la distance des lieux, de l'étendue des mers ou des continents, de leurs directions et de leurs contours. La concordance de la géographie actuelle avec celle des temps antiques offre des difficultés de plus d'un genre qu'on ne surmonte pas toujours, même en joignant à une connaissance exacte de l'état présent des lieux, un examen éclairé des anciens textes.

L'histoire de la géographie tend à ce but : mais d'ailleurs, en exposant les méthodes diverses que les géographes ont suivies, elle indique les meilleures; et

si elle ne donne immédiatement qu'un petit nombre de connaissances géographiques, elle éclaire la route qui conduit à toutes les autres, et en fait même concevoir l'ensemble. Vous ne venez pas, messieurs, suivre ici un cours de géographie : un si vaste enseignement remplirait plusieurs années, à moins qu'on ne le réduisît à un abrégé aride qui vous serait superflu. Beaucoup de traités élémentaires ont, depuis long-temps, facilité cette étude; et quoique presque tous les livres qui ont eu cet objet, soient devenus bientôt surannés, soit à cause des progrès de la science, soit à raison de ces vicissitudes politiques dont nous parlions tout à l'heure, quelques-uns des plus récents représentent avec assez de fidélité l'état des choses et l'état des connaissances. Je me bornerai donc à vous retracer le tableau des tentatives, des efforts, des découvertes qui ont successivement perfectionné la description de la terre; et je crois qu'il en résultera pour nous, deux avantages, l'un de rentrer aussitôt dans la sphère des études purement historiques, l'autre de reconnaître les meilleures directions à suivre dans l'étude de la géographie elle-même. Toutefois la seule histoire de cette science prendrait encore beaucoup trop d'étendue, s'il nous fallait parcourir tous les développements, épuiser toutes les discussions qu'elle peut embrasser. J'écarterai d'une part les articles particulièrement relatifs aux connaissances mathématiques et physiques qui confinent à la géographie, de l'autre ceux qui ne tiennent qu'à des détails géographiques d'un faible intérêt. En un mot, afin de rendre cette histoire aussi profitable que précise, je tâcherai de ne choisir que les faits les plus importants parmi ceux

qui concernent les livres des géographes, les relations des voyageurs, les démarcations des empires, et les cartes ou figures destinées à représenter le globe et ses différentes parties.

Sans voyages, sans expéditions lointaines, il n'y a pas de science géographique : car le nom de science n'appartient point à des notions qui n'embrassent que les lieux voisins de ceux qu'on habite, ou qui deviennent inexactes et confuses dès qu'elles sortent d'une sphère si étroite. Or tel fut, en général, jusqu'au septième siècle avant l'ère vulgaire, l'état de la géographie. On dit, à la vérité, que Sésostris exposa aux yeux des Égyptiens un tableau de tous les pays qu'il avait conquis depuis l'embouchure du Danube jusqu'à celle de l'Indus : mais c'est là, messieurs, une de ces traditions qui ne commencent à paraître que plusieurs siècles après les époques qu'elles rappellent, et qui ne méritent, comme nous l'avons vu, aucune sorte de confiance; surtout lorsqu'elle ne se tient à aucun fait du même genre, qui soit un peu mieux établi. La route suivie par les Argonautes varie à tel point dans les divers ouvrages antiques où leur expédition est célébrée qu'on n'y peut voir qu'une fiction vague et sans consistance. La route d'Ulysse, quoique avec moins de variantes, ne supporte guère plus l'examen. Homère qui la raconte admire comme un prodige le retour de Ménélas, de la côte d'Afrique à Lacédémone. Ailleurs il représente la terre comme un disque bien arrondi que baigne de toutes parts un fleuve nommé Océan. On doit avouer que les détails topographiques sont exacts dans l'Iliade, tant qu'il ne s'agit que de la Grèce ou bien des environs de la ville de Troie : mais la

géographie homérique, à mesure qu'elle s'éloigne de ces contrées, surtout au nord et à l'ouest, devient de plus en plus fabuleuse, vague et circonscrite.

Les Grecs plaçaient dans la Grèce, au mont Olympe, ensuite à Delphes, le centre ou, comme ils disaient, l'ombilic de la terre. Tous les anciens peuples, depuis l'Inde jusqu'à la Scandinavie, ont eu cette même idée de la situation de leurs propres pays; idée qui décèle sans doute l'extrême imperfection des notions géographiques, mais qui peut sembler assez naturelle et indiquer même par où doit commencer l'enseignement le plus élémentaire de cette science. Ne jeter ses premiers regards que sur le canton qu'on habite, les porter ensuite sur ceux qui l'avoisinent, et agrandir par degrés l'horizon : cette méthode a quelquefois semblé préférable, au moins pour de très-jeunes élèves, à celle qui débute par des généralités cosmographiques : la première de ces deux méthodes est bien certainement celle que les anciens peuples ont suivie; c'était la seule qui fût à leur portée, et ils se sont égarés, lorsqu'ils ont voulu, trop tôt, en prendre une autre.

On distingue néanmoins antérieurement au sixième siècle avant l'ère vulgaire, un peuple asiatique qui traversait de plus vastes mers, étendait au loin son commerce, fondait des colonies en Afrique et en Europe. Mais ce peuple entreprenant, connu sous le nom de Phéniciens, ne nous a laissé lui-même aucune histoire de ses découvertes, aucun exposé des connaissances qu'il avait dû acquérir. Plus avide de trésors que de science, il paraît avoir craint surtout d'instruire les autres peuples, de leur donner des moyens d'imiter son activité industrieuse. Il est difficile de prendre

une bien haute idée des progrès d'une nation qui ne veut pas que les autres en fassent. Ces jalousies mercantiles annoncent des idées fort étroites : la prospérité la plus mal garantie est celle qui redoute l'émulation universelle. Ce qui agrandissait les lumières des Grecs, c'était leur zèle à les communiquer. Ils s'appliquèrent de bonne heure à recueillir et à tracer des images de la terre ou du moins de ce qu'ils en connaissaient. Thalès, Anaximandre, et d'autres philosophes dessinèrent de premières cartes : Aristagoras de Milet présenta au roi de Sparte Cléoménès une table d'airain qui représentait le continent, les mers, les fleuves, la situation des peuples. Ces représentations étaient sans doute bien défectueuses : la terre y prenait une forme cylindrique ou conique, ou cubique. C'était du moins s'éloigner de l'idée d'un simple disque, et tendre, par degrés, à celle d'une sphère. Lycurgue, Solon, Pythagore, tous les hommes éminents, dignes d'exercer quelque influence sur les lois ou sur les mœurs de leurs concitoyens, s'y préparaient par des voyages. Des intérêts plus grossiers entraînaient les Carthaginois sur différentes plages de la Méditerranée et de l'Océan. La relation de l'un des voyages qu'ils firent entreprendre, porte le nom de Périple d'Hannon; et comme c'est, à ce qu'il semble, l'une des plus anciennes expéditions de ce genre dont le récit nous soit parvenu, il est à propos de nous y arrêter quelques instants. Vous savez, messieurs, que Périple signifie circon-navigation, de περὶ, autour, et πλέω, naviguer : plusieurs autres opuscules pareils portent le même titre.

Ce n'est ni avant la guerre de Troie, comme l'a

prétendu Isaac Vossius, ni après celle du Péloponèse, comme le soutient M. Campomanès, c'est probablement dans l'intervalle, et au sixième siècle avant l'ère vulgaire, qu'Hannon, général des Carthaginois, a visité une partie des côtes de l'Afrique. Pline dit que ce fut au temps où la puissance de Carthage était florissante : *Carthaginis potentia florente; punicis rebus florentissimis;* ce n'est point là fixer une date : aussi Bougainville aîné, frère du voyageur qui a illustré ce nom, a-t-il eu besoin de disserter fort longuement pour conclure de ces paroles de Pline qu'Hannon voyageait précisément en l'an 570 avant Jésus-Christ. C'est un des mille exemples de l'abus de l'érudition, abus qui consiste toujours dans une fausse logique. Je crois qu'on arriverait, non pas assurément à cette année 570, mais au siècle où elle est comprise, en rapprochant de ces mots de Pline, et de l'opuscule intitulé Périple d'Hannon, ce qu'on sait des navigations antérieures et postérieures à la sienne. Auparavant il faut observer que la relation de ce voyage est extrêmement succincte, qu'elle se réduit à deux ou trois pages, qu'elle n'est qu'une simple inscription, traduite assez tard de l'idiome punique en grec; si même ce n'est pas un écrit supposé, comme Strabon et Pline en étaient persuadés, et comme Dodwell a cru le démontrer. Il est vraisemblable que l'autorité de Pline et de Strabon, et les arguments de Dodwell auraient fait prévaloir cette opinion, si Montesquieu n'eût trouvé l'occasion de citer le Périple d'Hannon dans l'Esprit des lois pour montrer comment Carthage savait *accroître sa puissance par ses richesses et ses richesses par sa puissance.* « C'est, ajoute Montesquieu, un

« beau morceau de l'antiquité que la relation d'Han-« non. Le même homme qui a exécuté, a écrit; il ne « met aucune ostentation dans ses récits. Les grands « capitaines écrivent leurs actions avec simplicité, « parce qu'ils sont plus glorieux de ce qu'ils ont fait « que de ce qu'ils ont dit. Les choses sont comme le « style. Il ne donne point dans le merveilleux : tout « ce qu'il dit du climat, du terrain, des mœurs, des « manières des habitants, se rapporte à ce qu'on voit « aujourd'hui dans cette côte d'Afrique; il semble que « c'est le journal d'un de nos navigateurs.... Cette re-« lation d'Hannon est d'autant plus précieuse qu'elle « est un monument punique : et c'est parce qu'elle « est un monument punique, qu'elle a été regardée « comme fabuleuse; car les Romains conservèrent leur « haine contre les Carthaginois, même après les avoir « détruits. » Ces lignes de Montesquieu ont servi en quelque sorte de texte à la dissertation de Bougainville aîné, dans laquelle une traduction française de ce périple est précédée, accompagnée, suivie d'amples éclaircissements. Chaque détail, en effet, peut donner lieu à des controverses. La principale question est de savoir quel a été le terme de la navigation d'Hannon. Suivant les uns, il s'est avancé jusqu'au cap des Trois Pointes sur la côte de Guinée, au cinquième degré de latitude; selon les autres, il n'est pas allé plus loin que le cap Noun au sud des États de Maroc, vers le 28e degré. La différence entre ces deux hypothèses est le long des côtes de plus de six cents lieues et peut faire juger de la clarté d'un texte qui supporte ces deux explications. La seconde paraît de beaucoup la plus plausible, et se concilierait parfaitement avec la dis-

tinction de deux voyages indiqués, dit-on, par ces paroles : « De là, nous sommes revenus sur nos pas et « nous avons regagné l'île de Cerné, ensuite nous som« mes repartis de Cerné pour aller de nouveau vers le « sud. » Si Cerné est l'île Fédal, comme il y a lieu de le croire avec M. Gosselin, le second voyage, de cette île au cap Noun, serait encore d'environ 125 lieues; et les deux voyages comprendraient les côtes de la Méditerranée depuis Carthage jusqu'au détroit de Gibraltar, et celles de l'Océan depuis ce détroit jusqu'en face des îles Canaries. Voilà, messieurs, l'idée que nous pouvons prendre d'une relation qui n'est pas d'une authenticité bien sûre, qui n'est pas non plus parfaitement claire, et dont il est à craindre que Montesquieu ne se soit un peu exagéré l'importance.

Le périple de Scylax, outre des difficultés du même genre, en offre de relatives à la personne même de l'auteur; car plusieurs écrivains ont porté ce nom de Scylax. On est convenu d'attribuer cette relation à celui qui était né à Caryande. Citoyen d'une colonie dorienne, il a dû écrire en dialecte dorique ou du moins ionique, comme Hérodote et Hippocrate; son ouvrage ne nous est pourtant parvenu qu'en grec commun. Les embarras qu'on y rencontre et qui proviennent probablement des altérations que le texte a pu subir, ont porté Gérard Vossius et son fils Isaac à distinguer deux Scylax de Caryande, dont l'un aurait fait, sous Darius, fils d'Hystaspe, comme le dit Hérodote, un voyage aux Indes; et l'autre, sous Darius Nothus, une description des côtes de la Méditerranée. Dodwell est plus hardi : il soutient que le voyageur Scylax n'est que celui qui a écrit contre Polybe au

second siècle avant l'ère vulgaire; et voici quelques-uns des motifs sur lesquels se fonde cette opinion. Scylax parle d'établissements carthaginois en Espagne, lesquels n'existaient point au temps des Darius, rois de Perse; il trouve sur les bords du golfe Adriatique des Celtes qui ne s'y sont fixés qu'après l'époque d'Alexandre; il sépare du continent Leucade dont Thucydide parle encore comme d'une péninsule; il a visité Messène qui, détruite par les Lacédémoniens, ne fut rétablie que par Épaminondas. Quelque plausibles que soient ces raisons, et quoiqu'elles eussent paru fortes même à Bougainville aîné, Sainte-Croix a travaillé, et, à ce qu'il croit, réussi à démontrer la haute antiquité du périple de Scylax, et à renverser, comme dénuées de *tout fondement*, les preuves employées par les critiques pour accréditer une opinion contraire. Il n'est pas, messieurs, très-difficile de prendre une idée de cette controverse; les auteurs critiques dont Sainte-Croix vient de parler font valoir tous les textes du périple qui sont peu conciliables avec une haute antiquité, et s'efforcent de prouver que ceux qui tendraient à la faire supposer, sont ou corrompus ou obscurs. Sainte-Croix, au contraire, s'empare de ces derniers textes; il les prend pour clairs et authentiques, et rejette les autres comme altérés. MM. Mannert, Niebuhr, Ukert pensent que ce périple a été rédigé, soit durant la guerre du Péloponèse, soit pendant le règne de Philippe, roi de Macédoine. M. Gail fils, à qui l'on doit l'une des plus récentes et des plus savantes dissertations sur ce sujet, reproduit l'opinion de Sainte-Croix, la fortifie de nouveaux arguments, et veut qu'on reconnaisse dans ce voyageur le Scylax

dont parle Hérodote. M. Letronne, au contraire, ne voit dans la relation dite de Scylax qu'une compilation composée de matériaux divers, dont les plus récents appartiennent aux temps d'Éphore et de Théopompe. Quoi qu'il en puisse être, Scylax, ou le rédacteur du périple qui porte ce nom, n'a écrit qu'après Hannon, puisqu'il le cite : il a connu les côtes du Pont-Euxin, du golfe Adriatique, de toute la Méditerranée, celles même de l'Océan, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à Cerné. Au delà, dit-il, la mer n'est plus navigable. Il passe pour le premier Grec qui ait parlé de Rome; il nomme aussi Marseille, et connaît mieux qu'aucun des auteurs antérieurs au règne d'Alexandre, les côtes septentrionales de la mer Méditerranée.

La navigation d'Imilcon jusqu'à la Grande-Bretagne ne nous est connue que par la mention qu'en font Pline et Festus Avienus, et nous ne savons non plus du voyage de Sataspès, navigateur persan, qui, parti d'Égypte, s'avança jusque vers les Canaries, que ce que nous en raconte Hérodote. Mais Hérodote lui-même a parcouru des parties considérables de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, et ce qu'il a rassemblé, dans son immortel ouvrage, d'observations et de traditions, de détails topographiques et de nomenclatures, autorise à l'appeler le père de la géographie aussi bien que de l'histoire. Il raconte, sur la foi d'autrui, un prétendu voyage autour de l'Afrique entière, exécuté sous le règne de Nécos, au septième siècle avant notre ère, par des Phéniciens qui, s'étant embarqués sur la mer Érythrée, à l'est de l'Afrique, revinrent, dit-on, par les colonnes d'Hercule regagner l'Égypte;

en sorte qu'ils auraient fait tout le tour de la grande péninsule africaine. Quelques savants sont si déterminés à trouver une exactitude parfaite dans les récits de cet historien, qu'ils admettent même celui-là, quoiqu'il soit assèz démenti par l'extrême imperfection des connaissances de tous les anciens et d'Hérodote lui-même sur l'étendue et la configuration de l'Afrique. Il la croit terminée à l'équateur, et en conséquence il ne songe pas aux différences si sensibles que les Phéniciens, transportés au-dessous de cette ligne, auraient dû remarquer dans le cours des saisons de l'année. Ce n'est donc là qu'une de ces traditions fabuleuses qu'il croyait devoir recueillir et qu'il est toujours facile de distinguer des notions claires et précises qu'il a immédiatement acquises par ses propres observations. L'Égypte, que de son temps on comprenait dans l'Asiê, est la contrée africaine qu'il a le mieux connue; on peut dire non-seulement qu'il en a créé la géographie, mais qu'il l'a portée aussitôt à un très-haut degré d'exactitude. Dans l'Asie, moins grande à ses yeux que l'Europe, il distingue quatre principaux peuples, les Perses, les Mèdes, les Sapires et les Colchidiens; il rapporte que, sous Darius, Scylax de Caryande a navigué autour de l'Asie et s'est assuré qu'à l'exception de la partie orientale, restée déserte et peu connue, l'Asie ressemblait en tout à la Libye, c'est-à-dire à l'Afrique. Hérodote a une idée fort juste de la mer Caspienne : il la représente comme un grand lac, comme une mer intérieure, de toutes parts environnée de terres. Il décrit d'une manière instructive les détails des routes qui aboutissent à Babylone et à Suze, soit qu'il eût visité lui-même ces contrées, soit qu'il eût

obtenu des renseignements exacts. En Europe, il a parcouru la Grèce et l'Italie méridionale; et il a rassemblé d'ailleurs sur quelques peuples occidentaux et septentrionaux, particulièrement sur les Scythes, des relations qui sont au moins dignes d'examen. La géographie d'Hérodote a été le texte d'un grand nombre de dissertations et de commentaires. Elle est l'objet de quelques ouvrages particuliers, dont l'un est dû à M. Gail père. Mais nous n'avons à considérer ici que le progrès général des études géographiques. Personne n'y a jamais plus contribué que cet historien; il a recueilli tout ce qu'on savait ou tout ce qu'on croyait savoir, en y ajoutant les résultats bien plus précieux et bien plus sûrs de ses propres recherches. C'est mal apprécier Hérodote, c'est ne pas l'admirer assez que d'avoir besoin de le trouver toujours exact. On outrage l'antiquité par de superstitieux hommages : on l'honore par une étude attentive des monuments de son génie; et pour sentir tout le prix de ses travaux, de ses efforts, de ses découvertes, il faut mesurer les obstacles qu'elle avait à vaincre, et ne pas craindre d'apercevoir les limites qu'elle n'a pu franchir.

Un écrivain qui a fait une étude profonde et des sciences et de l'antiquité, Delambre, n'hésite point à réduire à leur juste valeur les connaissances géographiques des anciens. « Tout lecteur non prévenu, dit-« il, restera convaincu que leur géographie n'offre « aucune position sur laquelle on puisse compter. Les « latitudes ne sont pas toujours exactes à un degré « près : les longitudes n'auraient pu être fixées à deux « degrés près sans un hasard assez extraordinaire. Les « erreurs de trois à quatre degrés ne sont pas rares

« dans une même contrée, et il y en a de bien plus « fortes d'un pays à l'autre. La chorographie (c'est-à-dire « la description particulière d'un canton) peut retirer « quelque fruit de l'étude des anciens; mais pour les « positions absolues, il n'y en a pas une seule à laquelle « je voulusse accorder la moindre confiance, à moins « de la trouver confirmée par les observations moder- « nes; et dans ce cas, une détermination due au hasard « ne sera tout au plus qu'un simple objet de curiosité. » Il faut noter, messieurs, que ce jugement s'applique même à des temps fort postérieurs à celui d'Hérodote, à des époques où la géographie des anciens avait fait beaucoup plus de progrès : j'ai cru à propos de le citer dès ce moment même, afin d'écarter, le plus tôt possible, de l'histoire des sciences antiques, l'idée d'une perfection imaginaire, vain résultat que plusieurs érudits n'ont cru trouver que parce qu'il avait été l'unique but de leurs recherches et qu'il en était le seul fruit. Vouloir égarer, pour l'honneur des anciens, la raison des modernes, c'est faire injure aux uns et aux autres. Mais reprenons l'esquisse historique que nous avons commencée.

Au siècle d'Hérodote, Démocrite traçait, dit-on, des cartes ou figures de la terre. On attribue des travaux du même genre à Eudoxe qui accompagna Platon dans ses voyages et composa un itinéraire dont quelques lignes sont citées par des écrivains postérieurs. Il paraît que l'usage des cartes devenait commun. Dans les Nuées d'Aristophane, un disciple de Socrate fait voir à Strepsiade une image de la terre, et l'on peut, par quelques traits de leur dialogue, se former une idée des détails que comprenaient ces images. « Cela

« sert à mesurer la terre. — Quoi! celle que l'on par-
« tage après la victoire? — Point du tout : c'est la terre
« universelle... Tiens, voilà tout le tour de la terre.
« Le vois-tu? Voilà Athènes. — Que dites-vous donc
« là? je n'en puis rien croire, car je n'aperçois pas de
« juges sur leurs siéges. — Voilà pourtant tout le ter-
« ritoire de l'Attique. — En quel endroit sont les Cicyn-
« niens, mes compatriotes? — Les voici, et voilà l'Eu-
« bée : comme tu vois, cette île est d'une grande éten-
« due. — Oh! oui : Périclès et vous, vous l'avez, à
« force d'impôts, rendue immense en produits. Mais
« où est Lacédémone? — La voici. — Diantre; elle est
« bien près de nous : il la faut éloigner bien vite. »
Plutarque, dans la *Vie d'Alcibiade*, dit que les citoyens d'Athènes s'amusaient à tracer les figures des provinces puniques et siciliennes qu'ils se proposaient d'envahir. Élien rapporte que Socrate, voyant qu'Alcibiade s'enorgueillissait de ses grands domaines, le mena dans un lieu où était exposée une carte géographique qui représentait la terre entière. Dans cette carte, lui dit-il, cherchez, je vous prie, l'Attique. Quand Alcibiade l'eût trouvée, cherchez, continua Socrate, les terres qui vous appartiennent. Elles n'y sont pas marquées, répondit Alcibiade. Eh quoi! répliqua le philosophe, vous tirez vanité de possessions qui ne sont pas même un point sur la terre.

La retraite des Dix Mille est un grand fait dans l'histoire de la géographie : elle ajouta aux connaissances qu'elle supposait, des notions nouvelles sur certaines contrées asiatiques, particulièrement sur celles que nous appelons Arménie et Kurdistan. Les mémoires militaires où Xénophon rend compte de ce

qu'il a vu, de ce qu'il a fait dans cette expédition mémorable, ont particulièrement intéressé les géographes modernes, et n'ont pas laissé de leur offrir, relativement à certains détails, d'assez graves difficultés. Il convient sans doute de remarquer aussi l'époque d'Alexandre. Béton et Diognète, ingénieurs de ce conquérant, le suivaient dans ses courses rapides, levaient des plans, mesuraient des distances et traçaient l'image des malheureux pays qu'il dévastait. Louer le prétendu zèle d'Alexandre pour le progrès des sciences est une flatterie qu'on a coutume d'adresser aux héritiers de son ambition sanguinaire. Si, par aventure, ce progrès est quelquefois l'un des effets de la guerre et des conquêtes, il n'en est jamais le but. Le moyen d'instruire les hommes serait-il de les massacrer; et pour éclairer la terre, la faut-il couvrir de cendres? Non, messieurs, aucun autre intérêt que celui d'une défense légitime ne peut excuser de si horribles désastres, bien qu'ils puissent accidentellement amener, par l'étendue et la complication des mouvements qu'ils impriment, le développement de certaines connaissances. Je crois d'ailleurs qu'on exagère toujours beaucoup les fruits scientifiques de ces calamités. Je crois, par exemple, que les paisibles voyages d'Hérodote ont été bien plus utiles à la géographie que les ravages du roi de Macédoine; car enfin qu'en est-il résulté immédiatement? Les registres de quelques observations astronomiques ont pu être transportés de Tyr et de Babylone dans Alexandrie, et y offrir des bases plus sûres aux sciences dont la terre et l'univers sont les objets. Mais le génie des Grecs ne commençait-il pas d'agrandir ces sciences; et n'aurait-il pu, au

sein de la paix, trouver de plus honorables moyens ou d'emprunter ces observations, ou de les faire enfin lui-même? Le seul monument géographique, aujourd'hui subsistant, qui se rattache aux effroyables exploits d'Alexandre, est un périple qui porte le nom de Néarque, journal extrêmement succinct du voyage de la flotte du conquérant macédonien, depuis les bouches de l'Indus jusqu'à celles de l'Euphrate. Cette relation se rencontre parmi les écrits d'Arrien qui vivait six cents ans plus tard; elle a exercé aussi la sagacité des savants et donné lieu à des volumes d'explications.

Un voyageur contemporain de Néarque, mais plus habile et plus célèbre, ne fut point employé ni aidé par le grand roi Alexandre : c'est le Marseillais Pythéas. Il s'embarqua dans le port où il était né, fit le tour de l'Espagne, s'avança jusqu'aux îles Britanniques et visita peut-être des parties plus septentrionales de l'Europe. Ceux qui trouvent ce dernier point douteux, se fondent sur ce que Pythéas paraît n'avoir point connu les noms gothiques propres à ces dernières contrées, mais seulement leurs noms celtiques : circonstance qui donne lieu de soupçonner qu'il s'était borné, sans aller sur les lieux mêmes, à recueillir les notions que pouvaient lui en donner les habitants des Gaules. Quoi qu'il en soit, Polybe et Strabon représentent Pythéas comme un voyageur inhabile, comme un rapporteur infidèle, qui ne débite que des mensonges, dont les observations sont inexactes, dont les ouvrages n'offrent qu'un tissu de fictions. Bayle, souscrivant à ces sentences rigoureuses, accuse Pythéas d'avoir étrangement abusé du privilége des voyageurs; il n'y eut, ajoute-t-il, sorte de fables qu'il ne racontât des pays septentrio-

naux qu'il se vantait d'avoir vus. Cependant, Ératosthène et Hipparque, deux hommes illustres dont nous parlerons bientôt, et dont le témoignage est du plus grand poids, ont conçu tant d'estime pour Pythéas qu'ils n'ont pas dédaigné de le prendre pour guide. On ne peut lui contester, en effet, des connaissances fort peu communes de son temps, en géographie mathématique : il a observé et déterminé avec toute l'exactitude alors possible, la latitude de Marseille. Il avait rédigé un catalogue des étoiles voisines du pôle boréal, qui a été cité avec éloge par Hipparque. Du reste, les voyages et les travaux de Pythéas ne nous sont connus que par les mentions qu'en ont faites les auteurs qui ont vécu après lui : aucun de ses écrits ne s'est conservé, mais il en subsistait encore au temps d'Étienne de Byzance, au cinquième siècle de l'ère vulgaire, et il est probable que durant les trois cents dernières années avant cette ère, ils ont fort contribué à étendre les notions géographiques, en tout ce qui concerne les côtes occidentales de l'Europe jusqu'à Thulé. Ce dernier nom s'applique ordinairement à l'Islande : mais comme Pythéas ne disait point que Thulé fût une île, et que la description qu'il en donnait contenait des détails dont les Islandais ont peine à retrouver des vestiges dans leur pays, on a imaginé qu'il avait désigné par le nom de Thulé ou Thylé quelque autre pays septentrional, particulièrement le Thyland. De pareilles ressemblances de noms servent trop souvent à rapprocher l'ancienne géographie de la moderne : je crois, messieurs, que ces rencontres fortuites de quelques syllabes ne suffisent jamais pour établir une véritable concordance;

et je crains qu'en multipliant les hypothèses et les conjectures de cette espèce, on n'ait moins enrichi la science que grossi les livres. La vérité est qu'il n'y a aucun résultat certain ni même probable à tirer de la partie des relations de Pythéas qui concernait des pays plus septentrionaux que l'Angleterre, surtout quand ces relations n'existent plus, quand il ne nous en reste que des citations fugitives. Les voyages de cet antique Marseillais n'en sont pas moins une époque remarquable dans l'histoire de la géographie. Gassendi, en sa qualité de Provençal, et à la sollicitation de son compatriote Peyresc, a cru devoir prendre, contre Polybe et Strabon, la défense de Pythéas, qui a trouvé aussi un apologiste dans Rudbeck, un panégyriste dans Bougainville aîné. Le plus utile travail sur Pythéas aurait été un recueil méthodique de tous les textes classiques qui contiennent ou des extraits de ses écrits, ou des renseignements sur ses voyages, ou des jugements sur ses travaux. Nous n'avons aucun moyen de vérifier s'il avait réellement découvert d'anciens mémoires ou recueilli d'anciennes traditions qu'il a défigurées pour faire méconnaître leur origine; et si c'étaient là des débris de ces observations astronomiques et historiques, qui, en des temps très-reculés, avaient, dit-on, porté la géographie de l'ancien continent au point où elle est aujourd'hui. Bailly pensait aussi qu'il a jadis existé un peuple dont les connaissances astronomiques et géographiques avaient atteint un très-haut degré de perfection. Quelque recommandables que soient ces opinions par le talent et le savoir de ceux qui les ont soutenues, et parmi lesquels on doit nommer surtout M. Gossellin, j'a-

vouerai que celle de Delambre, qui tend à refuser cette étendue et cette exactitude à la science des anciens, me paraît plus immédiatement fondée sur les monuments qui nous en restent.

Vers le temps de Pythéas, au IVe siècle avant l'ère vulgaire, Aristote parcourait la Grèce et les contrées voisines, rassemblait de toutes parts les éléments des connaissances humaines, les enchaînait entre elles, les éclairait l'une par l'autre et en agrandissait plusieurs. C'est l'homme de l'antiquité qui a recueilli le plus d'observations, tenté le plus d'analyses, cultivé et rapproché le plus de sciences : ses regards pénétrants se dirigeaient à la fois sur la nature et sur les arts, sur l'univers et sur la société, sur les objets physiques et sur les relations morales : il n'a pu négliger la géographie. En écartant un traité du monde dont il n'est probablement pas l'auteur, quoiqu'on le rencontre dans la collection de ses œuvres, et qui contient un grand nombre de détails géographiques, nous en trouvons de semblables dans sa météorologie, et nous ne pouvons douter qu'il n'ait possédé en ce genre beaucoup plus de notions qu'il n'a eu occasion d'en insérer dans ses livres. Mais il reconnaît expressément la sphéricité de la terre, et il rapporte qu'on évaluait à quatre cent mille stades la circonférence de ce globe. Malheureusement, le nom de stade désignait chez les anciens des mesures fort différentes, et Aristote ne dit point quelle est celle qu'il emploie ici. Cette détermination, si nécessaire, est souvent négligée par les auteurs grecs et latins, et il en résulte des difficultés graves sur lesquelles nous aurons besoin de revenir dans la prochaine séance. Mais en supposant que le stade indiqué par Aristote soit celui

dont on se servait en Égypte, la mesure de la circonférence du globe terrestre, énoncée par ce philosophe, approcherait de l'exactitude. Cependant il dit ailleurs que la terre a soixante-dix mille stades de longueur et quarante mille de largeur, ce qu'il est difficile d'accorder avec la mesure précédente, même en choisissant d'autres stades. Si nous ajoutons qu'Aristote croit la terre immobile, qu'il combat l'opinion pythagoricienne qui attribuait des mouvements à ce globe; qu'il ne connaît rien à l'orient au delà de l'Indus; que ce qu'il dit de l'Afrique et du nord de l'Europe, montre qu'il n'en avait aucune idée distincte, l'extrême imperfection de ses connaissances géographiques justifiera nos doutes sur les prétendus progrès que cette science avait pu faire avant lui; car il recherchait les traces de toutes les lumières qui avaient brillé sur la terre, et nous avons peine à concevoir comment il n'aurait pas recueilli, beaucoup mieux que Pythéas, les mémoires et les débris d'une science acquise en des temps plus reculés. Ce qui est incontestable, c'est qu'il a vivement senti l'importance d'une description exacte de la terre. Plusieurs de ses disciples se sont appliqués à cette étude; Théophraste, par exemple, possédait une très-riche collection de cartes; et si nous en croyons Diogène Laerte, il fit construire un édifice où, par son testament, il ordonna de les tenir exposées aux regards des hommes studieux.

Mais il était réservé à l'école d'Alexandrie d'accélérer et d'étendre les progrès de la géographie, en les associant à ceux des sciences mathématiques. La littérature grecque a eu successivement trois métropoles, Athènes, Alexandrie et Constantinople; Athènes jusqu'à la fin du

IV[e] siècle avant l'ère vulgaire; Alexandrie depuis la mort d'Alexandre jusqu'au V[e] siècle après Jésus-Christ, Constantinople enfin jusqu'à la prise de cette ville par les Turcs en 1453. La première époque est celle du plus grand éclat de la poésie, de l'éloquence, de l'histoire, de tous les beaux-arts et de la philosophie morale; la troisième a été féconde en théologiens, en métaphysiciens et en chroniqueurs. Mais la seconde fut surtout consacrée aux sciences exactes, à des études rigoureuses : la grammaire elle-même et la critique y acquirent plus de précision et parurent jusqu'à un certain point prendre le caractère des connaissances plus élevées que l'on cultivait en même temps qu'elles : la géométrie, la mécanique, l'astronomie s'agrandirent; et la géographie, marchant à leur suite, fut entraînée par leurs progrès à des efforts et à quelques développements. Au III[e] siècle avant notre ère, Ératosthène, bibliothécaire d'Alexandrie, réunissait toutes les connaissances littéraires, historiques et philosophiques que sa fonction pouvait exiger. Quoique son goût le portât de préférence aux études mathématiques, ses travaux, perdus pour la plupart, correspondaient à presque tous les genres de livres dont il était dépositaire. Ce qu'il a écrit de relatif à la description de la terre nous est moins connu par les fragments qui en subsistent, que par le compte que Strabon en a rendu. Pour nous former une idée de la géographie de cette époque, nous ne pouvons mieux faire que de rassembler les principaux résultats de la doctrine attribuée par Strabon à Ératosthène.

La Taprobane ou Ceylan, au sud-est, et Thulé ou l'Islande, au nord-ouest, étaient les deux extrémités des contrées connues du bibliothécaire d'Alexandrie. Il pla-

çait la première entre le cinquième et le dixième degré au-dessus de la ligne équinoxiale, la seconde à vingt-cinq degrés au-dessous du pôle, et il supposait entre les méridiens de ces deux îles environ cent degrés de longitude. Ce qu'il connaissait de l'Asie était divisé, selon lui, en deux parties presque égales par la chaîne du Taurus qu'il faisait presque parallèle à l'équateur, et de laquelle s'échappait le fleuve Indus pour descendre presque perpendiculairement, du nord au midi, dans la mer Érythrée, tandis que le Gange, sorti des mêmes montagnes, se dirigeait vers l'Océan oriental. Au midi du Taurus se trouvaient la Syrie, l'Arabie entre le golfe Arabique et le golfe Persique, puis la Perse, la Médie; et au delà de l'Indus, l'Inde qui, sans prendre la forme d'une presqu'île, se terminait vers la Taprobane. Au nord du Taurus étaient la Scythie d'Asie, la Bactriane, et la mer Caspienne qui communiquait par un long détroit à l'Océan septentrional. Déjà pourtant Hérodote avait su, comme je l'ai remarqué, que la mer Caspienne est un grand lac. Ératosthène ne connaissait guère en Afrique que des lieux alors qualifiés asiatiques, et compris entre le Nil et le golfe Arabique; en outre, pourtant, les côtes septentrionales baignées par la Méditerranée; en Europe, que les îles de cette même mer, et les pays les plus rapprochés de ses rivages et de ceux du Pont-Euxin, surtout l'Italie et la Grèce. D'ailleurs il était loin d'avoir une idée juste de la configuration de toutes ces côtes, et il connaissait si mal celles de l'Océan, qu'il ne soupçonnait point l'angle que forment, près de Bayonne, les terres d'Espagne et de France : à ses yeux, l'Ibérie et la Celtique se continuaient en ligne droite depuis le promontoire sacré ou cap Saint-

Vincent jusqu'à l'embouchure de la Loire. Il limitait la Celtique par le Rhin, et il comprenait sous le nom de Scythie d'Europe, presque tout le reste du continent européen. Au nord, ce continent finissait vers le soixantième degré de latitude, et ses côtes étaient baignées de l'ouest à l'est, en ligne droite aussi, par l'Océan septentrional. La mer Baltique n'était dans cet océan qu'un détroit qui séparait du continent l'île Baltie ou Basilie à l'ouest de laquelle paraissaient Albion et Thulé. Voilà, messieurs, le tableau que se traçait de la terre, le plus savant et le plus habile homme de l'école d'Alexandrie, alors la première école du monde. Concevrait-on des erreurs si graves sur la configuration de l'Inde, sur la mer Caspienne, sur la mer Baltique, sur la direction des côtes occidentales de l'Europe, s'il était vrai qu'en des temps plus reculés, la géographie de l'ancien continent eût été aussi avancée qu'elle l'est de nos jours? Comment pourrions-nous retrouver de sûrs vestiges de cette géographie primitive, lorsque Ératosthène, pour qui ces temps étaient moins reculés qu'ils ne le sont pour nous, n'en a rien pu découvrir dans le riche dépôt confié à ses soins, et où il faisait des recherches si méthodiques et si laborieuses?

Mesurer les distances et déterminer les positions : tel fut le principal objet des travaux d'Ératosthène et de ses disciples. Hipparque, au siècle suivant, le second avant l'ère vulgaire, s'efforça de soumettre à l'astronomie tous les détails géographiques alors connus, et que venaient d'étendre ou de rectifier les voyages d'Agatarchides en Afrique et en Asie. Delambre voit dans Hipparque le père de la géographie mathématique; on lui doit l'idée heureuse de marquer la position des villes,

comme celle des astres, par longitude et latitude, c'est-à-dire par des cercles menés perpendiculairement du pôle sur l'équateur et sur les parallèles de l'équateur. C'est, ajoute Delambre, d'après la projection dont Hipparque est l'auteur, que nous faisons encore aujourd'hui nos mappemondes et nos meilleures cartes. Vers le même temps, messieurs, Eudoxe de Cyzique entreprenait une navigation dans l'Inde et voulait même faire le tour de l'Afrique : on doit admirer tant de zèle à une époque où la discorde affaiblissait et ruinait tous les empires, excepté celui des Romains.

Les guerres des Romains contre Carthage sont la matière la plus essentielle de ce qui nous reste des ouvrages de Polybe. Mais cet historien qui jeune encore s'était distingué dans l'armée de Persée, qui depuis avait suivi Scipion au siége de Numance, qui avait côtoyé une partie de l'Afrique occidentale et reconnu, en Europe, les lieux traversés par Annibal, a jeté dans ses livres des notions géographiques fort précieuses, et qui le seraient davantage, si nous n'en avions perdu une grande partie. On peut recueillir encore dans son premier livre quelques détails sur la Sicile, la Sardaigne et l'Espagne. Il parle, dans le second, de l'Illyrie, mais sans la décrire; il fait un peu mieux connaître la Gaule cisalpine. La route d'Annibal à travers l'Espagne, la France méridionale, les Alpes et l'Italie, est tracée dans le troisième livre, le plus riche en géographie, mais aussi le plus fertile en difficultés, lorsqu'on veut accorder les récits de Polybe, soit avec ceux de Tite-Live, soit avec l'état actuel des lieux. Le quatrième livre nous offre une description de Byzance, place dont Polybe appréciait la position importante et semblait prévoir

la grandeur future. Ailleurs il décrit l'Euphrate et indique les procédés qu'on employait pour diviser les fleuves en canaux ou pour détourner leurs cours. Ainsi l'ouvrage de Polybe, quoiqu'il ne soit point consacré à la géographie, mérite infiniment mieux de figurer dans l'histoire de cette science que certains opuscules dont elle est l'unique objet, tels que le poëme de Scymnus de Chio et celui de Denys d'Alexandrie. Ce dernier poëme, intitulé περιήγησις (*circumductio*), a valu à son auteur le surnom de Périégète ou Circonducteur, qui le distingue de beaucoup d'autres Denys. Les onze cent quatre-vingt-six vers qui composent cet opuscule ont été traduits en latin par Avienus et par Priscien; ils ont été paraphrasés en grec par Eustathe et par un autre scoliaste. On les a beaucoup lus, durant tout le moyen âge, dans les traductions latines; et ils ont ainsi contribué, plus qu'aucun autre livre, à répandre et à perpétuer ce genre d'instruction : on y puisait des notions vagues et superficielles, souvent inexactes, qui limitaient la science géographique et l'empêchaient également de s'éteindre et de se développer. Du reste, l'époque où vécut Denys le Périégète n'est pas très-bien déterminée, non plus que celle d'Isidore de Charax : Dodwell les place l'un et l'autre au premier siècle de l'ère vulgaire. Isidore a décrit en prose le pays des Parthes; nous ne possédons de cette description que huit pages de pure nomenclature.

L'étude de la géographie s'était introduite à Rome avant le temps de Varron. Cet écrivain, au second chapitre du premier livre de son traité d'Agriculture, dit qu'il a trouvé son beau-père et ses amis occupés à considérer l'Italie peinte sur un mur : *Offendi ibi Caium*

Fundanium, socerum meum, et Caium Agrium equitem romanum, socraticum, et Publium Agrasium publicanum spectantes in pariete pictam Italiam; et comme il semble ne rien trouver d'extraordinaire dans cette circonstance, on est en droit d'en conclure que l'usage de représenter ainsi diverses parties de la terre était dès lors bien établi chez les Romains. Au temps de Marc-Antoine et de Jules-César, le sénat chargea Xénodote, Théodore et Polyclète de dresser des cartes de tous les domaines de la république. Mais César lui-même est un géographe; ses livres sont l'une des sources antiques de cette science, surtout en ce qui concerne les Gaules. Nul, mieux que lui, ne peut nous rendre compte de l'ancien état du pays que nous habitons, de la distribution des provinces, de la situation des villes, des mœurs nationales ou des usages populaires. Environ un siècle après César et vers le temps où Strabon composait en grec le plus grand ouvrage de géographie que nous ait légué l'antiquité, ouvrage dont nous tenterons de saisir les principaux résultats dans la prochaine séance, Pomponius Méla écrivait en langue latine un abrégé divisé en trois livres extraits peut-être d'un travail beaucoup plus étendu. Les nomenclatures y sont parsemées d'expressions vives et concises, quelquefois énergiques ou pittoresques. Par exemple, s'il rencontre, en Afrique, Utique et Carthage, la première, dit-il, est célèbre par la destinée de Caton, la seconde par la sienne propre; aujourd'hui colonie du peuple romain, autrefois sa rivale opiniâtre; redevenue, il est vrai, opulente, mais tirant toujours plus d'éclat de la ruine de sa fortune antique que de sa prospérité présente : *Illa fato Catonis insignis, hæc suo, nunc populi Romani co-*

lonia, olim imperii ejus pertinax æmula; jam quidem iterum opulenta, etiamnum tamen priorum excidio rerum quam ope præsentium clarior. Quelle époque, messieurs, dans l'histoire d'une littérature, que celle où les géographes même écrivaient ainsi de simples abrégés! S'il ne nous reste plus aujourd'hui aucune notion positive à puiser dans Pomponius Méla, s'il ne peut nous servir qu'à reconnaître l'état où il a trouvé la géographie, si même on s'aperçoit qu'il n'a pas bien su tout ce qu'on pouvait savoir de son temps, du moins la pureté, la précision, et souvent les charmes de son style sont encore un modèle, que ses successeurs, plus savants, n'ont ni surpassé, ni peut-être assez imité. C'est par des livres bien écrits que la véritable instruction se propage; et si les sciences mathématiques et physiques se répandent de plus en plus dans toutes les classes de la société, elles doivent cet avantage, sans doute à leur certitude et à leur utilité incontestable, mais aussi à l'extrême perfection avec laquelle sont aujourd'hui rédigés la plupart des livres qui les enseignent. Une diction incorrecte ou dépourvue d'élégance est ordinairement le symptôme de la confusion et de l'incohérence des idées; et c'est plus qu'on ne pense l'une des causes qui ont retardé quelquefois le progrès de certaines connaissances historiques, de la géographie, par exemple. Au surplus, je le répète, l'ouvrage de Pomponius Méla est loin d'être, quant au fond, à l'abri de toute critique : la géographie y est altérée, non-seulement par des erreurs dont elle s'est dégagée depuis, mais aussi par quelques inexactitudes que l'auteur pouvait éviter en profitant mieux des travaux de ses prédécesseurs. Toutefois considéré comme

un exposé de l'état de la science, ce précis donne une idéeclaire et complète des notions alors répandues parmi les hommes instruits, et au-dessus desquelles on ne s'élevait pas, à moins de se livrer, comme ont fait Strabon et Pline, à des recherches profondes. On savait que la terre est sphérique : on l'envisageait même comme divisée en deux hémisphères, l'un oriental, l'autre occidental, quoique ce dernier fût réellement inconnu, et qu'on n'eût en effet aucune idée des mers et des terres qui le couvraient : *Terra in duo latera, quæ hemisphæria nominantur, ab oriente divisa ad occasum*. D'un pôle à l'autre on partageait le globe en cinq zones, bien qu'on n'eût acquis aucune connaissance immédiate ni des deux zones glaciales, excepté peut-être l'extrémité de l'Islande, ni de la zone tempérée comprise entre le cercle polaire antarctique et le tropique du Capricorne ; ni de la moitié australe de la zone torride. On n'avait guère visité qu'une partie de la zone tempérée, depuis le tropique du Cancer jusqu'au cercle polaire arctique ; mais l'astronomie avait révélé tout le reste : *Terra zonis quinque distinguitur : mediam æstus infestat, frigus ultimas, reliquæ habitabiles*. On avait parcouru la Méditerranée et toutes ses dépendances, l'Océan occidental depuis les Canaries jusqu'à l'Islande, les golfes Arabique et Persique, et les mers qui environnent la presqu'île de l'Inde. Mais on se figurait que l'Océan enveloppait toute la terre, et qu'à cet Océan aboutissaient quatre mers, l'une occidentale ou Méditerranée, deux au midi, et l'autre septentrionale où la Baltique formait un détroit et séparait du continent européen la grande île de Scandinavie, c'est-à-dire les contrées que nous appelons aujourd'hui Suède et Nor-

wége. Méla croit aussi qu'un autre détroit joint la mer Caspienne à l'océan Scythique. Il recueille sur la partie septentrionale de l'Afrique et sur plusieurs contrées de l'Asie et de l'Europe des renseignements qui ne sont pas, à beaucoup près, d'une vérité rigoureuse relativement aux positions, aux directions et aux distances, mais qui offrent en quelque sorte un premier dessin général, susceptible d'être successivement complété et rectifié. L'Afrique ne se compose chez lui que de la Mauritanie, de la Numidie, de la Cyrénaïque et des côtes de la Méditerranée; il comprend l'Égypte dans l'Asie. Sa description de l'Europe est pleine de nomenclatures qui ne sont pas très-instructives et qui deviendraient fastidieuses, si elles n'étaient quelquefois interrompues par des observations importantes. Il représente la Gaule comme une contrée fertile et surtout riche en pâturages, mais peu habitée à cause des vastes forêts qui la couvrent et des animaux farouches qui la dévastent. Il ajoute que les peuples y sont eux-mêmes aussi barbares que fiers et superstitieux, qu'ils immolent à leurs divinités des victimes humaines, qu'ils ont néanmoins des maîtres appelés druides qui leur enseignent la sagesse et qui font profession de connaître la grandeur et la figure de la terre et de l'univers, les mouvements des astres et les volontés des dieux : *Hi terræ mundique magnitudinem et formam, motus cœli ac siderum, ac quid dii velint scire profitentur.* Il est indispensable d'étudier ces livres des anciens géographes si l'on veut lire avec fruit ceux des historiens leurs contemporains. Car il ne suffirait pas de chercher comment les lieux désignés dans les récits antiques correspondent aux nomenclatures actuelles, travail déjà

difficile et souvent plus infructueux qu'on ne pense; il faut encore se transporter en quelque sorte dans la géographie de l'historien, savoir quelles étaient en cette matière ses notions, ses opinions, ses erreurs. Tels sont, messieurs, les usages de la géographie ancienne: Strabon l'a exposée plus en détail, et lorsque nous aurons jeté quelques regards sur ses travaux et sur ceux de ses successeurs, jusqu'à l'an 500 de l'ère vulgaire, il nous sera plus facile d'apprécier les connaissances que les Grecs et les Romains avaient acquises relativement au globe terrestre et à ses diverses parties.

DEUXIÈME LEÇON.

DEPUIS AUGUSTE JUSQU'A L'AN 500.

MESSIEURS, nous avons reconnu que, jusqu'au septième siècle avant l'ère vulgaire, les notions géographiques avaient été trop circonscrites et surtout trop peu rapprochées pour mériter le nom de science; mais que les études et les voyages de Thalès, de Pythagore et de Solon, les navigations de Hannon et de Scylax, les recherches d'Hérodote, l'expédition des Dix Mille, les conquêtes d'Alexandre, les voyages de Néarque et de Pythéas, le génie d'Aristote, les travaux de l'école d'Alexandrie, principalement ceux d'Ératosthène et d'Hipparque, les guerres puniques et leur historien Polybe, les exploits enfin et les récits de Jules-César, ont successivement fait connaître un grand nombre de détails, exercé l'esprit humain à les enchaîner et à les envisager sous des aspects généraux, en un mot assez étendu la géographie, pour que Pomponius Méla, sous le règne d'Auguste, en pût tracer un tableau systématique. Hérodote a mérité de passer pour le créateur de la géographie historique ou positive : ses livres sont les premiers où soient rassemblées de nombreuses particularités sur les différents lieux de la terre. Mais la géographie mathématique, celle qui représente par des images les positions et les distances, celle qui consi-

dère la figure du globe et ses rapports avec les corps célestes, a pris naissance ou s'est renouvelée dans l'école d'Alexandrie depuis la mort d'Aristote jusqu'à celle d'Hipparque. Peut-être avait-elle été jadis l'objet des études de Thalès et de Pythagore; mais elle a peu d'étendue et de consistance dans les écrits d'Aristote lui-même; elle doit ses premiers progrès à Ératosthène, et Hipparque, enfin, l'a si bien fondée sur sa véritable base, que Delambre ne craint point de le déclarer le père de cette science.

Pomponius Méla n'a laissé, comme nous l'avons vu, qu'un abrégé fort succinct. L'ouvrage que Strabon composait dans le même temps est au contraire le plus vaste monument de la géographie ancienne. Les deux premiers livres sont une introduction que l'on pourrait diviser en trois parties, l'usage, l'histoire et les généralités de la science géographique. Le deuxième article est de la plus haute importance; car l'auteur y rend compte des travaux de ses prédécesseurs Ératosthène, Artémidore, Hipparque, Posidonius et Polybe : sans lui, nous ne saurions que fort incomplétement ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont laissé à faire. Le troisième livre traite de l'Espagne, le quatrième de la Gaule et des îles Britanniques, le cinquième et le sixième de l'Italie, le septième, qui est mutilé, de la Germanie et de quelques autres contrées européennes. La Grèce est l'objet des trois suivants; l'Asie occupe le reste de l'ouvrage, à l'exception du dix-septième et dernier livre qui est consacré à l'Afrique, principalement à l'Égypte. Strabon, en effet, ne connaissait guère en Afrique que les environs du Nil et les côtes baignées par la Méditerranée : il place mal le mont Atlas; mais il a la sagesse de ne point croire aux

prétendues découvertes des Carthaginois sur une longue étendue des côtes occidentales baignées par l'océan Atlantique. La description qu'il fait de l'Asie Mineure est pleine d'intérêt; à l'égard des autres contrées asiatiques, il ne peut, malgré de longues études et des recherches laborieuses, éviter beaucoup d'erreurs dont les unes tiennent à de fausses idées sur les chaînes de montagnes, les autres au défaut absolu de renseignements sur d'assez vastes contrées. Il n'est pas non plus très-instruit de ce qui concerne l'est et le nord de l'Europe; et s'il décrit beaucoup mieux l'Italie, les Gaules et l'Espagne, ce n'est pas sans se tromper fort souvent sur les directions des fleuves, des monts et des côtes. Nous nous en convaincrons bientôt par un tableau général de sa géographie rapprochée de celle d'Ératosthène : mais auparavant nous devons nous arrêter à quelques observations particulières.

Strabon néglige assez ordinairement les petits détails de topographie et de botanique. On le lui a fort reproché : ne conviendrait-il pas au contraire de lui savoir gré d'avoir contenu la géographie dans ses véritables limites? Sous ce point de vue, son ouvrage est un excellent modèle, où l'on doit apprendre en quelle mesure l'histoire civile et l'histoire naturelle peuvent se mêler utilement à la science géographique. Strabon la rattache constamment aux grandes connaissances de l'esprit humain, aux beaux-arts, aux annales des peuples, à la morale, à la politique et à la physique générale. Il rassemble tout ce qui peut plaire avec fruit, instruire avec intérêt. Riche produit de ses longs voyages et de ses plus longues études, son livre bien conçu, bien ordonné, est à peu près tout ce qu'il pou-

vait être à une telle époque : il le serait du moins, si Strabon eût consulté davantage les auteurs latins, entre lesquels il a toutefois cité Fabius Pictor et Jules-César. S'il n'a pas toutes les qualités qui caractérisent les bons écrivains, il en possède plusieurs à un degré peu commun. D'abord, il est si instruit qu'il ne cherche jamais à le paraître : il n'emploie de son érudition que ce qu'il en faut pour traiter et approfondir son sujet. En second lieu, quel que soit le nombre des faits, des détails, des notions particulières ou minutieuses même qu'il a besoin d'exposer, il les distribue avec une méthode et un art qui n'en laissent voir que l'utilité : comme il n'est point surchargé ni embarrassé de leur multitude, ses lecteurs n'en sont pas non plus fatigués. Enfin, il a des idées générales, ce qui revient à dire que toutes les connaissances humaines qu'il a pu acquérir se sont enchaînées dans son esprit, et qu'il ne les estime qu'à raison de l'influence qu'elles doivent avoir sur les progrès et le bonheur des peuples.

Ce n'est pas pourtant que les dix-sept livres de Strabon ne présentent beaucoup de difficultés. Les unes sont grammaticales; plusieurs tiennent au mauvais état des manuscrits de cet ouvrage, retrouvés au quinzième siècle, après avoir, en quelque sorte, disparu durant huit cents ans. Citée pour la dernière fois au sixième siècle par Jornandès, la géographie de Strabon est omise dans tous les catalogues des bibliothèques du moyen âge. Mais les plus sérieuses difficultés sont celles dont la solution exigerait une connaissance précise des mesures itinéraires des anciens. Nous avons vu qu'Aristote, d'après des calculs faits avant lui, évaluait la

circonférence de la terre à quatre cent mille stades : elle n'est que de deux cent cinquante mille stades selon Ératosthène, que de deux cent quarante ou même que de cent quatre-vingt mille selon Posidonius; car on attribue à ce dernier tantôt l'une, tantôt l'autre de ces évaluations. Il faut que trois au moins de ces quatre résultats soient gravement erronés, ou que le mot de stade représente des mesures très-diverses. On distingue en effet un stade égyptien, le plus petit de tous, différents stades grecs, différents stades romains; et les savants s'efforcent d'établir le rapport de chacun de ces stades, soit avec les mesures plus grandes, comme les chœne et le mille, soit avec les mesures inférieures, comme la coudée, la palme, le pas et le pied. Pour y parvenir, on recueille d'anciens textes dont la plupart n'éclaircissent rien, si l'on ne commence par les éclaircir eux-mêmes, si l'on n'examine, par exemple, quelle est réellement la mesure que l'auteur désigne et s'il ne se trompe pas dans l'application qu'il en fait à l'objet dont il parle. Aussi cette matière, bien que traitée par plusieurs érudits du seizième et du dix-septième siècle, parut-elle encore neuve à Fréret. Selon lui, toutes ces dissertations, toutes ces hypothèses, toutes les évaluations qui en résultaient, n'avaient fait qu'augmenter les difficultés qui nous arrêtent dans l'étude de l'antiquité, qu'épaissir les ténèbres dont la géographie ancienne devait rester couverte, tant qu'on ne connaîtrait pas la valeur des mesures qui étaient en usage chez les Romains, chez les Grecs, en Égypte et en Asie. Fréret, après avoir démontré la fausseté de ces évaluations, en a proposé d'autres et s'en est servi pour expliquer ce qui concerne dans les anciens

auteurs la circonférence de la terre et les distances géographiques. Le recueil de l'académie des Inscriptions contient, outre ce travail de Fréret, des mémoires de la Barre et de quelques autres sur le même sujet. Danville qui a jeté tant de lumière sur la géographie antique, a publié un traité particulier des mesures itinéraires, et il est indubitable qu'on a obtenu par tant de recherches, un tableau satisfaisant de ces différentes mesures, en sorte que nous pouvons attacher enfin, avec assez de confiance, des idées précises aux mots, par exemple, de stade égyptien, stade olympique, stade romain, etc.; les traduire en mètres, déterminer quelles fractions du degré terrestre ils exprimaient. Le stade attique, par exemple, est évalué, par M. Letronne, à cent quatre-vingt-quatre mètres trois cent soixante-quinze millimètres. Mais lorsqu'il s'agit ensuite de discerner l'espèce particulière de stades qui est désignée par un texte de Strabon ou de quelque autre ancien géographe, si c'est le romain, l'égyptien, ou le grec, presque tous les embarras se reproduisent.

Sur ce point, le système le plus ingénieux et le plus heureux en résultats, est celui que M. Gossellin a publié et qui consiste à dire que les anciens ayant différentes sortes de stades, comme nous avions en France différentes sortes de lieues, Strabon et d'autres écrivains de l'antiquité ont employé tantôt l'un de ces stades, tantôt l'autre, suivant les pays ou les circonstances, et sans y joindre d'ailleurs aucune indication positive. En appliquant l'un ou l'autre de ces stades à un très-grand nombre de distances énoncées dans les traités antiques de géographie, M. Gossellin trouve en effet

des résultats qui s'accordent sensiblement avec ceux que les géographes modernes ont vérifiés, et il en conclut que les anciennes déterminations avaient été fort exactes. Ce système a rencontré des contradicteurs en Allemagne et en France. « Cette manière d'employer « tantôt un stade, tantôt un autre, disait Bossut, pré« sente quelque chose d'arbitraire, et je crois (ajoutait « le mathématicien) que l'imperfection des anciens « instruments d'astronomie n'a pas permis à ceux qui « s'en servaient, d'en tirer des résultats approchant de « la vérité, si ce n'est par hasard. » Cette opinion est aussi, comme vous l'avez vu, messieurs, celle de Delambre.

Il y avait en France jusqu'à treize espèces de lieues. La lieue de Beauce était à celle de Gascogne comme dix-sept est à trente; un peu plus de la moitié. C'étaient là, je crois, de toutes nos lieues la plus petite et la plus grande; les autres se plaçaient entre ces deux extrêmes. Mais on ne les employait pourtant pas indifféremment : le mot lieue sans addition signifiait ou la lieue commune de France, ou celle de la province dont il était question, ou enfin celle du pays habité par l'homme qui parlait ou écrivait. Un auteur qui, sans en avertir, aurait exprimé en lieues de Provence, une distance entre deux villes de Bourgogne, aurait trompé tous ses lecteurs; il n'eût été bien compris de personne. Devons-nous croire que les anciens aient usé d'une licence à peu près pareille, qu'ils aient, dans une même notice, dans une même phrase, employé le mot de stade en des sens divers? et si l'on ne consultait que l'intérêt de leur gloire, quelques erreurs dans leurs calculs ne seraient-elles pas plus excusables

qu'une telle confusion dans leur langage? L'état de leurs sciences et de leurs arts leur rendait l'exactitude si difficile en géographie mathématique, qu'il leur est toujours honorable d'en approcher ou même d'y tendre, et qu'il serait toujours injuste de leur reprocher de n'y pas atteindre; au lieu qu'on pourrait avoir droit de se plaindre des expressions équivoques dont ils auraient parsemé leurs écrits. Du reste, on doit à M. Gossellin l'analyse la plus profonde de la géographie des anciens, et le plus savant commentaire de celle de Strabon. La principale conséquence à tirer des réflexions que nous venons de hasarder, est que la diversité et l'indétermination des mesures publiques ayant à ce point retardé le progrès des sciences et embarrassé l'érudition, nous devons reconnaître dans le nouveau système métrique l'une de nos plus sages institutions actuelles. Ce système vaincra les résistances que les routines opposent à toutes les lumières; un jour il introduira dans tous les livres de géographie des expressions précises, et en bannira des termes vagues dont l'obscurité était d'autant plus déplorable qu'on les croyait clairs parce qu'ils étaient familiers. Déjà les nouvelles mesures se sont établies et accréditées dans les classes inférieures de la société : une grande partie du peuple en a parfaitement compris le langage et senti l'importance, malgré tous les moyens qu'on a pris pour l'empêcher d'en faire usage; et cette réforme, comme bien d'autres, n'est plus déclarée impossible que par ceux qui craignent qu'elle ne soit bientôt irrévocablement accomplie.

Quoi qu'il en soit, messieurs, ce n'est qu'en profitant des recherches de M. Gossellin, que nous allons

envisager l'ensemble de la géographie de Strabon; mais, pour nous en former une idée claire et distincte, il est indispensable de rappeler, en peu de mots, ce que nous avons dit dans la dernière séance du système d'Ératosthène. Vous vous souvenez que l'Islande ou Thulé, au nord-ouest, et la Taprobane ou Ceylan, au sud-est, étaient les deux points extrêmes des contrées connues du bibliothécaire d'Alexandrie; qu'il considérait la mer Baltique comme un détroit séparant l'île de Baltie du continent européen; qu'il ne désignait les îles Britanniques que par l'unique mot d'Albion; qu'il étendait le nom de Scythie sur une très-grande partie de l'Europe, et y comprenait la Germanie; qu'il limitait la Celtique par le Rhin; qu'il dirigeait les côtes de France et d'Espagne sur une ligne droite et sans angle depuis l'embouchure de la Loire jusqu'au promontoire Sacré ou de Saint-Vincent; qu'en Afrique il ne connaissait que les côtes baignées par la Méditerranée, une partie des rivages du Nil et ceux du golfe Arabique; que, divisant l'Asie par une chaîne de montagnes à peu près parallèle à l'équateur, il distinguait au midi deux grands fleuves, l'Indus et le Gange, et cinq grandes contrées, la Syrie, l'Arabie, la Perse, la Médie et l'Inde terminée en ligne droite et sans forme de péninsule par la mer Indienne; au nord, la Scythie, la Bactriane et la mer Caspienne qui, suivant lui, communiquait par un détroit à l'Océan septentrional. Strabon ne fait à cette géographie générale d'Ératosthène aucune addition ni rectification bien importante, en ce qui concerne l'Asie et l'Afrique. Cette dernière ne descend pas encore audessous du cinquième degré de latitude septentrionale; la mer Caspienne est toujours un golfe. Mais en

Europe il indique bien plus de lieux et détermine plus de positions. A la vérité, il ne trace guère mieux les contours de l'Afrique septentrionale, et surtout il éloigne beaucoup trop Carthage de la Sardaigne. Il donne à la mer Adriatique et à l'Italie une direction de l'est à l'ouest presque parallèle à l'équateur; et il s'en faut de très-peu que Marseille et Rome ne soient, chez lui, à la même latitude. Au contraire, il dirige les Pyrénées du midi au nord, si bien qu'une partie de l'Ibérie n'est pas plus méridionale qu'une partie considérable de la Gaule. Mais il connaît l'angle compris entre les côtes de ces deux régions, et d'ailleurs il distingue la Germanie de la Scythie. Il place celle-ci à l'est du Borysthène et du Tanaïs, qui, selon lui, coulent parallèlement et directement du nord au midi, l'un vers le Pont-Euxin, l'autre vers le Palus-Méotis. Il fixe les limites du monde habitable au cinquante-cinquième degré, et place un peu au-dessous de cette latitude Ierné ou l'Irlande, non pas à l'ouest, mais au nord de l'Angleterre; il étend à peine cette dernière jusqu'au quarante-neuvième degré, tandis qu'il fait aboutir l'Irlande au cinquante-quatrième. Voilà, messieurs, à côté de certains progrès, une grande partie des anciennes erreurs et même quelques nouveaux écarts. En inférer que Strabon manque de savoir ou d'habileté serait une méprise plus grossière assurément qu'aucune des siennes. Son ouvrage abonde en détails instructifs, en rapprochements heureux de l'histoire et de la géographie; il tient un rang distingué parmi les livres qui ont étendu ces deux sciences. Mais nous n'aurions pas nous-mêmes une idée juste de l'une et de l'autre, si nous ne sentions pas que la

description de la terre était un problème vaste et difficile, qui exigeait des moyens dont les anciens ne disposaient point, et infiniment plus d'observations et de navigations qu'ils n'en avaient pu faire.

Un contemporain de Strabon, Marin de Tyr, avait fort agrandi, plus encore vérifié et rectifié les connaissances géographiques. Il s'appliquait à corriger les erreurs des autres et même les siennes. Ses travaux ne nous seraient pas connus sans le compte qu'en a rendu et le profit qu'en a tiré Ptolémée. Une grande partie du système géographique de ce dernier, et quelques-uns même des meilleurs résultats qu'on y distingue, sont dus à Marin. Comme nous nous proposons de suivre l'histoire de la science plutôt que des hommes qui l'ont cultivée, nous ne nous arrêterons point à démêler ce qui, dans ce système, appartient à l'un ou à l'autre de ces deux géographes; recherche au surplus déjà faite avec une très-grande sagacité par M. Gossellin. Mais, avant d'arriver à Ptolémée qui vécut au second siècle de l'ère vulgaire, nous rencontrons, dans le cours du premier, un géographe latin, Pline l'Ancien, avant lequel même j'aurais pu citer Sénèque, à cause des notions de géographie tant physique que positive qu'il a répandues dans les sept livres intitulés : *Questions naturelles*. Le second livre du grand ouvrage de Pline est un traité de cosmographie, ou description générale du monde; et les quatre suivants contiennent un tableau des trois parties de la terre, l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Ces livres sont surtout remplis de nomenclatures : mais l'auteur y entremêle des remarques ou traditions historiques, des mesures de distances et des ébauches de descriptions. Il joint

à ce qu'il a observé lui-même ce qu'il a recueilli dans un très-grand nombre d'écrivains parmi lesquels Strabon n'est jamais nommé. Il n'établit aucune différence entre les stades dont font mention les livres qu'il consulte : il les évalue tous indistinctement à un huitième du mille romain; en sorte que les savants modernes ont été obligés de corriger ou d'expliquer plusieurs de ses mesures. Il n'a non plus à peu près aucun égard aux époques diverses des relations dans lesquelles il puise; ce qui l'expose à présenter comme actuel l'état passé de certains lieux. L'Europe lui paraît la plus grande des trois parties de la terre; il la croit presque égale aux deux autres prises ensemble : *non tertiam portionem.... verum æquam*. Il semble dire que le Tanaïs, le Pont-Euxin et la Méditerranée divisent en deux toute la terre : *in duas partes ab amne Tanai ad Gaditanum fretum, universo orbe diviso.* La Scandinavie, c'est-à-dire la partie de l'Europe qui est baignée par la mer Baltique, est encore aux yeux de Pline, une grande île dont il avoue pourtant qu'on ignore les limites. Comparés à l'ouvrage de Strabon, ces cinq livres de Pline ne peuvent passer que pour un abrégé; mais les détails y sont plus nombreux et plus exacts que dans celui de Pomponius Méla; ils sont même présentés avec plus de méthode, et il a fallu bien plus de recherches pour les rassembler, surtout si Pline, ainsi que tout l'annonce, n'a point profité du travail de Strabon et n'en a eu aucune connaissance. Il avait certainement à sa disposition un très-grand nombre de cartes géographiques; il est impossible d'en douter, en le lisant, quand même on ne verrait pas que l'usage de ces cartes était si répandu

au temps de Florus, que cet historien, dans la préface de son Épitome, compare son propre travail aux tableaux où l'on a coutume, dit-il, de peindre les parties de la terre en raccourci : *Faciam quod solent qui terrarum situs pingunt : in brevi quasi tabella totam.... imaginem amplectar.* C'était sans doute aussi des cartes que les itinéraires dessinés, *itineraria picta*, qu'on distinguait de ceux qui ne consistaient qu'en notes écrites, *itineraria annotata.* A cette dernière classe appartenait l'itinéraire qui porte le nom d'Antonin et qu'on aurait droit de considérer ou comme moins ancien ou comme ayant été successivement modifié : cette table et d'autres de la même espèce sont en quelque sorte des feuilles de route avec indication des distances.

On a lieu de croire que Claude Ptolémée vivait sous les Antonins. Beaucoup moins riche en descriptions et en détails historiques que la géographie de Strabon, celle de Ptolémée a l'avantage de fixer la position des lieux par longitude et latitude. Les notions cosmographiques, c'est-à-dire relatives au système entier de l'univers, exposées tant dans le premier livre de Ptolémée que dans les deux derniers, savoir, le septième et le huitième, sont plus étendues et souvent plus précises que dans les traités précédents sur cette même matière. Ptolémée les emprunte en grande partie à Marin de Tyr, mais en s'efforçant de les rectifier ou de les compléter. C'est dans cet ouvrage que nous rencontrons la première description de la sphère armillaire, composée des différents cercles ou anneaux qu'on imagine sur le globe terrestre et sur le globe céleste. Les huit livres sont d'ailleurs accompagnés de

cartes qu'on suppose dessinées par l'auteur, ou sous ses yeux, par Agathodémon, mécanicien d'Alexandrie : elles reproduisent les détails et en partie les nomenclatures qui remplissent le second livre et les quatre suivants. Les cartes antérieures avaient été construites sans égard à la courbure des méridiens, sans les rapprocher l'un de l'autre, à mesure qu'ils s'éloignent de l'équateur et qu'ils gagnent les pôles : c'était ne tenir aucun compte de la sphéricité de la terre et la traiter comme un cylindre. Hipparque avait conçu l'idée d'une représentation plus fidèle; et Ptolemée s'emparant de l'idée d'Hipparque, posa les premiers fondements de la théorie des projections en usage dans la construction des cartes géographiques. Il fixa le premier méridien aux îles Fortunées ou Canaries, limite occidentale des pays alors connus : il n'y a pas bien longtemps qu'on a remplacé ce méridien par celui qui passe à l'observatoire de Paris, à Carcassonne et à Dunkerque. Du reste, nous ne devons assurément pas nous attendre à trouver dans les cartes de Ptolémée ni dans son texte une exactitude rigoureuse. Toutes ses latitudes sont fausses, au moins d'un quart de degré; les longitudes sont encore moins exactes. La construction de ses cartes est fort défectueuse. Il allonge de vingt degrés la mer Méditerranée; il recule de plus de quarante degrés à l'orient les bouches du Gange; et l'on peut juger par deux erreurs si graves, de celles qui doivent altérer un grand nombre de détails.

On a, dans le cours du moyen âge, attribué à Ptolémée plusieurs écrits dont il n'est certainement pas l'auteur. Sommes-nous bien sûrs de l'authenticité de sa géographie? Des hommes fort instruits ont sou-

tenu que ce n'était qu'un recueil de notions successivement açquises et répandues depuis le second siècle jusqu'au quatorzième. En comparant des manuscrits grecs et latins de cette géographie, M. Gossellin y a remarqué beaucoup de variantes et discerné des articles que Ptolémée n'a sûrement pas écrits, puisqu'ils indiquent des lieux dont il ne pouvait avoir connaissance. On en doit conclure au moins que certaines parties de cet ouvrage ont été bien ou mal corrigées, retouchées, augmentées soit par ceux qui le transcrivaient, soit par les voyageurs qui en faisaient usage. Quoi qu'il en soit, et en ne considérant que les articles dont l'authenticité est certaine ou fort probable, voici l'idée générale qu'on peut se former de la géographie de Ptolémée :

Elle embrasse plus d'espace et plus de détails que celle d'Ératosthène et de Strabon. L'Asie orientale ne se termine plus à l'embouchure du Gange, l'Inde se prolonge ou recommence au delà de ce fleuve et au-dessous de la Sérique. Entre le Gange dont le cours finit par se diriger du nord au midi, et le fleuve Indus, l'Inde inférieure paraît prendre tant soit peu une forme péninsulaire. Le sinus Persique s'élargit trop et la Taprobane devient trop méridionale : elle atteint et dépasse l'équateur. Mais l'Afrique descend jusqu'à vingt degrés au-dessous de cette ligne. D'un autre côté, l'Espagne tend à se dessiner plus correctement. La chaîne des Pyrénées commence à fléchir de l'ouest à l'est, comme l'Italie, du nord au sud. Toutefois le golfe Adriatique prend trop de courbure. L'Irlande se range à l'ouest de l'Angleterre, mais l'une et l'autre et surtout la seconde gagnent trop le nord; et il

n'y a pas encore de mer Baltique intérieure; c'est toujours un détroit; et la Scandinavie ou Scandie est toujours une île. Mais la mer Caspienne ne communique plus à l'Océan, elle en est séparée par une vaste partie de la Scythie, à l'ouest du mont Imaüs. Vous remarquez ici, messieurs, d'assez grands progrès, et si Ptolémée les devait presque tous à Marin de Tyr, comme l'a prouvé M. Gossellin, il faut que dans l'espace d'environ un demi-siècle qui sépare les travaux de Strabon de ceux de Marin, on ait, par de nouvelles études, de nouveaux voyages, rectifié plusieurs erreurs et agrandi les connaissances, ou que Marin de Tyr ait eu à sa disposition d'antiques mémoires qui avaient échappé au savant et laborieux Strabon. Mais en admettant cette seconde hypothèse, la géographie de Ptolémée est beaucoup trop imparfaite encore pour qu'il y ait lieu de penser que l'ancien continent eût été, en des siècles fort reculés, presque aussi bien décrit qu'il l'a été dans nos temps modernes. Nous ne savons pas bien d'ailleurs jusqu'à quel point les copistes et les voyageurs du moyen âge ont corrigé ou augmenté le texte et les cartes de Ptolémée.

Nous venons de voir, messieurs, quelles ont été jusqu'au second siècle de l'ère vulgaire les connaissances et les erreurs des anciens sur les principaux points de la géographie générale. Les progrès les plus difficiles étaient faits; et les autres auraient été rapides, si les siècles suivants avaient produit des observateurs tels qu'Ératosthène, Hipparque, Strabon, Marin de Tyr et Ptolémée. Mais la décadence de l'antique liberté devait amener celle des lumières; et s'il avait pu, sous des gouvernements oppresseurs et faibles,

s'élever encore des hommes de génie, les malheurs de la terre asservie et déchirée leur auraient ôté le courage autant que les moyens de la parcourir et de la décrire. Aussi, même avant la dissolution de l'empire romain, nous ne rencontrerons plus qu'un petit nombre de géographes dont aucun n'a continué dignement les grands travaux dont nous venons de rappeler le souvenir.

Pausanias serait l'un des plus recommandables, mais il ne fait connaître que la Grèce; restreinte à ce sujet, sa relation est constamment instructive, comme recueil de descriptions et de traditions. Elle entremêle aux détails topographiques, des traits d'histoire, des explications d'usages civils et religieux, des notices sur les arts, les monuments, les statues, les édifices. Pausanias est quelquefois crédule, peu difficile dans le choix des récits traditionnels, dans l'examen des témoignages. Malgré son goût pour les arts, malgré l'étendue de ses connaissances, il donne à son style peu de couleur et de mouvement : il y a des lectures plus agréables ; il n'en est guère de plus nécessaires à qui veut faire une étude sérieuse de l'antiquité. Clavier, après avoir collationné plusieurs manuscrits et toutes les éditions de cet ouvrage, en a rétabli le texte souvent altéré et l'a traduit avec la fidélité la plus scrupuleuse. Cet excellent travail a été publié avec des notes qui en augmentent beaucoup moins l'étendue que l'utilité. Mais Clavier, mon prédécesseur immédiat dans cette chaire d'histoire, se proposait d'offrir aux lettres et à la société bien d'autres tributs de son vaste savoir et de son vertueux patriotisme, lorsqu'il nous a été soudainement enlevé, en 1817, au milieu d'une carrière laborieuse et à tous

égards honorable. On a fait depuis une perte non moins affligeante dans la personne de son gendre Courier, qui était aussi son émule et qui devait compléter les notes sur Pausanias.

L'ouvrage de cet auteur grec est le premier voyage proprement dit que l'antiquité nous ait laissé; car on ne peut guère faire entrer dans cette classe de livres les relations par trop succinctes d'Hannon et de Scylax, non plus que celles qui portent le nom d'Arrien de Nicomédie. Cet Arrien vivait au second siècle de notre ère; et l'on trouve dans le recueil de ses œuvres, outre le périple de Néarque dont je vous ai déjà parlé, un périple de la mer Érythrée et un périple du Pont-Euxin. Le nom de mer Rouge s'applique ordinairement au golfe Arabique qui sépare l'Afrique de l'Asie; mais les anciens appelaient θάλασση ἐρυθραία, *mare erythræum*, mer Rouge, la partie occidentale de la mer des Indes, qui baigne les côtes de Malabar, de la Perse et de l'Arabie : ce sont ces côtes que l'on parcourt dans l'un des périples d'Arrien, si tant est qu'Arrien soit le véritable auteur de ce journal nautique. Plusieurs des détails qu'on y rencontre semblent avoir été destinés à l'instruction des commerçants; ils y trouvaient l'indication des marchandises qu'ils pouvaient acheter ou vendre avantageusement. Le périple du Pont-Euxin exprime en stades les distances entre les divers points des côtes de cette mer; et l'on peut conjecturer que le stade est celui qui équivalait à la sept-centième partie du degré, ou à la vingt-quatrième partie de la lieue commune, et qui a été, selon M. Gossellin, le plus employé par les géographes grecs.

Le troisième siècle de l'ère vulgaire ne fournit à la

géographie qu'un opuscule grec d'Agathémer consistant surtout en notions générales ou cosmologiques, et le livre latin de Solin intitulé *Polyhistor*, l'historien de plusieurs choses. C'est un titre auquel répondraient assez les matières diverses des sept premiers chapitres; mais les cinquante-deux autres contiennent une géographie embarrassée d'accessoires historiques mal choisis et mal présentés. Solin ne fait qu'abréger et gâter Pline : Joseph Scaliger ne voit en lui qu'un auteur futile, *auctor valde futilis*; Saumaise le traite plus sévèrement encore et finit par le comparer à un singe qui dérange ou bouleverse tout ce qu'il touche : *merum nugatorem, merum miscellionem, omnia turbantem et confundentem simium*. Sans manquer, à ce point, de respect pour un auteur compté quelquefois au nombre des classiques, on peut assurer que le livre de Solin ne fournit aucune notion nouvelle à la géographie, aucun fait remarquable à l'histoire de cette science.

Les savants ont coutume de rapporter au temps de Théodose Ier une fameuse carte géographique connue sous le nom de Peutinger, antiquaire estimable qui mourut en 1547 et chez qui elle fut trouvée quelque temps après. Qu'elle soit une très-mauvaise image de l'état réel de la terre, on doit s'y attendre : elle n'en serait pas moins précieuse, si elle retraçait fidèlement l'état des connaissances géographiques à la fin du quatrième siècle. Mais elle ne rend pas ce service. Selon toute apparence, c'est un de ces itinéraires dessinés, *itineraria picta*, qui, chez les Romains, servaient à diriger les généraux, à régler la marche des troupes; qui indiquaient les routes plutôt qu'ils ne les tra-

çaient, marquaient les distances par des chiffres plutôt que par des espaces, et n'avaient aucunement pour but de fixer les positions des lieux à traverser. « Cette « carte qui n'a qu'un pied de hauteur et plus de vingt-« deux de longueur, embrasse, dit M. Lacroix, toute « l'étendue du monde connu alors, mais rétrécie du « nord au sud, d'une manière qui la fait paraître ab-« surde, quand on ne fait pas attention que les objets « marqués de part et d'autre sur la route n'y sont « placés que comme des repères, pour indiquer les « régions que la route traverse, sans avoir égard à « leur configuration, que la forme de la carte, destinée « à être roulée, ne permettait pas de conserver. » Cependant, messieurs, comme les distances que cette carte détermine entre certains lieux qui subsistent encore, ont été trouvées assez exactes, on présume que celles qu'on ne peut plus vérifier immédiatement le sont aussi, et en conséquence on la place au nombre des monuments de la géographie ancienne. Elle a dû, par sa construction informe, contribuer à répandre des notions fausses; et il est fort possible encore qu'elle ait été altérée et surchargée par ceux qui l'ont transcrite : il paraît que la copie trouvée chez Peutinger n'est pas très-ancienne, qu'elle est peu antérieure au quatorzième siècle; en sorte que son autorité, tout à fait nulle pour les distances qu'elle n'exprime pas en chiffres, n'est pas non plus très-imposante à l'égard des lieux qui ne sont pas nommés dans des monuments d'une antiquité et d'une authenticité plus certaines. Elle a introduit dans la nomenclature beaucoup d'articles qu'il serait, je crois, permis de déclarer suspects, par cela seul que les écrits qui l'ont pré-

cédée n'en présentent aucun vestige. Ainsi quoiqu'elle ait été plusieurs fois gravée et commentée, quoiqu'elle ait pu mettre sur la voie de quelques recherches utiles, il convient, ce me semble, de n'en faire usage qu'avec une circonspection extrême dans les questions que les textes des géographes et des historiens, grecs et latins, n'achèvent pas ou ne commencent pas de résoudre. Nous verrons quelquefois cette carte de Peutinger servir de base à de vaines hypothèses dont l'unique effet est d'imprimer une teinte conjecturale à l'histoire.

Cette carte dont, à mon avis, on a fort exagéré l'importance, est du moins plus curieuse que les productions géographiques du siècle qui a suivi celui de Théodose; comme l'itinéraire en vers latins de Rutilius Numatianus, le traité des fleuves de Vibius Sequester, la cosmographie d'Æthicus, et l'abrégé de géographie qui sert d'introduction à l'ouvrage historique d'Orose. Æthicus le cosmographe a rédigé une suite de tableaux desquels il résulte que le globe terrestre contient précisément trente mers, soixante-douze îles, quarante montagnes, soixante-dix-huit provinces, trois cent soixante-dix villes, cent cinquante-sept fleuves et cent vingt-cinq nations; il en donne des listes arides, n'indique de positions et de distances qu'à l'égard des fleuves, et connaît si peu ceux qui arrosent la France qu'il ne nomme, ne désigne ni la Seine ni la Loire. A leur place, il parle d'un fleuve Géon qui, dit-il, à sa source dans les Gaules et se jette dans l'Océan occidental, après un cours de 402 milles. *Fluvius Geon nascitur in Galliarum campis, influit Oceano occidentali, currit millia quadringenta duo.* Ne voilà-t-il pas une notion bien précise, une manière fort utile de dé-

crire les contrées du globe? Or, cet échantillon donne une idée trop juste et du traité d'Æthicus et des opuscules du même genre composés par ses contemporains. La décadence est sensible lorsque après les ouvrages de César, de Strabon, de Ptolémée, on descend à de pareilles productions. Vibius Sequester n'est pas beaucoup plus instructif : son traité est une sorte de dictionnaire des fleuves, des lacs et des montagnes dont les poëtes font mention. Ce serait bien plutôt le sixième livre de Martianus Capella qui pourrait nous retracer ce qu'on avait alors conservé d'idées un peu saines sur la distribution, les positions, l'étendue des regions terrestres; car ce livre, sous le titre de géométrie, ne contient qu'une géographie, simple abrégé de celle de Pline, mais plus méthodique et plus court que celui de Solin.

Marcien, auteur grec, a composé, vers le même temps, sous le nom de périple, une description sommaire des diverses parties du monde et un sommaire de la géographie d'Artémidore. Ces opuscules et ceux de la même espèce n'ont de mérite et de valeur que par les fragments d'ouvrages plus anciens qui s'y rencontrent. On a rassemblé, quoique incomplétement, ces abrégés, ces périples, on en a formé des recueils qui portent le titre de petits géographes grecs. M. Gail fils en donne aujourd'hui une édition nouvelle beaucoup mieux ordonnée et plus instructive que les précédentes; elle doit réunir tout ce qui a été écrit en grec sur la géographie, à l'exception des ouvrages de Strabon, de Ptolémée, de Pausanias et d'Étienne de Byzance qui ont été appelés les quatre grands géographes grecs à cause de l'étendue de leurs livres. Étienne de Byzance avait fait

un très-ample dictionnaire grammatical, historique et géographique; nous n'en avons, dit Bayle, qu'un assez mauvais abrégé, dédié à l'empereur Justinien par le grammairien Hermolaüs. Cet abrégé n'a pas laissé d'être utile aux géographes, aux mythologistes, aux antiquaires; mais l'ouvrage qu'il remplace eût apparemment présenté une instruction plus riche et plus profonde.

Nous avons dû, messieurs, parcourir ces fastidieux détails, pour nous convaincre qu'il n'y a eu aucun progrès depuis le deuxième siècle de l'ère vulgaire jusqu'à la fin du cinquième. C'est au livre de Ptolémée qu'on peut en quelque sorte arrêter le compte de la géographie ancienne. Nous avons vu combien la description de la terre était restée inexacte et défectueuse après tant d'études et de recherches, et combien cependant cette ébauche inparfaite tendait à s'altérer et presque à s'effacer après le siècle des Antonins. Mais nous sommes ainsi arrivés jusqu'au temps où la division et la décadence de l'empire romain, où les irruptions des peuples barbares changeaient la face de la terre, modifiaient les distributions et les nomenclatures géographiques. Vous avez pu remarquer, messieurs, que les Grecs et les Romains connaissaient trop peu l'est et le nord de l'Asie, trop peu le nord et l'est de l'Europe pour que nous puissions espérer de puiser dans leurs livres de bien vives lumières sur l'origine et les transmigrations des peuples divers qui habitaient ces vastes régions. Il est d'ailleurs infiniment probable que ces peuples, ou du moins quelques-uns, se sont plus d'une fois déplacés, que leurs expéditions successives les ont diversement séparés ou réunis entre eux, et qu'ils ont pu encore se

confondre quelquefois avec les habitants des contrées qu'ils envahissaient. On n'a sur de tels faits qu'un bien petit nombre d'anciens témoignages, si même on doit donner ce nom à des récits postérieurs de plusieurs siècles aux événements qu'ils concernent ; en un mot, on est réduit à de simples traditions, bien incohérentes et bien fugitives. Aussi, pour remonter à ces origines, a-t-il fallu n'être difficile ni sur les indications, ni sur les rapprochements, ni sur les hypothèses. Les plus légères ressemblances de noms ou de syllabes suffisent à Bochart pour composer le tableau de la dispersion des peuples : jamais une imagination déréglée n'a plus abusé de la science. C'est une étrange histoire que celle qui se fonde presque uniquement sur des étymologies, des homonymies ou même sur des anagrammes. Cependant, à défaut de textes, on s'accoutume tellement à chercher les faits dans les vocabulaires, dans la comparaison, la décomposition et le bouleversement des mots, qu'on finit par ne pas douter de la sûreté parfaite d'une méthode si ingénieuse. Il paraît tout simple, par exemple, d'identifier les Goths et les Gètes, et de retrouver le nom des Hérules dans le mot anglais *earl* qui signifie comte. Les voyelles ne pouvant embarrasser, puisqu'en effet elles se prennent souvent l'une pour l'autre, il n'y a plus qu'à déplacer les consonnes et qu'à profiter aussi de tous les exemples de leurs métamorphoses, pour obtenir à volonté les résultats que l'on désire. Ces jeux d'esprit, qui sont à peu près en histoire ce que les acrostiches et les bouts rimés étaient en littérature, ne sauraient plus, ce me semble, être admis dans des études sérieuses et qui aspirent à quelque exactitude, ils nous sont interdits par

les règles de critique que nous avons déduites de l'examen des véritables sources de l'histoire.

Nous devons néanmoins, pour compléter le tableau de la géographie ancienne, et pour nous préparer à bien saisir l'aspect de la géographie du moyen âge, attacher, s'il se peut, aux différents noms de plusieurs peuples barbares, des idées distinctes et positives. Tant qu'il ne s'agit que des Égyptiens, des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs, des Carthaginois, des Romains, les noms de ces nations se fixent, pour ainsi dire, d'eux-mêmes sur des parties déterminées du globe. Il en est à peu près de même des anciens Indiens; nous les trouvons au sud-est de l'Asie, comme les Scythes au nord de l'Asie et de l'Europe. Nous saurions assez où placer les Chinois, s'ils étaient nommés ou désignés par quelque auteur classique, grec ou latin; mais il paraît incontestable, surtout depuis les recherches de M. Gossellin, que les *Sinæ* dont nous parlent les anciens, habitaient le royaume de Sian, dont nous avons fait Siam, et non pas la Chine. Il est probable aussi que les *Seres* ou habitants de la Sérique n'étaient que des Indiens; c'est ainsi qu'ils sont qualifiés dans le dictionnaire d'Étienne de Byzance. Si, d'une part, il y a lieu de penser que la Chine n'entrait pas dans la géographie des Grecs et des Romains, et si, au contraire, plusieurs autres peuples de l'Asie et de l'Europe y prennent des positions qu'il est immédiatement facile de reconnaître, les difficultés qui peuvent nous rester à éclaircir ne concerneront que des nations trop vagabondes, ou trop peu connues avant le cinquième siècle de l'ère vulgaire, pour que leurs noms se soient attachés à certaines contrées. Cependant ces nations vont figurer

dans l'histoire du moyen âge, y jouer même les principaux rôles, et par conséquent il nous importe de retrouver, s'il est possible, quelques-uns de leurs vestiges dans les temps antérieurs. Tel a été l'objet d'un très-grand nombre de recherches dont je dois me borner à vous présenter ici les résultats les plus plausibles, en écartant surtout ceux qui ne sont fondés que sur de vains rapprochements de mots ou de syllabes.

Peuplée avant l'Europe, l'Asie a versé une partie de sa population sur nos contrées : ces transmigrations remontent aux siècles les plus antiques. Mais c'est surtout depuis l'ouverture de l'ère vulgaire jusqu'en 1250 qu'on voit ces peuples se répandre ou se fixer en Occident, mot par lequel j'entends ici toute l'Europe actuelle. Recueillir dans les historiens de l'antiquité et dans les chroniques du moyen âge ce qui concerne les émigrations, les colonies, les incursions des barbares; distribuer de siècle en siècle tous les mouvements de cette nature, ce serait un travail extrêmement utile et qui jetterait beaucoup de lumière sur la géographie historique; mais il n'existe encore en ce genre que des essais partiels ou que des systèmes assez mal établis. Nous devons nous borner, en ce moment, aux résultats les plus probables.

Le nom de Huns s'applique à un très-ancien peuple de la Scythie ou Tartarie occidentale. L'empire des Huns fut, dit-on, fondé plus de douze siècles avant notre ère; mais leur histoire ne commence à être un peu connue que deux cents ans avant Auguste, quand ils subjuguèrent les Tartares, au nord de la Corée, s'étendirent à l'occident jusqu'à la mer Caspienne, et occupèrent la région que nous appelons Tartarie. Bientôt ils

se divisèrent en plusieurs peuples qui, sous différents noms, conquirent une très-grande partie de l'Asie. Au temps de l'empereur Valens, ceux qui avaient conservé le nom de Huns se répandirent autour du Palus-Mœotis, du Tanaïs et du Danube; ils envahirent ou dévastèrent des provinces romaines. Attila, leur chef, passa le Rhin, s'avança dans l'intérieur des Gaules, prit Mayence, Trèves, Strasbourg, Toul, Metz, Besançon, Orléans, et s'approcha de Paris. Pour arrêter tant de conquêtes et de ravages, Aetius, général romain, réunit ses forces à celles de Théodoric, roi des Visigoths, et battit Attila dans la plaine de Mauriac, en Champagne. On dit que 300,000 hommes périrent dans cette bataille. Attila vaincu se réfugia en Pannonie, aujourd'hui Hongrie, répara ses pertes, fondit sur l'Italie, pilla Parme, Plaisance, Milan, Pavie et Vérone. Rome aurait eu le même sort, si l'empereur Valentinien ne se fût pressé de traiter avec le roi des Huns et de lui promettre un tribut. Après avoir regagné les bords du Danube, Attila préparait une nouvelle expédition dans les Gaules, lorsqu'il mourut en 454. On l'appelait le fléau de Dieu, la terreur des hommes, l'ennemi du monde; il se donnait à lui-même ces qualifications toujours convenables à ses pareils. L'effroi que ses soldats inspiraient à l'Europe entière, se manifeste à nos yeux dans les horribles portraits que les chroniqueurs nous font de ces barbares. Du reste, aucun successeur d'Attila n'hérita de sa puissance : les Huns se désunirent, leur nom s'effaça de l'histoire, ou n'y subsista du moins que dans le nom de Hongrie (*Hungaria*), substitué à celui de Pannonie.

Les Slaves ou Sclavons paraissent fort anciens. Fré-

ret soupçonnait que leur langue, vu ses conformités avec le grec, avait jadis été commune à toutes les peuplades réunies sous le nom de Pélasges. Procope dit que, depuis] les temps antiques (ἐκ παλαιοῦ,) ils avaient un gouvernement démocratique. On lit dans Moïse de Chorène, auteur arménien du cinquième siècle, qu'au premier, leur nom était bien connu en Europe. Tout ce que nous en pouvons savoir, c'est qu'ils sont à comprendre au nombre des peuples que l'antiquité appelait Scythes ou Sarmates; mais le nom de Slave est lui-même générique : il s'applique aux Antes, aux Bechmans ou Bohémiens, aux Sorabes, aux Obotrites, aux Wilzes, aux Avares, aux Silésiens, aux Poméraniens, aux Polonais, à bien d'autres encore; et ce que Procope dit du régime démocratique des Slaves ne convient réellement qu'à une partie d'entre eux. Au surplus, on ne rencontre guère, sauf la diversité des formes, que le pur despotisme ou la pure démocratie dans toutes ces hordes barbares. Ces deux gouvernements sont les plus simples de tous, ils sont les ébauches les plus grossières de l'association politique. Presque partout, l'on part de l'un de ces deux points extrêmes pour arriver à l'autre à travers un long cours de révolutions; mais asservis ou libres, tous les Slaves étaient superstitieux et sauvages. Nous ne savons point à quelle époque ils s'établirent entre l'Elbe et la Vistule : seulement Jornandès nous dit que les Vénèdes, peuplade slave, se répandirent, vers l'an 500, dans l'intérieur de la Germanie. Hermold, qui a écrit au douzième siècle une chronique des Slaves, les divise en orientaux et occidentaux. Les premiers se confondraient avec les Vandales, les seconds correspondraient aux

Bohémiens, aux Polonais et aux Moscovites. La question est de savoir si l'on doit faire venir de la Scandinavie, des bords de la mer Baltique, les Slaves qui, au VI[e] siècle, ravagèrent la Grèce, fondèrent le royaume de Pologne, passèrent le Danube, inondèrent l'Illyrie et y formèrent des établissements qui ont fait donner le nom d'Esclavonie à cette contrée; ou s'ils venaient de l'Orient, ou si c'étaient différentes bandes parties de divers points. Ce qui semble avéré, c'est qu'au sixième siècle, la langue esclavone était répandue de l'Adriatique à la Baltique, et de la Baltique à la mer Caspienne. Au temps de Dagobert, des Slaves occidentaux envahirent la Thuringe; sous Louis le Débonnaire, des Slaves orientaux envoyèrent à Francfort des ambassadeurs partis des bords du Palus-Mœotis, aujourd'hui la mer d'Azof. Il paraît donc indispensable de distinguer plusieurs races sclavones, parmi lesquelles sans doute il faut compter le peuple qui habitait la Moscovie en 761, quand les Varaiges russes vinrent, d'une contrée plus septentrionale de l'Europe, conquérir et fonder l'empire de Russie. Nestor, l'un des premiers chroniqueurs de la Russie, dit expressément que la contrée envahie par les Varaiges était habitée par des Slaves.

J'ai nommé les Vandales, et j'ai dit qu'ils avaient été quelquefois considérés comme une race sclavone. Mais la question de savoir si en effet ils étaient Slaves ou s'ils étaient Goths, a été fort débattue; et, dans l'absence de tout témoignage ou monument décisif, les dissertations n'ont produit à peu près aucun résultat. Peut-être néanmoins conviendrait-il de distinguer les Vandales et des Slaves et des Goths, et de les placer entre ces deux nations. *Vandelen* en langue gothique et

en allemand veut dire *errer* : apparemment les Vandales ont été plus vagabonds que leurs voisins qui l'étaient déjà beaucoup. Et, en effet, avant le règne d'Auguste, ils occupaient ce que nous appelons aujourd'hui le Brandebourg et le Mecklembourg ; sous ce même empereur, ils s'étendirent jusqu'aux bords du Rhin ; Tibère les en chassa, et l'on dit qu'ils allèrent s'établir entre le bosphore Cimmérien et le Tanaïs, prenant ainsi le pays et le nom des Slaves. D'autres Vandales se répandaient sur les rives du Danube, dans les provinces aujourd'hui nommées Transylvanie, Moldavie, Valachie : ils s'étaient emparés de la Pannonie, d'où les expulsa Marc-Aurèle. Cent ans après, ils firent des irruptions dans les provinces romaines ; mais Aurélien et Probus les repoussèrent. Au commencement du cinquième siècle, on les voit se réunir aux Suèves et aux Alains pour se rendre maîtres d'une partie de l'Espagne ; ensuite ils passent en Afrique sous la conduite de Genseric, leur général et leur roi. Ce Genseric, après avoir enlevé aux Romains plusieurs provinces africaines, vint piller Rome en 455 et infester les côtes de la Sicile et de la Grèce. Peu après, l'empereur Zénon se vit forcé d'abandonner aux Vandales tous ses droits sur l'Afrique : ils n'en ont joui que jusqu'au règne de Justinien, époque où ils disparaissent à peu près de l'histoire ; mais ils avaient contribué à peupler plusieurs pays européens. Quelquefois encore les géographes donnent le nom de Vandalie à une partie de la Poméranie ducale et du duché de Mecklembourg. Les Vandales sont accusés d'avoir détruit beaucoup de monuments antiques, à tel point que leur nom sert à exprimer particulièrement ce genre de ravages. Au fond,

toutes les races barbares dont nous parlons ici ont été presque au même degré dévastatrices; et il n'est pas étonnant que nous connaissions si peu leur histoire, quand elles nous ont ravi, le plus qu'elles ont pu, les moyens d'étudier celle des anciens peuples civilisés.

Les Goths, parmi lesquels on a, disions-nous tout à l'heure, compris quelquefois les Vandales, étaient, selon toute apparence, un de ces vieux peuples du Nord, qui, à différentes époques, se sont élancés sur le Midi. On peut supposer, si l'on veut, que l'île de Gothland fut leur berceau, pourvu que l'on reconnaisse qu'ils occupaient une partie de la Scandinavie continentale, de cette prétendue île Baltie ou Basilie si souvent indiquée par les géographes latins et grecs. Pythéas distinguait les Goths des Teutons : on les a, comme je l'ai remarqué, confondus avec les Gètes; cette opinion est même fort ancienne, et Jornandès n'est pas le premier qui l'ait adoptée. Toutefois, si l'on ne veut s'en rapporter qu'à des témoignages et non à de simples ressemblances de mots, je crois qu'on trouvera probable que les Gètes qui disparurent en se mêlant aux Thraces, n'avaient rien de commun avec les Goths : ceux-ci, ordinairement désignés comme un peuple scythe ou sarmate, ne passèrent le Danube que vers la fin du deuxième siècle; ils s'avancèrent jusqu'à la Thrace où il n'y avait plus de Gètes; et, réunis à d'autre barbares, ils pénétrèrent, vers 256, en Illyrie. Peu d'années après, nous voyons des Goths chassés de l'Asie par des troupes romaines, des Goths réfugiés sur le mont Hæmus où ils sont en proie à tous les fléaux, des Goths enfin qui se font chrétiens en 325. Reste à savoir si tous ces Goths sont le même peuple,

s'il ne faut pas distinguer ceux qui formaient un corps de nation de ceux qui allaient errant par bandes. On demande quand s'est établie la division des Ostrogoths et des Visigoths, c'est-à-dire des Goths de l'est et de l'ouest? quelle était originairement la limite entre les uns et les autres? C'est, messieurs, ce qu'il faut nous résoudre à ignorer, à moins que nous n'aimions mieux le mal savoir; car aucun texte, aucun monument contemporain ne peut nous l'apprendre; et les résultats des conjectures modernes ne valent guère la peine que l'on a prise à composer de si longues dissertations, ni trop même celle que l'on prendrait à les lire. Le culte qu'on doit à l'histoire est de la conserver pure, de la rendre, autant qu'il se peut, une science exacte, et de ne pas la transformer en un art divinatoire. Les Visigoths, de quelque lieu qu'ils vinssent, s'établirent dans l'Espagne, dans les Gaules, et attaquèrent l'empire romain. Athanaric, un de leurs monarques, fut vaincu par Théodose. Élu roi des Goths, Alaric Ier assiégea deux fois la ville de Rome, la prit et la pilla. Après lui, le royaume d'Espagne échut à son frère Ataulphe, qui épousa la sœur de l'empereur Honorius. Au sixième siècle, l'Espagne et la Gaule méridionale appartenaient à Alaric II que Clovis vainquit et tua de sa main à Vouillé près de Poitiers. Affaiblis ainsi dans les Gaules, les Visigoths restèrent maîtres de l'Espagne jusqu'à l'invasion des Maures, au huitième siècle. Quant aux Ostrogoths, leur plus célèbre prince est Théodoric, qui les conduisit de Thrace en Italie, et vainqueur d'Odoacre, établit à Ravenne le siége d'une nouvelle monarchie italienne. Sa domination s'étendait sur la Sicile, sur la Dalmatie, sur la Pannonie, la Provence,

le Languedoc et une partie de l'Espagne. On doit des éloges à son administration; mais il a fait périr Boëce en 526 : il mourut lui-même, peu de jours après, déchiré, dit-on, de remords. Théodoric eut pour successeur sa veuve Amalazunte, qui gouverna au nom de leur jeune fils Athanaric; puis un Théodat, qui fit étrangler cette Amalazunte, sa bienfaitrice; un Vitigès que Bélisaire désarma et emmena captif à Constantinople; un Totila par qui Rome fut deux fois ravagée; un Théïa enfin qui, vaincu par Narsès, expira dans un combat en 553. Là finit la domination des Ostrogoths sur l'Italie, qui rentre jusqu'en 568 sous la puissance des empereurs byzantins; mais le nord de l'Europe restait peuplé par d'autres Goths qualifiés scandinaves, qui, dans le cours des siècles suivants, s'élancèrent sur l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, ainsi que sur diverses parties de l'Italie et de la Gaule. Fort souvent ces armées barbares se composaient à la fois de Danois, de Suédois et de Norwégiens. Néanmoins ce furent principalement des Danois qui envahirent la Germanie et la Grande-Bretagne, des Suédois qui conquirent la Russie, des Norwégiens qui vinrent, sous le nom de Normands ou hommes du Nord, s'établir dans une province occidentale de la France.

Les Francs, les Saxons, les Lombards, les Bourguignons sont des peuples germains auxquels la dénomination de gothiques ne s'étend pas d'ordinaire, et ne semble point en effet convenir. Il est difficile de démêler leurs origines. Tacite nous apprend que les Lombards, quoique placés au milieu de diverses nations puissantes, entre l'Elbe et l'Oder, avaient su conserver leur indépendance. Au temps de Marc-Aurèle, ils quittè-

rent leurs foyers, s'avancèrent vers le Danube, le traversèrent, s'emparèrent d'une province d'où ils furent bientôt chassés par les généraux romains Vindex et Candidus après quoi, deux siècles se passent sans qu'il soit question d'eux dans l'histoire. Ils reparaissent vers l'an 487, aident Odoacre, roi des Hérules, à s'emparer de l'île de Rugen, où dans la suite ils s'établirent eux-mêmes. Au sixième siècle, ils envahirent et subjuguèrent la Pannonie, se répandirent en Italie au nombre de deux cent mille: leur chef Alboin fut proclamé roi, et l'on vit commencer un royaume d'Italie, qui comprenait la Gaule cisalpine, divisée en cispadane et transpadane, en deçà et au delà du Pô. L'Étrurie ou la Toscane en faisait partie; et les Vénitiens, que Narsès avait affranchis du joug des Ostrogoths, étaient, à la fin du VIe siècle, retombés sous celui des Lombards. Les rois ou ducs, successeurs d'Alboin, avaient des sujets païens, ariens, catholiques : l'un de ces ducs permit expressément de professer toute religion. Il y avait en chaque ville deux évêques, l'un catholique et l'autre arien, qui tous deux laissaient en paix les idolâtres répandus dans les bourgs et les villages. Cette monarchie finit à Didier. Charlemagne, qui le détrôna, se déclara roi de Lombardie, laissant à ce peuple ses lois, ses usages, ses priviléges, excepté pourtant la liberté des consciences. Cette dernière condition de l'association politique a toujours été la plus difficile à obtenir, et les malheurs qu'entraîne son absence, remplissent une très-grande partie de toutes les histoires modernes.

Les Bourguignons habitaient les bords de la Vistule; Fastida, roi des Gépides, les ayant chassés, vers le milieu du troisième siècle, ils se retirèrent en deçà de

l'Elbe, un peu au-dessous des Thuringiens. Probus les contraignit d'abandonner ce séjour; mais ils y étaient rentrés quand Valentinien les appela au secours des Romains contre Attila. Après cette expédition, ils retournèrent entre l'Elbe et le Rhin, jusqu'à ce que, passant le second de ces fleuves, ils envahirent, au commencement du cinquième siècle, la partie des Gaules qui avoisine le Haut-Rhin, la Saône et la Loire, et qui depuis a pris les noms de comté et de duché de Bourgogne. En même temps, les Francs, autre peuple germain, se répandaient sur des parties plus occidentales et plus septentrionales de la Gaule, de cette contrée dont les plus anciens habitants avaient porté le nom de Celtes.

On donne aux Celtes une très-haute antiquité. S'il en fallait croire Ammien Marcellin et Timagène qu'il cite, le nom des Celtes serait originairement celui de Celtus, l'un de leurs rois dont la mère s'appelait Galatie. Ce nom viendrait, selon Appien, d'un Celtus, fils du cyclope Polyphème, et conquérant de tous les pays nommés depuis Celtiques. Maintenant, quels sont ces pays? C'est l'Europe entière, au dire de certains savants; mais la plupart réservent cette dénomination aux provinces de la Gaule qui sont comprises entre la Méditerranée, les Alpes, le Rhin et l'Océan. Schœpflin a défendu fort plausiblement ce second système. Du reste, on raconte qu'au temps de Tarquin, les Celtes se répandirent d'une part en Italie, de l'autre en Allemagne; que Bellovèse, chef de la première de ces expéditions, traversa les Alpes, et soumit le Piémont, le Milanez, le Mantouan, une partie de l'État vénitien, en un mot tout ce qui a pris le nom de Gaule cisal-

pine; que Sigovèse, conquérant plus heureux encore, pénétra dans la forêt d'Hercynie (dont presque toute la Germanie était alors couverte) et s'empara de la Bohême; que de là les Celtes portèrent leurs armes toujours victorieuses jusqu'aux bords du Pont-Euxin, occupèrent la Pannonie, la Thrace, la Grèce, la Bithynie, la Cappadoce, la Paphlagonie, l'Asie Mineure. Ces Celtes-là sont distingués par les noms de Gallo-Grecs ou de Galates. D'autres s'éloignèrent un peu moins de la Gaule, s'établirent dans la Lithuanie, la Livonie et la Prusse, sous le nom d'Estiens; dans l'Illyrie, sous le nom de Carnes; dans la Bohême, sous le nom de Boyens; enfin sous celui d'Helvétiens, autour des Alpes et du Haut-Rhin. On remarque des colonies celtiques jusque dans la Scythie, où ces nouveaux habitants furent désignés par le nom de Celto-Scythes. Celui de Celtibères, fort ancien dans l'Espagne Tarragonaise, donne lieu de penser que les Celtes y ont pénétré de bonne heure; mais on ignore à quelle époque. On ne sait pas mieux quand ils s'introduisirent en Angleterre. Ils en avaient occupé, bien avant le siècle de Tacite, la partie méridionale : ce qui restait alors, ce qui reste encore aujourd'hui de conformités sensibles de mœurs et de langage entre ces provinces de la Grande-Bretagne et celles de la Gaule occidentale, suffit pour nous indiquer, quoique bien vaguement, d'antiques transmigrations. Ainsi, l'on a lieu de supposer que, resserrés originairement dans la Gaule, en deçà des Pyrénées, des Alpes et du Rhin, les Celtes se sont assez répandus hors de ces limites, pour qu'une partie de leur postérité se trouve éparse dans l'Espagne septentrionale et dans l'Italie, sur l'une et l'autre rive

du Pô, dans toute la Germanie et au midi de l'Angleterre. Ils occupaient ces contrées quand elles subirent la domination romaine; et une grande partie de la population y était celtique encore, lorsque l'Empire d'Occident s'écroula et que les États modernes s'établirent.

Telle est donc, messieurs, l'idée générale que nous pouvons prendre de l'état du monde et de l'état des connaissances géographiques à la fin du cinquième siècle de l'ère vulgaire. On avait établi des rapports entre les cercles et les points du globe terrestre et ceux du globe céleste. On cherchait à déterminer, par longitude et latitude, les positions et les distances; et bien qu'on ne pût encore parvenir à une exactitude rigoureuse, bien qu'on fît la Méditerranée trop longue d'environ cinq cents lieues, bien qu'on reculât beaucoup trop à l'orient l'embouchure du Gange, on mesurait approximativement les petites distances qui n'excédaient pas trois ou quatre degrés. La terre avait été décrite du nord-ouest au sud, depuis Thulé ou l'Islande, non plus seulement jusqu'à la Taprobane ou Ceylan, mais jusqu'à vingt degrés au-dessous de l'équateur; et malgré les défauts de cette description, surtout en ce qui concerne les directions des fleuves, des monts et des côtes, elle donnait au moins des notions usuelles relativement aux pays qu'habitaient ou avaient habités, en Afrique, les Égyptiens et les Carthaginois; en Asie, les Arabes, les Assyriens, les Mèdes, les Perses et même les Indiens; en Europe, les Grecs et les Romains. L'Italie, l'Espagne, la Gaule, la Grande-Bretagne et enfin la Germanie avaient été visitées, et les figures qu'on en traçait commençaient à devenir

moins inexactes. Mais le nom vague de Scythie ou de Sarmatie s'étendait sur toutes les autres contrées de l'Europe, comme sur le nord de l'Asie; et la Scandinavie demeurait détachée du continent européen. C'est dans la vaste Scythie qu'on cherche, à la lueur de quelques textes historiques, l'origine des Huns et des Goths. L'antique berceau des Slaves paraît plus méridional, plus rapproché de la Grèce; mais c'est encore dans la Scythie que se sont répandues la plupart des races slavones, même avant les temps où s'élancèrent de la Gaule, des bandes celtiques; des bords de la Vistule, les Bourguignons; et de la Germanie, les Saxons, les Lombards et les Francs, pour occuper, parcourir, dévaster différentes contrées de l'Europe.

Chez les nouveaux peuples formés du mélange des anciennes nations, soit fixées et civilisées, soit vagabondes et barbares, que devint la géographie depuis l'an 500 jusqu'à l'an 1500? c'est ce que nous aurons à examiner dans nos prochaines séances.

TROISIÈME LEÇON.

ANNÉES 500-1300.

Messieurs, depuis la fin du second siècle de l'ère vulgaire, jusqu'au commencement du sixième, la géographie ne s'était enrichie d'aucun ouvrage important, d'aucune connaissance nouvelle. Elle était demeurée telle que, après Strabon et Marin de Tyr, l'avait laissée Ptolémée. On ne parcourt avec Pausanias que la Grèce; on ne trouve dans les abrégés cosmographiques de Solin et d'Æthicus que des notions superficielles et confuses, que des nomenclatures incomplètes et inexactes. La carte trouvée chez Peutinger, quand même elle remonterait au temps de Théodose, quand elle n'aurait point été altérée dans le cours du moyen âge, aiderait tout au plus à reconnaître quelques positions, à déterminer quelques distances, et jetterait assez peu de lumières sur l'ancien état de la science géographique considérée dans son ensemble. Pour nous former quelque idée des véritables progrès, pour en mesurer l'étendue et en apercevoir les limites, nous avons rapproché des ouvrages de Strabon et de Ptolémée, les récits des historiens; et nous avons essayé d'esquisser ainsi le tableau des contrées alors connues, non-seulement de celles où s'étaient fixées des nations célèbres, mais de celles aussi d'où s'élançaient des peu-

ples barbares, pour en parcourir et ravager plusieurs autres. Il n'est point aisé de suivre, dans les ténèbres de l'histoire, les transmigrations, les courses vagabondes des Huns, des Slaves, des Vandales, des Goths, de certaines bandes soit germaniques, soit même celtiques : si nous n'avions cependant jeté quelques regards sur ces peuplades errantes, nous n'aurions ni assez complétement envisagé la géographie ancienne, ni entrevu les origines de celle du moyen âge. Les incursions des armées barbares et le mélange des nations durent amener la communication d'un certain nombre de connaissances particulières, bien faible dédommagement de tant de calamités. Il eût fallu, pour recueillir ces connaissances, pour les enchaîner à celles qu'on avait depuis longtemps acquises, des études suivies, des travaux méthodiques et des observations attentives que ce bouleversement universel rendait de plus en plus difficiles ou même impossibles.

Une notice fort succincte de l'Empire par un Hiéroclès, appelée Synecdème, ou le compagnon de voyage, et une Topographie du monde, en douze livres, par Cosmas, dit Indopleustès (ἰνδωπλεύστης), navigateur dans les Indes, sont les principales productions géographiques du sixième siècle. Ce Cosmas, moine égyptien, se représente la terre comme une surface carrée, environnée d'une muraille sur laquelle repose la voûte du firmament. Le côté septentrional de ce carré est une montagne derrière laquelle le soleil va se coucher durant les nuits. Nous voilà déjà redescendus à la cosmographie d'Homère ou même au-dessous ; car l'idée d'un disque était un peu moins éloignée de celle d'une sphère et pouvait mieux y conduire. Les détails d'his-

toire naturelle dont Cosmas a parsemé sa topographie sont souvent aussi fort étranges, et l'on a révoqué en doute l'authenticité d'une inscription qu'il a trouvée à Adelis, ville d'Éthiopie, et qu'il a transcrite. C'est Ptolémée Évergète qui parle dans cette inscription. Il y célèbre ses triomphes et nomme des lieux qui ne sont pas tous faciles à reconnaître. L'inscription est datée de la vingt-septième année du règne de ce prince qui ne paraît pas avoir occupé si longtemps le trône d'Égypte. Il se fit, après Cosmas, plusieurs autres pèlerinages, surtout dans la Palestine; mais en général on doit plus d'éloges à la piété de ces voyageurs qu'à leur talent d'observer et d'écrire.

Isidore de Séville, l'un des hommes les plus instruits du sixième et du septième siècle, a inséré beaucoup de notions géographiques dans ses vingt livres d'origines : le quatorzième est même uniquement consacré à cette science. C'est une description abrégée de toutes les parties de la terre, connues des anciens, qui n'ajoute rien à ce qu'en savaient Strabon, Pline et Ptolémée, mais où les principaux résultats de leurs grands ouvrages sont recueillis avec méthode. On avait conservé des cartes de géographie : le fondateur d'une abbaye fameuse, saint Gal, en possédait une; le pape Zacharie faisait usage d'une mappemonde, si nous en croyons Anastase le bibliothécaire. Il en existe une à peu près de la même époque dans la bibliothèque de Turin. Éginhard parle de trois tables d'argent qui appartenaient à Charlemagne, et qui représentaient toute la terre, les villes de Rome et de Constantinople. La plus grande de ces tables fut brisée en 842 et distribuée par morceaux aux soldats de

Lothaire. Ce fait, que rapportent les annales de Saint-Bertin, prouverait qu'on sentait fort peu l'utilité de ces figures. Le roi d'Angleterre, Alfred, prenait plus d'intérêt à la géographie : on croit qu'il a rédigé lui-même la relation latine des voyages de deux navigateurs scandinaves, Other et Wulfstan, qui venaient de visiter les côtes, l'un de la mer Baltique, l'autre de la mer Blanche. C'était en ce même siècle que l'apôtre saint Anscaire parcourait la Scandinavie et consignait dans un journal des détails non encore observés. On dit aussi que, vers l'an 860, Naddok et d'autres pirates norwégiens furent jetés sur les côtes de l'Islande, et que cette île jadis habitée, alors déserte, fut repeuplée par les Scandinaves.

Un fait plus certain et qui appartient davantage à l'histoire des études géographiques, c'est qu'un moine irlandais, nommé Dicuil, rédigea, au neuvième siècle et dès l'an 825, un abrégé intitulé : *De mensura orbis terræ*, qui longtemps n'a été connu que par des citations, mais qui a été publié pour la première fois en 1807 par M. Walckenaer, d'après deux manuscrits de la bibliothèque du roi, et a reparu sept ans après avec des corrections et des notes de M. Letronne. Cet opuscule est en grande partie composé d'extraits de Pline, de Solin, d'Æthicus et d'Isidore de Séville. Mais Dicuil paraît avoir eu connaissance d'un travail fait sous Théodose, c'est-à-dire des mesures de l'empire romain, prises par des envoyés de cet empereur. Il y joint quelquefois ses propres observations et certains détails qu'il emprunte de relations particulières, surtout de celle d'un moine nommé Fidelis qui avait voyagé en Égypte, et dont il n'y a

pas trop lieu d'admirer la sagacité. C'est, à tout prendre, et malgré des erreurs grossières, le meilleur livre de géographie que présente, au neuvième siècle, la littérature occidentale. Mais les Orientaux avaient commencé de se livrer à des travaux plus élevés et plus étendus. Les Arabes qui, sous le règne d'Almamoun, avaient déjà traduit plusieurs ouvrages grecs et spécialement ceux de Ptolémée, osèrent espérer de surpasser leurs maîtres. Du milieu des plaines de la Mésopotamie, ils observèrent la hauteur du pôle et tentèrent de mesurer la terre. Mais en évaluant le degré terrestre, « ils se trompèrent, dit Bailly, d'environ 2,500 toises; ils ne firent pas mieux que n'avait fait Ératosthène, et beaucoup moins bien que Posidonius. » Il faudrait, pour apprécier cette remarque de Bailly, avoir un système bien établi sur la valeur précise des mesures itinéraires indiquées soit par les Arabes, soit par les Grecs; et nous avons vu combien, par rapport à ces derniers, il restait d'incertitude. Deux mahométans, au neuvième siècle, voyagèrent dans l'Inde et à la Chine, et redigèrent une relation dont Renaudot a publié une version française. On a douté de l'authenticité de l'ouvrage : mais de Guignes en a trouvé un manuscrit arabe dans la bibliothèque du roi. Au surplus, c'est un tissu de fables et d'énigmes; les positions des lieux n'y sont pas déterminées. Toutefois on y reconnaît tant bien que mal la route alors suivie pour aller de l'Arabie et de la Perse à la Chine; et l'on y peut recueillir, sur les Chinois, quelques particularités qui, reproduites par Marc-Paul et par des voyageurs modernes, montrent combien les mœurs de ce peuple sont fixes et irréformables.

Ce qui donne du prix à cette relation, c'est qu'elle est l'un des premiers livres non chinois où il soit parlé de la Chine. Car, ainsi que je l'ai exposé dans la dernière séance, M. Gossellin a prouvé que cette vaste contrée n'est aucunement celle où les anciens plaçaient les peuples qu'ils appelaient *Sinæ;* et il est probable que les *Seres* ou habitants de la Sérique étaient des Indiens tout à fait distincts des Chinois.

Aboulrihan ou Albirouni, qu'on a surnommé le Strabon et le Ptolémée des Arabes, a composé une géographie complète, fruit de quarante ans d'études, d'observations et de voyages. Dans le même temps, c'est-à-dire au dixième siècle, Ibn-Haukal en écrivait une qui a été traduite en anglais. Cette version qu'on dit peu fidèle et qui n'a point été faite sur le texte arabe, ne donnerait pas une très-haute idée de l'ouvrage. Il n'y est d'ailleurs question que des pays mahométans, et l'auteur déclare expressément qu'il ne daignera pas s'occuper des autres; ce qui n'annonce point un esprit fort éclairé ni une raison fort étendue.

L'un des plus instructifs monuments de la géographie du moyen âge est dû à l'empereur Constantin Porphyrogénète. C'est une description détaillée des provinces et des villes de l'empire d'Orient et d'Occident : elle explique les dénominations établies au xme siècle, et les rapproche de celles qui avaient été précédemment usitées. Mais elle ne fait connaître aucune contrée nouvelle : c'étaient des Scandinaves qui étendaient alors les connaissances géographiques; ils découvraient le Groënland. C'est au moins ce qu'attestent beaucoup de chroniques; il est vrai qu'elles varient sur la date précise de cette découverte depuis

933 jusqu'à 982; il est vrai aussi que le Groënland, malgré les établissements que les Norwégiens y avaient formés, a été depuis abandonné ou, pour ainsi dire, perdu, qu'on ne savait plus en retrouver la route, et qu'il a fallu le découvrir de nouveau plusieurs siècles après. Quant aux voyages d'Éric Thorwadson, dit le Roux, de Norwége en Islande, et plusieurs fois de l'Islande au Groënland ou terre verte, ils sont racontés avec trop de détails et par trop d'historiens pour être révoqués en doute, et n'offrent d'ailleurs rien d'incroyable, rien même d'extraordinaire, s'il ne s'agit que de la côte orientale du Groënland. Mais on dit aussi que ce même Éric et un autre Norwégien nommé Gun-Biorn, ont suivi cette côte jusqu'au cap Farewell; qu'ils ont doublé ce cap, et visité la côte occidentale. On dit plus; et, selon des traditions admises en Danemarck et en Norwége, ce même Biorn, ou un autre Biorn, et Léif, fils d'Éric le Roux, atteignirent, en l'an 1000 ou 1001, une terre qui fut appelée Windland, parce qu'un Allemand qui était du voyage y trouva un fruit semblable au raisin. On place le pays dont il s'agit au cinquante-cinquième degré de latitude boréale ou même au quarante-neuvième, de telle sorte qu'il correspondrait à une partie du Labrador ou à l'île de Terre-Neuve. On en conclut que dès le dixième ou onzième siècle, des Européens visitèrent l'Amérique septentrionale, et l'on raconte qu'un évêque du Groënland se rendit en 1121 au Windland pour y porter la foi chrétienne. Quelques savants même ont prétendu que cette côte avait été abordée par des Islandais avant l'expédition de Léif et de Biorn. Pour confirmer ces récits et surtout celui qui concerne ces deux

derniers personnages, on a cru reconnaître, sur les rives de l'Ohio, des restes de fortifications, monuments d'une ancienne invasion des Scandinaves. Du reste, aucune trace de leur séjour au Windland, ni de la mission apostolique de 1121, n'a été remarquée au seizième siècle par ceux qui ont retrouvé ces mêmes lieux, et il faut noter de plus qu'après cette année 1121, les Saga ou livres historiques des Islandais, et les chroniques norwégiennes, ne font plus aucune mention du Windland ni de la colonie scandinave qui avait dû s'y établir. Snorro et les autres historiens du moyen âge, qui racontent ce voyage de Biorn et de Léif, écrivaient deux ou trois cents ans après l'époque de cette expédition. Observons enfin que si une fois quelque tempête a pu transporter des navigateurs européens d'une côte à l'autre du détroit de Davis (espace de deux à trois cents lieues), il est difficile de supposer que le même phénomène se soit renouvelé à point nommé, chaque fois qu'on est revenu du Windland, chaque fois qu'on y est retourné; qu'il serait plus difficile encore de comprendre comment la navigation des Norwégiens était alors assez avancée pour traverser à volonté ce détroit.

Tels sont les motifs qui m'entraîneraient à douter d'un récit que néanmoins Malte-Brun et d'autres écrivains ont, en ces derniers temps, reproduit comme fort probable. C'est à vous, messieurs, d'en apprécier la vraisemblance. J'ajouterai qu'Adam de Brême, qui écrivait en 1077, et qui nous rend compte de ses entretiens avec le roi de Danemark, Suénon, paraît avoir pleinement ignoré, ainsi que ce prince, la découverte dont je viens de parler. Mais il a visité les

États du nord de l'Europe et les îles de la mer Baltique : la description qu'il en fait contient des détails que personne encore n'avait donnés avant lui ; au lieu que lorsqu'il s'agit des pays qu'il n'a point parcourus, par exemple, de la Grande-Bretagne, il copie les fables débitées par Solin ; il dit, d'après cet auteur, qu'Ulysse a débarqué en Écosse et qu'il n'y a point d'oiseaux en Angleterre. Vers le temps où écrivait Adam de Brême Guillaume le Conquérant faisait travailler au Doomsday-Book, sorte de topographie et de statistique de la plupart des provinces anglaises, dont la publication entière n'a eu lieu que de nos jours.

Nous arrivons à l'époque des croisades qui ont été quelquefois considérées comme une nouvelle carrière ouverte aux études géographiques. Elles ont assurément beaucoup plus dépeuplé l'Europe qu'elles n'ont fait connaître l'Asie et l'Afrique, et si nous avions à fixer ici nos regards sur les calamités publiques et les innombrables malheurs particuliers qu'elles ont immédiatement causés, nous n'en serions pas consolés par la recherche plus difficile des modiques progrès qu'elles ont pu provoquer ou favoriser indirectement. Le pieux et judicieux Fleury n'a presque rien laissé à dire sur ces entreprises : il en a examiné les motifs et les moyens, démêlé les circonstances et déploré les résultats. Mais il est pourtant vrai que tous les grands mouvements des peuples produisent, à travers les désastres, quelques effets avantageux, sinon aux générations contemporaines, du moins à leur postérité. Il est quelquefois réservé à de nouveaux siècles de profiter lentement des malheurs dont l'âge précédent fut accablé ; et le prix excessif que de pareils fruits ont coûté n'est qu'une

raison de plus de les observer et de les recueillir. Sans contredit, ce contact universel où se mettaient les nations occidentales, d'abord entre elles, puis avec les Grecs, avec les Arabes, avec l'Asie et l'Afrique, n'a pu manquer d'influer sur les langues, sur les idées, sur les arts, de rendre plus général et plus rapide le commerce de toutes les connaissances alors acquises, de préparer de loin les progrès de l'intelligence humaine, de propager surtout et même d'agrandir les notions géographiques. Quand nous traçons particulièrement l'histoire de cette dernière science, il nous serait permis de pardonner ou même d'applaudir aux croisades, en laissant aux historiens des empires, et encore plus aux historiens de l'Église, le droit incontestable de les condamner avec une sévérité inflexible. L'un des premiers livres qu'elles aient fait écrire est celui où Jean Phocas, auteur grec, a tracé le tableau des lieux, des villes de la Palestine et des camps que l'on y avait dressés. Nous rencontrons plusieurs descriptions des lieux saints dans les ouvrages des historiens et des théologiens du douzième siècle, mais nous n'avons à considérer ici que les livres purement et essentiellement géographiques; et à cette époque, ils sont rares encore parmi ceux que l'on composait au retour des croisades. On rapportait de la Palestine plus de reliques et de maladies que de relations. Quelques Juifs entreprirent des courses encore plus lointaines, mais qui n'avançaient pas infiniment les progrès de l'esprit humain. Le rabbin Moïse Pétachia erra sans fruit en diverses parties du globe. L'israélite Benjamin de Tudèle, parti de Saragosse en 1173, visita quelques villes de l'Europe, de l'Asie Mineure, de la haute Asie, de la Judée,

de l'Égypte, étudiant partout les usages des différentes synagogues et quelquefois les mœurs et les traditions des peuples. Il n'a sûrement pas pénétré en Chine, quoiqu'il parle de ce pays et des périls où l'on s'expose en y voyageant : peut-être même n'est-il point allé dans l'Inde, car il place dans cette contrée des villes de l'Arabie.

On peut regarder comme le premier géographe de ce siècle l'Arabe Édrisi, dont l'ouvrage est connu par l'abrégé latin qu'en a publié Gabriel Sionite, sous le titre de *Geographia nubiensis*, et qui a fixé l'attention de Guillaume Delisle et de Danville : ils y ont trouvé souvent de l'exactitude dans les mesures, de l'intérêt dans les détails locaux, surtout à l'égard de l'Arabie, de la Sicile et de l'Espagne. Cette géographie est l'explication d'un globe terrestre en argent que possédait le roi de Sicile, Roger. On s'est formé une si haute idée de la science géographique des Arabes, de leurs recherches et de leurs navigations, qu'on a prétendu aussi qu'ils avaient découvert l'Amérique vers l'année 1200; mais cette hypothèse, trop dénuée d'apparences, n'a pas fait fortune; et l'on a cherché d'autres explications de la grande île trouvée, dit-on, par eux, après une longue navigation, au sud-ouest de l'Europe.

Une des plus étranges compilations géographiques du moyen âge est celle d'un anonyme de Ravenne, mise au jour, en 1688, par un bénédictin nommé Porcheron. On a d'abord supposé que cet anonyme vivait au septième siècle : il est seulement certain qu'il n'a existé qu'après Isidore de Séville qui mourut en 636 : car l'anonyme cite Isidore, et n'est cité lui-même dans aucun livre antérieur au treizième siècle. Il est donc pro-

bable qu'il n'a point écrit avant le douzième; la grossièreté de son style serait remarquable à toute époque : le moyen âge n'offre aucun monument où les traces de la barbarie soient plus profondément empreintes. Les preuves de l'ignorance extrême de cet auteur ont été exposées par Wesseling, par Beretti, par Tiraboschi : il prend les montagnes pour des villes et les provinces pour des fleuves; il nomme deux cents lieux et cinquante auteurs dont il n'est fait mention en aucun autre livre. Cependant comme on a persisté, même depuis la fin du dix-huitième siècle, à le citer et à le recommander, il ne sera pas inutile de nous arrêter quelques instants à l'examen de sa géographie. C'est l'exemple le plus sensible que je puisse vous donner de la décadence de ce genre d'étude, durant ces siècles d'esclavage et de ténèbres. Nous avons passé rapidement sur beaucoup d'autres productions du même temps, inutiles comme celle-là, et plus insipides par cela même qu'elles sont un peu moins absurdes.

L'anonyme de Ravenne avoue dans sa préface qu'il n'a point voyagé, qu'il ne sait que ce qu'il a recueilli dans les descriptions du monde, qui ont été rédigées par ordre des empereurs, ainsi que l'atteste, selon lui, l'évangéliste saint Luc : *Exiit edictum ab Augusto Cæsare ut describeretur universus orbis*. Il ne s'en tient pourtant pas à ces descriptions seules; il cite le géographe Ptolémée qu'il qualifie roi d'Égypte, de la race des Macédoniens : *Ptolemæum regem Ægyptiorum, ex stirpe Macedonum... terræ descriptorem*. Une erreur si grossière donne la mesure de l'insignifiance de cette compilation; mais l'anonyme cite bien plus souvent Castorius, Marcomir, Eldebalde, Aitha-

naric, Arbition et d'autres prétendus auteurs grecs, romains ou goths, dont lui seul au monde a jamais proféré les noms et dont l'existence néanmoins paraît à quelques savants suffisamment certifiée par lui tout seul. Comment un anonyme qui ne connaît ni Strabon, ni Pomponius Méla, ni Pline, ni Solin, qui, de tous les classiques latins, ne nomme que Virgile, de tous les anciens auteurs grecs, que Ptolémée qu'il prend pour un monarque égyptien; comment a-t-il à sa disposition les livres de cinquante géographes inconnus à toute l'antiquité, inconnus aussi dans des temps plus rapprochés du sien, à Étienne de Byzance, à Isidore de Séville, à Jornandès, écrivains dont les recherches, l'érudition et les lumières sont assurément bien plus étendues que les siennes, et qu'on ne saurait mettre en comparaison avec lui, sans leur faire injure? En quels siècles ont vécu ces cinquante fameux géographes? c'est ce qu'il ne nous apprend nulle part. Nous ne savons jamais non plus s'il entend décrire les contrées de la terre, comme elles étaient disposées de son temps, ou retracer un plus ancien système d'établissements et de distributions géographiques. Voici quelques lignes de sa description de la Gaule : « Per quam Galliam trans-« eunt plurima flumina, inter cætera quæ dicuntur Sa-« ruba, Bleza, Nida, Arsena, Maderna, Cappis, Albis, « Egona, Siguna, Sumena, Lege, Scaldea, Catulumis, Cam-« pania. » Après avoir si obscurément désigné les fleuves de la Gaule, il ajoute : « Item juxta præfatam Galliam « Belgicam Alobroges, ponitur patria, quæ dicitur Bur-« gundia, quam Burgundiam secundam esse legimus Gal-« liam. » Il n'est pas aisé de concevoir la liaison grammaticale, ni trop même le rapprochement géographique

des mots *Belgicam Alobroges;* mais l'auteur poursuit en ces termes : « Quam Burgundiam plurimi descripse-« runt philosophi, ex quibus ego legi multoties dictos « Castorium et Lolianum atque Arbitionem, Romanorum « philosophos, sed non æqualiter, alius vero alio modo. « Ego autem, secundum prænominatum Castorium, « Romanorum philosophum, inferius dictas civitates « ejusdem Burgundiæ nominavi. » Il va nommer, selon Castorius, les villes de la Bourgogne : « In qua præfata « Burgundia plurimas fuisse civitates legimus, ex quibus « aliquantas nominare volumus, id est juxta fluvium « Rodani positæ fuerunt civitates, id est, Octodorus, « Tarouas, Pennolocus, Bibiscon, Lausonna, Equestris, « Genua, Condate, Tenusilay, etc. » Ce style est, sans aucune inégalité, celui de tout l'ouvrage : les philosophes des Romains, Arbition, Lolianus et Castorius figurent en vingt autres endroits pareils, et quand ils ne sont pas de même avis, ce qui arrive le plus souvent, *non æqualiter, alius vero alio modo*, c'est toujours selon Castorius, *secundum prænominatum Castorium, Romanorum philosophum*, que l'anonyme établit ses nomenclatures. Elles ne sont assurément ni claires ni correctes, mais en les rectifiant, et en les rapprochant de la carte de Peutinger, on parvient à expliquer plusieurs noms diversement défigurés de part et d'autre. Toutefois il en est d'absolument indéchiffrables. On a peine à retrouver, près de Genève, à quelque époque que ce soit, une ville appelée Tenusilay. Maderna, Siguna, Sumena, Lege, seront, si l'on veut, la Marne, la Seine, la Somme et la Loire; mais le fleuve Cappis reste inconnu, et l'on ne sait ce que sont les fleuves Catalumis et Campania, à moins que ce ne soient la ville de

Châlons et la province de Champagne. Le cinquième et dernier livre, intitulé Périple de la mer Méditerranée avec les îles de l'une et de l'autre mer, c'est-à-dire de la Méditerranée et de l'Océan, présente aussi beaucoup d'énigmes. Dans la Sardaigne seule, on ne devine pas quelles sont les villes que l'anonyme appelle Angenior, Sarciparias, Annuagras, Comi, Adselona, Sarcerci, Vivio. Voici ce qu'il dit de l'Irlande : « Post ipsam Ma« gnam Britanniam, simulque et amplius longius, ut « diximus, quam omnes insulæ a terra magna, finita parte « septentrionali, magis ex ipsa occidentali, est insula « maxima quæ dicitur Hibernia, quæ, ut dictum est, « et Scotia appellatur. » Au delà, et bien loin de la Bretagne et de toutes les autres îles, il en est une très-grande qui s'appelle Irlande et qui porte aussi le nom d'Écosse. Dans Dicuil et chez d'autres géographes du moyen âge, l'Irlande est aussi appelée Écosse; mais, qu'en comparaison de l'Angleterre, l'Irlande soit une très-grande île et qu'elle en soit aussi éloignée que l'anonyme le dit ici et encore plus clairement ailleurs : *Trans ipsam Britanniam trecentis milliariis spatiis... longius*, ce sont là des méprises qu'avaient évitées ses prédécesseurs, et entre autres Isidore de Séville qui dit : *Ibernia proxima Britanniæ insula, spatio terrarum angustior.* L'Irlande est fort voisine de la Bretagne; elle est resserrée dans un moindre espace. On serait tenté de croire que par l'Irlande l'anonyme veut désigner ici l'Islande ou Thulé, s'il ne parlait plus loin de cette dernière : *Insula quæ dicitur Tyle de qua et Mantuanus ait: Servit tibi et ultima Thule.* C'est l'unique fois qu'il cite Virgile, et ce n'est pas sans l'altérer un peu, car Virgile dit : *Tibi serviat ultima Thule.*

D'après ces observations, vous jugerez, messieurs, si l'on ne s'abuse pas d'une manière étrange lorsqu'on veut chercher, dans une telle compilation, des renseignements sur l'ancienne géographie et même sur celle du moyen âge. Il est probable que cet amas d'inepties s'est formé, s'est accru, dans le cours d'un siècle barbare, au fond de quelque cloître fermé à toute raison et à toute lumière : j'oserai ajouter avec Ginguené qu'il n'y a eu aucun profit à le tirer de l'oubli où on l'avait justement laissé.

Je crois que ce livre, qui demeure en possession d'être cité dans les questions les plus graves de géographie et même d'histoire, perdrait bientôt toute espèce d'autorité, s'il pouvait être connu du public; mais c'est une épreuve à laquelle il est peu exposé; son bonheur est de n'avoir point de lecteurs.

En Angleterre et en France jusqu'aux premières années du treizième siècle, la plupart des hommes lettrés se figuraient encore que la terre était carrée, quoique récemment Alain de Lisle l'eût déclarée ronde. Pour nous, disait Gervais de Thilberry, nous plaçons le monde carré au milieu des mers. Plusieurs ne distinguaient que deux parties de la terre, l'Asie et l'Europe, dans laquelle ils comprenaient l'Afrique. D'ailleurs on composait fort peu de manuels de géographie, les écoles n'en faisant pas usage. Nous ne connaissons que par la mention qu'en fait Albéric de Trois-Fontaines le traité *De mundi regionibus* rédigé par Guy de Bazoche, qui mourut en 1203, chantre de l'église de Châlons-sur-Marne. Richard de Furnival, chancelier de l'église d'Amiens, ne possédait, dans une bibliothèque qui passait pour riche, qu'un seul livre de géographie,

savoir la cosmographie de Bernard Silvester. Mais un poëte, Gautier de Metz, traçait en vers français *l'image du monde*, c'est le titre de son livre, amas confus de descriptions merveilleuses : il y est question de l'île de Meroés qui a six mois de jour et six mois de nuit; de l'île perdue que retrouva saint Brendam, et de l'Islande où est le purgatoire de saint Patrice. Une chronique d'Auxerre, redigée sous Philippe-Auguste, par Robert Abolant, religieux de l'ordre de Prémontré, commence par une description des trois parties du globe : on y voit, au centre de l'Asie, le paradis terrestre d'où jaillissent les quatre grands fleuves, le Nil, le Gange, le Tigre et l'Euphrate, qui, après être rentrés sous terre, en ressortent sur d'autres points. On parcourt la Judée, la Syrie, la Scythie, l'Arménie, l'Égypte : où l'Égypte finit, l'Afrique apparaît; mais l'auteur n'en connaît que les côtes septentrionales. Il parle ensuite de l'Italie, de l'Espagne, de la France : il place l'Hibernie entre la France et la Bretagne, et termine l'Europe au nord par la grande île Scanzia. Bernard Guidonis qui vécut plus tard, sous le règne de Philippe le Bel, se trompe si grossièrement en décrivant les Gaules qu'on doit supposer que plusieurs de ses contemporains étaient mieux instruits que lui. Ce serait bien plutôt dans le grand ouvrage où Vincent de Beauvais a recueilli tout ce qu'on savait de son temps, en histoire, en morale, en physique et en métaphysique, qu'il conviendrait de chercher le tableau des contrées terrestres alors connues. Non sans doute que ce tableau soit complet ni exact : il est par trop succinct, il représente mal la terre; mais il retrace fidèlement la géographie du treizième siècle.

Vincent s'applique et réussit à mettre en ordre les notions çà et là dispersées. Il en puise un grand nombre dans le quatorzième livre des origines d'Isidore de Séville, et supplée, autant qu'il peut, à ce que ce livre ne contient pas. Il offre aussi une nomenclature systématique des régions asiatiques, africaines, européennes, qu'à l'exemple de ses devanciers, il suppose avoir été distribuées entre les trois fils de Noé. Il les divise et sous-divise avec méthode, sans indiquer pourtant d'une manière précise les positions et les distances. On s'aperçoit que les croisades ont fait un peu mieux connaître la Grèce, la Syrie, la Palestine; mais Vincent n'a point encore acquis une idée juste de la mer Baltique et des pays septentrionaux. Il suppose que l'Océan termine l'Europe vers le soixantième degré de latitude, et qu'il en sépare des portions insulaires. Son contemporain Albert le Grand est mieux instruit sur ce point: il présente la mer Baltique comme un grand golfe ou sinus que le continent environne. A la vérité, c'est le seul article remarquable dans les notices géographiques qu'Albert rassemble en commentant les livres d'Aristote sur le monde et sur le ciel; mais cet article est de la plus haute importance, si Albert, comme il y a toute apparence, est le premier auteur qui ait fait connaître ce golfe et les contrées qui le limitent.

Débrouiller la géographie du moyen âge est un travail que rendent fort difficile la barbarie, l'obscurité, l'incohérence des textes et des monuments. Il s'agit de rechercher ce qu'ont dit, ce qu'ont voulu dire des chroniqueurs et des légendaires qui le plus souvent ne le savaient point eux-mêmes; de saisir au milieu de tant de fictions, d'amphibologies et de mépri-

ses, des faits positifs et constants, de retrouver enfin dans ces ténèbres, les hypothèses géographiques alors accréditées et le système que présentaient les points du globe connus ou nommés en ces temps-là. Le moindre embarras est d'établir la synonymie des mots tantôt latins, tantôt vulgaires, employés pour désigner les mêmes lieux, de reconnaître en Europe des endroits déguisés sous des noms empruntés de la Palestine, comme Béthanie, Josaphat, etc.; appellations que les moines se plaisaient à imposer à leurs monastères et à leurs possessions. Ces difficultés n'obscurcissent que certains détails : il en faut vaincre de bien plus sérieuses. Selon Danville, on divisait l'Europe en cinq parties, l'Espagne, l'Italie, la Bretagne, la France et la Germanie, dans laquelle étaient comprises la Pologne et les autres nations slaves. Mais des chroniques esclavonnes, saxonnes, suédoises, danoises, découvertes ou publiées depuis Danville, ont étendu cette géographie à quelques autres contrées de l'Europe orientale et septentrionale; et l'on voit d'ailleurs, par les relations des croisés, qu'ils commençaient à visiter avec assez de curiosité non-seulement l'Égypte et la Palestine, mais plusieurs autres portions des côtes africaines et asiatiques de la Méditerranée.

Les Génois, les Pisans, les Vénitiens, en général les Italiens se montraient alors les plus hardis et les plus habiles navigateurs. C'était sur des navires italiens que les croisés français passaient en Orient et revenaient en Europe. Nous voyons saint Louis dépêcher en 1249, des côtes de Saint-Jean-d'Acre, un petit bâtiment avec ordre de louer tout ce qu'on pourrait rencontrer de vaisseaux. Après 1260, lorsque les Génois

eurent rétabli les Grecs sur le trône de Constantinople, ils obtinrent plus de facilité pour leur commerce, et l'Égypte se rouvrit aux chrétiens. Les croisades avaient donné l'habitude et inspiré le goût des voyages lointains : ce goût s'alliant au zèle apostolique, entraînait des religieux dans la Tartarie, dans l'Inde; et il en résulta plusieurs relations qui méritent d'occuper une place dans l'histoire de la géographie.

Ernon, abbé de Wercum, au pays de Groningue, est auteur d'une chronique qui, sous l'année 1217, et à l'occasion d'une croisade en Palestine, contient les détails et presque le journal du voyage entier, la description de toutes les contrées traversées par les croisés depuis les Pays-Bas jusqu'à la terre sainte. De pareilles notices se rencontrent dans la seconde partie des annales de Roger de Hoveden. Déjà circulaient des mémoires sur l'Arménie, sur la Tartarie, sur les Indes, rédigés par divers voyageurs, spécialement par des missionnaires de l'ordre de Saint-Dominique. On a perdu le voyage d'André de Lonjumel qui, en 1245, alla prêcher le christianisme chez les Mogols, mais ceux d'Ascelin, de Plan Carpin, de Rubruquis et de Marco Polo subsistent, et sont comptés au nombre des monuments géographiques du siècle qui nous occupe. De ces quatre personnages les deux premiers étaient des moines mendiants qu'Innocent IV envoyait, en 1246 et 1247, vers les khans tartares et mogols pour les convertir. Ascelin, en cinquante-neuf jours, traversa la Syrie, la Mésopotamie, la Perse, et se rendit sur la rive orientale de la mer Caspienne : il n'a presque rien écrit sur les pays qu'il a traversés et n'a même rendu qu'un compte assez succinct de son séjour chez les Mo-

gols. Voilà du moins à quoi se réduit sa relation, qui ne nous est pas parvenue entière, mais dont Vincent de Beauvais nous a conservé quelques articles. Le voyage de Plano Carpini dura six mois, et il en subsiste deux récits, l'un complet, l'autre abrégé. Le premier contient des détails sur l'histoire et les mœurs des Mogols et de certains autres peuples. On y peut recueillir des renseignements topographiques. Le voyageur traverse la Bohême, la Silésie, la Pologne pour se rendre à Kiew. Il donne aux quatre grands fleuves de la Russie les noms auparavant peu connus de Jaiik, Volga, Don et Dniéper. Après avoir passé par la Cumanie, il visite le pays des Naymans, le Kithai noir ou Carakitai et plusieurs peuplades du Caucase. C'est à Syraorda qu'il s'arrête, c'est là qu'il obtient du grand Khan une audience dont il ne paraît pas que les résultats aient été bien mémorables.

Le bruit se répandit néanmoins que le grand Khan des Mogols avait embrassé la religion chrétienne. A cette nouvelle et par ordre de saint Louis le cordelier Rubruquis ou Ruisbrok partit en 1253, accompagné de trois jacobins et de quelques laïques, et se rendit en Tartarie ; on a peine à retrouver, à reconnaître les pays dont il parle. Ce qu'il dit de l'anthropophagie des Cumans et des Tibétains n'obtient plus aucune croyance, et ce n'est pas la seule fable qu'il raconte sur la foi d'autrui. De lui-même et quand il retrace ce qu'il a vu, il est véridique et, pour l'ordinaire, instructif et même intéressant. Sa relation renferme des particularités curieuses sur les usages des Tartares. Il nous apprend que le Khan reconnaissait l'unité de Dieu et méprisait les disputes théologiques ; que le luxe s'introduisait déjà sous

les tentes de feutre que les Tartares habitaient; que parmi les ouvriers chinois, persans, européens, dont ils mettaient l'industrie à contribution, il rencontra un orfévre de Paris, nommé Bouchier, qui avait fourni au Khan une quantité considérable de lingots et fabriqué un arbre d'argent soutenu par quatre lions du même métal. Comme Plan Carpin, Rubruquis fait mention du prêtre Jean, de ce prétendu royaume chrétien établi au centre de l'Asie et transporté plus tard en Afrique, problème historique sur lequel on a proposé beaucoup de conjectures qui ne l'ont pas encore résolu. Du reste, Rubruquis donne des détails sur la ville de Caracorum, située dans le désert de Gobi, sur les mœurs, la religion, la langue et l'alphabet des Igours : il recueille chez les Mogols ce qu'ils savaient du Cathai, qu'il regarde mal à propos comme l'ancienne Sérique. Ce voyageur à longtemps servi de guide à ceux qui voulaient visiter ou connaître ces contrées lointaines. Il est, au moyen âge, le premier qui ait représenté la mer Caspienne comme un grand lac isolé. Malgré l'idée juste qu'en avaient donnée d'abord Hérodote, et plus tard Ptolémée, les géographes s'obstinaient à dire qu'elle s'unissait à la mer du Nord; Rubruquis a redressé cette erreur.

Haiton, qui était parent du roi d'Arménie, et qui devint supérieur d'une abbaye à Poitiers, composa une histoire des pays orientaux. Elle fut, si l'on s'en rapporte aux intitulés, premièrement écrite en français sous la dictée d'Haiton lui-même, par Nicolas Faulcon, qui en 1307 la traduisit en latin. Nous n'avons plus que cette traduction latine et une version française faite sur ce latin. Le premier texte français est perdu,

et il n'y a pas grand dommage, s'il ne contenait, comme les versions, que des considérations sur la justice et l'utilité des croisades, sur le lieu où reposa l'arche de Noé après le déluge, sur les hommes et les femmes qui au temps de l'auteur descendaient en droite ligne de chacun des trois rois mages.

La meilleure et la plus célèbre des relations composées au treizième siècle est sans contredit celle du Vénitien Marco Polo. Le compte que nous rend ce Marc-Paul des voyages de son père, de son oncle et des siens propres, embrasse la Tartarie, la Chine, le Japon, les Indes orientales, l'Arménie, une partie de l'Afrique. Que le grand Khan ait envoyé au-devant des deux marchands vénitiens une escorte de 40,000 hommes, et qu'il ait chargé ces marchands de demander cent misionnaires au pape, qui n'en expédia que deux, on trouve de ces contes dans la plupart des relations du même genre; et si l'on peut aussi reprocher à Marc-Paul, comme à bien d'autres voyageurs, des noms estropiés, des méprises, des positions mal déterminées, il est tellement exact sur un grand nombre de points importants, que les recherches de ses successeurs n'ont souvent fait que confirmer les résultats des siennes. Il a décrit Pékin, Nankin et une partie considérable de la Chine. Avant lui, aucun Européen n'avait connu le Bengale, que toutefois il ne distingue pas assez des provinces du Cathai. Il fut, dans l'Occident, où les écrits des Arabes n'avaient pas encore pénétré, le créateur de la géographie de l'Asie. Car, à vrai dire, les anciens n'avaient eu que des notions bien incomplètes de cette partie de la terre. Son livre, l'un des premiers essais de la prose italienne, a été traduit

d'abord en latin et depuis dans toutes les langues modernes.

Ceux qui ont examiné attentivement cette relation, et toutes celles du même temps et du même genre, ont observé que les voyageurs du moyen âge parcouraient péniblement et périlleusement de vastes déserts où ils ne trouvaient ni villes ni habitations fixes; qu'il leur fallait de nécessité s'associer à des bandes errantes, endurer avec elles la faim, la soif et les rigueurs des saisons; que la plupart des missionnaires, pleins de zèle, mais ignorants et crédules, entreprenaient ces longs pèlerinages, sans avoir recueilli les relations ni les remarques de leurs prédécesseurs, par conséquent sans aucun moyen d'en remplir les lacunes ni d'en rectifier les résultats; que n'ayant pris aucune note sur les lieux, ils écrivaient leurs récits de mémoire, à leur retour, au risque de confondre les noms, les lieux, les peuples, de prendre même des continents pour des îles, et les îles pour des portions de continents; qu'ils portaient rarement l'exactitude jusqu'à distinguer dans leurs relations ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux de ce qu'ils avaient seulement ouï dire, sûrs de plaire toujours assez à leurs contemporains en leur offrant des narrations merveilleuses; enfin, que les originaux de plusieurs de ces écrits sont perdus, en sorte que nous ne les connaissons que par des copies, des abrégés, des versions plus ou moins infidèles. Ces observations qu'on a souvent faites, je les rappelle ici, messieurs, pour en conclure que malgré l'utilité de ces voyages, bien qu'ils aient contribué à rectifier et à étendre les notions géographiques, il faut s'attendre à ren-

contrer dans les livres qui en rendent compte, beaucoup d'articles obscurs, incomplets ou inexacts. Il s'est fait d'ailleurs durant cet âge, des expéditions importantes dont il ne subsiste aucune relation circonstanciée : par exemple, les Génois cherchèrent une route aux Indes orientales par l'Océan ; Pierre de Apono l'atteste ; Pétrarque l'a répété, mais nous n'avons aucun détail sur cette navigation.

On possédait et l'on continuait de tracer quelques cartes informes de certaines parties du globe. Il y en avait même de deux espèces, les unes n'étaient que de simples copies de celles de Ptolémée ; on insérait dans les autres les nouvelles contrées dont on avait reconnu ou conjecturé l'existence. L'Arabe Ouardi joignit une carte de ce second genre à son traité de géographie physique. On voyait, dans un palais de Palerme, un pavé qui représentait les figures de plusieurs pays, et il est probable qu'autrefois les Romains avaient laissé, en divers lieux, de pareilles mosaïques. Un dominicain, auteur des annales de Calmar en Suède, dit en 1265 qu'il a décrit le monde sur douze morceaux de parchemin. Les cartes fabriquées au moyen âge ne sont pas toutes perdues : on en conserve à Pétersbourg, à Vienne, à Paris, à Parme, à Sienne, à Rome et surtout à Venise. Des cartes, à la vérité, bien grossières, accompagnent le poëme de Gautier de Metz ; et l'abbé Lebeuf a fait connaître celle qui se trouve à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, et qu'il croit faite à la fin du treizième siècle : elle est jointe à une chronique qui finit avec le règne de saint Louis : mais les proportions y sont si mal gardées et les positions si fautives, qu'elle ne peut servir qu'à montrer l'extrême imperfection des

connaissances géographiques de cet âge. Nous ne voyons d'ailleurs produire aucune carte dans les contestations qui s'élevèrent concernant les limites des diocèses : les différends de cette espèce entre les évêques d'Auxerre et d'Autun, entre celui de Paris et ceux de Chartres et de Beauvais, furent terminés par des arbitrages et d'après les traditions attestées par des vieillards : aucune sorte de renseignement géographique n'influa sur les décisions.

Quelques princes cependant et quelques auteurs commençaient à s'occuper de la description immédiate de certains pays européens. Le roi de Danemark Waldemar II fit travailler en 1231 à un cadastre ou tableau topographique de son royaume. Soixante ans plus tard, on entreprit en Angleterre, par ordre d'Édouard II, un tableau détaillé des possessions du clergé, tableau qui se conserve manuscrit à Oxford et dont il n'a été encore publié que des fragments. Mais on a imprimé les topographies de l'Irlande et de la principauté de Galles, ouvrage de Girard Barry ou Giraldus Cambrensis qui, entraîné par l'esprit de son siècle, a mêlé à ces descriptions beaucoup de fables ridicules ; il parle de minotaures, de poissons à dents dorées et de bien d'autres prodiges. En France, la géographie civile se réduisait à des notions incomplètes, inexactes et peu répandues : rien n'y avait pénétré de la géographie physique ébauchée par Ouardi. Ce qu'il y aurait eu de plus avancé, c'eût été la géographie astronomique, si l'on avait su bien appliquer au globe terrestre les notions exposées dans quelques traités de la sphère ; mais, ainsi que je l'ai dit, la sphéricité de la terre était encore ignorée du vulgaire et méconnue même de la plupart des hommes instruits.

Cet Arabe Ouardi, ou Ibn-al-Ouardi, pourrait passer pour le plus habile géographe du treizième siècle : son ouvrage, qu'il ne faut pas condamner sur son titre emphatique et ridicule de *Porte merveilleuse,* n'est connu que par la notice et les extraits qu'en a donnés de Guignes : c'est une sorte de géographie physique où abondent les détails d'histoire naturelle sur l'Arabie, la Syrie et l'Afrique. Entre l'Édrisi qui, à la fin du douzième siècle, décrivait la terre, et Nassir-Eddim qui, vers l'an 1300, composait de célèbres tables astronomiques, on compte encore soixante géographes orientaux cités par Abulféda qui mourut en 1332, après avoir rendu lui-même à la géographie de très-importants services sur lesquels nous reviendrons. Avant de quitter le treizième siècle, nous aurons à remarquer une découverte qui a plus qu'aucune autre peut-être aidé les progrès de cette science : c'est la boussole. Nous parlerons de l'origine de cet instrument dans la prochaine séance, où nous examinerons ensuite quels ont été les progrès de la géographie depuis l'an 1300 jusqu'à l'an 1500. Les détails vont devenir moins arides; et les faits dont l'histoire de la géographie va se composer, se rattacheront par degrés aux grands intérêts des sociétés humaines.

QUATRIÈME LEÇON.

QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES.

Messieurs, nous n'avons pu, dans la dernière séance, parcourir toute l'histoire de la géographie du moyen âge. Les abrégés rédigés par Isidore de Séville, par l'Irlandais Dicuil, par Vincent de Beauvais, nous ont montré les limites dans lesquelles cette science était alors resserrée chez les Occidentaux, et la compilation bien plus informe de l'anonyme de Ravenne nous a offert un bien sensible exemple de l'altération déplorable des notions géographiques. Mais certains travaux particuliers, quelques entreprises hardies ajoutaient çà et là de nouveaux détails à la description de diverses parties du globe, rectifiaient ou développaient les notions qu'on avait commencé d'acquérir. Les Norwégiens découvraient, sinon l'Amérique, ce qui nous a paru peu croyable, du moins les côtes du Groënland. Les croisés se précipitaient sur les contrées orientales; et ceux qui en revenaient ruinés et malades, rapportaient dans leur patrie épuisée, un petit nombre de notions nouvelles achetées bien cher, mais qui pouvaient peu à peu étendre la sphère de l'instruction générale. De zélés missionnaires, tels que Ascelin, Plan Carpin, Rubruquis, pénétraient plus avant dans les contrées asiatiques : le Vénitien Marco Polo agrandissait bien davantage encore cette partie de la géographie ; il faisait

connaître le Bengale et la Chine. Les études et les travaux des Arabes, surtout de l'Édrisi et d'Ouardi, embrassaient le système entier de la science des géographes, la rattachaient à celle des astronomes et tendaient particulièrement à mieux décrire l'Asie et une partie de l'Afrique. La boussoleeenfin, inventée au treizième siècle, allait ouvrir le sein des vastes mers aux navigateurs des deux suivants.

Quelques écrivains ont parlé de la boussole comme d'une invention néeau douzièmesiècleet due à la France, ainsi que l'attestent, disent-ils, toutes les nations de l'univers, par la fleur de lis qu'elles mettent dans cet instrument. Mais il a été fait sur ce point de nouvelles recherches qui ont abouti à d'autres résultats. D'abord le P. Gaubil apprit à l'Europe que la boussole, ou du moins quelque instrument à peu près semblable, existait à la Chine, 2,000 ans avant l'ère chrétienne. Trombelli soutint qu'elle avait été apportée en Occident par des Vénitiens, et singulièrement par Marco Polo. Cependant celui-ci n'est revenu qu'en 1295, et nous verrons bientôt que la boussole était auparavant connue en France et en Italie. Albert le Grand cite un passage d'Aristote qu'il traduit ainsi : *Angulus magnetis cujusdam est, cujus virtus est convertendi ferrum ad zorum, et hoc utuntur nautæ.* L'angle d'un certain aimant a la vertu de tourner le fer au zorum (mot arabe qui signifie le nord), et les navigateurs s'en servent. Il n'en faudrait pas plus pour attribuer aux anciens la connaissance de l'aiguille aimantée, si le livre où Aristote aurait ainsi parlé subsistait encore et pouvait sembler authentique. Mais il ne se retrouve point; on n'est pas même sûr que l'ouvrage où ce texte est traduit soit en effet d'Al-

bert le Grand; et par-dessus tout on ne conçoit pas comment les anciens auraient pu posséder cette notion et cet instrument, sans qu'il en subsistât la moindre mention, la plus légère trace ni dans Pline, ni dans les autres écrivains latins ou grecs. Le premier auteur qui ait positivement indiqué cette découverte est Guyot de Provins, ou Hugues de Bercy, ou l'auteur, quel qu'il soit, du poëme intitulé : *la Bible Guyot*. Après avoir parlé de l'étoile polaire, le poëte continue par des vers qui ont été souvent mal transcrits et que M. Méon a plus correctement imprimés.

Mès cele estoile ne se muet (1)
Un art font qui mentir ne puet (2)
Par la vertu de la manete
(*ou* par la vertu de la manière (3)
Une pierre laide et brunette
(*ou* Une pierre laide et brunière)
Ou li fers volentiers se joint
Ont; si esgardent le droit point (4).
Puis c'une aguile i ont touchié
Et en un festu l'ont couchié,
En l'eve (l'eau) la mettent sanz plus
Et li festus la tient dessus.
Puis se torne sa pointe toute
Contre l'estoile, si sanz doute,
Que jà nuz hom n'en doutera
Ne jà por rien ne fausera.
Quant la mers est obcure et brune
C'on ne voit estoile ne lune,
Dont font a l'aguile allumer,
Puis n'ont ils garde d'esgarer :
Contre l'estoile va la pointe

(1) Ne se meut.
(2) Ne peut.
(3) Manete où manière est ici la traduction du mot latin *Magnes*, aimant.
(4) Ils ont une pierre laide et brune ou le fer se joint volontiers, et regardent ainsi le droit point.

Porce sont li mariniers cointe (1)
De la droite voie tenir
C'est uns art qui ne puet faillir.

Si ces vers sont de Hugues de Bercy, comme on le croit communément, ils ne sont point antérieurs au règne de saint Louis, ou à celui de Philippe III, ou du moins aux dernières années de celui de Philippe-Auguste, qui mourut en 1223. Vers les mêmes temps, Jacques de Vitry écrivait qu'un diamant trouvé dans l'Inde attirait le fer, et il ajoutait : *Acus ferrea, postquam adamantem contigerit, ad stellam septentrionalem..... semper convertitur : unde valde necessaria est navigantibus in mari.* « Une aiguille de fer, après avoir touché l'aimant ou le diamant, se tourne toujours vers l'étoile du nord, et devient ainsi très-nécessaire à ceux qui parcourent les mers. » Vincent de Beauvais connaît pareillement la propriété et l'usage nautique de ce minéral. A ces témoignages se joint un texte de l'ouvrage que l'Italien Brunetto Latini a écrit en langue française sous le titre de *Trésor*; ce texte est ainsi conçu : « Prenez une pierre d'jamant, ce est calamite, vous « trouverez qu'elle a deux faces, dont l'une gist vers « l'une tramontaine, et l'autre gist vers l'autre. » Voilà donc la connaissance de l'aiguille aimantée bien établie au treizième siècle : pour la reporter au douzième, il faut prétendre que la Bible Guyot a été composée avant l'an 1200, ce qui ne paraît pas soutenable ; et d'un autre côté, il est impossible de la retarder jusqu'au commencement du quatorzième, puisque Jacques de Vitry, Vincent de Beauvais et Brunetto qui l'ont connue

(1) Avisés.

étaient tous trois morts avant 1296. Cependant on a soutenu qu'elle était postérieure à l'année 1301, afin d'en pouvoir faire honneur à Florio Gioja d'Amalfi et à Pierre Pèlerin. Tous les textes que je viens de citer réfutent cette opinion qui n'est elle-même appuyée sur aucun témoignage contemporain, et dont l'unique fondement consiste en ce que la ville d'Amalfi avait pour armoirie une boussole, circonstance qui montre seulement qu'au quatorzième siècle, peut-être même seulement au quinzième, les Amalfitains ont voulu accréditer par un emblème une prétention locale dénuée, comme tant d'autres, de toute preuve originale et primitive. La fleur de lis qui orne la boussole ne prouve pas davantage en faveur des Français; car on ne sait pas du tout à quelle époque s'est introduit cet ornement. Il paraît qu'au treizième siècle on ne se servait encore que d'un simple morceau de fer allongé et placé sur l'eau dans une petite nacelle de liége. Or, dans l'absence de tout écrit, et même de toute tradition proprement dite, l'usage plus ou moins tardif d'un accessoire tel que la fleur de lis ne saurait attester l'origine d'une découverte ni en indiquer le berceau. Andrès et Tiraboschi attribuent celle-ci aux Arabes; et si cette opinion n'est pas certaine, elle a au moins quelque vraisemblance, soit par l'emploi que font des mots *Zoron*, *Aphron*, *Zibar*, etc., les auteurs du moyen âge qui décrivent la boussole, soit aussi par l'avance incontestable que les Arabes avaient alors sur les Occidentaux dans presque toutes les branches des sciences naturelles. Au surplus, ce n'est encore là qu'une conjecture : le seul point bien établi pour nous, c'est que les Italiens, les Français et les autres peuples européens, s'ils ne con-

naissaient point la boussole avant l'année 1200, en ont fait usage avant 1300. Il est constant de plus qu'après 1301, Florio Gioja et Pierre Pèlerin ont perfectionné cet instrument; et ce qui est plus manifeste encore, c'est l'influence qu'il a eue sur les progrès de la navigation, et par conséquent de la géographie, au quatorzième et au quinzième siècle.

Toutefois, messieurs, le quatorzième ne va point s'illustrer à nos yeux par des découvertes bien importantes; et le nom le plus illustre qu'il placera dans les annales de la géographie sera encore celui d'un Arabe, d'Abulféda, prince syrien, qui mourut en 1332. Abulféda est auteur d'une histoire générale des nations mahométanes, et d'une description de la terre par tables de climats, avec indication de la longitude et latitude de chaque lieu. Il recueille ce qu'ont dit ses prédécesseurs, écarte ordinairement les fictions, et s'applique à éclaircir les sujets qu'il traite. Ce fut de lui, quand Postel et d'autres voyageurs eurent rapporté ses écrits en Europe, que les Occidentaux apprirent à mieux connaître plusieurs grandes contrées de l'Orient. Ortelius, Delisle et Fréret ont reconnu l'utilité de ses travaux.

Quoique les Arabes eussent eu, depuis le huitième siècle, des communications avec la Chine, leurs géographes en savent moins que Marc-Paul sur cette contrée. Mais ils divisent l'Hindoustan en deux sections, le Sind et l'Hinde; ils connaissent les îles Maldives, et Sumatra et Java. Ils décrivent surtout avec une exactitude parfaite leur propre pays et ceux qu'ils ont soumis à leur domination; ce qui comprend la partie nord-est de l'Afrique. A l'ouest, le cap Blanc est la limite de leurs connaissances; et, d'un autre côté, ils se figurent que

l'Afrique méridionale adhère aux extrémités méridionales de l'Asie, en sorte qu'ils semblent prendre pour une très-grande mer intérieure la partie de l'Océan que nous appelons mer des Indes et à laquelle aboutissent les golfes Persique et Arabique. Quant à l'Europe, ils font profession de la dédaigner; ils ont négligé d'en étudier l'ensemble; et néanmoins ils possèdent, sur quelques points de cette partie du monde, des notions si précises, qu'on est tenté de croire qu'il serait en leur pouvoir d'en donner une description plus complète s'ils en voulaient prendre la peine. Mais le dédain orgueilleux et puérile qu'entretenaient leurs superstitions nationales, suffirait pour montrer qu'ils s'instruisaient sans s'éclairer, ou qu'ils n'étaient pas du moins destinés à s'élever à de très-hautes lumières.

Au fond, l'Europe ne se dégageait qu'avec une extrême lenteur des ténèbres qui s'étaient de toutes parts répandues sur elle. Plongée dans celles de la scolastique, elle cultivait fort peu les sciences positives; et la géographie, qui n'entrait point dans le cours des études publiques, n'occupait qu'un fort petit nombre de particuliers, à qui leurs professions ou leurs intérêts faisaient mieux sentir l'utilité de ce genre d'instruction. C'étaient principalement des négociants et des marins qui essayaient de dresser des cartes. Parmi celles du moyen âge qu'on a conservées dans les bibliothèques, il y en a qui portent les dates de 1307 et 1318. Celles que Marino Sanudo présenta au pape Jean XXII sont au Vatican : si nous nous en rapportons à la mauvaise copie qu'en a publiée Bongars, Sanudo connaissait fort mal le midi de l'Asie et de l'Afrique. Il terminait la seconde au nord de l'équateur,

ainsi qu'on l'avait fait avant Ptolémée. L'île Madère, les Canaries et plusieurs détails de la côte occidentale de l'Afrique sont marqués sur une carte espagnole de 1346. Venise possède plusieurs monuments du même genre et d'un plus grand prix, par exemple, la mappemonde des frères Pisigani datée de 1367. Mais il n'est pas toujours constant que certains lieux indiqués sur les différentes cartes de cette époque aient été dès lors connus, car elles ont été plus d'une fois corrigées, modifiées, augmentées depuis le quinzième siècle par ceux qui en ont fait usage. On composait aussi, au quatorzième, des topographies particulières de quelques pays européens. Ambroise Lorenzetti traçait l'image de l'État de Sienne, et l'on dressait en Allemagne, vers 1376, une sorte de cadastre du Brandebourg.

Entre les relations de voyages, il n'y a guère lieu de tenir compte de celle du frère Oderic de Portenon. Ce n'est pas que le sujet ne puisse exciter la curiosité; car il s'agit de ce que ce religieux a vu en allant à la Chine par l'Arménie, la Perse, la côte de Malabar, Ceylan et Java, et en revenant par le Thibet et le Turquestan; mais il n'a vu, ou du moins il ne raconte que des miracles, des maladies et des guérisons surnaturelles. Ces détails de sa mission apostolique figurent dans les annales des frères Mineurs et dans le recueil de légendes qu'ont publié les Bollandistes. L'histoire de la géographie revendiquerait davantage la relation de Jean Mandeville; c'est le plus ancien voyageur anglais. Il commença vers 1330, et continua au delà de 1355 à courir le monde. Dans le livre qu'il a dédié à Édouard III, il est surtout question de la Sicile, de Constantinople, de la terre sainte, de la Syrie, de

l'Arabie et de la Tartarie. Sa crédulité, qui ne laisse pas d'aller assez loin, a pourtant des bornes : il doute que la lampe qui brûle auprès du saint sépulcre s'éteigne et se rallume d'elle-même à des heures réglées. Il sait de l'astronomie, prend des mesures et fait usage de l'astrolabe. Si, comme il y a lieu de le croire, son texte original était en langue française, les versions anglaise et latine l'auront suivi de bien près; car ses contemporains ont donné beaucoup d'attention à ses récits, dont plusieurs détails géographiques ont été confirmés depuis par des voyageurs modernes. Les notices qu'on lui doit de plusieurs pays orientaux étaient sans contredit les meilleures qu'on pût consulter de son temps. L'Italie avait aussi des géographes, entre lesquels Boccace est quelquefois compté, à cause de son opuscule latin sur les fleuves, les lacs et les forêts ; ce n'est guère qu'un abrégé fort sec ou qu'une copie assez inutile du livre de Vibius Sequester. L'itinéraire de Pégoletti, d'Azof au Cathai, c'est-à-dire au nord de la Chine, consiste principalement en indications commerciales ou mercantiles : le titre l'annonce : *avvisamento... ad andare e tornare con mercatanzia;* mais on y peut recueillir aussi, malgré l'altération des noms, plusieurs renseignements géographiques; les distances ne sont exprimées, comme en plusieurs autres relations semblables, que par le nombre des journées de route.

Les plus curieux voyages du quatorzième siècle seraient assurément ceux des frères Zeni, Antonio et Niccolo, s'il était vrai que ces deux Vénitiens eussent découvert ou retrouvé, après les Scandinaves du dixième siècle, l'Amérique septentrionale. Or, MM. Foscarini et Formaléoni, auteurs vénitiens, et plusieurs

savants danois, y compris Malte-Brun, tiennent pour avéré qu'en 1380, Niccolo Zeno, ayant équippé à ses frais un navire, fit voile vers l'Angleterre et fut jeté par une tempête sur les côtes de l'île de Frisland. Quelle est cette île de Frisland? c'est, selon les uns, le Groënland, selon d'autres, l'archipel de Féroer. Quel que fût ce lieu, Niccolo Zeno y reçut un accueil extrêmement favorable dont il informa par lettre son frère Antonio. Celui-ci s'embarqua incontinent, rejoignit Niccolo, et, après des navigations nouvelles, ils s'établirent dans l'Estotiland, où ils moururent l'un et l'autre. Or, l'Estotiland, c'est le Windland, que les Norwégiens avaient abordé jadis; c'est la terre de Labrador ou bien c'est l'île de Terre-Neuve; c'est enfin le nouveau monde. Il est vrai qu'aucun auteur du quatorzième siècle ni du quinzième ne fait mention de ces voyages; il est vrai aussi qu'au commencement du seizième, quand les découvertes de Colomb et de ses successeurs occupaient tous les esprits, personne ne s'avisa de parler des frères Zeni, de publier leurs relations et leurs cartes. Personne ne savait leur nom, n'avait entendu parler de leur établissement dans l'Estotiland. Mais, en 1558, plus de 150 ans après leur mort, un de leurs descendants, Niccolo Zeno, dit le jeune, et distingué par ce surnom, de celui de 1380, fit imprimer un récit des voyages de Niccolo l'ancien et d'Antonio, avec quelques passages des lettres qu'Antonio avait adressées périodiquement à un troisième frère nommé Carlo. Car il y avait apparemment, de 1380 à 1390, de fréquentes occasions d'écrire de l'Estotiland à Venise, et l'on ne manquait d'aucun moyen d'entretenir une correspondance régulière de

l'un de ces pays à l'autre. Malheureusement Niccolo le jeune s'étant amusé dans son enfance, ainsi qu'il nous le confesse lui-même, à jeter dans le feu et cette correspondance et le livre où Antonio racontait fort au long ses navigations et ses aventures, on ne put arracher aux flammes que peu de fragments de ces précieux papiers. Ce fut un très-grand dommage, et voilà pourquoi nous sommes privés d'une histoire détaillée de cette mémorable découverte. Mais enfin avec les fragments des lettres d'Antonio, avec les fragments d'une carte vieille et pourrie (vecchia e marcia), à l'aide aussi des traditions, des souvenirs conservés dans la famille, Niccolo le jeune est venu à bout de publier en 1558 une relation à laquelle on nous assure que nous devons une pleine et entière confiance. Nous y apprenons que Kichmni, roi de l'Engroneland ou Groënland, conversait en latin avec les Vénitiens, et qu'il y avait dans ce pays un couvent de dominicains, ordre établi au treizième siècle, plus de 200 ans après l'expédition des Scandinaves, et à une époque où les communications avec le Groënland étaient interrompues. Nous apprenons encore que ces religieux ne faisaient cuire leur pain qu'au moyen d'une eau chaude qui passait par leur cuisine. Nous apprenons aussi qu'il se trouvait beaucoup de livres latins dans la bibliothèque du roi d'Estotiland; et voilà, messieurs, comment il nous est démontré que l'Amérique fut découverte au quatorzième siècle par des Vénitiens, tout comme elle l'avait été dès le dixième ou le onzième par des Scandinaves, comme elle l'avait été encore, soit un peu plus tard, soit un peu auparavant, par des Arabes. De plus, on conjecture que Christophe Colomb avait eu connais-

sance de ces voyages, surtout de celui des frères Zeni; et en faisant cette remarque, on a soin d'ajouter qu'on ne dit pas cela pour rabaisser en aucune manière la gloire de ce grand homme. Il n'y a pas d'apparence que ce soit non plus pour la relever. Vous jugerez, messieurs du degré de confiance que peut mériter la relation publiée en 1558 par Niccolo Zeno le jeune; mais en vérité, si de pareilles productions suffisent pour établir dans l'histoire des faits antérieurs de deux siècles à celui où elles paraissent, des faits dont aucune trace n'a été aperçue durant près de deux cents années, des faits aussi importants que la découverte d'un nouvel hémisphère du globe terrestre, il est, je crois, inutile de chercher des règles de critique historique; et il faut laisser les annales du monde se composer à l'aventure de traditions publiques ou privées, vulgaires ou domestiques, d'hypothèses hardies ou puériles, d'impostures ingénieuses ou mal concertées.

Depuis l'an 1400 jusqu'à l'an 1492, on n'est point allé rechercher les vestiges des frères Zeni dans l'Estotiland, mais on a parcouru en divers sens l'ancien hémisphère. Les rois de l'Inde et de la Chine s'envoyèrent réciproquement des ambassadeurs. Abdoul-Razzac voyagea de là Perse aux Indes, dépêché par l'un des quatre fils de Timur ou Tamerlan. Les relations de ces ambassades, qui ont été traduites en français, ne sont pas très-instructives. On lit plus volontiers le journal de celle qui fut envoyée à ce même Tamerlan par le roi de Castille, Henri III. Ce journal, rédigé par Clavijo, abonde en détails qui pouvaient intéresser, sinon les géographes, du moins les négociants. On a aussi la

relation du Vénitien Pierre Quirini, qui, allant de Candie en Islande, fit naufrage sur la côte de Norwége, vint ensuite de Dronthein à Vadstena et rentra à Venise en 1432. Un autre Vénitien parcourut, par ordre de sa république, la Tartarie et la Perse, et en rédigea une relation peu exacte. Les expéditions des Portugais étaient plus vastes et plus utiles. D'une part, ils avaient visité les îles Açores et les avaient trouvées inhabitées, quoiqu'on y eût peut-être abordé avant eux; de l'autre, ils avaient pénétré dans le Sénégal, lorsqu'un Vénitien connu et même célèbre sous le nom de Cadamosto fut attiré en Portugal par l'infant don Gabriel, et engagé dans la carrière des navigations lointaines, genre d'entreprises que ce prince a utilement secondé. L'île Madère, les Canaries, l'embouchure de la Gambie furent visitées par Cadamosto; et il y a tout lieu de lui attribuer la première découverte des îles du cap Vert. On ne peut au moins lui contester le talent d'observer les lieux et les hommes : cependant plusieurs écrivains, même jusqu'à nos jours, ont essayé de rabaisser sa réputation. C'est un effet des rivalités nationales : chaque auteur croit faire un acte de patriotisme, en réclamant pour son pays l'honneur des découvertes géographiques; et il y a presque autant d'histoires des voyages essentiellement différentes qu'il y a de peuples navigateurs.

Entre plusieurs Vénitiens qui, à la même époque, ont parcouru et décrit diverses parties du globe, on distingue Ambroise Contareni, ambassadeur de Venise auprès du roi de Perse en 1473. Il s'y rendit par la Mingrélie et la Géorgie sans dommage et sans péril; mais lorsqu'il revint par ces mêmes con-

trées, il les trouva occupées par des Tartares qui le maltraitèrent. Il avait été fort bien accueilli des Persans, dont il peint les mœurs avec assez d'habileté. Il donne aussi des détails instructifs sur Moscow. Les voyageurs vénitiens étaient alors ceux qui savaient le mieux voir et le mieux rendre compte de ce qu'ils avaient vu.

Cependant les Portugais poursuivaient le cours de leurs navigations sur les côtes occidentales de l'Afrique. Ils découvraient la Guinée, le Benin, passaient l'équateur, s'établissaient au Congo, visitaient le Benguela, atteignaient enfin, en 1486, sous la conduite de Barthélemy Dias, le cap des Tourmentes, appelé bientôt après de Bonne-Espérance. L'entreprise de Vasco de Gama fut plus audacieuse encore, mais elle est postérieure de quelques années à celle de Christophe Colomb; et, avant de nous arrêter à l'une et à l'autre, il nous reste à considérer quelques travaux géographiques, moins célèbres, qui ont eu lieu dans le cours du quinzième siècle et qui ne sauraient nous occuper longtemps.

Quoiqu'on ait mis au jour quelques-unes des cartes de Fra-Mauro et d'André Bianchi, il ne faut pas les prendre pour des monuments bien authentiques. On y a fait, comme à celles dont j'ai déjà parlé, des changements et des additions, pour les rapprocher du progrès des connaissances. Ainsi, de ce que la carte de Bianchi, datée de 1436, présente à l'ouest des Açores une île nommée *Antilia*, il ne faut assurément point conclure que les Antilles fussent alors connues. C'est un article qu'on s'est pressé d'ajouter, aussitôt qu'on a eu quelque notion confuse des découvertes de

Cristophe Colomb. Ces cartes, dans leurs parties originales, ne sont pas même au niveau de l'état où les navigations des trente premières années du quinzième siècle mettaient la géographie. Elles altèrent celle de Ptolémée plutôt qu'elles ne la rectifient; elles ne l'étendent tant soit peu qu'en ce qui concerne certaines côtes de l'Afrique, le midi de l'Asie et les mers qui baignent ces contrées. Les cartes composées en Italie par Benincosa, en 1471, et, un peu plus tard, en Allemagne, par un nommé Brasl, n'ont jamais été publiées; il serait possible que l'île *Antilia* s'y fît voir, soit parce qu'on l'aurait ajoutée après coup, soit aussi parce qu'on avait souvent formé, dans le cours du moyen âge, l'hypothèse d'une grande île à trouver dans l'océan Atlantique alors appelé mer Ténébreuse. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette hypothèse : mais il convient de remarquer qu'au quinzième siècle, l'Italie a produit deux traités de géographie générale, l'un en prose latine, l'autre en vers italiens. Le premier a pour auteur Æneas Silvius, qui fut le pape Pie II. Cet écrivain, qui ne donne qu'un aperçu très-sommaire de l'Afrique, parcourt les détails de l'Asie et de l'Europe, décrivant peu, mesurant encore moins, mais divisant et sous-divisant beaucoup, quelquefois avec assez d'exactitude, et rattachant à presque tous les lieux des souvenirs historiques. L'ouvrage italien est de Berlinghieri : c'est un poëme *in ottava rima*, où, quoi qu'en dise Mazzuchelli, on ne trouve le plus souvent que les nomenclatures de Ptolémée mises en vers. Ces deux abrégés appartiennent enoore à la géographie du moyen âge, et nous en exposent en quelque sorte le dernier état. Ce n'est plus celle de l'anonyme de Ravenne,

amas informe d'erreurs et d'inepties; c'est celle de Ptolémée, un peu appauvrie quant à la partie mathématique, mais rectifiée à l'égard de la mer Baltique et du nord de l'Europe, et augmentée de plusieurs détails relatifs aux côtes africaines, aussi bien qu'aux contrées orientales et septentrionales de l'Asie.

Cependant, messieurs, nous entrons dans les siècles modernes. De grands événements ont ouvert aux sciences des routes nouvelles et préparé de loin d'autres destinées aux nations. Le schisme d'Avignon vient d'affaiblir la domination pontificale. La chute de l'empire d'Orient, en 1453, a montré le terme où aboutissent toujours les querelles théologiques, les intrigues de cour, et une administration à la fois arbitraire et négligente. En tombant au pouvoir des barbares, l'une des plus belles contrées de la terre, la Grèce s'est, en quelque sorte, détachée de l'Europe; mais elle a versé en Occident les derniers restes des lumières antiques qui l'avaient jadis rendue si brillante. L'Italie, où déjà les arts, les lettres et quelquefois la liberté venaient de contribuer aux progrès de la civilisation, s'empressa, quand la Grèce allait s'éteindre, de recueillir tout ce qui pouvait s'en échapper d'hommes instruits et de monuments d'instruction classique. Des princes, des prélats, des pontifes même favorisèrent, dans cette Italie, le cours des études et le développement des talents. L'Angleterre et la France étaient moins éclairées : la première se flattait pourtant d'avoir retrouvé, et depuis deux siècles consigné dans sa grande charte, quelques lignes des titres que le genre humain avait perdus; dans la seconde, l'édifice féodal commençait à s'ébranler, et sa décadence, quoiqu'elle dût être si lente,

laissait luire, aux yeux de l'entreprenante industrie, quelques rayons de lumière et d'espérance. Au sein même de l'inculte Germanie venait de naître un art nouveau qui allait couvrir de livres l'Europe entière, établir entre les idées humaines les plus rapides communications, propager tous les genres de connaissances, les introduire peu à peu dans tous les rangs de la société, accroître indéfiniment l'éclat des talents, la puissance du génie, l'empire invincible de la vérité. L'imprimerie et la gravure donnaient des facilités dont on avait toujours manqué; elles fournissaient les moyens de recueillir et de comparer immédiatement toutes les notions géographiques, de les étendre en tout sens en les rapprochant des autres sciences; en même temps que l'essor de l'industrie, l'activité du commerce, les vues plus hautes et plus vastes que la politique elle-même s'accoutumait à concevoir, devaient conseiller des entreprises plus hardies, commander des navigations plus lointaines, entraîner enfin tous les intérêts privés et publics à l'investigation de toutes les parties du globe. Tel était, messieurs, l'état de l'Europe, lorsque, dans le cours des dix dernières années du quinzième siècle, Christophe Colomb et Vasco de Gama en partirent, l'un pour l'hémisphère que nous appelons Amérique, l'autre, pour atteindre, en faisant le tour de l'Afrique, les Indes orientales.

Il existait assez de connaissances astronomiques, cosmographiques et géographiques, pour qu'on pût soupçonner qu'entre l'Asie orientale et les côtes occidentales de l'Europe et de l'Afrique, un espace d'environ vingt millions de lieues carrées n'était probablement pas occupé tout entier par l'Océan. Il est vrai qu'on

donnait à la Méditerranée, de l'ouest à l'est, plus de longueur qu'elle n'en a; qu'on reculait beaucoup trop à l'orient les bouches du Gange, et qu'on devait supposer aux villes de Pékin ou de Nankin, des longitudes à peu près correspondantes à celles qu'ont en effet les îles Mariannes ou les Carolines ou les nouvelles Hébrides. En un mot, on faisait prendre trop d'étendue à l'ancien continent; mais il restait toujours à parcourir, de l'est à l'ouest, entre les méridiens du Japon et du Groënland, un espace presque égal à la moitié de la surface du globe terrestre. Vous savez, messieurs, que les anciens avaient eu l'idée d'une très-grande île, qu'ils supposaient placée à l'ouest de l'Europe et de l'Afrique, et qu'ils appelaient Atlantide ou île Atlantique. Platon en parle comme d'une contrée plus vaste que l'Europe et la Libye ensemble : il dit qu'elle était située vis-à-vis des colonnes d'Hercule (ou détroit de Gibraltar); qu'en un temps fort reculé et qu'il ne détermine point, les habitants de cette île traversèrent l'Océan, pénétrèrent en Afrique jusqu'à l'Égypte, et en Europe jusqu'aux confins de l'Asie; mais que, vaincus par les Grecs, particulièrement par les Athéniens, ils se rembarquèrent pour leur île où les attendait un plus grand désastre; car elle fut peu de temps après submergée tout entière. Diodore de Sicile, après avoir parlé d'îles voisines des colonnes d'Hercule, annonce qu'il va faire connaître celles qui sont plus avancées dans l'Océan, en tirant vers l'ouest, et il en indique surtout une très-célèbre, éloignée du continent de plusieurs journées de navigation. Après en avoir décrit fort au long les productions, les monuments, la population, les mœurs, Diodore ajoute que les Phéniciens la décou-

vrirent à une époque aussi fort antique. Ils parcouraient les mers au delà des colonnes d'Hercule et côtoyaient la Libye, lorsqu'une violente tempête les surprit et les jeta dans la haute mer, en plein océan. Au bout de plusieurs jours, ils abordèrent l'île dont il s'agit, publièrent la relation de ce voyage, et projetèrent un établissement dans cette contrée nouvelle : mais les Carthaginois ne voulurent pas y consentir. Ces textes et ceux où nous lisons que Neptune fut le premier roi de la grande île, qu'il la distribua entre ses dix enfants, dont l'un portait le nom d'Atlas, et qu'après que l'Atlantide eut été engloutie sous les eaux, la mer était restée pleine de bas-fonds et de bancs de sable aux lieux que cette île avait occupés; ces textes, dis-je, n'ont pu manquer de donner lieu à beaucoup de commentaires. Rudbeck, dans son ouvrage intitulé *Atlantica*, soutint que la terre Atlantique n'était que la Suède et la Norwége, la contrée que les écrivains de l'antiquité et ceux du moyen âge avaient nommée Scandinavie. Kircher et Becman prétendirent que l'Atlantide s'étendait depuis les Canaries jusqu'aux Açores, et que ces deux archipels en étaient des débris échappés à la submersion des parties plus basses. Selon d'autres, c'est l'Amérique même que Platon a désignée; mais on a peine à prendre cette idée d'une île que ce philosophe rapproche beaucoup trop du détroit de Gibraltar, et au delà de laquelle se trouvent, dit-il, d'autres îles, et après elles un continent plus vaste que l'Asie et l'Europe. Ce serait plutôt ce continent qu'on pourrait prendre pour l'américain. Du reste, Platon et Diodore de Sicile ne font que rappeler ici une tradition vague, qui n'était pas même fort répandue ni fort accréditée chez les anciens : ils y mê-

lent des circonstances fabuleuses; rien de ce qu'ils en disent n'a le caractère que réclame la véritable histoire; et la science a peu de profit à retirer des systèmes que l'imagination des modernes a bâtis sur cette île imaginaire. Mais cette tradition enfin, quoique dénuée de toute certitude et presque de toute vraisemblance, pouvait, en se joignant aux lumières de la géographie astronomique, contribuer à mettre sur la voie d'une grande découverte. Christophe Colomb conçut donc qu'en partant du détroit de Gibraltar et en se dirigeant à l'ouest ou au sud-ouest, on devait infailliblement rencontrer des terres jusqu'alors inconnues. Cette idée a fait le malheur de sa vie et la gloire de son nom. Ne l'ayant pu faire adopter ni aux Génois, ni aux Portugais ni à la cour de France, il réussit enfin, et non sans peine, à obtenir d'Isabelle, reine d'Espagne, les moyens de tenter une si périlleuse entreprise. En 1492, il aborde à Guanaham, l'une des îles Lucayes; en 1493, à la Jamaïque. Mais ses disgrâces commencèrent dès cette seconde expédition. Un commissaire envoyé d'Espagne examine et calomnie sa conduite. Cependant, en 1498, Colomb parvient à la terre de Paria, qu'il prend pour une île, et qui est réellement une portion du continent américain. Cette fois, il succombe sous le poids des accusations injustes : il revient chargé de fers. En 1502, il s'aventure encore et trouve la Martinique; mais ses nombreux succès renouvellent ses infortunes; il meurt accablé d'outrages. Ravagez la terre, plongez-la dans la servitude, dans le deuil, dans les ténèbres, elle va vous adorer vivant, et longtemps même elle respectera votre mémoire; mais si vous rendez aux peuples d'éminents services, si vous

ouvrez devant eux de nouvelles sources de prospérité, de nouvelles carrières d'industrie, si vous les éclairez enfin, l'hypocrisie, l'envie, l'ingratitude conspireront votre perte ; et, dans l'excès des douleurs et de l'opprobre où elles sauront vous plonger, vous oserez à peine concevoir l'espérance des hommages que la postérité doit vous rendre. Quoi! direz-vous, une si tardive reconnaissance serait l'unique prix des grands travaux, des longs efforts, des vastes découvertes, des bienfaits immenses! oui, l'unique; et ce prix encore est incertain; car l'iniquité peut rester assise sur le tribunal même de l'histoire, et le monde a quelquefois oublié ou méconnu pour toujours ses bienfaiteurs. Mais le génie et la vertu ont la conscience du bien qu'ils font ou qu'ils veulent faire à l'humanité, et ce sentiment suffit toujours pour les entraîner dans la carrière de la gloire et de l'infortune.

Le nom de Colomb, comme celui d'Homère, est l'objet d'une dispute entre plusieurs cités. Gênes, Savonne, Nervi, Pradello dans le Plaisantin, Cuccero dans le Montferrat, réclament l'honneur d'avoir vu naître le malheureux navigateur qu'aucune d'elles n'aurait secouru dans ses disgrâces. On l'a cru longtemps Génois, non sans fondement peut-être; on se plaît aujourd'hui, pour changer d'avis, à le déclarer Piémontais. Cette controverse, réellement indécise, semblerait prouver l'utilité des notices biographiques contemporaines, si nous ne savions, par beaucoup d'exemples, qu'elles fourmillent d'inexactitudes matérielles, autant que d'erreurs bien plus graves. Quoi qu'il en soit, par un caprice bien étrange, on se livre, depuis soixante-cinq ans, à tous les genres de recherches dont on es-

père pouvoir conclure que Colomb n'a pas le premier découvert le nouveau monde. D'une part, on revendique cet honneur pour des Scandinaves, pour des Arabes, pour des Vénitiens du quatorzième siècle, pour je ne sais quel Martin Béhain, né à Nuremberg ou en Portugal ; de l'autre, on compose des panégyriques d'Amerigo Vespucci, et l'on s'efforce de prouver que c'est en tout droit et toute justice que le nom de ce Florentin fut imposé au nouvel hémisphère. « Quand il serait vrai, dit Voltaire, qu'Améric Vespuce eût découvert le premier les terres continentales, la gloire n'en serait pas à lui, elle appartiendrait à celui qui eut le génie et le courage d'entreprendre le premier voyage. » Mais Tiraboschi a montré, messieurs, combien il est peu vraisemblable que Vespucci soit en effet descendu, en 1497, sur la terre de Paria. Cette expédition est tout à fait imaginaire. C'est un mensonge du Florentin qui même, en 1499, ne commandait point le vaisseau qui toucha cette terre, abordée, l'année précédente (1498), par Christophe Colomb. Il n'est pas vrai non plus que Vespucci, en 1501, soit arrivé le premier au Brésil. Alvarès de Cabral y était venu en 1500. La principale et presque la seule découverte qu'on puisse attribuer à ce Vespucci est celle de la baie de Tous les Saints, en 1503. En vain son prénom d'Amerigo demeure appliqué, par un jeu bizarre de la fortune, à une moitié du globe terrestre, le nom de Vespucci n'a jamais pu, ne pourra jamais devenir célèbre; celui de l'infortuné Colomb est immortel, et le seul qui se lie au souvenir de la découverte de l'hémisphère américain.

Les injustices qu'essuya Christophe Colomb étaient,

dit Raynal, le présage de celles dont le malheureux pays qu'il venait de trouver allait être le théâtre. On a demandé, messieurs, si cette découverte avait été un bonheur ou un malheur pour l'espèce humaine, et nous devons avouer que les Européens du seizième siècle n'ont rien oublié de ce qui pouvait rendre ce point extrêmement problématique; rien de ce qui pouvait faire douter si c'étaient des hommes civilisés qui descendaient chez des sauvages, ou des barbares qui envahissaient le séjour paisible des humains. L'Amérique inondée du sang de ses habitants; les plus innocents peuples traités avec une barbarie dont les anciennes annales n'offraient pas d'exemples dans leurs plus horribles pages; une partie de la population africaine, l'une des races du genre humain, transportée violemment dans l'autre hémisphère, vendue, asservie, condamnée aux plus pénibles travaux et à des outrages bien plus durs encore, devenue bétail et marchandise, mise enfin hors de toutes les lois de la société et de la nature; les sanglantes représailles auxquelles restaient exposés les auteurs de ces attentats abominables; le désespoir des vaincus, les discordes des vainqueurs, l'énorme accroissement de certaines tyrannies européennes, surtout de celle de Philippe II; dans l'un et l'autre hémisphère, le progrès et l'excès de tous les désordres, ambition, avarice, perfidie, libertinage; les divers fléaux qui pouvaient naître du conflit des superstitions, du combat des cupidités, du mélange impur des vices et des maladies de tous les climats : voilà quels ont été les premiers et les plus sensibles fruits de la découverte de Christophe Colomb; et sans doute quelques développements soit de l'industrie commerciale, soit

même des sciences, et spécialement de la géographie, ne compensaient point alors tant de calamités. Plusieurs de ces déplorables effets se sont prolongés au delà du seizième siècle; il en est qui ne sont pas encore éteints. Mais il demeure toujours vrai, toujours incontestable que cette découverte ne tendait immédiatement qu'à favoriser et accélérer chez les Européens les progrès des connaissances, du négoce et de la richesse et qu'à verser sur les Américains les bienfaits d'une civilisation plus avancée. Non, ce n'était point là une de ces expéditions désastreuses par leur nature, qui produisent nécessairement des maux immenses et peuvent amener indirectement et par hasard certains biens modiques et tardifs. Nous pouvons dire qu'à mesure qu'on s'éloigne de l'époque où l'Amérique fut trouvée, on voit les effets pernicieux et accidentels de cet événement ou disparaître ou s'affaiblir, tandis qu'au contraire ses résultats naturels et bienfaisants se manifestent de plus en plus, se développent et s'agrandissent. De nos jours, l'une de ces nations nouvelles a reconquis son indépendance, et l'a fondée sur des institutions sages. La liberté affermie chez elle par des lois justes, et devenue en un demi-siècle déjà vénérable et, pour ainsi dire, antique, s'élève aujourd'hui à l'autre extrémité du même hémisphère; et tout annonce que plus d'une contrée de l'Amérique est destinée à servir un jour de temple aux vertus paisibles, d'asile au malheur et d'exemple à l'ancien monde.

En nous reportant à la fin du quinzième siècle, pour reprendre l'histoire des travaux géographiques, nous trouverions, sous l'année 1494, un voyage en Europe et dans l'océan Atlantique, dont M. Saint-Martin

a récemment publié une relation arménienne avec une traduction française. Vers 1497, le Vénitien Jean Cabot, ou plutôt son fils Sébastien, fut envoyé par le roi d'Angleterre pour rechercher un passage aux Indes orientales par les mers du Nord. On dit que Cabot découvrit Terre-Neuve; mais nous n'avons aucune relation suivie et proprement dite de ses navigations; et les auteurs qui ont eu occasion d'en parler, Pierre Martyr, le chancelier Bacon et autres, s'accordent assez mal entre eux. Nous savons beaucoup mieux comment à la même époque, Vasco de Gama allait le premier aux Indes orientales par le cap de Bonne-Espérance, courait la côte orientale de l'Afrique, alliait ou soumettait au Portugal des princes et des peuples barbares; enrichissait, fortifiait et illustrait sa patrie. Il a été plus heureux que Colomb : le gouvernement portugais l'a comblé de récompenses, et le Camoëns a chanté son expédition. Cette fois, la fortune a épargné le héros; elle s'en est dédommagée sur le poëte, dont le génie apparemment lui a semblé plus digne de ses rigueurs. Quoi qu'il en soit, Vasco de Gama, après avoir reconnu quinze cents lieues de côtes, atteignit celle de Madagascar et fit un séjour à Calicut : ses compagnons visitèrent Chandernagor, Cochin et d'autres ports commerçants. Ce voyage, dit Voltaire, changea le commerce de l'ancien monde. Alexandrie en avait été le centre sous les Ptolémées, sous les Romains, sous les Arabes : cette ville était l'entrepôt de l'Égypte, de l'Europe et des Indes. Venise, au quinzième siècle, tirait presque seule d'Alexandrie les denrées de l'Orient et du Midi, et s'enrichissait aux dépens du reste de l'Europe, par cette industrie et

par l'ignorance des autres chrétiens. Sans le voyage de Vasco de Gama, cette république allait devenir bientôt la puissance prépondérante de l'Europe; mais le passage du cap de Bonne-Espérance détourna la source de ses richesses.

Les Indes orientales et occidentales furent partagées entre les Portugais et les Espagnols par des bulles d'Alexandre VI. Une ligne de démarcation fut tracée qui passait à l'ouest des Açores et des Canaries, et le pape déclara donner à l'Espagne tous les pays situés à l'occident de cette ligne, au Portugal, tous les pays qu'on découvrirait à l'orient. Nous n'examinerons point de quel droit un évêque de Rome, roi électif de quelques petits États italiens, disposait ainsi de l'Amérique entière, d'une partie de l'Afrique, de plusieurs contrées de l'Asie, et concédait avec de si vastes domaines les malheureux peuples qui les habitaient. Ce que nous avons à remarquer comme un point de l'histoire de la géographie, c'est que cette ligne de démarcation n'est tracée que sur une face du globe : ce n'est qu'un demi-méridien qui au fond ne limite rien du tout; car il n'y a aucun point du globe qu'on ne puisse également atteindre en se dirigeant à l'est ou à l'ouest d'une telle ligne, seulement le chemin est plus court, ou plus long, par l'une ou par l'autre route. Aussi ne manqua-t-il point de s'élever entre les concessionnaires des démêlés qu'il fallut terminer par de nouvelles décisions pontificales. Il arriva même en 1524 que les Portugais s'établirent au Brésil, dont le saint-siége voulut bien alors les gratifier. Telle n'était pas sans doute l'intention, l'esprit des bulles que, en 1493, Alexandre VI avait publiées de sa pleine puissance

et science ; mais il faut convenir aussi que ces bulles étaient rédigées en des termes qui ne supposaient aucunement la sphéricité de cette terre dont le pape distribuait et adjugeait de si grandes parts. Il paraît la considérer encore, ainsi qu'aux temps d'Homère, comme un simple disque dans lequel en effet il suffit de tracer une ligne pour bien distinguer définitivement ce qui est à droite ou à gauche. Après avoir lu ces bulles avec attention, on demeure convaincu ou que le rédacteur n'avait point une idée claire et précise du globe terrestre, ou qu'il lui était ordonné d'employer des termes ambigus qui donnassent lieu à des démêlés et, par suite, à de nouvelles décisions de la cour de Rome.

Quoi qu'il en soit, messieurs, il ne faudrait pas juger, par de pareils textes, de l'état où se trouvaient, à la fin du quinzième siècle, les connaissances géographiques. Voici ce qu'en dit Condorcet dans son excellente esquisse du tableau de l'esprit humain :

« Des hommes intrépides, guidés par l'amour de la gloire et la passion des découvertes, avaient reculé pour l'Europe les bornes de l'univers, lui avaient montré un nouveau ciel et ouvert des terres inconnues. Gama avait pénétré dans l'Inde, après avoir suivi avec une infatigable patience, l'immense étendue des côtes africaines; tandis que Colomb, s'abandonnant aux flots de l'océan Atlantique, avait atteint ce monde jusqu'alors ignoré, qui s'étend entre l'occident de l'Europe et l'orient de l'Asie. Si ce sentiment, dont l'inquiète activité embrassant dès lors tous les objets, présageait les grands progrès de l'espèce humaine, si une noble curiosité avait animé les héros de la navigation, une

basse et cruelle avidité, un fanatisme stupide et féroce dirigeait les brigands qui devaient profiter de leurs travaux... Les ossements de cinq millions d'hommes ont couvert ces terres infortunées où les Portugais et les Espagnols portèrent leur avarice, leur superstition et leur fureur... Toutefois, c'est à cette époque que l'homme a pu connaître le globe qu'il habite, étudier, dans tous les pays, l'espèce humaine modifiée par la longue influence des causes naturelles ou des institutions sociales, observer les productions de la terre ou des mers dans toutes les températures, dans tous les climats. Ainsi les ressources de toute espèce que ces productions offrent aux hommes encore si éloignés d'en avoir épuisé, d'en soupçonner même l'entière étendue, tout ce que la connaissance de ces objets peut ajouter aux sciences de vérités nouvelles, et détruire d'erreurs accréditées; l'activité du commerce qui a fait prendre un nouvel essor à l'industrie, à la navigation et, par un enchaînement nécessaire, à toutes les sciences comme à tous les arts; la force que cette activité a donnée aux nations libres pour résister aux tyrans, aux peuples asservis pour briser leurs fers, pour relâcher du moins ceux de la féodalité : telles ont été les conséquences heureuses de ces découvertes. Mais ces avantages n'auront expié ce qu'ils ont coûté à l'humanité qu'au moment où l'Europe, renonçant au système oppresseur et mesquin d'un commerce de monopole, se souviendra que les hommes de tous les climats, égaux et frères par le vœu de la nature, n'ont point été formés par elle pour nourrir l'orgueil et l'avarice de quelques nations privilégiées; qu'au moment où, mieux éclairée sur ses véritables in-

térêts, elle appellera tous les peuples au partage de son indépendance, de sa liberté et de ses lumières.

Avant de quitter le quinzième siècle n'oublions pas de remarquer, messieurs, que la géométrie, la mécanique, l'optique, l'astronomie, y avaient fait des progrès sensibles qui ne pouvaient manquer de s'étendre à la géographie mathématique. Copernic était né en 1473, et nous avons lieu de penser qu'avant l'âge de vingt-sept ans, il avait conçu les premières idées de son système. Jadis Pythagore avait essayé de retirer la terre du centre du monde pour y placer, est-il dit, une plus digne substance, c'est-à-dire apparemment le feu ou le soleil. Cicéron nous apprend que Nicétas de Syracuse expliquait le lever et le coucher des astres par le mouvement de la terre autour de son axe. *Nicetas Syracusius cœlum, solem, lunam, stellas, supera denique omnia stare censet; neque præter terram, rem ullam in mundo moveri, quæ cum circà axem se summâ celeritate torqueat et moveat, eadem effici omnia, quasi stante terrâ, cœlum moveretur.* Platon en dit autant, mais d'une manière plus confuse, dans son livre intitulé Timée. Il s'en fallait que cette notion fût bien éclaircie, puisque Nicétas se représentait la lune et les autres planètes comme immobiles. D'ailleurs on était resté si loin de cette doctrine de Pythagore et de Nicétas, les esprits étaient si peu disposés à concevoir le mouvement annuel de la terre et sa rotation diurne, que sa sphéricité même n'était pas encore généralement reconnue. Des théologiens du huitième siècle avaient été persécutés pour avoir soutenu la rondeur de la terre; et cette opinion, quoiqu'on eût cessé de la déclarer hérétique, avait

eu assez peu de partisans dans le moyen âge. Nous avons parlé, dans la dernière séance, des auteurs du treizième siècle qui se figuraient que le monde était carré; et nous disions, il y a peu d'instants, qu'à la fin du quinzième et au moment même où la véritable image de l'univers commençait à se dessiner dans l'esprit de Copernic, des bulles pontificales semblaient encore représenter comme un simple disque la surface entière de la terre. Les hommes les plus instruits s'en tenaient au moins au système de Ptolémée; et les apparences astronomiques avaient conservé sur eux, comme sur la multitude, un puissant empire. Si jamais, dit Bailly, on a proposé un système hardi, c'est celui de Copernic : « Il fallait contredire tous les « hommes qui ne jugent que par les sens. En vain, de« puis leur naissance, ils ont vu le soleil s'avancer « majestueusement de l'orient vers l'occident, et tra« verser le ciel dans sa course lumineuse; en vain les « étoiles, libres de briller dans son absence, s'avan« cent sur ses pas et font le même chemin pendant la « nuit : soleil, étoiles, tout est immobile; il n'est de « mouvement que dans la lourde masse que nous ha« bitons. » Du reste, messieurs, le système copernicien ne fut publié qu'au seizième siècle, et nous verrons quelle résistance il éprouvait encore au dix-septième. A la longue, l'extrême simplicité des mouvements réels qu'il suppose, opposée à la complication presque ridicule de ceux qu'exigeait l'hypothèse de Ptolémée, a frappé et entraîné tous les esprits.

En ce moment, il nous suffit d'avoir aperçu quel était en l'année 1500 et avant la publication de ce grand système, l'état de la géographie : il restait

près d'une moitié des lieux terrestres à reconnaître, un nombre infini de positions et de distances à déterminer; mais on avait trouvé les routes principales de toutes les connaissances particulières qu'on n'avait point encore; presque tous les points du globe étaient accessibles; la carrière de tous les progrès était ouverte.

La géographie, pour être complète, doit joindre à la description des lieux, le tableau de la distribution des races humaines sur les différentes parties de la surface du globe : tableau mobile à chaque époque, et qui l'est surtout entre les années 500 et 1500 de l'ère vulgaire. Cependant, sauf des invasions, des excursions, ou d'accidentels déplacements, l'Asie, durant ces mille années, nous présente de l'est à l'ouest, cinq nations principales : les Chinois, les Indiens, les Tartares, les Persans et les Arabes. Ceux-ci, qui, à beaucoup d'égards, semblent être au moyen âge le premier peuple de la terre, pénétrèrent en Afrique, se répandirent sur les côtes orientales et septentrionales de cette péninsule, et se mêlèrent aux Maures qui occupaient des contrées voisines de la Méditerranée et de l'océan Atlantique. Des Maures et des Arabes ou Sarrasins envahirent une partie de l'Espagne, où des Celtes et des Goths s'étaient mêlés aux anciens Ibères. L'Espagne était divisée en plusieurs royaumes. La France paraissait n'en former qu'un seul, quoique le régime féodal l'eût réellement morcelée en petites principautés ou seigneuries. La population s'y composait d'anciennes races celtiques ou gauloises, de familles romaines, des Francs, peuple germain qui avait conquis la Gaule septentrionale, et de plusieurs

autres races d'origine étrangère, comme les Goths au midi, les Bourguignons à l'est et les Normands à l'occident. Les îles Britanniques offraient un pareil mélange d'habitants primitifs, de Celtes, de Saxons, de Danois, lorsque Guillaume, duc de Normandie, vint s'y établir. La Germanie, au centre de l'Europe, était par cette position même, plus exposée aux incursions des divers peuples barbares; on y vit s'y mêler aux Germains des Celtes, des Huns, des Slaves, des Goths, des Vandales : l'État germanique demeura, sous le nom d'Empire, une véritable confédération féodale et provinciale. Les États du nord se formèrent sous les noms de Danemark, de Norwége et de Suède : le fond de la population y restait scandinave, avec moins de mélange qu'ailleurs. Une armée de ces Scandinaves fondit sur la Moscovie et fonda parmi les Slaves qui l'habitaient un nouvel empire qui s'est étendu jusqu'en Asie et rejoint à la Tartarie. Au midi du pays que les Russes vinrent occuper, s'était formé, au quatrième siècle, autour de la mer Noire et de la Méditerranée, l'empire d'Orient, moitié de l'ancien empire romain, et qui comprenait cette Grèce jadis si célèbre : l'éclat et les noms des deux nations les plus illustres de l'antiquité, les Romains et les Grecs, s'étaient perdus, flétris, effacés dans l'empire byzantin. Les croisés du treizième siècle s'en rendirent maîtres, et ne purent s'y maintenir : il fut en 1453 conquis par les Turcs, peuple qu'on croit issu des Huns et originaire de la Grande Tartarie. L'Empire d'Occident, autre moitié de celui qu'avait désigné le nom de Romain, s'était éteint avant l'année 500; et l'Italie où s'étaient depuis longtemps répandues des races celtiques, fut exposée

aux invasions et aux ravages de presque tous les peuples errants et barbares que j'ai déjà nommés : les Lombards surtout la ravagèrent et s'y fixèrent. Le nom d'Italie n'a bientôt plus exprimé un seul État; l'unité nationale ne s'y est conservée que par une langue commune. On y a vu se former et s'entre-choquer une multitude de principautés et de républiques : mais, au milieu de cette confusion, l'histoire nous fait distinguer, depuis le huitième siècle jusqu'au quinzième, une puissance qui, au nom de la religion la plus pacifique et la plus humble, a toujours menacé et souvent dominé l'Europe entière, et qui n'a eu depuis que trop d'influence sur les destinées de ces nouveaux peuples, qu'on découvrait peu avant l'année 1500, sur une autre moitié du globe.

CINQUIÈME LEÇON.

QUINZIÈME ET SEIZIÈME SIÈCLES.

Messieurs, plus nous avançons dans les annales de la géographie, plus nous découvrons les rapports qui l'unissent à un grand nombre d'arts et de sciences. Nous la voyons rendre autant de services qu'elle emprunte de secours : en même temps qu'elle profite de tous les progrès, elle y contribue. Ce globe terrestre qui n'est qu'un point obscur, perdu dans l'immensité des mondes, est pourtant le seul observatoire d'où nous puissions les contempler; et si l'on a eu besoin d'interroger les cieux pour connaître et mesurer la terre, c'est aussi en parcourant la terre qu'on a mieux étudié les cieux. Les connaissances physiques et les arts qu'elles amènent et dirigent, ont fourni les moyens et agrandi les résultats des voyages lointains : mais à leur tour les sciences naturelles se sont développées à mesure qu'on a visité tous les climats et pénétré dans tous les lieux où se rencontrent et se modifient les phénomènes qu'elles observent. La géographie a les mêmes rapports avec les connaissances morales : tandis qu'elle puise dans les annales des peuples la plupart des détails, des nomenclatures, des classifications qui la composent, elle est elle-même l'une des grandes lumières de l'histoire civile : elle construit, dispose, éclaire le théâtre de tou-

tes les scènes mémorables. Quand les faits naturels et les faits politiques sont rapprochés et, pour ainsi dire, mis en contact dans ses descriptions, elle a le droit de se présenter comme l'une des bases de la sience sociale : elle rassemble les notions élémentaires et positives sur lesquelles doit reposer et s'élever la théorie des lois et des gouvernements. Nous avons déjà vu comment les mouvements qu'elle a imprimés au commerce ont renversé les barrières qui limitaient l'industrie, circonscrivaient les richesses publiques, séparaient et isolaient les nations. Elle n'est pas même sans influence sur la morale particulière; car, en étendant nos idées, elle peut rectifier celles que nous sommes si enclins à concevoir de notre importance personnelle, et réduire à leur juste valeur les minces objets qui nous avoisinent ou qui nous touchent immédiatement. Les vastes images qu'elle nous trace déconcertent l'égoïsme et dissipent les illusions locales qui rétréciraient notre raison, nos sentiments, notre sociabilité. Elle nous apprend que nos intérêts, nos usages et nos opinions n'occupent après tout que bien peu de place dans le monde; par degrés elle nous accoutume à ne plus regarder comme universelles les idées, les affections qui nous sont familières; et, quand elle a promené nos regards sur tant de diversités ou de contrastes, il ne tient qu'à nous de comprendre qu'il n'y a rien de grand et rien de juste sur la terre, que les vérités qui dominent, embrassent et protégent toutes les familles du genre humain. Appliqués à la science des mœurs, les voyages l'ont enrichie d'observations précieuses et l'ont aidée à perfectionner ses préceptes. L'étude du globe est donc également nécessaire au philosophe, à l'homme d'État, au négociant,

à l'homme de lettres : hélas! elle est utile aux guerriers mêmes; elle dirige les pas et les ravages des conquérants. La géographie est donc l'un des points de départ de l'intelligence humaine, un centre commun aux connaissances physiques et aux connaissances morales, et ce tableau universel des demeures et des relations de tous les peuples est un véritable lien qui s'est établi entre eux.

D'où viennent, en effet, depuis le seizième siècle, les immenses et rapides progrès de la civilisation? je suis loin de les attribuer à une seule cause, à un seul genre d'études. Nous avons vu qu'après l'an 1300, malgré l'invention de la boussole, quoique le sein des mers fût ouvert, l'Europe commençait à peine à se dégager des ténèbres et des fers où les âges précédents l'avaient plongée. Les travaux les plus remarquables que nous ait offerts le quatorzième siècle sont ceux d'Abulféda et de quelques autres Arabes qui n'ont presque rien laissé à dire sur certaines contrées asiatiques. Si les Occidentaux, leurs contemporains, entreprenaient des voyages en Orient, les relations qu'ils en publiaient étaient plus remplies de merveilles que de faits judicïeusement observés. Le journal même de Mandeville, le plus ancien voyageur anglais, a conservé peu d'importance. Les plus célèbres navigations de cette époque seraient celles des frères Zéni à l'Estotiland, c'est-à-dire en Amérique, s'il était permis de tenir compte d'un récit invraisemblable en lui même, qui n'a été publié que cent cinquante ans après leur mort, et dont rien ne garantit la fidélité. Mais le xv[e] siècle nous a présenté des progrès plus avérés de la science géographique, Dias atteignant le cap de Bonne-Espérance, Vasco de Gama gagnant

par la même route les côtes de l'Indostan, et Christophe Colomb découvrant un nouvel hémisphère. De grands événements politiques imprimaient alors une forte impulsion à l'esprit humain. L'imprimerie propageait tous les genres d'instruction; le génie, malgré les entraves qui retenaient son essor, concevait de vastes pensées et de hardis systèmes. Dès lors la géographie était devenue l'une des lumières qui allaient briller sur les peuples. Nos regards vont se porter aujourd'hui sur les progrès qu'elle a dû faire et sur ceux qu'elle a provoqués dans le cours du seizième et du dix-septième siècle.

En 1513 le Castillan Nunès de Balboa entra le premier dans le grand Océan qui sépare l'Asie de l'Amérique, et s'y plongea jusqu'à la ceinture pour en prendre possession au nom du roi son maître : en récompense, il fut décapité quatre ans après. Mais cette tragédie et tant d'autres appartiennent bien moins à l'histoire littéraire des voyages qu'à l'histoire politique des deux Indes, et nous devons surtout en dire autant de la conquête du Mexique par Fernand Cortez. La géographie doit cependant recueillir le journal des navigations de ce conquérant et y remarquer les premières descriptions des pays qu'il a couverts de sang et de cendres. Il a le premier pénétré dans la Californie et reconnu le golfe appelé mer Vermeille. Albuquerque, vice-roi portugais aux Indes orientales, ne fut qu'un guerrier célèbre, Magellan, son compatriote, fut un grand navigateur : il conçut l'idée d'un voyage autour du monde et s'assura, en 1519, de la communication de l'océan Atlantique avec l'océan Austral. On acquit ainsi une idée juste de l'ancien et du nouveau monde, et des

vastes mers qui occupent l'espace compris, d'une part entre l'Amérique et les côtes occidentales de l'Afrique et de l'Europe, de l'autre entre l'Amérique encore et les côtes orientales de l'Asie : on sut que ces mers et celle qui est appelée Indienne au sud de l'Asie et à l'est de l'Afrique ne sont qu'un seul et même Océan. Le globe fut enfin connu : on put du moins concevoir, sous un aspect général, la situation et les rapports de toutes les parties maritimes et continentales qui le composent; il devint possible de les représenter par une mappemonde, sauf à rectifier les détails mal aperçus et à y joindre ceux qui étaient encore ignorés. Le nom de Magellan est resté au détroit qui sépare la Terre de Feu du continent américain. Après avoir passé ce détroit, dont on prétend, contre toute apparence, qu'il devait la connaissance à cet obscur Martin Béhaim que j'ai indiqué dans la dernière séance, Magellan s'avança jusqu'aux îles Philippines, où il mourut en 1521. La relation la plus détaillée que nous ayons de son voyage est celle qu'écrivit Pigafetta qui l'accompagnait, et qui des Philippines revint par le cap de Bonne-Espérance à San-Lucar d'où il était parti avec Magellan. Le Pérou fut trouvé, conquis, ravagé par François Pizarre, depuis 1525 jusqu'en 1541, époque où cet Espagnol, coupable de tant d'homicides, tomba lui-même sous les coups de son compagnon Almagro. Le Portugais Mendez Pinto parcourant la Chine, la Tartarie, le royaume de Siam, d'autres contrées de l'Orient, fut, dit-on, treize fois esclave, seize fois vendu. On lit avec intérêt ses aventures romanesques, surtout dans la notice que la Harpe en a rédigée; elles étaient entremêlées d'observations géographiques qui n'ont pas perdu tout

leur prix, quoique répétées et rectifiées à des époques plus modernes. Cependant les Anglais, gouvernés par Élisabeth, aspiraient à devenir de grands navigateurs. Francis Drake commença en 1577 le tour du globe et l'acheva en 1580. Il battit les Espagnols, leur prit des places importantes, ruina leurs établissements. Ses autres voyages jusqu'en 1598 eurent le même but et longtemps les mêmes succès. Élisabeth et Drake ont fondé la puissance maritime de l'Angleterre. Sous la même reine, deux voyages de Thomas Candish embrassèrent le globe entier : ce navigateur périt avant d'avoir terminé le deuxième. Aucune découverte bien importante d'îles ou de terres nouvelles ne fut le fruit ni de l'un ni de l'autre; mais Candish détermina des positions, des distances, indiqua des atterrages, des sondes, des gisements; et ses travaux ont beaucoup servi à ses successeurs. Les noms de Forbisher et de Davis sont restés aux détroits qu'ils ont reconnus entre le Groënland et la côte nord-ouest de l'Amérique. En ces mêmes temps, les Hollandais se livraient à de semblables recherches : ils essayaient de pénétrer par la mer septentrionale au Japon, à la Chine, aux Indes. Ils visitèrent les côtes et les îles de l'océan Indien, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à la Chine. A cette époque, leur plus célèbre navigateur était Corneille Houtman, simple marchand, qui, arrêté pour ses dettes, à Lisbonne, fit dire aux négociants d'Amsterdam que s'ils voulaient le tirer de prison, il leur communiquerait un grand nombre de découvertes qu'il avait faites et qui pouvaient leur être utiles. Ses propositions furent acceptées; on paya ses dettes; et les lumières qu'il vint apporter à ses libérateurs leur parurent si

positives et si précieuses qu'ils formèrent une association, sous le nom de *Compagnie des pays lointains*, et confièrent à Houtman, en 1595, quatre vaisseaux qui arrivèrent aux Indes, après avoir reconnu toutes les côtes de l'Afrique. Houtman s'arrêta à Madagascar, relâcha aux Maldives, et visita les îles de la Sonde. Il revint en Hollande, rapportant plus d'espérances que de richesses; il ramenait des Chinois, un Japonais, des Malabares, des nègres, et un pilote habile, nommé Abdul. Cet Indien repartit, en 1598, sur l'un des huit vaisseaux dont le commandement fut confié à Van-Neck. Cette seconde expédition hollandaise eut un si grand succès, elle fut si productive, elle excita une telle émulation, qu'il se forma des compagnies et des entreprises pareilles dans la plupart des villes maritimes et commerçantes des Provinces-Unies. Bientôt, dit Raynal, ces associations, trop multipliées, se nuisirent les unes aux autres, par le prix excessif où la fureur d'acheter fit monter les marchandises dans l'Inde, et par l'avilissement où la nécessité de vendre les fit tomber en Europe. Elles étaient (ces compagnies) toutes sur le point de périr par leur propre concurrence, lorsqu'en 1602 les États-Généraux les réunirent en une seule, sous le nom de *Compagnie des grandes Indes*. Cette association, sans exemple dans l'antiquité, fut le modèle de toutes celles qui l'ont suivie. Son établissement, époque mémorable dans l'histoire du commerce, en est une aussi dans les annales de la géographie. C'est, messieurs, à l'activité de l'industrie, bien plus assurément qu'aux fureurs de la guerre, que nous devons la connaissance du globe. Les guerres n'avaient manqué ni dans ces temps antiques où on le décrivait si mal, ni dans ce

moyen âge où s'altéraient et se confondaient les notions imparfaites que Ptolémée s'était efforcé de mettre en ordre. Mais lorsque enfin on eut conçu l'idée de rapprocher, d'échanger, de combiner toutes les productions de la nature et des arts, on fut, par degrés, entraîné à de vastes entreprises, qui surpassaient réellement en étendue les plus gigantesques projets des conquérants, et qui exigeaient des connaissances bien plus précises. La force peut quelquefois être impunément ignorante; elle supplée, par des excès, à l'instruction qu'elle n'a pas; il lui suffit de prodiguer les trésors et le sang des peuples pour obtenir de prétendus succès et briller un instant sur des ruines : on n'a pas besoin de connaître si exactement ce qu'on ne veut que détruire. C'est pour produire qu'il faut des études attentives, et tout le pouvoir de l'intelligence humaine. Les grandes idées commerciales embrassent le globe entier, et réclament des descriptions fidèles de ses diverses parties. Le génie de l'industrie a créé, au seizième siècle, en Angleterre et en Hollande, la géographie moderne.

En France, on s'occupait de controverses théologiques; on convertissait ou l'on persécutait les huguenots; on égarait le pouvoir suprême, et, dès qu'il cessait de prêter ses armes à la vengeance aveugle et sanguinaire, on se liguait, pour l'autel, contre le trône. L'Allemagne, moins fanatique, n'était guère plus laborieuse. Elle prenait fort peu de part aux entreprises commerciales, aux expéditions lointaines, à l'exploration du globe. Si vous demandiez quels voyageurs elle a fournis durant le siècle, je n'en trouverais pas de plus digne d'être nommé qu'un Flamand, sujet de Charles-Quint et employé par cet empereur; c'est Busbec : il

n'a cherché aucune terre nouvelle; malgré ses relations avec des naturalistes et particulièrement avec Mattiole, il n'a point étendu les connaissances physiques; il laisse voir au contraire qu'il les a trop peu cultivées; mais, ambassadeur auprès de Soliman II, il y a étudié les mœurs des Turcs avec une sagacité dont personne encore n'avait donné l'exemple. Il a fait passer en Europe un grand nombre de manuscrits précieux, latins et grecs; il a découvert à Ancyre et publié une inscription latine, fameuse sous le nom de *monumentum Ancyranum*, et qui, si elle était entière, offrirait une notice sommaire de toutes les actions d'Auguste. Lorsque ensuite Busbec vint conduire à Paris une princesse destinée à Charles IX, son séjour en France eut pour fruit des observations ingénieuses et judicieuses dont le sage de Thou déclare avoir profité : *Ex quibus quamplurima in hos annales me transcripsisse ingenue profiteor*. Busbec aimait la France et songeait à s'y fixer; mais volé et maltraité, près de Rouen, par un parti de ligueurs, il mourut peu de jours après. Ce politique habile est aussi un élégant auteur latin. Tout homme de lettres doit lire ses écrits, tout homme d'État les méditer; mais ils n'ajouteraient à la géographie que des notions purement accessoires.

Les premières cartes géographiques gravées avaient paru en 1478 : c'étaient celles de Ptolémée; elles accompagnaient la version latine de ses ouvrages, imprimée à Rome. Dès 1475, on avait publié à Vicence une première édition de cette version, mais sans figures. Depuis, et dans tout le cours du seizième siècle, toutes les espèces de cartes géographiques se sont multipliées et renouvelées sans cesse. Les images du globe

se sont succédé, effacées l'une par l'autre, comme les générations qui l'habitent. Aujourd'hui, les cartes de Gérard Mercator et d'Ortélius ne sont à rechercher que comme des monuments de l'état où se trouvait alors ce genre d'études : de leur temps, elles ont jeté beaucoup de lumière sur les livres qui l'enseignaient, offert aux yeux l'expression la plus sensible, et quelquefois même la plus précise, du système et des détails de cette science, commencé enfin de rendre ce genre d'instruction aussi facile et immédiat qu'il peut l'être. Quant aux traités de géographie composés à la même époque, ils sont plongés dans un oubli d'autant plus profond que, depuis deux cents ans, beaucoup d'autres sont descendus périodiquement après eux dans le même abîme. C'est la destinée de tous les livres où l'on expose les éléments d'une science qui va se perfectionnant sans cesse : ils n'y peuvent échapper que par l'éclat de quelque idée nouvelle, par des formes heureuses, par l'originalité du style; et ces phénomènes ont été fort rares, dans les abrégés ou les cours de géographie. On conserve encore en Italie le souvenir de certains travaux de Rafaël Maffél de Volterra, de Domenico Mario Negro, de Lorenzo Emania, de Bordone, de Porcacchi; mais si nous rappelions les ouvrages où ils ont exposé ce qu'ils savaient de l'état du globe, nous serions forcé d'avouer avec Condorcet que les Italiens n'ont pas été de très-habiles géographes, quoique l'Europe ait dû à l'un d'eux la découverte d'une moitié de la terre. On s'apercevrait mieux, dans les récits de Münster et de Postel, des progrès que commençait à faire la géographie universelle. Du reste, les livres qui tiennent de près ou de loin à l'ensemble et aux détails de cette

science ont pullulé à tel point, pendant le XVIe siècle, qu'on a rempli, en les analysant, vingt volumes des Mélanges tirés d'une grande bibliothèque. En général on connaissait, sur l'un et l'autre hémisphère, les régions et les mers comprises entre le cercle polaire arctique et le tropique du Capricorne; on s'était même avancé au delà de ce dernier cercle, jusqu'au cap de Bonne-Espérance en Afrique, jusqu'au détroit de Magellan en Amérique; mais il restait de toutes parts un grand nombre de distances à mesurer, d'erreurs à rectifier, de lacunes à remplir, de côtes, de golfes, de détroits et d'archipels à découvrir. Les deux parties extrêmes du globe, et surtout l'australe, avaient été à peine abordées, et il s'en fallait qu'on eût pu parcourir encore, dans ses sens divers, cette moitié de l'Océan qui couvre, entre l'orient de l'Asie et l'occident de l'Amérique, une si vaste portion de la sphère terrestre.

J'ai parlé, messieurs, dans la dernière séance, du système astronomique inventé, ou renouvelé et perfectionné par Copernic. Cet immense progrès délivrait la géographie de ce qui restait d'entraves et d'erreurs autour d'elle : on acquérait enfin une idée juste de la nature et des mouvements du globe terrestre. On comprit que la révolution diurne du soleil et des autres astres était une illusion produite par la rotation de la terre; l'univers se débarrassa des cercles imaginés par Ptolémée pour expliquer les mouvements directs et rétrogrades des planètes : on ne vit, dans ces phénomènes, que de simples apparences qui résultaient des mouvements combinés de toutes les planètes, y compris la terre, autour du soleil; et l'on reconnut entre les dimensions de leurs orbes, des rapports jusqu'alors

ignorés. S'il est probable que Copernic avait conçu l'idée générale de ce système avant l'année 1500, il est certain qu'il commença dès 1507, à le professer. Bientôt il en fit la matière d'un ouvrage qu'il ne publia qu'en 1543. Le pape Paul III en accepta la dédicace, où Copernic, s'autorisant de la permission laissée aux astronomes d'inventer tant de cercles pour rendre compte des mouvements célestes, réclamait modestement la liberté d'examiner si l'hypothèse du mouvement de la terre ne pourrait pas rectifier et simplifier la théorie de ces mouvements. Il mourut au moment même où paraissait son ouvrage, et ne fut témoin ni du succès qu'obtint ce système, ni des contradictions qu'il essuya. C'était déjà un grand désavantage que d'avoir à démentir toutes les apparences : mais la vérité « eut encore à vaincre, dit Laplace, des obstacles d'un autre « genre et qui, naissant d'un fonds respecté, l'auraient « étouffée, si les progrès rapides de toutes les sciences « mathématiques n'eussent concouru à l'affermir. » Les théologiens repoussèrent avec tant de zèle la doctrine de Copernic, qu'elle n'eut, messieurs, jusqu'à la fin du seizième siècle, qu'un petit nombre de partisans, et qu'au dix-septième on persécutait encore ceux qui osaient la professer et surtout la confirmer par des observations nouvelles. Galilée eut ce malheur; il découvrit les satellites de Jupiter, observa l'anneau de Saturne, les phases de Vénus, et en publiant ces découvertes, il les fit entrer dans la démonstration des mouvements diurne et annuel de la terre. Cette conséquence fut déclarée hérétique par une congrégation de cardinaux. Galilée comparut une première fois devant le tribunal de l'inquisition, et n'échappa qu'en se rétrac-

tant, à une prison rigoureuse. Cet engagement ne l'empêcha point de publier des dialogues, où il faisait soutenir par l'un des interlocuteurs le système de Ptolémée, par un autre celui de Copernic; comme il n'énonçait lui-même aucune opinion, et qu'il avait au contraire rassemblé, exposé avec le plus grand soin tous les arguments de l'ancienne doctrine, il se croyait en règle envers le saint-office; mais on ne tarda point à le détromper de cette erreur. Cette fois il fut emprisonné, et sept cardinaux inquisiteurs, députés à cet effet par le saint-siége, *cardinales in universâ republicâ christianâ contra hæreticam pravitatem inquisitores generales à sanctâ sede apostolicâ specialiter deputati*, prononcèrent contre lui, en 1633, une sentence qui, même au douzième siècle, aurait pu sembler insensée. Après une formule réellement blasphématoire, puisqu'elle invoque des noms ineffables à l'appui d'un grossier mensonge, ils déclarent que la terre est le centre de l'univers, et que le soleil tourne chaque jour autour d'elle; ils prohibent comme suspects d'hérésie les dialogues de Galilée, le condamnent lui-même à une réclusion, dont ils se réservent de fixer arbitrairement la durée. *Te damnamus ad formalem carcerem hujus sancti officii ad tempus arbitrio nostro limitandum*. Ils exigent de lui une abjuration où en effet ce grand homme, âgé de soixante-dix ans, à genoux devant l'erreur, maudit la vérité, promet de ne l'enseigner jamais et de dénoncer ceux qui lui deviendraient à lui-même suspects de la professer. *Ego Galilæus Galilæi, ætatis meæ annorum septuaginta, constitutus personaliter in judicio et genuflexus coram vobis eminentissimis et reverendissimis domi-*

nis..., corde sincero et fide non fictâ, abjuro, maledico et detestor supradictas hæreses....., scilicet solem esse centrum mundi, et terram non esse centrum sed moveri... Juro me in posterum nunquam amplius dicturum aut asserturum voce aut scripto quidquam propter quod possit haberi de me similis suspicio; sed si cognovero aliquem hæreticum aut suspectum de hæresi, denuntiaturum illum huic sancto officio, aut inquisitori et ordinario loci ubi fuero. Ce qui étonne le plus, dans cette scène étrange, c'est sa date de 1633; il y avait quatre-vingt-dix ans qu'un pape avait accepté la dédicace du livre de Copernic; Kepler était mort après avoir dévoilé les lois des mouvements planétaires; Montaigne et Bacon avaient écrit; Henri IV avait régné; la littérature italienne avait brillé de tout son éclat, et le génie de Corneille allait enfanter des chefs-d'œuvre. Au sein de tant de lumières, l'inquisition subsistait comme un débris indestructible du moyen âge, protestait contre les vérités qui déjà l'éclairaient en secret elle-même, et s'obstinait à feindre l'ignorance. S'il est un jour permis de publier les pièces du procès de Galilée, on y démêlera peut-être que ses juges savaient aussi bien que lui à quoi s'en tenir sur le système du monde; ils n'avaient point été dupes de l'impartialité de ses dialogues, ils avaient fort bien senti que, malgré ce grand soin d'exposer mieux que jamais tous les motifs qui peuvent soutenir la doctrine de Ptolémée, l'avantage restait à celle de Copernic, par l'effet naturel d'une discussion franche et profonde. Il ne s'agissait pas de l'immobilité du globe terrestre, mais de celle qu'ils voulaient conserver eux-mêmes et imposer à l'esprit humain. Ce n'est pas l'unique fois que

l'imposture, se démasquant devant le génie, lui a dit confidentiellement : Honorez-moi devant le peuple et que votre silence au moins m'assure ses hommages. Dans les procès de cette espèce, la véritable question est toujours de savoir si l'erreur est utile à la société et au pouvoir. Certes, l'utilité des illusions que la raison dissipe serait une étrange contradiction dans la nature des choses humaines. Mais je crois, messieurs, que l'histoire nous prouvera de plus en plus que rien n'est bon que le vrai, que la vérité est le premier besoin des peuples; et le mensonge, la plus périlleuse maladresse des gouvernements. C'est se réduire à une extrémité fatale que de condamner la vraie science; et les tristes succès qu'on obtient contre elle sont d'une bien courte durée : à peine a-t-on pu soutenir, vingt ans après la mort de Galilée, les anathèmes auxquels on l'avait forcé de souscrire. Il est vrai que jusqu'en 1672, le P. Riccioli, jésuite, continua de réfuter Copernic : il trouvait qu'il y avait précisément quarante-neuf arguments en faveur de la nouvelle hypothèse, et soixante-dix-sept contre; en sorte qu'il restait, au bout du compte, vingt-huit motifs de préférer la doctrine vulgaire. Mais l'école de Descartes pesait les preuves au lieu de les compter; le calcul de Riccioli ne parut pas plus décisif que le décret des cardinaux inquisiteurs; et le système du monde, achevé par le génie de Newton, fut bientôt l'une des conquêtes les plus assurées de l'esprit humain. Les dialogues de Galilée sont encore aujourd'hui à l'index, parce que la sentence de 1633 est irréformable, mais les ouvrages plus modernes où les mêmes opinions sont plus ouvertement professées, ceux de Lalande, Delambre, Laplace, de M. Biot, n'essuyent à Rome au-

cune censure ni même aucune sorte de contradiction. C'était un crime, à nos aïeux, que de se déclarer coperniciens, il nous est pleinement permis de l'être.

Le dix-septième siècle est en possession de recevoir des hommages qui sont dus en effet aux chefs-d'œuvre dont il a enrichi les lettres et les arts en France, la littérature et la philosophie en Angleterre. Quelques noms suffisent à la gloire immortelle d'un siècle et d'un peuple, quand ces noms sont ceux de Corneille, de Molière, de Racine, de Boileau, de la Fontaine, de Pascal, de Bossuet et de Fénelon. C'était aussi un imposant spectacle que celui de la nation anglaise, saisissant, après les malheurs et les crimes d'une révolution et d'une dictature, le seul fruit qui en puisse être le dédommagement ou l'excuse, je veux dire la liberté publique, fondée sur des lois sages et prévoyantes; ce peuple, alors entreprenant et penseur, effrayait déjà ses voisins par le développement de sa puissance industrielle, commerciale et maritime; il se créait au sein des orages et cultivait ensuite à l'abri des lois, une littérature forte et féconde, qui n'est la copie d'aucune autre, une philosophie qui est devenue, depuis, celle de l'Europe et de l'Amérique. Mais si nous portons nos regards et sur tous les peuples et sur tous les genres de travaux et de connaissances, la prééminence de ce dix-septième siècle sur celui qui l'a précédé et sur celui qui l'a suivi pourra nous sembler fort douteuse. Il a, par exemple, moins contribué que l'un et l'autre aux progrès de la géographie. Je crois, messieurs, que nous en resterions convaincus, s'il nous était possible d'examiner en détail ce qu'il nous a laissé de relations de voyages, de cartes et de traités

destinés à décrire l'ensemble ou les parties de la terre. Nous allons du moins jeter un coup d'œil rapide sur ces trois branches de travaux géographiques.

Les voyages sont, dans cette science, les seuls moyens d'acquérir des notions nouvelles et de rectifier les anciennes : il en a été entrepris plusieurs dans le cours du dix-septième siècle. Raleigh, qui avait découvert la Guyane en 1596, y retourna en 1616; mais comme il n'en rapporta point les trésors dont il avait donné l'espoir à Jacques Ier, ce monarque de la Grande-Bretagne fit revivre contre lui une accusation injuste et surannée; Raleigh fut décapité. Ces cruelles erreurs du pouvoir interrompent à chaque page l'histoire de l'esprit humain. Sans attribuer à ce fait plus d'influence qu'il n'en devait avoir, on peut remarquer pourtant que le goût des Anglais pour les voyages, si ardent sous Élisabeth, s'est fort refroidi sous les Stuart, sans doute à cause des troubles intérieurs, peut-être aussi parce que ces princes ne sentaient point assez l'importance de ces entreprises. Toutefois, sous Jacques Ier, et de 1607 à 1616, Hudson et Baffin découvrirent, au nord-ouest de l'Amérique, les deux grandes baies qui portent leurs noms. Chez les Hollandais, Spilberg fut chargé de conduire une expédition qui, par le détroit de Magellan, gagna les Indes et s'efforça d'affaiblir la puissance espagnole si fatale aux deux hémisphères. Deux autres Bataves, le Maire et Schouten, passèrent, le long de la Terre-de-Feu, le détroit qui a reçu le nom du premier, et doublèrent le cap qui prit le nom de Horn, emprunté de la patrie du second. Cependant une vaste région se découvrait au sud de l'Asie : elle fut appelée Nouvelle-Hollande. Hartog en

cune censure ni même aucune sorte de contradiction. C'était un crime, à nos aïeux, que de se déclarer copernicien, il nous est pleinement permis de l'être.

Le dix-septième siècle est en possession de recevoir des hommages qui sont dus en effet aux chefs-d'œuvre dont il a enrichi les lettres et les arts en France, la littérature et la philosophie en Angleterre. Quelques noms suffisent à la gloire immortelle d'un siècle et d'un peuple, quand ces noms sont ceux de Corneille, de Molière, de Racine, de Boileau, de la Fontaine, de Pascal, de Bossuet et de Fénelon. C'était aussi un imposant spectacle que celui de la nation anglaise, saisissant, après les malheurs et les crimes d'une révolution et d'une dictature, le seul fruit qui en puisse être le dédommagement ou l'excuse, je veux dire la liberté publique, fondée sur des lois sages et prévoyantes; ce peuple, alors entreprenant et penseur, effrayait déjà ses voisins par le développement de sa puissance industrielle, commerciale et maritime; il se créait au sein des orages et cultivait ensuite à l'abri des lois, une littérature forte et féconde, qui n'est la copie d'aucune autre, une philosophie qui est devenue, depuis, celle de l'Europe et de l'Amérique. Mais si nous portons nos regards et sur tous les peuples et sur tous les genres de travaux et de connaissances, la prééminence de ce dix-septième siècle sur celui qui l'a précédé et sur celui qui l'a suivi pourra nous sembler fort douteuse. Il a, par exemple, moins contribué que l'un et l'autre aux progrès de la géographie. Je crois, messieurs, que nous en resterions convaincus, s'il nous était possible d'examiner en détail ce qu'il nous a laissé de relations de voyages, de cartes et de traités

destinés à décrire l'ensemble ou les parties de la terre. Nous allons du moins jeter un coup d'œil rapide sur ces trois branches de travaux géographiques.

Les voyages sont, dans cette science, les seuls moyens d'acquérir des notions nouvelles et de rectifier les anciennes : il en a été entrepris plusieurs dans le cours du dix-septième siècle. Raleigh, qui avait découvert la Guyane en 1596, y retourna en 1616; mais comme il n'en rapporta point les trésors dont il avait donné l'espoir à Jacques Ier, ce monarque de la Grande-Bretagne fit revivre contre lui une accusation injuste et surannée; Raleigh fut décapité. Ces cruelles erreurs du pouvoir interrompent à chaque page l'histoire de l'esprit humain. Sans attribuer à ce fait plus d'influence qu'il n'en devait avoir, on peut remarquer pourtant que le goût des Anglais pour les voyages, si ardent sous Élisabeth, s'est fort refroidi sous les Stuart, sans doute à cause des troubles intérieurs, peut-être aussi parce que ces princes ne sentaient point assez l'importance de ces entreprises. Toutefois, sous Jacques Ier, et de 1607 à 1616, Hudson et Baffin découvrirent, au nord-ouest de l'Amérique, les deux grandes baies qui portent leurs noms. Chez les Hollandais, Spilberg fut chargé de conduire une expédition qui, par le détroit de Magellan, gagna les Indes et s'efforça d'affaiblir la puissance espagnole si fatale aux deux hémisphères. Deux autres Bataves, le Maire et Schouten, passèrent, le long de la Terre-de-Feu, le détroit qui a reçu le nom du premier, et doublèrent le cap qui prit le nom de Horn, emprunté de la patrie du second. Cependant une vaste région se découvrait au sud de l'Asie : elle fut appelée Nouvelle-Hollande. Hartog en

aborda l'extrémité occidentale dès 1616, en même temps qu'on en visitait la côte septentrionale. Cette « dernière, dit le président de Brosses, a reçu son « nom d'Antoine Van-Diémen, alors général de la « compagnie de Hollande dans les Indes, qui, à son « retour en Europe, rapporta des trésors considérables. « Sans doute que, durant son séjour aux Indes, il con- « tribua beaucoup aux découvertes faites aux terres « australes, puisque les navigateurs ont à l'envi illus- « tré son nom en l'imposant à quantité de contrées, « de baies, de caps et de rivières. Jean d'Édels courut « la côte occidentale en 1619 et donna son nom au « rivage qu'il découvrit. En 1622, l'extrémité de la « Nouvelle-Hollande, qui tourne de l'ouest à l'est, fut « appelée terre de Leuwin, soit, poursuit de Brosses, « que le vaisseau qui l'aperçut portât le nom de la « Lionne, soit qu'on eût aperçu, en débarquant, un « animal de cette espèce. Pierre de Nuitz, en 1627, « côtoya le rivage du sud auquel il imposa son nom, « et Guillaume de Witt donna le sien au pays qu'il « reconnut en 1628. Cette même année encore, la « Carpentarie fut découverte par Pierre Carpenter, « général de la compagnie hollandaise des Indes : cette « région se trouve plus au nord dans le fond du « grand golfe des Crocodiles ou de la Carpentarie. « Enfin, ajoute de Brosses, toute la région reçut, en « 1644, le nom général de Nouvelle-Hollande. »

Dès 1642, Abel Tasman avait aperçu, au sud de cette région, une terre qu'il appela aussi du nom de Van-Diémen : c'est réellement une île; mais Tasman ne la reconnut pas pour telle; et ce n'est point la seule erreur qui se soit d'abord glissée dans la description

de ces contrées australes. De Brosses lui-même, cent ans plus tard, se trompe encore sur les longitudes et latitudes de plusieurs des lieux qu'elles comprennent. Du reste, c'est la principale découverte géographique du dix-septième siècle : dès lors Thévenot disait que la terre australe était une cinquième partie du monde. Cette idée est devenue plus juste, depuis qu'on l'a étendue à un plus grand nombre d'îles ou de terres. De Brosses divise les régions australes, ou comme on a dit après lui, le monde océanique, en trois parties qui sont la Magellanie, l'Australasie et la Polynésie. La première consiste dans les extrémités méridionales de l'hémisphère américain; la seconde dans la Nouvelle-Guinée, entrevue dès le seizième siècle; la Nouvelle-Hollande et même la Nouvelle-Zélande que Tasman avait aperçue : le nom de Polynésie, ou groupes d'îles, appliqué à la troisième, indique les archipels épars entre l'Asie et l'Amérique, dans le grand Océan austral, au-dessous de l'équateur.

Un autre Hollandais, Adam Olearius, et un Allemand, nommé Mandelslo, parcouraient la Turquie, la Tartarie, la Perse, étudiaient les antiquités et les langues de l'Orient. Après avoir décrit, moins savamment, ces contrés orientales, Corneille le Brun, autre Batave, pénétrait dans la Russie et la Sibérie; et, relativement à ces régions septentrionales, il étendait les connaissances de ses contemporains. Un Italien, Pietro della Valle, visitait la Turquie, l'Égypte, la Palestine, la Perse et les Indes. Les cinquante-quatre lettres où il rend compte de ce qu'il a vu, sont d'un homme crédule et entiché de sa noblesse : mais il y a de la variété dans sa narration, et personne encore n'avait mieux fait

connaître la Perse. Un jésuite espagnol, Christophe de Acunha, publia, en 1641, une relation curieuse du pays des Amazones, supprimée presque aussitôt par la cour d'Espagne qui venait de perdre le Brésil, et qui craignait que celle de Portugal ne profitât des renseignements donnés par ce jésuite.

Le dix-septième siècle nous offre aussi, messieurs, des voyageurs français. Pyrard de Laval visite le Brésil, les Maldives, les Moluques : il publie, en 1615, une description des Indes orientales, la meilleure à cette époque. Les courses de Monconys s'étendent sur les trois parties de l'ancien continent, et sa curiosité se dirige particulièrement sur l'état des sciences. Bernier, disciple de Gassendi, et médecin philosophe, part, en 1654, pour les États du grand Mogol; on peut le placer au nombre des historiens de l'Inde. Ses descriptions d'Agra, de Delhi, surtout de Cachemir, intéressent encore aujourd'hui. Tavernier a moins de lumière sans avoir plus d'exactitude; mais il a fait, dans le cours de quarante ans, six voyages en diverses contrées asiatiques; et les détails qu'il a notés, tout en achetant et en vendant des pierreries, sont en si grand nombre, qu'il y en a de curieux. Aucun homme peut-être n'a tant voyagé; il vagabondait encore à l'âge de 84 ans, quand la mort le surprit à Moscow en 1689. Jean Thévenot, qui parcourut aussi l'Asie, et qui passe pour en avoir rapporté le café, ne doit pas être confondu avec Melchisedech Thévenot qui n'a point voyagé et qui a seulement publié un très-utile recueil des voyages d'autrui. Danville accorde à la relation de Jean Thévenot un rang distingué parmi les plus dignes d'estime et de créance. Chardin, qui a droit au même

éloge, sait de plus nous attacher par l'étendue et la variété de ses tableaux et par la piquante simplicité de son style. La Perse, quand il l'eut dépeinte, était mieux connue que certaines parties de l'Europe; et quoique Nadir-Shah l'ait bouleversée depuis, la plupart des traits sous lesquels Chardin la représente, ont encore de la ressemblance. Comme production littéraire et comme relation historique, le voyage de Chardin est sans contredit le meilleur ouvrage que la France ait produit en ce genre avant 1700.

Wanleb, luthérien allemand, fut envoyé en Orient par le duc de Saxe-Gotha pour examiner les dogmes et les rites des chrétiens de cette contrée : à son retour en Europe, il se fit catholique et dominicain, vint à Paris et déposa dans la bibliothèque du roi plusieurs manuscrits orientaux. Sa relation de l'Égypte fut publiée à Paris en 1678. La fin du dix-septième siècle nous présente trois voyages autour du monde, deux par Dampier, qui en entreprit un troisième en 1711; et celui de Gemelli Carreri, avocat napolitain. On ne peut rien apprendre de ce Carreri; mais la première relation détaillée de la Nouvelle-Hollande est due à Dampier.

Le nom de Dampier recommence en Angleterre une série de voyageurs illustres. Après quelques essais, il entreprit, en 1688, de faire le tour du globe, d'orient en occident; il en fit un second en sens contraire en 1699. Il ne sait pas bien encore si la Nouvelle-Hollande est une île ou un continent; seulement, dit-il, je suis certain qu'elle ne touche ni à l'Asie, ni à l'Afrique ni à l'Amérique. Il aborda la Nouvelle-Guinée qui avait été aperçue, dès le seizième siècle, à l'est de

Bornéo et des îles Célèbes. Malheureusement il règne beaucoup de confusión dans toutes les éditions qu'on a publiées des relations de Dampier; et ce désordre se fait sentir jusque dans les analyses qu'en ont données Prevôt, de Brosses et la Harpe. On y prend néanmoins une très-haute idée du courage de Dampier, de son discernement, de son talent d'observer, de l'étendue de ses connaissances nautiques, physiques et astronomiques. On s'aperçoit que la géographie devient une science exacte.

Voilà, messieurs, les principaux voyages du dix-septième siècle. Les résultats en furent la découverte de plusieurs îles ou terres australes, de meilleures descriptions de la Perse, quelques nouveaux renseignements sur le nord de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique. Les cartes géographiques pouvaient donc s'enrichir d'un certain nombre de détails, et prendre en même temps un peu plus d'exactitude à l'égard des pays depuis longtemps connus. Cependant le grand atlas de Blaeu n'a conservé de prix que par son ampleur et sa magnificence : ce n'est plus là qu'on chercherait aujourd'hui une instruction saine et véritablement étendue. Il y avait plus d'étude et de savoir dans les cartes de Nicolas Sanson et de ses fils, que nous trouvons maintenant si imparfaites. Celles de Zeiller et de Mérian ont vieilli même en Allemagne; et le nom de Coronelli serait presque oublié, si ce moine vénitien n'eût été employé, en France, à faire ces deux globes, d'une si grande dimension, que l'on conserve à la bibliothèque du roi. Ce ne fut qu'entre 1670 et 1700 que la construction des cartes commença d'être un peu plus régulière, et se débarrassa des pré-

tendus ornements qui les avaient jusqu'alors défigurées; par exemple, de ces animaux monstrueux qui remplissaient les déserts et les mers, de ce lion qui représentait les provinces belgiques, de plusieurs autres futilités qui semblaient prolonger l'enfance de l'art et de la science.

Les abrégés et les traités de géographie se sont fort multipliés dans le cours de ce siècle; et comme ils sont presque tous profondément oubliés, on est tout surpris de leur grand nombre et de l'étendue volumineuse de quelques-uns, lorsqu'on les découvre dans les vastes bibliothèques où ils demeurent ensevelis. Qui daigne savoir aujourd'hui que Boussingaut, Robbe, Mannesson-Mallet, Martineau du Plessis, le Cocq, Audiffret ont rédigé de longues descriptions de toutes les parties de la terre? Qui songe à faire usage de la géographie royale du P. Labbe ou de la géographie du Prince, par la Motte le Vayer? Les traités même des Sanson et ceux de Pierre Duval ne peuvent plus servir qu'à constater l'état où se trouvaient les connaissances géographiques et qu'à montrer combien il leur restait de progrès à faire. Entre les ouvrages des Anglais du même temps sur de pareils sujets, on ne distingue plus que ceux où Spard et surtout Camden ont décrit leur propre pays. Newton s'est occupé de la Géographie du Hollandais Varénius, parce qu'elle renfermait des vues générales : elle est une de celles qui méritent le mieux la qualification de physique; et la partie mathématique y est aussi traitée avec un soin particulier. Les livres de Riccioli se recommanderaient par les mêmes caractères, sans les erreurs graves qu'il lui a plu d'y répandre. Ce jé-

suite italien, dont j'ai déjà parlé à propos de Galilée, « était, dit Bailly, un compilateur infatigable, homme « d'une vaste lecture... Il n'était pas un homme de « génie : il l'a bien prouvé en dépréciant, par un coup « d'œil faux, les grandes découvertes de Kepler et en « combattant le système de Copernic : il s'était enve- « loppé des préjugés de son temps et de son pays. « Mais.... il a eu le courage de tout lire, de tout con- « naître, de tout embrasser pour tout montrer.... Il a « mis les hommes à portée de s'instruire, de choisir « mieux que lui et de le juger lui-même. » Riccioli, messieurs, à ne le considérer que comme géographe, a rendu moins de services que Bertius, Cluvier et Christophe Cellarius dont les travaux ont commencé d'éclaircir la géographie ancienne. Bertius a donné une édition fort utile du texte grec de Ptolémée, avec une version latine; il a publié les cartes de Ptolémée, celles de Peutinger et quelques anciens itinéraires. Cluwer, que nous appelons Cluvier, s'est livré à de profondes recherches pour faire connaître l'antique état de la Germanie, de l'Italie et de la Sicile : son Introduction à la géographie universelle, ancienne et moderne, a été longtemps le meilleur livre élémentaire, pour ce genre d'études, malgré de nombreuses inexactitudes dans les démarcations et dans les nomenclatures. Cellarius, en un savant ouvrage intitulé *Notitia orbis antiqui*, a rapproché presque tous les textes classiques qu'on a besoin de comparer, pour reconnaître les divers lieux du globe dont les auteurs grecs et latins ont parlé. L'idée seule de ces travaux indique les progrès de la science; mais Bertius, Cluvier et Cellarius prennent la géographie moderne telle à peu

près que le seizième siècle l'avait laissée; ce que le dix-septième y avait ajouté de plus important, c'étaient les régions australes, d'ailleurs si imparfaitement connues alors, qu'en général on considérait la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Zélande comme des portions d'un même continent.

Nous ne devons pas omettre une collection sortie des presses hollandaises et qui est encore aujourd'hui connue sous le nom de Petites Républiques : elle renferme en quatre-vingt-quatre petits volumes un grand nombre de traités succincts concernant la géographie, la topographie, et comme nous disons depuis quelque temps, la statistique de la plupart des contrées de la terre. Quelques-uns de ces opuscules existaient avant 1600; il y en a beaucoup plus de postérieurs à cette date : ils ont contribué à répandre en Europe des notions utiles, et nous pouvons y apprendre encore comment plusieurs pays étaient alors connus, divisés et administrés.

La plupart des voyageurs et des géographes remarquables entre les années 1600 et 1700 sont des Anglais, des Allemands et surtout des Hollandais. Ceux-ci, depuis qu'ils s'étaient affranchis du joug de l'Espagne, avaient pris un rang distingué dans la politique et dans la littérature européenne; effet immanquable de la liberté, pour peu qu'elle puisse s'affermir. Toutefois la France a placé, dans le tableau qui vient de passer sous nos yeux, quelques noms recommandables : ceux des deux Thévenot, de Bernier, de Chardin et de la famille des Sanson. Deux sociétés venaient de s'établir, dont les travaux devaient embrasser les connaissances géogra-

phiques. L'une, connue depuis sous le nom d'Académie des inscriptions et belles-lettres, était appelée à tous les genres de recherches historiques et par conséquent à celles qui concernent la géographie ancienne. L'autre, l'Académie des sciences, ne pouvait manquer de jeter, sur la description de la terre, les lumières de l'astronomie, et plus généralement de toutes les sciences mathématiques et physiques. Mais, avant 1700, l'Académie des inscriptions n'était guère occupée qu'à faire des devises et des projets de médailles en l'honneur du grand roi, son fondateur; on ne distinguait encore aucun géographe dans son sein. L'Académie des sciences, au contraire, comptait déjà parmi ses membres, outre des astronomes célèbres tels que Cassini et la Hire, le voyageur Tournefort et ce Melchisédech Thévenot qui avait publié un recueil de voyages : cette compagnie publia elle-même, en 1693, les observations faites par quelques-uns de ses membres en différentes contrées; c'était l'annonce des services éminents qu'elle devait rendre à la géographie mathématique. En 1702, elle s'associa Guillaume Delisle; et nous la verrons prendre, dans tout le cours du dix-huitième siècle, une grande part aux progrès de la science dont nous étudions l'histoire. Elle avait eu, avant 1700, moins d'occasions et de moyens d'y contribuer.

Des sociétés d'un tout autre genre, une compagnie des Indes orientales et une compagnie des Indes occidentales s'étaient formées sous l'administration de Colbert. Jusqu'alors « aucun roi de France n'avait pensé « sérieusement, dit Raynal, aux avantages que pouvait « procurer le commerce des Indes, et l'éclat qu'il don-

« nait aux autres nations n'avait pas réveillé l'émula-
« tion des Français. Ils consommaient plus de produc-
« tions orientales que les autres peuples; ils étaient
« aussi favorablement situés pour les aller chercher à
« leur source; et ils se bornaient à payer à l'activité étran-
« gère une industrie qu'il ne tenait qu'à eux de parta-
« ger. » A la vérité, messieurs, dès 1503 quelques négociants de Rouen avaient hasardé un faible armement qui, battu, au cap de Bonne-Espérance, par des tempêtes, eut peine à regagner l'Europe. En 1601, une société, formée en Bretagne, expédia deux navires que Pyrard conduisit aux Maldives. Cette expédition n'eut encore aucun succès. Girard le Flamand commanda les vaisseaux qu'une compagnie nouvelle envoya en 1616 et en 1619 à l'île de Java, et qui en rapportèrent des cargaisons suffisantes pour dédommager ses intéressés, trop faibles pour les encourager à de nouvelles entreprises. Des négociants de Dieppe en 1633, une autre compagnie en 1642, tentèrent, avec moins de succès encore, de former un établissement à Madagascar. Enfin Colbert, en 1664, créa une compagnie des Indes orientales, privilégiée comme celles de Hollande et d'Angleterre. Des faveurs exclusives lui furent accordées pour cinquante ans; tout étranger qui y prenait un intérêt de 20,000 livres devenait regnicole, sans avoir besoin de se faire naturaliser. Les matières qui devaient servir à la construction, à l'armement, à l'avitaillement des vaisseaux, étaient déchargées de tous les droits d'entrée et de sortie, ainsi que des droits de l'amirauté. L'État s'engageait à soutenir les établissements de ces compagnies par la force des armes, à escorter ses convois et ses retours par des escadres

aussi nombreuses que les circonstances l'exigeaient. On promit des honneurs et des titres héréditaires à tous ceux qui se distingueraient dans ces entreprises. Malgré tant de prérogatives, il ne résulta de cette institution aucun avantage ni politique ni commercial; la mort des plus habiles directeurs, l'infidélité des autres, l'influence des financiers, les guerres de 1667, de 1672, de 1701, réduisirent à une extrême détresse cette compagnie, ou plutôt celles qui, à diverses reprises, se formèrent de ses débris jusqu'en 1719. Mais, à ne l'envisager que sous le rapport des études géographiques, elle a fourni des occasions de mieux connaître Madagascar; Surate, principale ville de la petite péninsule appelée Guzarate, entre l'Indus et le Malabar; Ceylan, Saint-Thomé, Pondichéry et le royaume de Siam où l'abbé de Choisy fit un voyage dont il a écrit le journal.

A l'égard des Indes occidentales ou américaines, elles avaient été, dès le règne de Richelieu, l'objet de quelques spéculations particulières. Des navigateurs français, commandés par Denambuc, s'étaient établis à Saint-Christophe, en 1625. Une compagnie se forma l'année suivante avec de trop faibles moyens pour obtenir des succès durables. Une autre échoua pareillement en 1642, et vendit à vil prix ses possessions. Divers particuliers français ou étrangers s'en rendirent acquéreurs, et régnèrent dans ces petites îles, disposant des terrains, nommant à toutes les places civiles et militaires, mais incapables de faire les avances qui étaient indispensables pour cultiver avec fruit et gouverner avec sécurité. Les Hollandais approvisionnaient ces colonies nécessiteuses et en emportaient les produc-

tions pour les vendre à de très-hauts prix aux peuples de l'Europe et à la France elle-même. Colbert, en 1664, voulut mettre un terme à ce désordre : il racheta la Guadeloupe et ses dépendances pour cent vingt-cinq mille livres, la Martinique pour cent vingt mille, la Grenade pour cent mille, et pour cinq cent mille tout ce que l'ordre de Malte avait, en 1651, acquis au prix de quarante mille écus ; savoir Saint-Christophe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Sainte-Croix et la Tortue. Au lieu de conserver à l'État ces nouveaux domaines, Colbert les confia tous à une compagnie privilégiée qui eut à peine un moment d'éclat. « Ses fau« tes, dit Raynal, se multiplièrent en proportion des « concessions dont on l'avait accablée : l'infidélité de « ses agents, le désespoir des colons, les déprédations « des guerres, d'autres causes portèrent le plus grand « désordre dans ses affaires. Sa chute paraissait assu« rée et prochaine en 1674, lorsque la cour jugea con« venable de payer les dettes de cette société qui mon« taient à plus de trois millions et demi, et de lui « rembourser son capital qui était d'un million cent « vingt-sept mille livres. Ces conditions généreuses fi« rent réunir à la masse de l'État des possessions pré« cieuses qui lui avaient été jusqu'alors comme étran« gères. Les colonies furent véritablement françaises, « et tous les citoyens, sans distinction, eurent la liberté « de s'y fixer ou d'ouvrir des communications avec « elles. »

Écartons, messieurs, les observations économiques et politiques auxquelles ces faits pourraient donner lieu : notre unique objet en ce moment est de reconnaître la distribution géographique de l'Amérique à la fin du

dix-septième siècle. Nous venons de voir les Français en possession de quelques-unes des Antilles. Ils s'étaient établis aussi à Saint-Domingue, à la Guyane, au Canada et à la Louisiane. L'Espagne occupait infructueusement Saint-Domingue, lorsqu'on vit s'y réfugier en 1630 des Anglais et des Français chassés de Saint-Christophe. Après des combats entre de purs aventuriers des trois nations, une colonie française fut fondée à Saint-Domingue par un Angevin nommé Bertrand Dogeron, depuis 1656 jusqu'en 1675, où il mourut moins célèbre que beaucoup de personnages qui ne l'ont égalé ni en habileté, ni en courage, ni surtout en désintéressement. Après lui, la colonie se dépeupla, ne fit de progrès qu'à l'ouest et au nord de l'île, et délaissa le sud dont le gouvernement céda la propriété en 1698, pour un demi-siècle, à une compagnie dite de Saint-Louis. Ruinée, comme les autres, par les profusions et les malversations de ses agents, cette compagnie remit ses droits au gouvernement dès 1720. La Guyane est une partie du continent américain, voisine de l'équateur, et originairement habitée par des sauvages que le nom de Caraïbes a distingués. Des Français, sous la direction de la Ravardière, y abordèrent en 1604 et se fixèrent à Cayenne. Cet établissement dont on essaya, en 1643, 1651, 1663, de tirer parti, était successivement attaqué par les sauvages, par les Anglais, par les Hollandais : il ne fut assuré à la France qu'en 1676, quand le maréchal d'Estrées en eut chassé les Bataves. Les premières tentatives des Français dans le Canada remontent au seizième siècle, mais ils ne l'ont réellement occupé que dans l'âge suivant, et ne s'y sont maintenus jusqu'en 1763 qu'à travers des vicissitudes dont

les longs détails appartiennent à l'histoire militaire et politique. Ils ont perdu, à cette même époque de 1763, la Louisiane qu'ils ne possédaient que depuis 1680.

Le surplus de l'Amérique septentrionale était partagé entre les Anglais et les Espagnols, sauf les portions non conquises qui restaient au pouvoir des tribus indigènes, comme le Labrador et les contrées voisines de la baie d'Hudson. Parmi les colonies anglaises brillait déjà, par son austérité même, celle que venait de fonder Guillaume Penn, et dans laquelle il avait déposé les germes de l'indépendance. Propagateur d'un culte bizarre, de tous peut-être le moins poli, mais non pas le moins fraternel, il avait dicté des lois simples, sévères et tolérantes : il avait bâti une ville de frères au sein de cette Pensylvanie, aujourd'hui fière encore et plus que jamais digne de porter son nom. Les Espagnols possédaient l'ancien et le nouveau Mexique avec la Californie; et dans l'Amérique méridionale, la Terre-Ferme ou Castille d'or, le Pérou, une grande partie du Paraguay, dont les jésuites achevaient peu à peu la conquête; le Chili, enfin, où continuaient pourtant de se défendre quelques indigènes commandés et gouvernés par leurs caciques. Les Portugais se rendaient maîtres du pays des Amazones; ils étaient redevenus maîtres du Brésil qu'à plusieurs reprises les Espagnols et les Hollandais avaient travaillé et même réussi à leur ravir. Voilà, messieurs, en quel état le dix-septième siècle laissait le nouveau monde, dont presque toutes les parties avaient été découvertes avant 1600, mais dont on pouvait mieux étudier les détails, à mesure que des entreprises commerciales ou militaires en fournissaient l'occasion ou en donnaient le besoin. Vous verrez néan-

moins, messieurs, qu'en général, ces notions n'ont acquis assez de précision et d'exactitude que dans le cours du dix-huitième siècle, si même il n'en reste pas plusieurs encore qui réclament un examen plus rigoureux.

Nous sommes arrivés loin des temps où le génie d'Homère n'apercevait distinctement aucune contrée de la terre au delà de la Grèce et de l'Asie Mineure; où les voyages de Thalès, de Solon, de Pythagore, ceux des Phéniciens et des Carthaginois, de Hannon et de Scylax n'aboutissaient qu'à des descriptions imparfaites des côtes de l'Afrique depuis les îles Fortunées jusqu'à la Syrie, et des contrées voisines du Pont-Euxin et de la mer Érythrée. Hérodote a jeté les fondements de la géographie; il a décrit l'Égypte, dessiné l'Asie, esquissé l'Europe; Néarque a suivi Alexandre jusqu'en ses plus lointains ravages; Pithéas a côtoyé l'Espagne, la Gaule, l'Angleterre et peut-être la Scandinavie; les regards d'Aristote ont embrassé et mesuré la terre. Cependant, au sein de la florissante école d'Alexandrie, Ératosthène, dépositaire de toute la science antique, ne connaît rien à l'ouest de Thulé, rien au sud de la Taprobane. Il fait de la mer Caspienne un golfe, de la mer Baltique un détroit, et range sur une même ligne droite les côtes de l'Océan, depuis le promontoire Sacré jusqu'à l'embouchure de la Loire. Hipparque s'élève à de plus hautes études, il crée la géographie mathématique; Polybe recherche les traces d'Annibal à travers l'Ibérie, les Pyrénées, la Gaule, les Alpes et l'Italie; Jules César décrit le théâtre de ses propres exploits. De tant de travaux que résulte-t-il encore? Pomponius Méla, Pline, Strabon lui-même, connaissent à peine un

tiers du globe, ils reproduisent une partie des erreurs d'Ératosthène, en commettent d'aussi graves sur les distances, sur les directions des côtes et des fleuves et des montagnes. Surviennent Marin de Tyr et Ptolémée qui en rectifient quelques-unes, et qui, appliquant l'astronomie et la géométrie à la description de la terre, achèvent en effet la géographie ancienne. Vous avez vu, messieurs, combien elle était imparfaite : elle n'embrassait ni l'Afrique méridionale, ni le nord-est de l'Asie; elle défigurait la mer Baltique et par conséquent tout le nord de l'Europe; elle donnait trop de longueur à la Méditerranée et à tout l'ancien continent depuis les Canaries jusqu'à l'extrémité des Indes. Environ dix siècles se sont écoulés durant lesquels la géographie de Ptolémée, loin de s'épurer et de s'agrandir, n'a plus fait que s'appauvrir et s'altérer. Si on la retrouve encore dans les écrits d'Isidore de Séville, au septième siècle, de Dicuil au neuvième, de Vincent de Beauvais au treizième, elle est tout à fait méconnaissable dans l'anonyme de Ravenne : jamais encore l'image du globe n'avait paru si informe et si confuse. Cependant le mélange des nations, les incursions des Huns, des Slaves, des Goths et de plusieurs autres peuples barbares, les navigations des Norvégiens et des Islandais au Groënland, les expéditions des croisés en Orient, quelques missions religieuses, les voyages de Marco Polo, plus encore les études et les progrès des Arabes, tendaient à rétablir la science géographique et à l'enrichir de notions relatives soit au nord de l'Europe, soit à l'ouest de l'Afrique, soit enfin à la Chine et à d'autres contrées orientales de l'Asie, lorsque enfin la boussole conduisit Dias au cap de Bonne-Espérance, Vasco autour de l'Afri-

moins, messieurs, qu'en général, ces notions n'ont acquis assez de précision et d'exactitude que dans le cours du dix-huitième siècle, si même il n'en reste pas plusieurs encore qui réclament un examen plus rigoureux.

Nous sommes arrivés loin des temps où le génie d'Homère n'apercevait distinctement aucune contrée de la terre au delà de la Grèce et de l'Asie Mineure; où les voyages de Thalès, de Solon, de Pythagore, ceux des Phéniciens et des Carthaginois, de Hannon et de Scylax n'aboutissaient qu'à des descriptions imparfaites des côtes de l'Afrique depuis les îles Fortunées jusqu'à la Syrie, et des contrées voisines du Pont-Euxin et de la mer Érythrée. Hérodote a jeté les fondements de la géographie; il a décrit l'Égypte, dessiné l'Asie, esquissé l'Europe; Néarque a suivi Alexandre jusqu'en ses plus lointains ravages; Pithéas a côtoyé l'Espagne, la Gaule, l'Angleterre et peut-être la Scandinavie; les regards d'Aristote ont embrassé et mesuré la terre. Cependant, au sein de la florissante école d'Alexandrie, Ératosthène, dépositaire de toute la science antique, ne connaît rien à l'ouest de Thulé, rien au sud de la Taprobane. Il fait de la mer Caspienne un golfe, de la mer Baltique un détroit, et range sur une même ligne droite les côtes de l'Océan, depuis le promontoire Sacré jusqu'à l'embouchure de la Loire. Hipparque s'élève à de plus hautes études, il crée la géographie mathématique; Polybe recherche les traces d'Annibal à travers l'Ibérie, les Pyrénées, la Gaule, les Alpes et l'Italie; Jules César décrit le théâtre de ses propres exploits. De tant de travaux que résulte-t-il encore? Pomponius Méla, Pline, Strabon lui-même, connaissent à peine un

tiers du globe, ils reproduisent une partie des erreurs d'Ératosthène, en commettent d'aussi graves sur les distances, sur les directions des côtes et des fleuves et des montagnes. Surviennent Marin de Tyr et Ptolémée qui en rectifient quelques-unes, et qui, appliquant l'astronomie et la géométrie à la description de la terre, achèvent en effet la géographie ancienne. Vous avez vu, messieurs, combien elle était imparfaite : elle n'embrassait ni l'Afrique méridionale, ni le nord-est de l'Asie; elle défigurait la mer Baltique et par conséquent tout le nord de l'Europe; elle donnait trop de longueur à la Méditerranée et à tout l'ancien continent depuis les Canaries jusqu'à l'extrémité des Indes. Environ dix siècles se sont écoulés durant lesquels la géographie de Ptolémée, loin de s'épurer et de s'agrandir, n'a plus fait que s'appauvrir et s'altérer. Si on la retrouve encore dans les écrits d'Isidore de Séville, au septième siècle, de Dicuil au neuvième, de Vincent de Beauvais au treizième, elle est tout à fait méconnaissable dans l'anonyme de Ravenne : jamais encore l'image du globe n'avait paru si informe et si confuse. Cependant le mélange des nations, les incursions des Huns, des Slaves, des Goths et de plusieurs autres peuples barbares, les navigations des Norvégiens et des Islandais au Groënland, les expéditions des croisés en Orient, quelques missions religieuses, les voyages de Marco Polo, plus encore les études et les progrès des Arabes, tendaient à rétablir la science géographique et à l'enrichir de notions relatives soit au nord de l'Europe, soit à l'ouest de l'Afrique, soit enfin à la Chine et à d'autres contrées orientales de l'Asie, lorsque enfin la boussole conduisit Dias au cap de Bonne-Espérance, Vasco autour de l'Afri-

que entière et de tout le sud de l'Asie, Colomb à cet hémisphère nouveau dont l'existence n'était révélée que par la géographie mathématique et physique, comme une conséquence de la sphéricité de la terre. Nous venons de voir quel parti la politique, l'industrie et la science ont tiré de ces découvertes dans le cours du seizième et du dix-septième siècle. La terre était bien connue, en 1700, comme une planète tournant sur son axe en vingt-quatre heures, et autour du soleil durant l'année; on avait une idée générale de l'Océan et de tous les golfes, grands et petits, qui y aboutissent; on divisait toute l'étendue des terres en quatre parties, ou déjà même en cinq, en prenant pour la cinquième les contrées les plus australes de l'Asie et de l'hémisphère américain. Les détails de chaque région, de chaque État, de chaque province, avaient été les objets d'un grand nombre de descriptions et de notices. Mais il restait sur l'étendue de la Méditerranée et de l'Asie des erreurs graves qui ne pouvaient manquer d'influer sur l'ensemble des connaissances géographiques. Plusieurs archipels, entre l'orient de l'Asie et l'occident de l'Amérique, n'étaient pas encore découverts; l'intérieur de l'Afrique demeurait inconnu; les deux zones glaciales n'avaient point été aussi laborieusement visitées qu'elles pouvaient l'être; et il y avait à faire aussi, pour déterminer la figure même de la terre, des recherches plus précises. Ces divers travaux ont occupé les navigateurs, les géographes, les astronomes du dix-huitième siècle, et ont placé enfin la géographie au nombre des sciences exactes.

SIXIÈME LEÇON.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Messieurs, quand l'éloquence et la poésie s'élèvent au plus haut degré de perfection, nous n'apercevons plus dans leurs chefs-d'œuvre les traces des études et des méditations qu'ils ont exigées; nous les prenons pour les fruits naturels des facultés de l'esprit humain; ils nous semblent nés spontanément de cet heureux mélange de souvenirs et de pensées originales, de bon goût et de grâces, de raison et d'imagination, auquel on a donné les noms de talent et de génie. C'est ainsi que les beaux arts brillent à nos yeux, dans Athènes au temps de Périclès, à Rome sous Auguste, en Italie au seizième siècle, en France au dix-septième. Mais il est aussi des travaux austères où la perfection consiste dans l'exactitude, où la vérité n'admet ni fiction ni enthousiasme, où de rigoureux calculs, des analyses profondes, des recherches laborieuses doivent aboutir à des résultats précis, étroitement et sensiblement enchaînés aux faits, aux observations, aux combinaisons d'où ils dérivent. L'histoire considérée comme science doit avoir ce caractère; et il ne lui est permis de devenir un art qu'en se contenant dans les limites des faits instructifs et vérifiés qui la composent essentiellement. La géographie doit obéir à des lois plus sévères encore: la nature même des objets qu'elle décrit les lui impose;

et il a fallu qu'elles s'y soumît enfin dans le cours du dix-huitième siècle. Tout ce qui acquérait de la précision autour d'elle l'a forcée d'en prendre; les sciences mathématiques et physiques l'ont assujettie à leurs méthodes; la philosophie morale et politique l'a surveillée: toutes ces sciences ont voyagé elles-mêmes pour leur propre compte et pour le sien; elles ont constaté et proclamé ses progrès désormais confondus avec les leurs. Il est vrai, messieurs, que déjà nous avons admiré la hardiesse et l'étendue des travaux géographiques du seizième siècle, les navigations des Espagnols et des Portugais dans l'un et l'autre hémisphère, les découvertes de Magellan, les entreprises de l'Anglais Drake, de ses compatriotes Forbisher et Davis, celles enfin des négociants bataves. Nous avons aussi remarqué les relations de Busbec et la sagacité de ses observations politiques. Mais à juger de l'état de la géographie, soit par les notions générales répandues dans les écrits de Münster et de Postel, soit par une multitude de notices particulières, soit même par les cartes d'Ortélius et de Gérard Mercator, tout en applaudissant à une activité si laborieuse, à tant d'études et d'essais honorables, on est forcé de reconnaître combien les résultats en étaient incohérents et défectueux : les matériaux de la science s'accumulaient, commençaient même à se disposer; la science n'existait pas encore. Ses progrès furent assez peu encouragés au XVIIe siècle: l'inquisition condamnait Galilée; un Riccioli réfutait Copernic et Kepler. Le principal fruit des voyages depuis 1600 jusqu'à 1700 fut la découverte de la Nouvelle-Hollande et de quelques autres terres australes, par les Hollandais Hartog, Édel, de Nuitz, de Witt

et Tasman. Les Anglais, qui, dès 1616, sous la conduite de Hudson et de Baffin, avaient pénétré dans les mers du nord-ouest de l'Amérique, demeurèrent longtemps occupés, dans l'intérieur de leur île, d'entreprises et de travaux d'un tout autre genre; et la carrière des navigations lointaines ne se rouvrit pour eux qu'à la fin du siècle, quand Dampier fit plusieurs fois le tour du globe et ajouta quelques traits à la description de la Nouvelle-Hollande. Cependant certains voyageurs bataves, allemands et français, Oléarius, Mandelslo, Wansleb, Bernier, Jean Thévenot, Chardin, avaient visité l'Asie; et on leur devait surtout une meilleure description de la Perse. Les recherches savantes de Bertius, de Cluvier, de Cellarius, jetaient du jour sur la géographie ancienne. Les progrès de la géographie mathématique et physique se manifestaient dans l'ouvrage de Varenius : mais les traités de géographie moderne ne répandaient qu'une instruction bien médiocre; et les cartes mêmes de Sanson, dignes alors de beaucoup d'éloges, ne servent aujourd'hui qu'à nous montrer les limites dans lesquelles la science était resserrée. Les entreprises mal concertées de plusieurs compagnies des Indes orientales et occidentales ne l'enrichissaient que d'un fort petit nombre de détails. En un mot, elle était loin d'avoir pris tous les développements dont elle est susceptible, et surtout d'avoir atteint un degré suffisant d'exactitude, quand le dix-huitième siècle commença.

En traçant son histoire durant ce dernier âge, je serais accablé de la multitude des faits, si je n'écartais ceux dont l'intérêt s'est affaibli, et si parmi les autres il n'en était plusieurs dont le souvenir vous est présent, messieurs, et qu'une simple indication replacera tout

entiers sous vos yeux. Nous pourrons les diviser tous, comme nous avons fait à l'égard du dix-septième siècle, en trois séries, savoir : les voyages, les cartes, et les traités généraux. Mais cet ordre serait ici inverse de celui des progrès, et nous ferait redescendre des ouvrages les plus instructifs à des compilations ou à des abrégés beaucoup moins recommandables. Par une étrange fatalité, ou plutôt par des causes qu'il ne serait pas impossible de démêler, l'enseignement ne s'élève point d'ordinaire au niveau des connaissances acquises; la routine le retient presque toujours à un demi-siècle de distance, et ce retard a été longtemps sensible dans les livres élémentaires de géographie.

Buffier a inséré dans le sien des vers techniques qui l'ont maintenu durant quelques années à l'usage des élèves. Le bénédictin Vaissète a publié un traité plus étendu où la partie ecclésiastique a paru savante. La compilation que Lenglet du Fresnoy a intitulée *Méthode pour étudier la géographie*, n'est utile que par la partie bibliographique qu'elle renferme. Néanmoins, à tout prendre, ces trois ouvrages étaient préférables, non-seulement à vingt autres du même temps, qui sont tout à fait oubliés, mais encore à celui qui avait été dédié, en 1714, à mademoiselle de Crozat, par un auteur nommé François, et qui, successivement corrigé et augmenté dans un grand nombre d'éditions, a servi plus qu'aucun autre à cet enseignement, et y a perpétué beaucoup d'inexactitudes. La géographie de Nicolle Lacroix était moins succincte et plus instructive. Mais tous ces abrégés ont été remplacés à la fin du dix-huitième siècle et depuis 1800 par des traités qui correspondent mieux à l'état des empires et même à l'état des connais-

sances. Il y a, dans la géographie, une partie mobile, assujettie, comme nous l'avons déjà remarqué, aux chances des événements militaires, des négociations et conventions diplomatiques. On a besoin de renouveler ou de retoucher les livres élémentaires, toutes les fois que les démarcations politiques viennent d'éprouver des changements considérables et qu'il en résulte une autre classification des villes, des cantons, des provinces et des États. Sous ce rapport, les géographies, s'il est permis de le dire, ont quelquefois un sort à peu près semblable à celui des calendriers; elles peuvent même vieillir avant la fin de l'année qui les voit naître. Du moins conviendrait-il de profiter de ces occasions pour jeter aussi dans les abrégés ou traités les résultats des recherches et des découvertes récentes : l'exemple de ce soin a été donné par Mentelle et suivi par quelques-uns de ses successeurs avant et après l'année 1800. « Il n'en « est pas de cette connaissance, dit Voltaire, comme « de l'art des vers, de la musique, de la peinture: les « derniers ouvrages, en ces genres, sont souvent les « plus mauvais; mais dans les sciences, qui demandent « de l'exactitude plutôt que du génie, les derniers sont « toujours les meilleurs, pourvu qu'ils soient faits avec « quelque soin. »

Voltaire a pris la peine de relever une partie des erreurs commises par Hubner dans une géographie allemande qui venait d'être traduite en français, et qui était alors la plus répandue en Europe. Si nous voulons, messieurs, prendre une idée de la négligence extrême avec laquelle on composait cette espèce de livres, il ne sera pas inutile de nous arrêter un instant aux critiques que méritait l'un des plus estimés. Voici

donc ce qu'en dit Voltaire : « Hubner affirme qu'on ne « peut trouver en Europe une lieue de terrain qui ne « soit habitée; mais dans la Russie, il est encore des « déserts de trente à quarante lieues; le désert des Lan- « des de Bordeaux n'est que trop grand; j'ai devant « mes yeux quarante lieues de montagnes sur lesquelles « il n'a jamais passé un homme ni même un oiseau; « il y a encore dans la Pologne des marais de cin- « quante lieues d'étendue, au milieu desquels sont « de misérables îles presque inhabitées. — (Si vous en « croyez Hubner), le roi de France a toujours à sa « solde quarante mille Suisses; mais le fait est qu'il « n'en a jamais eu qu'environ onze mille. — Le châ- « teau de Notre-Dame de la Garde, près de Marseille, « paraît à ce géographe une forteresse importante et « presque imprenable. Il n'avait pas vu cette belle for- « teresse,

« Gouvernement commode et beau,
« A qui suffit, pour toute garde,
« Un Suisse avec sa hallebarde,
« Peint sur la porte du château (1).

« Hubner donne libéralement à la ville de Rouen « trois cents belles fontaines publiques : Rome n'en avait « que cent cinq du temps d'Auguste. — On est bien « étonné quand on voit dans Hubner que la rivière de « l'Oise reçoit les eaux de la Sarre, de la Somme, de « l'Authie et de la Canche. L'Oise coule à quelques lieues « de Paris : la Sarre est en Lorraine, près de la basse « Alsace, et se jette dans la Moselle au-dessus de Trèves. « La Somme prend sa source près de Saint-Quentin, « et se jette dans la mer, au-dessus d'Abbeville. L'Authie

(1) Ces vers sont extraits du voyage de Chapelle et Bachaumont.

« et la Canche sont des ruisseaux qui n'ont pas plus « de communication avec l'Oise que n'en ont la Somme « et la Sarre. » Après plusieurs autres remarques du même genre, Voltaire ajoute : « Cependant, malgré « tant d'absurdités, la géographie se perfectionne sen- « siblement dans notre siècle. »

De peur que cette dernière réflexion ne soit prise pour une plaisanterie, hâtons-nous de dire que Busching, autre géographe allemand, a fait oublier Hubner, qu'il a mieux étudié le globe, spécialement les contrées orientales de l'Europe; que lui seul, selon Lévesque, a bien connu la Russie; et que si ses topographies sont longues, si on les peut trouver fastidieuses, elles tendent du moins à l'exactitude. Lorsqu'on donne pour appendices à l'ouvrage de Busching, les traités de l'Asie par Boreck, de l'Afrique par Bruns, de l'Amérique par Ebeling, il en résulte un très-grand corps de géographie universelle. Mais il est permis de regarder comme plus instructif encore et plus savant, malgré quelques hypothèses ou opinions hasardées, l'ouvrage que Malte-Brun a publié, en France, sous le titre de Précis, en six volumes in-8°.

Les Anglais du dix-huitième siècle ont successivement étudié les éléments de cette science dans les livres de Fleming, de Gordon, de Pachound, de Collier, de Salmon, aujourd'hui remplacés par ceux de Guthrie et de Pinkerton qui ont été traduits en français avec des additions considérables. La plupart des notions renfermées dans ces recueils sont exactes et judicieusement choisies. Peut-être n'y règne-t-il pas assez de méthode; mais quand on les compare aux traités composés sur les mêmes matières dans le cours du dix-sep-

tième siècle, le progrès de la science est sensible. Il le serait même en Italie et en Espagne, si nous pouvions tenir compte des livres de géographie publiés à l'une et à l'autre époque dans ces deux contrées : mais ceux de Chiusole et d'Orlendi n'ont pas franchi les Alpes ; ni celui de Medrano, les Pyrénées. Laissons, messieurs, ces abrégés, ces cours, ces recueils, devenus sans doute moins imparfaits qu'avant 1700, mais qui ne sauraient nous donner, autant que les cartes et les voyages, une juste idée de l'état des travaux et des connaissances géographiques.

Les cartes offrent immédiatement à nos yeux les résumés de toute cette science et de chacune de ses parties. Parmi les détails qu'elles retracent, il en est que les livres ne peuvent pas exprimer; et ce qu'ils disent de tout le reste a le plus souvent besoin d'être éclairci par ce qu'elles peignent. Mais, pour que l'usage en soit aussi sûr qu'il est commode, pour qu'une instruction si directe éclaire toujours et n'égare jamais, il faut que chaque élément, chaque point de ces tableaux ait été scrupuleusement recherché, reconnu, déterminé par le géographe. Fontenelle s'est appliqué à faire sentir l'étendue et la délicatesse de ces travaux : c'est lui qui va nous aider à les apprécier, et à concevoir le rigoureux caractère qu'ils ont pris au dix-huitième siècle.

« Communément, dit-il, on n'a guère d'idée de ce « que c'est qu'une carte géographique et de la manière « dont elle se fait. Pour peu qu'on lise, on voit assez « la différence d'une histoire à une autre du même « sujet, et on juge les historiens; mais on ne regarde « pas de si près à des cartes de géographie, on ne les

« compare point, on croit assez qu'elles sont toutes à « peu près la même chose, que les modernes ne sont « qu'une répétition des anciennes; et si dans l'usage « on en préfère quelques-unes, c'est sur la foi d'une « réputation dont on n'a pas examiné les fondements. « Les besoins ordinaires ne demandent pas dans les « cartes une grande exactitude. Il est vrai que, pour « celles qui appartiennent à la navigation, il en faut « une qui ne peut être trop parfaite; mais il n'y a « que les navigateurs qui sentent cette nécessité : il y « va de leur vie. Si, lorsqu'un géographe entreprend « de faire une carte de l'Europe, par exemple, il avait « devant lui un gros recueil d'observations astronomi-« ques bien exactes de la longitude et de la latitude de « chaque lieu, la carte serait bientôt faite, tout vien-« drait s'y placer de soi-même à l'intersection d'un « méridien et d'un parallèle connus : jamais cette « carte n'aurait besoin de correction, à moins qu'il n'ar-« rivât des changements physiques qu'elle ne garan-« tissait pas. Mais on a jusqu'ici très-peu d'observations « des longitudes des lieux. On ne peut guère en avoir « que depuis que M. Cassini a calculé les mouvements « des satellites de Jupiter et que l'on observe, à l'Aca-« démie, des éclipses (ou occultations) des fixes par « les planètes; car avant cela on n'avait pour les lon-« gitudes que des éclipses de lune qui sont rares, qui, « jusqu'à l'invention des lunettes, n'étaient pas assez « bien observées, et qui même encore aujourd'hui ne « donnent pas aisément des déterminations assez pré-« cises. On a toujours pu observer les latitudes; et « les observations pourraient être en grande quantité; « mais il faut des observateurs; et il n'y en a que de-

« puis environ deux cents ans (Fontenelle parlait ainsi « en 1726) et en très-petit nombre, semés dans quel- « ques villes principales de l'Europe. On n'a donc pour « la carte qu'on en ferait que quelques points déter- « minés sûrement par observation astronomique; et où « prendre tous les autres en nombre infini? On ne « peut avoir recours qu'aux mesures itinéraires, aux « distances des lieux répandues en une infinité d'his- « toires, de voyages, de relations, d'écrits de toute « espèce, mais peu exactement, et, ce qui est encore « pis, différemment presque dans tous. Il faut peser « l'autorité de ces différents titres, et on ne le peut « qu'avec le secours de beaucoup d'autres connaissan- « ces subsidiaires; il faut accorder les contradictions « qui ne sont qu'apparentes; il faut faire un choix bien « raisonné quand elles sont réelles. Enfin les mesures, « comme les lieues qui varient tant, non-seulement « d'un État à un autre, mais d'un petit pays du « même État à un autre voisin, doivent être si bien « connues du géographe, qu'il les puisse comparer « toutes entre elles et les rapporter à une mesure « commune, telle que la lieue commune de France. « Tout cela est d'un détail immense et capable de « lasser la patience la plus opiniâtre.... Les parties « des cartes qui représentent les mers ou seulement « les côtes ont encore leurs difficultés particulières. « On ne peut trop ramasser, trop comparer de jour- « naux de pilotes et de routiers; les distances y sont « marquées selon les rumbs de vent auxquels on ne « peut se fier s'ils ont été pris sans la boussole, et qu'il « faut corriger si la variation de l'aiguille n'a pas été « alors connue ou ne l'a pas été exactement. Quelle

« ennuyeuse et fatigante discussion! il faut être bien « né géographe pour s'y engager. Aussi, poursuit Fontenelle, n'avait-on pas pris jusqu'à présent toutes les « peines nécessaires, et peut-être ne savait-on pas « même assez bien toutes celles qu'il fallait prendre. « Nicolas Sanson a été, dans le siècle passé (le dix-« septième), le plus fameux de nos géographes; cette « science lui doit beaucoup : cependant ses cartes « étaient fort imparfaites, soit par la faute de son siè-« cle, soit par la sienne. Il n'avait pas encore assez « d'observations et il n'avait pas assez approfondi ni « assez recherché. Lorsque le temps amena de nouvel-« les connaissances, il aima mieux les négliger que de « corriger ses premiers ouvrages par les derniers et « de mettre entre eux une discordance qui le blessait. « La source de son Nil fut toujours sous le tropique « du Capricorne, à 35 degrés de distance de sa « véritable position, parce qu'il avait cru Ptolémée « qui en avait jugé ainsi. Sa Chine, sa Tartarie, sa « terre d'Yeço s'obstinaient à demeurer mal placées, « contre le témoignage de relations indubitables.... « L'ouverture du siècle présent (du dix-huitième) se « fit donc à l'égard de la géographie par une terre « presque nouvelle que M. Delisle présenta. »

Le nom de Guillaume Delisle n'est attaché, messieurs, à aucun livre bien remarquable. On le désigne comme le véritable auteur d'un opuscule sur le cours des fleuves et rivières, qui a paru sous le nom de Louis XV, que ce prince a imprimé, dit-on, lui-même et que ces circonstances ont fait rechercher. Mais c'est à ses globes, à sa mappemonde, à ses cartes des quatre parties de la terre, de l'Italie, de la Grèce, de la Perse,

du monde connu des anciens, de la retraite des Dix mille, de l'empire byzantin, que Delisle a dû sa réputation. Tous ses prédécesseurs avaient beaucoup trop étendu l'ancien hémisphère d'occident en orient: ils donnaient, dans cette direction, trois cents lieues de trop à la Méditerranée, cinq cents lieues de trop à l'Asie, et ils se trompaient de plus de quinze cents sur la position de l'île, ou, comme ils disaient, de la terre d'Yeço, ou Jesso. Delisle prit la liberté de raccourcir la Méditerranée et l'Asie, de rectifier la figure de la mer Caspienne et de rapprocher Jesso du nord du Japon. Il s'était formé des idées plus justes des mesures itinéraires anciennes et modernes, avait recueilli les résultats de toutes les observations astronomiques, de tous les voyages, de toutes les découvertes; et, parvenu à mieux connaître qu'aucun de ses devanciers, l'ensemble et les détails du globe, il en offrit, non sans crainte, des images qui, en des points si essentiels, différaient de toutes les images précédentes. Vous comprenez, messieurs, qu'il n'a pu être impunément si véridique et si exact : ses innovations parurent scandaleuses; on déprécia ses travaux, et l'on n'a pas même épargné sa mémoire; mais vengée par Fréret et par Fontenelle, elle est restée à jamais honorable. On lui a, selon l'usage, rendu justice quelques années après sa mort; on s'est aperçu que l'art de représenter la terre lui était redevable du plus grand progrès qu'il eût fait encore. Joseph-Nicolas Delisle, quoique rédacteur de quelques bonnes cartes et quoique plus habile que son frère Guillaume en astronomie, est beaucoup moins célèbre.

Après avoir nommé Guillaume Delisle, nous ne

devons nous arrêter ni aux cartes d'un religieux augustin, nommé Placide, ni aux atlas des Jaillot et des Homan, qui néanmoins ont été utiles jusqu'en 1750, ni même à ceux de Beaurain, de Buy-Mornas et de quelques autres. C'est le nom de Danville qui fait une seconde époque dans l'histoire de la géographie du dix-huitième siècle. « Danville a été, dit Condorcet, « tout ce qu'un géographe doit être; rien de ce qui « pouvait l'éclairer ne lui avait échappé; on était sûr « qu'il n'ignorait que ce qu'il était impossible de con-« naître à l'instant où il composait ses cartes. » Il osait, messieurs, faire disparaître des tableaux généraux et partiels du globe, un grand nombre de fleuves, d'îles et de royaumes chimériques, lors même qu'il ne les pouvait remplacer que par des espaces blancs; et ces grands vides attestaient la scrupuleuse exactitude de tout ce qui était rempli. Personne encore n'avait si heureusement rapproché la géographie moderne de celle du moyen âge et de celle des siècles antiques. Pluche, en rédigeant sa prétendue concorde de la géographie des différents âges, n'avait pas même su profiter des matériaux rassemblés ou indiqués par Cellarius. On doit à l'Académie des inscriptions et belles-lettres la justice de dire que plusieurs de ses membres, surtout Fréret et Danville, ont donné à ce genre de recherches beaucoup d'étendue et de rigueur : Fréret, en éclairant la science des lieux par celle des faits; Danville, en retrouvant sur la surface du globe, telle qu'elle est aujourd'hui connue, les positions précises de tous les lieux dont les anciens ont parlé. Il ne restait qu'à retrouver aussi les idées plus ou moins justes que les anciens eux-mêmes s'étaient formées de ces po-

sitions; et cette analyse immédiate de leur géographie est particulièrement due à M. Gossellin. L'un des ouvrages de Danville concerne les États fondés en Europe après la chute de l'empire, et comprend une multitude de détails dont quelques-uns ont été mieux éclaircis en divers mémoires académiques de Paris, de Pétersbourg et de Berlin. Mais il n'a existé, en aucun siècle, de géographe plus savant, plus habile, plus laborieux que Danville : il a embrassé toutes les parties de cette science, tous ses âges, tous ses principes mathématiques, tous ses développements positifs. Quand il publiait une carte importante, il y joignait, sous le titre d'analyse, un exposé des motifs d'après lesquels il avait déterminé les principales positions. Dans les siècles précédents et au dix-septième encore, la plupart des savants voulaient être crus sur parole : ceux du dix-huitième ont été plus ambitieux, une crédulité aveugle ne leur eût pas semblé un hommage; ils aspiraient à la gloire de convaincre, de subjuguer les esprits par la force des preuves, par l'éclat et la toute-puissance de la vérité. Ces analyses de Danville laissent voir toutes les difficultés qu'il lui a fallu vaincre. D'anciennes mesures presque toujours indécises, tantôt différentes sous les mêmes noms, tantôt les mêmes sous des noms divers; mille changements opérés dans le long cours des âges, sur la surface du globe terrestre, quelquefois par des causes naturelles, plus souvent par des révolutions morales, par les transmigrations des peuples, par les ravages des conquérants; des traditions fabuleuses inventées par la fausse politique, perpétuées par la superstition ou accréditées par des prétentions et des vanités nationales; l'obscurité, les

contradictions et les méprises des anciens auteurs; les erreurs plus orgueilleuses des savants modernes : voilà des obstacles dont l'érudition ne triomphe pas sans un ardent amour de la vérité, sans d'infatigables recherches et peut-être encore sans cet art profond, cet instinct ou ce génie, qui, au milieu de tant de combinaisons possibles, saisit et embrasse, comme par une sorte d'attraction, les résultats les plus constants.

Voltaire dit qu'il est bien difficile en géographie comme en morale de connaître le monde sans sortir de chez soi. Danville n'a cependant pas voyagé, non plus que Guillaume Delisle. Ils ont su, l'un et l'autre, sans avoir observé immédiatement eux-mêmes, apprécier les observations d'autrui. Ils n'ont parcouru, visité, étudié que les livres et d'immenses collections de cartes. Entourés de toutes les représentations de la terre, ils l'ont mieux connue du fond de leurs retraites qu'elle n'avait pu l'être encore des voyageurs les plus entreprenants et les plus attentifs; ils en ont tracé des images savantes et fidèles qui remplaçaient de simples ébauches et donnaient l'exemple des véritables descriptions. La maxime de Voltaire n'en est pas moins constante comme toutes celles qui n'admettent d'exceptions qu'en faveur du génie ou d'un talent éminent, perfectionné par un vaste savoir.

Après les cartes géographiques de Danville, le dix-huitième siècle nous présente encore celles que recommandent les noms de Buache et de Mentelle, l'atlas que Bonne et Desmarets ont joint à l'Encyclopédie méthodique, et celui que Grenet a destiné aux jeunes étudiants et qu'il a travaillé avec un soin dont les livres élémentaires offrent peu d'exemples. On formerait un

atlas plus précieux à certains égards, plus riche de notions nouvelles et de détails récemment découverts ou vérifiés, en recueillant les meilleures cartes qu'ont publiées MM. Arowsmith, Faden et Jefferys en Angleterre, Lacruz et Lopez en Espagne, et plusieurs géographes dont les travaux continuent d'honorer la France. La géographie s'est surtout enrichie de traités et de cartes exclusivement consacrés à certaines contrées. Bellin avait décrit particulièrement la Corse, le golfe de Venise, les îles Britanniques, la Guyane et les Antilles. Des travaux d'un ordre supérieur sur l'Indostan et sur le Bengale sont dus au major Rennel, qui s'est appliqué d'ailleurs à éclaircir le système géographique d'Hérodote, et, depuis peu, le récit de la retraite des Dix mille, composé par Xénophon. Mais nos regards qui ne sauraient parcourir à la fois tant de travaux divers, doivent se fixer plutôt sur de vastes entreprises qui ont agrandi la science et achevé de l'assujettir à une exactitude rigoureuse.

La carte de France en cent quatre-vingt-trois feuilles, dite de l'Académie des sciences, ou de Cassini de Thury, qui en fut le principal auteur, a mérité de servir de modèle à plusieurs autres du même genre; par exemple à la carte des Pays-Bas par Ferraris, de la Suisse par Weiss, de la Pologne et du royaume de Naples par Rizzi Zannoni, des îles Britanniques par Bowen et par Cary. Celle de la France a le double honneur d'avoir précédé toutes les autres, et de n'être surpassée ni égalée par aucune. En ce genre et en presque tous les autres, la France du dix-huitième siècle s'est acquis et assuré la prééminence qu'au dix-septième elle avait commencé d'obtenir dans certaines carrières;

purs et salutaires triomphes qui réparent tous les revers, rétablissent l'équilibre, rendent tôt ou tard et garantissent l'indépendance. Vous allez juger, messieurs, de l'étendue du plan que conçut l'Académie des sciences par le compte qu'en a rendu son secrétaire Condorcet : « Après avoir formé le projet de faire une description « géométrique de la France, on ne voulut pas borner « cette description à la détermination des points des « grands triangles qui devaient embrasser toute la sur- « face du royaume; on résolut de lever le plan topogra- « phique de la France entière, de fixer par ce moyen « la distance de tous les lieux à la méridienne de Paris « et à la perpendiculaire à cette méridienne. Jamais on « n'avait formé en géographie une entreprise plus vaste « et d'une utilité plus générale. C'était, en effet, un pré- « liminaire absolument nécessaire pour parvenir à une « connaissance approfondie et détaillée de la France. « On ne se bornait pas à marquer sur la carte tous les « objets, même jusqu'à des chaumières isolées, on de- « vait y figurer les terrains, autant qu'il était possible « de le faire par de simples hachures. Ces cartes, ainsi « exécutées, devenaient une espèce de cadre, dans lequel « toutes les connaissances particulières, tous les détails « sur l'élévation des terrains, la pente et la direction des « eaux, sur l'histoire naturelle, sur les productions de « chaque pays, sur l'étendue des phénomènes de l'atmos- « phère, sur la population et l'histoire naturelle de « l'homme, les limites même des coutumes, des diffé- « rentes administrations, des lois de finances ou de « commerce, venaient se ranger dans un ordre métho- « dique qui permettait d'en mieux saisir l'ensemble, « d'en tirer des conclusions plus exactes. Cette base

« une fois donnée, si on se proposait d'acquérir une « idée générale et précise de la France, ou d'une de « ses provinces, la partie du travail la plus pénible, « la plus dispendieuse, devait se trouver toute prépa-« rée. Une entreprise si utile, mais en même temps si « difficile, exigeait, de la part du gouvernement, des « secours extraordinaires; et Cassini en obtint sans « peine. Louis XV, qui avait appris la géographie dans « son enfance du célèbre Guillaume Delisle, avait « conservé pour cette science un goût assez vif : d'ail-« leurs, il n'en est point d'une utilité plus immédiate « dans la plupart des opérations du gouvernement et « dont le besoin se fasse plus sentir à presque tous les « instants. Elle a même encore l'avantage, non moins « grand, de rendre plus facile l'acquisition de toutes les « connaissances qui peuvent être nécessaires aux princes. « Mais malgré l'intérêt constant que le roi prenait à « cette entreprise, un contrôleur des finances supprima « les fonds jusqu'alors accordés. Le roi, qui aimait « Cassini, se chargea de lui annoncer lui-même cette « fâcheuse nouvelle. » Sire, lui dit Cassini, que Votre « Majesté dise seulement qu'elle voit avec peine la sus-« pension de cette entreprise et qu'elle en désire la con-« tinuation, je me charge du reste. » Le roi y consentit, « mais en plaisantant Cassini sur l'inutilité de cette « marque d'intérêt; car ce prince, après quarante ans « de règne, ne connaissait pas encore toute la force que « l'opinion du monarque a sur les courtisans. Cependant « Cassini forma le plan d'une compagnie qui se char-« gerait de faire les avances, et qui, devenue propriétaire « de l'entreprise, retirerait ses fonds sur la vente des « cartes. Le mérite de rendre l'activité à un travail dont

« le roi regrettait la suspension, et l'avantage d'acqué-
« rir le droit de lui parler d'un objet qui lui était
« agréable, déterminèrent plusieurs courtisans à entrer
« dans cette compagnie; quelques citoyens se joignirent
« à eux dans la vue de contribuer au succès d'un ou-
« vrage utile. L'entreprise se continua sous cette nou-
« velle forme avec plus de rapidité et de méthode. Bien-
« tôt le gouvernement accorda quelques encouragements;
« différentes provinces contribuèrent à la dépense; et
« Cassini eut la consolation de voir terminer presque
« entièrement un travail si étendu et d'en devoir à lui-
« même presque tout le succès. Les points des triangles
« avaient été déterminés avec toute la précision à la-
« quelle les progrès de la physique et ceux de l'art de
« construire les instruments permettaient d'atteindre.
« Mais on avait été obligé de partager entre un grand
« nombre de coopérateurs le travail de lever l'intérieur
« de ces triangles, et malgré les moyens de vérification
« que M. Cassini s'était procurés, l'exactitude de toutes
« les cartes ne pouvait être la même; les coopérateurs
« ne pouvaient avoir ni la même intelligence, ni le
« même zèle. On put s'apercevoir aussi que, dans la
« manière de représenter la forme des terrains, on n'a-
« vait ni formé un plan général avec assez de soin, ni
« exécuté avec assez d'attention celui auquel on s'était
« arrêté; mais, en convenant de ces défauts, on ne peut
« s'empêcher d'avouer que cette entreprise, la plus vaste
« qui ait été tentée en géographie, est en même temps
« celle dont l'exécution a été la plus exacte. »

Pour achever, messieurs, le tableau des principales cartes de géographie qui ont été composées depuis 1700, nous aurions à y comprendre celles que distingue le

nom d'hydrographiques, c'est-à-dire celles qui représentent les mers et les côtes, et qui doivent indiquer aux navigateurs les bancs de sable et les écueils, marquer les sondes ou les profondeurs de l'eau, décrire les rivages, les caps, les sinus, les baies, les ports. Jusqu'à la fin du seizième siècle, les navigateurs s'étaient servis de manuels qui s'appelaient portulans et dont quelques-uns étaient accompagnés de cartes. Les grandes bibliothèques recèlent d'assez longues suites de ces portulans, soit imprimés, soit manuscrits, et les plus anciens pourraient servir à l'histoire de la géographie du moyen âge. Les cartes maritimes les plus connues que le dix-septième siècle ait produites, sont celles que publièrent Dudley, duc de Northumberland; Van Loom, Vogt et Van Keulen. Mais il était réservé au dix-huitième siècle de fournir en ce genre, comme en beaucoup d'autres, des travaux recommandables par leur exactitude. Tels sont ceux que la France doit à Bellin, à Puy-Ségur, à Desprès de Mannevillette; l'Espagne, à Valdès et à Tofino; l'Angleterre, à Desbarres et à Greenville-Collins. Ces travaux se continuent aujourd'hui en France, par les ingénieurs hydrographes, et tendent à un plus haut degré de perfection. Toutes ces cartes dont je viens de parler ont contribué à diriger les voyageurs qui, à leur tour, les ont rectifiées par leurs observations et enrichies de leurs découvertes.

Avant 1700, les relations de voyages s'étaient déjà multipliées à tel point qu'on en avait formé des collections volumineuses. L'une des plus précieuses est connue sous le nom de Grands et Petits Voyages; les petits dans les Indes orientales, les grands dans les Indes occidentales ou en Amérique. C'est un recueil de rela-

tions primitives, de mémoires originaux, publié en langue latine, et orné de figures par Théodore de Bry et Mérian : les détails en sont si compliqués, que la notice qu'en a donnée Camus remplit un volume in-4°. Ramusio mit au jour une collection italienne du même genre; et l'Angleterre en dut de semblables à Richard Haskluyt et à Samuel Purchass. En France, Melchisédech Thévenot traduisit de diverses langues cinquante-cinq relations qui traitent de l'un et de l'autre hémisphère, le plus souvent de la Chine et des Indes orientales. Mais beaucoup d'autres recueils ont paru depuis 1700, tels que ceux de Churchill et de John Harris chez les Anglais; d'Ebeling et de Jean Bernouilli en Allemagne. Les Hollandais en ont publié de moins considérables (en langue française). Ils ont choisi les articles qui intéressaient leur navigation et leur commerce, spécialement ceux qui concernaient l'établissement et les progrès de leur compagnie des Indes. On doit comprendre et même distinguer parmi les collections imprimées en France, celle qui porte le titre de Lettres édifiantes, écrites des missions étrangères : non qu'elle soit uniquement ni même essentiellement consacrée à la description de la terre, mais Parennin, le Gobien, Duhalde et d'autres jésuites recommandables par des talents exercés et par l'étendue de leurs connaissances, y ont inséré des mémoires qui jettent en effet de la lumière sur l'histoire, sur la géographie, sur quelques détails des sciences mathématiques et physiques. Cependant, tous ces recueils entrepris dans l'intention de rassembler et d'enchaîner une multitude de relations éparses et difficiles à rechercher, sont devenus eux-mêmes si nombreux et si volumineux, qu'on a conçu, au dix-

huitième siècle, l'idée d'en extraire la substance, d'en présenter des analyses sous le titre d'Histoire générale des voyages. Ce titre rappelle immédiatement un ouvrage de l'abbé Prévost, qui n'est en grande partie qu'une traduction ou qu'un dépouillement d'une compilation anglaise. Malgré l'intérêt que Prévost savait donner à tous les sujets qu'il entreprenait de traiter, cette histoire parut longue : un libraire crut avantageux de la réduire à un simple abrégé. La Harpe se mit à l'œuvre en 1780, et en fort peu de mois, il eut disposé vingt volumes in-8° qui ne se ressentaient pas trop de l'extrême rapidité de la rédaction. Il jouissait alors de tout son talent, n'avait renoncé encore à aucune de ses lumières, et acquérait de plus en plus l'habitude d'exprimer avec une gracieuse facilité ses propres idées et celles d'autrui. Si quelquefois il dessèche un peu ce qu'il abrége, s'il prodigue les maximes philosophiques, s'il prend rarement la peine de rajeunir, par l'originalité de l'expression, celles qui étaient devenues fort communes ou même triviales; si dans les parties qu'il arrange et où il se hasarde presque seul, il ne montre pas toujours une connaissance très-précise et très-exacte de l'histoire du globe, ces défauts sont rachetés par plusieurs morceaux d'un assez vif intérêt, entre lesquels on peut citer la description des îles Canaries et surtout du pic de Ténériffe, le récit du naufrage et des aventures de Bontekoe, l'analyse des relations de Tachard et de Forbin sur le royaume de Siam, et les observations sur les Samoïèdes. Il y aurait lieu de faire mention aussi du précis des voyages de Chappe en Sibérie; mais il est de Deleyre qui avait ajouté à l'ouvrage même de Prévost plusieurs morceaux fort estima-

bles que la Harpe a eu le bon esprit de conserver. L'abrégé se divise en quatre parties : les trois premières concernent l'Afrique, l'Asie et l'Amérique : la quatrième est consacrée aux voyages autour du monde et se termine par des volumes dont la matière n'était plus fournie par le recueil de Prévost. Ce sont des extraits des relations de Bougainville, Byron, Carteret, Wallis et Cook. Dans les tomes précédents, la Harpe a modifié et à certains égards amélioré le plan de l'ouvrage; il a d'ailleurs retranché les détails nautiques et choisi entre tous les autres ceux qui pouvaient plaire à plus de lecteurs. Peut-être a-t-on à regretter plusieurs narrations originales et beaucoup d'observations géographiques : sous ce rapport, le travail bien plus étendu de Prévost n'a pas perdu tout son prix; mais l'abrégé a obtenu un plein et brillant succès qui s'est soutenu jusqu'à ce jour, ainsi que l'attestent plusieurs éditions nouvelles : il a, sur les compilations de la même espèce, l'inappréciable avantage d'être beaucoup mieux écrit. Depuis deux ans M. Walckenaer a entrepris et déjà fort avancé une plus savante histoire des voyages.

Outre ces histoires générales, il en est de particulières qui concernent seulement les voyages au nord de l'ancien ou du nouveau continent, ou bien dans la mer du Sud et aux terres australes. Ce dernier objet est celui d'un ouvrage historique du président de Brosses, que j'ai déjà eu occasion de citer et qui rend compte de toutes les découvertes faites dans ces contrées aux dix-septième et dix-huitième siècles. Ce même sujet a été traité, il y a peu d'années, par un écrivain anglais, nommé James Burney, dont les recherches ont paru profondes et utiles. Il a, par exemple, réfuté

l'opinion de ceux qui prétendent que Martin Behaim a découvert, en 1492, le continent américain et le détroit de Magellan. Mais c'est, messieurs, par les voyages entrepris au dix-huitième siècle, bien plus encore que par l'examen auquel on a soumis en ce siècle tous les travaux des âges précédents, que vous pourrez juger du progrès des connaissances géographiques. Or, ces voyages du dix-huitième siècle peuvent se diviser en quatre classes, d'abord les navigations autour du globe, puis les voyages scientifiques, destinés à déterminer la figure de la terre, ou à éprouver des instruments, ou à résoudre des questions d'astronomie, ou à enrichir l'histoire naturelle; ensuite les relations qui concernent à la fois plusieurs des cinq grandes parties de la terre; enfin celles qui sont restreintes à certaines contrées de l'Europe, ou de l'Asie, ou de l'Afrique, ou de l'Amérique, ou du monde austral dit maritime. Cette quatrième classe, si nous la pouvions parcourir, appellerait successivement nos regards sur tous les détails de la géographie : la simple indication de tant de voyages particuliers épuiserait la nomenclature de toutes les sous-divisions du globe terrestre. Je ne m'engagerai point dans cette énumération interminable; je me bornerai à un très-petit nombre d'exemples qui suffiront pour nous montrer à quel point l'exactitude a, durant ce mémorable siècle, agrandi et même embelli la science.

L'Anglais Arthur Young a observé dans sa patrie, en France et en d'autres pays européens, l'état de l'agriculture et de l'économie rurale. Ses livres qui nous ont instruits, ont encore pour nous un grand intérêt, en ce qu'ils nous donnent la mesure des progrès que

nous avons faits, depuis trente-six ans, dans les arts le plus immédiatement utiles. Il parcourait la France depuis 1787 jusqu'en 1790; et ses récits nous retracent les événements politiques de cette époque tels qu'ils se présentaient aux yeux d'un étranger. On est obligé de convenir que sur ce point sa clairvoyance n'est pas merveilleuse : ce n'est point en ce genre d'observations qu'il excelle; mais il serait permis de dire qu'il a créé ou suscité la géographie agronomique, et son influence sur les meilleurs essais de statistique qui ont été publiés depuis, paraît incontestable. La géographie s'applique à d'autres connaissances dans les savants et laborieux voyages de Bourritt, de Saussure et de Ramond à travers les Alpes et les Pyrénées : leurs travaux, leurs lumières et leurs talents ont enrichi la géologie, science bien timide encore et bien circonscrite avant le dix-huitième siècle, mais qui, s'efforçant de pénétrer dans l'intérieur de la terre, de reconnaître et distinguer les couches et les substances diverses que recouvre sa surface, a rattaché la géographie à l'histoire naturelle. Les descriptions de l'Espagne et du Portugal sont nombreuses; celle d'Antonio Ponz est la plus étendue; des Anglais en ont publié d'instructives, quoique trop peu méthodiques : un Français, en 1786, en risqua une que le parlement de Paris fit brûler et qui n'en est pas devenue plus célèbre. MM. Fischer, Lonca et d'autres voyageurs ont obtenu depuis des succès moins périlleux et plus durables : mais quelque estime qu'on doive à leurs relations sur l'Espagne, la gloire de bien faire connaître ce pays semble réservée à M. Alexandre Laborde, dont le nom promet la révélation fidèle de tout ce qui peut inté-

resser les arts, la science et l'humanité. Il a été publié aussi divers tableaux pittoresques de la Suisse, qui, rapprochés des ouvrages de Coxe, d'Ébel et de Melle Williams, donnent au moins quelque idée de ce pays et inspirent le désir de le visiter. La nature y a un caractère local qu'elle imprime aux habitants : les rapports entre les lieux et les mœurs ne sont nulle part plus sensibles. Là se fait remarquer ce genre d'austérité qui n'a rien d'âpre et qui rend au contraire la sensibilité plus profonde. Pour bien peindre l'Helvétie, il faut joindre à beaucoup de connaissances physiques, un sens moral exquis et très-exercé. Le tableau de cette contrée, s'il était complet et fidèle, tiendrait un des premiers rangs parmi les productions de l'art d'écrire, et c'est une des palmes littéraires qui sont encore à cueillir.

De toutes les régions de l'Europe, l'Italie est celle qui a le plus attiré les voyageurs. Elle mérite cette prédilection par sa gloire antique, par les traces profondes que les siècles y ont successivement empreintes, par les monuments qui l'ont couverte d'âge en âge, par la richesse et les accidents du sol, par la beauté du ciel et de la terre, en un mot par les travaux des arts et par les bienfaits de la nature. L'Italie présente ainsi des aspects très-divers : en ne l'envisageant que sous un seul, le sujet est vaste encore. Au commencement du dix-septième siècle, elle fut visitée par Misson : les trois volumes qu'il a remplis en transcrivant des inscriptions et en dissertant sur quelques détails historiques ont acquis du prix par le supplément ou quatrième tome qu'Addisson y a joint. Les artistes consultent quelquefois le voyage de Cochin en Italie;

on se souvient à peine de ceux de Richard et du président de Brosses, moins piquants en effet que ceux de Duclos, de Grosley et de Dupaty. Duclos peut enseigner à juger, Grosley à rechercher, et Dupaty à voir et à peindre. On est convenu de médire du talent un peu artificiel de Dupaty, mais on lit encore son livre. Les neuf volumes de Lalande ne se lisent guère; le service qu'ils rendent est de guider partout les voyageurs, de les avertir à chaque pas de tout ce qui est en possession bien ou mal acquise d'être admiré ou visité. Le livre de Barthélemy sur cette contrée avait excité une curiosité qu'il n'a point satisfaite; ce n'est plus là le voyage d'Anacharsis. Madame de Staël a porté des regards plus pénétrants sur un grand nombre d'objets. Et quoiqu'elle ait écrit un roman plutôt qu'un voyage, quoiqu'elle y ait mis quelques restrictions aux hommages qu'elle rendait, d'esprit et de cœur, à la raison et à la liberté, l'ouvrage qu'elle a intitulé *Corinne* est un tableau toujours brillant, souvent fidèle, riche de beautés d'un ordre supérieur, quand elles sont celles du sujet. Elle a dignement célébré, dit Chénier, « cette contrée deux fois classique et longtemps peuplée de héros, où l'héritage du génie des « Grecs fut recueilli par la victoire, et qui depuis retira l'Europe des longues ténèbres du moyen âge. « Là, entre les prodiges antiques et les prodiges modernes, près de ces monuments debout encore, « mais dont la grandeur égale à peine celle des monuments renversés, dans ces palais, dans ces temples « qui étalent les chefs-d'œuvre de la peinture et retentissent des chefs d'œuvre de l'harmonie; de tous « côtés, sous le plus beau ciel du monde, viennent

« s'unir à la puissance des arts, la majesté d'une gloire « lointaine, l'inspiration des souvenirs et l'éloquence « des tombeaux. Ce n'était pas, poursuit Chénier, une « idée vulgaire, que celle de lier tous ces grands « objets aux situations d'une âme ardente et mobile. « Ainsi les teintes sont variées : leur éclat éblouit « d'abord, lorsque triomphante au Capitole, Corinne, « enchantée du présent, sourit aux promesses de l'ave- « nir. Bientôt les teintes pâlissent en même temps que « son bonheur; et, quand elle a perdu jusqu'à l'espoir, « c'est encore avec un charme nouveau qu'elle repro- « duit les mêmes images rembrunies de sa douleur et « des pressentiments de sa mort prochaine. » Mais ces observations, messieurs, nous éloigneraient de l'histoire des études géographiques.

Ce ne serait pas nous en rapprocher, que de nous arrêter à ce que Mme de Staël a écrit sur l'Allemagne; et d'ailleurs peut-être y trouverions-nous un peu moins l'occasion de rendre hommage aux lumières et aux talents d'une femme illustre, dont la mémoire restera chère à tous les amis des lettres et de la liberté. Le Danube qui traverse la Germanie avait été l'objet d'un savant ouvrage de Marsigli; une très-ample topographie de la Hongrie est due à Mathias Bel; Cassini de Thury a parcouru l'Allemagne en astronome et s'est particulièrement occupé de la géographie du Palatinat. Je me borne à une simple mention des voyages de Frédéric Nicolaï, de Riesbeck, de Guibert. Le cours du Rhin est tracé en d'autres livres qui sont précieux comme recueils d'estampes, et où se rejoignent à l'Allemagne les provinces belgiques et bataves. Ces derniers pays dont quelques-uns ont été con-

quis sur l'Océan, par le peuple laborieux qui les habite, offrent des traits qui leur sont propres. Jadis Descartes, dans une lettre à Balzac, a fort loué l'activité des Bataves, leur patriotisme, leurs institutions politiques, leurs habitudes domestiques, et jusqu'à leurs cheminées et leurs poêles. Il préférait le climat de la Hollande à ce ciel si vanté de l'Italie, où la peste, disait-il, se mêle à l'air qu'on respire, où la chaleur du jour accable, où l'ombre des nuits favorise le vol et l'assassinat : sans partager cette manière de penser et de sentir, adoptée par M. Pilati de Tassulo, on lit avec intérêt les lettres de ce dernier observateur sur l'état physique et moral des Provinces-Unies. Une description instructive de ces mêmes provinces est due à une Anglaise, connue par des productions d'un tout autre caractère : il peut sembler étonnant que la même plume ait écrit les mystères d'Udolphe et une sorte de statistique de la Hollande.

Pour éviter de trop longs détails à l'égard des îles Britanniques, je dirai seulement que de très-exactes descriptions, expliquées par de belles gravures, ont fait connaître la topographie, le sol, la population, les produits, le commerce de tous les comtés et cantons de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande, des îles Hébrides et des Orcades. Les États du nord de l'Europe ont été visités et décrits par William Coxe; mais l'attention des divers autres voyageurs s'est portée sur des particularités remarquables en chacun de ces pays. On en rencontre même de telles dans les relations de Regnard; on aime à suivre l'auteur du *Légataire* chez les Suédois et chez les Lapons; et, quand

il le faut, on lui pardonne quelques erreurs que des voyageurs plus attentifs ont redressées : de ce nombre est Catteau-Calleville, en qui la littérature a perdu, en 1819, l'un des hommes qui connaissaient le mieux les antiquités, les mœurs et la géographie des royaumes septentrionaux. Outre ce qu'il a écrit sur leur histoire, ses tableaux des États danois, de la Suède, de la mer Baltique, sont précieux par l'exactitude des recherches et par la franchise des observations. Parmi les écrivains qui se sont occupés de la Russie, les noms de Chappe, de Gmelin, de Pallas, annoncent des travaux étendus et particulièrement consacrés à la géographie mathématique et physique. Chappe d'Auteroche, dont le voyage avait un but scientifique, tout en faisant des nivellements, et en recherchant des minéraux, n'a pas laissé d'étudier les mœurs des Russes : il en a tracé le tableau le plus original que nous ayons encore, s'il n'est pas le plus fidèle. Samuel Gmelin visita la Russie en physicien, et mourut à vingt-neuf ans, victime de son zèle : des fatigues immodérées abrégèrent sa carrière déjà illustre. Personne n'ignore les services que le savant Pallas a rendus à la minéralogie, à la zoologie, à la botanique. Il a traversé dans tous les sens, l'immense Russie, fouillant partout la terre, recueillant les fossiles, les plantes, les monuments et les souvenirs. A vrai dire, la géologie lui doit plus que la géographie proprement dite. Ce n'est pas non plus par une critique très-sévère en histoire ni par une très-grande sagacité en morale que ses voyages se recommandent ; mais il n'en est point où cette vaste contrée soit mieux exposée aux regards des naturalistes.

Quelques-uns des voyages que je viens d'indiquer dépassent l'Europe et se prolongent en Asie. Cette seconde partie de l'ancien continent était celle qui avait le plus attiré jusqu'à la fin du dix-septième siècle la curiosité des Européens. Dellon, au commencement du dix-huitième, raconta les crimes des inquisiteurs de Goa et tout ce qu'il savait ou croyait savoir des castes indiennes et de l'idolâtrie asiatique. Tournefort, après avoir parcouru l'Asie Mineure, l'Arménie, la Perse, les décrivait en botaniste, en érudit, mais aussi en homme éclairé. On n'avait point encore sur l'Arabie des connaissances assez positives; Niebuhr a commencé et poussé fort loin cette étude : il se peut qu'il n'ait point satisfait à toutes les questions académiques dont il était chargé d'aller chercher la solution dans le Levant; mais, relativement à l'Arabie et surtout à l'Arabie Heureuse, il a ouvert une carrière, où personne encore n'a fait plus de pas que lui. La religion des Indiens est l'un des objets sur lesquels se sont arrêtés les regards de Sonnerat : il a particulièrement fait connaître Pondichéry, la côte de Coromandel, Madagascar et quelques archipels. Une description de la Nouvelle-Guinée par le même voyageur a intéressé les naturalistes. Les géographes s'instruisent dans un recueil sur l'Inde, publié par Jean Bernouilli, où l'on distingue les résultats des premières recherches du major Rennel. Une ambassade anglaise au Tibet et au Boutan a donné des notions curieuses du gouvernement théocratique de ces contrées, de l'aridité du sol, des maladies et du caractère des habitants, et rectifié des erreurs graves que les Lettres édifiantes avaient répandues. Il y a aussi de l'instruction à puiser dans la

relation du major Symes, ambassadeur anglais au royaume d'Ava ou empire des Birmans. L'île Ceylan, ancienne Taprobane, n'est bien connue que par les descriptions qu'en ont publiées en Angleterre, depuis 1800, MM. Percival et Cordiner. Les grands ouvrages de Kæmpfer sur le Japon, du père Duhalde sur la Chine, ont paru avant 1736; mais ils ont aujourd'hui des suppléments fort utiles, le premier dans le voyage de Thunberg, le second, dans les récits des ambassades du lord Macartney, composés par MM. Staunton, Holmes et Barrow, et dans de plus récents ouvrages, spécialement dans ceux de M. Abel Rémusat. On a commencé de publier, depuis 1819, des écrits posthumes de Titsing, qui enrichissent la géographie du Japon.

Ce qu'on sait de l'intérieur de l'Afrique, on le doit aux courageuses entreprises de Bruce, de le Vaillant, de Mungo-Park, aux savantes études du major Rennel, enfin à de récentes et périlleuses entreprises qui se continuent aujourd'hui. Il a été plus facile de visiter les contrées voisines du cap de Bonne-Espérance et en général les côtes africaines. L'érudition qui surabonde dans l'ouvrage de Shaw sur les pays barbaresques et sur l'Égypte est du moins originale ou peu commune : elle tend à montrer des rapports entre les temps antiques et les choses présentes. Nous retrouverons, messieurs, des descriptions de l'Égypte jointes à celles de certaines portions de l'Asie et de l'Europe, en des livres qu'à raison de ce mélange, je n'indiquerai que plus tard. Mais l'Égypte est avec la Nubie seule, l'objet d'un travail de Norden, que Langlès a reproduit et augmenté en 1805. Celui de Denon

a préludé honorablement à la publication des travaux de l'Institut d'Égypte, de ce vaste et savant recueil à qui l'on serait tenté de reprocher aujourd'hui sa richesse excessive, sa magnificence inaccessible, mais qui doit se présenter à la postérité comme un monument de notre âge, élevé à côté des antiques monuments qu'il décrit, et destiné peut-être à rivaliser avec eux de grandeur et d'immortalité. Il attestera l'étendue des lumières aujourd'hui acquises, la rigueur de nos méthodes et la perfection qu'atteignent chez les Français les arts du dessin. Depuis qu'à des tableaux si sensibles et à des explications si précises de l'histoire naturelle, des antiquités et de l'état actuel de l'Égypte, on a joint un atlas chorographique de cette contrée, fait sur le modèle de la grande carte de Cassini, il s'en faut bien que cette branche importante de la géographie ancienne et moderne ait reçu toutes les lumières qui la doivent éclairer. Cependant les relations de MM. Belzoni, Drovetti, Cailliaud et Pacho ont fourni encore d'utiles notions relatives soit à l'Égypte, soit à d'autres pays africains.

Il n'est, messieurs, dans l'Amérique méridionale et septentrionale, aucune partie qui n'ait été l'objet des études et des relations de plusieurs voyageurs du dix-huitième siècle. Rapprendre ce qu'on savait mal, le compléter et le rectifier par des détails mieux reconnus et plus précis, tel a été le résultat des voyages de Falkner en Patagonie, de Frézier au Chili et au Pérou, de la Condamine aux pays des Amazones, de Sloane à la Jamaïque, de Weld au Canada : mais plusieurs de ces descriptions sont menacées, à ce qu'il semble, de se voir effacées par le grand ouvrage que M. de Hum-

boldt a publié depuis 1807. Les voyages au Labrador, à la baie d'Hudson et à des latitudes encore plus boréales, conserveront de l'intérêt, parce qu'ils ont eu pour but de reconnaître les passages ou communications qui pouvaient exister au-dessus du cercle polaire arctique, entre le nouveau et l'ancien continent, recherches qui devaient se lier à celles des Russes dans le nord de l'Asie. Le terme où cet examen a paru aboutir après le voyage de Makensie, serait que les extrémités septentrionales de l'Amérique se perdent dans les glaces polaires. J'aurai, vendredi prochain, occasion de vous parler du détroit de Béring, qui, sous le cercle polaire arctique, sépare l'Asie de l'Amérique.

D'autres navigateurs se sont dirigés vers les mers et les terres australes, vers cette cinquième partie du monde, découverte et trop mal connue avant 1700. La colonie de Botany-Bay est la partie de la Nouvelle-Hollande dont Collins a le mieux exposé l'histoire naturelle, géographique et politique. Jusqu'ici Forest semble être le voyageur qui donne le plus de détails sur la Nouvelle-Guinée. La relation composée sur les journaux de William Wilson embrasse toute la mer du Sud; et l'on peut dire que la géographie australe existe, au moins jusqu'au cercle polaire antarctique. Ainsi toute la terre est connue et décrite, à l'exception de ses deux extrémités et du milieu de la vaste presqu'île africaine.

Cependant il me restera, messieurs, à vous entretenir, dans la prochaine séance, de plusieurs autres voyages du dix-huitième siècle, et même des plus importants, savoir de ceux qui se sont étendus à la fois sur

l'Europe et l'Asie, l'Asie et l'Afrique, l'ancien continent et le nouveau, de ceux aussi qui ont eu un but scientifique et spécialement celui de déterminer la figure de la terre, de ceux enfin qui ont embrassé tout le globe. La terre que tant de voyageurs ont ainsi parcourue est véritablement un livre, comme a dit Montaigne. « Il la faut visiter, ajoutait ce philosophe, « non pour en rapporter seulement combien de pas « a Santa Rotonda, ou la richesse des parures de si« gnora Livia, ou combien le visage de Néron de quel« que vieille ruine de là est plus long ou plus large que « celui de quelque pareille médaille; mais, pour en « rapporter principalement les humeurs de ces nations « et leurs façons et pour frotter notre cervelle contre « celle d'autrui. » Montaigne a voyagé lui-même en France, en Allemagne et en Italie : il a écrit une relation ou plutôt de simples notes qu'il ne destinait sans doute qu'à son propre usage, mais qu'on a imprimées en 1774, et dans lesquelles nous ne retrouvons pas l'auteur des *Essais*. Cet exemple peut donner une idée des soins qu'exige ce genre de livres, malgré la curiosité qu'il est sûr d'exciter et la variété des matières qu'il lui est permis d'entremêler. Il y faut à la fois décrire une partie du globe et peindre une famille de l'espèce humaine, observer avec sagacité ces deux ordres de faits, les rapprocher, les enchaîner, les revêtir de couleurs vives et fidèles. Sans doute, ces relations admettent beaucoup d'éléments divers; antiquités, histoire civile, histoire naturelle, histoire littéraire, état et produit des arts. Mais si le voyageur n'est qu'un antiquaire, ou qu'un naturaliste, ou qu'un artiste, il dissertera au lieu de raconter, et n'instruira

tout au plus qu'une classe de lecteurs. Les livres de voyages où les accessoires dominent sont moins des récits que des recueils ou des journaux, des fragments de traités de minéralogie, de zoologie, de botanique, ou bien des essais d'archéologie, ou des notices sur les travaux des peintres, des statuaires, des architectes, ou d'arides itinéraires, des registres d'observations astronomiques ou nautiques, ou enfin de simples détails topographiques, représentés par la gravure, beaucoup plus que décrits par le discours. Les estampes en deviennent le fonds, et l'ouvrage est tenu pour achevé, quand il n'y manque plus que les paroles. Il y a des voyages qu'on distingue par la qualification de pittoresques, et dont le titre semble avouer qu'ils doivent leur prix aux dessinateurs et aux graveurs. Un grand luxe d'images les rend fort dispendieux aux acquéreurs ou aux éditeurs. En général, les bons livres ne sont pas si chers, et la véritable instruction se répand à moins de frais. Exceptons néanmoins, comme nous l'avons déjà fait, les grandes entreprises où l'utilité générale égale la magnificence, si elle ne la surpasse, où la richesse et la beauté des textes se soutiennent à côté de celles des figures; mais il serait triste que l'art d'écrire disparût d'un genre de livres qui doit étendre les connaissances géographiques, la science de la nature et l'étude de la société.

SEPTIÈME LEÇON.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Messieurs, les progrès de la géographie, dans tout le cours des âges, ont constamment correspondu à ceux de l'intelligence humaine et de la civilisation. Quand le seul besoin de détruire entraînait les hommes à quelque distance des lieux qui les avaient vus naître, leurs ravages ne pouvaient aboutir à aucun grand système de connaissances. La description de la terre est due à ceux qui l'ont parcourue dans le dessein de s'instruire afin de produire. En recueillant sur tous les points de sa surface les bienfaits ou les leçons de la nature, en recherchant partout les traces des choses passées, en observant les habitudes, les institutions, les travaux des générations présentes, ils ont contribué à établir entre les nations des rapports dont chacune d'elles avait besoin; ils ont créé l'état social dans les lieux où il n'existait pas, et l'ont perfectionné dans ceux où il commençait à se développer. C'est par la géographie que le genre humain est parvenu à prendre possession du globe et à se reconnaître lui-même comme une seule et immense famille où les véritables intérêts sont communs et qui ne doit prospérer que par l'association des forces et par conséquent des connaissances : car, ainsi que l'a dit Bacon, l'homme ne peut qu'autant qu'il sait; toute faiblesse vient de l'ignorance; science

et puissance sont un seul et même progrès, *scientia et potentia humana in idem coincidunt.* Aussi avons-nous vu l'activité de toutes les études, y compris la géographie, malgré l'imperfection de ses instrumens et de ses méthodes, caractériser, depuis Hérodote jusqu'à Ptolémée, les plus grands siècles de l'antiquité; et lorsque ensuite les ténèbres du moyen âge, enveloppant le monde, ont effacé jusqu'aux images que le génie avait essayé d'en tracer, l'ignorance des peuples nous a donné la mesure de leur abaissement et de leur détresse. Sortis à peine de cette nuit profonde, mais guidés par la boussole et secondés par d'autres inventions heureuses, ils ont recommencé l'examen du globe, franchi les vastes mers et trouvé des terres nouvelles. Les connaissances géographiques s'accumulèrent durant le seizième siècle et s'accrurent encore de quelques découvertes au suivant : le dix-huitième en reçut le dépôt, l'enrichit, le mit en ordre et en fit une véritable science. A la fin, les progrès devinrent sensibles, même dans les livres élémentaires; mais la science fut surtout fixée par d'excellentes cartes dont Guillaume Delisle et Danville offrirent les modèles. L'Académie des sciences conçut l'idée d'une représentation plus détaillée de chaque portion du globe terrestre, et bientôt il ne resta aucune grande contrée ni presque aucune des mers accessibles, qu'on ne pût contempler, parcourir et, en quelque sorte, visiter dans de savants et fidèles tableaux. Le goût des voyages se propagea chez les nations européennes, à proportion de l'activité politique et commerciale qu'elles reprenaient. Leur premier soin fut de recueillir tous les anciens voyages, de s'en retracer l'histoire entière, de se rendre compte

de tout ce qui était bien ou mal connu, de ce qui demeurait à découvrir ou à vérifier. Chaque État et, pour ainsi dire, chaque province de l'Europe devint l'objet de descriptions et de relations nouvelles, sur lesquelles toutes les sciences et tous les arts conspirèrent à répandre autant d'intérêt que d'exactitude. D'habiles observateurs visitèrent l'Asie et en rapportèrent des renseignements dont on manquait encore sur l'Arabie, l'Inde, le Japon, la Chine et les pays voisins de la mer Glaciale. D'autres s'efforçaient de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, en même temps que les extrémités et toutes les côtes de cette vaste presqu'île étaient mieux que jamais explorées, et que la Nubie, la Barbarie, l'antique Égypte, dévoilaient aux regards attentifs de l'érudition, aux yeux pénétrants de la philosophie, mille détails ignorés jusqu'alors. Le même esprit d'investigation s'est porté sur diverses parties des deux Amériques, particulièrement sur l'extrémité septentrionale, afin de découvrir comment elle se rapproche ou se sépare de celle de l'Asie. La partie australe du globe n'a pas moins attiré la curiosité des navigateurs, et par le concours de tant de relations instructives, le génie des sciences acheva enfin, de nos jours, la description détaillée de toute la sphère terrestre, à l'exception des deux zones glaciales, dont l'une toutefois, savoir celle du nord, est aujourd'hui à moitié connue; à l'exception aussi de ce milieu de l'Afrique, qui pourtant a été déjà l'objet de plusieurs entreprises courageuses.

Le tableau des progrès de la géographie du dix-huitième siècle s'agrandirait presque sans mesure, si nous pouvions y faire entrer les travaux des voyageurs qui ont parcouru à la fois plusieurs des cinq grandes

parties de la terre. Mais il faudra bien, pour ne pas nous engager dans une longue énumération qui deviendrait aisément confuse, nous borner à des exemples.

On désigne quelquefois sous le nom de Levant certaines contrées européennes, asiatiques et africaines qui confinent à la partie orientale de la mer Méditerranée, et qui, rapprochées par leur position, par leurs rapports, par des circonstances locales et politiques, ont été souvent visitées et décrites d'un seul trait par un même voyageur. Ces contrées sont la Grèce, la Turquie, l'Archipel, l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, l'Égypte et les pays les plus voisins de ceux-là. Vous savez, messieurs, que le commerce, la politique, le génie des arts, le goût des recherches historiques ont attiré sur cette portion du globe, plus que sur la plupart des autres, les pas des négociants, des artistes, des antiquaires et des hommes de lettres. Un des résultats du voyage qu'y fit milady Montague fut d'introduire en Europe l'inoculation qu'elle avait vu pratiquer en Circassie. L'Angleterre profita, dès 1722, de cette découverte; en France il fallut cinquante ans pour la faire prévaloir sur les préjugés misérables de plusieurs classes de docteurs; mais ce qui n'a jamais pu être un sujet de controverse, c'est l'intérêt des lettres de milady Montague. Sa véracité, contestée par le baron de Tott, a été reconnue par des observateurs impartiaux; et, s'il était vrai que son imagination eût ajouté quelques couleurs à celles de la nature, ainsi que le prétend son compatriote Dallaway, il le serait aussi que tous les grands traits sont fidèles dans le tableau qu'elle a su animer. Avant Dallaway, qui a recueilli sur Constantinople, l'Archipel et la Troade

beaucoup de détails topographiques, d'autres Anglais avaient enrichi la géographie et l'histoire des contrées du Levant. Pococke, observateur attentif et antiquaire fort érudit, les a toutes décrites, depuis la Thrace jusqu'à l'Égypte, et sa relation, si elle était plus méthodique, moins négligemment rédigée, présenterait un bien riche fonds d'instruction. Porter a révélé tout ce qu'un long séjour chez les Turcs a pu lui apprendre de leurs mœurs privées, de leurs institutions politiques et religieuses.

Richard Chandler a suivi presque pas à pas Pausanias dans la Grèce, Strabon dans l'Asie Mineure; il a retrouvé beaucoup de vestiges antiques et dépeint soigneusement l'état actuel des lieux. Dans les recueils qui portent les noms de Mouradgea d'Hosson et de M. Melling, la gravure se joint aux discours pour mettre sous nos yeux les détails qu'embrasse l'empire ottoman. Le voyage de la Grèce par M. Choiseul-Gouffier porte aussi le titre de pittoresque, mais il renferme d'ailleurs des remarques savantes qui tendent à expliquer des monuments et à éclaircir des faits anciens et modernes. Un naturaliste que les sciences ont trop tôt perdu, Olivier, avait parcouru la Turquie, la Perse et l'Égypte: il a su jeter des considérations morales très-importantes dans une relation le plus souvent consacrée à la géologie, à la description des animaux et des plantes. Après tant de recherches, M. Pouqueville a su recueillir des particularités encore neuves, concernant la Grèce, la Morée, Constantinople, l'Albanie et d'autres pays orientaux. La géographie comparée a été le principal objet des travaux de M. le Chevalier sur la Troade, sur la Propontide et le Pont-Euxin. De grands

souvenirs y sont dignement retracés; l'histoire grecque semble, à chaque pas, ressortir de ses ruines; la science et le talent font reparaître des traces effacées par la main du temps, exhument les lieux chautés par Homère et recomposent en quelque sorte les théâtres antiques de l'Iliade et de l'Odyssée. J'ai parlé, messieurs, dans la dernière séance, de plusieurs descriptions de l'Égypte : celle qu'on doit à Volney s'étend à la Syrie, la première contrée asiatique où l'on entre en sortant de l'Afrique par l'isthme de Suez. C'est même à la Syrie que la plus grande partie de cet ouvrage est consacrée. La géologie de ce pays, les circonstances climatériques ou atmosphériques qui le caractérisent, son histoire naturelle, sa division politique en pachalicks, les autorités et les institutions qui le régissent, les races diverses, soit errantes, soit agricoles, qui l'habitent, particulièrement celle des Druses; l'état des personnes et des choses, des produits et des propriétés : voilà les objets qui ont fixé l'attention de Volney et dont personne avant lui n'avait donné ni conçu des idées exactes. Aucun Européen non plus n'avait jusqu'en 1787 observé de si près la population égyptienne, si bien démêlé les différentes classes qui la composent, si clairement exposé l'histoire, les mœurs et le gouvernement des mameloucks, jamais enfin le tableau de l'Égypte n'avait été dégagé avec tant de franchise et de vigueur des illusions et des prestiges dont le surchargent l'imagination des voyageurs, l'art des graveurs et l'emphase des récits. Sans doute, cette relation nouvelle était, de toutes, la plus brillante, mais elle l'est précisément parce qu'il n'y a pas d'éclat plus vif que celui de la vérité. J'ignore s'il existe aucun livre de la même classe où la perfec-

tion de l'art d'écrire se confonde autant que dans celui-là, avec l'exactitude des recherches, avec la précision des connaissances, avec la justesse et la profondeur des pensées. Traduit dans toutes les langues, il est placé, par les suffrages des peuples éclairés, au premier rang des livres de voyages; non-seulement parce qu'il fait mieux qu'aucun autre connaître la Syrie, mais parce qu'en l'absence de toute théorie spéciale de ce genre de composition, il est le plus heureux modèle de la manière dont chaque partie de la terre devrait être étudiée et décrite.

Parmi les voyageurs qui, dans le cours du dix-huitième siècle, ont visité à la fois d'autres contrées de l'Europe et de l'Asie, ou de l'Asie et de l'Afrique ou de ces trois parties du monde, ou enfin de l'un et de l'autre hémisphère, on a distingué Poivre, Makintosh, Benyowski, Rochon et John Meares : Poivre à qui les îles de Bourbon et de France ont dû des années de prospérité, et qui, après avoir parcouru l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, enseigna, dans un livre fort court, les moyens d'étendre l'industrie par les lumières, et d'alléger ainsi les malheurs de l'espèce humaine; Makintosh, qui exposa aux yeux de l'Europe l'état des possessions anglaises dans toutes les parties de l'ancien continent; Benyowski, dont les aventures romanesques en Pologne et en Asie mériteraient peu d'attention, sans les faits géographiques qui s'y entremêlent et qui seraient dignes d'être vérifiés au moins en ce qui concerne le Kamtschatka, le Japon et la Chine; Rochon par qui l'on connut plus exactement Madagascar, la division de cette île en vingt-huit provinces, et de sa population en plusieurs castes; et qui en visitant et les États barba-

resques, et l'île de France, et les Indes orientales, recueillit d'utiles renseignements sur la culture, sur les arts mécaniques, sur certaines peuplades insulaires; John Meares enfin qui deux fois partit de l'Asie pour chercher un passage au nord-ouest de l'Amérique et détermina la position de plusieurs îles entre ces deux parties de la terre.

J'ai compris, messieurs, dans l'exposé des travaux géographiques du dix-septième siècle quelques voyages scientifiques entrepris après 1670 par des membres de l'Académie des sciences. Les voyages du même genre qui ont eu lieu depuis 1730 sont plus nombreux et d'une bien plus haute importance. De mémorables recherches, commencées alors et continuées durant le reste du siècle, ont eu pour objet la mesure et la figure de la terre. Longtemps une mesure exacte du diamètre de ce globe avait manqué à l'astronomie et à la géographie. On croyait qu'il suffisait, pour l'obtenir, de mesurer un degré du méridien, et c'est ce qu'avaient tenté Snellius et Riccioli; mais une différence de sept mille toises, entre les résultats qu'ils trouvèrent, attestait l'inexactitude de leurs opérations. Picard, encouragé par Colbert, recommença ce travail : il mesura d'abord astronomiquement, puis géométriquement la distance d'Amiens à Paris. Après avoir pris une base immédiatement mesurée sur la route de Villejuif à Juvisy, il calcula une suite de triangles qui aboutissaient au clocher de la cathédrale d'Amiens. Le résultat fut que le degré contenait cinquante-sept mille soixante toises, et, dans l'hypothèse alors reçue de la sphéricité parfaite de la terre, il s'ensuivait que sa circonférence était de sept mille deux cents lieues marines, son diamètre de deux

mille deux cent quatre-vingt douze, et sa surface de seize millions cinq cent un mille deux cents lieues carrées. Mais bientôt Huyghens et Newton, par des raisonnements fondés sur les lois de la mécanique céleste, établirent que la terre devait être aplatie vers les pôles, que son axe de rotation, ou la ligne droite tirée d'un pôle à l'autre, devait avoir un peu moins de longueur que le diamètre de l'équateur. Cette différence fut évaluée par Huyghens à quatre lieues marines, et par Newton à dix. Quelques astronomes, et particulièrement les Cassini, repoussèrent cette hypothèse; ils soutinrent au contraire que la terre s'allongeait, comme en fuseau, vers les pôles, que l'ellipsoïde terrestre tournait sur son plus grand axe; et Danville partagea longtemps cette opinion. L'Académie des sciences conçut que la question se déciderait par deux degrés de latitude pris sur le même méridien, l'un vers le pôle, l'autre vers l'équateur : en effet, de l'aplatissement, soit à l'équateur, soit au pôle, il devait résulter quelque inégalité entre les longueurs itinéraires de ces degrés. (On devait les trouver non plus petits comme on s'était d'abord pressé de le supposer, mais en effet plus grands là où la courbe du méridien serait plus aplatie, moindres où elle serait plus convexe.) Deux commissions académiques furent donc envoyées, l'une au Pérou, en 1736, l'autre, au cercle polaire, en 1737, pour mesurer, de part et d'autre, les degrés du méridien. Les mesures prises par ces commissaires furent comparées entre elles et avec le degré déjà mesuré en France; le degré vers le pôle surpassait de trois cent soixante-deux toises celui de France, et de six cent soixante-neuf celui de l'équateur; en sorte

qu'il ne resta aucun doute sur l'aplatissement polaire pressenti par le génie de Newton. L'honneur de cette vérification appartient à Bouguer, à Maupertuis, à Clairaut, à la Caille, en général, à des savants français, quoique des étrangers, Celsius, Graham, Boscowich y aient pris part. Cependant, pour évaluer avec précision cet aplatissement vers le pôle, ce renflement vers l'équateur, pour déterminer ainsi la véritable figure de la terre, pour rectifier en conséquence les mesures de ses degrés, de sa circonférence, de sa surface, jadis indiquées par Picard d'après une seule opération exécutée entre Amiens et Paris, il a fallu de nouveaux calculs, des vérifications nouvelles qui n'ont atteint leur terme qu'à l'occasion du nouveau système métrique, et qui sont dues à MM. Méchain, Delambre, Biot et Arago. Buffon avait soupçonné que la courbure du sphéroïde terrestre pouvait bien être sujette à quelques irrégularités; mais les résultats généraux n'en conserveraient pas moins une exactitude suffisante. On évalue donc à sept lieues environ, l'excédant du diamètre de l'équateur terrestre sur l'axe de rotation; et cette différence, intermédiaire entre celle que Newton et Huyghens avaient proposée, cette différence, dis-je, de sept lieues sur plus de deux mille deux cents, est en soi si faible, qu'il n'est point étonnant que la terre et d'autres planètes, aplaties comme elle vers les pôles, soient aperçues, à de très-longues distances, comme parfaitement sphériques. Le mètre, qui se trouve égal à trois pieds et un peu plus de onze lignes, étant la dix millionième partie d'un quart du méridien terrestre, depuis l'équateur jusqu'au pôle, la circonférence de l'ellipsoïde terrestre sous l'équateur est de quarante millions cinquante-neuf mille neuf cent

quarante-huit mètres, environ sept mille cent soixante-dix-sept lieues marines, vingt-trois de moins que dans l'ancien calcul de Picard. Les degrés de latitude vers le pôle ont à peu près cinq cents mètres de plus qu'en France, et mille de plus qu'à l'équateur. Les degrés de longitude qui, au contraire, vont décroissant à proportion qu'on s'approche du pôle, ont été pareillement déterminés avec une précision rigoureuse qui s'est étendue ainsi, dans le cours du XVIIIe siècle, sur toute la géographie mathématique. Cependant, par la mesure d'un arc de parallèle moyen entre le pôle et l'équateur, MM. Brousseau et Nicolet viennent de trouver que l'aplatissement du globe terrestre vers les pôles est un peu moindre qu'on ne l'avait calculé.

Divers voyages scientifiques, ceux de Courtanvaux, Pingré, Borda, Kerguelen, Chabert, Fleurieu, ont servi à éprouver des instruments nautiques et à rectifier par des observations nouvelles plusieurs détails de la géographie astronomique, physique et positive. En 1761, le passage de Vénus sur le disque du soleil fut observé, dans l'Inde, par le Gentil, et en Sibérie par Chappe d'Auteroche; ce dernier, comme nous l'avons vu, s'occupa en même temps de quelques autres recherches, et le Gentil rapporta de précieux renseignements sur l'astronomie des Indiens, sur leurs antiquités et sur l'histoire naturelle de leur pays.

Quels qu'aient été les résultats des travaux que je viens de rappeler, ce sont les voyages autour du globe qui ont achevé la science géographique. Déjà, dans les deux précédents siècles, Magellan, Drake, Dampier, avaient donné d'honorables exemples de ces entreprises. Ce qu'on en pouvait espérer au dix-huitième,

n'était point une exploration nouvelle ni de l'ancien continent ni de la plus graude partie du continent américain; mais de laborieuses recherches restaient à faire et sur toute la côte nord-ouest de l'Amérique, et dans le grand Océan équinoxial où tant d'îles étaient mal indiquées, où même tant d'archipels étaient inabordés encore; et dans ce monde austral dont les portions éparses demeuraient si mal connues qu'on ne savait trop s'il les fallait croire insulaires ou continentales. Sur cette vaste étendue de mers et de côtes, entre l'Amérique et l'Asie, on avait pris des détroits pour des golfes, et des baies pour des détroits, et les cartes n'en pouvaient être que des esquisses bien imparfaites. Wood Rogers, en 1708, n'ajouta qu'un petit nombre de particularités à ce qu'on savait de quelques îles et spécialement de celles de la Sonde. Roggewein en découvrit de nouvelles, par exemple, celles qu'il appela des noms de Groniugue et de Tienhoven : il les a si vaguement indiquées, qu'elles n'ont pas été retrouvées ou reconnues depuis. Jusque-là de si grandes expéditions étendaient fort peu les notions acquises. Anson fut plus heureux : les dessins qu'il rapporta, le récit des périls qu'il avait courus en doublant l'orageux cap de Horn, la description de l'île de Juan Fernandez attirèrent l'attention publique et ramenèrent, chez les Anglais, le goût des lointains voyages. Dans l'espace de cinq années, entre 1764 et 69, toutes les mers qui environnent les grands continents furent parcourues en sens divers, par Byron, par Carteret, par Wallis. La géographie est redevable à ces trois navigateurs de renseignements précis sur les détroits de la mer du Sud et sur les côtes de la

terre des Patagons. Byron et Carteret ont essayé de peindre les mœurs de ces peuples. Carteret passa le premier par le canal Saint-Georges, entre la Nouvelle-Bretagne et la terre qu'il appela Nouvelle-Irlande. Wallis retrouva Otahiti, qui semble être l'île autrefois désignée par le nom de Sagittaria. Bougainville l'a rendue célèbre; il en a fait une Cythère nouvelle, et le tableau qu'il en a tracé a contribué au succès d'une relation d'ailleurs instructive. Les cartes et les déterminations géographiques sont la partie faible de cet ouvrage, ainsi que Delambre l'a remarqué, en ajoutant que Bougainville faisait un voyage de découvertes et non pas de reconnaissance. Il découvrit en effet et nomma plusieurs archipels, entre autres le Dangereux et celui des Quatre-Facardins. Ce qu'il racontait du Paraguay, des îles Malouines et du détroit de Magellan, parut encore neuf en 1772. Il était alors le plus digne rival que la France pût opposer à l'Angleterre, dans la carrière des longues navigations. Cook venait d'achever le premier de ses trois voyages, et allait commencer le second. En onze ans, depuis 1769 jusqu'en 1780, Cook a fait trois fois le tour de la terre. Ses trois relations et les trois journaux ou abrégés qui en ont été publiés contiennent la plus vaste description qui existe de la partie du globe occupée par les mers, c'est-à-dire de celle que les livres ordinaires de géographie font le moins connaître. D'importants problèmes y sont résolus : il fut vérifié qu'on ne pouvait pas arriver aux Indes orientales par les mers du Nord; qu'il n'existait point de terres australes, sinon peut-être au delà du cercle polaire antarctique, à une latitude inaccessible, et que la Nouvelle-Hollande

n'était point un continent, mais la plus grande île de la terre. Cook a fait une navigation suivie à l'entour de toutes les côtes de cette île. Lui seul a osé s'avancer au sud du cap de Horn jusqu'au soixante-onzième degré de latitude australe. Il découvrit la Nouvelle-Calédonie et le détroit qui divise en deux îles la Nouvelle-Zélande : il reconnut celui qui sépare la Nouvelle-Hollande de la Nouvelle-Guinée; il examina et décrivit les nouvelles Hébrides, les îles de la Société, celles des Amis, celles de Sandwich. Au nord, et sous le cercle arctique, il visita le bras de mer qui porte le nom de Bering, navigateur danois qu'au commencement du siècle Pierre le Grand avait envoyé dans ces parages. Cook fut massacré par les sauvages d'Owyhée, l'une des îles Sandwich. Quand il périt ainsi, victime de son zèle, et peut-être aussi de son excessive sévérité, le globe terrestre perdit l'homme qui le connaissait le mieux. Il avait eu des associés d'un mérite éminent; d'abord MM. Banks et Solander, puis les deux frères Forster, ensuite M. Anderson; et il partage avec eux la gloire d'avoir enrichi plusieurs sciences. Le récit de ses voyages est devenu d'autant plus volumineux que les relations de Parkinson, de Phips, de Sparmann, se sont attachées à la sienne et à celles de ses principaux collaborateurs. Après lui, M. Dixon, envoyé pour former des établissements de commerce sur la côte nord-ouest de l'Amérique, a beaucoup ajouté à ce qu'on avait dit des îles Sandwich. Il partait d'Angleterre en 1785, en même temps que Lapérouse entreprenait de plus vastes recherches, dont quelques résultats ont été publiés. On ignore en quel lieu, en quel temps Lapérouse a péri : la perte et la

fin tragique de Cook devraient au moins donner la mesure de la reconnaissance que méritent ceux qui affrontent de tels périls pour l'instruction de leurs semblables. Étienne Marchand, plus heureux dans ses tentatives, l'a été surtout de trouver dans Fleurieu un habile rédacteur du récit de son voyage, récit instructif et souvent agréable pour toutes les classes de lecteurs, mais précieux surtout aux marins. Les détails nautiques abondent bien davantage encore dans la relation de l'Anglais Van-Couver, qui a relevé avec une extrême précision la côte nord-ouest de l'Amérique et la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande. Cook, Marchand, Van-Couver et, dans ces derniers temps, M. de Freycinet, n'ont rien négligé de ce qui pouvait accroître l'exactitude et l'étendue des connaissances géographiques. Par leurs travaux et par tous ceux dont je viens de parler, la mer Australe, les autres mers, les côtes qu'elles baignent, les îles qu'elles entourent, se sont correctement dessinées : de toutes parts des terres et des îles inconnues ou mal connues ont pris leurs véritables places dans le tableau général du globe, et la science qui se nomme géographie s'est achevée.

Messieurs, si en nous retraçant les essais et les progrès de cette science, nous avions pu avoir sous les yeux les cartes où elle indique et coordonne tous les lieux qu'elle a découverts et distingués sur la terre, nous eussions fait, en parcourant les annales de la géographie, un véritable cours de toutes les études qu'elle embrasse. Privés ici de ces représentations sensibles, nous avons dû écarter un grand nombre de détails, de peur qu'ils ne devinssent, en se multipliant, de plus en plus arides et confus : l'aspect des

cartes les aurait tous environnés d'une vive lumière, nous eût permis de les démêler, d'en saisir le fil, de suivre à chaque époque toutes les traces, presque tous les pas de la science; et chacune de nos recherches aurait acquis l'intérêt d'un voyage. De siècle en siècle, nous eussions vu l'image du monde se développer et se rectifier; d'abord resserrée dans les limites de la Grèce, de la Troade et des bords de la Méditerranée; puis étendue par Hérodote à l'Égypte, à l'Asie jusqu'à la mer Caspienne, à l'Europe jusqu'à la Scythie; projetée ensuite de Thulé à la Taprobane dans l'ébauche incorrecte d'Ératosthène; enrichie d'une description de l'Espagne, des Gaules et de l'Italie dans les récits de Polybe et de Jules-César; peu après, esquissée par Pomponius Méla et par Pline, dessinée par Strabon et par Ptolémée, dès lors dépassant l'équateur, atteignant l'extrémité de l'Inde, comprenant enfin les trois parties de l'ancien continent, sauf des inexactitudes alors inévitables dans les configurations et dans les distances; nous aurions vu cette image imparfaite se déformer et presque disparaître dans la nuit du moyen âge; et il nous eût été possible d'observer de plus près le déplacement des détails, la confusion des nomenclatures, les transmigrations des races humaines, l'établissement des nouveaux empires, et l'influence que la barbarie des peuples et de leurs maîtres exerçait à la fois sur les destinées et sur les descriptions de la terre. Dès le douzième siècle, les premières lueurs du jour qui devait renaître, auraient frappé nos regards, et nous eussions discerné tous les progrès de ce crépuscule qui dura trois cents années. Nous aurions suivi les croisés en Syrie, Marco Polo

jusqu'à la Chine, les Arabes en Asie et en Afrique, en Sicile et en Espagne, Dias au cap de Bonne-Espérance, Vasco de Gama aux côtes de l'Indostan, Christophe Colomb aux bords d'un nouveau monde. Alors la terre eût repris à nos yeux cette forme sphérique, que le génie des anciens philosophes lui avait assignée, et que l'ignorance du moyen âge avait assez méconnue pour y substituer de nouveau l'idée grossière d'une surface plane, circulaire ou même carrée. Copernic serait venu rendre le mouvement à ce globe, le déplacer du centre du monde, le faire tourner sur lui-même, fixer son rang subalterne et tracer sa route annuelle dans l'immense espace, et, tandis que Kepler, Galilée, Newton auraient agrandi, affermi les bases de la géographie mathématique, nous aurions parcouru avec les Espagnols et les Portugais l'un et l'autre hémisphère, entrepris le tour entier du globe avec Magellan, Drake et Dampier, abordé avec les Bataves la Nouvelle-Hollande et tant d'autres îles éparses dans la partie australe de la terre. Ainsi, à travers les recherches et les découvertes dont nous aurions recueilli et classé les détails, nous serions arrivés à ce dix-huitième siècle qui en a construit et enrichi tout le système. Delisle et Danville nous en auraient offert de nouvelles et fidèles images, que nous aurions méthodiquement étudiées, non pas seulement pour y saisir des résultats généraux, mais pour y puiser toutes les notions exactes qu'elles renferment et pour y ajouter celles qui depuis n'ont cessé de s'accumuler et de s'épurer dans les écrits des géographes et dans les relations des voyageurs. Ainsi la science elle-même se serait développée et, pour ainsi dire, épuisée dans sa

propre histoire; et ce cours de géographie nous eût d'autant mieux préparés à l'étude des annales politiques, qu'en correspondant à chaque époque aussi bien qu'à tous les lieux, il eût éclairé d'avance les récits de chaque génération d'historiens, et disposé les scènes particulières des diverses révolutions de tous les âges. N'ayant pu entreprendre ici un cours de cette étendue, soit parce qu'il nous aurait trop longtemps occupés, parce qu'il aurait ajourné presque indéfiniment les études historiques plus proprement dites auxquelles nous devons nous livrer, soit aussi parce que nous manquions des tableaux sensibles qui seuls peuvent rendre cet enseignement immédiat et profitable; je crois, messieurs, avoir indiqué, par l'aperçu que j'ai tenté de vous offrir, toutes les sources de ce genre de connaissances, et la méthode à suivre pour l'acquérir et l'approfondir. Je hasarderai néanmoins quelques réflexions encore sur cette étude dont l'importance est extrême et qui, à mon avis, mériterait d'obtenir désormais une place dans tous les degrés de l'instruction publique, même dans le plus élémentaire.

Quand nous avons essayé l'analyse du système politique, nous y avons rencontré des établissements d'instruction qui se sont divisés en trois ordres correspondant l'un à l'enfance, l'autre à l'adolescence, le troisième aux âges suivants. La première de ces instructions, quoiqu'elle n'embrasse qu'un petit nombre d'objets, quoiqu'elle ne s'élève point au-dessus des notions les plus simples, établit entre les hommes qui l'ont reçue et ceux qui en ont été privés, des distinctions déjà trop sensibles. Le moyen âge dure encore dans les lieux où elle n'existe pas; et les peuples qu'elle

éclaire sont les seuls au sein desquels la vraie liberté s'affermisse. La liberté sans doute veut naître partout, la nature l'enfante; mais comme tant d'autres produits bruts de la nature, elle ne croît et ne prospère que sur un sol cultivé. C'est par la faculté de lire et d'écrire, par un heureux choix de connaissances élémentaires, que les dernières classes de la société peuvent s'affranchir, échapper aux manœuvres des séditieux, aux piéges des imposteurs, au despotisme et à l'anarchie; et il me semble qu'on leur donnerait une garantie de plus, si l'on comprenait parmi ces premières notions quelques éléments de géographie; car il en résulterait plus d'étendue dans les idées, plus d'intelligence et d'activité dans l'industrie, un plus vif sentiment des relations sociales soit dans l'intérieur d'un même empire, soit entre les nations diverses. Mais à quelque classe qu'appartiennent les élèves auxquels on voudra donner, dès leur enfance, des leçons géographiques, sans contredit il conviendra de réduire cet enseignement aux plus simples termes, d'y employer les formes les plus familières et la méthode la plus immédiate. Lorsque dans les temps les plus reculés, de jeunes peuples ont commencé l'étude de la terre, ils ne jetaient d'abord les yeux que sur le canton qu'ils habitaient, et les portant de là sur les pays voisins, n'agrandissaient que par degrés l'horizon de leurs connaissances. Il existe un exemple de cette méthode dans un abrégé où Mentelle a rassemblé, en moins de deux cents pages fort courtes, les notions géographiques les plus vulgaires. Elles y sont éclairées par neuf cartes dont la première ne présente que la ville et le territoire de Bourges, la seconde que le département

du Cher, la troisième que ce même département avec les six auxquels il touche. L'espace va s'étendant de plus en plus dans les suivantes, de telle sorte que la huitième est une carte d'Europe, et la dernière une mappemonde. Le traité suit le même ordre : en partant du centre de la France, il parvient de proche en proche aux extrémités du royaume, puis de l'Europe, enfin de la terre ou même de l'univers; car il se termine par quelques idées de cosmographie. L'auteur a écarté tout ce qu'il a désespéré de rendre parfaitement intelligible à de si jeunes esprits; et l'instruction qu'il leur offre, n'exige de leur part que la mesure d'attention dont ils sont capables et la mémoire vive dont la nature les a pourvus. Il a, le plus qu'il a pu et un peu trop peut-être, limité les nomenclatures : mais si les notions qu'il a renfermées dans cet opuscule devenaient en effet communes à tous les habitants d'un pays, ce qu'il serait fort aisé d'obtenir s'il n'était difficile de le vouloir, je crois qu'on s'apercevrait bientôt de l'heureuse influence d'une telle instruction. Il me semble aussi que c'est l'un des genres d'études auxquels s'appliquerait le mieux cet enseignement mutuel, dont l'effet immédiat est de provoquer et d'entretenir l'activité de la mémoire. Cette faculté, dont jadis on se plaisait à médire, est un des grands instruments de l'intelligence humaine : la développer et l'enrichir doit être un des premiers soins de l'éducation. La géographie a l'avantage de l'exercer beaucoup. Cette science en effet se résout presque tout entière en faits et en nomenclatures; ses éléments consistent en un système de mots et de figures dont l'empreinte doit demeurer aussi précise que profonde.

C'est une raison de plus de n'en pas retarder l'enseignement : les esprits où elle s'est gravée de bonne heure sont, en général, ceux où elle laisse les traces les plus distinctes et les plus durables.

Quoi qu'il en soit, messieurs, soit qu'on ait commencé cette étude dès la première enfance, soit qu'on ne l'ait point encore abordée à l'âge pour lequel s'ouvre l'instruction du second degré, il semble enfin reconnu qu'il n'y a point de littérature et de philosophie sans histoire, ni d'histoire sans géographie. Cette dernière science ne peut donc plus manquer d'entrer dans l'enseignement secondaire : elle y doit être introduite par toutes celles qui ont besoin d'elle. Il s'agit, en effet, non plus de l'apprentissage des travaux mécaniques, non plus de cette culture commune et vulgaire dont tous les hommes et toutes les conditions ont besoin, mais de l'instruction qui doit préparer à l'exercice des plus hautes professions ou fonctions de la société ; qui doit développer les talents que réclament les beaux-arts, les lettres, les sciences, la discussion des intérêts privés ou publics, la rédaction et l'application des lois, l'administration et le gouvernement des empires ; qui doit par conséquent élever au-dessus de la multitude un certain nombre d'hommes d'élite dont les lumières soient plus étendues, dont les vertus soient aussi plus constantes et plus actives. En effet, on ne sera bien sûr qu'ils sont les plus éclairés que lorsqu'ils seront les meilleurs ; toute science qui n'est pas sagesse est imparfaite, et c'était un bien juste langage que celui qui se servait du même mot *sapere* pour exprimer ce double effet de la véritable instruction. Que si l'on demande comment les écoles du second ordre peuvent

propager un savoir si pur, je n'hésiterai point à répondre que c'est par l'exactitude des méthodes, par la précision des idées et du langage. Ces écoles sont des temples consacrés au culte de la vérité : leur gloire est de repousser les mensonges, de prévenir ou de dissiper les erreurs. Or, messieurs, la géographie, dans l'état où le dix-huitième siècle nous l'a laissée, est devenue, plus que certains autres genres de connaissances, susceptible d'être ainsi enseignée; et si des rapports avec les besoins et les grands intérêts de la société ne suffisaient pas pour la recommander, ses progrès l'indiqueraient comme l'une des études les plus saines et les plus utiles. Il n'est question que de recueillir des résultats parfaitement vérifiés, et d'en composer, dans un ordre inverse de celui dont nous parlions tout à l'heure, un abrégé synthétique d'une étendue à peu près égale à celle que Nicolle de Lacroix a donnée au sien, commençant de même par un traité de la sphère et par un tableau général du globe; décrivant ensuite, l'une après l'autre, toutes les contrées des deux hémisphères, rattachant aux nomenclatures les faits d'histoire naturelle et d'histoire civile qui peuvent les fixer ou les éclaircir; correspondant aux distributions actuelles en rappelant les anciennes, et aux découvertes modernes, sans aucun mélange des erreurs passées; accompagné enfin de cartes soigneusement construites, nettement gravées, où soient reproduits tous les lieux, ni plus ni moins, que le traité aura nommés et fait connaître.

A l'égard de l'instruction du troisième ordre, de celle qui poursuit chaque science dans tous ses développements, j'ai déjà dit comment je conçois qu'elle

s'applique à la géographie. Cette étude a pour préliminaires indispensables, les notions astronomiques et géométriques sur lesquelles repose la description du globe terrestre et qui ont été rassemblées par M. Lacroix. Il faut avoir considéré ce globe dans ses rapports avec les autres corps célestes, l'avoir envisagé tournant chaque jour sur lui-même, décrivant chaque année une ellipse autour du soleil, avoir déterminé sa figure en tenant compte de son aplatissement vers les pôles; avoir mesuré autant qu'il est possible, son axe, le diamètre de son équateur, ses divers degrés de latitude et de longitude, enfin sa surface entière, en avoir conclu la théorie des représentations qu'on en peut faire par des globes ou par des cartes. Les regards doivent se porter ensuite sur son état physique, le contempler tel qu'il est en lui-même, abstraction faite des établissements que les hommes ont formés sur sa superficie et des démarcations qu'ils y ont tracées, le dégager des nomenclatures qu'ils y ont inscrites, en étudier la structure, les configurations naturelles, sa distribution en mers, golfes, détroits, îles et continents, y suivre le cours des fleuves, les chaînes de montagnes, les contours des grands lacs, des grandes forêts, des grands déserts, déterminer l'élévation ou l'abaissement des terrains; reconnaître en chaque région les phénomènes géologiques et atmosphériques qui la caractérisent; les substances minérales qu'elle recèle, les végétaux qu'elle produit, les espèces animales qui l'habitent; parcourir, en un mot, tous les détails que la terre offrirait encore, si le genre humain en pouvait disparaître, sans y laisser aucune trace. La géographie politique, ancienne et

moderne, est le tableau de tous les rapports des hommes avec cette terre qu'ils n'habitent pas seulement, mais qu'ils possèdent presque entière, sur laquelle ils s'associent ou s'entre-détruisent, qu'ils fécondent ou qu'ils ravagent, qu'ils couvrent d'embellissements ou de ruines. Sous ces points de vue, la géographie, pour être complétement et profondément étudiée, doit l'être, à mon avis, dans tous les monuments successifs de ses propres tentatives et de ses progrès; par exemple, pour ce qui concerne les siècles antiques, dans les abrégés de Pomponius Méla et de Pline, dans le savant ouvrage de Strabon, dans les leçons et les cartes de Ptolémée. Après ces lectures, indispensables pour se préparer à celle des historiens de l'antiquité, pour acquérir les connaissances géographiques que possédaient alors les hommes les plus instruits, on peut parcourir particulièrement la Grèce avec Pausanias, et, afin de mieux concevoir l'ancien système de géographie, profiter des recherches de quelques savants modernes, tels que Cluvier, Cellarius, Fréret, Danville et M. Gossellin. Depuis la fin du second siècle de l'ère vulgaire jusqu'au milieu du treizième, ce qui s'est conservé de notions saines, mais conservé sans se perfectionner, et au contraire en s'altérant quelquefois, est consigné dans les précis de Martianus Capella, d'Isidore de Séville et de Vincent de Beauvais. Mais si nous voulons savoir à quel point extrême elles se corrompaient ou s'effaçaient dans les ténèbres de cet âge, nous en pouvons prendre une trop juste idée, dans l'informe compilation de l'anonyme de Ravenne. Toutefois, depuis Strabon jusqu'aux croisades, il y a une partie considérable d'études réellement

géographiques, qui se confond tout à fait avec l'his toire, et dont on ne peut retrouver les éléments que dans les chroniques de ce temps ou dans les dissertations du nôtre. Je veux parler de la face nouvelle que faisaient prendre au monde politique, dans certaines parties de l'Asie et de l'Afrique, dans l'Europe presque entière, les transmigrations, les expéditions, les conquêtes, les établissements des Huns, des Slaves, des Celtes, des Goths, des Vandales, des Lombards, des Francs, des Bourguignons et autres peuples barbares. Les progrès de la science depuis ces révolutions sont à suivre d'une part dans les écrits des Arabes, de l'autre dans les relations que nous ont laissées quelques voyageurs du moyen âge et qui ont été recueillies par Bergeron, mais principalement dans celle du Vénitien Marco Polo. Pour tous les voyages suivants jusqu'à celui de Chardin exclusivement, les analyses de Prévost ou de la Harpe ou de M. Walckenaer semblent ordinairement suffisantes. Il reste néanmoins, hors de ces analyses, des faits géographiques d'un grand intérêt à puiser dans l'histoire des deux Indes par Raynal, ainsi que dans l'histoire des navigations aux terres australes, composée par le président de Brosses; et d'ailleurs la lecture immédiate des relations originales pourrait commencer, avant celle de Chardin, par les lettres de Busbec. L'innombrable multitude des relations du même genre qui ont paru depuis 1700, autorise ou exige un choix rigoureux, peut-être même parmi celles que j'ai désignées comme les plus importantes et sur lesquelles je crois superflu de revenir. Chacun, dans un tel choix, consulte ses goûts personnels ou suit la direction particulière

de ses études. Mais personne ne voudra se priver de la lecture d'un livre classique tel que le voyage de Volney en Égypte et en Syrie; et d'un autre côté, il y a des relations qui sans avoir, à beaucoup près, le même mérite, tiennent trop étroitement aux progrès de la science géographique pour qu'il soit permis de les négliger. Tels sont presque tous les voyages autour du monde dont j'ai parlé dans cette séance même, aussi bien que ceux qui ont eu pour objet les parties du globe qui sont encore les moins connues, c'est-à-dire les terres australes, l'intérieur de l'Afrique, le nord de l'Asie et de l'Amérique.

Depuis Marco Polo jusqu'à nos jours, c'est dans les livres de voyages que se manifestent et se succèdent presque tous les progrès de la géographie positive; c'est là que la terre s'étend graduellement, se développe, se configure et s'achève. Cependant, pour saisir d'un coup d'œil les progrès de chaque époque et pour se les rendre tous plus sensibles, il est nécessaire de joindre à la lecture attentive de ces relations l'étude ou l'examen des cartes qui y correspondent, non-seulement de celles qui accompagnent les récits des voyageurs, mais de celles encore que publièrent au seizième siècle Ortelius et Gérard Mercator, au dix-septième les Sanson, au dix-huitième Guillaume Delisle, Danville et leurs successeurs, et qui toutes ont pour appendices les livres où elles sont appliquées par ces géographes, spécialement les exposés, analyses et traités de Danville. Ce cours d'études doit comprendre aussi les chorographies ou topographies, surtout la grande carte de France de Cassini et les atlas dont elle a été le modèle; enfin les essais ou traités de sta-

tistique où l'état des choses est rapproché de celui des personnes, où la description des lieux se rattache à l'économie publique, à l'arithmétique politique et à plusieurs branches de la science sociale. Vous vous souvenez, messieurs, que nous avons remarqué des essais de statistique recueillis dès le dix-septième siècle; mais, à vrai dire, c'est un genre nouveau, qui peut-être n'est pas aussi bien déterminé qu'il pourrait l'être ni aussi avancé qu'on le suppose, quoique déjà l'Angleterre, l'Allemagne, la France et surtout l'Amérique se soient à l'envi appliquées à l'établir et à l'étendre. Les encouragements que l'une des académies de l'Institut promet à ce genre d'observations et de travaux, en redoubleront sans doute l'activité, et, ce qui sera plus heureux encore, contribueront à lui imprimer une direction sûre qui en multipliera les fruits et en garantira de plus en plus l'utilité.

Voilà, messieurs, quelle étendue prendrait un véritable cours de géographie : voilà les routes diverses où il eût fallu nous engager si nous avions entrepris cette étude : il a dû me suffire de vous les indiquer toutes; et l'ordre chronologique que j'ai suivi m'a paru avoir deux avantages, l'un de mieux faire apercevoir les rapports de la géographie avec les annales des peuples et comment elle doit leur servir de préliminaires, l'autre de nous offrir d'avance une première ébauche de la chronologie elle-même qui va se présenter à nous comme une seconde avenue de l'histoire. Il nous faudra la parcourir d'un pas un peu moins rapide que la première, précisément parce qu'elle est moins fréquentée, moins éclairée, et qu'on ne nous l'a point ouverte ou qu'on ne nous y a fait faire presque

aucun pas dans les premiers degrés de notre instruction. D'ailleurs il est bien plus aisé de visiter des lieux qui subsistent, que de pénétrer dans les temps qui ne sont plus; et cependant je ne sais si, les faits historiques étant passés eux-mêmes, les souvenirs qui les représentent ne se rattachent pas davantage encore aux points de la durée qu'à ceux des espaces terrestres. En général, la chronologie passe pour une étude fort austère; et il est certain qu'elle embrasse ordinairement plusieurs longues séries de notions techniques, d'épineux problèmes et de tables arides, où les faits, dépouillés de leurs circonstances dramatiques, de leurs mouvements et de leurs couleurs, sont réduits à des expressions si simples qu'on n'y laisse guère entrer que des noms propres; des noms de lieux et des dates. Voilà sans doute pourquoi la chronologie ne s'enseigne pas, ne se lit pas, mais demeure ensevelie en d'épais volumes qui sont rarement ouverts, ou résumée en des manuels que l'on se contente de consulter et qui sont presque tous inexacts. Peut-être, messieurs, la trouverons-nous un peu moins inabordable. En effet, si, conformément aux règles de la métaphysique et de la vraie philosophie, nous ne composons l'histoire que de faits certains ou du moins probables qui soient d'ailleurs utiles à connaître, à raison de leurs rapports avec la morale privée ou publique; si nous repoussons les traditions fabuleuses ou vagues, les monuments supposés ou altérés, obscurs ou mensongers; si nous mesurons avec rigueur l'autorité des relations écrites, soit de seconde main. soit même originales; si, d'une autre part, nous renonçons à tout ce qui ne saurait nous apprendre ni à observer le cœur hu-

main, ni à concevoir la théorie des préceptes moraux, ni à reconnaître les éléments naturels du corps social, ni à tenter l'analyse et la classification des systèmes politiques, ni enfin à bien comprendre quels sont les devoirs des chefs, des représentants, des agents et de tous les membres de la société, il ne nous restera pour matière de nos études historiques et même chronologiques, que des faits étroitement liés aux grands intérêts de l'espèce humaine et par conséquent dignes de toute l'attention, de toutes les recherches nécessaires pour tracer le tableau de leur succession durant tout le cours des âges.

C'est, je crois, une grave erreur que celle qui suppose que l'exactitude rembrunit la science, qu'elle éteint ou affaiblit le charme de la pensée et de l'expression. Il est vrai que lorsqu'il s'agit d'histoire, les fictions ne sont point admises; elles ont d'autres domaines. Mais la vérité est toujours belle, alors même qu'elle est triste et sévère; et dans les sciences historiques où son but immédiat est de rendre les hommes plus sages, par conséquent plus libres et plus heureux, son extrême intérêt doit suffire pour l'environner d'un vif éclat. La chronologie n'est au fond que le tableau général des destinées successives du genre humain. Non, ce tableau ne devient confus que lorsque les erreurs l'obscurcissent, il ne se décolore qu'en se surchargeant d'inutilités. S'il est précis et fidèle, ses couleurs, je l'avoue, seront souvent sombres, et il pourra bien nous attrister; mais, à moins qu'il ne soit mal tracé, il ne saurait nous être indifférent, puisque c'est à nous-mêmes qu'aboutissent tous les événements qu'il enchaîne, toutes les cata-

strophes qu'il retrace, et que depuis les derniers lointains dont il nous offre la perspective, jusqu'à ces générations récemment éteintes qui viennent d'y prendre place, et qui vont bientôt nous y céder le premier plan, il n'y a là rien qui ne nous touche, rien qui ne nous instruise ou ne nous menace. Tandis que la chronologie s'occupera de mettre en ordre un immense amas de ruines, des leçons terribles sortiront de ces tombeaux innombrables qu'elle arrangera sous nos yeux, de ces tombeaux dont « l'aspect, dit Volney, « épouvante les tyrans, empoisonne de terreurs secrè- « tes les jouissances impies, retient le cœur du sage « dans les bornes de l'équité, et du sommet desquels « l'esprit de l'homme, embrassant la scène des peuples « et des temps, ne se déploie qu'à de grandes affec- « tions et ne conçoit que des idées solides de vertu « et de gloire. »

FIN DE LA GÉOGRAPHIE.

TABLE ANALYTIQUE

DU TOME SECOND

DES ÉTUDES HISTORIQUES.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

